



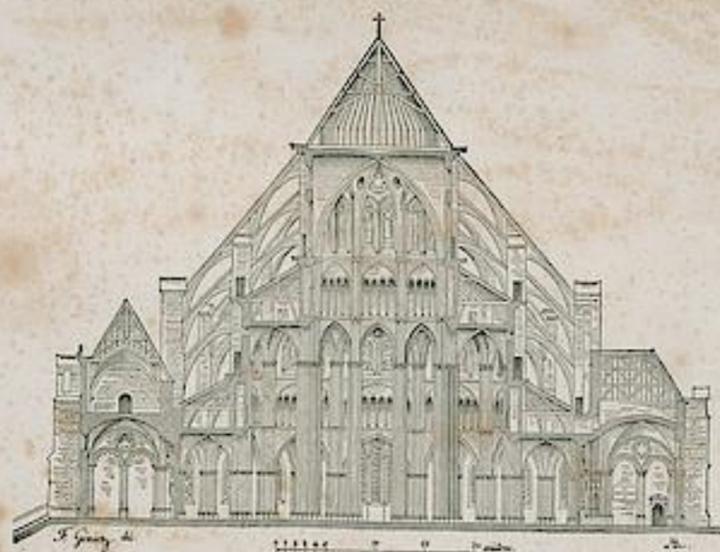
MONOGRAPHIE  
DE  
LA CATHÉDRALE  
DE BOURGES,

PAR LES PP. ARTHUR MARTIN ET CHARLES CAHIER,  
DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

PREMIÈRE PARTIE.  
VITRAUX DU XIII<sup>E</sup> SIÈCLE.

+ C 6899<sup>5/16</sup>

« Datus est vobis ad optatum quia cum aegritudine inquit le  
« enim... dependentia vestra immo et super inordinata  
« deinde deo ac religione vestra subiacet. Neque vobis ambu  
« dum est ut... principis et vobis in revolutioe disciplin  
« itura peritibus vobis vobis hanc ordina... angustiam  
« deest... »



COURT DE LA CATHÉDRALE DE BOURGES (S.-OUEST), PRISÉ VERS LE MILIEU DE LA NEF.

A PARIS,  
CHEZ M. POUSSIELGUE-RUSAND, ÉDITEUR,  
RUE HAUTEFEUILLE, 9.

Chez MM. FERMIN DIDOT frères, Imprimeurs de l'Institut, rue Jacob, 56.  
— BENJAMIN DUPRAT, Libraire, rue du Cloître Saint-Benoît, 7.  
— HAUSER, Boulevard des Italiens, 41.

A BOURGES, chez M. VERMEIL, place des Carmes, 2.  
A LEIPZIG, chez MM. BROCKHAUS et AVENARIUS.  
A LONDRES, chez MM. de LA CROUË et FRANÇOIS fils.

1841 — 1844.

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, rue Jacob, 56.

C 6478<sup>4</sup>



## PRÉFACE.

---

I. Le but ordinaire d'une préface, — aussi ne la lit-on guère, — est d'exposer ce qu'a prétendu faire l'auteur.

L'ouvrage n'est-il pas là pour le dire?

C'est pourquoi nous avons disséminé dans le corps du livre un bon nombre de ces choses qui prennent souvent place dans un discours préliminaire. On a trouvé que ces confidences faites au lecteur, chemin faisant, avaient un air de désinvolture un peu négligé; mais sans ces interruptions, n'eussions-nous pas semblé roides et trop dogmatiques? On aurait feuilleté nos recherches, et nous désirions qu'elles fussent lues. Quant à être sans défaut, nous n'y songions même pas : assez d'autres soucis pouvaient nous préoccuper dans un travail où les modèles manquaient presque entièrement.

Maintenant, donc, nous ne présenterons point d'excuses au lecteur. Toute jactance à part, il est clair que l'auteur d'un écrit scientifique ne se propose pas ordinairement de consulter ceux qui le liront, mais bien de leur apprendre quelque chose. Ainsi, l'écrivain, dans sa conscience, quelle que soit la modestie de son langage, n'admet évidemment la compétence du public que jusqu'à un certain point; il songe nécessairement, quoi qu'il dise, plutôt à faire une leçon qu'à subir un examen. Il se suppose donc communément beaucoup plus au fait du sujet que ne le seront la plupart de ses lecteurs, et ne peut raisonnablement soumettre au public une apologie qui ne saurait s'adresser qu'à un très-petit nombre d'arbitres.

D'ailleurs, le mode de publication que nous avons suivi, en faisant paraître notre ouvrage par livraisons successives, qui toutes ont précédé l'impression de cette préface, nous trace un sujet plus intéressant que ne serait un plaidoyer. Ce sera comme l'histoire entière de notre livre : l'exposé de l'occasion qui nous l'a fait entreprendre, le récit de l'accueil qui lui a été fait, l'aperçu des plans qui se rattachaient à ce projet dans notre pensée. Pour cela, nous répéterons quelques-unes des paroles que renfermait notre *prospectus* (sous la date du 31 juillet 1841), trois mois avant l'émission de nos premières feuilles.

II. L'un de nous prêchant le carême à Bourges, en 1839, se trouva tout naturellement amené, par son amour des monuments chrétiens et par la merveilleuse opportunité d'une longue station dans cette belle cathédrale si peu connue, à passer les journées entières sous les voûtes de la basilique où il venait annoncer la parole de Dieu. Ce ne furent d'abord que de religieuses diversions, un pieux délassement, après les méditations et les fatigues de la chaire. Peu à peu ces heures d'un grave repos le conduisirent à une observation plus attentive, qui devint insensiblement une étude. Car si tous ces spectacles dont il était entouré avaient de quoi fixer ses regards, rien ne répondait aux questions que d'aussi grands objets faisaient naître à chaque instant sur ses lèvres. Supérieure en cela à bien d'autres cités, Bourges avait conservé presque intacte sa vieille église métropolitaine

à travers les fureurs de l'hérésie et de l'athéisme. C'était avoir fait beaucoup sans doute, mais, à force de n'être plus interrogées, toutes ces grandes figures avaient perdu le langage, et semblaient s'obstiner à ne rendre plus de réponse aux tardives curiosités qui venaient s'informer de leur pensée après tant de générations insouciantes. Qu'était devenu le temps où les catéchismes recommandaient au peuple de considérer les verrières en récitant le chapelet (1) durant la messe! Ces images appelées par nos pères *le livre des laïques*, le clergé même s'était accoutumé à les tenir pour lettre close. Aussi, un prêtre respectable, M. le chanoine Romelot, dans un livre consacré en 1824 à la gloire de la cathédrale de Bourges, n'avait pas cru devoir prendre la peine d'expliquer ou même de nommer aucune des anciennes verrières. Pour lui, le plus grand mérite de ces *verroteries* était encore de « répandre une teinte sombre et mystérieuse, très-propre à inspirer le recueillement. » Du reste, tout en y reconnaissant un certain mérite de *coloris* et un assez grand caractère, il entendait bien « laisser dormir ces vieilles friperies gothiques dans la poussière qui les « couvre, etc. »

Quinze ans s'étaient écoulés depuis que le digne abbé Romelot avait imprimé ce curieux jugement sur les beaux vitraux de Bourges, et il faut lui rendre cette justice que son langage en 1824 était à peu près celui des amateurs les plus avancés. Mais depuis lors le moyen âge avait bien grandi dans l'estime générale, sans que pourtant l'ancienne peinture sur verre eût encore obtenu toute la justice qu'elle pouvait réclamer (2). Il nous sera sans doute permis de le dire, ce fut alors qu'elle rencontra dans un missionnaire l'interprète que les vieux artistes auraient pu désirer, s'ils avaient jamais soupçonné que leur expression pût tomber à l'état d'hiéroglyphe énigmatique dans le royaume de saint Louis. Qu'était-ce, en effet, que ces pages éclatantes constamment déployées aux regards du peuple, sinon la prédication journalière des siècles passés? C'était donc une pensée bien séante à un prédicateur du XIX<sup>e</sup> siècle, que le projet de dépouiller ces archives de l'enseignement religieux sous la forme de l'art, et d'y chercher de quelles instructions avaient été nourris ces âges de foi dont il y a de si *glorieuses choses à dire*, comme parlait le roi-prophète en exaltant la cité de Dieu.

Sans autre ambition, d'abord, que celle de s'assurer un souvenir durable qu'il pût consulter et méditer plus tard, notre prédicateur prit le crayon et le pinceau (3), pour fixer les impressions des moments trop courts et trop détachés que lui laissait son occupation principale. Voilà comment, après quelques semaines, il emportait de cette église des sujets de longues méditations, sans trop songer encore s'il en ferait jamais part à d'autres qu'à ses amis. C'étaient de nouvelles notes de voyages, ajoutées à celles qu'il allait recueillant çà et là sur sa route depuis bien des années, s'instruisant lui-même en même temps qu'il instruisait les autres. Deux ans se passèrent ensuite, durant lesquels la revue de ces

(1) *Catéchisme en usage dans les diocèses de Liège, de Cambrai et de Namur, avec des explications...*, par P. J. Henry (6<sup>e</sup> édition, 1782, t. I, p. 146, sv.). « A quoi pensez-vous en disant votre chapelet (durant la messe)? — A quelque chose que Notre-Seigneur ou Notre-Dame ont faite étant au monde, ou bien à quelque image que je vois devant moi à l'autel, aux parois, aux verrières, en mon livre ou en mes mains. »

Il paraît que le pieux Fénelon, malgré sa sévérité pour l'art gothique, n'avait rien trouvé à redire dans cette instruction populaire. Mais le successeur du cardinal Dubois, Monseigneur Charles de Saint-Albin, transféré de Laon à Cambrai en 1723, avec conservation des honneurs de la pairie, crut devoir y regarder de plus près. Une nouvelle édition du catéchisme, donnée en

1726, obvia donc à tout abus par la modification suivante : « ... ou bien à quelque image que j'ai devant les yeux, et qui m'inspire de saintes pensées. » On évitait ainsi l'inconvénient d'affirmer que les vitraux pussent faire naître des pensées utiles.

(2) M. de Lasteyrie avait à peine publié à cette époque les premières feuilles de son *Histoire de la peinture sur verre*; et l'on sait bien que jusque-là tout ce qui avait paru sur ce sujet se réduisait à de simples notices, où la vitrerie du XIII<sup>e</sup> siècle n'était guère mentionnée que pour mémoire.

(3) Nous ne saurions ici passer sous silence M. Jullien, architecte de la ville de Bourges, dont les bons offices nous ont été d'un grand secours dans l'accomplissement de cette tâche longue et pénible.

portefeuilles avait inspiré à plusieurs le désir d'une large publicité pour ces belles œuvres des siècles chrétiens; et il n'était pas besoin que les invitations devinssent bien pressantes pour déterminer celui qu'une considération assidue attachait tous les jours davantage à ses souvenirs du Berry. Cependant, le temps appesantissait sa main, et l'hiver de 1840 avait déjà fait disparaître à Bourges plusieurs figures qui ne se conservaient plus que dans les cartons du missionnaire. Mais ces interruptions fréquentes, cette dispersion des heures, qu'entraîne l'exercice du ministère ecclésiastique, ne permettaient point de former un projet définitif, ou en faisaient ajourner l'accomplissement jusqu'à un terme qui fuyait sans cesse.

Un jour, enfin, recourant à cette ressource toujours ouverte dans la vie religieuse qui fait que sans cesse on vit avec des frères sous le même toit, il vint offrir une part du fardeau à celui qui écrit ces lignes; et le lendemain nous nous mettions en devoir de faire rouler cette masse accablante.

III. On s'abuse souvent sur le poids et sur la portée de certains fardeaux que l'enthousiasme a soulevés dans un rêve d'exaltation, mais dont la pesanteur véritable ne s'apprécie bien que dans le calme décourageant d'une pénible expérience. Ne nous étant pas bercés de douces illusions pour nous enhardir à l'œuvre, nous n'avons point éprouvé ce mécompte; et à cette station de relâche que nous fait atteindre la fin de notre premier volume, nous nous trouvons, en essuyant nos fronts, bien moins de cheveux blanchis sous le faix que nous ne l'avions présagé à l'instant du départ. Une seule chose nous a quelque peu surpris, c'est le favorable accueil qu'ont rencontré nos travaux. Sauf la popularité, à quoi de pareilles entreprises ne sauraient prétendre, il nous a manqué bien peu pour atteindre ce que l'on appelle un succès éclatant; et au point où nous sommes parvenus, nous ne voyons pas du tout qu'il faille renoncer à cette réussite entière.

Quant au poids de la tâche, comment nous le serions-nous dissimulé? On avait parlé à peu près de tout, excepté de ce qu'il nous fallait faire connaître. Sans rappeler les grands ouvrages dont l'objet est l'antiquité profane, l'art chrétien lui-même, quoique longtemps négligé par le vulgaire, avait été cependant traité avec respect dans presque toutes ses productions, à l'exclusion de la seule peinture sur verre. Les graves mosaïques des absides, les peintures murales, les sculptures et la céramique des catacombes, bien des mystérieux bas-reliefs même du moyen âge le plus rude, ont trouvé depuis longtemps en Italie d'habiles interprètes qu'on n'a pas assez imités et qu'on ne dépassera pas facilement. Les Anglais et les Allemands, bien plus que nous, ont publié, surtout dans ce siècle, de fort belles études sur la sculpture et l'architecture de leurs catholiques aïeux. Il ne faut pas oublier la France. Montfaucon nous avait bien devancés tous tant que nous sommes, quoiqu'avec des vues trop peu élevées et des artistes fort peu soucieux de leurs modèles; et si l'âge de Lebeuf et de Montfaucon n'eût pas été brusquement éteint dans la frivolité de notre xviii<sup>e</sup> siècle, nous n'en serions pas aux tâtonnements et aux regrets aujourd'hui pour tant de beaux monuments perdus ou devenus muets. Millin, malgré l'esprit de persiflage qui lui fait déprécier à chaque instant son propre sujet, n'a pas laissé de former des collections utiles. Que dire de d'Agincourt, dont le plan était si grandiose, mais si prématuré? Et, pour nous rapprocher immédiatement de ces années dernières, comment ne pas nommer M. du Sommerard, qui eût pu conduire à terme de bien nobles entreprises, si le gouvernement n'eût pas attendu sa mort pour remarquer le zèle d'un si bon Français? Abrégeons : on a étudié les armures, les tapisseries, les meubles, la toreu-

b

tique, la glyptique, les peintures des siècles qui ont précédé ce que l'on est convenu d'appeler la *Renaissance*, et les vieilles miniatures ont reçu l'honneur d'un trophée gigantesque. Mais, encore une fois, les verrières quelle place occupaient-elles parmi ces témoignages d'une tardive admiration, qui semblait vouloir regagner le temps perdu? Où figuraient-elles dans tout cela? Ces énormes tableaux de quinze à vingt pieds de hauteur, dont presque toutes les cathédrales offraient une douzaine de beaux restes, c'était à peu près l'unique curiosité dont on ne se fût presque pas aperçu. Je me transporte en 1838, et je parle des vitraux antérieurs au xv<sup>e</sup> siècle. Or on sait bien que H. Langlois lui-même ne les mentionne guère qu'à titre de premiers tâtonnements; et M. H. Thévenot dut paraître bien hardi, lorsqu'en 1837 il publiait<sup>(1)</sup> la phrase suivante : «... Je me borne à « dire que, sous le rapport artistique, le début de l'art en France fut un coup de maître, « et que le premier artiste qui peignit et disposa un vitrail comme ceux des xi<sup>e</sup> et xii<sup>e</sup> « siècles obtint un effet de décoration tellement prodigieux, qu'il n'a pu être surpassé « depuis.»

Je ne pense pas que, sauf certaines formules vagues, on eût jamais rien imprimé de plus flatteur pour les peintres-verriers du xi<sup>e</sup> siècle et du xii<sup>e</sup>, lorsque le P. A. Martin préparait la publication des vitraux de Bourges; et cependant le moyen d'expliquer cette insigne distraction des monumentalistes? Si de nombreuses incorrections dans le dessin des figures avaient suffi pour rebuter les explorateurs, comment s'était-il fait que les vieilles miniatures de la même époque semblassent supporter le regard? Que si les peintures des manuscrits ont paru racheter suffisamment ces imperfections de forme par un sens profond que les miniaturistes y auraient déposé sous cette écorce un peu âpre, ou par les utiles données que ces vieux essais fournissent à l'histoire de l'art, il est malaisé de comprendre qu'on n'ait pas remarqué les mêmes avantages réunis dans les productions de la peinture sur verre, à un degré pour le moins égal. Car quiconque a étudié les anciennes miniatures, conviendra qu'en tout ceci la plupart des verrières équivalent à peu près chacune à un manuscrit entier, et encore à un manuscrit choisi entre les plus splendides<sup>(2)</sup>. Ajoutez qu'il doit être bien moins tenu compte des incorrections dans une vaste composition destinée à n'être appréciée que de loin, et asservie à un appareil d'exécution singulièrement compliqué. Songez, en outre, que, pour la signification des tableaux, ce que le miniaturiste traite le plus souvent en trois ou quatre scènes, le peintre-verrier le développe en une vingtaine de médaillons accompagnés, comme par surcroît, d'une ornementation admirable. En sorte que la peinture légendaire et symbolique, et la décoration même, qui n'existaient que comme à l'état embryonnaire sur le vélin, s'épanouissaient en un développement colossal dans les vitraux, sans avoir réussi à fixer les yeux de ceux qui passaient tous les jours devant ces tableaux immenses.

Il ne faut pas cependant s'étonner outre mesure d'une distraction en apparence si bizarre. Là, comme en une foule d'autres cas, il était nécessaire que l'âme ouvrit la porte aux sens; je veux dire qu'il fallait comprendre pour arriver même à voir, qu'il fallait déjà

<sup>(1)</sup> *Essai historique sur le vitrail...* (Clermont-Ferrand, 1837; in-8° de quatre-vingt-sept pages), p. 25. L'époque que nous traitons occupe quatre feuillets dans cet opuscule, et l'auteur ne devait sans doute cette appréciation si neuve et si juste qu'à des études spéciales qui lui avaient imposé la nécessité d'une inspection attentive.

<sup>(2)</sup> Il est fort peu de manuscrits qui, comme l'*Hortus deliciarum* de l'abbesse Herrade, forment une véritable galerie de tableaux.

Ceux mêmes qui renferment jusqu'à vingt ou trente miniatures considérables, sont loin d'être le grand nombre; et quelquefois dans cette vingtaine de petits tableaux plusieurs décèlent une main subalterne. En tout cas, les manuscrits, si ce n'est peut-être ceux qu'on destinait à figurer dans la célébration de la liturgie, ne sauraient présenter les garanties de la *pragmatique* solennelle qui devait régir bien plus rigoureusement les grandes peintures publiques des églises.

savoir ce dont il s'agissait avant de pouvoir réussir à reconnaître l'expression; et que pour parvenir à une perception matérielle bien distincte, il était indispensable que l'intelligence frayât la voie. Tant que la plupart des représentations n'étaient point comprises, un vitrage devenait quelque chose de fatigant pour le regard qui ne savait à quoi s'arrêter; et, par suite de l'espèce de tourment qui devait en résulter pour l'esprit du spectateur, on en détournait naturellement les yeux comme d'une cause de malaise. De là il était arrivé que même l'ornementation, si étonnante dans les verrières antérieures au xiv<sup>e</sup> siècle, n'y avait presque pas été vue; une seule chose avait frappé tout le monde, comme un charme inévitable, même à la plus grande distance, c'était la magie de l'effet général dans ces magnifiques combinaisons de couleurs.

IV. Tel est l'état où nous trouvions notre sujet quand nous l'avons abordé. Presque tout y était à faire; et si c'était un avantage, parce que rien ne nous liait les mains, c'était bien aussi un embarras véritable, parce qu'une foule de travaux antérieurs nous imposaient une émulation pesante, sans nous aplanir en rien la route. Les goûts délicats et recherchés du monde élégant, l'enthousiasme de riches amateurs, ou la noble fierté de protecteurs puissants, avaient consacré des publications splendides à bien des sujets dont nous ne pensons pas rabaisser le mérite en disant que le nôtre les valait bien. Les monuments grandioses élevés par la foi de nos pères devaient-ils être traités avec moins d'honneur que des caprices de boudoir, que les papillons, les colibris, les reptiles, les poissons et les plantes de certaines contrées, ou même que les fragments de frises et de colonnes, les bronzes, les bijoux et les amulettes qui sauvaient de l'oubli la somptuosité pompeuse, les fantaisies brillantes, la superstition et la luxure de l'antiquité païenne la plus reculée? D'ailleurs, ce qui était magnificence plus ou moins raisonnable dans d'autres livres, était, selon nous, nécessité toute pure pour le nôtre. Sauf la partie architecturale (la composition générale et l'ornementation), le dessin est précisément la partie faible des anciens vitraux. Les dépouiller de leurs couleurs dans une représentation plus ou moins économique, ce nous semblait être un procédé presque déloyal envers les vieux peintres-verriers, dont l'œuvre comparait ainsi privée d'un de ses plus grands avantages, tandis que tous ses défauts seraient mis dans un jour exagéré par cette abstraction infidèle<sup>(1)</sup>. Quant au format, il nous était commandé pour les planches par la nécessité d'éviter ces réductions disproportionnées qui tombent dans la classe des *pittoresques*. Il fallait adopter une dimension qui permit de ne pas faire descendre les principales verrières au-dessous d'un dixième de leur véritable grandeur<sup>(2)</sup>. Cette pensée était si naturelle, que nous nous sommes rencontrés en cela, sans l'avoir prévu, avec des appréciateurs compétents : les auteurs de la Monographie de Chartres.

V. Voilà pour la forme. Des exemples non moins impérieux déterminaient d'avance le

(1) Le gouvernement n'avait pas encore fait paraître l'unique verrière qu'ait reproduite jusqu'à présent la monographie de la cathédrale de Chartres, d'où l'on paraît décidé à repousser tout autre auxiliaire que le burin. Nous n'aurions pas osé rompre cette glace; car aujourd'hui même nous persistons à croire que la peinture sur verre est traitement compromise par cette espèce de subreption, et qu'à bon droit elle se plaindrait d'être jugée sur un faux exposé. Réduite au seul trait, elle y perd beaucoup plus qu'un tableau du Corrège, de Rubens ou du Titien, parce qu'elle avait prétendu être bien plutôt décorative que descriptive.

Assurément, des exemplaires coloriés à la main eussent exigé des frais énormes qui étaient bien propres à décourager même

avant la tentative; mais l'impression en couleurs semblait apparaître tout exprès pour résoudre la difficulté. Nous avons osé lui confier ce problème, le plus sérieux peut-être qu'elle ait eu à trancher jusqu'à présent; et les presses de M. Lemercier, en débutant dans cette carrière par une publication aussi grave, ont prouvé, ce semble, que nous n'avions point trop présumé d'un art qui tâtonnait encore lorsque nous l'avons appelé à notre secours.

(2) Le format des planches a entraîné celui du texte. A tort ou à raison, nous avons craint que ces deux parties séparées l'une de l'autre ne se prêtassent point suffisamment une assistance mutuelle. Seules, les planches pouvaient n'exciter plus qu'une curiosité presque enfantine; et le texte détaché risquait de paraître un peu rude.

fond et la manière, sans toutefois nous rendre d'autre service que de nous astreindre à une voie difficile. Les passions frivoles d'abord, puis haineuses, du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui ont pesé de tout leur poids sur l'Église bien plus que sur aucune autre institution, avaient interrompu les grands travaux ecclésiastiques sans que la science séculière cessât de cheminer. L'étude des monuments profanes avait même doublé le pas. Car, outre l'apparition subite d'immenses matériaux, des Winckelmann et des E. Visconti font devancer le temps à une science; et, ce qui aurait pu être tolérable il y a soixante ans, il n'était plus permis en archéologie de se payer d'aperçus quelconques ou de divagations curieuses. On demande aujourd'hui au monumentaliste des résultats incontestables, et non plus seulement les opinions d'une sagacité hasardeuse. On ne le laisse plus prêter aux siècles passés son propre langage, ou prononcer en se jouant des divinations soudaines qu'un autre puisse venir écartier demain avec la même intrépidité. Pour toute pensée qu'il attribue à l'œuvre d'un âge ancien, on exige qu'il produise des témoins du même âge ou de ceux qui l'avoisinent. On ne se résout point à le croire sur parole; et son vrai titre à la réputation d'habileté, c'est l'opportunité avec laquelle il évoque les vieux garants qui font converger les expressions de divers ordres en un langage commun. L'antiquaire a cessé de rendre des oracles et de prononcer des arrêts, pour n'être plus désormais que le rapporteur des civilisations révolues. Il lui faut donc prendre son parti d'être éconduit s'il ne se présente les pièces en main. N'importe ce qu'il peut lui en coûter pour parvenir à siéger dans les conseils de la science; son droit de suffrage n'est qu'à ce prix, et les hommes graves lui en tiennent compte. Tel est le sort que lui fait son étude, où il doit s'attendre à rencontrer des censeurs désœuvrés, qui trouveront très-commode de reléguer les matériaux de ce savoir patient parmi les compilations indigestes : semblables à ces esprits naïfs pour qui la guerre n'a pas d'autres secrets qu'une bataille, et une bataille pas plus de ressorts qu'une charge de cavalerie légère. Et encore, soupçonnent-ils seulement, ces hommes pour qui tout est si simple, ce qu'il entre de préparations dans la mise en œuvre de l'arme en apparence la plus spontanée?

Soit que l'on explique les œuvres de la littérature par celles de l'art, soit que l'on médite les anciens écrits pour rendre la parole aux monuments qui n'ont plus conservé que la forme, le grand travail de l'interprète en même temps que l'un des plus intéressants résultats de ses recherches, est précisément à retrouver certaines choses d'autant plus perdues qu'elles semblaient moins devoir se perdre lorsqu'elles étaient en possession. Car à force de les avoir familières, ceux qui vivaient alors ne songeaient pas qu'on pût jamais en venir à les ignorer; d'où il est arrivé que ces faits jadis universels et quotidiens ont été dérobés à la connaissance de la postérité avec tout autant de discrétion que les plus mystérieux secrets. Pour surprendre le mot de ces conspirations involontaires, il faut épier des paroles qui sembleraient ne devoir point le renfermer, contrôler une assertion par l'autre, saisir dans l'air de famille que peuvent présenter divers textes ou divers monuments, le fil qui doit conduire à constater l'influence et la diffusion d'une idée. Il faut, en un mot, exécuter soi-même de véritables fouilles, où le rude labeur de l'ouvrier ait sans cesse un surveillant et un guide dans la réflexion et la prévoyance du savant.

Celui qui, pour l'avancement de l'archéologie profane, consacre ses veilles à de si pénibles études, jouit de plusieurs avantages que nous ne partageons pas avec lui. S'il est obligé de renoncer à un public nombreux, il peut du moins compter sur une élite de lecteurs que la marche continue de la science lui tient préparés sans cesse dans les hauts

rangs de la société. A ce cercle d'hommes généralement graves et initiés par les voyages, les musées, les collections spéciales, il peut tenir un langage roide et hérissé d'allusions ou de citations savantes. On ne s'en étonne point, on a droit de l'attendre, et on lui reprocherait de déroger s'il s'écartait de la seule marche reconnue pour convenable. S'il y a quelque chose d'un peu guindé dans cette grave conversation qu'entretiennent les antiquaires d'un bout du monde à l'autre, on s'en console comme des rigueurs d'une étiquette qui a prescrit; le rendez-vous est obligé pour quiconque veut figurer dans le cercle des monumentalistes, et nul ne se soucie d'y paraître novice. En sorte que là, comme dans bien d'autres cercles, plus d'un auditeur dissimulera soigneusement l'ennui que pourra lui coûter un plaisir auquel il se regarde comme astreint.

Mais être contraint à se former immédiatement un auditoire tout neuf, parce que le monde a été sevré depuis longtemps des vérités un peu austères que vous voulez lui offrir; le ramener tout d'un coup sur une voie désertée, comme une meute rompue dans la poursuite et dégoûtée de la course; l'y faire rentrer néanmoins sans aucune grâce par-dessus tous les obstacles de la distance et d'une nouveauté sévère, c'était s'obliger à brusquer bien hardiment son monde, et rudoyer avec quelque audace un public qui semblait exiger plus de ménagements. De quelques panégyriques que notre siècle soit accoutumé à se faire bercer, il nous permettra de lui dire que la lecture des saints Pères ne paraissait pas devoir produire parmi ses nourrissons un entraînement contagieux. Cependant le clergé avait perdu dans la majeure partie de l'Europe ces existences puissantes qui assuraient autrefois le succès des grandes publications inspirées par l'amour de l'Eglise. D'ailleurs nous voulions absolument que notre travail ne fût pas un livre purement ecclésiastique, et même qu'il ne s'adressât exclusivement à aucune classe spéciale de lecteurs, puisqu'il s'agissait de spectacles destinés primitivement à tous les fidèles. Malgré cela, nous prétendions ne relâcher rien de ce que réclamait le faste actuel de la science, de peur que les grandes œuvres de l'art chrétien chez nos ancêtres ne semblassent mises au-dessous des patères étrusques ou des meubles d'Herculanum. En outre, s'il nous est permis d'emprunter de nobles paroles dites à une autre occasion, nous avons des devoirs dans le sang. La voix des Sirmond, des Pétau, des Labbe, avait cessé depuis longtemps en France, à partir du jour où les Bénédictins, en reproduisant les Pères et les vieilles chartes, entrèrent dans une carrière qui leur était dévolue comme aux héritiers naturels des anciens manuscrits. Mais ailleurs, à ses dernières années, la Compagnie de Jésus avait produit Lupi, dont le nom durera dans l'archéologie chrétienne; et, pour parler d'une autre classe d'antiquités, elle laissa au monde en disparaissant les savants Lanzi et Eckhel formés dans son sein, et dont la célébrité peut bien nous dispenser d'en nommer d'autres. Premiers héritiers de ces hommes en France, il ne fallait fléchir que le moins possible sous le poids de leurs noms. Force nous fut donc d'embrasser notre tâche avec quelque témérité, surtout en travaillant pour l'église où avait débuté Bourdaloue, et pour la ville où nos pères avaient eu le grand Condé au nombre de leurs élèves.

VI. Voulant ramener en ligne l'étude des monuments chrétiens après une halte de tant d'années (1), nous étions tenus de remettre le public au courant de bien des choses qu'il

(1) Encore une fois, pour calmer des susceptibilités qui ne seraient pas toutes injustes, nous répéterons qu'il s'agit du moment (1839—1840) où nous avons à déterminer la marche de notre livre. Et quand nous parlons d'une longue lacune qu'il nous fallait franchir, nous ne prétendons point dire qu'il n'eût pas été

publié un seul mémoire, un seul opuscule sur l'archéologie chrétienne depuis cinquante ans. Il s'agit surtout du moyen âge, et des grands travaux relatifs non pas à l'histoire ou au style, mais à l'interprétation laborieuse des œuvres de l'art chrétien chez nos pères. En ce sens, nous maintenons notre dire sans prévoir une

d

avait assez complètement désapprises (supposé qu'il les eût jamais bien sues depuis trois cents ans). Mais comme nous prétendions faire parvenir ces travaux jusqu'à un grand nombre de lecteurs, il devenait indispensable de fournir abondamment les pièces du procès à tant d'hommes qui n'avaient point l'habitude de feuilleter les saints Pères, supposé même qu'ils possédassent seulement toutes les œuvres des saints Pères que nous avions à citer en témoignage<sup>(1)</sup>. Cette situation toute particulière entraînait pour les notes un développement considérable qui en fit une sorte de commentaire perpétuel, consacré aux preuves et à des excursions qui intéressent les sciences ecclésiastiques ou l'histoire littéraire et civile. Ne reconnaît-on pas à l'antiquaire le droit d'évoquer à son tribunal bien des questions historiques ou philologiques? Toutefois, il semble que sans une extrême rigueur on pourrait lui intimer de ne pas envahir les terres d'autrui, et de s'en tenir purement et simplement à l'explication des produits de l'art; d'autant que les diverses régions de la science actuellement partagées entre tant d'hommes spéciaux (comme on dit), seraient assez excusables de prétendre chacune suffire à ses affaires. Mais non, malgré les travaux exécutés déjà depuis trois cents ans, on a compris que les provinces d'un domaine si vaste pourtant ne devaient pas être condamnées à s'isoler l'une de l'autre, et que des communications réciproques devaient les enrichir toutes. Comment prétendrait-on tracer une ligne de démarcation profonde entre les divisions des anciens souvenirs ecclésiastiques, aujourd'hui que si peu de savants les possèdent, et que le public y est si novice? D'ailleurs, n'adressant point exclusivement notre livre à une classe distincte de lecteurs, nous nous sommes laissés aller sans peine à couper par quelques digressions un travail qui sans cela eût aisément contracté une roideur trop tendue. Si parmi ces espèces de hors-d'œuvre on trouve des expressions qui ne font pas la part belle à nos contemporains, ceux qui les jugeraient trop partiales envers le passé, voudront bien se rappeler que, depuis longtemps, les scrutateurs des vieux âges ont cru pouvoir réclamer le droit de prendre parti pour les anciens contre une postérité qui se déclarait dès lors en progrès incontestable sur tous les points<sup>(2)</sup>.

VII. Pour dépasser de simples conjectures et atteindre une véritable certitude, il nous fallait chercher au loin des éléments de comparaison et des moyens de critique. Il ne s'agissait pas seulement de comparer les monuments aux livres, et de confronter les livres entre eux; la confrontation des monuments eux-mêmes devait servir de contrôle aux dépositions des écrivains, et pouvait seule compléter la preuve. Après avoir conversé avec les

opposition raisonnable. Certainement, la succession des Ciampini, par exemple, était interrompue en très-grande partie, et demeurait ouverte.

(1) Reléguées ainsi dans les notes, les citations peuvent être franchies sans rompre la suite du discours, et celui qui cherche un jugement tout fait n'aura qu'à passer outre. En même temps, les esprits moins empressés, et qui demandent des preuves avant de se rendre, trouveront ce qu'ils désirent. Ceux-là ne se plaindront pas si les pièces de conviction forment un dossier dont le dépouillement offre une lecture aride. Ils savent ce que disait un ancien :

« Qui nucleum esse volt, necesse est ut frangat nucleum. »

Pour les éditions des auteurs que nous indiquons chemin faisant, on nous a conseillé d'en donner la liste détaillée par ordre alphabétique. Cette espèce de catalogue est peut-être plus ambitieuse qu'utile, et serait d'ailleurs mieux placée, avec une table générale des matières, à la fin de toute la Monographie dont nous ne publions en ce moment que le premier volume. Toujours

lorsqu'un écrivain paraissait pour la première fois dans notre texte, nous avons désigné l'édition qui servait à nos recherches, et c'est ordinairement celle qui a le plus de réputation. Quand nous ne précisons pas jusqu'au chiffre de la page, c'est que nous manquons d'un exemplaire suffisamment autorisé, ou bien que divers exemplaires faisant preuve suffisante existent à peu près partout. Plus d'une fois, comme pour saint Jérôme, Prudence et saint Ambroise, il nous est arrivé de rencontrer trop tard une édition que nous aurions voulu pouvoir suivre dès nos premières pages. Elle ne doit être censée nous guider qu'à partir du lieu où nous l'indiquons positivement.

(2) Tit. Liv. *Hist.*, XLIII, 13. « Non sum nescius, ab eadem negligentia qua nihil deos portendere vulgo nunc credant, neque nuntiari admodum nulla prodigia in publicum, neque in annales referri. Ceterum et mihi vetustas res scribenti, nescio quo pacto antiquus fit animus; et quedam religio tenet, que illi prudentissimi viri publice suscipienda censuerint, ea pro dignis habere que in meos annales referam. » Peu importe le cas particulier qui fait ainsi parler Tite-Live, il s'agit du sentiment qui l'inspire.

auteurs ecclésiastiques pour recueillir leurs avis, après avoir lu les paroles des Pères de l'Église dans les vitraux, et animé ces immobiles peintures par le langage des docteurs, il restait à interroger les productions anciennes de l'art chrétien, pour saisir dans leurs combinaisons, toujours un peu différentes les unes des autres, l'étincelle commune qui avait fait jaillir leurs rayons. C'est un genre de confirmation plus convaincante qui frappe même les esprits peu cultivés, et détermine définitivement l'identité des vues entre les hommes que séparait le temps ou les lieux. Les textes seuls pourraient ne se soutenir réciproquement que par l'effet d'une combinaison artificielle qui, les rassemblant à grand-peine de cent lieux divers, masquerait la fiction du résultat sous la marqueterie spé cieuse du travail plus ou moins déguisé. L'analogie des peintures, employée comme unique moyen d'induction, n'éviterait pas toujours le soupçon d'arbitraire, et risquerait d'être attribuée à quelque tour de souplesse, où l'imagination ferait preuve de sagacité sans avancer l'histoire par des résultats certains. Rapprochés, ces deux ordres d'observation se donnent l'un à l'autre tout le complément désirable.

Mais la réalisation complète de cette alliance difficile eût entraîné des frais énormes d'érudition et d'art. Faute de la pouvoir soutenir constamment, nous ne l'avons employée avec largeur que pour une seule de nos verrières; et nous l'avons appliquée franchement à la première qui s'offrait dès le début. Là, textes, peintures des manuscrits ou des vitraux éloignés, quelque emprunt même à l'art des vieux émailleurs, explications et discussions développées, tout enfin semble prétendre à une extension démesurée. Mais nous avons bientôt fait rentrer dans son lit ce torrent qui se gonflait d'une façon en apparence si menaçante. Ce n'était rien autre chose qu'un *spécimen* de ce qu'auraient droit d'exiger, de ce que mériteraient du moins certains monuments longtemps inaperçus. Qu'on appelle cela, si l'on veut, tenter l'impossible; nous voulions l'avoir tenté, et montrer qu'il ne tenait pas à nous de l'atteindre. Que d'autres à la même volonté réunissent des soutiens extérieurs qui nous manquaient, et cet impossible se fera.

Après cette première preuve de bon vouloir, nous avons repris la voie du possible. Respectant même ceux qui voudraient dans la suite parcourir la même carrière, nous avons porté le peu de développements que nous nous permettions encore, sur les sujets où l'intervention d'une main ecclésiastique était à peu près nécessaire. Les vitraux à légendes n'ont reçu pour la plupart qu'une explication rapide et presque sommaire. Les compositions théologiques où se déployaient les grandes vues du symbolisme<sup>(1)</sup>, la *Nouvelle Alliance*, *l'Enfant prodigue*, le *Samaritain*, *Joseph*, *l'Apocalypse* ou *l'Église*, tels ont été les sujets favorisés, et encore d'une manière fort inégale. Nul amateur des vitraux ne pourra donc dire qu'on lui ait barré le chemin; il reste assurément beaucoup à faire encore.

(1) Nous avons bien sciemment écarté le mot *allégorisme*, qui pouvait paraître suggéré, sanctionné même d'avance dans le langage théologique. Cette sanction apparente n'eût été vraiment qu'un piège. L'allégorie, telle que l'entendent les interprètes de l'Écriture, n'est pas l'unique forme que prenne le mysticisme dans les faits que nous avons à expliquer; et ce nous eût été un plaisant projet que de prétendre intéresser les laïques d'aujourd'hui par l'exposé doctrinal de la *tropologie*, de l'*anagogie*, etc. Mais, en outre, l'emploi exégétique du mot *allégorie* n'étant assurément pas familier aux gens du monde, le sens littéraire de cette expression aurait inévitablement pris le dessus dans leurs esprits. Accoutumés à ne voir la réalité que d'un côté seulement dans l'allégorie poétique, ils n'auraient pas aisément rangé sous le même nom cette prophétie en action, où la figure et la réalité sont

également réelles l'une et l'autre; si bien que l'allégorisme (ou, comme on a dit, le figurisme) dans l'interprétation des livres saints, aurait passé pour un système de fiction édifiante, pour une pieuse rêverie des écrivains ecclésiastiques. Une seule face de ce que nous voulions montrer dans son ensemble, eût donc été indiquée, et non pas même sans danger de contre-sens. Nous avons fait choix d'un nom qui, dans sa signification un peu vague, pouvait bien manquer de précision, mais qui embrassait assez complètement les diverses voies par où l'homme réussit ou aspire soit à ennoblir le monde extérieur, en se faisant dire des choses immatérielles par les objets sensibles, soit à transfigurer un simple fait en y puisant à la fois l'aliment du cœur et celui de l'esprit. *Symbolisme* et *mysticisme* répondaient passablement à ce dessein; et nous ne cherchions rien de plus pour le moment.

VIII. Tout en nous proposant, comme premier et principal dessein, de rendre lisibles les plus vieilles verrières, et surtout celles que l'oubli du symbolisme chrétien avait le plus obscurcies, nous ne pouvions fermer les yeux sur l'habileté étonnante qui s'y manifeste. Comment se laisser absorber si profondément par l'étude ecclésiastique de leur signification, que de ne pas remarquer le savoir-faire de ces artistes ignorés? et comment le remarquer sans s'y arrêter avec affection? L'art moderne, dans le véritable sens de ce mot, l'art né au sein du christianisme s'offrait à nous à son moment et par son côté le plus solennel. A une époque où la sculpture d'ornementation développe une richesse d'invention, une hardiesse et une grâce presque décourageantes, la peinture sur verre la surpasse encore, s'il est possible, par le *foisonnement* de sa décoration large et féconde. Aussi, après avoir appelé à notre secours des planches accessoires consacrées à la *science* théologique des vitraux<sup>(1)</sup>, pour ainsi dire, nous n'avons pu nous abstenir d'en consacrer un bon nombre à *l'art* des peintres-verriers. Les procédés de fabrication, l'histoire technique, tout ce qui est simple forme enfin, sortait de notre plan; l'idée nous préoccupait seule. Mais la forme esthétique, par où l'idée du beau se fait jour et se produit aux regards, ce n'est pas du matériel tout pur; il était impossible de l'éliminer. Il s'agissait d'un art qui fut singulièrement glorieux à la France<sup>(2)</sup>, et nous le rencontrions dans un de ses plus riches vestiges. Car la vitrerie peinte de Bourges peut se placer hardiment à côté de tout ce qui subsiste encore en ce genre. Chartres seul est supérieur par le nombre, et Sens seul (qui n'a presque plus rien) l'emporte par la beauté de la forme. Il convenait donc de partir de là pour jeter les bases d'une collection qui servit à faire apprécier les ressources inépuisables de l'imagination des vieux artistes, fécondée, sans aucun doute, par des études puissantes.

Pour que cette extension de notre sujet n'empêchât pas le livre d'être accessible au grand nombre des lecteurs graves, nous avons voulu que le texte et les seuls vitraux de Bourges formassent un ensemble sans lacunes trop profondes. Ainsi les planches accessoires enrichissent et complètent vraiment l'ouvrage, sans toutefois être absolument indispensables. D'ailleurs, afin de décliner encore quelque peu le poids d'une exécution dispendieuse, sans que la reproduction perdît rien de la vérité la plus fidèle, celui-là même qui avait dessiné les modèles en présence des vitraux, a voulu diriger assidûment l'exécution de la partie graphique, et s'est imposé d'en tracer de sa propre main une partie sur la pierre et sur le cuivre<sup>(3)</sup>. Le public nous a tenu compte de ces efforts : trois cents exemplaires déjà répandus au loin en ce moment, et les distinctions honorables qui sont venues nous trouver dans notre solitude presque agreste, montrent qu'il serait absolument permis d'aspirer à un accueil favorable, sans l'acheter par des sollicitations humiliantes et assidues. Notre siècle n'exige donc pas si impérieusement ces prostrations profondes et innombrables, qui menacent de devenir une convenance du premier ordre, une quasi-nécessité. Il consentirait, sans doute, si on ne le gâtait en cherchant sa bienveillance dans les

(1) Ce sont là celles que nous avons nommées *Études*, tandis que les autres planches accessoires forment des séries distinctes, intitulées *grisailles*, *mosaïques*, etc. Mais nous avons nommé *exemplaires d'études* ceux qui renferment la totalité de ces divers groupes, ajoutés comme complément aux planches des vitraux de Bourges.

(2) Theophil. . . *Diversar. art. sched.*, Præfat. (éd. C. de L'Escalopier, p. 8, 9). « Illic invenies. . . . quidquid in fenestrarum pretiosa varietate diligit Francia, etc. » Ibid., libr. II, cap. 12 (p. 91).

« Franci in hoc opere (*colorum vitri*) peritissimi. . . » Cs. ibid. not., p. 294, 295.

(3) Le reste est dû principalement à M. F. Giniez, jeune architecte sorti de l'École des beaux-arts, en qui l'étude de l'antique n'avait pas émoussé, comme il arrive trop souvent, le tact de tout autre beau. Sans répudier cette noble forme que nous a laissée la Grèce, il a su bientôt former son goût et sa main à cet art du moyen âge que les enseignements académiques semblent ne pas compter parmi les beaux-arts.

abaissements, à ce que l'on se fit valoir uniquement par ses œuvres; et alors, moins préoccupé d'organiser le succès, on pourrait donner plus de soins à le mériter. Le Pouvoir ne nous a guère assistés; aussi l'avions-nous peu fatigué de nos requêtes, tout en nous prêtant aux démarches nécessaires pour n'être pas ignorés. Il serait injuste cependant de laisser croire que M. le ministre de l'instruction publique ait refusé toute espèce d'encouragement à cette œuvre : il a bien voulu nous promettre la *Monographie de la cathédrale de Chartres*, et déjà nous avons reçu la première livraison.

IX. Parvenus donc, Dieu aidant, au terme de ce premier trajet, nous ferons halte, au moins pour quelque temps, afin d'attendre une saison plus propice, sans trop présumer de la Providence. Voici ce que nous voulions faire, afin d'achever cette monographie de la cathédrale de Bourges; et nous persistons à le vouloir, en sorte qu'il ne tiendra pas à nous qu'elle ne s'achève. Il y aurait d'abord à continuer la revue des vitraux placés dans la même église par les quatre siècles suivants. Au *xiv<sup>e</sup>*, on peut constater, sinon un progrès, du moins un mouvement remarquable de l'art dans les grandes roses de Philippe le Bel, mais surtout dans les charmantes verrières du duc Jean de Berry et de ses serviteurs. Ces dernières offriraient de beaux fragments des travaux exécutés pour la Sainte-Chapelle de Bourges. Leur style élevé est tout à fait en harmonie avec les belles miniatures de cette école si gracieuse que M. le comte de Bastard a fait connaître. Au *xv<sup>e</sup>* siècle, ce seraient de nobles souvenirs du puissant et malheureux Jacques Cœur, fils d'un pelletier de Bourges. Au *xvi<sup>e</sup>*, nous aurions des œuvres de Lescuyer, qui avait pu vivre à Rome avec les élèves de Raphaël; et le *xvii<sup>e</sup>* occupe encore dans notre basilique un rang si distingué, que plusieurs vitraux de cette époque passent pour avoir été travaillés d'après les cartons d'Eustache Lesueur.

L'architecture est digne d'occuper une large place. Presque tout y respire la noblesse du beau style ogival primitif, qui marque en France le grand règne de Philippe-Auguste. Plusieurs singularités relèvent encore le prix de cet ensemble si harmonieux : quelques accessoires romans, des travaux curieux du *xiv<sup>e</sup>* siècle, l'absence de transepts, une chapelle inférieure qui fait, pour ainsi dire, partie des fondements de la basilique, et dont les formes ont un aspect étrange qui ne se retrouve presque plus ailleurs; enfin, des espèces de cryptes depuis longtemps dérobées à la lumière, et dont l'exploration, si le gouvernement y aidait, pourrait faire découvrir des restes de l'art chrétien à l'époque romaine.

Outre la sculpture d'ornementation qui sert si bien les architectes du moyen âge, la statuaire offrirait de nombreux modèles à l'artiste, et à l'iconologie bien des sujets de recherches utiles. Deux portails latéraux du *xii<sup>e</sup>* siècle rappellent ceux d'Angers, de Poitiers, du Mans, d'Autun et de Saint-Denis. Cinq autres, à la façade principale, réclament une étude d'autant plus minutieuse, que des restaurations récentes sont venues aggraver la tâche de l'antiquaire.

Voilà en quelques lignes le sujet de bien des pages ajournées. S'il ne devait point nous être donné de les publier plus tard, sache du moins celui qui verrait un jour ce travail interrompu, que nous n'avons point reculé par lassitude, mais par impossibilité de passer outre.

Mai 1844.

## ERRATA.

Bien que ce soit une assez douce consolation pour un auteur, que de rejeter les fautes de son livre sur les accidents de l'exécution typographique, je ne puis pas toujours revendiquer cette excuse pour les erreurs que je vais signaler. Il en est réellement qui m'appartiennent en propre. Je les répare ici de mon mieux, en même temps que les autres, sans être bien sûr de les réparer toutes.

- Page 2, ligne 6, au lieu de preuves, lisez exemples.*  
*Ibid., ligne 11, — Sommerard, lisez du Sommerard.*  
*P. 14, n° 11, ligne 6, toute cette ligne doit être lue ainsi : accroupi et plaintif; le troisième, à la crinière épaisse, doit être le père, et l'on voit qu'il pousse. . .*  
*P. 15, note 2, ligne 4, au lieu de Bed. ed. princeps, lisez : Opp. Bed. Venerab.*  
*Ibid., note 4, dernière ligne. Je n'avais pas remarqué que le savant cardinal Mai (Nov. Collect. . ., t. vi, xxix) regarde comme très-douteuse l'authenticité du texte publié par Bur. del Signore.*  
*P. 22, ligne 13, au lieu de siècles, lisez siècles.*  
*P. 23, note 4, ligne 1, au lieu de Athanas., lisez Pseudo-Athanas.*  
*P. 33, notes, 1<sup>re</sup> colonne, ligne 10, après ille, ajoutez tibi.*  
*P. 36, notes, — , ligne 8, au lieu de verbo, lisez verbi.*  
*P. 40, note 2, ligne 5, au lieu de frère, de, lisez frère de.*  
*P. 41, note 2, ligne 5, — Froben, lisez Basil. 1575.*  
*P. 50, notes, 1<sup>re</sup> colonne, ligne 23, au lieu de egreditur, lisez egressus.*  
*P. 54, n° 34, ligne 5, au lieu de le soldat, lisez l'homme.*  
*P. 62, note 2, ligne 6, — rostrarum, — nostrarum.*  
*P. 63, ligne 11, — eixgeait, — exigeait.*  
*P. 66, note 1, ligne 14, — viam, peut-être faudrait-il lire vim.*  
*P. 98, note 1, ligne 2, — hieroglyphia, lisez hieroglyphica.*  
*P. 134, note 3, ligne 12, — 235, — 227.*  
*P. 170, — , dernière ligne, — (n° 92. . . , — n° 91 (p. 159, 161.)*
- P. 172, note 2, ligne 7, au lieu de cunctipotens, lisez cunctiparens.*  
*P. 178, ligne 8, — contemporain, — compatriote.*  
*P. 187, note 4, ligne 18, — finem, — fidem.*  
*P. 189, note 1, ligne 1, — 57), — 57 (. . .*  
*P. 196, épigraphe de l'article second, au lieu de Châlons-sur-Saône, lisez Châlons-sur-Marne.*  
*P. 201, notes, 1<sup>re</sup> colonne, 5<sup>e</sup> strophe, au lieu de sermo, lisez Sermo.*  
*P. 218, note 2, ligne antépénultième, — et XX, — XX et VIII.*  
*P. 226, note 6, ligne 4, au lieu de τῶν, peut-être faudrait-il lire τῶν (γενεῶν).*  
*P. 229, ligne 4, au lieu de confiés, lisez confiées.*  
*Ibid., note 5, ligne 1, — Surculus, Isai., lisez Surculus; Isai.*  
*P. 231, notes, 2<sup>e</sup> colonne, ligne 4, au lieu de réticenses, lisez réticences.*  
*P. 237, note 4, strophe 7, au lieu de inferna, lisez inferni.*  
*P. 245, notes, 2<sup>e</sup> colonne, ligne 2, au lieu de pas, lisez par.*  
*P. 250, Appendice, vers 8, — αντι, — αν τις.*  
*Ibid., — vers 39, — ἀκουζης, lisez ἀκουμαστος.*  
*Ibid., — vers 102, — λαλαξα, peut-être faudrait-il lire λαλας, αν, ou λαλαστος.*  
*P. 264, Appendice, 2<sup>e</sup> colonne, au lieu de Λύζης, lisez Λύζης.*  
*P. 276, note 1, au lieu de n. 6, lisez note 6.*

## HAUTE-NEEF.

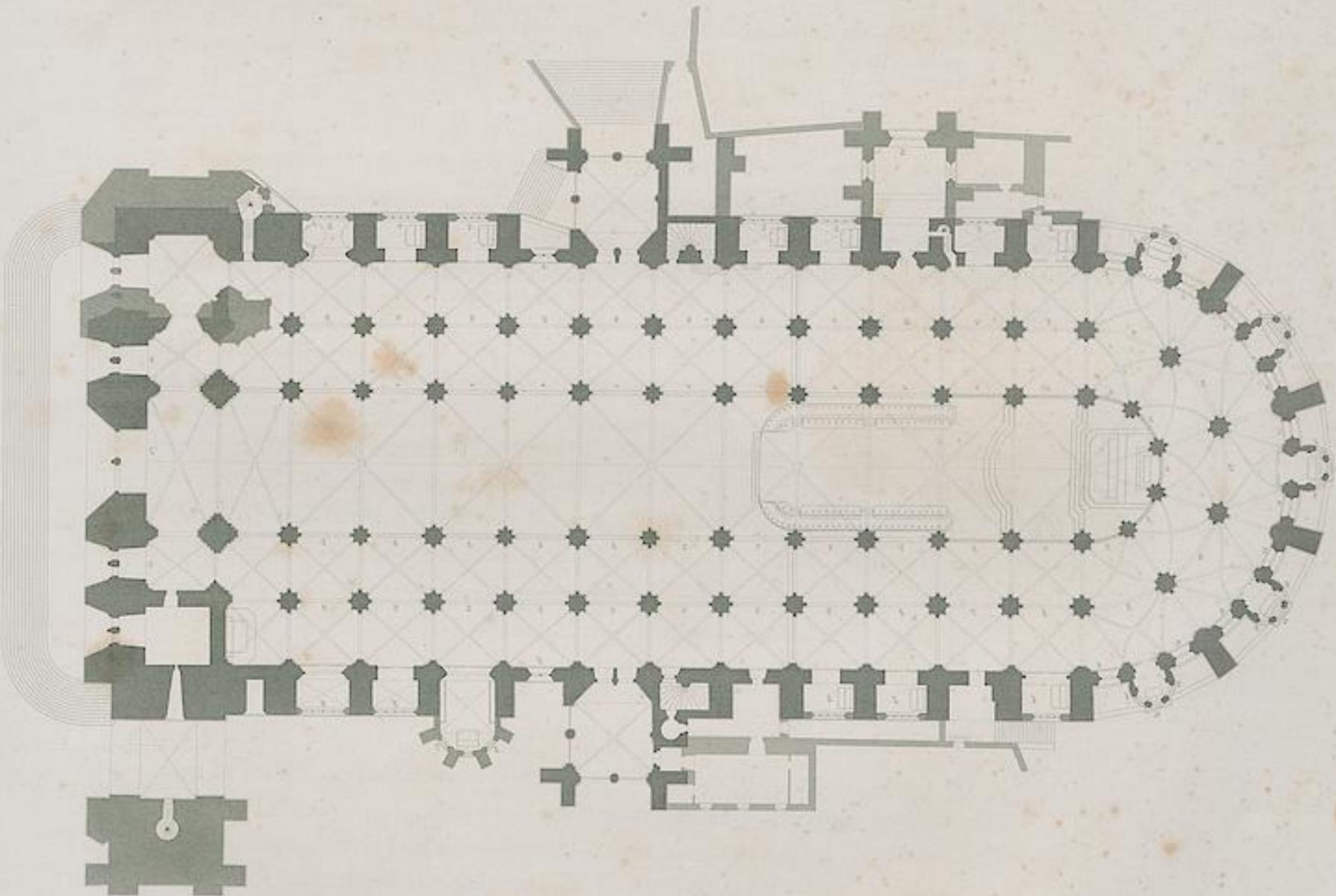
1—6. Grisailles. Dans les fenestres de la haute-neef et de la nef intermédiaire, compris entre le grand portail et le chœur (1—6, 22—27, 29—35, 51—58, 59 et 67), se trouvent dispersées les grisailles A, B, C, et celles des planches XXVI, XXXIII.

Les roses historiées de la planche XXVIII entourant les grisailles de la haute-neef.

7. Moïse, Zacharias, Melchior, pl. XX.
  8. Sophonis, Amos, Simon, pl. XXI.
  9. Moïse, Jonas, Adèle, pl. 62.
  10. Aggès, Jébel, Ozer, pl. XXII.
  11. Daniel, Eséchiel, Jérémie, pl. 62.
  12. Ysaïas, Moïse, pl. XXIII.
  13. David rex, s. Johannes, pl. 62.
  14. S<sup>e</sup> Maria, s<sup>e</sup> Stephanus, pl. XXIV.
  15. S. Petrus, s. Paulus, pl. XXIII.
  16. S. Andreas, s. Johannes, pl. XXVIII.
  17. S. Thomas, s. Philippus, s. Jacobus (Maj.), pl. XXV.
  18. S. Bartholomæus, s. Matthæus, s. Simon, pl. 62.
  19. S. Jacobus (Min.), s. Barnabas, etc., pl. XXVI.
  20. S. Lucas, s. Matthæus, etc., pl. 62.
  21. S. Cyprianus, s. Silvas, etc., pl. XXVIII.
  - 22—27. Grisailles. Voyez la note en tête de cette légende.
- Les roses. Rencontre des planches XXIX et XXX entourant les lancettes gemées de l'abside, et les roses à mosaïques (*mosaïques*) appartenant au reste des fenestres de la série des prophètes et des apôtres.

## NEEF INTERMÉDIAIRE.

28. Vitraux postérieurs au XIII<sup>e</sup> siècle.
- 29—35. Grisailles. Voyez la note en tête de cette légende.
- 36—40. Petites lancettes de la planche XXVIII (Archevêques). Les autres ont perdu leurs vitraux peints.
41. S. Sulpicius, etc., pl. XXVIII.
42. S. Ursinus, etc., pl. XXII.



43. Jesus-Christ juge, etc., pl. XIX.
44. S. Wilhelmus, etc., pl. XXII.
- 45—50. Lancettes aujourd'hui privées de leurs vitraux peints.
- 51—57. Grisailles. Voyez la note en tête de cette légende.

## BASSE-NEEF.

- 58—66. Vitraux postérieurs au XIII<sup>e</sup> siècle.
  67. Le mauvais Riche, pl. IX.
  68. La Justice, pl. XI.
  69. S. Nicolas, pl. XIII.
  70. S<sup>e</sup> Madeleine, pl. XI.
  71. Invention des reliques de s. Etienne, pl. VIII.
  72. Le bon Samaritain, pl. VI.
  73. S. Denis, pl. XII.
  74. S. Pierre, pl. XIII.
  75. S. Martin, pl. XII.
  76. L'Enfant prodigue, pl. IV.
  77. La Nouvelle Alliance, pl. I.
  - 78—80. Vitraux postérieurs au XIII<sup>e</sup> siècle.
- La verrière de s<sup>e</sup> Genevieve (pl. XVII), dont les restes sont placés aujourd'hui sous celle de s. Denis (n<sup>o</sup> 73) appartenait probablement à l'une des lancettes de l'abside.
81. Le Jugement dernier, pl. III.
  82. L'Apocalypse, pl. VII.
  83. S. Laurent, pl. XIV.
  84. S. Etienne, pl. XVI.
  85. S. Vincent, pl. XIV.
  86. La Passion, pl. V.
  87. S. Thomas, pl. II.
  88. S. Jacques le Majeur, pl. XV.
  89. S. Jean-Baptiste, pl. XVI.
  90. S. Jean l'Évangéliste, pl. XV.
  91. Joseph, pl. X.
  - 92—99. Vitraux postérieurs au XIII<sup>e</sup> siècle.



# VITRAUX PEINTS

DE LA

## CATHÉDRALE DE BOURGES.

### VERRIÈRES DU XIII<sup>e</sup> SIÈCLE.

#### CHAPITRE PREMIER.

##### PLANCHE PREMIÈRE.

La majestueuse composition que nous plaçons en tête de ce recueil méritait ce rang à plus d'un titre. Et, bien qu'en le lui assignant nous n'ayons point consulté les calculs d'un artifice laborieusement prémédité, il sera facile d'apercevoir que l'on pouvait débiter par quelque chose de moins heureux. Aussi n'accorderons-nous pas à chacun des vitraux que nous devons passer en revue, tout le développement que celui-ci nous a paru exiger. Ce serait trop de bonheur que d'avoir à interpréter toute une suite de sujets aussi grandioses, mais nous n'avons pas si avantageusement rencontré; et il est douteux que, dans une monographie locale, pareille rencontre se puisse jamais faire. La mesure du texte que réclamait cette première page ne saurait donc être appliquée à toutes les autres; mais ce qui pourrait ailleurs être taxé de surabondance ne le sera sûrement point cette fois. Il s'agissait de faire ressortir un des plus vastes ensembles d'idées qu'ait réalisés la peinture sur verre, et, dans cet enchaînement de faits en apparence dissemblables, le complet développement d'un cycle démembré souvent au moyen âge. C'est ce qui nous a fait diviser cette fois notre tâche en trois parts, afin que chaque chose y pût être mise dans tout son jour. Nous donnerons d'abord une simple exposition des formes, avec leur interprétation la plus élémentaire, qui est celle du sens historique; et cette première portion du travail une fois accomplie, une seconde division n'aura plus guère à montrer que le sens mystique de chaque scène, dans son rapport avec les autres. Après quoi, il nous restera encore à résumer ces détails, en nous élevant au point de vue où ils se concentrent et se fondent en une imposante unité.

#### ARTICLE PREMIER. — DESCRIPTION.

1. Quiconque aura observé avec quelque attention l'étonnante série de verrières que réunit la cathédrale de Chartres, reconnaîtra aisément dans le vitrail par lequel nous débutons, le même fonds d'idées que développe à sa manière une des fenêtres de cette basilique dans le bas côté nord de la nef. Là, une énorme brèche, aujourd'hui occupée par du verre blanc (1), atteste la malencontreuse

(1) Je demandais à un ouvrier assez au fait des souvenirs locaux, si cet accident était d'ancienne date. — Monsieur, il y a quelque vingt ans. — Mais a-t-on pris soin de recueillir les débris? — Certainement. Cela a servi à réparer ce qui manquait dans d'autres fenêtres (!).

Il faut espérer qu'aujourd'hui, le cas échéant, ni là ni ailleurs

l'esprit de conservation ne serait plus entendu de cette triste manière. Cependant, qui sait? Ce qu'il y a de plus assuré, c'est qu'on obtenait par là deux résultats bien nets: gâter les vitraux existants et les rendre peut-être inintelligibles; mais surtout écarter, par la dispersion des fragments, tout espoir de restitution pour les médaillons brisés.

chute d'un cheneau qui a brisé six médaillons, pour le moins, en se précipitant des galeries supérieures. Et peut-être ce vitrage ainsi dégarni ne paraît-il plus guère à certains curieux mériter l'attention. Il la mérite toutefois, même dans sa mauvaise fortune actuelle, et me semble prouver pour sa part que les cartons de Bourges ont été conçus dans un genre plus sévère et beaucoup plus grandiose que ceux de Chartres. On en verra d'autres preuves, et ce vitrail particulièrement fournira plusieurs preuves de cette supériorité.

Un autre monument encore, mais incomplet aussi, a été dicté par la même conception; et celui-là du moins est plus aisé à étudier, grâce à M. du Sommerard, qui l'a publié dans son curieux album des *Arts au moyen âge* (pl. 11). C'est un pied de croix formant une sorte de colonne revêtue de scènes exécutées en émail. On ne dit point si le musée de Saint-Omer où est déposé aujourd'hui l'original, possède le haut de cette croix dont l'album de M. Sommerard nous fait connaître le pied. Au cas où quelque autre partie aurait été conservée, peut-être compléterait-elle l'ensemble exposé par la verrière de Bourges. Quoi qu'il en soit, la publication de ces émaux nous permettra de les comparer quelquefois aux tableaux dont nous avons à rendre compte.

#### § I<sup>er</sup>. GRAND MÉDAILLON INFÉRIEUR.

2. Dès le premier coup d'œil, on peut distinguer, par l'effet même des bandes de fer qui forment le *squelette* du vitrail, un grand partage de tout l'ensemble en cinq groupes de tableaux. Les trois groupes entre tête et pied, se présentent tout d'abord comme ayant un caractère particulier de gravité : outre que ce sont les masses les plus saillantes par la grandeur des formes, chacun d'eux a pour centre une figure de Jésus-Christ. C'est donc là comme le corps de la composition, les trois actes du drame. La zone inférieure forme une sorte de *prologue* : elle est là ce qu'est la *page de présentation* dans les manuscrits à miniatures; et l'on soupçonne aisément d'avance que l'*épilogue* se trouve dans le tableau du sommet.

Pour suivre une marche assez ordinaire aux vitraux, et évidemment adoptée dans celui-ci, nous commencerons par la partie inférieure. Les trois petits médaillons qui se présentent d'abord sur une même ligne horizontale sont sans contredit une *signature*, indiquant que cette verrière a été donnée par la corporation des bouchers; à Chartres, celle dont nous avons parlé annonce, par deux de ses trois signatures, les maréchaux et les forgerons; mais nous laisserons communément cette partie en décrivant et en expliquant chaque planche. La réunion de toutes ces professions traitées ensemble occupera une place à part; et nous épargnera de la sorte à chaque chapitre, l'admission de sujets trop étrangers.

Dans le grand médaillon d'en bas, le tableau central nous montre *Jésus-Christ marchant au Calvaire*. Dépouillé, comme on le représente sur la croix même (1), il est placé entre les femmes de Jérusalem et Simon le Cyrénéen, qui paraît se mettre en devoir de prendre sur lui l'instrument du supplice. L'attitude des femmes qui suivent Notre-Seigneur annonce la compassion et le désir de soulager ses souffrances. Une d'entre elles porte les mains sur la croix comme pour en alléger le fardeau. L'inscription *NOLITE FLERE SUPER ME*, empruntée au texte de l'Évangile, et tout le reste de la scène annonce qu'on y a voulu réunir deux circonstances de la marche au Calvaire. Ce sont celles qu'expriment les versets 26, 27 et 28 du chapitre XXIII de saint Luc (2).

« Comme on le menait à la mort, on se saisit d'un homme de Cyrène nommé Simon, qui revenait de sa maison des champs, et on lui fit porter la croix après Jésus.

« Or, une grande foule le suivait; et parmi cette troupe, des femmes qui pleuraient son sort et témoignaient hautement leur douleur.

« Mais Jésus se tournant vers elles, dit : Filles de Jérusalem, ne pleurez point sur moi, mais sur vous-mêmes plutôt et sur vos enfants. »

Cette fois, comme d'ordinaire dans les autres tableaux, nous ne ferons mention ni des couleurs ni des costumes, ni du *faire* artistique, ni des menus détails où il y a lieu de soupçonner une inten-

(1) Sur ce fait d'iconologie qui peut nous paraître singulier actuellement, voyez Gretser, *de sancta Cruce*, lib. I, cap. 16.

(2) « Et quum ducerent eum, apprehenderunt Simonem quemdam Cyrenensem, venientem de villa : et imposuerunt illi cru-

cem portare post Jesum. Sequebatur autem illum multa turba populî, et mulierum que plangebant et lamentabantur eum. Conversus autem ad illas Jesus dixit : Filie Jerusalem, nolite flere super me, sed super vos ipsas flete, et super filios vestros. »

tion de symbolisme. Ces matières seront communément réservées toutes ensemble pour une revue spéciale, que nous placerons à la suite du volume.

COMPARTIMENT INFÉRIEUR A GAUCHE. — ISAAC MARCHANT AU SACRIFICE.

3. Il suffira d'emprunter le récit de la Genèse (1) : « Dieu mit à l'épreuve la fidélité d'Abraham, et lui dit : «... Prends Isaac, ton fils unique, ton fils de prédilection, et va en la terre de la vision; là tu me l'offriras en holocauste sur une montagne que je t'indiquerai.

« Abraham donc, se levant avant le jour, prépara son âne; puis emmenant deux jeunes serviteurs et son fils Isaac, il coupa le bois pour l'holocauste, et se rendit vers le lieu qu'avait désigné le Seigneur.

« Et le troisième jour, comme il portait ses regards au loin, il aperçut l'endroit.

« Et il dit à ses serviteurs : Attendez ici avec l'âne. Moi et mon fils nous hâterons le pas pour nous rendre là; et après avoir adoré, nous reviendrons à vous.

« Alors, prenant le bois pour l'holocauste, il en chargea son fils Isaac; pour lui, il portait en ses mains le feu et le glaive. Or, tandis qu'ils marchaient ainsi tous deux, Isaac dit à son père : Mon père! Et celui-ci répondit : Eh bien, mon fils? Voici, dit Isaac, le feu et le bois; mais la victime, où est-elle?

« Abraham dit : Dieu se trouvera une victime pour l'holocauste, mon fils. Et cependant ils avançaient ensemble.»

On reconnaît aisément que les derniers traits de cette narration ont été choisis par le peintre verrier. Il saisit l'instant où, quittant les serviteurs, et chargé lui-même du bois de l'holocauste, Isaac interroge son père. Dans les émaux de Saint-Bertin, Isaac est seul; peut-être uniquement à cause du peu d'espace, car le geste qu'il fait de la droite, ainsi que le mouvement de sa tête, permettent de croire qu'on suppose Abraham présent, et que le choix du moment est le même. A moins qu'Isaac n'y soit censé montrer le Crucifix, pour reporter l'esprit du spectateur à la réalité qui n'était que figurée en lui. Ici, et à Chartres, le bois que porte Isaac forme une croix bien distincte. A Saint-Bertin, au contraire, c'était un faisceau appuyé sans effort contre la poitrine, en même temps que sur l'épaule gauche, et porté d'une seule main. L'absence de ce trait de symbolisme est d'autant plus remarquable, que là, d'après l'inscription *YSAAC LIGNA*, c'était ce point qu'on paraissait vouloir mettre en évidence.

Dans les trois représentations Isaac semble à peine adolescent, contrairement à l'opinion qui place ce fait vers la vingt-cinquième année (2) de sa vie, ou même plus tard encore.

Abraham, à Chartres comme ici, porte le glaive de la main droite, et le feu de la gauche. Du reste, les attitudes des deux personnages sont presque exactement les mêmes dans l'une et l'autre verrière. Mais à Chartres la flamme s'élève d'une espèce de patère, et ici elle paraît sortir d'une corne. Ce motif a-t-il été suggéré par quelque usage du moyen âge, ou par une interprétation bizarre de l'expression de Plaute qui loge *Vulcain dans une corne* (3)? ou bien, sans tant de recherche, serait-ce pure-

(1) Gen. XXII, 1-8. - Tentavit Deus Abraham, et dixit ad eum : Abraham! Abraham! At ille respondit : Adsum. Ait illi : Tolle filium tuum unigenitum quem diligis, Isaac, et vade in terram visionis; atque ibi offeres eum in holocaustum super unum montium quem monstravero tibi. Igitur Abraham de nocte consurgens, stravit asinum suum; ducens secum duos juvenes, et Isaac filium suum. Quumque concidisset ligna in holocaustum, abiit ad locum quem praeceperat ei Deus. Die autem tertio, elevatis oculis, vidit locum procul. Dixitque ad pueros suos : Expectate hic cum asino; ego et puer illic usque properantes, postquam adoraverimus revertemur ad vos. Tulit quoque ligna holocausti, et imposuit super Isaac filium suum; ipse vero portabat in manibus ignem et gladium. Quumque duo pergerent simul, dixit Isaac patri suo : Pater mi. At ille respondit : Quid vis, fili? Ecce, inquit, ignis et ligna; ubi est victima holocausti? Dixit autem Abraham : Deus providebit sibi victimam holocausti, fili mi. Pergebant ergo pariter.

(2) Josèphe (*Antiquitat. Judaic.*, lib. I, cap. 13, ed. Oberthur, t. I, p. 74) lui donne vingt-cinq ans, sans exprimer le moindre

doute. D'autres docteurs juifs prétendent qu'il ne dépassait pas sa douzième année, ou tout au plus la quinzième, comme le rapportent Denys le Chartreux, Pererius et Van den Steen. Mais ce dernier a mal choisi son moyen de réfutation, quand il dit qu'un jeune homme de quinze ans n'aurait pu transporter durant trois jours tout le bois nécessaire à un semblable holocauste. La plus légère attention au texte suffisait pour montrer qu'Isaac eut à remplir cet office uniquement pendant une partie quelconque du troisième jour.

La seule chose que nous prétendions dans cette polémique est de faire observer que les monuments dont nous parlons se prononcent pour l'enfance d'Isaac à cette époque. On voit que leurs auteurs supposaient un tout autre calcul que ceux de Josèphe et des Tables (*Chronicon*) d'Alexandrie. Cf. *Chronicon paschale*, Paris, 1688, p. 54. — Simson, *Chronicon catholicum*, ed. Wesseling, Leyde, 1729, p. 98. — Torrielli, *Annales sacri*, Lucques, 1756, t. I, p. 386.

(3) Plaut. *Amphitruon.* I, 1, v. 185.

« Quo ambulas tu qui Vulcanum in cornu conclusum geris? »

ment et simplement l'extrémité d'une torche? C'est ce que je ne saurais affirmer. L'inscription est PATER ABRAHAM.

VIS-A-VIS LA SCÈNE PRÉCÉDENTE. — ISAAC SUR L'AUTEL (1).

4. « Ils arrivèrent au lieu que Dieu avait montré : là, Abraham éleva un autel et dressa le bûcher : puis ayant lié son fils Isaac, il le plaça sur le bois qui recouvrait l'autel.

« Et étendant la main, il saisit le glaive pour immoler son fils.

« Alors l'ange du Seigneur criant du ciel, dit : Abraham! Abraham! Et il répondit : Me voici.

« L'ange dit : Ne lève point la main sur Isaac, et ne lui fais aucun mal; j'ai reconnu que tu crains Dieu, puisque pour moi tu n'as point épargné ton fils unique.

« Abraham éleva les yeux et aperçut derrière lui un bélier arrêté par ses cornes entre les broussailles; et le prenant, il l'offrit en holocauste à la place de son fils.»

A Bourges, où plusieurs détails, qui ne manquent pas de finesse, annoncent une conception attentive et délicate dans les accessoires, en même temps que sobre et sévère dans le plan; ç'a été une touchante pensée que de représenter le jeune Isaac renversé en arrière, les yeux sans bandeau, et rencontrant par conséquent les regards de son père. Tandis qu'à Chartres, ce me semble, l'enfant est comme prosterné la face contre l'autel. C'est ainsi que dans le tableau représenté au-dessus de celui-ci, l'agneau égorgé semble lécher le visage de celui qui le perce. Certes, le sentiment que respire une pareille mise en scène dans le sacrifice d'Isaac, en dit plus que les discours prêtés aux deux personnages par Josèphe (2) en cette circonstance.

Le glaive du père est levé; et l'intervention de Dieu suspend le coup. Derrière le patriarche, se voit le bélier, dont les cornes s'appuient contre les branches d'un arbuste (3). Sous ses pieds se lisent les mots ABRAHAM et YSA(AC).

AU-DESSUS DE LA SCÈNE PRÉCÉDENTE. — L'AGNEAU PASCAL IMMOLÉ,  
ET LES PORTES MARQUÉES DE SON SANG (4).

5. « Le Seigneur dit à Moïse et à son frère, dans l'Égypte :... Avertissez tous les enfants d'Israël, et dites-leur : « Qu'au dixième jour de ce mois, tout chef de famille prenne un agneau pour ceux de sa maison..... L'agneau sera sans tache..... et au quatorzième jour de ce mois, tout ce qu'il y a d'Israélites l'immolera vers l'entrée de la nuit. On prendra de son sang, et l'on en marquera les deux poteaux et le haut des portes dans chaque maison où il doit être mangé.... Or, durant cette nuit, je passerai par la terre d'Égypte, et j'y frapperai tous les premiers-nés, depuis l'homme jusqu'à l'animal; et tout ce que l'Égypte honore, j'en ferai justice, moi le Seigneur. Mais le sang vous fera

On s'accorde à voir tout uniment une lanterne, sous cette désignation employée par le poète comique.

Quant à une allusion archéologique au *cratère* mystique des *cerophores*, dans les pompes sacrées de la Grèce; je n'imagine pas qu'il en puisse être question, pour le peintre verrier de Bourges. — Cf. Schneider, *Animadversiones in Nicandri Alexipharmaca*, v. 217; — Du reste, nous pourrions revenir sur cet objet.

(1) Gen. l. c., v. 9-13. « Et venerunt ad locum quem ostenderat Deus; in quo edificavit altare, et desuper ligna composuit. Quumque alligasset Isaac filium suum, posuit eum in altare super struem lignorum; extenditque manum, et arripuit gladium ut immolaret filium suum. Et ecce angelus Domini de caelo clamavit, dicens : Abraham! Abraham! Qui respondit : Adsum. Dixitque ei : Non extendas manum tuam super puerum, neque facias illi quidquam; nunc cognovi quod times Deum, et non pepercisti unigenito filio tuo propter me. Levavit Abraham oculos suos, viditque post tergum arietem inter vepres harentem cornibus; quem assumens obtulit holocaustum pro filio.»

(2) Joseph. *Antiquit. jud.*, l. c. Du reste, la pose qu'a choisie notre artiste est à peu près celle qu'indiquent saint Ephrem (*de Abraham*, ed. Assemani, P. Gr. lat., t. II, p. 317), et saint Grégoire de Nysse (*de Deitate Filii et Spiritus sancti*). Sur le silence

d'Isaac en ce moment, Cf. S<sup>t</sup> Augustini OPP., t. V, *Appendix*, p. 191, n<sup>o</sup> 7.

(3) Les plombs qui encadrent le feuillage de l'arbrisseau et la tête du bélier rapprochent ces deux objets dans la peinture, plus que la copie ne semblerait l'indiquer.

(4) Exod. XII, 1-14. « Dixitque Dominus ad Moysen et Aaron in terra Ægypti... Loquimini ad universum coetum filiorum Israel, et dicite eis : Decima die mensis hujus tollat unusquisque agnum per familias et domos suas.... Et servabitis eum usque ad quartadecimam diem mensis hujus; immolabitque eum universa multitudo filiorum Israel ad vesperam. Et sument de sanguine ejus, ac ponent super utrumque postem, et in superliminaribus domorum in quibus comedent illum. Et edent carnes nocte illa.... Sic autem comedetis illum : renes vestros accingetis, et calcamenta habebitis in pedibus, tenentes baculos in manibus, et comedetis festinanter; est enim Phase (id est, transitus) Domini. Et transibo per terram Ægypti nocte illa, percutiamque omne primogenitum in terra Ægypti ab homine usque ad pecus, et in cunctis diis Ægypti faciam judicia, ego Dominus. Erit autem sanguis vobis in signum in aedibus in quibus eritis. Et videbo sanguinem, et transibo vos; nec erit in vobis plaga disperdens quando percussero terram Ægypti, etc.»

« distinguer dans les maisons que vous habiterez. En le voyant, je vous laisserai sur mon passage, et le coup de la mort ne vous atteindra point quand je frapperai l'Égypte. Pour vous, consacrez le souvenir de ce jour, et faites-en à jamais pour la postérité une solennité du Seigneur. »

A Chartres, les situations respectives de ce tableau et du précédent, ainsi que leur composition, sont à peu près les mêmes qu'ici. La scène de l'agneau pascal y réunit également deux faits : l'agneau immolé, et la porte marquée de son sang. La croix de Saint-Bertin y ajoute une troisième circonstance : celle des Israélites dans l'attitude d'un départ. Ils sont là, debout et le bâton à la main, se préparant à manger la *pâque*, comme des voyageurs qui se hâtent, selon l'ordre intimé à Moïse (1). Et pour faire ressortir ces trois représentations, chacune d'elles est distinguée par une inscription. Au-dessus de l'agneau égorgé : MACTATIO AGNI; près des Hébreux, sur une ligne verticale à la manière byzantine : HOC EST PASCHAE; au-dessus de la maison : SIGNUM TAU (sic).

Ici l'unique inscription porte : SCRIBE THAU; paroles empruntées à un autre endroit de l'Écriture sainte, où Ézéchiel nous montre un envoyé de Dieu marquant de la lettre *thau* le front des vrais fidèles que veut épargner le Seigneur dans l'accomplissement de ses vengeances (2). Rien, ni dans l'Écriture, ni dans la tradition, n'établit clairement que la marque tracée sur les portes des Hébreux, avant le passage de l'ange exterminateur, dût avoir la forme d'un T. Toutefois, si l'on voulait que ce fût un *thau*, on trouverait à peu près celui de l'alphabet hébreu proprement dit (3), en supposant que les deux montants de la porte et la traverse supérieure aient dû être frottés du sang de l'agneau dans toute leur longueur. Mais ici, quoi qu'il en soit du fondement de cette opinion, il faut supposer l'emploi de l'alphabet samaritain, où le *thau* correspond beaucoup plus à la forme de croix telle qu'on la retrouve dans le T des Grecs et des Latins (3).

L'agneau est égorgé près de la porte, dans les trois monuments que nous avons comparés jusqu'ici. Cette idée semble avoir été dictée aux artistes par les expressions qu'emploie Moïse, en répétant aux Hébreux les ordres du Seigneur (4). On pourrait penser aussi avec quelque droit qu'ils traçaient leurs cartons sous l'influence des écrits de saint Augustin, lequel développe les paroles de Moïse (5). Toutefois, saint Augustin offrait deux manières d'imaginer le fait; mais les artistes de Bourges et de Chartres ont supposé que l'écrivain et celui qui immolait la victime étaient deux personnages différents. Le premier, dans les deux verrières, paraît avoir été désigné à dessein comme un homme vénérable; barbu, revêtu d'une robe plus longue et plus ornée, la tête couverte : on peut le prendre, sinon pour un docteur de la loi, du moins pour le père de famille. Dans la croix de Saint-Bertin, l'agneau, déjà égorgé, est abattu sur le seuil en dedans de la porte, et celui qui trace le *thau* peut être supposé celui-là même qui vient de le frapper. Il est imberbe, et en costume de voyage comme les autres : là, d'après la lithographie publiée par M. du Sommerard, il semble écrire avec une plume; mais ici, nous

(1) Exod. l. c., v. 11. « Voici comme vous le mangerez (l'agneau pascal) : vous ceindrez vos reins, vous aurez les pieds chaussés; et, le bâton en main, vous hâterez votre repas, car c'est la PÂQUE (Phase, pesahh, phascha), c'est-à-dire, le passage du Seigneur. »

(2) Ezechiel, IX, v. 3, 4. « Et vocavit (Dominus) virum qui indutus erat lineis, et atramentarium scriptoris habebat in lumbis suis. Et dixit Dominus ad eum : Transi per mediam civitatem in medio Jerusalem; et signa thau super frontes virorum gementium et dolentium super cunctis abominationibus quae fiunt in medio ejus. »

Ce passage d'Ézéchiel est l'objet de l'un des émaux qui ornent la croix de Saint-Bertin. A Bourges, on s'est contenté d'y faire allusion par l'emprunt des deux mots qui forment la *légende*; et à Chartres, où ce fait pourrait bien avoir été représenté, on n'en voit plus aucun vestige.

On excusera sans doute les longueurs où nous entraîne le soin de constater les sources de ces tableaux, et les idées de symbolisme qu'y attachait le moyen âge, quand on pensera qu'un homme du mérite de M. Alexandre Lenoir a cru reconnaître la consécration d'un évêque dans une représentation de cette vision d'Ézéchiel. Cf. *Monuments des arts en France*, ou bien, *Atlas de l'Histoire des arts en France*, pl. 39.

(3) On en trouvera d'absolument cruciformes, dans les ouvrages qui traitent de la paléographie phénicienne ou samaritaine. Cf.

Velasquez, *Ensayo sobre los alfabatos de las letras desconocidas*, etc. Madrid, 1752, pl. 3, 4. — Gesenius, *Monum. Phœnicia*, pl. 1-3, 5, 13, 20, etc. Le savant Paquot, avec son érudition ordinaire, a réuni plusieurs témoignages à ce sujet dans ses notes sur Molanus, *de Historia ss. imaginum*, lib. IV, c. 5. Nous donnons diverses variétés de ce type dans la première planche d'étude.

(4) Exod. l. c., v. 21-23. « Vocavit autem Moyses omnes seniores filiorum Israel, et dixit ad eos : Ite tollentes animal per familias vestras, et immolate Phase. Fasciculumque hyssopi tingite in sanguine qui est in limine, et aspergite ex eo superliminare et utramque postem... Transibit enim Dominus percussurus Ægyptios : quumque viderit sanguinem in superliminari et in utroque poste, transcendet ostium domus; et non sinet percussorem ingredi domos vestras et ledere. »

(5) Augustin. *Quaest. in Exod.*, lib. II, qu. 46. Opp. ed. BB., t. III, P. I, p. 434. « Quid est quod ait : Accipietis autem fasciculum hyssopi, et tingentes ex sanguine qui est juxta ostium, linitis super limen et super ambos postes? Queritur enim quem sanguinem dicat juxta ostium, quum illius agni utique velit intelligi sanguinem, cujus immolatione fit Pascha. An eo modo consequenter precipit, quamvis hoc tacuerit, ut idem agnus juxta ostium occidatur? An, quod est credibilis, ideo dixit : Ex sanguine qui est juxta ostium, quia scilicet ille qui liniturus est super limen et postes, vas ipsum in quo sanguinem excepit juxta ostium positurus est, ut ad manum habeat quando tingit. »

ne saurions dire s'il tient précisément une plume, ou quelque chose qui rappelle le bouquet d'hysope dont parle Moïse. Du reste, les trois représentations s'accordent à placer dans la main gauche de l'écrivain un petit vase à peu près hémisphérique, tandis que le sang de l'agneau coule dans une coupe placée à terre.

A GAUCHE DE LA SCÈNE PRÉCÉDENTE. — ÉLIE ET LA VEUVE DE SAREPTA (1).

6. « Le Seigneur se fit entendre à Élie, et lui dit : Quitte ce lieu, et va dans le pays de Sidon, à Sarepta. Tu t'y arrêteras, car là est une veuve que j'ai chargée de te nourrir.

« Il se mit en marche vers Sarepta. Et comme il allait entrer dans la ville, une veuve se trouva là qui ramassait du bois. Il l'appela et lui dit : Donnez-moi un peu d'eau dans un vase pour me désaltérer.

« Et pendant qu'elle allait en chercher, il lui cria en la rappelant : Apportez-moi aussi, je vous prie, une bouchée de pain dans votre main.

« Elle répondit : Votre Dieu m'est témoin que je n'ai point de pain; mais seulement dans un vase autant de farine que peut en contenir le creux de la main, et quelque peu d'huile dans une ampoule... Vous le voyez, je ramassais deux morceaux de bois, pensant, à mon retour, préparer à manger pour moi et mon fils, et puis mourir.

« Élie lui répondit : Soyez sans crainte, etc. »

Élie, facilement reconnaissable d'ailleurs, est encore distingué par l'inscription *MAGNUS ELYAS*, qu'il porte sur une banderole. Parallèlement au cordon qui circonscrit immédiatement le médaillon, la désignation du trait biblique se complète à gauche par ces autres mots : *MULIER LEGENS LIGNA*. De même qu'Isaac portait le bois de l'holocauste en forme de croix, les deux morceaux de bois dont il est question dans la réponse de la veuve, figurent également une croix sur les trois monuments que nous comparons (2); mais le vitrage de Bourges est le seul où ce soit une croix à angles droits. Celui de Chartres et l'émail de Saint-Bertin adoptent une croix où les deux parties se rencontrent et se coupent obliquement en croix de Saint-André. Chartres adopte pour toute légende : *HELIAS PROPHETA — DUO LIGNA*. L'émail de Saint-Bertin, malgré la petitesse de l'espace, admet plus de paroles. C'est, à deux angles opposés du parallélogramme qui renferme la scène : *HELIAS — DUO LIGNA*; puis, dans un cartouche que tient le prophète : *AFFER. MICHI. BUCELLAM. PANIS* (3).

L'enfant de la veuve n'a trouvé place dans cette scène qu'à Bourges (4). Et c'est avec une singularité qui montre de plus en plus combien notre artiste veillait à la valeur de ses moindres expressions, en même temps qu'il embrassait dans sa fière composition un ensemble vaste et majestueux. Cet enfant, pour rappeler d'avance que le prophète lui donna plus tard une nouvelle vie (5), est représenté avec deux têtes. En outre, sa robe est verticalement mi-partie de deux couleurs. Une de ces teintes

(1) III Reg. XVII, 8-13. « Factus est ergo sermo Domini ad eum (*Eliam*), dicens : Surge et vade in Sarepta Sidoniorum, et manebis ibi; precepi enim ibi mulieri viduae ut pascat te. Surrexit et abiit in Sarepta. Quumque venisset ad portam civitatis, apparuit ei mulier vidua colligens ligna; et vocavit eam, dixitque ei : Da mihi paululum aquae in vase ut bibam. Quumque illa pergeret ut afferret, clamavit post tergum ejus, dicens : Affer mihi, obsecro, et bucellam panis in manu tua. Quae respondit : Vivit Dominus Deus tuus, quia non habeo panem, nisi quantum pugillus capere potest farinae in hydria, et paululum olei in lecytho. En colligo duo ligna, ut ingrediar et faciam illum mihi et filio meo, ut comedamus et moriamur. Ad quam Elias dixit : Noli timere, sed vade... »

(2) On entrevoit sans peine dès maintenant, à ce trait de symbolisme ainsi répété avec une sorte d'affectation, que la croix de Jésus-Christ est le lien commun de ces divers tableaux. Je suis bien aise que le lecteur me prévienne dans cette remarque; et il me permettra d'en prendre acte, pour autoriser plus tard à ses yeux des interprétations qui ne seront ni plus ni moins étranges, mais dont il pourrait être tenté de se défier.

Qu'il soit possible de qualifier d'une manière plus ou moins désobligeante ou dédaigneuse cette façon d'interpréter la Bible,

c'est ce qui est clair. Que ce soit plausible, ceci pourrait être l'objet d'une discussion. Mais évidemment il ne s'agit point ici des lois absolues de l'exégèse biblique. Nous avons à expliquer des monuments ecclésiastiques du moyen âge; et c'est sans contredit aux idées, aux doctrines d'alors, qu'il appartient de nous en donner l'intelligence. L'appréciation de la marche qu'on y suivait peut trouver place après le soin de découvrir cette marche elle-même et de la constater. Mais c'est une question secondaire, par le fait, et qui doit céder le pas à l'autre. Ceci suffit pour le moment.

(3) Je ne transcris pas avec un soin diplomatique, n'ayant pas eu l'original sous les yeux. J'ignore par conséquent si je pourrais prendre à la lettre une lithographie exécutée elle-même d'après un dessin, loin du monument original.

(4) Il va sans dire que mes expressions embrassent uniquement les trois monuments dont je fais ici la revue comparative. Plus d'étendue donnée à cet examen pourrait amener des observations fort intéressantes; mais j'en laisse l'honneur à d'autres, et me contente d'avertir que je n'y prétends point.

(5) Son lit de mort et sa résurrection sont représentés, si je ne me trompe, dans un des compartiments que nous aurons à décrire bientôt.

est celle des vêtements de sa mère; l'autre, celle de droite (à gauche du spectateur), est celle de la robe d'Élie (1).

§ II. ZONE CENTRALE. PETIT MÉDAILLON AU MILIEU DU GRAND AXE DE LA VERRIÈRE.

JÉSUS-CHRIST MORT SUR LA CROIX.

7. Plusieurs remarques qui se présenteraient ici, trouveront place plus à propos dans le détail d'un vitrage qui doit nous occuper postérieurement. Contentons-nous de noter cette fois les deux figures allégoriques qui se tiennent debout près de la croix. Elles n'ont pu manquer d'être reconnues sur-le-champ par ceux qui ont fait une étude un peu sérieuse des monuments du moyen âge. C'est la Synagogue et l'Église; ou, pour parler comme nos pères : *la vieille Loy et la Loy nouvelle*. Ces personnifications, plusieurs fois adoptées par la sculpture, ont été surtout un thème de prédilection pour les miniaturiers. Et il est tel manuscrit de la bibliothèque royale qui les prodigue avec une profusion infatigable (2), mais aussi quelque peu fatigante.

Ce n'est pas que l'imagination n'eût une certaine liberté dans le développement de ce type. Le fonds généralement adopté était de donner à la *vieille Loy* l'aspect d'une reine dépossédée, et privée de l'usage des yeux. Au contraire, on personnifiait la *Loy nouvelle*, ou l'Église, sous la figure d'une souveraine glorieuse et triomphante. De là certains éléments constants comme *forme primitive*, sous toutes les modifications des variétés diverses. Ainsi, la Synagogue paraît presque toujours les yeux couverts d'un bandeau, et penchant la tête d'où sa couronne se détache et tombe. Communément elle n'a point de manteau; et il est assez ordinaire de lui mettre en main (à droite, ce me semble) une bannière (ou guidon) brisée en deux ou trois endroits de la hampe (3). Parfois cette lance brisée n'a point de bannière; mais je ne me souviens pas d'avoir jamais vu cette bannière sans pointe (4). Il me semble qu'elle en a le plus souvent deux, mais ici, c'est trois. L'espèce de tablette qui porte son nom : SYNAGOGA (*sic*), n'est pas seulement un cartouche parlant, mais le texte de la Loi divine qu'elle laisse échapper dans son aveuglement. Cette intention est rendue plus sensible, quand on reconnaît ailleurs les deux tables de la loi qui tombent de ses mains, ainsi que le montrent nos planches d'étude.

L'Église, voilée et couronnée, n'a ici d'autre distinction que la coupe ou le calice dont elle se sert pour recueillir le sang de J. C. Au portail sud de Strasbourg, comme dans beaucoup d'autres reproductions de ce type, elle tient en main le calice de l'autel que surmonte une hostie. Mais c'est tou-

(1) Que la gauche représente assez communément la vie présente, dans le système de symbolisme adopté par le moyen âge, tandis que la droite indique la vie future, ce pourrait être l'objet d'un développement curieux; mais, encore une fois, cette classe d'observations, entre autres, sera réservée pour la fin.

(2) M. Paulin Paris l'a déjà fait observer pour la *Bible moralisée*, dont la notice se trouve dans son deuxième volume des *Manuscrits français de la bibliothèque du roi*, p. 18 et suiv. Mais la multiplicité de ces reproductions n'est point suffisamment rachetée dans le manuscrit par la variété du symbolisme. En sorte que, malgré la perfection de la miniature, il résulte bientôt de cette répétition une espèce de satiété.

On peut, du reste, sans recourir à la bibliothèque royale, prendre quelque idée du faire de ce manuscrit dans la gravure du dessin qui lui sert de frontispice. Elle a été publiée parmi les *Notices et extraits des manuscrits...*, t. VI, p. 124. Et parmi les statuettes qui sont censées couronner le cabinet de Saint-Jérôme, on trouve déjà une figurine représentant la *vieille Loy*. Comme elle domine précisément l'arcade sous laquelle est placé le saint docteur, il est probable qu'elle y fait allusion aux études hébraïques de saint Jérôme, et à ses ouvrages sur l'Ancien Testament. Rien n'indique qu'on ait songé à y représenter l'Église, qu'il est ordinaire de placer en regard: peut-être aussi qu'on l'aura crue suffisamment figurée par le grand interprète de l'Écriture sainte, qui prit aux Juifs le texte de la loi, pour en faire connaître le vrai sens, dont ils étaient déshérités. Les planches d'étude, que nous joignons à notre ouvrage, reproduisent d'autres détails de ce même manuscrit.

(3) On sait que la bannière (*bandum, vexillum, bannum, banderia, bandiera, bandora, baneria, etc., etc.*), ou *bannière-lance*, était un signe de haute distinction parmi les chevaliers. Le banneret (*banneretus, vexillifer, vexillarius, bannarius, banderarius, bannevelius*) était censé posséder au moins quarante arpents de terre, et pouvoir conduire à la guerre cinquante hommes d'armes pris parmi ses vassaux. Cf. du Cange, *Glossarium* (ed. Carpentier), passim.

(4) Cette pointe (*point, queue*) retranchée au pennon, conférait au banneret arrivé à ce degré le droit de prendre rang immédiatement après les barons, d'après le texte cité par de Laurière (apud du Cange, verbo *Bannereti*). Cela s'appelait : *faire de pennon, bannière*. Cependant il faudrait constater l'époque de cette coutume; et la distinction qu'elle établissait ne me paraît pas avoir été admise par les vitraux dont nous avons à nous occuper dans ce volume, ni par des monuments à peu près contemporains. Dans les miniatures du poème de *Motibus sicalis* (Bâle, 1746), la bannière que lève le duc Roger se termine par une longue queue flottante en forme de *flamme* (pl. 2); et l'étendard porté devant l'Empereur, lorsqu'il entre à Rome (pl. 5), est bifurqué comme une oriflamme.

Dans l'*Hortus deliciarum*, on voit des pennons sans queue (de véritables *bannières*), d'autres à deux et à cinq queues, mais tous aussi roides que celui du vitrail de Bourges; tandis que dans les miniatures du poème cité tout à l'heure, la draperie annonce une certaine flexibilité, et flotte assez librement.

jours la même pensée, comme l'exprime l'inscription allemande. Un vers écrit au-dessus de sa tête :

Mit Christi Blut überwind ich dich,

et un autre au-dessus du personnage qui figure la *vieille Loi* :

Dasselbig Blut verblendet mich (1)

proclament que le sang du Fils de Dieu est à la fois la source des grandeurs de l'Église et le motif des malheurs de la Synagogue. L'expression du second vers prend une autre forme à Chartres, où la Synagogue, détournant la tête comme ici, reçoit en même temps aux yeux un trait que lui décoche un archer de Satan.

Ajoutons, sans prétendre épuiser la matière, que l'Église porte communément dans sa main droite une longue croix pastorale (*croix de procession*, comme on dit). A Chartres, cette croix, ordinairement caractéristique de l'épiscopat, porte le *voile* (*velum, sudarium, orarium, pallium*) suspendu à la partie supérieure de la hampe. Nouvelle preuve, entre autres, du peu de fond qu'on doit faire sur les monuments pour obtenir par cette voie, dans l'iconographie, une vraie distinction entre les prélats séculiers et les réguliers (2). A Chartres encore, la main gauche de la figure qui représente la nouvelle Loi soutient, au lieu de calice, une petite église (ou modèle d'église), forme adoptée souvent par d'autres artistes dans la reproduction de ce type. Parfois, au contraire, c'est la figure qui se trouve placée dans une espèce d'église, sous une édicule ogivale que supportent des colonnettes, en manière de chapelle percée à jour.

L'Église apparaît avec des attributs bien plus nombreux, et même avec un cortège, dans quelques monuments écrits, sans que la Synagogue y acquière rien de nouveau. Une contestation entre les deux Lois (3) nous les dépeint ainsi l'une et l'autre.

J'ai .i. songe songié merveillez à deviser.  
Volez-vous que mon songe vous esclere et devise?  
Je sonjai que .iii. dames ont contencion emprise :  
L'une est la Sinagogue et l'autre est sainte Église.

Ainçois que des .iii. dames plus parole façon,  
Vous dirai de chacune la forme et la façon :  
Sainte Église est vermeille, blanche comme .i. glaçon ;  
Toutes autres figures vers la seue effaçon.

Que faisoit sainte Église, seigneur, or recotez :  
.i. chalice tenoit, de ce point ne doutez ;  
Où li sans Jésuschrist vermaux est dégouttez ;  
Du côté où li glaive li fut mis et boutez.

D'autre part tint .i. glaive (4) et une blanche enseigne.  
.iiii. cloz agu; y ot, mon songe le m'enseigne,  
Et une croiz vermeille plus que plaie qui saingne :  
En mémoire de cele est devis que l'en se seigne.

(1) Granddier, *Essais... sur l'église cathédrale de Strasbourg*, liv. II, chap. 3.

(2) Si quelqu'un trouvait que c'est rompre bien brusquement après ce seul mot, sur un fait curieux du costume ecclésiastique, je le prierais d'observer que les vitraux de Chartres ne font point le sujet de ce travail. Je ne leur emprunte que ce qui peut contribuer à développer mon sujet, ou autoriser mes interprétations. Tout autre détail serait au moins inopportun, puisque le gouvernement a publié sa détermination de faire décrire dans une monographie modèle, cet admirable monument.

(3) *De la desputoison de la Synagogue et de Sainte Église*, petit poème français extrait d'un manuscrit de la bibliothèque du roi, par M. Achille Jubinal. *Cs. Mystères inédits du quinzième siècle*, t. II, p. 404.

J'avais déjà terminé ces divers détails, lorsqu'il m'est venu en pensée que je pourrais bien n'être pas compris par quelques lecteurs. J'avais supposé, trop gratuitement peut-être, que le catéchisme, base préliminaire de toute recherche sur les monuments chrétiens, était généralement connu. Aujourd'hui je soupçonne que bien des gens pourront ignorer ce que veut dire cette réunion de l'Église et de la Synagogue au pied de la croix. Je ne reviendrai cependant point sur mes pas à présent; d'autant que ce sujet sera suffisamment développé, ce me semble, dans ce que nous aurons à dire plus tard au sujet des vitraux qui représentent la série des prophètes.

(4) N'ayant jamais rencontré de monument où l'Église tint un glaive, je pense que l'expression du poète peut ne désigner que la pique (ou lance) de l'étendard, de même qu'il employait ce même mot tout à l'heure pour indiquer la lance qui perça le côté

Quel corone et ma dame de quoi fu coronée ?  
 De jone marin, d'épines forment hériconée,  
 Tele come ele fu à Jhésueriot donée  
 Quant sa char fut à mort por nos abandonée.

Or ai de sainte Hglise conté en quelle manière  
 Ele tint son chalice, com dame droiturière;  
 Or vous dirai de l'autre qui fu gonfanonière  
 Mult lone tens, més or est brisie la banière.

Quant Moyses estoit des Juifs conestables,  
 La sinagogue ert dame, c'est .i. mot véritables;  
 Més dès or més ne sont ses paroles estables :  
 Sa banière est brisie, quassées sont ses tables.

Ses tables sont quassées, dont aur Juifs moult pior.  
 Etc., etc.

Suit un dialogue dont la polémique est très-peu courtoise de part et d'autre, et dont le fond s'est reproduit souvent au moyen âge, mais sans ces formes dramatiques (1).

Dans une espèce d'*oratorio* (mystère, *ludus paschalis*), publié par D. Pez (2), et qui remonte pour le moins au XII<sup>e</sup> siècle, l'Église marche escortée de la *Miséricorde* et de la *Justice*. La première, à droite, devait porter un vase d'huile; l'autre, à gauche, tenait la balance et le glaive. Quant à l'Église elle-même, on ne marque de son costume que la couronne et une cuirasse. A sa suite marchent, sur la droite, le Pape et le clergé; et du côté gauche, l'Empereur, accompagné d'hommes d'armes (3).

de Jésus-Christ. Cependant je n'oserais en répondre, attendu que plusieurs miniatures donnent réellement un *estoc* au soldat qui frappe Notre-Seigneur sur la croix.

(1) Le dialogue de Petrus Alfonsi, juif converti (douzième siècle), avec un de ses anciens coréligionnaires (*maxima Biblioth. veterum PP.*, Lugdun., t. XXI, p. 173 sq.), n'en avait point donné le premier modèle. D'ailleurs, à part la forme d'entretien, ce dernier opuscule n'a rien qui sente la mise en scène ou l'allégorie. Il faudrait remonter au moins jusqu'à saint Justin, pour déterminer un exemple illustre qui ait pu donner l'impulsion à cette forme de polémique. Cs. Galland, *Bibliotheca veterum Patrum*, t. I. Mais le moyen âge en avait des modèles bien plus à sa portée, et beaucoup mieux adaptés à son goût pour les légendes. Il possédait, par exemple, cette conférence entre le pape saint Sylvestre et les docteurs juifs, tenue (je ne le garantis point) en présence de sainte Hélène; et cette *altercation de l'Église et de la Synagogue*, où les interlocuteurs sont Paul et Gamaliel; pour ne rien dire de cette autre attribuée à saint Augustin, et rejetée par les bénédictins dans l'*Appendice* du tome VIII, p. 19.

(2) *Thesaurus anecdotorum novissimus* (Augsbourg) t. II, P. III, p. 187, sq. *Ludus paschalis de adventu et interitu Antichristi*. Je cherche en vain à me rappeler dans quel ouvrage récent j'ai vu citer ce drame comme prêtant au pape le rôle de l'Antechrist. Cette découverte me parut d'autant plus singulière que j'avais lu précédemment la pièce sans rien y soupçonner de semblable. Je me mis donc à la parcourir de nouveau, et je dois avouer que cette seconde fois, si j'y ai vu quelque chose à cet égard, c'est l'impossibilité de prêter au dramaturge une pareille intention. Il serait curieux que dans un drame où l'on se propose évidemment, d'un bout à l'autre, de faire ressortir la grandeur du trône impérial par l'assistance qu'il prête à l'Église, le chef de l'Église se trouvât représenté comme l'adversaire de Jésus-Christ. Toute la malice du bon auteur allemand est absorbée par la pensée de donner un rôle assez triste au roi de France. Encore est-il forcé de constater que de tout temps la France protesta contre les prétentions impériales des Germaniques. Qu'eût-il dit, s'il eût pu prévoir que nous finirions par abolir ce saint empire romain! Mais enfin il fait de son mieux, en conduisant prisonnier aux pieds de l'Empereur le roi de France qui s'y déclare tributaire, et en le plaçant au nombre des vassaux les plus bénévoles de l'Antechrist. C'est tout ce que j'y ai pu voir.

(3) L'étiquette seule de ce cérémonial aurait pu faire comprendre que le directeur de ce théâtre ecclésiastique n'était point d'un gibelinisme exorbitant. Il exprimait la tout simplement l'attitude de la société, et le programme des rôles dans la vie publique au moyen âge. Ce n'était pas, du reste, faire une si petite part à l'Empereur, que de le désigner comme *Exécuteur* des volontés divines dans le monde. Mais nous avons changé tout cela: car on a trouvé depuis que ce n'était pas assez. L'Empereur d'abord, puis tout autre prince, a été proclamé *Organe* des volontés divines; une armée de publicistes s'est mise en campagne pour renverser le programme du *Ludus paschalis*. Mais, mieux qu'Athalie, le moine ou chanoine allemand, auteur de notre *mise en scène*, pourrait dire aujourd'hui de cette coalition:

« Quoi que son insolence ait osé publier,  
 « Le ciel même a pris soin de me justifier. »

De ce que la loi divine avait son organe dans les souverains qui concentraient ainsi les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire en toute matière, il résultait naturellement que l'Église n'avait plus rien à faire dans les États, à moins que ce ne fût l'office de crieur public. Et c'est ce que réalisa, au seizième siècle, la majorité des princes germaniques. Et puis fiez-vous aux louanges que se décernent les nations dans leurs pièces de théâtre (je n'en excepte pas plus la France que l'Allemagne)! L'*oratorio* du douzième siècle supposait qu'il faudrait au moins trois manières de miracles, pour faire abandonner l'Église par ses compatriotes au temps de l'Antechrist. Bon nombre d'entre eux n'ont pas attendu si tard, et n'ont pas été si exigeants. Mais enfin, c'était une théorie dont il fallait avoir raison. L'*Empire* devenait tout, ou du moins se chargeait de tout; et toute autre action ecclésiastique avait fait son temps. Or, il se trouva que comme les déductions de ce système allaient grandissant (même dans les États catholiques), celui de qui relèvent les empires, l'Empereur qui règne toujours, fit connaître çà et là, mais surtout de notre temps, que ces conséquences n'étaient point sanctionnées à son tribunal.

Jean-Christophe Gatterer, professeur à l'université de Göttingue, sur la fin du siècle dernier, prononçait, en 1782, un discours, à peu près inconnu aujourd'hui en France, et intitulé *Memoria seculi Hildebrandini*. Cet estimable savant eut la faiblesse de se croire historien, parce qu'il était diplomate, chronologiste et professeur d'histoire; et dans sa récitation inaugurale,

PETIT MÉDAILLON A GAUCHE (DU SPECTATEUR).—MOÏSE FAISANT JAILLIR L'EAU DU ROCHER (1).

8. Le peuple, qui manquait d'eau, se trouva pressé de la soif et murmura contre Moïse, disant : « C'était donc pour que la soif nous exterminât, nous, nos enfants et nos troupeaux, que tu nous as fait quitter l'Égypte!

« Moïse alors se plaignit au Seigneur, disant : Que puis-je pour ce peuple? encore un peu et il va me lapider.

« Et le Seigneur dit à Moïse : Mets-toi à la tête du peuple, fais-toi accompagner par des anciens d'Israël, et, prenant en main la verge qui t'a servi à frapper le fleuve d'Égypte, rends-toi au rocher d'Horeb.

« Pour moi, je serai là avec toi; tu frapperas le roc, et il en sortira de l'eau pour que le peuple boive.

« Moïse le fit, en présence des anciens, et appela ce lieu *la Tentation*, à cause de l'emportement des Israélites qui avaient tenté le Seigneur, disant : Le Seigneur est-il, ou non, avec nous? »

Ce trait ne se trouve point dans le vitrage de Chartres tel que nous l'avons aujourd'hui. Sur le pied de croix de Saint-Omer il est beaucoup plus développé qu'ici. Au lieu d'un seul témoin (un vieillard qui paraît représenter les anciens du peuple), on y voit, à droite du rocher (à gauche du spectateur), Aaron et Moïse; puis, de l'autre côté, sept personnages qui s'empressent de puiser à la nouvelle fontaine. Près d'eux, le peintre émailleur a même indiqué des animaux qui se désaltèrent en même temps(2).

A Chartres aussi bien qu'à Bourges, dans la scène que nous exposerons tout à l'heure, le législateur des Israélites est représenté avec des cornes au front, tandis que la croix de Saint-Bertin, comme plusieurs miniatures anciennes, ne lui attribue point ce caractère singulier. C'en serait assez pour montrer que le moyen âge n'a pas été unanime en ce point. Nous l'apprenons du reste suffisamment par une expression de saint Thomas(3), qui ne permet pas de regarder ce type comme admis au XIII<sup>e</sup> siècle par la majorité des artistes. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'il s'est maintenu longtemps parmi les Latins, avec cette différence que les uns prêtent à Moïse des cornes de taureau, et les autres des proéminences fortement marquées, qui sont moins des cornes que des tubercules. S'il est vrai, comme le dit Vasari, que les Juifs de Rome se rendaient par troupe aux pieds du Moïse de Michel-Ange, il

il choisit pour thème oratoire le voyage que Pie VI venait de faire à Vienne. Le morceau académique est plus curieux qu'on ne penserait d'abord; et pour moi, si j'eusse existé en 1806, j'en aurais fait faire alors une de ces réimpressions d'amateur qui n'ont pas toujours pareil mérite d'à-propos. Le docteur de Gœttingue proclame l'abaissement de Pie VI comme une solennelle réparation des excès de Grégoire VII et d'Innocent III; le triste voyage de ce souverain pontife lui paraît une amende honorable pour celui de l'Empereur Henri IV à Canossa. En considération de cette humiliation, il reconnaît volontiers que Pie VI est l'idole de l'Allemagne. Honnête Gatterer, que ne mourait-il quelques années plus tard! il eût tout compris. Il serait devenu témoin d'autres voyages propres à jeter du jour sur ce premier. Il eût vu, par exemple, un autre pape forcé (afin que nul n'y soupçonnât animosité) de consacrer un autre empire, et un successeur de Joseph II obligé d'abdiquer l'héritage de sa maison. Coup d'en haut d'autant plus irrécusable que le prince frappé en offrait moins de motifs personnels, et que l'instrument de la Providence était moins suspect de songer aux querelles de Dieu. Et pour qu'on ne s'y trompât point, c'est peut-être là le seul ouvrage sérieux de Napoléon hors de France qui soit resté intact; bien qu'à la chute de cet homme extraordinaire, le moment et le lieu des traités fussent aussi favorables aux princes autrichiens qu'à nul autre, et qu'à part ce point seul, on ne saurait vraiment dire ce qui leur a manqué dans les compensations.

Mais pour en revenir au moyen âge et à notre auteur allemand, il paraît avoir ignoré, si ce n'est méprisé, la prédiction attribuée par les uns à Alcuin, par les autres à Hraban (Cs. Augustini Opp. App., t. VI, 244). Elle aurait pu lui apprendre à douter de la durée de l'empire germanique jusqu'au temps de l'Antechrist. Il y était dit que la monarchie française devait être considérée comme continuant réellement l'empire des Césars, et qu'elle serait, vers

les derniers temps, la grande personnification du pouvoir chrétien, aussi bien de fait que de droit. Je n'oblige personne à croire cette prédiction, je constate un fait littéraire.

(1) Exod. XVII, 1-7.

« . . . Castra metati sunt in Raphidim, ubi non erat aqua ad bibendum populo. Qui jurgatus contra Moysen, ait: Da nobis aquam ut bibamus. Quibus respondit Moyses: Quid jurgamini contra me? Cur tentatis Dominum? Sitivit ergo ibi populus pro aqua penuria, et murmuravit contra Moysen, dicens: Cur fecisti nos exire de Aegypto, ut occideres nos, et liberos nostros ac jumenta, siti? Clamavit autem Moyses ad Dominum, dicens: Quid faciam populo huic? Adhuc paululum, et lapidabit me. Et ait Dominus ad Moysen: Antecede populum, et sume tecum de senioribus Israel, et virgam qua percussisti fluvium tolle in manu tua, et vade. En ego stabo ibi coram te supra petram Horeb, percutesque petram, et exibat ex ea aqua, ut bibat populus. Fecit Moyses ita coram senioribus Israel, et vocavit nomen loci illius Tentatio, propter jurgium filiorum Israel, et quia tentaverunt Dominum, dicentes: Estne Dominus in nobis, an non? »

(2) Ces animaux paraissent rappeler les troupeaux dont le peuple déplorait la perte dans ses plaintes contre Moïse. Soit inhabileté dans le dessin, soit intention de symbolisme (dont je n'ai pas à m'occuper ici), soit distraction tout simplement, l'artiste leur a donné un profil qui les ferait prendre pour des porcs.

(3) S. Thom., in epist. II ad Cor. III, lect. 2. « Sciendum est quod Apostolus argumentatur ex hoc quod habetur Exod. XXXIV, ubi littera nostra habet quod Moyses habebat faciem cornutam: ita quod non possent filii Israel prope accedere. Alia littera habet faciem splendidam, quod melius dicitur. Non enim intelligendum est eum habuisse cornua ad litteram, sicut quidam eum pingunt; sed dicitur cornuta propter radios qui videbantur esse quasi quaedam cornua. »

faut que Steuchi (1) ait fort exagéré leur antipathie contre ce type. A l'en croire (au moins sur ses contemporains), les Juifs seraient indignés de voir Moïse ainsi défiguré dans nos églises; persuadés, dit-il, que nous prétendons le transformer en ange de ténèbres.

Quant à l'origine de cette représentation, elle est bien connue; si connue même, que je n'oserais pas attribuer au plus simple peuple du moyen âge la pensée d'y voir le fait matériel de cornes réelles (2).

On sait que tout peut s'expliquer par la version d'un seul mot dans le texte original de la Bible (3). Moïse, descendant de la montagne où il avait reçu pour la seconde fois les ordres de Dieu, sort comme glorifié de cet entretien avec le Seigneur. Son visage darde des rayons dont le peuple ne peut soutenir l'éclat: en sorte que, pour paraître en public, il lui faut porter un voile qui permette aux Israélites d'élever les yeux vers lui (4). Or, quand le texte hébreu parle de ce front resplendissant, il emploie un mot (QRN) dont la signification fondamentale fait face aux acceptions particulières d'*irradiation*, de *protubérance* (5). Fallait-il, dans la traduction, se prononcer entre le sens de *rayons* et celui de *cornes*? Le grec des Septante prend parti pour le premier, et saint Jérôme pourrait absolument avoir mieux fait en s'arrêtant au second. C'est que, si les rayons s'élançaient de part et d'autre du front de Moïse en manière de cornes, comme le pense Grotius, par exemple (6), et comme la tradition pourrait bien l'avoir appris à saint Jérôme, il se trouvera que son expression embrasse une vérité plus large que celle des Septante. Elle peint en effet la forme de ce *phénomène* (comme on parle aujourd'hui), sans en déterminer la nature, mais sans rien exclure; et celui qui limite le sens du mot latin ne peut s'en prendre à l'ancien interprète, dont l'expression était complexe.

J'ai dit que la tradition, à ce sujet, pourrait avoir dirigé saint Jérôme dans le choix d'un mot à double entente. A une autre époque, cette tradition eût pu donner lieu de voir dans le Bacchus des Grecs un reflet décoloré de l'histoire de Moïse; aujourd'hui les mythologues ne souffriraient pas que l'on cherchât l'origine des mythes païens autre part que dans le ciel, si ce n'est dans la fange. Par conséquent, les cornes de Bacchus (7) ne peuvent plus être que l'indication du soleil dans le signe du taureau zodiacal. Pourquoi pas le signe du bélier cependant? puisque, selon Diodore de Sicile (8), les cornes de Bacchus seraient les mêmes que celles d'Ammon. Ce dernier témoignage aurait en outre pour résultat de déranger d'autres systèmes sur l'origine des cornes de Bacchus (9), et ce serait dommage; car la multiplicité même de ces systèmes est bonne à montrer combien les anciens entendaient peu le symbolisme que nous leur prêtons en mythologie.

Au cas où cette digression intéresserait peu mon lecteur, je n'ai rien à lui répondre, sinon que je partage tout à fait son avis. Mon principal but, en me détournant ainsi, était de montrer que les cornes attribuées à Moïse par plusieurs artistes, pouvaient ne pas être sans fondement dans la tradition. On y reconnaîtra en outre que ce n'a pas été, après tout, chose si monstrueuse, que d'adopter ce type dans la représentation du législateur des Juifs; puisque les Grecs n'ont point trouvé cette

(1) Eugubinus, ap. Sixt. senens. *Bibliothec. sanct.* (ed. Milante), lib. V.

(2) Nous aurons occasion de nous convaincre cent fois, dans la suite de ce travail, que le peuple, au moyen âge, possédait généralement sur la religion une instruction fort développée, et supérieure de beaucoup à celle que nous avons coutume de lui supposer.

(3) On l'a vu déjà indiqué dans le passage de saint Thomas que nous citons tout à l'heure; mais nous y ajouterons quelques développements encore.

(4) Exod. XXXIV, 29-35. «Quumque descenderet Moyses de monte Sinai, tenebat duas tabulas testimonii, et ignorabat quod cornuta esset (קַרְנַיִם) facies sua ex consortio sermonis Domini. Videntes autem Aaron et filii Israel cornutam Moysi faciem, timuerunt prope accedere... Impletisque sermonibus, posuit velamen super faciem suam. Quod, ingressus ad Dominum et loquens cum eo, aufererat donec exiret, et tunc loquebatur ad filios Israel omnia quae sibi fuerant imperata. Qui videbant faciem egredientis Moysi esse cornutam, sed operiebatur ille rursus faciem suam, si quando loquebatur ad eos.»

Et dans la version des Septante, *l. c.*, v. 29:

Μοϋσης οὐκ ἔδει δὲ διδῆσθαι τὴν ὄψιν τοῦ γέροντος (Μ. γέροντος) τοῦ προσώπου αὐτοῦ... — V. 30. Καὶ ἔν διδεδασμένην τὴν ὄψιν... κ. τ. λ... —

V. 35. Καὶ εἶδον αἱ υἱαὶ Ἰσραὴλ τὸ πρόσωπον Μοϋσίου, ὅτι διδεδασται.

Cs. Hieronym. de Prato *in Salpit. Severum* (Verone, 1754), t. II, p. 474. — Bonfrerius, *in Exodum*. — Francisc. a Messana, *Difficilia S. Hieronymi loca* (Hieronym. opp., ed. Erasm., t. XI).

(5) Et même, en admettant quelque modification, on y rencontrera les sens d'*expansion*, *impulsion du dedans au dehors*, *éruption*, *explosion*. De là encore les notions diverses de *scintillation* (apparence d'émission répétée précipitamment), *éclat*, *fissure*, *ouverture*, *gonflement*, *tubérosité*, *élanement*, *force d'action* (ressort), *puissance*, etc., et autres faces d'une même idée; à la manière de ces groupes nombreux d'acceptions attenantes que nous admirons dans les langues savantes, faute de les avoir remarqués dans les idiomes qui ont occupé notre première enfance.

(6) H. Grotius, *Annotationes ad Vetus Testamentum*, l. c.

(7) Soit les cornes de son front, soit la forme de cornes adoptée pour les coupes des orgies. Cs. Orph. *Hymn.* 30. (*al.* 29) et 45 (*al.* 44). — Euripid. *Bacch.* v. 919. — Tzetzes *in Lycophr.* v. 209, 1238. — Athenæi *Dipnosoph.* XI, 51. — Nonnus, *Dionysiæc.*, lib. XXXII, 128, 141. — etc., etc.

(8) Diodor. III, 73, (ed. Dindorf., Leipz., 1828, t. I, p. 305).

(9) Plutarch., *Quæst. græc.* (ed. Reiske, t. VII, 196). — Diodor., III, 64. — Charop. ap. Plutarch. *de Iside et Osiride.* (*ibid.*, p. 429). — etc., etc.

idée repoussante pour leur Bacchus, auquel ils affectaient pourtant de prêter toutes les grâces de la jeunesse (1).

Dans le nombre (petit, il est vrai) de monuments incontestablement byzantins représentant Moïse, qui m'ont passé sous les yeux, je n'en connais pas un seul qui adopte bien certainement le type employé par les peintres verriers de Bourges et de Chartres (2). Si cette exclusion était bien constatée dans l'art byzantin proprement dit, on pourrait croire que l'Église grecque se servant, pour l'Écriture sainte, de la version alexandrine, n'y aura point trouvé l'occasion de représenter Moïse comme l'ont fait souvent les Occidentaux. Que si l'on en trouve en Grèce et dans l'Orient des exemples, ce sera une preuve de plus pour la supposition d'une donnée empruntée à la tradition; puisque, dans ces contrées, les paroles du Pentateuque ne peuvent en avoir été la source. Quant aux Latins, ils n'en auront pas moins été libres d'opter pour l'une ou pour l'autre manière. Car si, d'un côté, la *Vulgate* semblait accréditer le système employé par notre verrière; de l'autre, l'Écriture elle-même (3) dans un autre endroit, et avec elle la liturgie, comme aussi plusieurs écrivains ecclésiastiques, adoptaient un langage conforme à la version grecque. Contentons-nous de citer pour exemple l'office de la Transfiguration (4) et l'*Histoire sainte* de Sulpice Sévère (5).

Quelqu'un pourrait trouver que ce caractère quelconque de Moïse datant uniquement de son second séjour sur le Sinai, c'est déroger à l'exactitude historique que de le lui attribuer dans les faits antérieurs. Mais une fois cette marque distinctive adoptée pour ce personnage, il ne faut plus y prétendre tant de recherche. Aussi trouve-t-on souvent Moïse représenté de la sorte, dès le moment où Dieu lui apparaît dans le buisson ardent, c'est-à-dire avant même qu'il eût commencé sa carrière publique.

#### PETIT MÉDAILLON A DROITE DU SPECTATEUR, ET A GAUCHE DU CRUCIFIX.

##### LE SERPENT D'AIRAIN (6).

9. « Le peuple, que décourageaient la marche et les fatigues, parla contre Dieu et contre Moïse, disant : « Était-ce la peine de nous faire quitter l'Égypte pour que nous vinssions périr dans ces déserts? « Le pain nous manque, nous n'avons point d'eau, et cette chétive nourriture (*la manne*) nous soulève le cœur.

« C'est pourquoi le Seigneur envoya contre ce peuple des serpents brûlants, dont la morsure atteignit et fit périr un grand nombre d'hommes. Alors le peuple vint trouver Moïse et dit : Nous « avons péché contre le Seigneur et contre vous. Demandez-lui qu'il écarte de nous ces serpents.

« Et Moïse ayant prié pour le peuple, le Seigneur lui dit : Fais un serpent d'airain, et élève-le « comme un étendard (*un signe de ralliement*, etc.). Quiconque, après avoir été blessé, le regardera, « vivra.

« Moïse fit donc un serpent d'airain, et l'éleva comme un étendard; et ceux qui avaient été « mordus, guérissaient en le regardant. »

(1) Cs. Plutarch., *de Iside et Osiride* (l. c., p. 439). Malgré l'assertion très-positive, et fort peu restreinte, du bon philosophe, les statues de Bacchus *καρμυκευτικός*, qui nous sont parvenues, ne sont pas bien nombreuses, que je sache; mais, en échange, nous en avons des médailles. M. Labus, entre autres, les indique dans sa préface à l'édition française du *Musée Chiaramonti* (Milan, 1822), p. xxij.

(2) Dans le calendrier russe publié par les Bollandistes (mai, t. I), le Moïse de la Transfiguration (6 août) paraît avoir des cornes. Mais le peu de soin qu'annonce cette planche ne permet pas d'y ajouter foi sans quelque restriction. Peut-être l'original n'avait-il là, comme au 4 septembre, que deux rayons dirigés en haut.

(3) II. Cor. III, 7. « . . . ita ut non possent intendere filii Israel in faciem Moysi, propter gloriam vultus ejus. »

(4) Quand je parle de liturgie de l'Église, il va sans dire que je parle du bréviaire romain. Ceci soit dit une fois pour toutes. Or, dans l'ancien office de la Transfiguration, la première leçon tirée d'Origène (*In Exod. homil. XII*) suivait la traduction des Sep-

tante. « Et erat glorificata facies ejus, et color vultus ejus, etc. » Cette version latine d'une homélie dont nous ne possédons plus le texte grec, pourrait donner à penser qu'Origène lisait plutôt *χρυσάκις* que *χρυσός*; adopté par Alde et par la polyglotte d'Alcala.

(5) Sulpic. Sever. *Histor. sanct.*, lib. I, 19. « Tanta claritudine facies ejus renidebat, ut intueri eum populus non valeret. » — Cs. Ambros. Ansbert. *In Apocalyp. V.* (Bibl. PP. Lugdun. XIII. 510 D.)

(6) Numer. XXI, 4—9. « Et tædere cepit populum itineris ac laboris; locutusque contra Deum et Moysen, ait: Cur eduxisti nos de Ægypto, ut moreremur in solitudine? Deest panis, non sunt aquæ; anima nostra jam nauseat super cibo isto levissimo. Quamobrem misit Dominus in populum ignitos serpentes; ad quorum plagas, et mortes plurimorum, venerunt ad Moysen atque dixerunt: Peccavimus quia locuti sumus contra Dominum et te; ora ut tollat a nobis serpentes. Oravitque Moyses pro populo. Et locutus est Dominus ad eum: Fac serpentem æneum, et pone eum pro signo: qui percussus aspexerit eum, vivet. Fecit ergo Moyses serpentem æneum, et posuit eum pro signo; quem quum percussi aspicerent, sanabantur. »

Cette même scène a été retracée sur les deux monuments que nous avons rapprochés du nôtre jusqu'ici. Tous trois montrent le serpent (ou dragon) arboré pour ainsi dire sur une colonne, et Moïse qui appelle les regards des Israélites vers cet objet de leur espérance. Dans les émaux de Saint-Bertin, Aaron, près de son frère, tient en main sa baguette terminée par une amande (1) à l'extrémité supérieure, et Moïse porte les deux tables de la loi. Ici on ne voit dans la main gauche de Moïse qu'une seule table. Ce ne serait pas, je pense, prêter à l'artiste une idée trop éloignée des idées de son temps, que de lui supposer dans ce détail une intention de symbolisme. La *Bible moralisée*, dont j'ai parlé déjà, semble nous mettre sur la voie de ce qu'aurait prétendu notre peintre verrier. Après l'exposition détaillée des dix commandements (2), on voit Moïse tenant dans chaque main deux tables de la loi. De celles qu'il porte à gauche, l'une est incomplète de la moitié supérieure. Le motif qu'on donne de cette mutilation ne va pas précisément à mon affaire, mais il montre qu'on avait une arrière-pensée, et c'est tout ce qu'il me faut. Risquerai-je d'être bien loin du vrai, si je dis que cette table unique que soutient la main gauche, est en rapport avec le geste que fait la droite? La signification qu'il s'agissait d'attribuer à ce trait de l'Ancien Testament ne pouvait être l'objet d'une délibération. Le Nouveau Testament se faisait ici commentaire de l'Ancien, puisque Notre-Seigneur nous est montré (3) interprétant lui-même ce récit par la prédiction de son crucifiement. « Comme Moïse, « dit-il, éleva le serpent dans le désert, il faut que le Fils de l'homme soit élevé (*en croix*) pour devenir « un signe de salut à ceux qui croiront en lui. » Ici donc, où ce tableau accompagne le crucifiement, nous pouvons bien penser que l'auteur du moyen âge n'a point méconnu ce rapprochement; et sauf mieux, voici, je pense, selon lui, le langage ou la pensée de Moïse : « Cette loi, que Dieu vous « donne par mon ministère, n'est point le terme de ses desseins. Elle n'est, à vrai dire, qu'une énigme « dont le dernier mot sera donné plus tard, qu'une ébauche dont les derniers traits apparaîtront lors- « que s'arborera le véritable signe de salut dont voici la simple figure. Jusque-là tout est incomplet; « l'avenir seul complétera ce que nous ne faisons que préparer. »

§ III. GRAND MÉDAILLON SUPÉRIEUR.

SCÈNE CENTRALE — RÉSURRECTION DE JÉSUS-CHRIST.

10. Foulant du pied le tombeau qui paraît être ouvert (4), Jésus-Christ, calme et glorieux, est debout entre deux anges qui tiennent, l'un un encensoir, l'autre un chandelier, comme pour lui faire escorte en ce moment de triomphe. Sur le devant du tableau on aperçoit trois petites figures de soldats, dont un seul a l'air de veiller, sans toutefois s'occuper de ce qui se passe, pendant que les deux autres s'abandonnent paisiblement au sommeil. On sait qu'en dépit du système reçu parmi les peintres modernes, le tremblement de terre et l'effroi des gardes dont parle l'Évangile (5), n'accompagnèrent point la résurrection de N. S. Ces circonstances la suivirent seulement lorsque l'ange vint renverser la pierre (6)

(1) Allusion à un autre passage de l'Écriture : *Numer. XVII.*

(2) A la bibliothèque royale, *folio 44, r.* Et pour texte :

« Hic tenet Moyses tabulas primas lapideas et confectas, et in altera manu tabulas integras secundum formam priorum factas. »

« Ici tient Moïse les tables premières qui furent froissées, à une main; et à l'autre, tient les tables entières selon la forme des premières. » — *Cs. Exod. XXXII, XXXIV.*

Au-dessous de ce médaillon, la miniature de la *moralisation* représente la Synagogue étendue à terre, sans couronne, sans tables, mais conservant le bandeau sur ses yeux, et ayant près d'elle sa bannière brisée. Sur la droite de ce tableau, l'Église debout tient de la main droite une petite croix d'or sans hampe, et de la gauche, une table (de la loi) en or. Elle reçoit les salutations de plusieurs hommes qui se pressent autour d'elle, tandis que des Juifs, demeurant du côté gauche (vers la tête de la Synagogue), regardent l'Église avec un air de méfiance et d'hostilité. Cette peinture s'explique par le texte suivant :

« Hic significat quod lex Judeis data, illis volentibus operari non permittit. Evangelium vero quod gentibus datum est, ipso operantibus et spiritualiter exercantibus durat in seculum. »

« Ceci signifie que la loi première donnée aux Juifs (*sic*), ne les demoura mie, pourceque ne voudront (*voluerunt*) mie en ouvrir; mais aux gens convertis par Jhesus, la nouvelle loi demoura entière et durera jusques en la fin. »

La relation étroite de ces peintures avec notre texte, nous les a fait choisir pour nos planches d'étude.

(3) *Joann. III, 14-16.* « Sicut Moyses exaltavit serpentem in deserto, ita exaltari oportet Filium hominis; ut omnis qui credit in ipsum non pereat, sed habeat vitam æternam. Sic enim Deus dilexit mundum ut Filium suum unigenitum daret; ut omnis qui credit in eum non pereat, sed habeat vitam æternam. »

(4) On peut remarquer dès maintenant, dans trois endroits de cette verrière, que les intérieurs (baies de portes ouvertes, etc.) sont souvent marqués comme ici par la couleur rouge. Le même emploi de cette couleur se retrouvera dans plusieurs des vitraux suivants.

(5) *Matth. XXVIII, 2-4.*

(6) Les textes de l'Évangile ne s'opposent point à ce que l'on regarde la pierre scellée par les Juifs, comme étant celle de l'entrée du caveau ou de la grotte, plutôt qu'un couvercle du tombeau lui-même. Ici cette manière d'entendre le récit des évan-

vers le point du jour. Aussi les monuments du moyen âge nous peignent fréquemment les soldats comme fort tranquilles, tandis que le Fils de Dieu sort vainqueur du sépulcre. En particulier, dans la *Bible moralisée* citée précédemment, le silence solennel et le profond secret de ce moment sont exprimés avec une intention évidente (1). Pour faire ressortir à la fois, et la toute-puissance de Dieu qui se joue de ses ennemis, et la glorification du corps de J. C., le miniaturiste nous le montre se dérobant avec une sorte de précaution à la surveillance de ses gardes, et posant néanmoins le pied sur la tête d'un soldat endormi, sans que celui-ci se réveille.

Jésus-Christ, sortant du tombeau, bénit de la main droite, à la manière latine (2), et tient de la gauche une croix à double traverse (croix patriarcale, croix de Lorraine, de Caravacca, *gemina*, *bi-palmaris*, etc.). Cet *insigne*, comme le chandelier et l'encensoir, prêterait à des développements qui nous occuperont plus tard. Contentons-nous de faire observer que cette croix a été mise entre les mains de Notre-Seigneur dans la *Descente aux limbes* qui se voyait sur les portes de Saint-Paul, à Rome. C'est encore la forme que retrace l'*Exaltation de la sainte croix*, dans le Ménologe grec, et dans le calendrier russe des Bollandistes : circonstance d'autant plus remarquable, que les fêtes de Pâques étaient précisément l'époque où la croix était montrée solennellement au peuple à Constantinople (3). Mais nous réservons pour un autre lieu l'application de ces rapports.

#### AU-DESSOUS DE LA RÉSURRECTION.

11. Associons ici deux tableaux dont l'indication suffira pour le moment, sans que nous ayons à y joindre aucun développement anticipé. C'est, de droite à gauche, le roi David sur son trône; près de lui, un arbre dont la cime est couronnée par un large nid; puis un pélican *sur sa pitié*, à peu près comme on a coutume de le représenter encore aujourd'hui; et enfin, trois lions. L'un de ces trois animaux est étendu sans mouvement; un autre, dont la partie antérieure s'aperçoit seule, paraît accroupi et paisible; le troisième, sans crinière, doit être une lionne, et l'on voit qu'elle pousse un rugissement plein de force. L'inscription, qui paraît devoir être complétée ainsi : *HI(c) LEO FORMA S(alvatoris)*, annonce qu'on doit chercher dans cette scène une relation avec le tableau qui occupe le centre du médaillon.

Le vitrail de Chartres, qui substitue la sépulture de J. C. à sa résurrection, n'a point admis les lions, mais seulement le pélican et David : et au lieu de distinguer ces deux objets, comme à Bourges, par un titre particulier à chacun (4), il les réunit sous une inscription commune. C'est, autant que j'ai pu le lire, en y apportant un soin extrême, *SIMILIS FACTUS SUM PELLICAMO (sic)*. Le groupement de ces deux objets en une seule scène dans l'une et l'autre verrière, et leur association plus marquée encore à Chartres par une légende unique, nous montrent que David est là pour élever les symboles, comme tout le reste du vitrage, au rang de prophétie. Le peintre ne veut point qu'on le soupçonne d'avoir rien introduit d'arbitraire : la présence du Roi-prophète nous reporte au psaume (5) où le pélican est nommé. Par là nous sommes avertis que tout ici est d'un ordre supérieur, et que rien n'y a pu trouver place qui n'eût pour lettres de créance l'inspiration divine.

#### AU-DESSUS DU ROI DAVID.

##### LE FILS DE LA VEUVE DE SAREPTA RESSUSCITÉ PAR LE PROPHÈTE ÉLIE (6).

12. « Dans la suite, le fils de la veuve tomba malade, et la force du mal crût au point de lui « faire rendre le dernier soupir.

gélites s'accorderait mieux avec l'ordonnance du tableau, où les gardes semblent occuper une place fort distincte du théâtre de la résurrection.

(1) Fol. 13, v°.

(2) Au lieu d'élever les trois premiers doigts de la main en repliant les deux autres vers la paume, les Grecs réunissent l'extrémité du pouce à celle du quatrième doigt (l'annulaire), quand ils béussent. Cette forme, selon eux, représente l'Α et l'Ω; tandis

que dans la bénédiction latine, l'élevation des trois premiers doigts est censée rappeler le mystère de la Trinité. On trouvera jusqu'à une estampe de la bénédiction grecque, dans Macri.

(3) Cs. Assenani, *Kalendaria Ecclesie universae*, t. V, p. 236.

(4) *DAVID (sic) REX. — PELLICANUS.*

(5) Ps. CI, 7.

(6) III. Reg. XVII, 17—24. — Factum est autem post hæc ægrotauit filius matrisfamilias, et erat languor fortissimus, ita ut non

« Cette femme dit donc à Élie : Qu'avions-nous affaire l'un de l'autre, homme de Dieu? Votre entrée dans ma maison devait donc faire revivre le souvenir de mes péchés, et donner la mort à mon fils?

« Élie lui dit : Donnez-moi votre enfant. Et l'ayant pris d'entre ses bras, il le porta à l'étage qu'il habitait et le plaça sur son lit.

« Alors il cria vers le Seigneur, disant : Seigneur mon Dieu, quoi! même cette veuve qui me fait subsister à grand-peine, vous l'avez affligée au point de faire mourir son fils!

« Puis il se plaça sur l'enfant par trois fois, s'adaptant à sa taille, et s'écria vers le Seigneur : Seigneur mon Dieu, que l'âme de cet enfant, je vous en conjure, rentre dans son sein.

« Dieu exauça la demande d'Élie, et l'âme de l'enfant revint l'animer, et il se prit à revivre.

« Élie donc prenant cet enfant redescendit vers sa mère, et le lui remit en disant : Voici que votre fils est vivant.

« Alors cette femme dit à Élie : Je reconnais cette fois que vous êtes vraiment homme de Dieu, et que c'est bien sa parole qui sort de vos lèvres.»

Le vitrail de Chartres renferme une scène toute semblable; mais il l'emprunte à l'histoire d'Élisée, disciple d'Élie (1), ainsi que l'indique l'inscription; et non à celle d'Élie lui-même, comme le sujet que je crois trouver ici. Car, malgré cette indication qui semblerait devoir suppléer au défaut d'inscription dans le tableau de Bourges, voici quelles sont mes raisons pour voir dans notre verrière le sujet indiqué. J'emprunte au vitrage lui-même mes titres à la probabilité. D'abord le symbolisme employé précédemment pour représenter le fils de la veuve au moment où Élie la rencontre (n° 6), paraît annoncer quelque intention de fixer sur cet enfant la pensée du spectateur. On dirait d'une pierre d'attente pour préparer quelque addition postérieure. Puis, l'histoire de Jonas placée en face de cette résurrection, paraît donner un nouveau poids à mon hypothèse : attendu que, selon d'anciens écrivains, le prophète Jonas aurait été précisément le fils de la veuve ressuscité par Élie (2). Nous n'avons que faire de discuter les fondements de cette opinion; mais il est utile de la constater pour apprécier l'influence qu'elle a pu exercer dans les arts au moyen âge. A Chartres, où Jonas ne paraît pas avoir dû trouver place (même parmi les médaillons brisés), la veuve est seule quand Élie s'adresse à elle; et on nous permettra de croire qu'ici ces différences autorisent à supposer une autre direction. Mais d'ailleurs, tout en prenant parti pour Élie (3), nous ne laisserons pas de joindre à l'explication quelques traits sur le miracle d'Élisée. Par là, tout se trouvera compensé, et l'on jugera peut-être qu'en somme ce débat ne méritait point tant de paroles, puisque la solution, quelle qu'elle fût, ne devait apporter nul changement à l'ensemble des idées (4). Hâtons-nous donc d'en finir avec cet objet.

Le moment choisi par le peintre semble être celui où le prophète descend du lit, lorsque les premiers signes de vie se manifestent dans le jeune homme; et l'on reconnaît à la similitude des gestes, que le serviteur de Dieu avait superposé exactement ses membres à ceux du cadavre. Les spectateurs qui se trouvent là prouveraient encore, au besoin, pour mon hypothèse, puisque, dans le récit du

remaneret in eo halitus. Dixit ergo ad Heliam: Quid mihi et tibi, vir Dei? Ingressus es ad me ut rememorarentur iniquitates meae, et interficeres filium meum? Et ait ad eam Elias: Da mihi filium tuum. Tulitque eum de sinu ejus, et portavit in coenaculum ubi ipse manebat, et posuit super lectulum suum. Et clamavit ad Dominum, et dixit: Domine Deus meus, etiamne viduam, apud quam ego utcumque sustentor, afflixisti ut interficeres filium ejus? Et expandit se, atque mensus est super puerum tribus vicibus, et clamavit ad Dominum, et ait: Domine, Deus meus, revertatur, obsecro, anima pueri hujus in viscera ejus. Et exaudivit Dominus vocem Eliae; et reversa est anima pueri intra eum, et revixit. Tulitque Elias puerum, et deposuit eum de coenaculo in inferiorem domum, et tradidit matri suae, et ait illi: En vivit filius tuus.»

(1) IV Reg., IV, 32—37. Il s'agit du fils de la Sunamite arraché à la mort avec des circonstances très-semblables à celles du miracle opéré par Élie, dont Élisée avait été le disciple, et auquel il servit comme d'héritier.

(2) S. Isidor., *de Ortu et obitu PP.*, cap. 45 (ed. Arevalo, t. V, p. 173). « Tradunt Hebraei hunc (Jonam) esse viduae filium, quem a mortuis suscitavit Elias. — Bridferth, *Gloss. in caput 3*

*Bedae presbyteri. De temporum ratione* (Bed., *ed. princeps*. Basileae, 1563, t. II, p. 59): « Ipse (Jonas) est et Amathi sareptanae filius viduae, ut Judaei affirmant, quem resuscitavit Helias. . . » — Cs. Corn. Van den Steen *in Jon.—Sext. Senens. Bibliothec. sanctae lib. I* (ed. cit., p. 24). — Atto vercell. *In ep. ad Hebr.* XI. 35.

(3) Si quelqu'un nous opposait que le vêtement du prophète dans ce médaillon n'est pas celui qu'avait Élie dans le tableau précédent, nous lui ferons remarquer que la différence est précisément la même entre Jésus-Christ portant sa croix et Jésus-Christ crucifié. Et pourtant personne ne songera sans doute à méconnaître dans le peintre l'intention de représenter un même personnage, d'abord sur le chemin du Calvaire, puis sur la croix.

(4) Ajoutons que le moyen âge unit volontiers ces deux faits dans leur indication comme dans leur interprétation mystique. Ainsi Théophylacte et saint Thomas d'Aquin, expliquant le chapitre XI de l'épître aux Hébreux (v. 35. « Fide. . . acceperunt mulieres de resurrectione mortuos suos »), citent, l'un et l'autre, la veuve de Sarepta et la Sunamite, comme modèles de cette foi qui obtient les miracles. — Cs. Atto vercellens. *l. c.* (ed. Burontio del signore., p. 247, 248).

miracle d'Élisée, il est dit expressément qu'il s'enferma seul avec le cadavre(1); au lieu que pour Elie, le texte n'exclut pas nécessairement tout témoin. Cependant, afin de ne rien dissimuler, on pourrait absolument dire qu'il s'agit de l'instant où, après le prodige, Élisée fait rentrer son serviteur, qu'il avait chargé d'appeler la mère(2); et, en effet, à Chartres, on aperçoit cette femme debout près du prophète.

EN FACE DE LA SCÈNE PRÉCÉDENTE. — JONAS REJETÉ PAR LE POISSON (3).

13. Jonas recevant de Dieu l'ordre d'aller prêcher la pénitence aux Ninivites; s'embarquant pour suivre une autre route; assailli dans sa navigation par une affreuse tempête; puis précipité à la mer sur sa propre déclaration, pour détourner de l'équipage la colère céleste, etc.; c'est ce qu'il n'est point permis d'ignorer; d'autant que Jésus-Christ lui-même compare plusieurs fois sa sépulture et sa résurrection à la manière merveilleuse dont ce prophète fut dérobé d'abord, et puis rendu à la lumière(4).

On a écrit, depuis les talmudistes jusqu'à nos jours, de quoi rassasier la curiosité du plus intrépide lecteur, sur la question de décider quelle espèce de monstre marin avait servi d'instrument à ce prodige. Je ne prétends ni rédiger la bibliographie de ces débats, ni les résumer, ni leur donner une solution péremptoire. Ce qu'on m'accordera probablement, c'est que Jonas ne fut englouti ni par un barbeau, ni par une carpe, quelle qu'en fût la taille; cela me suffit : car pas plus dans notre verrière que dans les miniatures de l'*Hortus deliciarum*(5), ou dans toute autre peinture du moyen âge, on ne doit chercher une solution ichthyologique à ce problème. En conséquence, nous n'avons point à nous appesantir sur les caractères génériques du poisson qui rend Jonas à la lumière dans le vitrail de Bourges.

La main sortant des nuages, qui rayonne vers le prophète, annonce le nouvel ordre de Dieu qui lui est intimé à ce moment(6), pour le presser d'accomplir enfin sa mission. Ce signe de l'intervention divine pourrait donner lieu à quelques détails que nous ajournons, parce que l'occasion s'en présentera encore dans la suite de cet ouvrage. Quant à la porte qui se voit devant Jonas, nous la retrouverons ailleurs aussi pour indiquer une ville. C'est donc Ninive. Si quelqu'un jugeait à propos d'y critiquer une absurdité géographique, il en est le maître. Le peintre verrier aurait pu alléguer pour modèle, sinon pour excuse, l'*Histoire sainte* de Sulpice Sévère (7), qui place, en effet, Ninive sur le bord de la mer. Néanmoins la France du XIII<sup>e</sup> siècle devait avoir quelque connaissance des côtes du Levant, on ne saurait le lui refuser. Mais comment la peinture, resserrée dans un cadre si étroit, pourrait-elle rendre l'idée qu'il s'agissait de traduire, si l'on doit prendre comme expression scientifique tout ce qu'elle appelle au secours de sa représentation?

§ IV. SOMMET DU VITRAIL. — ÉPHRAÏM PRÉFÉRÉ A MANASSÉ (8).

14. « On annonça à Joseph que son père s'affaiblissait; il se rendit donc auprès de lui, emmenant ses deux fils, Manassé et Éphraïm... »

(1) IV Reg. IV, 32. « Ingressusque (*Eliseus*) clausit ostium super se et super puerum. »

(2) *Ibid.*, v. 36, 37. Mais en tout cas, ce ne serait pas la seule occasion où des peintres du moyen âge auraient groupé deux scènes successives dans un même tableau, pour ne point isoler du fait principal ses conséquences immédiates.

(3) Jon. I, 15; II, 1, 11. « Et preparavit Dominus piscem grandem ut deglutiret Jonam; et erat Jonas in ventre piscis tribus diebus et tribus noctibus... Et dixit Dominus pisci, et evomit Jonam in aridam. »

(4) Matth. XII, 39-41; XVI, 4. — Luc, XI, 29-32.

(5) Dans ce manuscrit du douzième siècle (aujourd'hui à Strasbourg), le monstre marin se réduit spécifiquement à une grosse variété de carpe. Et, pour être juste, il faut dire que l'*Angelico* n'était pas plus exigeant au quinzième siècle, tout voisin qu'il était de la patrie et de l'époque d'Aldrovandi.

(6) Jon. III, 1, 2. « Et factum est verbum Domini ad Jonam

secundo, dicens : Surge et vade in Niniven civitatem magnam, et prædica in ea predicationem quam ego loquor ad te. »

(7) Sulpic. Sever., *Hist. sanct.*, lib. I, 48.

(8) Genes. XLVIII, 1-20. « Nuntiatur est Joseph quod ægrota-ret pater suus. Qui, assumptis duobus filiis Manasse et Ephraim, ire perrexit... Videns autem (*Jacob*) filios ejus, dixit ad eum : Qui sunt isti? Respondit : Filii mei sunt, quos donavit mihi Deus in hoc loco. Adduc, inquit, eos ad me, ut benedicam illis. Oculi enim Israel caligabant præ nimia senectute, et clare videre non poterat. Applicitosque ad se deosculatus, et circumplexus eos, dixit ad filium suum : Non sum fraudatus aspectu tuo; insuper ostendit mihi Deus semen tuum. Quumque tulisset eos Joseph de gremio patris, adoravit pronus in terram. Et posuit Ephraim ad dexteram suam, id est ad sinistram Israel; Manassen vero in sinistra sua, ad dexteram scilicet patris; applicuitque ambos ad eum. Qui extendens manum dexteram, posuit super caput Ephraim minoris fratris; sinistram autem super caput Manasse, qui major

« Jacob les apercevant dit : Qui sont ceux-ci? Joseph répondit : Ce sont les fils que Dieu m'a donnés  
« en ce lieu. Approche-les de moi, dit le vieillard, pour que je les bénisse.

« Car l'âge avait obscurci les regards d'Israël (*Jacob*), et il ne distinguait plus les objets. Et quand il  
« eut près de lui les deux enfants, il les baisa et les embrassa....

« Et Joseph, après les avoir reçus des bras de son père, se prosterna religieusement contre terre.

« Puis, plaçant Éphraïm à sa droite, c'est-à-dire à la gauche d'Israël, et Manassé à sa gauche, c'est-à-  
« dire à la droite d'Israël, il les approcha du vieillard.

« Celui-ci, étendant la main droite, la plaça sur la tête d'Éphraïm, le plus jeune des deux frères, et  
« posa la main gauche sur la tête de Manassé qui était l'ainé.

« Et les mains ainsi croisées, Jacob bénit les enfants de Joseph.

« Mais celui-ci voyant que son père avait posé sa main droite sur la tête d'Éphraïm, en ressentit de  
« l'impatience. Il prit donc la main du vieillard, s'efforçant de la lever de dessus la tête d'Éphraïm pour  
« la placer sur la tête de Manassé.

« Et il disait à son père : Ce n'est pas ainsi qu'il faut faire : voici l'ainé, mettez votre main droite sur sa tête.»

« Mais Jacob s'y refusa, disant : Je sais cela, mon fils, je le sais. Il deviendra en effet le père d'un peuple  
« nombreux; mais son jeune frère sera plus grand que lui...

« Et en les bénissant... il mit Éphraïm au-dessus de Manassé.»

Cette scène de la Genèse a été reproduite sur le pied de croix de Saint-Bertin et dans le vitrage de Chartres; mais si nous ne nous faisons point illusion, la peinture de Bourges est supérieure de beaucoup à ces deux rivaux. Jacob y est assis au milieu d'un lit de repos, dont les deux extrémités se relèvent couvertes d'une épaisse tapisserie blanche, derrière les deux petits-fils du patriarche. Le vieillard a sous ses pieds un tapis rouge; et des deux côtés de sa tête descendent les extrémités de deux draperies jaunes, dont la partie supérieure, en formant un dais au-dessus de lui, compléterait l'ameublement et la décoration de la scène. Les deux fils de Joseph se tiennent debout, au lieu d'être agenouillés comme à Chartres et à Saint-Bertin; et il est aisé de voir combien tout l'ensemble y gagne de variété, de grâce et de légèreté. Les personnages par ce moyen ne se trouvent plus réduits à des masses opaques qui suppriment tout accessoire, en s'interposant lourdement et d'une manière uniforme, entre le spectateur et le fond du tableau. D'ailleurs, toute la hauteur des deux figures secondaires étant ainsi comprise entre le sol et les mains du patriarche assis; elles ont dû prendre un air enfantin qu'interdisait l'autre combinaison, et qui donne à ce groupe un caractère tout particulier de fraîcheur et d'intérêt. Le peintre a poussé plus loin son étude de composition; et, ce qui mérite quelque remarque, tout air d'apprêt s'efface, parce qu'il ne s'étudie qu'à être naturel. L'âge plus avancé de celui qui occupe la droite de Jacob se reconnaît tout d'abord à sa taille plus haute. Mais, par cela même, comme il porte le corps en arrière, pour courber sa tête sous la main du vieillard, il se trouve que l'autre, posé avec plus d'aisance et de bonne grâce, et en même temps plus rapproché de son aïeul, attire vos regards préférentiellement à son aîné. Aussi, avant même de songer à l'objet de la peinture, vous avez à votre insu donné la préférence à Éphraïm; et le souvenir de la Bible vous trouve tout préparé à prendre parti pour la faveur que Dieu lui fait par la bouche d'Israël.

L'inscription (*Joseph filii, Ysaac*) double la portée du tableau. Elle n'indique pas seulement la préférence donnée à Éphraïm sur Manassé; en y joignant le nom d'Isaac, elle rappelle que Jacob lui-même a reçu de son père comme prophète un droit d'ainesse que semblait lui refuser pareillement la naissance. Empruntons seulement quelques paroles à cet autre récit<sup>(1)</sup> qu'invoque notre verrière, comme supplément de sa dernière scène.

erat, commutans manus. Benedixitque Jacob filiis Joseph... Videns autem Joseph quod posuisset pater suus dexteram super caput Ephraim, graviter accepit; et apprehensam manum patris levare conatus est de capite Ephraim, et transferre super caput Manasse. Dixitque ad patrem: Non ita convenit, pater: quia hic est primogenitus, pone dexteram tuam super caput ejus. Qui renuens, ait: Fili mi, scio: et iste quidem erit in populos, et multiplicabitur; sed frater ejus minor major erit illo, et semen illius cresecet in gentes. Benedixitque eis in tempore illo... Constituitque Ephraim ante Manassen.»

(1) Genes. XXVII, 1-37. Nous n'en citons que les derniers traits (v. 26, etc.). «Dixit (*Isaac*) ad eum: Accede ad me et da mihi

osculum, fili mi. Accessit, et osculatus est eum. Statimque ut sensit vestimentorum illius fragrantiam, benedicens illi, ait: Ecce odor filii mei sicut odor agri pleni cui benedixit Dominus. Det tibi Deus de rore cœli et de pinguedine terræ, abundantiam frumenti et vini. Et serviant tibi populi, et adorent te tribus. Esto dominus fratrum tuorum, et incurventur ante te filii matris tuæ. Qui maledixerit tibi, sit ille maledictus; et qui benedixerit tibi, benedictionibus repleatur. Vix Isaac sermonem impleverat, et egresso Jacob foras, venit Esau; coctosque de venatione cibos intulit patri, dicens: Surge, pater mi, et comede de venatione filii tui, ut benedicat mihi anima tua. Dixitque illi Isaac: Quis enim es tu? Qui respondit: Ego sum filius tuus primogenitus Esau. Expavit Isaac

« Isaac bénissant Jacob, dit : .... Que le Seigneur t'accorde la rosée du ciel, la fécondité des champs....  
« Sois le maître de tes frères... Que celui qui t'aura maudit, soit maudit; et qui te bénira, qu'il soit com-  
« blé de bénédictions.

« Isaac avait à peine achevé ces paroles, et Jacob venait de sortir, lorsque Ésaü se présenta,....

« Et Isaac lui dit : Qui es-tu donc? — Ésaü, votre fils aîné, repartit celui-ci.

« Alors Isaac stupéfait et tout hors de lui, dit : Qui est donc cet autre qui t'a précédé...? Je l'ai béni,  
« et il en sera comme j'ai dit. »

De chaque côté du médaillon d'Éphraïm, dans deux compartiments qui se correspondent, une main sort des nuages tenant un encensoir. Que signifie cette marque extraordinaire d'honneur, qui semble s'adresser au patriarche Jacob? C'est ce que l'explication nous aidera à comprendre; on voit déjà, par ce seul fait, que ce sujet occupe la place privilégiée. Je soupçonne en effet qu'à la croix de Saint-Bertin, la face principale du pied devait être celle qui offre (*étude 1*, D, n° 2) à la base, Éphraïm et Manassé; sur le fût, Élie et la veuve de Sarepta; au chapiteau, un prêtre qui tient un livre et élève la main. Nous reviendrons sur cette hypothèse. Sur ce même pied de croix, on aura déjà reconnu Jonas dans l'homme qui tient un poisson (D, n° 4, chapiteau). Quant à la scène des deux hommes portant une grappe de raisin (D, n° 1, fût), il est extrêmement probable qu'elle avait été représentée à Chartres dans quelqu'un des médaillons aujourd'hui brisés; et nous verrons plus tard que le vitrail de Bourges renferme quelque allusion à ce même sujet.

Je dois dire, avant de passer outre, que M. du Sommerard m'avait confié, il y a deux ans, l'explication des émaux dont je viens de parler encore. Pressé à cette époque de quitter Paris pour une assez longue absence, je me hâtai de rédiger une notice, où je n'avais saisi qu'une partie, et seulement l'écorce, pour ainsi dire, du symbolisme<sup>(1)</sup>. Toutefois, l'éveil donné à mes pensées depuis si longtemps n'a pas eu peu d'influence sur la solution plus complète que je crois avoir atteinte aujourd'hui. Ce m'est une occasion de faire remarquer au lecteur que la réflexion la plus tranquille, et nullement l'imagination, m'a conduit au résultat dont j'ai à l'entretenir. Mais, en même temps, si l'on juge, à la lecture des deux articles suivants, que j'aie rencontré la vraie pensée du XIII<sup>e</sup> siècle dans cette composition, j'aime à convenir que j'en suis en grande partie redevable à celui qui m'avait fourni l'occasion d'ébaucher ce travail longtemps avant que je songeasse à en faire l'objet d'une étude.

stupore vehementi; et ultra quam credi potest admirans, ait: Quis igitur ille est qui dudum captam venationem attulit mihi, et comedi ex omnibus priusquam tu venires? Benedixique ei; et erit benedictus. Auditis Esau sermonibus patris, irragūt clamore magno; et consternatus ait: Benedic etiam et mihi, pater mi. Qui ait: Venit germanus tuus fraudulenter, et accepit benedictionem tuam. At ille subjuxit: Juste vocatum est nomen ejus Jacob: supplantavit enim me in altera vice; primogenita mea ante tulit, et nunc secundo surripuit benedictionem meam. Rursumque ad patrem: Numquid non reservasti, ait, et mihi benedictionem? Respondit Isaac: Dominum tuum illum constitui, et omnes fratres ejus ser-

vitati illius subjugavi; frumento et vino stabilivi eum, et tibi post hæc, fili mi, ultra quid faciam? »

(1) Du reste, aujourd'hui même, après une étude plus posée, je ne me croirais pas en droit de prêter au peintre en émail ou à celui qui l'a dirigé, toutes les idées que j'attribue à l'auteur du vitrail de Bourges. Ici, la multiplicité des scènes converge trop évidemment vers un même *foyer*, pour qu'on puisse méconnaître l'existence d'une pensée mère. A défaut de ce développement dans la peinture, on risquerait d'outre-passer les données du monument, si l'on attribuait à la croix de Saint-Bertin précisément le même plan qu'à notre verrière.

ARTICLE SECOND.—EXPLICATION.

• Rego omnes filios Ecclesie qui hoc opus lecturi sunt, ut mecum  
• Christo pro hoc labore gratias agant, et pro meis exortibus precas  
• pro indulgenti fundant. Et exortus in hoc opere nihil esse meum ger-  
• ter solum laborem, sententias autem esse salutarum.

Honorius Augustinensis ep. D. P. P. 784. anedot.  
T. II. P. I. p. 154.

15. Demander si les scènes diverses réunies dans cette grande page ont un but commun qui les groupe en un seul ensemble, si tous ces faits empruntés à différentes parties de l'Écriture sainte sont liés entre eux par quelque idée qui les fasse converger vers un point de vue central; ce serait, par ce seul doute, se déclarer peu familiarisé avec les œuvres de l'art religieux tel que l'entendaient les XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, et méconnaître le sérieux qui préside constamment aux représentations de ces âges de grandeur et de foi. Nous le demanderons à ceux qui ont examiné attentivement les productions chrétiennes de ces nobles époques : se souviennent-ils d'avoir remarqué fréquemment des hors-d'œuvre ou des accessoires oisifs dans les vastes compositions que développèrent, aux portails et aux vitrages, la statuaire et la peinture d'alors? L'observateur attentif, en cherchant à suivre dans ces labyrinthes compliqués la pensée constante de l'artiste, peut bien sentir échapper à ses mains le fil qu'avait déroulé l'intention première; mais si la continuité du plan se dérobe à son étude, quelque chose l'avertit, dans la grave symétrie de ces combinaisons mystérieuses, que l'interprétation seule est en défaut, et que la sève primitive se s'égare point en des jets disparates. Or ce n'est pas assez de reconnaître qu'il n'y a point place pour le caprice dans ces partitions sévères; gardons-nous bien aussi de prétendre deviner et saisir en un clin d'œil, à l'aide de l'imagination, les liens secrets d'un assemblage si mûrement coordonné dans l'origine. Il faut accepter, avec la tâche d'en montrer le *motif* fondamental, la loi de suivre pour principal guide dans cette recherche les données de la civilisation contemporaine (1). Toute autre marche pourrait être plus dégagée et d'un plus brillant effet; celle-là compense, par la solidité des résultats, ce qui manque à l'aisance et à la légèreté de ses mouvements. Que si le lecteur, en nous voyant trainer à notre suite quelque attirail de bagage, regrettrait qu'on ne lui eût point abrégé le spectacle parfois monotone d'un semblable *défilé*, nous le prions de songer qu'à nous aussi la tâche eût été plus légère et la manœuvre plus expéditive sans tout cet appareil : mais nous avons cru devoir quelque chose de plus au lecteur sérieux, au sujet que nous traitions, et, pourquoi ne pas le dire? à nous-mêmes. L'ouvrage sur ce plan, pour être d'une rédaction moins gaie, n'en sera guère, ce semble, que plus utile; et l'on ne saura du moins nous refuser ce témoignage, qu'en adoptant cette forme nous avons montré du respect pour ceux qui nous lisent.

§ I<sup>er</sup>. MÉDAILLON DU SOMMET.—ÉPHRAÏM PRÉFÉRÉ A SON AINÉ.

16. L'ordre naturel indiqué par le développement ordinaire des sujets dans beaucoup de verrières, semblait nous commander d'aborder en premier lieu le grand médaillon du pied. Nous donnons toutefois la préférence à celui-ci, parce qu'il rendra plus manifeste tout d'abord la pensée d'ensemble que nous lisons dans cette grande page jusqu'en ses moindres détails. On aurait pu, dans un autre système, n'apercevoir que peu à peu la réalité du sens que nous trouvons à chaque scène; et le préjugé d'une interprétation arbitraire est précisément ce dont nous prétendons nous garantir.

(1) L'étude des monuments ecclésiastiques ne saurait avoir une marche différente de celle qui est imposée à l'archéologie profane. Les documents ne sont point les mêmes de part et d'autre assurément, mais la théorie est la même pour ces deux sciences; disons mieux, c'est la même science appliquée à divers ordres de faits. Que si l'on serait ridicule à vouloir établir par l'imagination seule le sens des monuments figurés de la Grèce ou de l'Égypte, par exemple, il serait extraordinaire que les monuments chrétiens formassent une catégorie à part, où le premier aperçu serait censé suffire. Pour laisser prescrire en ce genre une pareille méthode

d'interprétation, il faudrait établir avant tout, ce qu'on ne réussira pas, je pense, à prouver; savoir que le culte chrétien n'était point traité par nos aïeux avec autant d'importance que l'avait été le paganisme par les Grecs ou les Indous. Ne faisons pas non plus semblant de croire que les enseignements de l'Église soient assez familiers à tout le monde pour être reconnus au premier aspect dans leur ancienne expression figurée. Et après tout, on peut bien, sans abus, décerner aux vieux témoins de notre croyance l'honneur que reçoivent chaque jour les talismans babyloniens ou les instruments de toilette des dames romaines.

Il nous sera permis de croire que dans une série de quatre médaillons superposés, trois grandes scènes où le Fils de Dieu apparaît consommant l'œuvre de notre rédemption, ne sauraient, sans quelque raison mystérieuse, être dominées en manière de couronnement par la représentation d'un patriarche de l'ancienne loi. L'ordre historique des faits, la dignité relative des personnages, et partant la raison qui doit présider à l'ordonnance d'un assemblage quel qu'il soit, excluaient évidemment Jacob de ce point culminant, s'il n'y figurait qu'en sa qualité de père des douze tribus d'Israël. Mais, et nous le verrons bien d'autres fois encore, le simple exposé des faits bibliques était rarement le motif réel de leur représentation au moyen âge. Sous les formes données par l'histoire sainte, au delà des actions dont elle expose l'accomplissement, une réalité plus haute appelait ces esprits sérieux à la fois et enthousiastes vers les conseils qui avaient dirigé tant d'événements. Dans la seule histoire écrite sous la dictée de l'Esprit Saint, on voulait lire comment et pourquoi, tandis que l'homme s'agite, c'est Dieu qui le mène.

Il n'est pas nécessaire de développer ici ou de démontrer cette tendance du moyen âge; on trouvera peut-être dans la suite de cet ouvrage, que les preuves en sont trop nombreuses. N'anticipons donc pas, et laissons chaque chose se ranger à sa place. Mais quel rôle si grave remplit donc au sommet de cette verrière le patriarche Jacob, dans la scène qu'on emprunte à son histoire? Nous ne dirons rien qu'on puisse regarder comme nôtre; c'est le XII<sup>e</sup> siècle qui répondra lui-même, et pour le XII<sup>e</sup> siècle, un homme qui en fut l'oracle.

Nul doute, dit Rupert, que la venue de Joseph ait pu relever la vieillesse abattue de Jacob (1). Mais cette force que retrouve un père à la présence de son fils bien-aimé suffisait-elle pour lui faire percer les voiles de l'avenir, lorsqu'il disait: *Celui-ci donnera naissance à de grands peuples, cependant son jeune frère sera plus grand encore? C'était, n'en doutons point, l'esprit de prophétie qui s'emparait du patriarche mourant; et qui, lorsque l'âge avait voilé ses yeux, lui donnait, avec cette force nouvelle, le regard sûr et perçant qui découvre les choses futures. Aussi, ne pensons rien ici qui ne soit d'un ordre supérieur. Prophète, le vieillard savait comment devait être un jour réalisée la bénédiction promise aux enfants d'Abraham, par quoi une loi nouvelle devait s'établir enfin pour tous les hommes. C'était la croix qui se présentait alors à ses pensées, la croix qu'il prétendait montrer en cet instant solennel, la croix qui dominait cette première scène d'une bénédiction autrement exprimée que par des paroles (2).*

De fait, on l'a remarqué depuis longtemps, c'est la première fois que se rencontre dans l'histoire sainte une bénédiction par imposition des mains. Et puisque dès lors la forme de la croix s'y fait voir, il ne faut pas s'étonner si cette prophétie muette a pu se perpétuer dans les traditions liturgiques du peuple de Dieu jusqu'à la venue du Messie (3). Quoi qu'il en soit de cette dernière assertion, la situation respectueuse de Joseph, qui se prosterne au moment de cette première imposition des mains dont parle l'Ancien Testament (4), semble nous dire qu'il croyait assister à quelque chose d'extraordinaire. Et comme si

(1) La Genèse le dit, et c'est à quoi Rupert fait allusion. *Gen. XLVIII, 2.* « Dictumque est seni: Ecce filius tuus Joseph venit ad te. Qui confortatus sedit in lectulo. »

(2) Mais il faut entendre parler lui-même le pieux abbé de Deutz (*Rupert. Opp. Coloniae, 1577, t. I, p. 186*). *In Genesim, lib. IX, cap. 22.* « Quamvis intelligi recte valeat quod ob adventum filii quem diligebat, confortatus sit (*Jacob*) gaudio. . . Tamen et hoc sciendum quia sancto prophetiae spiritu super eum irruate confortatus est. Unde enim fiduciam vel auctoritatem habere poterat ut diceret: *Et iste quidem erit in populos et multiplicabitur, sed frater ejus junior major erit illo; et his similia?* nisi quia virtute prophetici spiritus invaluerat. Confortatus igitur adeo mente est qui aegrotabat corpore, ita ut corpus quoque fessum alleviaretur mentis alacritate; et cujus oculi corporei caligaverant praeter nimiam senectutem, nec clare videre poterant, interioris ejus hominis acies clarificata est ut ventura nunciaret, et possidendam hereditatem benedictionem daret. . . — Cap. 24. . . Sine dubio transpositio manuum crucis expressit figuram. Numquid in eo (*cas?*) sic manus commutando casu crucem figuravit? Numquid non poterat, eadem ratione data, Manassen ad dexteram, Effraim vero ad sinistram suam posuisse? Poterat plane, sed propheta erat; et prophetico spiritu sciebat quod per crucem componenda esset benedictio quam venturus legislator daret, vel qua in illo semine Abraham benedicerentur omnes gentes. Qui enim postmodum (*Gen. XLIX, 11*) de illo qui mittendus erat et qui expectatio gentium futurus erat, id est de Christo, dixit: *Lavabit*

*vino stolam suam, et sanguine uvae pallium suum; nescire poterat quali torculari ipsa uva premenda, vel ipsum vinum foret extorquendum? Igitur tanquam propheta simul et patriarcha, quo modo verbis verum prophetare potuit, dicendo: *Et iste quidem erit in populos et multiplicabitur, sed frater ejus junior major erit illo; sic et manuum positione crucem Christi praefigurare scivit, per quam priori junior, id est judaico praefereendus erat populus gentilis.* »*

(3) Cette forme de croix, qu'expriment les lettres grecques  $\chi$ ,  $\alpha$ ,  $\gamma$ , paraît avoir été représentée dans les cérémonies judaïques; par exemple dans les *unctions*, comme l'indiquent, outre le Talmud, plusieurs docteurs juifs du premier rang. *Cs. de Uctione... Hebraeorum. Iena, 1677, 4<sup>o</sup>, § 3.* D'autres hommes habiles pensent de même que la croix, comme instrument de bénédiction et de substitution, n'était pas inconnue à la Synagogue. Schöttgen cite le Talmud et plusieurs rabbins, pour montrer que l'unction des pains azymes et celle des prêtres se faisaient en forme de croix de saint André (X). *Cs. Schöttg. Jesus der wahre Messias. Leipz. 1748, p. 676.* — Herm. Witsii *Miscellanea sacra. Amsterd. 1695, p. 493.*

D'après le Targum de Jonathan (*Schöttg., ib.*), c'était les mains croisées, à peu près comme Jacob, que le grand prêtre chargeait des iniquités du peuple, le bouc émissaire substitué à la nation.

(4) *Gen. l. c., v. 12.* « Quamquam tulisset eos Joseph de gremio patris, adoravit pronus in terram. »

Jacob eût voulu également faire entendre qu'il s'agissait d'un fait hors de ligne, il ne se réclame point de la bénédiction reçue par lui aux derniers jours d'Isaac, mais immédiatement de Dieu lui-même (1).

Si Rupert, tout voisin qu'il est de l'époque où furent conçus les vitraux de Bourges, avait seul attribué cette signification à la bénédiction de Jacob, son témoignage ne ferait guère que donner une apparence spécieuse au sens important que nous parait avoir ce médaillon. Il resterait à prouver d'ailleurs que sa doctrine eût pu dicter également les émaux publiés par M. du Sommerard. Car, bien que l'époque (XI<sup>e</sup> siècle) assignée à ce monument par la légende de l'*Album des arts au moyen âge*, nous paraisse un peu reculée, rien ne nous autorise non plus à le faire entrer absolument, pour le temps et pour l'espace, dans la sphère d'activité de l'abbé de Deutz (2). Mais nous n'en sommes pas réduits à ce peu de documents. On verra qu'il s'agit ici de la doctrine du moyen âge en corps, et non pas d'un enseignement isolé. Aussi avons-nous retrouvé ce sujet dans la verrière de Chartres (*Et. I. A. n° 23*).

Bérenghose, qui précède Rupert de plusieurs années, expose les mêmes pensées d'une manière plus explicite encore. Pour lui, tout, jusqu'aux noms des enfants de Joseph, couvre une signification prophétique (3). Il ne fait, du reste, que répéter un enseignement bien antérieur, que nous rencontrons au X<sup>e</sup> siècle, ou à la fin du IX<sup>e</sup>, dans deux passages de Remi d'Auxerre (4). Manassé, quoique aîné, est mis au second rang dans la bénédiction paternelle. Or, son nom signifie *oubli*, tandis qu'Éphraïm veut dire *fécondité*. Par là, dit l'écrivain, est figuré le peuple choisi de préférence pour dépositaire de la Loi dans l'antiquité, mais qui *oubliera* son maître et méconnaîtra les promesses dont il avait été enrichi. Les nations, au contraire, d'abord ensevelies dans les ténèbres, deviendront le peuple de Dieu, grâce à la croix de Jésus-Christ. Alors le nombre des enfants que donnera au ciel la *fécondité* de l'Église, suppléera avantageusement à la défection de la Synagogue.

17. En remontant par Raban Maur et le vénérable Bède jusqu'à saint Isidore de Séville, qui forme le point de passage entre les Pères de l'Église et les docteurs du moyen âge, si nous cherchons dans les écrits de ce dernier l'interprétation mystique de la bénédiction d'Éphraïm, nous sommes conduits à un résultat qui mérite d'être signalé. C'est que saint Isidore, ce manuel des études encyclopédiques jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle, a été plus d'une fois transcrit à la lettre par plusieurs écrivains, sans que des éditeurs habiles y aient fait attention (5). Rien n'empêche donc que nous franchissions tout d'un coup l'espace qui sépare Remi d'Auxerre, du grand docteur de l'Église d'Espagne sous les Goths (VII<sup>e</sup> siècle). Les paroles de celui-ci, toutefois, au sujet du fait qui nous occupe, n'ont d'importance que pour avoir dicté aux siècles suivants ce que lui-même avait puisé plus haut. Il suffira par conséquent d'avoir rapporté ses expressions en note (6); et de faire remarquer seulement que, comme la légende du médaillon de

(1) Gen. I. c., v. 3. « Et ingresso ad se ait : Deus omnipotens apparuit mihi in Luza, quæ est in terra Chanaan. Benedixitque mihi, etc. » Rupert (I. c., c. XXII) fait remarquer ces paroles que le patriarche profère avant tout.

(2) Rupert était Belge, et le pied de croix publié par M. du Sommerard vient de Saint-Bertin; mais nous n'avons garde de reconstruire l'histoire d'un monument sur d'aussi faibles données. Il faudrait, en outre, savoir si cette croix, possédée en dernier lieu par l'abbaye de Saint-Bertin, était d'origine flamande. Et, bien que nous la jugions d'un travail latin, nous n'en saurions dire autre chose, sinon qu'elle nous paraît avoir été exécutée en Occident au XII<sup>e</sup> siècle, et hors de l'Italie.

(3) Berengosius, *de Mystero ligni dominici, et de luce...* per quam antiqui Patres olim meruerunt illustrari. Cs. Maxima biblioth. veterum PP., Lugd., t. XII, p. 368. Mais il est visible, pour remonter immédiatement à la source, que Bérenghose amplifie tout simplement un mot de saint Augustin (*Confess.*, lib. X, 34), en y mêlant une pensée déjà exprimée par saint Ambroise, et répétée par saint Isidore.

(4) Remigius Autissiodorensis, *In Genesim*; ap. D. Pez, *The-saurus anecdotorum*, t. IV, P. I, p. 111. « Ille (Jacob) afflatus spiritu prophetico prævidens quæ ventura erant, posuit dexteram super caput junioris Ephraim, sinistram vero super caput Manasse qui major natu erat, manibus in modum crucis in transversum commutatis : quia illum videbat multiplicandum, et Jeroboam regem ex tribu Ephraim futurum.

« Mystice, per hos duos filios Joseph, duo populi signantur. Per Manassen, qui oblivio interpretatur, accipitur judæicus populus, qui oblitus est Dei creatoris sui (Is. LI. 13). Per Ephraim, qui fr-

gifer vel fecunditas interpretatur, gentilis populus figuratur; qui, credendo in Christum, fidei et honorum operum fructum Domino obtulit, et spiritali fecunditate multiplicatus est. Hic, licet posterior Dei cognitionem perceperit, constitutus est tamen ante Manassen; quia quam gratiam habuerunt Judæi, et sacramenta scripturarum atque omnem dignitatem divinæ legis, Judæis reprobatissimis accepit. » — Id. in *Psalmos. Cs. Maxima Bibl. vet. PP.*, XVI, 1192. « Quum Jacob caligasset oculi... Jacob autem prophetico spiritu videns quia primi erunt novissimi, et novissimi primi, varicatis manibus dedit benedictionem, dexteram ponens super Ephraim. Sic Abel junior fratri suo prælatus est, Isaac Ismaeli, Jacob Esau, David majoribus fratribus cunctis prælatus est. In quibus omnibus significatur quia judæico populo præferendus erat christianus. »

Ce n'est pas que Remi d'Auxerre doive être censé avoir imaginé ou exprimé le premier l'interprétation prophétique des noms d'Éphraïm et de Manassé. On trouve cette idée dans saint Ambroise, comme je l'indiquais précédemment. *Cs. de Benedictionibus Patriarcharum*, cap. 1. It. *In psalm. CXVIII, octonar.* 14.

(5) Raban Maur, *In Genesim*, lib. IV, cap. 13, et Bède, *Quæstiones super Genesim* (Recapitulatio), empruntent tous deux à saint Isidore un assez long passage (*In Genesim*, cap. XXXI). Et comme saint Isidore lui-même y calquait saint Paulin, ces emprunts ainsi compliqués, pourraient donner lieu à des méprises assez bizarres. L'histoire littéraire des écrivains ecclésiastiques, étudiée de ce point de vue, amènerait des résultats qui ne seraient point sans intérêt.

(6) Saint Isidor., *In Genesim*, XXXI. « Dehinc Joseph festinans accipere benedictionem patris, duos filios obtulit Manassen et Ephraim; in quibus sicut factum est in Esau et Jacob, dicente

Bourges (JOSEPH FILII ISAAC), il rappelle, à propos des fils de Joseph, la substitution pareille qui avait interverti l'ordre de la naissance entre les fils d'Isaac.

Mais, arrivés à ce point, on nous permettra de constater un fait littéraire de quelque valeur. C'est que, n'importe par quelle voie, le moyen âge est plein des Pères de l'Église. Si bien que fréquemment il en reproduit des textes entiers sans indiquer aucunement à quel fonds il les emprunte. Nous aurons l'occasion d'en montrer plus d'un exemple; l'unique conséquence que nous prétendons en tirer actuellement, est que, si l'on prétend conserver quelque respect aux Pères de l'Église, il faut se garder de taxer trop légèrement certaines interprétations de l'Écriture qu'on trouverait accréditées à cette époque. Le recours aux sources primitives ferait voir peut-être que le style seul est nouveau, et non pas même toujours. Engelstoft et autres ont été plus décisifs lorsqu'ils ont reproché à saint Jérôme d'avoir *judaisé* dans sa manière d'interpréter l'Écriture (1), et dévoyé ainsi dès l'origine l'étude des livres saints. Ceux qui reculeraient devant l'idée de croire que l'Esprit Saint ait laissé dériver l'Église dès les premiers siècles, pour n'en prendre la direction que de leur temps en pareille matière; ceux-là, dis-je, feront bien de ne point se prononcer *a priori* contre toute explication des faits bibliques qui ne cadrerait point avec les conceptions du XVIII<sup>e</sup> siècle ou du XIX<sup>e</sup>. L'examen du vitrail que nous étudions en ce moment pourra servir à confirmer cet énoncé.

Saint Paulin de Nole (IV<sup>e</sup> siècle), chez qui l'on peut reconnaître une des sources du dépouillement exécuté par saint Isidore, voit également dans la bénédiction d'Éphraïm, la vocation des *Gentils* (Nations) à la foi, et leur substitution au peuple unique qui professait la vraie doctrine dans l'ancien monde. Au-dessus de tout cela, plane à ses regards la croix du Fils de Dieu (2), qui devait présider à cette création du monde nouveau, et qui s'annonça dans le fait prophétique, par les mains croisées du patriarche. J'ai laissé de côté le nom de saint Jérôme (3), pour arriver immédiatement au IV<sup>e</sup> siècle; et, avant de passer outre, je me contenterai de nommer Tertullien (4). Car l'un et l'autre reproduisent les mêmes vues; et il suffira de les avoir indiqués, si l'on tient peu à connaître leurs propres paroles. Mais je ne saurais rappeler aussi brièvement la doctrine de saint Augustin, dont l'influence a été puissante sur le moyen âge. Pour le sujet actuel en particulier, il peut d'autant plus sûrement nous servir de guide, qu'un de ses textes à cet égard (5) a été reproduit mot pour mot dans le commentaire sur

Domino: *Major serviet minori*, ita et in istis duobus filiis Joseph. Nam major Manasses, qui interpretatur *oblivio*, typum gessit Judæorum qui obliti sunt Deum suum qui fecit eos. (Is. loc. cit.)

« Minor autem, christianorum, qui *fecunditatem* sonat; quod est proprium populi junioris qui corpus est Christi, qui fecundatus est in latitudine mundi. Hos quidem quum benedicere vellet Jacob, posuit Joseph Ephraim ad sinistram, Manassen autem ad dexteram illius constituit.

« At ille, cancellatis manibus crucis mysterium præfigurans, translata in minorem dextera, majori sinistram figuratiter superposuit. Sicque crucis similitudo super capita eorum denotata, Judæis scandalum, Christianis futuram gloriam præsignavit; seniorumque per crucis mysterium, sinistram factum de dextro, et juniorem dextrum de sinistro: quia Judæis in nostra deserta labentibus, nos illorum gloriam adepti sumus.

« Taliq[ue] sacramento, majori populo Judæorum præpositus est minor populus gentium. Unde et idem patriarcha ait: *Hic quidem erit in populum, sed hic exaltabitur.*»

Id. *Allegoria S. Scripture*, 47, 48 (ed. cit., V, 125). « Manasses prioris populi figuram gestavit. Ephraim autem, gentium; qui per benedictionem patriarchæ præpositus est majori populo Judæorum.»

(1) L. Engelstoft, *Hieronymus stridonensis, interpres, criticus, exegeta, apologeta, historicus, doctor, monachus* (Havniæ, 1797), sect. VI, § 27.

(2) Paulin. Nolan. (ed. Paris., 1685, p. 148), *Epist.* 23 ad Severum. «... Sibi ergo habeant arrogantiam, sibi divitias, sibi nobilitatem et justitiam suam, qui Abraham patrem corpore magis quam spiritu gloriantur; incircumcisi corde, et sola carne Judæi. Nobis et ad salutem et ad gloriam satis est Christus, et ipse crucifixus; qui nos de lapidibus in Abraham filios excitavit, illis contra de Abraham filiis in nostræ originis lapides obrigescentibus. Nobis Ephrem sinister, ad dexteram benedictus proficit; illos in Manasse qui, presumptione senioris, avo dextere adstiterat, translata in caput sinistra crucis ministerio denotavit. Quia crux Judæis

scandalum, Christianis futura gloria, illum esset sinistram factura de dextero, et me dexterum de sinistro. Quia Judæis in nostra deserta labentibus, et nobis in illorum sata invadentibus; sunt cœcitate quod fuimus, et sumus gratia quod fuerunt.»

(3) Hieronym., in *Jerem.*, XXXI, 9 (*Quia factus sum Israël pater, et Ephraim primogenitus meus est*). « Ephraim in typo esse populi de gentibus congregati scriptura testatur. Fuit enim posterior filius Joseph, et surripuit primogenita Manasse qui natura primitivus erat. Sed in mysterio crucis, decussatis manibus, qui stabat ad sinistram Jacob dextere manus ejus suscepit benedictionem. Et qui steterat ad dexteram, sinistra benedictus, in secundum redactus est gradum. Et quo modo Jacob Esau, sic Ephraim Manasse rapuit primogenita.»

(4) Tertullien., *de Baptismo*, VIII. «... Dehinc manus imponitur, per benedictionem advocans et invitans Spiritum sanctum... Sed ex hoc quoque de veteri sacramento quo nepotes suos in Joseph, Ephraim et Manassem, Jacob capitibus impositis et intermutatis manibus benedixerit; et quidem ita transversim obliquatis in se, ut Christum deformantes, jam tum portenderent benedictionem in Christo futuram...»

(5) Augustin., *de Civit. Dei*, lib. XVI, c. 42. « Sicut... duo Isaac filii, Esau et Jacob, figuram præbuerunt duorum populorum in Judæis et Christianis (quamvis quod ad carnis propaginem pertinet, nec Judæi venerint ex semine Esau, sed Idumæi; nec Christianæ gentes de Jacob, sed potius Judæi: ad hoc enim tantum figura valuit, quod dictum est *major serviet minori*): ita factum est etiam in duobus filiis Joseph. Nam major gessit typum Judæorum, Christianorum autem minor. Quos quum benediceret Jacob, manum dexteram ponens super minorem, quem habebat ad sinistram; sinistram super majorem, quem habebat ad dexteram; grave visum est patri eorum, et admonuit patrem velut corrigens ejus errorem, et quisnam eorum esset major ostendens. At ille mutare manus noluit, sed dixit: *Scio, fili, scio. Et hic erit in populum, et hic exaltabitur; sed frater ejus junior major illo erit,*



entre la terre et le ciel, il nous a réconciliés avec son père. Riche qu'il était de tous les trésors de la divinité, il s'est fait pauvre pour nous enrichir de ses mérites; et d'étrangers que nous étions par l'idolâtrie de nos pères, il nous a donné en partage la gloire et la foi des patriarches. Ainsi, les enfants de Joseph, nés d'une mère étrangère, sont adoptés par Jacob, et comptés parmi la race sainte. Perçons l'écorce du simple récit, et nous nous y reconnaitrons nous-mêmes : nous, que l'entremise du Fils bien-aimé a fait agréger au collège des élus. Bien plus, la foi a placé les derniers au premier rang, et la gloire des aînés est devenue leur partage. Plus de distinction d'origine; l'Église embrasse l'humanité tout entière, grâce à la médiation du Rédempteur; toute race produira des saints, et pourra compter des élus. Le père embrasse avec bonheur les rejetons d'une sève qu'il avait crue tarie (*allusion à Joseph, dont la mort avait été annoncée à Jacob*). De même il n'a pas tenu aux ennemis du Sauveur que le tombeau ne se fermât sur le maître de la vie. Mais libre du sépulcre, son Père le voit avec une nouvelle complaisance; et, pour l'amour de lui, il adopte ceux que ce Fils bien-aimé lui présente. Seulement, l'aîné qu'on lui offre au premier rang (car Jésus-Christ voulait avant tout le salut d'Israël, ainsi que Joseph prétendait donner la place de choix à Manassé), est rejeté pour avoir sévi contre l'oint du Seigneur; et le dernier venu prend le pas sur son frère. Aussi n'est-ce point Moïse, ni les prophètes, qui nous ont fait ce que nous sommes; c'est Jésus-Christ seul, et la faveur du Père éternel en vue de lui.

J'analyse plutôt que je ne traduis; mais tout ce morceau semblerait fait pour traduire notre vitrail. Qui l'aura parcouru dans son entier, dira si tout ne s'y trouve pas expliqué. C'est après sa résurrection que Jésus-Christ, intercédant pour le monde, et demandant nos âmes à son Père, comme prix du sang qu'il a versé, se trouve complètement représenté par Joseph amenant ses fils à Jacob. Là se tranche le sort du peuple qui osa se charger, lui et ses enfants, du sang innocent dont le juste Abel n'était que l'ombre.

En somme, on nous permettra de croire que nous avons acquis au sens de cette scène, et à celui même de sa place dans tout l'ensemble, quelque chose de plus qu'une forte probabilité. Laissons donc, arrivés à ce point, toute autre citation, et contentons-nous d'inscrire<sup>(1)</sup> en langage vulgaire cette

μοι ὁ Θεός καὶ τὸ σπέρμα σου. Ὅσον μὲν γὰρ ἦεν εἰς Ἰουδαίους, ὁ πατὴρ ἐστίναται τοῦ υἱοῦ. Οὐδέποτε γὰρ ὅτι κάτοχος ἐστὶν τοῦ ἀδελφοῦ πύλας, καὶ τοῖς ἄλλοις ἑμὴ κείσεται νεκρὸς, θανάτω περιβιβλάσκων. Ἀλλ' οὐκ ἐπιδοχῶ θανάτω περιβιβλάσκει τὸν τῆς ζωῆς ἀρχηγὸν. Οὐκ οὐκ ἀνέβη, καὶ πάλιν αὐτὸν ὁ πατὴρ τιμᾶται, καὶ τὸ ἐξ αὐτοῦ δὲ καὶ ἐν αὐτῷ γίνου, δῆλον δὲ ὅτι τοὺς πιστεύσαντας, τὸ ἴθνος τὸ ἅγιον, τὸ βασιλεῖον ἱεράτευμα, τὸν εἰς περιποίησιν λαόν (I Petr. II. 9). Οἷς καὶ αὐτὸς ὁ Χριστὸς ἐπιγίνωσκται, λέγων· Ἰδοὺ ἐγὼ καὶ τὰ παιδιά αἱ μοι ἔδωκεν ὁ Θεός (Gen. XLVIII. 9). Καὶ προσελάμψε μὲν ἱεστὴ τῷ πατρί, εἰ δὲ προσελάμψων. Εἶτα τοῦ μὲν Μανασσὴ, ὅς ἦν πρῶτος, ἐστῆτος εἰς δεξιόν, τοῦ δὲ νεώτερου Ἑβραῖου εἰς εὐαγγέλιον, παραλλάξας αὐτοῖς τῆς χειρὸς ἔθηκεν ὁ Ἰακώβ, καὶ τὸν μὲν Ἑβραῖον τῆς δεξιᾶς τετίχκεν ἱεστήν, δεξιτέρῳ δὲ ἤδη ὡς περ ἔκειν τὸν Μανασσὴ, χεῖρα δὲ αὐτῷ τὴν εὐαγγέλιον. Ὅστω τῆς εἰς αὐτοῦς εὐλογίας ἀρχεται. Εἰσοδιδήματα γὰρ εἰς προσκωνιστῆς εἰ τε πρῶτος καὶ μετ' ἑκείνους λαοί, προσκωνίζοντες ἑκάς ὁ Μωυσῆς, ὁ προφῆτῶν, ἀργότερος γὰρ εἰς σπιτέρῳ ὁ νόμος, ἀλλ' αὐτοῦ τοῦ Υἱοῦ, δὲ αὐτοῦ γὰρ, ὅς ἦεν, τὴν προσηγορίαν ἰσχύσαμεν.

Καὶ ἦν μὲν αὐτῷ σκεπῆς τῆς ἐξ ἑθνῶν ἁγίας προτάξαι τὸν Ἰσραὴλ. Εἰς δεξιόν γὰρ ἐστὶ τὸν Μανασσὴ τοῦ πατρὸς ὁ ἱεστὴρ. Ἐπειδὴ δὲ πῆρα λόγου δεδιδοχῶσαν εἰς αὐτὸν, προτετίχκεν ὁ πατὴρ τοὺς ἐν χεῖρῳ δεξιτέρους, ποστῆσι τὰ ἴθνη, καὶ γεγονάσι μὲν οἱ ἰσχατοὶ πρῶτοι, καὶ οἱ πρῶτοι ἰσχατοὶ. Πυλόγους δὲ Ἰακώβ τὰ μετῴκια, ὅθεν ὀνομάζον τὸν τρίτοντα καὶ ἄγγελον τὸν βῆμιον αὐτὸν, τῷ Θεῷ καὶ Πατρὶ συνάπτειν εἰς ἅπαν τὸν Υἱόν· ὅς καὶ διὰ φωνῆς προφητῶν μεγάλης βουλής ἀγγελοῦ ἐνεμάξεται. Οὐκ οὐκ πᾶσα χάρις καὶ ἀπάσις εἰς ἡμᾶς εὐλογίας καὶ ἱσοκωμίας τρόπος, γίνουσι ἂν ὅλγ' ἑτέρως πλὴν ὅτι δι' Υἱοῦ παρὰ τοῦ Πατρὸς. Καὶ γὰρ ὁ θεοπίσιος Παῦλος· Χάρις ὑμῖν καὶ εἰρήνη, φεσίν (Ephes. I, 2), ἀπὸ Θεοῦ καὶ πατρὸς ἡμῶν καὶ κυρίου Ἰησοῦ Χριστοῦ.

Ἀρχάλλει γὰρ μὲν ὁ θεοπίσιος ἱεστὴρ κατόπιον ὡς περ τοῦ νέου ὑπῆρτος τεθυμῖνον ἴδεν τὸν πρῶτοντα. Εἶτα τοῦ μυστηρίου τὴν δύναμιν διασάφειν ὁ πατὴρ, λέγων· Καὶ οὗτος ἐστὶν εἰς λαόν, καὶ οὗτος ὑψοθήσεται· ἀλλ' ὁ ἀδελφός αὐτοῦ ὁ νεώτερος μεῖζον αὐτοῦ ἐστὶν, καὶ τὸ σπέρμα αὐτοῦ ἐστὶν εἰς πλῆθος ἑθνῶν. Εἶτα μετ' ἑστῆρα· Καὶ ἴθκει, φεσί, τὸν Ἑβραῖον ἱεστῆρα τοῦ Μανασσὴ. Ὅσον μὲν γὰρ ἦεν εἰς τὸ δεξιόν τῷ Χριστῷ, οὐκ ἂν ἀπέλιπε τῆς εὐλογίας δόξης ὁ Ἰσραὴλ. Καὶ γὰρ ἱεστῆρα ἐναργῶς· Οὐκ ἀπιστάσκων εἰ μὴ εἰς τὰ πρόβατα τὰ ἀπολιότα οἴκου Ἰσραὴλ (Matth., XV, 24). Ἐπειδὴ δὲ πεπύρωται, κατὰ τὸ γρ-

γραμμῖνον, καὶ τὴν τοῦ καλοῦντος εἰς σπιτέρῳ κλήσιν περιβιβίζον μεμῖνον ἀπαθῆς, τίθεται πρὸς εὐαγγέλιον, τὸ μῖον ἔχον ἐν δόξῃ. Καὶ εὐλογεῖται μὲν καὶ ὑψοῦται καὶ αὐτὸς, ὅς ἐν γὰρ τῷ σπιτέρῳ μῖον. Καὶ τοῦτο ἐστὶ τὸ κατάλοιμα κατὰ τὴν τοῦ προφήτου φωνήν (Isai., X, 21.—Rom., XI, 5.). Υψοῦνται δὲ λίαν ὁ ἐξ ἑθνῶν, καὶ εἰς συναγωγὰς λαόν καταγίνονται, καὶ μεῖζον ἐστὶ τοῦ Ἰσραὴλ τῆ τὸν πιστεύσαντων ἡμέτερον πλῆθος ποιήσαντες τὴν ὑπεροχὴν, κ. τ. λ.

On peut voir encore ce que dit le même Père sur la substitution de Jacob à Esau (*Ibid.*, p. 93), ou de nouveau sur celle d'Éphraïm à Manassé (*Ibid.*, p. 203).

Quant aux docteurs grecs des siècles suivants, leur accord avec ceux que nous venons de citer n'aurait rien qui pût ni surprendre, ni enseigner quelque chose de nouveau. Cs. Joann. Damascen. *Orthodoxa fidei*, lib. IV, c. 12. Gregentius (sp. Galland, XI, 604), *Disputatio cum Herbario judaeo*.

Contentons-nous d'ajouter, pour ceux qui pourraient trouver une singularité un peu forcée dans ces bras croisés pris pour signe prophétique de la croix, qu'au XII<sup>e</sup> siècle nous trouvons ce même signe employé par saint François avec une affection toute particulière, pour bénir ses disciples. Voici, entre autres, les paroles de saint Bonaventure racontant les derniers moments de ce grand homme (*Legenda S. Francisci*, cap. XIV. De patientia ipsius et transitu mortis.) « Circumseditibus omnibus fratribus, extendit super eos manus, in modum crucis brachiis cancellatis, pro eo quod hoc signum semper amabat; et omnibus fratribus, tam presentibus quam absentibus, in crucifixi virtute ac nomine benedixit.»

(1) Si j'ai désigné ailleurs ce médaillon comme épilogue, on ne saurait m'accuser de contradiction quand j'en fais ici le titre du vitrage. On comprendra aisément que l'épilogue ait pour but de donner le mot du drame, et de faire l'application définitive. De la sorte il peut faire la fonction de titre; rien en cela qui se contredise; l'un ne saurait exclure l'autre. La scolastique dirait, pour nous absoudre, que *la dernière chose dans l'ordre d'exécution est réellement la première dans l'ordre d'intention*. Or nul ne récusera les dépositions de la scolastique dans l'analyse des pensées du moyen âge.

traduction du titre *hiératique* de notre page : SUBSTITUTION DES GENTILS AU PEUPLE JUIF, PAR LA CROIX; ou, si l'on veut, pour plus de brièveté : LES NATIONS ADMISES A LA NOUVELLE ALLIANCE. Qu'on se rappelle que pas un mot de nous n'a pu amener ce résultat, et qu'il était tout entier dans les témoignages dont nous avons uniquement dépouillé le scrutin. Malgré ce que semblerait autoriser désormais cette pensée dominante constatée une fois, nous prétendons continuer à nous interdire tout ce qui pourrait donner lieu de soupçonner une violence faite aux expressions du peintre. Nous recueillerons, sans plus, les dépositions des monuments écrits; et nous demanderons au lecteur lui-même s'il lui paraît que leurs témoignages se coupent les uns les autres.

§ II. GRAND MÉDAILLON INFÉRIEUR (1), COMPARTIMENT CENTRAL.

PORTEMENT DE CROIX.

18. Reprenons l'ordre matériel que nous avons abandonné un instant pour trouver avant tout le véritable nom du vitrage, comme poème théologique; on peut bien nous passer cette expression. Cela fait, il importe de s'assujettir à la marche tracée par l'intention originale, en suivant de bas en haut les partages successifs établis par les trois zones de sujets qui nous restent à expliquer.

Si, en présence d'un fait historique retracé sur la foi de l'Écriture, nous supposons quelque chose de plus dans la pensée de l'artiste, que le tableau même qu'il offre à nos regards; ce n'est point, encore une fois, un élément arbitraire que nous introduisons dans son œuvre. Nous traiterons ailleurs cette question d'une manière spéciale, et l'on verra que ce mysticisme dans l'art est précisément le caractère du moyen âge. Rappelons-le seulement par anticipation, pour qu'il ne tombe point dans l'esprit du lecteur de nous attribuer ces vues comme un système artificiel. Disons aussi que le *mythe*, sujet d'étude sérieuse, mais dont quelques malavisés ont fait une occupation d'oisifs depuis plusieurs années, est d'un tout autre ordre que ce qui nous doit occuper actuellement.

Aperçus au point de leur production, ou, si l'on veut, à leur époque sociale, le mythe revêt une idée avec des formes qu'il lui prête, pour la transformer en fait extérieur; tandis que le mysticisme (tel que nous avons à l'observer ici) revêt un fait accompli et extérieur, d'idées qui lui donnent une valeur plus qu'historique. Le mythe ensevelit l'objet idéal sous une configuration matérielle; tandis que le mysticisme appliqué aux faits suppose d'abord leur réalité comme constante, et les couronne ensuite d'une auréole lumineuse, empruntée au monde des esprits. L'un et l'autre, dans la société où ils se manifestent, annoncent un âge plus ou moins empreint de poésie(2); mais les développements de la raison seront inévitablement fatals au mythe, et pourront laisser sans atteinte le mysticisme dont il s'agit en ce moment. C'est que la critique ne peut trouver au fond du mythe qu'une idée dont elle résoudra l'enveloppe matérielle; tandis que dans l'agrandissement des faits opéré par le mysticisme, le fait et le rayonnement qu'on lui prête peuvent n'avoir rien à craindre de l'épreuve. L'âge mythologique ne peut être qu'une période d'enfance; au lieu que l'âge mystique est une période de jeunesse. Or, l'enfance n'est dans la vie qu'une époque d'enveloppement qu'il importe de dépouiller tout entière, ses résultats seuls sont quelque chose. La jeunesse, au contraire, ne doit qu'être mûrie, mais non pas rejetée. Car celui dont l'âge mûr n'aurait rien de commun avec la jeunesse, et en réprouverait toutes les impulsions, ne serait point un homme complet, mais un être plus ou moins tronqué. Tel serait l'homme, telle la société, qui confondrait sous une même appréciation l'enthousiasme idéaliste du mysticisme et la naïveté plus ou moins poétique de la mythologie. Aussi, appréciés du point de vue philosophique et dans leur valeur intrinsèque, ces deux ordres d'idées se différencient bien nettement. L'un accuse des esprits pour qui l'idée est trop éblouissante : il lui faut des voiles qui la rendent supportable en l'obscurcissant. L'autre indique des âmes qui ont besoin d'une réalité plus haute encore

(1) A la base du vitrail, immédiatement au-dessus des petits médaillons occupés par la signature.

(2) Ce qui n'empêche pas qu'un espace immense ne les sépare. Autrement, mieux vaudrait dire que la vie prêtée par le poète aux objets insensibles le place à côté de l'enfant qui entretient sa poupée. Vico (*Principj di scienza nuova*, 1744, Assioma XXXVII),

avait prévenu un aussi absurde parallèle. « Il più sublime lavoro « della poesia, è alle cose insensate dar senso e passione; ed è proprietà de' fanciulli di prender cose inanimate tra mani, e trastullandosi favellarci come se fossero quelle persone vive.

« Questa dignità (*assioma*) filologico-filosofica ne approva che « gli uomini del mondo fanciullo, per natura furono sublimi poeti.»

que la simple histoire quelle qu'elle soit : au delà du fait humain, au delà même d'un acte divin qui se manifeste dans le temps, elles aspirent à saisir la pensée éternelle qui règle tout, et les manifestations extérieures qui s'en reproduisent à divers points de la durée. On conviendra que les distances sont grandes entre ces conceptions, et que leurs sources même ne se touchent nullement. Qu'il suffise de ces considérations générales à cette heure; plus tard, nous traiterons de la physionomie que prirent au moyen âge l'interprétation et l'exposition de l'Écriture, sous l'influence du mysticisme.

19. Le Fils de Dieu montant au Calvaire pour y accomplir la rédemption du monde, quoi de plus simple? dira quelqu'un; et pourquoi, dans un sujet aussi grave, chercher autre chose que le fait lui-même?—Pourquoi? Parce qu'il s'agit d'interpréter un monument, et que les lois de sa production doivent être étudiées dans l'examen du sol où cette puissante végétation a plongé ses racines et puisé sa sève. Or, voici quels éléments stimulaient ou alimentaient son germe; quelle atmosphère avait préparé son évolution, et protégé son épanouissement.

Paschase Radbert(1), Bède(2), saint Isidore(3) et saint Léon(4), confondent souvent leurs paroles sur ce trait du Nouveau Testament : tant il y a d'accord entre eux pour la manière de l'envisager. Je ne parle pas de Raban Maur, contemporain de Radbert; parce que chez lui le docteur saxon est tellement calqué, si ce n'est transcrit, que le texte attribué à l'évêque de Mayence pourrait à peu près passer pour une variante (et à peine) d'un manuscrit de Bède(5). Pour tous ces écrivains, la qualité d'étranger que l'Évangile donne à Simon, en désignant sa patrie, fait ressortir comme prophétique la fonction qu'il remplit à cet instant. Jésus-Christ refuse les larmes des femmes de Jérusalem, et leur annonce les arrêts de la justice divine sur leurs enfants; tout ce qu'il accepte de soulagement, dans ce fatal trajet du prétoire au Golgotha, c'est de la part d'un homme né hors de la Judée. Ainsi, la mort du Fils de Dieu va peser de tout le poids d'un déicide sur le peuple jadis préféré à tous les autres, et les fruits de son sacrifice passeront presque exclusivement aux nations jusqu'alors infidèles.

Par delà le v<sup>e</sup> siècle, auquel appartient saint Léon, je ne connais plus que saint Jérôme, chez qui le symbolisme de ces circonstances ait été exposé. Mais il le fait avec une brièveté qui donnerait lieu de croire que cette exégèse n'était pas nouvelle(6). Et, dans le fait, saint Augustin, vers la même époque, nous rapporte(7) une prétention des Donatistes, qui voulaient autoriser leur schisme par ce fait prophétique. Simon, disaient-ils, était Africain; pourquoi nous reprocherait-on de renfermer l'Église dans les limites de l'Afrique? On peut voir comment le grand évêque d'Hippone répond à cette bizarre

(1) Pasch. Radbert. (ix<sup>e</sup> siècle), *In Matth.* lib. XII (Bibl. PP., t. XIV, p. 687). «...Homo iste (Simon) de Cyrene fuisse narratur... Et ideo quia magnum in eo formatur sacramentum, ab evangelistis tam diligenter quis sit et unde sit commendatur. Erat enim ex gentibus; qui non fortuito obviam venit, sed, sicut sepe dixi, ex providentia Dei: ut in eo jam monstraretur quod gentes crucem Christi portare deberent, et participes passionis ejus fieri. Indignus enim erat quilibet Judæus crucem Christi portare, quia fidei gentium erat concessum eam suscipere et post Jesum ferre.»

Après ces paroles, viennent des considérations ascétiques, où l'influence des écrits de saint Ambroise (lib. X, in Luc.) est sailante, jusque dans certaines expressions.

(2) Béd. *In Lucam*, lib. VI (ed. cit., t. V, p. 494). «Quia Simon iste non Hierosolymita sed Cyrenæus esse perhibetur... recte per eum populi gentium designantur. Qui quondam peregrini et hospites testamentorum, nunc obediendo fidei cives sunt et domestici Dei. Et, sicut alibi dicitur (*Ephes. II*), heredes quidem Dei, cohæredes autem Christi. Unde pulchre Simon *obediens*, Cyrene *hæres* interpretatur. Nec pretereundum quod Simon de villa venisse refertur. Villa enim græce Πέγυ; vocatur, a qua pagani nomen trahunt: eo quod a civitate Dei alieni, et quasi urbanae sint conversationis ignari. Sed de pago Simon egrediens, crucem portat post Jesum; quum populus nationum, paganis ritibus derelictis, vestigia dominicæ passionis obedienter amplectitur, etc.»

Les étymologies hébraïques de ce passage pourraient avoir été suggérées par la lecture d'Origène, *in Matth.* (ed. Delarue, t. III, p. 920.)

(3) Isidor. *Allegoria s. Scripturæ*, 246 (ed. Arevalo, V, 150). «Simon Cyrenæus cui gestandam crucem imposuerunt, gentium populus intelligitur; qui, peregrinus in lege, obediens efficitur evangelio: crucis ipse vector et fidei bajulus factus.»

(4) Leon. Magn. *Sermo 59* (al. 57); De passione Domini VIII (edd. ff. Ballerini, t. I, p. 227). «Euntibus autem cum Jesu turbis ad locum poenæ, Simon quidam Cyrenæus inventus est in quem lignum crucis transfertur a Domino: ut etiam tali facto præsignaretur gentium fides, quibus crux Christi non confusio erat futura sed gloria. Non ergo fortuitum sed figuratum et mysticum fuit ut, Judæis in Christum sævientibus, ad compatiendum ei peregrinus occurreret, dicente Apostolo (*Rom. VIII*): *Si compatimur, et conregnabimus*; ut sacratissimo Salvatoris opprobrio non Hebræus quisquam nec Israelita, sed alienigena subderetur. Per hanc enim translationem, a circumcissione ad præputium, a filiis carnalibus ad filios spirituales, immaculati agni propitiatio et omnium sacramentorum plenitudo transibat. Si quidem *Pascha nostrum*, ut ait Apostolus (*I Cor. V*), *immolatus est Christus*: qui se novum et verum reconciliationis sacrificium offerens Patri, non in templo cujus jam erat finita reverentia, nec intra septa civitatis ob meritum sui sceleris diruendæ, sed foris et extra castra (*Hebr. XIII*) crucifixus est; ut veterum victimarum cessante mysterio, nova hostia novo imponeretur altari, et crux Christi non templi esset ara sed mundi.» Saint Ambroise disait (*In psalm. CXVIII*): «Non ad unum, non ad paucos, sed ad omnes testamentum suum scripsit Jesus.»

(5) Hraban. *in Matth.*, lib. VII. (Colon. 1626, t. V, p. 153). «Quod Simon iste... etc.» Et arrivé au dernier mot de Bède que nous avons cité, ce passage se complète par un emprunt à saint Léon: «Nec fortuitum, sed figuratum... etc. (jusqu'au mot *transibat*).»

(6) Hieronym. *In Matth.* (cap. XXVII), lib. IV. «... Juxta anagogen... crucem Jesu suscipient nationes, et peregrinus obediens portat ignominiam Salvatoris.»

(7) Augustin. *Serm.* 46, *in Ezechiel. XXXIV* (al. *De tempore*, 65). Opp., t. V, 247, n<sup>o</sup> 41.

justification alléguée par ces sectaires. L'unique point qui nous importe, est de constater l'existence de cette interprétation mystique (même détournée d'une manière abusive) dès le IV<sup>e</sup> siècle.

§ III. ISAAC MARCHANT AU MONT MORIA.

20. Qu'Isaac ait été une figure prophétique de Notre Seigneur Jésus-Christ, c'est ce qui ne peut faire la moindre difficulté; tous les Pères, tous les docteurs, en sont pleins (1). Nous ne leur emprunterons que ce qui touche directement notre sujet, en mettant cette scène en rapport avec la grande pensée de toute la verrière; écartons donc tout témoignage où la *christologie* de ce monument biblique n'aboutirait point à la substitution des nations au peuple juif. Sur cette voie, nous rencontrons encore, du XII<sup>e</sup> au IV<sup>e</sup> siècle, la plupart des noms que le même symbolisme nous a signalés déjà. — Rupert (2), Bérengose (3), Remi d'Auxerre (4), saint Isidore (5) et saint Ambroise (6), forment comme une école tenant pour doc-

(1) M. l'abbé Caron a publié à Abbeville, en 1828, sous le titre de *Jésus-Christ le vrai Isaac*, deux volumes où il suit dans le plus grand détail les traits de similitude entre la vie du patriarche, et l'œuvre de la rédemption du monde par le Fils de Dieu. Cet ouvrage, quoique trop appuyé sur des autorités de seconde main, n'en est pas moins remarquable et instructif. Il montre ce que pourraient être les travaux d'un ecclésiastique au milieu des occupations du ministère, même à la campagne, puisque c'est, je pense, dans une paroisse rurale de Picardie, que celui-ci a été rédigé; et il est fâcheux que l'auteur n'ait pas donné suite au projet qu'il paraissait avoir formé, de traduire ainsi les grands types christologiques de l'Ancien Testament.

(2) Rupert. *de Sapientia*, lib. I, cap. 26. « Ternarius numerus qui apud seculares philosophos quoque insignis habetur... apud nos longe amplius præclari nominis... tam propter ipsam essentiam sanctæ individuae Trinitatis, quam pro eo quod Salvator noster tertia die resurrexit a mortuis... Cujus in typum Isaac quoque ad immolandum ternario dierum numero ductus est... Sed ut ad inceptum redeam, mira velocitas, ... ut in triduo, trium temporum sæculi peccata deleat, omnes qui ante legem fuerant, omnes qui sub lege erant, cunctos qui sub gratia venturi erant, una Christi morte pariter salvaret; pro singulis temporibus singulos dies ejusdem mortis appendens. »

(3) Berengosius (XII<sup>e</sup> siècle), *de Mysterio ligni dominici*, etc... (Max. biblioth. PP., t. XII, p. 368). « ... Hæc est illa lux quæ divinitus illustravit Abraham... ubi Dominus ad eum: *Offer*, inquit, *michi filium tuum*...; per quod videlicet nobis diversa dominicæ passionis et crucis prætulit signa, dum in eadem mysteria filium colligavit ac ligna... Hæc est illa lux quæ eundem Isaac... voluit illuminare, dum ligna holocausti meruit ipse portare. Mystice scilicet nobis innuens quod sicut ipse ligna in holocaustum bajulavit, ita Christus crucem suam in ipsa passione portavit. Hæc est illa lux quæ, in asino illo, judaicæ cæcitatibus nobis expressit chaos; de quo scriptum est: *Expectate hic cum asino, donec revertamur ad vos*. Mystice scilicet designans quod ad Judæos, qui nondum sunt fidem sanctæ Trinitatis experti, circa finem sæculi fidei debent arrhabone reverti, etc. »

(4) Remig. autissiodor (IX<sup>e</sup> ou X<sup>e</sup> siècle), *In Genes.* (ap. D. Pex, *Thesaur. anecdot.*, t. IV, p. 1, p. 68). « Allegorice Abraham Dei Patris hoc loco gerit personam; Isaac, Jesu Christi. Immolatio Isaac passionem Christi designat. Bene autem dicitur: *Ipsæ portabat ligna holocausti*; quia Christus crucem suam bajulavit, juxta quod in ejus passione dicitur: *Et bajulans sibi crucem, exiit in locum qui vocatur Golgotha* (Johann XIX, 17).

« *Duo viri qui comitabantur cum Abraham, populus Judæorum. Duo autem, ideo quia ille populus post mortem Salomonis divisus est in duo regna: in decem videlicet tribus quibus Hieroboam imperavit, quæ vocantur Israel; et in duas alias tribus, Juda videlicet et Benjamin, super quas regnavit Roboam filius Salomonis, quæ dicuntur Juda, cum quibus erat tribus sacerdotalis, id est, Levi.*

« *Asinus quem secum ducebant, stultitiam Judæorum designat. Asinus enim quod portabat nesciebat; et Judæi in libris prophetis Christum legebant, sed venientem non intelligebant. Unde et bene eis dicitur: *Expectate hic cum asino*. Usque hodie*

enim et usque ad finem sæculi quasi expectant Christum, cum stultitia sua, ut Apostolus ait: *Cæcitas ex parte contigit in Israel, donec plenitudo gentium introeat, et sic omnis Israel salvus fiat*. (Rom. XI, 25).

« *Quod dixit: Postquam adoraverimus revertetur ad vos, significat quod impleta passione in ultima sæculi ætate revertatur Deus, et reconcilietur Judæis credentibus. Quod autem tertio die elevatis oculis... etc., tres dies tria significant sæculi tempora: ante legem, sub lege et sub gratia. Nam et Dei Filius die tertio (Johann. II, 1) ad nuptias dicitur venisse, et aquam in vinum convertisse; quia tertio sæculi tempore venit ad conjungendum sibi Ecclesiam, et Legis litteram in spiritalem intellectum convertendam. »*

(5) Isidor. *In Genesim*, cap. XVIII (ed. cit. t. V, 311) n<sup>o</sup> 6-9. « Sicut Abraham unicum filium et dilectum, Deo victimam obtulit, ita Deus Pater unicum Filium suum pro nobis omnibus tradidit. Et sicut Isaac ipse sibi ligna portavit quibus erat imponendus, ita et Christus gestavit in humeris lignum crucis in quo erat crucifigendus. Duo autem servi illi, dimissi et non perducti ad locum sacrificii, Judæos figurabant; qui, quum serviliter viverent et carnaliter saperent, non intelligebant passionem Christi: ideo non pervenerunt ad locum sacrificii.

« *Cur autem duo servi, nisi quia populus ipse in duas partes dividendus erat? Quod factum est Salomone peccante, quando divisus est idem populus loco regni, non errore impietatis. Quibus etiam sæpe per prophetam dicitur (Jerem. III, 6, 7): *Adversatrix Israel et prævaricatrix Juda*. Asinus autem ille, insensata est stultitia Judæorum. Ista insensata stultitia portabat omnia sacramenta, et quod ferebat nesciebat.*

« *Jam quod dictum est eis: *Expectate hic cum asino, postquam adoraverimus revertetur ad vos*; Apostolum audi dicentem: *Cæcitas*, inquit, ex parte in Israel facta est. Quid est *Expectate hic cum asino*? — *Ut plenitudo, inquit, gentium intraret*; hoc est: *Postquam adoraverimus, ubi sacrificium dominicæ crucis impletum, per gentes fuerit prædicatum; hoc est: *Ut plenitudo gentium intraret.***

« *Quid est: *Revertetur ad vos*? — *Et sic omnis Israel salvus fiet* (Rom. XI). »*

(6) Ambros. *de Abraham*, lib. I, cap. 8. « Cum duobus ipse (Abraham) tertius proficiscitur, hostiam suam secum ducens; et die tertia ad locum sacrificii venit. Salutaris hic numerus, et conveniens sacrificaturis... Sed ait pueris suis: *Sedete hic cum asino, ego autem et puer pertransibimus*, etc. Merito typus in asino, quia et veritas in pullo asinæ (Matth. XXI). In hoc enim animante figuratur populus gentium ante oneri subjectus, nunc Christo subditus. Isaac ergo Christi passuri est typus. Venit in asino, ut crediturum populum nationum significaret. Ideoque et Dominus quum ad subeundam pro nobis passionem veniret, pullum asinæ solvit quem ipse, conscientia mitem atque mansuetum, jam Christo sua terga credentem ascenderat... »

On remarquera aisément que cette manière d'exposer l'histoire d'Isaac, toute différente qu'elle est dans l'appréciation des circonstances spéciales, peut être associée aux autres en vertu d'un certain air de famille que présente son système général de *typologie*, pour me servir d'un mot technique.

trine sans réplique, que toutes les circonstances de ces narrations sont une histoire de l'avenir. Les deux serviteurs qui accompagnaient Abraham jusqu'au pied de la montagne sans être admis sur le Moria, où doit s'offrir l'holocauste, sont les deux fractions de la nation juive, partagée en deux royaumes : celui d'Israël et celui de Juda. L'âne même (ou l'ânesse, comme s'expriment les Pères grecs d'après les Septante) qui avait porté le bois du sacrifice jusqu'au moment où Isaac le chargea sur ses épaules, concourt pour sa part à ce mystérieux composé de types figuratifs. Il peint la Synagogue qui, après avoir porté les monuments de la promesse, les a méconnus au moment le plus solennel de leur accomplissement; prouvant par là qu'elle n'en comprenait point la valeur, semblable à l'animal stupide qui ne sait point mettre de différence entre le plus vil fardeau et la charge la plus précieuse. Mais pour ce dernier trait, nous aurons à nous y arrêter à propos d'un autre vitrail.

Le nombre des journées employées à la marche ne leur paraît point non plus sans secrets. C'est après deux jours qu'on aperçoit la montagne; ce sont les deux grands partages religieux des temps qui avaient préparé le Messie : savoir, la loi de nature et la loi de Moïse, destinées à s'effacer successivement devant la loi de grâce. Les paroles d'Abraham à ses gens sont interprétées d'après les mêmes vues; il arrête ces serviteurs avant de gravir avec son fils la hauteur où Dieu l'appelle, et leur annonce qu'il reviendra vers eux lorsque tout sera terminé. C'est toujours l'ancien peuple de Dieu repoussé par l'arrêt du Ciel depuis qu'il a refusé de reconnaître le Messie, et l'attendant infatigablement malgré sa venue; mais auquel la lumière sera rendue sur la fin des siècles, après que l'Évangile aura lui sur toutes les nations, comme l'annoncent clairement les Écritures de l'Ancien et du Nouveau Testament (1).

21. Si nous ne rencontrons point dans saint Augustin l'énoncé de ces significations figuratives, nous avons en revanche parmi ses œuvres un passage sur ce sujet, qui a longtemps porté son nom, et qui aura dû jouir à ce titre d'une autorité imposante. Traité par les critiques modernes comme faussement attribué à ce docteur (2), il n'est pas néanmoins sans importance pour notre sujet. Quelle que soit l'époque où il a été composé, il se rattache évidemment à l'école qui nous guide. Ainsi que le vitrage de Bourges, il n'associe pas seulement le Moria et le Calvaire, Isaac et Jésus-Christ, comme la figure et la réalité; il cherche, de plus, dans l'antique représentation toute l'histoire des conséquences qui devaient couronner le sacrifice du Rédempteur. Les Bénédictins éditeurs de saint Augustin, paraissent croire que ce discours a été inspiré de la lecture d'Origène; mais la marche des idées me semble être d'une autre allure; et pour quelques pensées empruntées au docteur d'Alexandrie, il y a là tout un fonds de théologie qui puise à une source différente (3).

(1) Rom. XI, 15, 23, etc. — Apoc. XI. — Isai. XI. LIX, 20. — Malach. IV, 5, 6. — Osee, III, 5. — Ezech. XXXIV, 30. — Etc. etc. Quoi qu'en dise saint Césaire de Cappadoce, ou l'auteur quelconque des dialogues qui portent son nom. Cs. Galland, *Bibliotheca veterum Patrum*, t. VI, p. 152.

Les saints Pères n'ont qu'une voix sur cette promesse; et, pour rappeler ici un monument du moyen âge, indiquons encore une fois le *Ludus paschalis* publié par D. Pez. Là, après la venue d'Élie et d'Énoch, la Synagogue, qui avait d'abord embrassé le parti de l'Antechrist, arrache le bandeau de ses yeux et rend gloire à Jésus-Christ. Cs. Bède (éd. de Bâle), t. VIII, 228, 229. — Théophylacte, *In Rom. XI*, 25, 30 (éd. Lindseel, p. 113, sq.). — Honorius d'Autun, *In Ps. CX*, v. 7, (sp. D. Pez, *Thesaur.*, V, 1847). — Rupert, *de Divin. offic.*, III, 23. — Saint Isidore, *Contra Judæos*, lib. II, c. 5. — Saint Cyrille d'Alexandrie, *Glaphyr. in Numeros* (éd. cit., I, p. 386) — Etc., etc.

Si le passage mentionné précédemment était réellement de saint Césaire, il n'offrirait, après tout, qu'un cas de plus à inscrire parmi les accidents survenus aux médecins qui ont fait irruption dans la théologie. Mais, lorsque le frère de saint Grégoire le *Théologien* s'y fourvoie, quel sort peuvent attendre dans la même hardiesse ceux qui s'y aventurent sans le moindre titre, même apparent? n'ayant de commun avec le médecin de Julien l'Apostat que l'étude d'Hippocrate.

(2) Saint Augustin, *Opp.* t. V, *Appendix*, p. 13, 14 (al. *Serm.* 71 de tempore). «... Abraham, quando Isaac filium suum obtulit, typum habuit Dei Patris; Isaac vero Domini Salvatoris. Quod autem ad locum immolationis die tertia pervenitur, mysterium Trinitatis ostenditur...»

« Duo pueri quos cum asina remanere jussit, typum habuerunt

populi Judæorum qui, pro eo quod in Christo non erant credituri, ideo ad locum ubi immolandum erat ascendere vel pervenire non poterant. Asina illa significavit Synagoga... Quod vero Isaac sibi ad immolandum ligna detulit, et in hoc Christum figuravit qui ad locum passionis crucem suam ipse portavit... Et ideo lectio ipsa in Pascha legitur, quando Isaac verus, cujus typum gerebat filius Abrahæ, pro genere humano in patibulo crucis affigitur.

« Legitur in ipsa lectione quod veniens beatus Abraham cum filio suo, viderit locum a longe et dixerit ad pueros suos: *Sedete hic cum asina...* etc... Ideo dicitur *sedete...* quia Judæorum populus qui in Christum crediturus non erat, stare non poterat; sed ut debilis, et velut peccator languidus qui baculum crucis despexerat, in terram casurus erat.»

(3) Cs. Origen. *In Genes.*, homil. VIII.

Les ouvrages qui ont porté, à tort ou à raison, le nom des grands écrivains ecclésiastiques, n'ont souvent éprouvé, de la part des érudits, qu'un traitement assez brusque. On les élimine avec plus ou moins de recherches sur leur véritable auteur, et l'on songe rarement à tenir compte de l'influence qu'ils ont exercée, grâce à leur ancien titre. Du reste, l'histoire des écrivains quels qu'ils soient, traitée du point de vue de leur action sur la littérature des différents âges, pourrait être considérée comme une branche à peine en germe jusqu'aujourd'hui. On annonçait, il y a quelque temps, une nouvelle édition de Dom Ceillier : ce serait là un élément à faire entrer dans le remaniement d'un semblable travail. Mais qui exécuterait en France dans notre siècle un dépouillement de ce genre? Il serait du moins à désirer que, même pour les auteurs classiques, on nous fit grâce, dans les éditions futures, des banalités qui forment le canevas immortel de leurs préfaces, et qu'on y accordât un peu de place à la recherche des

De même, à défaut de Bède, qui nous avait à peu près constamment accompagné jusqu'à présent, nous aurons de nouveau à signaler une répétition de saint Isidore, dans le Commentaire sur la Genèse attribué à saint Eucher (1).

De ce que saint Ambroise, dans le morceau cité précédemment, ne paraît point suivre une direction absolument semblable à celle des auteurs que nous indiquions avant lui, quelqu'un pourrait conclure que ce genre d'interprétation va se perdant à mesure qu'on remonte aux siècles des Pères les plus illustres. Il suffira, pour faire tomber ce préjugé, d'emprunter à l'Église d'Alexandrie la voix d'un de ses principaux organes. Saint Cyrille, dont les paroles semblaient si bien convenir au médaillon d'Éphraïm, nous montrera cette fois encore le résumé de tout ce que nous a dit le moyen âge au sujet d'Isaac prenant sur ses épaules le bois du sacrifice (2).

§ IV. ISAAC SUR L'AUTEL.

22. La promesse que Dieu fait avec serment au généreux Abraham, quand il suspend ses coups, est évidemment d'une importance si haute dans la Genèse, qu'elle en est comme le point culminant. La création du monde et celle d'Adam et d'Ève ne sont, à vrai dire, qu'une introduction à l'histoire primitive des rapports de Dieu avec l'homme. L'annonce faite, après le péché, d'un libérateur futur qui devait relever le genre humain de sa chute, était une consolation donnée à nos premiers parents pour adoucir l'amertume de leur disgrâce. Mais cette promesse n'apparaît d'abord comme un solennel engagement que sur le Moria, dans l'instant que retrace ici notre verrière. Alors intervient une sorte de traité formel, où Dieu donne à l'homme l'expresse garantie de son serment (3).

« L'ange du Seigneur se fit entendre du ciel une seconde fois à Abraham, en ces termes :

« Je l'ai juré par moi-même, dit le Seigneur; puisque tu as tant fait que de sacrifier pour moi ton « fils unique,

« Je te bénirai, je multiplierai ta race comme les étoiles du ciel et comme les grains de sable que « baigne la mer...

« Et en ta race seront bénies toutes les nations de la terre; parce que tu as été docile à ma voix. »

C'est donc là comme le grand point de départ de la religion révélée. Indiquée précédemment par quelques traits à peine arrêtés, elle est dès lors montrée aux hommes avec une assurance plus tranchée, avec des caractères plus distincts; et tout ce qui doit arriver avant qu'un fils d'Abraham ait ouvert à l'universalité des nations la voie du salut, ne peut plus être considéré que comme provisoire (4).

traces qu'a laissées leur étude aux diverses périodes de l'histoire littéraire.

(1) Pseudo-Eucherius, *Comm. in Genes.*, lib. II (Max. bibl. vet. PP., t. VI, p. 905). « Nunc videamus quid sub hujus sacramenti lateat mysterio... » et le reste textuellement comme S. Isidore dans son Commentaire sur la Genèse (cap. XVIII, n° 3), dont nous avons rapporté un fragment.

(2) Cyrill. alexandrin. *Glaphyr. in Genesim*, lib. III (ed. Aubert, t. I, p. 84).

Οὐ δὲ τῶ πρῶτῳ (Ἀβραάμ) συμπαραμαρτυροῦντος (συμπαραμαρτυροῦν-  
τες) καὶ συμπαραβάντος αἰκίται δὲ, καὶ μέχρι τῆς τρίτης ἡμέρας, τότε ἂν  
εἴν τῶν εἰς δουλείαν κεκαμῆνοι διὰ τοῦ νόμου διὰ λαόν, τοῦ τοῖ Ἰσραὴλ καὶ  
τοῦ Ἰούδα φησὶ· οἱ καὶ μόνου χρίσται τοῖς τοῦ Θεοῦ καὶ Πατρὸς ἀκολουθεῖν  
δοῦντο διατάγματι, ὅσπερ εἰσὶναι τῷ Ἀβραάμ, αὐτῶ τὸν δὲ εὖ πάντα νοῦν-  
τες ὕδιν... Τὸ δὲ ἀκολουθεῖν μὲν τοῖς αἰκίταις καὶ μέχρι τρίτης ἡμέρας, μὴ  
μὴν καὶ ἐπιτετέλεσθαι πρὸς τὴν γῆν ἀνακαμίζεσθαι τὴν ὕψηλὴν τε καὶ ἱερὴν,  
καθίζον δὲ μᾶλλον αὐτοῖς προστετέλεσθαι μετὰ τῆς Ἰσοῦ, τὴν διὰ νόμου πρὸς  
Θεὸν ἀκολουθεῖν τῶν διὰ λαόν ὑποδηλοῖ, καὶ μέχρι τοῦ τρίτου παρατείναν-  
ται χρίσται, τοῖσιν τῶ τελευταίῳ καὶ ἐν ἡμῖν ἱερῶν Χριστῶ. Τρίτῃ  
γὰρ ἡ σῆμας αἴων ἐκμετρεῖται καιροῖς, παρεργασθὶ φησὶ, καὶ ἐπιστάσι,  
καὶ μᾶλλον. Οὐδαὶν ἐν τρίτῳ τῷ τέλος. Ἐπιτετελεῖται γὰρ μὲν τὸν Χριστῶν ἐν  
ἐσχάτῳ τοῦ αἰῶνος καιροῖς, ἡ δὲ αἴων λέγει γραφῆ. Κατακαλυφθῆσαι τῶν ἡ  
Ἰσραὴλ διὰ νόμου τῷ Θεῷ καὶ μέχρι τῶν χρόνων τῆς τοῦ Σατῆρος ἡμῶν ἐπι-  
δημίας, οὐκ ἔβληται διὰ τῆς πίστεως ἀκολουθεῖσαι Χριστῶ πρὸς τὸν ὑπὲρ  
πάντων ἀναβαίνοντι ἰέναντι, μᾶλλον δὲ καὶ κινδύνου διὰ πολλὰς ἀμαρ-  
τίας. Πόρωσις γὰρ ἀπὸ μέραου γέγονε τῷ Ἰσραὴλ (Rom. XI, 25),  
ἣτις διὰ τῆς Ἰσοῦ σημαίνεται τῆς τοῖς αἰκίταις συνείσεως τότε. Ἀλογίας γὰρ ἡ  
ἴσως τῆς ἐσχάτης αἰῶν, ἀλογίας δὲ τῶν ἡ πόρωσις.

Τὸ δὲ τῶν αἰκίταις ἀπονομιζέσθαι μὲν, καὶ ἀνακαμίζεσθαι ἅμα τῷ υἱῷ τὸν  
πατέρα, ὅς δὲ καὶ εἰς αἴων ἐπανέξει λέγει... σημαίνει τὴν πρῶτον ἀνα-  
χρίσταιν τοῦ Θεοῦ τὴν ἐκ τῶν υἱῶν Ἰσραὴλ, καὶ τὴν ἐπὶ τῶν αἰῶν  
ἐπ' αὐτοῖς ἱστανῶν ὑποτροπὴν διὰ τῆς εἰς Χριστῶν πίστεως ἐπιτετελεμένου...  
Τὸ δὲ μὴ λέγειν μὲν ἀνακαμίζεσθαι τὸν μακάριον Ἀβραάμ ὅτι ἴσων αἰσῶν τὸν υἱόν,  
πρῶτον δὲ... λαόν, σημαίνει ἂν γίνεσθαι σαφῆς τοῦ μὴ πιστευέσθαι τοῖς  
Ἰουδαίον λαῶς τῷ Χριστῶ μυστήριον... κ. τ. λ.

—La valeur symbolique attribuée à la part que l'âne occupe dans cette narration, semble avoir eu cours dès les premiers siècles du christianisme. Nous la retrouvons exprimée dans les Dialogues de saint Césaire de Cappadoce. (*Dial. IV. Respons.* 183, ap. Galland, t. VI, p. 139.) Κτήνος γὰρ ὑπάρχει βιβλικῶν ἡ κυριακῶν Συναγωγῆ... κ. τ. λ. Nous aurons lieu d'en indiquer d'autres applications en expliquant l'un des vitraux qui doivent entrer dans ce volume.

(3) Gen. XXII, 15—18. « Vocavit autem angelus Domini Abraham secundo de coelo, dicens : Per memetipsum juravi, dicit Dominus; quia fecisti hanc rem et non pepercisti filio tuo unigenito propter me, benedicam tibi, et multiplicabo semen tuum sicut stellas caeli et velut arenam quae est in littore maris...; et benedicentur in semine tuo omnes gentes terrae, quia obedisti voci meae. »

(4) Saint Jacques de Nisibe, au IV<sup>e</sup> siècle (*Serm. II, de Dilectione*, ap. Galland, t. V, p. xj, xij), en fait l'observation à propos de ce même passage, et en des termes qui méritent d'être remarqués. Je laisse le texte arménien pour n'en reproduire que la version latine. «... Lex autem data est tamquam quidam custos et pedagogus, donec veniret illud semen in quod benedicenda erant omnes gentes. Nam verbum jurisjurandi quo pollicitus est

Là est la vraie promesse, là le caractère auguste de cette parole divine, là le terme nettement énoncé de ce pacte en vertu duquel le Seigneur lui-même se fera désormais appeler *Dieu d'Abraham*. Ce sont les *préliminaires* d'une alliance dont la *conclusion*, pour être ajournée, ne demeure pas moins irrévocable. En un mot, c'est la vocation des nations énoncée comme le vrai but de cet engagement : la vocation du peuple juif pourra y surseoir, mais non y déroger (1).

Et c'est avec cette signification qu'*Isaac sur l'autel* prend place dans la composition du vitrage de Bourges, ou bien je me trompe fort; du reste, voici sur quoi je me fonde. Qu'Isaac, à cet instant surtout, ait figuré la mort de l'Homme-Dieu, c'est, redisons-le, chose si assurée, que celui qui en douterait devrait être renvoyé aux Juifs (2) pour l'apprendre d'eux; ou être traité comme entièrement étranger aux enseignements de la foi. Il ne peut donc être question de recourir sur ce point aux témoignages des écrivains ecclésiastiques, ce serait à n'avoir point de fin (3); mais la marche des idées que nous avons eues à constater jusqu'à présent dans ce vitrail, doit porter les esprits vers un autre aspect de cette histoire symbolique. Nous le trouvons exposé par saint Cyrille d'Alexandrie (4), saint Ambroise (5) et saint Augustin (6), qui insistent principalement, en commentant ce texte, sur la promesse commune

Abrahæ, idem est ac fœdus seu testamentum promissionis, quum a Domino dictum est ei : *In semine tuo benedicentur omnes gentes*. Hoc verbum, inquam, est ipsum testamentum seu pactum promissionis quæ quadragesimo et triginta annis ante legem facta est Abrahæ. Significabat autem quod gentes benedicendæ erant in Christo...

«... Promissio igitur qua dictum est : *In semine Abrahæ benedicentur omnes gentes*, prior est constitutione legis quadragesimo triginta annis. Promissiones autem non potuerunt impediri neque irritæ fieri a lege; sed lex tanquam additamentum aliquod superaddita fuit verbo promissionis, donec tempus ejus venit et impletum est.

« Reservatum est igitur verbum per mille septingentos nonaginta quatuor annos... Quum autem venit, abrogavit observantias quæ erant ex lege... Et iterum scriptum est (Joann. I, 17) : *Veritas legis* (Vulgat. *Gratia et veritas*) *per Jesum facta est*.

« Et quid deerat legi et prophetis? Indigebant ut confirmarentur et adimplerentur. Quoniam deerat eis testamentum confirmatum, hoc est verbum illud promissionis, etc. »

(1) Nous n'avons point ici à faire remarquer que la loi de Moïse se présente constamment dans l'Écriture avec ce caractère de simple *provisoire*. Ce sera l'objet du développement que réclameront plusieurs des vitraux qui nous restent à expliquer.

(2) Cs. Salam. Jarhli ap. Calov. *Biblia*. In Genes. XXII, 14. — Schoettgen, *Horæ hebraicæ*, passim. — Id. *Jesus der wahre Messias*, p. 656, 657. — Did. Frid. Lepsius, *Disputatio de festo clangoris*. Doesbourg, 1730, § 25-32. — Lehmann, *Diss. philologica de terra Morijah*, Wittenberg, 1673, passim. — Drach, *Lettre d'un rabbin* (1825), p. 10, 70. — Etc.

(3) Mosheim, dans une dissertation intitulée *Meditatio de die Christi ab Abrahamo visa*, a traité d'une manière pleine de sens le rapport de ce fait biblique avec les paroles de Notre Seigneur (Joann. VIII, 56) : « Abraham a désiré voir mon jour, il l'a vu et a été rempli de joie. » S'il eût voulu citer les Pères, et en particulier ceux de l'Église grecque, il en aurait facilement réuni un grand nombre sur ce seul objet.

(4) Cyrill. alexandrin. *Glaphyr. in Genes.*, lib. III (ed Aubert., t. I, p. 86, 87).

(5) Ambros. *de Abraham*, lib. I, cap. 8. «... Hinc quoque promeruit Deum Abraham. Unde ait : *Profecto benedicens benedicam tibi, et multiplicans multiplicabo semen tuum*. Hæc est tertia benedictio, tres enim plenarias accepit benedictiones. Unam post victoriam qua liberavit nepotem quando occurrit illi Melchisedec (Gen. XV), quando dixit ei Dominus : *Respice in caelum et numera stellas caeli si poteris, sic erit semen tuum; et credidit Abraham Deo, et reputatum est illi ad justitiam*. Aliam quando jussus est Abraham nominari, et signaculum accepit circumcisionis (Gen. XVII). Tertiam hic quando dilectissimum filium suum in holocaustum Deo non dubitavit offerre. Hæc iterum benedictio præstitit superioribus; in illis enim propagationem seminis Abrahæ promisit futuram, in hac autem ait : *Et benedicentur in semine tuo omnes gentes*... »

Cette idée est beaucoup plus développée dans les Commen-

taires sur saint Paul, qui ont passé pour être de saint Ambroise, et auxquels son nom aura dû procurer un grand crédit. Cs. Pseudo-Ambros. *In epist. ad Roman.*, cap. 9. — *In Galat.*, cap. 5. — *In Apocalyps.*, cap. 6.

(6) Augustin. *in Psalm. XXX*, enarr. 3 (Opp. IV, 158). « Obscurius dixerunt prophete de Christo quam de Ecclesia : puto propterea quia videbant in spiritu contra Ecclesiam homines facturos esse particulas; et de Christo non tantam litem habituros, de Ecclesia magnas contentiones excitaturos. Ideo illud unde majores lites futuræ erant planius prædictum et apertius prophetatum est, ut ad judicium illis valeat qui viderunt et foras fugerunt.

« Exempli gratia unum commemorabo. Abraham pater noster fuit, non propter propaginem carnis sed propter imitationem fidei... Isaac tanquam filius unicus dilectus figuram habens Filii Dei, portans ligna sibi quo modo Christus crucem portavit. Ille postremo ipse aries Christum significavit. Quid est enim hæere cornibus, nisi quodammodo crucifigi? Figura est ista de Christo, continuo prædicanda erat Ecclesia; prænuntiatio capite prænuntiandum erat et corpus. Cœpit Spiritus Dei, cœpit Deus ad Abraham prædicare velle Ecclesiam, et tulit figuram. Christum figurate prædicabat, Ecclesiam aperte prædicavit; ait enim ad Abraham : *Quoniam obaudisti vocem meam et non peperisti filio tuo dilecto propter me, benedicens benedicam te, et implendo implebo semen tuum sicut stellas caeli et sicut arenam maris, et benedicentur in semine tuo omnes gentes terræ*. Et pene ubique Christus aliquo involucro sacramenti prædicatus est a prophetis, Ecclesia aperte; ut viderent illam et qui futuri erant contra illam, et impleteret in eis ista nequitia quam prædixit psalmus : *Qui videbant me foras fugerunt a me*. »

Id. Sermo II, *de Tentatione Abrahæ* (Opp. V, 8). «... Tales ergo illos viros vel illos homines habebat Deus, et illo tempore tales fecerat præcones Filio venturo, ut non solum in his quæ dicebant, sed etiam in his quæ illis accidebant Christus queratur, Christus inveniatur. Quidquid scriptura dicit de Abraham, et factum est et prophetia est. Sicut Apostolus quodam loco dicit : *Scriptum est enim quod Abraham duos filios habuit, unum de ancilla et alterum de libera; quæ sunt allegoria. Hæc ergo sunt duo testamenta* (Gal. IV, 22).

« Jam ergo non imprudenter dicimus quia Isaac et natus est Abrahæ et aliquid significavit. Sicut et immolare filium jussus obtemperat Deo, perducit ad locum, pervenit triduo, dimittit duos servos suos cum jumento, pergit ipse quo Deus præceperat; levat lignum in altare, levat filium super lignum. Antequam veniat filius ad locum sacrificii portat lignum quo levandus est. Deinde, quum jam pene feriretur, sonat vox ut parcat; et non tamen sine sacrificio et sine sanguine fuso recedit. Apparet aries in vepe inherens cornibus, immolatur, peragitur sacrificium. Peracto sacrificio dicitur ad Abraham : *Facio semen tuum sicut stellas caeli et arenam maris; et obtinebit semen tuum civitates adversariorum; et benedicentur in semine tuo omnes gentes terræ, eo quod exaudisti vocem meam*. Vide ergo quando factum est et quando fit commemoratio facti ipsius. Quando dicit ille aries :

faite formellement à l'humanité tout entière dans la personne d'Abraham. Non pas qu'Isaac cesse pour eux de représenter le sacrifice du Calvaire; mais ce qui fixe leur attention, c'est la réhabilitation future du genre humain que doit opérer cette grande expiation. Le bélier qui remplace Isaac dans l'holocauste, en sorte que le fils d'Abraham est épargné sans que la victime manque à cet autel, n'en figure pas moins l'humanité du Fils de Dieu immolée avec l'infini mérite de l'impassible divinité du Verbe qui se l'est unie en une même personne. Mais à ces considérations, qui se retrouvent chez tous les commentateurs, ceux-ci joignent surtout les conséquences universelles que doit entraîner cette réconciliation, et font ressortir à cet effet le serment divin qui les dévoile au Père des croyants.

Telle est encore la manière dont ce fait est envisagé par l'auteur quelconque du livre *De Promissionibus*, qui porte le nom de saint Prosper (1). Les tables (*Chronicon*) d'Alexandrie s'expliquent de même sur ce sujet (2), en des termes qui se retrouvent exactement chez Cosmas au VI<sup>e</sup> siècle (3); et l'autorité de saint Isidore (4), qui reproduit à cette occasion plusieurs expressions de saint Augustin, a dû étendre beaucoup son influence par les transcriptions qui en ont été faites sous d'autres noms (5). Après ces indications, il pourra suffire de citer Alcuin (6), sans recourir aux écrivains postérieurs pour multiplier davantage les preuves d'une interprétation assez clairement établie.

§ V. AGNEAU PASCAL.

23. Le nom de la fête de Pâques conservée par l'Église, qui la place au premier rang parmi les

*Foderunt manus meas et pedes meos* (Ps. XXI, 17) et cetera. Quando peractum est illud in psalmo sacrificium, tunc in ipso psalmo dictum est: *Commemorabuntur et convertentur ad Dominum universi fines terræ, et adorabunt in conspectu ejus universa patriæ gentium. Quoniam ipsius est regnum, et ipse dominabitur gentium* (Ib. 28, 29). Si commemorabuntur, dictum est, præsignatum est aliquando quod fieri jam videmus.

« Videamus ergo quo modo impletum sit, et unde impletum, quo præcedente sacrificio impletum, quod dictum est Abraham: *In semine tuo benedicentur omnes gentes. Felices Gentes, quæ illud non audierunt, et nunc legentes crediderunt quod credidit ille qui audivit.* »

Un autre texte de saint Augustin, *Serm. XIX*, de Psalm. L, v. 5 (t. V, p. 102), pourrait donner lieu de croire que l'auteur des cartons du vitrage de Bourges aurait cherché, dans la scène d'Isaac sur l'autel, à figurer l'abolition de l'ancien culte, et l'établissement de l'adoration en esprit et en vérité.

Id. de *Civitate Dei*, lib. XVI, cap. 32. (t. VII, p. 444). « Divina per angelum verba potius audiamus. Ait quippe Scriptura: ... *Et vocavit angelus Domini Abraham secundo de celo, dicens...* Hoc modo est illa de vocatione gentium in semine Abraham, post holocaustum quo significatus est Christus, etiam juratione Dei firmata promissio. Sæpe enim promiserat, sed nunquam juraverat. Quid autem est Dei veri veracisque juratio, nisi promissi confirmatio, et infidelium quamdam increpatio? »

(1) Prosper (*sive aquitanus, sive regiensis*), lib. *de Promissionibus et prædictionibus Dei*, P. I, cap. 18 (ed. Mangeant, p. 103). « *Per memet ipsam juravi, dicit Dominus...* Multiplicatum quidem semen Abraham, atque ad grandem numerum pervenisse, liber Numerorum ostendit; non tamen scimus esse innumerum. Promissio vero Dei ut stellas cœli et ut arenam maris, quæ numerari nequeunt, continet. Quam in Christo, per fidem gentium quarum pater est Abraham, benedictionem esse suppletam et ipse rerum ordo demonstrat, simul et oracula prophetarum quæ filios Abraham non tantum ex semine carnis sed fide vocari ad infinitum numerum, per David cæterosque testantur: *Benedicentur*, inquit (Ps. LXXI, 17), *in eo omnes tribus terræ, omnes gentes beatum dicent eum*. Item (Ib. 11): *Adorabunt eum omnes reges terræ, omnes gentes servient illi*. Et Isaias (XI, 10): *Et erit radix Jesse, et qui exsurget regnare in gentibus: in eo gentes sperabunt*. Apostolus quoque Paulus fractos ramos Judæos dicit (Rom. XV, 12) per incredulitatem; atque in fide radicis Abraham gentes, ut oleastro, fuisse insertas. Item ipse (Ib. XIX, 20): *Gentes autem super misericordiam glorificare Deum: misericordia qua, ablato, ut promisit, corde lapideo, daret eis cor carneum* (Ezech. XI, 19. XXXVI, 26). Lapidem enim appellat lapideos deos colentes, quum dicit

(Luc XIX, 48): *Dico vobis, si hi tacuerint, lapides clamabunt*. Mirum in modum qui erant lapides, per gratiam facti filii, clamant: *Pater noster qui es in cœlis*; et qui erant filii, effecti lapides, dicunt (Exod. XXII, 1): *Fac nobis Deos qui nos præcedant*, quia dereliquentes Deum vivum servierunt Baal et idolis gentium. Gentes, e contrario, spreto idolis, secute sunt Deum vivum. Quæ nos videmus impleri: illa scilicet quæ promissa sunt in semine suo futuro per Christum; quæ et credidit Abraham.

Une sorte de brusque interruption dans la marche des idées, ferait croire que ce texte renfermait primitivement une allusion, supprimée plus tard, à la parole de saint Jean-Baptiste (Matth. III, 9. — Luc III, 8) reprochant aux pharisiens de n'avoir que le nom d'enfants d'Abraham; et les menaçant de la colère divine qui peut, *des pierres mêmes, susciter à Abraham une postérité*.

Cs. Rom. IV. — Gal. III.

(2) *Chronicon paschale* (ed. du Cange, p. 54). *Πρώτη προφητία ἐστὶ τῷ Ἀβραάμ ὁ τοῦ Θεοῦ λόγος, ἡραὶς ἐν ἀνθρώπων στήματι, τὴν τῶν Ἰσραὴλ κληρὸν ἐσπίλει: ἦν καὶ ἡμᾶς ὁ τοῦ Χριστοῦ λόγος εἰς πᾶσας ἡμέρας, διὰ τῆς εἰς πάντα τὰ ἔθνη εὐαγγελικῆς διδασκαλίας.*

La scolie des pages 55, 56, et le développement des p. 57, 58, se lisent mot pour mot dans Cosmas Indicopleustes, *Christianorum opinio de mundo*, lib. V, tit. *Abraham, Isaac*.

(3) Cosmas, l. c. ap. Galland, XI, 478, 481. Je laisse aux érudits le soin de rechercher si la priorité appartient à Cosmas ou au compilateur quelconque des tables pascals. L'étude de cette particularité d'histoire littéraire pourrait conduire à décider si la première partie des tables pascals appartient réellement au IV<sup>e</sup> siècle, comme le prétend du Cange, et s'il est vrai que le nom d'*Alexandrines* ne leur convienne pas. Car Cosmas paraissant souvent bien informé des faits qui regardent l'Égypte, et nous ayant, en particulier, conservé plusieurs fragments des *Epistolæ festales* de saint Athanase, n'aurait-il pas peut-être emprunté ces textes à une publication de l'Église d'Alexandrie? Mais ce point de critique a déjà été signalé avant moi. Cs. Fabricii *Bibliotheca græca*, ed. Harless., t. IV, p. 257.

(4) Isidor. *In Genesisim*, cap. XVIII (ed. cit. V, 311, sq.), n<sup>o</sup> 113.

(5) Cs. Pseudo-Eucherius, *in Genesisim*, lib. II (*Biblioth. PP.* Lugdun. VI, 905). — Hraban. Maur., *in Genesis*, lib. II, cap. 3.

(6) Alcuin. *Interrogat.* 219, *in libr. Genesis* (ed. Froben, t. I, P. I, p. 325). « *Quid est quod secundo ad Abraham eadem et non alix promissiones factæ sunt?* »

« *Resp.* Significat duplex semen Abraham futurum esse: unum carnale, aliud spirituale. Ideo dixit ei Dominus: *Erit semen tuum sicut stella cœli, et sicut arena maris*. In stellis cœli, spirituales, in arena maris carnales volens intelligi. »

solemnités chrétiennes, et les nombreuses allusions de la liturgie ecclésiastique (1), aussi bien que du Nouveau Testament (2), à l'ancienne Pâque, indiquent assez que nous revendiquons cette partie de la loi mosaïque comme un type tout particulier de la loi nouvelle. Il n'est point de Père, peut-être, qui entre à ce sujet dans d'aussi longs détails que le fait saint Cyrille d'Alexandrie (3) en plusieurs endroits de ses ouvrages; mais comme, à part certains développements, les auteurs ecclésiastiques tiennent unanimement le même langage sur le sens de cette figure, nous n'avons que faire d'accumuler les redites, en convoquant un trop grand nombre de témoins. Écoutons cependant saint Jacques de Nisibe (4), saint Zénon (5) et saint Maxime de Turin (6), qui sont trop peu connus; Prudence (7) et saint Paulin de

(1) On peut consulter à ce sujet les offices du Samedi-Saint, de Pâques et du Saint-Sacrement; les hymnes du temps pascal, etc.

(2) Hebr. XI, 28. — Gal. IV, 10. — Col. II, 16. — Joann. I, 29 (Cs. Isai. LIII). — Apoc. XIII, 8, et V, 6. — Joann. XIX, 36. — I. Cor. V, 7, 8, et X, 11. — Etc.

(3) Cyrill. alexandrin. *Glaphyror. in Exod.* lib. II, De hostia agni. — *De adoratione in spiritu et veritate*, lib. II, in fin. — *Ibid.*, lib. III, in princip. — *Ib.*, lib. XVII.

(4) Jacob. Nisib. *Serm. XIV, de Pascha* (ap. Galland, *op. cit.*, t. V, xcvi). Il commence par montrer l'abolition de la Pâque ancienne, et rassemble les témoignages des prophètes qui avaient annoncé la vocation des nations à la Loi de Grâce. C'est encore à ce sujet qu'il revient, après avoir indiqué dans Jésus-Christ la réalisation du type de l'agneau pascal, et de la sortie d'Égypte.

« . . . Audi nunc, carissime, quid dicam de hoc Pascha, cujus mysterium et figura data fuit primo populo, veritas autem ejus narratur et annuntiat hodie in gentibus. . . Profecto verus agnus est vivificans Salvator noster; anniculus, immaculatus, nulla in exteriori parte mancus et mutilus. Sicut et propheta spirituali eloquio ait (Isai. LIII, 9, 10. — Cs. I. Petr. II, 22): *Non est peccatum iniquitatis in eo, neque est inventus dolus aliquis in ore ejus; sed voluntas Domini voluit humiliare eum, et tradere ad passionem crucis.* . . .

« Illi (Judæi) in Pascha exierunt e tyrannide servitutis Pharaonis, et nos in die crucifixionis Domini nostri erepti sumus e captivitate servitutis Satanæ. Illi immolaverunt agnum ex grege ovium, et sanguine ejus liberati sunt ab angelo exterminatore; et nos sanguine agni, Filii electi, erepti sumus ab operibus corruptionis quæ operati sumus. Illis fuit salvator Moyses, et nobis fuit Jesus salvator et dux. Illis Moyses divisit mare et trajecit; et Salvator noster divisit infernum et fregit portas ejus, quum ipse ingrediens eas aperuit, et omnibus fidelibus suis viam munivit. Datum est eis manna in cibum, et Dominus noster dedit nobis carnem suam in escam. Illis eduxit aquam e petra, et nobis Salvator noster fecit aquam vitæ fluere e ventre suo (Joann. VII, 38). Illis promisit terram Chanaanorum in possessionem, et nobis terram vitæ donaturum se promisit. Illis appendit Moyses serpentem aneum, ut qui semel respiceret in illum viveret et a morsibus serpentium liberaretur; nobis vero ipse Dominus noster Jesus pependit in cruce, et per eum a morsa Satanæ erepti sumus. Jam vero, carissime, attende et considera de agno Paschæ quomodo præceperit eis Sanctus ut illum comederent in una domo, et non in multis domibus: nempe in domo unius Ecclesiæ Dei. . .

« Hæc pauca ego tibi scripsi, ea mente et consilio proferens, ut quo modo respondeas Judæis in promptu habeas. Si quidem illi, prævaricantes legem, ritum paschalem observant quum nullam potestatem habeant. . . Et non intelligunt neque percipiunt id quod prædixerit propheta (Jerem. III, 16). . . Et de Testamento quod daturus erat populo gentium sic pronuntiavit (Jer. XXXI, 31, 32): *Mittam, ait, domui Israel et domui Juda testamentum novum, non sicut illud quod dedi patribus eorum in die in qua suscepi eos et eduxi ipsos de terra Egypti. Et quia dissipaverunt testamentum meum, et ego contempsi et sprevi eos, ait Dominus. Si autem respondeant quod prædixerit Israeli et Juda, et non populo gentium, dare novum testamentum; certe qui nuncupavit Israel principem Sodomæ et populum Gomorrhæ (Is. I, 10. — III, 9. — Jer. XXIII, 14. — Thren. IV, 66. — Ezech. XVI, 46, 48. — Etc.), idem ipse vocavit Abraham et promisit ei ore suo dicens (Gen. XVII, 5): . . . *Dedi te patrem multarum gentium.* Et iterum dixit ei (Ib. XVIII, 18): *In semine tuo benedicentur omnes gentes terræ.* »*

Vers la même époque, saint Jérôme supposait également l'É-

glise prophétisée dans la cène pascale, lorsqu'il écrivait au pape saint Damase: « Beatitudini tuæ, id est cathedræ Petri communionem consocior, super illam petram ædificatam Ecclesiam scio. Quicumque extra hanc domum agnum comederit, profanus est. »

(5) Zenon. (ap. Galland, V, 153) Tractat. 54, de Exodo I. In die Paschæ. « Sicut lectio divina testatur, in Egypto a Pharaone populoque ejus Israel Dei populus captivitatis ingenti jugo premebatur. Hunc Deus præcepit proficisci, duce Moyse videlicet et Aaron; iter demonstrante nubis columna per diem, eadem ignis quoque per noctem. Finditur mare, et dextra levaque in abruptum digestis aggeribus stupens unda solidatur. Dei populus navigat plantis; mira res! iter ejus barbaris vehementer urgentibus, nec eques potest sequi, nec navis. Maria cum mulieribus tympanum quatit, hymnus canitur; Dei populus liberatur, resolutisque undis via cum persecutore deletur.

« Quantum spiritualiter intelligi datur, Egyptus mundus est iste; Pharaon cum populo suo, diabolus et spiritus omnis iniquitatis; Israel populus christianus, qui proficisci jubetur ut ad futura contendat; Moyses et Aaron per id quod erant, sacerdotium, per suum numerum demonstrant duorum Testamentorum sacramentum. . . Mare fontem sacrum debemus accipere, in quo quibus aquis Dei servi liberantur, iisdem qui non fugiunt, sed portant peccata, delentur. Maria quæ cum mulieribus tympanum quatit, typus Ecclesiæ fuit; quæ, cum omnibus Ecclesiis quas peperit hymnum canens, et pectoris verum tympanum quatens, populum christianum ducit non in eremum, sed ad coelum. »

Les discours 56<sup>e</sup>, 58<sup>e</sup>, 59<sup>e</sup> et 62<sup>e</sup> du même auteur ont pour but de tourner en signe de réprobation pour la Synagogue actuelle toutes les merveilles qui accompagnèrent jadis la délivrance du peuple de Dieu. Le 63<sup>e</sup> présente sous une autre forme les idées du 54<sup>e</sup> que nous avons cité; reproduction si extraordinairement fréquente dans les discours de saint Zénon qu'il semble plus simple de l'expliquer souvent par les variantes des divers écrivains qui auront transcrit de mémoire les paroles de l'évêque de Vérone.

(6) Maxim. Taurin. *Serm. 30, de Pasch. I* (ed. Bruni, Rom. 1784, p. 475, sqq.). « Agnus ille legalis cujus immolatione antiquus Hebræorum populus Egyptiæ servitutis jugum abjecit, quo modo multimodis sacramentis veriorum sanctæ Ecclesiæ hostiam in figura sui continet, tunc potissimum ipsa rerum veritate probatum est quando *Pascha nostrum immolatus est Christus* (I. Cor. V); qui, *sicut agnus coram tondente se sine voce, sic non aperuit os suum* (Is. LIII). Iste est agnus qui, in altari crucis hostia viva Deo Patri pro nobis in odorem suavitatis oblatum, transitum nobis de regione umbræ mortis ad terram repromissionis patefecit. Iste, inquam, qui, simul victima et sacerdos, omnem veteris sacerdotii et sacrificii umbram clara voce revelando, figuris et anigmatibus finem imposuit; novo autem Ecclesiæ populo novum sacerdotium et novum sacrificium initiavit, ut videlicet novum vinum in utres novos mitteretur (Matth. IX, 17). »

(7) Aurel. Prudent. *Apotheosis*, adv. Judæos, v. 321, sqq.

« Hæc si Judaicos sic intellecta rigasset  
Auditus, stupidus ut possent tangere fibras,  
Audissent Dominum virtutum, qui pereuntes  
Venerat ut servaret oves. . . .  
At nos rejecto Christum velamine coram  
Cernimus, atque Deum vultu speculamur aperto;  
Nec sub lege gravi depressa fronte jacemus,  
Sed legis radium sublimi agnoscimus ore.

Nole (1), ces échos lointains de la poésie chrétienne primitive; saint Augustin (2), saint Isidore (3) et Bède (4), ces maîtres de l'exégèse au moyen âge.

Heu, frondosa prius ramis felicibus arbor!  
Pinguibus, heu, quondam radix oleagina baccis!  
Ecce tibi inserto revirescit gens oleastro,  
Truncus et externi vestitur cortice libri (Rom. XI, 16).  
Jam miserere tui. ....  
.....  
Blasphemias Dominum, gens ingratisima, Christum:  
Pascha tuum, die, die ejus de sanguine festum  
Tam solemne tibi est; quis tandem caeditur agnus  
Annulus, sacer ille redeuntibus amnis?  
Sed sacer in pecude; stultum est sic credere sacrum,  
Sanguine balantis summus contingere postes,  
Lascivire choris, similaginis azymon esse,  
Quum fermentati turgescant crimine mores.  
Non sapias imprudens nostrum te effingere Pascha?  
Legis et antiquae praeductis pingere sulcis  
Omne sacramentum retinet quod passio vera (I Cor. X, 11),  
Passio quae nostram defendit sanguine frontem,  
Corporeamque domum signato conlinit ore?  
Hanc fugit exclusis Ægyptia plaga flagellis,  
Hæc regis pharii regnum ferale resolvit,  
Deque potestatis mundanae grandine densa  
Eripit Abraham cum stirpe et gente fidei.  
Abrahæ genus est verum cui sanguis in ore  
Creditus inscriptusque rubet, cui visus in orbe  
Haud dubitante fide Deus est, Deus ex Patre verus.  
Ille Deum vidit, visum mox credidit; at tu  
Posteritas carnis, carnaliter omnia cernens (Joann. VIII, 15),  
Carnis opus sub lege geris quam spiritus implet  
Interior. Nec enim caelo lex carnea fluxit  
Quam tu carne colis; sed Christo foeta, meamque  
Spem paritura utero. Quam spem? nisi numinis alium  
Lumen, et adventum Domini quem viderat Abrahæ  
Prima fides, nostrisque Pater promiserat olim  
Perspicendum oculis, et legis voce probandum.  
Etc.

On conviendra qu'au milieu de pareilles beautés, l'oubli de la métrique grammaticale peut bien passer inaperçu, rachetée comme elle l'est par une poésie tout autrement importante.

(1) Paulin. Nolan. *Poem.* XXII, De S. Felice, *natal. carm.* 8, v. 29, sqq. (ed. Lebrun Desmarettes, p. 131).

Legifer ut quondam pharii tellure tyranni  
Pascha sacrum Moyses prima sub lege dicavit;  
Sanctaque tunc Judæa, domo licet impius illos  
Maturare fugam valida vi cogeret hostis;  
Libertate tamen devoti pectoris audax,  
Nec, turbante metu, jussu solemne reliquit,  
Sed, trepidans fugiensque licet, divina peregit  
Festa, salutifero letis epulatus in agno  
Cætibus; et ficto Christi jam sanguine victor,  
Duxit ovans letas, victo Pharaone, choreas.  
Inde fugæ memores etiam nunc azyma sumunt  
Judæi, solo retinentes nomine gentem;  
Infermentatis pulsi quia panibus olim  
Ægypto fecere fugam. Paribus modo signis  
Per patrios, sed jam per inania sabbata, ritus  
Antiqui recolunt vestigia grata timoris.  
Nam frustra veterem vacua sub imagine legem  
Exercent, verum nobis quia Pascha replevit  
Unus pro cunctis Patri datus hostia Christus;  
Et quia corpus adest vite, perit umbra figura.

(2) Augustin. *Ad inquisit. Januarii*, lib. II, epist. 55, cap. 16 (Opp., t. II, 140). « Nonne, tamquam duo seraphim clamant ad invicem, concinentia laudes Altissimi: Sanctus, sanctus, sanctus Dominus Deus Sabaoth (Is. VI, 3), ita duo Testamenta fideliter concordantia sacramentam concinunt veritatem! Occiditur ovis, celebratur Pascha, et interpositis quinquaginta diebus datur Lex ad timorem scripta digito Dei. Occiditur Christus qui tamquam ovis ad immolandum ductus est, sicut Isaias testatur; celebratur

verum Pascha, et interpositis quinquaginta diebus datur ad charitatem Spiritus Sanctus. .... »

Id. *Contra Faust.*, lib. XIX, cap. 10 (t. VIII, 318). « Quum queris quare christianus non animalibus immolatis carnis et sanguinis sacrificia offerat Deo, si Christus non venit Legem solvere sed adimplere? Respondeo: Imo propterea magis hæc christianus jam offerre non debet, quia ea quæ talibus rerum figuris illi prophetabant, immolatione carnis et sanguinis sui Christus implevit. Quum queris cur azyma sicut Judæi non observet christianus, si Christus non venit Legem solvere sed adimplere? Respondeo: Imo propterea magis hoc non observat christianus, quia quod illa figura prophetabatur, expurgato veteris vite fermento novam vitam demonstrans, Christus implevit. Quum queris cur de carne agni christianus Pascha non celebrat, si Christus non venit Legem solvere sed adimplere? Respondeo: Imo propterea christianus jam sic Pascha non celebrat, quia id quod illa figura prænuntiabatur, agnus immaculatus, sua passione Christus implevit. .... »

« Et nunc quidem ista pro suscepto negotio, ne silentio præterirentur, quanta potuimus brevitate perstrinximus. Cæterum membratim articulatumque discussa, libros magnos multosque facerent, nihil aliud in eis quam Christum prophetatum ostendentes. Ita fit ut omnia quæ ex illa scriptura propterea putatis non observari a christianis quod ea Christus solverit, propterea potius reperiantur non observari a christianis quod ea Christus impleverit. Ipsa quippe talium figurarum observatio, prænuntiatio Christi fuit. Unde quid mirum est, quid absurdum; imo quid non congruum et consentaneum, si post ejus cessavit adventum quidquid ideo fiebat ut ejus prænuntiaret adventum? Figuræ igitur rerum quæ ad hoc observantur ut ipsa earum observatione venturus Christus prophetaretur, usque adeo non debent propterea putari per Christi adventum non impletæ quia illo veniente non observantur; ut nisi jam per adventum Christi implerentur, adhuc observarentur. »

Cs. *de Civitate Dei*, lib. VII, cap. 32. — In *Joann. evang.*, tract. 120 (t. III, p. 11, 804). — In *ps. XC* (t. IV, 977). — Etc.

(3) Isidor. *In Exod.*, cap. XIV, 16 (ed. cit. V, 369). « Ad ultimum delentur primogenita Ægyptiorum: sive principatus et potestates et mundi rectores tenebrarum harum, sive auctores et inventores falsarum quæ in mundo fuerunt religionum, quas Christi veritas cum suis extinxit et delevit auctoribus. »

« Porro quod sequitur, *In diis eorum faciam judicia*; illud Hebræi autumant quod nocte qua egressus est populus omnia in Ægypto templa destructa sunt, sive motu terre, sive tactu fulminum. Spiritualiter autem dicimus quod, egredientibus nobis ex Ægypto, errorum idola corruant, et omnis perversorum dogmatum cultura quatiatur. »

Cap. XV, *de Pascha*. « Interea fit Pascha, in occisione agni occiditur Christus de quo in Evangelio dicitur: *Ecce agnus Dei*. ... Vespere immolatur agnus, in vespera mundi passus est Dominus. Prohibentur qui Pascha faciunt ossa frangere, non franguntur in cruce ossa Domini attestante evangelista qui ait: *Ossa ejus non comminuetis*. Sanguine agni illiniuntur Israelitarum postes, ne vastator angelus audeat inferre perniciem; signantur signo dominice passionis in frontibus fideles populi ad tutelam salutis. ... »

« Quod autem ait de agni illius esu: *Omnis alienigena non comedet ex eo*. ... hoc de Christi corporis sacramento. ... proprie tenetur scriptum; cujus corpus et sanguis in una domo, id est in una Ecclesia vesci præcipitur. ... »

Cap. XIX, *de Divisione maris*. « ... Quid mare Rubrum, nisi baptismus est, Christi sanguine consecratus? Hostes sequentes cum rege, qui a tergo moriuntur, peccata sunt præterita quæ delentur, et diabolus qui in spirituali baptismo suffocatur. »

(4) Bède (*In Exod.*, cap. XI, et *Question. super Exodum*) semble ne s'être proposé que de transcrire les explications de saint Isidore, auxquelles il ajoute seulement quelques paroles de commentaire. Raban Maur fait à peu près sur Bède le même travail qu'avait fait celui-ci sur le docteur de Séville; et Atton de Verceil, au 9<sup>e</sup> siècle (*In epist. ad Hebr.*, ed. cit. t. II, 245), ne prend pas même tant de précautions.

Avec eux, nous lisons dans ces faits mystérieux, au milieu desquels est placé le berceau de la Vieille Loi, le grand fait qui devait fonder la Loi Nouvelle; et déterminer une autre ère, non plus pour une nation isolée, mais pour toute la postérité d'Adam. L'agneau immolé, c'est la grande victime dont les mérites devaient expier les péchés du monde. L'immolation de l'agneau ouvre une série de merveilles, qui toutes ont pour but d'affranchir et de constituer en société le peuple que Dieu s'est choisi dans l'ancien monde: les enfants d'Abraham et de Jacob brisent le joug de la servitude, et quittent la terre étrangère pour aller prendre possession de la terre promise; la nature s'ébranle tout entière sur leur passage, la mer leur fraye une route, l'ange du ciel les guide et les protège, le désert les nourrit d'un pain merveilleux, le doigt de Dieu leur trace les préceptes d'en haut, le Seigneur se choisit une demeure, et se constitue un oracle permanent au milieu d'eux; enfin, sa voix leur dicte une législation complète, pour imprimer désormais à tous leurs actes un caractère auguste et sacré. Ainsi sont esquissés de loin les temps où le baptême mettra un abîme entre l'humanité régénérée, et l'idolâtrie qui l'avait longtemps asservie au démon: alors le monde entrera dans un long travail pour enfanter l'entière réconciliation de l'homme avec Dieu par l'intermédiaire de l'Église; alors s'offrira sur tous les points du globe le sacrifice de la victime sans tache; l'homme pourra chaque jour se nourrir du pain des anges; et une chaire suprême, élevée en vue de toutes les nations, répandra sur le monde entier la vérité que le Fils de Dieu est venu enseigner pour toute tribu et toute langue.

Mais essayons d'emprunter à Prudence, bien qu'en les décolorant, quelques-unes de ses véhémentes apostrophes, où l'impétuosité du rythme sert si énergiquement l'élan de la pensée: « Tu blasphèmes, « peuple ingrat, le Christ du Seigneur. Qu'est-elle cette pâque? Quel est ce sang dont le souvenir t'est « si cher? Cet agneau sacré que tu immoles au retour du printemps, qu'est-il? Quel est ce privilège à « tes troupeaux de te donner une si auguste victime?

« Folie! de ne point chercher une plus haute source à cette consécration; de teindre d'un sang vil les « portes de sa demeure, de se livrer à de bruyants transports, et de ne se nourrir que d'azymes, tandis « qu'au fond des cœurs ferment un levain criminel!

« Aveugle! de n'apercevoir point que ta pâque est une fiction de la nôtre; de ne point reconnaître que « tu t'obstines à une ébauche dont nous possédons les traits achevés dans la véritable victime, victime « dont le sang marque nos fronts et protège la demeure de nos âmes.

« C'est là le signe qui écarte le glaive exterminateur, le sang qui brise le joug de la servitude, le « rachat qui affranchit de l'oppression les vrais enfants d'Abraham.

« La vraie race d'Abraham est celle qui ne dément ni le sang ni la foi de ce patriarche..... Il avait « vu le Seigneur, lui, et son cœur l'eut bientôt reconnu; mais toi, postérité charnelle, ne franchissant « point la portée du regard, tu n'accomplis qu'une œuvre morte sous une loi pleine de vie au dedans.

« Car, malgré ton assujettissement sans vie, ce ne saurait être une loi morte, qu'une loi venue du Ciel. « Non, non, elle recèle le Christ dans ses entrailles, elle est en travail de mon espérance. Et quelle « espérance? sinon la divine et bienfaisante Lumière qui avait lui pour l'antique foi d'Abraham, dont « il avait promis la venue, et pour qui toute la Loi se dresse en témoignage.»

24. Quelques auteurs indiquent, en développant ce type, des prophéties plus circonstanciées encore, et où la réprobation de l'ancien peuple de Dieu apparaît bien plus explicitement. Tertullien (1) nous montre dans cette immolation simultanée de l'agneau par toutes les familles, la prédiction de l'unanimité avec laquelle le peuple de Jérusalem, précisément au temps de Pâques, appela sur sa tête le sang du Juste que figurait la victime pascale. Saint Justin, né lui-même dans la Palestine, et parlant avec un Juif, invoque (2) le cérémonial judaïque de la cène pascale pour rendre plus sensible le symbolisme christologique de ce rite. L'indice du type qu'il réalisait lui paraît évident, particulièrement dans la coutume de traverser l'agneau par deux brochettes en forme de croix: l'une, parallèlement à la colonne vertébrale; la seconde, d'une épaule à l'autre, en assujettissant par ses extrémités les deux pieds de devant (les *main*s, comme parle le texte grec).

La relation de sons entre le mot hébreu *pascha* (dépasser, franchir, omettre) et le grec *πάσχειν* (souffrir)

(1) Tertull. *Adv. Judæos*, c. 8. « Quæ passio (*Christi*) intra tempora LXX hebdomadarum perfecta est. . . mense martio, temporibus Paschæ. . . die prima azymorum qua agnum ut occiderent ad vesperam a Moysse fuerat præceptum. Itaque omnis syna-

goga filiorum Israel eum interfecit, dicentes ad Pilatum quum vellet eum dimittere: *Sanguis ejus super nos et super filios nostros*; etc. — Cs. *Bed. in Exod.*, c. XI.—Leon. M. ed. cit. t. I, 218.

(2) Justin. M. *Dialog. cum Tryph.* 40. . . καὶ τὸ πᾶσχειν. . . τὸ

a fourni à plusieurs écrivains ecclésiastiques (1) l'occasion d'insister sur l'histoire prophétique de la Passion, que voilait la prescription légale de l'Ancien Testament. Que ce soit une fausse étymologie comme il y en a tant, ou seulement le prétexte d'une allusion à un symbolisme reconnu, je puis bien ne point chercher à le discerner. Ce qui est certain, toutefois, c'est que ce prétendu rapport philologique a été positivement rejeté par Raban Maur(2) et Bède(3), entre autres; précédés de longtemps par saint Grégoire de Nazianze (4) et saint Jérôme (5). Or, ces auteurs, tout en renonçant à l'étymologie indiquée, n'abandonnent nullement la signification prophétique de la pâque ancienne. Ce n'est point sur des mots et sur des allusions pointilleuses que s'est jamais appuyé l'enseignement de l'Église. Pareil moyen ne s'y montre çà et là que comme une pâture curieuse propre à stimuler l'attention des esprits recherchés; les faits, et les leçons les plus palpables en même temps que les plus larges, voilà ce qui a constamment fait la base de la prédication chrétienne. Nous aurons lieu de nous en convaincre à mesure que nous poursuivrons les recherches qui s'offrent actuellement à notre étude; il ne s'agissait ici que de le faire remarquer à la dérobée, et comme par distraction.

§ VI. INSCRIPTION DU THAU.

25. Soit qu'il s'agisse du signe marqué sur les fronts dans la vision d'Ézéchiel, comme le représentent les émaux de Saint-Bertin et les vieilles verrières de Saint-Denis(6); soit que, comme à Chartres et à Bourges, on inscrive cette lettre sur les portes avec le sang de l'agneau; il est aisé de reconnaître que la même pensée a présidé au choix de ces sujets, et que leur symbolisme appartenait à un même ordre d'idées extrêmement accréditées au moyen âge. Appelons-en d'abord à la déposition d'un grave écrivain, presque contemporain de notre verrière. C'est Pierre le Vénérable, abbé de Cluny, qui fut le contemporain de saint Bernard sans être effacé par l'éclat d'un tel rival. Si nous lui empruntons un passage fort étendu c'est que, digne d'être plus connu qu'il ne l'est généralement aujourd'hui, cet homme distingué a dû exercer une grande influence, et par ses talents et par sa position dans la société. L'opuscule, d'ailleurs, qui nous fournit cette citation, aura dû se répandre au loin, à cause du sujet qui l'avait dicté, puisqu'il se propose pour but de réfuter la menaçante hérésie des Pétrobrusiens, dont les erreurs pullulaient alors en plusieurs contrées sous diverses dénominations de partis.

Dans le fragment que nous transcrivons, il prétend surtout revendiquer pour la croix de Jésus-Christ l'honneur que lui refusaient les sectaires. Le signe que les Hébreux devaient tracer sur leurs portes avec le sang de la victime pascale lui paraît si bien être une croix, qu'il s'appuie avant tout sur ce fait, quand il en vient aux preuves d'autorité(7). Cette assurance d'un semblable théologien nous est

πάσης τοῦ σταυροῦ, δι' οὗ πάσχιον ἐπέβλεπεν ὁ Χριστός, σύμβολον ἦν. Τὸ γὰρ ἐπιπέμπειν πρὸς τὸν σταυρὸν σχηματίζετο ἐκείναι τῆς σχήματι τοῦ σταυροῦ ὑπέταται. Εἰς γὰρ ἕβραιο ἑβραῖοις διαπερινοῦται ἀπὸ τοῦ κατωτάτου μέρους μέχρι τῆς κεφαλῆς, καὶ εἰς πάλιν κατὰ τὸ μεταρρῆνον, ἢ προσαρρῆνται καὶ αἱ χεῖρες τοῦ πρὸς τὸν σταυρὸν. Aujourd'hui l'on ne peut plus chercher rien de semblable dans le cérémonial judaïque, l'agneau pascale n'y étant plus représenté communément que par un os.

(1) Lactant. *Divinar. institut.*, lib. IV, c. 26. — Irenæi *contra hæres.* lib. IV, c. 10 (al. 23). — Tertullian. *Adv. Marcion.*, lib. IV, 40. — Etc.

(2) Raban., *de Institution. clericor.*, lib. II, 39 (t. VI, 24).

(3) Bed. *de Officiis*, Ratio de Pascha (t. VII, 644).

Mais comme saint Isidore apparaît presque toujours au sommet de l'enseignement durant le moyen âge, il est bon d'indiquer le désaveu formel qu'il donne à cette étymologie grecque; *Etymolog.*, l. VI, cap. XVII, 11 (t. III, 272). Et ceci suffira amplement à faire reconnaître qu'en rappelant, à l'occasion de la pâque, le mot *πάσχιον*, il était bien entendu qu'on prétendait seulement à une sorte de jeu d'esprit, et non à trancher un fait de linguistique.

(4) Gregor. Naz. *Or.* 45 (al. 42), In pascha, n° 10.

(5) Hieronym. *In Isai.*, cap. 31.

Si j'ajoute à ces témoignages celui de saint Augustin, qui, du reste, le répète jusqu'à satiété, c'est uniquement parce qu'il a été une des anciennes sources où le moyen âge a puisé le plus fréquemment. Cs. August. *in Ps.* LXVIII, n° 2 (t. IV, 689, 690). — *In Ps.* CXX,

6 (Ib. 1375). — *Ad inquisition. Januarii*, lib. II, epist. 55, n° 2 (t. II, 128). — Etc.

(6) Il est fâcheux que, pour remédier en quelque chose aux brèches faites par le temps et la violence dans ce magnifique ensemble de l'abbaye de Saint-Denis, nous possédions si peu de documents véritablement anciens. On a bien annoncé que toutes les nouvelles restaurations avaient leur point de départ dans des notes antérieures à la dévastation de cette église; mais, pour ne parler que des vitraux, où a-t-on pris que saint Origène figurât dans les anciennes galeries? Il nous paraît douteux qu'en exposant ainsi ce personnage parmi les Pères de l'Église avec les signes de la sainteté, on ait suivi la prescription du concile de Trente, qui soumet ces représentations à la censure épiscopale. Conc. Trid. Sess. XXV. « Statuit sancta synodus nemini licere ullo in loco vel in ecclesia, etiam quomodolibet exempta, ullam insolitam ponere vel ponendam curare imaginem, nisi ab episcopo approbata fuerit. »

Aussi n'en appellerons-nous qu'aux verrières de Saint-Denis qui sont incontestablement anciennes, et particulièrement à celles dont plusieurs médaillons ont été signalés dans le récit contemporain de l'administration de Suger. Cs. Duchesne, *Historia Francorum scriptores*, t. IV, p. 348.

(7) Petr. Venerab. *Contra Petrobrusian.*, Contra id quod dicunt crucem Domini conculcandam esse (Max. biblioth. vet. PP. Lugdun., t. XXII, p. 1053). « . . . Veniat ergo auctoritas, succedat et ratio; et crucis lignum non jam contemptibile, sed gloriosum,

un éclatant témoignage de l'opinion qui avait prescrit à son époque sur ce point d'histoire sainte. Il ne manque pas d'y joindre la vision d'Ézéchiel, comme un complément indispensable; puis, pour les autres types que lui fournit la Bible, il reproduit l'exégèse allégorique que nous avons signalée dans quelques-uns des paragraphes précédents, et prévient en même temps plusieurs de ceux qui nous restent à développer encore. Cette dernière lettre de l'alphabet hébreu, qui représente si clairement la croix, annonce, dit-il, que la loi mosaïque doit avoir sa consommation et son terme dans la croix du Rédempteur. Marquée sur les portes avec le sang de l'agneau, pour écarter les coups de l'ange exterminateur, et tracée sur les fronts des vrais fidèles pour les soustraire au glaive de la vengeance céleste, elle montre l'unique voie qui puisse conduire les hommes à Dieu, et leur mériter la faveur divine. Sa forme et son nom, presque invariables dans les trois grandes langues savantes, proclament, selon lui, le

catholicis pariter et hæreticis declaret. Veniat igitur, primus in canone, primus et in nostra oratione Moyses: signet agni sanguine in modum crucis Hebræorum ostia et superliminare domus, et utroque poste linito ingressum angeli percutientis prohibeat... Rursus percutiat virga bis silicem, Judæo his inclamante: *Crucifige*; et exeat de percussa silice, hoc est crucifixo Redemptore, aquæ largissimæ quæ totum mundum baptisate et doctrina abluant, et populum ac jumenta, salutaris scilicet verbo longa siti deficientes astutos pariter ac stultos reficiant. Colligat et vidua de Sarepta duo ligna, et aptet ea in crucem qua per ignem passionis panem vite decoquat; cui et oleum sancti Spiritus addat, quibus tandem sustentetur donec famelico presentis vite temporis saturitas æterna succedat.

« Deline, in Ezechiele propheta, frontibus virorum gementium et dolentium super iniquitatibus, Thau littera imprimatur; ut, eo signo ab aliis discreti, mortem evadere possint. Intelligatur hoc elementum præ omnibus hebræis litteris non frustra ad signandas frontes assumptum: quum tali nota crux non jam præmonstratur sed exhibetur; qua quicumque insigniti fuerint, a mundi interitu soli eruantur. Quibus jam communis interitus obesse non poterit, quos et damnata fletibus iniquitas, et divina per crucem subveniens pietas ab aliorum morte secernit.

Ista si vos, de hæresi ad judaismum transitum facientes, in alios intellectus distorquere distortis sensibus volueritis; respondete quæ necessitas signari postes domorum agni sanguine, notari frontes hominum nota jam dicta coegerit? An non possent aliter vel illi angelum percussorem, vel isti gladium ultorem evadere? Erraret forsitan cælestis vindicta, nec inter Hebræos et Ægyptios, inter justos et peccatores discernere posset; nisi et illos non esse Ægyptios in ostiorum postibus legeret, et hos a damnatis impiis secernendos frons signata doceret? Et quid est quod ibi tinctura sanguinis cunctis Ægyptiorum coloribus antefertur, quum sanguinis litura vix ad momentum aut colorem conservare, aut quid infecerit valeat demonstrare? Quid est quod non solum superliminare, nec soli postes, sed et superliminare et postes signantur? Quid est quod et sanguine, ut dixi, signantur, et non nisi sanguine agni signantur? Hæc quia superfluo jussa vel facta, nec christianus audeat dicere, nec judæus; aliquid præter quod tunc videbatur ea prætere, nec christianus negabit, ut arbitrator, nec judæus. Et, quia cum christianis, licet malis, nunc mihi sermo est, et cum iis qui se maxime evangelio credere dicunt; nihil credo congruentius ad hoc ænigma dissolvendum afferre poterant quam agnum illum esse de quo Joannes-Baptista in evangelio: *Eccæ agnus Dei*, et propheta: *Sicut agnus coram tondente se obmutescet et non aperiet os suum*. Immolatum agnum ad vesperam, occisum Christum in fine sæculi. Unde Apostolus: *Pascha nostrum immolatus est Christus*; et unde David (Ps. CXL): *Elevatio manuum mearum, sacrificium vespertinum*. Sanguinem agni de quo Apostolus (Hebr. IX): *Si sanguis hircorum et taurorum inquinatos sanctificat, quanto magis sanguis Christi!* Qui quoniam in ligno fusus est, ligni postes eo liti sunt...

« Cur etiam littera illa præ cæteris litteris vel notis omnium gentium, ad signandas frontes gementium et dolentium electa est? Dicat judæus, dicat hæreticus, si quid potest. Quumque vel tacuerint vel in commentis suis uterque defecerint, dicat catholicus prophetam volentem prædicare salvandos a communi interitu christianos signandos esse signo crucis, non potuisse apertius exprimere quam ipso signo crucis. Hoc non in qualibet corporis parte, sed in ipsa fronte depinxit; ut neque de opprobrio Christi cum

Judæis erubescamus, neque cum hæreticis crucem ejus, non jam contumeliæ sed honoris insigne, abjiciendam vel concremandam judicemus. Nam et hæc littera quæ Thau dicitur, formam crucis habens, non tantum apud Hebræos, sed etiam apud Græcos, et nomen retinet et figuram conservat. Et apud Græcos quidem quod ab initio habuerat nec nomen nec figuram mutavit. Apud Hebræos vero, licet formam mutaverit, vocabulum tamen huc usque servavit... Servabatur, teste beato Hieronymo harum linguarum doctissimo, forma hujus litteræ apud Samaritanos adhuc suo tempore, et forte adhuc vel apud ipsos vel apud quoslibet conservatur. Nam mutantibus Judæis litteras suas, gens illa elementa quæ a Judæis acceperat mutare noloit, sed sicut ei primo tradita fuerant litterarum signa et nomina illibata servavit...

« Militat ergo fidei nostræ, et non parum crucis gloriam hoc propheticum elementum extollit; quod non ab Esdra... vel ab alio quolibet, sed ab ipso et maximo legislatore et scriptore Moyse inventum et traditum est. Nam de Christo, teste ipso Christo, Moyses scripsit. Unde, quia juxta beatum Apostolum (I Cor. X): *Omnia in figura contingebant illis*; sicut totum corpus legis Christum sonabat, sic et istud elementum legis, Christi crucem prædicabat. Nec tantum prædicabat, sed et ipsa forma visibili legentium oculis ingerebat. Ingerebat, inquam, littera hæc formam suam legentium oculis Christi crucem; prædicabat et nomine suo Christi in cruce passionem. Nam, quum Thau lingua latina consummatio dicatur, nonne jam, hoc nomine suo, Christi vocem ultimam in cruce sonabat, qua dixit: *Consummatum est*? Nonne universa de Christo ante prædicta, per Christi crucem implenda et consummanda esse, hoc suo nomine testificata est? Nonne, juxta Apostolum (Col. I, 26), quæ in cælis et in terra sunt pacificanda esse per sanguinem Filii Dei, qui in cruce fusus est, hoc suo nomine apertissime demonstrabat? Illud quoque huic intellectui servit, quod hæc littera nec prima, nec media, nec quolibet modo interposita, sed ultimo loco in litterarum hebraicarum ordine scribitur: ut formam crucis habens littera, dum finem præcedentibus litteris ponit, Christum sacramento mortis suæ quam in cruce passus est, prioribus sacramentis finem perficientem per crucem imposuisse declaret.

« Sic littera prophetica et cruci Christi ejusque passioni famulans, quum vel forma vel nomine Hebræos, Græcos, Latinos occupaverit, quid aliud quam per tres principales linguas omnibus linguis et gentibus Christum per crucem principatum signavit?... Quæ quum ita sint, quis non videat non solum non esse contemendam, imo maxime honorandam crucem Domini; quum ipse Spiritus Domini, qui locutus est per prophetas, tanto eam honore dignam judicaverit? Judicavit plane multo eam dignam honore quando tanto ante crucem tempore nec Hebræos ab angelo interfectore, nec fletens justos ab impiorum interitu absque ejus signo salvavit. Judicavit multo eam dignam honore quum ejus signum non in abscondito vel obscuro, sed in aperto et in lumine posuit: quando eo et ostia, ut dixi, domorum, et frontes hominum quæ magis se intuentium conspectibus offerunt, insignivit. Judicavit, per cruces ostiorum, totam sibi per crucem mundi domum cessuram. Ostendit, per cruces frontium, totum sibi hominem per crucem vindicaturum, etc. » Si l'on compare ces expressions de Pierre le Vénérable à celles de saint Augustin *Contre Fauste*, l. XII, 24, 25, 34 (t. VIII, 243, etc), on est frappé d'un air de parenté qui les rapproche sensiblement.

Cs. Hieronym. *In Ezechiel*. lib. III. — Origen. *ed. cit.* t. III, 424.

mystère qui doit associer toutes les nations en une seule famille. C'est la croix qui viendra briser les barrières entre les peuples, et confondra en une seule société le Juif, le Grec et le Barbare. Cette croix, source de réconciliation et de gloire pour l'humanité tout entière, apparaît dès les temps de l'ancienne Loi dans les prophéties du peuple de Dieu, et jusque dans son alphabet primitif : comme si cette nation extraordinaire ne pouvait rien écrire sans tracer l'histoire du Messie. Ainsi, la croix est arborée dès l'origine comme réalisation des promesses, instrument de la pacification universelle, et condition du traité entre la terre et le ciel.

Sans prendre à tâche de reproduire dans notre langue toutes ses pensées, il sera bon d'en recueillir quelques traits abrégés. « Ouvrons les livres saints, et qu'on dise si la gloire de la croix ne s'y montre pas à tous les yeux. Moïse s'y présente d'abord, que ce soit lui qui nous enseigne avant tous les autres. Le voyez-vous tracer une croix de sang sur les portes de son peuple, pour en interdire l'entrée à l'ange de la colère?... Sa verge frappe deux fois le rocher pour en faire jaillir la fontaine qui doit abreuver les Hébreux et leurs troupeaux; comme un jour le Sauveur crucifié, après un double cri de mort, versera de son flanc le fleuve qui doit purifier le monde, et désaltérer à la fois les cœurs du savant et du simple.

« Quand la veuve de Sarepta recueille ces deux morceaux de bois disposés en croix, qu'elle destine au foyer où se préparera l'aliment qui doit prolonger ses jours durant la disette; reconnaissez-y les feux de cet amour que Jésus nous montre dans sa Passion, et auquel nous devons le pain de vie qui nous soutient parmi les misères du temps présent...

« ... Méconnaissez-vous le signe qu'Ézéchiël vit tracer sur les fronts de ceux qui devaient échapper seuls à la mort?... Il ne se contente plus ici d'être prophète, il désigne l'instrument de notre salut.

« ... Certes, que toutes ces choses aient eu lieu sans motif, qu'elles n'aient point eu quelque signification prophétique; nul juif, je pense, nul chrétien, ne l'osera dire...

« Mais pourquoi cette lettre préférablement à toute autre? Que le juif l'explique, que l'hérétique le dise, s'ils le peuvent. S'ils deviennent muets, s'ils se confondent dans leurs systèmes, le catholique leur en montrera le sens... Etc., etc. »

Pierre le Vénérable semble avoir épuisé au XII<sup>e</sup> siècle, et rassemblé dans son discours, tout ce que le mysticisme chrétien avait lu de mystères dans ces faits bibliques. Aussi, n'aurons-nous à citer d'autres noms après le sien que pour dérouler rapidement la chaîne de la tradition dans les âges antérieurs, et la rattacher au temps des Pères. Il suffira donc d'en indiquer un certain nombre (1), en n'accordant quelque espace qu'à ceux qui insistent avec plus de détail sur la vocation des gentils et le règne de l'Église substituée à la Synagogue. Tels sont saint Isidore (2) et saint Augustin (3), les seuls dont nous transcrivons les paroles.

(1) Cs. Innocent. III, *Serm. I, in concil. generali Lateran. IV* (1215) *habitus*. — Paschas. Radb., *In lamentation. Jerem.*, lib. I, § *Thau* (Max. bibl. vet. PP. XIV, 773). — Berengos., *de Mystero ligni dominici* (Ibid. XII, 374). — Bed. *Commentar. in ps. 118* (t. VIII, 1049). — Id. *de Officiis*, Ratio de Pascha (t. VII, 644).

Plusieurs docteurs se sont étendus sur les sens mystérieux que pouvait recouvrir la signification numérique du T. Cs. Ambros. *Prolog. lib. I, de Fide ad Gratian.*, etc. — Clem. Alex. *Strom.*, lib. VI. — Augustin. *Question. in Judic.*, lib. VII, qu. 37 (t. III, P. I, p. 605), etc. — Isidor. *Allegor. S. Script.* n° 76 (t. V, 129). — Bed. *In princip. Genes.* (ap. Martène, *Thesaurus*, V, 252). — Remig. Autisiodor. *In Genes.* XLVIII, 21 (ap. D. Pez, *Thesaur.*, t. IV, P. I, p. 112). — Etc., etc.

(2) Isidor. *Contra Judæos*, lib. II, cap. 26 (t. VI, 109). « Crucis autem figura quæ fidelium frontes ad tutelam salutis præsignat, per Ezechielem prophetam legitur demonstrata... Intelligere ergo nos oportet hanc sententiam. Thau quippe littera speciem crucis demonstrat, cujus signaculo prænotati sunt quicumque ab exitu hujus sæculi liberantur. Ejusdem typum præfigurabat in Ægypto sanguis ille agni candidi et immaculati, quo imaginariè signantur postes corporis nostri; ut merito loquamur dicentes (Ps. IV, 7): *Signatum est super nos lumen vultus tui, Domine.*

« De hoc signo dicit Isaias (LXVI, 18) ex persona Domini: *Ecce venio ut congregem cum omnibus gentibus et linguis; et venient et videbunt gloriam meam, et ponam in eis signum: utique crucis.* Et alibi (LV, 13): *Et erit, inquit, Dominus nominatus*

*in signum æternum quod non auferetur.* Quod etiam et alibi (V, 26) idem propheta significare voluit, de Christo dicens: *Et levabit signum in nationibus.* Ubi ostendit quod, elevato signo crucis, gentes ad eum venirent atque crederent.

« Cujus sacre crucis gloria ita est et in psalmis prædicta (Ps. XCV, 10): *Dicite in nationibus, Dominus regnavit a ligno, etc., etc.* »

(3) Augustin. *de Catechizandis rudibus*, cap. 20 (t. VI, 285). « Apertius autem Christi passio in illo populo figurata est quum jussi sunt ovem occidere et manducare, et de sanguine ejus postes suos signare...; cujus passionis et crucis signo in fronte hodie tamquam in poste signandus es, omnesque Christiani signantur. »

Saint Augustin revient fréquemment sur cette marque au front, comme signe du baptême et de la profession ouverte du christianisme. Cs. *Serm. XXVII* (al. *de Verbis Apostoli*, 20), *de Versiculis psalm. 95*, n° 6 (t. V, 145). — *Serm. CVII* (al. *de Tempore*, 196; et *de Diversis*, 28); *de Verbis evangelii Luc. XII*, n° 7 (t. V, p. 552). — *Serm. XXXII*, in Ps. 143 (al. 20, *de Diversis*, etc.), cap. 12, 13 (t. V, 163). — *Serm. CLX*, *de Verbis Apost.*, I, Cor. 1 (t. V, 773). — *Serm. CCCII*, in *Solemn. martyris Laurentii*, I (t. V, 1227). — Etc., etc.

Telle est également la pensée qu'expriment les Pères dont les paroles ont été recueillies par Thomas Waldensis (*Doctrinale antiquitatum fidei catholicæ*, Venise, 1757, t. II, p. 644, sq.) lorsqu'il traite du baptême.

Innocent III, *l. c.* (SS. Concil., ed. Coleti, t. XIII, 919) développe

Nous n'avons point à discuter si le *thau* dont parle Ézéchiel n'était pas peut-être un signe quelconque. Ce qui nous importe actuellement, c'est que le moyen âge l'a constamment interprété par la lettre T. Du reste, parmi les anciennes versions orientales, il en est qui pourraient se rendre explicitement par ces mots : *Marquez une croix*(1). En sorte que la traduction adoptée par le moyen âge ne saurait être appelée ni nouvelle, ni téméraire. On s'en convaincra bien davantage encore, si l'on veut remonter jusqu'aux Pères des premiers siècles, qui ont plusieurs fois attribué la même signification à ce passage de l'Écriture. Saint Jérôme (2), par exemple, Lactance (3), Origène (4), Tertullien (5), etc., s'étaient nettement prononcés pour la figure cruciforme et la valeur mystérieuse de ce signe, que Scaliger prétendait remettre en question après une prescription de douze à treize siècles(6). Quoi qu'il en soit, le moyen âge n'élevait pas le moindre doute à ce sujet; et dans les missels d'alors il n'est pas rare de rencontrer l'initiale du *Te igitur* (premières paroles du canon de la messe) prise pour une croix (7), sans que l'on s'y donne même la peine de représenter le corps de Jésus-Christ.

#### § VII. ÉLIE ET LA VEUVÉ DE SAREPTA.

26. Je ne sais si avant saint Augustin, quelqu'un a développé clairement ce récit du livre des Rois dans le sens complet qui lui est ici donné, ce me semble. L'Évangile, pourtant(8), indiquait le germe du symbolisme que nous y retracent sans aucun doute les trois monuments de Bourges, de Chartres et de Saint-Bertin. Notre Seigneur reprochant aux habitants de Nazareth l'aveuglement qui les empêchait de reconnaître en lui les prophéties réalisées, leur rappelle que, chez leurs pères aussi, Élie n'avait point trouvé de refuge; et qu'une femme étrangère l'avait nourri, lorsque la terre d'Israël oubliait ce prophète durant la disette et la persécution; — qu'Élisée aussi, cet autre thaumaturge, n'avait rencontré que dans un Syrien (Naaman le lépreux) cette foi qui obtient les miracles.

Origène(9) s'étend sur ces paroles, où il reconnaît une portée mystérieuse. Ces habitants de Nazareth,

avec un mysticisme empreint d'une solennité mystérieuse, et la signification du Thau, et toute la vision d'Ézéchiel.

(1) On peut consulter Grotius, qui ne trouve nul inconvénient à faire cette concession; et Calovius, qui a besoin de se donner beaucoup de mouvement pour faire croire le contraire à ses lecteurs, dans la crainte qu'il n'en résulte quelque chose en faveur du *signe de la croix*.

(2) Hieronym. *Commentar. in Ezechiel.* (cap. 9), lib. III.

(3) Lactant. *Divinar. institut.*, lib. IV, c. 26.

(4) Origen. *Selecta in Ezechiel.*, cap. 9 (ed. Delarue, III, 424).

(5) Tertullian. *Adv. Judæos*, XI.

(6) Cs. Molanus, *de Historia SS. imaginum*, ed. Paquot, p. 428, sqq. — Quand j'ai parlé de l'alphabet samaritain, je n'ai point prétendu indiquer la forme précise des lettres qu'on est convenu aujourd'hui de désigner par ce nom. J'avais en vue l'ancienne forme des caractères hébraïques (comme dit saint Jérôme) conservée jusqu'au IV<sup>e</sup> siècle par les Samaritains; et qui, dans les monuments figurés, a été souvent appelée hébreo-samaritaine. Or, la parenté de ces lettres avec celles des Phéniciens est incontestable, comme le fait remarquer Gesenius. *Cs. Scripturæ lingueque Phœnicæ monumenta quotquot supersunt.* P. I, §§ 51, 33. Aussi, bien qu'on ne trouve la forme de croix ni dans le *Thau*, ni dans l'*Aleph* samaritains d'aujourd'hui, qui se ressemblent entre eux, ces deux lettres sont à la fois semblables entre elles et cruciformes dans les inscriptions numidiques, sans guère différer pourtant de l'*Aleph* et du *Thau* samaritains actuels.

(7) Cs. J. Belet. *Rationale divinar. officior.*, c. 46. — La première planche d'étude présente (figure E) le dessin d'une lettre historiée qui, dans l'original, se trouve précisément en tête du *Te igitur*, au canon de la messe. On y reconnaît que le T remplit le rôle d'un crucifix: ayant d'un côté l'Église, et de l'autre la Synagogue. Cette miniature a été copiée sur un manuscrit de l'Arsenal (Theol. lat., in-folio, n° 123 C), intitulé *Officium ecclesiasticum* (fol. 201, r°), et relié avec un autre qui a pour titre *Usus cathalaunensis ecclesie in divinis officiis*.

(8) Luc. IV, 24-27. « Nemo propheta acceptus est in patria sua. In veritate dico vobis, multæ viduæ erant in diebus Eliæ in Israel. . . Et ad nullam illarum missus est Elias, nisi in Sarepta Sidoniæ ad mulierem viduam.

« Et multi leprosi erant in Israel sub Elisæo propheta, et nemo eorum mundatus est, nisi Naaman Syrus. » Cs. Matth., XI, 16-24. — Marc. VI, 2-6. — Joann. VI, 36, 42.

(9) Origen. *In Luc.*, homil. 33 (ed. Delarue, t. III, p. 971). « Puto aliquid in sermone presenti latitare mysterii, et Nazareth in typo Judæorum, Capharnaum in typo precessisse gentilium. Sciens itaque Jesus quod non haberet in patria sua honorem, nec ipse, nec propheta, nec apostoli, noluit ibi predicare; sed predicavit in gentibus. . . »

« Et puto plus juxta sacramentum quam juxta litteram verum esse quod dicitur (*Nemo propheta, etc.*) . . . : sed magis mihi videtur sic intelligi ut dicamus patriam fuisse omnium prophetarum populum circumcissionis, et hanc non recepisse prophetas et eorum vaticinia; porro nationes quæ longe fuerant a prophetis, et eorum notitiam non habebant, suscepisse vaticinium Jesu Christi.

« Nemo est ergo propheta acceptus in patria sua, hoc est in populo Judæorum. Nos autem qui eramus alieni a Testamento et peregrini a promissionibus, toto prophetas corde suscepimus, magisque habemus Moysen et prophetas de Christo predicantes, quam illi; qui, ex eo quod non susceperunt Jesum, nec illos susceperunt qui de illo annuntiaverant. Unde ad id quod dixerat: *Nemo propheta acceptus in patria sua*, et aliud adjungit: *In veritate dico vobis, quia multæ viduæ. . .* Quod dicit, tale est: Elias propheta erat, sed erat in populo Judæorum; sed quando mirabile quid facturus erat, quum essent plures viduæ in Israel reliquit eas, et venit ad viduam in Sareptam Sidoniæ ad gentilem mulierculam: figuram future rei explicans, quia occupante fame non panis (Amos, VIII, 11), neque siti aquæ, sed fame audiendi sermonem Dei, venit ad viduam de qua et propheta testatur dicens (Isai., LIV): *Multi filii desertæ magis quam ejus quæ habet virum.* Et quum venisset, panem illius et alimenta multiplicat.

« Tu eras vidua in Sarepta Sidoniæ, e cujus finibus Chananaea mulier egreditur et cupit sanari filiam suam, et propter fidem meruit accipere quod petebat. . . »

On voit qu'Origène termine par une autre allusion à cette Chananaéenne (Matth. XV, 22-28) qui, opposant sa confiance invincible aux refus de Jésus-Christ aussi bien qu'aux rebuts des apôtres, obtint de Notre-Seigneur, avec la grâce qu'elle sollicitait, un témoignage public rendu à sa foi.

privés des prodiges qu'avait vus Capharnaüm; c'est la Judée, moins favorisée que les nations dans le partage de l'Évangile. « La patrie des prophètes, dit ce grand homme, a méconnu l'accomplissement des prophéties; et les peuples pour qui n'avaient point parlé les prophètes ont reconnu le Messie que repoussait Israël. Etc. »

Une remarque, moins importante que curieuse, au sujet du rôle figuratif que reconnaissent unanimement dans la veuve de Sarepta les interprètes de ce récit, c'est que les rabbins emploient précisément le nom de Sarepta pour désigner la France (סרפת la France, סרפתי un Français). On dirait que, conservant eux-mêmes quelque trace de la prophétie que voilait ce fait biblique, ils aient empreint de leur souvenir le nom de la nation qui représente le christianisme aux yeux des Orientaux. Supposé que quelque chose de semblable ait présidé à l'acceptation moderne de ce mot, sur laquelle je ne puis alléguer que Buxtorf, sa signification primitive aurait quelque chose d'analogue à celui de *Franc*, employé fréquemment par les Asiatiques à peu près comme synonyme de *chrétien*. En tout cas, si cette étymologie se trouvait ne rien valoir, on conviendra qu'il y en a de pires; et ce sera une diversion momentanée, rien de plus.

Saint Augustin, en quelques mots, pousse l'exégèse *typologique* beaucoup plus loin. Pour lui (1), le nombre même des morceaux de bois désigne la croix d'une manière incontestable. Là paraît être le germe des représentations du moyen âge; car saint Isidore (2) transporte exactement dans son texte les expressions de l'évêque d'Hippone. Après quoi, le veuvage même de cette femme lui fournit le thème d'un développement emprunté à saint Paul, qui comparait l'abrogation de l'Ancienne Loi, et l'affranchissement de ses prescriptions désormais abolies, à la liberté que recouvre l'épouse lorsque la mort d'un époux a brisé les liens de sa première union.

Pour passer outre avec des données complètes, et posséder entièrement le secret de tout ce qu'a dit le moyen âge sur la *christologie* de ce fait, il faut encore prendre connaissance de deux textes attribués, l'un à saint Augustin (3), l'autre à saint Ambroise (4), et qui déterminent de plus en plus

(1) Augustin. *Contra Faustum*, lib. XII, 34 (t. VIII, 243).  
« . . . Mittitur Elias pascendus ad alienigenam viduam quæ volebat duo ligna colligere priusquam moreretur: non hic solo ligni nomine, sed etiam numero lignorum, signum crucis exprimitur. »

(2) Isidor. *In Reg.* III, cap. 8 (t. V, 542). Il commence par transcrire textuellement, et sans nommer saint Augustin, le passage de ce Père qu'on vient de lire, et le fait suivre de ces paroles: « Vidua autem ista, ut opinor, Ecclesia significatur, quam Christus non frumentis sed verbi panis pascibat. De qua dicit David (Ps. CXXXI): *Viduam ejus benedicens benedicam*. Illam scilicet viduam quam Apostolus (Rom. VII) ait mortuo viro quibus velit nuptiis liberam esse; quia desinente lege cui finis est Christus, ad gratiæ libertatem transitum faciens Ecclesia, Christo, quasi vidua legis, nupsit. »

Id. *Allegoria s. scripturæ*, 96 (t. V, 131). — *Contra Judæos*, lib. II, c. 26 (t. VI, 110). Ici il termine en citant de nouveau la phrase de saint Augustin.

(3) Augustin. *Opp.* t. V, *Appendix*, p. 78: *Sermo 40, de Elia*. Les bénédictins pensent pouvoir l'attribuer à saint Césaire; mais quel qu'en soit l'auteur, je ne sais où il a pris, pour agrandir son symbolisme, que la femme de Sarepta était près d'une fontaine.

« Illa omnia quæ recitantur, typus erant et imago futurorum. In Judæis enim figurata, in nobis Gratia Dei donante completa sunt. Beatus enim Elias typum habuit Domini Salvatoris. Sicut enim Elias a Judæis persecutionem passus est, ita et verus Elias Dominus noster ab ipsis Judæis reprobatus est et contemptus. Elias reliquit gentem suam, et Christus deseruit Synagogam. . . . »

« . . . Jubetur Elias proficisci in Sareptam Sidoniorum, ut ibi pascatur a vidua. . . Numquid tunc in Judæa non erant multæ viduæ? Et quid fuit quod nulla Judæorum vidua beato Elie cibum meruit ministrare; sed ad viduam gentilem mittitur, ut ab ipsa pascatur? Vidua enim ista, ad quam propheta mittitur, typum Ecclesiæ gerebat. . . Venit ergo Elias ad viduam, quia Christus venturus erat ad Ecclesiam. »

« Sed videamus ubi beatus Elias viduam illam invenit. Exierat enim ut aqua se lavaret et ligna colligeret. Quid enim aqua, et quid ligna significant, videamus. Satis enim ista duo Ecclesiæ et amica et necessaria esse cognoscimus: id est lignum et aquam. Denique sic scriptum est (Ps. I): *Et erit tamquam lignum quod plantatum est secus decursus aquarum*. Nam in ligno, crucis mys-

terium; in aqua ostenditur baptismatis sacramentum. . . Sicut ergo supra dixi, vidua illa typum habebat Ecclesiæ; filius viduæ figuram gerebat populi christiani. Veniente ergo Elia, exiit vidua colligere duo ligna. Videte, Fratres, quia non dixit tria, nec unum tantummodo lignum; sed duo ligna colligere voluit. Ideo duo ligna colligebat, quia in typo Elie Christum excipiebat. Duo ligna volebat colligere, quia crucis mysterium desiderabat agnoscere. Crux enim Domini Salvatoris duobus lignis aptata est. Ideo duo ligna colligebat vidua illa, quia in illum qui in duobus lignis pendit creditura erat Ecclesia. . . . »

« Sicut ergo, orante Elia, post tres annos et sex menses pluvia de celo descendit; ita et in adventu Salvatoris, tribus annis et sex mensibus quibus predicare dignatus est, pluvia verbi Dei totum mundum feliciter irrigavit. Et sicut tunc, in adventu Elie, omnes sacerdotes idolorum interfecti sunt et deleti, ita in adventu veri Elie, id est Domini nostri Jesu Christi, observatio sacrilega paganorum destructa est. »

« . . . Sicut ergo supra diximus, sanctum Eliam intelligite typum habuisse Domini Salvatoris. Denique sicut Dominus, posteaquam multas virtutes exercuit, posteaquam passus est, resurrexit et ascendit in cælum; ita et Elias, post mirabilia quæ per eum Deus fecit, igneo curru elevatur ad cælum. Quod Elias deseruit Judæam, significavit quod Christus reliquerit Synagogam, etc. »

(4) Pseudo-Ambros., *Comment. in cap. VI Apocalypsis*. « Quum cepisset Achab, rex Israel, Eliam persequi, præcipiente Domino, abiit in desertum, et sedit juxta torrentem Carith. . . Elias Christum figurabat. . . Post dies autem multos siccatus est torrentis, quia veniente Christo in carne et prædicante, observatio legalis cessavit, atque ab illo tempore nihil profuit. . . »

« Elias in Sareptam abiit, quia Judæos perfidos Christus derelinquens, per apostolos suos transivit ad gentes. Sarepta enim *succensa* interpretatur, vel *angustia panis*. Gentiles quippe qui erant civitas Diaboli, et qui per Sareptam designantur, igne vitiorum succensi erant. . . Qui et angustia panis vocantur, quia nullus prædicator unquam ad eos accesserat qui pabulum verbi Dei eis impertiret. »

« . . . Eandem significationem habet mulier quam et civitas. Significat enim Ecclesiam ex gentibus congregatam. Vidua enim erat quia Deum, virum suum, peccatis suis exigentibus perdidit. Etc., etc. »

ce symbolisme: soit en insistant sur le parallèle d'Élie et de Notre Seigneur Jésus-Christ, soit en l'appliquant, comme Origène, aux nations où devait se recruter l'Église. Mais une fois ces préliminaires établis, vous traversez le moyen âge sur ce point comme un homme qui a pris langue, et qui se retrouve partout en pays de connaissance. C'est au point que vous rencontrez à chaque pas, non-seulement les idées, mais les propres paroles qui vous avaient passé sous les yeux d'abord (1).

Ainsi, nul doute sur l'intention des peintres dans l'adoption de ce sujet. C'est la croix de Jésus-Christ reconnue comme signe de salut par les nations qui l'embrassent, et qui par elle se rangent au nombre des enfants de Dieu. Jésus-Christ, repoussé par les Juifs qui le méconnaissaient, est reconnu par les Gentils qui l'adorent; et, parmi les nations, l'instrument de son supplice devient un trophée de gloire, l'objet des hommages universels.

L'enfant de la veuve, que l'on aperçoit près d'elle, fait déjà pressentir une figure de plus; mais attendons, pour la mettre en saillie, que la marche des scènes ait amené son tour.

27. Quelque chose manquerait à l'explication de ces symboles, et nous n'aurions pas frayé suffisamment la route aux esprits peu familiarisés avec le langage de l'Église, si nous ne montrions comment ce bois, que ramassait la veuve, a pu conduire les pensées vers une interprétation si étrange en apparence, et qui semble trop haute pour un signe aussi commun. C'est un motif qui se représentera plus tard dans l'étude de ces mêmes vitraux, pour y réclamer une part plus large et plus majestueuse. Mais ce que nous en aurons dit d'avance préparera d'autant l'intelligence de la verrière où nous retrouverons ce même type; et, plutôt que d'en morceler l'exposition, il semble expédient de lui donner place dès maintenant.

La chute du premier homme, et de sa postérité avec lui, place au sommet de notre histoire l'arbre du paradis terrestre; et quand le Réparateur nous est donné pour fermer les plaies du genre humain, c'est à l'arbre de la croix que se rattachent, avec tout l'espoir de l'ancien monde, les consolations et le bonheur de l'humanité régénérée. La source du mal, avec celle du péché, a son point de départ sous l'arbre au fruit défendu; et le torrent funeste qui s'en était précipité ne trouve sa digue qu'au pied de l'arbre du Calvaire. L'Église, dans sa liturgie, ne pouvait manquer de faire ressortir cette opposition solennelle, ces deux foyers de l'orbite décrite par l'humanité. Ses chants, ses prières, nous rappellent qu'un même instrument en des mains différentes a blessé d'abord, puis guéri l'homme ici-bas. Le bois, qui avait donné la victoire à l'ennemi du genre humain, a fait triompher de l'enfer ceux que Satan avait réduits en esclavage; et, comme un arbre maudit avait été le piège fatal où nous avions trouvé la mort, le gage d'une vie éternelle nous a été rendu par un arbre sacré (2). Les livres

(1) Le passage du faux saint Ambroise que l'on vient de lire se trouve tel quel sous le nom de Bède (*Questiones super libr. IV Reg.*, cap. 15), dans l'édition de Bâle, t. VIII, 386, etc. Dans un autre développement de ce même type (t. V, 252, et t. VII, 352), Bède répète, comme saint Isidore, la phrase de saint Augustin. Ainsi apparaît de plus en plus l'influence de ce Père sur l'interprétation mystique de cette histoire.

Cs. Pseudo-Eucher. *Commentar. in libr. Reg.* (Bibl. PP., Lugdun. VI, 995).— Ambros. Ansbert., in *Apocal. V* (Ib. XIII, 513).— Angeloni *stromata*, in *libr. III Reg.*, cap. 17 (Ib. XV, 389).— Zachar. Chrysopolit., in *unum ex quatuor*, cap. 79 (Ib. XIX, 816).— Gerhoh., in *Psalm. CXIX* (ap. D. Pex, *Thesaurus anecdot.* V, 1990).— Petr. Damian., *Sermon. de inventione s. crucis*.— Rupert., in *libr. Reg. IV*, 16. — Etc., etc.

Il n'est pas besoin de citer Raban Maur, qui n'est, au fond, qu'un infatigable compilateur. C'est ce qui fait que ses œuvres auraient besoin, plus que celles d'aucun autre, qu'un éditeur laborieux en fit le dépouillement en présence des textes originaux dont il s'entourait. Cette étude, toute sévère qu'elle est, serait pourtant nécessaire dans la publication des monuments écrits du moyen âge; sans quoi nous ne ferons que tâtonner dans l'histoire littéraire de cette époque. Mais les Anglais devraient bien rompre cette glace en faisant exécuter un travail de ce genre sur leur Bède, qui jamais, chose incroyable, n'a été publié complet dans sa patrie. Serait-ce que l'Église établie craint le parallèle de son christianisme avec celui qu'apportèrent aux Saxons les hommes apostoliques envoyés par saint Grégoire le Grand? Si ce n'était un motif aussi délicat, comment la Grande-Bretagne eût-elle pu laisser prendre d'abord l'initiative par la France; et puis ces premiers

exemples passer à d'autres nations encore, sans qu'elle-même s'émût jamais d'une puissante émulation?

(2) Pref. de cruce: « Qui salutem humani generis in ligno crucis constituisti; ut unde mors oriebatur, inde vita resurgeret; et qui in ligno vincebat, in ligno quoque vinceretur. »

Le bel hymne généralement attribué à Fortunat, mais que plusieurs témoignages semblent réclamer pour Claudien frère, de saint Mamert, exprime exactement la même pensée.

« Pange lingua gloriosi  
Prædium certaminis,  
Et super crucis trophæo  
Dic triumphum nobilem  
Qualiter Redemptor orbis  
Immolatus vicerit.

De parentis protoplasti  
Fraude Factor condolems,  
Quando pomi nosialis  
Morsu in mortem corruit;  
Ipsæ lignum tunc notavit  
Damma ligni ut solveret.

Hoc opus nostre salutis  
Ordo deposcerat  
Multiformis proditoris  
Arte ut artem falleret,

Et medellam ferret inde  
Hostis unde lacerat.

Crux fidelis, inter omnes  
Arbor una nobilis,  
Dulce lignum, etc., etc.

Flecte ramos arbor alta

Sola digna tu fuisti  
Ferre prædium sacculi,  
Atque portum præparare  
Nauta mundo naufrago,  
Etc.

Fortunat, dans un autre petit poème, que personne ne lui conteste, reproduit ce même parallèle (ed. Luché, P. I, p. 38).

Hoc plus in ligno reparans deperdita prædium  
Quod vetitū ligni poma tulere boni.

saints (1) de l'Ancien Testament proclament que le bois sera le signe de salut pour les nations, et l'étendard du règne de Dieu sur elles. Les auteurs ecclésiastiques grecs (2) et latins (3) ne laissent échapper

(1) Ps. XCV, 10. Cs. Justin. *Dial. cum Tryphone*, 73 (ed. Maran., p. 170).—Tertull. *Adv. Judæos*, 13, etc. *Adv. Marcionem*, III, 19. Tout le monde connaît cette strophe de Fortunat :

« Impleta sunt que concinit  
David, fidei carmine, | Dicendo nationibus  
Regnavit a ligno Deus. »

(2) Justin., *Dialog. cum Tryph.*, 86 (ed. cit., 183).—Cyrill. hierosolymit., *Cateches. XIII, de Christo crucifixo* (ed. Touttée, 192).—Gregentius, *Disputatio cum Herbano judæo* (Galland, XI, 654).—Cosmas hierosolymit. (Galland, XIII, 259).—Joann. Damasc., *Orthod. fid.*, lib. IV, cap. 12 (ed. Froben, p. 307).—Etc.

(3) Citons au moins, parmi les anciens, Firmicus Maternus; ne fût-ce qu'à cause du peu d'usage qu'on en fait ordinairement.

*De errore profanar. religionum* (à la suite du Tertullien de Le Prieur, p. 16; et dans la collection de Galland, t. V). « *Virgam virtutis tue emitet Dominus ex Sion* (Ps. CIX)... Quum hominem primum, id est Adam, ad imaginem suam Deus faceret, certam illi mandatorum dedit legem... Lignum erat in paradiso, quo promissorum a Deo præmiorum perdidit gratiam... Arbor ligni pestiferum deceptis pabulum præbuit; lignum crucis vitam immortalis compage restituit... Divini ac liberantis ligni ordinem discite... »

« De cataclysmo humanum genus arca lignea liberavit. Deinde Abraham ligna unice filii humeris imponit. De Ægypto recedentem populum Dei plebem lignea virga protexit. Lignum dulcem saporem amara myrrha (*myrrha*) fontibus reddidit (Exod. XIV). Lignea virga ex spiritali petra salutaris unda profertur... Scala lignea patriarcha (Gen. XXVIII) incumbens angelum somniat; et per eandem alios ascendere, alios cernit descendere. Et lex Dei arce lignea creditur. Ut his omnibus, quasi per gradus quosdam, ad lignum crucis salus hominum perveniret, etc. »

Cs. Prudence, *Peristephanon*, Hymn. X, v. 620.

On trouverait quantité de textes semblables dans l'ouvrage du savant et infatigable Gretser, *de s. Cruce*, lib. I, cap. 43-47; mais pour nous rapprocher davantage de l'époque qui a produit les monuments dont nous épelons le langage, indiquons quelques ouvrages rédigés entre le IX<sup>e</sup> siècle et le XIII<sup>e</sup>. Dungal, *Respons. contra...* Claud. Taurin. (Bibl. PP. XIV, 207).—Jonas aurelian., *de Cultu imagin.* (ib. 182).—Berengos., *Op. cit.* (ib. XII, 349-376).—Innoc. III, *de Sacrificio missæ*, lib. II, cap. 39 (*al.* 43).—Etc.

Presque tous ces traits se rencontrent dans deux homélies de saint Pierre Damien (XI<sup>e</sup> siècle), où l'on croirait souvent retrouver le programme de nos peintures. Nous lui emprunterons surtout ce qui rappelle les sujets adoptés par nos trois monuments. Proclamé docteur de l'Église par l'un des derniers successeurs de saint Pierre, son enseignement ne saurait manquer d'accréditer les idées que nous avons émises sur l'exégèse des siècles qui l'entourèrent; et nous observerons sans peine dans ses paroles la haute influence de saint Isidore sur le moyen âge, sans qu'il soit nécessaire de la faire remarquer toutes les fois que le modèle perce le calque.

*Sermo de Inventione S. Crucis.*... Veteris hostis per lignum primum hominem vicerat... Venit autem Filius tanquam gigas ad currendam viam, ut debellaret aereas potestates; et lignum ligno opposuit dum per crucis amaritudinem expuit venenatam pomi illius vetiti voluptatem... Per lignum ergo servi facti, per lignum sumus libertati pristinae restituti; per lignum de paradiso fueramus ejecti, per lignum sumus in patriam revocati... »

« Hoc denique salutis humanæ vexillum non solum Lex per quasdam typicas intelligentias et aigmata præfiguravit; sed et omnium prophetarum oracula, et cuncta Veteris Instrumenti veneratur auctoritas. Quæ est enim sacri eloquii pagina quæ crucis mysterium non redolet; et ad hoc, quasi ad totius humanæ salutis caput atque principium, non intendat? Ex quibus nimirum non otiosum credimus si aliqua hic testimonia quæ crucis mysterium innuant proferamus; ut, per ea quæ hic brevi sermone perstringimus, ad illa etiam quæ tacentur facilius intelligentie aditum præbeamus. »

« Primus Abraham accedat in medium, qui, dum immolare Deo filium voluit, cuncta pene per ordinem passionis dominicæ sacramenta signavit. Sicut enim Abraham (*Abram*), qui *pater excelsus*

dicitur, unicum et dilectum filium offerre Deo non dubitavit; ita et summus Pater unigenitum dilectumque Filium pro nobis omnibus tradidit. Et sicut Isaac ipse sibi ligna portavit quibus erat imponendus, ita quoque Christus crucis suæ gestavit in humeris lignum in quo erat pro salute nostra passurus. Duo autem servi illi procul dimissi, Judæos significant; qui, quum serviliter viverent et carnaliter saperent, non intellexerunt altissimam humilitatem Christi; atque ideo non ascenderunt in montem, locum videlicet sacrificii. Cur autem duo servi; nisi quia, peccante Salomone, ex una israelitica plebe duo facti sunt populi? Quibus utique sæpe per prophetam (Jer. III) dicitur: *Adversatrix Israel, et pravariatrix Juda*. Asinus autem ille, quo tunc utebatur Abraham, insensata erat stultitia Judæorum. Illa plane bruta stultitia omnia sacramenta portabat; quæ tamen quid ferret, velut irrationale animal, ignorabat... Etc. (A peu de chose près comme saint Isidore cité p. 27.)

« ..... Crucis mysterium idem Jacob tunc etiam patenter exhibuit quando juniorem Ephraim, Manasse primogenito præferens, in modum crucis super eos brachia permutavit. Per crucem namque factum est ut populus gentium, tanquam primogeniti jure prærepto, populum præcederet Judæorum... »

« Jam vero quid est quod israelitica plebs postibus domorum de sanguine agni jubetur imponere; nisi ut nos præfiguret crucem Christi, qui verus est agnus, in fronte portare? Ad vesperam siquidem immolatur agnus, et in vespere mundi passus est Christus. Liniuntur utique postes, ne vastator angelus audeat inferre perniciem; et nos crucis vexillum in corde gestamus et fronte, ne repentinus hostis irruens valeat auferre salutem... »

« Præterea et illud non inconvenienter occurrit, quod videlicet israeliticus populus in Marath adversus Moysen murmurat; vociferans scilicet non se posse reperire quod bibat. Tunc ostendit Moysi Dominus lignum (Exod. XV); quod quum ille misisset in amarissimas aquas, in dulcedinem protinus sunt conversæ. Quid enim amara illa aquæ, nisi quia *occidentis litteræ* (II Cor. III), et duræ atque insipide Legis speciem tenent?... Cui tamen Legi si confessio crucis, et dominicæ passionis mysterium copulatur, protinus quod amarum fuerat in spiritalis intelligentiæ dulcedinem vertitur... »

« ..... Porro autem nec arca illa Veteris Testamenti beatæ crucis credenda est caruisse thesauris. Crucis namque incomparabiles divitiis occultabat, quia et cruci jam per cuncta figurarum suarum atque aigmatum mysteria militabat. Ejus quippe ex tunc jam erat ministra, imago scilicet veritatis et initium plenitudinis... »

« Per hæc itaque... quæ dicta sunt, liquido colligere possumus quia hoc celestis victoriæ signum per quod mundus erat de captivitate antiquæ vinculis absolvendus, ab ipso mundi principio Patres adorant, prophætæ prænuntiant, omnesque sacrarum Scripturarum pagine præfigurant. Quippe quod nos adoramus in munere, illi jam venerabantur in fide; et quod apud illos erat quibusdam aigmatibus figuratum, nos per Mediatoris gratiam jam videmus impletum; ut, quod illi præsentiebantur per spiritum, nos jam per corporalem cernamus et amplectamur obtutum. Etc. »

Id. *Homil. de Exaltat. S. Crucis.* « Notandum vero quia sicut duobus signis crux constat, ita duas ejus solemnitates per annum ecclesiastica traditio celebrat. Hæc nempe duo ligna mulier volebat sæptana colligere... etc. »

Ici, une imitation, pour le moins, du passage de saint Isidore qu'on a vu au n° 26 (page 39).

« ..... Hujus sane belli jam tunc minister erat Moyses, quum pugnaret contra Amalec. Ad quod videlicet bellum non gladios, non tela vibravit, sed virgam Dei in manu detulit, quæ procul dubio lignum crucis dominicæ figuravit. Sed esto ut virgam deferat, ut in ligni sacramento confidat et non armis, sed ligno potius armatus hostium cuneos debellaturum se esse non ambigat; nisi tamen speciem crucis expresserit, nisi triumphale vexillum in sublime levaverit, nullam certe victoriam de prostratis hostibus obtinebit. Habens itaque Moyses virgam in manu, hoc insuper addidit ut brachia sua in modum crucis exanderet; sic-

dans l'explication de l'Écriture aucune occasion de faire allusion à la croix de Jésus-Christ. Il suffit que le mot *bois* se présente à leurs yeux pour qu'ils y soupçonnent le mystère d'un symbolisme prophétique. L'arbre de vie, l'arche qui sauve du déluge, le bûcher du sacrifice qui se prépare pour Isaac, la verge de Moïse et d'Aaron, le bois qui corrige dans le désert l'amertume des eaux, etc.; ce sont autant de thèmes dont ils s'emparent avec une affection qui les pousse quelquefois jusqu'à la recherche, mais où, bien souvent, l'unanimité de leur langage ne permet pas qu'on traite d'affectation tout ce qui pourrait sembler trop étudié à nos esprits sans élan, et à nos âmes devenues pointilleuses à force d'être sèches.

#### § VIII. PLAIE DU COTÉ DE JÉSUS-CHRIST, ET COUPE DE L'ÉGLISE.

28. Peu importe en ce moment si, pour tout ce qui regarde le crucifiement de Notre-Seigneur, le médaillon central de notre verrière représente, ou non, avec ponctualité les exigences traditionnelles de son temps. Cette manière de le considérer conviendra mieux à un autre endroit. Nous la réserverons donc pour le vitrail de la Passion, où toutes les questions de ce genre seront rassemblées en un même traité, fallût-il les compléter à l'aide d'un coup d'œil rétrospectif vers certaines parties des sujets déjà passés en revue sous d'autres rapports. C'est du symbolisme qu'il s'agit présentement; et tandis que, dans le dessein d'établir avec solidité cette première assise qui doit supporter tout l'édifice de nos interprétations, nous réunissons, non sans quelque lenteur, les matériaux de conviction; assez de gens, peut-être, nous trouveront trop chargés dans notre marche, sans que nous admettions, au milieu de ce convoi, des accessoires dont le maniement peut être ajourné.

Dire que cette large plaie qui, du flanc de Jésus-Christ, verse le sang et l'eau pour épuiser son cœur, même après son dernier soupir; que cette plaie, donc, indique la mort de l'Homme-Dieu, ce ne serait sûrement rien apprendre à personne. Saint Jean l'a dit à quiconque a lu l'Évangile<sup>(1)</sup>; et comme il y montre l'accomplissement d'une prescription prophétique qui faisait partie du rite pascal dans l'ancienne Loi, cette circonstance de l'histoire du Calvaire reporte de plus en plus nos esprits vers la nécessité de percer au delà des faits dans la lecture des livres saints.

Il y a, dans les livres historiques de l'Écriture, le récit, qu'il faut admettre sous peine de repousser le plus solennel témoignage qui puisse être, et de fermer son esprit à la plus haute certitude possible, celle que donne la foi; et ce premier enseignement peut absolument suffire, si l'on place la religion assez bas dans son estime (hélas! et ce serait beaucoup encore à force gens d'aujourd'hui) pour juger

que jam factum est ut catervarum adversantium acies, ligno et signo hoc, pleno crucis mysterio superaret. . . .

«Hoc nempe vexillum et Gedeon sibi suisque commilitonibus typice prætulit; qui, contra arma, arma deseruit, inermis armatos invasit; et ad debellandum Madianitarum multitudinem, dimissa multitudine, cum paucis venit. Divina siquidem sibi admonitione præceptum est ut, ad fluvium veniens, omnes quos flexis genibus aquas haurire conspiceret, a bellorum congressionibus amoveret. . . . Quid est autem quod Gedeon trecentis contentus militibus ad bella progreditur, nisi quia hic numerus in Thau littera, quæ videlicet crucis exprimit speciem, continetur? Cui profecto litteræ si super transversam litteram id adderetur quod in cruce superius eminet, non jam crucis species, sed potius ipsa crux esset. Quia igitur trecentenarium numerum Thau littera continet, quæ figuram crucis exhibet; non immerito in his trecentis Gedeonem sequentibus illi omnes designati sunt quibus dicitur (Luc. IX) : *Si quis vult venire post me, abneget semetipsum, et tollat crucem suam quotidie, etc.* . . . Unde per Ezechielem dicitur (Ex. IX) : *Signa Thau, etc.* . . . Vel certe in his trecentis qui Thau littera continentur hoc exprimitur quod ferrum hostium crucis ligno superetur. In eodem quoque crucis mysterio et Abraham triumphum victor obtinuit, qui quinque reges cum trecentis decem et octo vernaculis debellavit.

«Crucis mysterium et illa in se dilavii arca continuit, cujus longitudinem trecentorum fuisse cubitorum Scriptura definit. Porro sicut Noe cum suis per aquam lignumque salvatur, sic et Christi familia aqua salvatur et ligno; dum et baptismo salutis abluitur, et vivificæ crucis impressione signatur. . . .

«Per lignum nempe nos servituti princeps superbiz subdidit,

per lignum nos humilitatis auctor in libertatis titulos revocavit. Per lignum nos tyrannus perpetuo relegavit exilio, per lignum mitissimus rex heredes decrevit in regno. Per lignum sumus ad porcorum custodiam et siliquarum indigentiam (Luc. XV) devoluti; per lignum quoque paternis sumus amplexibus redditi, perceptaque stola cum annulo in consortium præstanz sumus hereditatis adsciti. Lignum nos improbo exactori censitos reddidit, lignum omnia simul inexhausti fœnoris nostri tributa persolvit. Per lignum porro ab hausta perennis fontis aruimus, per lignum rore celestis gratiæ copiosius inundamur.

«Sed quo pacto tentamus ea quæ in divinis litteris continentur crucis in unum exempla colligere, quum videamus omnem sacri eloquii seriem, huic terribili signo quadam spiritus intentione servire! Hoc est enim propitiatorium (Hebr. IX, 5), quod duo cherubim, versis in se invicem vultibus, aspiciunt; quia in eum qui in cruce suspensus est, duo Testamenta, novum scilicet et vetus, concorditer et indifferenter intendunt., etc.»

(1) Joann. XIX, 31—36. «Judæi ergo, quoniam Parasceve erat, ut non remaneret in cruce corpora sabbato, — erat enim magnus dies ille sabbati; — rogaverunt Pilatum ut frangerentur eorum crura, et tollerentur. Venerunt ergo milites; et primi quidem frangerunt crura, et alterius qui crucifixus est cum eo. Ad Jesum autem quum venissent, ut viderant eum jam mortuum, non frangerunt ejus crura; sed unus militum lancea ejus aperuit, et continuo exivit sanguis et aqua. . . . Facta sunt enim hæc ut Scriptura impleretur (Exod. XII. — Num. IX) : *Os non comminuetis ex eo.*»

que le nécessaire y suffise. Si pourtant vous vous en tenez à cet aliment nécessaire, à la plus simple expression de cette parole, qui n'est pas moins indispensable que le pain pour que l'homme tout entier conserve l'existence; vous vivrez (la foi est un grand don, heureux qui la possède!), mais vous vivrez, vous vous nourrirez comme l'enfant au berceau, dont l'œil enseveli sous une paupière immobile ne perçoit la lumière qu'assez pour sentir la présence du jour. Le nouveau-né ouvrira les yeux après quelque temps,—et le chrétien aussi, après les jours de cette vie d'obscurités, deviendra capable d'envisager la lumière de Dieu;—mais jusque-là tout ne lui est guère que préliminaires à la vie. Son aliment même, il ne le trouve qu'à l'aide d'un instinct qui, pour n'être point frustré, a besoin d'être secouru par la sollicitude d'une mère. Ainsi, le chrétien qui se borne aux premiers enseignements de la religion a besoin que sans cesse l'Église vienne au-devant de lui, pour donner à son intelligence, comme à son cœur, la nourriture du salut, et l'initier lentement aux clartés du ciel. Il est, à la vérité, de douces âmes que ces simples préludes enivrent d'un calme qu'on pourrait envier, qui ont dès lors pour les caresses maternelles, des sourires et des étreintes où s'annoncent le sentiment et la raison; de même, plus d'un cœur droit trouve ici-bas, dans la contemplation du simple exposé de l'Évangile, un avant-goût bienheureux des joies à venir. Cependant,—et il est des esprits moins paisibles pour lesquels ce sera un besoin,—c'est un complément désirable et bien digne de la noble inquiétude de nos esprits, que la connaissance des pensers divins dans le gouvernement et dans le récit inspiré des faits qui composent l'histoire sainte. Cette pensée supérieure, cette action toute-puissante dont rien n'évite l'influence, la chercher, c'est l'unique étude sérieuse, à quelque objet que notre esprit s'applique; la trouver, c'est la seule chose qui se puisse appeler *savoir*. Nous en poursuivons les reflets dans ses œuvres les plus ternes; et une vie dépensée tout entière à en saisir un petit nombre, ne nous paraît point mal employée. Mais le *savant* le plus oublieux du souverain maître devrait bien songer du moins que toute son étude est vaine, folle même, si elle ne prend pour premier supposé un acte intelligent qui a fait les *lois*. Car ces *lois*, dont l'énoncé fait la gloire du physicien et du naturaliste, par exemple, lorsqu'il lui a réussi d'en constater quelqu'une, que sont-elles, sinon une volonté supérieure reconnue dans le concret des phénomènes? et qu'une intelligence, qui n'était point dans le secret, a su dégager du *chiffre* des faits matériels. Tout ce que nous savons autrement que par l'enseignement direct du ciel, par la foi, n'est que cela; et l'astronome qui ferait profession d'être athée consacrerait précisément ses veilles, quoi qu'il en eût, à faire voir que, lui tout le premier, il tient sa prétention pour vaine.

Comment tout cela mène-t-il à notre affaire? Le voici.

Si la recherche de la pensée divine qui régit les créatures inertes peut mériter les méditations d'un esprit grave; disons mieux: s'il n'y a de scientifique dans une étude, quelle qu'elle soit, qu'en vertu de cette volonté souveraine dont l'empreinte ennoblit les moindres faits, en leur communiquant une sorte de caractère suprême, serait-ce un passe-temps oisif, une curiosité de désœuvré, que de chercher l'intention de la Sagesse infinie intervenant dans un acte de la créature libre? N'est-ce pas alors plutôt que le moteur premier devient singulièrement admirable? quand, ayant doué l'agent secondaire d'une volonté qu'il maintient maîtresse, il transmet néanmoins à travers ce milieu réfractaire l'impulsion marquée pour les événements dans ses conseils éternels. L'homme propose, disait le vieil oracle de la sagesse populaire, et Dieu dispose; c'est-à-dire, pour l'appliquer à la question présente, Dieu ne cesse pas plus d'être le maître que l'homme d'être libre. L'homme a ses desseins, et souvent il les accomplit; mais toujours un décret plus haut plane au-dessus de cette préméditation humaine, et, sans être fatal, il n'atteint pas moins le but. Problème qui n'en est un que pour l'exécution, car les données y sont certaines; véritable philosophie de l'histoire dans sa plus haute acception, s'il y en a une; et c'est ce que le mysticisme de nos interprètes s'efforçait de pénétrer dans les faits bibliques.

Sous l'exposé que nous présentent les livres saints, une réalité, qui n'exclut point celle du sens naturel dans le récit, se trouve donc incontestablement déposée çà et là pour l'esprit qui médite. S'y trouve-t-elle toujours? Avec telle ou telle interprétation, la saisit-on dans un cas donné? Là seulement peut commencer l'hésitation (1). Mais que Dieu l'ait pu faire, c'est ce qui n'est point douteux; qu'il l'ait fait

(1) Augustin. Sermo II, de *Tentatione Abrahamæ* (t. V, p. 8). « Ante omnia tamen, fratres, hoc in nomine Domini et admonemus quantum possumus et precipimus, ut, quando auditis exponi sacramentum Scripturæ narrantis quæ gesta sunt, prius illud quod

lectum est credatis sic gestum quo modo lectum est; ne, subtracto fundamento rei gestæ, quasi in aere quæeratis ædificare. »

On voit que depuis longtemps, faute de comprendre que les actes libres de l'homme pussent être modélés, pour ainsi dire,

en plusieurs circonstances, nous en avons pour garant sa propre parole. Dans les rites ou les prescriptions légales, comme les sacrifices et les cérémonies qui les accompagnaient, l'esprit le plus borné comprendrait la convenance d'un symbolisme dicté par Dieu même. L'ancienne Loi n'étant qu'une préparation de l'Évangile, quoi de plus digne de la Sagesse éternelle que d'y déposer sous mille formes l'esquisse de la grande victime, seul motif et seule source du prix de ces observances (1)? C'est ainsi que dans le trait rapporté par saint Jean, l'agneau pascal, dont les os ne devaient point être brisés, nous apparaît comme *type* de la distinction qui devait être faite entre Jésus-Christ et les malfaiteurs crucifiés à ses côtés.

Lorsque, passant au delà, nous admettons une intervention plus étendue encore de la prophétie dans les faits, et la croyons soutenue jusque dans l'histoire, ce n'est pas du moins sans lui supposer un but du premier ordre. Celui qui bouleverse les empires pour ses élus n'aurait point dérogé sans doute à la majesté de sa providence en façonnant les événements pour son Christ. Du reste, quand tous les Pères de l'Église ne se lèveraient pas comme ils font pour rendre témoignage à cette doctrine (2), l'Écriture suffirait à l'établir. Notre Seigneur lui-même en appelle à cette preuve de sa divinité, lorsqu'il se compare à Jonas (Jon. II.—Math. XII, 40; XVI, 4.—Luc. XI, 29); au serpent d'airain (Num. XXI, 8.—Joann. III, 14); à la manne du désert (Exod. XVI.—Joann. VI, 32), etc. Les apôtres ajoutent à ces figures celle des Israélites rendus à la Palestine (Exod. IV, 23.—Os. XI, 1.—Math. II, 15, 17) après l'exil d'Égypte, celle de Melchisedek (Gen. XIV, 18.—Hebr. V, 6; VII, 1), de Josué (Jos. I.—Hebr. IV, 8), etc. Bien plus : la Synagogue et l'Église nous sont représentées dans Agar et Sara (Gen. XXI, 10.—Gal. IV, 30); et le résultat des recherches auxquelles nous conduit ce premier vitrail montrerait suffisamment que bien d'autres types encore s'offrent à nous avec la sanction de la parole divine.

Ces premières garanties ont été prises par les auteurs chrétiens comme des signaux qui autorisaient à pousser plus loin la route, comme les premiers traits d'un tableau que la science et la piété pouvaient poursuivre. A ces limites, toutefois, s'arrête la révélation impérative, en fait d'actions prophétiques; la foi n'a plus à reconnaître qu'une tendance générale de symbolisme dans les faits de l'Ancien Testament (I Cor. X.—Luc. XXIV, 27.—Joan V, 46), sans qu'il lui soit imposé d'admettre l'application spéciale de ce principe à un trait particulier qui n'aurait point été désigné comme type dans l'Écriture.

par la Sagesse divine, des esprits faibles de portée, mais hardis à la résolution, avaient rêvé le mythe dans l'histoire sainte. C'est pourquoi, sans doute, saint Augustin ailleurs encore insiste sur la foi que commande, avant tout, le récit de l'Écriture.

*De Civit. Dei.* XVI, 37 (t. VII, 449). « O res gestas, sed prophetice gestas! in terra, sed caelitus; per homines, sed divinitus! » — *Lib. ad Deo gratias* (t. II, 285). « Non sane absurde neque importune requiritur quid ista significant (*de Jona*); ut, quum hoc expositum fuerit, non tantum gesta, sed etiam propter aliquam significationem conscripta esse credantur. Prius ergo non dubitet... qui vult scrutari cur hoc factum sit. Non enim frustra factum est, sed tamen factum est. Si enim movent ad fidem quae figurate tantum dicta, non facta, sunt; quanto magis movere debent, quae figurate non tantum dicta sed facta sunt! Nam sicut humana consuetudo, verbis; ita divina potentia etiam factis loquitur. Et sicut sermoni humano verba nova, vel minus usitata, moderate ac decenter adspersa splendorem addunt; ita in factis mirabilibus congruenter aliquid significantibus quodam modo luculentior est divina eloquentia. »

*Id. de Tentatione Abraham.* Cs. n° 22, p. 30.

(1) Saint Paul le pose en fait dans son épître aux Hébreux (cap. IX, X), et l'on a vu plus haut (p. 33) les paroles expresses de saint Augustin à ce sujet.

(2) Tout ce second article l'atteste continuellement, et cette *christologie* de l'Ancien Testament est l'occupation favorite des docteurs. Nous n'aurons donc à rappeler que comme représentants de tous les autres, quelques-uns de ceux qui l'expriment avec le plus de concision.

Paulin. Nolan. *Epist.* 38, ad Aprum (ed. cit. P. 1, p. 233). « Ab initio saeculorum Christus in omnibus suis patitur. Ipse est *initium et finis* (Apoc. I, 8), qui in Lege velatur et in Evangelio revelatur...; in Abel occisus a fratre, in Noe irrisus a filio, in Abraham peregrinatus, in Isaac oblat, in Jacob famulatus, in Joseph venditus, in Moysè expositus et fugatus, in prophetis lapidatus et secus, etc... »

Augustin. *Sermo CCC, In solemnitate Machabæorum* (t. V, 1219). « Testamentum enim vetus, velatio est novi Testamenti; et Testamentum novum revelatio est veteris Testamenti. »

*Id. Question. in Exod.* lib. II, qu. 73 (t. III. P. I, p. 445). « Quamquam et in veteri (Testamento) novum lateat, et in novo vetus pateat. » — *Cs. serm. CLX, de Verbis Apostoli* (V, 773). — *De peccator. meritis.* l. I, c. 11 (X, 8). — *Contra adversarium Legis.* l. I, c. 17 (VIII, 567). — *Contra Faustum* (t. VIII, passim). — Etc., etc. Prudent., *Peristephanon*, Hymn. X, v. 620.

« Crux ista Christi quam novellam dicitis,  
Nascente mundo factus ut primum est homo  
Expressa signis, expedita est litteris;  
Adventus ejus mille per miracula  
Prænuntiatus ore vatium consono. »

Reges, prophetae, iudices et principes,  
Virtute, bellis, cultibus sacris, stylo,  
Non destiterunt formam pingere crucis.  
Crux prænotata, crux adumbrata est prius,  
Crucem vetusta combiberunt sacula. »

Tandem relictis vocibus prophetiis,  
Ætate nostra comprobata antiquitas,  
Coram refulsit ore conspicabili;  
Ne fluctuaret veritas dubia fide  
Si non pateret teste visu cominus. »

Leon. M. *Sermon.*, passim (ed. cit., t. I, 61, 203, 230, 244, 256, 268, etc.).

Honorius Augustodunens. *Hexaemer.*, cap. 1. (D. Pex., *The-saurus*, t. II, P. 1, p. 72). « ... Novum Testamentum sic veteri continuatur, ut quidquid vetus proponit, novum solvere videatur. »

Pour l'Église grecque, Cs. Cyrill. alexandr., *de Adoratione in spiritu*, passim (ed. cit., p. 78, 83, 84, 401, etc.). — Titus Bostr., *Advers. Manichæos*, lib. III, passim (Galland, V, 328, 341, etc.). — Irenæi *Contra hæreses*, lib. IV, cap. 26 (al. 43. — Ed. Massuet, p. 261). — Etc.

De là vient qu'abandonnés à leurs lumières personnelles et à leur propre discernement, les docteurs ont pu se méprendre en quelques circonstances, sans que ces abus entraînent le moindre discrédit pour le droit lui-même. Que s'il s'agissait d'apprécier la valeur de ces interprétations faites d'autorité privée, on comprendra aisément que l'unanimité, ou même une simple majorité à travers les âges et les distances, seraient un titre extrêmement grave pour des assertions ainsi appuyées.

C'est tout ce que nous accorderons à cette matière pour le moment. Après avoir ainsi mis en sûreté cette doctrine traditionnelle contre le sourire de la superficialité ou la surprise des esprits neufs en ce genre d'études, poursuivons le cours de nos explications, en revenant à notre verrière.

29. Nous sommes arrivés au corps du sujet, au centre de la composition; c'est de ce point que tout s'éclaire dans le vitrage. Là seulement quelque allégorie trouve place; mais ce sont des personnifications si présentes à tous les esprits du moyen âge, si vivantes dans les pensées religieuses, que l'artifice y disparaît pour effacer le peintre devant l'idée populaire. C'est peut-être dans cette vue que le *nimbe polygone*, usité au XIII<sup>e</sup> siècle pour caractériser les personnages allégoriques (vertus, etc.) n'est point donné à l'Église par aucune peinture que je puisse citer (1). L'Église et la Synagogue, pour les hommes d'alors, étaient moins des êtres de raison que de hautes réalités; immatérielles, il est vrai, impersonnelles même, et cependant très-positives dans leur subsistance. Aujourd'hui que ces visions quotidiennes de la vieille chrétienté ont singulièrement pâli dans les âmes, par suite d'un extrême oubli de l'enseignement ecclésiastique, et d'une énorme diminution des vérités religieuses dans la circulation sociale, il faut les raviver par portions successives au moyen d'un démembrement du travail, et à grands frais d'emprunts chez nos ancêtres. C'est ce qui nous oblige à distinguer, dans cet unique médaillon, des fragments que nous démonterons par la pensée, afin de n'en reconstituer l'ensemble qu'après en avoir obtenu peu à peu l'intelligence.

Faisons ici une transaction avec nos lecteurs, avant de passer outre. Pistent-ils que nous, qui écrivons ceci, nous ayons abordé cette tâche sans avoir à surmonter quelque défiance? et si le langage que nous leur parlons surprend leurs oreilles par une sécheresse un peu austère, ne leur paraît-il pas aussi que nous avons dû comprendre nous-mêmes combien il pourrait leur sembler étrange? Nous savons fort bien que le temps n'est plus où les grandes dames de France parlaient le latin et lisaient les SS. Pères (2), ni celui où les gagnants de batailles suivaient sans surveiller les thèses théologiques de la Sorbonne. Mais c'est cela même qui, tout en donnant à nos paroles quelque chose d'inaccoutumé, nous interdit néanmoins une autre forme d'exposition. Ceux qui en auront lu les motifs dans la préface avant d'arriver à cet endroit, comprendront mieux cette nécessité à laquelle il n'a pas paru possible de se soustraire (3). Une simple affirmation qui prétendrait porter avec soi la lumière, ne peut avoir nulle valeur historique. Elle provoque tout d'abord le doute; et, dépourvue de toute défense, elle tombe inévitablement devant la première négation venue qui lui fait face. Si, lui cherchant un appui, vous ne la soutenez que par une autorité isolée, vous lui faites à peine faire un pas. Vous aurez premièrement à établir la parenté du monument figuré, avec le monument écrit où vous pensez lire sa véritable expression. Car toute explication d'un objet d'art, lorsqu'elle se propose d'être vraie, ne vise à rien de moins qu'à écrire la pensée de l'artiste en reconstruisant son programme. Sans doute que la découverte des *canons* de l'art, des prescriptions supérieures qui réglaient les frontières entre la liberté de l'imagination d'une part, et de l'autre l'exigence du dogme avec ses développements admis, cette découverte, dis-je, simplifierait singulièrement l'interprétation pour le monumentaliste. Mais que le formulé de ces prescriptions ait été, ou non, confié à l'écriture, il n'existe pas moins, jusqu'à leur mise en lumière, une voie unique à peu près pour les ressaisir. C'est d'étudier les influences qui ont dû modifier l'esprit de l'artiste; et l'on s'aperçoit aisément qu'en fait d'art social, dont la vraie valeur (de cours) consiste à comprendre la pensée publique pour la satisfaire, la question se résout dans l'étude des pensées publiques.

Appliquons immédiatement ceci à notre plan, sans nous abandonner à des considérations impor-

(1) Voyez la première planche d'étude, figures B, E, F.

(2) Je ne me souviens pas d'avoir vu, en parcourant les *Mélanges* du marquis de Paulmy, qu'il ait mentionné cette occupation des châtelaines du moyen âge; mais s'il n'en a rien dit, il faut qu'il ait craint de paraître fabuleux aux dames du XVIII<sup>e</sup> siècle. Car il est impossible qu'il n'ait point rencontré cent fois la preuve

de ce fait dans les monuments de notre ancienne civilisation.

(3) Nous avons, d'ailleurs, tâché de rassurer d'avance ceux qui nous lisent, en leur faisant observer dès le début, que les amples développements de ce premier chapitre ne feraient point loi pour la suite de l'ouvrage. Cette nécessité des monuments écrits une fois bien reconnue, il nous sera plus aisé de hâter notre course.

tantes d'ailleurs, mais dont il ne nous faut emprunter que l'utilité actuelle. L'enseignement ecclésiastique, dans ses développements libres, n'est point le résultat de la doctrine d'un seul homme. Pris en masse, il se compose des enseignements divers donnés par les divers docteurs; bien que l'influence spéciale de quelques-uns puisse caractériser certaines contrées, comme certaines époques. Quand un bon nombre d'entre eux, et, à plus forte raison, la majorité, adopte et promulgue unanimement certaines doctrines, leur gravité historique (le point de vue théologique ne nous occupe point actuellement) peut être prise alors, ce semble, comme un équivalent de ces exigences sociales qui sont la législation d'un art public. Pour la constater, cette gravité qui peut faire loi dans l'art, il faut montrer l'accord des docteurs; cet accord ne se peut prouver que par une sorte d'accumulation de leurs témoignages, par des citations réunies au risque de quelque monotonie. Nous accorderons donc à ceux qui nous lisent, qu'ils ont souvent droit de ne point nous trouver rapides et variés; qu'ils conviennent également à leur tour de la nécessité où nous étions engagés par notre sujet. Que si, placés sur une pente glissante, le pied venait à nous manquer quelquefois, le tort sera nôtre, à la vérité; mais on se rappellera, du moins, que le pas était vraiment dangereux, et qu'il nous fallait pourtant le franchir. Quant à nous, en thèse générale, nous avouerons, sauf erreur, que plus nous reproduisons l'expression ancienne de certaines idées, plus nous avons cru répondre à notre obligation comme interprètes: laquelle nous semblait être de donner à notre version une valeur historique, en montrant que ses pensées couraient les rues (n'importe le mot) au moyen âge.

Désormais, ces premières explications générales une fois données, il nous sera plus aisé de nous renfermer étroitement dans l'objet précis de nos verrières.

3o. Faut-il admettre que le sang et l'eau, sortant du côté entr'ouvert de Jésus-Christ, figurent ici quelque chose de ce qui s'est montré jusqu'à présent comme pensée fondamentale du peintre? Interrogeons l'antiquité chrétienne; elle nous rappellera, à l'occasion de ce fait, que si le sang du Rédempteur est la rançon de l'humanité, l'eau est le moyen établi pour en faire l'application à chacun de nous (1). Le Calvaire, pour racheter la postérité d'Adam; le baptême, pour remettre chaque homme en possession des titres acquis par le Crucifié; la régénération, enfin, et ce qu'elle coûte à celui qui nous l'obtient: voilà le mot de cette énigme. Il n'est besoin que de l'indiquer à la hâte; nous retrouverons assez souvent dans la suite l'exposé traditionnel de cette circonstance, sur laquelle insiste saint Jean (2) avec une sorte d'affectation.

Mais pourquoi, dans la main de l'Église, une coupe où s'épanche le sang de l'Homme-Dieu? Laissons pour d'autres études tout ce qui se pourrait dire du Saint-Graal et du cycle qui s'y rapporte. Le mysticisme, encore une fois, et non le mythe, doit nous servir de flambeau. Nous avons vu (3) ce symbole passer ailleurs à une forme plus déterminée, en devenant le calice de l'autel que surmonte une hostie. Toute recherche est donc rendue inutile par cette comparaison, qui met le résultat en évidence pour le simple regard. On en pénètre cependant le sens plus facilement encore, lorsque l'on rencontre la Synagogue ayant près d'elle une brebis, un bélier ou un chevreau. C'est la cessation des victimes figuratives faisant place à celle dont le prix infini donnait seule quelque mérite à toutes les oblations lévitiques. L'Église, en possession du sacrifice véritable, met fin à toutes les ombres qui l'avaient retracé avant la mort du Sauveur; l'autel du Calvaire condamne au silence tout ce qui n'était qu'une attente. C'est, avec une concision pleine d'éclat, le fond de ce que proclame saint Paul dans son épître aux Hébreux.

Qu'on ne dise point que je suis hasardé, quand je crois voir dans cette coupe une allusion au sacerdoce de Melchisedec; ce type arboré si haut par saint Paul, et si solennellement montré dès l'ancienne Loi aux enfants de Lévi comme la promesse d'un autre ministère que le leur (4). L'Église de Jésus-

(1) Prudent. *Diptycon*, XLII.

« Trajectus per utrumque latus, laicem atque cruorem  
Christus agit: sanguis, victoria; lymphæ lavacrum est. »

Du iv<sup>e</sup> siècle au xii<sup>e</sup>, rien n'a changé dans l'explication du mystérieux récit de saint Jean. Écoutons Rupert, de *Div. offic.*, VI, 15. « Sed unus militum, inquit Evangelista, lancea latus ejus aperuit, et continuo exiit sanguis et aqua. Cur igitur hoc fieri maluit? Vide licet ut illam super nos effunderet aquam, cum sanguine suo,

quam dum commendaret dixerat (Joann. II, 5): *Nisi quis renatus fuerit ex aqua et Spiritu Sancto, non potest videre regnum Dei. Siquidem hujus aquæ sacramentum ab hoc miraculo sumpsit exordium.* »

Id. *op. c.* VI, 35.

(2) Joann. XIX, 35. « Et qui vidit, testimonium perhibuit; et verum est testimonium ejus, etc. »

(3) Pages 7, 8; et dans la première planche d'étude, fig. E, F.

(4) Hebr. V, 5 — 11. VI, 20. VII, 1 — 24. — Ps. CIX, 4. — Cs. Gen. XIV, 18.

Christ a toujours fait gloire de sa prérogative la plus auguste : celle de renouveler en tous lieux sur ses autels, jusqu'aux derniers jours du monde, le sacrifice offert une fois d'une manière sanglante sur le Calvaire pour la rédemption des hommes. Et si quelqu'un pouvait douter qu'elle eût songé à vanter ce privilège, en se comparant à la Synagogue, voici un Juif converti du XI<sup>e</sup> siècle qui donnera lieu d'en juger autrement. C'est Petrus Alfonsi (Pierre, filleul d'Alfonse VI), l'un des plus curieux écrivains de cet âge, qui, dans un dialogue sur la divinité du christianisme, expose (1) à son antagoniste juif l'abrogation des sacrifices d'animaux, et l'institution divine du sacrifice non sanglant offert par l'Église sous les apparences du pain et de vin, pour perpétuer l'immolation de Jésus-Christ. Saint Isidore s'était bien plus appesanti sur ce point, dans un ouvrage également composé pour convaincre les Juifs (2). C'est même par là qu'il termine tout son traité; et la manière dont il présente cet article de notre foi expliquerait à elle seule comment ce souvenir des merveilles du Seigneur dans la nourriture donnée par lui à son peuple (3), n'a pu être séparé du sacrifice de la croix par l'auteur du vitrail de Bourges. Aussi, pour les parties actuellement brisées dans celui de Chartres, je viens d'apprendre par un manuscrit du siècle dernier (4) qu'une figure, placée sous le crucifix, y était peinte recueillant dans un calice le sang de Notre-Seigneur (5).

Saint Isidore n'a pas eu besoin d'appeler le mysticisme à son aide, quand il a voulu montrer dans l'Eucharistie, envisagée surtout comme sacrifice, un titre de la supériorité de l'Église sur la Synagogue. Ce doit être pour tout chrétien un enseignement vulgaire, tant il est fondamental. Peut-on faire profession d'appartenir à la Loi de Grâce, et n'avoir pas au moins quelque connaissance des paroles divines qui désignaient notre autel aux fidèles de l'Ancien Testament, comme devant effacer et remplacer le leur? Le prophète l'avait dit (6), qu'un jour, au lieu du temple unique où le Dieu d'Israël

(1) Petr. Alf. *Dialog.*, tit. XII (Bibl. PP. XXI, 219). «—*Moytes...* quid dices de sacrificiis quæ de bove, capra et ove, Dominus præcepit fieri; quod apostoli vestri prætermiserunt, ac de pane tantum et vino sacrificium fieri præceperunt?—*Petrus.* Omnia sacrificia quæ in lege Moysei fieri præcepta et ordinata sunt, nihil nisi figura et significatio sacrificii præcipui quod venturum erat, fuerunt. . . . Ut autem Christus, sanctus scilicet sanctorum et præcipuum sacrificium, venit, ac pro nostra redemptione immolatus fuit, jam illa antiqua fieri sacrificia necessarium non fuit. Postquam itaque ipse Christus venit, jam illo utimur sacrificio, pane scilicet et vino, quod nobis ordinarunt apostoli, imo Christus ipse dedit, etc.

(2) Isidor., *de Fide catholica ex V. et N. Testamento contra Judæos*, lib. II, cap. 27 (t. VI, 111). «Et quia panis et calicis sacramentum Deo placitum esset in holocausto, Scripturarum testimoniis non tacetur. Hujus enim sacrificii præfiguratio in sacerdotio Melchisedech antea fuit expressa. Iste enim sacerdos Dei excelsi, quum benediceret Abrahæ, ob mysterium futuri holocausti panem et vinum in sacrificio Domino obtulit. Hoc enim ille primum in typo Filii Dei expressit, ad quem psalmista ex persona Patris sic dicit : *Ante luciferum genuit te ; tu es sacerdos in æternum secundum ordinem Melchisedech.* Hoc est, juxta ritum hujusmodi sacrificii quod et in passione sua perficiens Christus implevit; quodque etiam apostolis in commemorationem suam fieri jussit.

« Non ergo jam victimas judæicas, quales sacerdos Aaron obtulit, credentes offerunt; sed quales idem Melchisedech immolavit: id est, panem et vinum, quod est corporis et sanguinis Domini verissimum sacramentum. De quo idem Dominus dixit (Joann., VI, 56) : *Qui manducaverit carnem meam et biberit sanguinem meum, in me manet, et ego in eo.* Cujus quidem sacrificii sacramentum et in Salomone per immolationem panis ac vini ita monstratur (*Prov.*, IX, 1) : *Sapientia edificavit sibi domum, excidit columnas septem, immolavit victimas suas, miscuit vinum suum, proposuit mensam suam, misit servos suos, dicens..... Venite, comedite panem meum, et bibite vinum quod miscui vobis.* . . .

« Dei ergo sapientia Christus constituit sibi domum sacrosanctam Ecclesiam, in qua mactavit sui corporis hostias, in qua miscuit vinum sui sanguinis in calice sacramenti divini; et præparavit mensam, hoc est, altare Domini; mittens servos suos apostolos atque doctores. . . ad omnes gentes. . . dicens eis : *Venite.* . . . ; id est : sancti corporis escam sumite, et. . . poculum sanguinis sacri percipite.

« Cujus quidem gratiam quia gentes sumunt, et Judæi non

meruerunt, declarat hoc propheta Isaias (LXV, 13) dicens : *Hæc dicit Dominus Deus : Ecce servi mei comedent, et vos esurietis; ecce servi mei bibent, et vos sitiatis. . . Et dimittetis nomen vestrum in juramentum electis meis, et interficiet te Dominus Deus; et servos, id est christianos, vocabit nomine alio.* . . .

« Interficietur enim Israel, succedit ex gentibus populus. Tollitur illis vetus Testamentum, redditur nobis novum; conceditur nobis salutaris cibi gratia et poculum sanguinis Christi, illis fame et siti arentibus. Mutatur et novo populo nomen aliud, scilicet Christianum; et omnia quæ sunt gesta novitatem gratiæ resonant. »

It. Id. *In Genes.*, cap. XI (t. V, 298).

Cs. Paschas. Radbert. *de Corpore... Domini* (Bibl. PP. XIV, 738). — Bed. *In Ps.* CIX, v. 4 (t. VIII, 990). — Id. *In princip. Genes.*, lib. III (ap. Martène, *Thesaurus nov. anecdot.*, t. V, 256, etc.). — Hieronym. *In Ps.* CIX, 4. — Augustin. *It.* (t. IV, 1240). — Zacharias Chrysopolit., *In unum ex quatuor* (Bibl. PP. XIX, 914). — Florus, *de Actione missarum* (Ibid., XV, 62, 63). — Etc., etc.

(3) Ps. CX, 4. Dans le psaume XXI, v. 26—29, il ne paraît pas possible de méconnaître le sacrement de l'autel, quand, du haut de la croix, Jésus-Christ voit dans l'avenir la mémoire de ses souffrances célébrée par les nations. Cs. Béd., *In h. l.* (t. VIII, 542).

(4) Je dois la connaissance de ce manuscrit à l'obligeance de M. Chasles, aujourd'hui professeur à l'École polytechnique, qui m'a procuré ainsi l'occasion de pousser le parallèle entre les deux verrières de Bourges et de Chartres au delà de ce que j'avais pu faire dans mon premier article, déjà livré à l'impression lorsque cette importante indication m'a été donnée. La prévenance bienveillante qui doublait le prix de ce service n'avait pas, du reste, de quoi me surprendre de la part d'un savant, à qui ses graves recherches auront appris de longue main combien le moindre fait peut avoir de portée en histoire, et ce qu'il en coûte bien des fois pour y arriver.

(5) Voyez la première planche d'étude, fig. A. Le médaillon du crucifix était celui du n° 8, entre l'Église et la Synagogue; et le personnage tenant un calice occupait le n° 12. Mais je soupçonne que cette figure tenant une coupe ou un calice, à Chartres, pourrait bien n'avoir été qu'une représentation d'Adam, racheté par la grande victime. Cette conjecture sera confirmée plus bas, par l'examen d'un vitrail de Beauvais.

(6) Malach. I, 10. « Non est mihi voluntas in vobis, dicit Dominus exercituum; et munus non suscipiam de manu vestra. Ab ortu enim solis usque ad occasum, magnum est nomen meum in gentibus, et in omni loco sacrificatur et offertur nomini meo oblatio munda. »

convoquait les enfants d'Abraham, toutes les nations verraient le sacrifice sans tache monter constamment vers le ciel, de l'aurore aux extrémités de l'occident. Ce langage d'un écrivain sacré dont la mission se borne entièrement à prédire la Loi nouvelle, et à la montrer aux disciples de Moïse comme le véritable salut, ne saurait être éclairci par tous les emprunts du monde dans les œuvres des Pères. Il ne peut y avoir deux manières de l'entendre quand on sait que, près de se livrer à la mort pour nous, le Fils de Dieu laissa aux apôtres la coupe de la cène, en mémoire de ses dernières souffrances, et leur fit expressément prendre garde que c'était le *calice de son sang, gage de la nouvelle alliance* (1). L'ordre qu'il ajoute à cette institution, quand il leur enjoint d'en renouveler après lui le prodige, fonde l'autel (2) nouveau, et par là même le nouveau sacerdoce, deux choses dont chacune croulerait par le défaut de l'autre, et dont l'absence réduirait la religion de Jésus-Christ à n'être plus qu'une commémoration quelconque d'un fait accompli à une certaine époque du passé.

Le moyen âge n'a donc point écouté ni une fantaisie curieuse seulement, ni une pieuse idée d'artiste plus ou moins intelligible, plus ou moins importante au spectateur, quand il a tracé ce médaillon central. Il y a mis tout le fonds de la religion, toute la raison de ce qu'est l'Église, avec tout l'abrégé de ce qu'elle peut. L'Église, sans le sacerdoce, ne formerait qu'un ensemble idéal, dont les parties ne sont appréciables qu'à l'œil de Dieu seul, dont le lien se réduit à des affinités insaisissables. Le sacerdoce suppose un sacrifice, et la perpétuité du second peut seule établir celle du premier. Le Calvaire sans la messe, car c'est le mot, et le moyen âge ne prétendait point peindre des abstractions; le Calvaire, sans la messe, n'atteint le chrétien qu'autant qu'il plaît à celui-ci de s'en rappeler le souvenir; et, justiciable à soi tout seul de la part qu'il doit faire dans sa vie à ce grand objet, l'homme racheté par Jésus-Christ, trouve à peine pour son médiateur autant de pensées qu'en avait le païen pour ses dieux (3). Mais dès qu'à l'idée de l'Église vous réunissez celle d'un ministère dont le but est supérieur à celui de toute mission humaine, l'aspect change dans l'économie de la rédemption. S'il est dans l'Église un ordre qui ait reçu le pouvoir de renouveler tous les jours l'immolation de la sainte victime, et d'en appliquer sans interruption les mérites, il devient tout simple qu'avec la dispensation des saints mystères il ait à faire le discernement de ceux qui veulent y participer; et la présence de l'Esprit saint dans ses conseils n'a plus rien qui surprenne, quand on sait qu'à la parole de ce corps privilégié tient ici-bas la présence réelle de l'Homme-Dieu (4). Dès lors, que la hiérarchie ecclésiastique dirige et protège le peuple chrétien, comme l'annonce à Chartres son bâton pastoral; qu'elle soutienne et consolide sans interruption cet édifice vivant qui est l'Église elle-même, comme l'exprime le petit monument que sa main supporte; à la bonne heure; mais on énonçait toutes ces attributions dans une expression unique, quand on nous la montrait à Bourges, cette hiérarchie, décorée du sacerdoce et chargée de la dispensation du corps et du sang de Jésus-Christ. Elle ne rappelle pas seulement le sacrifice qui a consommé notre foi (5), elle le reproduit à son gré dans la suite des âges; et, à ce titre, elle laisse bien loin derrière elle les fonctions du sacerdoce judaïque, dont toute la gloire consistait à le figurer.

La substitution de l'Église à la Synagogue est donc bien plus sensible encore dans ce trait de notre tableau qu'il ne l'avait été dans tous les autres. Bède, appliquant à tout le peuple juif les formidables malédictions du psaume CVIII, où d'autres n'ont vu que le traître Judas (6), suffirait à rendre compte

(1) Luc. XXII, 19, 20.—Matth. XXVI, 26—28.—Marc. XIV, 22—24.—I Cor., XI, 23—29; X, 16.

(2) Hébr. XIII, 10.

(3) Cs. Rupert, *de Divinis officiis*, lib. II, cap. 10.

(4) La présence de Jésus-Christ, même comme homme, persistant sur la terre par le moyen du sacrement de l'Eucharistie, a toujours été aux yeux des chrétiens un apanage sacré qui rehaussait singulièrement la sainteté de l'Église. Témoin cette hymne pour la dédicace, attribuée à saint Ambroise par Placide de Nonantola (vers le commencement du XII<sup>e</sup> siècle), *Lib. de honore Ecclesiarum*, cap. 6. (ap. D. Pez, t. II, P. II, p. 87).

« Hic domus tibi dedicata  
Cernitur in qua populus saceratum  
Corpus assumit, bibit et beatum  
Sanguinis hanstum. »

Gerhoh de Reichersberg (*Dialog. de Differentia clerici secularis et regularis*, ap. D. Pez, *loc. cit.*, p. 502) en appelle également à ce

caractère du vrai sacerdoce chrétien : « Una in parte stat Christus, vitis vera, cum sibi adherentibus palmitibus per quos in sacramento altaris pullulat ille *botrus cyprî* qui non est extra, sed tantum intus in vinea *Engaddi* (Cantic. I, 13)... » Mais l'hymne citée il n'y a qu'un instant ajoute expressément à ce trait le souvenir du baptême (indiqué ici par *Engaddi*), comme nous en avons prêté l'intention à l'auteur du vitrail de Bourges.

« Hic sacrosancti latices veteras  
Diluunt culpas, perimuntque notas;  
Christum vero ut creetur genus  
Christicolarum. »

(5) Hébr. II, 10. XII, 2. X, 14.— Etc.

(6) In Ps. CVIII, 7, 8. « Quum judicatur exeat condemnatus, et oratio ejus fiat in peccatum. Fiant dies ejus pauci, et episcopatum ejus accipiat alter. »

Bed. *ed. cit.*, t. VIII, 984. « Quum judicatur hic per interiorem

de tout ce médaillon. Mais nous aurons lieu d'en montrer le germe répandu partout chez les saints Pères.

31. Cette coupe qui caractérise le sacrifice de la nouvelle alliance (1), et par là même le sacrement de l'Eucharistie (2), offre une occasion qu'il ne faut pas négliger, ce semble, d'exposer un autre type biblique, étranger en apparence au vitrage que nous interprétons. Ces apparences du pain et du vin, qui voilent le corps et le sang de l'agneau sans tache sur l'autel de la nouvelle Loi, ce sacerdoce chrétien, prophétisé dans l'oblation du pain et du vin par Melchisedec; rappellent un emblème consacré par le langage des Pères, quand ils comparent le sang de Jésus-Christ au suc exprimé de la grappe, et la Passion de ce Dieu-Homme au pressoir qui foule le raisin après la vendange (3). Isaïe suggérait cette forme allégorique (4) dans un passage que l'office de l'Eglise applique à la passion de Notre-Seigneur, comme l'avaient fait presque tout d'une voix les anciens interprètes. Le prophète venait d'annoncer la

excacationem, exeat etiam tandem condemnatus; id est exitum habeat aeternam condemnationem. Et oratio ejus fiat in peccatum; omnis enim oratio que non fit per mediatorem Dominum nostrum Jesum Christum, non purgat peccatum, sed auget. . . . Et dies ejus, id est dies regni et sacerdotii quos per mortem meam promittit sibi longiores fieri (Joann. XI, 47—50. XII, 19) per ipsam mortem meam *fiant pauci*; sicut revera factum est, quia quadragesimo secundo anno destructi sunt penitus a romanis principibus. Et episcopatum ejus, id est sacerdotium, scilicet ordinem Melchisedech, quod promissum ei fuit per sacerdotium Aaron, *accipiat potius alter*, id est gentilis. — Cs. Augustin. *In h. ps.*

(1) Ce que nous avons dit du baptême précédemment n'est pas nécessairement effacé par cette acception nouvelle à laquelle nous a conduit le calice. Ces deux significations sont réunies par Hildebert (xii<sup>e</sup> siècle), dans son poème sur les cérémonies de la messe, lorsqu'il expose le symbolisme de l'eau mêlée au vin dans le calice. Il y rappelle, ainsi que nous l'avons fait, le sacrement de la régénération en même temps que celui de l'autel.

Hildebert. *Carmen de officio Misse* (Bibl. PP. XXI, 164).

« Admixtum vino laticem miraris; at ipsum  
Grande sacramentum est, nec ratione vacat.  
Unda fluens, homo prateriens; ea mixta Lyco,  
Est Christo, Christi sanguine, junctus homo.  
Dividit unctos, vel aquam vel vina ministrans,  
Et caput a membris separat ipse suis.  
Præterea nil Fons sine sanguine, nil sine Fonte  
Sanguis; utrumque simul salvat, utrumque sacrat.  
Quum rimaretur pendentis viscera Christi  
Lancea, manavit sanguis et unda simul;  
Sicut utrumque simul fluxit, simul offer utrumque;  
Unum deme, crucis non imitaris opus.»

Voici le même enseignement encore, dans un autre ouvrage que je cite à cause de la bizarrerie de sa forme. C'est le poème de *Sacramentis novi sacrificii*, souvent attribué à saint Anselme.

« Admiscetur aqua vino, quo significat }  
Nos, qui salvificis alimentis vivificat }  
Significantur aqua populi quos Gratia m }  
Quos, quasi membra suo capiti, Christi cruor }  
Porro si Domino vinum sine fonte lit }  
Passio quod Christi fuerit pro gente neg }  
Nam si quod redimi deberet plasma de }  
Tanta tulisse Deum sine causa non opus }  
amur  
unit  
atur  
esset

« Contra si fons, vini fuerit sine mix }  
Monstratur quod gens (jam?) sola manet sine Chris }  
Nil fons salvificus sine sanguine propiti }  
Et sine fonte sacro sanguis nihil hic oper }  
Sic utrumque simul decet in libamine s }  
Sic utrumque simul fluxit de vulnere Che }  
Vitis vera Deus, fons vite Christus hab }  
Fons de fonte, cruor de vite venire vid }  
Quare non aliud alio sine sacrific }  
Dum sic ad plenum sacra passio commemor }  
20  
atur.  
atur.»

Dans le manuscrit du xii<sup>e</sup> siècle, où j'ai transcrit ce fragment, les vers ne sont accouplés que par la dernière syllabe, et toujours au moyen de deux traits de plume convergents, comme je l'ai conservé à la rime de *mixto* avec *Christo*. Je m'en suis affranchi ailleurs, parce que le copiste du xii<sup>e</sup> siècle varie quelquefois.

Honorius d'Autun (*Sacramentar.*, cap. 84, ap. D. Pez, t. II, P. I,

p. 324, sq.) fait deux fois le même rapprochement, à la même occasion. « Vinum ideo offertur quia. . . . Christus per prelum passionis dedit potum resurrectionis. Aqua ideo offertur quia populus per aquam baptismatis Christo admiscetur et incorporatur. . . . Si vinum quis offerat tantum sine aqua, sanguis Christi incipit esse sine nobis; si vero aqua sit sola, plebs incipit esse sine Christo.»

Id. *Eucharistion*, cap. 12 (loc. cit., p. 361).

Cs. Bibl. PP. XIII, 372. XV, 165. XII, 354. XIX, 914. — Etc., etc.

(2) Même sous ce dernier point de vue seul, saint Léon prêterait à lire dans les figures qui nous occupent, la réprobation de la Synagogue et l'adoption de l'Eglise en sa place.

Leon. M. *Sermo de Passione Domini*, XI (ed. cit., t. I, 239).

« Fudit Judæus sanguinem justum qui reconciliando mundo et pretium esset et poculum.

Cs. Gerhoh. Reicherspergens., *In Ps. LXVIII*, 21 (D. Pez, t. V, 1397).

(3) Augustin. *Contra Faust.* lib. XII, cap. 42 (t. VIII, 246, sq.). Il montre le Messie dans la bénédiction donnée par Jacob mourant à Juda, l'un de ses fils. « Falsa sint ista, obscura sint ista, si non in Christo evidentissima luce claruerunt. . . . Si non lavit in vino stolam suam (Gen. XLIX, 11). . . . In quo ergo vino, nisi illo de quo dicitur (Matth. XXVI, 28) quod *pro multis effundetur in remissionem peccatorum*? Ipse est enim botrus ille qui pendit in ligno. Propterea et hic (Gen. I. c.) vide quid adjungat: *et in sanguine uvæ amictum suum*, etc.

Id. *Op. cit.* (t. cit., 242), cap. 31. — Id. *de Civit. Dei*, XVI, 41 (t. VII, 452.) — Id. *Enarrat. in Ps. LV* (t. IV, 516, sq.). « . . . Primum botrus in torculari pressus est Christus. Quum ille botrus passione expressus est, manavit illud unde (Ps. XXII, 5): *Calix inebrians quam præclarus est!*

Je pourrais citer Origène, saint Grégoire de Nysse, saint Jérôme, saint Ambroise, saint Chrysostome, saint Prosper, saint Bernard, etc., pour montrer ce type constamment accrédité dans l'Eglise; mais je ne dois que me prêter à un sujet qui ne fait point partie des peintures de Bourges.

(4) Is. LXIII, 1—3. « Quis est iste qui venit de Edom, tinctis vestibibus de Bosra? Iste formosus in stola sua, gradicus in multitudine fortitudinis suæ? Ego qui loquor justitiam, et propugnator sum ad salvandum.

« Quare ergo rubrum est indumentum tuum, et vestimenta tua sicut calcantium in torculari? Torcular calcavi solus, et de gentibus non est vir mecum: calcavi eos in furore meo, et conculcavi eos in ira mea; et aspersus est sanguis eorum super vestimenta mea, et omnia indumenta mea inquinavi. . . »

Pour ne chercher qu'au moyen âge l'interprétation de cette vision majestueuse, écoutons Pierre le Vénérable, qui la traduit dans cette forme de transition par où la littérature latine ecclésiastique confine à la versification moderne.

Petr. Ven. *Rhythmus in laudem Salvatoris* (Bibl. PP. XXII, 1129).

« Hinc tamen exitis (o superi).  
Hinc genua flectitis,  
Vos in coelestibus,  
Qui carnem luteam  
Ut vestem trabeam  
Fert de terrestribus.

« Hinc requirentibus  
Cur tinctis vestibibus  
De Bosra venerit.  
Sermo propheticus  
Semper veridicus  
Narrat quid dixerit.

gloire d'Israël dans le salut des gentils qui devait sortir de Sion; tout à coup, il rompt sa marche par un soudain écart, qui ne permet plus de reconnaître si c'est le ciel qui parle ou la terre. « Quel est celui qui vient d'Édom, de Bosra, avec ces vêtements aux couleurs éclatantes? cet homme à la belle tunique, à la démarche pleine d'une fierté guerrière? — Moi, dont les paroles sont la justice, dont les exploits sont le salut.

« — Pourquoi la rouge teinte de ta robe? et ces vêtements comme ceux de l'homme qui foule au pressoir?

« — J'ai foulé au pressoir, tout seul; et nul ne m'a prêté son bras.... Le sang a jailli sur ma robe, et tous mes vêtements en ont pris la couleur, etc. »

Dans d'autres endroits, l'Écriture parle du *sang de la vigne* (Gen. XLIX, 11. Deuter. XXXII, 14. Eccli. L, 16. Etc.); le bien-aimé du Cantique des cantiques (I, 13) est comparé à la grappe vermeille d'Engaddi; Notre-Seigneur s'applique à lui-même la similitude du cep qui communique la sève aux rameaux (Joann. XV); il n'en fallait pas tant pour donner l'essor au mysticisme des écrivains ecclésiastiques. Le pied de croix émaillé de Saint-Bertin (1<sup>re</sup> planche d'étude, fig. D, n° 1) nous montre la grappe de la terre promise (Numer. XIII, 24) introduite dans cet ensemble de christologie, et le manuscrit de Chartres, dont j'ai parlé plus haut, la marque au médaillon que nous avons numéroté 5. Cette grappe, que deux hommes rapportèrent pour faire comprendre aux Hébreux dans le désert la fécondité du pays de Chanaan, est considérée unanimement au moyen âge comme un symbole de Jésus crucifié. Saint Augustin (1) le tenait pour admis sans difficulté, au IV<sup>e</sup> siècle; après lui, Évagre (2) entre dans quelques détails assez courts, mais qui paraissent avoir été dans la suite le thème des amplifications exécutées par ses successeurs. Pour lui, outre que la grappe suspendue représente Jésus-Christ en croix, les deux porteurs ont un rôle non moins significatif pour l'histoire de l'avenir. Celui qui, placé devant, marche le premier, et porte la grappe mystérieuse sans la voir, c'est le peuple juif. Le premier appelé, il a possédé sous la loi de Moïse les figures prophétiques du Christ et les promesses de sa venue; puis, quand la réalité s'est manifestée, il s'en est tenu aux ombres, sans vouloir reconnaître l'accomplissement des prophéties. Le chrétien, au contraire (les nations converties), c'est celui qui, marchant à la suite du premier, a sans cesse devant les yeux l'auteur et le consommateur de la foi.

Ce qu'Évagre exprimait en deux lignes, ses successeurs l'étendent à l'envi; voilà, à très-peu de chose

« Uva dum premitur,  
Vinum obijcitur (ejicitur?).  
Et (ex?) preli pondere;  
Caro dum potitur  
Sanguis effunditur  
Sub crucis onere.

« Calcantis tingitur  
Vestis, dum tingitur (tangitur?)  
Vini rubedine;

Quo Deus tegitur  
Corpus, inficitur  
Effuso sanguine.

« Hic rubor vestium  
Signat supplicium  
Quod sponte pertulit,  
Quod (quo?) tamen gloriam  
Atque victoriam  
Devincens (resurgens?) retulit.»

Appensa est vitis inter tua brachia, de qua  
Dulcia sanguineo vina rubore fluunt. \*

Mais une bonhomie germanique, empreinte d'une tendresse touchante, respire dans ces vers allemands que rapporte le *Tresor hymnologique* d'Herm. Adalb. Daniel (t. I, *Halis*, 1841, p. 169).

Der winstoch wart gegen vier und dreissig iar,  
Gis an der cruce, de wart er sitig gar.

.....  
Under der crucez oete do schenkt man cipper win;  
Maria ist die keyllerin, die engel schenken in,  
Des sollen die lieben seelen von minne trancken sin.

De là ces allégories des vieux artistes, transformant la croix tantôt en un cep de vigne qu'ils couronnent de pampres, tantôt en un pressoir. De là encore, entre autres motifs, ce touchant symbole de la grappe placée dans la main de Marie, tandis qu'elle porte son divin enfant entre ses bras. Si quelqu'un pensait que j'invente en cela du mysticisme pour le prêter aux siècles passés, il ne ferait point preuve d'une grande connaissance des vieux monuments et de la littérature chrétienne. Revoyons-le seulement à saint Pierre Damien et à d'anciens vers allemands, qui présentent ces figures avec une naïveté pleine de charme.

Petri Damiani *Rhythmus* 61, de S. Maria Virgine.

\* .....  
Ex te botrus egrediatur  
Qui, crucis prelo pressus,  
Vino rigat arentes  
Sancti Spiritus mentes. \*

Fortunat nous montrerait ce symbolisme déjà tout épanoui dès le VI<sup>e</sup> siècle, et sur le sol français, quand il s'entretient en ces termes avec la croix de Jésus-Christ (ed. cit., P. I, p. 35):

\* Fertilitate potens, o dulce et nobile lignum,  
Quando tuis ramis tam nova poma geris!  
.....  
.....

Il ne faut point s'étonner de voir le vin de Chypre mentionné dans une vieille poésie des bords du Rhin, dont la forme est si populaire. Saint Bernard connaissait déjà, et signalait, dès le XI<sup>e</sup> siècle, la supériorité de ce cru. (*In Cantica*, serm. XLIV, n° 3). Mais l'allégorie fondamentale reparait dans une grande pièce xylographique, signée du monogramme d'Albert Durer. Des anges, vêtus en diacres, y tiennent un calice sous chacune des plaies du crucifix. La même idée se montre dans plusieurs vitraux des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles; par exemple à Trier, près de Saint-Germain en Laye, où ce sujet se reconnaît encore dans un fenestration fort maltraité par le temps. Il semble qu'à la fin du moyen âge cette forme ait été substituée souvent à celle de l'Église près de la croix.

Quant à l'âge de trente-quatre ans donné à Notre-Seigneur mourant, Cs. Honorius d'Autun, in *Hexaemer.* (D. Pez, t. III, P. I, p. 71.

(1) Augustin. Opp. t. VIII, p. 242, 246. Etc.

(2) Evagre. *Altercatio inter Theophil. Christian. et Simon.* (Martène, *Thesaurus novus anecd.* V, 12). Le mot *phalanga* qu'il emploie passe, après lui, dans plusieurs commentateurs, comme une trace d'origine.

près, toute la différence entre lui et les autres que nous pourrions citer(1); c'est donc toujours la substitution des nations au peuple juif, maintenue parmi cette variété de faits bibliques.

§ IX. L'ÉGLISE ET LA SYNAGOGUE MISES EN OPPOSITION.

32. Il importe de se rappeler, à cet endroit principalement, que l'ancienne Loi et la nouvelle s'excluent sans se contredire. Elles s'excluent dans le temps et dans l'espace, parce qu'une portion distincte de lieu a été assignée à la première; et que la durée a été partagée entre elles; ce qui fait que leur coexistence simultanée emporterait contradiction dans les termes(2). Mais elles ne se contredisent réellement point, si vous les prenez chacune pour ce qu'elles sont : l'ancienne, pour une attente; la nouvelle, pour une réalisation. Le provisoire et le définitif, la promesse et l'accomplissement, l'avant-coureur et l'arrivée; tels sont les caractères qui les distinguent l'une de l'autre, qui établissent et leurs rapports réciproques et leur unique opposition. L'homme peut bien leur prêter une contradiction apparente, mais ce ne serait que pour ne les avoir pas comprises. Si vous leur supposez à toutes deux ensemble une prétention à l'autorité suprême, à la force de loi, c'est vous qui êtes gratuitement absurde, puisque la première dépose tout pouvoir au moment où commence l'autre. Si vous faites dire à la première qu'elle se maintient lorsque l'autre se montre, c'est vous qui la faites mentir à vos risques et périls, en la méconnaissant. *Jésus-Christ était hier, il est aujourd'hui, il sera encore au delà des siècles* (3). Hier, on l'attendait; nous le possédons aujourd'hui; et, quand les siècles auront achevé leur cours, ce sera lui qui jugera de la bonne foi des hommes. Car c'était lui que le regard des anciens justes cherchait dans le lointain de l'avenir, et qui ne leur a laissé apercevoir que son aurore; c'est lui qui nous a fait le grand jour par sa venue; lui qui sait lire au fond des cœurs aveugles, s'il est vrai que la lumière leur ait manqué, ou si ce n'est pas peut-être qu'ils ont choisi les ténèbres.

Celui qui était l'attente des nations voulut, avant de se manifester à la terre, ne s'annoncer d'abord que par un long et faible crépuscule. Durant ces âges de préludes, ce que l'humanité possédait de lumière sur la religion avait été mis à l'abri dans un coin du monde, pour que les lueurs de la tradition pussent s'y raviver sans cesse, pour que le vrai en fait de croyances y trouvât au besoin sa pierre de touche. Là, ce feu sacré, patrimoine du genre humain, était déposé sous la sauvegarde d'institutions locales qui lui formaient comme un rempart, sans l'empêcher de rayonner au dehors. Car partout ailleurs Dieu n'avait que des sanctuaires privés; en Judée seulement il était le Dieu de l'État, l'objet de la religion nationale. Pour maintenir ce foyer, comme un phare entretenu par la bonté divine à l'ancien monde, le maintien même de cette nationalité importait gravement. De là l'importance, secondaire il est vrai, mais non moins grave, d'une constitution nationale et exclusive, qui obligeât ce peuple gardien de la vérité à la tenir arborée sans cesse. De là, une compénétration habituelle des lois civiles et des prescriptions religieuses, qui, comme une épaisse haie, s'entrelaçaient autour de la société juive, pour la forcer à rester serrée près du saint dépôt. Ainsi, la Synagogue était la vestale de l'ancien monde (4); assujettie par sa prérogative même à d'onéreuses privations, et payant cher ses

(1) Cs. César. (?), *sermo de Exploratoribus* (S. Augustin. Opp., t. V. appendice, p. 56, sq.); alias S. Augustin. *serm. de Tempore*, 100. — Isidor. *Allegor. S. Scriptur.*, 70—72 (t. V. 128). — Id. in *Numer.*, cap. XV (t. V. 441, sq.) — Bed. in *Numer.*, cap. XIII (t. IV, 177, 178). — Id. *Quast. super libr. Numer.*, cap. XI (t. VIII, 318). — Ambros. Ansbert. in *Apocalyps.*, lib. V (Bibl. PP., XIII, 509). — Rupert. in *Numeros*, lib. I, cap. 37.

Bède copie exactement saint Isidore, surtout dans le second passage (*Quastion.*) que nous avons indiqué. Ambroise Ansbert est moins servile, et pourrait cependant aider à corriger la leçon adoptée par Arevalo dans le texte primitif. Il ne semble pas douteux qu'au lieu de *duo advehere vectores*, adopté par les éditeurs de saint Isidore et de Bède, il faille adopter, avec Ambroise Ansbert, le mot *adduxere*. Ainsi, ces répétitions ne sont point dépourvues de quelque utilité.

Ajoutons un mot pour confirmer ce que nous avons dit au sujet du symbolisme de la grappe entre les mains de la sainte Vierge. Tous ces auteurs, et d'autres encore, s'accordent à comparer Marie à la terre promise, d'où fut apportée la grappe mystérieuse, sans

que rien fasse entrevoir aucun but ultérieur dans leurs paroles. Mais ce rapprochement semble chez eux un tribut qu'ils ne pouvaient se dispenser de payer à la conviction publique.

(2) Hebr. VIII, 13. « Dicendo autem novum, veteravit prius. »

(3) Hebr. XIII, 8.

(4) Il se rencontre des gens vaguement persuadés, on ne sait pourquoi, que la loi mosaïque était avant Jésus-Christ l'unique moyen donné aux hommes pour plaire à Dieu. Ces gens-là, s'ils ont pris quelque connaissance de l'Écriture sainte, auraient pu remarquer que Job y est présenté, aux Juifs même, comme un modèle, sans qu'on le prétende ni enfant de Jacob ni prosélyte; que Naaman (IV Reg. V, 17—19) s'en retourne en Syrie, après avoir reçu les bénédictions du prophète Élisée, bien qu'il n'eût pris aucun autre engagement que celui de sacrifier à Dieu seul; etc. Quelques paroles de saint Thomas mettent cette doctrine dans tout son jour, avec la netteté singulière qui caractérise ce rare génie.

Summ., *Prim.* II, qu. 98, art. 5. « Lex vetus manifestabat præcepta legis nature, et superaddabat quadam propria præcepta. »

« Quantum igitur ad illa que Lex vetus continebat de lege na-

honneurs par les rigoureuses lois de son ministère. Ce régime exceptionnel qui la séquestrait, c'était la sévère consigne d'un corps d'élite, privilégié parce qu'il a des intérêts plus graves à défendre, et recevant avec ses distinctions, souvent austères, une responsabilité plus impérieuse.

C'est pour cela que le Juif était soumis à de nombreuses pratiques qui ne pouvaient manquer de lui rendre la vie pénible hors de la Palestine, en le singularisant énormément aux yeux des autres peuples. Il était bon, nécessaire même, qu'il ne s'éloignât pas trop du seul temple où Dieu admettait ses hommages, et qu'un semblable exil lui pesât assez fort, pour que ce sentiment assurât l'existence compacte d'une nation si utile à la conservation des vérités morales dans l'univers. A l'aide de ce centre d'activité, constamment alimenté par ces moyens, transpiraient sans relâche au dehors les dogmes de l'unité de Dieu et d'une réparation future pour l'humanité; prescrivant pour la conscience contre les folies du polythéisme universel, et relevant les âmes abattues par le scandale de la démoralisation publique.

Le peuple de Dieu est donc un grand spectacle dans l'histoire de l'antiquité; et c'est grande honte que tant d'historiens n'y aient pas su lire son rôle, tandis que d'autres le dissimulent par mauvaise foi. Mais il faut être chrétien pour estimer ce peuple à sa juste valeur. Alors on met toute sa gloire à l'avoir pour base (1): sachant que l'on ne possède la vérité qu'à condition de la tenir de lui, que l'on n'appartient à Jésus-Christ qu'à titre d'enfant des patriarches ou de substitué à leurs successeurs. Celui qui, Israélite par le sang de ses aïeux, ne reconnaît point là sa vraie noblesse, ne s'estime point assez. Il appauvrit le don départi à ses pères, en prétendant l'agrandir; et, sous prétexte d'en hériter, il le renie. N'est-ce pas une part assez belle pour une nation, que d'avoir été pendant des milliers d'années la seule que Dieu reconnût pour sienne? Quand partout chez les peuples civilisés a croulé le culte des idoles pour faire place à l'adoration du vrai Dieu, une famille de l'humanité qui se prétendrait encore séquestrée par la main du ciel, briguerait en cela un titre de malédiction au lieu d'un gage de faveur. La Synagogue est le *punctum saliens* du monde, à la considérer parmi les nations anciennes; mais, dans le monde moderne, il n'y a plus de mot pour la nommer. Lisez saint Chrysostome, et dites s'il faut attribuer aux usures et aux maléices du moyen âge l'indignation dévorante qui bouillonne à travers les siècles chrétiens contre cet enfant perdu des patriarches. Groupez les faits tant qu'il vous plaira, pour arriver à ne plus voir dans certaines fureurs populaires contre les Juifs qu'une réaction comme il y en a tant; ce n'est pas cela. S'il ne s'agissait que d'accumuler les exemples de causes provocatrices, on n'en a point assez dit, il y en aurait à citer bien d'autres encore. Mais remonte plus haut, soyez moins érudit et plus grave; étudiez l'homme plutôt que les chroniques. N'est-il pas vrai que l'amour et l'enthousiasme sont les passions qui confinent le plus à la haine? Là est toute la solution, il n'en faut point d'autre. C'est l'amour, c'est l'enthousiasme pour la Synagogue ancienne, pour les géants de l'ancienne Loi, pour toutes ces grandes figures qui resplendissent dans la Bible; c'est cet enthousiasme même et cet amour, qui ont allumé et soulevé dans les cœurs chrétiens cette lave menaçante d'un courroux toujours prêt à faire éruption contre ceux qui désavouent un tel héritage. Tant de lumière chez les aïeux, tant de foi et de générosité dans les pères, tant de glorieux préludes à la délivrance de l'humanité, toute une société deux mille ans en travail de l'enfantement du Messie, et leurs descendants détourner la tête au moment où tout vient à s'accomplir! renier hautement ce Messie dont ils étaient les précurseurs; et couronner d'un déicide l'histoire du peuple de Dieu!..

Mais voici ce qu'il faut ajouter, et ce que l'on n'a guère compris: c'est que, lorsque le torrent ainsi gonflé déborde, la raison en est que l'Église faiblit. Pour contenir un flot qui monte avec pareille furie, il ne faut pas une digue moindre que la charité du Crucifié. Mais si le clergé sommeille,

ture, omnes tenebantur ad observantiam veteris Legis. Non quia erant de veteri Lege, sed quia erant de lege nature. Sed quantum ad illa quæ Lex vetus superaddebat, non tenebantur aliqui ad observantiam veteris Legis, nisi solus populus Judæorum. Cujus ratio est quia Lex vetus data est populo Judæorum, ut quædam prærogativam sanctitatis obtineret propter reverentiam Christi, qui ex illo populo nasciturus erat. Quæcumque autem statuuntur ad specialem aliquorum sanctificationem, non obligant nisi illos: sicut ad quædam obligantur clerici, qui mancipantur divino ministerio, ad quæ laici non obligantur. Similiter et religiosi ad quædam perfectionis opera obligantur ex sua professione, ad quæ

seculares non obligantur; et similiter ad quædam specialia obligantur populus ille, ad quæ alii populi non obligantur.

« . . . . . Dicendum quod quicumque subduntur regi, obligantur ad legem ejus observandam quam omnibus communiter proponit; sed si instituat aliqua observanda a suis familiaribus ministris, ad hæc ceteri non obligantur.

« . . . . . Gentiles perfectius et securius salutem consequantur sub observantiis Legis quam sub sola lege naturali, et ideo ad eas admittebantur; sicut etiam nunc laici transeunt ad clericatum, et seculares ad religionem, quamvis absque hoc possint salvari. »

(1) Ephes. II, 11—20.

ou si les évêques sont enchaînés (n'importe comment), qui rappellera avec assez de force à ces populations écumantes, que le Messie a prié pour ses bourreaux, et, du haut de la croix, leur a cherché une excuse? On pourrait ici entasser de l'érudition, je n'en ai que faire. Qu'il suffise de rappeler les clameurs unanimes du protestantisme à sa naissance contre les fils dévoyés de la Synagogue, et les puissantes interventions des évêques et des papes auprès des peuples et des princes, dans des circonstances semblables (1). Trop d'histoire pourrait faire oublier qu'il s'agit surtout de l'étude du cœur humain, et du pouvoir de la grâce.

Il fallait mettre ceci dans son vrai jour, afin de pouvoir lire le moyen âge sur ce point.

33. *Tout est consommé* (2); ce fut la dernière parole que fit entendre le Fils de Dieu, en terminant sa vie mortelle. Du gibet, où ses ennemis pensaient avoir fait échouer son influence, son regard divin plongeait dans le passé, pour y lire tout le détail de la tâche que les prophéties lui avaient faite; et, quand rien ne lui resta plus à accomplir, il voulut lui-même rendre ce témoignage à sa ponctualité, avant de mettre un terme à ses douleurs. La terre, pour attester cette déposition de l'infailible témoin, se débarrasse des symboles qui prétendent continuer leur rôle après la manifestation de la réalité; et le jour se précipite dans ce sanctuaire de Jérusalem (3), où l'on voudrait conserver du mystère après que son secret a été arboré sur le Golgotha. Voilà le moment solennel que le peintre avait à rendre.

Mais si la consommation de l'ancienne Loi est précisément le titre et comme la lettre de créance du Messie, on ne saurait attribuer à l'art chrétien la pensée de dégrader aux pieds de la croix cet ancien peuple de Dieu, dont l'histoire et les livres sont précisément le *dossier* de nos preuves de noblesse. Nos grands écrivains n'ont garde d'oublier à ce point leur généalogie. Ils répètent à l'envi que la grandeur de l'Évangile est surtout dans sa conformité avec les livres des Hébreux; que la Loi ancienne est la mère de la nouvelle; et que si les promesses et les figures antiques trouvent leur lumière et leur solution dans le christianisme accompli, les faits évangéliques puisent leur plus imposant caractère et empruntent leur radieuse auréole dans le trésor auguste des vieux témoignages qui étaient, à vrai dire, le christianisme préparé, promis, ébauché (4). Lors donc que la Synagogue nous est ici montrée avec un appareil de flétrissure et d'ignominie, gardons-nous de croire que la doctrine de Moïse y soit déprimée. Ce n'est même pas elle, à proprement parler, qu'on se proposait de peindre; mais ceux-là seulement qui la dénaturent et la violentent, tout en prétendant la défendre, lorsqu'ils lui supposent la volonté de survivre au fait qui la consume et la transfigure. Le nom de la Synagogue, en effet, n'a pu s'empreindre chez les chrétiens de quelque défaveur, qu'en vue de ceux qui persistent à lui attribuer une valeur présente, quand elle a consumé ses pouvoirs en atteignant le terme de sa mission (5). Du reste, ce que nous écrivions il n'y a qu'un instant (6) suffira, sans doute, pour faire bien entendre la distinction, l'opposition même, qui sépare la Synagogue ancienne avec sa mission divine, de la Synagogue moderne tout appuyée sur des prétentions humaines.

Voilà ce qui explique et les monuments indiqués au commencement de ce chapitre (7), et ceux

(1) Contentons-nous d'indiquer dans le Droit ecclésiastique des prescriptions dont la portée sera tout autre que celle de faits isolés. Cs. c. 3, Dist. XLV (S. Greg. I.—VII<sup>e</sup> siècle).—Ibid., c. 5 (concil. Tol.—II<sup>e</sup>).—Cap. III et IX, de Judæis (V, 6.—XII<sup>e</sup> siècle, etc.).—Etc.

Il serait aisé de montrer, par un dépouillement des recueils de lois civiles, que les gouvernements et les générations les plus violentes envers les Juifs ne furent pas les plus dociles à l'Église.

(2) Joann. XIX, 30.

(3) Matth. XXVII, 51.—Marc. XV, 38.—Luc. XXIII, 45.

(4) Humbert, *Contra Græcorum calumnias* (Bibl. PP. XVIII, 398, etc.) « O sancta, o bona, o venerabilis Lex, cum universis mandatis et observationibus tuis! Quicumque te et tua usque ad unum iota maledixit, maledicet aut maledicet, sit iste maledictus. Potuitne aut debuit Dominus noster sic ingratus esse ut tam fidelem et devotum præconem, et constantissimum testem suum, aliqua maledictione confunderet, qui non cessavit tota sua intentione: signis, mandatis, sacrificiis, ceremoniis atque verbis, gloriam ejus conclamare! . . . »

« Ecce breviter Salvator innotuit (Luc. XXIV) incarnationis ac passionis suæ humilitatem, atque resurrectionis gloriam, omniumque gentium vocationem et per baptismum salvationem, in veteri Testamento præmonstratam, et in novo fuisse exhibitam; ut me-

rito evangelium nihil aliud sit dicendum quam Legis expositio. Quæ Lex, velut bajula et nutrix Christi et Ecclesiæ. . . . in plenitudine temporum, prævia evangelicæ gratiæ, et veritatis lucernæ, publicis visibus revelavit quod diu in secretis cubiculi occultavit. . . . Maledicendus ergo est uterus ille qui, Spiritu Dei gravidatus, ab initio parturivit omnia sacramenta Christi et Ecclesiæ; tandemque in fine sæculorum peperit ipsum evangelium prædicandum ubique! . . . . Alioquin deleto veteri Testamento novum evanescet fabulaque putabitur, nec retineri poterit, absque caractere suo; quoniam nec paries stabit sine fundamento quod ipse Dominus suis factis et dictis supposuit, et apostolis seu prædicatoribus suis inspiravit narrationis suæ cursum firmare anchora Testamenti veteris, etc., etc. . . . »

« Deinde si universa mosaica legis relinquimus Judæis, nulla honestas aut sanctitas remanebit nobis. . . . Relinquantur ergo eis sola carnalia mandata. . . . in quibus, cæci, quærent quid invenire; dum, umbram sectantes, exulant a luce. »

Cs. S. Thom. *Summ.* P. III, q. VIII, art. IV, 4.

On en a pu voir bien d'autres témoignages; si l'on a seulement pris la peine de vérifier les indications données plus haut, à l'occasion du n° 28; page 44.

(5) Apocal. II, 9. — (6) Cs. n° 32, page 51.

(7) Cs. n° 7, pages 7—9; planches d'étude 1, II, IV, VI.

dont nous ferons la revue dans l'article troisième, et les textes que l'objet actuel nous donnera lieu de rassembler; voilà comment Durand de Mende interprétait au XIII<sup>e</sup> siècle cette lance brisée que porte la Synagogue, symbole d'un pouvoir qui a fait son temps<sup>(1)</sup>, et qui n'a plus de place, si ce n'est dans l'histoire. Car comme la majorité du peuple juif refusa de reconnaître le complément que le Fils de Dieu était venu donner à l'ancienne Loi, et prit à sa charge ce sang<sup>(2)</sup> qui coulait pour affranchir le monde; il arriva que l'avant-coureur, au lieu de servir à constater l'arrivée du maître, fut établi en une sorte d'hostilité permanente contre celui qui l'avait envoyé. Ainsi trouvèrent-ils, ces aveugles, le secret de tourner leur antique prérogative en une funeste exclusion, et de prétexter contre la lumière donnée au monde, le flambeau que leur avait confié le Ciel pour un temps. Ainsi, quoique les premiers disciples de Jésus-Christ et ses envoyés dans l'univers eussent été pris chez Israël, la défection du plus grand nombre de leurs frères fit que la vérité devint le partage des nations jusqu'alors idolâtres; et l'aveuglement, celui d'Israël, seul véritablement enfant de lumière jusqu'alors. Saint Léon, qui nous fournit ces rapprochements<sup>(3)</sup>, nous autorise donc à voir encore dans cette scène la pensée fondamentale qui perçait à travers tous les sujets que nous venons d'observer. Bien d'autres témoins nous viendraient en aide, s'il était nécessaire de les faire comparaître; mais les détails de ce médaillon nous donneront lieu d'y recourir.

#### § X. L'ÉGLISE ÉTUDIÉE ISOLÉMENT.

34. La droite donnée à l'Église n'est pas une expression indifférente dans notre tableau. On peut se convaincre par une revue des anciens monuments que cette place est à peu près constamment réservée pour l'Église quand elle paraît près de la croix, pour la sainte Vierge, pour le bon larron, pour le soldat qui perce le côté de Notre-Seigneur, pour le soleil même, lorsqu'il est admis dans la représentation du Calvaire; tandis que la lune, le soldat qui présente l'éponge imbibée de vinaigre, le mauvais larron, la Synagogue, etc., ne manquent guère d'occuper la gauche durant les siècles vraiment préoccupés de tradition dans l'art. De même encore, la tête de Jésus-Christ expirant se penche sur l'épaule droite; et c'est aussi le côté droit qui est traversé par la lance<sup>(4)</sup>. Que plusieurs de ces graves

(1) Durand., *Rationale divinor. officior.* Lib. IV, Part. I. *Rubric. de epistola.* « Per prophetiam, quæ est de veteri Testamento, Synagoga quæ inclinata est et cecidit intelligitur. . . . Hinc etiam est quod Synagoga depingitur quasi fracta hasta vexilli. »

(2) Matth. XXVII, 25.

(3) Leon. M. Serm. LIII, *de Passione Domini* 2 (ed. cit., t. I, p. 202). « Adicitur, ad confirmationem spei nostræ, totius attestatio creature. Emittente spiritum Christo, omnia elementa tremuerunt: densis tenebris splendor solis obductus, extraordinarie nocti subdidit diem; stabilitatem suam terra, profundis concussionibus labefactata, non tenuit; et petrarum firmitas, confracta soliditate dissiluit. Velum templi, quo priorum mysteria non erant ulterius obumbranda, discissum est; et multorum sanctorum corporibus excitatis, ad præmuniendam resurrectionis fidem, monumenta patuerunt. In vos ergo, Judæi, cælum et terra sententiam tulit: vobis sol servitutem suam diemque subtraxit, vobis famulatum suum elementorum ordines denegarunt; et recedente a legibus suis ministerio creature, vestra obcæcatio, vestra est significata confusio. Vobis enim dicentibus (Matth. XXVII): *Sanguis ejus super nos et super filios nostros*; merito hoc retributum est, ut quod vestri generis impia perdidit portio, assequatur hoc fidelis gentium plenitudo.

« Nos ergo, dilectissimi, quibus Dominus noster Jesus Christus crucifixus, non scandalum neque stultitia, sed Dei virtus Deique sapientia est; nos, inquam, spiritale semen Abrahamæ, non in prole servitutis geniti, sed in familia libertatis renati; pro quibus, in manu forti et brachio extento de oppressionem ægyptiæ dominationis eductis, verus et immaculatus agnus immolatus est Christus, amplectamur., etc. »

Id. Serm. LIX, *de Passione* 8 (t. I, 227, sq.). « Exaltato igitur, dilectissimi, per crucem Christo, non illa tantum species aspectui mentis occurrat quæ fuit in oculis impiorum; quibus per Moysen dictum est (Deuteron. XXVIII, 66): *Et erit pendens vita tua*

*ante oculos tuos, et timebis diem ac noctem, et non credes vitæ tuæ.* Isti enim nihil in crucifixo Domino præter facinus suum cogitare potuerunt: habentes timorem non quo fides vera justificatur, sed quo conscientia iniqua torquetur. Noster vero intellectus, quem Spiritus veritatis illuminat, gloriam crucis cælo terraque radiantem puro ac libero corde suscipiat; et interiore acie videat quale sit quod Dominus, quum de passionis suæ loqueretur instantia, dixit (Joann. XII, 23): *Venit hora ut clarificetur Filius hominis*, etc. . . .

« O admirabilis potentia crucis! O ineffabilis gloria Passionis! in qua et tribunal Domini, et judicium mundi, et potestas est Crucifixi. Traxisti enim, Domine, omnia (Joann. XII, 32) ad te; et, quum expandisses tota die manus tuas ad populum non credentem et contradicentem tibi (Isai. LXX, 2. — Rom. X, 21), confitendæ majestatis tuæ sensum totus mundus accepit. Traxisti, Domine, omnia ad te; quoniam, scisso templi velo, sancta sanctorum ab indignis pontificibus recesserunt: ut figura in veritatem, prophetia in manifestationem, et Lex in Evangelium verteretur. Traxisti, Domine, omnia ad te, ut quod in uno Judææ templo obumbratis significationibus agebatur, pleno apertoque sacramento universarum ubique nationum devotio celebraret. Nunc etenim et ordo clarior Levitarum, et dignitas amplior seniorum, et sacratior est unctio sacerdotum. Quia crux tua omnium fons benedictionum, omnium est causa gratiarum; per quam credentibus datur virtus de infirmitate, gloria de opprobrio, vita de morte. Nunc etiam, carnalium sacrificiorum varietate cessante, omnes differentias hostiarum una corporis et sanguinis tui implet oblatio; quoniam tu es verus agnus Dei qui tollis peccata mundi (Joann. I, 29), et ita in te universa perficis mysteria ut sicut unum est pro omni victima sacrificium, ita unum de omni gente sit regnum. »

(4) Il n'est point nécessaire d'en citer ici des exemples. Pour ceux qui ont à leur portée des monuments du moyen âge, il leur suffira d'ouvrir les yeux; et celui qui serait privé de cet avantage

prescriptions dans l'art chrétien aient puisé leurs données aux sources de la tradition historique, je ne me propose point de le contester; l'unique chose qui réclame actuellement notre attention, c'est que dans les points de ce programme qui sont empruntés à l'idéal (comme l'Église et la Synagogue), le symbolisme a décidé les questions de préséance, comme il avait présidé à la désignation des rôles. L'uniformité des artistes annonce qu'il existait une loi sur cet objet; l'ordonnance traditionnelle nous étant connue par les monuments figurés, il nous reste à interroger les monuments écrits sur les motifs qui avaient dicté cette disposition. On reconnaîtra même çà et là que le mysticisme avait pénétré jusque dans les emprunts faits (ou que l'on croyait faire) à l'histoire; qu'il les enveloppait de son élément pour les idéaliser, pour relever encore leur réalité historique par une réalité plus sainte, s'il était possible, et plus céleste, celle des vues divines qui avaient réglé leur exécution terrestre.

La gauche et la droite, signe solennel dans les paroles du Verbe incarné, pour désigner le partage entre les réprouvés et les élus au dernier jour (1); cette expression, dis-je, ne pouvait manquer de se présenter aux esprits dans ces âges pleins de l'Écriture sainte, quand il s'agissait de donner à entendre un des grands objets de la prédestination divine. Saint Augustin montrait déjà le Calvaire préludant à la terrible division du jugement général (2); et saint Léon (3), qui nous faisait pressentir ce même aperçu, en développe ailleurs la pensée bien plus formellement.

Quant aux autres acceptions privilégiées que le moyen âge ou l'antiquité profane elle-même ont données à la droite, ce pourrait être l'objet d'une énumération curieuse, mais bien longue, et dont le lecteur nous dispensera volontiers (4). Il est assez reconnu, et cela suffit à notre interprétation, que la droite est généralement considérée comme le côté d'honneur, le rang de préférence, le signe de faveur spéciale. Ce qu'il importe de remarquer davantage, c'est qu'aujourd'hui encore, tandis que le symbolisme tient si peu de place dans nos civilisations de l'Occident, l'Église répète chaque jour dans sa liturgie ce même cérémonial, que constatent nos peintures du XIII<sup>e</sup> siècle. Presque tous les vieux liturgistes de quelque portée s'accordent à voir dans les mouvements du prêtre à l'autel, la gauche du crucifix donnée à l'ancienne Loi et la droite à la nouvelle (5). Le côté gauche est le seul où se lisent des fragments considérables de l'Ancien Testament, et, pour l'Évangile on passe à la partie opposée de l'autel; comme pour distinguer ainsi le peuple auquel furent envoyés les prophètes, et les Nations

gagnerait peu aux indications verbales que nous pourrions lui donner. D'ailleurs, les Vitraux de Bourges, et surtout les planches d'étude, renferment plusieurs faits de ce genre. Nous ferons en sorte, même, que tous ceux dont nous venons de parler soient représentés, chacun en particulier, d'après des peintures contemporaines. Ainsi, la lance et l'éponge, dans le vitrail de Beauvais (étude IV); la sainte Vierge, dans ceux de Troyes (étude XIII), de Tours et du Mans (étude IV), etc.

(1) Matth. XXV, 33.

(2) Augustin. *In Joann.* (cap. 7). Tractat. XXXI (t. III, P. II, p. 525). « Et ipsa crux, si attendas, tribunal fuit: in medio enim iudice constituto, unus latro, qui credidit, liberatus; alter, qui insultavit, damnatus est. Jam significabat quod facturus est de vivis et mortuis, alios positurus ad dexteram, alios ad sinistram; similis ille latro futuris ad sinistram, similis alter futuris ad dexteram. Judicabatur, et iudicium minabatur. »

(3) Léon. M. Serm. LV (al. LIV), *de Passione* 4 (t. I, 208). « Jesus Christus Filius Dei cruci quam ipse gestarat affixus est; duobus latronibus, uno ad dexteram ipsius, alio ad sinistram, similiter crucifixis. Ut etiam in ipsa patibuli specie monstraretur illa que in iudicio ipsius omnium hominum est facienda discretio: quum et salvandorum figuram fides credentis latronis exprimeret, et dammandorum formam blasphemantis impietas prenotaret. Passio igitur Christi salutis nostre continet sacramentum; et de instrumento quod iniquitas Judæorum paravit ad pœnam, potentia Redemptoris gradum nobis fecit ad gloriam. »

Cs. Id. t. I, 202. — Zachar. Chrysopolit. (Bibl. PP., XIX, 942). — Etc.

Nous ne sommes pas réduits à de simples conjectures, pour supposer au peintre-verrier de Bourges la pensée de rapprocher ainsi du mystère de la rédemption l'appareil du grand jour où la prédestination se consomme. L'expression formelle de cette idée se retrouve dans deux vitrages de la cathédrale de Tours et de celle du Mans, que nous plaçons parmi nos planches d'étude (IV). Là, les mêmes tableaux, à peu près, qu'à Bourges sont couronnés par la représentation du jugement dernier.

(4) Cs. Passeri, *Thesaurus gemmar. astrifer.* II, 63, 64. — Ambros. *in Ps.* CXVIII, v. 109. — Hraban. IV, 342. — Bed. VIII, 309. — Gerhoh. (D. Pez; *Thesaur.* V, 335, 382, etc.) — Honorius (*Ibid.*, t. II, P. I, 289). — Etc., etc.

(5) Il ne faut point dissimuler pourtant que cette interprétation mystique ne paraît pas obtenir l'assentiment du grand Innocent III; mais il est aisé d'apercevoir que le symbolisme auquel il accorde la préférence peut facilement être ramené à quelque chose de semblable. Faisons remarquer aussi que les textes des anciens liturgistes désignent ordinairement la droite et la gauche de l'autel, en adoptant le célébrant pour moyen d'orientation. Il faut donc prendre les expressions inverses si l'on s'oriente sur le crucifix, comme fait le langage liturgique, qui a prescrit depuis le XV<sup>e</sup> siècle, et comme le demande notre sujet en ce moment; ce qui n'empêche pas que les désignations consacrées autrefois ne méritent d'être constatées, à cause des traces qu'elles ont laissées dans plusieurs faits qui leur ont survécu.

Innocent. III. *de Officio missæ* (Paris, 1518, 4<sup>o</sup>). Lib. II, cap. 30 (al. 34), *de Mutatione sacerdotis*. . . « Sacerdos ad sinistram partem altaris accedens pronuntiat evangelium, significans quod Christus non venit vocare justos, sed peccatores (al. *add.* ad penitentiam). . . . Per dexteram enim, justis; per sinistram, peccatores intelliguntur (al. figurantur). Propter quod Dominus in iudicio statuet quidem oves a dextris, hædos autem a sinistris. Quidam tamen in hoc loco dixerunt quod ideo sacerdos in principio missæ consistit ad dexteram, quum autem pronuntiat evangelium, convertitur ad sinistram, et circa finem missæ iterum redit ad dexteram; quia circulus (al. cultus) fidei primo fuit in populo Judæorum, deinde transiit ad gentes, et circa finem mundi iterum revertetur ad Judæos. . . »

Les paroles qui suivent et qui écartent cette allusion, s'appuient principalement sur ce que Notre-Seigneur ne prêcha point par lui-même aux nations, mais seulement aux Juifs. Cette cause d'exclusion semble avoir peu de poids, puisqu'à la messe solennelle c'est le diacre, et non pas le prêtre, qui lit l'Évangile.

qui ont eu l'enseignement de Jésus-Christ en partage. On pourra discuter s'il est vrai que semblable intention ait dicté ces cérémonies, je me décharge de ce soin sur les antiquaires; il me suffit que de graves auteurs y aient lu ces pensées, et les aient répétées invariablement : un symbolisme postérieur aux faits peut acquérir néanmoins une valeur importante, lorsqu'il obtient une sorte de prescription.

35. Mais pourquoi, près de Jésus-Christ qui vient d'expirer, l'Église paraît-elle revêtue de couleurs éclatantes et la tête ornée d'un diadème, comme en un jour de fête? C'est qu'elle se montre ici épouse et reine. Épouse, parce que le sang que verse le flanc de l'Homme-Dieu est à la fois le gage de son union avec lui et la source de sa fécondité(1); reine, puisque, désormais unie au Rédempteur, elle sera établie dispensatrice de ses mérites pour arracher les hommes à l'empire de Satan. C'est donc bien, en effet, de triomphe et de fête qu'il s'agit ici pour elle, et non pas de deuil ou de larmes(2). Une des verrières exécutées à Saint-Denis(3) par ordre de Suger écarte même toute idée de tristesse, quand elle peint l'alliance de Jésus-Christ et de l'Église. Notre-Seigneur apparaît sans nulle trace de souffrances, mais revêtu et comme investi de l'Esprit saint; sa main gauche soulève le voile de l'ancienne Loi, dont il est venu résoudre tout le mystère par son incarnation, et de la droite il couronne l'Église, seule dépositaire que la vérité divine reconnaîtra dès lors. Il lui a remis, avec l'Évangile, la clef des Écritures anciennes; et, avec le calice de son sang, la réalité qu'enfantaient péniblement les ombres de l'antique alliance. On voit que c'est toujours la majestueuse allusion au solennel épithalame de l'Église et de Jésus-Christ, tel que les saints Pères se sont plu à le lire dans le psaume XLIV, où *la Reine prend place à la droite de son glorieux Époux*. Sur cet hymne triomphal, il faudrait citer tout ce qu'il inspire de noble et de grand à la pieuse hardiesse de saint Augustin; nous détacherons du moins de son commentaire les pensées de quelques fragments. Le divorce du ciel avec la Synagogue lui paraît écrit dans ce psaume en même temps que l'union de l'Église avec le Verbe incarné(4).

Durand, dans son *Rational* (lib. IV, P. I. Rubric. de *Mutatione sacerdotis*), copie d'abord Innocent III sans en rien dire; puis il ajoute ces vers, qui ne laissent pas d'être curieux :

« Est ratio cur pars altaris dextera, misse  
 « Principium finemque tenet; mediumque sinistra.  
 « Dextera Judæos, Gentiles leva figurat :  
 « Caput ab his, deferitur ad hos, refertur ad illos  
 « Nostra fides; et erunt omnes in fine fideles. »

Dans le même ouvrage, il revient à plusieurs reprises sur ce symbolisme. Ib. Rubric. de *Evangelio*. — Ib. *Qualiter episcopus vel sacerdos. . . ad altare stare debeant*. — Lib. I. Tit. de *Ecclesia dedicatione*. Ce dernier passage renferme une contradiction bien saillante, lorsque l'auteur cherche une allusion aux Juifs, après avoir dit qu'il ne pouvait être question d'eux; mais ces bizarreries ne surprennent plus quand on a quelque pratique de son livre. Aussi, peut-on rarement avec lui se contenter d'un seul texte, si l'on prétend avoir sa pensée.

Hildebert, *Versus de mysterio missæ* (Bibl. PP., XXI, 163).

.....  
 Inde sinistrorsum Domini sacra verba leguntur,  
 .....  
 Rejiciente fidem Judæa, gratia Christi  
 Transiit ad gentes; Israel errat adhuc.  
 Transitus hic quoties evangelium recitatur  
 Mentibus occurrit, exprimiturque loco :  
 Ad levam legitur; quia quo transiit, aberrans  
 Et velut a leva, gens idolatra fuit. »

Cs. Honor. Augustodunens. *Sacramentarium*, cap. 82 (D. Pez, *Thesaurus*, t. II, P. I, p. 322). — Etc.

(1) Act. XX, 28. « Ecclesiam Dei, quam acquisivit sanguine suo. » Cs. Ephes. V, 23—32.

(2) Leon. M. Serm. LX (al. LVIII) de *Passione Domini*, 9 (t. I, 230). « Peracto igitur Salvatoris triumpho, et consummatis dispensationibus quas omnia veteris Testamenti eloquia nuntiabant, luceat carnalis Judæus, sed spiritalis gaudeat Christianus; et festivitas que illis conversa est in noctem, nobis coruscet in lucem : quoniam crux Christi eadem est et credentium gloria, et non credentium pena. Quamvis enim persequentium furor nihil aliud in Dominum majestatis operatus sit quam atrocem crudelitatem et inamite supplicium, redemptis tamen hac Domini passione verior justiorque letandi est ratio quam dolendi. Fuerit tunc

discipulorum excusabilis pavor, nec (in?) diffidentia culpam apostolicus mœror incidere; quando concurrentibus ad unum scelus Judæis Judæorumque principibus, superbus taurorum pinguium tumor et proterva vitulorum petulantia (Ps. XXI, 13) sæviebat; quando, sub oculis ovium, pastoris justis sanguinem frementium bestiarum rabies expetebat; quando denique etiam ipse qui pati venerat, de nostræ nature communionem dicebat (Matth. XXVI, 38) : *Tristis est anima mea usque ad mortem*. Nunc autem postquam per susceptionem nostræ infirmitatis, potentia est clarificata virtutis, nulla fidelium mœstitudine paschalis est obscuranda sollemnitas; nec cum tristitia nobis gestorum ordo recolendus est, quum ita Dominus usus sit malitia Judæorum ut de intentione facinoris, voluntas sit impleta miserentis.

« Si autem in exitu Israel de Egypto, agni sanguis fuit restitutio libertatis, et sacratissima est facta festivitas que per hostiam pecudis iram averteret vastatoris; quanta populis christianis concipienda sunt gaudia! Pro quibus Omnipotens Pater *Filio suo non pepercit* (Rom. VIII, 32), sed pro nobis omnibus tradidit illum : ut in occisione Christi Pascha esset verum et singulare sacrificium; quo non ex dominatione Pharaonis unus populus, sed ex diaboli captivitate totus mundus eruitur.

« Hoc igitur illud est, dilectissimi, sacramentum cui ab initio omnia sunt famulata mysteria. Nunc sanguis justis Abel mortem summi pastoris eloquitur; et in parricidio Judæorum Cain interfector fratris agnoscitur. Nunc diluvium et Noe arca manifestat quid sit renovationis in baptismo et quid salutis in ligno. Nunc Abraham, gentium pater, promissos acquirit hæredes; et in semine ejus non germen carnis, sed fidei propago benedicitur. Nunc, ad prenuntiatum festis omnibus festum, sacer novorum mensis enituit; ut in quo accepit mundus exordium, in eodem haberet christiana creatura principium. »

(3) *Étude VI*.

(4) Augustin. *In Ps. XLIV* (IV, 380 sq.) n° 3. « . . . Sponsa Ecclesia est, sponsus Christus. . . Assumpta est Ecclesia ex genere humano, ut caput esset Ecclesie ipsa caro Verbo conjuncta, et ceteri credentes membra essent illius capitis. . . »

N° 7. « . . . Diffusa est gratia in labiis tuis. *Lex per Moysen data est, gratia et veritas per Jesum Christum facta est* (Joann. I, 17). . . Venit nobis cum verbo gratie, cum osculo gratie. Quid ista gratia dulcius! Quo pertinet gratia ista? Si severus judex veniret, nec afferret istam gratiam diffusam in labiis suis, quis de salute aliquid speraret? Quis non sibi hoc timeret quod peccatori

Ce sont, dit-il, de tendres embrassements, c'est un amour impatient de s'épancher, que nous apporte celui dont la parole avait été si austère avec Moïse. Ah! si la sévère justice conduisait ses pas, si cette grâce de son visage ne nous montrait qu'il oublie sa qualité de juge, qui de nous conserverait quelque espoir! Mais dans ces traits, où se peint la tendresse, tout nous dit qu'il ne vient point exiger un compte rigoureux; il vient, au contraire, satisfaire pour nos dettes... Ce n'est plus une alliance de quelques siècles, c'est une dilection éternelle qui doit l'unir à nous... Mais pourquoi ce glaive dont il arme sa ceinture? Lui-même nous l'a dit : *C'est le glaive et non la paix que je suis venu apporter sur la terre. Je séparerai le fils de son père; à la mère j'arracherai sa fille, et la bru sera enlevée à sa belle-mère.* La famille d'Adam a vu se réaliser cette parole. Satan, que nous avons adopté pour père, a perdu les droits que notre choix lui avait donnés. Les nations, que la Synagogue avait introduites dans l'alliance avec Dieu, ont quitté cette marâtre pour s'attacher à l'Époux divin : car tout ce que le mariage a de charges comme de douceurs, a sa réalité plus haute dans le mystère qui unit le Fils de Dieu à son Église..... Quel chant nuptial! La voilà cette fiancée, qui s'avance au milieu des joyeux cantiques. On nous a fait remarquer l'Époux à sa royale démarche, à son port majestueux qui fixait tous les regards;

debeatur! Ille, veniens cum gratia, non exegit quod debeatur; solvit quod non debebat. Num enim non peccator debebat mortem? Aut vero tibi peccatori debeatur nisi supplicium? Debita tua dimisit, et indebita sua exsolvit. Magna gratia. . . . Propterea tibi gratias agere licet; referre non licet, non enim potes. Quærebat ille (Ps. CXV, 12) quid retribuere, et dixit : *Quid retribuam Domino pro omnibus quæ retribuit mihi?* Et invenit quasi aliquid, *calicem salutaris accipiam et nomen Domini invocabo.* Hoc illi rependis quia calicem salutaris accipis, et nomen Domini invocas...

8. . . . Dixit Deus : *Diffusa est gratia in labiis tuis*, ei quem fecerat speciosum præ filiis hominum; etiam hominem, quem Deum ante omnia protulerat, æternus æternum. Impletus est ergo propheta gaudio quodam ineffabili, et attendens quid Deus Pater de Filio suo homini revelaverit, potuit dicere ista, et ex persona Dei : *Propterea, inquit, benedixit te Deus in æternum.* Quare? Propter gratiam. Illa enim gratia, quo pertinet? Ad regnum cælorum. Primum enim Testamentum terram promiserat; et aliud præmium fuit vel promissio sub lege positum, aliud sub gratia : terra Chananæorum Judæis sub lege positum, regnum cælorum christianis sub gratia positum. Itaque quod pertinebat ad eos qui sub lege positi erant regnum, terra illa, transit; regnum cælorum, quod pertinet sub gratia positum, non transit. Propterea hic : *Benedixit te Deus, non ad tempus, sed in æternum.*

11. *Accingere gladium tuum circa femur tuum, potentissime.* Gladium tuum, quid nisi verbum tuum? Illo gladio divisit filium a patre, filiam a matre, nurum a socio (Matth. X, 34.—Luc. XII, 51 sq.). Legimus hæc in Evangelio : *Non veni pacem mittere, sed gladium. Et erunt in una domo quinque divisi adversum se : duo adversus tres, et tres adversus duos erunt divisi.* Id est, *filii adversus patrem, filia adversus matrem, nurus adversus socrum suam.* . . .

12. *Factum est hoc generaliter etiam in genere humano, divisus est filius adversus patrem.* Fuimus enim aliquando filii diaboli. Adhuc infidelibus dictum est (Joann. VIII, 44) : *Vos ex patre diabolo estis.* Et omnis infidelitas nostra unde nisi a patre diabolo? Non ille creando, pater; sed nos illum imitando, filii. Jam modo videtis filium adversus patrem divisum : venit gladius ille, remittit diabolo; invenit alium patrem, invenit aliam matrem. Ille, ad imitationem se præbens, generabat in exitum; parentes duo quos invenimus, in vitam æternam generant. Divisus est filius adversus patrem. Divisa est filia adversus matrem suam : plebs illa quæ de Judæis credidit, divisa est adversus Synagogam.

Divisa est nurus adversus socrum suam; plebs de gentibus veniens, nurus dicitur, quia sponsus filius Synagogæ. Unde enim natus est Filius Dei secundum carnem? Ex illa Synagoga. Ille qui dimisit patrem et matrem, et adhesit uxori suæ ut essent duo in carne una (Gen. II, 24.—Eph. V, 32); non conjectura nostra, sed attestante Apostolo, et dicente : *Sacramentum hoc magnum est, ego autem dico in Christo et in Ecclesia.* Dimisit enim Patrem quodam modo; non omnino dimisit veluti ad separationem, sed ad susceptionem humane carnis. Quomodo dimisit? Quia (Philipp. II, 6), *quomodo esset in forma Dei. . . . semetipsum exinanivit, formam servi accipiens.* Quomodo dimisit et matrem? Gentem Judæorum,

Synagogam illam hærentem veteribus sacramentis. Ad ipsam figuram pertinet quod ait (Matth. XII, 48) : *Quæ est mihi mater? aut qui fratres?* Ille enim intus docebat, illi foris stabant. Videte si non modo ita sunt Judæi. Docet Christus in Ecclesia, illi foris stant.

« Socrus ergo, quid est? Mater sponsi. Mater sponsi, Domini nostri Jesu Christi, Synagoga est. Proinde nurus ejus, Ecclesia; quæ veniens de gentibus, non consensit in circumcisionem carnalem; divisa est adversus socrum suam... Etc.

.....

22. *Myrrha et gutta et casia a vestimentis tuis.* . . . Vestimenta ejus sunt sancti ejus, electi ejus, tota Ecclesia ejus; quam sibi sicut vestem exhibet, sine macula et ruga (Ephes. V, 27); propter maculam abluens in sanguine, propter rugam extendens in cruce. . . .

23. *Myrrha. . . a vestimentis tuis, a domibus eburneis; ex quibus delectaverunt te filie regum.* . . . Vis domos eburneas spiritualiter accipere? Magnas domos, et magna tabernacula Dei, corda sanctorum. . . . accipe; quia inde delectaverunt cum filiis regum. Etenim omnes animæ quæ illis prædicantibus et evangelizantibus nate sunt, filie regum sunt. . . . Intelligite etiam filias regum, civitates quæ crediderunt in Christum, et a regibus condite sunt. *Filie regum delectaverunt te in honore tuo;* quia non quæsierunt honorem patrum suorum, sed quæsierunt honorem tuum. Ostendatur mihi Romæ in honore tanto templum Romuli, in quanto ibi ostendo memoriam Petri. In Petro quis honoratur, nisi Ille defunctus pro nobis? Sumus enim christiani, non petriani. . . . Per illum nati, sed illi nati. Ecce Roma, ecce Carthago, ecce aliæ et aliæ civitates filie regum sunt, . . . et ex omnibus fit una regina.

24. *Quale carmen nuptiale! Ecce inter cantica hilaritatis plena, procedit et ipsa sponsa. Sponsus enim veniebat, ipse describebatur, in illum erat omnis intentio nostra; procedat et ista. Adstitit regina a dextris tuis.* Quæ a sinistris, non regina. Stabit enim quedam et a sinistris, cui dicitur (Matth. XXV, 41) : *Vade in ignem æternum.* A dextris autem stabit cui dicitur (Ib. 34) : *Venite, benedicti Patris mei, percipite regnum quod vobis paratum est ab initio mundi.*

*Adstitit. . . in vestitu deaurato, circumamicta varietate.* Vestitus reginæ hujus quis est? Et pretiosus et varius est. Sacramenta doctrinæ in linguis omnibus variis. . . ; faciunt istæ linguæ varietatem vestis reginæ hujus. Quo modo autem omnis varietas vestis in unitate concordat, sic et omnes linguæ ad unam fidem. In veste varietas sit, scissura non sit... Etc.

.....

32. *Pro patribus tuis nati sunt tibi filii.* Genuerunt te apostoli; ipsi missi sunt, ipsi prædicaverunt : ipsi patres. . . . *Constitues eos principes super omnem terram.* HÆC EST CATHOLICA ECCLESIA; filii ejus constituti sunt principes super omnem terram. . . Etc.

Cs. Hieronym. *Epist. ad Principiam.*—Theodor. Mopsuest. ap. Facund. Hermian. *Pro defens. trium capitulor.* Lib. IX. — Cassiodor. in Ps. XLIV.—Honor. Augustodonens. (D. Perz, V, 917—926). — Etc.

mais elle, à son tour, qu'elle vienne prendre la place qui l'attend. C'est la droite qu'on lui réservait, c'est là qu'on la reconnaît à sa noble contenance. Une autre est placée à la gauche, mais ce n'est point la reine : car il a été réservé une place à gauche aussi, et elle est pour cette autre qui s'entendra dire : *Va au feu éternel. Etc., etc.*

Cette Église personnifiée par la foi de nos pères (1), les livres saints semblaient ne pouvoir offrir trop de figures pour la présenter à leurs yeux aussi bien qu'à leurs pensées. C'était pour la glorifier que l'Esprit de Dieu avait dicté l'histoire de la reine de Saba venant des lointaines contrées écouter la sagesse de Salomon (2); c'était elle dont la vocation leur apparaissait dans la providence qui conduit au bord du Nil la fille de Pharaon (3), pour lui faire trouver Moïse; elle qui, comme le soleil dans l'aurore, resplendissait d'avance dans presque toutes les femmes illustres de la Bible. Mais c'était surtout sous le diadème qu'ils aimaient à la chercher; l'Église leur apparaissait, avant tout, glorieuse et couronnée de puissance. Aussi conviendra-t-il d'insister particulièrement sur ce trait, pour entrer dans la pensée du moyen âge, après avoir ajouté encore quelques mots seulement sur le titre d'épouse de Jésus-Christ, que nous venons de voir apparaître en cet endroit.

Nul doute que l'Église soit l'épouse de Jésus-Christ, et que tous les docteurs l'aient saluée de ce nom. Mais cette qualité auguste s'applique-t-elle bien en ce lieu? et faut-il reconnaître dans le peintre l'intention de la rappeler à nos esprits? Il est impossible de n'en convenir pas, si l'on songe quel est l'accord des écrivains ecclésiastiques à comparer le premier sommeil d'Adam et la formation d'Ève avec la mort du Fils de l'homme sur la croix, et son côté ouvert par la lance (4). S'appesantir ici sur ce type, l'un des plus consacrés par la tradition, ce serait empiéter sur la part que réclamera bientôt un autre vitrail de Bourges (chapitre VI). Mais s'il nous faut actuellement franchir tout cet exposé, ce serait dénaturer le monument, que d'écarter la conséquence qui en jaillit, et dont l'intention dirigeait incontestablement le pinceau de l'artiste. Certes, à une époque où (n'importe ce qu'il nous en semble pour le droit, il s'agit du fait) l'homme qui avait pris son parti, soit d'enseigner, soit de professer quelque doctrine opposée à celle de l'Église, était traité en ennemi du genre humain, alors, dis-je, il est visible qu'on prétendait peindre ici cette maxime : HORS DE L'ÉGLISE POINT DE SALUT. Ni les mâles caractères des populations de cet âge n'auraient supporté, ni la subtile métaphysique des écoles de ce temps n'aurait compris qu'on leur parlât de christianisme hors de l'Église, ou d'Église et de *communio christiana* hors de l'Église catholique. Historiquement, telle était l'unanime disposition de la chrétienté au XIII<sup>e</sup> siècle; théologiquement, c'est le constant et invariable enseignement des SS. Pères. Si donc nous rappelons à cette occasion des paroles de saint Augustin, c'est uniquement parce que sa voix était haute et retentissante entre toutes les autres au moyen âge; et parce qu'il rattache étroitement à la pratique les conséquences de cette qualité tant de fois proclamée par lui : L'ÉGLISE, ÉPOUSE DE JÉSUS-CHRIST. Voici ses propres expressions (5); si elles sont simples, elles ne sont que plus fortes par leur inévitable énergie.

« Aimons le Seigneur notre Dieu, aimons son Église : lui comme notre père, elle comme notre mère; lui comme notre maître, elle comme sa servante : car nous sommes les *enfants de la servante* » (Ps. CXV, 16.)

« Mais ces deux époux, un étroit amour les unit; qui offense l'un d'eux ne saurait plaire à l'autre.

(1) L'Écriture sainte, du reste, leur en fournissait le modèle. Cs. Apocal. XII.

(2) Rupert., *in libr. Reg. Comment.*, libr. III (III Reg. IX, X).—Isidor. *Allegor.* 92.—Honor. Augustodun., *Gemma animæ*, libr. IV, cap. 65.—Gerhoh., *in Ps.* XLVII (D. Per., V, 936).—Etc.

(3) Isidor. *Allegor.*, 58.—Etc.

(4) Cs. Bibl. PP. VI, 24. VIII, 5. IX, 598, 905, 918. XIII, 452. XIV, 11.—Cyrill. Hierosolym. (ed. cit., p. 44).—Ambros. *in Luc.* Id. *in Ps.* XXXIX.—Joann. Chrysost. (ed. Montfaucon, III, 215).—Augustin. III, P. II, 804. IV, 351, 1170, 1534. VIII, 245, etc.—Etc., etc.

(5) Augustin. *in Ps.* LXXIX (IV, 954). « Amenius Dominum Deum nostrum, amemus Ecclesiam ejus : illum sicut patrem, istam sicut matrem; illum sicut Dominum, hanc sicut ancillam ejus, quia filii ancille ipsius sumus.

« Sed matrimonium hoc magna charitate compaginatur. Nemo offendit unum, et promeretur alterum. Nemo dicat : Ad idola qui-

dem vado, arreptitios et sortilegos consulo; sed tamen Dei Ecclesiam non relinquo, catholicus sum. Tenens matrem, offendisti patrem. Alius item dicit : Absit a me, non consulo sortilegum, non quero arreptitium, non quero divinationes sacrilegas; non eo ad adoranda dæmonia, non servio lapidibus; sed tamen in parte Donati sum. Quid tibi prodest non offensus pater, qui offensam vindicat matrem? Quid prodest si Dominum confiteris, Deum honoras, ipsum prædicas, Filium ejus agnoscis, sedentem ad Patris dexteram confiteris; et blasphemus Ecclesiam ejus? Non te corrigunt exempla humani conjugii? Si haberes aliquem patronum cui quotidie obsequeris, cujus limina serviendo contereris; quem quotidie, non dico salutes, sed et adorares; cui impenderes fidelia obsequia; si unum crimen de ejus conjugio diceres, numquid domum ejus intrares?

« Tenete ergo, charissimi, tenete omnes unanimiter Deum patrem, et matrem Ecclesiam. »

Cs. Cyprian. *de Unitate Ecclesie*, ed. cit., p. 180, 181.

« Ne venez point nous dire : J'honore les idoles, j'ai recours aux secrets magiques; mais je suis catho-  
 « lique, toutefois; je n'ai garde de renoncer à l'Église de Dieu. Ainsi, vous vous attachez à votre mère,  
 « mais vous encourez la malédiction paternelle. Un autre dira : Dieu me garde d'appeler à mon secours  
 « les suppôts de Satan, de mettre en œuvre des artifices sacrilèges! mais j'appartiens aux sectateurs  
 « de Donat. Eh! pensez-vous donc ne point déplaire à Dieu, quand vous offensez l'Église dont il se  
 « fait le vengeur? Qu'importe que vous honoriez Dieu, que vous professiez son service, que vous  
 « exaltiez sa grandeur, et que vous reconnaissiez la majesté souveraine de son Fils, si vous blasphémez  
 « son Église! Ignorez-vous comment pareille chose se traite entre époux parmi les hommes? Qu'un pro-  
 « tecteur vous accueille; eh bien, après une assiduité constante de votre part, après une ponctualité  
 « servile à lui présenter chaque jour vos hommages, après des marques d'honneur poussées jusqu'à  
 « l'adoration, après des services dévoués, s'il vous échappait de ternir par un mot la réputation de sa  
 « femme, dites-moi, seriez-vous admis dans sa maison?

« Ainsi, chrétiens, faites-vous tous une règle de conserver à la fois, et dans Dieu un père, et dans  
 « l'Église une mère.»

36. Mais ce qui est bien autrement caractéristique de l'époque, ce qui tranche bien plus fortement  
 avec les allures de nos sociétés modernes, c'est la couronne que porte l'Église, et le sens que le  
 XIII<sup>e</sup> siècle n'a pu manquer de lui donner (1).

Nous sommes aujourd'hui d'une perfection singulièrement idéale dans tout ce qui tient à l'existence  
 de l'Église : nous n'y voudrions pas plus de représentation extérieure que de scandales, pas plus d'ac-  
 tion sur le monde que d'esprit du monde. Faisons observer seulement que si les théories modernes se  
 trouvent être les meilleures en ce point, il faudra dire que jamais l'Église n'a été ni mieux mise à sa  
 place, ni plus exactement appréciée, qu'au moment où l'Évangile a cessé de régler les conseils des  
 nations. Parlons donc du XIII<sup>e</sup> siècle, mais surtout des premières années de cette période, et de celles  
 qui le précédèrent immédiatement. Là nous ne rencontrerons que de l'histoire et des cendres depuis  
 longtemps refroidies.

Personne (de bonne foi) n'imagine, je pense, que le XII<sup>e</sup> siècle, avec tous les saints et illustres  
 personnages qu'il a produits, eût absolument pris le change sur les véritables notions de ce que doit  
 être l'Église. Mais quoi! si ardents à réclamer pour elle des droits, même politiques, et à les revendiquer  
 comme inhérents à sa nature, ne méconnaissaient-ils point l'esprit des premiers âges du christia-  
 nisme, où l'Évangile s'était renfermé dans une action purement spirituelle? Et cependant ces âges si  
 purs de tout alliage mondain n'avaient-ils pas laissé un modèle d'héroïsme à jamais digne d'envie? Car  
 enfin que manquait-il à la primitive Église?

Je veux que rien ne manquât à la primitive Église; mais ce qui n'est pas moins assuré, ce semble,  
 c'est qu'il manquait beaucoup alors à l'Humanité. Il manquait aux esprits faibles et aux cœurs chance-  
 lants cet entraînement vers le bien, sans lequel ils se précipitent en foule dans les voies mauvaises, et  
 qui, lorsqu'il existe, tourne la faiblesse même des âmes pusillanimes à leur propre avantage et à  
 celui de la société. Il manquait aux passions fougueuses, comme aux heureux de la terre, ce frein  
 extérieur d'une loi suprême revêtue de puissance, seul capable, soit de contenir, soit de réprimer les  
 emportements de la tyrannie et de la luxure violentes. Il manquait au pauvre et à l'opprimé une voix  
 indépendante qui pût réclamer pour eux la part du commun héritage; une main forte et secourable  
 qui fût en mesure de leur ouvrir un asile contre les rigueurs du despotisme aussi bien que de la fortune.  
 Il manquait aux philosophes et aux discoureurs de morale, un enseignement public qui leur apprit  
 à ne pas séquestrer, au profit de privilégiés oisifs, le patrimoine de vérités et de droits que le Ciel  
 avait départis à la famille humaine; et à ne point convertir en jeux d'esprit, ou bien en passe-temps

(1) Il sera bon de choisir préférablement nos autorités parmi  
 les auteurs français en cette matière. Arnoult de Lisieux parlait  
 ainsi au concile de Tours en 1163 (Bibl. PP. XXII, 1323, sq.) : « Ut  
 status Ecclesie conservetur incolumis, oportet unitati ejus et li-  
 bertati provideri. . . . Alteram scindere nititur schismaticorum am-  
 bitio, alteram querit auferre violentia tyrannorum. Utrumque  
 tamen eis per Dei gratiam impossibile erit. Impossibile siquidem  
 est spirituale ecclesiasticæ unitatis scindere sacramentum quod  
 inter Christum et Ecclesiam, ipso Patre auctore, indissolubili fœ-  
 dere connexum est et firmatum. Impossibile est suam Ecclesie Dei  
 tollere libertatem quam dominici sanguinis consecravit effusio. . . .

Ita, Domini mei, salva nobis semper est unitas; salva semper est  
 libertas Ecclesie : quia neque tunica inconsutilis scindi potest,  
 neque Christi sanguis in irritum devocari. . . . Et licet à quos  
 diximus tyranni terrarum circa temporalia bona et ipsa etiam cor-  
 pora nostra desaviant, edant carnes nostras (Ps. XXVI, 2); infir-  
 mantur et cadunt. (Ibid., 3).— Etc., etc. »

Cs. Honor. Augustodun. *Summa gloria de Apostolico et Augusto*  
 (D. Pez, t. II, P. I, p. 178). Cet opuscule, plein de verve et d'au-  
 torité, mérite une lecture attentive. On y remarquera principale-  
 ment les pages 181—187, 192—195, 197—199.

de sophistes, des leçons sérieuses et obligatoires pour tous. Il manquait aux législateurs un point de mire qui leur fit apercevoir ce qu'ils peuvent et ce qu'ils doivent, en montrant avec empire ce que Dieu veut de l'homme, et par là même ce que le souverain maître attend des sociétés. Puis, pour soutenir les auteurs et les organes de la loi dans cette route, il leur manquait un point d'appui qui les empêchât de lâcher pied comme de s'obstiner aveuglément : en proclamant aux yeux du pouvoir pourquoi c'est que l'on doit mourir ; et à la vue des peuples, quand c'est que la justice du Ciel cautionne les arrêts de la terre. Il manquait aux sociétés, non-seulement une autorité, mais un pouvoir différent de la force politique, qui fût assez haut placé pour que ni le prince, ni le sujet ne pussent le soupçonner d'être partie dans leurs débats ; pour que son intervention, calme et sévère, rappelât sans cesse aux maîtres que l'obéissance pouvait avoir des bornes, et aux serviteurs que le refus d'obéir pouvait être de la révolte. Il manquait aux ministres même de l'Église la vue d'une force coercitive, qui leur enlevât l'espoir de s'approprier les avantages du ministère ecclésiastique sans en accepter les charges ; tout en retirant à la mauvaise foi les prétextes de confondre l'abus avec l'institution elle-même. En un mot, il manquait au monde une organisation réglée sur la loi divine, un système social où, tout autant du moins que le permet notre état de faiblesse et de passage, la force gravitât constamment vers la justice.

Or, s'il est vrai qu'il manquât à l'Humanité quelque chose au berceau de l'Église, malgré toute la gloire et toute la sainteté qu'on y voit resplendir, il faut bien reconnaître pour cela même, qu'il manquait à la primitive Église quelque chose aussi : car l'Église n'étant établie que pour conduire les hommes à Dieu, il est facile de voir qu'il lui manque d'autant plus qu'elle a moins de moyens à sa disposition pour faire régner Dieu sur la terre. Ainsi, quelque chose manquait donc aux Apôtres et à l'Église sortant de leurs mains ? Assurément ; il leur manquait le monde, et c'est ce qu'ils allèrent chercher à travers les opprobres et le martyre. Il leur manquait ce qui manque au grain de blé que l'on confie à la terre : l'épi qu'il prétend bien produire, et la moisson qui doit en naître avec les années. L'idée n'est point nouvelle, elle est dans l'Évangile (1) ; et, comme le sang des martyrs, germant dans le sol qui l'avait bu, fit lever avec le temps une moisson de chrétiens, le XII<sup>e</sup> siècle n'était point étrange quand il disait que les martyrs avaient acheté de leur sang la liberté qu'il demandait pour l'Église (2) ; et quelle liberté pourtant ! non pas seulement la liberté de prêcher, mais la liberté de posséder, la liberté de se régir hautement avec plein pouvoir, la liberté de juger en certaines matières qui nous sembleraient aujourd'hui fort extra-ecclésiastiques, la liberté de requérir la force politique en plusieurs cas, etc., etc. Et l'on donnait résolument sa vie pour ces questions-là, et l'univers proclamait la sainteté de pareilles morts (3) ; et les rois même qui avaient commandé ces violences venaient en faire réparation au tombeau de celui qui s'était attiré leur colère.

Laissons toute application. Seulement, comme il est toujours bon, quand on peut le faire, d'épargner aux esprits extrêmes ou prévenus les déductions fausses, faisons remarquer que l'on aurait tort de demander pourquoi l'Église, qui réclama si longtemps et si fort cette liberté et ces droits, afin de pouvoir remplir pleinement sa mission, se trouve néanmoins envahie par bien des abus à des époques où il ne semble pas que son action fût gênée. Pareille demande annoncerait un esprit qui juge sur de simples dehors et sans percer la surface. Vous entendrez dire tous les jours qu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, en France, par exemple, un extrême relâchement avait pénétré dans quantité de cloîtres, et par cette assertion il semble qu'on vous ait prouvé que l'Église s'était manquée à elle-même. Hommes empressés

(1) Joann. XII, 24, 31—34. VIII, 28.

(2) On n'avait pas attendu jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle pour parler ainsi. Cs. Concil. Ephes. Act. VII, Decret. (ed. Coleti, t. III, p. 1323, sq.). — Etc.

(3) L'historien de la Conquête de l'Angleterre par les Normands (cinquième édition, 1838, t. III, p. 144) cite dans un sens contraire au mien une lettre d'Arnoulf de Lisieux à saint Thomas de Cantorbéry. Je ne réfuterai point ce texte, je le compléterai seulement, marquant par l'emploi des italiques les omissions que je restitue. « Arbitrabantur aliqui, quorum malitia consuevit de aliena conscientia divinare, quod nescit (posset?) opus vestrum de superbia, non de virtutis procedere veritate. . . .

« . . . Porro jam processu temporis omnis est sublata dubietas, propositique vestri sanctitas evidentibus argumentis innotuit; adeo

ut boni certe compatiantur et gaudeant, et debita cœperit operire confusio malignantes. Certum est hoc, et luce clarius apud omnes existit, minoris reputaste vos divitias quaslibet, et præcelsæ fastigium dignitatis, quam justitiam quæ ex Deo est et gloriam ecclesiasticæ libertatis. Si enim favori divino favorem preferretis humanum, et ad inducendos profanæ novitatis abusus vestra consentiret auctoritas; poteratis non solum cum summa tranquillitate degere, sed ipsi etiam, magis quam olim, principi conregnare. » Etc., etc., etc. Cs. d'Achery, *Spicilegium*, t. II, p. 485—489. Or, c'était un évêque de Normandie qui écrivait cela. Je suis l'édition originale de d'Achery. Celle qu'indique M. Augustin Thierry diffère-t-elle beaucoup de la première en cet endroit ? J'aime mieux ne point le vérifier. Si quelqu'un le veut faire, je trouve l'indication suivante : t. III, 512, 513.

de conclure, examinez donc sur quelles bases portent vos arrêts. De ce qu'aujourd'hui l'Église est garrottée en tant de lieux à la face du soleil, résulte-t-il qu'elle n'eut pas autrefois à gémir sur bien des secrètes servitudes? Et ces corps religieux dont vous semblez déplorer l'opprobre chez vos pères, vous a-t-on dit, en racontant leur triste décomposition, que des mains perfides ou aveugles empêchaient la vie de circuler dans leurs membres? Si des institutions aussi saintes, jadis la pépinière de l'épiscopat, n'étaient pas même laissées maîtresses de se donner des chefs selon leur règle; si depuis plusieurs générations la faveur des princes s'était réservé de leur octroyer des guides et des modèles à sa fantaisie, ne dites donc point qu'elles se sont perdues, mais qu'elles ont été perdues par les cours. Autant en pourrions-nous dire sur d'autres faits et sur d'autres époques. Qui voudra bien étudier les temps reconnaîtra que presque partout où l'Église semble plier, c'est que son action n'est point libre. Il y a un asservissement par la violence brutale, et c'est le moindre danger; il en est un autre par l'habileté cauteleuse, celui-là n'est encore dangereux qu'à demi; mais le plus fatal, et le moins remarqué dans l'histoire, comme dans les faits quotidiens, c'est celui des maximes fécondes et de longue portée, adoptées dans leur germe par une puissance quelque peu amie, mais jalouse. On voit bien que nous n'avons point à développer ces principes; qu'on les applique dans l'histoire, et l'on reconnaîtra aisément que l'Église, entièrement dégagée de ces chaînes, n'a jamais manqué de jeter un vif éclat; et que toujours ses grands hommes ont repoussé vigoureusement ces diverses manières d'attenter à son indépendance.

Zèle suspect, donc, que celui qui affecterait d'exalter sans cesse la primitive Église et d'en regretter les beaux jours; et c'est une vengeance du Ciel, bien fatale mais bien juste, si, à ceux qui ont trop vanté cette époque, Dieu dans sa colère en envoie le retour, ainsi que nous l'avons vu presque de nos yeux; car sur les droits de son Église, celui à qui les nations ont été données en héritage (1), se montre d'une jalousie étrangement redoutable. Y avait-il sur la terre, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, une couronne plus éclatante que celle de France? Et, vers la fin du siècle suivant, un membre du parlement britannique écrivait ces mots: « Nous avons vu le soleil de l'Europe descendre sous l'horizon pour toujours... Jamais, non jamais, nous ne reverrons plus cette nation de chevaliers,.... cette soumission fière, cette obéissance pleine de noblesse et cette subordination de cœur qui, dans le servage même, conservaient tout entière l'inspiration d'une liberté exaltée...; ce vieux, ce féal, ce chevaleresque ressort de loyauté qui, en affermissant le pouvoir des rois, affranchissait à la fois les rois et les sujets des précautions que dicte la tyrannie (2), etc., etc. »

Ne parlons point théologie. Aussi bien, tout ce qu'avait prétendu Louis XIV, ce me semble, c'était précisément de pouvoir s'en passer. Après plusieurs entreprises sur les libertés ecclésiastiques, menacé de la colère céleste par le successeur de saint Pierre (3), il crut que tout le danger pour lui était dans la chancellerie romaine. Il imagina donc, le grand politique, pour n'être point entamé par cet endroit, de se faire dire par les théologiens mêmes, que la théologie n'avait que faire avec les intérêts de sa couronne. Mais *il n'y a pas de conseillers, il n'y a point d'habiles quand on se joue à Dieu* (4). Qu'on nous dise si, depuis un demi-siècle, il s'est trouvé sur la terre un État où l'intervention du saint-siège ait été plus fréquemment réclamée (par les gouvernants eux-mêmes) pour calmer les consciences sur

(1) Ps. II, 8. — Apoc. XI, 15.

(2) Burke, *Réflexions sur la révolution française*.

(3) Voici quelques fragments de trois brefs adressés à Louis XIV par Innocent XI, au sujet de la Régale.

12 mars 1678. «... Neve celestis beneficentia fontem quem subdita tibi gentes... experta huc usque sunt, secus nunc agendo, et Dei per quem regnas Ecclesiam tam graviter ledendo obstruas; qui scias hujus quoque vite bona et regnorum felicitatem et incrementa a divina bonitate dari expectandaque esse...» — «... Quasi vero facile tibi persuadere posse confidant (suasores) æquum esse vel fieri posse ut nobilitetur et crescat ex ecclesiasticis ruinis imperium... »

21 septembre 1678. « Semel enim admissio licere majestati tue... idque palam dissentiente et reclamante, et ineluctabilem celestis iræ animadversionem, multis cum lacrymis denuntiantem romano pontifice, etc. »

27 décembre 1679. « Nec superiore sæculo defuit in Gallia episcopus qui, in frequenti aliorum præsulum aulaque procerum corona, apud Henricum regem hujus nominis tertium cleri galli-

cani causam in re non absimili orans, regi dixerit observatum fuisse nunquam regias in Gallia defecisse stirpes nisi ubi reges indebitas ad beneficia nominationes arrogare sibi cepissent... »

« Itaque in eis litteris nostris illorum omnium (episcoporum) justum dolorem et preces agnosce; quinimo Dei ipsius voluntatem ore te nostro alloquentis, ac serio monentis ut prædictum decretum, et quidquid ejus occasione adversus Ecclesie libertatem et jura actum gestumque hactenus fuit, corrigi emendarique omnino cures. Alioquin magnopere veremur ne subire aliquando debeas quam tibi aliis in litteris denuntiavimus, et nunc iterum ac tertio, inviti quidem quantum pertinet ad sensum amoris in te nostri, sed Deo nos interiori movente, celestis iræ animadversionem. »

(4) Prov. XXI, 30.

Innocent XI, en terminant sa lettre du 27 décembre 1679, indiquait précisément à Louis XIV cette menace du Saint-Esprit. « Causam Dei agimus, quærentes non quæ nostra sunt, sed quæ Jesu Christi. Cum eo propterea, non nobiscum, tibi negotium erit in posterum; cum eo scilicet adversus quem non est sapientia, non est consilium, non est potentia. »

les droits quelconques de ceux qui possédaient successivement la puissance (1). Et afin de consommer la plus grande leçon d'histoire qui fut jamais en ce genre, avec le sceptre si inexpugnable de Louis XIV, l'épiscopat français tout entier tomba du même coup pour ne se relever plus. Le pouvoir, perdu par les uns, fut saisi par d'autres; le trône même reparut, n'importe comment, et l'autel avant lui. Mais l'ancien épiscopat, non : c'en fut un autre. Et comme on avait dit, pour n'encourir point la disgrâce du grand roi (2), que la théologie ne pouvait rien contre le trône des Bourbons; il fallut déclarer à la

(1) Il est vrai que cette médiation même du chef de l'Église, dont les pouvoirs politiques se couvrent au besoin, ne laisse pas de leur peser souvent comme une armure gênante. Mais le premier emploi que doit faire un soldat de son courage est, sans contredit, de savoir supporter ses armes et la discipline de son corps. C'est même une condition si élémentaire, pour ainsi dire, que cela s'appelle tout simplement du bon sens et de la conduite.

Pour ce qui est des individus, il est certain que bien des fois depuis cinquante années ils eussent pu épargner à l'autorité suprême dans l'Église la peine de se prononcer en ces matières, si les plus simples notions en ce genre n'eussent été obscurcies entièrement dans bien des esprits. J'ai sous les yeux, en traçant ces lignes, une lettre écrite de Westphalie, en 1797, par un prêtre français émigré, sur la question de savoir si un ministre du culte pouvait en conscience se déclarer soumis à la république française, conformément au décret du 29 septembre 1796. La lettre établit nettement l'affirmative; mais, à la honte des préjugés qui avaient occasionné la consultation, il faut au théologien émigré vingt-trois pages *in-quarto* (sans nul verbiage), pour résoudre les objections accumulées par son correspondant. Je ne puis m'empêcher, pour l'honneur du clergé français, d'emprunter à ce mémoire quelques-unes de ses paroles pleines de véhémence autant que de raison; et il ne sera pas inutile de faire observer que celui qui tenait ce langage passa près de vingt années dans la famille du maréchal de Broglie, homme loyal assurément, et point du tiers parti.

«... Je connais un diocèse des plus vastes du royaume de France, dont le prélat a fait défense à tous ses prêtres de se déclarer soumis. Ce diocèse renferme environ un million d'âmes. Supposons que, par l'effet de cette funeste révolution, il soit resté dans ce diocèse trois cent mille catholiques seulement. Par la disposition du prélat-cardinal, plus de deux cent cinquante mille de ces catholiques ne peuvent avoir de messes les fêtes et dimanches; plus de deux cent soixante mille ne peuvent faire leur communion pascale; plus de vingt mille enfants sont sans catéchisme; plus de vingt catholiques meurent tous les jours sans sacrements. Quel abandon pour tant d'infortunés catholiques! Quelle responsabilité pour le prélat, qui vit tranquille et en pleine sécurité à Münster! Combien, parmi ces restes de catholiques, sont exposés à grossir le nombre des sept cent mille autres codiocésains, que l'indifférence, ou l'hérésie, ou l'impiété a séparés de l'Église! Ce que je dis là du diocèse de R. peut se dire avec proportion des diocèses plus petits, dont les évêques ont pris un semblable parti. Je bénis Dieu de ne m'avoir pas fait naître dans un tel diocèse, et d'avoir donné à mes proches un pasteur qui a vu les choses sous un point de vue plus favorable au salut des âmes. Combien de milliers de personnes devront la possession du ciel à la religion aussi charitable qu'éclairée de ce digne pontife!

«... Nous sommes prêtres pour les peuples, et non pas pour nous. ... Les prêtres doivent subir le sort de la communauté à laquelle ils doivent leur ministère. ...

«... Je ne puis m'empêcher, Monsieur, de vous faire remarquer encore ici une de nos inconséquences. Car vous n'ignorez pas que c'est la cause de Louis XVIII avant toutes choses que l'on veut, ou plutôt que l'on croit servir, en rejetant la déclaration de soumission. Avant la révolution, la maxime favorite. ... était : *Regnum meum non est de hoc mundo*, mon royaume n'est pas de ce monde. Ils prétendaient par là rendre l'Église étrangère au gouvernement. Cela n'était que trop vrai dans le fait. Depuis longtemps le royaume de Jésus-Christ n'était plus de ce monde parmi nous : ni l'autorité, ni les maximes de l'Évangile ne nous guidaient plus. ... Insensiblement l'Église de Jésus-Christ n'a plus été de ce monde; et aujourd'hui il est très-vrai que le royaume de Jésus-Christ n'est pas plus de ce monde en France, qu'il n'en était du temps de Pilate à Jérusalem. ... Cependant, voilà que les par-

tisans de l'ancien gouvernement, par une métamorphose singulière, se ravisent, et veulent que le royaume de Jésus-Christ soit de ce monde; c'est-à-dire, qu'ils veulent que les prêtres de Jésus-Christ, qui sont les ministres de son royaume, deviennent les ministres du royaume du monde, pour rétablir sur leurs trônes les rois du monde, malgré le monde qui les a renversés. Jésus-Christ, du haut du ciel, pourrait leur répondre : *Ex ore tuo te judico*, je vous juge par vos propres paroles. Si mon royaume est étranger au vôtre, pourquoi voulez-vous donc que mes ministres se mêlent du royaume de ce monde qui n'a rien de commun avec le mien? Pourquoi voulez-vous que mes ministres relèvent ce trône du monde, qui n'a plus voulu m'appartenir, et que j'ai abandonné à la merci du monde qu'il m'a préféré? Si mon royaume est étranger au vôtre, pourquoi les ministres du mien seraient-ils obligés de rétablir le vôtre? Sont-ils faits pour vous servir de marchepied?...

« Non, Monsieur, Dieu ne bénira point cette politique aveugle, égoïste et peu religieuse. ... Mais la religion de Jésus-Christ n'en subsistera pas moins. Elle ne sera point de ce monde en France si, par un châtement du Ciel trop bien mérité, le gouvernement persévère dans son aveuglement; mais elle existera toutefois dans le monde, indépendamment du monde, malgré le monde, même en France : *Dominare in medio inimicorum tuorum*. (Ps. CIX).

«Pyrmont, 18 Mai 1797.»

Cette manière de penser sur les rapports de l'Église avec l'État, n'avait point été inspirée à l'auteur de la lettre par le désir de revoir sa patrie, et partant, de se justifier à lui-même son retour : car il ne revint en France qu'en 1821, toujours animé des mêmes sentiments jusqu'à sa mort, qui termina, huit ans après, une des plus sereines vieillesse qui se puissent voir. Quant à moi, qui cite ses paroles, je me suis cru exposé bien moins que lui au reproche de ne point apprécier d'augustes infortunes. Quoi qu'il en soit, une réponse serait toute prête; et pour n'être pas neuve, elle n'est pas émue. Qu'on ouvre le Dante.

« Se Dio ti lasci, lettor, prender frutto  
Di tua lezione, hor pensa per te stesso  
Com' i' potea tener lo viso asciutto;

Certo i' piangea poggiato a un de' rocchi  
Del duro scoglio, sì che la mia scorta  
Mi disse : Ancor se' tu de gli altri scioechi!

Qui vive la pietà quand' è ben morta;  
Ch' è più scelerato di colui  
Ch' al giudicio divin passion porta! »

Infern. XX.

(2) Voici comment on s'excusait auprès d'Innocent XI, le 3 février 1682, au sujet de la Régale. « Sed enim exprobrabant qui votis suis omnia metiontur, leve illud quoque (sic enim sentiunt) quod Rex christianissimus tanto studio assertum coronæ suæ velit, nobis auctoribus ac flagitantibus potuisse dimitti. Næ! illi falsi sunt, rerumque rostrarum imperitissimi. »

L'apologie de la centralisation, dont on allègue ensuite l'importance et la majesté, devait amener plus tard bien d'autres conséquences que ne soupçonnaient guère ces prudents conciliateurs. *Cs. Collection des procès-verbaux des assemblées générales du clergé de France*, t. V. 1772. *Pièces justificatives*, p. 228.

Mais dans une lettre suivante, du 6 mai 1682, est-ce pour le roi que l'on exprime des craintes? ou n'est-ce pas lui plutôt que l'on redoute et que l'on veut faire redouter?

*Cs. Ibid.*, p. 243. « Dum Rex christianissimus pro sua pietate rem Ecclesie bene et feliciter gerit; ecce per provincias et civitates Galliarum litteræ apostolicæ divulgatæ sunt quibus sacra Regis

face de l'Église, sous peine de tomber dans le schisme, que la théologie ne pouvait rien non plus pour lui; que c'était une question d'épée pour les peuples, et tout au plus pour les individus une affaire de for intérieur.

Or, attendu que nous n'admettons guère aujourd'hui l'intervention divine dans les faits humains, s'il y a moyen d'en rendre compte par la volonté de l'homme, Dieu a bien voulu nous enlever ce prétexte de fermer les yeux à la lumière. Ce fut sans doute un développement inouï du pouvoir pontifical que ce mémorable concordat de 1801; mais qui ne voit, au caractère de Pie VII et à celui des conseillers de Bonaparte, que l'acte de suprématie qui s'affranchissait si pleinement des règles canoniques était dicté, non par la cour de Rome, comme on dit, mais par le cabinet consulaire, et que tout le rôle du chef de l'Église se réduisait à dire : «Puisque le bien de la religion le demande, je le puis?» Qui sait même si à cet instant solennel, où l'on exigeait de lui un pareil coup d'éclat, et plus tard quand on lui faisait quitter Rome pour venir donner l'autorité de sa bénédiction à la couronne nouvelle, qui sait si le successeur d'Innocent XI fit réflexion aux singuliers rôles que traçait le programme impérial pour les deux premiers personnages de cette grande scène? Napoléon lui-même s'en est-il seulement douté? Louis XIV, jaloux d'humilier à ses pieds le vicaire de Jésus-Christ, aussi bien que le doge de Gènes, avait voulu qu'il fût érigé à Rome une pyramide déclarant, en réparation pour son ambassadeur, que les fils de la Corse étaient indignes de servir les rois. Et voilà qu'après deux règnes des successeurs de Louis XIV, dans la capitale de ce monarque, où nulle de ses effigies ne subsistait plus, un pape vient, à qui l'on impose de démentir cette inscription, et de proclamer bien autrement qu'en style lapidaire l'aptitude des Corses à remplacer même les rois. Louis le Grand, Napoléon le Grand : noms fastueux! c'est ici qu'il aurait fallu dire : *Dieu seul est grand, mes frères!*...

christianissimi majestas offenditur : acerbis minacibusque litteris impetitur ille rex, prædicator fidei, defensor Ecclesie, regionum præsul, patriæ custos, et triumphator gentium;... Etc.»

A ces paroles et à la conduite qu'elles prétendaient justifier, voici les majestueuses réponses qui furent faites. Innocent XI écrivait le 11 avril 1682 : ... «Quamquam adversus vos ipsos in ea causa resistitis, in qua vestrarum Ecclesiarum salus et libertas agitur. ...

«Nihil sane letum et vestris nominibus dignum eas litteras (3 februar.) continere in ipso earum limine intelleximus. Nam... animadvertimus eas ordiri a metu vestro, quo suasore nunquam sacerdotes Dei esse solent in ardua et excelsa pro religione et Ecclesiastica libertate vel aggrediendo fortes, vel perficiendo constantes. Quem quidem metum falso judicavistis posse in sinum nostrum effundere. In sinu enim nostro hospitari perpetuo debet *charitas* Christi, quæ foras mittit et longe arcet a se *timorem*. ...

«Timuistis ergo ubi non erat timor. Id unum timeadum vobis erat ne apud Deum hominesque redargui jure possent loco atque honori vestro, et pastoralis officii debito defuisse. Memoria vobis repetenda erant quæ antiqui illi sanctissimi præsules, quos quamplurimi postea qualibet ætate sunt imitati, episcopalis constantiæ et fortitudinis exempla in hujusmodi casibus ad vestram eruditionem ediderunt. Intuenda imagines prædecessorum vestrorum, non solum qui patrum sed qui nostra memoria floruerunt; et qui Ivonis Carnutensis dicta laudastis, debuistis etiam facta, quum res posceret, imitari. ... Officii vestri erat, sedis apostolicæ auctoritati studia vestra adjungere. ...; ut possent in posterum sine rubore, in quotidiana psalmodia, Davidica verba proferre : *Loquebar de testimoniis tuis in conspectu regum, et non confundebar*.

.....

«Nunc quum muneris vestri et regis æquitatis quodam modo oblitus, in tanti momenti negotio silentium tenueritis, non videmus quo probabili fundamento significatis vos ad ita agendum adductos quod in controversia certi sitis quod causa cecideritis. Quomodo cecidit qui non stetit? Quomodo victus est qui non pugnavit? Equis vestrum tam gravem, tam justam causam, tam sacrosanctam oravit ad regem? ... Quis vestrum in arenam descendit, ut *opponeret murum pro domo Israel?* Quis vel vocem unam emisit memorem pristinae libertatis? Clamarunt interim, sicut scribitis, et quidem in mala causa, pro regio jure, clamabant regis admini-

stri; quum vos in optima, pro Christi honore, sileretis. ....»

«Illam vero partem litterarum vestrarum non sine animi horrore legere potuimus, in qua dicitis vos jure vestro decedentes illud in regem contulisse; quasi Ecclesiarum quæ curæ vestræ creditæ fuere essetis arbitri, non custodes! et quasi Ecclesie ipsæ et spiritualia earum jura possent sub potestatis secularis jugum mitti ab episcopis, qui se pro earum libertate in servitutem Deo dare debent!» Etc., etc.

Il faut avouer que l'on comprend aisément comment cette lettre si imposante n'a pas pu trouver place parmi les *pièces justificatives* des actes du clergé. On peut voir également la lettre de Clément XI, adressée le 15 janvier 1706 aux membres de l'assemblée de 1705.

Mais ce qui est trop peu connu, et malheureusement trop grave pour être passé sous silence, c'est une lettre de Louis XVIII écrivant de Vérone (après la mort de Louis XVII) à tous les évêques de France, pour qu'ils empêchassent les ecclésiastiques de leurs diocèses de faire la soumission exigée par les républicains. L'encyclique royale, dont le ton dogmatique est étonnant, ne choqua nullement un certain nombre d'évêques, qui acceptèrent cette direction avec une sorte d'obéissance religieuse. Il ne manquait plus que ce malheur. Quantité d'écrits répandus en France s'efforcèrent de montrer comme criminelle la soumission du clergé à la république. Dès lors tous les ecclésiastiques qui refusèrent cette déclaration devinrent suspects comme autant d'ennemis de l'État, et furent, les uns fusillés, les autres déportés au loin. Les évêques émigrés furent considérés en masse comme fomentant les troubles et la division en France; et telle fut surtout la source de cette mesure de rigueur si affligeante qui, pour assurer l'unité désormais, exigea la démission de tous les évêques du sol de la république, et occasionna la suppression de tous les sièges épiscopaux à la fois. Ainsi, l'intervention du trône fut évidente jusque dans la consommation de la ruine; et la nouvelle Église de France eut pour point de départ le plus grand acte du pouvoir pontifical qui fut jamais. Puisse-telle ne l'oublier point; et comprendre toujours qu'elle relève de saint Pierre plus qu'aucune autre! mais du pouvoir politique, moins que jamais: née qu'elle est du besoin qu'on avait d'elle, bien plutôt que d'un bon vouloir quelconque des gouvernants; et non pas même réintégrée dans les possessions de ses pères, loin d'avoir été enrichie aux dépens de l'État, comme on le prétextait au temps de Louis XIV, pour excuser la condescendance.

Voilà quels enseignements ont tonné sur nos berceaux; et nous parlons de *philosophie de l'histoire!* comme s'il n'était pas bien plus simple d'apprendre à lire l'histoire, que de prétendre lui trouver un sens abstrait; d'écouter son langage, que de lui en prêter un (1).

37. Il ne me paraît pas que je sois ni scolastique ni même théologien en ceci. Je ne me réclame que du *Moniteur* et de l'histoire la plus élémentaire, nullement de saint Bonaventure ou de Rocaberti. Que s'il semble à quelqu'un que ce soit un singulier hors-d'œuvre dans l'explication d'une verrière du XIII<sup>e</sup> siècle, je répondrai qu'il m'en a semblé autrement, et il n'est pas malaisé d'en rendre raison.

L'exposition du droit public ecclésiastique, tel qu'on l'entendait au XII<sup>e</sup> siècle, ne saurait manquer de causer une certaine surprise à un très-grand nombre de lecteurs. Il n'entre point dans mes vues ni de le leur donner à juger, ni de le sacrifier à leurs prétentions plus ou moins franches. C'est un fait, ou pour mieux dire, tout un ordre de faits extrêmement graves, et dont les résultats occupent toute l'histoire d'alors; et, bien que probablement le monde ne doive plus le revoir dans toute la forme extérieure qu'il revêtait durant cette période, il reposait sur un fonds de principes qui subsisteront autant que l'Église, c'est-à-dire autant que le monde. Ainsi les démêlés du moyen âge entre le sacerdoce et l'empire ont une portée beaucoup plus haute que ne le soupçonnent bien des esprits superficiels ou mal informés; et une seule chose pourrait suffire à le faire entrevoir : c'est le constant entraînement qui a poussé les ennemis de l'Église à prendre parti pour le pouvoir laïque dans ces questions, lors même qu'ils se piquaient le plus d'idées libérales. La perfidie habile ne s'y est jamais trompée; les plus amers censeurs du despotisme des temps féodaux ont toujours été ses apologistes déclarés quand ils l'ont rencontré luttant avec le droit public de l'Église. C'est ce qui fait que nous sommes très-peu capables aujourd'hui, après l'éducation que les deux derniers siècles nous ont faite, d'apprécier à sa vraie valeur la résistance indomptable de l'Église contre les empiétements de la puissance temporelle.

Comment donc faire entendre, en peu de mots, l'étroite union qui confond la cause de la foi avec celle de la liberté du ministère? Combien de notions, aussi neuves pour bien des gens que fondamentales, sont la base de ce que dit et fait l'Église dans ces contestations énergiques, à une époque où tout s'imprime d'une impétueuse vigueur! Qui voudra en prendre connaissance pourra consulter les écrits inspirés aux défenseurs de l'Église par la querelle des investitures entre autres (2). Mais nous n'aurons garde d'exposer ceux qui nous lisent à croire qu'après quelques lignes nous les aurions mis à même de prononcer sur des questions qui ont eu leurs martyrs comme les enseignements de la foi. Entrer, à cet égard, dans quelques détails, ce serait tronquer une vaste doctrine, si nous prétendions être courts; et quant à la développer comme elle le mérite, outre que ce serait introduire un immense accessoire,

Sur quels fondements, d'ailleurs, s'appuyait une semblable allégation, au sujet des sièges du midi surtout? Ce serait une autre question encore.

(1) Ces lignes étaient écrites quand on a publié la découverte des papiers de Napoléon, simple lieutenant d'artillerie, déposait la trace des études qui avaient occupé ses loisirs de garnison. On y trouve, dit-on, l'indication de recherches faites par cette âme ardente sur l'histoire de sa patrie. Il pourrait être curieux de savoir s'il avait remarqué l'existence des gardes corses près des papes, et leur licenciement exigé par Louis XIV. Mais, en supposant même qu'il y eût fait attention, ce ne serait déjà pas une chose insignifiante que le concours de circonstances qui suscitèrent un pareil vengeur à Innocent XI, et le mirent à même de réaliser une si solennelle réparation. Je serais porté à penser, quant à moi, qu'il n'y songeait pas du tout. Ces sortes de faits ont coutume d'être soustraits entièrement à toute prétention humaine qui pourrait y réclamer une part. Du reste, il est facile de s'assurer, au sujet de la suite récemment donnée à cette *grande et terrible leçon*, que la pensée des hommes y joue toujours un rôle extrêmement négatif. Qu'on demande aux ministres qui ont fait apporter les cendres de Napoléon sous le dôme des Invalides, s'ils ont eu l'intention de déposer l'empereur corse de la France dans un mausolée triomphal préparé par Louis XIV.

Reposez en paix, cendre éloquente; et que le Maître des empires vous garde en ce lieu mémorable un tombeau plus fidèle que ne l'a été Saint-Denis pour le grand roi! C'est fort bien fait qu'on n'ait point laissé ces restes imposants devenir la proie de l'oubli dans le lointain, ou le triomphe d'une morgue démocratique à Saint-Denis, ou la pâture d'un enthousiasme artificiel au Pan-

théon. Sous la terre de Sainte-Hélène, ils auraient pu faire croire aux rois, à la longue, que la chute de cet homme était leur ouvrage; ailleurs que sous le dôme de Louis XIV, ils n'eussent pas assez hautement rappelé que l'élevation de cet homme était l'œuvre de celui qui *fait la loi aux rois. Exaltabitur autem Dominus solus in die illa.* (Is. II, 11).

(2) On peut voir, par exemple, les lettres de saint Anselme; et dans le *Thesaurus* de D. Pez (t. II, P. 11) les opuscules de Gerbold (*de Edificio Dei*) et de Placide de Nonantola (*de Honore Ecclesie*). Contentons-nous de transcrire encore quelques lignes dans la lettre d'Arnoulf de Lisieux à saint Thomas de Cantorbéry (*Spicilegium*, in-4<sup>e</sup>, loc. cit., p. 488). « Et cause quidem justitia manifesta est, quoniam pro Ecclesie Dei libertate contenditur quam ille semel in cruce liberatam evicit, et redemptam impretiali pretio universis qui ipsius nomine censerentur reddidit uniformem. Sicut enim una fides est, una est et libertas, quam identitas sacramentorum et operantis omnia Spiritus simplicitas consecrat et confirmat. In hoc quippe consistit unitatis Ecclesiasticæ mirabile sacramentum, quod sicut una fides est, unus Spiritus, et unum baptisma; ita est unum manumissionis perpetuæ testamentum quo divine bonitatis adoptio non tantum liberos efficit, sed et coheredes. In quo quotiens libertati detrahitur, constat fidei nihilominus derogari; quoniam mutua sibi invicem ratione connexa, eadem semper et dispendia sentiunt et proventus. »

Cs. Bernard., *Epist. ad episcopos Aquitanie*. (ed. Mabillon, 1690, t. I, 133, sq.). On y reconnaît si nous sommes étranges en traitant ce sujet à propos de l'Église près de la croix. — Goffrid. Vindocin. *Opuscul. VI* (Bibl. PP. XXI, 62). Ici encore la *grande charte* de l'Église est montrée comme datée du Calvaire. — Etc., etc.

ce serait, comme parle l'illustre comte Joseph de Maistre, manquer de respect à ceux qui savent, et faire trop d'honneur à ceux qui ne savent pas. C'est pourquoi nous avons préféré renvoyer cette cause au *jugement de Dieu*. Or l'époque récente des faits que nous alléguons n'a pas seulement l'avantage de les rendre plus présents au lecteur le moins familiarisé avec l'histoire; elle montre surtout l'intervention divine plus dégagée de tout mélange secondaire. Car dans ces temps où paraît s'accomplir, en un sens mystérieux et toujours grandissant, la prédiction faite à saint Pierre sur le sort de ses derniers jours(1); lorsque tout concours humain semble faire défaut à l'Église, la main qui terrassait Balthasar au milieu de ses joies semble tracer de plus palpables caractères, quand elle apparaît pour écrire l'arrêt du gibelinisme colossal des sociétés modernes. Ce tribunal sans appel ayant décidé en dernier ressort, et sous nos yeux, conformément à ce que disaient les saints des vieux temps(2), il devient inutile de traiter le fond de la cause; *αὐτὸς ἔφα*.

§ XI. LA SYNAGOGUE ÉTUDIÉE ISOLÉMENT.

38. Près de ce trophée où la victoire du Fils de Dieu se consomme, à ce spectacle de l'alliance du Verbe divin avec les enfants des hommes, tout n'est point fête; une scission funeste s'opère, il est un témoin qui s'indigne, et là surtout se manifeste le redoutable oracle(3) qui montrait l'enfant de Bethléem comme devant être la perte en même temps que le salut de plusieurs, et destiné à faire paraître au grand jour les trésors d'iniquité recelés par bien des cœurs. Et, pour qu'on n'y soupçonne point d'arrêt fatal, ce témoin envieux n'a pas seulement les yeux bandés, il détourne encore la tête, et s'obstine à courber le front vers la terre(4). Ainsi, le même spectacle trouve des spectateurs tout divers, et selon la disposition des cœurs qu'il rencontre, il transporte les uns d'une sainte allégresse, et les autres d'une jalouse fureur(5).

Presque tout le symbolisme que nous montre ici la figure de la Synagogue est indiqué dans un opuscule attribué longtemps à saint Thomas d'Aquin, comme ayant sa source dans ce texte des Lamentations de Jérémie : « Malheur à nous ! Nos péchés ont voilé notre regard, l'angoisse a serré nos cœurs, la couronne s'est échappée de notre tête(6). » Mais que ce soit ou non le germe primitif du

(1) Joann. XXI, 18. « Quum autem semueris, . . . alius cinget te, et ducet te quo tu non vis. »

(2) Voici seulement une de ces solennelles paroles dont le Ciel n'a jamais manqué de se faire garant; elle est d'un pape à un empereur romain, avant même qu'il y eût ni un *saint empire*, ni une *chrétienté*. Leon. M. Epist. 44 (al. 40) *ad Theodosium August.* (éd. cit., t. I, 918). « Quum enim Ecclesie causas, tum regni vestri agimus et salutis, ut provinciarum vestrarum quieto jure potiamini. Defendite. . . Ecclesie statum, ut et vestrum Christi dextra defendatur imperium. »

Si quelqu'un, doué d'un esprit et d'un cœur droit, mais dépourvu des données que supposent ces sortes de questions, désirait les voir présentées rapidement dans leur vrai jour, il pourrait lire utilement un opuscule du savant Père Zaccaria, qui a pour titre : *Rendete a Cesare ciò ch'è di Cesare; ma si a Dio rendete quel ch'è di Dio*. . . Faenza, 1788, in-8° de 280 pages; et un autre intitulé : *Lasciamo star le cose come stanno*. . . Faenza, 1791, in-8°, 129 pages. Là sont traitées comme elles le méritent plusieurs théories du siècle passé, qui n'ont point passé avec le xviii<sup>e</sup> siècle. Aussi ces curieuses mais rares brochures peuvent-elles être encore aujourd'hui d'une utilité pratique en bien des points. Mais comme on pourrait craindre d'y rencontrer les *préjugés de l'école théologique*, que l'on consulte l'ouvrage anglais, intitulé : *Mores catholici, or ages of faith*, t. XI (Londres, 1842), chap. 7—10. Ici, c'est un auteur laïque, né, d'ailleurs, hors du sein de l'Église; et qui ne savait pas encore, lorsqu'il traçait d'aussi nobles pages, que la torche d'un incendiaire s'appropriait à montrer en sa personne combien la liberté de la foi est odieuse aux enfants de ténèbres. « Et omnes qui pie volunt vivere in Christo Jesu persecutionem patientur » (II Tim., III, 12).

(3) Luc. II, 34.

(4) Ps. XVI, 11. Cet opiniâtre aveuglement, né d'une volonté coupable que le Ciel abandonne à son sens réprouvé, les artistes semblent avoir pris à tâche d'empêcher qu'on ne l'attribuât à une

sorte de détermination *fatale*, imposée par les décrets divins. Ainsi, non contents de peindre la Synagogue qui écarte la tête, ils nous la montrent ailleurs aveuglée par les traits de l'enfer, ou les yeux dévorés par le serpent infernal, etc.

(5) Laissons encore parler saint Augustin sur le mystérieux épithalame que le prophète chantait à l'Oint du Seigneur et à son Église.

Augustin. *In Ps. XLIV* (t. IV, 382). « Gaudet sponsa amata a Deo. . . Veniat jam ipse in verbis prophetis; ecce ipse sponsus procedat nobis, amemus illum; aut si invenerimus in eo aliquid fedi, non amemus. Quia et hoc ipsum quod carnem indutus est, ut de illo etiam diceretur (Isai. LIII, 2) : *Vidimus eum, et non habebat speciem neque decorem*, si consideres misericordiam qua factus est, et ibi pulcher est. Sed Judæorum personam gerebat propheta quum diceret : *Vidimus eum, et non habebat speciem, etc.* Quare? Quia non *in intellectum* (Ps. XLIV, tit.). *Intelligentibus autem Et Verbum caro factum est* (Joann. I, 14), magna pulchritudo est. *Mihi autem absit gloriari*, dixit unus amicorum sponsi (Gal. VI, 14), *nisi in cruce Domini Jesu Christi*. Parum est ut non inde erubescas, nisi etiam et glories.

« Quare ergo non habuit speciem neque decorem? Quia Christus crucifixus (I Cor., I, 23) *Judæis quidem scandalum, gentibus stultitia*. Quare autem et in cruce habuit decorem? Quia *quod stultum est Dei, sapientius est quam homines* (Ibid. 25); *et quod infirmum est Dei, fortius est quam homines*. Nobis ergo jam credentibus ubique sponsus pulcher occurrat. . . . Pulcher ergo in celo, pulcher in terra, . . . pulcher in miraculis, pulcher in flagellis; pulcher invitans ad vitam, pulcher non curans mortem; pulcher deponens animam, pulcher recipiens; pulcher in ligno, pulcher in sepulchro, pulcher in celo. *In intellectum audite canticum, neque oculos vestros a splendore pulchritudinis illius avertat carnis infirmitas, etc.* »

(6) S. Thomæ *Opuscula omnia* (Paris, 1634; c'est l'édition que j'ai sous les yeux). Opusc. 58, *de Sacramento altaris*, cap. 31. « Hinc in locis (*quibusdam?*) a dextris Crucifixi depingitur puella

langage figuré dont nous avons à Bourges l'expression la plus simple à peu près, il est clair qu'une foule de développements accessoires et d'allusions compliquées ont été présentes à la pensée qui a fixé d'abord, et puis varié ce type dans l'art chrétien. Les monuments écrits sont tellement pleins de commentaires sur ces données fondamentales, qu'il serait fastidieux d'en prétendre faire une revue, même légère. Nous ne pouvons que désigner à la hâte un petit nombre de ces faits, pour passer rapidement au reste du vitrail.

Ce bandeau sur les yeux, symbole cent fois reproduit par la poésie chrétienne (1) dès les premiers siècles, n'est pas un trope littéraire, une allégorie de rhéteur ou de peintre; c'est un *type* biblique, expliqué par le même Esprit de Dieu qui l'avait d'abord consigné dans l'histoire sainte (2). Moïse,

hilari vultu et pulchra facie et coronata, designans Ecclesiam, quæ sanguinem Christi reverenter in calice suscipit; et a sinistris Synagoga, oculis panno ligatis, tristi facie, inclinans caput, et corona decidente, quæ ipsum sanguinem fundit et adhuc continet. . . . Hinc dicitur (Thren. V, 16, 17): *Væ nobis quia peccavimus! ideo obtenebrati sunt oculi nostri, maestum factum est cor nostrum, cecidit corona capitis nostri, etc.*

Bien que je ne trouve point péremptoires les conclusions d'Ordin (III, 342) sur cet opuscule, l'auteur me paraît évidemment trop occupé des monuments figurés, comme nous aurons occasion de le faire remarquer ailleurs encore, pour pouvoir être un docteur scolastique.

(1) Prudent. *Apotheosis*, v. 421 (ed. Arevalo, t. I, 441).

« Hæc, Judæa, tuas vox non pervenit ad aures!  
Pervenit; mentem sed non penetravit egenam  
Lucis, et a primis foribus disclusa refugit. »

Hymne de la Pentecôte à matines, attribué à saint Ambroise :

« Judæa tunc incredula,  
Vesana torvo spiritu,  
Etc. . . . »

Autre hymne pour la fête de saint Étienne (Daniel, *Thesaurus hymnolog.*, I, 90) :

« Hic, quem supremis vocibus  
Verbum salutis ederet,  
Judæa claram cecitas  
Viam veritatis repulit. »

Chant pour la fête de Noël, attribué à saint Bernard (ed. Mabillon, 1690, t. II, 904) :

« Esaias cecinit,  
Synagoga meminit;  
Nunquam tamen desinit  
Esse caeca. »

« Si non suis vatibus,  
Credat vel gentilibus,  
Sibyllinis versibus  
Hæc predicta. »

« Infelix, propera,  
Credet vel vetera;  
Cur dannaberis gens misera! »

Anselm, *de Sacramentis novi sacrificii*,

« Visis tot signis, nondum Judæa mov<sup>eris!</sup>  
Perfidie sed adhuc tenebris male caeca ten<sup>eris!</sup>  
Etc. »

Dès le <sup>VI</sup> siècle, ce caractère de réprobation est exprimé par un poète chrétien, qui fait passer dans son vers rude, mais nerveux et plein de foi, l'opposition biblique de l'Église et de la Synagogue figurées par Rachel et Lia.

Commodianus, *Instruct. adv. gentium Deos* (Galland, III, 535), XXXIX.

« Inspice Liam typum Synagoga fuisse,  
Tam infirmis oculis, quam Jacobi in signo recepit;  
Et tamen servavit rursus pro minore dilecta:  
Mysterium verum et typum Ecclesie nostre. »

Rigault a déjà fait observer que cette exégèse mystique avait été exposée par les plus anciens organes de la science chrétienne,

saint Cyprien, Tertullien et saint Justin. Le point de passage entre cette littérature primitive du christianisme et les interprètes du moyen âge peut être déterminé par les laborieuses compilations de saint Isidore.

Isidor. *Allegor.* 28, 29 (t. V, 122). « Lia Synagoga figuram habuit; quæ, infirmis oculis cordis, sacramenta Dei speculari non potuit. Rachel vero, clara aspectu, Ecclesie typum tenuit; quæ contemplationis acie Christi mysteria cernit. »

Le docteur de l'Église d'Espagne accorde ailleurs plus de développement à ce type (*in Genes.*, cap. XXV, t. V, 329); et parmi les auteurs anciens qui l'avaient traité avant lui, il indique saint Victorin de Pétau. J'avoue que je ne connais point ce trait dans ce qui nous reste des œuvres de ce martyr, dont la manière, du reste, est si conforme à celle du moyen âge.

(2) Exod. XXX, XXXIV, 33. — II Cor. III, 13. « Sicut Moyses ponebat velamen super faciem suam, ut non intenderent filii Israel in faciem ejus; quod evacuatur. Sed obtusi sunt sensus eorum; usque in hodiernum enim diem id ipsum velamen in lectione veteris Testamenti manet non revelatum, quoniam in Christo evacuatur. Sed usque in hodiernum diem, quum legitur Moyses, velamen positum est super cor eorum. Quum autem conversus fuerit ad Dominum, auferetur velamen. »

Cs. Origen. *in Jerem.*, Homil. V (ed. Delarue, t. III, 154). — Augustin. *Serm. CCC (al. de Diversis, 109)*, in solemn. Machab. (t. V, 1219). — Cyrill. Alexandrin., *Epist. ad Acacium* (concil. Ephesin., ed. Coleti, t. III, p. 1652). — Etc., etc.

Prudent. *Apotheos.*, v. 327 (ed. Arevalo, t. I, 432).

« Dux populi peccantis adest de monte coruscus  
Luminis, alloquique Dei; tabulasque tremendo  
Incisus digito circa ad tentoria defert.  
Sed cadit in faciem plebs non visura profunda  
Legis in effigie scriptum per enigmata Christum.  
Infelix, quæ luce oculos præstricta paventes  
Texerit, et presso faciem velarit amictu!  
At nos detecto (al. rejecto) Christum velamine coram  
Cernimus, etc. »

Id. *Peristephanon* Hymn. II, v. 361 (ed. cit., 918, t. II).

« Illi (Laurentio) os decore splenduit  
Fulgorque circumfusus est.  
Talem revertens Legifer  
De monte vultum detulit;  
« Judæa quem plebs, aureo  
Bove inquinata, et decolor  
Expavit, et faciem retro  
Detorsit, impatiens Dei. »

Le commentaire ancien de la Bible, connu sous le nom de *Glose ordinaire*, rappelle plus particulièrement la forme même que revêtit cette prophétie antique dans la personne de Moïse, quand il expose le moment de la Passion, où saint Marc (XIV, 65) nous montre les valets couvrant le visage de Notre-Seigneur pour l'insulter. L'auteur y réunit, avec une concision remarquable, et l'aveuglement pervers du peuple, qui semble seul occuper Prudence, et le voile du maître, dont le poète ne parle pas.

Gloss. ordin. *in Matth.* XXVI, 67. « Velaverunt faciem ejus.... ut a se ipsis gratiam cognitionis ejus abscondant. Sicut velum fuit super faciem Moysi, quod usque hodie manet. »

L'auteur du poème *de Sacramentis novi sacrificii* ne fait qu'une allusion rapide à ce symbole historique; mais il développe, d'une manière utile pour la suite de notre travail, le parallèle figuratif de Moïse avec Notre-Seigneur.

figure en ceci du peuple qu'il guidait, comme nous l'apprenons de saint Paul, s'apercevant que les Hébreux ne pouvaient supporter l'éclat de son visage, couvrait sa tête d'un voile toutes les fois qu'il sortait de ses communications avec le Seigneur pour paraître devant les tribus, et exercer les fonctions de sa haute magistrature. Mais, de même que le Législateur, la Loi aussi était enveloppée de mystère, ou plutôt elle était ce voile même jeté devant les yeux du peuple juif, couvrant et masquant, pour ainsi dire, le Messie par les propres figures qu'elle employait à l'annoncer. En sorte qu'à l'apparition du Christ promis, l'aveugle Israël, étreignant les figures sans vouloir s'en dessaisir, s'en tint aux symboles et refusa de reconnaître leur réalisation. C'est ce que le grand Suger voulait faire comprendre dans ses verrières de Saint-Denis (*Étude VI, fig. D*), quand il y montrait Jésus-Christ mettant fin à la mission de la Synagogue par le simple fait de sa venue et de son sacrifice. L'Église, placée à la droite du divin Médiateur, reçoit de lui la puissance et la communication de l'Esprit saint dont la plénitude réside en lui. La main gauche du Verbe incarné soulève le voile qui couvrait la *vieille Loi*; et, par là même, les institutions de Moïse perdent leur valeur, toute renfermée dans la fonction de préparer et de promettre. Mais là, la Synagogue n'est point humiliée, c'est un envoyé qui vient d'accomplir son message. Le programme n'envisageait que l'action divine, sans s'occuper du démenti que lui donnent certains hommes; rien d'amer par conséquent ne pouvait s'y mêler. On a pu remarquer précédemment (1) les motifs qui auront fait varier en cela les points de vue pour les expressions diverses de ce même moment historique.

C'est encore ce même instant de l'histoire religieuse que la littérature et l'art ecclésiastique ont voulu mettre en relief, quand ils ont appelé les esprits sur le prodige qui sécularisa, pour ainsi dire, le sanctuaire de Jérusalem, lorsqu'à la mort de Notre-Seigneur le voile du temple se déchira comme de lui-même (2). *L'Hortus deliciarum* qui groupe autour de la croix tant de figures importantes (*Étude IV*),

« Gratia nunc melior quam Littera que perire  
Sub qua justitie sol, cœu sub nube, lat<sup>ebat</sup>,  
Gratia Messiam jamjam venisse proph<sup>et</sup>  
Aspera quæ Legi removit juga, nosque qui  
Et tamen expectas alium! Sed discite, requ<sup>ir</sup>  
Scripta prophetarum; Christum potes hic reper<sup>ir</sup>  
.....  
.....  
Ecce, quid expectas? Sed mystica quæque retra<sup>ct</sup>  
Verum Messiam vel per miracula spe<sup>ct</sup>,  
Et quia nuda patent velaminis interi<sup>ora</sup>  
Intra nobiscum; Crucifixi nomen ad<sup>ora</sup>  
Pone tui Moysis densum velamen ab<sup>ore</sup>  
Cultus discite novos, cultu cessante pri<sup>ore</sup>

Si Moysen queris, Moysen jam perspicere Chr<sup>istum</sup>  
Nil Pharaonis onus oberit tibi si colis<sup>istum</sup>  
Ille fuit typicus, verus nos iste red<sup>emit</sup>  
Et Pharaoniticam gentem crucis ense per<sup>emit</sup>  
Hic verus Moyses nos duxit per mare R<sup>ubrum</sup>,  
In fidei lavacro veterem perimendo col<sup>ubrum</sup>,  
Hic paschale sacrum statuit melius celebr<sup>ari</sup>  
Agnum pro nobis se passum sacrific<sup>ari</sup>

Pascha tuum quondam fuit umbra figuraque<sup>veri</sup>  
Sol Deus effudit, tenetrasque monet remo<sup>ver</sup>  
Qui nos mundani deserti per regi<sup>onem</sup>  
Pascit, et ad lactis mellisque trahit stati<sup>onem</sup>  
Pascit in Ecclesia quotiens evangeli<sup>orum</sup>  
Verba recensentur nobis virtusque sacr<sup>orum</sup>  
Pascit in altari, dum vivificis ali<sup>mentis</sup>  
Esurientis eum reficit piâ viscera<sup>mentis</sup>  
Etc.

Le symbole du *Thau* (*Études I, VI*) avait été développé précédemment.

« Crux Domini thorus est cœli, barathrique cat<sup>ena</sup>,  
Crux cœli clavis, via vite, mortis hab<sup>ena</sup>,  
Crux penetrat cœlum, replet orbem, scindit abyss<sup>um</sup>  
Frontibus in nostris crux impressit crucifix<sup>um</sup>  
Jam Thau nullius inscriptum fronte vid<sup>emus</sup>  
Ex quo signa crucis nobis impressa ten<sup>emus</sup>  
Mystica signa crucis sacer ille character hab<sup>ebat</sup>  
Qui gladium mortis postemque malam prohib<sup>ebat</sup>  
Nunc quia nos redimit vitalis gloria I<sup>gni</sup>,  
Deletur typici sub signo littera s<sup>igni</sup>.

Des groupes de types bibliques tout formés nous eussent été faciles à trouver, s'il n'avait été question que des figures prophétiques de la croix. On voit que le poème singulier auquel nous

empruntons ces extraits pouvait déjà nous aider quelque peu. Mais d'autres rapprochements encore, faits par le moyen âge et l'antiquité chrétienne, s'offraient à nous guider plus loin. Et, cependant, nous avons choisi une route moins aplanie, pour mieux répondre aux exigences du vitrail de Bourges, dont le problème ne nous paraissait point résolu suffisamment par ces interprétations faciles. Nous en exposerons les motifs dans l'article troisième, quand nous reviendrons sur nos pas, afin d'embrasser l'ensemble plus en masse.

(1) N<sup>o</sup> 32, 33 (p. 51, sv.).

(2) Matth. XXVII, 51.

Sedulius, *Carmen paschale*, lib. V, v. 269 (ed. Arevalo, p. 341).

..... Subitoque fragore  
Illud ovans templum, majoris culmina templi  
Procubuisse videns, ritu plangentis alumni  
Saucia discisso nudavit pectora velo;  
Interiora sui populis arcana futuris  
Jam reseranda docens: quia Lex, velamine Moysi  
Tecta diu, Christo nobis veniente patescit.

Paulin. Nolan. *Pœm. XXII, De obitu Celsi pueri* (ed. Lebrun Desmarettes, t. I, P. II, p. 183).

.....  
Tunc et discusso nudata altaria velo  
Amisere sacri religionem adyti,  
Et monstraretur vacuum nomine templum  
Et fore ab hostili sancta profana manu;  
Quod duce romano decuit post exitus ingens:  
Eversis templo, civibus, urbe, sacris.  
Fas etenim ut Judæa cui suus hostia Christus  
Non erat, et per quam victima Christus erat,  
Sede locoque simul veterum viduata sacrorum,  
Inficiata fidem perderet omne sacrum.  
Finis enim Legis Christus; quia, Lege fidei  
Predictus, Legi lex veniendo fuit:  
Præscribens veteri linem legemque fidei,  
Legem perfectam gentibus instituens.  
Unde magister ait (1) Cor. V, 17): Vetera effluxere, peractis  
Temporibus subeunt omnia ubique nova;  
Jamque revelata facie specularum apertum  
In Christo proprie lucis honore Deum.  
Et puto quod scissi in templo mysteria veli  
Id quoque signarint Gratia quod tribuit;  
Nam veluti rupto patuere sacraria velo,  
Sic reserat nobis Legis operta fides.  
Inde sub antiquo legitur velamine Moses

n'a pas manqué d'y retracer celle-là entre autres : complétant, dans cette manifestation des décrets divins, l'expression du sacrifice antique des animaux effacé par celui de la victime sans tache confié à l'Église de Jésus-Christ. Plus de sacerdoce lévitique, puisqu'un autre ordre est institué pour continuer celui du Pontife éternel; puisque les oblations figuratives ont cessé d'avoir quelque valeur, du moment où se sont accomplies les promesses qu'elles exprimaient.

39. Une autre forme, moins biblique, si l'on veut, mais hardie et bien haute de conception, a été donnée à cet enseignement par ceux qui ont dirigé les peintures sur verre exécutées aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles dans la cathédrale du Mans. On y reconnaît encore, dans deux grandes lancettes, les deux grandes figures qui personnifient le plus naturellement le sacerdoce d'attente et celui de la réalisation: Aaron et saint Pierre. Mais deux fragments plus anciens, jetés aujourd'hui à distance l'un de l'autre et comme à l'aventure, dans une verrière qui semblerait avoir été prise pour décharge, parlent un langage bien plus explicite. Si on les rapproche par la pensée (*Étude VI*, fig. G, H) pour rendre leur rapport plus saillant, on verra d'une part la Synagogue s'évanouissant dans les bras d'Aaron (1), qui s'efforce avec une compassion impuissante de rendre sa chute moins lourde et moins funeste. Mais de l'autre côté, l'Église debout et nimbée, revêtue d'un manteau à la couleur royale, est couronnée par celui qui a reçu de la vérité éternelle la promesse d'un pontificat indéfectible (2), *en qui réside l'unité du sacerdoce nouveau. Ici la perfidie ne trouvera pas accès* (3), comme elle l'eut chez les pontifes d'Israël, qui concoururent avec un effrayant oubli d'eux-mêmes à précipiter la chute de leur ministère, en se faisant les meurtriers de la grande victime, comme ils avaient été les ministres de l'autel figuratif.

Cette suppression du sacerdoce lévitique me paraît avoir pu motiver l'usage observé assez constamment, si je ne me trompe, de représenter la Synagogue sans manteau, quand on a voulu marquer sa déchéance. Ce symbolisme ne serait point prêté gratuitement aux monuments figurés; il est trop fréquent dans les monuments écrits pour n'avoir pas été traduit dans le langage de l'art. Tantôt c'est à propos du grand prêtre déchirant ses vêtements, lorsque Jésus-Christ déclare devant lui sa divinité (4); tantôt c'est en interprétant divers faits de l'Ancien Testament dans un sens mystique. Mais plus d'une fois les écrivains les plus influents du moyen âge se transmettent presque invariablement l'exposition

Judeis nebula cordis opertus adhuc,  
 Quam de luminibus mentis mihi creditus aufert  
 Christus, adumbratas discutens species;  
 Sequae docet prisca velatum Legis in umbra,  
 Jamque revelatum corporis in facie.  
 Qualem premissi cecinerunt adfoce vates,  
 Quales apostolicis coram oculis patuit;  
 Qualem et Judei non perspesere videntes,  
 Mentibus obtusis impietate sua;  
 Et qualem, quamvis non visum in corpore nobis,  
 Credendo interno lumine conspicimus. »

(1) Ce qui reste de l'inscription (*peTRUS, ECCLESIA*) dans l'un des médaillons, suffirait pour restituer à coup sûr les caractères perdus dans l'autre (*Aaron, Synagoga*), à l'aide surtout du parallèle que fournissent dans la même église les deux figures colossales de saint Pierre et d'Aaron. Mais nous retrouverons encore le chef du sacerdoce lévitique dans les vitraux de Bourges (Pl. VI) avec un costume fort semblable à celui-ci.

(2) Matth. XVI, 18. « Tu es Petrus, et super hanc petram aedificabo Ecclesiam meam, et portae inferi non praevalent adversus eam, etc. » — Luc. XXII, 32. « Ego autem rogavi pro te ut non deficiat fides tua; et tu aliquando conversus confirma fratres tuos. »

(3) Cyprian. Epist. LV, *ad Cornel.* « ... Post ista... navigare audent, et ad Petri cathedram atque ad Ecclesiam principalem, unde unitas sacerdotalis exorta est, a schismaticis et profanis literas ferre; nec cogitare eos esse romanos, quorum fides Apostolo predicante laudata est, ad quos perfidia habere non possit accessum. »

Id. Epist. XL, *ad plebem.* « Deus unus est, et Christus unus, et una Ecclesia, et cathedra una super Petrum Domini voce fundata, etc. »

Si le grand évêque de Carthage suffit à lui seul pour résumer le langage des premiers siècles en ce point, voici saint Chrysostome qui pourrait passer pour avoir suggéré l'idée de peindre saint Pierre comme on l'a fait au Mans. *De Sacerdotio*, lib. II, cap. 1 (ed. Montfaucon, t. I, 372). Διό τί καί τὸ αἶμα ἔβηεν; ἵνα τὰ πρῶτα κτήσεται ταῦτα ἃ τὸ Πέτρον, καὶ τοῖς μετ' αὐτοῦ, ἐπιτίθειεν.

z. τ. λ. Ces paroles sembleraient écrites exprès pour ce médaillon, s'il se trouvait près de Jésus-Christ mourant sur la croix. Mais, dans toute autre supposition, nous aurions les expressions de saint Bernard, parlant au nom du siècle qui a produit cette verrière. *De Considerat.* ad Eugenium papam, lib. II, cap. 8 (ed. cit., t. I, 422). « Quis es? Sacerdos magnus, summus pontifex. Tu princeps episcoporum, tu haeres apostolorum, tu primatu Abel, gubernatu Noe, patriarchatu Abraham, ordine Melchisedech, dignitate Aaron, auctoritate Moyses, judicatu Samuel, potestate Petrus, unctione Christus. Tu es cui claves tradita, cui oves credite sunt, etc. »

(4) Leon. M. Serm. LVII (al. LV), *de Passione Domini* 6 (ed. cit., t. I, 215). « ... Caiphae tamen dicenti (Matth. XXVI, 63): *Adjuro te per Deum vivum ut dicas nobis si tu es Christus Filius Dei*; ita veraci ac provida auctoritate respondit, ut iisdem verbis et infidelium conscientias cecaret et credentium corda firmaret: ad omnem interrogationem ejus referens (Ib. 64): *Tu dixisti...* Caiphas autem ad exaggerandam auditi sermonis invidiam *scidit vestimenta sua*; et, nesciens quid hac significaret insania, sacerdotali se honore privavit.

« Ubi est, Caipha, rationale pectoris tui? ubi continentiae cingulum? ubi superhumeralia virtutum? Mystico illo sacrotoque amictu ipse te spoliavit, et propriis manibus pontificalia indumenta discerpit; oblitus praeccepti illius quod legeras de principe sacerdotum (Levit. XXI, 10): *De capite suo cidarium non deponet, et vestimenta sua non dirumpet*. Tu vero, a quo jam alienabatur haec dignitas, ipse tibi es executor opprobrii; et, ad manifestandum finem veteris instituti, eadem disruptio sacerdotalium aufert ornatum quae mox et templi discidit velum. »

Isidor. *Allegor.* 243 (ed. cit. V, 150). « Princeps sacerdotum qui scidit vestimentum suum in Domini passione, indicat hebraeorum populum nudatum sacerdotio et evacuatam regno scisso. »

Cette figure est réunie plus tard par un écrivain du IX<sup>e</sup> siècle à celle du manteau de Samuel se déchirant entre les mains de Saül, et à celle de Saül lui-même, coupé par David.

Angelom. *Stromata in libr. Reg.*, cap. XV (Bibl. PP., t. XV,

de ces faits comme de *prophéties en action*, qui annonçaient l'exhérédation future d'Israël. La *glose ordinaire*, dont la portée est grande sur tout le moyen âge, et qu'il faut bien se garder de confondre avec les explications de Nicolas de Lire, qui l'accompagnent ordinairement dans nos éditions, a pu servir à maintenir assez constamment cette exégèse (1) depuis le IX<sup>e</sup> siècle. A cette fureur, qui porte le pontife de Jérusalem à déchirer ses vêtements, elle oppose le respect des soldats même pour la robe du Pontife éternel, dont le sacerdoce doit être immuable.

Ce fait, emprunté à l'histoire de David en rappelle un autre, qui pourrait bien avoir contribué pour sa part à déterminer les accessoires principaux de la représentation que nous avons à étudier. Poursuivi par Saül, David avait pénétré durant la nuit jusqu'à la tente de son persécuteur. Pressé par celui qui l'accompagne de trancher enfin tout d'un coup les longues inquiétudes d'une vie sans cesse menacée, il refuse cette facile (2) vengeance; et se contente d'emporter, en se retirant, la lance et la coupe

p. 328). « *Et conversus est Samuel ut abiret; ille autem (Saul) apprehendit summitatem pallii ejus, quæ et scissa est (I Reg., XV)...* etc. Nota mysterium quod sicut in passione Domini, pontifex vestimentum suum scidit (Matth. XXVI), ita rex Saul vestem prophetae nunc scindere describitur. Per utramque enim potestatem, et regalem scilicet et sacerdotalem, scissio vestimentorum facta est. Ut demonstraretur stabilitatem regni et sacerdotii in populo Judæorum fieri non posse; qui verum Regem et sacerdotem ad se venientem, Dominum videlicet Christum, recipere noluerunt. . . . Ipsius namque populi gerebat personam figurate homo iste (Saul); qui populus regnum fuerat amissurus, Christo Domino nostro spiritualiter regnatura. Etc. »

Id., *Op. cit.* cap. XXIV (ibid. p. 364.) « Quid ergo est quod iste (Saul) fugiens... Etc. »

« Sed quia hanc sententiam diffuse superius, prout auctores exposuerunt, digessimus; nunc breviter replicabimus. »

« David, persecutionem Saulis declinans (I Reg. XXIV), in spelunca latuit; similiter et Christus Dominus, divinitatem suam sub spelunca carnis celans, a Judæorum cordibus recessit. Saul, quum ventrem purgaret, abscissa chlamyde dehonestatus est; similiter et populus Judæorum, postquam nequitiam quam mente conceperant in Christum Dominum effuderunt clamantes: *Crucifige, crucifige*; ab indumento fidei et regali dignitate atque sacerdotio exspoliati sunt. Et tamen occisi non sunt, sed reservati pro eis qui de illo populo in fine mundi credituri sunt Christo. »

Le passage que j'ai supprimé, en le remplaçant par des points, est tout simplement pris de saint Isidore. Nous signalerons, en citant le texte d'Angelomus, les variantes que pouvait indiquer la *leçon* d'Angelomus. Souvent insignifiantes, elles sembleraient quelquefois mériter la préférence, ainsi que nous l'avons fait observer en une autre occasion. Nous les indiquerons par des italiques comprises entre parenthèses.

Isidor., in *I Reg.* cap. 17 (ed. cit. V, 523, sq.) « Quid ergo est quod iste fugiens a facie Saul, in spelunca latuit? Quare autem latuit, nisi ut occultaretur et non inveniretur? Quare ergo Dominum gloriæ non invenerunt? Quia spelunca se texerat; id est carnis infirmitatem oculis objiciebat, et majestatem divinitatis, corporis (Ang. add. *in*) tegmine tamquam speluncæ abdito, occultabat (A. *contegabat*). Illi ergo, non cognoscentes Deum, persecuti sunt hominem; nec mori potuit nisi in homine (A. add. *nec crucifigi potuit nisi in homine*), quia nec teneri potuit nisi in homine. Opposuit ergo, male quærentibus, terram; servavit, bene quærentibus, vitam. »

« Fugit ergo secundum carnem in speluncam a facie Saul; quia passus est, usque adeo se occultans Judæis ut moreretur. Sed quare usque ad mortem voluit esse patiens ut fugeret a facie Saul in speluncam? Etenim spelunca, inferior terræ pars potest accipi. Et certe... corpus ejus in monumento positum est quod erat excisum in petra. Hoc ergo monumentum spelunca erat; illuc fugit noster David a facie Saul. »

« Tandiu enim persecuti sunt illum Judæi quoad usque poneretur in spelunca... Sed tamen David Saulem occidere noluit; et quum eum, in abdito occultatum antro, haberet in potestate (A. *quum in abdito occultatus antro, haberet in potestatem*), reservare (A. *servare*) potius quam occidere maluit. Ita et Christus, dum esset in spelunca carnis, persecutorem populum in potestate habuit, et non occidit. Scriptum enim erat de eis (A. add. *per pro-*

*phetam*): *Ne occideris eos* (Ezech. IX? — Ps. LVIII, 12.)

« Tantum denique David summitatem chlamydis ejus silenter abscidit, ut ostenderet prophetia Christum Judæos non occidisse, sed eis tantum regni gloriæ abstulisse; sicque eos persecutione sua vacuos sede vel imperio reliquisset. Chlamydis enim abscissio, regni est amputatio. Hoc etiam alio loco idem Saul, quum per inobedientiam peccasset, ostendit. Nam quum veniam precaretur, rogaretque (A. *et rogaret*) Samuelem ut reverteretur cum illo ad placandum Deum, et nolisset atque convertens faciem suam abisset (A. *abiret*), tenuit Saul pinnulam (A. *penulam*) vestimenti ejus et dirupit eam. »

« Et dixit ad eum Samuel: *Dirupit Dominus regnum Israel de manu tua hodie, et dabit illud proximo tuo...* Populi (A. *omitt.*) ergo Israel (A. *Israelis*) personam figurate (A. *figurativam*) gerebat rex iste, qui (A. *quia*) populus amissurus erat regnum dum persequitur Christum. »

« (Cap. 18.) Quod et sequenter iterum demonstratum est, etc. »

Nous aurons incessamment l'occasion de compléter ce texte.

(1) Gloss. in *Matth.* XXVI, 65. « Furor qui fecit de solio surgere, facit et vestem scindere. Magno mysterio, quum vestis Domini nec a militibus scindi potuit. Significat enim sacerdotium eorum pro scelere pontificum esse penitus solvendum. Sed soliditas Ecclesiæ, quæ vestis Dei dicitur, usque in finem seculi indurata manebit. »

Quant à ce que dit la *Glose* sur le manteau de Saül coupé par David (I Reg. XXIV), ce n'est évidemment qu'une réduction du texte de saint Isidore, que nous avons trouvé transcrit par Angelomus. Les mots même de l'auteur primitif y sont le plus souvent conservés.

(2) I Reg. XXVI, 7 — 12. Voici comme saint Isidore (loc. cit. cap. 18) nous montre Jésus-Christ et la Synagogue dans ce trait de l'histoire sainte, qu'il tient pour un complément du symbolisme exposé par lui dans le texte que nous rapportions tout à l'heure. Nous n'avons qu'à reprendre ses expressions au point où nous les avons interrompues.

« (De hasta ablata Sauli a David.) Quod et sequenter iterum demonstratum est quando idem David fugiens a facie Saul, ingressus est in castra regis; et quum dormientem invenisset, non percussit, non occidit. Sed solam lanceam quæ erat ad caput ejus, et lenticulam (7727 *urceus*, etc.) sustulit, dormientibusque cunctis egressus de castris, transivit in cacumine montis. »

« Quid est hoc? Persequantur namque Judæi Christum, sed persequendo dormiebant, quia non vigilabant corde. Dormiunt in vitam veterem, non evigilant in novam. Venit Christus, non eos occidit; sed tulit ab eis scyphum aquæ, id est gratiam Legis. Tulit et sceptrum regale, regni scilicet potestatem quam pro maximo habebant, et unde se protegabant temporaliter; etc. »

Angelomus n'a point transcrit ce chapitre de saint Isidore, mais nous le retrouvons copié par Raban Maur, et, après lui, par la *Glose*. Dès lors, on peut considérer l'idée qu'il exprime, comme jetée dans la circulation pour toute la durée du moyen âge.

Il est, en outre, extrêmement probable, que cette lance brisée entre les mains de la Synagogue fait allusion à une expression fréquemment répétée dans l'Écriture sainte, surtout lorsque Dieu menace les Juifs de sa colère s'ils méconnaissent et repoussent son Christ. Cs. Levit. XXVI, 26. — Eccli. XXXV, 23. — Isai. XIV, 5, 29. XXXVI, 6. — Ezech. IV, 16. V, 16. XIV, 13. XXX, 18. — Jerem. XLVIII, 17. — Etc.

de cet ennemi mortel, dont le sort avait été entre ses mains. Il ne veut point d'autre marque de ce qu'il aurait pu faire, et de la mansuétude qui vit en son cœur parmi les amertumes dont il est abreuvé chaque jour. Si l'on considère l'application que font de ce récit les commentaires écrits d'abord, puis inspirés par saint Isidore, on comprendra que cette bannière qui échappe aux mains de la Synagogue ait pu avoir précisément ce point de départ biblique<sup>(1)</sup>. C'est toujours la vérité passant des Juifs aux nations; mais le peuple lui-même conservé à cause de ses pères, et en vue de ceux qui doivent un jour dans son sein revendiquer avec un cœur droit l'héritage des bénédictions promises aux patriarches.

Si nous poussions plus loin l'examen de ce symbolisme, nous le retrouverions bien plus saillant dans l'explication de la coupe (comme parle la *Vulgate*) enlevée par David à son compétiteur. Elle figure l'intelligence de l'Écriture sainte, enlevée au peuple prévaricateur pour passer entre les mains des Gentils avec la vraie foi<sup>(2)</sup>; et nous avons vu la coupe que porte l'Église substituée à la Synagogue.

40. A ce même ordre d'idées appartient la table de la loi, qui tombe des mains de la Synagogue, et dont on s'est servi à Bourges comme d'un cartouche pour inscrire le nom de l'Ancienne-Loi personnifiée. Ici, c'est une seule tablette, soit pour indiquer que la Loi ne devait point se compléter entre les mains des Juifs<sup>(3)</sup>, soit, ce qui n'est guère que la même pensée sous une autre forme, pour montrer qu'ils tronquent eux-mêmes l'Écriture, en refusant d'admettre l'Évangile qui est son complément nécessaire, et sans lequel les prophéties sont vaines<sup>(4)</sup>. Ailleurs on n'a point affecté cette distinction; les deux tables sont représentées telles qu'on les donne à Moïse. Mais outre qu'on les voit s'échapper, pour ainsi dire<sup>(5)</sup>, ce ne peut être sans un motif bien compris que l'on a placé ce livre entre les mains d'un aveugle. Cette opposition, d'ailleurs si frappante dans l'existence même du peuple juif, toujours conservant et lisant la Bible sans y reconnaître Jésus-Christ, a constamment excité l'admiration et l'effroi des hommes attentifs à cet étonnant spectacle<sup>(6)</sup>. Aveugle, il porte le flambeau qui éclaire les

(1) L'auteur du commentaire sur les Psaumes, attribué à saint Jérôme, pourrait donner quelque lumière, si je ne me trompe, sur le motif qui fait ordinairement tomber cette bannière de la main droite. Expliquant, ainsi que Bède (?) et saint Augustin, les malédictions du psaume CVIII comme une funeste prophétie contre le peuple juif, il montre Israël personnifié dans cet homme à la droite desséchée, qui se tenait devant la Synagogue (Luc. VI, 6) galiléenne, lorsque Notre-Seigneur y entra un jour de sabbat, pour annoncer la *Bonne nouvelle* du royaume de Dieu.

Pseudo-Hieronym. in Ps. CVIII, 6. « *Et diabolus stetit a dextris ejus. Quoniam a dextris ejus stetit, propterea Synagoga siccam habebat manum dexteram; sicut scriptum est in Evangelio* (Luc. I, cit. — Matth. XII, 10. — Marc. III, 1). »

Il n'est pas besoin de pousser bien loin les recherches sur cette interprétation. On la retrouve dans saint Isidore (*Allegor.* 163) et dans la Glose (*Gloss. in Matth. XII, Marc. III, Luc. VI*); cela suffit: elle avait prescrit évidemment.

(2) Nous le lisons, il n'y a qu'un moment, dans saint Isidore (*in libr. Reg. I, cap. 18.*)

Les commentateurs du psaume LXXIV nous ramènent vers cette même pensée par une allusion constante au même symbolisme.

Bede. in Ps. LXXIV, 8, 9 (ed. cit. t. VIII, 835.) « *Hunc humiliter et hunc exultat; quia calix in manu Domini, vini meri plenus mixto, et inclinavit ex hoc in hoc, etc.* »

« Calix est in manu Domini quo potet quemcumque velit... Calix est Scriptura tota veteris Testamenti, in qua latet spiritualis intellectus velut in face carnalium sacramentorum; et inde eliquatur merum vinum, id est spiritualis intellectus... Calix prae dictus est in manu, id est in potestate Domini; *calix, dico, vini meri*; id est continens spiritualem intellectum tanquam vinum merum. Et est tamen *plenus mixto*, id est carnali intellectu, qui est quasi mixtum, id est turbuleatum vinum.

« Et hunc calicem *inclinavit* prius ipse *in hoc* vas, id est in superbum judaicum populum; et infudit ibi mixtum. Et *ex hoc* vase *inclinavit in hoc* aliud vas, id est in humiles de gentibus; et infudit ibi merum. Sed quamquam etiam hoc inclinasset, tamen *fax ejus non est exinanita*; sed *resedit potius fax*, quia remanserunt Judaeis et littera et carnales observantiae. »

Ce même développement, avec plusieurs modifications qui laissent subsister l'exégèse fondamentale, reparait, au XII<sup>e</sup> siècle, dans le commentaire de Gerhoh de Reichersperg (*D. Pez, t. V, 1522*), et dans un discours de Guerrie, abbé d'Igny (*S. Bernardi*

opp. 1690, t. II, 924). Mais en remontant vers la source, nous le retrouvons dans Cassiodore (ed. Garet, t. II, 255); et saint Augustin, qui occupe ordinairement le sommet de cette série, s'y rencontre en effet (t. IV, 790), comme on avait lieu de s'y attendre. — Cs. Guibert. *Tractat. contra Judaeos* (ed. d'Achery, p. 273).

(3) Nous avons transcrit, n° 9 (p. 13), cette *moralisation*, d'après un manuscrit de la Bibliothèque royale. Les deux miniatures qui l'accompagnent sont gravées dans notre quatrième planche d'*Étude*, fig. E, F.

(4) Cs. Leon. M., Serm. LV (al. LIII), *de Passione* 4 (t. I, 209). — Id., Serm. XXIX (al. XXVIII), *In Nativitate Domini* 9 (t. I, p. 104). — Isidor., *contra Judaeos*, lib. II, cap. 21 (t. VI, 163). — Gerhoh, in Ps. XXI (D. Pez, V, 388). — Etc., etc.

(5) Leon. M., Serm. XXXII (al. XXXI), *In Epiphania* 2 (t. I, 115). « ... Quantam enim gratiarum actionem debeamus Domino pro illuminatione gentium, probat obcaecatio Judaeorum. Quid enim tam excum, quid tam lucis alienum, quam illi sacerdotes et scribae Israelitarum fuerunt! Jam ergo ad eruditionem gentium propheticus sermo transibat, et praenuntiatum antiquis oraculis Christum alienigenarum corda discabant. »

Cs. Origen., *In Jerem.*, Homil. XIV (t. III, 215, 295).

(6) Leon. M., Serm. XXXIII (al. 32), *In Epiphania* 2 (t. I, 119). « In notitiam venit quod fuerat prophetatum: veritas illuminat magos, infidelitas obcaecat magistros; carnalis Israel non intelligit quod legit, non videt quod ostendit; utitur paginis quarum non credit eloquiis. *Ubi est, Judae, gloriatio tua* (Rom. III, 27)? *Ubi de Abraham patre ducta nobilitas? Nonne circumcisio tua praeputium facta est* (Rom. II, 25)? *Ecce major servus minori* (Gen. XXV, 23); et alienigenis in sortem hereditatis tuae intrantibus, ejus testamenti quod in sola littera tenes recitatione familiaris. Intret, intret in patriarcharum familiam gentium plenitudo; et benedictionem in semine Abrahae, qua se filii carnis abdicant, filii promissionis accipiant... Quoniam hanc electi generis dignitatem sicut infidelitas in suis posteris convincit esse degenerem, ita fides omnibus facit esse communem. »

Cette application en grand d'une prophétie qui paraissait bornée à la destinée de deux hommes: *Lainé sera le serviteur de l'autre*, saint Augustin l'avait développée à plusieurs reprises; et d'autres, après lui, l'ont rappelée avec plus de détails que ne fait saint Léon.

Augustin. in Ps. XII, 14 (t. IV, 353). « *Benedictus Dominus Deus Israel. Ille est enim Deus Israel Deus noster: Deus Jacob,*

pas d'autrui; ennemi de Jésus-Christ, il conserve religieusement les titres de cet Homme-Dieu à l'adoration des hommes; arrêté à mi-chemin, il indique la voie, et montre qu'il faut passer outre. Saint Augustin nous le peint comme un serviteur chargé de conserver nos archives et d'en produire les actes au besoin, comme un plaideur qui se porte témoin pour la partie adverse. Les prophéties témoignent d'avance de ce que devaient être les évangélistes; elles les appellent, elles ne diffèrent de leur texte que par l'emploi grammatical du futur; mais comme le mystère d'iniquité que recèle le cœur de l'homme pourrait lui inspirer de prétexter la trop grande lumière même du récit, contre sa réalité, voici un peuple de témoins que Dieu nous a mis en réserve : s'il est pour nous, ce n'est point la partialité qui le rendra suspect. Interrogez-le, ces livres sont sa propriété, c'est un patrimoine dont il a l'héritage transmis par ses pères, contemporains de la promesse. Qu'il vous dise l'âge de ces livres prophétiques; ils le condamnent, mais n'importe; c'est pour nous qu'ils concluent, et il nous déteste, mais rien ne l'engage à se démentir. Toute son existence est basée sur ces écrits merveilleux, et, pour les nier, il lui faudrait se nier lui-même. Que son arrêt y soit écrit, et qu'il le méconnaisse, c'est à la fois un mystère de justice terrible qui terrasse l'âme, et un providentiel recours pour le fidèle, qui la transporte. Mais en présence de ce prodige, que pourrait alléguer celui qui doute? La lumière lui manque-t-elle, ou n'est-ce pas vraiment qu'il détourne la tête pour éviter la lumière? L'existence des prophètes et le texte de leurs paroles sont des faits hors de toute atteinte. Ce qu'ils ont dit porte avec soi la garantie de leur mission divine, dans les événements plus rapprochés qu'ils annonçaient, et que le temps a réalisés. L'histoire évangélique serait donc à peine nécessaire, puisque tout, jusqu'aux époques même, était désigné d'avance avec un caractère irréfragable d'intervention céleste. Mais parce que des témoins oculaires viennent, après l'accomplissement, couronner par leur déposition cette histoire prophétique de l'avenir, ce serait trop de lumière! et cet excès de clarté deviendrait un prétexte d'hésitation! Du moins qu'on ne s'enorgueillisse pas pour cet aveuglement désespéré; il n'a pas même la nouveauté pour relever les emportements de son délire par l'intérêt d'un phénomène récent (1).

41. Poursuivons. Origène, beaucoup plus étudié au moyen âge qu'on ne le pense peut-être, nous autoriserait à voir la répudiation (2) de la Synagogue dans ce symbole de la Bible, qu'elle tient à la main. Mais quelque chose d'équivalent apparaît d'une manière plus incontestable dans cette couronne qui tombe. Si je ne me trompe, il faut admettre une pensée commune dans la chute de ce diadème et dans la suppression des mots ROI DES JUIFS, qu'on a retranchés à l'inscription de la croix. Le peuple de Jérusalem proteste hautement devant Pilate qu'il n'a d'autre roi que César (3). C'est déclarer en un seul mot que le temps du Messie est arrivé (4), et qu'ils n'en veulent point. Ailleurs, les prêtres avouent également que l'heure est venue (5), et qu'ils soupçonnent l'arrêt du Ciel prêt à éclater sur leurs

Deus minoris filii, Deus minoris populi. Nemo dicat: De Judæis hoc dixit, non sum ego Israel. Magis Judæi non sunt Israel; major enim filius ipse est major populus reprobatus; minor, populus dilectus. Major serviet minori (Gen. loc. cit.) modo impletum est; modo, fratres, nobis serviunt Judæi: tanquam capsarii nostri sunt, studentibus nobis codices portant. Audite in quo nobis Judæi serviunt, et non sine causa. Cain ille frater major qui occidit minorem fratrem, accepit signum ne occideretur; il est ut maneat ipse populus. Apud illos sunt prophete et Lex, in qua Lege et in quibus prophetis Christus prædicatus est. Quando agimus cum paganis et ostendimus hoc evenire modo in Ecclesia Christi quod ante prædictum est de nomine Christi, de capite et corpore Christi; ne putent nos finxisse illas prædictiones, et ex his rebus quæ acciderunt, quasi futuræ essent, nos conscripsisse; proferimus codices Judæorum. Nempe Judæi inimici nostri sunt, de chartis inimici convincitur adversarius.

« Omnia ergo Dominus distribuit, omnia pro salute nostra ordinavit. Prædixit ante nos, implevit hoc tempore nostro; et que nondum implevit, impleturus est. Itaque tenemus redditorem, ut credamus debitorem; quia et illa que nondum dedit dabit, sicut ea que nondum dederat dedit. Si quis probare vult ubi sint scripta, legat Moysen et prophetas. Si aliquis perstrepat inimicus, et dicit: Vos vobis prophetias finxistis; proferantur codices Judæorum, quia Major serviet minori. Ibi legant ista prædicta que modo videmus impleta, etc. »

Id. in Ps. LVIII, 12 (t. IV, 568). — In Ps. XLVIII, 9 (t. IV, 419).

— *Contra Faustum*, lib. XII, cap. 23 (t. VIII, 238). — Etc.

Cs. Maxim. Taurin., *Homil. LIV*, in festo Paschæ 1 (Rome, 1784, p. 171). — Petr. Bles. *Contra perfidiam Judæorum*, cap. 1 (Bibl. PP. XXIV, 1189). — Etc.

Saint Augustin a pu faire entrevoir d'avance comment le meurtre d'Abel prend place dans les verrières de Tours et du Mans (*Étude IV*, fig. A, B), sans rompre en rien le plan général que suit celle de Bourges. Mais cette variante mérite une attention plus sérieuse; nous la réservons pour l'article troisième.

(1) David avait déjà vu l'opiniâtre endurcissement de l'homme lutter, par un excès de ténèbres volontaires, contre la profusion des clartés célestes; et opposer, comme une égide fatale, la fausseté de son cœur aux rayons de la vérité divine. « Quam terribilia sunt opera tua, Domine! In multitudine virtutis tue mentientur tibi inimici tui (Ps. LXV, 3). » Quant à la pensée de saint Augustin, qui était notre point de départ, elle montre que le quatrième siècle avait précédé le rationalisme moderne dans ce que l'on a pris pour une ressource extrême de l'incrédulité agrandie.

(2) Origen., in *Matth. Homil. XIV* (t. III, 639, 641, 644).

Cs. Cyrill. Alexandrin., *de Adoratione in spiritu*, lib. XII (ed. Aubert, p. 431). — Pseudo-Bea., *Quæst. sup. Levitic.*, cap. XII (t. VIII, 307).

(3) Joann. XIX, 15, 21.

(4) Gen. XLIX, 10.

(5) Cs. Matth. II, 5, 6. Joann. I, 19. — Luc. II, 25, 26. — Joseph. *de Bello jud.*, lib. VI, cap. 5.

têtes (1); mais ils sont en repos si l'orage ne gronde pas contre eux à Rome. Et c'est précisément Rome que Dieu doit charger de leur châtement! Rome qui les a réduits à l'état de province, pour constater l'époque de l'envoyé du Seigneur; Rome qui doit les disperser dans le monde, pour montrer la consommation de leur ministère et le poids du sang qu'ils ont appelé sur eux-mêmes (2). C'est donc la nation juive dépouillée de ses institutions et bannie de sa patrie, pour avoir refusé le règne de Jésus-Christ; c'est Vespasien et la dévastation de Jérusalem que cette couronne tombante fait pressentir (3). L'art et la littérature du moyen âge tracent volontiers cette sévère perspective au fond de la scène du déicide. Nous pourrions indiquer plus tard divers exemples de ce rapprochement; pour le moment, il importe de marcher rapidement à d'autres objets. Nous ajournerons donc également, jusqu'au chapitre VI, les développements que pourrait réclamer la représentation de la lune et du soleil près de la croix.

## § XII. L'EAU DU ROCHER, ET LE SERPENT D'AIRAIN.

42. Les deux faits que nous réunissons sous un même titre exigent moins d'éclaircissements que la plupart de ceux qui entrent dans la composition de cette verrière, l'un et l'autre étant formellement désignés dans l'Évangile comme *types* de la Loi de grâce. Ce breuvage qui désaltérait les cœurs fidèles dans le désert de l'ancienne Loi, et qui nous est commun avec eux (4); cette eau vive dont Jésus-Christ

(1) Joann. XI, 48. — Cs. Numer. XXIV, 24. — Dan. XI, 30. VIII, 26.

(2) Matth. XXVII, 25. XXIII, 35. — Luc. XI, 50, 51.

(3) Prudent., *Apotheosis*, v. 503 (ed. Arevalo, t. I, 448).

« En tibi Christum,  
Infelix Judæa, Deum; qui sabhata solvens  
Terrea, mortales aeterna in sabhata sumpsit.  
.....  
Disce tuis, miseranda, malis quo vindice tandem  
Vana superstitio; Lex et carnaliter acta  
Flectatur; ejus virtus te proterat ultrix.  
Destructione jacent salomonica templa metallo,  
Ædificata manu? Jacet illud nobile templum.  
Cur jacet? artificis quia dextra solubilis illud  
Cementum atravit resolvable. Jure solutum est  
Et jacet, in nihilum quoniam redit omne politum.  
Quod fieri recipit, recipit quandoque perire.  
Si nostrum contra quod sit vis discere templum:  
Est illud quod nemo opifex fabriliter aptans  
Composuit, quod nulla abies pinusve dolata  
Texuit, exciso quod nunquam marmore crevit;  
Cujus onus nullis fultum sublime columnis  
Fornice curvato tenui super arce pependit;  
Sed Verbo factum Domini: non voce sonora,  
Sed Verbo quod semper erat; Verbum caro factum est.

« Hoc templum aeternum est, hoc finem non habet, hoc tu  
Expugnare volens, flagris, cruce, felle petisti.  
Destructum jacuit penis vexantibus, esto:  
Matris enim ex utero quod destrueretur habebat;  
Sed quod morte brevi materna ex parte solutum est,  
Majestate Patris vivum lux tertia reddit.

« Vidisti angelicis comitatum cortibus alte  
Ire meum, ejus sercor munimine templum;  
Illius aeternae suspendant culmina portae,  
Ac per inaccessas scalarum gloria turres  
Tollitur, et gradibus lucret via candida summis.

« At tua congestae tumulant holocausta ruinae.  
Quid increare Titus docuit, docuere rapinis  
Pompeianae acies: quibus exstirpata per omnes  
Terrarum pelagique plagas tua membra feruntur.  
Exiliis vagus huc illic fluitantibus errat  
Judeus, postquam patria de sede revulsus  
Supplicium pro caede luit; Christique negati  
Sanguine respersus, commissa picula solvit.

« En quo praeorum virtus defluxit avorum!  
Servit ab antiquis delapsa fidelibus haeres  
Nobilitas, sed jam non nobilis; illa recentem  
Suspectat captiva fidem; vis tanta novelle  
Credulitatis inest. Christum confessa triumphat  
Gens infida prius; Christi sed victa negatrix  
Subditur imperio, dominos sortita fideles.»

Augustin., *in Ps.* LXII, 10, 11 (t. IV, 616, 617).

Hieronym., *in Michæam*, I, 16. « Decalvare et tondere, etc. Si voluerimus hoc ipsum et de presenti tempore judaicae eversionis accipere, videbimus omnem gratiam qua quondam apud Deum floruit, ab eis penitus recessisse. Ubi est enim propheta, ubi doctor Legis (Is. XXXIII, 18. — I Cor. 1, 20)? Ubi angelorum praesidia, ubi contra plures a paucis insperata victoria (Levit. XXVI, 8. Etc.)? Decalvata est Hierusalem, quae omnem comam pristinae gloriae perdidit; et filii ejus qui clamaverunt contra Dominum: *Crucifige, crucifige eum* (Luc. XXIII, 21. — Joann. XIX, 6), in captivitatem ducti sunt.»

Cassiodor., *in Ps.* LXXV, 1 (ed. Garet, II, 256). « *Notus in Judæa Deus*, etc. Potest hic versus nonnullam facere questionem cur dictum sit in Judæa notum Deum, ubi magis Christum Dominum constat esse crucifixum. . . . Quapropter Judæam veram Christi constat esse Ecclesiam. . . . Nam illi Judæi proprie non dicuntur qui se a Christo, id est a Judæa genere extraneos reddiderunt unde eis nomen constat esse impositum. Ipsi enim in Domini traditione dixerunt (Joann. XIX, 15): *Nos regem non habemus nisi Caesarem*. Unde ergo Judæi veraciter dici possunt qui non regem Christum, sed Caesarem, se habere professi sunt? . . . Amiserunt ergo et istud nomen, qui majestati ejus nequaquam credere voluerunt. Miserrimi hominum! qui cum muneribus sacris simul et nomina perdiderunt. Etc.»

Ce commentaire, qui n'est qu'une reproduction réduite de celui de saint Augustin (t. IV, 792), se propage comme par autant d'échos jusqu'au centre du moyen âge, dans le commentaire qui porte le nom du vénérable Bède (VIII, 837) et dans celui de Gerhoh de Reichersperg (D. Pez, V, 1527).

It. Gerhoh., *in Ps.* LXVIII, 26 (D. Pez, V, 1404). « . . . Etenim quia propter conservandum locum et gentem (Joann. XI, 48) praetendentes populo timorem, crucifixerunt me dominum loci et gentis; dignum est ut fiat habitatio eorum deserta. . . . venientibus Romanis et tollentibus ipsorum locum et gentem. Sic Romanis, licet infidelibus, Deo militantibus, Judæi amisso templo et privati habitaculis inelytae ac sanctae civitatis Jerusalem vagi sint ac profugi, velut alter Cain, *super terram quae aperuit os suum et suscepit sanguinem* (Gen. IV, 11) *Christi de manu eorum*. »

(4) I Cor., X, 1—6. « Patres nostri. . . omnes eundem potum spiritalem biberant (hibebant autem de spiritali consequente eos petra, petra autem erat Christus). . . . Haec autem in figura facta sunt nostri. » C'est-à-dire, en d'autres termes, les prodiges de la puissance divine pour les Hébreux du désert, pouvaient bien soustraire leurs corps aux détresses de la famine et de la soif; mais la vie de l'âme, qui vient de la foi, n'avait d'aliment pour eux que dans celui en qui nous croyons nous-mêmes avec les vrais fidèles d'alors. Car cette merveilleuse protection du Ciel qui veil-

est la source(1), et dont le ruisseau d'Horeb et de Cadès n'était qu'une image, il est indubitable qu'elle était présente à la pensée du peintre quand il plaçait le miracle de Moïse près du côté entr'ouvert de l'Homme-Dieu. Mais toujours se maintient la pensée dominante que nous suivions à travers les faits qui s'offraient à nous dans ce vitrail : réprobation de la Synagogue et substitution des Gentils aux fils dégénérés des patriarches. On a pu l'entrevoir dans les paroles de Pierre le Vénérable, qui interprétaient l'inscription du *Thau* (2).

Avant de passer outre, il faut, au récit de la première sédition causée parmi les Israélites, par les extrémités de la soif(3), ajouter celui d'un autre soulèvement, apaisé de même par un nouveau miracle (4), et qui est plus directement l'objet de notre peinture.

- « Les enfants d'Israël en s'avançant dans le désert de Sin... vinrent camper à Cadès.
- « Là mourut la sœur de Moïse et d'Aaron (Marie), qui fut ensevelie dans ce même lieu.
- « Et le peuple qui manquait d'eau s'attroupa contre Moïse et Aaron,
- « Criant en tumulte : Que n'avons-nous perdu la vie, nous aussi, avec ceux de nos frères (*Coré, Dathan et Abiron*. Numer. XVI) qui ont péri devant le Seigneur !
- « Pourquoi entraîniez-vous le peuple de Dieu dans le désert afin que nous y trouvassions la mort, nous et nos troupeaux ?
- « Qu'aviez-vous besoin de nous faire quitter l'Égypte, et de nous amener dans ces lieux maudits où rien ne se peut semer; qui ne produisent ni figes, ni vignes, ni grenades, et qui n'ont pas même d'eau pour la soif ?
- « Moïse alors avec Aaron entrèrent dans le tabernacle de l'alliance après avoir congédié cette multitude; et là, se précipitant la face contre terre, ils dirent au Seigneur à haute voix :
- « Seigneur Dieu, entendez le cri de ce peuple, et ouvrez-lui dans votre souveraine puissance une source d'eau vive pour apaiser sa soif et faire taire ses murmures. Alors la gloire du Seigneur éclata au-dessus d'eux.
- « Et le Seigneur s'adressant à Moïse, dit : Prends la verge; et, accompagné de ton frère Aaron, convoque les tribus. Sur votre ordre, en leur présence, le rocher versera des eaux; et tous, avec leurs troupeaux, se désaltèreront.
- « Moïse donc, suivant l'ordre de Dieu, prit la verge qui était dans le tabernacle, et dit au peuple

lait sur leur pèlerinage, avait un sens et un but plus hauts. Il s'agissait du pèlerinage de l'humanité vers la patrie céleste; et tandis que la source miraculeuse abreuvait leurs lèvres, l'âme des véritables Israélites devait alors, comme aujourd'hui, puiser à une source qui seule vivifiait les cœurs des cette époque reculée, quoiqu'elle ne dût apparaître que plus tard. Car l'histoire de ce peuple extraordinaire était une prophétie en action.

Cs. Paschas. Radbert., *de Corpore et Sanguine Domini*, cap. 5 (Bib. PP. XIV, 734). Cette simple et majestueuse interprétation d'un mot de saint Paul, où bien d'autres se sont embarrassés depuis, est d'un abbé de Corbie, au IX<sup>e</sup> siècle. Quand il nous peint les justes d'autrefois puisant d'avance la vie à cette source encore cachée, on dirait qu'il ébauche les cartons d'une composition grandiose plusieurs fois reproduite au XVI<sup>e</sup> siècle. Je veux parler de ce *Triomphe du Messie* où le Titien avait été devancé, si je ne me trompe, par la peinture sur verre. Dans cette marche triomphale, les grandes figures de l'Ancien Testament précèdent le Fils de Dieu, dont l'incarnation vient, après toutes ces histoires prophétiques, couronner les types par la réalité qui les suit. — Cs. Atton. Vercellens. *Expos. in I Cor. X* (ed. cit., t. I, 188). « Quod petra sequebatur eos... præfigurabatur Christus nasciturus post Moysen. — Hieronym., *in I Cor. X*, 3. »

(1) Ps. XLI, 3. LXII, 2. — Isai. VIII, 6. LV, 1. — Jerem. II, 13. — Ezech. XXXVI, 25. XLVII, 1, 2. — Zachar. XIV, 8. — Matth. V, 6. — Joann. IV, 10-14. VI, 35. VII, 37, 38. — Apoc. XXII, 17. — Etc., etc.

(2) N<sup>o</sup> 25 (p. 36, 37). Sur ces clameurs des Juifs, véritable consommation du déicide, voyez saint Augustin. *in Ps. LXIII*, 3, 4 (t. IV, 619, 620). — Bed., *in Numer.*, XX (t. IV, 182). — Gerhoh de Reichersperg, *in Ps. XXI*, 17 (D. Pez., t. V, 378, sv.). — Etc.

(3) Exod. XVII. — Cs. n<sup>o</sup> 8 (p. 10.)

(4) Numer. XX, 1-13. « Veneruntque filii Israel et omnis multitudo in desertum Sin, mense primo; et mansit populus in Cades. Mortuaque est ibi Maria, et sepulta in eodem loco. Quumque indi-

geret aqua populus, convenerunt adversum Moysen et Aaron; et versi in seditionem dixerunt: Utinam perissemus inter fratres nostros coram Domino! Cur eduxistis ecclesiam Domini in solitudinem, ut et nos et nostra jumenta moriamur? Quare nos fecistis ascendere de Ægypto et adduxistis in locum istum pessimum qui seri non potest, qui nec ficum gignit, nec vineas, nec malograna; insuper et aquam non habet ad bibendum? »

« Ingressusque Moyses et Aaron, dimissa multitudine, tabernaculum foderis, corruerunt proni in terram, clamaveruntque ad Dominum atque dixerunt: Domine Deus, audi clamorem hujus populi, et aperi eis thesaurum tuum fontem aquæ vivæ; ut satiati, cesset murmuratio eorum. Et apparuit gloria Domini super eos. Locutusque est Dominus ad Moysen, dicens: Tolle virgam, et congrega populum tu et Aaron frater tuus; et loquimini ad petram coram eis, et illa dabit aquas. Quumque eduxeris aquam de petra, bibet omnis multitudo et jumenta ejus. »

« Tulit igitur Moyses virgam quæ erat in conspectu Domini, sicut præceperat ei, congregata multitudine ante petram, dixitque eis: Audite, rebelles et increduli; num de petra hac vobis aquam poterimus ejicere? Quumque elevasset Moyses manum, percussit virga bis silicem, egressæ sunt aquæ largissimæ, ita ut populus biberet et jumenta. »

« Dixitque Dominus ad Moysen et Aaron: Quia non credidistis mihi ut sanctificaretis me coram filiis Israel, non introducetis hos populos in terram quam dabo eis. »

« Hæc est aqua contradictionis, ubi jurgati sunt filii Israel contra Dominum. »

La sentence ne tarde pas à s'accomplir. Aaron, d'abord, puis Moïse, expirent avant que la terre promise se soit ouverte pour les Hébreux. Le peuple n'y pénétrera que sous un nouveau chef et un nouveau prêtre.

Cs. Ib. 24-29. XXVII, 12-14. — Deuteron. I, 37. XXXI, 14-16. XXXII, 48-52. XXXIV, 1-4. — Etc.

réuni près du rocher : Écoutez, cœurs indociles et sans foi; vous semble-t-il que de cette pierre nous puissions vous faire jaillir de l'eau?

« Et élevant la main, Moïse frappa de la verge le rocher à deux reprises; et les eaux sortirent en abondance, de manière à désaltérer le peuple et ses bestiaux.

« Or Dieu dit à Moïse et à son frère : Vous ne vous êtes point reposés sur ma parole quand il fallait me rendre gloire devant les enfants d'Israël, ainsi vous n'introduirez point ce peuple dans la terre que je lui réserve.

« Ce sont là *les eaux de la révolte*, où les fils d'Israël se mutinèrent contre le Seigneur. »

Cette seconde révolte apaisée par un second prodige semblable, comme sa cause, à celui de Raphidim, paraît être réellement le sujet de notre médaillon, si l'on consulte le symbolisme qui nous a rendu compte de tous les autres. Mais comme le rocher d'Horeb (1) semble avoir été confondu avec celui de Cadès par des écrivains très-graves, il était bon de citer les deux narrations, ne fût-ce que pour mentionner les divers sens absolument possibles.

Le rigoureux arrêt que Dieu fait entendre à Moïse et à son frère après que le rocher a écouté leurs ordres (2), a quelque chose de mystérieux qui saisit et cause une sorte de terreur. On se demande comment ils ont encouru cet anathème qui leur interdit l'entrée de la terre promise aussi bien qu'aux prévaricateurs les plus profanes et les plus emportés. La tradition des rabbins (3), d'accord avec le texte sacré (4), dit que la faute de Moïse fut d'avoir frappé impatiemment le rocher, au lieu d'employer des paroles de prières. Du reste, les docteurs même de la Synagogue moderne conviennent que, quant à sa haute signification, ce passage des livres saints contient un des plus grands mystères de l'Écriture (5). Saint Cyrille d'Alexandrie (6) et saint Augustin (7), entre autres (8), nous font voir, dès les premiers siècles du christianisme, que l'Église n'a point hésité sur le sens qu'il s'agissait de lire dans ce texte mystérieux. Quelque différence que l'on rencontre en ce point entre les docteurs, on

(1) Cyrill. Alexandr. *Glaphyr. in Exod.*, lib. III (t. I. 309 — 315). — Etc.

Il est un point de vue qui pourrait alléguer l'autorité des Pères et s'appliquer au prodige d'Horeb, sans qu'il fût nécessaire de recourir à celui de Cadès. Ce serait de considérer Moïse comme rappelant le miracle de Notre-Seigneur aux noces de Cana. Une interprétation mystique très-fréquente, au moyen âge surtout, voit dans ces noces l'Église épousée par le Fils de Dieu fait homme. Alors le changement de l'eau en vin devient un symbole des sacrements et des trésors de grâces qui ont remplacé les observances juvéniles, désormais sans valeur. Cs. Cyprian. *Ep. ad Cecil.* (ed. cit., p. 103). — Augustin. t. III, P. II, p. 360. — Bibl. PP. XII, 354. XIII, 399. XVIII, 399. — Etc. Nous avons rapporté précédemment (n° 20, p. 27) les paroles de Remi d'Auxerre sur ce point. Cette fois nous ne laisserons parler que saint Isidore, qui, seul, et en quelques mots, peut fournir de quoi rattacher le miracle de Moïse à celui de Notre-Seigneur, en suivant ce même ordre d'idées.

Isidor. *Allegor.* 233, 234 (V, 149). « Sponsus (Joann. II), Christus est cujus nuptia cum Ecclesia celebrantur. In cujus conjunctione aqua in vinum mutatur; quia credentes, per lavacri gratiam transeunt ad passionis coronam. Architrictinus, Moyses intelligitur; qui miratur meliorem et sanctiorem populum per Jesum in Evangelium congregatum, quam illum priorem ab Aegypto deductum. Finitum enim vinum ostendit sublatam esse gratiam Spiritus sancti a Judaeis, et per apostolos in gentibus contributam. »

Sans sortir de ce tracé fondamental, et prenant seulement à d'autres un exposé à peine différent de celui-là, nous pourrions dire que Moïse, malgré toute la grandeur de sa mission, n'a pu donner à son peuple que *la lettre qui tue*; au lieu que *l'esprit qui vivifie* (II Cor., III, 6. — Cs. Rom. VI, 14, 15. — Tit. II, 11. — Joann. I, 17. — Etc.) a été répandu par le vrai Médiateur. Le ministère de Moïse a été saint et majestueux; quelquefois bienfaisant, mais le plus souvent austère, et toujours limité à une seule nation. Jésus-Christ, au contraire, n'a montré qu'invincible mansuétude; et toute la terre a reçu, avec l'effusion de sa grâce, la plénitude des dons parfaits.

Il est certain que cette manière d'entendre le rôle assigné à Moïse près de la croix dans la composition des verrières de Bourges, de Tours, du Mans, etc., s'appuierait aisément de textes nombreux et graves. Cependant, le contexte, pour ainsi dire, de

ces grandes pages, conduit, si nous l'entendons bien, à une acception différente; et fixe l'esprit sur le second fait, raconté par le *livre des Nombres*.

(2) Numer., *loc. cit.*, 12, etc.

(3) Cs. Drach, *Deuxième lettre d'un rabbin converti aux Israélites, ses frères, etc.*, p. 203.

(4) Numer., *l. cit.*, 8, 11. « Loquimini ad petram, etc. »

(5) Drach, *l. cit.*, p. 204, 202, 203. — Schöttgen, *Horæ hebraicae*, t. II, p. 116, 477. — Id., *Jesus der wahre Messias*, p. 661.

(6) Cyrill. Alexandr. *Glaphyr. in Exod.*, lib. III (t. I. 311—315). Le mysticisme qui dicte en cet endroit les paroles de ce Père, aurait quelque chose d'insolite pour nos oreilles; mais quant au résultat, il est tout pareil à celui que nous exposerons.

(7) Augustin, *Contre Faust.*, lib. XVI, cap. 17 (t. VIII, 292). Si nous citons ses expressions, il faudrait les répéter sous le nom de saint Isidore.

(8) S. Chrysostome (in *Epist. ad Hebr.*, Homil. XXVI, ed. Montfaucon, t. XII, 239) répété au moyen âge byzantin par Théophylacte (in *Hebr.* XI, 26), admire la foi de Moïse embrassant les opprobres de Jésus-Christ, et reconnaissant le Fils de Dieu sous la figure de ce rocher près duquel le peuple le maudissait. C'est une interprétation qui ne me paraît pas avoir eu cours dans l'Église latine, et qui n'explique point, ce semble, d'une manière satisfaisante la sentence prononcée contre Aaron et Moïse à la suite de cet événement. Ou bien il s'agit seulement du prodige de Raphidim.

Bon nombre d'auteurs se contentent de comparer les deux coups de verge, soit au double cri de mort proféré par les Juifs de Jérusalem contre Jésus-Christ, soit aux deux pièces de bois qui composaient la croix. Gerhoh de Reichersberg (D. Pez, V) qui revient fréquemment sur ce type christologique, répète à deux reprises (p. 379, 1584) des vers léonins qui exposaient la seconde de ces interprétations.

« Bis silicem virga dux percussit atque propheta,  
Ictio bina ducis sunt duo ligna crucis.  
Fons est de petra populo datus absque metreta,  
Larga salus homini corpore de Domini. »

Mais tout cela est incomplet : on ne rend point raison du courroux de Dieu contre Moïse, et de la part que cette grave circonstance peut réclamer dans l'ensemble du symbolisme.

trouve chez tous un point de ralliement : c'est celui que marquait saint Paul en annonçant que le Messie était voilé sous ce fait emblématique. Mais saint Isidore ne pouvait manquer de transmettre puissamment au moyen âge le sens adopté par saint Augustin, quand il le faisait passer à peu près textuellement dans ses ouvrages (1). Aussi, en trouve-t-on le reflet assez nettement reconnaissable dans saint Pierre Damien, Gerhoh de Reichersperg (2) et Honorius d'Autun (3), qui nous ramènent au moment où allait être élevée la cathédrale actuelle de Bourges.

Moïse, selon ces auteurs, figure en cet endroit le peuple dont il était le guide, comme il le représentait encore par son visage voilé. Tout messager qu'il est des volontés divines, sa foi, sa confiance du moins, se dément à l'instant solennel où Dieu prétendait qu'il le glorifiât. Il s'irrite contre le rocher, et veut le faire obéir à sa manière, au lieu de suivre les prescriptions du Ciel. De même Israël voulant un Messie qui satisfasse ses désirs terrestres, méconnaît celui qui accomplissait les oracles, et s'empporte avec fureur contre un Christ qui préfère aux basses envies d'une nation le salut de l'humanité et les décrets d'en haut. Alors, comme ni la sainteté de Moïse, ni l'excellence de ses fonctions n'avaient pu le soustraire à la sentence qui l'excluait de la terre promise; ni le sang d'Abraham non plus, ni le souvenir de l'antique alliance ne peuvent détourner l'anathème de dessus cette nation aveuglée. La terre promise de l'alliance nouvelle s'ouvrira pour d'autres; et ce peuple, toujours errant jusqu'aux derniers jours du monde, expirera dans le désert d'une infatigable attente, haletant sans cesse et rassasié jamais.

43. Si l'on recherche attentivement la pensée d'ensemble qui a fait tracer la zone centrale de ce vitrail, on apercevra bientôt que, tout en suivant la marche générale, elle forme néanmoins un groupe sensiblement distinct par une saillie plus prononcée que le reste. Ce caractère d'unité qui la détache sur le fond de toute la verrière consiste surtout en ce que, reproduisant chacun sous une nouvelle forme la gauche et la droite du médaillon central, les deux sujets latéraux affectent à leur manière une signification analogue à celle des deux figures représentées près de la croix. L'Église, ou la vocation des Gentils, est exprimée à droite du crucifix (à Bourges comme au Mans), par la source qui sort du rocher. Les eaux jaillissantes, symbole du baptême et de l'effusion du Saint-Esprit, apparaissent dès l'origine dans l'art et la littérature du christianisme, pour exprimer la prédication de l'Évangile et la conversion des peuples à la foi. La liturgie et les légendes, comme l'exégèse et la peinture ou les formes plastiques, n'ont qu'une voix sur le sens de cette expression figurée. Les fleuves du Paradis terrestre, qui sèment au loin sur leurs rives les plus riches merveilles de la création; les douze sources d'Élim, qui forment une délicieuse oasis dans le désert péniblement traversé par Israël; Endor, Engaddi et presque toutes les fontaines citées dans l'histoire sainte; Moïse, trouvé parmi les roseaux du Nil; l'épouse d'Isaac, désignée au serviteur d'Abraham près de l'abreuvoir (4), etc., sont autant de thèmes adoptés à l'envi par les écrivains comme par les artistes pour indiquer l'Évangile, les douze apôtres, le baptême; ou, ce qui est toujours le même objet, l'Église enrôlant les peuples sous la bannière du Rédempteur, la grâce avec la vérité répandues sur le genre humain par l'incarnation (5). Mais, à ne prendre que le

(1) Isidor. *in Numer.*, cap. 33 (t. V, 451). « In hac mansione (*in Cader*) propter aquas contradictionis Moyses offendit Deum, et prohibetur transire Jordanem. Turbatus enim marmure populi, dubitauerit petram virga percussit, quasi illud Deus non posset facere ut aqua de petra flueret quod ante jam fecerat. Quid ergo hic fides Moysi insinuat quod ad aquam de petra ejiendam titubaverit? Hanc prophetiam recte intelligamus fuisse de Christo.

« Dum enim Moyses in Scripturis sanctis aliam atque aliam pro re aliqua significanda gerit, nunc tamen populi Judaeorum sub Lege positi personam gerebat, eumque in prophetica praenuntiatione figurabat. Nam sicut Moyses petram virga percussit de Dei virtute dubitavit; ita ille populus, qui sub Lege per Moysen data tenebatur, Christum ligno crucis affigens, eum virtutem Dei esse non credidit. Etc. »

(2) Gerhoh., *in Ps.* LXXVII, 16 (D. Pez, V, 1585, sq.). — Petr. Damian., *Homil. de Exaltatione crucis.* « . . . Quod autem (*Moyses*) petram non credendo percussit, atque ideo ad promissam terram cum populo non pervenit; populum significat Judaeorum qui profecto Christum Dei virtutem esse non credens (I Cor. I, 23-25), in ligno suspendit, atque ideo in terram viventium intrare non meruit. . . »

(3) Honor. Augustod., *in Ps.* CV, 32, 33 (D. Pez, V, 1805). « . . . Allegoria perquiratur. Moyses in hoc loco figuram judaici populi gessit

qui petram ipsum Deum non credidit, et ideo duobus lignis crucis affixit. De cujus latere fluxerunt aquae per quas gentes sunt salvatae. Sed quia judaicus populus incredulus permansit, illecirco hereditatem Domini intrare non meruit. »

(4) Pseudo-Augustin. (Caes. Arelat.), *de Jacob.*, Serm. II (S. Aug. Opp., t. V, *appendix*, p. 24 sq.). — Isid., *in Gen.*, cap. XIX (t. V, 314). — Etc.

(5) Un mémoire sur cet unique point ne suffirait pas à épuiser la matière; il faudrait tout un livre. C'est un fait constant et universel, qu'il vaudrait mieux omettre entièrement quand on ne peut le développer à loisir. Cependant, pour ne pas brusquer en quelques mots une question de cette importance, exposons-nous à encourir le blâme des hommes véritablement instruits, plutôt que de donner aux autres l'exemple d'une affirmation purement gratuite.

Il faudrait voir les vieux interprètes de l'Écriture sainte sur les passages suivants, entre autres, Gen. I, 2. II, 10-14. VI-VIII. XXI, 19. — Exod. II, 3-10. XIV, 16-31. XV, 27. XVII, 5-7. — Numer. XX, 8-13. XXI, 16-19. — Jos. XV, 7. XVIII, 17. — Judic. VII, 1. — Ps. XXVIII, 3. XLI, 1-3. LXVII, 27. — Sap. XII, 4, 7, 9. — Is. XII, 3. XII, 18. LVIII, 11. — Jer. II, 12, 13. — Ezech. XLVII. — Joel. III, 18. — Zachar. XIII, 1. — Apoc. VII, 17. XXII, 1. — Etc., etc.

miracle du rocher frappé par Moïse, nous aurions encore beaucoup à faire si nous voulions seulement nommer les écrivains qui lui prêtent ce sens. Origène, saint Jérôme et saint Cyrille d'Alexandrie y voient avant tout l'abrogation de l'ancienne Loi, figurée par la mort de Marie, sœur de Moïse et d'Aaron (1). Le vénérable Bède (2), l'auteur du Commentaire sur les psaumes attribué à saint Jérôme (3), et saint Pierre Damien (4), ne faisaient que suivre les plus anciennes et les plus graves autorités (5), quand cette source merveilleuse reportait leurs pensées vers la prédication apostolique et l'esprit de sainteté répandu sur le monde par l'établissement du *royaume de Dieu*. Bref, c'est le baptême; et, pour caractériser plus nettement le rapport de ce médaillon avec celui du milieu, c'est l'Église.

La Synagogue n'est pas moins visible dans le médaillon qui occupe la gauche du crucifix. Il est aisé de voir dans les divers monuments réunis par nos planches d'Étude, que toujours, près du rocher, Moïse élève la main comme pour guider les esprits vers un objet supérieur. Devant le serpent, au contraire, son geste fixe les regards et la pensée sur le spectacle du moment. Qu'on se rappelle la menace de ce prophète-législateur disant à son peuple (6) : Ta vie sera suspendue devant toi, et tu « refuseras d'y croire. » Plus tard, Isaïe (7) adressait aux Juifs cette redoutable prophétie : « Tout le jour

Cs. Isidor. *Allegor.* 24, 90, 102, 126, 149, 239, 240. Je me contente de citer quelques traits de saint Isidore, parce qu'il est presque toujours et l'expression d'un symbolisme antérieur, et la source d'un nouvel épanchement des anciennes doctrines vers le moyen âge.—Prudent. *Ditloch.* XIV (ed. Arevalo, p. 672, t. II) et *not. in h. l.*

S. Paulin (Ep. XXXII, *ad Sever.*, ed. cit., t. I, P. I, p. 206) peut à lui seul servir de témoin pour la poésie et pour la peinture de la primitive Église.

« Petram superstat ipse (Agua) petra Ecclesie,  
De qua sonori quatuor fontes manant  
Evangeliste, viva Christi lumina. »

Qu'il serve d'écho à la grande voix des vieilles catacombes; l'art des premiers siècles chrétiens ne nous occupera que plus tard. Mais voici, avec Florus, la poésie du IX<sup>e</sup> siècle qui maintient cette tradition.

Florus, *Gesta Christi Domini*, v. 4, sq. (ap. Martène, *Thesaurus novus*, t. V, 601).

« Cantemus Domino magna est cui gloria Christo,  
Qui solus virtute sua sesoris iniqui (Exod. XV, 1, 21)  
Stravit equum, victosque simul submersit abisso.

« Ecce Deus mira salvator luce coruscet;  
Ipse salus nobis, ipse est in sacula virtus.  
Confidat devota fides, timor omnis abesto.

« Libemus dulces Jesu de fontibus undas.  
Gestaque magnifici reboemus in ordine Christi.

« Quatuor hinc uno cecinerunt ore beati,  
Quatuor exurgunt Paradisi lumina fonte  
Que cunctum largo fecundant gurgite mundum.

« Etc. »

Plus tard, l'auteur du poème de *Sacramentis novi Sacrificii* mêlait au récit du triomphe de Jésus-Christ une allusion biblique bien plus hardie, ce semble, mais empruntée à saint Augustin (*in Ps. LXXII*, t. IV, p. 876).

« Jam paradisiacum primus petit incola se | dem  
Jamque redemptos homo cœlum sibi vindicat se | dem  
Crux facit hoc, cujus rutilans super omnia splen | dor.  
Hostes humani generis prosternit in En | dor.

Historiquement, on voit qu'il s'agit de la défaite des ennemis d'Israël, taillés en pièces par Gédéon. (*Ps. LXXXII*, 11—*Jud. VII*, 22—25); quant au sens allégorique, il est exposé par les gloses qui accompagnent ces vers dans l'*Hortus deliciarum* (f. 136 r°). « ... Endor interpretatur fons generationis. Per Endor namque significantur illi qui in fonte generationis, id est, in carnali genitura sua permanent, et ad gratiam regenerationis non accedunt; qui omnes merito dispercut. » Pour le fond, c'est saint Augustin; mais, pour la forme, ce sont les propres termes du commentaire sur les psaumes attribué à Bède (ed. cit., t. VIII, 881).

L'ancienne expression de *fonte renasci* pour exprimer le bap-

tême, a laissé sa trace dans le nom même des *fontes* baptismaux, qui rappelle le *fons animarum* de saint Paulin (Ep. cit., p. 201), et le *πηγή των ιερων νεμάτων* de saint Chrysostome. (*In I Cor.* Homil. XL t. X, 379). La liturgie, développant ce thème avec une magnifique profusion, avait singulièrement exalté la fonction et le symbolisme des eaux dans l'histoire de la religion; en sorte qu'il devait être présent à tous les esprits. Qu'on lise, par exemple, dans le Pontifical le *chant* de l'eau bénite pour la consécration des églises, et dans les anciens missels certaines strophes de proses aujourd'hui tombées dans l'oubli; on verra combien pareilles inspirations auraient pu élever la pensée des peintres qui ont eu à représenter les quatre éléments, s'ils n'avaient préféré puiser leurs motifs dans de fades allégories plus ou moins renouvelées des Grecs.

(1) Origène (*in Numer.*, Homil. VII, t. II, p. 290 sq.), qui n'expose point la circonstance précise dont nous cherchons le sens, entre toutefois dans le symbolisme énoncé par saint Jérôme. Cs. Hieronym., *de Mansion.*, XXXIII (ed. Martianay, t. II, 600).—Isid., *in Numer.*, XXXIII (t. V, 451).—Cyrill. Alexandr., *loc. cit.*

(2) Bed., *in Samuel*, lib. II, cap. 3 (t. IV, 279). La même doctrine est exprimée par d'autres commentaires qui portent son nom, comme (t. IV, 767) ceux sur Job et sur les psaumes LXXIII et LXXVII (t. VIII, 828, 849).

(3) Pseudo-Hieronym., *in Ps. LXXVII*, 15.

(4) Petr. Damian., *Serm. de Invent. S. Crucis.*—Id., *Homil. de Exalt. S. Crucis.*

(5) Origen., *in Exod.* Homil. XI (t. II, 168 sq.). Cs. *In Numer.* Homil. XII. (*Ibid.*, 311 sq.)—Augustin., *in Ps. LXXVII*, 15 (t. IV, 825).—Basil., *lib. de Spirit. S.*, cap. 14 (ed. Garnier, t. III, 26).—Tertullian., *de Baptismo*, cap. 9.—Hieronym., *In Isai. XLVIII*, 21. (t. III, 350).—Isidor. *In Exod.*, cap. 24 (t. V, 376).—Etc. En remontant jusqu'au premier siècle, on trouverait dans l'épître de saint Barnabé (cap. 11. Galland, t. I, p. 128) l'indication du baptême et de l'infidélité juive, à propos du rocher de Cadès ou d'Horeb.

(6) Deuteron. XXVIII, 66. « Et erit vita tua quasi pendens ante te... Et non credes vite tue. » Les LXX traduisent sans aucune atténuation: ἔσται ἡ ζωὴ σου κρεμασμένη ἀπέναντι τῶν ὀφθαλμῶν σου κ. τ. λ.; et le Moïse des portes de bronze de S. Paul-hors-des-murs, disait: « Videbitis vitam vestram pendentem. » C'était la *leçon* de saint Jean Damascène: ὄψεσθε τὴν ζῆν ὑμῶν ἐπὶ ἕξου κρεμασμένην, κ. τ. λ.

Qu'on dise que dans l'original c'est un hébraïsme indiquant seulement un horrible effroi, c'est ce dont il ne s'agit pas du tout. Ne mettons point la science à la place du bon sens. Comment les Pères de l'Église ont-ils entendu et appliqué ce texte? voilà ce qui importe en ce moment. Mais saint Justin, saint Cyrille de Jérusalem, Tertullien, saint Léon le Grand, saint Jean de Damas, ou saint Grégoire VII, qui doit avoir présidé, dit-on, au travail des portes de saint Paul, étaient-ils des hébraïsants? Cela ne nous fait absolument rien. On peut se convaincre, d'ailleurs, que, sans être des orientalistes, plusieurs docteurs de l'Église avaient connaissance de cette savante chicane; mais ils ont passé outre. Cs. Augustin., *Cont. Faust.*, lib. XVI, cap. 22, 23 (t. VIII, 296).

(7) Isai. LXV, 2.—Rom. X, 21.

« j'ai étendu les mains vers ce peuple qui se roidit contre mes invitations. » Enfin, le Sauveur lui-même met le comble à cet enseignement, lorsqu'à plusieurs reprises il se compare au serpent arboré par Moïse dans le désert (1) pour sauver ceux qui le regardent avec confiance. L'Écriture se commente donc elle-même sur ce point, et l'on pourrait se passer des interprètes. C'est Israël regardant sans voir, voyant sans comprendre, possédant la lumière et ne l'apercevant pas (2); arrêtant ses pensées à l'apparence extérieure, limitant ses espérances et ses désirs aux biens qui passent, mesurant la bonté divine à ses intérêts terrestres, et méconnaissant dans sa propre loi ce qui ne va pas à flatter son orgueil et ses prétentions d'un jour. La guérison des corps, à la bonne heure; l'assistance et les merveilles du Tout-Puissant concentrées au service des fils d'Abraham, fort bien; mais un Sauveur qui ne semble occupé que des âmes, un Messie qui ne veut plus de profanes, qui ne limite plus le royaume de Dieu à un seul peuple; non : qu'il meure! il ne saurait être le Fils de Dieu, c'est un blasphémateur et un sacrilège dont la Loi prononce l'arrêt (3).

Quelques lignes de saint Léon le Grand, rapportées plus haut (4), rassemblent presque tout ce qu'on peut dire avec l'antiquité chrétienne sur la *christologie* du serpent d'airain : les enfants de Jacob, bornant leur vue à ce qui frappe les sens, et, faute de percer par la foi l'écorce extérieure des faits, ne sachant point lire leur propre histoire; réduits, par conséquent, à l'épeler sans intelligence, comme un texte dont l'alphabet seul serait connu. L'exaltation du Crucifié, source de salut pour tout spectateur attentif; la mort, partage inévitable de quiconque en détourne les yeux; la conquête du monde, fruit des opprobres de Jésus-Christ, tandis que l'ancien peuple de Dieu se tient à l'écart et consomme sa ruine : voilà ce que prétend nous faire lire ici saint Léon, et l'on peut dire que toute l'exégèse traditionnelle se résume dans ses courtes et majestueuses paroles (5).

On pourra demander pourquoi nous n'accordons point quelque place à certaines questions qui se présenteraient naturellement en cet endroit. Outre le fond même de ce symbolisme, pourquoi les monuments que nous produisons adoptent-ils pour le serpent la forme d'un dragon à longue queue? Pourquoi s'accordent-ils à le placer sur une colonne, tandis qu'ailleurs c'est sur une croix qu'on le voit élevé? Le *signe* (6) dont parle l'Écriture doit-il s'entendre d'une croix, ou seulement d'un support élevé qui puisse attirer tous les yeux? Pourquoi encore dans le médaillon de Saint-Denis (7) cette singularité qui fait arborer la croix de Jésus-Christ sur le dragon? Plusieurs de ces faits amèneraient des éclaircissements curieux; quelques-uns même ont un rapport intéressant avec l'histoire des doctrines manichéennes au moyen âge. Mais combien de lecteurs trouvent déjà que nous donnons beaucoup trop d'étendue à nos explications, et trop d'appareil scientifique à des matières où leur curiosité ne prétendait point dépenser une attention si soutenue! Ne les poussons point à bout, et faisons place à quelque nouvel objet.

§ XIII. LES LIONS.

44. La part du lion est large dans la vieille symbolique chrétienne. Mais s'il est facile de constater

(1) Joan. III, 14. VIII, 28. XII, 32, 34.

(2) Augustin., in Ps. LXXV, 3 (t. IV, 643 sq.). «... Illis obligati sunt pedes et ceciderunt (Ps. XIX, 9), nos autem surreximus et erecti sumus. Audi ipsum Dominum nostrum hoc idem dicentem. Ego, inquit (Joan. IX, 39), veni ut qui non vident videant; et qui vident, cæci fiant. . . . Et vere videbant et facti sunt cæci? Non videbant, sed videre sibi videbantur. Nam ecce videte, fratres, quum dicerent ipsi Judæi (Joan., loc. cit., 40) : Num sumus cæci? ait illis Dominus : Si cæci essetis, peccatum non haberetis; modo autem, quia dicitis : Videmus, peccatum vestrum in vobis manet. Ad medicum venisti; videre te dicis! Cessabunt collyria, semper cæcus remanebis. Confitere te cæcum, ut illuminari merearis.

Attende Judæos, attende gentes. Ipsum Dominum nostrum Jesum Christum in carne videbant Judæi, gentes non videbant : ecce qui viderunt, crucifixerunt; qui non viderunt, crediderunt. Ergo quid fecisti, o Christe, adversus superbos? . . . Abscondisti Deum, objecisti hominem. Quare hoc? Ut cæcitas ex parte Israël fieret, et plenitudo gentium intraret (Rom. XI, 25). Etc.»

Plusieurs expressions de saint Augustin en cet endroit peuvent rappeler au lecteur la citation de saint Isidore et d'Angelomus, dont nous nous servions en parlant de la Synagogue dépouillée de son manteau (n° 39, p. 69). Il n'y a point lieu de s'en étonner, puisque saint Isidore avait transcrit presque tout ce passage dans

saint Augustin. Cs. Augustin., in Ps. LVI, 1 (t. IV, 531, sq.).

Sur l'aveuglement d'Israël, Cs. Gregor. M. Moral., lib. XXIX, in Job. XXXVIII (ed. Galliccioli, t. III, p. 192).—Id., in I Reg. III, 9 (t. XIII, 51).—Berengos., op. cit. (Bibl. PP. XII, 367, 370).—Gerhoh. in Ps. XXXIX, 7 (D. Pez., V, 802).—Id., in Ps. LXVIII, 24 (Ib. 1399, sq.).—Etc.

(3) Matth. XXI, 42—46.—Joan. XIX, 7. X, 36. IX, 22. XII, 10, 11, 19, 37—49. XI, 45—53.—Etc.

(4) N° 33 (p. 54).

(5) Cs. Justin. M. Dialog. cum Tryph., cap. 94—97 (Galland, I, 550—552).—Cyrill. Hierosol., Cateches. XIII (ed. cit. 192).—Cyrill. Alexandr., Glaphyr. in Numer. (t. I, 407—410).—Joan. Damascen. Orthod. fid., lib. IV, cap. 12 (ed. Froben., 307).—Anastas., contra Judæos, disput. 3. (ap. Mai, Nova collectio vatic., t. VII, p. 225, sq.).—Cyprian., Testimon., lib. II, adv. Jud., cap. 20 (ed. Baluze, 293).—Tertullian., adv. Jud., cap. 10, 11, 13 (ed. Leprieur, 195, 197, 199).—Lactant., Divin. institut. (ed. Lenglet-Dufresnoy, t. I, 325).—Etc.

Qu'on juge si le moyen âge a dû rester en arrière après une telle impulsion.

(6) Numer. XXI, 8, 9.

Cs. Maran, Not. ad Justin. M. Apol. I, 60 (p. 79).—Id., ad Dialog. cum Tryph., 94 (p. 191).

(7) Étude VII, fig. G.

l'emploi fréquent de cet emblème dans les monuments ecclésiastiques, il l'est beaucoup moins d'en rendre raison dans les divers rôles que lui attribuèrent nos devanciers. Que chacun de ceux à qui échoit une partie de cette tâche s'efforce d'y satisfaire de son mieux; pour nous, voici comme il nous a semblé que la nôtre pouvait être accomplie.

Le lion de Juda (1), figure du triomphe de Jésus-Christ, rappelle la force divine et la souveraine puissance de celui qui, s'immolant pour nous dans son humilité, s'est fait l'agneau de Dieu chargé des péchés du monde (2). L'agneau de Dieu, c'est la miséricorde et la justice s'unissant; le lion de Juda, rejeton de David, c'est la vertu divine avec les misères de l'humanité; c'est le Fils de Dieu devenu fils de l'homme; c'est l'agneau égorgé qui, après son sacrifice, a été revêtu de force, de grandeur et de gloire (3). La formidable colère, l'inévitable vengeance succèdent ainsi à la débonnaire mansuétude du Crucifié (4). Ces types apocalyptiques des deux natures réunies en une seule personne par l'incarnation du Verbe, ont été souvent reproduits par les miniatures; et la peinture sur verre s'en était emparée, à Saint-Denis, dans un médaillon de Suger que nous ne possédons plus (5). Mais il importe d'observer que le lion considéré comme symbole de Notre-Seigneur, représente à presque tous les auteurs ecclésiastiques qui l'interprètent, la résurrection bien plutôt que la puissance divine proprement dite. Depuis que la prescription s'est établie d'attribuer à chacun des quatre évangélistes celui des quatre animaux d'Ézéchiel (6) qui les caractérise actuellement, on voit souvent les écrivains chercher à rendre raison du lion de saint Marc, parce que, disent-ils, c'est celui-ci qui est l'historien de la résurrection (7). Cependant, il est aisé de voir que sur ce point son récit ne dépasse nullement l'étendue de celui que nous a laissé saint Matthieu; tandis que saint Luc et saint Jean, au contraire, donnent beaucoup plus de détails sur la vie glorieuse du Sauveur ressuscité (8). L'unique moyen, ce semble, d'expliquer cette assertion, c'est que l'Évangile du jour de Pâques est pris dans le texte de saint Marc. Mais on reconnaît aisément que les esprits étaient préoccupés d'un symbolisme relatif à la résurrection dans cette mystérieuse figure du lion, et qu'il ne s'agissait plus que de l'appliquer. Presque personne n'allègue la dignité du roi des animaux; c'est la victoire sur la mort qui fixe les esprits, et c'est la source de cette persuasion, à peu près générale, qu'il nous faut rechercher.

Nous trouvons encore cette allégorie en pleine valeur deux siècles après l'époque où fut exécutée la verrière de Bourges. La *Mer des histoires* (9) ou *Chroniques de France*, décrivant l'entrée du duc de

(1) Apoc. V, 5. « Ecce vicit leo de tribu Juda, radix David. »

(2) Joann. I, 29, 36.

(3) Apoc. V, 12. « Dignus est Agnus, qui occisus est, accipere virtutem, . . . et fortitudinem, et honorem, et gloriam. »

(4) Apoc. VI, 15, 16. « Et reges terre, et principes, et tribuni, et divites, et fortes, . . . absconderunt se in speluncis et in petris montium; et dicunt montibus et petris: Cadite super nos a facie sedentis super thronum, et ab ira Agni. »

Ibid. XVII, 14. « Hi cum Agno pugnabunt, et Agnus vincet illos; quoniam dominus dominorum est, et rex regum, etc. »

(5) Suger, *de Rebus in administratione sua gestis* (ap. Duchesne, *Historia Francor. scriptores*, t. IV, p. 349). « In eadem (vitrea), ubi solvunt librum Leo et Agnus: »

Qui Deus est magnus, librum Leo solvit et Agnus;  
Agnus, sive Leo, fit caro juncta Deo. »

(6) Ezech. I, 5—11. — Apoc. IV, 6, 7.

(7) Durand, *Rationale*, lib. I, Rubrica de picturis. — Id., lib. VII, Rubrica de evangelistis. — Rupert, *in Apocalypsi*, lib. IV. — Etc.

Pour suppléer à une longue énumération d'auteurs, transcrivons les vers techniques rapportés dans l'*Hortus deliciarum* (fol. 220 r<sup>o</sup>), où ils semblent placés comme une sorte de dicton proverbial. Les expressions que nous traçons en italiques entre parenthèses, sont tirées de la glose même qui accompagne le texte dans le manuscrit d'Hohebourg.

« Johannes volitat (ut aquila), Mathæus ut ambulet (sicut homo) aptat (optat?).  
Principium Verbi Johannes prodidit orbi,  
Vox de carne (humanitate) Dei procedit ab ore Mathæi.  
Mactatus vitulus (crucifigitur Christus) per Lucam significatur,  
Ecce leo vicit (Christus resurrexit) quem Marcus prestitulavit (perornavit);  
Luce verba bovi, Marcum similibo leoni. »

(8) Cs. Marc. XVI. — Matth. XXVIII. — Luc. XXIV. — Joann. XX, XXI.

(9) Paris, 1518, quatrième livre; cinq paragraphes avant la fin du règne de Charles VII.

Je n'ai pas réussi à trouver un exemplaire complet de cet ouvrage; mais la citation m'a été garantie par un jésuite belge, qui a bien voulu me la communiquer. Du reste, l'*Histoire des ducs de Bourgogne* par M. de Barante (livre X) signale cet emblème, mais sans s'arrêter à en faire ressortir la pensée.

Au XIV<sup>e</sup> siècle, Jean de San-Gimignano, dominicain, revient à plusieurs reprises sur cette figure emblématique, quoique avec une brièveté qui approche de la sécheresse, dans sa *Somme des exemples*. Je me sers de l'édition donnée à Bâle en 1499 par Pierre de Langendorff et Jean Froben; et, s'il m'est permis d'accorder quelque place à une question d'histoire littéraire assez chétive, je ferai remarquer qu'un simple coup d'œil jeté sur le premier prologue de ce livre, aurait utilement simplifié l'article consacré à cet ouvrage dans les *Écrivains de l'ordre de saint Dominique* (t. I, p. 529). Helwik ou Helwich, dominicain lui-même, comme il le dit fort clairement, nous apprend qu'il a remanié le travail de son confrère, et lui a donné son titre actuel. Ce n'était donc ni un compétiteur qui prétendit enlever à Jean l'honneur de son travail, ni un pseudonyme adopté par le religieux italien pour se dérober aux regards de la postérité. C'était tout simplement un auteur de plus, qui réclamait une place parmi les *scriptores ordinis predicatorum*, et qui n'avait point mérité le mauvais accueil que les PP. Quétif et Échard ont fait à son nom.

Donc, Jean de San-Gimignano (lib. VII, cap. 36) dit: « Christus vocatur leo in visione beati Johannis. . . . Ut leo fuit in resurrectione; quia mortuus, tertia die virtute Patris, quasi virtute vocis ejus, suscitatus fuit. »

Cs. *Legenda aurea, de sancto Luca*. — On reconnaît le même point de départ dans une prose attribuée à saint Anselme (Bibl. PP. XXVII, 458).

« Passio Domini finito agone,  
Et ex Juda genere rugiente leone;  
Suscitato filio, devicto dracone,  
Tu, Virgo christifera, dolorem depono. »

Bourgogne Philippe le Bon dans la ville de Gand, le 23 avril 1458, après la soumission des Gantois révoltés, retrace les fêtes qui célébrèrent la réconciliation des Flamands avec leur prince. La clémence de Philippe et le bonheur public qui en devait être la suite, étaient représentés sous divers emblèmes. Voici celui qui rappelle notre médaillon : « Item en suivant avoit une figure où il y avoit un lyon noir(1) qui « tenoit en sa palle ung estendard des armes de mon dit Seigneur, et devant luy une lyonne blanche humblement couchée à « terre; et au milieu d'eulx deux avoit trois petits léonceaulx à moitié mors, lesquels par le cry du dit lyon reprindrent vie « et consolation. Et il y avoit en escript : *Quasi leo rugiens te formidabunt filii.* »

Si nous cherchons l'explication de cette singularité, nous la rencontrons partout au moyen âge, depuis les *bestiaires* et les *sermonnaires* (2) jusqu'aux ouvrages ascétiques et aux commentaires de l'Écriture (3). L'unanimité se maintient d'une manière impatientante sur cette bizarre doctrine. Le lion, sujet assez réfractaire pour l'observation, dut rester longtemps dans une sphère de mystérieux qui permettait de lui prêter une histoire naturelle fortement mêlée d'extraordinaire. Entre autres propriétés privilégiées que l'on accordait à cette nature merveilleuse du noble animal, il avait la réputation de dormir les yeux ouverts. Était-ce parce qu'un sommeil léger le rend difficile à surprendre durant son repos? Le fait est que cette faculté lui a valu les honneurs de plusieurs mentions dans la symbolique des temps passés; et quelques auteurs cherchent dans ce privilège le motif qui lui a fait comparer Jésus-Christ au tombeau (4). Mais la forme maintenue par les vitraux de Bourges, de Tours et du Mans, exige que l'on ait recours à une invention plus merveilleuse encore; c'est, d'ailleurs, la plus généralement invoquée à cette occasion.

Pour nous rapprocher davantage de l'époque qui recèle la source de cette singulière histoire naturelle du lion, négligeons tous les auteurs qui ne se présentent que comme un reflet de quelque écrit précédent. Saint Épiphane paraît être l'auteur d'une *physiologie* mystique qui rendrait raison de tout (5), si l'on voulait se contenter d'une origine quelque peu reculée. Alors le *Physiologus*, si fréquemment cité à propos du lion, et que le *Bestiaire* français de l'Arsenal traduit, sans broncher, par : *Filiosoge un des bons clers d'Athènes*; ce *Physiologus*, dis-je, ne serait rien autre chose que saint Épiphane ou son livre. Mais Origène, bien antérieur à saint Épiphane, détruit cette illusion : pour lui, le *Physiologus* existe déjà (6); et, dès cette époque, l'histoire fabuleuse du roi des animaux paraît complète dans tous ses points. Jusqu'où faut-il donc remonter pour rencontrer l'ouvrage principal d'où découle cette zoologie poétique? Vouloir la rattacher à Pline, puis à Aristote, c'est se méprendre, ce me semble. Pline prête déjà beaucoup au naturaliste grec, lorsque, décrivant le premier état des lionceaux, il se réclame de son devancier (7). Aristote, dont on s'est beaucoup trop moqué, et qui n'est plus ridicule aujourd'hui

(1) Ce lion et sa couleur avaient ici le mérite particulier de renfermer une allusion au blason des comtes de Flandre. Les Flamands aimaient à mentionner leur *lion noir*, comme on le voit dans ces vers cités par Warnkœnig (*Hist. de la Flandre*, traduite par Gheldolf, t. I, p. 406) sur la bataille de 1304, à Mons en Puelle.

« Ad montes rursus Rex Pabula lilia duxit,  
Ejus in occursum leo niger cum grege fluxit  
Verbera mox dira longo certamine dantur.  
Res nova, rex mira! partes utraque fagantur :  
Antea leo subit, rex lilia sparsa relegit.  
Etc. »

(2) Cs. Hilar. Danich, *Sermones capitulares* (ap. D. Pez, *Biblioth. ascetica*, in-12, t. I, p. 383). — Hug. a S.-Victore (?), *de Bestiis*, t. II, p. 418. — Etc.

Le passage de l'ouvrage attribué à Hugues de Saint-Victor que je viens d'indiquer, accuse, même par la forme, une source qui lui serait commune avec un *Bestiaire* français de la bibliothèque de l'Arsenal; seulement, l'auteur ascétique est un peu moins absurde que le *Bestiaire*.

(3) Cs. Gerhol. Reichersperg., in *Ps. XXVII*, 1 (ap. D. Pez, *Thesaurus*, t. V, 568). — Petr. Bles., *Contra perfid. Judæor.* (Bibl. PP. XXIV, 1198). — Berengos., *de Mysterio ligni dominici* (Bibl. PP. XII, 370). — Etc.

(4) Cs. Gregor. M., in *Ezechiel*. Homil. IV (ed. Galliccioli, t. IV, p. 152). — Rupert., in *Genes.*, lib. IX, cap. 28. — Etc.

Le lion et le lionceau que l'on voit bondir dans la verrière de Saint-Jean à Lyon (*Étude VIII*), pourraient absolument n'indiquer qu'un simple réveil.

(5) Epiphani., *Physiologus*, cap. 2 (ed. Pétau, t. II, 191). Ὁὐτως

τίθηται τὸν αὐτῆς σάβανον ἢ λέων, ἀπὸ τῆς τοῦ καὶ τοῦ λέοντος τοῦ ἁγίου ἱεροσολιμίτου προσημαζέται προσημαζέται αὐτῶ τριτάτου. Μετὰ δὲ τὸ συμπληρωθῆναι τὰς τριῶν τῶν ἡμερῶν, προσπαλάσσει ὁ ἄγγελος λέοντα καὶ ἡμερῶσιν αὐτῶ, καὶ εὐθὺς βλάπτει καὶ ἔξ. κ. τ. λ.

(6) Origène., in *Genes.*, Homil. XVII (t. II, 107). « *Catulus leonis Juda* (Gen. XLIX, 9), etc. . . Multo convenientius aptabitur huic loco mystica expositio, in qua catulus leonis Christus, non solum tropice, verum etiam physice designatur. Nam *Physiologus* de catulo leonis hæc scribit quod, quum fuerit natus, tribus diebus et tribus noctibus dormiat; tum deinde patris fremitu vel rugitu tanquam tremefactus cubilis locus suscitetur dormientem. . . . *Recumbens dormisti sicut leo, et sicut catulus leonis*. Manifestissime recubuisse et dormisse dictum de passione mortis ostenditur. Sed videamus quare *ut leo et ut catulus leonis* dormit. De catuli quidem somno jam superius dictum est quod valde convenienter aptatur in Christo, qui tribus diebus et tribus noctibus in corde terre sepultus somnum mortis implevit, etc. »

Ce texte d'Origène perçait comme à travers un calque dans saint Isidore (in *Genes.*, cap. 31); dans Bède (in *Genes.*); dans le commentaire sur la *Genèse* attribué à saint Eucher (lib. I); dans la *Glose ordinaire*, etc., etc. Comme Rufin, admirateur, il est vrai, d'Origène, reproduit les mêmes expressions en commentant la *Bénédiction de Jacob* (ed. Vallarsi, p. 8, sq.), il se pourrait que ce fussent les propres paroles du *Physiologus* primitif; et peut-être cet écrit singulier serait-il celui-là même qui est classé parmi les livres à rejeter, et désigné comme œuvre des hérétiques, dans le décret attribué à saint Gelase. Cs. Sedulii Opp. ed. Arevalo, p. 424.

(7) Pline. *Natur. histor.* VIII, 17. « Is (*Aristoteles*) . . . tradit . . . informes minimasque (*leuculorum*) carnes magnitudine mustela-

que pour les esprits superficiels, était bien autrement modéré dans ses assertions zoologiques (1), et ne saurait être responsable des amplifications qu'on a fait subir à ses paroles. Si l'on recourt à la ressource d'inculper les ouvrages du philosophe macédonien qui ont été interceptés par le temps, l'excuse du naturaliste romain aura quelque chose de trop gratuit. Il faudrait quelque motif plus concluant pour taxer d'absurdité le grand observateur de Stagire; et ce que nous connaissons de lui, permet de douter qu'il se soit positivement contredit dans ceux de ses écrits que nous ne possédons plus. Pline n'aurait donc subi que la loi du talion, quand le rapprochement qu'il fait de la lionne avec la belette occasionna plus tard de nouveaux embellissements de l'histoire naturelle du lion, empruntés aux propriétés fabuleuses de la belette (2); et dont on aura fait honneur à l'ami de Titus et de Vespasien, comme il avait lui-même compromis le crédit du maître d'Alexandre. Mais quoi qu'aient dit Aristote et Pline, ou Élien (3), le récit de saint Épiphane et d'Origène ne nous apparaît point dans les temps antérieurs à l'état complet; et nous sommes réduits à de simples conjectures pour assigner la compilation primitive qui aura fait la fortune de ces fables. Dans cette incertitude, n'aurait-on pas quelque droit à soupçonner Tatien d'avoir accrédité la *Physiologie mystique*, fondée sur des données fabuleuses? Cet auteur du second siècle de l'ère chrétienne était né dans la Mésopotamie, et rechercha avec une application avide les enseignements de la Grèce. Ses écrits et sa conduite nous le montrent plus ardent que mûr; et l'imagination orientale, toujours voisine de l'exagération, paraît avoir conservé dans son esprit une forte prépondérance au milieu des études empressées qui lui faisaient recueillir de toute main les doctrines grecques sans trop de discernement. Lorsque ce génie emporté quitta le paganisme pour embrasser la loi chrétienne, c'était la fatigue qui l'avait jeté au pied de la croix. La paix de la foi calma quelque temps cette âme bouillante; mais alors même la véhémence de sa polémique a je ne sais quoi d'exalté, plus fait pour irriter que pour convaincre. On y sent la fougue d'un caractère inquiet et l'amertume d'un cœur impatient, autant pour le moins que l'entraînement du zèle. Puis, sur la fin de sa carrière, conquis par les rêveries gnostiques, il montra que les partis outrés avaient sur lui un ascendant fatal, et qu'il lui coûtait peu de traduire en formules affirmatives les songes les plus extravagants.

Or Tatien, dans ce qui nous reste de ses écrits (4), parle d'un traité qu'il avait composé sur les animaux; et il est permis de croire que dans ce recueil il n'épargnait pas à ses lecteurs la zoologie merveilleuse. Ce n'est pas seulement un soupçon autorisé par le caractère de son esprit et la portée encyclopédique de ses études. Son discours contre les païens réunit plusieurs traits (5) qui peuvent servir comme d'échantillon. Quand, dans une apologie du christianisme contre ses détracteurs, il trouve moyen d'énoncer les remèdes que le cerf trouve dans la vipère, le pourceau ou le sanglier dans le cancre, et le lion dans le sang du singe, que l'on juge s'il devait se donner carrière en rédigeant un ouvrage spécial! qui paraît avoir été un *Bestiaire moralisé*.

Du reste, que ce soit ou non Tatien qui ait accrédité les contes sur l'histoire naturelle, en les réunissant dans une compilation mystique, les hommes à mauvais vouloir ne doivent point se hâter de conclure, comme on l'a fait si souvent, et comme on le fait encore, que la physique et les sciences naturelles ont été brouillées par les Pères de l'Église et les théologiens. Il y aurait là-dessous trop d'ignorance, pour que la mauvaise foi ne fût pas une explication beaucoup plus simple de ces plaintes chagrines (6).

rum esse initio; semestres vix ingredi posse, nec nisi bimestres moveri.

(1) Aristot., de *Gener. animal.*, lib. IV, cap. 6. Καὶ γὰρ τοῦτων (ζώων) τὰ μὲν ἀδελφώτα (σχεδὸν) γινώσκονται ἀλλήλοις, ἄρκτος, λέων... τὴν δὲ πάντα σχεδόν. — Cs. Id. de *Hist. animal.*, lib. VI, cap. 31. Τίςτι δὲ καὶ ὁ λέων πάντῃ μακρὰ ἕστος, ὅστις θύρακα ἴστα μὲν βελίξιν.

Il est facile de reconnaître que Pline ne traduit pas exactement, s'il avait ce texte en vue; et qu'Aristote est assez explicite en cet endroit, pour qu'on ne suppose pas à la légère un terme de six mois substitué ailleurs à celui de deux, qu'il fixait ici. Philé (de *Animal. proprietate*, XXXIV, v. 7, 10) et Élien (de *Animal. natura*, IV, 34) ne connaissaient pas plus que nous ce prétendu amendement d'Aristote.

(2) Le *Bestiaire* français de l'Arsenal, et le texte qu'il traduisait, puisait évidemment (d'une manière plus ou moins immédiate) aux mêmes documents zoologiques que l'épître attribuée à saint Barnabé (cap. 10), quand il écrivait ceci: « Ca virtute (virtu del lion) et

est que quant la lionneuse enfante son lionnet, elle le rend toi mort par la bouche; c'est une piéche de chat en forme de lionnet, etc. »

(3) Élien (*op. cit.*, V, 39) et Philé (*op. cit.* Carm. XXXV, v. 25, sqq.) racontent un effet merveilleux du souffle du lion, dont le récit pourrait avoir donné lieu au conte des lionceaux vivifiés par l'haleine de leur père. Saint Épiphane, qui ne parle que du souffle, est donc plus conforme à l'antiquité classique que ne l'était Origène, son prédécesseur, quand il parle de rugissement. Mais cette dernière version était plus pompeuse; un peu d'exagération, même dans les contes, est un élément de succès: la narration d'Origène l'emporta donc.

(4) Tatian., *Or. contr. Græc.*, n° 15 (Galland, I, 650.)

(5) Id., *op. cit.*, n° 18 (Ibid., 653.)

(6) Il peut être utile de rappeler à cette occasion les paroles d'un luthérien, d'autant plus que parmi les protestants l'autorité des saints Pères n'est assurément pas exagérée. Voici ce qu'écrivait, au milieu du siècle dernier, J. Dietr. Winckler dans ses *Phi-*

Ce qui n'excite que le sourire dans les écrivains latins ou grecs de l'antiquité change-t-il tout à coup de caractère sous la plume des auteurs ecclésiastiques? en sorte qu'il n'y ait plus assez de colère pour châtier dignement dans les disciples ce qui fixait à peine l'attention dans les maîtres! Qu'Élien, Pline, ou tout autre naturaliste (1) classique, entasse les fables les plus puériles dans des ouvrages scientifiques, c'est le malheur des temps; mais qu'un moine ou un évêque, sur la foi de ces doctes modèles, leur fasse quelque emprunt pour un sujet de piété, c'est l'opprobre de leur profession, c'est la honte de l'âge où ils vécurent, et (si on ne l'articule pas, on le donne à entendre) l'Église de Jésus-Christ est atteinte et convaincue de fomenter, d'engendrer même et d'éterniser les ténèbres (2).

Ne nous faisons point meilleurs que nous ne sommes. Des appréciations de ce genre se publient encore parmi nous, et il ne nous est pas revenu qu'elles aient nui le moins du monde ni à la popularité, ni à la réputation de science dont jouissaient leurs auteurs. Il est vrai qu'empressés comme nous le sommes d'être mis au fait de toute espèce de sujet, nous n'avons guère le temps ni de vérifier les enseignements que nous donnent les recueils périodiques, ni même d'en conserver le souvenir après qu'ils ont fait une fois les frais de nos entretiens; mais la légèreté du lecteur a-t-elle le privilège d'absoudre celle de l'écrivain?

45 Le sens du tableau qui nous occupait est donc la résurrection de Notre-Seigneur, indiquée dans la prophétie de Jacob mourant (3). Le lion de Juda, invincible jusque dans son sommeil, c'est le Messie, fils de David, Dieu tout-puissant, même au sein du tombeau (4); dissipant le troisième jour les ombres de la mort qui l'enveloppaient, quand la voix de son Père l'appelle. Cependant, si nous avons bien caractérisé l'objet de la verrière, il faudra qu'avec cette première expression, réclamée par le sujet de tout le groupe supérieur, persiste l'indice de la pensée générale qui doit être la vocation des Gentils. Pour la faire reconnaître, nous n'aurons point de nouvelle recherche à faire; le texte de saint Épiphane peut nous conduire au terme, comme il nous a mis sur la voie (5). Après avoir exposé la singulière histoire naturelle du lionceau, il supprime brusquement dans son *interprétation* tout ce qui aurait un rapport direct à Jésus-Christ; et, suivant l'enseignement de saint Paul (6), il compare le baptême au sépulcre du Sauveur. L'eau de la régénération a fait revivre pour le ciel les nations que l'infidélité retenait assises à l'ombre de la mort : aveugle et impuissant jusqu'à cette heure, l'homme a retrouvé, avec la lumière de la vérité, la force de la grâce dans l'eau sainte où il a été enseveli avec

*lologemata lactantiana* (préfat., p. vij) : « . . . Quod si eos cogitemus pios celebresque viros contra quos . . . peccatum saepe fuit, praeter ceteris sane dolendi sunt hoc titulo primi christianae civitatis doctores quos *Patrum* nomine compellere moris est. Nec enim eorumdem tumulis insultare haud pauci erubuerunt, primis vix labris ipsorum scripta degustantes, etc. »

(1) Pour ne parler que du texte de Tatiens, à quoi nous faisons allusion, Élien (*op. cit.*, V, 39) vante les propriétés médicales du sang de singe contre les indigestions du lion; et Pline (*Nat. hist.* VIII, 20) paraît être du même avis. La chasse aux serpents faite par le cerf se trouve également dans Élien (lib. II, cap. 9). La vertu thérapeutique du cancre a été chantée par Oppien (*Cyneget.* II, 286). Je laisse à d'autres le soin de pousser plus loin ces recherches; l'étude des sources et de l'influence des récits fabuleux dans l'histoire naturelle, à diverses époques, serait un travail digne d'occuper quelque savant homme, et jetterait des lumières importantes sur bien d'autres objets. Mais il faudrait apporter à cette tâche le tribut de connaissances si diverses et si nombreuses, que son exécution pourra bien se faire attendre longtemps encore.

(2) Ne craignez pas qu'à propos de ces faits on reproche aux écrivains ecclésiastiques d'avoir suivi trop aveuglément les auteurs de l'antiquité. Ce serait, à la vérité, une des chances de blâme auxquelles leur crédulité semblerait devoir les soumettre. Mais celle-là ne se réalise guère. Il paraît que Leibnitz, Spelman, etc., ne connaissaient pas le moyen âge, ou bien cédaient au fanatisme, quand ils parlaient de services signalés rendus aux lettres par les moines : car un homme qui se pique de connaissances sérieuses en histoire littéraire, et dont les prétentions semblent légitimées par plusieurs distinctions publiques, s'est pris à affirmer infatigablement le contraire depuis quelques années. On pourrait lui dire avec le chevalier castillan du *Romancero* :

« Tu viens bien tard. »

(3) Genes. XLIX, 8—10.

(4) Saint Zénon (lib. II, Tract. 43, ap. Galland, V, 151) applique la prophétie de Jacob à la résurrection de Jésus-Christ sans recourir à nul récit fabuleux; soit que l'histoire merveilleuse des lionceaux fût assez populaire pour n'avoir pas besoin d'être rappelée, soit qu'il voulût écarter ce conte. « Leo autem noster, sicut Genesis protestatur (*l. cit.*, v. 9), leonis est catulus cujus ista pia (*paschalia*) sacramenta celebramus: qui ad hoc recubans obdormivit, ut vinceret mortem; ad hoc evigilavit, ut beate resurrectionis suae in nos munus immortalitatis conferret. »

Saint Hilaire (*in Ps.* CXXXI, 3, ed. Veron., t. I, 505) voit aussi dans le lion de Juda un symbole de Jésus-Christ victorieux de la mort; mais il évite entièrement de recourir à des détails imaginaires, quand il fait l'application des paroles de Jacob. Raban Maur (*adv. Judaeos*, ap. Martène V, 453) et Photius imitent la maturité de saint Hilaire dans l'interprétation de cette figure. Cs. Mai, *Nova collectio*, t. I, 209, 210.

(5) Epiphane, *l. cit.* Ἐρμηνεία. Ὅτι καὶ τὰ ἀπίστα ἔστιν διὰ τῆς τριμῆρου ταραχῆς καὶ ἰγίρωσις τῷ Κυρίῳ ἔμμεν Ἰησοῦ Χριστοῦ ἀνέβλεψαν καὶ ἰσοποιήσαν. Ἐπὶ γὰρ τοῦ βαπτισματος νεκροὶ καὶ τυφλοὶ ἀνομαζόντων διδύσκοντο δὲ ὑπὸ τῆς λειωνῆς, τοιαῦτα ὑπὸ τοῦ ἁγίου Πνεύματος. . . κ. τ. λ.

Cs. Ponce de Leon, not. in h. l.

(6) Rom. VI, 34. — Col. II, 12.

Maxim. Taurin. Tractat. II, *de Baptismo* (ed. cit., 716) - Recte tertio mersi estis qui accepistis baptismum in nomine Jesu Christi, qui tertia die resurrexit a mortuis. Illa enim tertio repetita demersio typum dominicae exprimit sepulturae, per quam Christo consepulti estis in baptismo; et cum Christo resurrexistis in fide, ut peccatis ablatis, in sanctitate virtutum Christum vivatis imitando, etc. — Zenon., lib. II, Tractat. 27 (Galland, V, 148) : « . . . Scroben fontem sacrum debemus accipere, qui vero sacramento homines suscipit mortuos, et inspiratos aqua caelesti mox efficit vivos. » — Etc., etc.

son Rédempteur; et le tombeau de l'Homme-Dieu est devenu, par le sacrement de la nouvelle alliance, le berceau de l'humanité transformée. Ainsi, quand Jésus-Christ triomphe de la mort, l'homme avec lui renaît et se renouvelle; plus de Gentil, plus de Juif, plus de barrières entre les fils d'Adam : le Fils de Dieu les convie tous à un affranchissement, à une noblesse commune; et, de même que sa mort a été la rançon qui brisait les fers, sa résurrection est le gage de l'immortelle dignité que le christianisme veut communiquer au monde (1). La victoire du Sauveur sur la mort est notre victoire sur l'enfer; elle nous appartient si nous voulons nous livrer à l'action médiatrice de l'Église.

Dans ce sens secondaire, qui n'exclut point le premier, mais qui, au contraire, le suppose et en dérive, le lionceau prêt à rompre son sommeil de mort, c'est Adam couché près de la croix (2), qui se prend à revivre avec son Sauveur (3); c'est le genre humain renaissant à la lumière par l'Évangile, et retrouvant la vie par la défaite de Satan (4). Mais l'article troisième donnera lieu de compléter ces aperçus, pour le symbolisme aussi bien que pour la forme.

#### § XIV. JÉSUS-CHRIST SORTANT DU TOMBEAU.

46 Je laisse aux hommes profondément versés dans la connaissance des monuments figurés du moyen âge, le soin de constater si l'on y a jamais représenté la résurrection de Jésus-Christ et l'épouvante des gardes comme deux faits simultanés. Pour moi, je n'ai jamais rencontré parmi les œuvres d'art antérieures au xvr<sup>e</sup> siècle, une représentation de cette scène où les gardes parussent autrement qu'endormis; et si ce n'était point l'unique programme, pour ainsi dire, je ne doute pas que ce ne fût du moins le plus généralement admis, durant toute cette période où l'art se modelait sur une tradition impérieuse et pleine de vie. Le récit évangélique ne suffit point à rendre raison de cette formule dans l'art, puisqu'on représente ordinairement et le tombeau ouvert, et les anges apparaissant (5). Si nous cherchons la pensée qui avait moulé cette forme, notre esprit pourra se reporter au symbolisme de Saul dépouillé durant son sommeil par David (6); et ce serait une expression nouvelle de la réprobation de la Synagogue. Mais voici saint Augustin qui donne à tout cet ensemble un sens si complet et si bien d'accord avec tous les précédents de notre interprétation, qu'il est comme impossible de ne point l'admettre pour moyen de solution presque sans appel.

Le Fils de Dieu, dit-il, a confondu l'obstination de ses ennemis, et ne leur a laissé de refuge que dans un aveuglement opiniâtre, qui les réduit à se contredire sans cesse lorsqu'ils prétendent échapper à l'éclat de sa divinité. Ce n'est que pour les cœurs droits qu'il rend la foi facile; l'esprit prévenu, l'âme rebelle est privée de ces secours, et le joug de la foi qu'elle repousse ne lui sera point allégé. Mais qu'elle y prenne garde : tandis qu'elle prétend par ses résistances conserver une attitude hautaine,

(1) Col. III, 1—12.

Leon. Magn. Serm. LXIII, de *Passione* 12 (t. I, 246.) « Omnia igitur quae Dei Filius ad reconciliationem mundi et fecit et docuit, non in historia tantum, sed etiam in praesentium operum virtute sentimus. Ipse est enim qui, de Spiritu Sancto ex matre editus virgine, incontaminatam Ecclesiam suam eadem inspiratione fecundat; ut per baptismatis partum innumerabilis Filiorum Dei multitudo gignatur. . . . Ipse est qui nullius gentis exceptionem faciens, de omni natione quae sub caelo est unum sanctorum ovium efficit gregem. . . . Ipse est cui non solum gloriosa martyrum fortitudo, sed etiam omnium renascentium fides in ipsa regeneratione compatitur. Dum enim renuntiatur diabolo et creditur Deo, dum in novitatem a vetustate transitur, dum terreni hominis imago deponitur et caelestis forma suscipitur; quaedam species mortis et quaedam similitudo resurrectionis intervenit: ut susceptus a Christo, Christumque suscipiens, non idem sit post lavacrum qui ante baptismum fuit; sed corpus regenerati fiat caro crucifixi, etc. »

Id. Serm. LXX (al. 68), de *Passione* 19 (t. I, 274) . . . Et haec quidem in omnibus Ecclesiae filiis ipso jam regenerationis sunt inchoata mysterio, ubi peccati interitus vita est renascentis, et triduanam Domini mortem imitatur trina demersio: ut, dimoto quodam aggero sepulturae, quos veteres suscepit sinus fontis eodem novos edat unda baptismatis, etc. »

Cs. Photii *Quaest. ad Amphiloeh.* 43 (Mai, *Nova collectio*, t. I,

101, 116, 117.) — Trombelli, de *Sacramentis*, t. V, 20—27. — Hildefons., de *Cognitione Baptismi*, CXIII (ap. Baluze, *Miscellan.*, ed. Mansi, II, 34) — Etc.

(2) On le voit dans la composition pressée, mais pleine de sens, qu'offre la miniature de l'*Hortus deliciarum* (Étude IV, fig. D).

(3) Le médaillon de Beauvais (Étude IV, fig. C) nous le montre se soulevant déjà de sa couche funèbre, et il y a tout lieu de croire que la verrière de Chartres (Étude I, fig. A, n° 12) présentait le même tableau.

(4) Un hymne pascal attribué à Fulbert de Chartres par les uns (Bibl. PP. XVIII, 53), et au roi Robert par d'autres (Durand, *Rationale*, lib. IV, P. I. Rubric. de *Prosa*), est entièrement d'accord avec notre double interprétation.

« Chorus novae Hierusalem  
Novam meli dulcedinem  
Promat, colens cum sobriis  
Paschale festum gaudis.

« Quo Christus invictus leo  
Dracone surgens obruto,  
Dum viva voce personat  
A morte functos excitat. »

(5) Nous avons fait observer précédemment, n° 10 (p. 13, 14) les principales circonstances de ce fait, exposées par les Évangélistes.

(6) N° 39 (p. 69).

Dieu a pris soin que sa résistance même lui devint une source de contradictions humiliantes. Tout est mensonge quand on se roidit contre la vérité. Ainsi, la fausseté des Juifs a rehaussé la gloire de Jésus-Christ. Lui qu'ils avaient vu ressusciter les morts, ils imaginent décréditer la prophétie de sa résurrection s'ils scellent sur lui la pierre du tombeau et l'entourent de gardes; mais ils n'ont fait que préparer un caractère plus authentique et plus éclatant à cette merveille (1). Car quelle défaite que celle qui leur reste, et à quoi ils recourent comme à une grande ressource! Ce sont les gardes eux-mêmes qu'on choisit pour faire publier que le cadavre a été dérobé durant leur sommeil. Singulier témoignage pour être acheté à prix d'argent! S'ils le savent, ils veilleraient donc; et, alors, que ne s'opposaient-ils à cette supercherie! Que s'ils dormaient vraiment, quelle impression pensent-ils produire par cette déposition impertinente (2)?

O Dieu! vos ennemis mêmes travaillent à votre gloire; tandis que les hommages des anges viennent vous venger des opprobres que vous avez subis entre les mains de vos bourreaux, les auteurs de votre mort prennent soin de se couvrir de honte, et de montrer que les ténèbres volontaires peuvent seules échapper à une lumière si vive. Leur orgueilleuse opiniâtreté les précipite dans l'ignominie: car mieux vaudrait la confusion d'un aveu, que la honte d'excuses aussi misérables. On ne s'excuse point de la sorte; on se condamne plutôt, en faisant preuve d'un irrémédiable endurcissement. Mais vous, Dieu de Jacob, vous trouvez une admirable compensation à cette apostasie de votre peuple, en dévoilant à tous les peuples ce que celui-ci refuse d'avouer (3). Plus tard, ce premier triomphe sera couronné par une manifestation solennelle; mais régnez du moins sur vos ennemis jusqu'au jour où vous écraserez leurs têtes (4); et que Jérusalem, qui vous méconnaît, voie les nations envier l'héritage qu'elle repousse (5).

Ces diverses pensées exprimées par saint Augustin çà et là, mais toujours au sujet de la résurrection du Sauveur, répondent à tout, si je ne me trompe. La croix convertie en sceptre, et, d'instrument de supplice qu'elle était, devenue l'ornement des couronnes; les anges faisant cortège au Crucifié; la léthargie de la Synagogue, seule vraie manière d'entendre le prétendu sommeil de ses suppôts; les nations,

(1) Augustin, in Ps. LXV, 3 (t. IV, 645—648). *In multitudine potentia tua mentientur tibi inimici tui. Ad hoc tibi, inquit, mentientur inimici tui ut multa sit potentia tua. Quid est hoc? Intentius audite. Potentia Domini nostri Jesu Christi maxime apparuit in resurrectione, unde psalmus ille titulum accepit. Et resurgens apparuit discipulis suis. Non apparuit inimicis suis, sed discipulis suis. . . . mendacium ergo illorum ad commendandam multam potentiam tuam valebit. Quare solent inimici mentiri? Ut potentiam cujusque minuant de quo mentiuntur. Tibi, inquit, contra accidit. Nam minus appareret potentia tua, si tibi illi non mentirentur.*

«Da et illos sepulchri custodes, referant quid viderint; accipiant pecuniam, et ipsi mentiantur. Dicant etiam ipsi moniti perversi a perversis, dicant a Judaeis corrupti, qui in Christo noluerunt esse integri; dicant, mentiantur etiam ipsi. Quid dicturi sunt? Dicite, videamus: mentimini et vos in multitudine potentiae Domini. Quid dicturi estis? *Quam dormiremus nos, venerunt discipuli ejus et abstulerunt eum de monumento* (Matth. XXVIII, 13). O vere stultitia dormiens! Aut vigilabas, et prohibere debuisti; aut dormiebas, et quid sit gestum nescisti. . . .

«Remaneant Judaei in mendaciis suis; tibi, quia in multitudine potentiae tuae mentiti sunt, fiat quod sequitur (v. 4): *Omnis terra adoret te et psallat tibi, psallat nomini tuo, Altissime*. Paulo ante humillime, modo altissime; humillime inter manus mentientium inimicorum, altissime super verticem laudantium angelorum.

«(v. 5) *Venite et videte opera Domini*. O gentes, o ultima nationes, relinquitte Judaeos mentientes, venite confitentes. *Venite et videte opera Domini: terribilis in consiliis super filios hominum. . . . Machinati sunt filii hominum consilium ad crucifigendum Christum, Crucifixus excacavit crucifigentes. Quid ergo fecistis, filii hominum, machinando acuta consilia adversus Dominum vestrum, in quo latebat majestas et apparebat infirmitas? Vos machinati estis consilia perdendi, ille excacandi et salvandi; ex-*

*cecandi superbos, salvandi humiles. . . . Terribilis in consiliis super filios hominum. Vere terribilis. Ecce caecitas ex parte Israel facta est; ecce Judaei, ex quibus natus est Christus, foris sunt; ecce Gentes, quae contra Judaeam erant, in Christo intus sunt. Terribilis in consiliis super filios hominum. Etc.»*

(2) Id. in Ps. LXIII, 8, sq. (t. IV, 624). «*Accedet homo ad cor altum, et exaltabitur Deus. Sagittae parvulorum factae sunt plaga eorum, et infirmatae sunt super eos linguae eorum; defecerunt scrutantes scrutationes. Quid est quod dixisti, o infelix astutia! Tantumne deseris lucem consilii pietatis, et in profunda versutiae demergeris, ut hoc dicas (Matth. I. c.): Dicite quia vobis dormientibus venerunt discipuli ejus, et abstulerunt eum! Dormientes testes adhibes! Vere tu ipse obdormisti. . . . Sed defecerunt scrutantes scrutationes; defecerunt a luce Dei, defecerunt in ipso effectu consiliorum suorum. Etc.»*

Id. Serm. XLIV (al. 36), 4 (t. V, 217).

(3) Id. in Ps. LXXV, 7, sq. (t. IV, 799). «*Ab increpatione tua, Deus Jacob, dormitaverunt omnes qui ascenderunt equos. . . . Ecce quo somno dormitavit ille Pharao qui ascendeat equos. Non enim vigilavit in corde, quia de increpatione durum cor habebat. Duritia enim cordis, obdormitatio est. Rogo vos, Fratres mei, videte quomodo dormiunt qui, sonante Evangelio et Amen et Alleluia per totum orbem terrarum, adhuc vitam veterem nolunt damnare, et in novam evigilare. Erat scriptura Dei in Judaea, modo per totum orbem cantatur. In illa una gente dicebatur Deus unus, qui fecit omnia, esse adorandus et colendus; modo ubi tacetur? Christus resurrexit; irrisus in cruce, ipsam crucem suam in qua irrisus est jam fixit in frontibus regum; et adhuc dormiunt. Magna ira Dei, Fratres. Melius nos audivimus eum qui dicit (Ephes. V, 14): *Surge qui dormis, et exurge a mortuis, et illuminabit te Christus. . . .**

«*Tu terribilis es, et quis resistet tibi tunc ab ira tua! Modo dormiunt, et iratum non sentiunt; sed ut dormirent iratus est. Modo quod dormientes non sentiunt, in fine sentiat. Apparebit enim iudex vivorum et mortuorum. Etc.»*

(4) Id. in Ps. CIX, 1, 2 (t. IV, 1230—1237, 1242).

(5) Id. in Ps. CX, 6 (t. IV, 1246).

au contraire, s'éveillant à la lumière de Jésus-Christ; tout y est interprété sans que nous ayons à intervenir pour le moindre détail. Il fait même apparaître, pour complément de ce tableau, la scène du jugement général; comme le font les verrières du Mans et de Tours (1).

Cependant, il importe de constater que ces mêmes idées sont reproduites à plusieurs autres époques, avant de leur attribuer sur les auteurs de nos peintures une influence puissante. Si l'on réfléchit bien d'abord au sens que peut avoir ce sommeil des soldats, on reconnaîtra, ce semble, qu'en écartant la supposition de symbolisme on réduirait cette représentation à n'être plus qu'une absurdité. Pour l'artiste qui n'a en vue que la scène historique, que peuvent signifier, près de ce sépulcre, des gardes qui dorment? Lorsqu'il s'agit de faire ressortir la certitude majestueuse de ce fait si fondamental, y a-t-il lieu d'emprunter ses données au récit de l'imposture! On corrige, il est vrai, quelque peu l'énormité de ce contre-sens, quand on peint le sommeil des gardes interrompu par l'éclat du moment où le Fils de Dieu se dérobe des bras de la mort. Mais, outre que l'Évangile fournit une indication toute différente, convient-il de supposer que les salariés de la Synagogue aient les premiers honneurs de cette vision? C'est précisément le contraire que voulait retracer le moyen âge, et toujours d'après les écrivains ecclésiastiques (2). Le déicide a consommé l'endurcissement de Jérusalem; les jours de salut sont passés pour elle, et c'est sur les nations que se lève la lumière. Ce temple de Dieu qu'ils ont détruit, et que la main de Jésus-Christ vient de relever après trois jours, selon sa promesse (3); ce temple convoque d'autres adorateurs, et appelle la destruction du temple juif (4).

Du reste, si, malgré les témoignages déjà suffisants pour autoriser la signification symbolique que nous donnons à cette partie du médaillon, quelqu'un voulait des paroles expresses du moyen âge, il les pourra lire dans le commentaire de Raban Maur sur l'Évangile de saint Matthieu (5). Peu importe si l'on trouve que cet auteur ait recours à un ordre d'idées qui n'est point le nôtre. Ne prenons point le change: il s'agit de constater les pensées d'un autre temps, et non pas d'en faire la critique; or l'influence de Raban sur les siècles qui l'ont suivi, permet de prendre ses paroles comme la voix de plusieurs générations.

(1) Étude IV, fig. A, B.

(2) Augustin., in Ps. LXV, 3 (t. IV, 647). «Resurgis occultus, etc.» Petr. Chrysolog., Serm. LXXX. «In Galilæam ut eam possint videre mittuntur (discipuli), quia Deus in loco perfidiæ non videtur.» Cs. Hieronym., in Matth. XXVIII, 7, 10 (ed. Martianay, t. IV, 142, sq.).

(3) Joann. II, 19.—Matth. XXVI, 61, XXVII, 40.—Marc. XIV, 58. XV, 29.

(4) Augustin., in Ps. LXV, 3 (t. IV, 646).—Hilar. in Matth. XXXIII (ed. Veron., t. I, 808).—Prudent., loc. cit. Cs., n° 41 (p. 72).—Gerhoh., in Ps. XXVII, 5 (D. Pez., Thesaur. V, 590).

(5) Raban., in Matth., lib. VII (t. V, 157, sq.). «Convenerunt principes sacerdotum et Pharisæi ad Pilatum, dicentes: . . . Jube ergo custodiri sepulcrum. . . ne forte veniant discipuli ejus, et furetur eum, etc., etc. Discipulos furti arguunt; et quod ipsi erant, de aliis suspicantur. Mystice autem sicut Caiphas ignorans ante prophetizabat (Joann. XI, 49—52. XVIII, 14), . . . modo in nomine seductorum et furto discipulorum, . . . sacerdotes et Pharisæi verum vaticinantur. . . . Discipuli quoque Salvatoris fures spiritualiter erant. Non quod per fraudem aliqua a justis possessoribus auferrent; sed quia a contemptoribus et ingratis ea quæ sibi a pio conditore oblata fuerant accipienda et utenda, scripta videlicet Novi et Veteris Testamenti, quum ipsi ea spernerent, per justum judicium ablata in usus Ecclesiæ conferebant; et SALVATOREM QUI EIS PROMISSUS ET MISSUS FUERAT, ILLIS NOCTE DORMITANTIBUS, HOC EST INFIDELITATE TORPENTIBUS, ABSTULERANT ET GENTIBUS TRADERANT. Unde et ipse Salvator in Evangelio Judæis ait (Matth. XXI, 43): *Anferetur a vobis regnum Dei, et dabitur genti facienti fructus ejus.* Et in Actibus apostolorum (XIII, 45—47) Paulus et Barnabas Judæis rebellantibus et contradicentibus Evangelio Christi, dixerunt: *Vobis oportebat recipere verbum Dei; sed quia nolistis et indignos vos judicastis æternæ vitæ, ecce convertimur ad gentes.* Pejor quippe erit error novissimus, secundum sententiam Judæorum (Matth. XXVII, 64), errore prioris; quia vere illis pejor infidelitas resurrectionis quam crudelitas crucis, pejor contemptus penitentiae quam error ignorantie.

Raban Maur semble commenter dans cet endroit un passage de

saint Pierre Chrysologue (Serm. LXXX. Cs. Serm. CLXIX) qui, à vrai dire, avait quelque besoin d'un commentaire, tant la pensée s'y trouve enveloppée. . . . Corruptum milites, ut furtum vocent quod erat Resurrectionis arcanum. . . . Plane amiserunt milites, perdiderunt Judæi, etc., etc.» Mais on s'aperçoit aux expressions de Sédulius (*Carm. pasch.*, lib. V, v. 312—358; ed. Arevalo, p. 345—350) que cette idée avait eu cours pendant plusieurs siècles.

..... Quid sive tumultus  
Ex cubicis dependis opus? Quid niteris illam  
Explorare fidem cui non vis credulus esse?  
.....  
.....; perterritus autem  
Miles in ancipiti retinet discrimine vitam  
Deserta statione fugax, testisque timoris  
Vera refert gratis; postquam data munera, fallit.  
Discipulumque globam placidi sub tempore somni  
Clam sibi nocturna Christum abstraxisse rapina  
Compositus simulator ait. Fare, improbe custos;  
Responde, scelerata cohors; si Christus, ut audeas  
Dicere, concluso furtim productus ab antro  
Sopitos latuit; cujus jacet intus amictus?  
Cujus ad exuvias sedet angelus? Anne beati  
Corporis ablator velocius esse putavit  
Solvere contactum, quam devertare ligatum?  
.....  
Mentita est vox vana sibi; tamen ista figuram  
Res habet egregiam: Judæis constat ademptum  
Quem nos devoto portamus pectore Christum.  
«Plange sacerdotes perituros, plange ministros  
Et populum, Judæa, tuum pro talibus ausis.  
.....  
Discedat Synagoga, suo fascata colore,  
Ecclesiam Christus pulchro sibi junxit amore.»

Cs. Chrysost., in Matth. Homil. XC (t. VII, 840).

Saint Chrysostome (t. III, 90) fait remarquer que Jésus-Christ, après sa résurrection, ne se montre plus aux Juifs. La lumière se dérobe à ces yeux qui se sont fermés pour le méconnaître. Autre sens probable de ce sommeil.

47. Les deux anges qui fléchissent le genou devant Jésus-Christ pourraient bien exprimer la gloire et la divinité de celui au nom de qui tout genou doit fléchir dans le ciel, sur la terre et aux enfers (1). Mabillon cite un diplôme de l'abbaye de Saint-Denis, où le sceau de Pépin le Bref, alors maire du palais de Childéric III, représente la face de Jésus-Christ entre deux anges fléchissant le genou, et portant l'un et l'autre un chandelier (2), comme ceux qui se voient dans le vitrail de la *nouvelle alliance* au Mans (3). C'était donc une expression dont l'emploi ne peut être considéré comme propre à la circonstance spéciale où nous la rencontrons en ce moment; d'autant plus que les anges céroféraires, et thuriféraires même, se rencontrent fréquemment sur les tombeaux du XIII<sup>e</sup> siècle, faisant cortège aux âmes des chevaliers, abbés, dames, etc., qui sortent de ce monde. Tout ce que nous pourrions alléguer pour traduire ce langage de l'art, ne s'élèverait donc guère qu'à la qualité d'hypothèse probable entre dix autres; et j'avoue que pour un tel résultat les moindres frais d'érudition me paraissent ressembler fort à une prodigalité aveugle. Ce sera donc, si l'on veut, une promesse de la gloire céleste (4), que la résurrection de Notre-Seigneur nous garantit; une figure de la foi qui doit éclairer l'univers en prenant ce grand fait pour point de départ (5). Ce sera la réconciliation de la terre avec le ciel (6), opérée par le sang de celui qui revit pour être notre intercesseur; l'union des deux Testaments (7) proclamant de concert le règne comme les humiliations du Messie, et la supériorité de l'alliance nouvelle sur l'ancienne. Ce sera enfin tout ce qui aura quelque appui dans l'Écriture et dans son exposition traditionnelle. Il ne tiendra pas à moi que chacun ne fasse son choix selon son goût, à ses propres risques et périls. Que ce soit même la gloire de ce saint sépulcre (8) qui inspirait

(1) Philipp. II, 5—11. Hebr. I, 1—6, 13, 14. II, 2—10. VII, 26. — Gal. III, 17—19. — Matth. XXVIII, 18. — Act. XIII, 32.

Cs. Epiphanius, *in sepulcr. Domini* (ed. cit., t. II, 270). — Zenon, lib. II, tract. 6 (Galland, V, 135). — Etc.

(2) Mabillon, *de Re diplom.*, lib. II, cap. XVI, 8 (ed. Adimari, t. I, 142).

(3) *Étude* IV, fig. B.

(4) II Thess. I, 7. — Rom. VI, 5. IV, 25. — I Cor. XV, *passim*. — Hebr. VI, 20.

Prudent., *Apotheosis*, v. 1047 (ed. Arevalo, p. 490—493).

« Christus nostra caro est : mihi solvitur, et mihi surgit ;  
Solvor morte mea, Christi virtute resurgo.

Nosco meum in Christo corpus resurgere : quid me  
Desperare jules? Veniam quibus ille revenit  
Calcata de morte, vias : quod credimus hoc est.

Pellite corde metum, mea membra, et credite vosmet  
Cum Christo reditura Deo; nam vos grexit ille,  
Et secum revocat. Morbos ridete minaces,  
Inflictos casus contemnite, tetra sepulera  
Despuite; exurgens quo Christus provocat, ite. »

Chrysost., *in I Cor.*, Homil. XXXIX (t. X, 364). — Maxim. Taurin., *Serm.* XXIX, *in Pasch.* 1 (ed. cit., 473, sq.) — Petr. Venerab., *Rhythm.* *in laud. Salvatoris* (Bibl. PP. XXII, 1128).

« Gaudet mortalitas,  
Redit aternitas  
Qua resorbentis;  
Quidquid de funere  
Soles metnere  
Jam ne timueris.

« Dat certitudinem  
Vita per Dominem  
Et Deum reddita

« Et vos, o superi,  
Jam vestri numeri  
Dammis ne plangite;  
Sed novis sociis,  
Expulsis impiis  
Gaudere discite.

Etc. »

Hymn. *in dedic. eccles.* (Daniel, *Thesaurus hymnolog.* I, 240).

« Alto ex Olympi vertice  
Summi Parentis filius,  
Ceu monte desectus lapis  
Terras in imas decidens,  
Domus superne et inferne  
Utrumque juxit angulum. »

(5) Luc. II, 30—32. — Act. XXVI, 23. I, 21, sq. II, 22—24, 29—32. IV, 10. XIII, 30—38. — Rom. I, 4.

Cs. Angelom., *Strom.* *in lib. Reg.* I, cap. 22 (Bibl. PP. XV, 334). — Petr. Damian., *Serm.* XII, *de Resurrect. Domini*. — Hilar. Pietav., *in Ps.* II, 7, sq. (ed. cit., t. I, 48—51). — Chrysost., t. VIII, 135.

(6) Coloss. I, 20. — Hebr. VII, 25. — Eph. II, 14—16.

Cs. Humbert., *Contra Græc. calumn.* (Bibl. PP. XVIII, 404). — Arnold. Carnot., *de sext. verb. Domini* (lb. XXII, 1275). — Petr. Chrysol., *Serm.* LXXIV, *de Resurrect.*, « Resurgente Christo, morte perente, terrenis redditur celeste commercium. »

L'hymne de Fulbert (ou du roi Robert) dont nous citons les premières strophes au n° 45 (p. 82), exprime la même pensée (Bibl. PP. XVIII, 53).

« Triumphat ille splendide  
Soli polique patriam  
Uiam facit rempublicam. »

Berengos., *Op. cit.* (Bibl. PP. XII, 368). « Hæc est autem lux aeterna quæ infimis voluit sociare superna : quando divinae miserationis gratia dives, per mysterium crucis angelos et homines fecit esse concives. »

(7) Is. VI, 2. Cs. Hieronym., *Ep. ad Pammach. et Ocean.* (ed. Martianay, t. IV, P. II, 343). — Gloss. ordin., *in Joann.* XX, 12. — Augustin., *Ad inquisit. Januar.*, lib. II, cap. 16 (t. II, 140). — Etc.

Gal. III, 19. — Hebr. II, 2—10. XII, 22, sq. — Act. VII, 53. Cs. Alcim. Avit., *Epist.* II (Galland, X, 706).

Exod. XXV, 17—22. Cs. Augustin., *Quæst. in Exod.* 105 (t. III, P. I, 455). — Isidor., *in Exod.*, cap. XLVI (t. V, 394). — Gloss. ordin., *in h. l.* « Duo cherubim mutuo se respiciunt : quia duo Testamenta, in attestatione veritatis quam prædicant, in nullo discrepant. Vertunt vultus in propitiatorium : quia misericordiam Dei, in qua unica est spes mundi, valde commendant. Et ideo sunt ex utraque parte oraculi : quia præcedentia ante incarnationem tempora, et sequentia, prædicatione spiritualis scientiæ replent. Etc. »

(8) Isai. XI, 10. Cs. Petr. Venerab., *Serm. in laud. sepulcri Domini* (Martène, *Thesaurus*, t. V, 1420, sqq.)

C'est probablement dans cette vue que la verrière de Lyon (*Étude* VIII) représente le tombeau de Jésus-Christ surmonté d'une tour, ou plutôt d'un édifice élevé que couronne une coupole, où la croix est arborée. N'aurait-on pas voulu rappeler

un si vif enthousiasme encore aux peuples chrétiens du XIII<sup>e</sup> siècle. Chacun de ces sentiments me paraît avoir pu diriger l'artiste, et c'est ce qui fait que je ne prends parti pour aucun.

Mais la dernière de ces pensées nous met sur la voie d'une interprétation bien probable au sujet de cette croix, changée en sceptre du vainqueur. Isaïe, au moment où il prophétise la gloire qui doit environner le tombeau de Jésus-Christ, montre sa croix arborée (1) comme un signe de ralliement

l'église du *Saint-Sépulchre* à Jérusalem? Du reste, pour faire remarquer mieux combien ce souvenir des croisades s'associait volontiers alors aux enseignements de la religion, détachons du discours de Pierre le Vénérable le morceau qui se rapporte à ces nobles expéditions (*l. cit.*, p. 1431).

« Quid aliud, o gentes, ad sepulcrum ejus venientes speratis? Quid aliud ab ejus sepulchro referre optatis? Quid aliud laboris premium? Quam aliam periculorum mercedem diversarum mortuum quas ad illud euntes assidue patimini, cursusque vestri quod aliud quam istud bravium (*dominici sepulchri gloriam*) expectatis? Quid plane vos aliud ab ignotis orientis finibus, a remotis occidentis partibus, ab ultimis austri aquilonisque recessibus ad sepulcrum quondam hominis mortui congregat; et tam diversarum terrarum et linguarum tantos populos ad unius lapideae speluncæ angustum receptaculum coadunat? Quid vos, o Galli, Germanique populi, quid aliud vos, Daci (*Scandinavi*) et Norici, barbarie virtuteque feroces; quorum alii terreno, alii marino itinere sacrum locum bellicis sudoribus, fuso cruore, sed præclara victoria a jugo Persarum et Arabum eruitis? Quid aliud, inquam, mercedis pro tantis laboribus sustinuitis? Quærebatis sepulcrum; sed non in eo, sicut olim bonæ mulieres vel apostoli, quærebatis sepulcrum. Noveratis mortuum illum, qui olim in eo quieverat, in caelis residere; noveratis eum, jam non de illo sepulchro, sed de sede majestatis divinæ, angelis et hominibus imperare. Noveratis non jam mortuum, sed viventem; non jam Judæis vel Romanis subjectum, sed sibi omnia deitatis potentia subjicientem. Noveratis non jam sepulchro vel inferno teneri, sed de locis cælestibus toti terræ ipsique inferno dominari. Quoniam vos non latere poterat in nomine Jesu omne genua flecti, cælestium, terrestrium et inferiorum; omnemque linguam debere confiteri quia Dominus Jesus-Christus in gloria est Dei Patris (Philipp. II, 10); nec esse aliud nomen sub celo datum hominibus, in quo oporteat eos salvos fieri (Act. IV, 12). Ista omnia scientes, ad sepulcrum Dei et Domini nostri et Creatoris et Redemptoris vestri, non ut hostes sed ut creatura, ut servi, ut redempti venistis; pæis gladiis ab impiorum sordibus cælestis munditiæ locum et habitaculum expurgastis; et ne ultra nequam servi dilectis filiis veniendi ad patris tumulum aditum possent intercludere providistis.

« Sic faciendo, sic sepulchro Salvatoris nostri, o salvatæ gentes, animas vestras efferendo (*offerendo*), vestra corpora immolando, nullatenus quidem aliquid dignum pro tantis ab eo vobis impensis beneficiis retribuistis; sed tamen si facultas data esset, vos velle retribuere designastis; impletam in vobis, istis operibus, solemnem prophetæ Isaïe prophetiam monstrastis, qua ante multa sæcula de vobis sollicitus Deus, et salutis vestræ quam ipse apud se ab æterno absconderat præsciens, per jam dictum prophetam ait (Is. LXVI, 19): *Et ponam in eis signum, et mittam ex eis qui salvati fuerint ad gentes in mare, in Africam, in Lydiam tendentes sagittas, Italiam et Græciam, ad insulas longe, ad eos qui non audierant de me et non viderunt gloriam meam; et annuntiabunt gloriam meam gentibus, et adducent omnes fratres meos de cunctis gentibus donum Domino, in equis et in quadrigis, et in lecticis et in mulis et in carrucis ad montem sanctum Jerusalem, dicit Dominus. Quod, licet in fide christiana a vobis et patribus vestris per apostolicum ministerium susceptum impletum sit, tamen multo magis impletum est quando amore Christi Domini et Dei vestri gloriosum ejus sepulchrum per vos a perfidorum dominio liberatum est; in quo vestræ devotionis fructuoso affectu quia sepulchrum Domini vite vestræ præposuistis, quia pro eo infortunio universis vos exposuistis, quia nulla pro eo pericula expavistis, quia pro eo horrenda supplicia ipsamque mortem constantissime contempsistis, quia omnem vestram mundique gloriam ejus gloriæ subjecistis: in his sane omnibus secundum præmissæ prophetiæ tenorem quæ dixerat (Isai. XI, 10): *Erit sepulchrum ejus, id est Christi, gloriosum; gloriosum illud esse super omnia terrenæ habitationis loca declarastis.* »*

(1) Is. XI, 10—12. In die illa, radix Jesse qui stat in signum populorum, ipsum gentes deprecabuntur, et erit sepulcrum ejus gloriosum, etc.

« Et levabit signum in nationes, etc. »

Le nom de la Judée qui se trouve mêlé à cette prophétie, comme à une foule d'autres de l'Ancien Testament, où l'Église est montrée d'avance, ne peut évidemment occasionner aucune difficulté. Mais puisque nous parlions, il n'y a qu'un instant, de la connaissance des classiques dans les écoles chrétiennes du moyen âge, voici l'emploi que Rupert, au XII<sup>e</sup> siècle, faisait d'un passage de Lucain, précisément à propos de cette Jérusalem nouvelle substituée à l'ancienne. Un juif lui demande comment il prétend reconnaître dans la prophétie de Zacharie (IX, 9) l'entrée de Jésus-Christ à Jérusalem; cette ville étant désignée par le même prophète (XIV, 11—14) comme près de voir tous ses ennemis à ses pieds, tandis que depuis Jésus-Christ, au contraire, les malheurs de Jérusalem sont à leur comble. L'abbé de Deutz (*Dialog. christ. et jud.* S. Anselm. opp. 1721, p. 530) lui répond par les paroles de Lentulus dans la *Pharsale* (lib. V, v. 23). « . . . . . Taceo nunc de mystica interpretatione nominum, secundum humanam consuetudinem tecum loquor nunc de nomine Jerusalem. Ait quidam sæcularium nobilis auctor :

« Nam vel hyperboreæ plaustrum glaciale sub Urse,  
Vel plaga qua torrens claususque vaporibus axis  
Nec patitur noctes, nec iniquos crescere soles,  
Si fortuna ferat, rerum nos summa sequetur  
Imperiumque cõtes. Tarpeia sede perusta  
Gallorum facibus, Veiosque habitante Camillo,  
Illic Roma fuit; non unquam perdidit Ordo  
Mutato sua jura solo. Morrentia tecta  
Cesar habet, vacuasque domos legesque silentes,  
Clausaque justitio tristi fora. »

Apud Epirum . . . tunc erat, Cesarem fugiens, senatus romanus cum consulibus, Pompeio duce. Si ergo veraciter et pulchre dici potuit conventum illum Romam esse, potius quam tecta urbis derelictæ, et dictio hujusmodi non dissonat ab humana loquendi consuetudine; quanto magis . . . etc. »

Pierre le Vénérable (*Epist. I, Bibl. PP. XXII, 826*) empruntait aussi le trait principal de ce morceau pour consoler Innocent II par la protestation de son dévouement, au milieu des troubles qui obligeaient ce pontife à quitter Rome. « Nihil nos a pastore, nihil a Petro, nihil a Christo, quæ omnia in te uno habemus, separare poterit. Sit ubicumque occurrerit habitatio vestra; manebit ubique vobiscum obedientia et devotio nostra: quoniam et secundum poetam,

« Veios habitante Camillo,  
Illic Roma fuit. »

Et Petrus in carcere, Clemens in exilio, Marcellus in catabulo, non minus quam Laterani, Ecclesiæ præfuerunt; et oves Christi eis, ut veris pastoribus obedierunt. »

Cette dernière citation, quel qu'en soit l'à-propos, pourrait absolument n'être que l'effet d'une réminiscence un peu vague; mais il est visible que Rupert avait bien présentes à l'esprit toutes les circonstances de la harangue que prêtait le poète au consul romain.

Au lieu d'arrêter cette digression, j'aime mieux, détournant son cours, la ramener vers notre véritable objet. Voici donc d'autres souvenirs classiques appliqués au triomphe de la croix. Les applications y sont forcées, si l'on veut, bizarres même, je ne le nie point; mais, forme et fond, tout y est à peu près contemporain des premiers travaux de la cathédrale de Bourges; c'est donc un témoin qui doit être entendu si l'on veut connaître les pensées de cet âge. C'est Gerhoh de Reichersberg (*In Ps. XXI, 8*, ap. D. Pez., *Thesaurus* V, 369, sq.) développant ces paroles de l'Apôtre (I Cor. I, 22—25): *La croix, scandale pour les Juifs, folie pour les Grecs;*

pour tous les peuples. Saint Ambroise voit dans la croix le sommaire de l'Évangile (1), l'étendard de la milice chrétienne (2), l'esquif ou le mât du vaisseau, qui de l'ancienne Loi nous transporte à la nouvelle (3). David aussi l'avait aperçue, cette croix, instrument du Seigneur pour établir son règne parmi les nations (4). Il serait facile d'accumuler les titres de ce genre que l'Écriture et les Pères prodiguent à la croix; ceux-ci peuvent suffire pour donner lieu de penser que cette bannière triomphale indique l'empire du Messie qui va subjuguier toute la terre, et désigne la vocation des Gentils qui vont bientôt se ranger sous les enseignes du Crucifié (5).

48. Ce tombeau découvert faut-il aussi lui reconnaître un sens *superhistorique*? Si l'on veut bien me passer ce terme, j'aurai exprimé par ce seul mot le caractère tout particulier de ces représentations complexes où l'auteur, sans contredire l'histoire, mais sans se laisser asservir à ses données matérielles, trouvait le secret, en même temps qu'il retraçait le fait extérieur, d'ouvrir à la pensée du spectateur des échappées de vue vers une sphère plus haute. Ce pouvoir d'agrandir sa scène, l'artiste des âges de foi ne pouvait le trouver ni dans son génie, — l'intelligence la plus hardie tenterait vainement d'échapper aux conditions essentielles de l'instrument qu'elle met en œuvre, — ni dans son art, dont les moyens déjà limités par leur nature étaient encore restreints plus étroitement par l'enfance de la partie scientifique. Privé des ressources de la perspective, qui triple le champ du tableau sans modifier en rien sa surface, dénué de tous les secours que ses successeurs puisent actuellement dans une théorie avancée; il avait, à défaut de ces avantages modernes, un auxiliaire que rien ne saurait suppléer parmi nous. C'était le spectateur lui-même, tout prêt à s'ouvrir des espaces inaccessibles à la représentation matérielle: soit qu'il devançât son guide, et l'entraînât tout le premier à sa suite, en vertu des tendances mystiques déposées et nourries dans la société d'alors par l'enseignement public de la chaire chrétienne, et qui devenaient des prescriptions pour l'artiste; soit qu'initié par la prédication (6) à l'intelligence des symboles que l'art avait puisés dans la tradition, il pénétrât sans peine le sens des moindres détails offerts par cet exposé mystérieux qui, malgré sa splendeur, s'adressait bien moins encore aux regards qu'à l'esprit.

L'art atteignit alors à des hauteurs que ses conditions matérielles semblent lui interdire; ou, si l'on veut, mais c'est sous d'autres mots la même pensée, il avait affaire à des esprits qui, prêtant des ailes à son expression, donnaient aux formes la portée de la parole, et d'un tableau faisaient un livre. Cependant, lorsque le moyen âge, par ses écrivains et par ses conciles, dit que *la peinture est le livre des gens sans lettres*, il ne faut pas s'y tromper, comme on le fait parfois en traduisant ces mots de *gens sans lettres* par celui d'*ignorants*. Ce n'étaient pas des ignorants, si l'on veut parler vrai, que ces hommes du vieux *populaire*, pour qui l'artiste savait que son langage des formes allait devenir un discours; sûr que, revêtant un sens supérieur aux faits représentés, son tableau peindrait en dernier résultat bien moins des faits qu'une doctrine.

*mais, pour le fidèle, mystère de force et de sagesse. Ulysse et l'habileté qui le dérobe, soit aux pièges de Circé ou des Sirènes, soit à la cruauté de Polyphème, lui servent à exalter la puissance de la croix contre l'Enfer. Les détails de ces étranges comparaisons ne seraient pas sans intérêt, mais on peut les rencontrer dans plusieurs autres écrivains ecclésiastiques. Cs. Maxim. Taurin, ed. cit., p. 151, sq. — Honor. Augustodun., Specul. Eccles. (Hort. deliciar., fol. 222 r°). — Etc.*

(1) Ambros., in Luc. VII, 22. « Plenitudo fidei, crux Domini, obitus, sepultura est. »

(2) Id., de Abraham II, 7. « Scit exercitata mens quos, ad prælum consummandum, sibi adhibeat; quibus armis instruat, quibus ducat vexillis. Non aquilarum profert imagines, nec dracones; sed in cruce Christi et in Jesu nomine progreditur ad prælum: hoc signo fortis, hoc vexillo fidelis. »

Tout le monde sait que l'Église a consacré cette expression en adoptant l'hymne de Fortunat, qui dans l'année ecclésiastique annonce la grande semaine :

« Vexilla regis prodeunt,  
Fulget crucis mysterium,  
Etc. »

Rufin., in Symbol., (ed. Vallarsi, p. 77) : « Crux ista triumphus erat. Tropæum enim, insigne; triumphus autem devicti hostis indicium est. Etc. »

(3) Ambr. in Luc. VIII, 37. Cs. Berengos., De laude s. crucis

(Bibl. PP. XII, 355) — Dungal, Adv. Claud. Taurin. (Ib. XIV, 207). — Bonaventur., Laudism. de s. cruce.

« Crux est porta paradisi

« Crux est mundi medicina

« Crux est navis, crux est portus,  
Etc. »

Cette allégorie a revêtu diverses formes dans les naïves inventions qu'elle suggérait aux peintres et aux poètes du moyen âge.

(4) Ps. XCV, 10. Cs. Justin. M., Dial. c. Tryph., 73 (Galland, I, 529). — Tertullian., Adv. Jud., 10 (ed. cit., 196). — Id., ib. 13 (p. 199). — Id., Adv. Marcion., lib. III, 21 (p. 409). — Etc.

(5) Pseudo-Chrysost., de Hypapant. (Opp. II, 812). — Anonym., de Pascha (Augustin. Opp., t. V. Append., p. 282. — Maxim. Taurin., Opp. Append., p. 89). « Hæc est (dies) in qua Synagoga finitur et Ecclesia nascitur. Etc. »

(6) Je ne veux point dire que, comme Florence fonda en 1673 une chaire pour commenter le Dante, ce qui pourtant était d'un intérêt religieux bien moindre, la chaire chrétienne se proposât directement l'explication des grandes peintures qui ornaient les basiliques. Mais il est inutile de revenir sur un fait qu'on aura pu apprécier déjà dans notre préface.

C'est de là que nous étions partis; et, puisque nous y voilà ramenés, cherchons quelle doctrine, quelle idée devait sortir de cette tombe ouverte, pour les hommes du XIII<sup>e</sup> siècle. C'est un enseignement cent fois reproduit dès les premiers siècles, que la résurrection de Notre-Seigneur était effectuée avant que la pierre eût été renversée par l'ange(1); et que l'effroi ainsi que la fuite des gardes furent causés par l'apparition de l'ange qui venait, brisant les sceaux, manifester l'inutilité des précautions prises par la Synagogue(2). Mais, si je ne me trompe, en ouvrant ce sépulcre aux yeux du spectateur on a voulu faire remarquer la folle prudence des meurtriers de Jésus-Christ, qui n'aboutit qu'à donner plus d'éclat à leur défaite. La *Bible moralisée*, dont nous avons déjà invoqué le témoignage dans une autre circonstance(3), peut encore cette fois nous servir d'autorité. Après avoir montré David soustrait aux poursuites de Saül par les soins de Michol, tandis que les satellites de son ennemi ne trouvent dans le lit du fugitif qu'un vain simulacre(4); le compilateur peint, dans une miniature voisine, des soldats qui veillent près d'un tombeau découvert et vide. Le texte qui accompagne cette seconde scène, expose la relation des deux sujets ainsi rapprochés : Ceci signifie ceux qui voudraient garder ou faire garder le sépulcre notre Seigneur. Car ils ne gardèrent ne ils ne trouvèrent en la fin que la pierre du sépulcre(5).

Voici une autre interprétation plus allégorique, et qui, par cela même, paraîtra peut-être trop recherchée à certains esprits. Mais je la tiens néanmoins pour beaucoup plus probable que la précédente, parce qu'il importe peu si ces explications conviennent ou non à notre manière actuelle de penser. Les seuls éléments de détermination sont, sans contredit, d'une part : la convenance plus ou moins grande avec l'exégèse d'autrefois; de l'autre : les preuves historiques de leur diffusion et des titres qu'elles pouvaient avoir à conquérir l'assentiment commun. Or le renversement de cette pierre qui fermait le tombeau, et ce tombeau lui-même qui apparaît vide, sont présentés jusqu'à trois fois dans la *Glose ordinaire* comme *type* de l'ancienne Loi supprimée; comme indice de l'abrogation des figures antiques, qui désormais demeurent vides elles-mêmes, depuis que la réalité est venue les annuler par sa manifestation définitive(6). Ce grand fait une fois accompli, tous ses avant-coureurs ont

(1) *Quest. ad orthodox.* 117 (3p. Justin. Opp. ed. Maran, p. 491). — Joann. Chrysost., *in Matth.*, Homil. LXXXIX (al. 90, ed. cit. VII, 834). — Hieronym., *ad Hedib.*, *Quest.* 6 (t. IV, 175). — Gregor. Nazianz. (2), *Christus patiens*, passim. — Petr. Chrysolog., *Serm.* LXXXV, *de Resurrectione Domini*. — Pseudo-Augustin., *Serm. de Pascha* (August. Opp., t. V, Append., p. 289). — Pseudo-Bede, *in Matth.* XXVIII, 2 (t. V, 117). — Zachar. Chrysopolit., *In unum ex quatuor*, cap. 173. (Bibl. PP. XIX, 947). Ce dernier, à cet endroit de sa compilation, emprunte les paroles d'une homélie de Bède (t. VII, 3).

(2) Molanus, dans son important ouvrage sur les images (lib. IV, cap. 13, ed. Paquot, p. 460), réunit plusieurs graves autorités, afin de censurer sévèrement les artistes qui adoptent, pour peindre la résurrection de Notre-Seigneur, les formes que nous rencontrons presque universellement au moyen âge. Tant mieux pour la thèse que je me suis proposée quand j'ai prétendu rendre raison de ces soi-disant licences par le recours à une signification *super-historique*; mais tant pis pour le savant homme qui condamnait, sans restriction aucune, tous les auteurs de pareilles représentations. J'avoue qu'aux populations modernes, trop peu méditatives et beaucoup trop matérielles pour s'élever à l'intelligence d'un art mystique, il peut être expédient de n'offrir qu'un tableau exactement basé sur la narration des Évangélistes. Mais les XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles avaient le cœur plus haut que nous. Je défie ceux qui ont approfondi le caractère de cette période de me donner un démenti à ce sujet. En tout cas, ce qui ne saurait être nié par un véritable observateur, c'est que le peuple de ces temps-là connaissait assez bien l'Évangile pour qu'il ne fût pas aisé de l'induire en erreur sur les faits fondamentaux de la religion. En outre, si nous songeons au caractère hiératique qu'il est impossible de méconnaître dans les formules vivaces de l'art religieux durant ces âges de force, nous ne balancerons pas à conclure qu'il y faut admettre une intervention dominatrice du clergé. Cela étant, je ne crois pas qu'on puisse se refuser à cette conséquence pour les programmes généralement admis dans l'art durant cette période; savoir : qu'une anomalie apparente, au point de vue historique, donne lieu de présumer une intention dogmatique.

Quant à Molanus et aux autorités dont il s'appuie, le tort que je me permets de leur attribuer leur appartient moins à eux-mêmes qu'à leur époque. Hommes habiles, mais exclusifs, leur critique,

fort grave d'ailleurs, fait trop abstraction du mysticisme ancien. Ils avaient raison pour leurs contemporains, et pour nous aussi, peut-être; mais sous l'empire de la froide analyse qui gagnait dès lors les cœurs, ils n'ont pu éviter entièrement l'outrage glacé des savants modernes à l'égard de cette époque chaleureuse et puissante qui s'appelle le moyen âge.

Nous avons parlé ailleurs des écrivains qui, même au moyen âge, paraissent n'avoir pas eu l'intelligence des monuments dont ils étaient contemporains; et l'on a pu voir que leurs hésitations sur ce point n'autorisent pas à soupçonner le peuple de l'ignorance qui étonne dans ces savants.

(3) N° 9 (p. 13), et *Étude IV*, fig. EF. — Etc.

(4) I Reg. XIX, 11—18.

(5) Voici le texte latin : « Hoc significat quod jussu Pilati milites sepulcrum Domini custodientes, nichil preter lapidem custodierunt. »

Le rapprochement de ces deux faits pourrait avoir été suggéré par la lecture de Bède, *in Samuel* (t. IV, 354, sq.). Mais il est probable que l'auteur de la *Bible moralisée* a puisé plus haut : car saint Isidore (*in I Reg.*, cap. 13, t. V, 519) présente un texte plus précis qui paraît avoir été amplifié par Bède. Mais quel que soit notre respect pour le docteur de la vieille Angleterre (*vieille Angleterre*, et Angleterre catholique, c'est tout un), nous pensons que les idées exprimées par saint Isidore n'ont pas gagné beaucoup à ce développement. Angelomus (*Strom.*, *in lib. Reg.*, Bibl. PP. XV, 332) nous paraît avoir été mieux avisé quand il s'est borné à transcrire l'explication donnée par l'évêque de Séville.

(6) *Gloss.*, *in Matth.* XXVIII. « Revolutio lapidis significat reserationem sacramentorum Christi, quæ velo litteræ tegebantur; quo ablato, resurrectio, mortis abolitio, vita æterna, cepit toto orbe predicari. » — Cs. Bed., *in Marc.* XVI, 4 (t. 5, 168).

*Gloss.*, *in Marc.* XVI. « Allegorice, lapidis revolutio reserationem sacramentorum Christi, quæ velamine litteræ Legis tecta erant, insinuat. Lex etenim in lapide scripta est, cujus ablato tegmine gloria resurrectionis ostensa est; et abolitio mortis antiquæ, et vita nobis speranda perpetua, toto orbe cepit predicari. » — Cs. Bed., *loc. cit.*

*Gloss.*, *in Luc.* XXIV. « Revolutio lapidis. . . . tegebantur (ut supra). Lex in lapide scripta est; cujus ablato tegmine, Domini

épuisé leur mission; et la religion d'attente n'est plus qu'une écorce aride qui tombe à la maturité du fruit. Elle a conservé l'empreinte du germe précieux qui s'y tint abrité longtemps avant d'éclorre; mais la sève l'abandonne, parce que ses fonctions ont cessé.

Nous pourrions indiquer ailleurs la source ou la reproduction de ce symbolisme, soit exactement et presque dans les mêmes termes, soit avec des modifications légères qui laissent subsister tout le fonds. L'importance de la *Glose* peut nous en dispenser: c'était une sorte de manuel qui répandait au loin, durant le moyen âge, certaines idées mises en valeur par sa recommandation.

La double croix et d'autres détails pourraient nous entraîner trop loin en ce moment; il a paru plus convenable de les ajourner, et même de supprimer tout à fait certaines explications dont la portée ne pouvait être grande (1), ou dont le sens ne se présentait pas avec un caractère de certitude suffisamment prononcé.

#### § XV. JONAS.

49. Jusqu'à présent nous avons rencontré deux significations réunies, mais bien distinctes, dans tous les souvenirs de l'histoire sainte qui accompagnaient les trois médaillons où apparaît Notre-Seigneur. Ce n'étaient pas uniquement des prophéties montrant le Messie dans l'avenir, c'étaient en même temps la réprobation des Juifs et la vocation des Gentils, que les écrivains ecclésiastiques lisaient dans ce *chiffre* mystérieux de l'Ancien Testament. Cette marche ne pouvait se démentir cette fois. Jésus-Christ lui-même, dans l'Évangile, indique Jonas non-seulement comme *figure* du Fils de l'homme triomphant de la mort (2), mais comme devant confondre l'aveuglement des Juifs par la docilité qu'avaient rencontrée ses paroles dans une cité des Nations (3). Cette mission vers un peuple infidèle, donnée, dès le temps de l'ancienne alliance, au prophète-type de la résurrection du Sauveur, était une occasion bien naturelle d'exposer les vues de la providence divine sur les Gentils; et les SS. Pères n'ont point fait faute à cette tâche. Ils ont montré comme à l'envi l'aveugle présomption des derniers docteurs de l'ancien peuple, qui se reposaient imperturbablement sur les promesses faites à leurs ancêtres; promesses dont ils restreignaient le sens au gré de leur orgueil, pour étouffer les terreurs de la conscience et se rassurer contre les menaces expresses de celui qui était l'*attente et le désiré des nations* (4). Cette annonce de la conversion du monde est proclamée de bonne heure par les interprètes primitifs de l'Écriture et de la tradition. Saint Justin (5) la développe avec cette mâle énergie qui lui est propre; et quand il nous fait lire dans cette histoire prophétique la réprobation de la Synagogue, il indique surtout pour cause de cet arrêt l'incrédulité de Jérusalem après la résurrection du Sauveur. C'est qu'il n'est pas besoin de recourir au caractère poétique du moyen âge pour expliquer comment ce trait de l'histoire sainte a pris place près du tombeau où triomphe le *Premier-né d'entre les morts* (6).

Aussi bien, nous l'avons dit, alléguer la poésie qui vit dans les âmes à cette époque, comme une explication de l'exégèse alors en vigueur, c'est montrer soi-même beaucoup moins de raison que de préjugé; c'est résoudre par une voie expéditive, mais superficielle et fautive, une question dont l'examen sérieux amènerait un résultat vaste et grandiose (7). Car cette poésie, ou, pour parler plus simple-

corpus non invenitur, sed vivum evangelizatur. — Cs. Bed., in *Luc.* XXIV, 2 (t. V, 504).

On reconnaît ici de quel usage pourrait être l'étude de la *Glose* pour la vérification de certains faits d'histoire littéraire. Ces trois passages montrent combien était grand le respect du compilateur pour les écrits de Bède; et rien n'indique qu'il ait fait usage du commentaire sur saint Matthieu qui porte le nom du docteur saxon.

(1) Ainsi pour la draperie que Jésus-Christ foule aux pieds, Cs. Hilar. Pictav., in *Matth.*, cap. 33 (t. I, 809, sq.).

Quant à la croix double, pour n'en dire cette fois qu'un seul mot, elle apparaît ici tout naturellement, puisque c'était la *croix du saint sépulchre*. Peu importe la croix potencée et cantonnée de quatre croisettes, qui est censée caractériser (à tort ou à raison) l'ordre du Saint-Sépulchre de Jérusalem. Voici comme l'entendait J. Nauclerus au xvi<sup>e</sup> siècle (*Chronic. ap. Molan., de Hist. ss. imag.*, ed. cit. p. 517) : . . . . . Fuerunt plerumque cruces simplices, aliquando tamen duplices, in forma signi sepulchri Domini. — Et dans le fait c'est une *croix patriarcale* que portaient les chanoines ré-

guliers du Saint-Sépulchre en Flandre, en Allemagne, en Pologne, en Angleterre, etc. Cs. Helyot, *Hist. des Ordres monastiques*, t. II, 114—136. — Torelli, *Armamentar. ordinum equest.* t. II, P. II, p. 410, sq.

(2) *Matth.* XVI, 4. XII, 39, sq. — *Luc.* XI, 29. — Cs. Juven., *Evangel. hist.*, lib. II, v. 694—708 (ed. Arevalo, p. 227).

(3) *Matth.* XII, 41. — *Luc.* XI, 30, 32.

(4) *Gen.* XLIX, 10. — *Agg.* II, 8. — Cs. *Matth.* XXI, 33—45. III, 7—10. — *Luc.* III, 8. — Etc.

(5) Justin. M., *Dial. c. Tryph.* 107—110 (Galland, I, 560—563).

(6) *Coloss.* I, 18. — *Apoc.* I, 5. — *I Cor.* XV, 20.

(7) Il faudrait être bien étranger à toute étude grave sur l'histoire littéraire, pour n'avoir pas remarqué que cet élan des âmes qui donne aux écrivains ecclésiastiques une allure si fière, malgré l'imperfection relative de leur langage, est aussi ancienne que la littérature du christianisme. En Grèce même, où la forme a toujours été d'un si grand poids, quelle empreinte profonde distingue la littérature chrétienne des premiers siècles! Non-seulement les idées, mais la partie la plus matérielle du style s'écarte singulière-

ment, cet élan des esprits avait lui-même une cause qu'il serait bon d'indiquer avant de passer outre. Les précédents sont graves, et presque constamment en harmonie avec les faits que nous prétendrions nés d'un élément spécial au moyen âge. Sachons lire dans l'histoire ce caractère même esthétique du christianisme; savoir : qu'il possède une vitalité trop puissante, qu'il est trop destiné à l'universalité, qu'un but trop élevé lui est assigné, pour que sa vraie notion se rencontre là où domine l'analyse inquiète et soupçonneuse; là où préside cette méfiante et froide critique, qui excède si énormément les vraies limites de son ressort, quand elle paraît croire que le Verbe incarné ne nous ait apporté que des sujets d'étude et de discussions interminables. Aussi, l'Église n'écrit-elle jamais le dogme que pour un besoin urgent; et souvent même avec une répugnance tellement sensible, que les esprits précipités seraient tentés de croire que, méconnaissant le danger, elle compromet par ses lenteurs le dépôt de la foi. Jamais elle ne prononce sans y être contrainte par une nécessité présente; tant elle croit à la puissance de l'enseignement primitif! elle que ses adversaires voudraient représenter comme substituant sa propre autorité à celle de la parole de Dieu. La polémique même semble lui être imposée quand elle l'accepte : elle ne s'y détermine guère qu'après de vives attaques, et seulement pour ne point faillir à son ministère, qui est de maintenir parmi les hommes la connaissance de la vérité divine. Hors de là, son enseignement est surtout pour les cœurs, la curiosité n'y trouve point sa pâture. Ne nous citez point les siècles de la scolastique. Les subtiles discussions de cet âge n'étaient point une arène publique. C'était une *palestre* où se formaient les champions de l'Église; et nous sommes loin de prétendre que les études approfondies sur le dogme aient jamais pu être négligées par le corps des ministres de l'Église. Ce que nous pensons, ce que nous affirmons même, c'est qu'un enseignement habituellement critique, ordinairement adressé à la curiosité de l'esprit, soit par les chaires, soit par les livres; c'est qu'un enseignement scientifique, dis-je, ne convient point à l'Église. Elle croit d'abord, puis parle (1); et comme la foi s'adresse à la volonté, il est impossible que le cœur n'ait point la principale part dans ses expressions. De là cette chaleur, cette empreinte de poésie, inséparables des manifestations sociales du véritable christianisme. Art, littérature, science même, tout s'y montre animé d'une couleur chaude, pour ainsi dire, tout y contracte une teinte vive et comme passionnée. Quand l'œuvre apparaît d'abord froide et calculée, quand ses dimensions semblent présenter à l'esprit l'aspect de vastes conditions matérielles qui excluent l'enthousiasme, vous reconnaissez bientôt à l'immensité même du résultat, et à la disproportion des moyens suppléée et comblée par la sainteté du but, qu'il y avait de l'âme sous cette lourde masse, et qu'une généreuse témérité soulevait ces pesants labeurs. Dans l'exposition de la religion, bien plus encore que dans ces travaux de second ordre, une hardiesse confiante s'alliait à la maturité de l'esprit. Aux diverses phases de ces élans, on pourrait suivre celles de la foi publique. La prédication baisse avec son auditoire, mais les siècles à grandes actions sont ceux où nous trouvons le plus dans l'Église ce mysticisme hardi qui nous semble exagéré parce qu'il nous

ment de ce que l'on retrouve dans les productions contemporaines des auteurs soustraits à l'influence de l'Église. Quelle marche caractéristique, pour les pensées et pour le style, dans les livres attribués à saint Clément de Rome, dans ceux d'Herma, dans les lettres de saint Ignace d'Antioche, etc.! Le langage de l'Écriture sainte, et sans doute aussi la parole des apôtres, semble avoir versé dans ces âmes une profusion d'orientalisme qui déborde. Vous ne suivez leur marche qu'avec quelque peine; et leur théologie même prête, par son expression bondissante, à plus d'une interprétation inexacte. Il faut les confronter entre eux, les comparer avec eux-mêmes, pour saisir avec quelque certitude la véritable exposition de la doctrine. D'ailleurs, comme à la confiance qu'ils ont dans la droiture de leurs lecteurs orthodoxes se joint encore l'arrière-pensée d'échapper au lecteur profane, style, idiome, fil des idées même, tout se modifie d'une façon étrange. L'expression semble les gêner encore plus qu'elle ne leur sert; pour épancher ces âmes, l'instrument de communication n'est point de force à exprimer ce qu'il s'agit de transmettre. Des pensées incidentes traversant leur pensée première en ajournent le complément; l'allégorie se soutient, ou plutôt s'enfonce à perte de vue; la métaphore colore subitement une phrase familière; des mots inouis prennent place dans la langue. On voit que, comme pour la création platonicienne, une liqueur mystérieuse et puissante a été versée dans la coupe, qui ne peut plus s'accommoder des vieilles outres. Ainsi s'accomplit, même dans la forme esthé-

tique, cette substitution que la parabole évangélique ne semblait énoncer que pour les institutions légales (Matth. IX, 17.—Marc. II, 22.—Luc. V, 37—39) et pour les familles humaines (Cs. Maxim. Taurin., *supr.* n° 23, p. 32. — Pseudo-Augustin., t. V, *Append.* p. 289, 309. — Petr. Chrysolog., *Sermo* 31. — Etc.)

L'occident latin lui-même, malgré son attitude comparative-ment sévère, quels accents ne fait-il pas entendre dès son début! Tertullien, saint Jérôme, saint Augustin, etc.; quelle science, quelle élévation de vues, dans ces hommes extraordinaires, et quel entraînement dans leur parole! Sous leur main l'idiome de Rome se façonne à l'expression d'un nouvel ordre d'idées. La forme, d'ailleurs, devait être, pour ainsi dire, opprimée par une supériorité si haute de l'élément intellectuel qui prenait possession de la littérature. Alors se développe cette nouvelle langue latine que l'on pourrait appeler latin-africain, dont l'influence et la durée ont dépassé de beaucoup celles du latin des préteurs et du Forum. Sous cette rude écorce quelle sève circule; et avec quelle impétuosité! Or, c'était là que s'alimentaient les nombreux rejets de la littérature chrétienne du moyen âge.

Ces considérations mériteraient, exigeraient même, un développement considérable et des applications nombreuses. Nous devons nous contenter ici de les avoir indiquées sommairement, et comme en germe.

(1) Ps. CXV, 1.

dépasse. Qu'il n'ait jamais outrepassé les bornes, je ne le dis pas; j'ai seulement voulu dire qu'il était respectable.

Quant au fait particulier, qui était notre point de départ, l'interprétation qu'il reçoit dans nos verrières (1) est tellement fondée sur la parole de Dieu, et si universellement reproduite (2) à toutes les époques, qu'il n'y a point lieu à lui accorder de plus amples détails. Ce serait à vingt reprises présenter, avec des paroles nouvelles, une même doctrine.

§ XVI. L'ENFANT RESSUSCITÉ.

50. J'ai exposé, en décrivant le vitrail (3), les motifs qui me faisaient lire dans ce tableau le miracle d'Élie préférablement à celui d'Élisée; et ce que je disais alors, je le maintiens; toujours, du reste, à l'état d'hypothèse probable, et non pas comme fait hors de doute. Je ne vois nulle raison pour revenir sur mes pas; ce que je ferais néanmoins sans difficulté, si quelque nouvelle preuve m'avait paru déposer nettement en faveur de l'autre supposition. Un mot seulement demande à être modifié, sans qu'il en résulte aucun motif d'amendement pour l'explication que je proposais. Une vérification nouvelle faite à Bourges, et déterminée par une remarque de M. Didron, nous a fait reconnaître qu'en effet la veuve de Sarepta, rencontrée par Élie, n'est pas accompagnée d'un enfant à deux têtes, mais bien de deux enfants très-rapprochés l'un de l'autre. L'interprétation peut subsister tout entière avec cette rectification dans les formes. Au lieu d'un même vêtement mi-partie de rouge et de vert, il suffira de se rappeler que chacune de ces couleurs doit être prise comme désignant dans l'original un corps distinct. Ces deux enfants se retrouvent également près de la veuve dans la verrière du Mans (*Étude IV*), quoique le texte du livre des *Rois* fasse entendre à plusieurs reprises qu'il s'agissait d'un fils unique. Or, répétons-le, dans une représentation de quelque fait biblique au moyen âge, quand l'histoire paraît démentie, on a droit de supposer dans l'artiste l'intention de l'agrandir par cette altération. Il y a tout lieu de croire que si l'on s'écarte de la *lettre*, c'est au profit de l'esprit.

Indiquons d'abord les interprétations données au miracle d'Élisée par les auteurs ecclésiastiques; on verra que nous pouvions adopter ce trait sans qu'il en résultât d'altération dans la marche générale des idées. C'est l'abrogation de l'ancienne Loi, dont l'impuissance et la pesanteur vont faire place à la

(1) On peut remarquer que les formes même de cette représentation varient assez peu. Mais dans une verrière de l'abside de Saint-Jean à Lyon (*Étude VIII*), il semblerait que l'on eût voulu figurer un requin. Le monstre marin est renversé sur le dos pour vomir le prophète, comme on le raconte du *carcharias* qui veut engloutir sa proie. La queue, redressée fortement et couronnée par la nageoire caudale, qui s'épanouit au sommet, donne à ce tableau l'aspect d'une sorte de galère fantastique dont la poupe serait surmontée d'un château élevé, tandis que debout sur la proue à fleur d'eau, Jonas voguerait paisiblement vers un but que ses yeux aperçoivent.

(2) Cyrill. Alexandr., *Glaphyror. in Exod.*, lib. II (t. I, 303). — Augustin., *Quest. 6. contr. pagan.*, epist. CII (t. II, 283—287). — Pseudo-Augustin., *de Symbolo* (t. VI, 580). — Hieronym., *in Jonam*, passim (t. III, 1471, 1490, 1493). — Hilar. Pictav., *in Matth.* (t. I, 732).

Sedulius (*Carm. pasch.*, lib. I, v. 192—196, p. 175) exprime en quelques mots dans cette image de l'avenir, et la vie du prophète conservée dans l'empire de la mort, et le terme de sa navigation qui trompe l'attente des matelots. C'est Jésus-Christ libre parmi les morts (Ps. LXXXVII, 6), et perdu pour la Judée seule, mais donné aux nations par la perfidie de la Synagogue.

« Jonas puppe cadens, ceto sorbente voratus  
In pelago non sensit aquas: vitale sepulcrum  
Ne moreretur habens; tutusque in ventre ferino,  
Depositum, non preda fuit; vastumque per asper  
Venit ad ignotas inimico remige terras.»

Isidor., *in lib. V. ac N. T., proemia* (t. V, 209). — Pseudo-Isid., *de Ortu... PP.* (ib. t. VII, p. 380, sq.). — Zenon. Veron., lib. II, tr. 17 (Galland V, 144). — Maxim. Taurin., *Homil. LV, de Pascha* (p. 173—175). — Petr. Chrysolog., *Serm. XXXVII*. — Petr. Venerab., *Rhythm.* (Bibl. PP. XXII, 1128).

« Peracto triduo,  
Vitam in mortuo  
Reformans corpore;  
Surgit continuo  
Nullo jam denuo  
Passurus tempore.»

« Jonam glutiverat,  
Sed non consumpserat  
Marina bellua;  
Quem, ut trajiciens,  
Ita rejiciens  
Remansit vacua.»

« Sic Christus Gentibus,  
Emergens fluctibus,  
Salutem predicat;  
Tunc mundus timuit,  
Timens poenituit,  
Et culpas abdicat.»

Nous pourrions énumérer bien d'autres écrivains qui ont reproduit cette interprétation au moyen âge. La *Glose* (*in Matth.* XII, 39—41. — *In Luc.* XI, 29—32), comme nous l'avons dit plusieurs fois, peut tenir lieu de plusieurs indications. D'ailleurs, les auteurs du moyen âge, qui ont développé avec le plus de complaisance l'histoire de Jonas dans ses rapports avec Jésus-Christ, ont presque toujours travaillé d'après saint Augustin et saint Jérôme. Tels sont, par exemple, Remi d'Auxerre (*in Jon.*, Bibl. PP. XVI, 985, sqq.) et Rupert (*in Jon.*), qui, comme saint Maxime, s'approprient çà et là des lambeaux de leurs modèles.

Gerhoh de Reichersperg (*in Ps.* LXXV, 9. ap. D. Pez., 1539, sq.) et Rupert (*in Jon.*, lib. II, cap. 2) pourraient expliquer comment la scène du jugement général s'est présentée aux peintres-verriers de Tours et du Mans (*Étude IV*), pour compléter les tableaux auxquels se bornent les verrières de Bourges et de Chartres (*Ét. I*).

(3) N° 12 (p. 15). Cs. n° 6 (p. 6, 7).

Loi de grâce et à l'unction du Saint-Esprit. Le prophète envoie d'abord devant lui son serviteur pour tenter le prodige; mais ni l'ordre du thaumaturge, ni le gage de la mission qu'il a confiée, ne peuvent rien en faveur de l'enfant. Il faut qu'Élisée vienne en personne, et alors même la merveille ne lui est accordée qu'au prix d'une sorte de travail. C'est la vieille alliance, contractée par le ministère des hommes, presque sans succès; tant le résultat est disproportionné à la grandeur du besoin, et le remède à la profondeur de la chute! Moïse, quelque grand qu'il fût, n'était, après tout, que le serviteur; et sa mission, accréditée par tant de merveilles, n'était rien au prix de ce que Dieu va faire en descendant lui-même jusqu'à nous<sup>(1)</sup>. Mais il ne se contente point de revêtir notre humanité et de commander à nos maux, il s'impose la pénible tâche de nous apporter non-seulement le remède, mais l'exemple. Il veut ressentir en lui-même les plus rudes épreuves qui puissent échoir à l'humanité; afin que l'homme, sûr de trouver dans son pontife un cœur *au fait de toutes les douleurs*<sup>(2)</sup>, se livre sans réserve à l'action d'un médiateur qui sait compatir aux cruelles infirmités de notre nature.

Quelle que soit la convenance de tout ceci pour compléter ce que nous lisons jusqu'à présent dans notre verrière, on serait presque fondé à dire qu'à Bourges ce serait une espèce de hors-d'œuvre. Un autre vitrail tout entier, dans cette cathédrale<sup>(3)</sup>, étant exclusivement consacré à l'insuffisance de la Loi de Moïse, et à l'abondante *rédemption*<sup>(4)</sup> que nous ouvre le Nouveau Testament, il est permis de croire que dans la page qui nous occupe on aura pris soin de se restreindre à la vocation des Gentils, sans empiéter sur un grand sujet qui devait trouver place ailleurs.

Cela étant, un discours longtemps attribué à saint Augustin<sup>(5)</sup>, mais où les Bénédictins croient reconnaître saint Césaire, donnerait lieu de penser que la résurrection de cet enfant a pu être prise par le peintre comme *figure* du baptême. Rupert<sup>(6)</sup> veut que ce soit la rémission des péchés en vertu du pouvoir donné aux apôtres pour réconcilier les hommes avec Dieu. C'est toujours l'Église rendant à la vie de la grâce ceux que l'infidélité ou l'esclavage des passions destinait à la mort éternelle.

51. Mais voici un sens plus détourné, ce semble, et dont l'adoption est néanmoins attestée par des preuves historiques assez graves. Le continuateur de saint Bernard dans l'interprétation du Cantique des cantiques<sup>(7)</sup>, fixe nos regards sur ce lit du prophète où l'enfant revient à la vie, lui qui restait glacé sur le sein de sa mère. L'expression (*convaculum*) employée par la Vulgate pour désigner l'appar-

(1) Augustin, serm. XXVI, *de verbis Ps. XCIV*, etc., cap. 10 (t. V, 140). « Ipse misit et Legem. Per servum suum, Legem; per se ipsum, Gratiam. Attende Elisæum in magno altoque mysterio tamquam prophetam; agendo prænuntiantem, non solum loquendo. Mortuus erat filius hospitiæ ipsius. Quid significabat mortuus puer, nisi Adam? Nuntiatum est sancto prophætæ, gerenti in prophetia typum Domini Nostri Jesu Christi. Misit per servum suum baculum suum (IV Reg. IV), et ait illi: Vade, vade, pone super puerum mortuum. Perrexit ille, tamquam servus obediens; sciebat propheta quid fecerat. Posuit baculum supra mortuum, non surrexit. Si enim data esset lex quæ possit vivificare, omnino ex lege esset justitia (Gal. III, 21). Non ergo potuit lex vivificare. Venit ipse grandis ad parvulum, salvator ad salvandum, vivus ad mortuum; venit ipse. Et quid fecit? Juvenilia membra contraxit (*convaculavit*), tamquam se ipsum exinanienti ut formam servi acciperet (Philipp. II, 7). Juvenilia ergo membra contraxit (*convaculavit*), parvum se parvo coaptavit; ut efficeret corpus humilitatis nostræ conforme corpori gloriæ suæ (Philipp. III, 21). Itaque in isto typo Christi prophetice expresso suscitatus est mortuus, tamquam justificatus est impius. »

Certaines expressions obscures de ce passage sont expliquées dans une sorte de paraphrase que renferme l'ouvrage attribué à saint Prosper, qui a pour titre : *De Promissionibus... Dei* (ed. Mangeant, P. II, p. 158). Cette vérification peut, en outre, servir à constater de nouveau l'utilité de ces imitations pour la *recension* d'un texte primitif. Le mot *convaculavit*, répété deux fois en cet endroit par le saint Augustin des Bénédictins, sans aucune indication de variantes, me paraît n'offrir aucun sens tolérable; et tout s'explique par le *convaculavit* du Saint-Prosper de Mangeant.

Saint Augustin, développant encore la même idée dans un autre discours, avec plus d'ampleur, nous retrace cet enseignement de la liturgie ecclésiastique : *La mort vaincue pour nous par le trépas du Fils de Dieu, et l'humanité rendue à une vie meilleure par sa résurrection*; « qui mortem nostram, moriendo, destruxit; et vitam, resurgendo, reparavit. Cs. Augustin., serm. CXXXVI, *de*

*verb. evangel. Joan. IX* (t. V, 662, sq.)—Pater., *sup. libr. IV Reg.*, cap. 3 (Gregor. M. Opp., ed. cit., t. XIV, 335).

A partir de cette époque, la *christologie* de ce fait biblique semble fixée. Saint Isidore la formule, et le moyen âge s'y range unanimement. Cs. Isidor., *Allegor.* 97, 99, 100 (t. V, 132).—Id., *in Reg. IV*, cap. 4. (Ibid., 546).—Pseudo-Hieronym., *in Ps. XCVII*, 1.—Gloss. ordinar., *in IV Reg. IV*, 29—37.—Rupert., *in libr. Reg. comment.*, libr. V, cap. 5, 6.—Etc.

(2) Hebr. IV, 15, 16.—Isai. LIII, 3.

(3) Chap. VI.

(4) Ps. CXXIX, 7.

(5) Pseudo-Augustin. (Cæsar. Arelat.?) serm. *de Elia* (t. V, *Append.*, p. 79). « Vidua illa... Ecclesiam figurabat; filius viduæ typum gentilis populi præferbat. Filius viduæ defunctus jacebat; quia et filius Ecclesiæ, id est populus Gentium, multis peccatis et criminibus mortuus est. Orante Elia filius viduæ suscitatur: veniente Christo filius Ecclesiæ, id est populus christianus, de carcere mortis reducit. Elias inclinatur in oratione, et vivificatur viduæ filius: et Christus procumbit in passione, et suscitatur populus christianus. Quod autem tribus vicibus beatus Elias ad resuscitandum puerum incurvatus est... Hoc etiam in sacramento baptismatis demonstratur, dum tertia vice vetus homo mergitur ut novus surgere mereatur (Matth. XXVIII, 19). »

Cs. Pseudo-Eucher., *in libr. Reg.* (Bibl. PP. VI, 996).

(6) Rupert., *in libr. Reg. comment.*, libr. V, cap. 8.—Id., *de div. Off.*, lib. IV, cap. 23.

(7) Gillebert (*in Cantic. serm. XVI* S. Bern. Opp., ed. cit., t. II, 50), faisant allusion à ce récit du livre des Rois, y voit la figure de la Loi de grâce qui a répandu sur la terre la véritable intelligence de l'Écriture sainte. C'est, à peu de chose près, la pensée de saint Jérôme (*in Jon.*, præfat., t. III, 1471, sq.) montrant Jésus-Christ dans Jonas: « Condemnatur generatio Judæorum credente mundo; et Ninive agente penitentiam, Israël incredulus perit. Illi habent libros, nos librorum Dominum; illi tenent prophetas, nos intelligentiam prophetarum; illos occidit littera, nos vivificat

tement élevé qu'habitait l'homme de Dieu, lui fournit une allusion à cet autre *cénacle*, où le Saint-Esprit vint remplir et transformer les apôtres. Il faut que la foi vienne élever la pensée de l'homme au-dessus de la *lettre sans vie*; seul, l'Esprit de Dieu que Jésus-Christ envoie peut opérer cette merveille, et dévoiler le véritable esprit de la Loi ancienne, qui n'est qu'une forme vide et muette si on la sépare de la nouvelle. La *Glose*, après Raban, indiquait ce symbolisme (1), en l'appliquant directement aux Juifs; soit que ces auteurs eussent en vue la conversion qui doit rallier à l'Église les restes de la Synagogue vers la fin des temps, soit qu'ils voulussent désigner les Juifs baptisés par les apôtres, et qui devinrent ainsi les premiers-nés de l'Église. Cette place accordée à la partie fidèle de la Synagogue ne serait point une nouveauté. D'anciens monuments (2), au lieu d'opposer à la foi des nations converties l'aveuglement de ceux qui retinrent la Loi d'attente après l'expiration de ses pouvoirs, réunissent auprès du Sauveur les élus de l'une et de l'autre famille. Celui dont Abraham avait appelé le jour voit se ranger autour de sa croix tous les véritables fils de ce patriarche: les uns participent à son sang aussi bien qu'à sa foi; les autres, à défaut de la filiation charnelle, se réclament de la foi pour avoir part à l'héritage du *père des croyants*. Le spectacle est moins sévère, le triomphe de Jésus-Christ ne s'offre alors que sous un aspect consolant; les deux murs qui doivent concourir à former la cité de Dieu viennent s'unir sur la *Pierre angulaire* (3). Mais à ce point de vue, on conçoit que la préséance puisse être établie différemment: l'Église recrutée dans la circoncision (*Ecclesia ex circumcissione*) est la base première, la véritable Église primitive; il est naturel de lui donner la droite; la place d'honneur appartient sans difficulté aux apôtres et à leurs premiers disciples, héritiers-nés des promesses. C'était à cette portion privilégiée de l'humanité que le Verbe de Dieu portait ses premiers enseignements (4), et adressait d'abord ses envoyés; les nations n'ont été que substituées à ceux qui se déshéritèrent par une aveugle défection (5). Ainsi, l'Église judaïque prend le pas sur les Gentils; car pour elle ce n'est

spiritus (II Cor. III). Etc. » Mais le continuateur de saint Bernard n'exclut pas absolument les Juifs de ce don; il se contente de dire que l'Église en est la vraie dépositaire. « Sinus ille matris defunctum primum poterat, non vivificare. *Littera enim occidit, spiritus autem vivificat* (II Cor. III, 6). Sed verus Elias illum in coenaculum tulit, ad spiritualem provexit intellectum. Frigidus erat litteræ sinus, nec poterat ejus intelligentia vitalem spirare calorem. . . . Plangit Lex litteræ sensum extinctum, sensum carnalem; sed Christus hunc sensum tulit, spiritualem restituit. Novum et vitalem intellectum reddidit litteræ, quem suum vere agnoscat ipse Elias qui restituit omnia et nova facit. (II Cor. V, 17.—Hebr. X, 20.—Etc.); et Paulus Legi se mortuum dicit, ut vivat in Christo (Gal. II, 19).—Etc. »

(1) Gloss. ordin., in h. l.—Hraban., ed. Colvener., t. III, 119. «...Propheta Dei, verbis viduæ non exasperatur, quin potius miseretur. Ita redemptor noster non exasperatur malitia Judæorum; sed misertus sui populi, tulit eum de sinu matris quum tulit eum de carnali observantia Legis: et posuit super lectulum suum, hoc est demonstravit ei vitam habere in morte sua. Etc. »

On retrouve le texte de Raban dans les *Stromates* d'Angelomus (in h. l., Bibl. PP. XV, 389), son contemporain. Aucun de ces auteurs n'est arrêté par le rôle qu'ils avaient donné d'abord à la veuve de Sarepta, lorsqu'au commencement de ce même chapitre ils considéraient l'hôtesse du prophète comme *figure* des nations.

(2) Cs. Ciampini, *Vetera monim.*, t. I, tab. 48, p. 194, sq.

(3) Is. XXVIII, 16.—Ephes. II, 11—22.—I Petr. II, 4—8.

Cs. Ps. CXVII, 22.—Matth. XXI, 42.—Act. IV, 11.—Etc.

Augustin., serm. LXXXIX, de verb. ev. Matth. XXI, et Luc. XXIV (t. V, 486). «Lapis angularis Christus; caput anguli, caput Ecclesie. Quare angulus Ecclesia? Quia hinc Judæos, hinc Gentes vocavit; et quasi duo parietes de diverso venientes, et in se convenientes, suæ pacis gratia colligavit. *Ipse est enim pax nostra, qui fecit utraque unum* (Ephes. II, 14). »

Id., in Joann., Tractat. XV (t. III, P. II, p. 416). «...salus ex Judæis est (Joann. IV, 22). Multum dedit Judæis, sed noli istos reprobus accipere. Parietem illum accipere cui adjunctus est alius ut pacati in lapide angulari, quod est Christus, copulentur. Unus enim paries a Judæis, unus a Gentibus; longe a se isti parietes, sed donec in angulo jungantur. Alienigenæ autem hospites erant et peregrini a testamentis Dei (Eph. II, 12, 19). Secundum hoc ergo dictum est (Joann., loc. cit.): *Nos adoramus quod verumus*. Ex persona quidem Judæorum dictum est; sed non omnium Ju-

dæorum, non reproborum Judæorum: sed de qualibus fuerunt apostoli, quales fuerunt prophete, quales fuerunt illi omnes sancti qui omnia sua vendiderunt et pretia rerum suarum ad pedes apostolorum posuerunt (Act. IV, 34). *Non enim repulit Deus plebem suam* (Rom. XI, 2) *quam provexit*. »

Id., serm. LXXXVIII (t. V, 475).—Id., in Ps. CXVII, 22 (t. IV, 1276).—Isid., *Etymol.*, libr. VII, cap. 2 (t. III, 304).—Agobard., *adv. Fredegis.* (Bibl. PP. XIV, 279).—Bed. (?), in Ps. CI, 15, 16 (t. VIII, 949, 950).—Id., in Ps. XXI, 23 (Ib., 541).—Herv. Dol., in Is. XXVIII, 19 (D. Pez., t. III, P. I, p. 335).—Honor. Augustod., in Ps. CI, 15, 16 (Ib., t. V, 1747, sq.).—Petr. Damian., *ad Alberic.* (opusc. 37), dubit. 8.—Etc.

(4) Matth. XV, 24. X, 5, 6.—Luc. XXIV, 47.—Act. XIII, 46.

(5) Augustin., *Tract. adv. Jud.* (t. VIII, 40). *Hæc, sive grante, sive indignanter audiant Judæi, nos tamen... cum eorum dilectione prædicemus. Nec superbe gloriemur adversus fractos ramos* (Rom. XI, 11—26), sed potius cogitemus cujus gratia et quanta misericordia, et in qua radice inserti sumus; ut non alta sapientes, sed humilibus consentientes; non eis cum presumptione insultando, sed cum tremore exultando, dicamus (Is. II, 5): *Venite ambulemus in luce Domini, quoniam magnum nomen ejus in gentibus*. Etc. »

Id., serm. CCXVIII (al. de *Diversis*, 76), de *Passione Domini* (t. V, 961). «Quod suggererunt principes Judæorum Pilato ne absolute scriberet quod sit rex Judæorum, sed quod ipse regem se dixerit Judæorum (Joann. XIX, 19—21); ramis illis fractis ita Pilatus inserendum figurabat oleastrum. Quia homo erat ex gentibus, gentium scribeas confessionem; de quibus merito ipse Dominus dixit (Matth. XXI, 43): *Auferetur a vobis regnum, et dabitur genti facienti justitiam*. Nec ideo tamen non est rex ille Judæorum. Radix enim portat oleastrum, non oleaster radicem. Et quamvis illi rami per infidelitatem fracti sint, non ideo *Deus repulit plebem suam quam provexit*. . . . Et quamvis filii regni, qui noluerunt Dei Filium regnare sibi, eant in tenebras exteriores (Matth. VIII, 11, 12); tamen multi ab oriente et occidente venient, et recumbent, non cum Platone et Cicerone, sed cum Abraham et Isaac et Jacob, in regno cælorum. Pilatus quidem regem Judæorum scripsit, non regem Græcorum aut Latinorum, quamvis gentibus regnaturum. . . . Omnes gentes credunt in regem Judæorum; omnibus gentibus regnat, sed tamen *Rex Judæorum*. Tantum valuit illa radix, ut insertum oleastrum in se possit ipsa nutare; oleaster autem olive nomen non possit auferre. »

point à l'empire des ténèbres qu'elle est arrachée; elle ne fait que passer du crépuscule au grand jour par une transition qui n'a rien de brusque. Elle habitait la région de la lumière, quoique sans posséder encore l'éclat et les feux du midi; au lieu que nous, dont les pères dormaient à l'ombre de la mort, il a fallu que la voix du ciel nous fit quitter le séjour de la nuit pour que nos yeux s'ouvrirent à la clarté de l'Évangile. Nous ne sommes que des fils adoptifs, que des étrangers admis dans la famille. De là l'antique symbolisme qui désignait l'infidélité par l'aquilon (1) : par le *minuit*, comme diraient nos voisins d'outre-monts, qui complètent ainsi l'expression de *midi* privée de corrélatif dans notre langue. Conquis sur le *prince des ténèbres*, pour être associés aux Juifs fidèles, nous ne pourrions avoir que le second rang, si la défection n'avait été immense dans l'ancien peuple. Ainsi s'expliqueraient les monuments qui donnent à l'Église judaïque la place d'honneur (2).

Cependant la presque totalité de la nation juive ayant renoncé à la réalisation des promesses dont elle était dépositaire, et les églises même de la Palestine étant devenues après quelques siècles la proie des infidèles, tandis que l'Évangile acquérait tous les jours plus d'empire dans l'ancienne Gentilité, la chrétienté sortie des Gentils fut en droit de se considérer comme le vrai patrimoine de Jésus-Christ, et comme spécialement personnifiée dans l'Église. L'apostasie en masse de l'ancien peuple de Dieu avait changé les parts, selon l'oracle tant de fois répété par les prophètes (3); la lumière et la foi caractérisèrent désormais ces Nations dont le nom avait été jadis celui de l'infidélité, et les ténèbres désignèrent le reste de ceux pour qui seuls autrefois avait lui le grand jour (4). Mais une fois que cette formule eut

(1) Honor. Augustodun., in Ps. XLVII, 3 (D. Pez., 937, sq.). — *Fundatur exultatione universa terra montis Sion, latere aquilonis, civitas Regis magni. Ecclesia ideo vocatur civitas quia in ea convenit fidelium civium unanimitas. Cujus Rex magnus Christus vocatur, quia per eum et caelestia et terrestria reguntur. Sion est arx in Jerusalem, . . . et significat primitivam Ecclesiam quae cepit in monte Sion; quia ibi Dominus coenavit, corpus suum tradidit, ibi Spiritus sanctus scientiam linguarum contulit. . . . Aquilo est ventus frigidus; et significat diabolum, qui dixit (Is. XIV, 13): Ponam sedem meam ad aquilonem, id est in infidelitate. Hujus latus est Gentilitas; quia ei per infidelitatem cohaesit, per impietatem eum constipavit. Latera enim principum dicuntur eis coherentes et constipantes.*

Igitur per montem Sion, primitiva Ecclesia de Judæis; per latus aquilonis Ecclesia de Gentibus intelligitur, ex quibus civitas magni Regis una catholica Ecclesia constituitur. In ejus edificio ille pretiosus angularis lapis ponitur qui ab hominibus murum iniquitatis edificantis reprobatus, ab opifice Deo in juncturam anguli eligitur (Is. XXVIII, 16 — Ps. CXVII, 22. — Etc.); in quo omnis edificatio constructa crescit in templum sanctum (Eph. II, 21), in quo ipse Rex et sacerdos manebit in aeternum.

Hic versus hoc modo construitur: Civitas magni Regis, id est Ecclesia Christi, fundatur per apostolos in latere aquilonis, id est in gentilitate, diabolo per idolatriam (sic) coherentem; cum exultatione universae terrae, hoc est cum magna letitia omnis populi in terra, quae est montis Sion, id est ad exemplum primitivae Ecclesiae de Sion.

Alia translatio habet: Fundatur exultatione mons Sion, latera aquilonis civitas Regis magni. Quod sic legitur: Ecclesia, quae est civitas Regis magni Christi, quae est mons Sion existens de Judæis; et quae (habet?) latera aquilonis, constans de Gentibus; haec fundatur cum exultatione universae terrae, hoc est congregabitur in unam fidem cum summa jucunditate, de omnibus populis.

Cs. Origen., in Ezechiel., Homil. I (t. III, 361). — Id., in Exod., Homil. IX (t. II, 164). — Gregor. Nyss. in Ps., cap. 12. — Augustin., Epist. CXL (al. 120), de Gratia Novi Testamenti (t. II, 442). — Hieronym., in Isai. XIV, 13 (t. III, 158, sq.). — Id., in Jerem. III, 12, 17 (t. III, 543, sq.). — Isidor., de Nat. rer., cap. 37 (t. VII, 50). — Id., Sententiar. libr. II, cap. 28 (t. VI, 227). — Gregor. M., in Ezech., libr. II, Homil. I (t. V, 8). — Id., ibid., libr. II, Homil. X, (Ib., 118 — 120). — Id., Moral. XVII, 24 (t. II 187). — Id., ibid., XVIII, 20 (ibid., 211). — Hug. a S. Victore (?), Institut. monast., libr. I, cap. 12 (Opp., t. II, 397, sq.). — Etc., etc.

Nous verrons ailleurs que l'occident, aussi bien que le septentrion, désigne fréquemment le règne de Satan; par opposition à l'orient, qui figurait le règne de Dieu. Ainsi, l'est ou le sud ont pour corrélatifs, dans l'ancienne symbolique, l'ouest ou le nord. Ces premières données nous serviront plus tard.

(2) Telle est la mosaïque de Sainte-Sabine à Rome, que nous avons citée d'après Ciampini; et ce pourrait être une réponse à ceux qui s'étonneraient de nous voir placer ici la Synagogue à droite de Jésus-Christ. Que l'on fasse attention qu'il s'agit de peindre la Synagogue fidèle (dans le monument de Ciampini), ou plutôt les prémices de l'Église parmi le peuple de Dieu; et l'on ne cherchera pas à expliquer la situation respective de ces figures, par une situation inverse que leur attribuerait le spectateur en les rapportant à son point de vue.

(3) Deuteronom. XXXII, 18 — 21. — Ps. XXI, 28. LXXXV, 9. LXXXVI, 4. — Isai. XXXV, XLIX, LIV, LV. — Jerem. XVI. — Dan. IX, 26. — Os. I, 9, 10. II, 1 — 5, 24. — Joel. II. — Mich. III, IV. — Sophoa. III. — Zachar. II. — Matth. XXI, 41 — 45. XXII, 1 — 14. — Etc., etc.

Cs. Isidor., Contr. Jud., libr. II, cap. 6 — 8, 11, 14 — 17 (t. VI, 80, sqq.). — Evagr., Altercatio (Martène, Thesaurus, V, 12, sq.). — Hrabau., Adv. Jud., cap. 33, 35 (Ib. 475, sqq.). — Chrysost., in Matth., Homil. VI (t. VII, 89, sqq.). — Tertullian., Adv. Judaeos., passim. — Etc.

(4) Isai. IX, 2. — Luc. I, 79. — Ps. XXI, 28, sq. — Etc.

Ambros., in Ps. CXVIII, 90. — *In generatione et generationem veritas tua.* Multi sunt qui dicuntur dii, sed non sunt. Ergo in Gentibus mendacium est, in Ecclesia veritas. Hanc tamen veritatem habuit primo Synagoga, quae habebat eloquia Dei. . . . sed quia posterior soboles Judaeorum a patrum moribus deviauit, recessit ab illis veritas, et ad Ecclesiam venit. . . . sola Ecclesia veritatem pio affectu possidet; quia generatio Judaeorum, quae ante eam possidebat, amisit. . . . qui ante abundabant gratia, postea tamen propter perfidiam suam egere coeperunt. Qui autem pauperes erant populi nationum, jam per fidem Christi satiauntur et abundant. . . . Hanc terram (spiritualem) circum sol justitiae salutaris de quo scriptum est (Malach. IV, 2. — Eccles. I, 4 — 6): *Et oritur sol, et occidit, et in locum suum trahit. Ipse Oriens illuc vadit ad austrum et gyrat ad aquilonem; gyran-do gyrat spiritus, et in gyros ejus convertitur spiritus. Oritur sol justis, occidit autem injustis. . . . Vide ipsum mysterium praenuntiatum: Et oritur, inquit, sol; et occidit, et in locum suum trahit. Hoc est quod ait Dominus (Joann. XII, 32 — 34): Quam exaltatus fuero, omnia traham ad me ipsum. Traxit enim ad se omnium studia; ut vel peccata nostra crucifigeret, vel bonum ingenium ad justitiam provocaret. Adverte quemadmodum trahat ad se: Pater, volo ut ubi ego sum et isti sint mecum (Joann. XII, 26. XVII, 24). Et ad latronem ait (Luc. XXIII, 43): Hodie mecum eris in Paradiso. Adverte quo modo trahat. Exaltatus est in cruce, et totus credidit mundus. Ipse oriens, inquit, vadit ad austrum et gyrat ad aquilonem. Ille utique oriens qui ait (Zach. VI, 12. — Luc. I, 78): Oriens est nomen mihi; qui semper oritur piis, nunquam occidit. Ipse oriens populo Hebraeorum, ad*

prescrit dans l'art, il est probable qu'elle aura pris pied rapidement avec une sorte d'exigence exclusive; et que dès lors, non-seulement la Synagogue rebelle, mais les fidèles même sortis de son sein, n'obtinrent plus guère que la seconde place, à cause de la faible minorité qu'ils représentaient. Si le moment précis de ce revirement venait à être déterminé, et si l'on parvenait à constater relativement au temps et à l'espace les limites du mouvement d'oscillation, pour ainsi dire, dans la lutte de ces deux personnifications, ces données fourniraient probablement quelque lumière pour les motifs tant débattus des positions diverses que prennent respectivement les figures de saint Pierre et de saint Paul réunis. Dès le XI<sup>e</sup> siècle, saint Pierre Damien considérait ce problème d'art comme une question sérieuse (1), mais déjà devenue énigmatique dans ses causes, bien que la pratique n'y hésitât guère. Il en fait le sujet d'un opuscule, et propose, pour la résoudre, cette préséance donnée aux nations sur la postérité d'Abraham dans la nouvelle Loi (2).

Quoi qu'il en soit, je présume que la primauté d'honneur déferée à la synagogue fidèle, sur les chrétiens des nations, était universellement admise par les monuments figurés dans les temps les plus voisins de la primitive Église; et que l'ordre inverse appartient à une époque plus rapprochée de nous. Or, la plus grande partie des cérémonies de la messe remontent incontestablement au berceau du Christianisme, et le symbolisme qui les avait dictées, ou qui les a enveloppées de bonne heure, ayant dû s'empreindre d'une teinte antique, il se peut faire, il est même assez probable que la droite et la gauche de l'autel selon l'ancienne désignation (3), aient été partagées entre l'Ancien et le Nouveau Testament d'après le principe qui avait présidé aux vieilles mosaïques. Le peuple de Dieu occupe la droite, ou, pour être plus explicite, le midi; les nations sont au nord, c'est-à-dire à gauche (4).

austrum ivit. . . : ad nobiliorem plebem, quæ erat genus electum vendicans sibi patriarcharum prosapiam. Sed quia perseverabat in vitiis, nec emendabat errorem; ideo sol justitiæ gyrauit ad Gentes, quæ ante eloquiis cælestibus defraudatæ, immanes et ignobiles habebantur. Aquilo enim gravis ventus (Jerem. IV, 6, 7. — Etc., etc.) et populi nationum. Sed qui erant graves autem, perfidia; nunc super aquilas leviores facti sunt, fide atque pietate; postquam venit qui diceret (Isai. XLIII, 5, sq.) : *Ab Oriente adducam semen tuum, et ab Occidente congregabo te; dicam Aquiloni: Adhuc (adducet?) et Africo: Ne prohibeas.* Et in Evangelio (Luc. XIII, 29, sq.—Matth. XX, 16) : *Veniens ab Oriente et Occidente, ab Aquilone et Austro, et recumbent in regno Dei; et ecce sunt novissimi qui erant primi, et sunt primi qui erant novissimi.* Denique et ipse Psalmista ait (Ps. XLVII, 3) : *Mons Sion, latera Aquilonis civitas Regis magni;* hoc est : qui erat Aquilonis latus, populus factus est regis æterni, quia solus est magnus Dominus.

Sed forte dicas : Quomodo in Cantico (IV, 16) est dictum : *Exsurge Aquilo, et veni Auster?* Plerique enim accipiunt quasi projiciatur Aquilo et invitetur Auster. . . . Aut certe : *Exsurge Aquilo; hoc est, Surge qui dormis, et exsurge a mortuis* (Eph. V, 14). Populus nationum qui diu ante dormisti, evigila aliquando, et *illucescet tibi Christus.* Postremo omnes invitantur ad Ecclesiam : et Synagogæ populus, et Gentilium; sed prius Synagogæ, quia priores ex Judæis apostoli crediderunt, per ipsos postea nationum populi congregati sunt.

Vide ergo venientem solem nostrum ad Austrum, postea gyrantem ad Aquilonem. . . . Hierusalem terrena est, quæ occidit prophetas (Matth. XXIII, 37); hoc est Synagoga Judæorum. . . . Gyrauit igitur ad Gentes, etc.

Cs. Hieronym., in *Isai.* XIV, 13 (t. III, 159). — Augustin., *Epist.* CXL (al. 120), cap. 22, 23 (t. II, 441—443). — Etc.

(1) Je dis *sérieuse*, pour rappeler l'expression remarquable de saint Pierre Damien, qui ne croit pas pouvoir trancher cette question avec la brusque *désinvolture* que montre Durand (*Rational.*, libr. I, Rubric. de *Picturis*) dans une énumération dont il veut s'épargner le développement complet. Il eût été assurément plus commode au saint docteur de couper court, comme l'évêque de Meude, par le mot d'Horace :

« Pictoribus atque poetis  
« Quilibet audendi semper fuit æqua potestas. »

Mais, loin de croire à l'à-propos de cette citation, dans l'espèce, il déclare qu'il penserait offenser les anciens juges de la foi, s'il les supposait indifférents sur la portée doctrinale des peintures ecclésiastiques.

(2) Petr. Damian., de *Picturis principum apostolorum.*

Giampini (*l. c.*) croit reconnaître dans la mosaïque de Sainte-Sabine, saint Pierre à droite (de la composition) avec l'Église juïdaïque, et à gauche saint Paul avec l'Église des nations.

Je suis loin de penser que toute difficulté puisse être aplanie par l'explication de saint Pierre Damien que je rappelle. Je n'ignore pas que des hommes extrêmement habiles ont traité ce problème sans réussir à lever toutes les difficultés; mais il sera permis, sans doute, malgré les recherches des Bottari, des Boldetti, des Buonarotti, etc., de rappeler une interprétation proposée déjà dès le XI<sup>e</sup> siècle par un docteur de l'Église, et dont la pensée s'accorde si bien avec le médaillon central de notre vitrail. Je n'ai pourtant point la prétention d'avoir retrouvé cette explication, qui a été mentionnée par plusieurs doctes antiquaires des temps passés. Cs. AA. SS., Jun. (t. VII, p. 161, sqq.). — Rocca, *The-saurus. . . antiquitat.* (1745), t. I, p. 81, sqq. — Foggini, de *Romano D. Petri itinere*, p. 469, sqq. — Etc.

Du reste, il semble beaucoup plus raisonnable de recourir à des vues de symbolisme pour trouver le motif de ces singularités, que d'alléguer une préférence donnée anciennement à la gauche sur la droite, au moins par les Grecs. Quoi qu'on ait dit pour prouver cet usage, en remontant jusqu'à l'antiquité classique, il ne semble pas qu'on ait atteint des résultats bien convaincants. Quelques faits isolés, dont on ne prouve point la portée générale, souvent même faiblement appuyés, ne paraissent point suffisants pour contredire l'ensemble des monuments byzantins et les témoignages innombrables d'écrivains divers.

Cs. Sophron., in *ss. Cyrion et Joann.* (Concil., ed. Coleti, t. VIII, 899). — Rocca, *l. c.*, p. 86. — Baron., A. 325, LVII—LIX (Luc. 1738, t. IV, p. 106, sq.). — Id., A. 213, VI, VII (t. II, 435, sq.). — AA. SS., *l. c.*, 161, sq. — Kornmann, de *Triplici annulo*, 18 (Tr. de virgin., 1706, p. 239, sqq.). — Zorn, *Hist. bibl. piet. ex antiquitat.*, IX, 2, 3, (p. 87, 89). — Euseb., ad *Marin. quest.* IV (Mai, *Nova collect. vatic.* t. I, 1831, p. 65, sq.). — Lobeck, *Aglaophamus*, 914—919, t. II. — Etc.

(3) Ce serait une modification de ce que nous disions au n<sup>o</sup> 34 (p. 55, sv.); ou plutôt ce serait une raison pour entendre sans aucune modification les textes que nous citions à cet endroit.

(4) L'autel étant toujours censé orienté exactement, c'est-à-dire de manière que le célébrant tourne le visage vers l'orient, l'orientation réelle ne déroge point à l'orientation normale, dont toutes les conséquences liturgiques subsistent malgré la déviation accidentelle. Cs. Gavanti, ed. Merati, *The-saurus SS. rituum*, Rubric. V, 3 (Augsb., 1763, t. I, p. 194 sq.).

Ainsi, le prêtre qui se détourne vers le côté septentrional de l'autel, ou le diacre qui se tient entièrement tourné vers le nord

Mais ces explications mystiques des vieux liturgistes ne pourraient-elles pas nous guider plus loin dans l'interprétation de la verrière de Bourges? Et cette Synagogue convertie, que nous croyons rencontrer ici vers le sommet de toute la composition à la droite de Notre-Seigneur, ne serait-ce pas précisément cette conversion des Juifs qui doit être le dernier triomphe de Jésus-Christ sur la terre? Il me semble qu'on pourrait y voir la traduction de ces vers cités par Durand :

« . . . refertur ad illos  
« Nostra fides, et erunt omnes in fine fideles(1). »

D'ailleurs, si je ne me trompe point en pensant reconnaître de nouveau le prophète Élie dans ce médaillon, notre tableau ainsi entendu suppléerait aux scènes du jugement qui terminent un ensemble tout pareil dans d'autres vitraux. On sait qu'une tradition extrêmement grave, fondée sur plusieurs textes de l'Écriture(2), fait d'Élie le ministre de la réconciliation suprême entre la Synagogue et l'Église. Aussi, l'*Oratorio* du XI<sup>e</sup> siècle, publié par Dom Pez(3), ne manque pas de faire intervenir Élie et Énoch à la fin du *mystère de l'Antechrist*, pour arracher leur nation aux séductions du faux thaumaturge.

#### § XVII. LE PÉLICAN.

52. Le pélican nous rejette dans l'histoire naturelle fabuleuse, qu'il nous faudra traiter encore à l'article III<sup>e</sup>, quand nous aurons à faire comprendre le vitrail de Saint-Jean de Lyon(4). Le cas d'ornithologie poétique qui s'offre à nous en ce moment peut sembler moins étrange d'abord que ne l'était le lion, parce que l'art moderne a conservé çà et là au pélican quelque place dans les représentations ecclésiastiques; toutefois ce débris égaré de l'ancienne symbolique chrétienne n'a pas traversé le naufrage commun des vieux types mystiques sans éprouver lui-même quelque avarie. La forme, il est vrai, a subi de très-légères altérations; mais le sens n'a pu sauver tout ce qu'il offrait de saveur, pour ainsi dire, à nos pères. Ainsi, par exemple, comprenons-nous bien aujourd'hui cette prière, si connue toutefois sous le nom de saint Thomas d'Aquin, où Jésus-Christ apparaît comme le vrai pélican *sur sa piété?*

« Pie pellicane, Jesu Domine,  
Me immundum munda tuo sanguine;  
Cujus una stilla salvum facere  
Totum quit ab omni mundum scelere. »

L'opinion généralement répandue que le pélican, nourrissant ses petits de son propre sang, représente

de l'église, en lisant l'Évangile, désignent la *bonne nouvelle du royaume de Dieu*, portée aux peuples que l'infidélité avait retenus longtemps sous l'empire du Prince des ténèbres. Cf. Honor. Augustod., *Sacramentar.*, cap. 83 (D. Pez, t. II, p. 1, p. 322). — Rupert., *de div. Offic.*, libr. III, cap. 22. — Etc.

(1) Ceci rappelle également l'attente du retour des Juifs, que nous avons lue dans les interprètes du sacrifice d'Abraham, n<sup>o</sup> 20, (p. 27—29), et sur laquelle on peut dire que les SS. Pères sont unanimes.

(2) Malach. IV, 5, sq. — Matth. XVII, 9, sq. — Apoc. XI, 3.

Cs. Justin. M., *Dial. c. Tryph.* XLIX (Galland I, 504). — Ephraem, *de Antichr.* (ed. Assemani, P. Gr., t. II, 228). — Theodoret, *in Daniel.* XII, 1 (ed. Sirmond, t. II, 692). — Chrysost., *in Matth.* XVII, 10 (t. VII, 575, sqq.). — Orac. Sibyll., libr. II, v. 187—189. (Galland I, 350). — Joann. Damascen., *Orthodox. fid.*, libr. IV, 27 (ed. cit., 390). — Tertull., *de Anima* (ed. cit., 301). — Hilar. Pictav., *in Matth.* XXVI (t. I, 792). — Augustin., *de Civit. Dei* XX, 29 (t. VII, 613). — Hieronym., *in Matth.* XI, 14 (t. IV, 43). — Pseudo-Cyprian., *de Mont. Sina* (Append., p. xxvj). — Isidor., *Contra Jud.*, II, 5. (t. VI, 77). — Herv., *in Isai.* (D. Pez, t. III, p. 1, p. 208, 209). — Etc.

Après ces témoignages, qu'il serait facile de pousser plus loin, qu'on juge si le moyen âge était servile dans son interprétation de l'Écriture, quand on voit le pieux abbé Rupert (*in Malach.*), entre autres, douter de la venue d'Élie aux derniers jours du monde.

(3) *Thesaurus*, t. II, p. III, p. 195. J'emprunte à cette pièce le passage où la Synagogue, revenant de faire sa soumission à l'Ante-

christ, les deux prophètes se présentent à elle, et lui adressent la parole :

« . . . . .  
Vere scitis quid Scriptura loquantur  
Enoch vivum et Heliam trasantur.

*Tunc Synagoga :*

« Ubinam sunt?

*Illi :*

« Nos sumus vere  
In quos fines saeculorum devenere.

Iste Enoch, et ego sum Helias  
Quos huc usque servaverat Messias;  
Qui jam venit, et adhuc est venturus,  
Per nos primum Israel redempturus.  
Ecce venit homo perditionis  
Magnae consummans muros Babylonis,  
Non est Christus.

« *Tunc tollunt ei velum. Statim Synagoga convertitur ad verba prophetarum, dicens :*

« Seducti sumus vere per Antichristum  
Qui mentitur se Judaeorum Christum.  
Certa indicia sunt nostrae libertatis  
Elias et Enoch, prophetae veritatis.  
Etc. »

(4) *Étude VIII.*

le sacrement de l'Eucharistie, où le corps et le sang du Fils de Dieu nous sont donnés en nourriture; cette opinion, dis-je, répond-elle bien aux expressions de cette pieuse strophe? L'auteur vient de rappeler la passion de Jésus-Christ (1), dont l'Eucharistie est le vivant souvenir; mais ici rien ne fait une allusion immédiate à l'état de breuvage où Jésus-Christ nous livre son sang. Toute la pensée est pour la vertu de ce sang divin, et ce n'est point comme une coupe offerte à nos lèvres qu'on nous le montre; c'est comme un bain qui doit ranimer nos âmes, en leur rendant la vie de la grâce que le péché avait tarie.

C'est que le pélican n'avait réellement pas cette réputation que nous lui avons faite, de nourrir ses petits aux dépens de sa substance, mais bien celle de leur rendre la vie par l'effusion du sang qu'il s'arrachait pour eux (2). Et si ce n'était cette particularité, que ferait le pélican près du tombeau de Jésus-Christ, comme nous le montrent unanimement les vitraux de Bourges, de Chartres (3), du Mans et de Tours (4)? L'Eucharistie n'a qu'un rapport bien éloigné avec la résurrection du Sauveur. Mais s'il s'agit de peindre dans cet emblème la vie rendue à l'humanité par le triomphe du Fils de Dieu sur la mort, après que ses souffrances ont levé l'anathème qui nous condamnait, rien n'arrête plus le spectateur (5).

Ici se présente de nouveau le reproche fait aux théologiens d'avoir inventé des fables pour y trouver des sujets de comparaisons piquantes. Beckmann (6), qui saisit cette occasion de jeter la pierre aux écrivains mystiques, est obligé pourtant de convenir que les hiéroglyphes attribués à Horapollon (7) avaient frayé la voie aux narrateurs de cette curiosité en faisant honneur de cette propriété singulière non pas au pélican, il est vrai, mais au vautour. Or, c'est déjà quelque chose : car en fait d'inventions, c'est le premier pas qui détermine tout le reste; les embellissements arrivent bientôt à la suite comme d'eux-mêmes, et s'élèvent souvent bien haut sur ce fondement une fois posé (8). La substitution s'obtient plus facilement qu'un premier titre; et c'est évidemment par des emprunts postérieurs

(1) « O memoriale mortis Domini, Etc. »

(2) Je me contente pour le moment d'emprunter à l'important recueil de M. Herm. Adalbert Daniel (*Thesaur. hymnolog.*, t. I, p. 256) une citation de maître Conrad de Würzburg, contemporain, à quelques années près, des artistes qui ont exécuté nos verrières. Et malgré le respect que j'aime à professer pour le grave travail du savant compilateur qui me fournit cet extrait, j'ose croire que le sens du vieux poète franconien s'explique mieux du point de vue où je me place. M. Daniel, induit en erreur, si je ne me trompe, par l'explication accréditée de nos jours, semble supposer que Conrad emploie dans un sens métaphorique les expressions de *mort* et de *vie*, pour peindre l'épuisement et le retour des forces. On reconnaîtra bientôt, par les écrivains d'autrefois, qu'il s'agissait très-réellement de la *mort* et d'une *vie nouvelle*. N'ayant pas entre les mains l'édition du poème entier (*Die güldene Schmiede*), je ne puis donner aucun éclaircissement sur les idées qui amènent et qui suivent ce passage; je me borne à placer en regard du vieux texte une interprétation en langage plus moderne, que me fournit un jeune Allemand très-versé dans l'étude des anciens dialectes de sa patrie.

Texte de Meister Konrad.

« Da der Vogel Pelican  
In und uz vil schone fied  
Der Blut uz sinem Herzen siel  
Damit er machte siner Kint  
Schier lebendig, da sie blint  
Der im lagen unde tet:  
Din Herz sich zu Welle tet  
Denn edeln, so sunder manf,  
Der in eines Vogels Wilde frant  
In dinen schone lid gut

Und darnach sein Herzet Blut  
Durch sine teten Kint verget,  
Damit er in de schit erget,  
Das Leben ewiglich det.

Interprétation.

Da der Vogel Pelican  
In und aus sehr schön flog,  
Sag er das Blut aus seinem Herzen,  
Damit machte er seiner Kinder  
Schier lebendig, da sie blint  
Der ihm lagen und tet;  
— Dein Herz sich zum Welle tet  
Dem Edeln, der ohne zu schwanke  
Sich von dem Wilde eines Vogels frant  
In deinem Leibe schön und gut.

Und darnach seines Herzens Blut  
Durch seiner teten Kinder verget,  
Dadurch er ihnen ewiglich erget,  
Das Leben ewiglich det.

Si dans ces allusions, comme dans la prière attribuée à saint Thomas d'Aquin, quelque chose nous paraît demeurer trop indécis par le défaut de développement, il faut nous reporter au temps où écrivaient leurs auteurs. Les cinq verrières des xiii<sup>e</sup> et xiv<sup>e</sup> siècles (planche I, *Études* I, IV et XII), où nous retrouvons ce symbole,

nous font voir que rien n'était plus familier aux populations de cet âge. Aussi, le Dante est-il bien plus bref encore (*Paradiso*, canto XXV), quand il désigne ainsi l'apôtre saint Jean :

« Questi è colui che giacque sopra'l petto  
Del nostro pellicano; etc. »

(3) *Étude*, I, fig. A, n° 19.

(4) *Étude* IV, fig. A, B.

(5) Ainsi s'explique encore le pélican, ou seulement son nid, placé soit au pied, soit surtout au sommet de la croix (*Ét.* XII) dans plusieurs monuments dont je n'ai pas à déterminer l'époque. J'omet également toute mention des *Chevaliers de l'Aigle* (si ce n'est plutôt du *Vautour*, peut-être), ou *Rose-Croix*, ou du *Pélican*. Car, malgré l'étendue de ce mémoire sur le cycle de la nouvelle alliance, il est facile de reconnaître que je m'interdis bien des détails auxquels le sujet donnerait lieu naturellement, et qui ne manqueraient cependant pas d'intérêt historique. On montrerait sans peine que la pragmatique primitive des *Rose-Croix* annonce une affinité incontestable avec les idées qui ont dicté notre verrière. Les vieux formulaires de réception offrent jusqu'au nom même de la *nouvelle Loi* substituée à l'ancienne; titre que nous avons assigné à toute cette composition. Puis c'est, toujours d'après ces mêmes formulaires, le croisement des bras, la mort et la résurrection de Jésus-Christ, Elie, le sacrifice d'Abraham, David, les tables de la loi, la lune et le soleil, Abel et Cain, le ruisseau du rocher, etc. Quant au *signe du bon pasteur*, ce n'est qu'une forme de la synonymie du *pélican*.

(6) Aristotelis *lib. de Mirabilibus*, cap. 13 (Gœtting, 1786, p. 39).

(7) Hieroglyphica, I, 11. Du reste, ce qu'Aristophane (*Oiseaux*, v. 1155, sv.) et Suidas disent du pélican, donnerait lieu de croire que la Grèce avait eu quelque récit semblable sur cet oiseau; à moins que l'on ne veuille faire de leur pélican une espèce de pic.

(8) Les SS. Pères, pour en finir avec ces imputations, ont pris la physique et l'histoire naturelle telles qu'ils les trouvaient; et, comme ils avaient tout autre chose à faire que d'observer la nature matérielle, ils ont emprunté aux données de l'enseignement contemporain certaines assertions qui avaient cours autour d'eux sans la moindre opposition, pour y rattacher des leçons plus hautes. Souvent, durant les premiers siècles, ils ne cherchent que des arguments *ad hominem* contre les païens, dans des singularités généralement admises par les adversaires

à l'époque des récits fabuleux, que le pélican s'est trouvé cumuler diverses propriétés merveilleuses, puisées dans l'histoire poétique du phénix et du vautour (1). Le groupement de ces singularités faisait d'un seul oiseau le symbole de la virginité de Marie, de la mort de Jésus-Christ pour nous et de sa résurrection; et tout cela dans un type fourni par l'Écriture, ce qui était bien du bonheur à la fois pour des âges épris du mysticisme et de la parole de Dieu.

Mais tout en développant le sens d'un emblème popularisé par la littérature et l'art du christianisme chez nos ancêtres, il importe de constater que la réalité du fait qui lui sert de base n'a été garantie par aucun des SS. Pères, dont l'autorité est la plus grave. On ne le trouve exposé avec quelque assurance que par des écrivains ecclésiastiques du second ordre tout au plus, et souvent même parmi ceux-ci ce n'est pas sans une certaine hésitation que l'on hasarde ce conte. Quant au Bestiaire français de l'Arsenal, il ne doute de rien; voici sa version :

### D'un oisel que on apele Pellican (2).

David dit en un seume... Je sui samblables al pellican. Physiologes (3) dist del pellican qu'il aime moult ses oiselés; et quant il sont né et creu, il l'esbanoient en lor ni contre lor père et le fierent de lor eles... et tant le fierent qu'il le blécent es ex. Et lors les refiect li père et les occit. Et la mère est de tel nature que ele vient al ni al tiers jor et l'acoste for ses oiselés mors: et ele oeuvre son costé de son bec, et en espant son sanc for ses oiselés, et ensi les refucite de mort. Car li oiselet par nature rechvoient le sanc si tost qu'il faut de la mère et le boivent.

Tot autresi dit nostre sire Jhésucrist par Maie le prophète (1, 2): J'on criai filz et norri, et il me despistrent. Voirement li vrai criere de totes créatures, quant nos n'estions mie, nos fist que nos fuifions; et nos le férons en la face. Car nos servons à tote créature qu'il fist, ne mie al créator. Por ce monta nostre sire Jhésucrist en la crois, et soffrit oeuvre son saint costé dont sanc et aighe isei por nostre salut en vie perdurable. L'aighe est la grâce de baptême; li sanc est le calisse del novel testament, que nostre sire rechut en ses mains, et benei grâces rendant, et nos... rémission de nos peccés.

Ce morceau, plus pieux que savant, est à peu de chose près une traduction littérale de l'article consacré au pélican dans un livre publié sous le nom d'Hugues de Saint-Victor (4). En remontant plus haut, nous trouvons tout le fonds de cette narration dans une sorte de *Bestiaire*, composé par saint

du christianisme. Mais que n'eussent-ils pas dit, par exemple, sur l'inflammation spontanée de l'hydrogène phosphoré et sur les élégantes couronnes qui se dégagent lors de cette combustion? Que d'allusions ascétiques ils auraient rattachées à ce phénomène, s'ils en avaient eu connaissance! Car ce n'était sûrement pas le fabuleux qu'ils recherchaient, mais seulement un merveilleux qu'ils croyaient constaté, sur la foi de la science telle qu'elle existait alors aux meilleures sources. Or, ne soyons pas si exigeants sur de simples comparaisons, nous qui à chaque instant prenons pour base de nos discussions historiques ou politiques, certaines maximes de droit public et de philosophie ou un jour, sans doute (il faut l'espérer), la postérité trouvera de quoi rire beaucoup à nos dépens; et plutôt à Dieu, cependant, que nos travers fussent tout simplement risibles!

(1) Horapoll., *loc. cit.*, et 51. — Id., II, 51 (al. 57). — Aldrovandi, *Ornitholog.*, passim. — Pierii *Hieroglyph.*, passim. — Georg. Pisid., *Mundi opific.*, v. 1061, sqq.; 1091, sqq.; 1110, sqq. — Etc.

(2) Cette orthographe (pellican), très-fréquente vers la fin du moyen âge, a probablement sa source dans une fausse étymologie que rapporte Albert le Grand (*de Animalibus*, libr. XXIII, cap. 24), lorsqu'il trace de son mieux l'histoire naturelle du pélican (Patav., ed. Zimara, 1519, fol. 194 r°): « Pellicanus avis est a pelle canas vocatus, eo quod canas habeat pennas. Habitare dicitur in Aegypto juxta Nilum. De hac ave dicunt quod pullos sibi infestos interficit et deplanctos aliquamdiu, sanguine quem de pectore morsu elicit, revocat ad vitam. Et eodem modo vivificat eos (quum?) a serpentis morsu, qui pullis insidiatur, intercunt. ... Hæc autem potius in historiis leguntur, quam sunt experimento per philosophiam probata. »

On peut s'apercevoir que cet homme distingué n'est pas d'une crédulité aveugle. C'est ainsi encore que dans le même chapitre, il évite de se porter pour garant de l'histoire du phénix (fol. 192 v°). « Phœnicem avem esse Arabice, in Orientis partibus, scribunt hi qui magis theologica mystica quam naturalia perscrutantur. »

Puis, lorsqu'après l'article du pélican, Albert en vient au por-

phyriion, doué par la nature d'un pied à doigts libres et d'un autre palmé, dont il est censé faire usage pour boire après chaque becquée de nourriture, le naturaliste du XIII<sup>e</sup> siècle n'oublie pas de faire encore ses réserves. Il termine ainsi: « Hæc etiam ab historicis sunt accepta potius quam probata. »

Mais, après Albert le Grand, arrive Vincent de Beauvais qui le copie, en visant au plus court, et réduit en assertions pures et simples toutes les histoires émises par son prédécesseur sous forme de doute. C'était un moyen d'avoir plutôt fini, et c'est une nouvelle preuve du tort que les abrégés font aux sciences. Quoi qu'il en soit, Vincent de Beauvais, qui n'avait pas toujours la main heureuse, n'imagina point que son désir d'être court pût autoriser le sacrifice d'une étymologie aussi curieuse que *pellis cana*. Cette orthographe prescrivit donc sous l'abri du *speculum majus*. Cf. Vincent., *Doctrinale*, libr. XV, cap. 166 (ed. Duac., t. II, p. 1492, sq.).

(3) Nous avons dit qu'ailleurs le même manuscrit donnait à son original le nom de *Filosoge*. Cette polyonymie n'est pas même de l'invention du traducteur: car le P. Arevalo (Sedulii Opp., 424) cite un manuscrit du décret attribué à saint Gélase, qui portait *Filosogus*.

(4) Hug. Opp., t. II, 428; *Institut. monast.*, libr. II, cap. 27. « Physiologus refert de pellicano quod amator est nimis filiorum. Quum enim genuerit pullos et incipiunt crescere, parentes suos in faciem percutiunt; qua de re parentes irati repercutiunt eos et occidunt. Mater vero, tertia die mortis eorum, præ compassionem rostro in costa seu latere aut pectore se vulnerans, sanguinem super pullos suos effundit; et sic a mortuis eos resuscitat ad vitam. »

« Avis ista significat Dominum per Esaiam prophetam dicentem: *Filios enutriti et exaltati, ipsi autem spreverunt me*. Omnipotens itaque Deus pater totius creature, nos quum non essemus fecit ut ipsi serviremus. Nos vero percussimus eum in faciem, quia et eum et mandata vite relinquentes spreverimus; qui tamen propter nos Filium suum tradidit, et perforato latere ejus lancea

Pierre Damien; mais au delà du XI<sup>e</sup> siècle, je ne connais plus d'écrivain qui ait rassemblé ces divers détails, si ce n'est saint Eustathe d'Antioche au IV<sup>e</sup> siècle (1). Vers la même époque, saint Épiphane, qui n'a été suivi en cela par aucun auteur que je connaisse, aggrave encore la singularité de ce conte, disant que les petits du pélican trouvent la mort dans les caresses même de leur mère qui les transperce en prétendant leur prodiguer ses baisers (2).

Une autre forme à peu près contemporaine, qui maintient toujours les mêmes résultats, accorde à cet oiseau merveilleux une tendresse plus touchante. Ce n'est point lui qui donne la mort à sa couvée, il n'intervient que pour lui rendre la vie, lorsqu'elle a été victime de la fureur du serpent (3).

53. Voilà de bien longs détails sur un conte: on peut les abrégier en ne lisant point les notes; il

militis in cruce, continuo exivit sanguis et aqua in salutem et redemptionem nostram. Aqua enim baptismi est gratia, sanguis vero ejus calix est novi et aeterni Testamenti quem in sanctis manibus tenens benedixit, gratias Deo Patri agens, et dedit illum nobis bibere in remissionem peccatorum nostrorum. »

Cs. *ibid.*, libr. I, 33 (p. 403, sq.), et libr. IV, 14 (p. 473).—Petr. Damian., *de Bono religiosi status*, cap. 15 (Al. *Epist.* lib. II, 18).

S. Bruno (*in Ps.* CI; Colon. 1611, t. I, 397) suivait la même version, quoiqu'en insistant davantage sur la résurrection de Notre-Seigneur comme figurée par l'emblème du pélican. « Ostensa percussione (v. 5) . . . suorum, ut veniam eis citius impetret enuntiat quatenus pro eorum reparatione sit passurus et resurrecturus et in caelum ascensurus, sic: Oro ut orationem pro miseria meorum factam exaudias, . . . ut ipsi reparentur. Nam ut ipsi reparentur similis factus sum pellicano solitudinis. . . . Similis quoque fiam pellicano in sanguinis effusione et in filiorum vivificatione. Pellicanus enim pullos suos, eo quod eum in faciem percutiunt, a physiologis dicitur interficere. Deinde autem, eorum morte anxius, sanguinem sui lateris super eos effundendo reviviscere facit. Sic et Christus filios suos, scilicet omne genus humanum, mortalitate damnavit; eo quod eum in faciem percusserunt, id est per obedientiam Ade nimis offenderunt, more eorum qui quolibet in facie percutiunt. Postea quidem, eorum morti compatiens, eos iterum sui sanguinis effusione vivificavit. »

Pseudo-Thomas, Opusc. 58, *de Sacramento altaris*, cap. 28 (ed. cit., p. 669, sq.). . . . Tertio fudit sanguinem de vulnere lateris et cordis, ut discipulos in fide dubios, et alios multos in fide et bonae vite stabilitate tentatos, et ideo frigidos quasi mortuos, calefaceret et revivificaret; et revivificatis suo sanguine iter caeleste significaret, ut post ipsum ruenter currerent. De primo (Joan. XIX, 34), *Unus militum lancea latus ejus aperuit, et continuo exivit sanguis*: qui scilicet est calidus, in quo est vita hominis; ut eos frigidos in fide calefaceret, et quasi mortuos in vita bona revivificaret. *Similis factus sum pellicano solitudinis*; pellicanus avis est quae mox natos et contra eam se erigentes occidens, et mortuos triduo deplorans, cum rostro latus proprium fodit, et sanguinem in eos fundens revivificat. Sic Christus frigidis in fide, et peccatis mortuis, subvenit sanguine cordis. »

(1) Eustath., *Hexaemer.* (Bibl. PP. XXVII, 29). Cet auteur paraît avoir été le guide de plusieurs zoologies merveilleuses, surtout parmi les Grecs du Bas-Empire. Mais ses imitations n'ont guère manqué d'enrichir sur les données qu'ils lui empruntaient. Car sa compilation semble constamment rédigée avec une sobriété qui tient de la sécheresse; et parmi bien des assertions insoutenables, il est parfois d'une prudence qui le sauve tout à fait du ridicule. C'est ainsi que pour l'histoire du lion qui nous a occupés précédemment (n° 44, p. 79), il se renferme dans les limites d'une discrétion rare. « Le lionceau, dit-il (op. cit., p. 31), naît les yeux fermés, et, durant les trois jours qui suivent sa naissance, sa mère se tient sans cesse près de lui. Mais après ce délai, le lion, au retour de sa chasse, lui fait ouvrir les yeux en soufflant sur lui. Plus loin, quelques mots seulement sur la fétidité de l'haleine du lion terminent tout cet exposé.

(2) Épiphane., *Physiolog.*, cap. 8 (t. II, 199).

Bon nombre d'auteurs, qui n'expriment point l'intention du pélican, nous laissent dans l'impossibilité de désigner l'école à laquelle ils appartiennent. Dans leur pensée, est-ce l'inconsidération ou la sévérité qui cause la mort des petits nouvellement éclos? On se contente de nous dire qu'ils sont tués par leurs parents (la mère ou le père, peu importe). Cs. Honor. Augustod., *in Ps.* CI,

7 (D. Pez, t. V, 1745; et t. II, P. I, p. 138, sq.).—Remig. Autissiodor., *in l. c.* (Bibl. PP. XVI, 1933).—Gloss. ordin., *in l. c.*—Bed (?). *It.* (t. VIII, 947).—Isidor., *Etymol.* XII, 7 (t. IV, 92).—Gregor. M. (?), *in Psalm.* psalm. (t. XIV, 119).

Saint Augustin (*in Ps.* CI, serm. I; t. IV, 1095—1097), qui semble avoir servi de modèle à la plupart des commentateurs du Psautier au moyen âge, ne dissimule pas ses doutes sur la réalité de cette narration, non plus que saint Isidore, saint Bruno, Albert le Grand, etc.; et évite de se prononcer sur le motif qui attire aux petits du pélican les rudes traitements de leur père. « Primo quid sit pellicanus dicendum est. In ea quippe regione nascitur ut nobis ignota haec avis sit. . . . Qualibet sit avis haec, quod de illa psalmus dicere voluit hoc intueamur. . . . Quid quaeris formam ejus, membra ejus, vocem ejus, mores ejus? Quantum tibi psalmus dicit, avis est habitans in solitudine. . . . »

« . . . Quod dicitur vel etiam legitur de hac ave, id est pellicano, non taceamus; non aliquid affirmantes temere, sed tamen non tacentes quod qui scripserunt et legi et dici voluerunt. Vos sic audite ut si verum est congruat, si falsum est non teneat. Dicuntur haec aves tamquam colaphis rostrorum occidere parvulos suos; eosdemque, in nido occisos a se, lugere per triduum. Postremo dicunt matrem seipsam graviter vulnerare, et sanguinem suum super filios fundere, quo illi superfusi reviviscunt. Fortasse hoc verum, fortasse falsum sit; tamen, si verum est, quemadmodum illi congruat qui nos vivificavit sanguine suo videte. Congruit illi quod matris caro vivificat sanguine suo filios suos; satis congruit. Nam et ipse gallinam se dicit super pullos suos (Matth. XXIII, 37). . . . Habet enim paternam auctoritatem, maternam affectum. . . . Habet ergo haec avis, si vere ita est, magnam similitudinem carnis Christi cujus sanguine vivificati sumus. Sed quomodo congruat Christo quod ipsa occidit filios suos? An et illi non congruit *Ego occidam et ego vivificabo, ego percutiam et ego sanabo* (Dent. XXXII, 39)? An vero Saulus persecutor moreretur, nisi de caelo percuteretur (Act. IX, 4); aut praedicator excitaretur, nisi illius sanguine vivificaretur? Sed hoc viderint qui scripserunt, non in incerto intellectum nostrum constituere nos debemus, etc. »

(3) Euseb. Cesar., *in Ps.* CI, 7 (ap. Montfaucon, *Collectio nova PP. graecor.*, t. I, p. 654). Ὁμοίωται δὲ καὶ ὁ Κύριος ἱερημὸν πελίκαν κατά τὴν τῶν ἁγίων τοῦτον πρὸς τὰ ἔργα θαυμασιωτάτων συμπάσιων. Τοῦτο γὰρ τὸ ζῷον τὰς νοστίαις παρὰ πύτραις ἀποτρίμναι περιόριον τοῖς νοστίαις, τὸ μὴ βλάττειν παρὰ τινος τῶν ἐπιβόλων διαφθείρισθαι καταγράφεται. Ἀλλ' ὅ γε ἄρις, ἀποπτόντος αὐτῶν τοῦ πατρὸς, ἐπιπέθῃ καὶ μὴ προσεγγίζον τῇ καλῇ θύρατι, ἐπιχρῖν αὐτοῖς πύτριν τὴν ἴαν. Περισοκοπεῖ γὰρ ὅταν πνέῃ ὁ ἄνεμος, κάκειν ἡμερᾶ τὰς νοστίαις τὴν ἴαν αὐτῶν, καὶ τελευτῶσιν. Ἀλλ' ὁ γεννήσας, αὐτοῖς ἐπιπέθῃ ἄλις, καὶ τὴν ἐπιβόλον φυστικῆς λέγεις ἄλις, αἰεὶ πάλιν ἡμεῖς ὅπως ἀναβύσσονται. Σκεπτεῖ γὰρ νεφέλην καὶ πέττειται εἰς ὕψος, καὶ κατὰ κεραυνοῦ ἔρημα ἐπ' αὐτοῖς περιπέττειται, καὶ τὰ πτερὰ τοῖς πτεροῖς ἐκατέρωθεν πλήσσειν προδρότερον, αἵματος αὐτοῖς βανίδας ἀρίστου. Αἱ δὲ διὰ τῆς νεφέλης ἐπιπέττειται, ζωογονοῦν τοῖς νεκροῖσιν ἐνθάδε θάνατον, καὶ ἐγείρονται.

Λαμβάνεται οὖν ὁ πελίκαν εἰς τὸν Κύριον, εἰ δὲ νοστίαι εἰς τοὺς πρωτοπλάστοις, ἢ δὲ κατὰ εἰς τὸν παράδεισον, ὃ δὲ ἄρις εἰς τὸν ἀποστάτην διέβολον. Ἐνεργῶσιν οὖν ὅστος διὰ τῆς παρακαλῆς τοῖς ἐν τῷ παραδείσῳ τοῖσι πρωτοπλάστοις, καὶ νεκροῖσι αὐτοῖς ἐντίθειται. Ὁ δὲ Χριστὸς διὰ τὴν πρὸς ἡμᾶς ἀγάπην ὑψὸς γενόμενος ἐπὶ τοῦ σταυροῦ, καὶ νοστίαι τὴν πτερὰ, αἰετὸν τὸ ζωογονοῦν ἐπέπεθῃ ἡμᾶς καὶ, διὰ τῆς νεφέλης τοῦ ἁγίου Πνεύματος, νεκροῦντας ἡμᾶς ἀνίσταται.

Il est facile d'apercevoir dans Michel Glycas (*Annal.*, P. I, die quinta; ed. Labbe, p. 44), que son article sur le pélican est pour

en ressortira du moins un fait de symbolique chrétienne : c'est qu'au milieu de toutes ces recherches, il ne m'est pas arrivé de rencontrer un seul auteur antérieur au xv<sup>e</sup> siècle, qui parle de ce sang comme d'une nourriture. Je suppose que cette interprétation moderne a pu prendre naissance vers cette époque, entre les mains des grammairiens : espèce de gens plus tranchants alors qu'ils ne l'avaient jamais été (ce qui est beaucoup dire), mais dont la manie fut toujours d'étendre leur compétence sur l'universalité des connaissances humaines, et principalement de fausser les données historiques avec une protestation continuelle de s'appuyer sur les faits. En étudiant les diverses phases de la symbolique chrétienne, on peut remarquer combien les significations de certains types s'altèrent et changent de direction vers le xvi<sup>e</sup> siècle. L'antiquaire dépaycé perd tout à coup la piste des signes qu'il suivait sans peine jusqu'alors : les miniatures, les gravures sur bois, etc., lui présentent d'anciens symboles tellement en dehors de leur situation accoutumée que, désespérant d'y trouver désormais un sens, il prendrait volontiers le parti de n'y voir plus qu'une fantaisie profane qui mêle le folâtre au sérieux. Ce serait une erreur; le xvi<sup>e</sup> siècle est plus sérieux, même dans les arts, qu'on ne le croirait d'abord; ce n'est point la science qui lui manque précisément, mais c'est par-dessus tout la modestie. Il méprise ses pères, et se croit appelé à réformer le monde par l'étude; car les gens de lettres se montrent alors épris d'une confiance en eux-mêmes qui est tout à fait impatientante. Non pas qu'à cette époque on pense beaucoup par soi-même : un singulier travers ne fait secouer alors le joug des générations précédentes que pour prosterner ces intelligences si hautaines aux genoux des siècles écoulés depuis longtemps. On est idolâtre de l'antiquité, on s'en pique du moins, et l'on fait consister l'indépendance d'esprit à répudier ce que l'on avait trouvé subsistant. Généralement, le xvi<sup>e</sup> siècle part de ce point, que ses devanciers immédiats ne doivent compter pour rien; et que lui, sa destinée est de tout refaire sur les plus vieux modèles, qu'il exhamera à cet effet.

N'appliquons ces considérations qu'à notre sujet actuel. Plusieurs emblèmes qui prennent à ce mo-

le moins une réminiscence de celui d'Eusèbe, d'autant qu'ailleurs Glycas (P. II, p. 182, etc.) professe une admiration toute spéciale pour l'évêque de Césarée.

Du reste, dans cette seconde leçon sur la mort des petits du pélican, une variante se présente encore. C'est le serpent qui les tue, mais par sa morsure, et non plus par cette influence lointaine ou par l'éjaculation de son venin dont parlaient Eusèbe et Glycas. Cette nouvelle circonstance est indiquée par Albert le Grand et autres. Mais le récit d'Eusèbe semble maintenu dans la dernière partie de la singulière lettre à *Providius*, qui a porté longtemps le nom de saint Jérôme. Hieronym. Opp., t. V, 149. « Pellicani quum suos a serpente filios occisos, mortuos inveniant, lugent et se et sua latera percutiunt; et sanguine excusso ad corpora mortuorum sic reviviscunt. »

Albert M. (*loc. cit.*) « . . . Et eodem modo vivificat eos a serpentis morsu qui pullis insidiatur. »

Un certain *Petrus*, dont je ne saurais compléter la désignation, est cité au xv<sup>e</sup> siècle par Meffreth (*sermones. . . de tempore*, serm. X, de Dominica *Ego sum bonus pastor*), de manière à faire croire qu'il adoptait en partie les données d'Eusèbe. « *Petrus in libro de Avibus dicit quod pellicanus nimium diligit pullos suos; quod patet ex illo. Nam absente pellicano quidam serpens intoxicat pullos suos. Quum autem redierit et eos mortuos invenerit, se in pectore vulnerando percutit et sanguinem super pullos spargit, et sic reviviscunt. Spiritualiter hæc avis significat Christum qui in principio formavit duos pullos, videlicet Adam et Evam, et dedit eis posse non mori. . . . Videns autem dolosus serpens diabolus. . . eos intoxicavit quando pomum ad edendum eis obtulit. . . . et sic facti sunt mortales; et quamvis vivebant secundum corpus, tamen quoad animam mortui erant. Veniens autem Christus in sua incarnatione, pectus suum aperire permisit; et animam suam dilectam pro nobis posuit ut nos vivificaret qui in Adam mortui eramus. »*

Si l'intoxication dont parle Meffreth peut exprimer la morsure empoisonnée du serpent, il n'y aurait plus de recherches à faire sur la personne et les ouvrages de ce naturaliste *Petrus*; il y aurait lieu de supposer que ce nom a été substitué par une faute d'impression à celui d'*Albertus*, et la popularité de la variante introduite par Albert le Grand s'appuierait d'un nouveau suffrage. Quoi qu'il en soit, essayons de résumer toutes ces diversités; leur

réunion fera mieux ressortir la partie fixe et la partie flottante ou variable dans cette ornithologie merveilleuse.

Cause et auteur de la mort.	Parents.	a. Père : sévérité; saint Eustathe, saint Bruno, saint Pierre Damien, Hugues, le faux saint Thomas.
		b. Mère : tendresse imprudente; saint Épiphanie.
Serpent.	Mode (effusion du sang).	c. L'un ou l'autre (expression indéterminée); motif non exprimé; saint Grégoire le Grand (?), saint Isidore, Bède (?), la Glose, Remi d'Auxerre, Honorius d'Autun.
		d. De loin : par émission de son venin; Eusèbe, Glycas. Le faux saint Jérôme et Jean de San-Gimignano ne précisent point la manière dont le serpent fait mourir les petits du pélican.
Résurrection.	Auteur.	e. De près : morsure; Albert le Grand.
		f. A coups de bec; saint Eustathe, saint Augustin, saint Grégoire le Grand (?), Bède (?), la Glose, saint Pierre Damien, Hugues, Albert le Grand, le faux saint Thomas, Jean de San-Gimignano.
		g. A coups d'ailes répétés; Eusèbe, Bède (?), Glycas, le faux s. Jérôme.
		h. La mère; saint Augustin, saint Eustathe, saint Grégoire le Grand (?), saint Pierre Damien, Albert le Grand, Jean de San-Gimignano.
		i. Le père; Eusèbe, Glycas, saint Épiphanie.
		k. L'un ou l'autre (expression indéterminée); saint Isidore, Remi d'Auxerre, la Glose, Honorius d'Autun, saint Bruno.

Ainsi un seul fait se dégage de cette mêlée sans nulle atteinte, c'est que le pélican rend la vie à ses petits en les arrosant de son propre sang; toute autre circonstance est plus ou moins contes-

ment un nouveau langage semblent l'avoir puisé dans Horapollon; et l'on n'en sera pas surpris si l'on fait attention que, durant les cent années qui suivirent la publication de l'édition *princeps* (1505, *Alde*) de cet hiéroglyphe quelconque, plus de dix-huit éditions le reproduisent, soit en grec ou en latin, soit en français, en italien ou en allemand, soit dans des commentaires qui l'étendent à leur guise. Ce que dit cet auteur au sujet du vautour abreuvant ses petits de son sang, lorsqu'il ne trouve point d'aliments pour les rassasier, pourrait avoir déterminé la déviation que subit alors l'interprétation du pélican *sur sa piété* (1).

Voilà pour le fait en lui-même; maintenant, quelle peut être la fonction de cet emblème dans la série des idées que nous a montrées la verrière de Bourges? Serait-ce d'indiquer l'établissement de l'Église, en peignant l'institution des sacrements? Le baptême surtout pouvait se présenter naturellement à l'esprit du peintre, puisque les développements d'Eusèbe, de Glycas, de Meffreth, etc. (2), s'accordent à rappeler la déchéance originelle de l'humanité par la faute d'Adam et d'Ève. Dans cette hypothèse, on aurait voulu montrer les pénibles prescriptions de l'ancienne Loi remplacées par la grâce abondante de la Loi nouvelle, qui convie toutes les nations à puiser aux *fontaines du Sauveur* (3). Que si l'on prétendait y lire d'une manière plus sensible la réprobation du peuple ancien, on pourrait absolument se réclamer de quelques anciens textes, mais dont l'application ne me semble pas aussi naturelle. Tel est le sens que saint Épiphane attribue (4) au *nycticorax*, symbole qui complète celui du pélican dans le psaume; mais surtout telle est la moralité que prête Jean de San-Gimi-

tée. Tenons-nous-en à ce fait invariable parmi toutes les contradictions, et faisons seulement observer que, d'après toutes les peintures sur verre et sur émail qui nous sont connues, c'est avec le bec que cet oiseau fait sortir le sang de son flanc. Une autre circonstance, c'est qu'à peu près constamment le pélican est représenté la tête à gauche du spectateur. Quant aux petits du pélican, bien que d'anciens formulaires des *Rose-Croix* veuillent qu'ils soient au nombre de sept, pour indiquer les sept sacrements; les monuments (avant le xv<sup>e</sup> siècle) n'en admettent guère que trois ou quatre.

Quant à la manière dont cette cure mystérieuse est censée s'opérer, je ne trouve (sauf le *Bestiaire* de l'arsenal) que saint Épiphane qui soit explicite sur ce point. Selon lui, c'est sur les blessures de ses petits que le pélican fait tomber son sang. Ainsi, quand on les montre se dressant et ouvrant le bec, on aura voulu les peindre revenant à la vie, sans prétendre qu'ils s'abreuvaient du sang qui coule pour eux.

(1) Du reste, tous les ascétiques modernes ne désertent pas la vieille voie. Le P. Vincent Caraffe, qui mourut général des jésuites, n'en appelle qu'aux anciennes explications sur le pélican dans son *Fascetto di mirra* (libr. II, 6), publié en 1635.

(2) Léonard d'Oudine, dominicain du xv<sup>e</sup> siècle, semble autoriser cette manière d'entendre le symbole du pélican placé près de la résurrection de Notre-Seigneur. Dans un sermon pour le jour de Pâques (*serm. quadragesimal*, 48) il s'exprime ainsi : «... Trigesimus octavus triumphus (*Christi in resurrectione*) fuit justificationis. Nam sicut per fidem Christi venturi antiqui Patres salvati sunt, ita et nos salvamur per fidem Christi jam nati et passi. Sunt autem sacramenta quaedam signa protestantia fidem qua homo justificatur. Oportet autem aliis signis significari futura, praeterita, et praesentia. Ut enim Augustinus dicit libro XIX contra Faustum, eadem res aliter enuntiat faciendae, et aliter factae; sicut ista verba *passurus et passus* non similiter sonant. Et ideo oportuit alia quaedam sacramenta in nova Lege institui, quibus significentur ea quae praecesserunt in Christo, praeter sacramenta veteris Legis quibus praenuntiabantur futura. Unde Augustinus, libro XIX contra Faustum, dicit : Sacramenta veteris Legis sunt ablata, quia impleta; et alia sunt instituta, virtute majora, utilitate meliora, actu facilliora, numero pauciora. Sacramenta autem ordinantur ad hominum justificationem, secundum illud I Cor. VI : *Abluti estis et justificati estis*. Justificatio attribuitur Passioni Christi, ratione termini a quo, seu quantum ad dimissionem culpae; quia Christus liberavit nos a peccatis nostris per suam Passionem, efficienter, meritorie, et satisfactorie. Attribuitur tamen resurrectioni, ratione termini ad quem, qui est novitas vitae per gratiam; Rom. IV, *Resurrexit propter justificationem nostram*. Sacramenta enim novae Legis habent efficaciam ex mandato Christi. Christus autem mandatum baptizandi dedit discipulis post resurrectionem suam; quo

non solum Judaeis, sed etiam gentilibus necessitatem baptismi imposuit; dicens : *Euntes docete omnes gentes, baptizantes eos in nomine Patris, et Filii, et Spiritus Sancti*; Matth., ult. c. — Cs. Rupert., in *Matth.*, libr. XI, sub fin.

Il importe de faire observer, pour rendre plus sensible cette pensée du moyen âge, que dans les monuments où le pélican accompagne la crucifixion (*Étude XII*), il est ordinairement placé au sommet. Il est visible qu'on voulait y faire remarquer la conséquence et comme le couronnement de la rédemption, soit qu'on arborât cet emblème au-dessus de la croix, soit qu'on l'associât (comme à Bourges, à Tours, à Chartres et au Mans) à la résurrection de Jésus Christ.

À Chartres (*Ét. I*, fig. A, n<sup>o</sup> 19), si le pélican est peint sous la croix, il est facile de remarquer que dans la marche des peintures le progrès de la série a lieu de haut en bas, contrairement au système suivi par le vitrail de Bourges. Au Mans (*Ét. IV*, fig. B), le médaillon du Pélican est évidemment déplacé, ainsi que celui des Lions. On reconnaît sans peine que le placement de ces deux pièces a été échangé contre celui des médaillons de la veuve de Sarepta et de l'Agneau pascal. Il y a lieu de croire que cette disposition actuelle est le résultat de quelque remaniement fait sans intelligence par des vitriers du xvii<sup>e</sup> ou du xviii<sup>e</sup> siècle. Mais nous avons maintenu au vitrage l'aspect qu'il offre actuellement au spectateur; et, d'ailleurs, même dans cet état emprunté, le pélican y domine encore la croix.

Terminons par une diversion bibliographique au sujet des sermons de Léonard d'Oudine. L'exemplaire que j'ai sous les yeux provient de l'ancienne bibliothèque de Sorbonne, et se termine par la souscription suivante : « Sermones quadragesimales de legibus. . . . impressi Parisius in Sole aureo in vico sancti Jacobi prope sanctum Benedictum per honorabiles viros Martinum, Udalricum et Michaellem, anno xvii domini nostri regis Ludovici XI, die vero ultima mensis octobris. » Cette édition, remarquable encore par la forme ancienne des chiffres dits *arabes*, a été mal datée par quelques bibliographes. On lui assigne souvent l'année 1478 (Cs. Dehure, *Biographie universelle*, etc.), bien que le mois d'octobre 1478 appartienne à la dix-huitième année du règne de Louis XI, et non pas à la dix-septième, puisque ce prince était monté sur le trône en juillet 1461. C'est donc 1477 qu'il faut dire, avec les PP. Quéfif et Echard, Fabricius, etc. Aussi, le grave et consciencieux La Serna ne balance-t-il pas à écrire (*Dict. bibliogr. du XV<sup>e</sup> siècle*) qu'après 1477 il n'est plus parlé de Martin Crantz ni de Michel Friburger, et que leur société avec Ulric Gering doit avoir été dissoute vers la fin de cette année. On me pardonnera, sans doute, cette digression en faveur des premiers typographes qu'ait possédés Paris.

(3) Isai. XII, 3; XXXV, 7.—Joel. III, 18.—Zachar. XIII, 1.—Etc.

(4) Épiphane, *Physiolog.*, cap. 20 (p. 216). *Φερίν ἢ ψαλμαδός* :

guano à une donnée complémentaire de l'histoire du pélican dans Albert le Grand (1). Selon cette addition à la peinture des mœurs de l'oiseau merveilleux, sa blessure le réduit à un état de faiblesse qui lui rend nécessaire l'assistance de ses enfants; et lorsque, par les soins de ceux qui reconnaissent ses bienfaits, l'oiseau a recouvré ses forces, il chasse les ingrats loin de lui.

L'application est facile, sans que le lecteur ait besoin de se faire aider. D'ailleurs, cette espèce de queue ajoutée à l'histoire du pélican a trouvé trop peu de complaisance dans les écrivains du moyen âge pour avoir déterminé la direction du symbolisme général rattaché à cet emblème. On ne la voit que très-rarement dans les écrivains, en sorte qu'elle ne paraît pas même avoir été généralement connue. Je ne doute pas que la première interprétation ne soit la seule véritable; elle correspond sensiblement à ce que nous trouvons exprimé ailleurs par le cadavre d'Adam recevant le sang de Jésus-Christ, et se soulevant même de sa tombe pour le recueillir dans une coupe (2). C'est la grâce enfin largement épanchée après avoir été si longtemps promise. L'ancienne Loi la figurait seulement par toutes ses cérémonies, la nouvelle alliance la donne dans ses sacrements (3). Le sang de la grande victime (4) n'a pas seulement coulé une fois sur le Calvaire pour la réconciliation du monde avec Dieu, l'Église le dispense chaque jour; elle en dispose, et l'efficacité de ce sang précieux se manifeste durant le cours des siècles par l'entremise du ministère ecclésiastique. En vertu de l'institution divine, l'action de Jésus-Christ y est constamment présente; l'idolâtrie est désertée en foule (5), et l'Esprit-Saint renouvelle la face de la terre (6).

#### § XVIII. DAVID, ETC.

54. Que David rappelle ici le caractère biblique de l'emblème du pélican, nous le voyons dans le vitrail de Chartres, où le prophète-roi tient un lambel avec le verset du psaume qui désigne cette similitude. Mais vouloir restreindre à cet unique but la portée d'une représentation répétée sur tant de monuments, ce serait en méconnaître l'importance. David est trop souvent montré par les SS. Pères comme une des grandes figures prophétiques de Jésus-Christ, pour que son intervention soit réduite à la valeur d'une indication pure et simple. Ce que nous avons vu jusqu'à présent, et ce que les écrivains ecclésiastiques disent du fils de Jessé, doit nous faire lire dans cette nouvelle peinture, comme dans les autres, la vocation des Gentils substitués à l'ancien peuple de Dieu, l'Église succédant à la Synagogue (7). D'ailleurs, quoi de plus propre à figurer près du triomphe de Jésus-Christ, que celui dont le Messie a été nommé le fils (8), et dont il a lui-même invoqué le témoignage à l'appui de sa divinité (9)? C'était en même temps celui dont le trône, par sa durée, devait mesurer le temps de l'attente, et signaler

Ἐγένετο δὲ ἐπὶ νυκτιπύλας. Ὁ γόνυ Φωσφόρος λέγει τοῦτο τὸ παλαιὸν ὑπεραγαπᾶν τὴν νόστον, ἢ τὴν ἑλπίδα.

Ἐρμηνεία. Οὕτως καὶ ὁ Κύριος ἡμῶν Ἰησοῦς Χριστὸς ἀγάπησεν ἡμᾶς τοῖς ἐν σάρτι καὶ σαρκὶ θανάτου καθαρίσας, τοῦτοῦτο τὴν λαὸν τὸν ἕθνη, ὑπὲρ τὸν λαὸν τὸν Ἰουδαίων... κ. τ. λ.

On voit que saint Épiphane s'appuie d'un *Physiologus* antérieur. Il répète fréquemment cette indication.

(1) Alb. M., *loc. cit.* «... De vulnere et sanguine virium debilitatur tantum quod in nido remanet, et pulli pro sua et matris cibatione exire compellantur. Et si qui sunt qui, aut propter inertiam, aut propter impietatem quam in matrem habent, cibare matrem nolunt; hos quum voluerit (*convalescit?*) abjicit, et providentes sibi se sequi permittit.» Cs. Vincent. Bellovac., *loc. cit.*

*Summa Magistri Johannis de S. Geminiano... de exemplis*, libr. IV, cap. 39. «Ingratitudo filios etiam excludit a paterna hæreditate... Pellicanus avis... super filios suos a serpente occisos percusso pectore... ad eos vivificandos sanguinem fundit: quo effuso sanguine in tantum debilitatur quod pulli pro cibo exire coguntur. Et illos pullos qui naturali affectu ipsam pascunt, postquam resumpsit vires tenerrime diligit et sollicitè nutrit. Sed illos qui de ipsa tanquam degeneres nullam gesserunt curam, tanquam ingratos dejicit et secum vivere non permittit... Unde etiam pellicanus iste Christum representat... Ipse enim homines quos creaverat tanquam filios ad imaginem et similitudinem suam, a serpente antiquo, veneno peccati, occisos, proprio sanguine vivificavit. Unde gratos filios... finaliter secum ad suam hæreditatem admittet, dicens: Venite vos benedicti; ingratos autem et crudeles excludet...»

(2) *Étude I*, fig. A, n° 12.—*Étude IV*, fig. C, D. Cs. chapitre VI.

Le rapprochement de ces représentations et du symbolisme précédemment exposé, paraîtra plus naturel encore par leur comparaison avec les dernières paroles de Glycas au sujet du pélican. Πελικὰς γὰρ αὐτὸς ὁ Χριστὸς, κατὰ τὴν παράδοσιν, νεοττοὶ οἱ πρωτοπλάστοι ἐπιβουλῆς ἔργα αὐτὸς ὁ διάβολος, ὡς ἔργου ἢ ἐν τῷ διαβόλῳ πάντως ἀπάτη θάνατος ὁ ἐν τῷ Θεῷ χωρισμὸς συμπόλινα πατρὸς, ἢ τοῦ Θεοῦ λόγου δι' ἡμᾶς ἐνανθρώπησις. Ἡ δὲ τῶν νεοττῶν ὑπερὶν ἐκπύριξις, ἢ ἐπὶ σταυροῦ τοῦ Χριστοῦ τῶν πρωτοπλάστων ἀνοθὴν ἀπαιώρησις πλουρὸν ἐπιπάθη, ἢ τῆς θύρας νόθης πλουρῶς, καὶ τελευταίον τοῖς τέλειον ἐπιστάζον αἶμα ζωῆς ἡμῶν.

(3) Augustin., *in Ps. LXXIII*, 1 (t. IV, 769).—*Id.*, *Contr. Faust.*, XIX, 13 (t. VIII, 320).—*Id.*, *in Ps. XXXIX*, 6, 7 (t. IV, 334, 335).—*Etc.*

(4) Hebr. IX, X.—I Petr. II, 24.—Apoc. XXII, 14.—*Etc.*

(5) Remig. Autissiodor., *in Ps. CI* (Bibl. PP. XVI, 1233).

(6) Ps. CIII, 30.—Cs. Euseb., *loc. cit.*

(7) Augustin., *in Ps. LIX* (t. IV, 576). «Certe illud meminimus sæpe vos audivisse quod dicimus: Vix est ut in psalmis invenias voces, nisi Christi et Ecclesie... David rex unus homo fuit, sed non unum hominem figuravit. Quando scilicet figuravit Ecclesiam ex multis constantem, distentam usque ad fines terre; quando autem unum hominem figuravit, illum figuravit qui est mediator Dei et hominum homo Christus Jesus (I Tim. II, 5).»

(8) Matth. I, 1; IX, 27; XII, 23; XV, 22; XX, 30, 31; XXI, 9, 15.—*Etc.*, etc.—Cs. Leon. M. *serm.* XXIX (al. 28), *in nativ. Domini* 9 (t. I, 103—105).

(9) Matth. XXII, 41—45.—Luc. XX, 41—44.—*Etc.*

par sa chute le moment de la réalisation (1); celui qui avait annoncé la victoire de ce glorieux descendant sur toute chose créée (2), le sceptre de la toute-puissance remis en ses mains, et sa place marquée à la droite du Père. Il avait vu, ce roi que couronnait l'aurole de l'inspiration, il avait vu, dans ce divin rejeton de sa race, naître un sacerdoce que l'Éternel ne devait jamais révoquer, une force souveraine qui devait briser tous les diadèmes ennemis, et mettre en poudre comme l'argile toute domination armée contre la sienne. Les nations devaient être son héritage, et la terre livrée à sa merci (3), etc., etc.

Mais ce serait peu que de faire paraître David comme prophète dans cette grande page toute pleine de figures. Ce sont des prophéties en action qui nous ont passé sous les yeux jusqu'à présent, n'introduisons pas une dissonance dans ce concert solennel. Les témoignages ne nous manqueraient pas pour faire reconnaître la pensée du moyen âge dans l'emploi de ce type. S. Adon résume dès le IX<sup>e</sup> siècle les enseignements de plusieurs Pères à ce sujet, et interrompt le cours de sa *Chronique*, pour exposer ce symbolisme avec une sorte de complaisance (4). David naît à Bethléem; laissé dans l'oubli par ses propres frères, il devient le sauveur et le maître d'Israël, et c'est par les moyens les plus faibles qu'il obtient la victoire sur l'ennemi de son peuple. Appelé à la royauté par la volonté du Ciel, il ne parvient à la couronne qu'après de longues années, traversées par les adversités les plus rudes; longtemps son ennemi prévaut, les siens même trament sa perte. Mais, enfin, il assure à sa race la possession paisible du trône, et fonde la prééminence de sa tribu, à l'exclusion de celle qui avait été choisie d'abord. Mais au faite de la grandeur, comme durant la persécution, il ne dément point sa clémence; il a même des larmes pour ses ennemis quand la vengeance divine les frappe, etc. On n'attend pas de nous que nous développions le parallèle; quel esprit, si peu familiarisé qu'il soit avec le symbolisme, n'en saisira au moins les principaux traits? Mais il ne faut pas oublier que ce n'est point ici un jeu d'imagination pieuse seulement; c'est un accord unanime des Pères, trouvant entre le Christ Fils du Dieu vivant et ce roi selon le cœur de Dieu, des rapports proclamés presque à chaque siècle par les écrivains ecclésiastiques, organes ou échos de la tradition (5).

S'il faut préciser entre tous les textes de l'Écriture relatifs à David, celui que le peintre se sera proposé particulièrement de retracer dans ce médaillon, je ne crois pas me méprendre en indiquant le début de l'énumération consacrée aux *forts de David*, à la fin du règne de ce prince (6). Disputera qui voudra sur la valeur philologique de la Vulgate en cet endroit. Est-il bien question de David dans le texte primitif; et la version n'a-t-elle pas pris des noms propres pour des noms communs, etc.? toutes choses fort indifférentes à notre détermination actuelle, qui repose uniquement sur la manière dont

(1) Gen. XLIX, 10. Cs. Augustin., in Ps. LXXV, 2 (t. IV, 793).

(2) Ps. CIX. Cs. Augustin. in h. Ps. (t. IV, 1232, sqq.)

(3) Ps. II, CIX, LXXI, etc.—Augustin., loc. cit. (t. IV, 1235, sqq.) *«Dominare in medio inimicorum tuorum, inter frementes gentes.... Modo in medio inimicorum tuorum, nunc in isto transitu seculorum,.... nunc dum torrens temporum præterlabitur; ad hoc directa est virga virtutis tue ex Sion, ut domineris in medio inimicorum tuorum. Dominare, dominare, Fili David, domine David; dominare in medio paganorum, Judæorum, hæreticorum, falsorum fratrum. Dominare in medio inimicorum tuorum. Hunc versum non recte intelligimus, si non fieri jam videmus. Sede ergo a dextris Dei, occultare ut credaris, donec impleantur tempora gentium. . . . Ut autem morereris, et per mortem tuam deleteretur chirographum peccatorum (Coloss. II, 14), et prædicaretur poenitentia et remissio delictorum per omnes gentes. . . . cæcitas Judæorum fecit. Aliis illuminandis aliorum cæcitas militavit. Cæcitas enim ex parte Israel facta est ut plenitudo gentium intraret, et sic omnis Israel salvus fieret (Rom. XI, 25). Cæcitas ex parte Israel facta occidit te; occisus resurrexisti, sanguine tuo peccata gentium diluisti, ad dexteram Patris sedens undique patientes et ad te confugientes collegisti. Facta est ergo cæcitas ex parte Israel, facta est ut plenitudo gentium intraret, et sic omnis Israel salvus fieret, et omnes inimici (fierent) scabellum pedum tuorum, etc.»*

(4) Adon. *Chronic.*, Æt. IV (Bibl. PP. XVI, 777). — Angelom., *Stromat.*, in libr. Reg. I, cap. 16—21; In libr. II, cap. 2—24; In libr. III, cap. 1 (Bibl. PP. XV, 329—360). — Rupert., *de Victor. Verbi Dei*, lib. IV, 12. — Hug. a S. Victore (?), *Instit. monast.*, serm. LIX (t. II, 567, sq.). — Etc.

Cs. Isidor., in Reg. I, II (t. IV, 515—536). — Id., *Allegor.* 88—90, 94 (ibid. 131). — Augustin., *Contra Faust.*, libr. XII, 34 (t. VIII, 243). — Id. in Ps. XXXIII, enarr. I (t. IV, 211—214). — Id., in Ps. LIII (ibid., 492). — Id., in Ps. LXXVII, 70 (ibid., 837, sq.). — Etc., etc.

(5) Prosper, *de Promissionibus Dei*, P. II, cap. 25 (p. 150—152). — Hilar. Pictav., in *Matth.* XII (t. I, 727). — Id., in Ps. CXLI (ibid., 600, 601). — Id., in Ps. LV (ibid., 128). — Id., in Ps. LIII (ibid., 107). — Id., in Ps. LVIII (ibid., 144, sq.). — Origen., in *Joann.* (t. IV, 25). — Prudent., *Ditloch.* 19, 20 (p. 674, sq., t. II):

« David parvus erat, fratrum ultimus, et modo Jesse  
Cura gregis, citharam formans ad ovile paternum;  
Inde ad delicias regis. Mox horrida bella  
Conserit, et funda sternit stridente Goliath.

« Regia mitifici fulgent insignia David:  
Sceptrum, oleum, cornu, diadema, et purpura, et ara.  
Omnia conveniunt Christo: chlamys, atque corona,  
Virga potestatis, cornu crucis, altar, olivum.»

Cs. Gregor. Nyss., in Ps. LV, LVI, XVIII (libr. II, cap. 14, 16). — Cyrill. Alexandrin., *de Adorat. in spiritu*, libr. III (t. I, 95—100). — Pseudo-Eucher., in libr. Reg. (Bibl. PP. VI, 947, sqq.). — Gregor. M., in I Reg. III (t. XIII, 377, sq.). — Hraban., in libr. Reg. (t. III, 60, sqq.). — Id., *Adversus Judæos*, cap. 3 (ap. Martène, *Thesaurus*, t. V, 414). — Alcuin., in Ps. CXXXI (ed. Froben, t. I, 386). — Gloss. ordinar., in I Reg. XVI, etc. — Gerhoh., in Ps. XVII (D. Pez., V, 223, sqq.). — Rupert., in I Reg. XVI. — Etc., etc.

(6) II Reg. XXIII, 8. « Hæc nomina fortium David: sedens in cathedra sapientissimus princeps inter tres; ipse est quasi tenerri-mus ligni vermiculus, qui octingentos interfecit impetu uno.»

ce passage était entendu communément au moyen âge, et sur les conséquences que devait entraîner cette explication. Or, la *Glose* (1), après Raban, y voit Notre-Seigneur Jésus-Christ sous le type du premier roi de la tribu de Juda. Deux points saillants s'offrent à nos réflexions dans l'étude du symbolisme rattaché à ce singulier texte. David y apparaît sur son trône, et une comparaison tout à fait inattendue l'assimile au *ver qui perce le bois*. Sur cette dernière circonstance, voici un mot, un seul mot de saint Isidore, qui expliquerait pourquoi une allusion à ce passage mystérieux du *Livre des Rois* sera venue s'associer à la résurrection du Sauveur. Le docteur des Espagnes, énumérant (2) diverses dénominations appliquées à Jésus-Christ par l'Écriture ou par l'Église, jette ces paroles comme en passant : *Vermisseau, parce qu'il est ressuscité*. Il faut convenir qu'une semblable explication ne paraît pas être de nature à jeter un grand jour pour nous sur cette particularité de la symbolique chrétienne. Tel est le degré d'oblivion subi par maintes données autrefois vulgaires, et que la perte des souvenirs a réduites à l'état d'une médaille fruste, dont l'empreinte serait méconnaissable : les éclaircissements même ne font qu'ajouter à notre embarras (3). Mais l'étude des SS. Pères peut nous rendre la véritable appréciation de ce symbole. Au texte du *Livre des Rois* que nous avons indiqué, se joignait naturellement un passage d'Habacuc, où les Septante ont vu *le scarabée dont la larve ronge le bois* (4). Ces deux fragments s'appuyant l'un l'autre avaient donné lieu de développer à ce sujet toute une série de mysticisme qui survécut longtemps à l'emploi des versions calquées sur celle des Septante (5). C'est tantôt la larve du lucane, ou du perce-bois, ou de la vrillette, etc., ou même de l'abeille; tantôt le ver de terre, l'embryon (pour ainsi dire) du phénix, et jusqu'à l'escarbot. Mais presque toujours, en rappelant cet emblème de la faiblesse et de l'impuissance qu'a revêtu le Fils de Dieu dans son incarnation et sur le Calvaire, les interprètes ont soin de contre-balancer cet humble aspect par la gloire de son triomphe, la chute de ses ennemis, et sa manifestation terrible au jour des vengeances.

D'ailleurs, le *trône de David* (*sedens in cathedra*) et sa redoutable valeur (*qui octingentos interfecit...*), conduisaient naturellement les esprits à voir dans ce texte, et par conséquent dans notre peinture, le triomphe de Notre-Seigneur par son Église. Ici revenaient à la pensée toutes les promesses faites au Médiateur dans la personne de David ou de ses successeurs, et ces pompeuses descriptions de gloire et de conquêtes que jamais roi de Juda n'a vues se réaliser, réservées qu'elles étaient pour un autre sceptre (6).

(1) Gloss. ordinar., in h. l. « Ipse est virga de radice Jesse que absque nuptiali opere florem protulit; qui de uno homine, typum gentium præferente, uno impetu, id est sermonis imperio, legionem expulit dæmonum (Marc. V, 2—16.—Luc. VIII, 27—36.—Etc.). Tenerrimus ligni vermiculus: virtus viri bellica et modestia signatur. Quia sicut vermiculus ligni tener quidem et fragilis et modicus apparet, fortissimum tamen lignum terebrat et consumit: unde, a terendo, teredinis nomen accepit; sic ille, domi omnibus affabilis, quietus et humilis, in certamine publico robustum se et intolerabilem hostibus exhibebat.

« Hunc tamen principem fortium hebræus suspicatur esse David, de quo dicitur: *Sedens in cathedra sapientissimus*, etc.; cujus sapientia ostenditur in sapientissimo, humilitas in vermiculi exemplo, in interfectione octingentorum fortitudo.»

Cs. Pseudo-Eucher., in *II Reg.* (Bibl. PP. VI, 964).—Hraban., in h. loc. (t. III, 84).—Angelom., *Stromat.* (Bibl. PP. XV, 355, sqq.).—Euthym. Zygab., in *Ps.* XXI, 7 (ib., XIX, 277, sq.).—Gerhoh., in *Ps.* XXI, 7 (D. Pez, V, 363).—Rupert., in *libr. Reg.*, libr. II, cap. 38.—Etc.

La réputation qu'avait le ver d'être le produit d'une formation spontanée, prêtait à la piété des vieux commentateurs l'occasion de voir dans cet emblème une figure de la virginité de Marie, en même temps que des opprobres du Fils de Dieu. C'est ce qui fait que ces allusions bibliques ont été exploitées souvent, avec des applications diverses, d'autant plus que le mot *vermis* avait une signification extraordinairement étendue dans l'histoire naturelle d'autrefois. Cs. Dionys., *Cælest. hierarch.*, cap. 2, et Maxim., *schol. in h. l.*, § 5. It. Pachymer., *Paraphr. in h. l.* (ed. Corder., t. I, 22, 31, 39).—Origen., in *Luc.*, Homil. XIV (t. III, 948).—Hieronym., in *Jon.* IV, 7 (t. III, 1493).—Augustin., *Epist.* CII (al. 49), quæst. 6 (t. II, 286).—Id., *Epist.* CXL (al. 120. Ibid., 429).—Pseudo-Ambros., in *Ps.* XXI, 7.—Pseudo-Hieronym., *Brev. in psalt.* (t. II, Append., p. 171, sq.).

(2) Isidor., *Etymolog.*, libr. VII, 2 (t. III, 304).

(3) Saint Hilaire de Poitiers peut nous mettre sur la voie de résoudre cette énigme. Voici ses paroles (*de Trinitate*, lib. XI, t. II, 383, sq.): « Non ignorat et propheticus spiritus, unigenito Deo qua ex parte sint fratres; hæc enim non tam homo quam vermis locutus est (*Ps.* XXI, 23): *Narrabo nomen tuum fratribus meis*. Et hæc vermis: VEL NON EX CONCEPTU COMMUNIVM ORIGINUM VIVENS, VEL E PROFUNDIS TERRE VIVUS EMERGENS; AD SIGNIFICATIONEM ASSUMPTÆ ET VIVIFICATE PER SE, ETIAM EX INFERNIS, CARNIS, PROFESSUS EST.»

La brièveté même de cet énoncé donne lieu de conclure que le symbolisme dont il se réclame était généralement connu.

(4) Habac. II, 11. « Quia lapis de pariete clamabit; et lignum quod inter juncturas ædificiorum est, respondebit.»

LXX. Δότι ὄλιος ἐκ τοῦ λίθου βοῶνται, καὶ κάρβαρος ἐκ ξύλου φηθήσεται. — Al. σκόλεξ. — Symmach. Καὶ σύνδεσμος ἀικοδομῆς ξύλων ἀποκρίσεται. Cs. Hieronym., in h. l. (t. III, 1608, sq.).—Gregor. M. *Moral.*, libr. XXX, cap. 21 (t. III, 255).—Etc.

(5) Ambros., in *Luc.* XXIII, 33, 34.—Id., *de Obitu Theodosii*.—Gaudent., *serm.* XIX, ad Paul. diacon., et Galeardi, *not. in h. l.*—Petr. Damian., *de Bono religiosi status*, cap. XI.—Remig. Autissiod., in *Jon.* IV (Bibl. PP. XVI, 989).

(6) *Luc.* I, 32.—*Ps.* II, XXI, XLIV, LXVII, LXXI, LXXXVI, LXXXVIII, XCIII, XCV, CIX, CXXXI.—II *Reg.* VII, 14—16.—*Isai.* IX, 7; XVI, 5; LII, 13—15.—*Jerem.* XXIII, 5; XXXIII, 14—17.—*Ezech.* XXXIV, 23, sq.; XXXVII, 24.—*Zachar.* XII, 8—10; XIII, 1.—Etc.

Cs. Justin., *Dial. c. Tryph.* CXX (Galland, I, 571, sq.).—Tertulian., *Adv. Jud.* IX—XI.—Jacob. Nisib., *serm.* XVI (Galland, V, cvii—cxiii).—Evagr., *Altercat.* (Martène, *Thesaurus*, V, 6, 14, sq.).—Lactant., *Divinar. institut.*, libr. IV, 12—14 (t. I, 300, sqq.).—Euseb., *ad Steph.*, quæst. XV (Mai, *Nova collectio vatic.*, t. I, 44, sq.).—Augustin., in *Ps.* LXX (t. IV, 742—753).—Id. in *Ps.* CXXXI

55. Pour terminer entièrement l'explication du vitrail de la *Nouvelle-Alliance*, il nous reste à chercher le sens de cet arbre couronné d'un nid, qui se voit entre le pélican et David. La verrière du Mans maintient cette séparation, que nous ne retrouvons plus ni à Tours, ni à Chartres; et il ne paraît pas possible d'expliquer cet accessoire en prétendant le réduire à une sorte de détail de paysage employé pour diviser la scène en deux compartiments distincts. Le nid qui occupe la cime de l'arbre dans les deux vitraux annonce une intention précise, commune aux peintres de l'une et de l'autre verrière.

Quelle est cette intention? Il me semble la trouver dans un passage du livre de Job<sup>(1)</sup>, que les interprètes ont singulièrement tirailé, si l'on peut parler ainsi, mais que notre peintre traduit absolument comme la *Vulgate*: «Je mourrai dans mon nid, et multiplierai mes jours comme le palmier.» Voilà bien la forme expliquée, reste à trouver la pensée qui l'animait. Pour la découvrir, nous interrogerons les dépositaires du secret d'alors; c'est-à-dire les écrivains ecclésiastiques. Car, il est bon de le répéter, hors de là nous ne saurions échapper au reproche d'arbitraire; et pour n'arriver qu'à des hypothèses, ce n'est pas la peine de se mettre en marche: avouer son ignorance serait à la fois et plus court et plus loyal, et plus utile à la science, qui ne peut accepter que le vrai, sans que le vraisemblable soit rien pour elle. Cependant, près d'atteindre le terme des considérations que nous a suggérées ce vitrail, nous ne retiendrons pas le lecteur plus longtemps qu'il ne faut sur un objet qui tient si peu de place dans la série de nos peintures. D'ailleurs, les anciens auteurs sont trop peu divergents sur ce double symbole, pour qu'il nous faille employer beaucoup de paroles à les concilier. Le Commentaire sur Job attribué à saint Jérôme, et celui qui porte le nom de Bède<sup>(2)</sup> dans les éditions de ce docteur publiées jusqu'à présent, s'accordent moins qu'ils ne se répètent sur un symbolisme parfaitement conforme à l'ordre d'idées que nous avons constamment reconnu dans tous nos médaillons. Le premier de ces commentaires a-t-il servi de thème aux amplifications de l'autre; ou bien ne serait-il que le résultat d'un travail de réduction opéré sur celui-ci? L'histoire littéraire pourra résoudre ce problème, qui nous entraînerait dans une digression médiocrement intéressante en ce moment. Ce qu'il importe de constater, c'est que sous ces deux formes et sous la protection des noms célèbres qui les recommandaient, cette double expression de la même idée a dû obtenir un crédit imposant. Selon cette exégèse, le texte de Job prophétiserait la répudiation des Juifs et l'adoption des Gentils. Le Sauveur Fils de David, mourant de la main de ses frères, est perdu pour eux; mais pour cette petite portion de la terre qui le repousse, toutes les autres nations lui sont données en échange: là son Église dilate ses rameaux comme le palmier, et couvre l'univers entier de son ombre protectrice. Saint Grégoire le Grand<sup>(3)</sup> et la *Glose*, qui ne voient ici que l'Église grandissant rapidement après ses premières souffrances; saint Augustin<sup>(4)</sup>, qui nous la montre abritant sa couvée entre les branches de l'arbre de la

(ib. 1472-1483). — Id., in *Ps.* LXXXVIII (ib., 935-954). — Basil. M., *Epist.* CCXXXVI, ad *Amphiloch.* (ed. Garnier, t. III, 363). — Gregor. Nyssen., *Testimon. adv. Judæos*, cap. 2, 16 (Galland, VI, 581, 590). — Isidor., *Contr. Jud.*, libr. II, 2 (t. VI, 70). — Hraban., *Adv. Jud.*, cap. 33, 47 (Martène, *Thesaurus* V, 475, 498). — Etc., etc.

(1) Job, XXIX, 18. «In nidulo meo moriar, et sicut palma multiplicabo dies meos.» — LXX: Ἡ ἐκείνη μου γερῆσαι ὡς παλάμη ἐξείνασθαι, πάλιν γέροντος βάλισσας. — Augustin., *Annotat. in Job* (t. III, 653). «Ætas mea senescet sicut arbor palmae, multo vivam tempore.» — Paraphr. Chald. «Cum fortitudine mea in nido meo deficiam, et sicut arena multiplicabo dies.» — Vers. syr. et arab. «Salvabo populum pauperem, et velut arundo perficiar, et ut arena maris multiplicabo dies meos.»

L'expression hébraïque *בַּמִּדְבָּר*, souvent traduite par *sicut arena*, pourrait absolument se rendre par *in dolore*; mais nous verrons qu'elle a donné lieu à une version bien plus singulière encore.

(2) Pseudo-Hieronym., in *Job* (t. V, 739): «Nidus Domini Salvatoris, Ecclesia ejus potest intelligi. Hic igitur Dominus in Ecclesia, quasi nidulo suo. . . . in qua procreat ac fovet filios, mori dicitur. . . . sed. . . . quum ex resurrectione fuerit glorificata, palmæ celsitudinem obtinebit. . . . sive nidulus hic populus Judæorum potest intelligi. In hoc igitur nido pati et mori pro nobis voluit, sicut ait Judæis: Moriar, et in eorum mentibus crucifigam, ubi secundum hominem conversatus et natus sum; et in Gentibus ubi palma victoriæ meæ crucisque vexillum erectum est multiplicabo dies, dicens eis (Matth. XXVIII, 20: *Ecce ego vobiscum sum omnibus diebus usque ad consummationem sæculi.*)»

Pseudo-Bed., in *Job* (t. IV, 771, sq.) «Nidus Domini Salvatoris

Ecclesia ejus potest intelligi; quam ut bonus pastor quæsit, et salvandam indagine pietatis invenit; sicut de eo propheta ait (Ps. LXXXIII, 4): *Etenim passer invenit sibi domum, et turtur nidum sibi ubi reponat pullos suos.* . . . . . Ubi vero palmam cum (*can?*) dicit, exaltationem gloriosam. . . . in resurrectione ei futuram esse significat. . . .

«Sive nidus hic potest populus Judæorum intelligi, ut ait sanctus Moyses de Deo dicens (*Deuter.* XXXII, 11): *Sicut aquila protegit nidum suum*, etc. In hoc igitur nido gentis suæ secundum carnem pati et mori pro nobis voluit. . . . sive in Synagoga Judæis moriar, atque in eorum mentibus crucifigam ubi secundum hominem conversatus et natus sum; et in Gentibus, etc. (entièrement comme dans la citation précédente).»

(3) Gregor. M. *Moral.*, libr. XIX, cap. 27 (t. II, 270). — Glosa, in *h. l.* — Une réduction des *Morales* de saint Grégoire, qui est attribuée à saint Odon de Cluny (Bibl. PP. XVII, 397) a pu augmenter encore la portée de ce commentaire, en le reproduisant sous une forme plus abrégée. Du reste, saint Grégoire lui-même paraît avoir calqué l'un des deux traités que nous indiquons avant lui.

Si l'on voulait combiner plusieurs des idées exprimées par ces diverses paraphrases avec l'histoire de la couvée du pélican, on pourrait penser que ce nid placé au sommet de l'arbre est l'humanité désormais mise à couvert des traits du démon par l'institution de l'Église. Cs. Herv. Burgidol., in *Isai.* X, 14; XVI, 2 (ap. D. Pez, t. III, P. I, p. 150, 209). — Rom. IV, 25. — Gerhoh., in *Ps.* XCI, 13 (D. Pez, V, 1706). — Etc.

(4) Augustin., in *Ps.* CI, 8 (t. IV, 1097). «Ascendit (*Christus*) in caelum; factus est *sicut passer* volando, id est ascendendo. . . Ergo

croix, ... autant de témoins pour autoriser le sens que nous prétendons trouver dans cette expression du peintre, tout insignifiante qu'elle semblait être d'abord.

Nous avons fait remarquer l'accord des verrières de Bourges et du Mans avec la *Vulgate* dans leur version du texte de Job; il n'est pas sans intérêt de faire observer que le moyen âge ecclésiastique écartait de ce mystérieux passage l'idée du *phénix* mentionné ailleurs par plusieurs graves interprètes (1). Mais il est temps de mettre un terme à notre commentaire sur le vitrail de la *Nouvelle-Alliance*; occupons-nous seulement de le justifier.

## ARTICLE TROISIÈME — RÉSUMÉ, ET CONJECTURES COMPLÉMENTAIRES.

### § I. JUSTIFICATION DU TITRE DONNÉ A NOTRE VITRAIL.

56. Il ne viendra, sans doute, en l'esprit de personne que, de gaieté de cœur, nous nous soyons jetés dans les recherches qu'on vient de lire, sans nous y croire obligés par le sujet. Mais quelqu'un pourrait imaginer que nous nous sommes laissés égarer par une illusion poursuivie avec trop d'ardeur; et qu'un coup d'œil plus calme, un premier aperçu déterminé par une sagacité plus froide, pouvait nous conduire à un résultat plus vrai par une voie moins rude. Ainsi, trop d'empressement ou d'enthousiasme nous aurait conduits à devenir faux à grands frais.

Je laisse à penser si nous avons dû sentir nous-mêmes et peser ce double intérêt de la vérité et de la brièveté réunies : la précipitation nous a si peu entraînés dans un système embrassé à l'aveugle, qu'après cinq semaines d'étude sur les explications données par le moyen âge aux scènes diverses de cette verrière, nous n'étions pas encore fixés sur le nom qui devait caractériser leur ensemble. Mais signalons au lecteur lui-même quelques-uns des caractères d'exclusion qui nous ont fait rejeter certaines hypothèses malgré leur spécieuse apparence.

Était-ce la croix qui devait arrêter nos regards, et former le point de centre dans toute cette perspective? Dans cette supposition, quelques emprunts faits au grand Innocent III (2) et à la vieille

*pelicanus nascendo, nycticorax moriendo, passer resurgendo. . . .*  
Caput enim nostrum passer est, corpus illius (*Ecclesia*) turtur;  
(Ps. cit.) *Etenim passer invenit sibi domum. Quam domum? In*  
*caelo est, interpellat pro nobis. Et turtur nidum sibi: Ecclesia Dei,*  
*nidum de lignis crucis ipsius; ubi ponat pullos suos, parvulos suos.*  
—Cs. Pseudo-Cassiodor., in *Cantic.* VII, 8 (ed. Garet, t. II, 529).  
—Pseudo-Hug. a S. Victore, *Institut. monast.*, libr. I, cap. 21—25  
(t. II, 400, sq.). —Petr. Damian., *serm.* XVIII, de *Inventione s.*  
*crucis.* — Etc.

(1) Pseudo-Bed. (t. IV, 757). Bien que les rabbins voient le *phénix* dans le 577 de Job, il semble que cet oiseau fabuleux ait dû à l'équivoque grecque (2012), plutôt qu'à l'hébraïque, l'honneur de figurer dans les commentaires chrétiens de l'Écriture. Car c'est surtout à l'occasion du Ps. XCI, v. 13, que l'on retrouve ce merveilleux animal dans les Pères des premiers siècles; et le texte hébreu (7272) ne prête point en cet endroit à une double entente.

Cs. FF. Ballerini, *Not. ad S. Zenon.*, libr. I, tract. 16 (ed. Veron., p. 129). — Augusti, *Beiträge zur christlichen Kunst-Geschichte*, t. I, 106—108. — Bochart, *Hierozycon.*, libr. VI, cap. 5 (Opp., ed. Lugdun. Bat., 1712, t. II, 817—825). — Etc.

(2) Durand., *Rational.*, libr. V, Rubric. 2. « Sane crux Domini multipliciter fuit in Veteri Testamento præfigurata. Legitur siquidem quod Moyses ad mandatum Domini aeneum serpentem crexit in palo in deserto pro signo; quem aspicientes qui percussu fuerant a serpentibus, illico sanabantur. Quod ipse Christus exponens inquit in Evangelio: *Sicut Moyses exaltavit serpentem in deserto, ita exaltari oportet Filium hominis; ut omnis qui credit in ipsum non pereat, sed habeat vitam æternam.*

« Legitur etiam quod cum Joseph applicuisset Manassem et Ephraim ad Jacob; statuens majorem ad dextram, et minorem

ad sinistram, ut eis secundum ordinem benediceret; Jacob manus commutans, id est in modum crucis cancellans, dextram posuit super caput Ephraim minoris et sinistram super Manasse majoris, et dixit: *Angelus qui eruit me de cunctis malis, benedicat pueris istis; etc.*

« Item Moyses ait: *Die ac nocte erit vita vestra pendens, et videbitis et (non?) cognoscetis.* Christus enim nocte fuit in cruce pendens, quia tenebrae factae sunt ab hora sexta usque ad nonam...

« Rursus legitur Ezechielis IX. Ezechiel audivit Dominum dicentem ad virum vestitum lineis, habentem atramentarium scriptoris ad renes: *Transi per mediam civitatem, et signa thau in frontibus virorum dolentium et gentium.* Et post hæc dixit septem viris: *Transite per mediam civitatem, et percutite omnem super quem non videbitis thau; nemini pareet oculus vester.*

« Item Jesaias: *Congregabo omnes gentes, et erit eis in signum thau.* Item alibi: *Et erit principatus ejus super humerum ejus.* Christus enim portavit super humeros crucem in qua triumphavit, etc. »

Mais Durand copie, sans plus, Innocent III, comme nous l'avons remarqué ailleurs. Presque toute la différence entre le passage du *Rational* que nous venons de citer, et le texte qu'il transcrit, c'est que vers la fin Durand substitue une *figure* à une autre; du moins, il tronque une des dernières, comme par compensation, après en avoir inséré une (celle de Notre-Seigneur portant sa croix) qu'Innocent III n'avait point citée.

Innocent. III., de *Offic. missæ*, libr. II, cap. 39 (al. 43): « O quam profundum est crucis mysterium, quam arduum est sacramentum! Legitur enim quod Moyses. . . . . *oculus vester.*

« Joannes quoque vidit angelum Dei ascendentem ab ortu solis, habentem signum Dei vivi; et clamavit voce magna quatuor an-

liturgie(1), ou tout au plus à l'interprétation traditionnelle de l'Écriture sainte (2), pouvaient nous suffire et devaient résoudre promptement le problème. Mais supposé ce symbolisme, tout un grand médaillon se trouve supprimé; car il demeure muet avec ses cinq compartiments, et le tiers du vitrail ne devient plus qu'un hors-d'œuvre. Que la croix de Saint-Bertin (3) ait pu être conçue dans un plan moins vaste, et que les émaux qui en ornent le pied se bornent à peindre l'instrument de notre salut, on me le persuaderait peut-être, bien que les ciselures du chapiteau me paraissent dépasser cette étroite enceinte. Mais dans les lions, par exemple, que nous apercevons ici, quelle apparence de trouver une *figure* de la croix? Et si nous portons nos regards sur des monuments incontestablement nés de la même pensée que celui de Bourges, où sera la croix dans les scènes de la flagellation et du couronnement d'épines que présente la verrière de Chartres(4)? Ce serait bien une autre difficulté s'il fallait prêter ce même but aux médaillons de Saint-Denis (5) : Moïse trouvé sur les bords du Nil, l'arche d'alliance, la mer Rouge, etc. Or, nous ferons voir (n° 65—68) que le titre adopté par nous pour les peintures de Bourges satisfait aisément à ces diverses faces du problème.

57. Ce peu de mots répondrait d'avance à un autre système d'explication qui aurait prétendu ne reconnaître ici qu'une série quelconque des principales circonstances de la Passion, placées en regard des faits prophétiques où, dès l'origine des temps, Dieu retraçait les douleurs et l'efficacité du grand sacrifice de la croix. Je n'ignore pas que l'on rencontre au XIII<sup>e</sup> siècle des exemples de ce parallélisme élémentaire, pour ainsi dire; mais c'est surtout aux âges plus rapprochés de nous que ces compositions un peu froides se reproduisent fréquemment. Pour le chrétien vraiment instruit de sa religion, et dont le cœur est habituellement imprégné des enseignements de la foi, c'est un objet en quelque sorte trop commun, que ce rapprochement de données également palpables de part et d'autre, sans que l'esprit ait rien à chercher au delà du spectacle qui frappe les yeux (6). Lorsque l'art véritablement ecclésiastique (c'est-à-dire plein du sentiment de sa mission) s'adresse à des populations nourries de christianisme, il ne peut se proposer une portée simplement didactique. Il doit prêter secours à l'enseignement oral, et non le suppléer. Les faits destinés à exercer une influence décisive dans la pratique, il faut qu'il les trace avec leurs formes terribles ou touchantes pour raviver sans cesse, par leur représentation constante, la tendre confiance ou le salutaire effroi qui en doivent naître. De là les tableaux de la Passion, du jugement dernier, et des pieuses légendes qui proclament le pou-

gelis quibus datum est nocere terræ et mari, dicens (Apoc. VII) : *Nolite nocere terræ et mari neque arboribus quoad usque signemus servos Dei nostri in frontibus eorum. Hinc est quod quum Dominus Ægyptiorum percuteret primogenita, domos Hebræorum absque læsione transcendit; eo quod sanguinem in superliminari et in utroque poste signatum vidisset, etc.*

(1) Voici, par exemple, une prose pour l'invention de la sainte croix, que l'on cite ordinairement comme composée par Adam de Saint-Victor, mais qu'un ancien manuscrit de la cathédrale d'Orléans attribue à Hugues, écolâtre de cette église. Cs. Moléon (Lebrun-Desmarettes), *Voyages liturgiques*, p. 187.

« Laudes crucis attollamus  
Nos qui crucis exultamus  
Speciali gloria;  
Nam in cruce triumphamus,  
Hostem feram superamus  
Vitali victoria.

« O quam felix, quam præclara  
Fuit hæc salutis ara  
Rubens agni sanguine,  
Agni sine macula  
Qui mundavit secula  
Ab antiquo crimine.

« Non sunt nova sacramenta  
Nec recenter est inventa  
Crucis hæc religio.  
Ista dulces aquas fecit,  
Per hanc silex aquas jecit  
Moysis officio.

« Nulla salus est in domo  
Nisi cruce munus homo  
Superliminaria;  
Neque sensit gladium,  
Nec amisit filium,  
Quisquis egit talia.

« Ligna legens in Sæcepta  
Spem salutis est adepta  
Pauper muliercula;  
Sine lignis fidei,  
Nec lecythus olei  
Valet, nec farinula.

« In scripturis, sub figuris  
Ista latent; sed jam patent  
Crucis beneficia.  
Etc.»

Cette pièce, publiée par Rambach (*Anthologie christlicher Gesänge*, t. I, p. 296), est beaucoup plus étendue dans le missel de Saltzbourg, imprimé à Venise en 1515. On y voit, par exemple, une strophe curieuse qui semble faire une bataille navale du combat entre Constantin et Maxence.

(2) Justin. M., *Dialog. cum Tryph.*, 91; et *Apolog.* I, 60 (Galland, I, 548, 449).—Cyrill. Hierosolym., *Cateches.* XIII, 3, 19—21 (p. 183, 192, sq.).—Tertull., *Adv. Judæos*, 10, 11 (ed. le Prieur, p. 195—198).—Firmic. Materu., *de Errore profanar. religion.* 28 (Galland, V, 35).—Joann. Damascen., *Orthod. fid.*, libr. IV, 12.—Gregent., *Disputat. cum Herban. Judæo* (Galland, XI, 604, sq.).—Cosmas Hierosolymit., *Hymn. in exaltat. crucis* (Galland, XII, 252).—Adon. Vienn. *Chronic.* (Bibl. PP. XVI, 774, sqq.).—Dungal., *Adv. Claud. Taurin.* (Ibid., XIV, 207).—Berengos., *de Invent... s. crucis* (Ibid. XII, 349, sqq.).—Etc.

(3) *Étude* I, fig. D.

(4) *Étude* I, fig. A, n° 6, 7.

(5) *Études* VI, VII.

(6) A Lyon (*Étude* VIII), un vitrail consacré à la vie de Notre-Seigneur, depuis l'annonciation jusqu'à l'ascension, est accompagné de part et d'autre des figures bibliques ou même fantastiques (du moins pour la science actuelle) qui ont paru le plus appropriées à chaque fait. Mais ces médaillons accessoires ont été rejetés dans la bordure, comme objet de second ordre, et réduits à une dimension beaucoup plus petite que les sujets de la série centrale.

voir des amis de Dieu. Mais alors tout accessoire nuirait à l'effet, en détournant l'attention qu'il s'agit précisément de concentrer. C'est l'histoire, l'histoire seule, qui doit saisir les sens pour tenir le sentiment en éveil : point de diversion, ou bien la curiosité—plus ou moins pieuse, mais sans vive empreinte,—prendra la place de cette impression profonde que l'unité seule réussit à produire (1). Voici où la diversité des faits devient utile, et, si je ne me trompe, elle ne le saurait être ailleurs que là : c'est quand il faut que l'art prenne sur lui de communiquer à l'esprit une idée abstraite.

On voit bien que l'art chrétien m'occupe ici d'une manière exclusive. Je ne prends donc point sur moi toutes les applications étrangères que l'on prétendrait faire de ces aperçus; et je me dispense d'exprimer toutes les restrictions qui rappelleraient l'ordre spécial dans lequel je me renferme, mais qui me détourneraient d'une exposition rapide (2).

Lors donc qu'il s'agit de faire entrer par les yeux une leçon abstraite, la multiplicité des faits n'est plus seulement utile, elle est nécessaire. La vérité qu'on se propose de rendre sensible étant néanmoins inaccessible aux sens, il ne reste qu'à en exposer les prémisses, si je puis ainsi parler, de manière que le spectateur soit conduit à proférer lui-même la conclusion. Et comme Dieu a bien voulu que dans la religion tout eût son point de départ en un fait palpable, il n'est plus question que de réunir les faits fondamentaux qui établissent tel ou tel point de doctrine, et vous aurez peint cette doctrine elle-même.

L'Église résume aujourd'hui, et remplace avec supériorité, tous les moyens donnés jadis à l'homme pour plaire à Dieu; épouse de Jésus-Christ, elle est destinée à réunir tous les hommes en une seule famille : voilà un thème inabordable, en apparence, un programme chimérique pour l'artiste. Mais ce qu'il ne peut exprimer, il le fera dire par son spectateur; et sa tâche sera d'autant mieux remplie qu'il se sera effacé, pour faire prendre la parole à celui qui semblait ne devoir être que passif.

Abraham, par l'ordre de Dieu, conduit son fils à l'autel du sacrifice (3); ce fils obéissant porte lui-même le bois qui le doit consumer. Mais lorsque va s'accomplir ce rigoureux précepte, voici que le Ciel contremande l'exécution prescrite (4). Qu'est-ce à dire? sinon qu'une autre victime était la grande pensée du Maître souverain; et qu'avoir seulement voulu retracer en quelque chose son oblation, suffisait pour gagner les bonnes grâces du Père céleste. Toutes les nations recevront le rejaillissement de cette tendresse ainsi méritée par Abraham; et, figure du Rédempteur dans la faveur d'en haut, comme il l'a été par sa généreuse soumission, Isaac est proclamé la source des bénédictions accordées à l'humanité entière. Aussi bien ce n'est point au sang des patriarches seulement que sera garanti cet héritage; loin de là : car, au moment de consommer son immolation, le Messie reposera sa croix sur un homme né hors de la Judée (5), et n'aura que des prophéties funestes pour les enfants de Jérusalem.

Israël, captif sur les bords du Nil, échappe, par le sang de l'agneau pascal (6), au glaive exterminateur qui porte la mort dans les familles égyptiennes autour de lui; mais la vertu de ce sang et le joug de Pharaon brisé, ce sont des bienfaits trop inférieurs au souvenir que Dieu leur consacre dans la loi dictée à Moïse. L'avenir devait receler la solution de cette énigme, et montrer quelque jour au monde un affranchissement universel obtenu par un sang plus précieux, après un bien plus triste esclavage. Non, le peuple hébreu ne devait point concentrer et comme absorber à son profit les bienfaits célestes; et cette merveille même suffirait à démentir ses prétentions. Ce commandement, en effet, qui convoque tous les Israélites comme un seul homme à l'immolation simultanée de l'agneau dans toutes

(1) Il n'est pas besoin d'avertir que je ne confonds point les circonstances variées d'un même fait avec la multiplicité des faits de divers ordres, réunis dans un même cadre. Les différentes scènes d'un drame ne sont point une saignée faite au cours de l'histoire; elles peuvent, au contraire, en gonfler le torrent et accroître son impétuosité.

(2) Cette déclaration doit s'appliquer également à plusieurs des considérations que nous avons occasion d'émettre, chemin faisant. Ainsi, quand nous parlons du *mythe* (n° 18, p. 25) comme caractérisant l'enfance des peuples, nous n'avons ni prétendu dire que cette enfance des peuples fût un état véritablement primitif de l'humanité, ni songé le moins du monde à ranger parmi les mythes véritablement populaires, tout ce qu'il plaît à certaines gens de qualifier ainsi. Les sociétés, aussi bien que les individus, ont une enfance de décrépitude; et il faut bien se garder de confondre la

niaiserie avec la naïveté, ou d'imputer à des populations entières les fades rêveries d'esprits blasés. Cependant, comme le premier homme n'a point été créé dans un berceau, mais à l'état parfait, et comme sa chute ne lui ôta point tout commerce avec Dieu, il est bon de faire remarquer que jamais une société à l'état d'enfance proprement dite (c'est-à-dire une société qui tâtonne encore dans ses dogmes religieux) n'est tout à fait exempte de quelque caractère de la décrépitude.

C'en doit être assez. On serait interminable si l'on voulait mettre toutes ses assertions à l'abri des conséquences que peut leur prêter un esprit dévoyé.

(3) N° 20, 21 (p. 27—29.)

(4) N° 22 (p. 29—31.)

(5) N° 18, 19 (p. 25—27.)

(6) N° 23—25 (p. 31—38.)

les familles, qu'était-ce qu'une prophétie, renouvelée à chaque printemps, du fatal accord qui devait réunir leurs enfants au même jour pour perdre l'agneau de Dieu, et demander tous d'une voix le sang destiné à effacer les péchés du monde? Même durant les siècles de l'alliance, on voit apparaître ces pensées de paix que le Seigneur réserve aux Gentils, et l'anathème qui doit enlever aux Juifs le fruit du ministère prophétique. Élie, dont la mort a été jurée dans Israël, cherche un abri sur la terre des nations (1); et lui qui tient le ciel fermé sur la postérité de Jacob, il met au service d'une veuve sidonienne la toute-puissance dont il est dépositaire.

Ne soyez point surpris si le gouverneur romain proclame la royauté du Fils de David reniée par les siens (2), si le soldat étranger se frappe la poitrine au pied de la croix (3), tandis que le pharisien et le docteur juif branlent la tête pour insulter à ce roi des Juifs expirant; deux âges, deux sociétés, se trouvaient là en présence: l'une s'abîmant dans les ténèbres, après avoir presque seule jusqu'alors joui de la lumière; l'autre ouvrant enfin les yeux à la clarté divine qui se lève sur le monde (4). Et cependant, n'avait-il point vu, ce peuple aveugle, n'avait-il point lu dans l'histoire de ses aïeux, que le Seigneur opère des prodiges de salut par les moyens les moins proportionnés en apparence? Celui qui, par un regard de confiance jeté sur l'image du serpent, avait sauvé des serpents l'Israélite du désert (5), ne pouvait-il point mettre la guérison de nous tous (6) dans l'homme de douleurs? Mais de tout temps l'esprit rebelle, le cœur incirconcis des fils d'Abraham, avait résisté à l'Esprit de Dieu (7): dès l'origine, sous un régime de prodiges journaliers, ils mettaient en doute déjà l'amour et la puissance du Dieu qui leur avait frayé une route à travers les flots; et, par leurs murmures, ils compromettaient avec le Seigneur celui que ce grand Dieu leur avait donné pour son ministre et pour leur guide (8).

Aussi, voyez-les prétextant un sommeil menteur pour donner une absurde interprétation à l'évasion de leur victime, quand elle s'arrache des bras de la mort (9). La croix triomphe, la croix dont ils avaient réclamé l'ignominie pour le Fils de David; le lion de Juda (10) s'est dressé après un court assoupissement, et s'apprête à interrompre la profonde léthargie qui tenait enseveli le genre humain. Tel autrefois le prophète, après avoir longtemps refusé d'annoncer le royaume de Dieu hors de la Judée, était poussé par une force invincible, des abîmes de la mer jusqu'aux portes de Ninive (11), pour prêcher la pénitence à cette cité infidèle.

L'Esprit saint répand la vie de la grâce sur l'univers trop longtemps assis à l'ombre de la mort (12); les sacrements, et surtout celui de la régénération, appliquent à tous les hommes la vertu du sang qui a coulé sur le Calvaire (13). Le règne de Dieu s'établit dans le monde, l'Église est ce véritable trône de David qui devait réunir à ses pieds toutes les tribus humaines (14). La vérité, renfermée longtemps dans une seule contrée, cesse d'être la propriété d'un peuple; elle grandit, s'étend et ombrage la terre entière de ses rameaux (15). C'était la promesse faite même avant la loi de Moïse: le nombre et le bonheur des derniers enfants de l'alliance devait surpasser de beaucoup celui des premiers. La croix marque ce point de partage entre les deux Testaments (16); par elle, la Loi de grâce embrasse tous les peuples, l'Église dépositaire du pouvoir divin est le dernier œuvre du ciel pour le salut des hommes, elle couronne la révélation et la complète. Rien de pareil n'aura été donné au monde pendant la durée des siècles, car elle atteindra la fin des âges, et son terme sera le jour de l'éternité (17).

Séparées de ce majestueux accompagnement, les figures allégoriques de la Synagogue et de l'Église risqueraient de présenter aux peuples une occasion de fâcheuse méprise, et d'égarer sa piété au lieu de la soutenir (18). Mais au milieu de ce vaste ensemble, elles en déterminent la direction; et, prêtant une voix commune à ces faits divers, elles maintiennent leur vrai langage pour le spectateur quelque

(1) N° 26, 27 (p. 38—42).

(2) Joann. XIX, 19—22, 15.—Marc. XV, 9, 12.—Etc.

(3) Étude IV, fig. C, D.

(4) N° 30—41 (p. 46—72).

(5) N° 43 (p. 76, 77).

(6) Isai. LIII, 5, 6.—I Petr. II, 24.

(7) Act. VII, 51.—Numer. XX, 10.

(8) N° 42, 43 (p. 72—76).

(9) N° 46—48 (p. 82—89).

(10) N° 44, 45 (p. 77—82).

(11) N° 49 (p. 89—91).

(12) N° 50—51 (p. 91—96).

(13) N° 52—53 (p. 96—102).

(14) N° 54 (p. 102—104).

(15) N° 55 (p. 104).

(16) N° 16, 17 (p. 19—25).

(17) Matth. XXVIII, 20.—Cs. N° 27—37 (p. 40—65).

(18) On m'a montré dans un village de Suisse une figure de femme crucifiée dont je ne pouvais m'expliquer le sens, et voici ce qu'on m'en racontait. Cette figure, imaginée, à ce qu'il paraît, avec plus de piété que de discernement, devait représenter (ainsi du moins l'avait pensé l'artiste) l'âme chrétienne partageant les douleurs de Jésus-Christ sur la croix. Un beau prétexte appuyait cette invention; elle était une traduction palpable du mot de saint

peu initié au mysticisme. Ainsi ressort de tous ces traits réunis un résultat qui paraîtrait d'abord étranger à chacun d'eux, et l'artiste atteint une expression qui lui semblait interdite.

Je ne crois pas me tromper quand j'affirme qu'aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles ces groupes de scènes, en apparence divergentes, recèlent le plus souvent un langage de ce genre. Quant à la cathédrale de Bourges, où d'autres preuves encore plus palpables, s'il se peut, appuieront cette conjecture, un vitrail tout entier (1), consacré à la Passion de Notre-Seigneur, montre bien qu'il faut chercher ici un autre sujet pour ne pas attribuer à une époque aussi pleine un double emploi dans une même abside (2).

Ce n'étaient pas d'ailleurs les textes qui nous manquaient pour faciliter notre travail, si nous eussions voulu couper court en ne lisant dans notre première page que les grandes scènes de la Rédemption rapprochées de leurs figures antiques. Seulement, et ceci confirme les vues que nous énoncions tout à l'heure sur le symbolisme des âges de Suger et de saint Louis, ce n'est guère qu'entre le XIV<sup>e</sup> siècle et le XVI<sup>e</sup> que nous aurions pu rencontrer ces rapprochements réduits à une juxtaposition toute simple, sans nulle intention ultérieure. Or, on a dû s'apercevoir que, pour ne jamais prêter à nos artistes des intentions qui leur fussent étrangères, nous avons constamment pris soin de n'invoquer que des témoignages ou contemporains ou antérieurs. Mais à mesure qu'on avance vers le XVI<sup>e</sup> siècle, il semble que les prédicateurs et les commentateurs de l'Écriture sainte affectionnent de plus en plus ce parallélisme de l'Ancien et du Nouveau Testament. Enseignement propre, sans contredit, à nourrir la foi, mais qui se dépouille graduellement de la noble exaltation répandue dans les écrits des saints Pères. Ainsi, saint Bonaventure, Jean de San-Gimignano, Meffreth, etc., rappellent, en exposant la Passion, les faits prophétiques de l'histoire sainte (3). C'est Abel, Isaac, Joseph, l'agneau pascal, la grappe de la terre promise, David, l'inscription du thau, etc., près de Jésus-Christ chargé de sa croix.

Paul (Gal. II, 19) : *Christo confixus sum cruci*. Or, qu'était-il arrivé? Qu'à la longue cette idéalisation avait pris un corps tout à fait terrestre dans le cerveau du populaire, toujours plus ou moins enclin à transformer l'abstrait en concret. Il en était donc né, dans les diptyques de la foule, une nouvelle sainte avec son nom (*Schmerz*), s'il m'en souvient bien, comme qui dirait : *Sainte Affliction*; et probablement aussi avec sa légende, dont je n'ai pas eu le bon esprit de m'informer sur les lieux. Bref, quand cette dévotion locale eut atteint son dernier état de métamorphose et jeté d'assez profondes racines pour attirer l'attention des supérieurs ecclésiastiques, ce fut à grand-peine que l'évêque obtint la sécularisation de cette malencontreuse image; si bien que, pour réussir au moins à la faire bannir de l'Église, il fallut fermer les yeux sur sa translation dans l'ossuaire de la paroisse.

Voilà une indication de ce que peut amener l'art religieux dirigé sans une véritable intelligence de son action. Si l'on y réfléchit, on comprendra comment de saints évêques et abbés du moyen âge ne dérogeaient point du tout à leur mission quand ils se mêlaient aux ouvriers de leurs églises pour régler directement les travaux par eux-mêmes; et pourquoi les conciles ont voulu que les représentations exposées aux yeux des fidèles fussent soumises à la censure des évêques. Pour la doctrine et l'édification, le moindre inconvénient que puisse encourir une œuvre d'art religieux, quand elle s'isole de ses régulateurs naturels, est d'être complètement inutile; et ce n'est déjà pas un mince ridicule, à moins qu'on ne veuille faire d'une église un garde-meuble.

(1) Chapitre V.

(2) De même à Chartres, la verrière de la Passion, qui est placée au-dessous de la grande rose du portail principal, se trouverait également bien rapprochée de sa répétition, s'il fallait ne pas voir autre chose dans le vitrail de la *Nouvelle Alliance*. Car ces deux grandes compositions sont l'une et l'autre dans la partie inférieure de la croix dessinée par le plan de l'édifice.

(3) Bonaventur., in *Luc.* XXIII. « *Et quam ducerent eum...* Erat autem hic locus (*Calvaria*) extra civitatem, quia consuetudo hæc inolevit ab antiquo ut malefici extra castra occiderentur. (*Levit.* XXIV, 14). . . . . Quod tunc fiebat propter spectaculum, sed nunc fit propter mysterium; ut significaretur quod his qui erant extra Hierusalem profuit Passio Christi. . . . . Fuit autem ista eductio præfigurata in eductione Abel, in eductione Isaac, in eductione Joseph, in egressione David de Hierusalem.

« In hoc igitur loco poenarum, acerbissima poena crucis crucifixus est; secundum illud (*Zach.* XII, 10) : *Aspicient ad me quem*

*confixerunt*. . . . . Tunc impleta est figura de serpente suspenso in palo; tunc impletum est illud (*Deuter.* XXVIII) : *Et erit vita tua quasi pendens ante te*. . . . . Et illud (*Isai.* LIII, 7) : *Sicut ovis ad occisionem ducetur*. Etc. »

Joann. a S. Geminiano, *Summa de exemplis*, VII, 36. « *Christus vocatur leo*. . . . . Ut leo fuit in resurrectione; quia mortuus, tertia die virtute Patris, quasi virtute vocis ejus, suscitatus fuit.

« *Tertium (sigillum) est Passio*, que figurata fuit in morte Abel (*Gen.* IV), et in immolatione vitule rufe (*Numer.* XIX) et agni (*Exod.* II); et prophetata *Esaie* LIII : *Sicut ovis ad occisionem ducetur*, *Hieremie* XI : *Ego quasi agnus mansuetus qui portatur ad victimam*.

« *Quartum est descensus ad inferos*, qui fuit figuratus in Samson qui tulit portas Gazæ (*Judic.* XVI); et prophetatus *Zachariae* XIX : *Tu autem in sanguine Testamenti eduxisti vinetos de loco carceris*, etc.

« *Quintum est resurrectio*, que figurata fuit in resuscitatione filii mulieris Sareptanae (*III Reg.* XVII); prophetata *Osee* VI : *Vivificabit nos post duos dies, et in die tertia suscitabit nos*. »

Meffreth, *Serm. in die pasche*. « *Et bajolans sibi crucem, exiit in eum locum qui dicitur Calvaria locus*. . . . Tunc verificabatur illud *Isaie* IX : *Factus est principatus ejus super humerum ejus*. . . . Hic etiam impletur hæc figura. Nam hic verus Isaac Christus in humeris suis ad montem Calvarie ligna holocausti portavit (*Gen.* XXII). Et *Ezechielis* IX : *Vir quidam vestitus lineis, et atramentarium scriptoris ad renes ejus; et vocavit eum Dominus dicens : Transi per mediam civitatem Hierusalem, et signa thau super frontes virorum gementium et dolentium*. . . . .

« *Secundo in hac hora (quinta) est Simon Cyrenensis*. . . . ad portandum crucem Christi angariatus. . . . Tanti opprobrii pro tunc erat crux quod nullus Judæorum eam contingere voluit, sed gentilis angariatur per Judæos coactus. Tunc verificatum est dictum *psalmi* XVII : *Populus quem non cognovi servivit mihi*. Et tunc impleta est etiam illa figura *Numerorum* XIII, ubi legitur quod duo viri portabant vectem de terra promissionis : que ad litteram fuit Jerusalem, de qua duo viri, scilicet Christus et Simeon Cyrenensis portabant vectem sanctæ crucis. In vecte pendebat palmes divinitatis una cum palmitate humanitatis que in torculari sanctæ crucis undique fuit circumpressa, et vinum nostræ redemptionis expressum.

« *Tertio in hac hora Christus est a mulieribus lamentatus et lacrymatus*. Et hoc factum est ut impleverentur figura infra II Reg.

Le crucifiement leur donne lieu de reporter nos regards vers le serpent d'airain. Près de la résurrection du Sauveur ils placent Samson chargeant sur ses épaules les portes de Gaza, le lionceau rendu à la vie par le cri de son père, le fils de la veuve de Sarepta ressuscité par Élie, etc. Toutefois, si dans ces diverses expositions on retrouve quelques vestiges de l'ancienne manière, ce ne sont guère que des restes et comme les lambeaux d'un symbolisme qui, pâissant progressivement d'une manière sensible, s'efface jusqu'à dégénérer parfois en une froide combinaison de faits symétriques.

§ II. APPLICATION DE NOTRE TITRE A D'AUTRES MONUMENTS.

58. Quand il ne s'agirait pas de compléter par quelques paroles dans le texte, les données monumentales présentées par nos planches d'étude à côté des peintures de Bourges, il importerait néanmoins d'appeler l'attention du lecteur sur des monuments analogues, pour tenter si notre interprétation peut en subir l'épreuve. La variété des faits est la véritable pierre de touche pour une théorie. Quand, mise en présence des résultats de l'observation, elle ne peut satisfaire qu'à un petit nombre d'entre eux et se refuse à rendre compte des phénomènes voisins, il y a lieu de suspecter sa faiblesse et d'exiger qu'elle cherche à un point de vue plus élevé un aperçu plus large et plus fécond. Ce moyen d'appréciation ne nous manquera pas. Parmi les monuments étrangers à la cathédrale de Bourges que nous avons signalés à l'occasion de cette première verrière, il en est qui ont assez de rapport avec elle pour qu'on ne puisse y méconnaître la même pensée fondamentale<sup>(1)</sup>; et cependant assez de dissemblances s'y font remarquer pour nous forcer de trouver quelque souplesse dans l'explication de notre vitrail, si nous voulons qu'elle s'adapte à ces variétés d'un seul cycle. Les médaillons exécutés à Saint-Denis par les ordres de Suger<sup>(2)</sup> pourraient sembler n'appartenir point au même genre, et l'on nous excuserait sans doute de ne pas étendre jusque-là toute la portée de notre interprétation. Cependant, nous ne balancerons point à les faire entrer sous la même loi, et nous espérons montrer qu'ils se rangent dans une commune sphère d'action; mais le caractère spécial de ces derniers réclamera une démonstra-

I, ubi filie Sion plangebant Saulem. Nam quum Saul et Jonathan in montibus Gelboe mortui essent, plangebant cum David et viri ejus usque ad vesperam; et similiter mulieres..... Sed quia, secundum Glossam tristabantur (*mulieres*) de corporali vita, quæ morte finienda erat, ideo (*Christus*) corripuit eas. Nam conversus ad eas dixit: *Filie Hierusalem, nolite flere super me, sed flete super vos*, quæ cum aliis hominibus estis causa meæ mortis seu Passionis; et *super filios vestros*, qui me ex odio et malitia cordis eorum adduci ad mortem et occidi procuraverunt. *Quoniam ecce venient dies*. . . . Quod tempore Titi et Vespasiani impletum est, quando miserabiles dies venerunt super eos. . . .

« Quarto in hac hora Christus fuit iniquis sociatus. Quia, Lucae XXIII, *dacebantur cum eo alii duo nequam ut interficerentur*; quia principes sacerdotum procuraverunt hoc ut eorum societate diffamaretur. Sed hoc fieri voluit ut ostenderet quod pro peccatoribus moreretur. . . . Hæc eductio Christi figurata est primo Genesis IV, ubi Cain eduxit Abel, dicens: *Veni, egrediamur in agrum*; et occidit eum. Secundo figurata Numeri XIX, per vaccam rubeam quæ immolabatur. . . . Tertio fuit figurata Genesis XXII, ubi Abraham nocte consurgens stravit asinum suum, ducens filium suum in montem ut eum immolaret. . . . Quam figuram exponit Nicolaus de Lyra quia per Abraham intelligitur Deus Pater qui de nocte surrexit, quando Vetus Testamentum quoad legalia reliquit; et stravit asinum, id est judaicum populum paravit, scilicet permittendo eos occidere. . . .

« Sexta hora diei . . . primo Christus cruci . . . affigitur. . . . Tunc impleta est scriptura psalmi XXI, *Foderunt manus meas et pedes meos*. Et similiter figura Numeri XXI, ubi legitur quod Moyses suspendit serpentem æneum in ligno ut sanarentur filii Israel aspectu illius a morsibus serpentum in deserto. Per hunc serpentem figurabatur Christus multipliciter, ut dicit Holcot lectione CXXVIII. Primo enim quantum ad morum innocentiam. Quia sicut illa figura et serpens venenosus apparuit, et tamen nullum venenum habuit; ita Christus in carne peccati apparuit, et tamen nullum peccatum habuit, *nee inventus est dolus in ore ejus*.

.....  
.....  
« Secundo in hac hora sexta ad quodlibet latus latro suspenditur. . . . Tunc verificata est scriptura Isaiae LIII: *Cum iniquis reputatus est*. Et impleta est figura Genesis XL, ubi legitur quod Joseph fuit in carcere cum duobus ministris qui peccaverunt. Unus fuit pincerna, alter pistor Pharaonis; pincerna salvabatur, pistor suspendio condemnabatur. Sic verus Joseph Christus fuit in carcere crucis cum duobus latronibus: quorum scilicet unus a dextris, et salvatus est; et alter a sinistris, condemnatus. Etc. »

Saint Bonaventure, à la suite du commentaire que nous citions, groupe encore un plus grand nombre de figures en très-peu de mots. « *Et incipiens a Moysæ et omnibus prophetis, interpretabatur illis in omnibus Scripturis quæ de ipso erant*. Omnes enim Scripturæ et prophetiæ principaliter ad Christum habent respectum; in cujus designationem dicitur quod duo Cherubim respiciebant se mutuo versis vultibus in propitiatorium, id est duo Testamenta. Hujus figuram gessit Adam, de cujus latere facta est Eva; hujus etiam sanctus Abel a fratre interfectus. Hujus figuram gessit et Noe nudatus in tabernaculo suo; hujus, Isaac oblatus a patre; hujus, lapis et scala Jacob; hujus, Joseph venditus a fratribus; hujus, Moyses in virga educens populum de Ægypto; hujus, Josue introducens populum in terram promissionis; hujus, Gedeonis vellus, et ipse Gedeon. Hujus, et Samson; hujus, et Samuel postulatus a Domino; hujus, et sanctus David ejectus ab Absalon. Hujus, Ezechias cujus tempore retrocessit sol; hujus, Josias cujus mors lamentabilis fuit Judæis; hujus universitas sanctorum precedentium, et specialiter Job, Tobias, Elias, Eliseus et Hieremias, etc. » — Gs. Zachar. Chrysopolit., *in un. ex quatuor* (Bibl. PP. XIX, 940).

(1) Tels sont surtout les vitraux de Tours et du Mans (*Étude IV*, fig. A, B), et le pied de croix émaillé de l'abbaye de Saint-Bertin (*Étude I*, fig. D). Quant à la verrière de Chartres (*Étude I*, fig. A, B), ni les brèches qui la déparent aujourd'hui, ni les médaillons qui lui sont propres, ne peuvent empêcher d'y reconnaître un point de départ identique à celui des quatre autres monuments.

(2) *Étude VI*, VII.

tion à part. Si parmi ces expressions variées, l'examen réussit à constater un même sens toujours persistant, il nous semble qu'en faisant voir ainsi un cycle fondamental qui revêt des formes diverses, nous aurons acquis une forte preuve de plus en faveur du titre que nous avons choisi pour notre page. Serait-ce même à nous trop de confiance que de nous croire par là arrivés à en établir la certitude?

Les verrières de Tours et du Mans se présentent tout naturellement les premières. Presque entièrement semblables entre elles, leur ressemblance avec celle de Bourges est trop saillante cependant pour permettre la moindre hésitation. Mais il s'agit de faire comprendre que dans les points où elles s'écartent de la nôtre, elles ne présentent qu'une variation exécutée sur le même thème (1). Celle du Mans, privée actuellement de ses deux panneaux inférieurs, consacrés peut-être au sacrifice d'Abraham, est de toutes la plus conforme à celle que nous avons expliquée. Elle se distingue surtout, ainsi que celle de Tours, par la scène du jugement dernier qui la couronne. Nous avons eu plusieurs fois occasion de faire remarquer une allusion à ce grand jour, dans les citations qu'amenaient les peintures de Bourges (2); c'est la consommation dernière de cette séparation que nous avons vue s'opérer près de la croix, c'est le Fils de Dieu se faisant voir dans le terrible éclat de sa majesté par ceux qui n'ont point voulu le reconnaître au jour où il ne présentait pour titre que les prophéties (3). C'est le complément du triomphe commencé par la résurrection de Jésus-Christ (4), c'est la prédestination et la réprobation scellées par la dernière sentence. C'est la grande sanction de la Loi de grâce qui doit être vengée bien plus sévèrement que ne l'étaient les transgressions contre la loi de Moïse (5). C'est le terme de cette *Nouvelle Alliance* dont la croix était le point de départ (6); mais qui, adoptée alors par les cœurs droits seulement, doit un jour éclater avec une évidence terrible pour les esprits rebelles (7). Car il ne faut

(1) Dans le vitrail du Mans (*Étude IV, fig. B*), les deux médaillons correspondants du pélican et des lions paraissent avoir échangé leur place contre celle des deux autres qui représentent la veuve de Sarepta et l'agneau pascal, ainsi que nous l'avons fait observer déjà. Nous leur avons conservé dans la gravure la disposition qu'ils présentent aujourd'hui; mais il n'est guère douteux que ce soit une dérogation à la pose primitive des panneaux. Les vitriers du XVI<sup>e</sup> et du XVII<sup>e</sup> siècle ne pouvaient manquer de se donner ces licences lorsqu'ils avaient à remanier les grandes compositions des anciens peintres verriers, dont la pensée leur était devenue lettre close. Guidés presque uniquement dès lors par les formes géométriques de l'ossature, quand il fallait remonter une verrière nettoyée par eux ou réparée d'une manière quelconque, ils ne pouvaient guère éviter de laisser l'empreinte du *rhabilleur* moderne dans quelque dislocation due à ces travaux sans intelligence. Plus d'une verrière à Bourges accuse un remaniement de ce genre, pour ne rien dire des bouleversements complets; et nous étions réduits à de vagues conjectures sur la cause et l'époque de ce désordre, lorsque M. le baron de Girardot a bien voulu nous communiquer les notes suivantes, recueillies par lui dans un laborieux dépouillement des registres manuscrits du *receveur de l'œuvre*.

« 18 décembre 1518. — Baillé à Guillaume Dalida, painctre, pour avoir rabillé 61 panneaux des verrines, à 6 s. 3 d. pour panneau; avec le plomb et aultre chose. — 17 l. 10 s. 15.

« 24 décembre aud. an — à Ursin Alyot sarrurier, pour avoir fait 500 clavettes, allongé les barres et verges, et mist en place pour assoier les verrines refaites es aultres allées de l'église; pour ce — — — — — 70 s. tournois. »

(2) N<sup>o</sup> 34 (p. 55), 46 (p. 83), 49 (p. 91).

(3) Matth. XXVI, 64.

(4) Cassiodor., *in Ps. LXXV, conclusio* (t. II, 258). « Ecce ille Asaph, qui in titulo dictus est commouere dirigentes, usque ad Domini Christi sacramenta pervenit; terribilem regibus pronuntians, quem crucifigendum Hebræorum clamavit insania. Quapropter intelligite pertinaces quia dirigentes non estis sed potius errantes, qui audire noluitis tam saluberrimum per cuncta monitorem. Et ideo dispersi per aliena regna vivitis, sacrificia non habetis, qui sceptrum noluitis patrioticum diligere, sed romanum. Nam dum *confitentes* latino sermone dicantur Judei, quem ad modum sic appellari potestis tam graviter obstinati? Cur ergo ultionem tantam non advertitis, qui ipsum quoque nomen post omnia perdidistis. Etc. »

Bed (?), *in Ps. LXXV, 7* (t. VIII, 838). « Tu terribilis es, et quis resistet tibi?.. Quasi dicat: Tu, inquam, notus in Judæa Deus,

qui primo humilis apparuisti, adfuturus es in judicio terribilis; et quis tunc resistet tibi? Nullus utique, quia non minus imperator es quam pastor. Et hoc ideo quia *ex tunc*, id est ex illo tempore, apparebit *ira tua*. Nunc enim, dum vindictam nondum exerces, quasi latet ira tua; et ideo videtur ut aliquis tibi resistere possit, quod tunc non erit. ....

« Vel aliter: *Ex tunc ira tua*; quasi dicat: Quandoquidem in judicio nullus tibi resistere poterit, malo ergo suo voluerunt tibi resistere Judei dicentes (Joann. XIX, 15, 21): *Non habemus regem nisi Cæsarem*; et (Luc. XIX, 14): *Nolumus hunc regnare super nos*; et similia. Nam *ex tunc*, ex quo hoc præsumpserunt, *ira tua* apparuit in eis; *ex parte enim cæcitas contigit in Israel ut plenitudo Gentium intraret*. Etc., etc. »

(5) Hebr. X, 13, 26—31.

(6) Hilar. Pictav., *in Ps. CXXI, 5* (t. I, 602). «... Hæc omnia in Domino, tempore Passionis impleta sunt; quum euntem eum ad crucem eorum nemo comitatus est quos ad possessionem regni celestis secundum evangelicam dispositionem, separatos a sinistra, dextera præparabat, ob quos et homo erat natus, etc. »

(7) Prudence (*Cathemerinon*, XI, 77; p. 372—378, t. I) ne croyait pas déroger au caractère touchant de la crèche où reposa l'enfant Jésus, quand, près de l'étable de Bethléem, il ouvre à nos pensées la perspective du dernier jour.

« O sancta præsepis tui,  
Aterne rex, comabula!  
Populique per sacrum sacra,  
Motis et ipsi credita!

« Sed quum fideli spiritu  
Concurrat ad præsepia,  
Pagana gens, et quadrupes,  
Sapiatque quod brutum fuit!

« Negat Patrum prosapia,  
Perosa præsentem Deum;  
Credas venenis ebriam,  
Furiisve lymphatam rapi.

« Quid prona per scelus ruis?  
Agnosce, si quidquam tibi  
Mentis resedit integre,  
Ducem tuorum principum.

point que la longanimité du Seigneur tourne à la confusion de sa sagesse; il faut que des trésors de colère s'épanchent quelque jour sur les cœurs impénitents qui se sont fermés aux torrents de la grâce(1). Même à ces époques du moyen âge, où l'Évangile régnait en maître, on jugeait utile de rappeler aux hommes que l'alliance de Dieu avec nous ne se répudie point comme une transaction sans caractère obligatoire, livrée à notre fantaisie; et qu'il n'est point loisible au libertin de la traiter en affaire soumise au libre choix de l'individu, ou dépendante de l'impression qu'il en reçoit. Le moment vient où se doivent régler les comptes, et se peser les motifs d'irrésolution ou de mépris(2).

59. Le meurtre d'Abel, à Tours comme au Mans, a pris place dans le médaillon inférieur. L'antiquité de ce fait, qui remonte à l'origine du monde, lui assignait son rang parmi les premières figures du grand tableau. Abel est désigné au XII<sup>e</sup> siècle par Pierre le Chantre, comme ayant été en quelque façon le commencement de l'Église(3); il entre d'ailleurs tout naturellement dans notre sujet, ainsi qu'on aura pu déjà le remarquer à plusieurs reprises(4). Mais il est temps de le montrer avec quelque détail, et nous avons, pour nous guider, les paroles de l'Écriture. Cette première victime de la violence, ce sang versé par l'envie d'un frère, et dont le cri monte au trône de Dieu pour accuser l'assassin, cet homicide que le Seigneur prend sous sa sauvegarde, tout en le signalant à la malédiction générale(5); quel sujet de rapprochements pour retracer la mort du Juste par excellence(6), dont le sang a été accepté par ses frères comme une responsabilité perpétuelle pour toute leur postérité! Mais plutôt, si nous entrons dans la pensée d'autrefois, ce ne sont point des rapprochements où l'esprit se joue avec une piété plus ou moins éclairée; c'est une prophétie où la tradition unanime reconnaît les traits caractéristiques de la Rédemption(7). Ces offrandes de l'ainé, repoussées par le Ciel, qui accepte

.....  
.....  
.....

« Peccator, intueberis  
Celsum conuersis nobilibus,  
Dejectus ipse, et irritis  
Plangens reatum fletibus;

« Quam vasta signum buccina  
Terris cremandis miserit,  
Et scissus axis cardinem  
Mundi ruentis soluerit.

« Insignis ipse et praeeminens  
Meritis rependet congrua;  
His lucis nomm perpetis,  
Illis gehennam et Tartarum.

« Judaea tunc fulmen crucis  
Experta, qui sit senties  
Quem, te furoris praesule,  
Mors hausit et mox reddidit.»

Prudence, on le voit, était ramené comme nécessairement à rapprocher du jour des vengeances celui où Jésus-Christ avait vaincu la mort, préludant à la résurrection glorieuse des siens. C'est de ce point aussi que saint Paulin de Nole (*de Obitu Celsi*, v. 393; t. I, P. II, p. 184) appelait nos regards vers la scène qui doit terminer les siècles.

.....  
Nos exempla Patrum simul et praeconia vatam,  
Nos liber historiae firmet apostolicae;  
In qua corporeum remeare ad sidera Christum  
Cernimus, et gremio nobis ad astra vehi;  
Et talem caelis reducem sperare jubemur  
Ad caelos qualem vidimus ire Patri (Act. I, 11).  
Hujus in adventum modo pendent omnia rerum (Rom. VIII, 22).  
Omnis in haec regem spersque fidesque inhiat;  
Jamque propinquantem supremo tempore finem  
Immutanda novis saecula parturunt.»

(1) Rom. II, 4—10. — II Thessalonic. I, 6—12. — I, Cor. XV.

Sur le jugement dernier, considéré comme couronnement des scènes de la Nouvelle-Alliance, c'est-à-dire comme jour des vengeances contre ceux qui ont rejeté Notre-Seigneur, Cs. Epiphani., *in Ascensionem Christi* (t. II, 290).—Augustin., *in Ps. CIX* (t. IV, 1230—1237, 1242).—Id., *in Ps. CXXXI*, 10 (Ibid. 1478).—Id., *in Ps. LXXV*, 8 (Ibid. 799).—Cyrill. Hierosol., *Catech. XIII*, n° 41 (p. 203).—Polycarp., *ad Philippens.*, cap. 2 (Galland, I, 309, 310).—Maxim. Taurin., *serm.* 29, in Pascha 1 (p. 473).—Etc.

(2) Outre les considérations que l'on vient de lire, nous aurions pu montrer dans ce tableau l'accomplissement dernier des prophéties qui ont annoncé Notre-Seigneur. C'est l'avènement glorieux du Fils de l'homme, après l'avènement premier où l'humiliation et les souffrances ont été son partage. Cs. Justin M., *Apolo-*g. I, 51.—Id., *Dialog. cum Tryph.*, 14, 32, 40, 49, 52, 110, 111, 121, etc. (Galland, I passim).—Isidor., *Contr. Judaeos*, libr. I, cap. 41 (t. VI, 62—64).—Gregor. M., *Moral.*, libr. XVII, cap. 33, (t. II, 196). Etc., etc.

Nous reviendrons ailleurs (chap. III) sur les formes adoptées dans ces deux vitraux pour représenter l'appareil du jugement.

(3) Petr. Cant., *Summa Abel, sive Distinctiones secundum ordinem alphabeti* (Biblioth. royale, suppl. lat., 339). «Abel dicitur principium Ecclesiae propter innocentiam, unde Christus praebet testimonium dicens (Matth. XXIII, 35): *A sanguine Abel just;* propter martyrium, unde (Apoc. XIII, 8): *Agnus qui occisus est ab origine mundi.*

On sait que le martyr est fréquemment assimilé au baptême par les écrivains ecclésiastiques; ce sont les deux grands moyens de justification, le baptême d'eau et le baptême de sang. Hieronym., *in Is. XLVIII*, 22 (t. III, 350). «Latus (Christi) lancea vulneratum aquis fluxit et sanguine, baptismum nobis et martyrium dedicans.»—Pseudo-Hieronym., *in Ps. LXXVII*, 16: «Sed et fontem baptismi nobis atque martyrii eadem petra (*deserti*) ostendit. De latere enim ejus, quum percussus est, sanguis et aqua processit, quod baptismum et martyrium figuravit.»—Etc.

Quant à cette idée de Pierre le Chantre, qui place Abel en tête de la société des justes, saint Augustin l'avait exprimée bien des fois (t. IV, 592, 1589, etc.).

(4) N° 40 (p. 71), 41 (p. 72), 58 (p. 111), etc.

(5) Matth. XXIII, 35.—Luc. XI, 51.—Hebr. XII, 24.—Cs. Gen. IV, 8—15.

La légende de Cain semble avoir été longtemps affectionnée au moyen âge par la sculpture. Nous aurons à la développer dans la suite de cette monographie.

(6) Matth. XXVII, 4, 19, 24.—I Petr. II, 22.—Cs. Hebr. XI, 4.

(7) Leonard. de Utino, *serm.* 48, *in die sancto Paschae*, fol. 302 v° «... Cain... fratrem suum in agro cum baculo ex invidia occidit; sic populus Judaeorum Christum extra civitatem in ligno ex invidia crucifixit.» Cette expression d'un prédicateur du xv<sup>e</sup> siècle sur les circonstances du meurtre d'Abel, rappelle une singularité de l'*Hortus deliciarum*, fol. 27. On y voit Abel tué par son frère avec un tronçon de branche d'arbre en manière de massue; et les paroles qui accompagnent cette peinture sont celles-ci: «Arma nondum fuerunt in usum, ideo Cain Abel fratrem suum ligno

avec complaisance les victimes d'Abel; cette fureur jalouse, qui se venge de la faveur céleste par un lâche assassinat, cette intervention du Seigneur, qui condamne le meurtrier à errer désormais sans patrie, et suscite une nouvelle race de justes pour remplacer Abel; comment n'y pas reconnaître, sans recourir au mysticisme antique, des *types* évidents du déicide et de ses conséquences? L'ancien sacerdoce est réprouvé, un sacrifice nouveau efface toutes les oblations précédentes; l'aveugle jalousie des prêtres juifs les précipite à leur perte, c'est leur propre ruine qu'ils consomment en ne se proposant que d'assouvir leur vengeance(1); leur peuple emporte sur toute la terre le caractère d'un anathème inouï, et Dieu suscite à son Fils une nouvelle famille qui est l'Église(2). L'Église, la Nouvelle Alliance qui embrasse toutes les nations, la vocation des Gentils à la foi, et leur substitution à la Synagogue, est donc en-

mortificavit. Cette invention est fort bonne pour le symbolisme; mais elle était à peu près démentie d'avance par une autre miniature de la même page, qui représentait Adam fouillant la terre avec une houe de fer. Les deux verrières que nous examinons n'y ont pas mis tant de recherche; c'est une houe qui sert d'instrument contondant au fratricide. Cependant, le coup est porté avec le bois ou plutôt avec l'extrémité du manche où s'insère la partie tranchante. Cs. Prudent., *Hamartig.*, præf., v. 16 (p. 496, t. I); et not. in h. l.

Rupert., in *Genes.*, libr. IV, 4—6. « Jam quia hæc et cætera que sequuntur de Abel, manifesta sunt, audiamus quid justus hujus vita vel mors loquatur, quid clamet ad Deum sanguis ejus. Ait enim Apostolus (Hebr. XI, 4) quia defunctus adhuc loquitur. Et nunc ipse Dominus ad Cain (Genes. IV, 10): *Vox... sanguinis fratris tui clamat ad me de terra.* Vox utique sanguinis qui ad Deum clamat, non inarticulata, id est sensu carens, esse putanda est. Quid enim nisi hoc ipsum nobis de Christo loquitur vita et morte sua, quod litteris prophetiæ loquuntur et evangelia? Totum utique quod fecit, quod pertulit, parabola est vel figura Domini nostri Jesu Christi. . . . . Plane qui hunc pastorem bonum, pastorem magnum respectui habuerunt, præcipue Annas et Caiphas, cæterique fures et latrones qui hunc pastorem ovium occiderunt, omnes omnino cum illo Cain unum corpus fuerunt. . . ; et unus spiritus, unum caput est eorum diabolus. . . .

« Ventum est ad horam legitimam sacrificii, et obtulit iste talis Cain munera Domino de fructibus terræ; Abel autem de primogenitis gregis sui et de adipibus eorum. Hora qua hujus Abel sacrificium sacrificio oppositum illius Cain fuit, et illo reprobo istud complacuit; illa recte intelligitur vespera paschæ veteris quando, Judæis ritu solemnè suam pascha manducantibus, hic pastor idemque verus agnus Dei sacerdotio suo functus est, accipiens panem et vinum et benedicens (Matth. XXVI, 26—28). . . Mortuum quippe erat sacrificium crudelium; et si ante quamdam habuerat vitam vel sensum illud Judaicum sacrificium, scilicet in eo quod verum Christi præsignabat vel præcurrebat sacrificium, attamen ex tunc et usque in perpetuum mortuum est, et nihil boni conferre potest; quia sine charitate Dei, magno cum odio Filii Dei oblatum est; imo quia tempus figurarum præterit, et dies veritatis jam luget. . . . .

. . . . . Item cum prophético quoque testimonio palam est quia ad hunc Abel et ad munera hæc ejus, munera inquam panis et vini Deus respicit. Dicit enim de isto Spiritus sanctus in David (Ps. CIX, 4): *Juravit Dominus et non poenitebit eum, tu es sacerdos in æternum secundum ordinem Melchisedech.*

« Ut autem tota similitudo perficiatur, pius sacerdos Abel, post illud sacrificium justitiæ, foras a maligno fratre evocatus occiditur; quia videlicet illa sacratissima: coenæ vespera, sacerdos idemque sacrificium Dominus Deus noster Jesus Christus, suis manibus oblatum et in odorem suavitatis acceptus, ab impio discipulo traditus, ab illo Judæorum populo, secundum carnem fratre suo, comprehenditur; et foras extra portam civitatis eductus crucifigitur. Etc.

. . . . . Revera quod tunc dixit (Deus) uni perditio Cain: *Vox sanguinis fratris tui clamat ad me de terra*, nunc illi populo recte dici est nemo qui nesciat. Etc., etc.»

Petr. Venerab., *serm. in laudem sepulcri Domini* (Martène, *The-saurus* V, 1437).—Gerhoh., in *Ps.* XXXIX, 8 (D. Pez., t. V, p. 804, sq.).—Pseudo-Augustin., *Quæst.* 47—49 (t. VI, Appendix, p. 16). « Cur Cain ex terræ fructibus munera reprobandur, et Abel de adipibus gregis sui munera suscipiuntur? »—« Cain typum gerebat Judæorum qui illa corporalia sacramenta secundum vetus

Testamentum exercebant. Horum enim sacrificia, superveniente Testamenti novi fide, contempta et evacuata sunt; et christianorum sacrificia, quæ ex innocentia Christi innocentis agni constant, laudantur: quæ significabant ipsius Abel ex ovibus munera. Munera igitur Cain non accipiuntur. Unde etiam dicitur in psalmo (XXXIX, 7): *Oblationes et holocausta noluiti*, etc.

« Quid significat quod Cain fratrem suum Abel in agro interfecit? »—« Jam superius diximus Cain significare Judæos, qui Christum occiderunt. Occiditur itaque Abel minor natu; occiditur Christus caput populi minoris natu a populo Judæorum majore natu: ille in agro, iste in Calvaria loco. »

« Quomodo intelligendum est quod sanguis Abel legitur de terra ad Deum clamasse? »—« Sanguis Abel significat sanguinem Christi, quo universa Ecclesia accepto, dicit: Amen. Nam qualem clamorem faciat universa Ecclesia dum potatur sanguine Christi, et dicit Amen, tu ipse, si potes, considera. Judæi ergo qui intelliguntur in persona Cain, quoniam non credentes in Christo non potantur sanguine Christi, maledicti sunt super terram. Super illam scilicet terram quæ aperuit os suum per confessionem. . . . Etc. »

Maxim. Taurin., *Homil. LV, in Festo Paschæ I* (p. 171).—Hildefons., *de Cognitione baptismi*, cap. 8 (PP. Toletan., t. I, p. 173).—Isidor., *Allegor.* 5, 6, 8 (t. V, 117). « Abel pastor ovium, Christi tenuit typum qui est verus et bonus pastor, sicut ipse dicit (Joann. X, 11): *Ego sum pastor bonus* qui pono animam meam pro ovibus meis; venturus rector fidelium populorum.

« Cain frater ejus, ætate major, qui eundem Abel occidit in campo, priorem significat populum qui interfecit Christum in Calvaria loco.

« Seth, qui resurrectio interpretatur, demonstrat Christum Jesum in quo est vera resurrectio et vita fidelium. »—Id., in *Genes.*, VI (t. V, 278—282). Ce dernier commentaire est évidemment la copie ou l'original du faux saint Augustin que nous venons de citer.

Augustin., *Contra Faust.*, libr. XII, 9—13 (t. VIII, 230—233).—Id., in *Ps.* XXXIX, 7 (t. IV, 335).—Tertullian., *adv. Judæos*, V (p. 187).—Prosper., *de Promission... Dei*, P. I, cap. 6 (p. 94, sq.).—Etc.

(1) Cs. n° 41 (p. 71, 72).

(2) Commodian., *Instructiones* XXXVI, XXXIX (Galland, III, 634, sq.).

« Cain juniorem occidit, nequam repertus;  
Inde Enoch suboles cainæ nati feruntur.  
.....  
Trajectum clavis Dominum cognoscere nolunt,  
Judicium ejus quam venerit, ibi dignoscent.  
Abel genus autem credit modo Christo benigno. »

« Ad Cain intendite, primum terræ cultorem;  
Et Abel pastorem, qui fuit immaculatus.  
In fratris exilio offertor mactatus a fratre,  
Sic ergo percipite juniores Christo probatos. »

Cs. *Genes.* IV, 25, 26; V, 3. Cain est exclu de la généalogie des patriarches, et Seth est désigné comme substitué à son frère Abel. De là vient que plusieurs saints Pères traduisent son nom par *Résurrection*, s'attachant plutôt à la pensée d'Adam qu'à l'expression propre qu'il emploie pour nommer ce nouveau fils.

Le démon qui paraît diriger Cain, dans la verrière du Mans, rappelle un ancien récit dont on retrouve la trace dans les *Questions à Antiochus* qui portent le nom de saint Athanase. *Quæst.* 57 (ed. Patav., t. II, 229):

Τὸς οἰσὺ τότε ἀποθανόντος, πῶς ἔλαβεν ὁ Κάιν γενέσθαι τὸν Ἄβελ;—  
Ὁ διάβολος ἀπὸ κατ' ἑναρ ὑπέδειξεν ποῖα κρῖσι θανατῶσαι τὸν ἀδελφόν.  
Cs. Mich. Glyc., *Annal.*, P. II, *de Caino* (p. 119, 120).—Sap. II, 24.

core aussi reconnaissable dans cette peinture que dans aucune de celles où nous l'avons lue jusqu'à présent.

60 Une dernière difficulté nous reste à résoudre pour établir l'identité de pensée entre le vitrail de Bourges et les deux autres que nous examinons actuellement. Ces deux grandes figures de l'Église et de la Synagogue, que le peintre de Bourges a placées au centre près de la croix, ne paraissent plus ni au Mans, ni à Tours; et cette absence d'une expression aussi importante n'indiquerait-elle pas une différence d'intention dans les monuments qui l'ont supprimée? Cette objection n'en sera plus une si nous parvenons à faire comprendre que toute la différence se réduit à celle des termes divers d'une synonymie. C'est le moyen âge lui-même qu'il faut consulter, comme nous nous sommes imposé de le faire constamment; or, il nous apprendra que, dans son langage symbolique, Notre-Dame et saint Jean placés en regard expriment précisément le même sens que les figures de l'Église et de la Synagogue.

Que la tradition ait transporté à la sainte Vierge des attributs de l'Église, c'est ce qu'il n'est pas permis d'ignorer, si l'on prétend connaître quelque chose aux monuments écrits ou figurés produits jusque sous nos yeux par le christianisme, conformément à une tradition qui perce dès les premiers âges. Que je parle de l'Épouse du roi des rois, du Temple de l'Esprit-Saint, du Trône de l'Époux céleste, de l'Arche vivante de l'alliance, etc., etc., qui pourra dire si je prétends désigner Marie ou l'Église (1)? jusqu'à ce que mon intention se précise par le contexte ou par une expression nettement déterminée. Le *Cantique des cantiques* et l'*Apocalypse* ont prêté aux artistes et aux orateurs chrétiens un grand nombre

(1) Le pieux et savant Maracci, entre autres, a rassemblé dans sa *Polyanthea Mariana* une grande partie des titres employés par les SS. PP. pour saluer de leurs hommages celle que toutes les nations doivent proclamer bienheureuse (Luc. I, 48). Il pourrait nous suffire de renvoyer le lecteur à cette espèce d'arsenal du culte d'*hyperdulie*, comme parle l'École. Quel touchant et majestueux concert de louanges sur un sujet où l'exagération ne peut être à craindre, pourvu que l'on ne confonde point la créature avec le Créateur! On y trouvera réunies de nombreuses citations des écrivains ecclésiastiques sur les qualifications communes à l'Église et à la mère de Dieu. Quant à notre objet, il importe surtout de faire parler les auteurs du moyen âge, ou ceux qui ont été plus répandus à cette époque.

Sédulius (*Carm. pasch.*, libr V, v. 358, p. 350), racontant les apparitions de Jésus-Christ aux apôtres après sa résurrection, dit qu'il se montra d'abord à sa mère, en qui l'Église était personnifiée, et par laquelle il voulait commencer sa vie glorieuse aussi bien que sa vie mortelle, afin qu'elle fût la première à l'annoncer, même aux apôtres.

« Ecclesiam Christus pulchro sibi junxit amore,  
Hæc est conspicuo radians in honore Maria:  
Quæ, quum clarifico semper sit nomine mater,  
Semper virgo manet. Hujus se visibus adstant,  
Luce palmam Dominus prius obtulit; ut bona mater  
Grandia divulgans miracula, quæ fuit olim  
Adventantis iter, hæc sit redeuntis et index ».

Saint Isidore (*Allegor.* 138, 139, t. V, 137) semble poser comme un principe en symbolique, que l'Église est figurée par la mère de Dieu. « Joseph typice Christi gestavit speciem, qui ad custodiam sanctæ Ecclesiæ deputatus est, quæ non habet maculam aut rugam.

« Maria autem Ecclesiam significat, quæ quum sit desponsata Christo, virgo nos de Spiritu sancto concepit, virgo etiam parit. »

Il semble que saint Isidore suive ici saint Ambroise et ne fasse que l'abrégé. Ambros., *in Luc.* I, 27 (edd. BB., t. I, 1284). « Discamus et mysterium. Vere desponsata, sed virgo, quia est Ecclesiæ typus quæ est immaculata sed nupta. Concepit nos virgo de Spiritu, parit nos virgo sine gemitu. Et ideo fortasse sancta Maria alii nupta, ab alio repleta; quia et singule ecclesiæ Spiritu quidem replentur et gratia, junguntur tamen temporali ad speciem sacerdoti. »

Saint Hildebrand, sans formuler positivement ce symbolisme, le rappelle, quand il reproche aux Juifs de refuser à la reine des vierges l'honneur qui lui est dû. Hild., *de Virginit. Mariæ*, cap. 3 (PP. Tolet. I, 116). « Quid dicis, Judæe? quid proponis? quid adstruis? quid objicis? quid objectas? Ecce virgo nostra ex stirpe tua est, ex genere tuo est, ex radice tua est, ex gente tua est, ex populo tuo est, ex plebe tua est, ex natione tua est, ex origine tua est. Verumtamen ex fide nostra est, ex credulitate nostra est, ex

assensu nostra est, ex reverentia nostra est, ex honorificentia nostra est, ex laude nostra est, ex glorificatione nostra est, ex dilectione nostra est, ex amore nostra est, ex prædicatione nostra est, ex præconio nostra est, ex defensione nostra est, ex vindicatione nostra est. Quod enim tibi Spiritus sanctus de illa per prophetas dixit, per oracula intinavit, per figuras innotuit, per præcedentia promisit, per subsequencia complevit; te negante, te non credente, te abnuente, te respuente, te resultante, te blasphemante, ego novi, ego credidi, ego sapio, ego veneror, ego honoro, ego glorifico, ego amplector, ego amo, ego diligo, ego prædico. Etc. »

Saint Pierre Chrysologue ne diffère de saint Ambroise que par l'expression; l'occasion est la même (Serm. 146, de *Joseph sponso*), et les paroles seules sont nouvelles. « Quid est quod ad sponsam, et non ad liberam, coelestis innocentie destinatur arcanum?..... . . . Quid tenemus, fratres? Non apices, non litteræ, non syllabæ, non verbum, non nomina, non personæ in Evangelio divinis vacua sunt figuris. Sponsa queritur, ut jam tunc Ecclesia Christi sponsa signetur; juxta illud Osee propheta (II, 19): *Sponsabo te mihi in justitia et judicio, et in misericordia et in miserationibus, et desponsabo te mihi in fide.* Hinc Joannes ait (Joann. III, 29): *Qui habet sponsam sponsus est.* Et beatus Paulus (II Cor. XI, 2): *Sponsavi vos uni viro virginem castam exhibere Christo.* »

Mais saint Césaire est bien plus explicitement encore (*Homil. de paschate*, Bibl. PP. VIII, 823); à propos du baptême, il s'étend avec complaisance sur ce parallèle que nous avons vu rapidement indiqué jusqu'ici. « Stupemus interdum ad magnitudinem novitatis, si quando audimus aut legimus Dominum Jesum Christum ex sola femina, cessante virilis consortii societate progenitum. Ecce nunc, peregrinantibus natura legibus, innumera per omnem terram multitudines de solo sinu fontis, tanquam partu virginis procreantur. Gaudet Christi Ecclesia quæ, ad similitudinem beate Mariæ, sancto Spiritu operante ditatur, et mater divinæ proles efficitur. Cesset ergo infidelium cæcus error asserere quod femina quæ sine viro filium potuit parere, virgo non potuit permanere. Ecce quantos et quantum fratres sub una nocte nobis edidit fecunda de sinu integritatis Ecclesia mater et sponsa. Mirabaris paulo ante de incorruptione nascentem hominem; mirare nunc, quod non minus novum est, etiam renascentem. Conferamus, si placet, has duas matres; et utriusque generatio fidem nostram in alterutra corroborabit. Mariam secreto implevit illapsu sancti Spiritus obumbratio; et Ecclesiam in fonte benedicto sancti Spiritus maritavit infusio. Maria filium sine peccato genuit, et Ecclesia in his quos generavit peccata consumpsit. Per Mariam natum est quod in principio erat, per Ecclesiam renatum quod in principio perierat. Illa plurimis generavit, hæc populos. Illa, ut novimus, virgo permanens semel peperit filium; hæc semper parit per virginem sponsum. Quod ergo putabas a sæculis singulare miraculum, jam munus anuum recognosce. Etc. »

d'attributs et d'éloges qui s'appliquent indifféremment et également bien à la mère de Dieu ou à la mère des élus. Mais pour nous restreindre à la représentation qui appelle notre attention en ce moment, outre qu'un bon nombre d'auteurs ascétiques, parlant des douleurs de Marie près de la croix, disent qu'elle nous a enfantés à la vie de la grâce sur le Calvaire (1), c'est vers l'époque de ces vitraux que commence à s'accréditer une pieuse exagération, toute propre à rendre raison du symbolisme qui nous occupe. Plusieurs prédicateurs, des théologiens même, s'aventurent alors à affirmer qu'à la mort du Sauveur toute l'Église se trouvait réfugiée dans le cœur de la sainte Vierge; parce que, disent-ils, la foi éteinte chez les apôtres n'avait plus sur la terre d'asile qu'en Marie (2). L'inexactitude de cette assertion importe fort peu à notre but; elle prenait faveur vers le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, c'est tout ce qu'il nous faut pour prouver le sens de la forme adoptée à Tours et au Mans.

61. Saint Jean substitué à la Synagogue pourra sembler quelque chose de bien plus étrange en fait de symbolisme. Mais, comme il ne s'agit nullement de consulter nos goûts, écartons tout *a priori*; et ne nous prononçons, sur la pensée de ces siècles reculés, que d'après des données historiques. Voici d'abord le suffrage de saint Grégoire le Grand (3), dans une homélie qui a pris place au bréviaire romain (*sabbato in albis*). Il explique ce passage de l'Évangile où saint Jean s'arrête près du sépulcre de Notre-Seigneur pour laisser entrer d'abord saint Pierre, qu'il avait précédé en chemin. Percant au delà du fait, saint Grégoire recherche le motif mystérieux qui a présidé à l'insertion d'une circonstance si insignifiante en apparence, dans le récit évangélique. Pierre est le chef de l'Église, et partant le symbole naturel des nations converties, pour entrer dans la pensée du moyen âge; Jean représente donc la Synagogue qui a reculé, pour ainsi dire, devant le tombeau de Jésus-Christ. Mais si elle a cédé le pas aux Gentils, après eux elle viendra confesser un jour la divinité de ce mort dont elle a méconnu d'abord le triomphe. Prééminence, donc, accordée aux nations dans la Nouvelle Alliance, et cependant promesse de conversion, tardive mais éclatante, pour la famille des patriarches; tel est, au dire de saint Grégoire, de la *Glose*, de Rupert, etc., le sens prophétique de ce fait accompli sans nul éclat, et si naïvement retracé par nos bons aïeux parmi les majestueux mystères du jour de Pâques (4). Adelman,

(1) Gerhoh., in *Ps.* LXVIII, 3 (D. Pez., V, 1372). «Omnis qui Christi discipulus fit, verbum Dei audiendo et custodiendo, ipse illius frater, soror et mater fit (Matth. XII, 49, 50); ac proinde huic tali fratri etiam sancta Maria mater fit. Quæ magno parturitionis dolore, juxta crucem stando, in unigeniti sui morte multos filios peperit; quos idem Unigenitus in fratres adoptavit, quorum singulos matri suæ demonstrando ei dicit (Joann. XIX, 26): *Eecce filius tuus.*» — Id., in *Ps.* XXI, 17 (Ibid. 378).

Cs. Antonin., *Summa*, P. IV, Tit. XV, cap. 20 (ed. Veron., t. IV, 1060). — Id., *ib.*, cap. 2 (p. 917). — Id., *ib.*, cap. 26 (p. 1119). — Amed. Lausan., *de Laudib. B. V.* Homil. V. (Bibl. PP. XX, 1271). — Rupert., in *Joann.*, libr. XIII.

(2) Jacob. de Voragine, *Mariale*, F. serm. 3. «In Passione autem Christi quidam non habuerunt fidem nec compassionem, sicut Judæi infideles Christo insultantes; quidam habuerunt compassionem, sed non fidem: sicut apostoli a fide cadentes; quidam, fidem sive cognitionem: ut angeli, qui sunt impassibiles. Sola autem Virgo beata habuit compassionem intimam et fidem veram.»

Cs. Suarez, *de Ecclesia*, sect. III, 6—8. — Trombelli, *Mariae ss. vita*, P. I, Dissert. 38, Quæst. 2 (t. IV, 230, sqq.).

(3) Gregor. M., in *Evangel.* Homil. XXII (t. V, 242). «Lectio sancti Evangelii quam modo, Fratres, audistis (Joann. XX, 1—9), valde in superficie historica est aperta; sed ejus nobis sunt mysteria sub brevitate requirenda. . . . Illi præ cæteris (*apostolis ad monumentum*) cucurrerunt qui præ cæteris amaverunt, videlicet Petrus et Joannes. *Currebant autem duo simul; sed Johannes præcucurrit citius Petro, et venit prior ad monumentum, sed ingredi non præsumpsit. Venit vero posterior Petrus, et intravit. Quid, Fratres, quid cursus iste significat? Numquid hæc tam subtilis evangeliste descriptio a mysteriis vacare credenda est? Minime. Neque enim se Johannes et præisse et non intrasse diceret, si in ipsa sua trepidatione mysterium defuisse credidisset.*»

«*QUID ERGO PER JOHANNEM, NISI SYNAGOGA; quid per Petrum nisi Ecclesia designatur? Nec mirum esse videatur quod per juniorem Synagoga, per seniores vero Ecclesia signari perhibetur; quia etsi ad Dei cultum prior est Synagoga quam Ecclesia Gentium, ad usum tamen sæculi prior est multitudo Gentium quam*

*Synagoga, Paulo attestante qui ait (I Cor. XV, 49): Quia non prius quod spiritale est, sed quod animale. Per seniores ergo Petrum significatur Ecclesia Gentium; per juniorem vero Johannem, Synagoga Judæorum. Cucurrerunt ambo simul; quia ab ortu sui tempore usque ad occasum, pari et communi via, etsi non pari et communi sensu, Gentilitas cum Synagoga cucurrit.*

«*Venit Synagoga prior ad monumentum, sed minime intravit; quia Legis quidem mandata percepit, prophetias de Incarnatione ac Passione dominica audivit, sed credere in mortuum noluit. Vidit enim Johannes posita linteamina, non tamen introivit; quia videlicet Synagoga et Scripturæ sacræ sacramenta cognovit, et tamen ad fidem Passionis dominicæ credendo intrare distulit. Quem diu longeque prophetavit, presentem vidit et renuit; hominem esse desepit, Deum carne mortalem factum credere noluit. Quid ergo est, nisi quia et citius cucurrit et tamen ante monumentum vacua stetit?*»

«*Venit autem Simon Petrus sequens eum, et introivit in monumentum; quia secuta posterior Ecclesia Gentium, mediatorem Dei et hominum hominem Jesum Christum et cognovit carne mortuum, et viventem credidit Deum. . . .*»

«*Sequitur: Tunc ergo introivit et ille discipulus qui venerat prior ad monumentum. Postquam intravit Petrus, ingressus est et Johannes. Posterior intravit qui prior venerat. Notandum, Fratres, est quod in fine mundi ad Redemptoris fidem etiam Judæa colligitur, Paulo attestante (Rom. XI, 25, 26) etc.*»

Rupert (in *Joann. comment.*, libr. XIV) calque évidemment cette homélie en expliquant ce même évangile. Mais la *Glose* (in *h. l.*) s'en était emparée de bonne heure, réduisant à quelques mots l'exposé un peu traînant de saint Grégoire, et le revêtant ainsi d'une forme plus populaire. «*Johannes significat Synagoga, quæ prior venit ad monumentum sed non intravit; quia prophetias de Incarnatione et Passione audivit, sed in mortuum credere noluit. Petrus est Ecclesia, quæ cognovit carne mortuum et viventem credidit Deum; postquam et Judæa in fine intravit.*»

(4) Il n'est guère de catholique en France qui ne sache par cœur ces strophes du cantique national, souvent attribué (un peu gratuitement) à la piété du bon roi Robert :

d'abord écolâtre de Liège, puis évêque de Brescia, vers la fin du XI<sup>e</sup> siècle, pourrait suggérer une autre manière d'entendre ce même symbolisme. Il écrivait contre les nouveautés impies de Bérenger; et, opposant aux téméraires doctrines de ce novateur sur l'Eucharistie, le récit des quatre évangélistes (Joann. VI.—Luc. XXII.—Marc. XIV.—Matth. XXVI), il lui demande comment il ose s'inscrire en faux contre d'aussi solennelles dépositions (1). Ce sont deux témoins, dit-il, que Jésus-Christ s'est choisis de part et d'autre, afin que Juifs et Gentils trouvassent d'irrécusables garants pris dans leur propre sein (2).

En suivant cette idée d'Adelmann, saint Jean pourrait paraître ici comme présentant à la Synagogue un témoignage puisé parmi les siens; et d'autant plus convaincant que, spectateur de la Passion (3), il y fait remarquer l'accomplissement des prophéties (4). Le livre qu'on met ordinairement entre ses mains près de la croix, serait alors une allusion à l'assurance expresse qu'il donne lui-même d'avoir vu de ses propres yeux les faits qu'il raconte (5). Toutefois, si l'on aime mieux, pour se rapprocher de saint Grégoire, considérer ici le disciple bien-aimé comme symbole de la conversion future des Juifs, le livre qui le caractérise communément serait une allusion à l'histoire des derniers jours du monde, que saint Jean nous a laissée dans son *Apocalypse*.

62. On doit voir que nous n'accordons pas une grande part aux simples conjectures, et que nous évitons de marcher autrement qu'appuyés sur les monuments écrits. Quelqu'un cependant n'imaginera-t-il pas que la présence de Notre-Dame et de saint Jean serait suffisamment expliquée, si l'on se contentait d'y reconnaître une représentation purement historique? Peut-être même alléguera-t-on, comme preuve d'une trop grande recherche dans nos vues de symbolisme, les autres figures qui accompagnent ou remplacent ailleurs celles de la sainte Vierge et de son fils adoptif sur le Calvaire. Dans une rose de la cathédrale de Beauvais (6), c'est à gauche l'homme qui présente l'éponge imbibée de vinaigre, et à droite le soldat armé d'une lance qui perce le côté de Jésus-Christ. D'autres monuments adjoignent ou substituent à ces figures celles des deux larrons crucifiés près de Notre-Seigneur, ou des justes qui sortirent de leur tombeau à la mort du Fils de Dieu (7). Quelle nécessité de chercher à tout ceci un sens mystique, lorsqu'on peut en rendre raison par le simple narré de l'Évangile?

Il est cependant une chose dont l'Évangile ne résout point à lui seul tout le mystère, c'est l'affectation constante d'assigner invariablement à chacun de ces personnages une place qu'ils conservent partout (8). Si le secret de cette disposition est donné par un symbolisme bien constaté, il faut admettre que l'explication demeurerait incomplète en se renfermant dans le texte de l'Écriture. Que disent les évangélistes, de celui qui offre l'amer breuvage aux lèvres du Sauveur mourant? Quelques mots seulement, qu'ils répètent tous : *On porta à la bouche de Jésus une éponge pleine de vinaigre* (9). Veut-on savoir ce

\* A Magdalena moniti  
Ad ostium monumenti  
Duo currunt discipuli;  
Alleluia.

\* Sed Joannes apostolus  
Cucurrit Petro citius,  
Ad sepulcrum venit prius;  
Alleluia.\*

Si la bonhomie de cette poésie populaire nous avait parfois fait sourire, ne serait-ce pas faute d'en avoir compris la portée? Car entre le poète et le critique, le plus simple des deux pourrait bien n'être pas celui qu'on pense.

(1) Adelmann, *ad Berengar.*, . . . Quis hoc itaque non credit, nisi qui aut Christo non credit, aut ipsum hoc dixisse non credit? Sed de incredulis nihil ad nos. Dixisse autem Christum, testes non duo tantum aut tres, in quibus stat omne verbum (Matth. XVIII, 16); sed quatuor probatissimi certissimique existunt. Duo scilicet ex circumcissione, et duo ex præputio; ut uterque populus suis ac legitimis auctoritatibus, sive ad salutem, sive ad judicium uteretur. » Cs. Gaudentii *sermones*, ed. Galeardi.

(2) Les deux évangélistes choisis dans la circoncision, comme parle Adelmann avec saint Paul, sont saint Matthieu et saint Jean. Saint Marc et saint Luc sont les deux autres pris parmi les nations.

(3) Joann. XIX, 26.

(4) Id., *ibid.*, 24, 28—30, 31—37.

(5) Id., *ibid.*, 35.

Rupert (*in Joann.*, libr. XIII), faisant allusion à ce témoignage de saint Jean qui rappelle en même temps celui de la Loi et des

prophètes, emploie des expressions que l'on dirait suggérées par la lecture d'Adelmann, mais qui prêtent une nouvelle portée à ce livre que tient l'évangéliste. « Ecce unus testis hic est qui vidit et qui scripsit hæc; quamvis et multos vidisse, qui adfuerunt et videre voluerunt, dubium non est. Sed ne videar solus esse testis, inquit, adhibebo mecum alios duos testes: legalem scilicet sermonem, testem unum; et propheticum, testem alium.

« *Facta sunt enim hæc ut Scriptura impleretur: os non comminuetis ex eo. Hoc de agno paschali præcipit Lex. Brevi ergo sed claro judicio perdocet illum legalem paschæ agnum significativum fuisse hujus veri agni qui nunc tandem pro nobis immolatus est, sicut jam dudum bene exercitata certum habet sanctæ Ecclesiæ fides.*

« *Et iterum alia scriptura dicit: Videbant in quem transfixerunt. Hoc Zachariæ prophète testimonium est. Igitur in ore trium testium, scilicet Legis et prophetarum atque hujus evangelistæ stabit hoc verbum: quia milites Domini Jesu non fregerunt crura, etc.* »

(6) *Etude IV*, fig. C. Quoique les rameaux contournés qui occupent les lobes de l'encadrement extérieur accusent l'art du XV<sup>e</sup> siècle, le fonds du médaillon annonce sensiblement l'époque que nous étudions dans ce volume.

(7) Matth. XXVII, 52, 53.

(8) Cs. N<sup>o</sup> 34 (p. 54, 55). Ce *dispositif* paraît avoir été si impérieux durant le moyen âge, que l'on peut sans crainte tenir pour renversée (en manière de contre-épreuve) toute reproduction d'un monument où l'on trouve ces situations transposées.

(9) Matth. XXVII, 48: « Continuo currens unus ex eis (*illic stantibus*), acceptam spongiam implevit aceto; et imposuit arun-

que devient ce texte entre les mains des interprètes anciens? Cet homme, ce n'est point un soldat romain; car le cruel soulagement qu'il présente aux douleurs du Fils de Dieu caractérise trop bien l'amertume de la Synagogue envers le Messie qu'elle repousse. Il ne saurait être qu'un enfant de la nation maudite, celui qui manifeste d'une manière si fatale l'accomplissement de la plainte prophétique : *Vigne chérie, dont j'avais choisi les plants de ma main, comment ne m'as-tu donné que des fruits acerbes et pleins d'aigreur* (1)! Or, ce ne sont point deux ou trois auteurs, ni cinq ou six, qui expriment ce sens; c'est, à proprement parler, le torrent des docteurs sans interruption (2). On comprend dès lors pourquoi la gauche est constamment assignée à ce trait de la Passion : c'est la Synagogue elle-même qui s'y personnifie dans une figure historique.

63. Ce point éclairci, il devient facile d'apprécier le trait complémentaire que nous offre le soldat placé à droite. Qui n'a entendu parler de saint Longin (3), dont la légende rappelle l'histoire du centurion converti à l'Évangile sur le Calvaire? Que ce soit le centurion lui-même, ou l'un de ses soldats, qui ait porté le coup de lance au cœur du Fils de Dieu, nous n'avons pas à discuter ce point d'érudition : nous voyons des soldats romains devenir, près de la croix, les prémices de la gentilité (4); cela nous suffit. Les traditions, d'ailleurs, ont fixé et popularisé ce qu'il nous importe de constater en ce moment : la conversion de cet homme (5), et le sens *superhistorique* de sa conversion qui représentait celle des Gentils, c'est-à-dire la vocation de l'Église (6).

dini, et dabat ei bibere.— Marc. XV, 36 : « Currens autem unus, et implens spongiam aceto circumponensque calamo, potum dabat ei. »— Joann. XIX, 29 : « Vas ergo erat positum aceto plenum; illi autem spongiam plenam aceto, hyssopo circumponentes, obtulerunt ori ejus. »

Saint Luc (XXIII, 36) est le seul qui attribue expressément cette action à l'un des soldats : « Illudabant autem ei et milites accedentes, et acetum offerentes ei. » Mais on pourrait absolument penser qu'il désigne une autre circonstance de la Passion, rapportée par saint Matthieu (XXVII 33, 34) avant le crucifiement : « Et venerunt in locum qui dicitur Golgotha, quod est Calvarie locus; et dederunt ei vinum bibere cum felle mistum. » Il est d'autant plus naturel de rapprocher ces deux passages, que ce sont les seuls où il ne soit pas fait mention de l'éponge.

Quoi qu'il en soit, on peut dire que le moyen âge est unanime à regarder les Juifs, et non les soldats, comme ministres de cette cruauté.

(1) Jérem. II, 21.—Isai. V, 1—7.—Matth. XXI, 33—44.—Etc.

(2) Si quelqu'un désire s'en convaincre par ses propres yeux, voici quelques données qui pourront le mettre sur la voie de pousser plus loin la vérification. Orac. sibyll., libr. VIII, v. 303, 304 (Galland, I, 395).—Cyrill. Hierosol., *Catech.* XIII, 29, (p. 196, sq.).—Cyrill. Alexandr., *Apolog.* (SS. Concil. ed. Coleti, t. III, 1462).—Ephraem, in *Parascov.* (P. Gr., t. III, 474).—Nonni *Paraphr.* in *Joann.*—Hieronym., in *Matth.* XXVII, 34, 48 (t. IV, 137, 139).—Augustin., in *Joann.*, tract. 119 (t. III, p. II, 803).—Id., in *Ps.* LXI, 5 (t. IV, 596).—Id., *adv. Judæos*, 5 (t. VIII, 32).—Leon. M. *serm.* LV. (al. 53), *de Passione* 4 (t. I, 210).—Zenon. *libr.* II, tract. 28 (Galland, t. V, 148).—Isidor., *contra Jud.*, libr. I, 39, (t. VI, 48).—Id., in *Genes.* XXVIII (t. V, 337).—César. Arelat., *Homil.* 6, *de Pasch.* (Bibl. PP. VIII, 824).—Bed., in *Luc.* XXIII (t. V, 498).—Christian. Druthmar., in *Matth.* (Bibl. PP. XV, 171).—Zachar. Chrysopolit., in *unum ex quatuor* (Ib. XIX, 944).—Arnold. Carnot., *de Verbis Domini* (Cypriani Opp. ed Baluze, *Appendix*, p. li).—Rupert., *de divin. offic.*, VI, 10.—Id., in *Joann.*, libr. XIII.—Etc., etc.

Il suffira, avec ces indications, d'avoir rapporté le texte de deux auteurs bien connus au moyen âge. Sedulius, *Carm. pasch.*, libr. V, v. 253 (p. 340) :

« . . . Quin insuper haustum  
Quis peteret sitiens, unus de plebe nefanda  
Peniculo infusum calamo porrexit acetum.  
Manserilus (מנשרילוס) populis in deteriora volutis  
Conveniens liquor ille fuit : nam dulcia vina  
Sicut in horrendum dum convertuntur acetum,  
A mensis projecta jacent; ita tempore prisco  
Gens accepta Deo, nunc est odiosa propago. »

Gloss., in *Matth.* XXVII, « Judæi erant acetum, degenerantes a vino patriarcharum, etc. » L'auteur de la *Glose* copie en cet endroit

le vénérable Bède, comme il le fait souvent; et Bède lui-même transcrivait en cet endroit saint Augustin, son modèle favori. Cs. Augustin., in *Joann.* XX, loc. cit.

(3) Pseudo-Evangel. Nicodemi (Fabric., *Codex apocryph. N. T.*, t. I, 259). Menolog. Græcor., 16 octobr.—Assemani, *Kalendar. Eccles. univ.*, t. V, 303.—AA. SS. *Martii*, t. II, 375—389.—Tillemont, *Hist. ecclési.*—Sandini, *Historia famil. sacr.*, cap. XIV, qu. 3.—Etc.

(4) Matth. XXVII, 54.—Marc. XV, 39.—Luc. XXIII, 47.

Saint Jean ne parle point des soldats ouvrant les yeux à la lumière, il se contente de dire que ce fut un soldat qui perça le cœur de Jésus (XIX, 34). La tradition a complété son récit par celui des autres évangélistes.

(5) Cs. Jubiaal, *Mystères inédits du XI<sup>e</sup> siècle*, t. II, p. 254—258.—L'Ordène de chevalerie, v. 277, sv.—Théâtre français au moyen âge (XI<sup>e</sup>—XIV<sup>e</sup> siècles), publié d'après les manuscrits de la bibliothèque du roi, par MM. L.-J.-N. Monmerqué et Francisque Michel, p. 14—16. Il est étrange que, pour éclaircir l'origine et le véritable sens de cette légende, les éditeurs de ce dernier ouvrage n'aient rien trouvé de mieux à nous citer que l'*Apologie pour Hérodote*, par Henri Étienne. Qu'avions-nous besoin des Bollandistes, si la critique hagiographique devait en rester à de semblables renseignements!

Quant à l'existence de cette tradition au moyen âge, on peut dire qu'elle est constatée cent fois. Cs. Arevalo, *Isidori Opp.*, t. I, 522, sq.—Pseudo-Isidor., *de Numeris* (Opp. VII, 405) : « Longinus lancea latus Salvatoris aperuit, et non tantum veniam invenit, sed episcopatus honorem et martyrii gloriam et coronam habere meruit. » Le P. Gretser (*de Cruce*, libr. I, cap. 34), Suarez (*de Incarnatione*, P. II), Arevalo (Op. cit., t. I), et autres, ont suffisamment indiqué la source probable du récit qui fait recouvrer la vue à Longin, par la vertu du sang de Jésus-Christ. Ne pourrait-on pas aussi en trouver un motif plausible dans ce texte de saint Augustin, adopté par une compilation qui porte le nom de Bède (in *Rom.* XI; t. VI, 265) : « Totus orbis cæcus jacebat; sed venit ille ut qui non vident videant, et qui vident cæci fiant. . . . De sanguine suo collyrium fecit cæcis, etc. »

Le P. Arevalo semble dire qu'on ne retrouve nulle part la trace de l'épiscopat de saint Longin; mais ce fait est formellement exprimé dans un passage de saint Grégoire de Nysse, publié par Zacagni, *Collectanea*, p. 391.

(6) Bed., in *Luc.* XXIII (t. V, 501). « Non solus centurio glorificavit Deum, sed et milites qui cum eo erant custodientes Jesum, sicut Mattheus scribit, viso terræ motu et his quæ fiebant timerunt valde dicentes : Vere Dei Filius erat iste. Quanta ergo cæcitas Judæorum qui, tot per Dominum virtutibus factis, tantis in morte ejus apparentibus signis, credere respuerunt; et, insensibiles Gentibus, Deum glorificare vel timere contempserunt! Unde merito PER CENTURIONEM FIDES ECCLESIE DESIGNATUR, quæ,

64. La miniature de l'*Hortus deliciarum* (1) ne fait-elle que reproduire encore cette même idée sous une nouvelle forme, quand elle ajoute les deux larrons à toutes les figures de l'Église et de la Synagogue que nous avons reconnues jusqu'à présent? On ne balancera pas à répondre affirmativement, si l'on prend l'avis du moyen âge. Et il n'est pas même nécessaire de recourir à ce XII<sup>e</sup> siècle, dont le symbolisme exubérant paraît avoir nécessité l'invention d'un verbe latin nouveau (*mysticare*, au lieu de *mystice significare*), afin de réduire en un seul mot une locution dont l'emploi devenait sans doute trop fréquent. Les anciens docteurs avaient exposé fréquemment cette interprétation, et leurs successeurs n'eurent qu'à répéter une exégèse qui avait prescrit. La droite assignée au bon larron, et l'Église (ou les nations converties) personnifiée en lui, ce sont des enseignements qui remontent pour le moins au IV<sup>e</sup> siècle (2), et règnent ensuite dans l'art comme dans les livres.

Ainsi, cette peinture du XII<sup>e</sup> siècle se réduit presque entièrement à une expression multiple du trait qui fait le centre de notre verrière, et résume sa pensée fondamentale. Nous pourrions dès maintenant en compléter l'exposition, si elle ne devait se représenter plus naturellement avec des objets analogues qu'il nous faudra développer plus tard. Le sépulcre d'Adam placé sous la croix dans cette miniature, comme dans les médaillons de Beauvais et de Chartres, trouvera son explication au chapitre VI; la forme germanique que revêtent ici les deux personnifications de l'Église et de la Synagogue sera traitée plus à propos en même temps que les vitraux de Suger à Saint-Denis. Il en sera de même pour le voile du temple déchiré. D'autres détails doivent attendre les éclaircissements qu'il nous faut réserver au vitrail de la Passion (Chapitre V<sup>e</sup>). Exigera-t-on de nous que nous rendions raison du côté droit donné aux morts qui ressuscitent lorsque le Fils de Dieu rend l'esprit? Il suffirait absolument de faire remarquer que comme ce sont des justes, selon le témoignage de l'évangéliste (3), la droite devait leur être assignée sans contestation. Mais ce point même, si peu important qu'il paraisse, le moyen âge nous prêterait aisément des témoignages pour le réduire encore au sens général de la composition. Contentons-nous du B. Amédée de Lausanne (4) décrivant les douleurs de Marie au pied de la croix, et l'ingratitude des ennemis de Jésus-Christ. Pour lui, comme pour saint Jérôme, cette terre qui s'ébranle, ces pierres qui se brisent, ces sépulcres qui rendent leur proie, c'est un cri de la nature insensible qui s'élève contre l'endurcissement du peuple déicide; c'est en même temps un symbole du brisement des cœurs, qui prosterneront devant la croix les nations jusqu'alors asservies à la matière, et insensibles aux bienfaits divins.

Nous n'avons point à revenir sur le pied de croix émaillé de Saint-Bertin (5). Pour l'expliquer nous

velo mysteriorum celestium per mortem Domini reserato, continuo Jesum et vere justum hominem et vere Dei Filium, Synagoga tacente, confirmat. Etc.

Ce texte, abrégé quelque peu, se retrouve dans le commentaire sur saint Matthieu qui porte le nom de Bède (Ib. 115), et dans la *Glose* (in Luc.); puis, au XII<sup>e</sup> siècle, dans les *Reflexions* de Zacharie sur les quatre Évangiles (Bibl. PP. XIX, 945), et plus tard dans saint Bonaventure, in Luc. XXIII.

(1) *Étude* IV, fig. D.

(2) Hilar. Pietav., in *Matth.*, cap. XXXIII. « In ligno vitæ, cunctorum salus et vita suspenditur; cui duo latrones hæcæ ac dexteræ affliguntur, omnem humani generis universitatem vocari ac sacramentum Passionis Domini ostendentes. Sed quia per diversitatem fidelium atque infidelium fit omnium, secundum dexteram sinistramque, divisio; unus ex duobus ad dexteram situs, fidei justificatione salvatur. »

Hieronym., in *Matth.* XXVII, 44 (t. IV, 138). « In duobus latronibus uterque populus, et Gentilium et Judæorum, primum Dominum blasphemavit; postea signorum magnitudine alter exterritus egit penitentiam, et usque hodie Judæos increpat blasphemantes. »

Ambros., in Luc. XXIII, 33. « Mystice duo latrones duos populos peccatores significant per baptismum crucifigendos esse cum Christo, quorum dissensio diversitatem pariter credentium signat. Denique unus a dextris et alter a sinistris, quia sic erit in die judicii. »

Isidor., *Allegor.*, 247 (t. V, 151). « Duo latrones populum expriment Judæorum et Gentium; quorum unus incredulus blasphemavit Christum in cruce pendentem, alter fidelis Judæos increpat blasphemantes. »

Glossa, in *Joann.* XIX, 18. « Latro qui permansit in perfidia, significat Judæos; qui confitetur, gentes significat. »

Cs. Bed., in *Marc.* XV (t. V, 162). — Hraban., in *Matth.* XXVII, 38 (t. V, 154). — Goffrid. Vindocin., de *Latrone* (Sirmondi Opp., Venet., t. III, p. 640). — Pseudo-Cyprian., de *mont. Sina et Sion* (Opp. append., p. xxviiij). — Etc., etc.

(3) *Matth.*, XXVII, 52.

(4) Amed. Lausan., de *Laudibus B. Virginis*, Homil. V. (Bibl. PP. XX, 1271). — « Obstupuit cælum super hoc, et indutum est tenebris. . . Sol et luna retraxerunt splendorem suum; et, habitu mororis circumdati, visi sunt flere factorem suum. . . Terra tremuit et commota est; saxa scissa sunt, monumenta aperta sunt, et ab inferis mortui surrexerunt. Infernus ipse, scelus exhorruit; et inferi furie conturbatae sunt. Judæus vero terra insensibilior, saxis durior, inferno crudelior, demonibus infidelior, neque sensit Dominum, neque scidit animum, nec scelus exhorruit, nec fidem adhibuit. Et quid facies, popule nequam, gens scelerata, domus effundens sanguinem Crucifixi, quum venerit in nubibus cum potestate magna et majestate; . . . et quum venerit, signum crucis apparebit in caelo, et ostendet dilectus cicatrices vulnerum et loca clavorum quibus a te in domo tua confixus est? Etc. »

Hieronym., in *Matth.*, XXVII, 52 (t. IV, 140). « Nulli dubium est quin (*quid?*) significet juxta litteram magnitudo signorum: ut crucifixum Dominum suum et cælum et terra et omnia demonstrarent. Sed mihi videtur terræ motus et reliqua typum ferre credentium; quod pristinis errorum vitis derelictis, et emollita duritia, qui prius similes erant tumulis mortuorum, postea agnoscerint creatorem. »

Cs. Christian. Druthmar, in *Matth.* (Bibl. PP. XV, 171). — Etc.

(5) *Étude* I, fig. D.

n'avons eu qu'à suivre le vitrail de Bourges dans ses détails. Le chapiteau ciselé qui le couronne présenterait seul encore quelque difficulté. Mais il ne faut point enlever d'avance ce reste d'intérêt au texte destiné à décrire le monument dans l'ouvrage qui l'a fait connaître le premier. En reproduisant le dessin avec l'autorisation de M. du Sommerard, nous n'avons pu nous proposer d'en faire usage que pour ce qui avait un rapport immédiat avec notre sujet.

65. Quant au vitrail de Chartres, qui semblait être encore bien loin de sa publication lorsque nous en avons dessiné le croquis (1), nous n'avons garde non plus de prétendre en compléter l'exposé par une interprétation anticipée. Quoique la vue et l'étude des monuments publics appartienne sans contredit à quiconque sait voir et penser, leur publication est une tâche assez pesante pour qu'on respecte ce dépôt entre les mains de celui qui s'en rend responsable. Mais aujourd'hui surtout que le gouvernement vient de donner un commencement d'exécution à son magnifique projet d'une monographie splendide sur la cathédrale de Chartres, nous nous imposons nous-mêmes, comme un devoir d'honneur, de ne rien enlever à l'éclat et à l'intérêt de ce grand travail. Tout au plus nous permettrons-nous quelques glanures parmi les restes que négligerait la manière nécessairement un peu large d'une publication si grandiose. Ce sentiment nous guidait déjà lorsque le projet du ministère pouvait encore être classé parmi les éventualités plus ou moins contingentes. Une verrière mutilée n'était pas un emprunt qui pût accuser de grandes prétentions; encore ne l'avions-nous choisie que pour faire servir précisément ses brèches à l'appui de nos aperçus. Il nous avait semblé curieux de montrer dans notre explication de la verrière de Bourges un moyen de restituer celle de Chartres. Notre prétention s'est trouvée bientôt réduite à fort peu de chose par la connaissance que nous avons acquise d'un manuscrit du Chapitre, où les médaillons avaient été signalés un à un (2) longtemps avant l'accident qui a défiguré le vitrail. Il ne nous reste donc plus guère qu'à compléter l'ensemble par les indications du manuscrit, en les rectifiant çà et là; et à montrer rapidement l'accord de ces parties avec l'exposition que nous avons faite des peintures de Bourges. Commençons par l'énumération des sujets actuellement supprimés. J'emploierai des italiques quand je rapporterai les expressions du manuscrit de Chartres.

N° 1. *Jésus-Christ portant sa croix*. On voit que les panneaux 1, 3, 4, formaient une seule scène, celle de Simon le Cyrénéen. Le manuscrit ne dit rien de ce personnage, mais il ne l'exclut pas non plus; et tout annonce qu'on ne s'y proposait point une description minutieuse.

N° 2. Dieu le Père dans la nue. C'est le sommet de toute la composition.

N° 5. Caleb et Josué portant la grappe de la terre promise (3).

N° 8. Notre-Seigneur en croix.

N° 9. *Annonciation*, dit le manuscrit; j'ose croire qu'il se trompe. Du reste, il infirme lui-même son autorité, et nous avertit de ne pas suivre aveuglément son témoignage, quand il traduit de la manière suivante des médaillons encore visibles : n° 11, *Idolâtrie chassée sous la figure du diable*; 13, *Notre-Seigneur qui ordonne la Pâque*; 21, *Élisée qui parle à la Sunamite*; 23, *Notre-Seigneur qui a la main sur deux enfants qui sont à ses côtés* (4). Quant à cette annonce prétendue, je pense qu'elle pourrait bien n'avoir été que l'apparition de l'ange à Gédéon, et le miracle de la toison; si ce n'était même Moïse au buisson ardent.

N° 12. *Une figure tenant un calice au-dessous de la croix, pour recevoir le sang de Notre-Seigneur* (5).

(1) *Étude I, fig. A, B.*

(2) Ce manuscrit, aujourd'hui déposé à la bibliothèque de la ville de Chartres, a été rédigé, dit-on, lorsque Montfaucon rassemblait des documents pour ses *Monuments de la monarchie française*. S'il en était ainsi, le savant bénédictin n'aurait pas été fort heureux dans le choix de son correspondant; mais la faute pourrait bien appartenir au temps encore plus qu'à l'homme. Le fait est que les légendes y sont interprétées souvent comme s'il eût été question des aventures de quelque héros de l'Inde. Les faits bibliques même ne sont pas toujours mieux traités, ainsi qu'on pourra le voir dans la verrière que nous étudions ici. Cela n'empêche pas que, tel qu'il est, ce manuscrit ne soit extrêmement utile; et il serait fort heureux que tous les Chapitres d'autrefois nous eussent laissé des renseignements semblables.

(3) Voyez les émaux de Saint-Bertin, *Étude I, fig. D, n° 1.*

(4) On voit que l'expert chargé de cette statistique des vitraux de Chartres, manquait des premiers éléments de l'iconographie. Il ne paraît pas avoir soupçonné que le moyen âge eût un moyen de distinguer les représentations des personnes divines par des signes caractéristiques. Mais il ne prend même pas la peine de vérifier l'analogie des figures avec le sujet qu'il leur assigne à première vue.

Au n° 27, le manuscrit ne désigne la peinture que par ces mots : *Fourneau du maréchal*. Une telle manière d'expliquer ce panneau supposerait une inspection bien rapide; il ne paraît pas possible d'y méconnaître des charbons ou des forgerons versant de l'eau sur une roue, sans doute pour refroidir le cercle de fer qu'ils viennent de forger et d'appliquer sur les jantes. C'est le complément de la signature qui présente à droite le travail et l'enclume.

(5) Voyez le médaillon de Beauvais, *Étude IV, fig. C.*

N° 16. Une figure qui semble être sortie et s'enfuir d'une ville. Je pense que c'est Jonas fuyant de Tharsis<sup>(1)</sup> pour se dérober aux ordres de Dieu, qui l'envoyait à Ninive.

Ainsi, deux sujets seulement parmi ceux de Bourges (le Rocher du désert et les Lions) manquaient à la verrière de Chartres, qui ne retraçait pas non plus la Mort d'Abel et le Jugement, adoptés au Mans et à Tours. Mais cette omission est compensée par dix autres scènes, toutes étrangères à ces trois vitraux. Montrons en peu de mots que ces nouveaux emprunts faits à l'histoire sainte rentrent dans le plan que nous a montré l'article précédent. Le symbole de la grappe a trouvé place déjà<sup>(2)</sup> dans nos explications, et le tombeau d'Adam reparaitra au chapitre VI. Notre tâche sera d'autant plus facile au sujet du reste, que, pour ne point empiéter sur le travail confié aux auteurs de la *Monographie de Chartres*, nous bornerons nos preuves au strict nécessaire.

66. Le Couronnement d'épines et la Flagellation pourraient être suffisamment expliqués dans notre sens par le simple contexte du cinquantième chapitre d'Isaïe. Dieu s'adressant aux Juifs par la bouche du prophète, leur reproche d'avoir rompu l'alliance contractée autrefois par lui avec leurs pères. Le bienfait de l'Incarnation les a trouvés insensibles; la douceur et la patience de l'Homme-Dieu sous leurs coups ne leur a point fait ouvrir les yeux. Ils ne peuvent pas accuser la sévérité du Seigneur qui va répudier la Synagogue; eux-mêmes sont les artisans de leur perte<sup>(3)</sup>. D'autres prendront le rang que désertent ceux-ci, et le Sauveur se formera un peuple nombreux en leur place; si la famille qu'il s'était choisie l'oublie et le repousse, les nations se feront une gloire de réclamer une part à son héritage<sup>(4)</sup>. Sur le Couronnement d'épines en particulier on trouve un accord étonnant des écrivains ecclésiastiques (la plupart d'après saint Jérôme et saint Hilaire) à lire dans cette circonstance de la Passion la réprobation des Juifs et la vocation des Gentils<sup>(5)</sup>.

La toison de Gédéon<sup>(6)</sup>, seule baignée par la rosée d'abord, pendant que tout reste sec autour d'elle, puis seule demeurant sèche, tandis que la rosée couvre toute la surface de l'aire, c'est une figure souvent reproduite à l'honneur de la sainte Vierge<sup>(7)</sup>, mais qui s'applique également au symbolisme du vitrail de Bourges. La Judée, seule favorisée de secours spéciaux entre tous les peuples anciens, voit toutes les nations bénies dans le Messie qu'elle seule persiste à méconnaître<sup>(8)</sup>.

(1) Jon. I, 3. Voici Gerhoh de Reichersperg (in Ps. XXVII, 2; ap. D. Pez, t. V, 574) qui semble adapter son symbolisme précisément à cette forme. « Jure igitur ego injuriose a te, o mors, morsus, et quasi alter Jonas huc in ventrem tuum glutitus, ero mors tua. Licet enim te mordente factum sit ut et corpus meum sepultum jaceat in ventre terre tribus diebus et tribus noctibus, atque anima mea sit in ventre inferi tamquam in ventre ceti; tamen, o mors, ero mors tua: quia sic ero revomendus a te ut, sauciatis et mortificatis tuis vitalibus, per meam doctrinam convertatur Ninive, id est mundus, ad quem convertendum prius ire volui (nolui?) quum dicerem discipulis meis (Matth. X, 5): *In viam gentium ne abieritis*. Item (Matth. XV, 24): *Non sum missus nisi ad oves quae perierunt domus Israel*. Talia dicendo, velut alter Jonas fugiebam de via civitatis Ninive. Sed in ipsa fuga, tempestate Judaicae persecutionis propter me saviente, gravi sopore mortis obdormivi secundum corpus; et secundum animam descendi in infernum tamquam in ventrem ceti. Tertia ergo die resuscitatus a mortuis. . . dicam apostolis meis (Matth. XXVIII, 18, 19): *Data est mihi omnis potestas in caelo et in terra; euntes in mundum universum predicate Evangelium omni creature*. Illi autem profecti praedicabant ubique in tota Ninive me cooperante, et sermonem confirmante sequentibus signis (Marc. XVI, 20); atque ita ego qui in propria persona mea recusavi predicare in Ninive, imo in omnibus civitatibus gentium, ego ipse in apostolis meis loquens et operans predicabo in toto mundo poenitentiam. »

Considéré de cette façon, Jonas ne rappelle plus précisément la résurrection de Jésus-Christ, du moins comme idée principale. Il représente le désir qu'avait Notre-Seigneur de sauver le peuple juif, et le décret du Père éternel qui transfère aux Gentils le don méconnu et rejeté par Jérusalem. C'est la pensée qu'exprime saint Cyrille d'Alexandrie à une autre occasion (Cs. n° 17, p. 24); et l'on voit par là pourquoi le prophète serait placé près du Calvaire dans la verrière de Chartres, au lieu de figurer à côté du tombeau.

(2) Cs. n° 31 (p. 49, 50).

(3) Isai. L, LI.—Cs. Herv. Dol., in h. l. (D. Pez, t. III, P. I, 598—610).

(4) Isai. LIII, LIV.—Cs. Herv., in h. l. (Ibid. 630—655).

(5) Clem. Alexandr., *Paedagog.*, libr. II, cap. 8 (ed. Venet. 1757, t. I, p. 214, 215).—Lactant., *Divinar. institut.*, libr. IV, 26 (t. I, 342).—Hilar., in *Matth.*, cap. XXXIII (t. I, 807).—Hieronym., in *Matth.* XXVII (t. IV, 136, 137).—Bed., Hraban., *Gloss.*, Paschas. Radbert., Zachar. Chrysopolit., etc.

(6) Judic. VI, 11—16, 36—40.

(7) Voyez l'abside de Lyon, *Étude VIII* et n° 70 (p. 127).

(8) Durand., *Rational.*, libr. IV, P. I, *Rubric. de Mutatione sacerdotis*. « Cultus Dei primo fuit in populo Judaeorum, et Judaea tunc erat a dextra. Deinde Judaeis non credentibus et verbum Dei, tamquam indigni, respicientibus, cultus Dei transivit ad Gentes ad quas apostoli transierunt; et tunc Judaea fuit a sinistra parte. Et circa finem revertitur iterum ad Judaeos ad praedicationem Enoch et Helie. . . Quia ergo praedicationis pervenit etiam ad illos qui in sinistra parte fuerunt, dum siccato Gedeonis vellere ros AREAM IRRIGAVIT, merito in parte sinistra legitur evangelium. »

Cs. Irmbert., in *Judic.* (D. Pez, t. IV, P. I, p. 257).—Gerhoh., in *Ps.* LXXI, 6 (Ibid., V, 1463).—Bed. (?), *Homil. quadragesimal.* (t. VII, 352).—Isidor., in *libr. Judic.* (t. V, 493, 59).—Ambros., *de Spir. s.*, proem. (ed. cit., t. II, 601).—Origen., in *Judic.*, homil. 8 (t. II, 475).—Etc.

Comme il n'est parlé d'une apparition sensible de Dieu ou de l'ange à Gédéon qu'au premier moment de la vocation de ce chef, on pourrait croire que le miracle de la toison n'a dû être représenté qu'avec un signe tant soit peu vague de l'intervention divine. C'est ainsi qu'à Saint-Jean de Lyon le peintre s'est contenté de montrer la main de Dieu. A la cathédrale de Troyes, dans un vitrail consacré à la vie de la sainte Vierge, Dieu se montre à Gédéon; mais il s'agit là du premier prodige qui garantit la protection céleste au futur libérateur d'Israël, lorsque ses offrandes sont consumées subitement par un feu surnaturel (Judic. VI, 16—23). Si la verrière de Chartres représentait cette circonstance, le symbolisme changerait à peine; l'occasion seule serait différente, et nous pourrions citer presque tous les mêmes auteurs pour garants. C'est l'idolâtrie renversée et le culte du vrai Dieu triomphant. Cs. Hie-

S'il s'agissait de Moïse devant le buisson ardent, nous renverrions aux détails qui suivront sur les médaillons de Suger à Saint-Denis (n° 68, p. 125).

La descente de croix pourrait avoir été placée ici sous l'influence d'une pensée exprimée par saint Ambroise, quand il commente l'Évangile de saint Luc à cet endroit. Joseph d'Arimatee, qui vient réclamer de Pilate le corps du Crucifié, avait été disciple de Jésus-Christ jusque-là, mais sans oser se déclarer publiquement; c'est alors, quand tout semblerait excuser la timidité, qu'il cesse de dissimuler son dévouement. Saint Ambroise<sup>(1)</sup> compare cette profession tardive mais éclatante, à ces ouvriers de la parabole qui, arrivés à la dernière heure du jour, sont égalés aux premiers venus. Or, le contexte même de l'Évangile, lorsque Notre-Seigneur expose cette parabole<sup>(2)</sup>, et l'explication ordinaire des commentateurs, y font voir une figure des nations longtemps infidèles, mais favorisées ensuite au point d'exciter la jalousie des Juifs.

La sépulture de Jésus-Christ nous est montrée comme le type du baptême, dans l'Écriture et par les Pères<sup>(3)</sup>. D'ailleurs, Isaïe avait prophétisé longtemps d'avance que l'humiliation du Fils de l'homme dans le tombeau serait suivie d'une compensation éclatante<sup>(4)</sup>. Aussi, dans ce linceul où le corps de Jésus-Christ est enseveli<sup>(5)</sup>, saint Hilaire et saint Ambroise<sup>(6)</sup> voient une allusion à la vision de saint Pierre<sup>(7)</sup>, lorsque la vocation des Gentils lui est désignée par le Ciel sous un mystérieux symbole.

Samson chargeant sur ses épaules les portes de Gaza<sup>(8)</sup>, tandis qu'on se flattait de le tenir prisonnier, c'est Notre-Seigneur confondant par sa résurrection toutes les précautions dont la Synagogue avait entouré son tombeau<sup>(9)</sup>. Mais l'amour de Samson pour une femme étrangère à son peuple était précisément ce qui l'avait livré aux mains de ses ennemis; et les écrivains ecclésiastiques ne manquent pas de faire ressortir cette circonstance. Ils y trouvent un type de la préférence qu'obtiennent les nations dans les résultats du sacrifice de Jésus-Christ<sup>(10)</sup>. C'est surtout au sujet du lion mis en pièces qu'ils insistent communément sur cette figure prophétique de la vocation des Gentils. Cette bête altérée de sang qui vient à la rencontre de Samson, lorsqu'il se rendait dans le pays des Philistins pour épouser une de leurs filles<sup>(11)</sup>, c'est la Synagogue qu'irrite le salut promis à d'autres qu'aux enfants d'Abraham. Elle jure la perte du Sauveur, et, dans sa fureur jalouse, elle irrite la colère de celui qui *brise les empires au jour de son courroux*. Sur les débris de cet ennemi cruel, le Rédempteur recueille ce qu'il y avait de plus doux pour son cœur, le salut d'innombrables infidèles si longtemps éloignés du royaume de Dieu<sup>(12)</sup>.

### § III. VITRAUX DE SAINT-DENIS, ETC.

67. Dans la notice que Suger nous a laissée sur les travaux exécutés à l'abbaye de Saint-Denis par ses ordres, il ne mentionne en particulier que deux verrières<sup>(13)</sup>, dont il a voulu nous laisser le détail

ronym., in *Osee*, X, 14 (t. III, 1309, sq.).— Ambros., *loc. cit.* (p. 599).— Isidor., *loc. cit.* (V, 492, sq.).— Hraban., in *Judic.* (t. III, 21).— Irimbert., *loc. cit.* (D. Pez, IV, P. I, 228—248).— Pseudo-Augustin., *serm.* 36 (al. *de Tempore* 108) *de Gedeone* (t. V, Append., p. 71). Ces quatre derniers auteurs imitent sensiblement ou même transcrivent saint Ambroise. Ne nous laissons point prévenir par l'étrangeté que ces interprétations présentent à nos esprits. Nous avons à rechercher la pensée des artistes du XIII<sup>e</sup> siècle, et cette époque ressemblait extrêmement peu à la nôtre. D'ailleurs, un simple rapprochement entre deux textes de l'Écriture était alors une grande autorité, et l'occupation de Gédéon, quand l'ange du Seigneur se présente à lui, conduisait assez naturellement les esprits à se rappeler le langage de saint Jean-Baptiste désignant le Fils de David comme prêt à prononcer l'arrêt de la Synagogue (Matth. III, 12.—Luc. III, 17): « Il tient en main le crible pour trier le grain de son aire; et la paille sera livrée au feu qui ne s'éteint pas. »

(1) Ambros., in *Luc.* XXIII, 50—52 (t. I, 1534).—Cs. Joann. XIX, 38.

(2) Matth. XX, 1—16.

(3) Cs. n° 45 (p. 81, 82).

(4) Isai. LIII, 9—12. Cs. Herv. Dolens., in *h. l.* (D. Pez, t. III, P. I, p. 634, sq.).

(5) Matth. XXVII, 59.

(6) Hilar. Pictav., in *Matth.* (t. I, 809, sq.).— Ambros., in *Luc.* (t. I, 1534).

(7) Act. X, 9—45.

(8) Judic. XVI, 1—3.

(9) Augustin. (?), *serm.* 364, *de Samson* (t. V, 1444).— Gregor. M., in *Evangel.*, libr. II, *homil.* 21 (t. V, 239).— Etc., etc.

(10) Irimbert., in *Judic.* XVI (D. Pez, t. IV, P. I, p. 366).— Etc.

(11) Judic. XIV, 1—8.

(12) Prosper. *de Promissionibus Dei*, P. II, cap. 21 (p. 145).— Paulin Nol., *epist.* 23, ad Sever. (t. I, P. I, p. 131).— Ambros., *de Spir. s.*, libr. II, *Prolog.* (t. II, 635).— Isidor., in *Judic.*, cap. 8 (t. V, 502, sq.).— Id., *Allegor.* 80. (Ibid., 130).— Etc., etc.

(13) Cs. Duchesne, *Histor. Francorum scriptores*, t. IV, 348, sq.). S'agit-il précisément de deux verrières, ou seulement de deux grandes divisions d'un même fenêtrage? Le texte ne résout pas clairement ce doute. Il est évident du moins que Suger considère ces deux séries de médaillons comme ne formant qu'un seul ensemble. Voici les expressions de la notice: «... Una quarum (vitrearum) de materialibus ad immaterialia excitans, Paulum apostolum molam vertere, prophetas saccos ad molam apportare representat. Sunt itaque ejus materiae versus isti:

« Tollis, agendo molam, de furfure Paule farinam,  
Mosaicæ legis intima nota facis;  
Fit de tot granis verus sine furfure panis,  
Perpetuusque cibus noster et angelicus.

« Item in eadem vitrea, ubi aufertur velamen de facie Moysi:

bien constaté. Nous avons publié dans nos *Études* VI et VII tout ce qu'il en reste aujourd'hui; et quoique parmi les neuf médaillons dont parle Suger, un seul (1), le Serpent d'airain, paraisse rappeler les verrières de Bourges, de Chartres, de Tours et du Mans, nous n'hésiterons pas à déclarer que l'idée fondamentale est la même. Avant de consulter les monuments écrits, parcourons les tableaux encore subsistants, en suivant l'ordre que leur assigne la relation des travaux de Suger.

1° L'Église et la Synagogue (*Ét.* VI, fig. D); 2° l'Arche d'Alliance (*Ibid.*, fig. F); 3° Moïse sauvé des eaux (*Ét.* VII, fig. B); 4° le Buisson ardent (*Ibid.*, fig. C); 5° le passage de la mer Rouge (*Ibid.*, fig. E); 6° le Serpent d'airain (*Ibid.*, fig. G); 7° Moïse sur le Sinaï (*Ibid.*, fig. I).

La Synagogue et l'Église mises en scène à Saint-Denis tout autrement qu'à Bourges nous donnent lieu de compléter presque entièrement ce que nous avons dit plus haut (2) sur ces personnifications importantes. On a dû remarquer déjà (3) que Suger n'a prétendu donner à la Synagogue aucun caractère de réprobation proprement dite; ce n'est même pas sa révocation qu'il veut peindre, si j'ai bien saisi sa pensée. Il est probable que, se proposant un remède à des erreurs qui menaçaient de nouveau la chrétienté après avoir longtemps passé pour éteintes, il voulait plutôt montrer contre les manichéens la sainteté de la Loi ancienne. C'est un témoin qu'il rehausse pour faire servir sa grandeur à celle de l'Évangile. Jésus-Christ, en fondant son Église, se réclame de toute la révélation antérieure: Moïse, historien des promesses primitives, dépositaire d'institutions plus précises que celles des patriarches, et législateur inspiré du peuple qui devait donner le jour aux prophètes, Moïse est, à vrai dire, l'objet de cette peinture. Méconnaître Moïse et toute sa loi, qui n'est guère qu'une prophétie continue, c'est méconnaître le Messie lui-même; les institutions de Moïse sont une tutelle imposée à

« Quod Moyses velat, Christi doctrina revelat;  
Deiudant legem qui spoliant Moysen.

« In eadem vitrea, super arcam foederis:

« Foederis ex arca, Christi cruce sistitur ara,  
Foedere majori vult ibi vita mori.

« Item in eadem, ubi solvunt librum leo et agnus:

« Qui Deus est magnus librum leo solvit et agnus,  
Agnus sive leo fit caro juncta Deo.»

Voici donc une série de quatre médaillons désignés bien nettement, non-seulement par le sujet des peintures, mais par l'inscription même qui accompagnait chacune d'elles. Ce premier groupe n'est point arrivé jusqu'à nous dans son entier: la première scène et la dernière ne nous sont plus connues que par la notice du XII<sup>e</sup> siècle, et qui sait si les ravages du temps et des révolutions violentes doivent porter l'odieux de cette lacune? Une circonstance assez remarquable semblerait accuser d'autres auteurs. Ce sont précisément les médaillons dictés par le mysticisme le plus abstrait qui ont été interceptés dans la majestueuse traversée de leur vieille nef parmi les orages de sept siècles. Il faut bien le dire, le marteau du vandalisme brutal ne choisit pas avec un tel discernement; ce n'est guère que la barbarie savante qui porte des coups si bien ajustés. Pour moi, j'ai peine à croire qu'on ne puisse pas reconnaître ici la main délicate de quelque abbé commendataire. Quand la grande abbaye de Saint-Denis, dont la bannière avait conduit nos rois, et pour laquelle Dagobert dépouillait même les cathédrales; quand cette auguste fondation de nos âges les plus mâles ne conserva plus les enfants de saint Benoît que comme des pensionnaires, l'esprit ancien pouvait-il désormais y subsister ou même s'y reconnaître! Les protégés de la cour recueillaient l'héritage de Suger, qui avait, lui, protégé la couronne; et comme si eût été trop d'honneur encore aux restes de l'apôtre des Gaules, son église perdit même le titre d'abbaye sous Louis XIV, pour n'être plus que la chapelle d'une ferme consacrée à l'entretien des demoiselles de Saint-Cyr, et desservie cependant, pour mémoire, par les anciens propriétaires du lieu.

Ainsi, les rois de France, au XVIII<sup>e</sup> siècle, pensaient faire beaucoup pour saint Denis en prêtant à sa basilique l'éclat de leurs cendres; et la conservation de ce dernier honneur qu'on lui laissait, devait à leur gré couvrir amplement la perte de tous les autres dont on l'avait successivement dépouillé. Est-ce merveille si l'apôtre refusa de garder ce dépôt?

Mais aux divers degrés de cette chute y aurait-il lieu d'être surpris si quelque esprit difficileux pensa bien mériter de la basilique

en la purgeant de tout ce qui rappelait des siècles barbares (c'est-à-dire de ce que l'on ne comprenait plus)? On aura donc fait grâce aux scènes historiques, parce que là, du moins, on entendait quelque chose; le reste aura été défoncé sans pitié, par zèle pour la maison de Dieu.

Voici, toujours d'après la notice du XII<sup>e</sup> siècle, de quoi se composait la série suivante qui, grâce sans doute à l'histoire, est demeurée sans atteinte.

« In alia vitrea, ubi filia Pharaonis invenit Moysen in fascella:

« Est in fascella Moyses puer ille, puella  
Regia mente pia quem fovet Ecclesia.

« In eadem vitrea, ubi Moysi Dominus apparuit in igne rubi:

« Sicut conspicitur rubus hic ardere nec ardet,  
Sic divo plenus hoc audet(?) ab igne, nec ardet.

« Item in eadem vitrea, ubi Pharaon cum equitatu suo in mare demergitur:

« Quod baptisma bonis, hoc militia Pharaonis  
Forma facit similis, causaque dissimilis.

« Item in eadem, ubi Moyses exultat serpentem aeneum:

« Sicut serpentes serpens necat aeneus omnes,  
Sic exaltatus hostes necat in cruce Christus.

« In eadem vitrea, ubi Moyses accipit legem in monte:

« Lege data Moysi, juvat illum gratia Christi;  
Gratia vivificat, Littera mortificat.»

Quelle était autrefois la disposition de ces divers sujets et leur corrélation respective de situation? Problème architectural plus encore qu'icônologique. Nous les avons détachés pour nous épargner toute autre question que celle du symbolisme propre à chacun d'eux, et ne les étudier que dans leur rapport avec la Nouvelle-Alliance de Bourges.

(1) L'inscription du thau sur les fronts (*Étude* VI, fig. E) n'est point indiquée dans la notice de Suger; et de fait, la touche n'annoncerait-elle pas une époque postérieure? Nous l'avons admise comme pouvant indiquer un point de transition entre l'art de Suger et celui de Philippe-Auguste. Car il paraît au moins permis de lui refuser le même âge qu'à Moïse devant le buisson ardent (*Étude* VII, fig. C), ou à Moïse encore près du Serpent d'airain (*Étude* VII, fig. G).

(2) Cs. n° 7, (p. 7—9), 32—41 (p. 51—72).

(3) Cs. n° 35 (p. 56), 38 (p. 67).

l'humanité jusqu'à l'âge de l'homme parfait, mais il ne faut pas oublier que cette servitude même était la garantie constante d'un testament qui devait avoir un jour son plein accomplissement (1).

Comme il s'agit donc de Moïse ici, et non pas des Pharisiens qui égarèrent le peuple juif en l'ameutant contre le Fils de Dieu, ce n'est point le crucifiement, mais l'incarnation, que Suger présente au spectateur. Aussi, n'a-t-il pas donné un bandeau à la Synagogue, mais seulement un voile que la main de Jésus-Christ soulève au moment où il vient, non pour briser la Loi, mais pour l'accomplir (2). C'est précisément ce que nous enseignent et l'Écriture et les saints Pères quand le voile du temple se déchire comme pour répondre au dernier mot du Rédempteur : *Tout est consommé* (3). On n'aura pas attendu que nous en fassions la remarque pour reconnaître cette pensée dans la miniature de l'*Hortus deliciarum*, où les angles supérieurs sont occupés par ce voile partagé en deux (4).

Les montures singulières que donne cette même miniature à l'Église et à la Synagogue (5), sont, si je ne me trompe, une invention germanique, ou du moins accréditée dans l'Allemagne du moyen âge. On s'aperçoit aisément que l'animal aux quatre têtes et aux quatre pieds divers, fait allusion aux symboles des quatre Évangélistes. Quant à l'âne de la Synagogue, nous avons déjà laissé entrevoir le sens de cette figure (6), et nous y serons encore ramenés plus tard par le sujet du chapitre V.

Le couteau que tient la Synagogue de l'*Hortus deliciarum* explique suffisamment ce qu'on a prétendu en plaçant sur ses genoux un chevreau. D'ailleurs, dans le *fac-simile* de M. le comte Auguste de Bastard, comme dans l'original, le cartouche porte pour inscription cette glose empruntée à l'Écriture (Gen. XXVIII, 16) : *Et ego nesciebam*. C'est la victime pascale dont Jérusalem a méconnu le sens, et qui perd désormais toute sa valeur figurative par la manifestation de la réalité (7); c'est en même temps le type prophétique de l'unité de l'Église, hors de laquelle il n'est point d'hommages agréés par Dieu (8).

(1) Gal. IV, 1—10.—Rom. III, 1—4, 19—31.

(2) Matth. V, 17, 18.—Paulin. Nolan., *epist.* 33, ad Severum (t. I, P. I, p. 202):

Lex antiqua novam firmat, veterem nova complet;  
In veteri spes est, in novitate fides.  
Sed vetus atque novum conjungit gratia Christi.

Cs. Chrysost., *in Matth.*, Homil. 2 (t. VII, 22).—Etc., etc.

(3) Joann. XIX, 28—30.

Zachar. Chrysopolit., *in unum ex quatuor* (Bibl. PP. XIX, 945).  
«Legis sacramenta quae prius tegebantur, prodita sunt; atque ad gentiles transierunt. . . . In duas partes, videlicet in Vetus et Novum Testamentum, scissum est (velum); et a summo usque deorsum, hoc est ab initio mundi quando homo conditus est, usque ad consummationem saeculi. Etc.»

Cesar. Arelat., *Homil. VI, de Paschate* (Bibl. PP. VIII, 825).  
«Velum templi scinditur. Velum ornamentum tabernaculi est; cornucopia igitur gratia, Ecclesia aedificatur, Synagoga destruitur. Veli (vel?) templum honore nudatur, remoto per adventum Christi velamine litterae, ut cum Paulo revelata facie Legis interiora panderentur.»

Cs. Humbert., *Contra Graecor. calumn.* (Bibl. PP. XVIII, 399).  
—Flor. Diac., *de Actione missarum*. (Ibid., XV, 62, sq.; It. ap. Gerbert, *Monum. vet. liturg.* II, 294).—Leon. M. *serm.* LXI (al. 59), *de Passione* 10 (t. I, 236, sq.).—Augustin., *serm.* CCC (t. V, 1219, sq.).—Id., *Contra Faust.*, libr. XII, cap. 11 (t. VIII, 232).—Hieronym., *in Matth.* XXVIII (t. IV, 139).—Hilar. Pictav., *in Matth.*, cap. XXXII (t. I, 805).—Etc., etc.

On pourra remarquer dans plusieurs de ces commentateurs qu'ils réunissent le symbolisme de ce fait évangélique à celui du voile qui dérobaux yeux des Juifs l'éclat du visage de Moïse (II Cor. III, 14). Cs. n° 38, 39 (p. 67—69).

(4) Dans l'original et dans le *fac-simile* publié par M. le comte Auguste de Bastard, la peinture de l'*Hortus deliciarum* est chargée de gloses manuscrites qui ne permettent pas de méconnaître l'intention de l'artiste. On lit, par exemple, au-dessus du voile lacéré : *Velum templi scissum est medium*; près des personnages, ou même sur leurs vêtements : *Maria mater Domini, mulier, ecce filius tuus*,—*Ecclesia*,—*Longinus miles*. A gauche : *Johannes evangelista, ecce mater tua*,—*Synagoga execrata*—*Stephaton Judaeus*.

D'autres gloses de cette même page donneraient lieu de croire que l'artiste dessinait sous l'influence d'Honorius d'Autun (*in Can-*

*tica*, Bibl. PP. XX, 1211), dont les ouvrages sont fréquemment cités dans ce manuscrit. Mais nous n'avons point à écrire des recherches sur les sources de l'*Hortus deliciarum*.

(5) Les gloses de la miniature désignent ainsi ces deux animaux : *Quatuor facies unius, quatuor evangelistae animal Ecclesiae, — Animal Synagoga asinus stultus et lazus*.

Molanus (*de Historia ss. imaginum*, lib. IV, cap. 8; p. 447) signale une sculpture toute semblable au portail de la cathédrale de Worms, et notre *Étude XII* retrace ces mêmes motifs d'après un vitrail de Fribourg en Brisgau. Fribourg, Hohenbourg, Worms, ces trois points des rives rhénanes, indiqueraient peut-être qu'il faut chercher sur les bords du Rhin l'école qui a réalisé ce *maximum* de symbolisme dans les personnifications de l'Église et de la Synagogue.

Le *minimum*, pour ainsi parler, se voit dans une des figures ciselées sur le chapiteau du pied de croix de Saint-Bertin. Là c'est un prêtre ou un clerc portant un livre et montrant de la main le crucifix. Les deux termes extrêmes de cette série semblent rappelés dans le *mystère de la Passion* (publié par Jubinal, *op. c.*, t. II, p. 261) : l'Église propose à la Synagogue d'appeler un clerc pour se faire lire les prophéties, et la Synagogue convaincue dit à l'Église qu'elle peut *chevaucher* et régner partout désormais.

(6) Cs. n° 20, 21 (p. 27—29), 27 (p. 41).

(7) Cette explication me semble plus naturelle que celle qui verrait ici le bouc émissaire (Levit. XVI, 7—10; 20—22) ou toute autre victime du sacerdoce lévitique. (Ibid., IV, 22—28.—IX, 4, 18.—Etc.); à moins qu'il ne s'agisse de celui des deux boucs qui était immolé, tandis que l'autre était chassé dans le désert. Cette dernière interprétation rappellerait un beau passage de Rupert (*in Matth.*, libr. XI, *sub. fin.*), qui mériterait d'être rapporté dans son entier s'il n'était trop étendu.

A Fribourg en Brisgau, comme dans un bas-relief publié par Gori (*Thesaur. diptych.*, t. III), la Synagogue ne tient que la tête de la victime. Dans ce même bas-relief, l'Église, prosternée près de la croix, tient la clef de saint Pierre (outre le calice et l'étendard).

(8) Hieronym., *ad Damas.* (t. IV, P. II, p. 19).—Pseudo-Augustin., *de Symbolo* (t. VI, append., p. 282).—Gregor. M., *Moral.*, libr. XXXV, cap. 7 (t. III, 415). «In una namque domo agnus comeditur, quia in una catholica Ecclesia vera hostia Redemptoris immolatur.»

Cs. Cesar. Arelat., *Homil. VI, de Paschate* (Bibl. PP. VIII, 824).—Etc.

Les sept colombes qui se voient à Saint-Denis autour de la poitrine de Jésus-Christ et sur son cœur ne nous occuperont point en ce moment; les vitraux de Bourges nous prêteront une occasion plus opportune d'en développer le sens.

68. L'arche d'alliance n'apparaît dans la composition de Suger que comme une promesse ancienne de la véritable réconciliation que nous assure la croix de Jésus-Christ; ou plutôt, sous la figure de l'arche d'alliance, c'est l'Église qui nous est présentée à la manière du *Carroccio* des républiques italiennes, portant l'étendard du salut, et comme trainée par les animaux symboliques des évangélistes (1). La réprobation de la Synagogue est exprimée surtout par les paroles inscrites au bas du médaillon. Le char d'Aminadab soudainement cité sans aucun éclaircissement dans le *Cantique des cantiques* comme l'objet d'une jalousie mystérieuse, présente à un grand nombre de graves interprètes (2) le sens que nous lui assignons. C'est la rapide propagation de l'Évangile parmi les nations, excitant l'envie de la Synagogue. L'accord des écrivains à ce sujet est tel que leurs expressions diffèrent à peine; et comme Saint-Denis n'est point l'objet principal de notre travail, nous ne nous étendrons point sur ce type.

La fille de Pharaon qui trouve Moïse parmi les roseaux du Nil, c'est l'Église (les nations) rencontrant Jésus-Christ dans les eaux du baptême. Les auteurs ecclésiastiques semblent n'avoir qu'une voix en faisant l'application symbolique de ce fait (3).

Moïse quittant sa chaussure pour approcher du buisson d'où le Seigneur l'appelle (*Exod.* III, 5), c'est la Synagogue protestant de son infériorité, dans la personne de son propre législateur, et prophétisant elle-même sa répudiation future (4). Mais nous aurons à traiter plus tard ce même objet (chap. VI), une indication doit suffire en ce moment.

La mer Rouge qui ouvre un libre passage aux Israélites et les délivre de leurs ennemis submergés, nous a déjà été montrée comme figure prophétique du baptême (5). C'est le sacrement de la régénération, qui n'est fatal qu'à l'enfer, et sans lequel il n'est point d'entrée dans la terre promise de l'Église et du royaume des cieux. C'est donc toujours l'Église sous le voile de l'histoire sainte

(1) Petr. Damian., *serm. de Inventione s. crucis*. — Ambros. Anshert., *in Apocalypsi*, libr. V (Bibl. PP. XIII, 536). — Cyrill. Alexandr., *de Adorat. in spiritu*, libr. V (t. I, P. 1, p. 156—158). — Etc.

Honorius d'Autun, l'un des plus importants organes du symbolisme au XII<sup>e</sup> siècle, et dont on ne trouve qu'un pâle reflet dans le *Rational* du bizarre Durand, nous expose à sa manière cette marche triomphale du *Carroccio* chrétien. Accumulant des allégories dont l'incohérence ne le retient pas, il nous montre l'Église, épouse de Jésus-Christ, parée pour la fête de ses noces par les apôtres, amenée par eux encore à son époux sur le vaisseau de la croix, puis portée en pompe solennelle sur toute la terre par le char des évangélistes. J'emprunte ce fragment à une citation du *Speculum Ecclesie*, insérée dans *l'Hortus deliciarum* (fol. 193<sup>r</sup>). « Qui (apostoli) sponsam Christi Ecclesiam signis et scriptis velut gemmarum monilibus ornaverunt, et proprio sanguine laverunt; atque impositam naviculæ sanctæ crucis, strenui nautæ, de salo hujus sæculi ad portum vitæ evexerunt. Quam quatuor evangelistæ, velut quadrigæ Dei, doctrina sua de quatuor angulis orbis in cœleste palatium perduxerunt. »

Cette expression de *quadrigæ de Dieu*, pour désigner les quatre évangélistes, se rencontre fréquemment chez les écrivains du moyen âge, par allusion au char d'Ézéchiël (*Ezech.* I, X. — *Apoc.* IV, etc.). Cs. Durand, *Rational*, libr. VII, Rubr. *de Evangelistis*. — Petr. Blesens., *serm.* LI (Bibl. PP. XXIV, 1128). — Honor. Augustodun., *in Cantic.*, tract. III (Ibid., XX, 1202). — Pseudo-Cassiodor., *in Cantic.* VI, 11 (t. II, 527). — Etc., etc.

(2) Gregor. M., *in Cantic.* VI, 11 (t. XIV, 52). — Pseudo-Cassiodor., *loc. cit.* — Honor. Augustod., *loc. cit.* — Etc., etc. Il suffit de citer les paroles de saint Pierre Damien (*serm.* XIV, *de s. Marco* 1). « Hæc est sane quadriga illa Domini et verum Cherubin quo inmixta omnia circuit, ubique discarrit. . . . Hæc est, inquam, quadriga de qua in Canticis (VI, 11) dicitur: *Nescivi, anima mea conturbavit me propter quadrigas Aminadab*. Vox est Synagogæ quæ, videns tantam sanctæ Ecclesiæ gratiam esse collatam, dolet se tardius recepisse fidem, eo quod Evangelii non agnoverit veritatem. Aminadab autem abnepos Judæ fuisse cognoscitur, qui in genealogia Domini (*Matth.* I, 4) cum Patribus numeratur. Interpretatur Aminadab *populi mei spontaneus*, ideoque non incongrue significat Christum qui populi sui spontaneus fuit; quia, quum

Deus esset, sponte factus est homo. Qui enim non necessitate sed sola bonitate nos condidit, propria nihilominus voluntate redemit. . . . Spontaneus ergo factus est populi sui; quia quem a se humana pravitas repulit, sola voluntas divinæ gratiæ redonavit. Quadriga vero Aminadab, Christi est Evangelium concordissima quatuor evangelistarum diversitate compactum. Quam sane quadrigam Christus auriga disponit, et quadridam mundi machinam agilissima prædicationis celeritate percurrit, etc.

« Videns ergo Synagoga repente gratiam evangelicæ prædicationis erumpere, cunctasque mundi provincias agiliter pervolare, subito turbata conqueritur quod sola in sua perfidia, conversis ad fidem Gentibus, deseratur. . . . Hanc quadrigariæ prædicationis gratiam Dominus figuravit quum Moysi de portanda a sacerdotibus arca præcepit (*Exod.* XXV). . . . Quid per arcam nisi sancta designatur Ecclesia? Etc. »

Cs. Honor. Augustodun., *Sigillum B. M.*, cap. 6. (Bibl. PP. XX, 1223). — Rupert., *in Cantic.*, l. cit. — Etc., etc.

(3) Berengos., *de Inventione . . . s. crucis*, libr. I, cap. 12 (Bibl. PP. XII, 353). . . . Sicut Moyses ad ripam fluminis, vel Christus inventus est ad aquam baptismatis; sic Termuth filia Pharaonis, id est Ecclesia gentium, lignum dominicum invenire meruit in salutem credentium. Sciendum est autem quod sicut ad considerandum inibi eventum rei, quasi cum Maria sorore Moysi procul videbantur adstare Judæi; sic omnes qui antiquæ legis adhuc amicti sunt toga, a mysterio crucis longe videntur stare cum Synagoga. »

Cs. Ambros. Anshert., *in Apoc.*, libr. V (Bibl. PP. XIII, 512). — Isidor., *Allegor.* 58 (t. V, 126). — Id., *in Exod.*, cap. V (Ibid., 361). — Prosper., *de Promissionibus*, P. I, cap. 33 (p. 114). — Cyrill. Alexandr., *Glaphyr. in Exod.*, libr. I (p. 251). — Etc., etc.

(4) Gloss. ordin., *in h. l.* — Isidor., *in Exod.*, cap. VII (t. V, 362). — Ambros., *in Luc.*, III, 32 (t. I, 1325, sq.). — Etc.

Cs. n° 43 (p. 75)

(5) N° 23 (p. 32, 33), 38 (p. 67). Cs. Gloss. ordin., *in Exod.* XIV, — Augustin., *in Ps.* LXXX, 6 (t. IV, 861). — Origen., *in Exod.*, Homil. V (t. II, 144, sq.). — Ephræm., *Quest.*, (P. Græc. lat., t. III, p. 476). — Etc. Tel est le symbolisme de l'Église dans l'hymne de vêpres au temps de Pâques, puisqu'on y place la cène pascale après le passage de la mer rouge (l'Eucharistie après le baptême).

Nous savons ce que représente le Serpent d'airain; Bourges, le Mans, Tours et la croix de Saint-Bertin, nous ont donné occasion de développer ce symbole historique (1).

Moïse descendant du Sinaï se représentera de nouveau (2) parmi les sujets du chapitre VI, il est plus à propos de le réserver pour cet endroit. Mais d'avance on entrevoit la portée de cette scène. Malgré les mutilations actuelles de la peinture exécutée sous les ordres de Suger, il n'est personne qui ne reconnaisse la pensée primitive. Dans un mouvement d'indignation, le prophète brise d'un revers les tables de la loi qu'il rapportait à son peuple. Il vient de s'apercevoir que les bruits lointains qui s'élèvent de la vallée accusent le délire d'une fête idolâtre. Saisi d'un saint courroux, il reconnaît que son peuple est indigne du message divin, et précipite contre terre ses lettres de créance. C'est le premier Testament, rescindé pour cause d'indignité de la part d'Israël, et qui doit faire place à une seconde alliance (3). Si je ne me trompe, l'Église est indiquée par les quatre ouvertures qui s'aperçoivent dans le rocher du Sinaï. C'est ainsi du moins que j'interpréterais les quatre cavités (marquées par la couleur rouge) qui s'ouvrent aux flancs de la montagne sous les pieds de Moïse et de Josué. Nous avons déjà vu les quatre évangélistes comparés aux quatre fleuves du Paradis terrestre (4).

Puisque la notice de Suger nous apprend quels étaient les deux médaillons qui complétaient tout cet ensemble, il convient de leur consacrer quelques lignes pour faire voir qu'ils se rattachaient sensiblement au même symbolisme. Le lion et l'agneau ouvrant le livre (5) aux sept sceaux, c'est Jésus-Christ clef de toutes les Écritures. Saint Paul au blutoir, tamisant la farine que lui apportent les prophètes, pour en séparer la fleur, c'est, sous une forme étrange pour nos esprits, l'Ancien Testament se résolvant dans le Nouveau qui l'épure et le transforme (6). Si l'on a choisi saint Paul pour figurer ici ce discernement et cette fusion à la fois, c'est que ses écrits, plus que nul autre livre de l'Écriture sainte, développent merveilleusement l'unité des deux parties de la Bible (7). Apôtre des nations, et dévoré cependant de zèle pour les Israélites ses frères (8), il lui convenait, en effet, plus qu'à tout autre, de montrer, avec la sainteté de l'ancienne Loi, sa consommation effectuée par l'Alliance nouvelle.

69. Ainsi, la verrière de Bourges nous éclaire dès maintenant sur la signification de huit ou neuf monuments (9) publiés dans nos études. Ce résultat pourra servir d'excuse à la prolixité de nos commentaires; car ce ne serait point en exagérer la portée que de considérer leur application comme s'étendant à un grand nombre de groupes dont l'ensemble ne peut être bien saisi à tout autre point de vue (10). Souvent, sans atteindre une extension aussi complète, nous aurons éclairé du moins, par quelque-une de nos interprétations, bien des fragments de ce grand cycle de la Nouvelle Alliance détachés çà et là: soit que les ravages du temps les aient isolés d'une vaste composition dont ils auraient

(1) Cs. n° 43 (p. 76, 77). Une seule chose propre au médaillon de Saint-Denis peut réclamer quelque remarque spéciale. Suger dans son inscription attribuée au serpent d'airain non-seulement la vertu de guérir les blessés qui tournaient leurs regards vers lui, mais aussi celle de donner la mort aux serpents qui désolaient le peuple. C'est pour cela que l'on aura peint les petits dragons qui expirent au pied de la colonne, et d'autres qui semblent se cacher pour éviter l'influence du serpent mystérieux.

(2) Planche VI, et Étude XX, fig. B.

(3) Cs. n° 9 (p. 13), Étude IV, fig. EF, et n° 40 (p. 70).

(4) N° 43 (p. 76). Cs. Hieronym., *Prolog. comment. in Matth.* (t. IV, 2).—Cyprian., *Epist. 73, ad Jubaian.* (p. 132).—Bed., *in Genes.* (t. IV, 18).—Durand., *op. cit.*, De evangelistis.—Etc., etc.

(5) Apoc. V, 1—14.—Cs. n° 44 (p. 78).

(6) Cs. n° 28 (p. 42—45).—L'idée de recourir à l'allégorie d'un moulin, pour exprimer cette exégèse de saint Paul, ne semble pas être propre à Suger. Saint Hilaire (*in Matth.*, cap. 26, t. I, p. 792) pouvait mettre sur la voie quand il disait: « Mola opus legis est. Sed quia pars Judaeorum ut per apostolos creditur, ita per Eliam est creditura et justificanda per fidem; ideo una per eandem fidem boni operis apprehendetur, alia vero in infructuoso Legis opere relinquetur: molens in cassum, et non factura coelestis cibi panem. » Saint Eucher, expliquant la même parabole (*Formul. spirit.*, cap. 8, Bibl. PP. VI, 835), se rapproche beaucoup plus encore du symbolisme de Saint-Denis. « Farina, opus bonum vel scientia: in Evangelio (Luc. XIII, 21.—Matth. XIII, 33) abscondit mulier fermentum in farinae sata tria. Item, in malam partem, vanas cogitationes; ut propheta (Isai. XLVII, 2): Tolle molam et mole farinam. Mola, vitae conversatio; in Evangelio (Matth. XXIV, 41):

*Daë molentes in mola. POSSUNT ET DUO TESTAMENTA LAPIDES MOLE SIGNIFICARE; PER QUOS, LABORE DISSERENTIUM, TRITICUM VETERIS INSTRUMENTI IN FARINAM EVANGELII CONVERTATUR. »*

Cs. Cesar. Arelat., *Homil.* VII, de Pasch. (Bibl. PP. VIII, 826).—Euseb. Emes. (?), *Homil.*, in h. l. (Ibid. VI, 790).—Petr. de Riga, *Aurora* (ap. Fabric., *Bibl. med. . . latin.*, ed. Mansi, t. V, 277).—Etc.

(7) Cs. Rom. III—XI.—I Cor. X.—II Cor. III.—Gal. II, 16—21; III—V; VI, 15.—Eph. II, III.—Philipp. III.—Hebr. I—XII.

(8) Gal. I, 13—16.—Coloss. I, 24—29.—II Tim. I, 11.—Etc. Cs. Gal. II, 7—9.—Rom. IX, 3.—Etc.

(9) Études I, IV, VI, VII, XII, etc.

(10) A Strasbourg, par exemple, la rose centrale du second fenestration de gauche (aujourd'hui très-mutilée) représente, autour de Jésus-Christ crucifié, les principales scènes de Bourges: la Synagogue et l'Église, Ephraïm et Manassé, la Veuve de Sarepta, le Pélican, et l'Inscription du thau. Parmi les sculptures extérieures de cette même cathédrale (sur une corniche de la tour septentrionale) on reconnaît dans une série de sujets symboliques les traits suivants: Sacrifice d'Abraham, Serpent d'airain, Samson (peut-être) assailli par le lion et le mettant en pièces, Jonas rejeté sur la plage par le monstre marin, le Pélican, et près de lui le Phénix, les Lionceaux bondissant à la voix du lion, la Licorne posant sa tête sur les genoux d'une femme, l'Aigle présentant ses aiglons au soleil et fixant ses regards sur cet astre. Ces deux derniers symboles seront expliqués incessamment, en même temps que la verrière de Lyon. Mais nous ne saurions reconnaître dans les sculptures de Strasbourg un autre fait biblique indiqué à cet endroit par les anciennes descriptions de Jos. Schweighäuser et de Grandidier. Ce qui leur paraît être les enfants maudits par Éli-

fait partie primitivement, soit que l'artiste eût prétendu dès l'origine se borner à une expression abrégée. Tels sont, par exemple, les lionceaux et le pélican à Fribourg en Brisgau (*Étude XII*); à Châlons-sur-Marne, l'agneau pascal (*Étude XII*); le calice tout seul au pied de la croix, à Reims (*Étude XII*), pour n'en citer qu'un exemple; ou bien l'Église et la Synagogue, sans aucune représentation de faits prophétiques. Un peu d'expérience des monuments suffira pour faire comprendre que nous pourrions aisément en citer bien d'autres. Ainsi, dans l'abside de la cathédrale de Rouen, un vitrail entremêle la *Nouvelle Alliance* et la Passion, offre des détails pleins d'intérêt sous le rapport de notre symbolisme.

§ IV. APPENDICE SUR UNE VERRIÈRE DE LYON.

70. La planche d'étude (VIII) qui représente l'abside de Saint-Jean à Lyon offre un genre de symbolisme bien moins grave que celui de Bourges, et dont l'objet, du reste, n'est point le même. Toutefois, les premières indications de zoologie symbolique auxquelles nous avons été conduits, appellent un complément dont l'occasion se présente ici trop naturellement pour être repoussée. D'ailleurs, ce vitrail, qui a plusieurs points de contact avec le nôtre, demeurerait énigmatique en partie si nous n'éclaircissions quelques-unes des représentations qui le composent.

Le centre, consacré aux principaux mystères de la vie de Notre-Seigneur, représente, de bas en haut, 1° l'Annonciation, 2° Bethléem, 3° le Calvaire, 4° la Résurrection, 5° l'Ascension dont les détails occupent trois médaillons superposés. Les bordures accompagnent chacune des grandes scènes de deux petits médaillons parallèles, qui sont, à droite et à gauche, 1° le Buisson ardent et la Toison de Gédéon, 2° une jeune Femme portée par une licorne qui lui sert de monture, et le prophète Isaïe annonçant l'enfantement de la Vierge, 3° le Serpent d'airain et le Sacrifice d'Abraham, 4° le Lion et Jonas, 5° l'Aigle et la Calandre, 6° un Ange congédiant les disciples après l'Ascension, et l'un des Apôtres.

Entre toutes ces peintures, trois seulement réclament une interprétation, le reste peut être compris au premier coup d'œil (1).

L'aigle qui, dans les sculptures de Strasbourg, saisit ses aiglons pour les éprouver en leur faisant fixer les yeux sur le soleil, me semble représenter l'œuvre de la régénération humaine par Jésus-Christ. Vrai Dieu, en même temps que vrai homme, il nous convie à une sainteté divine (2); et, comme parle l'Église, il a pris notre nature pour l'élever en quelque façon au partage de la sienne (3). Il veut des cœurs qui placent leurs affections et attachent leurs regards en haut (4). C'est là surtout le fruit qu'il nous faut recueillir de sa résurrection (5); et c'est, si je ne me trompe, pourquoi cet emblème se

sée (IV Reg. II, 23, 24) et dévorés par les ours, ne nous présente qu'une chasse; symbole répété souvent par les anciens sculpteurs chrétiens, mais que nous n'avons point à développer en ce moment. Du reste, ces mêmes auteurs ont évidemment pris le change sur un autre point encore, lorsque, confondant en une seule scène la représentation des lionceaux et celle de la licorne apprivoisée, ils croient y trouver Daniel dans la fosse aux lions.

A Saint-Denis, parmi les travaux de Suger (op. cit., n° 32, p. 345), nous trouvons encore l'indication d'un riche crucifix d'or, dont le pied semble avoir retracé le cycle de la Nouvelle Alliance. La courte description que donne la notice annonce un modèle singulièrement conforme à celui de Saint-Bertin. Ce sont les quatre évangélistes à la base; sur le fût, des émaux consacrés à représenter l'union des deux Testaments, etc. «... De auro vero obrizo circiter quater viginti marcas nos posuisse, si bene recordor meminimus. Pedem vero quatuor evangelistis comptum (?); et columnam cui sancta insidet imago subtilissimo opere smaltitam et Salvatoris historiam cum antiqua legis allegoriarum testimoniis designatis; et capitulo superiore mortem Domini cum suis imaginibus ammirante, per plures aurifabros lotharingos quandoque quinque, quandoque septem, vix duobus annis perfectam habere potuimus.»

Au VII<sup>e</sup> siècle, saint Benoît Biscop déploie dans une abbaye de la Grande-Bretagne un ensemble de christologie dont l'exposition conviendrait également bien aux verrières que nous venons d'étudier. Voici le texte du biographe publié par Mabillon (*AA. ss. BB.*, t. II, p. 1006): «Imagines quoque ad ornandum monasterium ecclesiamque B. Pauli (*Girviensen*) de concordia Veteris et Novi

Testamenti summa ratione compositas exhibuit: verbi gratia Isaac ligna quibus immolaretur portantem, et Dominum crucem in qua pateretur aequo portantem, proxima super invicem regione pictura conjunxit. Item serpenti in eremo a Moysse exaltato, Filium hominis in cruce exaltatum comparavit.»

Les monuments écrits suivent dans le cours des siècles ces représentations; et si notre cadre nous permettait de pousser cette exploration plus avant, on voit que nous pourrions sans difficulté rattacher ces pensées du moyen âge à celles des catacombes romaines. Cs. Dungal, *Resp. adv. Claud. Taurin.* (Bibl. PP. XIV, 207). — Hraban., *adv. Jud.* (ap. Martène, *Thesaurus*, V, 452—475, passim). — Evagr., *Altercat.* (Ibid. 12—15). — Epiphani., *in. . . Resurrect.* (t. II, 278—280). — Barnab., *Epist.*, cap. 9—16 (Galland, t. I, p. 124—136). — Etc.

(1) Il est évident que le buisson ardent et la toison de Gédéon revêtent ici le mysticisme exposé par l'office de la sainte Vierge. «Rubum quem viderat Moyses incombustum, conservatam agnovimus tuam laudabilem virginitatem, Dei genitrix...» — «Quando natus es ineffabiliter ex Virgine, tunc impletæ sunt Scripturæ: sicut pluvia in vellus descendisti ut salvum faceres genus humanum; te laudamus, Deus noster.»

(2) Matth. V, 48. «Estote ergo vos perfecti sicut et Pater vester cælestis perfectus est.»

(3) «Da nobis... ejus divinitatis esse consortes qui humanitatis nostræ fieri dignatus est particeps Jesus Christus Dominus noster.»

(4) II Cor. IV, 18. — Eph. I, 18. — II Petr. I, 19.

(5) Coloss. III, 1, 2. «Si consurrexistis cum Christo, quæ sursum sunt querite...; quæ sursum sunt sapite, non quæ super terram.»

trouve à Strasbourg près du phénix, du pélican et de Jonas. Mais à Lyon, au lieu de recourir à l'histoire fabuleuse de l'aigle (1), le peintre s'est inspiré de l'Écriture sainte. Près de Jésus-Christ montant au ciel, il place l'aigle emportant ses petits au haut des airs, et les formant à ce vol hardi qui doit caractériser leur mâle origine (2). C'est le Fils de Dieu nous montrant le terme où doivent aspirer nos désirs, nous précédant au ciel pour y préparer notre place et gérer nos intérêts près de son Père (3).

71. En face de l'aigle, le vitrail de Lyon représente une personne assise, dont la pose annonce le malaise et l'affaiblissement. Près d'elle un oiseau blanc à long cou avance la tête comme s'il voulait la poser sur ses genoux, et dans les airs plane un oiseau tout semblable qui tourne ses regards vers cette scène. L'inscription porte *gladius* ou *glabrus*, qui doit être le *chaladrius* ou *charadrius*, comme on va s'en convaincre. Consultons d'abord le *Bestiaire* de l'Arsenal sur l'histoire naturelle de cet animal singulier (4).

(1) Nous n'avons pas cherché à déterminer pour le pélican les faits réels qui avaient pu occasionner les attributions dont il a été gratifié; on ne doit donc pas attendre de nous que nous fassions cet honneur aux propriétés imaginaires de l'aigle, de la licorne, etc. Étrangers, du reste, à la cathédrale de Bourges, ces animaux ne peuvent obtenir dans notre ouvrage qu'une place d'emprunt étroitement mesurée.

(2) Deuteron. XXXII, 11. «Sicut aquila provocans ad volandum pullos suos. . . , expandit alas suas et assumpsit eum (populum suum) atque portavit in humeris suis.» Gloss. ordinar., in h. l. «Aquila secundum physicos, ab acumine oculorum vocata, tam acute videt ut quum super maria immobili penna feratur, nec humanis visibus pateat, pisciculos in mari natante videt; ac tormenti instar descendens, raptam. . . prædam ad littus pertrahit. Pullos quoque plumescens alis verberat et ad volandum provocat. Sic Christus nos dictis et exemplis exhortans ad alta provehit ut sequamur quo præcessit. . . Super caelos quoque exaltatus, et humanis substractus aspectibus, in mari hujus mundi natantes oculis misericordiae videt; et pennis amoris pertrahit ad littus æternæ securitatis. Unde: *Ego, si exaltatus fuero a terra, omnia traham ad me ipsum.*—«Aquila, ut aiunt, quum plumescere pullos suos videt, ad solem convertit; et illum nutrit qui irreverberata acie aspicit radios solis. Si lumina deflectit, quasi degenerem negligit. Pullosque ad volandum provocat, et lassos alis sustentat. Sic Deus ad verum solem nos invitat, infirmitatibus nostris compatitur, et alis gratiæ sustentat.»

Cs. *Exod.* XIX, 4.—*Isai.* XL, 31.—Etc.

Comme nous l'avons constamment remarqué jusqu'à présent, le fond imaginaire de ces récits repose sur le témoignage des écrivains profanes. Cs. Phile, *Carm.* V in Cantacuzen., v. 603—608 (ed. Wernsdorf, p. 196).—Id., *de Animal. proprietat.*, I, 14—22.—*Alian.*, *de Animal.*, II, 26.—*Plin.*, *Natur. hist.* X, 3.—Etc. Claudien (*de III consul. Honor.*, Præfat.) et Lucain (*Pharsal.* IX, 902—906) ont prêté à cette fable le secours de leur pompeuse poésie; et elle jouissait d'une prescription paisible lorsque les SS. Pères l'ont empruntée pour lui communiquer une valeur morale par les applications mystiques qu'ils en ont faites. Cs. Clem. Alexandrin., *Cohort. ad Gentes*, cap. 10 (p. 75).—Eustath., *Hexæmer.* (Bibl. PP. XXVII, 29).—Ambros., *Hexæmer.*, libr. V, 18 (t. I, 104).—Guarrie, Igniac., in *Asc. Domini* (Bibl. PP. XXIII, 220).—Pseudo-Maxim. Taurin., *serm.* 17, de Salomone (Append., p. 60; et Ambros. Opp., t. II, Append., 456).—Etc., etc.

Quant à la *Glose*, c'est surtout saint Jérôme qu'elle a pris ici pour guide. Cs. Hieronym., in *Abdiam*, I, 4. (t. III, 1458).

(3) Joann. XIV, 2.—Hebr. I, 3; VII, 25—28.

(4) Nous retrouvons encore l'original de ce *Bestiaire* dans les compilations d'Hugues de Fouilloy et autres auteurs, qui sont attribuées comme un seul et même ouvrage à Hugues de Saint-Victor (Opp. Rothom. 1648, t. II, p. 430). *Instit. monast.*, libr. II, cap. 31. «Est volatile quod dicitur charadrius (al. caladrius). . . Physiologus dicit de eo quod est totus albus, nullam partem nigri in se habens. . . Quisquis autem ægritudine detinetur, per hanc volucrum agnoscit solet utrum vivere an mori debeat. Si enim infirmitas adest ad mortem, mox faciem suam charadrius avertit ab illo homine; et non dubitant quin moriatur homo ille. Si autem convalescere et sanari debet, intendit in eum diligenter charadrius; et accedens, os suum ponit super hominis os, afflatuque suo abstrahit omnem infirmitatem hominis intra se; volansque in

aerem contra solem, comburit ejus infirmitatem et dispergit; et sanatur infirmus et fit incolumis.

«Sic et Christus de seipso protestatus est: *Venit enim princeps mundi hujus, et in me non habet quidquam; quia peccatum non fecit, nec inventus est dolus in ore ejus.* Veniens autem ipse ad infirmitatem populi Judæorum, avertit se ab eo et convertit faciem suam ad gentes; tollensque nostras iniquitates et portans peccata nostra, exaltatus est in crucem; *ascendens autem in altum captivam duxit captivitatem, dedit dona hominibus.* In propria venit, et sui eum non receperunt; quotquot autem receperunt eum, dedit eis potestatem filios Dei fieri.»—Cs. *ibid.*, libr. I, cap. 48 (p. 413). Le *Bestiaire* rimé de la bibliothèque royale ne fait guère que paraphraser plus ou moins lourdement ce même modèle. Quant au *Physiologus* de la bibliothèque de Berne, il diffère à peine, en cet endroit, du texte latin que nous avons transcrit. Cs. Leroux de Lincy, *Introd. au livre des légendes*, p. 118.

Albert le Grand ne dément pas, à l'occasion de la calandre, le caractère de circonspection et, pour ainsi dire, de probité scientifique que nous avons observé (n° 52, p. 98) dans ses paroles sur le pélican. Il rejette soigneusement la responsabilité de ce récit sur ceux qui s'en font garants, et veut même avertir son lecteur du petit nombre des autorités qui appuient cette narration. Alb. M., *de Animalibus*, libr. XXIII (ed. cit., fol. 186 r°). «Caladrius, sive caladrius, avis est (ut quidam referunt) tota alba, Persidis regionem inhabitans; licet etiam ibi perraro inveniatur, eo quod multos habeat insidiatores. . . . Quæ presentata infirmo etiam indicat omnes morborum dispositiones, et nonnullos dicitur curare. Si enim infirmo objecta avis vultum et oculos in infirmum convertit, indicat sanandum; quia tunc infirmitatis materiam evaporare (*evaporari?*) indicat et consumi. Ad quem vaporem se adeo fortiter convertit, detenta ab ipso, quod etiam inficitur ex ipso. Sed postea, evolans ad tempus in aerem, infectionis illius consumit materiam. Etc.» Cet homme distingué ne se contente pas toujours de rejeter les risques et périls de ses assertions sur leurs premiers auteurs; il oppose même à des enseignements de Pline des informations prises sur les lieux. Ainsi, à l'occasion d'un conte fait par le naturaliste romain sur les aigles du Nord (du moins Albert pensait qu'il s'agissait des aigles), il va chercher (op. cit., fol. 185 r°) des vérifications jusqu'en Livonie. Ailleurs (*de Leone*, *ibid.*, fol. 180 v°), il donne son avis en terminant un exposé: «Sed ego hoc puto esse falsum. . . . Sed hoc pro certo falsum est.»

Vincent de Beauvais n'hésite nullement (*Specul. doctrin.*, libr. XV, cap. 152, ed. cit., t. II, 1481). L'affirmation pure et simple lui donne une allure bien autrement dégagée. «Caladrius est avis alba quæ, quum ad infirmum sanandum adducitur, omnes infirmitates ejus intra se colligit; et in aere volans, ibi eas comburit atque dispergit.»

Il paraît que l'on était d'accord sur la patrie de la calandre: c'était décidément la Perse, comme le dit Albert le Grand. Aussi les narrateurs n'avaient pas manqué de la mettre au nombre des merveilleuses choses qu'avait dû voir Alexandre dans ses expéditions d'Orient. Je n'ai point trouvé qu'il en fût fait mention dans les textes publiés par M. Berger de Xivrey parmi ses études sur la zoologie paradoxale (*traditions tératologiques*), et je n'ai pas cru devoir faire d'autres recherches à cette occasion; mais j'ai pour garant le célèbre Jacques de Vitry. Celui-ci dans une digression Plinio-Solinienne dont il croit devoir orner son histoire des croi-

Uns oiseau qui est apelés caladres (1)... Physiologos dit de cest oisel qu'il est tot blans, et... nule noireté y a en lui... se uns est en enfermeté, por li caladre est coneus s'il morra ou s'il vivra. Se l'enfermetés del home est à mort, si tost que li caladres le voit, il oste ses ex del malade; dont est coneu qu'il morra. Et se l'enfermetés n'appartient à mort, li caladres esgarde l'enferme for la face, et totes les enfermetés de lui aune en soi...; et pervaole en l'air vers le soleil, et art totes les enfermetés de lui et espart. Ensi est sanes li malades.

Cist caladre porte la samblance de nostre Segnor Jhesucrist qui tot est blans, et nule noireté n'a en lui; si que il meismes temoigne en l'ewangile, qui dist (Joan. XIV, 20) : A moi vient li princes de cest monde, et si ne trova en moi nul mal.

Cil qui ne fist onques pécié, ne en qui bouche nule voifdie ne fut trovée (I Petr. II, 22), vint de ses sains ciels à l'enferme pople des Juys; il torna d'els sa face por la meseréance, et torna ses ex à nos gens (*ad nos, gentes*), et osta totes nos enfermetés et nos péchiés quant il fut levé es crois, et quant il monta es ciels qu'il mena nostre chaitivité (*en chaitivoison?*), et si nos dona dons (Eph. IV, 8). Car cels qui le créirent ne le rechurent mie; dont il dit en l'ewangile (Joan. I, 12) : A tos cels qui le rechurent donra-il poeste d'estre fil de Die.

Saint Pierre Damien (2) est, sans contredit, la source où puisait l'auteur latin traduit ici en roman; et si l'on veut comparer le travail du compilateur secondaire avec le texte primitif que rédigeait le docteur du XII<sup>e</sup> siècle, on reconnaîtra que celui-ci n'a pas gagné au changement. Quant au guide suivi par saint Pierre Damien, il semble que ce soit saint Eustathe (3) plutôt que saint Épiphane (4). Mais ces divers auteurs paraissent croire que le précieux oiseau a pouvoir sur toutes les maladies imaginables. Exagération : saint Ambroise (5) pense avec la majeure partie de l'antiquité classique, que la jaunisse seule est soumise à cette puissance de transfusion. Mais il ne faut point restreindre davantage le pouvoir de cet intéressant animal, si l'on veut conserver quelque respect pour l'empirisme ancien. Glycas (6) a beau vouloir atténuer le merveilleux de cette histoire, il faut s'y ranger ou rompre avec la science gréco-romaine, transmise dans les écoles depuis Aristophane ou ses commentateurs jusqu'à Suidas et Philé (7).

sades (ap. Bongars, *Gesta Dei per Francos*, p. 1097—1114) énumère toutes les productions que l'on prêtait à l'Orient. Le pélican et la licorne y trouvent leur place; mais quant à la calandre, qu'il désigne sans la nommer, il prend la liberté de révoquer en doute son existence malgré qu'en aient dit les paradoxographes couverts du nom d'Alexandre. (loc. cit. p. 1105) « De his autem avibus quas Alexander vidit in Perside, que si in faciem ægotantium inspicerent, convalescebant; si autem respicere noluerint, absque dubio moriebantur; . . . . . utrum verum sit aut possibile, prudenti lectori judicandum relinquimus. »

Le *Bestiaire* rimé de la bibliothèque royale ne recule pas autant le pays de la calandre, il se contente de la placer en Palestine. Voici le texte que je transcris en partie, le *Glossaire* de Roquefort n'en ayant donné qu'une citation copiée trop précipitamment, peut-être.

Caladrins est un oiseau  
Sur toy autres cortois et beaux,  
Autres blans come le nris;  
Malt pareist cist oiseaus cortois.  
Aucune fois le trouve l'en  
Es pais de Jerusalem.

Quant hom est en grant maladie  
Que l'en despire de sa vie,  
Dont est cist oisel aperté,  
De il doit estre conforté  
Et trespasser de cel malage,  
C'oiseil li torne le visage,  
Et treit à soi l'enfermeté;  
Et s'il ne doit avoir santé,  
C'oiseil se torne d'autre part,  
Se ne fera vers lui regard.

Ore est veue que je vos dir  
Que cest blanc oisel sénéfie.  
Il sénéfie sans error  
Jhesucrist nostre sauveur  
Qui unques neires pens n'ont  
Cins fut tot blanc es com li pleut,  
En lui ne eut unques nerté.  
Cil cestes qui est vérité  
Dit en l'ewangile de soi :  
Si prince, dist il, vint à moi  
De cest mont; mes sime n'y troua

.....  
.....  
He en lui ne fu unq' trovée  
Nule trichierie provée.

3 (si?) cest veuei caladrins  
C'est nostre sauveur Jhesus  
Qui vint de sa grant majesté  
Por esgarder l'enfermeté  
Etc., etc.

(1) Nous employons le mot *calandre* dans notre texte, parce qu'il est adopté par Brunetto Latini dans son *Trésor*. Et son traducteur italien conserve exactement cette forme, en écrivant *calandra*. Le *bestiaire* français rimé se sert de l'expression *caladrins*, qui n'est ni latine, ni grecque, ni française. Du reste, il faut convenir qu'au dire d'anciens auteurs, *calandre* (ou *calendre*) et *caladre* (ou *chaladre*) ne désigneraient pas une même chose. Cs. Bartholom. Angl. (B. de Glanvilla), *de Proprietatibus rerum*, libr. XII, litt. K.

(2) Petr. Dam., *op. cit.*, cap. 10.

(3) Eusth., *op. cit.* (Bibl. PP. XXVII, 32).—Cs. Pseudo-Isidor. *ad Etymolog.*, libr. XII, cap. 7 (t. IV, 522).

(4) Epiph., *op. cit.*, cap. 23 (t. II, 220, sq.).

(5) Ambros., in *Ps.* CXVIII, 74 (t. I, 1094). « Si est tanta vis in naturalibus, ut animal visum prosit ictericis : ita ut mortui quoque cornu ejus animantis prodesse dicatur, si fuerit demonstratum iis qui in hujusmodi inciderint passionem; dubitare possumus quod justi sanet aspectus? Etc., etc. »

Les éditeurs de saint Ambroise ne savent comment interpréter cette corne d'un oiseau, que tous les manuscrits leur attestent unanimement; et ils se croient obligés de recourir à quelque quadrupède. C'est une erreur : le *Bestiaire* de l'Arsenal décrivant la calandre nous apprend qu'elle a 11 cornes droites et de chitères; circonstance que ne mentionnait point la compilation attribuée à Hugues de Saint-Victor, et qui est empruntée je ne sais d'où. Cs. Pseudo-Phile, *de Animal. Propriet.*, *car.* XXXII (ed. de Pauw, p. 129).—Elian., *op. cit.*, libr. IV, 41.

(6) Mich. Glyc., *loc. cit.* (p. 43).

(7) Phil., *Car.* V, v. 623—629 (p. 198).—Id. *de Animal. Propriet.*, *car.* XXXI.—Elian., *op. cit.*, libr. XVII, 13.—Plin., *Nat. hist.*, libr. XXX, 28 (al. 11.) Aristoph. *schol. ad Av.*, v. 266.—Suid., V. *χαλαδρίς*; et *ἰκτιρίς*.—Heliodor., *Æthiopic.* III, 8 (ed. Mits-

Qu'est-ce, en somme, que le charadrius dans sa subsistance réelle la plus réduite? Un pluvier? un cormoran? un rolhier ou un loriot? Grand débat depuis Belon jusqu'à Temminck, et où l'on s'attend bien, je pense, que je ne me mêlerai pas. La discussion se compliquerait bien davantage encore si l'on pesait les titres que la civette ou la martre pourraient avoir à se mettre sur les rangs (1). Mais cette fois nous serions trop loin du moyen âge. Laissons ces recherches accessoires pour ne songer qu'au symbolisme. On a vu comment la calandre était interprétée par des écrivains à peu près contemporains de la verrière de Lyon. C'est Jésus-Christ prenant nos misères pour nous élever à la qualité d'enfants de Dieu, nous donnant la vie par la mort qu'il accepte pour nous; et, par ses abaissements, rendant à notre nature une dignité plus grande que celle qu'elle avait perdue (2). Ici reviendraient toutes les pensées que nous exprimions au sujet de l'aigle; mais l'emblème de la calandre y ajoute quelque chose de plus touchant, en joignant au triomphe de notre humanité avec celle du Fils de Dieu, le souvenir de ce que lui a coûté notre réhabilitation.

Il n'est pas besoin de dire que les deux calandres figurées dans le même médaillon sont deux circonstances d'un même fait, comme l'enfant de la veuve est répété deux fois à Bourges et au Mans (3), pour présenter à l'esprit deux scènes d'une seule histoire.

72. Le sens de la licorne est moins inattendu, on le retrouve partout. Cependant, ayant rencontré des antiquaires qui ne l'avaient pas suffisamment saisi, nous avons cru devoir quelque place à cet emblème avant d'arrêter notre marche. Voici premièrement le texte du *Bestiaire* de l'Arsenal, qui, cette fois, s'écarte un peu plus qu'à l'ordinaire du texte latin où nous l'avons vu puiser jusqu'à présent (4).

Une beste qui est apelée en grec monoceros : c'est en latin unicomne. — Physiologes nos dist de la nature qu'il est mult bel de cors, et si n'est mie grant beste: ha cors de cheval et piés d'olifant et teste de cerf, et halte vois et clère, et coc torte comme porcel; et une corne en mi le front, qui de longor a un piés, droite et aigue. Et de cèle corne... drépée... quant qu'èle ataint...

cherlich, p. 190).—Etc. Il y a une parenté évidente entre le texte d'Héliodore et celui de Glycas.

(1) Cs. Aristot., *Hist. animal.*, libr. IX, cap. 6.—Dalechamp, *ad Plin.*, loc. cit.—Aldrovand., *Ornithol.*, libr. XX, cap. 8 et 67.—Belon, *Hist. de la nature des oiseaux* (1555), livr. II, ch. 38; III, 27; VI, 11 (p. 146, 183, 295).—Etc.

(2) *Prof. pasch.*: «... Qui abstulit peccata mundi; qui mortem nostram moriendo destruxit, et vitam resurgendo reparavit.—*Prof. Ascens.*: «... Est elevatus in coelum, ut nos divinitatis suae tribueret esse participes.—*It.* «Diem sacratissimum celebrantes quo Dominus noster unigenitus Filius tuus unitam sibi fragilitatem nostrae substantiam in glorie tuae dextera collocavit.»

Hilar. Pictav., in *Ps.* CXXXVIII (t. I, 563). «Verbum caro factum habitavit in nobis non in vitia infirmitatesque carnis ex Verbi virtute deficientes, sed naturae nostrae infirmitates homo natus assumens... Non peccator fuit, sed peccata suscepit; neque infirmus existit, sed portavit iniquitates. *Ipe enim secundum prophetam* (Isai. LIII, 4), *peccata nostra suscepit et infirmitates nostras portavit*. . . . Suscepit ergo infirmitates quia homo nascitur, etc.—*Id.*, in Matth. VIII, 17 (t. I, 701). «... Omnium peccata dimittens, omnium infirmitates auferens, et malarum voluptatum insidentium incentiva depellens; passione corporis sui, secundum prophetarum dicta, INFIRMITATES HUMANE INBECILLITATIS ABSORBENS.»

Petr. Chrysolog., *serm.* 148, de Incarnat. sacram. «Nascitur Christus ut nascendo corruptam redintegret naturam; infantiam suscipit ille, patitur nutrimenta, percurrit aetates: ut unam perfectam, manentem, quam ipse fecerat instauraret aetatem. Portat hominem, ne jam cadere homo possit: quem terrenum fecerat, fecit esse coelestem; animatum humano spiritu, spiritum vivificat in divinum. Et sic eum totum tollit in Deum: ut in eo quod peccati, quod mortis, quod laboris, quod doloris, quod terrae est, nil relinquat.»

Cs. Hilar. Pictav., in *Ps.* LXVII (t. I, 227—230).—Isai. LIII, 4, 5.—I Petr. II, 24.—Etc., etc.

(3) Cs. N° 50, et 6 (p. 91, 6); *Étude* IV, fig. B.

(4) *Institut. monast.*, libr. II, 6 (Hug. Opp., t. II, 420). «Est animal quod dicitur monoceros (monoceros autem graece, unicornis dicitur latine), eo quod unum cornu habet in medio capite. Physiologus dicit hanc unicornem habere naturam quod sit pusillum animal et haedo simile, acerrimumque habet in capite cornu unum; ipsumque nullus venator vi aut praevire aut capere po-

test, sed hoc dumtaxat commento ac dolo capiunt illud.—Puellam virginemque speciosam ducunt in locum illum ubi moratur, et dimittunt eam solam; quum autem ipsa viderit illud, aperit sinum suum: quo viso, omni ferocitate deposita, caput suum in gremium ejus deponit; et sic dormiens deprehenditur ab insidiatoribus, et exhibetur in palatium regis.

«Sic et Dominus Jesus Christus spiritualis unicornis descendens in uterum Virginis, per carnem ex ea sumptam captus a Judaeis, morte crucis damnatus est. De quo David (Ps. XXVIII, 6): *Et dilectus quemadmodum filius unicornium*; et alibi (Ps. XCI, 11): *Et exaltabitur sicut unicornis cornu meum*; et Zacharias (Luc. I, 69): *Suscitavit cornu salutis nostrae in domo David pueri sui*. Etc.»

Cette manière de traduire saint Luc pourrait donner lieu à des recherches intéressantes sur les auteurs consultés par Hugues de Fouilloy et par ceux qui ont poursuivi son travail. Nous ne saurions nous arrêter à cette circonstance dans une explication aussi restreinte que doit l'être celle-ci. Bornons-nous à faire observer que saint Pierre Damien n'est pas ici le point de départ. Voici son texte (op. cit., cap. 23): «Quis hanc ingenuitatem unicorni contulit ut dedignetur viribus vinci, humilitatis arte patiat se facile superari? Nunquam scilicet a venatoribus capitur, nisi prius in virginis gremio reclinetur.»

Cs. Rupert., in *Numer.* XXIII, XXIV (de *Trinitate et oper. ejus*, libr. II, 20, 22).—Honor. Augustodun., in *Ps.* XCI, 11 (D. Pez., V, 1705).—Brun. Astens., *Scitent.*, libr. III, 6 (Bibl. PP. XX, 1768).—Bed. (?), in *Ps.* LXXVII, 69 (t. VIII, 860).—Althelm., *Carm.* (Bibl. PP. XIII, 29).—Isidor., *Etymolog.* XII, 2 (t. IV, 53).—Gregor. M., *Moral.* XXXI, 15, 16 (al. 13, 14); in *Job.* XXXIX (t. III, 280).—Mich. Glyc., *op. cit.*, die sexta (p. 62).—Eustath., *op. cit.* (Bibl. PP. XXVII, 32).—Etc. Quoi qu'en disent certains auteurs, la sagacité de la licorne pouvait être mise en défaut; car, au dire de l'outrecuidant Tzetzes (*Chiliad.* V, *carm.* 7), il suffisait de lui présenter un jeune homme vêtu en femme, pourvu qu'il fût abondamment parfumé d'odeurs exquises.

Quelquefois, ne considérant dans la licorne que sa force indomptable, on l'a prise pour symbole de la férocité, de la violence, de la rudesse intraitable, de la fierté inflexible. Cs. *Job* XXXIX, 9.—*Ps.* XXI, 22.—*Isai.* XXXIV, 7.—*AA. SS. Jun.*, t. I, 458, 469; et Mabillon, *Annal.*, t. II, 417.—Eucher., *Form. spir.*, cap. 5 (Bibl. PP. VI, 832).—Basil. M., in *Ps.* XXVIII, 5 (t. I, 120).—Pseudo-

quant ele est irée. Et cele beste ne puet estre en nule maniere prise lors par une vierge bien parée. Li vengors amainent une vierge melchine (*pucelle*) bel et bien parée, là où ele converge, et la laissent là séant en une chaire seule ou bos. Si tost come li unicornes le voit, il vient à lui; et la melchine lui offre son giron, et la beste flecist les jambes devant la melchine et met son chief en son giron tot simplement, et si l'endoert. Lors sont les vengors près qui le gaitent, etc.

Pour diversifier quelque peu nos citations, nous interrompons celle-ci, afin de la compléter par un emprunt fait au *Bestiaire* français rimé de la bibliothèque royale.

Si ceste merveilleuse beste  
Qui une corne a en la teste  
Genesie nostre Seignor  
Jhesucrist, nostre Sauveor.  
C'est l'unicorne spirituel  
Qui en la vierge prist ostel,  
Qui est tant de grant dignité  
En ceste prit humanité  
Par quoi au monde s'aparut.  
Son peuple mie nel quenut.  
..... Ainçois bien l'esperrent  
Tant qu'il le prinrent et licrent,  
Devant Pilatre le menerent,  
Et illec a mort le dampnerent.  
Etc.

Cette histoire singulière, empruntée du reste en bonne partie à l'antiquité<sup>(1)</sup>, a revêtu parfois une forme naïve, malgré un certain air de recherche. On trouve, vers le xvi<sup>e</sup> siècle, des représentations du mystère de l'Incarnation sous l'allégorie d'une chasse : la bête est lancée par deux paires de limiers accouplés que suit un ange sonnante du cor, et la licorne se jette dans le sein de la vierge qui l'attend assise. Les deux paires de chiens sont la *Miséricorde* et la *Vérité* (ou le *Droit*), la *Justice* et la *Paix* (Ps. LXXXIV, 11); le piqueur ailé est l'archange chargé de l'annonciation; le reste s'explique assez par la citation que nous venons d'emprunter au moyen âge lui-même<sup>(2)</sup>.

Basil., *in h. l.* (Ibid. 360).—Etc., etc. Elien (XVI, 20) avait donné à la licorne la réputation de ne pouvoir supporter ses semblables, nouveau préjugé de tyrannie contre la pauvre bête.

Ailleurs cette vie indépendante et fière a été traduite en un sentiment plus doux : on n'y a vu qu'un amour passionné de la solitude, et l'on a fait de cet animal l'emblème de la vie monastique; ou bien, séparant de cette force irrésistible toute idée de fougue furieuse et malfaisante, on l'a choisi pour symbole de la puissance invincible et sans rival. C'est dans ce sens que les Pères anciens surtout appliquent souvent à Notre-Seigneur les textes de l'Écriture qui citent la licorne. Cs. Hraban., *de Universo*, lib. VIII, 1, (t. I, 131).—Brun. Astens., *in Ps.* XXVIII, 6 (Bibl. PP. XX, 1474).—Theodoret., *in Numer.*, Quæst. 44 (t. I, 161).—Euseb., *Demonstr. evangel.*, lib. X, 8 (*in Ps.* XXI, 22).—Clem. Alexandrin., *Pædagog.*, lib. I, cap. 5 (t. I, 107).—Tertull., *adv. Jud.* 10; et *adv. Marcion.*, lib. III, 18 (p. 195, 407).—Etc., etc.

Arrivé à ce point, le symbolisme de la licorne amenait naturellement l'idée de la croix; d'autant plus que la corne de licorne passait pour un contre-poison universel. Cs. Pseudo-Hieronym., *in Ps.* XCI, 11.—Justin. M., *Dial. cum Tryph.*, 91, 105 (Galland, I, 548, 559).—Etc. Le tout d'après les classiques, comme on le verra plus bas. On peut aussi consulter à ce sujet les savantes recherches de M. Berger de Xivrey. (*Traditions tératologiques*, p. 561, sv.). J'ai vu deux fois chez d'anciens auteurs ecclésiastiques, sans qu'il me soit possible de me rappeler actuellement leurs noms, que la licorne devenait la proie des chasseurs lorsque sa corne avait donné contre un certain arbrisseau. Les monuments qui représentent la licorne au pied de la croix, pourraient avoir été dictés par cette singularité. Ce serait une manière d'exprimer l'aucanissement du Verbe divin dans le mystère de la Rédemption. Cs. Philipp. II, 7.—I Cor. I, 18—25.—II Cor. VIII, 9.

(1) Les auteurs profanes, si ce n'est Tzetzes, ne parlent pas,

que je sache, de l'expédient inventé pour prendre la licorne; mais la mention que saint Eustathe fait de cette fable montre qu'elle se rattache aux temps classiques. Aussi bien, à part cette unique circonstance, tout le reste se trouve abondamment développé, avec des contradictions sans nombre, par l'antiquité gréco-romaine et par ses disciples les plus ardents. Cs. Phile., *de Animal Propri.*, XI, XLI (p. 160—171).—Tzet., *loc. cit.*—Elian., III, 41; IV, 52; X, 40; XV, 15; XVI, 20.—Philostrat., *Vita Apollon.*, lib. III, 1.—Aristot., *Hist. anim.*, lib. II, 1.—Ctes., ap. Phot., cod. LXXII, sub fin.—Megasthen., ap. Strabon., lib. XV.—Solin., *Polyhist.*, cap. LII.—Plin., *Natural hist.*, lib. VIII, 31 (al. 21); XI, 106 (al. 44).—Etc.

Je ne sais si la pierre gravée, publiée par Montfaucon (*Antiquité expliquée*, supplément, t. III, pl. XI, p. 36), peut passer pour un travail antique. Ce serait le plus ancien des documents connus sur la licorne prise par une vierge. En attendant que ce fait puisse être éclairci, saint Eustathe est le terme le plus élevé que nous ayons pu atteindre en remontant le cours des siècles. C'est déjà nous rapprocher de l'époque de Tatien, que nous soupçonnions (n<sup>o</sup> 44, p. 80) d'avoir compilé le *Physiologus*. Du moins atteignons-nous ainsi le temps où le décret de saint Gélase classait cette compilation parmi les écrits suspects. Quoi qu'il en soit, dès lors nous trouvons l'existence de la licorne niée par saint Ambroise (*de Benedictionib. patriarch.*, XI; t. I, 529); mais rien n'y fit, l'impulsion était donnée. De même plus tard, Marc Paul (*Mémoire*, lib. III, c. 12, ed. Baldelli, t. II, 394, et t. I, p. 161) eut beau traiter d'absurde la chasse imaginaire de la licorne; cette fable (avec son cortège d'inventions accessoires) avait prescrite, et continua son règne pour se relever avec plus d'empire que jamais au xvi<sup>e</sup> siècle par la charlatanerie des érudits et des médecins. Cs. Aldrovand., *de Quadrup. solidiped.*

(2) Cs. Das sechst Buch in den beschlossenen Cart des Rosen-

La licorne de Lyon, au lieu de reposer sa tête sur le sein de la vierge, lui sert de monture. C'est le triomphe de la virginité de Marie dans le mystère de l'Incarnation<sup>(1)</sup>. La fleur que la vierge tient élevée se retrouve dans une autre verrière de la même cathédrale comme symbole de la chasteté. A Bourges, dans la seconde voussure du portail sud (portail de l'Archevêché), la mère de Dieu porte un bouquet en manière de sceptre; et la verrière de la *Jussienne* nous présentera la même chose dans ce volume.

A Sens, dans un vitrail du xv<sup>e</sup> siècle, une licorne a trouvé place parmi les rameaux de l'*arbre de Jessé*; et le blason a souvent adopté cet emblème, avec une signification moins mystique, il est vrai, mais empruntée au même ordre d'idées.

73. Ici se termine notre principale tâche. Ce n'est point une verrière que nous avons expliquée, comme on le voit, c'est tout un cycle dont il fallait montrer la pensée fondamentale et signaler les principales formes en divers lieux. Autant il serait chimérique de rêver un plan aussi vaste pour toutes les parties d'un travail comme le nôtre, autant il serait mesquin, à notre avis, de circonscrire si rigoureusement ses interprétations, qu'elles fussent condamnées à ne point franchir le parvis de la basilique qui les a fait naître. Si le premier de ces projets est à peine accessible à des auteurs que soutiendraient les largesses d'un gouvernement, le second n'aurait pas même de quoi tenter celui qui se propose autre chose qu'un guide de voyageur. Il semble donc qu'entre ces deux points extrêmes le choix d'un milieu se présente comme l'unique solution. Ce serait que dans chaque monographie d'un grand monument chrétien, un thème de prédilection fût adopté, qui reflêtât la lumière au loin sur toute l'époque. Le reste, mesuré à des proportions moins vastes, se restreindrait plus ou moins sévèrement à l'objet spécial du livre. Mais ainsi, chacun apportant sa pierre à la reconstruction de la science symbolique, les matériaux de l'édifice, après plusieurs travaux de ce genre, se trouveraient rassemblés et ne réclameraient plus qu'une main qui les coordonnât définitivement.

Pour nous, après avoir payé ce tribut à la cotisation pour la science future, nous entrons désormais dans une voie plus courte et plus aplanie.

trant; Marie, (Nürnberg, Ulrich Pinter, 1505, in-fol.) fol. ix v<sup>o</sup> — xi r<sup>o</sup> (t. II). Etc.

(1) Cs. Ambros., *de Institut. virginis*, cap. 17 (t. II, 272). — Id., *de Virginib.*, libr. I, cap. 4, 5 (Ibid. : 150, 151). — Etc.

• Obscuro, in capitali fine, lectorem ne necessitatem, voluntatem  
pudet; et expositionem prolixam, verborum existimet. Magisque  
miratur in locis tam asperis me aliquid invenire, quam quidquam co-  
ram quo dicenda sunt non pretermittere.

Hieronym., in Mich. I (t. III, p. 1504).

## CHAPITRE SECOND.

### PLANCHE SECONDE. — SAINT THOMAS.

#### ARTICLE PREMIER.

##### DE L'HISTOIRE DE SAINT THOMAS APÔTRE, ET DES LÉGENDES EN GÉNÉRAL.

74. Pour commencer par une déclaration bien franche qui nous mette à l'abri de tout soupçon d'enthousiasme aveugle, avouons d'abord que les récits représentés dans cette verrière ont été fort mal notés dès le temps de saint Augustin. Selon le docteur d'Hippone, désavoués par la tradition, ils ne reposent guère que sur la foi de misérables conteurs, dont le crédit n'a quelque poids que chez les adeptes du manichéisme (1). Signalement extrêmement grave, mais dont les conséquences pourraient être étendues outre mesure. On ne nous soupçonnera point de les exagérer, car nous en ajournerons l'appréciation jusqu'au moment où le lecteur, mieux préparé, n'imaginera pas que nous prétendions rattacher à une seule indication toute une doctrine qu'il taxerait de système.

Le peu de mots que l'Écriture sainte consacre à des données historiques sur l'apôtre saint Thomas, est entièrement renfermé dans l'évangile de saint Jean (2), et nous le montre toujours comme un homme doué à la fois d'un caractère brusque et résolu, mais d'un esprit exigeant. Quand les autres disciples veulent détourner leur maître de se rendre en Judée où l'on trame sa perte, c'est Thomas qui met fin à ces représentations timides, en disant (Joan. XI, 16) : *Suivons-le, nous aussi, pour mourir avec lui.* A la cène il interrompt les touchantes paroles du Fils de Dieu (Joan. XIV, 5), pour lui demander un éclaircissement (3). Après la résurrection, lui seul manque dans l'assemblée des apôtres auxquels le Sauveur vient se montrer; et, quand on lui rapporte cette apparition, tous les témoignages des autres ne lui sont rien : il tiendra la résurrection de Jésus-Christ pour une fable, s'il ne s'en est pas assuré par lui-même dans le plus grand détail (Joan. XX, 24—29). Mais sitôt que Jésus-Christ vient à lui, il rend témoignage à la divinité de son maître par une confession éclatante; et une tradition grave, quoi

(1) Augustin., *Contra Faustum*, libr. XXII, cap. 79 (t. VIII, 409). « Legunt scripturas apocryphas Manichæi a nescio quibus auctoribus fabularum sub apostolorum nomine scriptas; que suorum scriptorum temporibus in auctoritatem sanctæ Ecclesiæ recipi mererentur si sancti et docti homines qui tunc in hac vita erant, et examinare talia poterant, eos vera locutos esse cognoscerent. Ibi tamen legunt apostolum Thomam, quum esset in quodam nuptiarum convivio peregrinus et prorsus incognitus, a quodam ministro palma percussus, imprecatum fuisse homini continuam sevamque vindictam. Nam quum egressus fuisset ad fontem unde aquam convivantibus ministraret, cum leo irruens interemit; manumque ejus, qua caput apostoli levi ictu percusserat, a corpore avulsam secundum verbum ejusdem apostoli id optantis atque imprecantis, canis intulit mensis in quibus ipse discumbat apostolus. Etc. » — Id., *Contr. Adimant.*, cap. 17 (ibid., 137); et de *Sermone D. in monte*, libr. I, cap. 20 (t. III, P. II, p. 194). On verra (n° 82) que le moyen âge n'ignorait point cette censure.

(2) Partout ailleurs saint Thomas ne paraît que dans l'énumération des apôtres, où il occupe tantôt la huitième place (Marc. III, 18. — Luc. VI, 15), tantôt la septième (Matth. X, 3), ou la sixième (Act. I, 13). Le canon de la messe, comme les litanies des saints, lui donnent le sixième rang, c'est-à-dire le cinquième si l'on ne comptait saint Paul. Les portes de bronze de Saint-Paul-hors-des-murs à Rome lui assignaient le même numéro d'ordre, et c'est celui qu'il occupe encore dans les fenestres supérieurs de la cathédrale de Reims. Mais à Bourges, dans la série des apôtres qui occupe une partie de la claire-voie, c'est sans faire abstraction de saint Paul qu'on a placé saint Thomas au cinquième rang. Nous

reviendrons sur ces variations en expliquant les planches XXV et XXVI.

(3) Léonard de Vinci, peintre-philosophe aussi, lui, n'en déplaise à ceux qui ont décoré Raphael Mengs de ce titre, aura voulu retracer ce caractère de saint Thomas dans la cène, lorsqu'il peignait cet apôtre souriant d'un air de défiance, pendant que tous les autres paraissent empressés et vivement émus autour de lui. Car, si je ne me trompe, on se méprend beaucoup en prétendant que son incertitude ait pour objet le mystère de l'Eucharistie. Une telle pensée ne serait pas digne d'un grand peintre, et ferait tache sur l'ensemble. Il s'agit de la trahison prochaine de Judas, que Jésus-Christ vient d'annoncer, et qui met tous les convives en rumeur. Thomas ne se persuade point qu'on puisse prendre au sérieux une menace de perfidie parmi les douze disciples d'élite; il partage la générosité des autres; seulement, il la ressent à sa manière dans cette circonstance; c'est donc uniquement l'expression, et non le sentiment, qui se détache sur le fond général. Alors seulement je reconnaitrai le saint Thomas de l'Évangile: esprit difficile, mais cœur ardent; alors seulement je retrouve un grand maître dans cette fresque imposante. Raphael Morghen s'en est fait bien accroire, ce me semble, lorsqu'il s'est permis de compléter à sa fantaisie un pareil modèle, en traçant dans la bordure de la robe de saint Thomas (autour du cou): *Quia vidisti, Thomas, credidisti.* Cette prétendue traduction n'est qu'un misérable contre-sens, pour ne la qualifier que d'une note très-débonnaire. Que si c'avait pu être la pensée du peintre, tant pis pour la philosophie de Léonard! Mais on doit tout supposer plutôt que d'admettre l'absurde.

qu'on ait dit, lui attribue assez constamment l'article du Symbole qui proclame la résurrection de Notre-Seigneur (1). Lorsque les apôtres, non encore affermis par la descente de l'Esprit saint, pouvaient craindre d'attirer les regards par une réunion suspecte, Thomas n'apparaît plus séparé du chef de l'apostolat : il accompagne Pierre à la pêche miraculeuse (Joan. XXI), nous le trouvons le premier nommé après le prince des apôtres, et cinq autres seulement avec eux sont témoins de ce prodige.

Si nous cherchons hors des livres saints quelque donnée historique ultérieure sur la prédication de saint Thomas, il est impossible de ne pas reconnaître un solennel témoignage dans ce concert de voix qui, dès le III<sup>e</sup> siècle (c'est-à-dire dès que l'histoire ecclésiastique sort du berceau), parlent unanimement de la mission de cet apôtre dans la Perse et dans l'Inde. Le moyen âge en cela n'est que l'écho des premiers âges (2), et l'Inde en a conservé des souvenirs assez imposants pour ébranler le scepticisme d'hommes que leurs préjugés d'éducation pouvaient disposer à traiter cavalièrement les traditions chrétiennes (3). Ce sont là des faits dont il serait intéressant de présenter le détail et d'estimer la portée.

(1) Rufin., *in Symbol. apost.* (p. 53. Cs. Pseudo-Augustin., *de symbolo*, Opp., t. VI, 278); et Vallarsi, *not. in h. l.* — Pseudo-Augustin., *serm.* CCXL, CCXLI (t. V, 394—396). — Leon. M. *epist.* 31, *ad Pulch. Aug.*, cap. 4 (t. I, 857, sq.). — Vigil. Taps., *cont. Ar.*, libr. I, 11, 12 (Bibl. PP. VIII, 747). — Missal. gallic., ap. Gregor. M. Opp. t. IX, 207. — N. Alexand., *H. E.*, sœc. 1, diss. 12; et Mansi, *in h. l.* — Etc., etc.

On montrait même à Jérusalem le lieu où s'étaient réunis les apôtres pour arrêter cette commune profession de foi (*symbolum*, *collatio*). Cs. Georg. Gemnicens., *Ephemerid. terræ sanctæ* (D. Pex, t. II, p. III, p. 538). — Anselm., *Descript. terræ sanctæ* (ap. H. Canis., *Thesaur. monumentor.*, ed. Basnage, t. IV, 786). — Etc. Non pas qu'il soit sûr que Jérusalem ait été le lieu de cette réunion; selon plusieurs, ce serait Antioche.

(2) Venant. Fortunat., part. I, libr. V, cap. 2, v. 11 (p. 157). — Gaudent., *serm.* XVII. — Rufin., *H. E.*, libr. I, cap. 9 (p. 230). — Origen., *in Genes.* III. (t. II, 24; Cs. Euseb., *H. E.*, libr. III, cap. 1, et Val. *in h. l.*) — Ambros., *in Ps.* XLV, 10 (t. I, 934). — Gregor. Nyss., ap. Zacagni, p. 391. — Hieronym., *Epist. ad Marcell.* (t. IV, P. I, p. 167). — Etc., etc. Cs. Ribadeneira, *Flos SS.*, Dix. 21. — Hohlenberg, *de Originib. . . Eccl. christ. in India.* — Assemani, *Biblioth. orient.*, t. III, P. II, p. xxv—xxxv. — Etc., etc.

Le moyen âge nous a conservé quelques traces plus ou moins vagues de pèlerinages au tombeau de l'apôtre saint Thomas, soit qu'on allât à Edesse vénérer ses ossements, qui passent pour avoir été transportés de bonne heure (en tout ou en partie) dans ce lieu, soit qu'on pénétrât jusqu'au Malabar et au Coromandel. Cs. Althelm., ap. Mai, *N. collect. Vatic.*, t. IX, p. xxjii. — Wilhelm. Malmesb., ap. Stolberg, *Alfred.* — Godwin, *de Præsul. Angl.* (ed. G. Richardson, p. 332). — Cesar. Heisterb., *Illustr. miracul.*, lib. VIII, cap. 59. — Gregor. Turon., *de Glor. mart.*, libr. I, cap. 32 (ed. Ruinart, p. 757). — Sh. Turner, *History of the Anglo-Saxons*, book V, chap. 6, and Appendix *ad hoc* (4<sup>e</sup> édit. Lond., 1828, t. II, p. 145—148, et 158—166). — Pontoppidan., *Gesta. . . Danorum extra Daniam*, t. I, p. 27, 54. — Grässe, *Lehrbuch ein. Litterär-gesch.*, Sagenkr. d. Mittelalt., p. 343. — Etc.

Spelman (*Ælfredi. . . Vita*, libr. II, 70, p. 112) n'ose pas faire tort à la mémoire du grand Alfred, peut-être, en laissant apercevoir qu'un pèlerinage lui fût un motif d'équiper des vaisseaux pour les Indes; il ne lui attribue donc que l'intention de faire porter des aumônes aux chrétiens de ces contrées éloignées. Mais Gibbon, qui a toujours d'excellentes raisons toutes prêtes, convient du fait (chap. 47) sans balancer. Sa ressource, après cet aveu, pour sauver l'honneur du grand homme, c'est d'en faire un hypocrite qui, sous ombre de pèlerinage, ne songeait qu'à des spéculations commerciales. C'est tout ce que le célèbre historien trouve de mieux à la décharge, ou même à la gloire du prince saxon. Il aimerait bien tout autant supposer que les annalistes de la *Vieille-Angleterre* ont inventé cette histoire; mais (voyez le raffinement!) il ne lui paraît pas possible que le XII<sup>e</sup> siècle fût de force à composer un semblable récit (*loc. cit.*). Et cela s'appelle écrire l'histoire! Et cela ne nuit aucunement (que dis-je? cela sert passablement) à la réputation de l'homme qui met en œuvre de semblables aperçus! Césaire d'Heisterbach, cependant, nous fait voir que les Indes n'étaient pas un pays perdu pour cette époque. Et les romanciers d'alors, où avaient-ils pris l'idée de transporter leurs héros dans l'Inde?

En écrivant l'histoire de la géographie, on n'a pas assez tenu compte des missions, et surtout des pèlerinages. Les auteurs protestants, élevés dans un mépris souverain de ces bigoterries, n'auront pas daigné s'apercevoir que les annales de la superstition étaient précisément les archives de leurs matériaux en ce genre (je mets les choses au mieux, et suppose la bonne foi dans tous). Ainsi se trouve confisquée toute une période de connaissances pratiques dont on fait à peine mention dans plusieurs ouvrages spéciaux qui se donnent pour avoir approfondi la matière; et lorsque la tâche de l'historien eût été de discuter les traditions les plus obscures, il a négligé même les documents les plus positifs. Quant aux écrivains plus ou moins catholiques qui sont venus après ceux-ci, ils ont pensé (les uns débonnairement, les autres traîtreusement) que les travaux de leurs devanciers avaient à peu près épuisé la matière, et n'ont eu garde de reprendre sous œuvre un labeur extrêmement fastidieux, dont les bases leur semblaient devoir être définitivement fixées. Nous avons, enfants de l'Église, beaucoup trop présumé de la bonne foi d'autrui; mais notre préjugé en ceci a été mis à de trop rudes épreuves depuis trois siècles pour qu'il soit permis d'y persister encore. Toutefois, il reste à présenter aux esprits flottants et aux cœurs honnêtes, mais égarés, l'appréciation des enseignements historiques qui ont généralement pris le dessus depuis soixante ans. Et quand il nous sera donné de rompre le silence, on verra choir à grand bruit bien des réputations qui paraissaient enracinées profondément. Il ne sera pas même nécessaire en général d'aborder le XIX<sup>e</sup> siècle; il suffira de faire voir qu'il a traduit en langage populaire les assertions exprimées en latin par ses prédécesseurs, et rien de plus. De l'érudition mensongère on s'est avancé jusqu'à l'affirmation pure et simple. Voilà tout le progrès, du moins en France, dans les écrits hostiles à l'Église et à ses institutions ou à ses dogmes.

Mais pour revenir au moyen âge et aux pèlerinages dirigés vers le tombeau de saint Thomas, il semble que plusieurs questions d'art ne peuvent guère se résoudre si l'on n'admet une influence indienne quelconque sur certains hommes, du X<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle. Il est telle miniature qui rappelle si naturellement les idoles de l'Inde, qu'on a peine à s'en rendre raison, si l'on ne veut y voir que des fantaisies spontanées d'imagination.

(3) Marco Polo, *Milione*, libr. III, cap. 20, 27 (ed. cit., t. II, 414, 421—423; et t. I, p. 178—180), et Baldelli, *in h. l.* — Fr. de Sousa, *Oriente conquistado a J. C.*, Conq. II, d. 1, 34—39 (t. I, 249—256). — Bartoli, *Asia*, libr. I, § 51, etc. — Hohlenberg, *op. cit.*, p. 49, 50, 53—55, 61, etc. — F. Wilford, *Origin. . . of the christian religion in India* (Asiatik Researches, t. X, 73—79, 83). — Barros, *da Asia*, decad. III, libr. VII, cap. 11 (Lisb. 1777, t. VI, 228—237). — Paulin. a s. Bartholom., *India orientalis christiana*, 127—145. — Kircher, *Chin. illustr.*, p. 57. — Ch. Swanston, *A Memoir of the primitive church of Malaya. . .* (Journal of the royal asiatik society of Great Britain. . . , t. I, 1833, p. 171—178). — Augusti, *Denkwürdigkeiten. . .*, t. III, 219—235. — Etc. Je ne parle pas des articles de T. Robinson dans le *Journal of literature and science*, qui porte le nom de la société littéraire de Madras auxiliaire de la société royale asiatique (t. I, octob. 1833, p. 7, etc.) C'est bien une des plus pauvres choses qui se puissent écrire sur ce sujet. Il suffirait de dire que Lacroze est une des principales autorités qu'on y prend pour base; et la correction du texte

Mais d'autres pourront prendre quelque verrière de saint Thomas (comme celles de Chartres, de Sens, de Tours, etc.) pour thèmes de développements circonstanciés; pour nous, l'ampleur du contingent que nous avons fourni sur le *cycle de la Nouvelle-Alliance* interdit désormais une certaine exubérance à nos explications, et semble même pouvoir justifier çà et là quelque sécheresse (1). D'ailleurs, notre projet, à vrai dire, n'est point de nous étendre sur les vitraux à légendes. Les sujets théologiques surtout fixeront notre attention. Ce sont les moins appréciés, disons-le même, les moins connus; et ce sont pourtant les plus beaux et les plus féconds en grandes pensées, mais ce sont à la fois ceux qui courent risque de rencontrer moins d'interprètes compétents.

75. Qu'on ne nous soupçonne point toutefois de mépriser les légendes. On se méprendrait beaucoup sur notre pensée, et nous sommes bien aises de détruire d'avance ce préjugé dans l'esprit du lecteur qui aurait pu le concevoir. Si donc l'on désire se former d'avance une idée de la marche que nous suivrons en ce genre, nous avouerons ingénument qu'en général nous croyons au poids de cette preuve dont Platon se contente si fréquemment : *Tel est le dire de nos ancêtres, et je m'en repose sur leur témoignage*. Non, nous ne tiendrions pas pour bien employée la science qui viserait à établir la stupidité ou la mauvaise foi de nos pères. Bien plus, nous la repoussons avec chaleur cette science sans âme; nous la tenons pour fautive et de mauvais aloi: persuadés qu'il est, même en histoire, des questions où le sentiment doit être admis en témoignage, et qu'il peut produire, sinon la certitude, du moins une probabilité grave. Lui seul, après tout, dans l'application pratique des preuves morales, conduit à cette équité qui est plus juste que la rigueur (2). Peut-être quelqu'un sourira-t-il de notre naïveté, mais nous le laisserons faire; et la rougeur ne nous montera point au front pour cette marque de commisération plus ou moins bienveillante. Car il faut convenir que si, nous autres catholiques, nous semblons parfois devenir crédules à force d'être croyants, les savants luthériens ou calvinistes tombent communément dans un excès tout opposé. Or, j'ose dire que, même en adoptant les jugements de ceux qui nous censurent, notre défaut nous serait honorable. Il annonce, en effet, chez nous une bienveillance qui penche comme tout naturellement à l'estime d'autrui. Au contraire, cette critique habituellement si sourcilieuse que professe la science protestante, ne suppose-t-elle pas en dernière analyse un certain mépris de ses semblables? On dirait que les hérésies du xvi<sup>e</sup> siècle ont jeté parmi leurs disciples une ferme persuasion de la sottise ou de l'improbité humaine. Le témoignage ne leur est rien jusqu'à révision ultérieure des pièces du procès; et à quoi n'a-t-on pas fait le procès! Cependant, comme cette révision ne peut être reprise par chaque nouveau savant sur tous les points de l'histoire, il faut bien en définitive qu'on s'en tienne quelquefois au jugement des critiques venus avant nous (3). Mais alors c'est l'autorité d'un seul homme que l'on préfère à celle des siècles; et je laisse à penser s'il était bien ridicule d'embrasser d'avance l'autre parti.

Je voudrais bien savoir où un homme puise cette intrépide confiance en soi, qui lui fait croire tout indécis tant qu'il n'a pas prononcé lui-même. Ceux qui l'ont précédé étaient apparemment de la même nature que lui; et si tous ont pris le change, quel est ce privilège qui le distingue tout à coup de la masse commune? Le bon sens et la bonne foi étaient-ils inconnus au monde avant vous? et, cela étant, qui vous en garantit donc la possession? Il faut nous résigner à partager la droiture d'esprit et de

est à la hauteur de la compilation : noms et titres y sont mutilés impitoyablement. Assemani, s'il m'en souvient bien, y reçoit trois ou quatre masques différents. Pour être juste, cependant, il ne faudrait pas laisser croire que ce travail fût absolument aussi chétif que celui de Wrede dans les *Asiatik Researches* (t. VII, 363, etc.), ou de Lacroze lui-même, ou de ce Beausobre, dont la réputation n'est vraiment inexplicable. Cs. Hohlenberg, p. 88, sqq.; 103, sqq.

(1) S'il n'existait au monde qu'une seule église conçue par la pensée des xii<sup>e</sup> et xiii<sup>e</sup> siècles, ou bien si la description d'un monument de ce genre exigeait absolument des ressources assez gigantesques pour ne pouvoir être exécutée plus d'une fois, il serait tout simple que l'auteur privilégié de cet ouvrage unique s'imposât la tâche d'épuiser la matière. Qu'on le tente, du reste, et l'on verra ce que serait un pareil projet; car il ne faudrait pas s'imaginer que l'on dût être complet pour avoir tout mesuré à des dimensions uniformes au moyen d'une maigreur générale. La disproportion des parties ne saurait en cette occasion être taxée de négligence : elle n'est qu'un défaut nécessaire qu'il serait triste d'éviter en s'imposant pour cela une indigence symétrique. Mais

si l'on ne veut pas condamner toutes les expositions des basiliques anciennes à se traîner invariablement l'une après l'autre dans une même ornière plus ou moins étroite, il faut leur permettre de compter les unes sur les autres en divers points, à condition que chacune d'elles aura soin de frayer à ses dépens une partie de la route. Celui qui penserait autrement aurait bien l'air de n'avoir point soupçonné la gravité de semblables études. Tout ce que pourrait prétendre une publication puissamment soutenue par la somptuosité d'un gouvernement, ce serait de s'adjuger dans le travail une part plus large que ne saurait l'être la nôtre dans l'isolement où nous sommes. Mais d'embrasser tout, il n'y faut pas songer; ce serait un énorme fardeau, surtout pour les lecteurs d'aujourd'hui.

(2) Cs. Hohlenberg, p. 89, 90.

(3) Je sais que fort souvent, pour se donner l'air d'avoir exécuté un travail personnel, on transcrit ses devanciers, en prenant soin d'omettre leur nom ou de le perdre dans la foule. Mais, en ce cas, toute la différence consiste à aggraver le délit de confiance aveugle par celui de plagiat.

cœur avec nos devanciers, ou craindre de nous faire illusion à nous-mêmes sur cet étrange monopole que nous voudrions nous attribuer. Pour moi, j'aime à voir cet excellent homme de Bollandus prenant la défense de Siméon Métaphraste censuré par Bellarmin (1), et de Jacques de Varazze rudoyé par Vivès. « Où prend-on, dit l'hagiographe belge, que le légendaire grec du x<sup>e</sup> siècle n'a point suivi « des documents anciens? Qu'il ait pu se tromper, nul doute; mais comment sait-on qu'il ait prêté « aux martyrs des discours dont son imagination aurait fait tous les frais? Etc., etc. »

Il en sera de Métaphraste n'importe quoi; je ne me fais point son champion pour le moment. Je ne me propose que de faire ressortir une seule chose. C'est qu'en accusant de préjugé la confiance accordée aux légendaires, on pourrait s'exposer soi-même à une rétorsion bien mieux fondée que l'accusation. Quel est, en effet, le préjugé de celui qui accorde une valeur historique aux légendes avant l'examen? C'est, à vrai dire, bien moins un préjugé qu'un *postulatum* fondamental de toute relation sociale; c'est l'axiome de Droit qui exige la présomption de probité (ajoutons : et de bon sens) jusqu'à preuve du contraire. Ce préjugé, si c'en est un, est celui de tout homme honnête; et, partant, il ne saurait devenir une faiblesse ridicule dès qu'il n'exclut pas l'emploi des moyens de vérification. Au contraire, que de préjugés mis à la place d'un seul par celui qui refuse d'abord toute adhésion, sous prétexte de certaines incompatibilités! Le nombre et l'énormité des miracles, l'ampleur même des détails, des erreurs chronologiques ou géographiques (qui pourraient bien n'être que des difficultés), la rudesse du langage, l'espace qui sépare des faits l'époque ou le lieu de l'écrivain, etc., etc., ce serait là des motifs d'écarter une narration, un livre même tout entier, et tout ce qui portera le nom ou la trace de tel auteur! Mais combien de questions préjudicielles ne tranchez-vous pas tout d'un coup par la valeur que vous attribuez à ces diverses *fnis de non-recevoir*! Merveilleux et imaginaire sont-ils synonymes? Une information est-elle fautive par cela seul qu'elle est minutieuse et circonstanciée? Est-on en droit de rejeter tout ce qui ne présente point une solution subite, et la mutilation d'un monument doit-elle lui ôter toute valeur? L'élégance de la diction est-elle une condition essentielle de crédibilité? A défaut de documents immédiats, faut-il repousser tout récit fait à distance, au risque de mépriser une relation qui aurait puisé aux vraies sources? Etc., etc. Préjugés que tout cela! et tellement déraisonnables, que la plupart du temps on passerait pour professer un pyrrhonisme systématique si l'on admettait absolument de pareilles causes d'exclusion pour les matériaux de l'histoire profane.

76. On voit que nous n'estimons pas seulement les légendes comme monuments de poésie naïve, mais comme documents historiques d'une valeur importante. Néanmoins, quand nous avons rappelé l'opinion de Bellarmin, et indiqué les censures de Wicelius et de Vivès, nous l'avons fait à dessein, pour laisser apercevoir que nous ne confondions pas absolument le respect dû à l'Église avec celui que nous professons pour ces pièces hagiographiques. Nous pouvions rapporter bien d'autres noms encore et de graves théologiens, qui n'ont pas été plus indulgents envers les légendaires. Melchior Cano, par exemple (2), adopte sans restriction le dire de Vivès; et n'est pas même arrêté, dans son antipathie contre certains miracles, par le nom de saint Grégoire le Grand. Certes, ce n'est pas être timoré, et pourtant les imitateurs de cette hardiesse n'ont pas manqué parmi les catholiques. Je ne les en loue point, et je crois même cette sévérité beaucoup plus superficielle que ne le pensent ses parti-

(1) AA. SS., *Januar.* t. I, p. xviii. Le P. Bollandus, qui étend ensuite sur plusieurs légendaires latins le manteau de sa bienveillante probité, n'était assurément ni un homme ignare, ni une de ces âmes assoupies dont la bénignité apathique répugne à l'effort de prononcer un blâme. Qu'on l'entende prenant la cause de Jacques de Varazze contre Wicelius et Vivès (*l. c.*, p. xx). « Ubi vero mythologiae studet Jacobus, bone Wiceli? Ego certe non omnia probo quæ ille scribit; quin tamen vetera secutus sit monumenta non dubito, et plurimas ejus historias reperio cum veteribus et genuinis congruere. Non omnes evolvi, nec necesse est quum fontem reperi rivos consecrari; sed si prius in hos incidi, an etiam ex illo ducti sint, an non fluant lutulenti, an non pigro lapsu repant, an non aliunde palustrem undam trahant, juvat dispicere: quam, inquam, brevioribus aut paraphrasticis adjungere fidem par sit, ex veterum statuo cum ipsorum scriptis collatione. Censeo igitur, injuria, ut plurimum, neotericorum judicii vapulare eam Legendam. An omnia quæ de sanctis dicuntur, nisi sint ex Eusebio sumpta, aspernabitur Wicelius? Etc.

« Wicelio severius aliquanto acerbiusque de Legendâ aurea pro-

nuntiavit Ludovicus Vives. . . Ludovicum Vivem semper maximi feci, singulari eruditione, gravitate, prudentia virum; planeque illi assentior, præstantissimos divorum actus accuratius debuisse quam vulgo factum sit, mandari litteris. Sed quod Legendæ illius auctori ita maledicit ut virum sanctum et sapientem *plumbæ cordis, oris ferrei* appellet, id sane miror in homine præsertim gravi et moderato. Hauserat id fortassis a Desiderio Erasmo præceptore suo, severissimo Aristarcho qui nullum prope scriptorem intactum et non censoria virga notatum præterit; hoc etiam ridiculus quod ea arrosit sæpe quæ nec intelligebat nec didicerat. Fuerit Jacobus stylo minus compto, ut illa erant tempora; at erat non modo doctus et pius, sed prudentia judicioque singulari: ut quam probabilis essent quæ scriberet, Vive Erasmoque melius potuerit judicare. » Cs. *ibid.* xxivxxv; xxxii—xl. Or, encore une fois, Bollandus était compétent, si je ne me trompe; ou bien qui prétendra l'être?

(2) M. Can., *de Loc. theol.*, libr. XI, cap. 6, l. 2. (ed. H. Serry, Bâsan. 1776, p. 241). Penzi, autre théologien du même ordre, copie en cela, comme en bien d'autres choses, les propres paroles de Cano qui copiait Vivès. Cs. *Theolog. rudim.*, libr. XII, cap. 3, lemm. 2.

sans; mais enfin l'Église ne prononce point contre ces critiques emportées, laissant à la science historique le soin de trancher les débats. En même temps, un bon nombre d'esprits solides laissent passer sans s'émouvoir les censures chagrines de ces Aristarques; et protestent contre leurs décisions, lors même qu'elles envahissent l'opinion avec une menaçante influence. Les uns, retranchés seulement dans cette confiance du sentiment qui résiste à l'appareil scientifique sans trop savoir par où pèche la partie adverse, s'en tiennent, jusqu'à plus ample informé, aux convictions anciennes; d'autres, plus ardents, joignent à cette simplicité du cœur une certaine activité d'intelligence qui accepte et prévient même le combat au lieu de le subir. Persuadés que la tradition deviendra infailliblement de l'histoire (1), ces derniers hâtent de leurs efforts aussi bien que de leurs vœux l'instant où doit être réhabilitée la pieuse crédulité des ancêtres. A ceux-là, nous le croyons, appartient l'avenir; et l'école fondée par Bollandus a fait beaucoup pour ce résultat. Cependant, pour dire toute notre pensée, les savants hollandistes ne nous semblent pas avoir toujours porté leur fardeau sans faiblir. Lorsque la légende dépouillée ne donne pas pour produit un fait biographique et personnel, souvent elle ne laisse pas de mettre à découvert un fait populaire réellement historique; et, à défaut du premier résultat, la critique devrait, ce semble, chercher à mettre l'autre en évidence. C'est une si misérable conséquence, que d'arriver à force d'étude à décrier l'humanité! Il serait bon qu'avant de s'arrêter à cette conclusion décourageante, l'on examinât si quelque chose ne pourrait pas sauver l'absurdité, du moins en partie.

Je prends un exemple entre plusieurs. Le P. Pinius, à l'occasion de sainte Marguerite d'Antioche, traite fort sévèrement les *actes* de son martyre (2); et j'avoue que mon respect pour les légendes ne va pas jusqu'à me faire adopter celle-là purement et simplement. Mais il y a quelque autre chose que matière à rire, dans cette bizarre circonstance qui présente la sainte engloutie d'abord par le dragon infernal, et se faisant jour immédiatement à travers le dos du monstre, à l'aide de la croix qu'elle tenait à la main. Si l'histoire est ridicule, sa source ne l'est point; elle est seulement étrange, et née d'une expression singulière, dont le sens une fois perdu occasionna un énorme *quiproquo*. Il faut, pour en découvrir la véritable intention, remonter jusqu'à ce symbolisme antérieur au XIII<sup>e</sup> siècle, qui a couvert nos anciennes églises de tant d'hiéroglyphes impénétrables à notre civilisation actuelle.

Un passage du livre de Job, interprété allégoriquement dès les premiers temps du christianisme, et fréquemment reproduit au moyen âge avec cette signification mystique, me paraît la source incontestable du malentendu que nous indiquons. Dieu fait, pour ainsi dire, une revue de ses créatures les plus imposantes dans le monde matériel (3), pour terrasser l'orgueil de l'homme en présence du formidable pouvoir qui règle toutes ces grandes œuvres. « L'hameçon te rendra-t-il maître de Léviathan, « dit le Seigneur (4)? Feras-tu passer un anneau dans ses narines, ou pénétrer un cercle au travers de sa « mâchoire? » Cette expression biblique enfanta des commentaires et des allusions dont le peuple même se trouva saisi à la longue (5), mais qui devinrent peu à peu une langue morte quand le monde

(1) Un des esprits les plus distingués de ce siècle, le comte Joseph de Maistre, exprime quelque part (*Décrets de la justice divine*, note XX) ce noble pressentiment: « J'éprouve un chagrin profond, une douleur légitime bien étrangère à toute passion, lorsque je vois des hommes d'ailleurs si estimables, et que j'honore, dans un sens, comme mes maîtres, déplorablement en garde contre les traditions les plus vénérables. . . . Je m'écrie tristement: *Tantus amor nihil!* (Anti-Lucrèce)! — Mais nous la reverrons la superbe alliance de la religion et de la science; ils reviendront ces beaux jours du monde, où toute science remontait à sa source. Nous pouvons tous hâter cette époque; moins cependant par des syllogismes que par des vœux. »

C'est que la droiture de cœur est une condition indispensable de la persuasion, et l'homme ne la donne point à l'homme.

(2) AA. SS., *Jul.* t. V, 30—33.

(3) Job, XXXVIII—XLI.

(4) Job, XL, 20, 21. « An extrahere poteris Leviathan hamo...? Numquid pones circulum in naribus ejus, aut armilla perforabis maxillam ejus? »

(5) Ephraem, *in secund. D. advent.* (ed. S. Assemani, P. gr. lat., t. II, 211, 212). « Ἡμεῖς δὲ τῶ τμήν καὶ ζωοποιῶ σταυρῶ τοῦ Σωτῆρος τὰ πρόσωπα ἡμῶν στεφανώσωμεν. . . . καὶ αὐτὸν ὀπλισόμεθα τὸ ἀήτητον ὄπλον τῶν χριστιανῶν, τὴν νεκρῆν τοῦ θανάτου, τὴν ἐπίδα τῶν πιστῶν. . . . Οὐ τὸς ἴστων ὁ παγὴς ἐν τῷ κρανίῳ, καὶ εὐθὺς (ἀλ. εὐθὺς) βλαστήσας τὸν

βῆτρον τῆς ζωῆς ἡμῶν. Ἐν τούτῳ τῷ τμήν ὄπλῳ Χριστὸς ὁ Σωτὴρ ἡμῶν διέβηκε τὴν παμφάγον τοῦ ἄδου γαστέρα, καὶ τὸ πολυμήχανον τοῦ διαβόλου ἐνέγραψε στίγμα κ. τ. λ. — Cs. *Ibid.* (p. 249), *de Charitate*.

Pseudo-Hieronym. (Philipp.), in Job, XL, 19 (ed. Martian., t. II, P. II, p. 111). « In oculis ejus quasi hamo capiet eum, et in sudibus perforabit nares ejus. . . In sanctis, qui crucem per quam victus est hostis indesinenter portant, discretionem calliditatis ejus perdidit. » Un autre commentaire sur Job, longtemps attribué à saint Jérôme, ne fait qu'étendre, pour ainsi dire, la même pensée dans un torrent d'expressions plus ou moins obscures. Mais on y voit poindre une idée sur laquelle d'autres ont enchétri bien étrangement, lorsque la comparaison de l'hameçon avec Notre-Seigneur fit imaginer une pêche symbolique qui occupe toute une page dans l'*Hortus deliciarum*. Léviathan (figure de Lucifer) est peint pris à l'hameçon de la croix, par une *ligne* qui représente les ancêtres de J. C., composée qu'elle est d'une série de médaillons empruntés à la généalogie du Sauveur. Cette peinture du XI<sup>e</sup> ou XII<sup>e</sup> siècle avait son programme tout tracé dans la *Glose* (in Job., *loc. cit.*, 20); ce qui n'empêche pas le compilateur du IX<sup>e</sup> siècle d'exposer aussi le symbolisme dont nous parlions précédemment. « . . . Armilla ergo Dominus maxillam Leviathan perforat quia misericordiae suae potentia sic malitiae antiqui hostis obviat ut aliquando eos etiam quos jam cepit amittat. » Cs. Pseudo-Beđ., in Job. (t. IV, 856, sq.). — Catena GG. PP. in Job, *h. l.*, p. 579.

symbolique se prit à sombrer vers le XIV<sup>e</sup> siècle, pour s'engloutir enfin sans laisser de trace au XVI<sup>e</sup>. Un emblème en était né, qui, dans son évolution progressive, se partagea en deux embranchements dont la convergence a produit le phénomène mystique que nous étudions. Tantôt c'est la première partie de la phrase (la pêche) qui fixe l'attention des interprètes, et ils y montrent l'enfer vaincu par la croix (1); tantôt la seconde (l'anneau qui traverse la mâchoire du monstre) leur donne lieu de s'étendre sur le bonheur de la pénitence qui arrache l'homme au démon (2). Réunis, ces deux ordres d'allégo-

S. Grégoire le Grand exprime ces mêmes idées en plusieurs endroits de ses ouvrages, et c'était lui évidemment que suivait l'auteur de la *Glose*, chez qui on retrouve les propres expressions du saint pape. Cs. Greg. M. *Moral.*, libr. XXXIII, cap. 9, 11 (t. III, p. 354, 357, 360. — Id., in *Evang.*, lib. II, homil. 25 (t. V, 261, sq.). Il faut emprunter quelques fragments à ce dernier passage, pour faire mieux saisir la forme et le sens populaire d'une allégorie que l'on rencontre quelquefois signalée par quelques mots seulement. « . . . . In hamo autem esca ostenditur, aculeus occulatur. Hunc ergo (Leviathan) Pater omnipotens hamo cepit, quia ad mortem illius unigenitum Filium incarnatum misit; in quo et caro passibilis videri posset, et divinitas impassibilis videri non posset. Quumque in eo serpens iste, per manus persequentium, escam corporis momordit; divinitatis illum aculeus perforavit. . . . . Ibi quippe inerat humanitas quæ ad se devoratorum duceret; ibi divinitas quæ perforaret. Ibi aperta infirmitas, quæ provocaret; ibi occulta virtus, quæ raptoris faucem transfigeret. In hamo igitur captus est, quia inde interit unde momordit. Et, quos iure tenebat, mortales perdidit; quia cum in quo jus non habuit, morte appetere immortalem præsumpsit.

« Hinc est etiam quod hæc ipsa de qua loquimur Maria (Magdalena), vivit, quia ille pro humano genere qui morti nihil debebat occubuit. Hinc est quod nos quotidie ad vitam post culpas revertimur, quia ad pœnam nostram conditor sine culpa descendit. . . . . Quotidie peccatores ad vitam redeunt; quotidie de ejus (hostis) faucibus, Redemptoris manu, rapiuntur. . . . . Quid per armillam, nisi circumplectens nos divina misericordia designatur? Quæ Leviathan istius maxillam perforat, dum nobis post perpetrata quæ prohibuit adhuc pœnitentiæ remedium ostendit. Armilla Dominus maxillam Leviathan perforat; quia ipse ineffabili misericordiæ suæ potentia sic malitiæ antiqui hostis obviat, ut aliquando eos etiam quos jam cepit amittat. Et quasi ab ore illius cadunt qui post perpetratas culpas ad innocentiam redeunt. Quis enim ore illius semel raptus, maxillam ejus evaderet, si perforata non esset? An non in ore Petrum tenuit, quum negavit? An non in ore David tenuit, quum in tantam se luxuriæ voraginem mersit? Sed dum ad vitam uterque per pœnitentiam rediit, Leviathan iste eos aliquo modo quasi per maxillæ suæ foramen amisit. Per foramen ergo maxillæ ab ejus ore subtracti sunt, qui post perpetrationem tantæ nequitie pœnitendo redierunt. . . . . Qui (Redemptor) spem peccatori non abstulit; quia maxillam ejus, ut evadendi viam tribueret, perforavit: ut saltem post morsum fugiat qui incautus prius cavere noluit ne morderetur. Ubique ergo nobis occurrit superna medicina; quia et dedit homini præcepta ne peccet, et tamen peccanti dedit remedia ne desperet. Unde cavendum summopere est ne quis, delectatione peccati, Leviathan istius ore rapiatur; et tamen si raptus fuerit non desperet: quia, si peccatum perfecte luceat, adhuc foramen in maxilla ejus invenit per quod evadat. Etc.»

Cs. Alulf., *super. Luc.*, cap. 64 (Greg. M. Opp., edd. BB., t. IV, 699.) Ce compilateur secondaire spécifie cette allégorie mystique d'une façon plus palpable encore, s'il se peut, en l'appliquant à sainte Madeleine. « Adest testis divinæ misericordiæ Maria Magdalena quam in ore Leviathan iste tenuit, quoniam universorum vitiorum dominio succubuit; sed per foramen maxillæ ab ejus ore subtracta, quia post perpetrationem tantarum nequitiarum pœnitendo est reversa. Etc.»

Voici maintenant une forme moins doctrinale, et qui nous montre que cet emblème avait passé dans le domaine populaire. Je la trouve parmi les œuvres de Rupert, vers la fin d'un hymne au Saint-Esprit, qui termine l'un de ses livres (*De Gloria Filii hominis*; ed. Colon., 1577, t. III, p. 1, p. 180).

« Da oculos ut videam  
In maxilla Leviathan

Foramen armillæ Dei  
Maria per quod exiit;  
« Dux bone præbe validum  
Compuccionis gaudium  
Quo castra pœnitentium  
Regno Dei vim faciunt. »

Une allusion également rapide dans le commentaire d'Honorius d'Autun sur les psaumes (Ps. CIII, 26; D. Pez., *Thesaur.*, V, 1775), convaincra de plus en plus qu'on était généralement familiarisé avec cette figure.

Je n'ai point le temps de donner un développement complet à l'histoire de cet emblème. Mais on peut entrevoir dès maintenant pourquoi les anciennes peintures représentaient la mâchoire du dragon infernal transpercée par la lance de l'archange. C'est le vrai type, ce me semble; je pense pouvoir l'exposer ailleurs.

(1) En soi, rien de plus simple que cette doctrine, dans l'enseignement religieux; rien aussi de plus familier aux SS. Pères. Saint Léon lui donnait déjà une forme emblématique (Serm. LXI, de *Passione* 10, t. I, 236), quand il peignait Satan percé par les clous de la croix; mais le texte de Job a fait naître toute une famille de symbolisme qui se multiplie au moyen âge avec une physiologie constamment reconnaissable. Rufin (*in Symbol.*, 16, p. 79) est un de ceux qui, de bonne heure, ont le plus étendu cette première allégorie. « Mors ab eo mortem spoliatura suscipitur. Nam sacramentum illud susceptæ carnis. . . . Hanc habet causam ut divina Filii Dei virtus velut hamus quidam habitu humanæ carnis obiectus. . . . principem mundi invitare possit ad agonem; cui ipse carnem suam velut escam tradens, hamo eum divinitatis intrinsecus teneret insertum. . . . Sicut ergo hamum esca contactum si piscis rapiat, non modo escam ab hamo non removet, sed et ipse de profundo, esca aliis futurus, educitur; ita et is qui habebat mortis imperium rapuit quidem in morte corpus Jesu, non sentiens in eo hamum divinitatis inclusum; sed ubi devoravit hæsit ipse continuo, et disruptis inferni claustris, velut de profundo extractus trahitur ut esca cæteris fiat. Etc., etc. »

Les chants ecclésiastiques et les homélies reproduisent cette pensée à profusion, du X<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle. Cs. Missal. Patav. vet., *sequent. fer. IV in pasch.* (Aug. 1505, fol. 80 v<sup>o</sup>). — Petr. Damian., *Carm.* 40, Rhyth. pasch. — Id., in *Nativit. B. M. V.*, homil. 46. — Petr. Venerab., *Rhyth. in Laud. Salvat.* (Bibl. PP., XXII, 1128). — Id., *Rhyth. de Resurr. D.* (Ibid., 1130). — Amed. Lausan., *de Laudib. B. M. V.*, homil. V (Ibid., XX, 1271). — Gerhoh., in *Ps.* XVI, etc. (D. Pez., V, 219, 369, 393). — Euthym. Zigab., in *Ps.* XXI, 7 (Bibl. PP., XIX, 277, 894). — Etc., etc.

Il fallait que le peuple fût bien accoutumé à cette figure pour que l'auteur d'un discours qui a été attribué à saint Augustin employât l'expression suivante (Pseudo-Augustin., *serm.* CCV., in *Natal. apost. Petri et Pauli* 5; Opp., V, *Append.*, 341): Petrus patitur crucem, Paulus sentit dominici lateris pugionem; PISCATOREM SUSPENDIT HAMUS CRUCIS, persecutorem mucro minuit persecutoris. »

(2) On vient d'en voir plusieurs exemples, et l'on a pu remarquer l'application de cet emblème à la pénitence de Madeleine. Je suis bien aise d'en montrer l'emploi au sujet d'une autre conversion. C'est saint Pierre Damien qui s'en sert au sujet de saint Ursicin, devenu martyr après un commencement d'apostasie. Petr. Dam., *serm.* 18, de *sancto Vitale*. « Vidimus antiquum draconem cum homine congregi. . . . Vidimus eum qui prostratus jacuerat, . . . de triumphato hoste victoriam reportare. Illic perspeximus rugientem leonem in Christi gregem immaniter fremere, hinc vero novum David raptam ovem de cruentis avidissimi prædonis dentibus liberare. Ille siquidem aridis faucibus inhians, humanum sanguinem sitiabat, et aperto suæ malitiæ gutture ovem Christi deglutire jam coeperat; iste vero gladio spiritus, quod est verbum Dei, ejus ora transfigens, captam prædam violenter eripuit, et per foramen quod in maxilla Leviathan fecerat ab ipso pene mortis

rie désignèrent la grâce de Jésus-Christ et la puissance du signe de notre rédemption, qui peut, forçant l'enfer à rendre sa proie, faire d'un esclave de Satan un citoyen du ciel.

La véritable application de ce texte ainsi entendu ne conviendrait donc qu'aux âmes ramenées à Dieu par une conversion éclatante. Aussi, le trouve-t-on employé surtout pour exprimer la pénitence de Madeleine. A ce titre, on ne voit pas comment une vierge martyre s'est trouvée gratifiée de ce symbole; mais l'histoire de la sainte raconte que le démon lui apparut en forme de dragon, et qu'il fut mis en fuite par le signe de la croix. D'ailleurs, l'allégorie de Léviathan percé par la croix s'applique aussi aux tentations vaincues(1). Ainsi une allusion biblique, inspirée primitivement par un mysticisme plein de poésie, et interprétée ensuite avec une simplicité quelque peu épaisse, s'est transformée en un fait matériel sur la fin du moyen âge, c'est-à-dire au moment de la décadence (2). Mais il ne faut pas oublier qu'une réalité git sous cette exposition, et que tout n'y est point absurde purement et simplement.

77. J'en pourrais dire autant de bien d'autres légendes traitées fort mal aux derniers siècles par des hommes plus ou moins habiles dont le moindre tort, souvent, était de n'avoir point compris ce qu'ils critiquaient. Si je ne me trompe, c'est encore ce passage de Job qui a fait naître l'histoire merveilleuse du diable enchaîné par sainte Julienne, qui le mène battant sur la place publique. Car l'une des légendes de cette sainte(3) se contente de nous la montrer forçant le démon à se déclarer, et le mettant en fuite par le signe de la croix. A mon avis, il ne faut voir dans l'autre récit qu'un développement de l'allégorie de Léviathan. C'est une amplification symbolique des paroles qui suivent dans le même chapitre : « *T'adressera-t-il (le dragon) des supplications empressées, ou s'efforcera-t-il d'exciter ta compassion?.... Te joueras-tu de lui comme de l'oiseau prisonnier; ou le livreras-tu, enchaîné, à tes servantes?... Et pourtant son espérance le trompera, et à la vue de tout le monde il sera précipité* (4). Nuls frais d'imagination n'étaient nécessaires, il suffisait d'être familiarisé avec l'Écriture qui fournissait au narrateur son langage, et à l'auditeur le sens historique vrai. Le démon lié par une jeune fille, frappé de verges par elle le long de la voie publique, et, sous les yeux du peuple, jeté par elle dans un lieu d'immondices(5); c'est à peine si la légende ajoute un seul mot au texte de Job.

barathro ad vitæ pascua revocavit. . . . . (Ici, un emprunt fait à saint Grégoire.) . . . . . Quis enim ore illius semel captus maxillam evaderet si perforata non esset? An non B. Ursicinium tunc momordit, quum post nimia tormenta carnificis gladium formidavit? An non illum in ore ad plenum tenuit, quando idolis sacrificare consensit? Sed dum per exhortationem Vitalis gloriosissimi martyris ad vitam rediit, Leviathan iste cum aliquo modo quasi per maxillæ suæ foramen amisit. Etc. »

(1) S. Odon, abbé de Cluny, en abrégant les *Morales* de saint Grégoire (Bibl. PP., XVII, 449), rapproche et condense au sujet de l'apôtre saint Paul les diverses interprétations de notre allégorie, qui étaient séparées et comme délayées dans son modèle. Il ne s'agit plus seulement de sa conversion, mais aussi de ses tentations. Réduite en une sorte de formule générale, cette modification a dû déterminer une extension plus grande de l'emblème ainsi transformé. « . . . . Aliter. In ore tenere Leviathan dicitur non quos perfecte peccato implicat, sed quos adhuc peccati persuasionibus tentat. Sed, miro dispensationis ordine, dum tentantur, humiliantur; dum humiliantur, ejus esse desinant. Mandendum quidem, sed non deglutendum acceperat Paulum; quando illum, post tot revelationum sublimia, stimulis carnis agitabat. »

(2) J'attribue cet enfantillage à la décadence du moyen âge, c'est-à-dire au xv<sup>e</sup> ou au xvi<sup>e</sup> siècle; et je doute beaucoup que l'on puisse produire des monuments bien antérieurs à cette époque, qui permettent de conclure contrairement à mon assertion. Quant à Jacques de Varazze, il ne tenait certainement point cette figure pour un fait réel, quoique certains esprits commençassent à en méconnaître le sens. Voici ses paroles : « . . . . Oravit (*Margareta*) Dominum ut inimicum qui secum pugnabat, sibi visibiliter demonstraret. Et ecce draco immanissimus ibidem apparuit; qui dum eam devoraturus impeteret, signum crucis addidit, et ille evanuit.

« Vel, ut alibi legitur, os supra caput ejus ponens et linguam super calcaneum porrigens, eam protinus deglutivit. Sed dum eam absorbere vellet, signo crucis se munivit; et ideo draco virtute crucis crepuit, et virgo illæsa exivit (Cs. AA. SS., *l. cit.*, 31).

« Istud autem quod dicitur de draconis devoratione et ipsius

crepatione, apocryphum et frivolum reputatur. » — Cs. Hraban., ap. Pin. (AA. SS., *loc. cit.*, p. 24).

Ce n'est donc point la faute de la *Légende dorée*, si les peintres du xv<sup>e</sup> siècle (et en particulier les Flamands) se sont mis à représenter sainte Marguerite tenant une petite croix d'or entre ses deux mains jointes, et sortant par ce moyen à travers l'échine entr'ouverte du dragon, tandis que le bas de sa robe n'a pas encore franchi les lèvres du monstre; tant le secours a été prompt! Mais surtout, même après que cette représentation mystique se fut multipliée, il ne tint pas à la *Légende dorée* que le peuple n'y vit un simple emblème. On ne saurait néanmoins disconvenir qu'une fois ce dernier terme atteint par la peinture et la sculpture, le terrain devenait fort glissant pour la conservation du sens réel.

(3) AA. SS., *Februar.* t. II, p. 880, sq.

(4) Job. XL, 22, 24, 28.

(5) AA. SS., *Februar.* *loc. cit.*, p. 875, sq.

Pour plus d'évidence, s'il est possible, voici un autre emploi du même passage de Job appliqué à la victoire que la virginité consacrée à Dieu, et conservée fidèlement, remporte sur l'enfer. Or, on ne peut s'empêcher d'y reconnaître la *formule générale* de ce que prête la légende à sainte Julienne de Nicomédie dans la version la plus merveilleuse.

Anonym., *Rhythm. de Laude virginitatis* (Bibl. PP., XXIII, 169).

« Sicut timent serpentes capream,  
Ita timet turbam virgineam  
Serpens horribilis,  
Qui veneno mundum inebriat  
Et captivos suos excruciat  
Horrendis sibilis;  
« Qui non dormit sed semper vigilat  
Et de suo cubili sibilat  
Ut justos devoret,  
Et in sui ventris malitia  
Quos illudis sua fallacia  
Latus incorporet.  
« Sed virgines que Christo serviunt  
Hunc draconem sibi subjiciunt

Nous avons indiqué sommairement dans le premier chapitre (1) quelques matériaux pour l'explication symbolique de la légende de saint Longin. Ces préliminaires doivent suffire pour un aperçu général. Celui qui prendrait la peine d'explorer les légendes à l'aide de ce flambeau, y reconnaîtrait surtout trois choses qui méritent d'être mises en lumière : premièrement, que le fond, d'une part, y est beaucoup plus historique et beaucoup plus sérieux que ne voudraient le faire croire certains censeurs qui, dans leur empressement à condamner, ne se sont pas même donné le temps de bien saisir le point de la question (2); secondement, que la véritable forme historique est très-souvent maintenue dans sa simplicité par quelque récit non moins autorisé que la forme symbolique (3); enfin, que le dépouillement critique des légendes suppose une connaissance très-approfondie de la littérature, je veux dire de la forme qu'affectaient les pensées dans leur manifestation, durant les âges où le christianisme dominait la société.

78. Supposé que l'on pût être assez heureux pour dérober ses assertions à tout péril de déductions fausses, ce que nous avons dit devrait suffire à faire voir que nous ne regardons nullement comme un jeu l'appréciation des légendes. Tout en répudiant dans leur examen quelque-une des règles de critique acceptées si péremptoirement par le siècle dernier, nous en introduisons une que les critiques n'ont pas toujours assez comprise, et dont l'étude est assez pénible pour qu'on ne nous soupçonne pas de vouloir abrégé le travail.

Qu'on n'imagine point, après cela, qu'à nos yeux tout récit merveilleux dans la vie des saints se résolve en une question d'herméneutique. Toute l'érudition du monde ne saurait prévaloir contre le bon sens, et avec le bon sens il faut sauver aussi cet instinct supérieur de l'humanité qui appartient aux profondeurs de notre nature. Or, de tout temps, et surtout dans les meilleurs temps, l'homme a cru que le Ciel avait pour lui autre chose que des lois générales; en sorte que le faux merveilleux même prouve, pour sa part, qu'il doit y avoir un merveilleux vrai. Ce dernier se montre à chaque page de l'Écriture sainte; et là, sans doute, on ne fera pas les mêmes difficultés que pour les actes des saints. Mais pourtant si l'on pensait qu'un certain degré dans l'extraordinaire dût être un motif d'exclusion pour le narrateur, il faudrait donc rejeter le livre des *Nombres*, à cause de l'ânesse de Balaam (4), et se débarrasser de trois Évangélistes, à cause des pourceaux de Gérasa (5)?

Que prétends-je donc? Faudra-t-il tout admettre dans les légendes? Je ne dis point cela, je dis qu'il faut commencer par les comprendre; après quoi il sera temps, mais seulement alors, de songer à introduire la critique. Et encore faudra-t-il que cette critique ne vienne point avec son parti pris, et que la *théophobie* ne l'ait point décidée d'avance à mesurer les miracles, pour n'accorder passage qu'à ceux d'une dimension déterminée (6).

Lucis (enosis?) potentia;  
Ab antiquo serpente liberz  
Qui Jordanem se sperat libere  
Sua superbia.

« Sic ligatur fune virgineo  
Qui ligatur peccato ferreo  
Mundum antiquitus;  
Alligatus in suis machinis  
Illis quoque subjectus feminis  
Que vivunt carlitis. »

« Etc. »

Cs. Job. XL, 10—28.

Il peut être utile de faire remarquer, en terminant ces indications, que l'allégorie de Léviathan pénètre parfois dans l'histoire du monstre marin qui vomit Jonas. Cs. Gerhoh., in Ps. XXVII (supr. n° 65, p. 121). — César. Arelat., Homil. 4, de Pasch. (Bibl. PP., VIII, 823; et *ibid.*, t. VI, 635).

(1) N° 63 (p. 118).

(2) Au risque d'être mal compris, je ne puis résister au désir de rappeler une de ces saillies pleines de sens que suggérait au comte J. de Maistre (*op. cit.*, not. XXII) un sujet fort semblable, quoique pas absolument identique. Je fais donc mes réserves, tout en empruntant ces paroles dont quelqu'un pourrait fausser la portée.

« Parce que . . . les monuments intermédiaires ont péri, nous prenons bonnement ces hommes (*les conteurs anciens*) pour des faussaires, parce que nous ignorons ce que tout le monde

savait autour d'eux, ou ce que personne ne s'embarrassait de savoir. Mais chez toutes les nations du monde, avant que le *raisonner tristement s'accrédite*, on a aimé donner à l'instruction une forme dramatique, parce qu'en effet il n'y a pas de moyen plus puissant pour la rendre pénétrante et ineffaçable. On a donc fait partout des *légendes*, c'est-à-dire des histoires à lire pour l'instruction commune. . . . On a beaucoup écrit contre quelques-unes de nos légendes latines; c'est fort bien fait, sans doute; mais ce n'est point assez : il faudrait encore écrire contre la vérité du *Télémaque*, et même contre celle de l'*Enfant prodigue*. »

L'observation que je viens de transcrire peut au moins faire remarquer que les critiques, avec leur sécheresse affirmative, prennent souvent le change d'une manière très-divertissante. Cette conclusion suffirait absolument à mon but.

(3) Nous avons indiqué pour sainte Julienne, comme pour sainte Marguerite, des *leçons* anciennes où le fait est réduit à son expression la plus simple; et ces textes étaient pour le moins aussi répandus, et beaucoup plus autorisés, que la *leçon* poétique.

(4) Numer. XXII, 21—35.

(5) Matth. VIII, 28—34. — Marc. V. — Luc. VIII.

(6) « Il y a, dit la Bruyère (*Caract.*, XIV), des faits embarrassants affirmés par des hommes graves qui les ont vus, ou qui les ont appris de personnes qui leur ressemblent : les admettre ou les nier tous paraît un égal inconvénient; et j'ose dire qu'en cela comme en toutes les choses extraordinaires et qui sortent des communes règles, il y a un parti à trouver entre les âmes crédules et les esprits forts. »

79. Autre interpellation que l'on pourrait songer à nous adresser. Comment supposer que le peuple comprit un langage si étrangement métaphorique? et s'il ne le comprenait pas, quelle source de méprises ridicules et de contes accrédités sans remède! Je réponds à cela que ce qui est tout à fait ridicule, c'est de demander comment un peuple peut comprendre sa langue. Car il importe assez peu si vous, qui en donnez votre avis à quelques siècles de distance, vous la trouvez obscure ou bizarre; la question est de savoir si l'existence de cette langue est constatée, auquel cas il sera permis assurément de conclure qu'elle était entendue. Dites, si vous le voulez, que vous ne sauriez l'entendre, ce langage; qu'il roule presque entièrement dans une sphère d'idées qui vous est totalement étrangère; qu'il suppose un ordre de conceptions tout spécial, auquel on ne saurait atteindre sans une laborieuse initiation; à la bonne heure. Mais convenez aussi que ce phénomène se représente chez toutes les civilisations fortement caractérisées; et dans un degré précisément proportionnel à l'originalité de l'empreinte qui les spécifie. D'ailleurs, tout le monde sait que la jeunesse des sociétés développe communément une sorte d'exaltation même populaire de la faculté poétique, dont les siècles raisonnateurs perdent la conscience au point de n'en avoir même plus l'intelligence parfois. Ajoutez à cela cette sève orientale que la pensée chrétienne avait introduite dans les âmes des peuples modernes(1), et vous arriverez à comprendre que ce mysticisme en apparence si recherché ait pu devenir un idiome populaire. Il faudra bien en convenir quand nous en viendrons à interpréter le XII<sup>e</sup> siècle et les âges qu'il résumait.

Du reste, je veux que ces expressions figurées aient pu donner lieu çà et là, du moins vers la fin du moyen âge, à quelques méprises populaires; qu'en résulterait-il? Que ces malentendus seraient imputables à l'Église? Que la prédication serait atteinte et convaincue d'avoir donné naissance à une crédulité superstitieuse? Ces conséquences ne sont point inévitables. Le détail de la vie des saints ne fait point l'objet de l'enseignement catholique; et comme l'Église est singulièrement étrangère à la manie législative(2), elle peut absolument fermer les yeux, durant un espace de temps plus ou moins long, sur des erreurs innocentes qui ne compromettent point la foi. L'Église est une mère; elle peut et doit même souvent tolérer dans ses enfants bien des sottises; et quand elle y sourirait parfois, je ne vois pas ce qu'on pourrait trouver à redire. Il ne viendra sans doute en l'esprit de personne qu'une mère soit folle ou tombée en enfance pour avoir enduré ou même accueilli d'un air caressant les badinages de sa famille qui folâtrait autour d'elle. On la jugerait plutôt bien sévère, et exigeante outre mesure, si on la voyait constamment imposer silence à cette gaieté enfantine dès qu'elle se manifeste à ses côtés. Si pourtant, après avoir pris part aux jeux de ses enfants, elle apercevait que cette familiarité leur fit perdre le respect, et qu'ils en prissent occasion de lui manquer, alors elle peut et doit même interrompre ces ébats, et déclarer qu'elle n'en veut plus souffrir. Ou bien, qu'une mère encore laisse franchir à ses fils le seuil paternel dans leurs récréations, l'accuserez-vous de fomenter en eux la licence pour avoir toléré prudemment quelque liberté? Mais que, prenant goût à cet affranchissement de la surveillance maternelle, ces enfants se lient avec des compagnons dangereux qui les enrôlent dans des jeux mauvais, c'est à ce moment que la sévérité devient un devoir et la condescendance une faiblesse.

A prendre les choses au pis, l'Église n'aurait pas agi autrement en fermant les yeux, peut-être, vers le XIV<sup>e</sup> siècle, sur de certaines exagérations ou sur quelques méprises occasionnées par les légendes. Que des amplifications bizarres, des aventures d'un saint prêtées à un autre, etc., aient donné cours à des erreurs plus ou moins accréditées parmi la foule; fallait-il que l'autorité suprême intervint par des censures et des définitions décisives pour formuler sur chaque point ce qu'il fallait retenir, et fit ainsi passer, en quelque sorte, l'histoire dans le domaine de la foi? Une telle prétention n'est pas supportable. L'Église a bien autre chose à faire que de heurter les simples dans leur piété, même mal entendue, quand le principal demeure à couvert; et de redresser tous les torts au risque de compromettre ce qui est demeuré droit(3). C'est donc se scandaliser gratuitement à la manière des Pharisiens, que de froncer le sourcil quand on rencontre, vers la fin du moyen âge, quelque trace de certaines dévotions

(1) Cs. n<sup>o</sup> 49 (p. 89, 90).

(2) Nous en avons dit un mot précédemment, n<sup>o</sup> 49 (p. 90).

(3) Il est un *scandale des faibles* que la droite raison nous impose d'éviter. Saint Paul ne veut point que l'on affecte de braver

les préjugés de ses frères, et l'Ancien Testament recommande d'éviter une censure inopportune. Mais l'Écriture ne le dirait pas, que le bon sens y devrait suffire. Cs. I Cor. VIII, 11. — *Prov.* XXX, 33. — *Matth.* XIII, 24—42.

populaires où la naïveté semble n'avoir pas suffisamment pris conseil de la critique. Mais vint le moment où ces usages, ces récits, ces représentations, ces fêtes, longtemps si chères aux cités, et longtemps aussi endurées par l'Église avec une tolérance bienveillante, voisine de la protection, attirèrent pourtant son animadversion sévère, et furent même censurées avec une véritable rigueur (1). Il en devait être ainsi, la condescendance n'étant plus de saison. Ce qui avait pu n'être d'abord que jeu naïf ou pieux ébats, avait perdu ce caractère en rencontrant des cœurs et des esprits différents. Une direction nouvelle des pensées, une préoccupation insolite pour les intérêts matériels, avait fait surgir chez les hommes du xv<sup>e</sup> siècle, et du xvi<sup>e</sup> surtout, une activité dont l'objet portait une grande partie de leur vie hors du cercle où s'était mue celle de leurs pères. L'Église, après avoir été le tout des peuples, commençait à n'occuper même plus le premier rang. Les développements exagérés du luxe séculier avaient fait baisser beaucoup le charme des pompes religieuses pour les regards d'un public fasciné par des fêtes profanes; et des âmes plus ou moins blasées par l'enivrement du monde, n'apportaient plus aux cérémonies religieuses ni cette curiosité naïve qui s'abandonne innocemment aux douces affections, ni cette simplicité antique qui ne demande qu'à s'édifier. En même temps commençait à se mêler dans la foule et à poindre de toutes parts quelques-uns de ces esprits renchérissés et de ces caractères naturellement mécontents, qui firent ensuite un si bruyant éclat par la dislocation de l'ancienne chrétienté. L'esprit de contention et de blâme se prenait à saper, non plus, comme autrefois, les personnes, mais les choses; espèce de satire chagrine, bien différente de l'autre qui n'est souvent que la jovialité d'un cœur impétueux dans ses saillies, et le symptôme d'une civilisation chaleureuse et bondissante (2).

So. Dans cet état maladif de la société, il devenait urgent de dérober à la mauvaise foi des critiques envenimés le prétexte d'un blâme dédaigneux qui pouvait rejaillir jusque sur l'Église. D'un point d'histoire problématique, ou dénaturé à la longue, ils pouvaient faire une arme dangereuse contre l'autorité qui supportait ces déviations. Ceci explique pourquoi, même avant le concile de Trente, on voit des théologiens très-orthodoxes et des écrivains vraiment catholiques au fond du cœur, parler bien rudement des légendes. S'ils excèdent, c'est souvent le zèle qui les entraîne; mais le motif qui les dirige ne doit pas nous faire embrasser de confiance tout ce qu'ils disent. Les pasteurs, et le chef de l'Église surtout, se montrèrent plus calmes tout en approuvant ces vues d'amélioration dans leur principe. Des hommes pieux et savants, puis des corps religieux même, se dévouèrent à la tâche de comparer aux sources premières les récits plus ou moins accrédités durant la suite des âges; et la vraie science n'a pas trouvé qu'il fallût faire autant de retranchements que l'avaient dit des hommes hostiles ou précipités.

Ainsi, quand l'homme a déserté les enseignements d'un cœur droit, pour ne se réclamer plus, dit-il, que de la raison et de la science, souvent tout le progrès qui lui reste, c'est de retrouver par les pénibles discussions de l'étude ce qu'il avait rejeté sous prétexte de philosophie, et de reconquérir par un labeur pénible le poste où un bonheur mal apprécié l'avait primitivement établi. Il l'avait évacué, la tête haute, et comme faisant acte d'affranchissement; mais voilà qu'après bien des travaux entrepris pour s'établir au dehors et commander sa position première, il se trouve n'avoir fait autre chose que de la mettre entièrement hors d'atteinte. Alors, ce qu'il peut faire de mieux, c'est de rapporter sous la bannière qu'il avait abandonnée, tout ce dont il s'était environné pour la combattre. Cependant, comme cette détermination elle-même est l'ouvrage de la droiture bien plutôt que de la science, il se trouve enfin que tout doit être ramené ainsi au point de départ, et se résoudre en une amende hono-

(1) Le sort des images de saint Christophe, par exemple, subit à une certaine époque un cruel revers de fortune. Une véritable guerre d'extermination s'éleva contre ce curieux vestige d'une civilisation assez mal appréciée, du reste, par ceux qui lui faisaient ce méchant procès. Ces gigantesques figures, restées sans défenseurs, tombèrent sous l'accusation de barbarie superstitieuse; et si leur cause ne fut pas suffisamment instruite peut-être, il y a du moins quelque chose à décharge des juges: c'est que les peuples auxquels on enlevait ce spectacle n'étaient plus guère en état d'y rien comprendre qui pût en faire regretter la perte.

Quoi qu'il en soit, il peut être utile d'observer que ces colosses ne remontaient pour la plupart qu'aux derniers temps du moyen âge. Ainsi, celui d'Auxerre, que le chapitre fit démolir en 1768, et qui, haut de vingt-neuf pieds, mesurait, dit-on, près de seize

pieds en largeur totale d'une épaule à l'autre, datait de l'année 1539, pas davantage. Un autre, à la cathédrale de Paris, condamné également par le chapitre en 1784, n'avait été élevé qu'en 1413.

(2) Je jette en passant cette remarque, dont le développement ne doit point m'arrêter à cette heure, parce que, dans certains traits du moyen âge, on a souvent pris (ou affecté de prendre) pour des signes de mécontentement amer, ce qui n'était que le produit d'une liberté folâtre. Dans l'état actuel des cœurs, nous risquons fort de confondre aisément la malignité badine avec le mauvais vouloir rancunier. Mais quels que puissent être les points de ressemblance entre ces deux phénomènes sociaux, celui qui s'y méprendrait serait exposé à de lourdes hévues en histoire comme en politique. C'est tout ce que j'en prétends dire en ce moment.

nable; et voilà le pas que tous ne savent point franchir : c'est le retour de l'enfant prodigue, sans autre langage qu'un humble aveu. Car, si l'on veut être franc, c'est une véritable résipiscence bien plutôt qu'un fruit des recherches; ce n'est point en vertu de la science acquise qu'on revient ainsi sur soi-même, c'est en vertu d'un reste ou d'un retour de la droiture première (1).

Si nous avons donné place à ces considérations dont la portée pourrait sembler à quelqu'un fort exagérée, c'est que trop souvent la critique des légendes a été tournée en critique de l'Église et en prétexte de défection. De quel droit, et avec quelle bonne foi? c'est une autre affaire. Car ce que l'Église exige absolument de croyance aux actes des saints est, à proprement parler, si peu de chose, qu'il n'est pas tolérable de s'en formaliser. Dans le recueil même des légendes promulguées d'autorité souveraine pour la prière publique, combien de faits spéciaux ont été discutés contradictoirement par des savants tout à fait orthodoxes, sans que nul d'eux pensât mettre en question la puissance suprême d'enseigner, confiée au siège de saint Pierre! On voit bien que je parle du *Bréviaire* et du *Martyrologe romains*; et quand je rappelle quelques-unes des opinions librement émises à ce sujet, ce n'est pas que je prétende donner la main à leurs détracteurs, même pour ce qui touche aux *leçons* historiques. Autant je reconnais la possibilité d'en infirmer les récits sans pour cela rompre avec l'Église, autant j'aime à déclarer que, pour ma part, je compte sur leur réhabilitation toujours croissante dans l'avenir. Le sujet actuel pourrait dispenser d'entrer ici dans aucun détail à cet égard, puisque la légende de saint Thomas telle que l'ont tracée les peintres-verriers du moyen âge, n'a que faire avec le *Bréviaire* et le *Martyrologe*. Toutefois, je suis bien aise de ne pas laisser échapper l'occasion assez naturelle d'une remarque en ce genre.

81. Le nom de *Calamina* donné par le *Bréviaire* et le *Martyrologe romains* au lieu où saint Thomas perdit la vie, a été cherché curieusement dans l'Inde par les érudits. La tradition avait beau désigner Meliapour (*Mailapouri, Mailpour*), où le nom actuel de San-Thomé était déjà employé au moyen âge par les Arabes (*Batuma, Betuma, Beith-Thomas*) sous une forme à peine différente (2); on voulait trouver en outre la trace du nom signalé par les actes de saint Thomas (3). Les uns y cherchaient une confirmation, et les autres une réfutation de la légende; je laisse à penser quelle sorte de preuve pouvaient espérer ces derniers à l'appui de leurs prétentions. Nous rendons-nous bien compte, dans les dénominations modernes, de tous les noms employés par Ptolémée lorsqu'il décrit l'Inde? Et cependant c'était un géographe de profession, obligé de n'admettre que des expressions bien vérifiées. Mais tout le monde voit que cent causes ayant pu concourir à effacer les vestiges de ces noms antiques, leur disparition ne saurait conclure contre l'exactitude de l'écrivain qui les employait il y a tant de siècles. Les auteurs ecclésiastiques sont traités avec beaucoup plus de rigueur par certains gens, il semble que toute arme soit bonne quand il s'agit de battre en brèche les traditions chrétiennes. Ainsi, Et. le Moine (4) décide agréablement que Calamine est située dans la région de l'*Utopie*; et cette plaisanterie a paru de très-bon goût à plusieurs écrivains de son école qui se l'approprient à l'envi. La Croze (5), le grand critique (antiquaire du roi de Prusse), faisant abstraction d'un certain nombre de siècles, ne voit aucune difficulté à ce que *Calamina* soit tout simplement le nom d'une forteresse portugaise de la Guinée, transporté avec toutes les altérations convenables au delà de l'océan Indien; ce qui est bien un des plus lourds anachronismes et une des plus malencontreuses critiques qui puissent tomber dans la pensée d'un antiquaire en titre. Bohlen (6) ne juge pas que ce point de topographie mérite la moindre dépense d'érudition, quoi qu'aient pu faire Kircher et ceux qui l'ont suivi (7).

(1) Je consens à être accusé de digressions, mais je tiens à faire ici une remarque dont beaucoup de gens ont besoin, et qui, pour être une extension de mon sujet, n'en est pas une déviation. C'est que la science n'est rien si le cœur n'est droit :

« Sincerum est nisi vas, quodcumque infundis accescit. »

Soyez aussi savant qu'il vous plaira, vous ne verrez guère dans les résultats de l'étude que ce que vous aurez pris le parti d'y voir. La science qui ne prend point conseil d'une humble sincérité (la science sans conscience, c'est le mot), qu'est-ce autre chose qu'une fausseté retranchée? Celui que l'étude ramène, c'est celui qui ne s'était point fait un parti pris dès son début; partant, c'est la sincérité qui le ramène, bien plus que ce n'est l'étude.

(2) Cs. Wilford, *Christian religion in India* (Asiatik Researches, t. X, p. 77). — Hohlenberg, *op. cit.*, p. 109, 77. — Etc.

(3) On pense bien que le bréviaire n'avait pas inventé cette dénomination. Cs. Hippolyt., etc., ap. Thilo, *A.A.S. Thoma*, p. 101. — Wilford, *l. c.*, p. 78. — J. Alb. Fabricius, *salutaris lux evangelii*, p. 109. — Aboulfaradj, ap. Assemani, *Biblioth. orient.*, t. III, P. II, p. xxxiii, etc.

(4) Cs. J. Alb. Fabric., *op. cit.*, p. 109. — Thilo, *A.A.S. Thoma*, p. 119—121, etc. — Hohlenberg, p. 75.

(5) Hohlenberg, p. 75, 76. — Lacroze, *Hist. du christianisme des Indes*. (La Haye, 1758), t. II, p. 7, 8.

(6) P. von Bohlen, *Das alte Indien*, t. I, 376. S'il s'agissait d'un mot consigné dans le *Ramayana*, ce serait probablement tout autre chose.

(7) Hohlenberg, 77, 78. — Wilford, p. 78. Kircher, d'après un missionnaire du Malabar, explique Calamina (*Callamina, Calourmina*) par le rocher ou la montagne de Meliapour; et d'autres sa-

Or, quoique l'explication proposée par le P. Kircher n'ait point semblé absurde à tous les hommes qui connaissaient l'Inde, voici une autre conjecture encore qui ne manque pas d'une certaine probabilité, et qui n'altère pas une seule lettre dans le mot des légendaires. Je la dois au vénérable abbé J. A. Dubois (du séminaire des missions étrangères), que de longues courses apostoliques ont familiarisé avec le tamoul, et dont les ouvrages sur l'Inde sont connus de toute l'Europe. *Min*, en tamoul, signifie en général un poisson, et s'ajoute d'ordinaire au nom déterminé qui caractérise une espèce particulière. Or, la rivière de San-Thomé est extraordinairement abondante en une sorte de poisson nommé *kála* dans le pays (*cala-min*, *cahla-min*, le poisson *kála*), et dont je puis bien omettre les caractères zoologiques (1), mais qui est fort recherché pour la table (au moins par les indigènes). M. l'abbé J. A. Dubois regarde comme extrêmement plausible que cette pêche ait pu faire nommer *Calaminour* (*Kahla-min-our*, village du poisson *kahla*) une bourgade construite sur le rivage, qui aurait été le faubourg ou le berceau de Méliapor. Sur la foi d'un si respectable guide, je me permets d'attribuer à cet aperçu tout autant de poids qu'à plusieurs des explications proposées par le savant Lassen pour déterminer la valeur des expressions géographiques relatives à l'Inde dans les écrivains grecs.

## ARTICLE SECOND.

## LÉGENDE DE SAINT THOMAS DANS LES VERRIÈRES.

82. Il est difficile de traiter cette légende avec plus d'érudition que ne l'a fait le docte J. C. Thilo dans son *Specimen* des apocryphes du Nouveau Testament. Mais en rendant témoignage à l'importance de ce savant travail, disons aussi que le scepticisme, si ce n'est plutôt le parti pris de nier, y gâte singulièrement l'effet de cette science large et facile qui caractérise ordinairement l'illustre professeur de Halle. Tout semble consacré à une œuvre de destruction dans ces recherches d'un homme si distingué; il désagrège avec une énergie lugubre ce qu'il touche, et l'on dirait qu'à son gré la sape est le plus bel emploi de la force humaine (2). Nobles intelligences rendues farouches comme à leur insu, par le malheur d'être nées au sein d'une doctrine religieuse toute négative, et qui ont voué leur activité puissante à la funeste tâche de faire des ruines! Si elles admettent quelque chose encore, c'est, ce semble, parce qu'il faut bien un bélier pour faire brèche devant soi; et que s'il n'y avait quelque chose de solide, le désir de renverser ne trouverait plus d'exercice. Comme si la science, en guise d'arme meurtrière, n'avait été remise aux mains de l'homme que dans un but de ravage! Mais ne viendra-t-il pas un jour où cette science robuste et mâle, comprenant mieux son ministère comme un gage d'amour et de paix, renoncera à toute autre œuvre qu'à celle d'édifier?

Si l'on saisit bien l'esprit de notre légende, on verra que ces plaintes et ces désirs y sont réellement écrits (3) sous la forme historique. Mais exposons-la premièrement; et comme il importe, pour expliquer incontestablement la verrière, que le monument écrit soit absolument contemporain du monument figuré, nous prendrons pour guide Jacques de Varazze. Nous introduirons à peine quelques mots çà et là, d'après Vincent de Beauvais, ou à l'aide de la compilation plus récente de Pierre de Natali, pour compléter quelques phrases; mais alors même des italiques marqueront ces additions.

83. «Comme l'apôtre Thomas était à Césarée, où il prêchait l'évangile, le Seigneur Jésus-Christ lui

vants missionnaires n'ont pas trouvé que cette étymologie fût trop recherchée. Cs. Paulin. a. S. Bartholom., *India or. christ.*, p. 134. — Kircher, *China illust.*, p. 53. — Etc. Le grave Neander s'est bien gardé d'être aussi tranchant sur ce point que plusieurs de ses coreligionnaires. Cs. *Allgem. Gesch. d. christl. Religion*, t. I, ed. II, 1842, p. 139.

(1) Si les indications données par P. Russel (*Description . . . two hundred fishes collected . . . on the coast of Coromandel*, t. I, n° 78, p. 61) sont exactes, ce poisson, appelé *Pool Chitsilloo* à Vizagapatam, et *Calamin* à Madras, serait le *Chaetodon argus* (Bloch, n° 204; sous-genre *Ephippus* de Cuvier), *Scatophagus argus* de notre ichthyologie actuelle.

(2) Ce nous eût été le sujet d'une discussion singulièrement agréable que de montrer dans le travail de Thilo combien la science peut se faire illusion lorsqu'elle a pris la partialité pour con-

seillère; et nous n'aurions pas eu de peine à faire voir que cette érudition puissante obéit plus au préjugé qu'elle ne le pense. Mais pour se mesurer à un adversaire si bien entouré, il eût fallu donner place à une lutte sévère dont la forme scientifique aurait bien pu flatter assez peu les goûts d'un grand nombre de lecteurs. D'ailleurs, la légende de saint Thomas n'étant guère présentée qu'avec une timidité fort modeste par les écrivains graves qui l'adoptent, le prix du résultat n'eût pas suffisamment fait équilibre à l'effort. Nous ne pouvions aspirer tout au plus qu'à prouver la possibilité absolue des faits et non pas leur réalité historique. Peut-être le ferons-nous un jour; mais ici nous nous proposons, autant que possible, la certitude quand nous nous appliquons à quelque détail; et nous n'insistons que sur des faits dont l'exposition peut intéresser à la fois plusieurs monuments.

(3) Cs. n° 87.

apparut, disant : Gundofore, roi de l'Inde, a expédié en Syrie son intendant Abanès pour chercher un homme habile dans l'architecture; viens donc, je t'enverrai à ce prince.—Seigneur, envoyez-moi partout où vous voudrez, répartit Thomas, mais pas aux Indes.—Va sans crainte, reprit le Seigneur, car je veillerai sur toi; et quand tu auras converti les Indiens, tu viendras à moi avec la palme du martyre. Thomas lui dit : Vous êtes mon maître, et moi, votre serviteur; que votre volonté se fasse.

«Or, l'intendant se promenait sur la place publique, et le Seigneur lui dit : Jeune homme, que prétendez-vous acheter?—Mon maître m'a envoyé, répondit celui-ci, pour que je prisse à son service des hommes habiles dans l'art de bâtir, qui lui construisent un palais à la manière romaine. Le Seigneur lui donna donc Thomas, garantissant sa capacité dans cet art.

«Et après s'être embarqués, comme Abanès demandait à Thomas, pendant la traversée, si son maître était un roi (1), celui-ci répondit que c'était le fils d'un roi puissant dont les possessions sont établies sur des hauteurs inaccessibles aux attaques de l'ennemi; qu'il a de nombreux serviteurs habiles en toute espèce d'arts, et auxquels il confie diverses missions; que tous les gains qu'ils font de la sorte, ils les mettent aux pieds du roi à leur retour. Ainsi, tandis que saint Thomas continuait ce langage figuré sur le ciel, l'autre entendait toutes ces paroles comme s'il se fût agi des palais de la terre.

«Arrivés à une certaine ville nommée Andrinople (2), ils trouvèrent tout le peuple en fête pour les noces de la fille du roi. On avait fait publier que tous prissent part à la noce sous peine d'encourir la colère du roi; Abanès et l'apôtre furent donc obligés de s'y rendre. Une jeune fille juive qui jouait de la flûte pour réjouir l'assemblée, s'apercevant que Thomas ne mangeait point, et demeurait les yeux fixés en haut, comprit qu'il était juif, et qu'il priait le Dieu du ciel. Elle se mit donc à chanter devant lui en hébreu : Il n'y a point d'autre Dieu que celui des Juifs, qui a créé toutes choses et creusé les mers, etc. Et l'apôtre, qui versait des larmes à ces paroles de vérité, lui faisait répéter ce cantique.

«Mais l'échanson remarquant qu'il ne buvait ni ne mangeait, et que ses regards étaient constamment élevés vers le ciel, lui donna un soufflet, pour punir le mépris qu'il paraissait faire du repas (3). Et l'apôtre se prit à dire : Mieux te vaudra obtenir le pardon dans le siècle à venir au prix d'un châtiment passager en ce monde; je ne me lèverai pas, que la main qui m'a frappé n'ait été apportée ici par les chiens. Et comme le saint disait ceci en hébreu, nul autre que la jeune fille juive ne comprit ses paroles. Or, il arriva que l'échanson eut à sortir pour aller à la fontaine puiser de l'eau; et un lion, qui se jeta sur lui, l'étrangla, et se retira après avoir bu son sang. Les chiens se partagèrent son corps, et un chien noir s'empara de sa main droite, qu'il apporta au milieu du festin. Cette vue causa une grande stupeur chez tous les convives; et la chanteuse, publiant ce qu'elle avait entendu, jeta sa flûte (4), et se précipita aux pieds de l'apôtre.

(1) Cette question d'Abanès annonce le respect qui avait dû le saisir à la vue de Jésus-Christ. Aussi, le vitrail de Bourges le représente-t-il fléchissant le genou tandis que Notre-Seigneur lui parle et lui présente Thomas.

Déjà on a dû reconnaître l'ordre des scènes en suivant la marche des faits dans le récit. Le médaillon tronqué, au pied de la verrière, est la signature. Immédiatement au-dessus, le premier compartiment à droite du spectateur ouvre la série de la légende. Dans le petit médaillon tronqué à droite, saint Thomas s'abandonne à l'intendant, et la règle qu'il tient déjà en main fait voir qu'il se dévoue de bonne grâce à son rôle d'architecte. L'apôtre semble donner sa parole, comme paraît l'indiquer la poignée de mains; et son engagement est conclu. De là, l'ordre des faits nous conduit en face, au petit médaillon tronqué de gauche, où l'on reconnaît aisément la navigation. Je pense que le grand compartiment inférieur à gauche représente l'entrée de saint Thomas et de son compagnon dans le palais. L'Histoire apostolique latine qui porte le nom d'Abdias, dit à cet endroit de la narration : «Tunc ingressi palatium, jussi sunt discumbere thoro.» Le reste se comprendra sans que nous ayons besoin de l'expliquer.

(2) Les noms varient dans les divers auteurs. Abanès est le plus souvent appelé Abbanes, Abban ou Haban; quelquefois Albanès et Azanès. La ville, que quelques-uns ne nomment pas, est désignée chez d'autres par les noms d'Andronopolis, Andropolis, etc.; et l'on verra plus tard (n° 89) ce nom de ville tourné en nom d'homme sous la forme Andéomopolis. Le roi indien est Gundafère, Gunda-

phore, etc. Cs. Thilo, p. 6, 7, 80, 83, 153. — Vincent Bellovac., *Specul. historiale*, libr. VIII.

(3) Ni Jacques de Varazze, ni Vincent de Beauvais, ni le texte grec publié par Thilo, n'expriment le motif qui fait agir l'échanson. Le prétendu Abdias lui en prête un dont l'invention n'est pas heureuse, quand il suppose sa colère déterminée par un accès de jalousie. Mais Pierre de Natali, que nous suivons en cet endroit, se conformait au récit des Ménéés et d'Ordéric Vital. Cs. Thilo, p. 12, 81, 83.

(4) Les Actes latins que nous suivons ne parlent que d'une simple flûte, tandis que le faux Abdias, ainsi que le texte grec de Thilo, s'accordent avec le vitrail de Bourges, en se servant d'un mot pluriel, afin de désigner sans doute une flûte double. Une version française de la *Légende dorée*, attribuée à Jean Beleth, et qui ne s'asservit point du tout à l'original (Bibl. royale, 6845—4, 4), traduit à la manière des Actes grecs : *La chanteuse jeta ses buisines* (trompettes). Cs. Thilo, p. 12, 18.—Abd., *Hist. apostol.*, libr. IX (ap. Fabric., *Cod. apoc. N. T.*, t. I, p. 693).

Ces deux derniers textes ne se contentent pas de dire que la chanteuse jeta son instrument, ce qui aurait pu être l'effet de l'empressement ou de la surprise; ils le lui font briser, comme par une renonciation solennelle à cette profession suspecte. Dans le fait, les anciens écrivains ecclésiastiques parlent fort sévèrement de ces chanteuses de festins, et de leur art funeste. Cs. Gaudent., *serm.* VIII (de lect. evangel. tractat. 1). —Prudent., *Hamartigena.*, v. 316—320 (p. 524, t. I).—Etc.

« Cette espèce de vengeance est blâmée par saint Augustin... , qui la déclare insérée ici par un faussaire. Aussi, cette légende est tenue pour suspecte en plus d'un point. On pourrait dire néanmoins que ces paroles auraient été proférées par l'apôtre en manière non pas d'imprécation, mais de prédiction; et si l'on veut bien peser les paroles de saint Augustin, on verra qu'il ne rejette pas absolument ce récit. (1)... »

« Cependant le roi se fit informer de ce qui mettait les convives en rumeur, et sur cette nouvelle, il voulut que l'apôtre bénît les nouveaux époux. Celui-ci donc, entrant dans la chambre du roi, mit la main sur leurs têtes et dit : Seigneur, donnez à ces jeunes gens la bénédiction de votre droite, et semez dans leurs âmes la semence de la vie éternelle. Et comme il sortait de l'appartement, l'époux, qui le reconduisait, se trouva tenir une branche de palmier chargée de dattes (2). Joyeux, celui-ci revint vers sa fiancée pour lui offrir de ces fruits; or, dès qu'ils en eurent goûté, ils s'endormirent subitement, et tous deux eurent le même songe. Il leur semblait qu'un roi couvert de pierreries les embrassait, et leur disait : Mon apôtre vous a bénis pour que vous ayez part à la vie éternelle. Et s'éveillant, comme ils se racontaient l'un à l'autre leur songe, l'apôtre se présenta, et dit : Mon roi vient de vous apparaître, et c'est lui qui m'a introduit ici, les portes fermées, pour que ma bénédiction porte ses fruits en vous. Épargnez à votre chair toute atteinte (3), là est la reine des vertus, et le salut éternel en est le fruit. La virginité est la sœur des anges, et assure la possession de tous les biens. Elle est la triomphatrice des passions, le trophée de la foi, la défaite de Satan, la garantie des joies éternelles, etc. (4). L'apôtre les baptisa donc, et se rembarqua.

84. « Quand ils arrivèrent dans l'Inde, Abanès se présenta avec son compagnon de voyage devant le roi. L'apôtre exposa le projet (5) d'un palais merveilleux; le roi mit à sa disposition des trésors considérables, et partit pour d'autres provinces. Cependant, l'apôtre distribua aux pauvres toutes les richesses qui lui avaient été remises; et les deux ans que dura l'absence du roi, il les employa à prêcher l'évangile. Le roi, à son retour, apprenant ce qui s'était passé, fit enfermer Thomas et Abanès dans un cachot profond, en attendant qu'on les écorchât vifs et qu'on les livrât aux flammes.

Il convient de faire remarquer que dans le médaillon où ce trait est représenté, on a oublié d'entourer d'un nimbe la tête de saint Thomas; mais aussi il n'est pas possible de s'y méprendre.

(1) On voit que notre légende n'était pas préconisée sans quelque réserve au moyen âge. L'auteur de la *Légende dorée* transcrit ici tout le passage de saint Augustin que nous avons cité, en partie seulement, au commencement de ce chapitre (n° 74, p. 133). Saint Augustin semblerait avoir en vue le texte du faux Abdias quand il dit : « Verum quia ibi, nisi tamen fallor, hoc etiam scriptum est quod ei veniam in saeculo futuro petierit, facta est compensatio beneficii majoris, etc. » Les Actes grecs de Thilo expriment plutôt une prophétie (p. 12) : Ὁ Θεὸς μου ἀρῆται σοὶ εἰς τὴν μέλλουσα κρίσις τὴν ἀδικίαν ταύτην, εἰς δὲ τὴν κρίσιν ταύτην δίδωμι σοὶ τὰ θεήματα, καὶ θιάσομαι ἕως τὴν γῆρα ταύτην τὴν πόλιν με ὑπὸ κινδύ σαρραβένου. — Ps. Abd., *Histor. certam. apost.* (loc. cit., p. 692). « At ille, elevatis in caelum manibus, ait : Indulgeat tibi Dominus in futuro iudicio, fili; in hoc vero saeculo protinus representet dexteræ illi quæ me verberavit injuste. » Ici l'expression de la prière est sensible; Pierre de Natali arrange donc l'histoire à sa fantaisie, ou bien il se conforme aux *pericôdes*, quand il ajoute : « Apostolus, non optando sed pronosticando, dixit, etc. »

(2) Ni les *pericôdes* τῶ ἀγίου Θεωμά, ni le prétendu Abdias ne parlent de la sortie de l'époux et du rameau de palmier. Mais Ordéric Vital, Vincent de Beauvais, Jacques de Varazze, etc., sont unanimes sur ce point, et notre verrière suit évidemment cette version. Faisons observer qu'arrivé à cet endroit, l'ordre des médaillons n'est plus celui que nous remarquons au pied du vitrail. Les deux grands compartiments inférieurs de la partie centrale nous conduisent de gauche à droite; puis les deux petits médaillons tronqués se reprennent de la même manière, comme une seconde ligne superposée. Ainsi, la branche de palmier vient immédiatement après la bénédiction des époux; puis, c'est leur baptême, dans le médaillon tronqué de droite (à droite du spectateur).

(3) Au lieu de cette forme impérative, Ordéric Vital et Vincent de Beauvais, qui marchent souvent de conserve dans cette légende, emploient la forme indicative (*habetis integritatem*), comme pour leur faire apprécier le trésor de la virginité qu'ils possèdent.

Toutes les éditions de la *Légende dorée* n'ont pas conservé cette expression de commandement ou de conseil que je trouve dans mon exemplaire (Strasbourg, 1486); mais elle est conforme au langage du faux Abdias (*estote caste viveres*). Du reste, c'est à Jésus-Christ que ce dernier prête ces paroles : car ni Abdias, ni les *pericôdes* ne font mention de la venue de saint Thomas durant la nuit.

Un poème du XV<sup>e</sup> siècle (Cs. n° 88-92) combine les deux formes. Saint Thomas interroge les fiancés, et, apprenant qu'ils ont conservé fidèlement leur virginité, il les engage à la consacrer à Dieu.

« Donoques, gardez vostre noblesse,  
• Etc. »

(4) Je passe des faits sans importance et qui n'ont point de place dans la verrière de Bourges, où l'on a, ce me semble, analysé la légende avec beaucoup de sens. Rien de vraiment intéressant n'a été omis par les peintres; tandis qu'ailleurs, avec un nombre plus grand de médaillons, on n'a souvent multiplié les tableaux que pour donner place à des détails insignifiants; ou bien l'on a développé d'une manière démesurée certaines scènes, aux dépens de celles qui méritaient beaucoup plus d'être mises en saillie.

(5) Les expressions employées par la *Légende dorée* pourraient n'offrir que l'idée d'une description verbale (*Designato mirabili palatio*); Ordéric Vital et Vincent de Beauvais, amplifiant quelques mots du faux Abdias, supposent, en effet, que saint Thomas exposait ses plans de vive voix en indiquant sur les lieux la distribution de l'édifice qu'il s'agissait de construire. Cependant, il est permis de croire que Jacques de Varazze a voulu parler d'un *trace*, d'un plan graphique, d'un *dessin*, enfin, comme traduit une vieille version italienne (Venise, 1509, in-fol.) que j'ai sous les yeux. J'aurais voulu trouver dans quelque ancienne traduction française la solution de ce doute; mais les deux versions différentes que j'ai consultées à la bibliothèque royale suppriment ou altèrent ce passage de l'auteur latin.

Les peintres verriers de Bourges ont placé dans la main de saint Thomas un plan en relief qu'il présente au roi. Cette manière d'exposer un plan de construction était souvent mise en

« Sur ces entrefaites, il arriva que Gad, frère du roi, mourut, et on lui prépara un magnifique tombeau. Mais pendant que ces préparatifs retardaient les funérailles, le mort revint à la vie (1) après trois jours (2); et tandis que l'effroi dispersait tout le monde, il dit au roi : *Écoute, mon frère* : cet homme que tu te préparais à faire écorcher et à livrer aux flammes est un ami de Dieu, et tous les anges sont à ses ordres. Conduit par eux dans le ciel, on m'y a fait remarquer un palais d'une structure ravissante, entièrement formé d'or, d'argent et de pierres précieuses. Et comme j'en admirais la beauté, les anges m'ont dit : Ce palais, Thomas l'avait élevé pour ton frère. Et moi, je disais : Ah! si j'en étais seulement le portier! Alors ils ajoutèrent : Ton frère s'en est rendu indigne; si donc tu veux y habiter, nous prions le Seigneur qu'il te rende à la vie pour que tu puisses acheter les droits de ton frère en lui remboursant les dépenses qu'il croit avoir mal employées (3).

« En achevant ces paroles, il conjura son frère de mettre l'apôtre en liberté, et courut à la prison pour le décharger de ses chaînes. . . . Et comme il le conduisait hors du cachot, le roi vint à la rencontre du saint, et se jeta à ses pieds pour lui demander pardon. . . . Et Gad dit à l'apôtre : J'ai vu le palais que vous avez élevé à mon frère, et il m'a été permis de l'acheter. — Cela dépend de votre frère, répondit Thomas. Mais le roi dit : Celui qui a été construit pour moi, je prétends le garder; que l'apôtre en bâtisse un autre pour toi. S'il ne le peut faire, celui-là sera pour nous deux. L'apôtre répondit : Il est au ciel des palais sans nombre, préparés dès l'origine des temps; c'est au prix de la foi et de l'aumône qu'on les achète. Vos richesses peuvent vous y précéder, mais elles ne

pratique au moyen âge (Cs. n° 86, p. 148). On savait ainsi les difficultés qu'aurait présentées la perspective à une époque où la théorie des projections n'était pas même soupçonnée; et l'œil le plus expérimenté pouvait par ce moyen se rendre compte d'un certain effet général. Les architectes recouraient à l'exhibition de ces petits modèles pour soumettre leurs projets aux arbitres d'un concours, et de là vint sans doute l'usage de placer ces plans en relief sur la main des fondateurs, quand la statuaire ou la peinture avaient à les représenter.

(1) Le faux Abdias se contente d'alléguer une léthargie. Jacques de Varazze parle du riche tombeau que l'on préparait, sans qu'on puisse apercevoir à quoi mène cette circonstance du récit; mais Vincent de Beauvais s'en sert pour expliquer le retard des obsèques.

(2) Le faux Abdias écrit : « Tertia die, apertis oculis, etc. » J'ai cru devoir me rapprocher de cette expression en traduisant la *Légende dorée*, qui dit : « Quarta die. . . », d'autant plus que Vincent de Beauvais semble préciser le sens de cette expression, conformément aux paroles d'Abdias, quand il marque que cette résurrection eut lieu à la première heure du quatrième jour.

J'avoue qu'on aura droit de me trouver fort scrupuleux dans le soin que je prends d'établir cette harmonie entre des écrivains qui sont loin de coïncider avec la même précision dans toutes les parties de leur récit. Ainsi, quand il s'agissait de la navigation qui transporta saint Thomas et Abanès de Syrie à Andrinopolis, la durée de la traversée, qui n'est point exprimée dans la *Légende dorée*, est réduite à sept jours par Vincent de Beauvais, d'après Ordéric Vital, sans doute. Le prétendu Abdias donne déjà comme une grande merveille les trois mois qu'aurait duré ce voyage, au lieu de trois années qu'il aurait exigées, dit-il, communément. Les *periplois* évitent à la fois l'exagération et l'omission d'un prodige : on y voit seulement que le trajet fut abrégé par un vent favorable. Cs. Thilo, p. 8, 83, etc. — Fabric, *l. cit.*, p. 691. — Etc. Mais ceux qui auront plus de loisir et trouveront plus d'aide que nous pour s'étendre au gré de la matière, compléteront l'appréciation de ces divergences. Nous avons prétendu faire voir seulement que ces questions ne nous échappaient point.

(3) La mort ou la léthargie de Gad, le spectacle du palais qu'un ange lui fait admirer, son entretien avec le roi son frère, se reconnaissent sans peine dans les trois petits médaillons qui accompagnent les grandes scènes placées au haut de la verrière. Mais la distribution des aumônes par saint Thomas, et son incarcération, semblent jeter du désordre dans la suite des faits. Je n'y sais point de remède. Cela peut servir du moins à montrer que l'on ne s'astreignait pas à un ordre rigoureusement exact dans la disposition des tableaux. Le spectateur, qui connaissait la légende, remettait chaque chose à sa vraie place. Il comprenait assurément

que certains traits réclamant un champ plus vaste pour la représentation, on avait besoin de recourir à quelque déplacement pour leur assigner l'espace nécessaire.

Dans la *distribution des aumônes*, un point semble digne de fixer l'attention des économistes philanthropes. Qui n'a entendu répéter comme un axiome, que les aumônes indiscrettes du temps passé multipliaient la mendicité, en assurant un secours à la faiméantise vagabonde? Donc, que l'Église fût avare et dure envers les pauvres, on ne le dit point (et c'est beaucoup de retenue), parce qu'il y aurait un peu trop de ridicule à le dire; mais on a dit et on écrit (et il se trouve des gens pour le croire et le répéter) que les mendiants d'autrefois étaient secourus sans discernement. Conclusion : les pauvres d'aujourd'hui sont trop heureux d'être nos contemporains, car nous avons évidemment banni de la société toute faiméantise et toute duperie dans les aumônes, par la suppression de toute charité inintelligente!

Or, pour nous en tenir aux monuments, je remarque une chose. C'est que dans cette verrière, par exemple, le seul mendiant qui paraisse entièrement à découvert est précisément un estropié; et pour n'avoir point remarqué la même circonstance ailleurs, il faudrait ou n'avoir rien vu ou n'avoir rien remarqué. Que si l'on veut éclaircir ce fait par le témoignage des monuments écrits, en voici un. Dans une histoire évidemment calquée sur les *Recognitiones Clementis* (Cs. *Hort. deliciarum*, fol. 182 v°), un auteur du x<sup>e</sup> ou du xi<sup>e</sup> siècle représente saint Pierre témoignant sa surprise de rencontrer parmi les mendiants une femme qui paraît être en santé; et celle-ci ne manque pas d'expliquer au Prince des apôtres qu'elle est non-seulement séparée de sa famille et réduite à une affreuse indigence, mais privée de l'usage de ses bras. « . . . Dum Petrus pergīt in quādam insulam, mulier (*Mathidia*) ab eo petit eleemosynam. Quam quum ipse requireret (i. e. interrogaret) cur sana mulier eleemosynam peteret; ipsa cum fletu cepit ei infortunium suum retexere; dicens se ex summa opulentia ad summam indigentiam devenisse. . . . duos natos naufragio periisse, se in exilio positam præ lacrymis et præ dolore brachia contorquendo factam claudam. » Le mot *claudus* figure ici avec une extension de sens qui le fait sortir de son ancienne acception latine. Il est employé en cet endroit comme s'il signifiait en général *perclus*, et non plus seulement *boiteux*.

Pourquoi me suis-je laissé aller à cette remarque? Non pas certainement pour donner à penser que la charité des âges de foi fût aussi sèche que la bienfaisance des administrations philanthropiques; mais bien pour montrer que, tout en se résignant volontiers à quelque excès de crédulité pour les doléances du pauvre, nos pères ne nous avaient point attendus pour avoir de la prudence et de la sagesse dans leurs pieuses libéralités. Avec beaucoup plus de cœur que nous, sans contredit, s'ils avaient un peu

sauraient vous y suivre.... Et après avoir prêché, il baptisa neuf mille personnes, sans compter les enfants et les femmes (1).

85. «Le saint se rendit ensuite dans l'Inde supérieure (2), où l'éclat d'innombrables miracles accrédita sa mission...., et Migdonia, sœur du roi Migdée (3), voyant les merveilles qu'opérait l'apôtre, crut à la doctrine qu'il annonçait (4).... Mais Carisius, époux de cette princesse, obtint du roi son beau-frère que le saint fût jeté en prison. Puis, à l'instigation de ce même Carisius, on l'enferma dans un foyer de bains; mais on ne put réussir à embraser la fournaise (5), en sorte que, le jour suivant, l'apôtre en sortit sain et sauf. Alors Carisius dit au roi : Force-le de sacrifier au soleil, afin qu'il perde la faveur de son Dieu qui l'arrache à tous ces dangers. Pressé donc par le roi d'adorer le soleil, l'apôtre lui dit :... Vous croyez, selon le dire de Carisius, que mon Dieu s'irritera contre moi si j'adore le vôtre. Or, ce sera contre votre Dieu qu'il s'irritera, et il le détruira.... L'apôtre alors, s'exprimant en langue hébraïque, commanda au démon qui habitait dans l'idole, disant : *Sitôt que j'aurai fléchi le genou devant cette idole, détruis-la sans nul délai.* Puis, s'agenouillant, il dit : J'adore, mais non pas ce métal; j'adore, mais non pas cette statue; celui que j'adore c'est mon Seigneur Jésus-Christ.. A ces mots, l'idole se fondit comme de la cire; mais les prêtres du dieu poussèrent des hurlements, et le pontife du temple, brandissant un glaive, se jeta sur l'apôtre, qu'il perça, disant : Je vengerai l'insulte faite à mon dieu. Etc.»

86. Dans le vitrail de Bourges c'est un coup de lance qui perce l'apôtre; et dans les arts, la coutume a prescrit pour le martyrologe et le bréviaire qui parlent de lance ou de javelot, et non pas de glaive. Aussi, quand on a voulu représenter le saint avec l'instrument de son martyre, c'est presque toujours une pique que l'on a placée dans sa main. Toutefois, les artistes, s'appropriant saint Thomas, ont adopté avec transport la légende qui faisait d'un apôtre un architecte. Raphaël, en qui les traditions de l'art chrétien s'éteignent, mais chez qui elles jettent encore une dernière lueur, n'a pas dévié en ceci; il a donné à saint Thomas une équerre. Cependant, le plus constant usage, ce semble, était de lui mettre en main une règle ou une mesure (6), ainsi qu'on l'a fait trois fois dans ce vitrail. C'était le symbole de l'architecture et de tous les arts qu'elle met en œuvre (7); et les tailleurs de pierre (sculpteurs) qui ont signé la verrière de saint Thomas à Bourges n'ont pas manqué de faire placer la règle

moins d'esprit, peut-être, il est permis de douter très-fort qu'ils ne nous fussent pas égaux (pour le moins) en bon sens et en lumières pratiques.

(1) La prédication de l'apôtre devant le roi et le peuple occupe l'une des deux divisions supérieures du grand médaillon de tête. Le vitrail, en partie brisé, et obscurci d'ailleurs par la vétusté, n'a pas permis au dessinateur d'apercevoir les montants de l'espace de chaire où saint Thomas est placé. Mais une attention un peu minutieuse les fait reconnaître, et le spectateur supplée facilement à l'omission de la lithographie.

Quant à la conversion du roi et de Gad, son frère, le récit d'Abdias en fait la mention expresse. L'auditoire que l'on voit ici réuni pour entendre annoncer l'Évangile pourrait bien n'indiquer que la troisième partie des courses apostoliques de saint Thomas. Il faudrait dire alors que le personnage couronné est le prince nommé Sapor par Abdias (ap. Fabric., *l. c.*, p. 707, 708, 703). Mais il ne paraît pas nécessaire de recourir à cette circonstance dont il n'est point tenu compte dans Jacques de Varazze, Vincent de Beauvais, etc.

(2) On pourrait absolument traduire : *Le saint pénétra plus avant dans l'Inde*; ou encore : *Savança vers l'Inde transgangaïque*. Mais j'ai déjà fait observer que je ne me proposais point de discuter les détails de cette légende. Il ne faut donc point s'attendre à une critique comparée des textes ou des monuments figurés. C'est pourquoi je n'emprunte guère aux vieux auteurs que ce qu'exige absolument l'interprétation du vitrail de Bourges.

(3) Ce nom du troisième roi de notre légende ne figure point dans la narration de Jacques de Varazze. On dirait qu'il a été calqué, sans autre recherche historique, sur le nom de la princesse sa sœur. Mais, selon Abdias, il faudrait lire *Mesdée* (altération de *Smidée*, que l'on trouve dans d'autres textes grecs), et le XVI<sup>e</sup> siècle en a fait *Asmodée*.

(4) La femme que l'on voit agenouillée devant l'apôtre pourrait être ou Migdonia ou la reine sa belle-sœur, qui fut convertie par

cette néophyte qu'elle s'efforçait de ramener au culte des faux dieux. Vincent de Beauvais ne s'occupe point de cette dernière particularité, et je pense que les peintres verriers ont fait comme lui.

(5) L'édifice d'où l'on voit sortir saint Thomas n'est pas porté par des arcades à jour dans la verrière, comme le ferait croire la lithographie. Les arcades y sont murées par des briques; et je ne doute point que l'on ait voulu représenter les bains, car il semble qu'avec une grande attention l'on puisse y apercevoir de petites flammes s'élançant par la porte au moment où l'apôtre sort.

(6) Quelquefois c'est un roseau. L'idée de substituer un roseau à la mesure, ou à la règle, date de loin. Cs. Prudent., *Psychomach.*, v. 825, 826 (p. 656, t. II). — *Apoc.*, XXI, 15, 16. — Orderic., ap. Thilo, 153. Il n'était donc pas nécessaire de chercher à cet attribut des significations fort savantes.

(7) La belle pierre sépulcrale consacrée à l'architecte de Saint-Nicaise de Reims (XIII<sup>e</sup> siècle) place à ses pieds l'équerre (à droite), et un élégant compas (à gauche) dont la forme recherchée a quelque chose de coquet. Mais la règle ou la mesure est dans sa main gauche, comme la crosse dans celle d'un évêque ou d'un abbé; et, si je ne m'abuse, la longueur de cette règle, ainsi que les divisions gravées qu'on y aperçoit encore, pourraient conduire à des indications importantes sur l'étalon de mesure employée par cet habile maître. Les conséquences d'un tel fait bien constaté seraient plus grandes que ne l'imagineraient d'abord certains esprits; et il est hors de doute que les antiquaires ont souvent consacré leurs veilles à des recherches beaucoup moins utiles.

Quoi qu'il en soit, l'architecte de Reims tient en sa main droite un charmant modèle d'église dans le style qui caractérise son œuvre, et dans sa gauche est la règle. On aperçoit une trace de *pragmatique* dans la similitude de cette étiquette avec celle qu'observe le saint Thomas de notre verrière, lorsqu'il se présente devant le roi pour lui exposer son plan de palais. Il y a là encore du symbolisme, mais je n'ai pas le temps de m'y arrêter.

avec l'équerre dans le petit médaillon *de pied*, près de la figure qui taille les colonnettes d'un pilier, pour rappeler la profession des donateurs.

87. Si nous avons eu à nous prononcer sur l'origine et les divers points de cette légende, nous eussions proposé des conjectures sur les causes qui auront fait adopter aux architectes le patronage de saint Thomas. Ces questions de patronages ne sont pas sans portée historique; quelques-unes même, fouillées avec vigueur, pourraient conduire à des résultats importants. Laissons celle-ci entière, plutôt que de l'entamer légèrement, et contentons-nous de jeter un aperçu général sur les relations symboliques de l'architecture avec l'apostolat. Saint Thomas n'étant point le seul apôtre qui ait été représenté quelquefois avec l'équerre, ces considérations ne seront pas entièrement oiseuses, quand même elles manqueraient d'application immédiate à la légende actuelle.

Le mot *édifier*, qui n'a plus guère dans notre langage usuel d'autre sens que celui de communiquer des sentiments vertueux, doit cette acception à la parole des apôtres. Saint Paul en fait un emploi si caractéristique et si fréquent, qu'on peut bien le désigner comme ayant donné à ce mot un nouveau cours avec une nouvelle valeur, en le marquant profondément de l'empreinte chrétienne. Pour qui veut y réfléchir, c'est un imposant symbole des desseins de Dieu sur l'homme, que cet *édifice* où nous devons tous entrer comme autant de pierres. L'Ancien Testament présentait le germe de cette grande vue, quand il parlait de la *Pierre angulaire* méconnue par les mortels, et placée par la suprême Sagesse au point fondamental (ou culminant) de toute la structure (1). Mais quand les apôtres s'emparent de cette expression à demi voilée, ils en font tout d'un coup jaillir la lumière. Quelle portée dans la mystérieuse figure que leur suggère ce seul mot! Dieu, dans la prédestination des hommes, se trace à lui-même le plan d'un palais, d'un temple, d'une cité (2), où il a choisi l'habitation de sa gloire; et qui, destinée à demeurer debout durant toute l'éternité, doit s'élever à travers la durée des temps avec cet accroissement insensible et solennel que l'œil humain ne peut apprécier, avec cette majestueuse tranquillité que nous appelons lenteur, parce que le temps nous semble quelque chose à nous dont l'existence se mesure en jours. Cet ouvrage de tous les siècles trouve dans le temple de l'ancien peuple de Dieu son histoire prophétique avec une lumineuse profondeur. Nous voyons cet immense édifice du *Roi pacifique* fils de David s'élever comme sans vestige de moyens secondaires, avec ce calme puissant d'une volonté souveraine qui ferait, par sa parole même, ce qu'elle dit, et franchirait sans intermédiaires l'espace que jettent nos esprits créés entre le dessein et la consommation dernière de son objet (3). Le marteau n'y retentit point, le bruit du fer n'y interrompt point le recueillement du saint lieu; tout se place, tout s'élève avec un imposant et religieux silence. C'est l'ordre du Ciel qui s'accomplit avec cette force pleine de simplicité où l'homme s'efface. Qui veut en distraire sa pensée et n'accorder son attention qu'à ce qui atteint l'âme

(1) Ps. CXVII, 22, sq.—Act. IV, 11.—Is. XXVIII, 16.—Ephes. II, 20.—I Petr. II, 4—10.

(2) Ps. LXXXVI.—Is. II, 6; LXV, 1—3, 17—25; LXVI; LX.—I Cor. III, 16.—Apoc. III, 12; XI; XXI.—II Tim. II, 20, sq.—Rom. IX, 20—23.—Act. IX, 15.—Etc., etc.

(3) III Reg. VI, 7. Cs. Origen., in *Matth.* (XXI, 12), tom. XVI (III, 749—755).—Id., in *Luc.*, homil. XV (Ibid., 949).—Hieronym., in *Zachar.* I, 17 (t. III, 1713).—Augustin., in *Ps.* CXXII, 1 (t. IV, 1396); in *Ps.* CXXX (Ibid., 1461, 1462); in *Ps.* LXIV, 5, (Ibid. 635); in *Ps.* XLIV, 8, 10 (Ibid., 391, 393, etc.).—Id., de *Civ. Dei*, XVII, 8, 12, 13, 20 (t. VII, 471, sq.; 475, sq.; 484).—Id., *op. cit.* X, 3 (Ibid., 240).—Gerhoh., in *Ps.* XLI, 5; XLVII, 10 (ap. D. Pex, V, 855, sq.; 940).—Etc., etc.

Gloss. ordin., in *III Reg.* VI, 7. «Hæc ad illam Ecclesie partem que post sæculi labores et certamina ad æterna præmia meruit introduci, proprie pertinet. Nihil enim inquinatum intrabit in illam civitatem. . . Hic tundimur adversitatibus, et disciplina veritatis exercemur; ut illic juxta meritum locis congruis disponamur, et, castigatione cessante, solo amoris glutino, quo ad invicem copulemur, uno impleti spiritu perfundamur.» Cs. Pseudo-Eucher., in *III Reg.* V, VI (Bibl. PP., VI, 967—971).—Hraban. Maur., in *h. l.* (t. III, 97).—Angelom., in *III Reg.*, V, VI (Bibl. PP. XV, 363—367). On pourra remarquer jusqu'où va la ressemblance entre Angelomus et le prétendu saint Eucher, si ce n'est qu'une ressemblance. Mais saint Isidore paraît avoir dicté, pour

ainsi dire, les paroles de Raban et de la *Glose*. Cs. Isidor., in *III Reg.*, cap. 2; et *Allegor.* 91 (t. V, 537, sq.; 131).

Saint Thomas d'Aquin (I<sup>II</sup>°, *Quest.* CII, art. 4, ad 2<sup>me</sup>), éprouve à peine quelque hésitation pour enseigner que l'Église d'abord, puis la Jérusalem céleste, sont représentées dans l'entreprise de Salomon. . . . Et hæc est ratio litteralis diversitatis templi et tabernaculi. Ratio autem figuralis esse potest quia per hæc duo (*tabernaculum et templum*) significatur duplex status. Per tabernaculum enim, quod est mutabile, significatur status presentis vite mutabilis. Per templum vero, quod erat fixum et stans, significatur status future vite que omnino immutabilis est; et propter hoc in ædificatione templi dicitur quod *non est auditus sonitus mallei vel securis*, ad significandum quod omnis perturbationis tumultus longe erit a statu futuro. Vel per tabernaculum significatur status veteris Legis; per templum autem a Salomone constructum, status nove Legis. Unde ad constructionem tabernaculi soli Judæi sunt operati; ad ædificationem vero templi cooperati sunt etiam Gentiles, scilicet Tyrii et Sidonii. On voit que chez ce grand docteur, comme chez presque tous les écrivains du moyen âge, la notion de l'Église emporte toujours l'idée de la vocation des Gentils; par opposition à la Synagogue qui renfermait la Loi dans une seule famille (le *Peuple de Dieu*), en sorte que pour le peuple juif, dire *les nations* c'était dire *les Infidèles*, expression qui était parfaitement juste du temps que la race d'Abraham était le peuple de Dieu.

par la voie des sens, il passera, il habitera même près de là sans presque soupçonner l'œuvre magnifique dont le terme approche sans cesse à ses côtés. Le Tyrien, l'incirconcis, le profane, en ont préparé les matériaux dans les montagnes sans embrasser le plan du travail dont les éléments partiels leur sont dévolus; mais c'est loin de leurs regards que ces pierres et ces bois s'assemblent, se lient, et forment un tout qui grandit sans bruit dans la cité sainte. La merveille de Salomon est une de ces figures historiques qu'il n'appartient qu'à Dieu de tracer dans les événements, pour des événements plus grands encore (1) : il esquisse par avance l'Église de Jésus-Christ, où la réalité a déjà fait un pas immense; mais qui pourtant elle-même figure à son tour, en même temps qu'elle la prépare, la dernière et complète réalité, la Jérusalem du ciel.

Ainsi tout se lie, tout s'entraîne vers le terme qui ne doit point avoir de fin, vers la Fin où tout se transfigure et se consacre à jamais.

Si quelqu'un trouve ces discours tendus et recherchés, cet homme n'a point lu le Bréviaire, il a eu l'oreille sourde aux paroles de l'Église dans ses offices, il ne connaît point la langue des apôtres (2); je n'y sais point d'autre réponse. En conséquence, passons outre.

Pour appliquer plus spécialement le langage de saint Paul, voici ce qu'il suppose et fait entendre sans cesse. La révélation a pour but la gloire de Dieu par le salut des hommes; le service de Dieu parmi les vicissitudes terrestres conduit donc l'homme à une félicité immuable dans l'immense palais de la demeure divine (3). Pour cette fête du jour sans déclin, où la vocation céleste nous invite, la

(1) Nous avons parlé précédemment de ces types historiques. Cs. n° 28 (p. 42—45). Qu'on se rappelle qu'en ces sortes de faits la vérité historique marche du même pas que la réalité prophétique. Quoique nous l'ayons fait remarquer déjà (*l. cit.*, p. 43, 44), il est bon de citer des paroles de saint Jérôme à ce sujet. Hieronym., *in Ezech.* XLI, 24; XL, 24 (t. III, 1003, 989). « Et in historia spiritualem habebat intelligentiam, et in tropologia historia veritatem. Quorum utrumque altero indiget, et si unum defuerit perfecta caret scientia. — Eisdem lineis et historia currit et tropologia, sed illa humilior est, ista sublimior: illa hæret terræ, ista ad cœlestia subvolat. »

(2) Jud., 20. — Coloss. II, 7. Mais il n'est besoin que de nommer saint Paul, pour ne pas avoir à lui emprunter vingt textes de ses Épîtres.

Il doit suffire également de rappeler l'hymne encore en usage (avec très-peu de changements) pour la fête de la Dédicace.

« Urbs beata Hierusalem  
Dicta pacis visio  
Que constructur in cœlis  
Vivis ex lapidibus  
.....  
.....  
« Tensionibus, pressuris,  
Espoliti lapides  
Suis coaptantur locis  
Per manum artificis;  
Disponuntur permansuri  
Sacris aedificiis.  
  
« Angulare fundamentum  
Lapis Christus missus est,  
Qui compage parietum  
In utroque necitur;  
Quem Sion sancta suscepit,  
In quo credens permanet.  
Etc. »

Tout l'office de cette fête et de son octave est composé dans cette même pensée, sans laquelle il est impossible d'y rien comprendre. C'est un ordre d'idées familier aux SS. Pères, et reproduit constamment au moyen âge. Cs. Augustin., *in Ps.* LXXXI, 5; LXXXVI, 2 (t. IV, 872, sq.; 919—922). — Hieronym., *in Isai.* LXV, LXVI; *in Amos* IX, 11—14; *in Ezech.* XL (t. III, 491—497; 1451—1454; 978, 982). — Hilar., *in Ps.* LXVIII, 36, sq. (t. I, 259, sq.). — Arnob. *in Ps.* CXXVI (Bibl. PP. VIII, 314). — Etc., etc.

L'*Elucidarium* attribué souvent à saint Anselme, et si fort en vogue au XII<sup>e</sup> siècle, pousse ces grandes vues jusqu'à une sorte d'allégorie bizarre, lorsqu'il dit (Anselm. Opp., Paris, 1721, p. 477): « Patriarchæ, quasi designantes Ecclesiæ locum, figuris foderunt; prophetæ fundamenta ejus, scripturis suis, posuerunt; apostoli

prædicationibus parietes extruxerunt; illorum sequaces expositionibus depinxerunt. »

Si l'on prend connaissance de ce qu'ont écrit les interprètes sur les mystères de la structure du temple, on s'apercevra qu'ils entendent tous en un sens extrêmement large ce qu'Aponius (*in Cantie*, libr. I; Bibl. PP. XIV, 99) semble n'appliquer à Salomon que pour son *Cantique*. « Sicut in monte Sina beato Mosi ostensum est in figura, cujus pulchritudinis vel mensuræ faceret Tabernaculum. . . (Exod. XXV, 40); ita sapientissimo Salomoni quidquid ab initio mundi usque in finem in mysteriis egit acturus erit Dei sermo erga Ecclesiam, in figura et in ænigmatibus est demonstratum. » Cs. Clem. Alexandr., *in juliaz.* (Hippolyt. Opp., ed. Fabric., t. II, 73.)

Je termine en transcrivant un passage emprunté à l'*Hortus deliciarum* (fol. 208) qui n'en désigne l'auteur que d'une manière bien vague, par ces mots : *In sermone ejusdam doctoris.* « Legitur in Veteri Testamento quod Moysi, ædificanti tabernaculum in deserto, gloria Domini frequenter apparuit. Salemoni (*sic, semper*) quoque, templum ædificanti in Jerusalem, gloria Domini multotiens apparuit.

« Sed quum Moyses ædificaret tabernaculum in deserto, judæicus populus multis tribulationibus afflictus est: serpentes multos pertulit, et gentes plurimas debellavit. In hoc quoque significatur quia dum per prædicatores suos Ecclesiam in hac vita Christus ædificat, ipsa Ecclesia multis tribulationibus affligitur; et tam hæretici quam pagani et quam falsi fratres christiani, qui per serpentes significantur, multimodam astutiam atque calliditatem contra eam exercere conantur. Qui tamen omnes ab Ecclesia superantur. Ecclesia etiam multas gentes superat, dum se ab omnimoda vitiorum corruptione mundare laborat. Salemon autem quando ædificavit templum in Jerusalem, in magna pace positus fuit, nec aliquam adversitatem pertulit. Salemon interpretatur *Pacificus*, et significat ipsum Christum qui vere Pacificus est; *Ipsæ est enim pax nostra, qui fecit utraque unum* (Eph. II, 14). Ipse enim in cœlesti Jerusalem Ecclesiam ædificat, in qua summa pax est atque concordia.

« Et notandum quod in templo nullus auditus est sonitus, quia in Ecclesia cœlesti nemo aliquibus affligitur tribulationibus. Sed quicumque illuc perventurus est, primo in hac vita præsentibus tribulationibus tunditur, atque purgatus reciditur; et postea in illo ædificio cœlesti, ut lapis solidissimus, collocatur. »

Pour constater, en passant, un fait d'histoire littéraire au sujet de l'*Hortus deliciarum* et de l'*Elucidarium*, je ferai observer que ce dernier ouvrage a fourni de nombreuses citations à la compilation d'Hohenbourg, sans que jamais on y paraisse songer à le regarder comme dû à saint Anselme. J'y trouverais plutôt des indices d'une opinion contraire.

(3) Joann. XIV, 2. — Apoc. XII, 12.

Sagesse éternelle va préparant le séjour que doivent habiter ses amis (1). L'Écriture nous la montre disposant les matériaux de cet admirable édifice; faisant ébaucher d'abord, puis sculpter les colonnes destinées à l'embellir. C'est un festin qu'elle apprête, une fête qu'elle médite, une récolte qu'elle veut rassembler dans les greniers du Père de famille, etc.; tout ce qui peut enfin rappeler la sollicitude d'un père, la tendresse prévoyante d'un ami (2): car on dirait que les livres saints aient voulu épuiser les diverses manières de nous montrer combien le Seigneur est, pour ainsi parler, préoccupé de ce dessein. Mais comme il s'agit du Roi des rois, du Seigneur, du souverain Maître, c'est principalement sous la figure d'un royaume, d'une cité, d'un palais, d'un temple, que nous est présenté ce plan divin. Il nous faut préluder ici-bas à cette immortelle destinée qui doit au ciel associer pour toujours les élus. Ce prélude, cette ébauche, c'est l'Église de Jésus-Christ. Lui-même, le Fils de Dieu, a voulu que le fondement de cette construction reposât sur une personne divine. C'est lui qui porte et couronne cette structure, car il veut que l'on sache qu'il en est la  *pierre angulaire*  (3); et quand, se dérochant à nos regards, il se choisit un lieutenant, c'est du nom de  *Pierre*  qu'il l'appelle, parce que sur lui doit s'élever l'Église (4). Le collège apostolique est, avec les apôtres de l'ancienne Loi, les prophètes, le fondement qui doit nous recevoir et nous porter (5). Chaque génération à son tour viendra s'établir sur cette première base, comme autant d'assises successives. Chacun de nous doit coopérer de tout son pouvoir à l'affermissement et à la splendeur de cet édifice que Dieu se construit dans la société de ses saints. Tout ce qui désunit les fidèles, tout ce qui ébranle leur foi, tout ce qui tend à l'isolement des cœurs en les écartant de Dieu, est une œuvre de destruction plus ou moins avancée, qui contrarie ou dérange d'autant les plans du suprême régulateur. Tout ce qui consolide, au contraire, tout ce qui resserre et cimente l'unité des chrétiens par la foi ou par l'amour; toute parole ou tout exemple qui assure ou rétablit l'aplomb des âmes sur leur base qui est Jésus-Christ: tout cela hâte ou maintient, du moins, l'œuvre de la prédestination divine; et partant coopère au complément de l'éternelle cité, en accroissant ou en affermissant le temple vivant de l'Église; en un mot, qui est celui de saint Paul et des langues chrétiennes façonnées en ceci par son expression puissante, tout cela  *édifie*  (6).

Chacun des matériaux partiels, dans l'édifice, est soutenu et soutient lui-même; comme il est porté, il porte à son tour; et, dans l'intérêt commun, qu'il ne doit point séparer du sien propre, l'isolement de l'une des parties menace la fonction de toutes les autres. Ainsi, le simple fidèle doit concourir à la structure autant qu'il est en lui: il faut qu'il procure de tous ses moyens l'adhésion commune des intelligences et des volontés par la doctrine et la charité chrétienne; il doit chercher de tout son pouvoir que rien ne se désunisse, ne vacille et ne se précipite; là est cette tâche d' *édification*  qui, dans une certaine mesure, est départie au moindre d'entre nous (7) comme un véritable devoir. Il est vrai de dire que la grande part dans cette sollicitude pour tout l'œuvre est assignée aux pasteurs des âmes,

(1) Prov. IX, 1. — Cs. Hieronym.,  *ad Heliodor.*  (t. IV, p. II, p. 11.)

(2) Ps. XXXV, 9. — Prov. IX, 1—5. — Matth. XXII, 2; XXV, 10. — Luc. XII, 36. — Apoc. XIX, 7, 9. — Matth. XIII, 24—32, 3—9, 18—23; XX, 1, sqq.; XXI, 28—41. — Marc. XII, 1—9. — Luc. XIII, 6, sqq.; XX, 9—16. — Isai. V, 1—8. — Jerem. II, 21. — Joann. XV, 1—7. — Etc.

(3) Eph. II, 20. — I Cor. X, 4. — Etc., etc.

Cs. Philon.  *de Somniis* , libr. I (ed. Pfeiffer, 1785, t. V, 58—60); et  *Quod deterior potiori insidiet.*  (t. II, 216). — Origen.,  *in Exod.* , Homil. VI (t. II, 151);  *in Numer.* , Homil. XIX (Ibid., 345);  *in Jos.* , Homil. V (Ibid., 408);  *in Jerem.* , Homil. XVI (t. III, 229). — Cyrill. Alexandr.,  *in Joann.* , libr. IV (t. IV, 436). — Hieronym.,  *in Ezech.*  XXIV (t. III, 864);  *in Habac.*  II, 11 (Ibid., 1610). — Theophylact.,  *in Eph.*  II, 12—15. — Etc., etc.

(4) Matth. XVI, 18.

Cs. Hilar. Pictav.,  *de Trinitat.* , libr. VI (t. II, 146, sq.). — Augustin.,  *in Joann.* , tract. VII (t. III, 347, sq.); et tract. LI (Ibid., 633). — Ambros.,  *in Ps. XL* , 10 (t. I, 879). — Gregor. Nyss., Epiphani., Chrysost., Cyrill. Alexandr., etc., etc., ap. P. Ballerini,  *De vi ac ratione primatus RR. PP.* , cap. 12, § 1.

(5) Eph. II, 19, sq.

Cs. Chrysost.,  *in inscript. Act. apost.*  2 (t. III, 63). — Origen.,  *in Jos.* , Homil. IX (t. II, 418);  *in Jerem.* , Homil. XVI, 2, 3 (t. III, 229). —  *In Matth.*  XVI, 18 (Ibid., 523—526). — Smaragd.,  *Diad. monach.* , cap. LX. (Bibl. PP. XVI, 1329). — Isidor.,  *in Exod.* ,

cap. LVI (t. V, 401, sq.). — Gregor. M.,  *Moral.* , VI, 22 (t. I, 209); XVI, 51 (t. II, 165). — Petr. Damian.,  *serm.*  XLII, de s. Bartholom. 2. — Etc., etc.

(6) Je ne me propose que de faire remarquer le fond de cette pensée féconde et si apostolique. Autrement, quelles déductions nous montrerait le simple langage de l'Apôtre, suivi dans ses conséquences! Ainsi, sans sortir de ses propres paroles (I Cor. III, 9—18), nous voyons ce temple divin s'accroître parfois de matériaux douteux que la mauvaise foi peut y introduire, sans que l'œil humain démêle la supercherie. Le bois, la vile paille, peuvent y être glissés dans l'ombre parmi les marbres précieux. Mais viendra le grand jour de l'épreuve, où le feu remettra tout dans l'ordre. Pour cet essai redoutable, saint Paul suggère l'idée d'un incendie qui, tout d'un coup, absorberait les constructions parasites; et, dans le corps même de l'édifice, atteindrait les travaux disparates, pour ne conserver plus, en vertu d'un solennel et formidable retrait, qu'une noble et parfaite similarité.

(7) Eccli. XVII, 12; XIX, 13—15. — Matth. XVIII, 7, 14—17. — Luc. XVII, 1—4. — Rom. XIV, 13, 15, 16, 19—21. — I Cor. VIII, 1, 9—13; XIV, 26. — Eph. IV, 29. — Etc.

Cs. Ephraem,  *Proverb.*  (P. Gr. lat., t. I, 85). En outre, comme Notre-Seigneur a donné le nom de temple à son humanité (Joann. II, 19. — Etc.), chacun de nous doit faire de soi-même un temple auquel toute cette allégorie pourrait s'appliquer. Mais ce n'est plus mon sujet. Cs. Guillelm. Parisiens.,  *serm. de s. Thoma I.*

c'est-à-dire à l'épiscopat, qui continue le ministère des apôtres; mais la préparation et la direction primitive ayant été confiées dans l'origine aux apôtres par le Fils de Dieu, avec mission spéciale, on comprend qu'ils aient été appelés tantôt les fondateurs ou même les fondateurs de l'édifice, tantôt les colonnes, les supports et les tours (1), tantôt, enfin, les *architectes* de l'Église (2).

C'est à ce point que notre digression avait rapport; arrivés là, nous n'avons garde de l'étendre davantage, bien qu'elle puisse prêter à des aperçus intéressants sur le symbolisme.

### ARTICLE TROISIÈME.

#### LES ACTES DE SAINT THOMAS MIS EN SCÈNE.

88. Notre tâche pourrait absolument être considérée comme conduite à son terme, s'il ne s'agissait que de faire comprendre la verrière. Nous avons éliminé plusieurs curiosités qui paraissent réclamer une mention (3), parce que nous abandonnons à nos successeurs le soin de s'étendre sur les monuments écrits ou figurés de l'apôtre saint Thomas. Mais, pour ne pas négliger entièrement un point de vue propre à la ville de Bourges, dont la cathédrale est le sujet de notre ouvrage, il faut signaler la traduction dramatique de cette légende vers la fin du moyen âge.

*Les catholiques œuvres et actes des apôtres* (4) ont été l'un des drames les plus gigantesques qui aient occupé notre scène française au moment où les pieuses représentations en faisaient encore presque tous

(1) Gal. II, 9. — Apoc. XXI, 19. — Eph. II, 20—22.

Cs. Hieronym., in *Mich.* VI, 2 (t. III, 1539). — Epiphani., in *Cantic.* III, 10 (ed. Foggini, p. 48); et Cassiodor., in *h. l.* (t. II, 513, sq.). — Ambros., *Hexaemer.* libr. VI (t. I, 132). — Gregor. M., *Moral.*, XXVIII, 5 (t. III, 172—174). — Etc.

(2) I Cor. III, 10. — Eph. IV, 11—15.

Gloss. ordinar., in *Isai.* III, 3. « *Et sapientem de architectis. Ipse Christus fabri filius dicitur; et in Paralipomenon (libr. I, cap. IV, v. 14), vallem artificum legimus. Ibi quippe erant artifices quos non inflabat scientia, sed humiles Christum sequebantur. Unde (I Cor. XV, 9): Ego sum minimus apostolorum.* »

Cs. Thilo, *op. cit.*, p. 154. — Barnab. *epist.*, cap. XVI (Galland, I, 136, sq.). — Ignat. Antioch., *ad Ephes.*, cap. IX (Ibid., 267). — Polycarp., *ad Philipp.*, cap. XI (Ibid., 313). — Herm., *Pastor.* libr. III, similit. 9 (Ibid., 96—106). — Theodoret., in *Ezech.* XLIII (t. II, 526). — Hieronym., in *Isai.* LVIII, 12 (t. III, 434). — Augustin., in *Ps.* CI, 13—18 (t. IV, 1100, sq.). — Rufin., in *Symbol.* (p. 54, sq.). — Joann. Damasc., in *I Cor.* (ed. Lequien, t. II, 71, sq.); etc. Mais saint Jean Damascène, comme Théophylacte, travaille d'après saint Chrysostome. — Etc., etc.

C'est un rapprochement qui ne manque pas d'une certaine grandeur au fond, malgré son apparence un peu recherchée, que ce parallèle établi par Rufin entre l'œuvre des apôtres et l'entreprise des architectes de Babel. Ici, l'orgueil et la présomption rêvent un monstrueux édifice, qui devient la source de la confusion et de la dispersion générale; là, c'est Dieu qui veut réunir le genre humain séparé: la multiplicité des langues qu'il accorde aux envoyés de son Fils doit réunir ceux que la *tour de confusion* avait rendus étrangers les uns aux autres. Par leurs soins un édifice s'élèvera, qui, sans folie, pourra prétendre à monter jusqu'au ciel; et au lieu de braver le Seigneur, il sera la réconciliation du monde avec son maître. Cette pensée, chez Rufin, n'est donc qu'une sorte d'écho de ce que disent les âges apostoliques au sujet des apôtres fondateurs de l'Église; mais elle a un rapport tout particulier avec notre sujet par cette allusion spéciale à une construction matérielle bien caractérisée.

Ces expressions de Rufin semblent avoir été paraphrasées par le prétendu Abdias (ap. Fabric., *Cod. apocr.* P. I, p. 640—642) dans le discours qu'il prête à saint Matthieu parlant avec l'eunuque de la reine de Candace. C'est cette amplification que je copie dans l'*Hortus deliciarum*, où elle a trouvé place (fol. 30 r°) sans nulle mention d'auteur. J'y rencontre de légères variantes en la comparant avec les éditions d'Abdias que j'ai sous les yeux, et il m'a semblé que rien ne devait être négligé de ce qui tient à l'histoire d'un livre et d'un personnage si mystérieux.

« *Sermo Matthæi apostoli ad Candacem eunuchum, de turri Babel.* — Totus mundus unam sermocinationem omnium hominum habuisse cognoscitur; sed nata est presumptio generi humano talis quæ eos turrim tantæ magnitudinis facere hortaretur ut cacumen ejus perveniret ad cælum; et hanc presumptionem molientium Deus hoc ordine pressit (*sic*, al. *repressit*), ut nullus ullum posset sibi loquentem advertere. Facta sunt autem plurima linguarum genera, et divisa est illa conspiratio quæ per unam linguæ intelligentiam consistebat.

« Bona quidem voluntas ut fieret turris cujus cacumen perveniret ad cælum, sed mala presumptio quæ non sanctis meritis ire volebat ad cælum. Veniens autem Filius Dei omnipotentis, ostendere volens quo ordine perveniamus ad cælum, nobis duodecim discipulis suis misit Spiritum sanctum de cælo: qui, quum sederemus in uno loco, venit super unumquemque nostrum; et inflammatus sumus sicut ferrum inflammatur ab igne. Post hæc, quum nobis pavor simul et splendor abscessisset, cœpimus variis linguis loqui gentibus magnalia nativitatæ Christi: quo ordine sit natus Deus qui originem non habet; qualiter sit natus cum homine ab intacta virgine; et lactatus et ablactatus; et emritus et eruditus; et tentatus et passus, et mortuus et sepultus; et die tertia resurrexit, et in cælos ascendit, et in dextera Dei Patris omnipotentis sedet, venturus ut judicet omne sæculum per ignem.

« Nunc ergo ædificatur turris: non de lapidibus, sed de virtutibus Christi. Omnibus enim qui baptizantur in nomine Patris et Filii, et Spiritus sancti, aperitur turris quam Christus extruxit; et per ipsam tandem ascendunt ædificantes, usque quo ad regnum cælorum attingant.

Si l'auteur, comme Oudin l'affirme, appartient au x<sup>e</sup> siècle, il faut convenir que cette tirade n'est pas mal du tout; et l'époque en accroîtrait le mérite.

(3) Pourquoi, par exemple, le costume de saint Thomas est-il presque toujours dans ce vitrail celui que le peintre-verrier avait donné à Notre-Seigneur quand l'apôtre était livré à l'envoyé du roi indien? Cette affectation paraît tenir à une particularité plus ou moins grave, sur laquelle insistent assez constamment les monuments écrits; circonstance que les artistes ont traduite en bien des manières, parfois même d'une façon un peu bizarre. Mais il nous semble, et ce sera souvent notre règle, qu'un silence absolu en fait d'érudition est ordinairement préférable à une explication étranglée. Or, nous nous étions circonscrits, pour cette légende, dans le strict nécessaire, afin de n'effleurer point ce que l'espace ne nous permettait pas d'approfondir.

(4) Voyez les frères Parfaict, *Histoire du théâtre français*, t. II. — Thaumais de la Thaumassière, *Hist. de Berry*, p. 180. — Etc.

les frais. Bien d'autres ont parlé de cette période de l'art dramatique chez les peuples modernes, et je n'ai point la prétention d'engager avec ces scrutateurs du temps passé une lutte d'érudition curieuse<sup>(1)</sup>; mais, dans un livre consacré à la métropole de l'Aquitaine, nous ne pouvions passer sous silence les titres d'une cité qui peut se vanter d'avoir été comme la marraine de ce drame colossal. L'édition *princeps* de cet énorme *mystère* pourrait à elle seule en faire foi, puisque c'est pour *Guillaume Alabat de Bourges* qu'elle a été imprimée<sup>(2)</sup>; et le privilège d'Alabat domine toutes les éditions, en dépit des *entrepreneurs* parisiens qui voulaient lui faire concurrence. Cette entreprise du spéculateur berrichon avait été inspirée sans doute par l'enthousiasme que la représentation de la pièce venait d'exciter l'année précédente (1536) parmi ses compatriotes<sup>(3)</sup>. On a publié il y a quelques années la *Relation de l'ordre de la triomphante et magnifique monstre*<sup>(4)</sup> qui sert d'annonce et de prélude au *Mystère* dans la capitale du Berry; et s'il est vrai que cette *trionphante monstre*

A été réduite

De point en point selon la vue d'œil,

comme l'affirme le témoin qui nous l'a transmise, il fallait que la passion de nos aïeux pour ces pieuses fêtes fût portée au dernier terme de tout ce que nous pouvons imaginer. Aussi était-ce une réjouissance publique dans toute la force de l'expression. Il ne s'agissait point d'une maigre composition en quelque quatre ou cinq actes, exécutée en une soirée par une troupe à gages. Le *Mystère des saints actes des apostres* n'est rien moins qu'une sorte d'épopée dialoguée, en neuf livres; non pas, à la vérité, de *quelque huit cent mille vers* pour le total, comme le voudrait Catherinot dans ses *Annales typographiques*<sup>(5)</sup>, mais, ce qui est déjà très-suffisant, de soixante-six mille seulement. Je dois cette rectification à l'érudition inexorable de M. Chevalier de Saint-Amand, bibliothécaire de la ville de Bourges, lequel a relevé en outre la mention de cinq cent trente personnages, dans les documents compulsés par lui sur la représentation de ce mystère en 1536.

Aujourd'hui que l'égalité, dont nous parlons tant, consiste surtout à pouvoir se coudoier les uns les autres d'un air rogue dans les rues<sup>(6)</sup>, imaginera-t-on aisément de quelle bienheureuse cohue, de

(1) Le théâtre du moyen âge attend encore son historien, après les recherches partielles qui lui ont été consacrées çà et là. Jusqu'à présent nous ne possédons sur ce point curieux d'histoire littéraire que des données incomplètes et presque toujours extrêmement vagues. Ceci soit dit sans déroger aux éloges que méritent les tentatives de plusieurs antiquaires pour reconnaître ce terrain. Du reste, il faut convenir aussi que le moyen âge semble avoir affecté une sorte d'avarice dans les renseignements qu'il nous a légués à ce sujet. On dirait que, jaloux de ces fêtes, il se soit malicieusement plu à nous en découvrir uniquement ce qui pouvait piquer notre curiosité sans la satisfaire. Quelques mots, de loin en loin, permettent d'apercevoir que le drame sous diverses formes coulait, pour ainsi dire, à pleins bords à travers ces âges naïfs et joyeux; mais comment reconnaître les traces de son passage avec quelque continuité, de manière à pouvoir en signaler le cours, même approximativement? Nous sommes à peu près réduits à des signaux demeurés debout sans liaison certaine; et, quand nous prétendons rattacher entre eux ces points clair-semés, nous n'avons plus que des analogies et des conjectures pour combler les intervalles qui séparent nos jalons.

Quant à moi, je ne puis songer en ce moment à faire une excursion dans ce domaine un peu écarté de ma route. Je m'en tiens donc à saint Thomas et à la ville de Bourges. Encore même me renfermerai-je dans un seul fait autant que possible.

(2) Paris, Nicolas Cousteau, 1537; deux vol. in-fol.

On trouve en maint endroit des détails plus ou moins circonstanciés sur les frères Gréhan (Arnoult et Simon), auteurs (ou traducteurs, comme on veut bien les qualifier) de cette composition singulière, et sur les modifications que subit après eux cette œuvre du xv<sup>e</sup> siècle. Une notice de l'habile critique qui préside à la bibliothèque de Bourges donnera bientôt, sans doute, au public le dernier mot de ces questions historiques.

(3) A Paris ce *Mystère* ne fut joué qu'en 1541. C'est le *cri* ou

*annonce*, qui est de 1540 (16 décembre), et l'on y assigne le jour de Saint-Étienne (26 décembre) pour la distribution des rôles entre les prétendants. La troisième édition des *Actes* (Paris, Les Angeleurs, 1541, in-fol.; augmentée de l'*Apocalypse saint Jean Zébédée*) dit positivement qu'ils viennent d'être représentés cette année-là même en l'hôtel de Flandre.

Pour ne point paraître usurper une priorité absolue en faveur de la ville de Bourges, avouons qu'elle a été précédée par quelques villes de province dans la représentation de ce drame. C'est ce que l'on verra dans la notice de M. Chevalier de Saint-Amand, lorsqu'elle sera livrée au public.

(4) Bourges, 1836, in-8°; avec quatre autres documents ou opuscules plus ou moins anciens, relatifs à l'histoire de Berry: le tout recueilli par M<sup>e</sup> Labouvie, notaire honoraire. La relation a été dressée par Jacques Thiboust, sieur de Quantilley, secrétaire du roi. L'homme de plume y a mis une forme d'inventaire qui garantit sa véracité, en écartant du narrateur tout soupçon d'artifice. Je crains que l'éditeur ne reproduise pas complètement l'orthographe de l'original; pour moi, je ne pouvais que suivre l'imprimé, sans me permettre autre chose que de simplifier parfois sa ponctuation. Encore l'ai-je copiée scrupuleusement lorsque le sens devenait douteux.

(5) Cf. Labouvie, *op. cit.*, p. 7; et les frères Parfaict, p. 387.

(6) Platon (*de Republ.* VIII) connaissait avant nous cette manière d'entendre la dignité individuelle; et, tout républicain qu'il était, il ne lui avait pas semblé que les vœux d'un grand politique dussent être comblés pour si peu. Il est une disparité de conditions que tous les progrès du monde ne feront pas évanouir, et l'espace entre ces degrés ne se comble ou du moins n'adoucit sa pente abrupte que par une certaine union des cœurs dont le secret n'est point dans les théories sociales. Un ancien l'a dit, et il n'avait pas besoin de le dire: *Un même vouloir, les mêmes antipathies, voilà, au fond, l'amitié forte.* Réglant nos jugements sur ce principe,

quels transports de joie furibonde, de quelle mêlée pleine d'ivresse à demi folle, devaient être précédées, accompagnées et suivies ces sortes de réjouissances? Plusieurs centaines de citoyens: chanoines(1),

nous comprendrons que les sociétés les plus épanouies et les plus heureuses, parce qu'elles sont les plus unies et les plus aimantes, ne sont pas celles où les hommes s'entre-heurtent et se croisent avec le moins de façon, mais celles où les cœurs ont le moins de divergence et se touchent par plus d'endroits. Les passions collectives établissent entre les hommes le seul niveau qui ne soit point une duperie ou un désordre, parce qu'elles mettent les âmes en contact indépendamment des formes extérieures.

(1) M. Louis Raynal, premier avocat général à la cour royale de Bourges, et qui prépare depuis longtemps une histoire de cette ville, a bien voulu m'indiquer plusieurs résultats curieux que ses recherches lui ont fournis en ce genre. Malgré l'extrême obligeance avec laquelle il me faisait part de ces trouvailles dont on est quelquefois si jaloux, je me suis imposé de ne les mettre à profit qu'avec une extrême sobriété, pour qu'on les lise avec plus d'intérêt dans les pièces originales qui accompagneront son ouvrage. Je me honorerai donc à deux ou trois faits énoncés sans nul détail, et sur la foi de ma mémoire à plusieurs mois de distance.

Dans un document du xv<sup>e</sup> siècle, si je ne me trompe, messieurs de la ville demandent aux chanoines de la cathédrale que la *distribution* ne soit point perdue pour ceux de messieurs du chapitre que le bien public forçait à s'absenter de l'office canonial afin d'exercer *personalia*: soit qu'ils dussent remplir eux-mêmes quelque grave fonction dans le drame, soit qu'ils présidassent aux répétitions des rôles. Ailleurs, un *des sieurs de la justice* à qui l'on reproche de s'être modelé sur Pilate dans l'exercice de son emploi, répond avec une désinvolture très-calme, qu'en effet il a joué ce rôle dans le dernier *jeu* de la Passion, et qu'il ne s'en est pas mal acquitté. Une autre fois (toujours à Bourges et d'après M. L. Raynal, sauf les inexactitudes de mes souvenirs), un clerc déjà dans les ordres est réprimandé et mis aux arrêts pour s'être permis des paroles impertinentes dans un rôle qu'il remplissait à l'occasion d'une fête publique.

Ce dernier trait est fort scandaleux, j'en conviens; et n'est-ce pas aussi un horrible manque de respect envers la majesté royale que ce tison jeté à la face de François I<sup>er</sup>, lorsque, en l'honneur de l'Épiphanie, le roi très-chrétien donnait l'assaut au logis du *roi de la fête*? Le menton du prince en conserva, dit-on, une empreinte que tout l'art d'Esculape ne put effacer, tant le jeu avait été animé! et l'on ajoute que la barbe dut alors sa fortune à cette cicatrice.

Tels étaient ces âges: on était bouillant au risque de quelque pétulance; et non pas flegmatique ou assoupi de peur de donner dans quelque incartade. Le cas échéant, on rappelait l'étourdi à l'ordre avec plus ou moins de sévérité; mais on se gardait bien d'enlever aux âmes leur ressort, et aux individus leur physionomie, par mesure de police générale. Je ne canonise point cette manière d'être, je la constate. J'ajoute, pour n'être pas trop incomplet, que dès lors il se rencontra des censeurs qui prévinrent notre vertueuse indignation contre ces réjouissances, et les qualifièrent très-sévèrement avant que nous fussions au monde. L'abus était vieux, et l'improbation ne s'était pas fait longtemps attendre; car nous la trouvons exprimée de bonne heure avec une amertume qui pourrait nous faire envie. Pour nous rapprocher sur-le-champ de l'époque où nous rappellent nos verrières, voici le langage d'un auteur qui a trouvé place dans la compilation de l'*Hortus deliciarum* (fol. 315 r<sup>o</sup>). « Multa mala exempla de bonis orta sunt. Quod ab Ecclesie rectoribus ex antiquo, sancta intentione quæsitum (et?) inventum, ad posteritatem erudiendam permissum est; quod pro augenda fide vel religione christiana in mysticis exemplaribus... positum et decretum est; a successoribus eorum, vel eorum subditis et modernis, aut immutatum, aut ordine incompetentiori diversificatum, vel certe penitus oblitteratum est.

« Postquam Deus homo factus est, et mundo apparuit qui in forma Dei semper invisibilis fuit; oblatam gratiam primitivus Ecclesie populus tanto amoris fervore suscepit, ut quicquid de ordine illo divino (id est de gradibus susceptæ humanitatis Christi) vel scriptis vel exemplo transmittere posteritati poterat, modis omnibus intenderet; ut si deessent alicubi scripta, ad fidem sæcula secutura firmarent vel exempla.

« Igitur de nativitate Christi, de ejus manifestatione (*hypa-*

*panti*) et Magorum mysticis muneribus; de circumcissione; de ejus, in laude populi et palmis virentibus, Jerosolymam itinere in asino; de Passione ejus, diurnis et nocturnis horis (id est in crucis salutatione et luminum extinctione); de cœna Domini, de resurrectionis nocte vel die, et de duobus Emmaus discipulis; quedam imitandi vestigia Ecclesia præfixit per exempla. Quæ in quibusdam, juxta traditionem antiquorum, digna veneratione, celebrantur ecclesiis; in quibusdam, aut pro voluntate aut pro necessitate, vel mutata sunt vel neglecta. Et, ut superiora repetamus quod sepe ex bonorum exemplorum radice mali fructus prodierunt, oportet ostendi de paucis; ut, de paucis, excessum et neglectum cognoscamus in multis.

« (Fol. 316 v<sup>o</sup>) De sancta die vel octava Epiphaniæ ab antiquis patribus religio quedam imaginaria (de Magis stella duce Christum natum quærentibus, — de Herodis sævitia ex ejus malitia fraudulenta, — de militibus parvulorum obrucationi deputatis, — de lectulo Virginis, — et angelo Magos ne redirent præmonente, — et de cæteris diei illius appendiciis) præfixa est, per quam fides credentium augetur, gratia divina magis coleretur, et in ipso spiritali officio etiam incredulus ad culturam divinam excitaretur.

« Quid nunc, quid nostris agitur, in quibusdam ecclesiis, temporibus? Non religionis formula, non divinæ venerationis et cultus materia; sed irreligiositatis (et?) dissolutionis exercetur juvenilis lascivia. Mutatur habitus clericalis, incohatur ordo militaris, nulla in sacerdote vel milite differentia; domus Dei permixtione laicorum et clericorum confunditur; comessationes, ebrietates, scurrilitates, joci inimici, ludi plausibiles, armorum strepitus, ganeorum concursus, omnium vanitatum indisciplinatus excursus. Huc accedit quod aliquo discordiæ genere semper turbatur hoc regnum; et si aliquo modo pacifice inchoatur, vix sine dissidentium gravi tumultu terminatur.

« Hæcine, vos o *genus electum, regale sacerdotium, gens sancta, populus acquisitionis* (I Petr. II, 9), religio divinæ placet obtutibus! ubi clericalis ordo (*profanatur?*), Deus exonoratur, proximus non edificatur, incredulus scandalizatur. Nonne multo melius esset tale penitus exemplum intermittere, quam in hoc transgressibili cultu offensionem pro gratia (*peregrinam?*) promereri! Excessus populi ordinis defectus sanctæ religionis est, et spes mercedis vacuatur, ubi pro pietatis cultu vanitas exercetur.

« Beatos igitur Ecclesie principes spiritales dixerim qui, talia prohibendo, maluit evangelica lectione que in ortu Christi gesta sunt ad memoriam revocare, quam hujusmodi spectaculis fundamentum fidei resolvere.

« Quid (quod in Cœna Domini in conventu canonicorum ipsi sumus experti), quod multis coram positis personis laicalibus (et?) religiosis, peracta juxta mandatum Domini pedum lavatione, miræ magnitudinis panis circumfertur; ex quo singuli, sumptis partibus suis, coram facie altaris comedunt et bibunt! Hoc ritu cœnam dominicam memoriæ posteritatis representare, quid aliud est quam quadragesimæ vel jejunii summam accepto cibo vacare (*vacuare?*)! Figuram, inquit, cœnæ dominicæ causa religionis exercemus; non corporali indigentia satisfacimus; sicut a patribus accepimus. Sed in omnibus hujusmodi legibus locus dandus est rationi; quia minus erudita antiquitus sæcula multa posteris observanda transmiserunt, que perspicacioris intelligentiæ sancti aut non multum attenderunt, aut in melius mutaverunt.

« Igitur videndum est Ecclesie filiis qua religionis forma Christum imitentur; ut, sive in verbis sive in rationalibus exemplis, Christi gloria semper dilatetur; nec cultor veritatis debita mercede privetur.»

Le bon moine (car tout le sujet et tout le langage de ce traité annoncent un moine) qui nous fournit ces documents en prétendant émouvoir notre bile contre les auteurs de ces scènes, réussit bien davantage, si tout le monde est comme moi, à exciter notre impatience contre lui-même. Combien nous lui aurions su gré d'avoir accordé un peu moins de place à son zèle impétueux, et de nous avoir mis un peu plus dans la confiance des motifs de sa plainte! Mais voilà bien le moyen âge: *De paucis excessum cognoscamus in multis!* Ils sont toujours comme cela en ce genre de

gens du roi et de la commune, hommes d'église et hommes de loi, personnages publics et prudhommes, associés aux simples bons hommes du modeste populaire; jeunes clercs du Chapitre(1) et jouvenceaux de la cité, etc., etc., enrôlés et préparés de longue main à la mise en œuvre, puis équipés avec une merveilleuse fierté et gorgiasement habillés de tous les plus riches paremens de la province, pour faire chacun selon sa qualité bonne mine(2); et enfin poursuivant durant quelque trente ou quarante jours consécutifs la représentation du jeu(3), qui n'atteignait sa fin que moyennant cette espèce de session.

89. Abordons ce drame du xv<sup>e</sup> siècle, groupe énorme où nous n'étudierons que les parties relatives

curiosités : après avoir soulevé discrètement un coin du rideau, ils nous laissent sur l'envie. Nous nous serions bien chargés du commentaire, mais il ne fallait pas nous dérober le fond.

Bien des conciles ont partagé l'opinion du moine sévère dont on vient de lire la mercuriale, mais tout le monde sait cela. Ce qu'on ne sait pas assez, c'est que les conciles et les décrétales ne blâment en ceci que les excès et les abus; mais non pas le fond des choses.

(1) Nous faisons remarquer à dessein cette participation des jeunes clercs que l'on a pu observer déjà dans la note précédente. C'est pour en prendre occasion de conjurer ceux qui écriront désormais sur les joies dont l'Église était souvent le théâtre au moyen âge, de vouloir bien nous épargner les fades homélies de leurs devanciers sur la sainteté du lieu et de la profession ecclésiastique que l'on y profanait, à ce qu'ils disent. Zèle attendrissant surtout dans la bouche de quelques-uns de ces messieurs dont il était permis d'attendre autre chose que de saintes et édifiantes doléances. Leurs successeurs sont priés de vouloir bien faire attention que les enfants et les jeunes gens du moyen âge n'étaient pas obligés plus que les nôtres d'être des barbons. Donc ces enfants de chœur (*scholares, parvuli chorales, infantes ecclesie, subdiaconi, etc., etc.*) qui étaient la partie principale des séminaires d'alors, et dont les fonctions étaient habituellement si graves pour leur âge, il faut bien tolérer qu'ils pussent à certains jours se relâcher un tant soit peu de la contrainte ordinaire (Cs. Concil. Salisburg., A. 1274, Can. XVII; ap. Canis., *Thesaur.*, t. IV, 90). Et il ne faut pas nous dire qu'ils pouvaient bien célébrer de joyeuses solennités tout à leur aise, mais non pas dans l'église; car où voudriez-vous qu'ils eussent choisi un lieu plus propre à des fêtes publiques? Je m'abstiens même de faire remarquer que l'origine et la fin de ces pompes naïves étaient beaucoup plus religieuses qu'on ne l'a dit ou même compris. Mais songez que dans les temps et dans les lieux où la religion est le tout de l'homme, le temple est le tout du peuple. Établir et prétendre maintenir en ce genre ces démarcations qui paraissent si importantes à ceux pour qui la religion est une affaire entre autres, c'est prétendre que le peuple se conduise par des idées métaphysiques; et, pour parler plus net, c'est vouloir que la religion soit impopulaire. Ce serait faire penser au peuple qu'il y a des moments, ou bien des choses, où la religion doit le quitter, où il peut (et même devrait, par hypothèse) en faire abstraction. Idée fautive et incompatible, par le fait, avec une civilisation vigoureuse.

Aussi, au moyen âge, nous voyons des églises prélever à la fondation des musées de tout genre (même d'histoire naturelle), et à l'institution des chaires publiques de littérature; enfin, ce qui doit bien obtenir une certaine sympathie dans notre siècle, nous les trouvons abritant des assemblées délibérantes.

Je sais que tout cela serait un contre-sens aujourd'hui; et non-seulement dans les mœurs, mais aussi dans le fond des choses. Pourquoi? Parce que la chose laïque envahirait alors et submergerait inévitablement son hôte ecclésiastique. Mais au temps dont nous parlons, ce n'était point cela. Il n'y avait pas alors deux mondes qu'il fallût guider à force d'expédients dans leurs orbites respectives pour éviter les chocs, et sauver à l'un d'eux le sort du pot de terre en voyage. Jadis le monde ne se composait que d'une grande sphère, et l'astre du foyer ne jaloussait point ses satellites; voilà tout.

Si l'on vient nous dire après cela qu'il y avait des abus, de grands abus; c'est ce qui est impatientant. Nous avons les conciles pour nous le répéter à satiété, avec cette différence qu'eux, du moins, se mêlaient en cela de leurs affaires. Mais aujourd'hui que nous sommes d'une perfection à en être presque ennuyés, laissons donc les abus, qui ne nous regardent pas, pour appré-

cier en observateurs calmes et réfléchis ce qui se mouvait sous cette surface. Le reste a pour moindre inconvénient, celui d'être rebattu et parfaitement inutile.

(2) Cette prétention à la bonne mine n'était pas tellement réglée par la qualité du personnage, que les convenances du rôle n'y fussent outrepassées quelquefois. C'est ce que fait remarquer la relation du sieur de Quantilly au sujet d'un groupe d'*aucuns malades comme aveugles, boiteux, démoniaques, fiévreux et bélistres, tous vestus de drap de soye, trop mieux que à leur estat n'appartenoit* (p. 23). Plus loin (p. 62), les vêtements de taffetas que porte un *marschal* du roy Migeus pourraient faire prendre le change sur la condition de ce personnage accompagné d'un *varlet*. Mais c'est un forgeron, tout simplement; si bien que lui et son varlet *portent des barres de fer et marteaux sur leurs cols* (Cs. n<sup>o</sup> 90, 91; p. 158, etc.).

Il y a tout lieu de croire que les familles des *figurants* mettaient chacune à la toilette des siens une émulation de luxe qui n'était pas toujours au profit d'une gradation bien exacte dans la mine des divers personnages mesurée sur leur importance dramatique.

Mais pour qu'on se forme une idée de la somptuosité qui présida au choix des costumes dans cette fête de province au xv<sup>e</sup> siècle, je mettrai dès maintenant par anticipation sous les yeux des lecteurs l'évêque (païen) de la *loy d'Ynde* (p. 49) monté sur une mule housée de drap d'or, ensemble le harnois. « Il estoit vestu d'une longue robe écarlate doublée de veloux noir, et pardessus ung rochet de toile tissue à bandes d'or et soye blanche, fort beau. Il avoit pardessus ung capuchon de satin verd, dont le collet et tout l'entour estoit bordé de pierreries et frangé de franges d'or. Il portoit une mitre de satin cramoisy, doublée de satin blanc; elle estoit semée de pierreries et de perles en grand nombre. Il avoit en ses doigts des anneaux d'or où estoient enchâssées diverses sortes de pierreries de grosse valeur, etc. »

L'antiquité reprochait aux Athéniens d'avoir dévoré tout l'argent de la Grèce pour combler l'abîme de leurs fêtes, et d'avoir plus dépensé à leur théâtre qu'à toutes les guerres contre les barbares. Si l'on fait attention qu'ici c'est l'œuvre du duché de Berry tout seul, je ne sais comment les économistes expliqueront ce phénomène de magnificence provinciale. Ajoutez que l'on sortait des guerres d'Italie, et que Bourges avait été dévasté par d'effroyables incendies à la fin du xv<sup>e</sup> siècle.

(3) Ce mot *jeu* (*ludus*) semble avoir été l'une des plus anciennes et des plus durables dénominations dont on ait fait usage pour désigner les représentations dramatiques chez les modernes. On le retrouve avec ce même sens depuis le xi<sup>e</sup> siècle, pour le moins, jusqu'au xv<sup>e</sup>. Saint Pierre Damien suppose déjà l'emploi de cette expression bien établi, quand il compare l'appareil du crucifiement et de la résurrection de Jésus-Christ à la pompe d'un *plaidoyer dramatique*, sous le nom de *Ludus judiciarius* (P. Damian. Serm. XII, de *Resurrectione*). Et actuellement encore le *jeu* conserve sa trace dans notre langue, qui continue à dire *jouer une pièce de théâtre*.

L'invective transcrite dans l'*Hortus deliciarum*, que je rapportais précédemment, donnerait à penser qu'on employait aussi le mot *regnum*. C'était comme une cour plénière, un cortège triomphal, etc. Et dans le fait, je ne vois pas ce que les rois auraient pu faire de plus. On s'efforçait d'atteindre le maximum de pompe et de richesse, sans que les princes songeassent à se formaliser de cette rivalité, ou à la comprimer par des arrêts somptuaires. Je trouve qu'à Lyon, vers le temps de Louis XII, un acte consulaire fait prêter aux acteurs des *beaux mystères*, pour la décoration de leur théâtre, les pièces de décoration qui avaient servi pour les entrées solennelles du roi et de la reine. Cs. *Colonia, Hist. littéraire... de Lyon*, t. II, 428, sv.

à saint Thomas. Voici d'abord, d'après la relation de Bourges (1), un *spécimen* du luxe dramatique déployé dans cette circonstance. Je la choisis dans la description de quelques-uns des personnages qui nous intéressent.

« Gondoforus roi de Ynde-la-Majeure estoit monté sur un grand cheval couvert d'un caparasson de satin changeant, « frangé de riches franges. Il estoit vestu d'une robe de satin cramoisy faite à la turquesse, toute pourfilée d'antique « ouvrage d'or; le pourpoint de même drap et façon. Il avoit un chapeau de veloux cramoisy violet fait à pointes, « à chacune desquelles pendoit une grosse houppes d'or sous boutons de perles. Il estoit pourfilé d'or et semé de « diverses espèces de pierreries, et par le rebras (*rebord ou retroussis*) enrichi de chaines d'or et autres qu'il portoit « à son col; et sur le chapeau une couronne d'or.

« Le roi Dampdémopolys (2) venoit après, monté sur un grand cheval couvert de caparasson de veloux noir « bandé... de satin cramoisy pourfilé de broderie... et pendoient houppes à chacune des pointes. Il estoit vestu « d'une robe de drap d'or sur champ bleu, à collet fait en pointes à chacune desquelles pendoit une houppes d'or; « et pendoit à sa ceinture qui estoit d'une grosse chaine (3) un malchus (4) qui avoit le fourreau de veloux bleu garni

Quant à la distribution du *Mystère des actes des apostres* en une trentaine de fragments successifs pour la représentation, c'est ce qu'on trouvera discuté et calculé par le menu dans la notice que prépare M. Chevalier de Saint-Amand. L'habile bibliothécaire de Bourges nous apprendra sans doute, à cette occasion, si le pauvre peuple faisait trêve avec son appétit durant ce mois de vacances; ou si le long chômage des métiers causé par une telle fête, entraîna quelque mortalité parmi les prolétaires. Je soupçonne qu'il n'en sera rien dit dans les auteurs contemporains; nouveau problème d'économie politique: Le peuple en fêtes, et point aux abois cependant. Si quelqu'un crie à la fainéantise, nous ne discuterons pas sur les mots. Il est certain qu'alors on ne regardait point le travail comme le but ou la grande occupation de la vie. On croyait que l'homme, même l'homme terrestre, ne vit pas seulement de pain, et qu'il lui fallait d'autres jouissances que celles du corps. Pour ce qui est du labeur, on le considérait seulement comme la peine du péché; et, dans cette persuasion, l'on n'en prenait que juste ce qu'il fallait. Mais depuis lors les choses ont bien changé, et je ne dis pas que ce soit mal fait. Dieu qui, même dans les châtements de ce monde, songe au bien de l'homme, a permis que quand les nations perdent de vue le ciel, l'avidité les poussât aux *travaux forcés* comme la justice humaine y attache les hommes dangereux. Par là, en même temps que les passions se déchainent dans les cœurs, l'intérêt leur forge des fers; et le loisir décroît proportionnellement au développement des désirs mauvais. C'est ce qui arrive pour les peuples, aussi bien que pour les individus, et c'est providence en même temps que sévérité.

(1) Labouvie, *op. cit.*, p. 43-47, 61.

(2) On ne devinera pas toujours sans quelque hésitation les noms primitifs de la légende à travers les travestissements successifs des diverses traductions. Les variations des copistes et des imprimeurs viennent s'y joindre pour aggraver la mésaventure. Gad, frère de Gundoforus, paraît sous les formes Agat, Agath, Agab. Un même roi d'Arménie est nommé tantôt Polonius, tantôt Polémius ou Polinius. Andrapolis, Andrinopolis, Antripolis, Andéomopolys, etc., même chose. Ici je n'oserais pas affirmer que le xv<sup>e</sup> siècle ait pris un nom de ville pour un nom d'homme. L'apostrophe n'étant guère d'usage à cette époque, on pourrait lire: *Le roy d'Ampdémopolys*. Autrement il faudrait lire *Gondoforus roy Dinde*, comme on le trouve écrit plus d'une fois dans les exemplaires imprimés ou manuscrits de ce même mystère. Cependant il faut avouer que nous rencontrons ailleurs le roi *Andéomopolus*, sans nul moyen d'excuse dans l'orthographe ancienne.

(3) Je ne sais s'il faut supposer que cette *grosse chaine* fut d'or. Il serait permis de le croire, quand on remarque dans cette même description *Waradach duc de Babylone* (p. 41) « portant en escharpe une grosse cordelière d'or émaillée de noir, du poids de trois à quatre cents escus; et ceint d'une autre grosse chaine d'or plate à laquelle pendoient autres trois moindres chaines auxquelles étoit attaché un malchus qui avoit un fourreau de veloux verd et ses garnitures d'or. »

Saulus (saint Paul, avant sa conversion) n'est pas moins éclatant dans l'ordre de la Synagogue (p. 34).

« Il avoit en escharpe une grosse chaine d'or, et estoit ceint d'une autre chaine d'or à laquelle pendoit sur trois autres un bracquemart (*sorte de çârtzou*) qui avoit le fourreau de veloux blanc semé de feux faits de broderie, et la poignée dudit bracquemart estoit d'un jaspe vert enrichi de petits cercles d'or. »

« Ung chevalier nommé Denys, époux de Pélacie (*fille de Gondoforus*), avoit une grosse chaine d'or en escharpe (p. 47). »

« Félix, prévost de Césarée... (p. 50) avoit au col une chaine d'or du poids de deux cents escus, à laquelle pendoit une bague de diamans en façon de croix; en avoit une autre en escharpe, faite à grandes boucles rondes, du poids de six cents escus.

Antipas, femme d'Hérode... (p. 53) « La chaine dont elle estoit ceinte pesoit plus de trois cents escus, à laquelle pendoient de petites gentilleses. »

Etc., etc.

(4) Il est facile d'apercevoir que ce mot, répété plusieurs fois dans le compte rendu de ce *défilé* des personnages, pour désigner une espèce de sabre, a pris naissance dans l'histoire de saint Pierre abattant l'oreille de Malchus (Joann. XVIII) au jardin des Olives. Les grandes guerres des derniers siècles, et la tactique qu'elles ont fait naître, n'avaient pas encore répandu dans nos langues européennes de la famille latine certaines expressions slaves (souvent même tartares, si l'on veut remonter plus haut) qui nous sont venues de l'Europe orientale avec le développement tout moderne de la cavalerie légère.

Ce serait le sujet de considérations curieuses que de montrer l'Europe latine recrutant parmi les peuples germaniques et slaves des mots d'équipement militaire et de la langue du soldat, mais transmettant en échange presque tout l'idiome de la stratégie et de la tactique. D'après les données de la linguistique, le quartier général des nations civilisées est évidemment établi dans les contrées sud-ouest de l'Europe. Et il ne faut pas que le patriotisme nous aveugle, on ne saurait méconnaître la grande part que l'Espagne et l'Italie réclament dans ce vocabulaire d'État-Major. Ainsi c'est toujours Rome (la Rome de César, par la langue; la Rome de saint Pierre, par la religion) qui préside aux batailles. J'abandonne ceci aux militaires philosophes: ils le réfuteront s'ils peuvent, et l'expliqueront s'ils veulent.

J'ajoute une autre circonstance empruntée encore à l'ordre de la triomphante et magnifique monstre. Les divers *trains* défilent par *compagnies* ou groupes composés d'après les rapports historiques des personnages. Pour les mieux distinguer, on donne à chacune de ces escouades un certain nombre de musiciens: *trompettes, clairons, fifres, tabourins de Souysse*; le tout proportionné à la pompe qu'exige la splendeur des rôles. Les trompettes semblent être le grand moyen de gradation: on en voit depuis une jusqu'à six, selon la dignité ou magnificence du *train*; et quelquefois elles disparaissent absolument. Les hautbois sont extrêmement rares, les clairons un peu moins, et les fifres avec *tabourins de Souysse* sont tout ce qu'il y a de plus commun en fait d'instruments.

Puisque j'ai hasardé un mot sur les faits d'histoire militaire constatés par le langage, voici la Suisse qui marque de son empreinte chez nos pères le régulateur (j'ai presque dit: le balancier) de

« de petits cercles d'or. Son chapeau estoit assez haut, il estoit de veloux incarnat enrichi de chaines et de bagues, et  
 « au fait une grosse houppie de perles pendante, et par le bas un gros bourrelet de même. . . . et par dessus ledit  
 « bourrelet, une couronne d'or bien riche de pierreries (1) et de perles. Il avoit une perruque fort longue, approchant  
 « de la mode judaïque (2), etc., etc.

« Pélagie (3) sa fille estoit après, montée sur une haquenée blanche couverte d'une housse de satin violet frangé de  
 « franges de soye blanche, et toute parsemée de papillottes dorées. Elle estoit vestue d'une cotte de drap d'or et pour-  
 « fil assis sur veloux violet, sous une robe de drap d'or et de satin blanc, autant dessus que dessous; et estoit le satin  
 « découpé, par où apparaissoit le drap d'or ainsi découpé, par où apparaissoit le satin (4). Etc. »

90. Outre ces premières données, nous pouvons, grâce à M. Chevalier de Saint-Amand, compléter cet échantillon de la grande représentation de 1536, par les fragments d'un mémorial contemporain pour la mise en scène (5). Voici la partie des préparatifs requise pour les sections relatives à saint Thomas (Mystère des Actes, livres III<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup>).

« F. 16. Fault un chameau et ung dromadaire pour Abanès (6), qui seront chargés d'argent et autres besongnes. Et  
 « peu après faudra que le dit Abanès descende en ung lieu où il ne soit veu.

« F. 52. Fault lever deux tables où en l'une sera le roy Andéomopolus, la royne et sa fille Pélagie, et en l'autre  
 « saint Thomas (7) et plusieurs autres.

« Le somellier du dit Andéomopolus bailla sur la joue à saint Thomas, et pour pugnition Dieu permet que ung

l'infanterie moderne. Toutefois le fifre est allemand comme le lansquenet, mais non pas le tambour; et il est certain que l'Espagne, dès le commencement du xv<sup>e</sup> siècle, présentait une infanterie respectable. Est-il bien vrai que l'adoption du tambour, comme instrument de précision dans la manœuvre, soit due à Emmanuel Philibert? Il serait assez singulier que le développement de l'infanterie, cette grande révolution dans la guerre, eût pour principaux points d'élan deux cardinaux: Schinner et Ximénez.

(1) Les pierreries ruissellent dans les toilettes de ce mystère de province. Les hommes rivalisent en cela avec les femmes, au point que le narrateur désespère de pouvoir tout décrire. Ce sont « bagues et chaines d'or dessus et dessous, en tel nombre que le récit en seroit trop long et ennuyeux (p. 53). » Et pourtant si le costume et le cortège d'Anne et de Caïphe, ou celui des empereurs romains (Tibère et Néron) n'étaient pas étrangers à la légende de saint Thomas, mon lecteur serait bien autrement ébloui de ce bouquet de l'artifice.

Quant aux personnages de la *monstre* qui peuvent nous intéresser, je trouve « la royne Dampdémopolus . . . vestue d'une cotte de drap d'or, sous une robe de damas cramoisy bordée de chaines d'or; et à la pièce de devant, une riche bordure de pierres précieuses, rubys et diamans, de la valeur de plus de deux mille escus; et à son col un carcan (*Al. carquan*) d'autres pierreries fort riches. » — Pélagie sa fille « à son col avoit ung riche carcan de pierreries, émaillé de noir, où pendoit une riche bague de rubis et la pierre de devant . . . et par-dessus, ung autre gros carcan fait de coquilles d'or . . . Et autour de la teste ung gros chapeau de perles semé de diamans et saphirs, avec une passe d'or enrichie de bagues et d'autres pierreries; et sur son front, une perle orientale pendant aux petits filets d'or. »

Etc., etc.

(2) Selon la mode judaïque, à la mauresque, de façon antique, à figure d'ouvrage antique ou approchant de la mode ancienne, à la mode de Turquie ou à la turquesse, chapeau (de Néron) d'une façon tyrannique, etc., etc.; ces manières de parler annoncent plus de tendance à la vérité du costume que nous ne le supposons communément dans les esprits de ce temps-là. Si leur envie d'être *historiques* ne réussit pas toujours entièrement, comme quand ils donnent à Anne le pontife une chappe de satin faite en forme de recteur, fourrée d'une panne d'hermine, il faut cependant leur tenir compte de la bonne intention. Ils voulaient peindre le premier des docteurs de la Loi; et, pour le spectateur, la réussite était complète. On avait trouvé le moyen d'être historique et populaire; et comme la popularité devait avoir le premier rang, l'autre qualité fléchissait un peu au profit de celle-là.

(3) Pélagie et Denys sont les noms que la légende donne à la

fille du roi d'Andrinopolis et à son fiancé. Leur histoire n'intéresse le vitrail de Bourges que pour la noce, la béatification de saint Thomas, et leur baptême. C'est pourquoi nous ne leur avons consacré que peu de mots. Cf. Orderic Vital., ap. Thilo, p. 85. — Jac. de Varag., *h. l.* — Vincent, Bellov., *Specul. hist.*, libr. VIII, cap. 64. — Etc.

(4) Voilà une des plus bizarres exagérations, que je connaisse, de la mode des *crevés* (découpures à taille ouverte) ou *grandes tailles par où apparaissoit et floquetoit la doublure qui estoit d'une autre toile*. Mais je me connais trop peu en modes élégantes pour me permettre des observations sur cette classe de faits. Ce que je puis dire, c'est que toute la richesse des *crevés* n'a pas semblé néanmoins quelque chose d'assez grave pour qu'on les fit entrer le moins du monde dans les costumes des apôtres (p. 25).

Tout ce que j'ose ajouter en fait de toilette, c'est de signaler dans l'ordre de la *monstre* l'apparition d'une sorte de *palletoe* (sic) parmi les vêtements de ces brillants personnages (p. 32). Mais c'est pour habiller un *messagier*.

(5) Le manuscrit original, ayant pour titre: *Extrait des saintes qu'il conviendra faire pour le mistère des actes des apostres*, appartient à la bibliothèque de Bourges. Tout annonce qu'il est du xv<sup>e</sup> siècle; les pages du texte auquel il renvoie ne correspondent à aucune des éditions imprimées, et font voir que ce programme a été rédigé sur un manuscrit. Il est donc extrêmement probable que ce mémorial aura été le protocole ou le souvenir, *ne varietur*, de la représentation de Bourges. Le peu que j'en citerai est pris sur une copie faite tout entière de la main du bibliothécaire lui-même, qui a bien voulu me permettre de m'approprier cette *primeur*, en attendant qu'il publiât la totalité des *saintes*. La plupart des éditeurs d'anciens *mystères* n'ayant trouvé, à ce qu'il paraît, sur la mise en scène que des détails maigres et mutilés, le peu que nous livrons au public pourra n'être pas sans intérêt pour les antiquaires.

(6) Dans la *monstre* décrite par le sieur de Quantilly, nous n'avons pas vu figurer le chameau et le dromadaire. Mais il se peut que, pour la représentation, le *prévost du roy Dinde* ait eu à son service *ung grand dromadaire fort bien fait, qui mouvoit la teste, ouvroit la bouche et tiroit la langue*. Cette intéressante machine servait de monture au *prévost de Hierapolis* (p. 39), dans le défilé des personnages, et c'était une économie bien entendue que de ne point lui donner un rival. Quant au chameau, il pouvait bien être construit de façon à figurer passablement sur la scène, sans se prêter assez complaisamment aux évolutions d'une longue marche par la ville.

(7) Cette prescription des deux tables est sensiblement conforme aux dispositions adoptées par le vitrail de Bourges qui montre saint Thomas assis à part. Mais à Chartres, et dans les

« Lyon vient soudainement qui l'estrange et lui arrache la main, qui demoure à terre. Puis vient un chien qui la  
« doit emporter.

« F. 54. Se doit trouver soudain un rameau de palme, auquel il y aye des dattes, es mains de Denys époux  
« de la dicte Pélagie.

« F. 57. Fault qu'il y ait un parquet (*baquet?*) auquel soient baptizez le roy, la royne<sup>(1)</sup>, Denys, Pélagie, et tous  
« de la maison. Ce faict, se doit esvanouyr par soubz terre saint Thomas, et retourner où est Abanès.

« F. 91. Est baillé argent à saint Thomas par Gondoforus pour bastir un chasteau.

« F. 97. Fault une ame faincte<sup>(2)</sup> de Agat... mort, que Dieu envoie quérir par ses anges; et est portée en paradis  
« veoir le palais édifié par saint Thomas. Puis est renvoyée au corps, et se lieve le dict Agat pour parler.

« F. 98. Fault une robe de pourpre que Agat porte à saint Thomas en prison, qui la refuse<sup>(3)</sup>.

— Septième livre. — « F. 11. Fault une prison pour saint Thomas.

« F. 16. Fault des barres de fer pour saint Thomas<sup>(4)</sup>.

« F. 19. Doibt cheminer saint Thomas sur les dictes barres ardentes; et incontinent doibt sourdre eau pour les faire  
« fumer et estaindre.

« F. 20. Fault une fournaise en laquelle sera jecté bois, paille et feu; et y sera mis saint Thomas et estoupe en  
« icelle, et puis en yssir après quelque temps tout sain.

« F. 30. Fault un temple auquel soit un charriot mené à chevaulx<sup>(5)</sup>, et un soleil d'or dessus; et derrière le dict  
« soleil faut un diable nommé Bérith.

« Fault au dict temple une autre ydolle qui se puisse fondre en pouldre quand temps sera. — Doibt cheoir le temple  
« quand le dict ydolle fandra. — Fault un cousteau<sup>(6)</sup> fainct pour l'évesque<sup>(7)</sup> d'Inde, duquel il frappe saint Thomas  
« en l'estomac et le tue. — Fault une ame faincte<sup>(8)</sup> que Michel tiendra en paradis. — Fault un monument pour saint  
« Thomas.

« F. 35. Fault que tous les diables se mettent en un rondeau devant enfer, et Sathan au milieu, et veulent consti-  
« tuer un autre roy que Lucifer<sup>(9)</sup>. »

91. Présentons maintenant un aperçu de la forme que revêt la légende de saint Thomas lorsque

« Les deux Grébans au bien résonnant style, »

la font monter sur le théâtre du xv<sup>e</sup> siècle<sup>(10)</sup>.

Au tiers livre des actes (selon le partage des Grébans), Gondoforus tient conseil avec son frère Agat

fragments dispersés de l'ancienne verrière de Sens, on a suivi un autre programme. Là, le saint est au bout de la table, où siège le roi avec les deux époux.

(1) Il ne faut point que ce baquet nous rebute au milieu de tant de pompe. C'est toujours un cuvier qui sert de baptistère dans les nombreuses peintures de baptêmes que renferme l'*Hortus deliciarum*; et nous en trouvons des exemples fréquents dans les vitraux des xii<sup>e</sup> et xiii<sup>e</sup> siècles, soit à Bourges, soit ailleurs.

Pour ce qui regarde le baptême du roi et de la reine, que le metteur en œuvre associe aux deux époux, c'est ce qui n'est justifié ni par le texte du drame, ni par les légendes. Communément il n'en est rien dit; mais le faux Abdias et les *miracles* expriment formellement le contraire, puisqu'on y voit l'apôtre se dérober à la colère du roi qui le fait poursuivre comme magicien. C'est seulement après avoir entendu parler des conversions et des merveilles opérées par saint Thomas dans l'Inde ultérieure, que ce prince rentre en lui-même et se fait chrétien. Cs. Fabric, *l. cit.*, p. 695, sq. — Thilo, p. 27-29, 85. — Jac. de Varag. — Vincent. Bellov. — Etc.

(2) Bien que les arts du moyen âge n'aient pas adopté une forme absolument invariable pour la représentation des âmes, le symbole le plus ordinaire est celui d'une petite figure nue s'échappant par la bouche, comme une lame qui sortirait du fourreau. Nos verrières reproduisent fréquemment ce type, et la léthargie ou la mort de Gad est accompagnée de ce signe; en sorte que l'âme faincte du drame pouvait y trouver son modèle.

(3) Circonstance racontée par la légende, mais omise ordinairement par les peintres-verriers, à cause de son peu d'importance.

(4) Avant de faire enfermer saint Thomas dans la fournaise, la légende rapporte que le roi le fit placer pieds nus sur des plaques de fer ardentes. Mais une source, qui jaillit à l'instant, les

éteignit avant que l'apôtre eût rien souffert. Ces plaques (ou bassins) seront devenues des barres de fer, par la transmutation du mot latin *lances* en celui de *lancae*. Les textes écrits ont ensuite répandus cette altération dans l'histoire récitée, et l'auteur du mystère des actes a suivi cette version (Cs. n° 91).

(5) Le culte des Perses aura pu valoir à tous les Orientaux la réputation d'adorer les astres; et puisqu'il s'agissait d'une idole du soleil, rien n'était plus simple que d'en faire le Phœbus des auteurs classiques.

(6) Un glaive, ou une pique; nous avons indiqué la différence des textes eux-mêmes à ce sujet. Cependant les plus autorisés sont pour la pique ou la lance, comme le vitrail de Bourges.

(7) Les vieux mystères s'accordent à nommer évêques tous les pontifes, aussi bien chez les païens que chez les Juifs. Par une conséquence assez naturelle, on leur donnait la mitre à tous.

(8) La verrière de Bourges n'a point donné place à la réception de saint Thomas dans le ciel, ni à la gloire de son tombeau; mais ces sujets occupent divers médaillons dans la verrière de Chartres.

(9) Cette révolte des diables, qui trouvent que l'ouvrage menace de leur manquer en enfer depuis la prédication des apôtres, est un agrément dû au dramaturge, qui ne se fait pas faute d'incidenter sa pièce par les conversations très-peu amicales des démons entre eux.

(10) Je suivrai, dans les extraits de ce drame, la troisième édition donnée en 1541. Cette réimpression paraît avoir été faite sur une révision et correction de Maître Pierre Curet (ou Cueuret). Je ne la donne point comme préférable aux éditions antérieures, mais je l'avais à ma disposition; c'est là tout mon motif de la citer. J'indiquerai seulement quelques variantes d'après un manuscrit de l' Arsenal (Belles-Lettres fr., in-fol., n° 271).

et Abanès, prévost. Prépambule énorme, au milieu duquel Agat place ces paroles, entre autres :

« Jamais nul par conseil n'empire,  
Mais sans conseil tout bien déduict;  
.....  
.....

Conseil n'est pas chose petite,  
Conseil garde le corps et l'âme,  
Conseil tient en paix un royaume,  
Etc. »

Gondoforus, exposant la grandeur de son règne, trouve qu'il lui manque une chose seulement : les magnificences de l'architecture.

« Mais, qui nous est chose ennuyeuse, »

l'Inde, bien que pouvant fournir à l'art de bâtir toute espèce de matériaux, ne possède pas un seul homme capable de les mettre en œuvre. Bref, la question est celle-ci :

« Si nous fault sçavoir et enquerre  
En quel pays ny en quel terre  
Trouverons par quelque aventure  
Tous qui en l'art d'architecture  
Soyent instruitz parfaitement  
Et où pourrons pareillement

Trouver massons et entailleurs,  
Charpentiers, painctres, émailleurs  
Pour mettre à exécution  
Le vouloir et intention  
Du maistre qui devisera. »

L'un propose Jérusalem, à cause de son temple; l'autre indique Rome. C'est vers Rome qu'on expédie Abanès, lequel monte à l'instant sur un dromadaire, suivi d'un valet qui mène un chameau.

Cependant, saint Michel est envoyé du ciel à Césarée pour préparer Thomas au ministère que Dieu lui destine. Saint Thomas commence par se défendre d'une telle commission.

MICHEL.

« Thomas je te viens advertir  
De par Jésus nostre Seigneur  
Que le prévost et gouverneur  
Du roi d'inde<sup>(1)</sup> Gondoforus  
Vient en ces parties, sans plus,  
Pour reconvrer quelque grant homme  
Qui selon l'ouvrage de Romme  
Sache ung palais édifier  
Pour son vouloir pacifier  
Et pour faire œuvre méritoire  
Passant tout art architectoire.  
Avec ce prévost l'en yras,  
Et cest ouvrage entreprendras;  
Le Créateur le veult ainsi.

THOMAS.

« Jésus je te requiers mercy  
Et te prie de cueur dévost  
Que point n'aïlle avec ce prévost  
Que le roi faict transmettre icy.  
Le peuple est d'erreur endurcy  
D'idolatrie tout noïrey,

De eruaulté plus dur qu'ung os,  
Car à Dieu il tourne le dos (al. au vroy Dieu tourne, etc.);  
Retourner nous n'en pourrons vifz,  
« Domine mitte me quo vis  
« Preter ad crudeles Indos »<sup>(2)</sup>.

MICHEL.

« Selon que j'entends par tes mots  
Thomas tu doubtes grandement  
Les Indoys; vas y (al. mais va) seurement  
Car Jésus te mande par moy  
Que tousjours sera avec toy  
En quelque lieu que tu seras.  
Les Indiens tu convertiras.

.....  
.....  
Et quant ilz seront convertis,  
Avec Jésus au saint empire  
A tout la palme du martyre  
Viendras (al. venras) en la gloire parfaite.

THOMAS.

« Sire ta volonté soit faicte,  
A ton bon plaisir me submetz<sup>(3)</sup>.

(1) Sauf cet exemple pour justifier ce que j'ai dit au sujet du roi d'Ampédomopolis, j'ai pris la liberté d'introduire des lettres majuscules, des apostrophes, des accents et quelques nouveautés de ponctuation. Le reste est conforme à l'imprimé.

(2) Cette intercalation de mots latins n'étonnera pas ceux qui connaissent le Dante; mais en cet endroit j'oserais penser que

l'auteur enchâsse dans son *mystère* français un fragment populaire d'un *mystère* latin antérieur. Cs. n° 94.

(3) Contrairement à la légende, le Fils de Dieu ne transmet à Thomas sa volonté que par un ange. Mais ce n'est pas la seule différence entre le dramaturge et les légendaires. Du reste, saint Thomas répond comme s'il s'adressait directement à Dieu.

Cependant arrive Abanès, après une course de trois heures et demie (1). Son valet, personnage de repoussoir, dont la fonction est évidemment d'égayer le parterre, trouve que c'est jeûner fort longtemps, et que ce voyage a duré suffisamment; en sorte qu'il sera bon de trouver à Césarée ce qu'on les envoie chercher à Rome. Abanès ne dit pas non; et voilà que Thomas, dirigé par l'archange, aborde le *prévost*. Il sait ce que l'*Indois* cherche, et il est son homme (2).

ABANÈS.

« Pour Dieu, doncques, maistre venez  
Avec moy, car je vous promectz  
Que riche serez à jamais  
.....  
.....

(A son valet.)

Voici le plus habile  
Ouvrier qui soit en ce monde.  
Toute science en lui habonde  
Touchant l'édification.  
Ainsi l'abréviation  
Se fera de notre voyage. »

On déjeune, et si bien, qu'il en coûte *trente talents*. Mais ce sont trente talents

« Qui valent deux sicles d'or (3). »

L'hôte payé, on part. En enfer on augure mal de ce voyage, qui coïncide avec la conversion de saint Paul. Aussi Lucifer commande-t-il une levée en masse pour remédier à ces contre-temps. Là-dessus se rencontre au port de Césarée la nef de Palinurus (homme de mer, comme il convient à un tel nom), qui tout à l'heure ramenait saint Jacques Zébédée d'Espagne en Palestine (4). Abanès ne pense plus ni à chameau ni à dromadaire, et fait marché avec le patron pour être mené *en Andrinopolys*. Pendant qu'ils naviguent, conseil chez le roi d'Andrinopolys sur la manière de rendre solennelle la noce de sa fille. Les deux chevaliers appelés à s'expliquer sur ce *cas*, donnaient *hier* l'avis de marier la princesse avec le *jeune chevalier Denys*; ils votent à présent sur la noce qui va se faire ce jour-là même, et le poète a compris (rendons-lui cette justice) qu'il y fallait moins de longueurs qu'à la cour de Gondoforus. Il n'y a qu'une voix sur le moyen à prendre: c'est

« Que l'on recœuvre  
Des gens en grosse quantité. »

Si bien que quand Abanès touche terre, le crieur public est là faisant sa semonce :

« Or escoutez jeunes et vieux  
Tant nobles que plébeyens.  
Le roy à tous les citoyens  
Faiet huy de par moy assavoir  
Que chacun face son devoir  
De venir au palais royal  
Vestu en habit nuptial,  
Ce jour présent, sans différer,  
Pour compaigner et honorer  
La dame de grand renommée

Pellagie sa fille aînée  
Qu'aujourd'huy se doit marier.  
Pourtant venez sans varier  
Et sans nulle excusation,  
Sinon son indignation  
Encourez, soyez en certains.  
Et pareillement tous forains  
Estrangers, pellerins, passans (5),  
Que nul d'eulx ne passe pas sans  
Avoir esté à ce convive. »

(1) Cette course de trois heures et demie (même à l'aide d'un dromadaire), pour arriver de l'Inde à Césarée, comment la faire accorder, je ne dis pas avec la géographie, mais avec les légendes qui parlent de mois et d'années pour le retour, et par mer? Du reste, s'il s'agissait de la question géographique, que dire de cet étrange port de mer qui semble placé au point de communication entre la Méditerranée et l'Océan Indien?

(2) L'exposé que saint Thomas fait de son savoir manque de finesse et de dignité à la fois. On dirait que l'auteur du drame n'a pas eu l'idée de cette conversation où les légendaires font parler l'apôtre en termes à double entente, qui peuvent également indiquer l'architecture ou l'apostolat, des palais matériels ou le royaume des cieux. Mais il réservait ce morceau pour une autre occasion.

(3) Pour être exact, sans tant de réduction, il est clair que ces trente talents équivalant à deux sicles d'or, n'équivalent à rien du tout, et désignent tout simplement une grosse somme ronde, sur laquelle il ne faut pas subtiliser. Du reste, le ms. de l'Arsenal donne dans un vers faux une autre approximation :

« Qui valent deux cent sicles (sic) dorés. »

(4) Le manuscrit de l'Arsenal écrit Palamons au lieu de Palinurus. Ce pourrait être un autre souvenir classique: un dieu marin, au lieu d'un pilote de Virgile.

(5) Le roi était encore plus empressé quand il donnait ses ordres au crieur public.

« Que nos subjectz entièrement,  
Tous estrangers et barbarins,

*Puella hebraea* (qui s'appelle ensuite *la Pucelle hébrée*) vient mettre sa musique au service de la joyeuse assemblée.

PUELLA HEBREA.

« Vous semble il bien que présent puisse aller  
Devant le roy, Monseigneur l'eschanson,  
Je veuil fleuster ou dire une chanson  
Pour son plaisir en mieux renouveler. »

Le nom de sa patrie lui est une recommandation puissante. Se déclarer Juive et convaincre les gens de sa capacité, c'est pour elle une même chose. Car, comme dit l'échanson,

« Pour tympaner et pour bien cymballer  
Le nom hébreu a domination  
En général sur toute nation,  
Qu'on ne sauroit mendrir ni annuler. »

Conduite devant le roi,

LA PUCELLE en hébreu chante.

« A sarahel zadab aheboin  
Oga sela thanameth thavehel  
Elyphaleth a der cleaninin,  
Etc., etc. » (Seize vers de ce pastiche savant, où  
le manuscrit donne de nombreuses variantes).

« Puis l'expose la pucelle en francoys (*sic*)  
« chantant ce que s'ensuyt.

« Il est un Dieu des Hébreux

Éternel et glorieux  
Que l'on doit sur tous aymer (1)  
Qui a faict air, terre et mer  
Tourner et mouvoir les cieulx.  
Pourtant je vueil en tous lieux  
Le clamer roy vertueux,  
Et chanter sans rien blasmer:  
Il est ung Dieu des Hébreux  
Éternel et glorieux  
Que l'on doit sur tous aymer. »

L'apôtre se fait répéter le *chant joyeux*, et le *sommeil* lui *donne sur sa joue* (*al. lui baille sur le visaige.*)

SAINT THOMAS.

« Me doys tu battre ou travailler  
Si j'ay en hault le cuer fiché!  
Pugny seras pour ce péché  
Pour donner au peuple exemplaire,  
Et pour l'esmouvoir à bien faire.

Mieux te vault pour ton purgatoire  
Endurer peine transitoire  
Respondant à la forfaiture  
Pour la rémission future.  
Avant qu'il soit passé demain  
Ravye te sera la main,  
Et mourras pour ceste achoison (*al. achaison*). »

Le *sommeil* est envoyé à la fontaine par l'échanson; et tandis qu'il s'y rend, la prédiction de l'apôtre est ratifiée dans le ciel, mais toujours avec la pensée de miséricorde qui dictait les paroles de Thomas; en sorte que le *sommelier* meurt en se recommandant à Dieu. — Grand bruit parmi les convives,

Passans, voyageurs, pellerins,  
Autant qu'il s'en pourra nombrer  
.....  
Viennent sans excusation  
Sur peine d'indignation,  
Et de ma grant haine encourrir. »

Il annonce à sa fille cette réquisition comme la plus belle partie de la fête.

« Car autant qu'on pourra nombrer  
De gens qui mes subjectz seront,  
Aujourd'huy au diner viendront  
Vous servir selon leur pouvoir. »

Or, en bon prince, il prétend que le banquet soit pour tout ce monde. Son maître d'hôtel le publie, et le nouveau marié confirme cette invitation.

ASCANIUS, maître d'hôtel.

« Seigneurs, le roy de hault paraige,  
Et la royne qu'il tient sa chère,

Vous mande que facez grant chère  
Sur tant que luy voulez complaire.

DENYS

Ce dont plus vous lui povez plaire  
C'est de bien manger et bien boire. »

(1) Le dramaturge ne s'astreint pas à faire chanter tout en hébreu pour l'apôtre, pas plus qu'à lui faire prononcer sa prophétie en hébreu; quoi que disent les légendaires. Cs. n° 83 (p. 145).

Quant à la *chanson* hébraïque de la *pucelle hébrée*, oserai-je recommander cette tirade à l'attention des savants qui s'occupent de restituer et d'interpréter le monument du langage punique que nous devons à Plaute? Je soupçonne qu'une seule et même hypothèse pourrait absolument faire face également bien à l'une et à l'autre donnée, et résoudre ainsi d'un seul coup deux problèmes. Ceci soit dit sans rien préjuger, mais uniquement pour éclairer la cause.

surtout quand le chien apporte la main du cadavre.—Le roi, informé de tout, se lève de table, et se prosterne avec sa famille aux pieds de l'apôtre, qui les bénit. Sur ces entrefaites,

« Petite pause pour faire apparôître la palme. »

Les deux époux s'endorment après avoir mangé des fruits de ce rameau.—Visite des anges.

« Aux deux jeunes gens ( <i>al. jouvenceaux</i> ) alliez	De corps, gardent virginité
Et par mariage liez,	Qui est la royne des vertus,
Affin que par intégrité	Etc. »

Apparition de saint Thomas, auquel les anges se réunissent.—Profession de foi calquée sur le symbole des apôtres, baptême.—Saint Thomas disparaît, et se rend auprès d'Abanès qui l'attendait pour continuer sa route.

92. Pendant que d'autres apôtres occupent les spectateurs (1), on arrive chez Gondoforus, sans nulle mention ni du mode, ni du temps employé pour cette partie du voyage; Abanès présente son *architecteur* au roi, qui fait subir un examen à ce *maître en l'art mécanique*.

LE ROY GONDOFORUS.  
.....  
Venez ça, maistre, à quelle escolle  
Avez vous esté pour apprendre  
Cet art?

THOMAS.

Pour vous le faire entendre  
Fauldroit grant temps et grant espace.  
Le maistre qui m'a apprins, passe  
Tous les austres en excellence.

AGAT, frère du roi.

Et qui lui apprint sa science  
Qui est tant haulte et tant profonde (*al. profonde*) ?  
Répondez moi.

THOMAS.

Homme du monde

Onques n'eut maistre ne docteur;  
Lui mesmes en fut inventeur,  
Car onques ne lui fut monstrée.

LE ROY GONDOFORUS.

Où est-il?

THOMAS.

En une contrée  
Bien loingtaine de cestuy règne.  
Là vit en grant lysse, et règne  
Par dessus tous les filz des hommes.  
Nous douze, ses apprentiz sommes,  
Sans les autres qu'avons appris,  
Qui tous lui envoyons le pris  
De nostre gaing entièrement;  
Et besongnons incessamment,  
Dont bien souvent nous sommes matz  
(*al. dont bien souvent sommes tous matz*).

Gondoforus ne veut rien épargner; et comme il doit se rendre *vers les habitants de Midi*, son trésorier reçoit ordre de mettre à la disposition de Thomas une grosse somme d'or.—Le roi part; et l'imprimé autorise l'entrepreneur du drame à former ici un nombreux cortège. « Nota que icy se peult faire « assemblée d'hommes, de femmes, de chameaux et de dromadaires pour compaigner le roy en son « voyage. » Le manuscrit ne donne point cette latitude, il se contente de dire : « Icy fault partir le « roy et ses gens, et s'en vont luy et tout son bernaige (baronnage). »

Réunion de mendiants (2), vrais gueux dans le sens que nous attachons actuellement à cette expression. Leur conversation n'annonce rien moins que des honnêtes gens, et leur conversion par le ministère de saint Thomas, si elle est solide, prouvera invinciblement le pouvoir de la grâce.

(1) L'histoire de tous les apôtres s'entre-croise pour diversifier le drame; ils alternent, d'Espagne, d'Arménie, de Palestine, de Rome, de Grèce, etc. Toute la précaution qu'on emploie pour préparer le spectateur à ces brusques passages, c'est de ménager une *pause*. Par ce moyen l'auditoire se met en mesure de porter ses idées et ses regards vers un autre étage du théâtre (le ciel, l'enfer, la mer, etc.). Ou bien, si la scène demeure la même, ce relâche permet à l'imagination de rompre avec les préoccupations des faits antérieurs. Aussi trouve-t-on écrit quelquefois: *Pause grande*; ou *pausa*, par opposition à *pausula*.

(2) Ces mendiants sont de véritables vagabonds dans toute la force du terme. On les retrouve partout où il se distribue quelque aumône. Du reste, on est obligé de convenir qu'ils font leur métier avec franchise: dans la réunion que nous rencontrons

cette fois au royaume de Gondoforus, un de ces gueux déclare avoir dépensé toute l'aumône que lui a donnée le centurion Cornélius (en Judée, et dans une scène précédente).

Si le dramaturge taille en plein drap dans la carte géographique, on voit qu'il économise au moins sur les personnages. Maudine (ou Mauduyt), Toulifault et Trouillard, chœur de mendiants, font face à toutes les charités mentionnées çà et là durant la pièce. De même un *évêque* (païen) *de la loi d'Ynde*, qui figure dans l'histoire de saint Barthélemy, intervient également dans celle de saint Thomas. Passe pour les marins, dont la profession est précisément de se transporter d'un bout du monde à l'autre. Mais encore eût-il été bon d'y sauver quelques apparences; sinon en leur mesurant le temps pour les divers voyages qu'ils exécutent, du moins en ne leur faisant point traverser les continents à voiles et à rames.

THOMAS AUX POURES (*pauvres?*)  
 Assemblez-vous par bon accord  
 Et vous séez, poures personnes.  
 Recevez pour Dieu les aulmosnes  
 Autant à l'autre comme à l'ung;  
 Et croyez en Dieu qui n'est qu'ung (*al. Dieu trin et un*),  
 Qui feist et créa ce beau monde;

Duquel la personne seconde  
 De ceste haulte Trinité  
 Descendit par humilité  
 Pour nous délivrer de la peine  
 A quoy Adam nous obligea  
 Quand du fruit deffendu mengea,  
 Car par sa mort paya l'amende.»

Mais deux ans se sont écoulés depuis que Gondoforus à laissé maitre du terrain

«Thomas nostre ouvrier parfaict,»

et il lui prend un *grant desir*

«De veoir ce sumptueux ouvraige.»

On vient. — Comment vient-on? Il n'en est rien dit. Tout ce que j'en puis savoir, c'est que, à la suite de la résolution prise d'y aller, je trouve ces paroles :

«Icy regarde le roy et voit (*al. s'en va le roy et ses gens veoir l'édifice; puy dict, voyant*) que Thomas n'a rien fait.»

LE ROY GONDOFORUS.  
 « Mon frère, a peu que je n'enraige,  
 Tant suis de courroux occupé.  
 .....  
 .....  
 Tous deux les feray escorcher (*Abanès et Thomas*),  
 Et brusler a feu de charbon.  
 .....  
 .....  
 Venez çà, gens pleins d'ignorance,  
 Larrons sans conscience aucune.  
 Qu'avez vous faict de ma pécune?  
 Trop me suis en vous confié.

THOMAS.  
 Sire, j'en ai édifié

Ung palais clair et glorieux  
 Pour vous.

AGAT.

Où est il?

THOMAS.

Es ciculx,  
 De matière perpétuelle.

EDIPUS (valet.)

Que ne nous dict le roi : Tuez-le  
 Pour venger cette trahison!

GONDOFORUS.

Mettez les tous deux en prison  
 Qu'ilz ne voyent soleil ne lune.»

«Pause pendant que saint Thomas et Abanès sont mis en prison, et cependant Agat s'en retourne en son hostel où il meurt subitement sur quelque liet.—Doyvent les deux sergents trouver mort Agat en sa maison.»

Des anges sont envoyés *vistement querre l'âme d'Agat*, pendant que l'on porte au roi Gondoforus la triste nouvelle.

«Pause grande pendant que l'ange présente l'âme d'Agat en Paradis.»

L'ÂME D'AGAT parlant à Raphaël.  
 « Haulte sapience parfonde  
 Très admirable en tous tes faicts,  
 Qu'est ce que je voy?

RAPHAEL.

Le palais  
 Que Thomas pour ton frère a faict.

L'ÂME D'AGAT.

Dieu! que ne suis-je si parfaict  
 Que j'en puisse être le portier!

URIEL.

Combien qu'il soit beau et entier,

Ton frère s'en est faict indigne.  
 Mais s'en ceste (*al. si en la*) maison divine  
 Veulx demourer en lieu du roy,  
 Nostre Seigneur prierons pour toy  
 Qu'il te veuille ressusciter.  
 Car tien sera, sans point doubter,  
 En rendant l'argent despendu  
 Que le roy cuide avoir perdu,  
 Pour oster débat et contend.

L'ÂME D'AGAT.

Hélas! sire, j'en suis content.  
 Soit faicte votre volonté.»

« Pause grande. Icy apporte Uriel l'âme d'Agat dedans le corps. Lors se liève Agat, et s'en va vers le roy. »

AGAT ressuscité.

« Ha! frère, desliez cest homme,  
Car il est de Dieu vray amy.  
J'ay esté es saintz cieulx ravy  
Où j'ay vu ung palais plaisant,  
Le plus clair, le plus reluysant  
Que jamais homme sauroit veoir.  
Si vous ne le voulez avoir,

Vostre argent auez dès ceste heure  
A ceste fin qu'il me demeure;  
Car autre bien ne veuil acquerre.

LE ROY GOXDORUS.

Pour Dieu, mon frère, allez le querre  
Et le faictes venir ici.  
Car je luy veuil crier mercy  
Des grans griefz que je luy ay faitz. »

« Agat vient à la prison, et apporte une robe de pourpre pour vestir Thomas, laquelle Thomas refuse... Le roy se mettant à genoux, saint Thomas le liève, etc. »

AGAT.

« J'ay veu le palais précieux  
Que lui avez fait apprester;  
Je suis venu pour l'achepter  
Car il me plaist sur toute rien.

LE ROY.

Certes le palais sera mien;  
Priez l'apostre débonnaire  
Qu'ung autre vous en veuille faire,

Ou prenez part avecques moy.

THOMAS.

Au règne du souverain roy  
Y a des palais infinis  
Préparez pour ses bons amys  
Dès le commencement du monde,  
Qui par vraye foy pure et munde  
S'acquièrent, et non autrement.  
Etc. »

Septiesme livre des Actes.—Saint Thomas qui se trouve en Perse (*sic*), reçoit du ciel l'ordre d'aller prêcher en Inde la majour; et il arrive devant l'hostel Caricius.

« Icy presche saint Thomas; et à ce sermon sont deux légatz Dinde la majour, Migdoyne et sa damoyelle. »

Migdoyne, femme de Carisius, se rend à la prédication de l'apôtre, et embrasse la foi de Jésus-Christ.

LA DAMOYELLE DE MIGDOYNE.

« Comment, madame, que dira  
Caricius vostre mary?  
De l'ouyr il serra marry;  
Sçavoir povez quant le sçaura,  
Le corps deffaire vous fera  
Et au prescheur.

MIGDOYNE.

Ma belle amye,

La follie au corps n'ayme mye  
Tant que le salut de mon âme,  
Et ayme mieulx au corps le blasme  
Qu'à l'esperit dampnation.

LA DAMOYELLE.

Je le vois sans dilation  
Dire à mon seigneur seurement.  
Ha! vous en mourrez à tourment,  
Maistre sermonneur. Etc. »

Carisius, informé de cette conversion, va s'en plaindre au roi Migdeus, tandis que Migdoyne reçoit le baptême. L'apôtre est mandé sur-le-champ, et jeté dans une prison profonde. Migdoyne persiste à confesser la foi (1), et Carisius propose de faire torturer saint Thomas.

CARICIUS.

« Par les dieux èsquels je me fie,  
Je conseilleroye à vous, sire,  
Affin de plus acoup l'occire,  
Que le feissions sans nul truffer  
Cheminer sur barreaulx de fer

Ardans, de la forge venuz,  
Et aller dessus les pieds nudz.  
Affin que par celluy tourment  
Il meure plus diligemment.

LE ROY (Migdeus).

Or m'y laissez un peu penser. »

Pour abrégier la discussion, l'auteur du drame avait eu soin que le forgeron fût requis d'avance.

(1) Le *Mystère* n'accorde aucune importance à l'entremise de la femme du roi Migdeus que les légendaires font convertir par

Migdonia. Cs. n° 85 (p. 148).

Aussi ne se fait-il point attendre. Des ordres lui sont donnés pour qu'il apporte au point du jour

« De fer ardent six grosses barres  
Qui ayent poignantes les quarres. »

Le mareschal arrive en son temps, avec les barres *rouges comme feu*; si bien qu'après un dialogue de soixante-quatre vers, qui s'engage en attendant, le bourreau s'écrie<sup>(1)</sup> pendant les préparatifs :

« Ha! Jupin, je me suis bruslé! »

C'est après le soixante-quinzième vers seulement, que l'apôtre pose le pied sur cet engin.

« Icy doit cheminer par dessus saint Thomas, et en doit avoir d'autres<sup>(2)</sup> mises par dessoubz terre (*al.* dessous « la trappe ») ainsi qu'il sera divisé (*devisé?*). Et doit avoir force d'eau qui doit faire fumée. »

<p>LE ROY. « Qu'esse cy, dont vient en ce lieu Ceste eue? »</p> <p>CARISIUS. Ha! dea tout en est plein.</p> <p>DARU (le bourreau). Elle sourd icy tout à plein.</p>	<p>Comme une fontaine feroit.</p> <p>THOMAS. ..... Roy, ces miracles ne se font Pas<sup>(3)</sup> pour moy seul, c'est un chastoy<sup>(une instruction)</sup> Que Dieu demonstre..., etc. »</p>
---	---

Le roy, par le conseil de Carisius, commande qu'on jette Thomas dans une fournaise.

« Icy doyvent jecter boys, paille et feu en ung fourneau, et peult tout tomber en bas, et estre la fournaise de choses « qui se puissent consommer. — Icy mettent saint Thomas dedans le fourneau. »

Puis, le jour suivant, Mygdeus ordonne que l'on retire

« Dehors la fournaise la cendre  
De Thomas, pour au vent la mettre. »

« Icy Daru doit ouvrir le four, et trouver Thomas assis nud (*al.* en sa chemise) comme il avoit esté mis. — Icy sort « saint Thomas hors de la fournaise. »

<p>LE ROY. ..... Ha, tous nos dieux! de rage je soupire.</p>	<p>Je suis demy enragé devenu. Mettre l'ay veu dedans ce four tout nud Où le pensoys en cendre parvenu. »</p>
--	---

Sur un nouvel avis qu'ouvre Carisius, on conduit Thomas au temple du soleil. Mais, par une imagination inexplicable, c'est en hébreu que se chante l'hymne de l'idole pendant la marche solennelle qui s'exécute au son d'un *tabourin plat*; puis, quand Thomas parle en hébreu à l'idole, *l'évesque du temple* trouve son langage inintelligible.

(1) Ce bourreau est également dévoué à tout ce qui s'exécute en fait de hautes œuvres en un lieu quelconque du monde dans l'histoire des apôtres; et l'empressement qu'exige de lui cette tâche universelle lui fait parcourir d'énormes distances dès qu'il s'agit d'un supplice.

(2) Dans l'état du théâtre d'alors, la trappe était une partie importante pour soustraire brusquement à la vue des spectateurs quantité de choses réelles qu'il fallait remplacer par des *fainctes*. Car on décapitait, on écorchait, on brûlait les gens sur la scène, on leur ouvrait le ventre, etc., etc.

(3) On voit que les enjambements ne sont pas une invention toute récente. Cependant il ne faudrait pas, en supposant la grande naturalisation de cette licence chez nos pères, donner trop d'entraînement à l'exemple.

M. Alfred Michiels, décrivant dernièrement, dans la *Revue indépendante*, les magnificences de Hampton-Court, s'est trop empressé d'y voir un modèle des plus hardis enjambements. Il s'agissait d'une peinture représentant Hercule sur le bûcher, et l'on nous cite ce quatrain qui l'accompagne :

« Dianira, pour li oster de œuvre immonde, la  
Chemise lui transmit par Licas  
Qu'il mist à mort; et le plus preux du monde fina  
Ses jours par ce malheureux cas. »

Il serait absolument possible que cette coupe des lignes eût été adoptée par le pinceau qui traça ce quatrain sur le lambris; mais il ne paraît pas douteux que le versificateur ait eu en vue un tout autre partage, celui-ci par exemple, où les accents sont mal distribués, mais où tout enjambement disparaît.

« Dianira, pour li oster de œuvre immonde (ou pour l'oster d'œuvre immonde)  
La chemise lui transmit par Licas  
Qu'il mist à mort; et le plus preux du monde  
Fina ses jours par ce malheureux cas. »

S'il est un élément de la poésie dont nos vieux poètes eussent le sentiment plus particulièrement développé, c'est sans contredit le rythme. On en pourrait donner des exemples fort remarquables dans le *Mystère des actes des apôtres*; mais ce n'est point de quoi j'ai à m'occuper.

THOMAS, à genoux.

« Jaore, non pas ton ydolle  
Mais Jesuchrist qui te demande,  
Et à toy dyable je commande

Par les parolles que te sonne  
Que partes sans blesser personne  
Et ce symulachre desrompz,  
Et ce métal brise et corrompz  
Présentement sans plus attendre. »

« Icy doit fondre l'ydolle et tout en pouldre, et le temple cheoir; et l'evesque et autres urler comme loups et chiens.—L'evesque de Inde la majour prent ung glaive fainct...—Icy le fiert au travers du corps et tue saint Thomas. »

APPENDICE. 93. Je ne puis m'étendre sur le drame des frères Gréban autant qu'il le mériterait(1);

(1) Je dois déclarer que les passages empruntés par moi au *mystère* des Grébans ne sauraient donner une idée bien juste de la poésie qui s'y montre en plusieurs endroits. Si j'avais songé à faire un choix des morceaux les plus remarquables, on reconnaîtrait qu'il s'y trouve des pensées ou même des expressions que ne désavoueraient point nos plus grands poètes. L'idée de ce *spécimen* m'est venue trop tard, et je me contente de quelques extraits pris à la hâte.

Premier livre, feuell. 1 — viii. La prière des apôtres rassemblés pour recevoir le Saint-Esprit mériterait d'être transcrite en entier.

Feuell. iv, r°. Les démons, gourmandés par Lucifer, lui adressent de rudes récriminations.

BELZEBUTH.

« Dans ce harathre et val de mort ombreuse,  
Dragon maudict, par ta face orgueilleuse  
Sommes tombez de la gloire des cieulx,  
Qui fut pour nous sentence bien scabreuse;  
Car à jamais en peine langoureuse  
Serons plongez en ces lieux périlleux.

LEVIATHAN.

Tu es sur tous en péché merveilleux,  
Tu es le roy et chef des orgueilleux,  
Tu es celui par qui sommes en serre,  
Tu es hanny du siège glorieux,  
Tu es subject d'encliner tes fault yeulx  
A tout jamais, pour regarder la terre. »

Second livre, feuell. xlii v°. Désespoir de Lucifer.

LUCIFER.

.....  
Je suis le plus malheureux diable  
Qu'onques sortit du hault estaiage;  
Je me pasme de mille raige,  
Je meurs d'une immortelle mort.  
Etc. »

Quart livre, feuell. cxxxvj v°. Hérode décrit le palais du sommeil.

« En très pompeux appareil  
Gist le grand dieu du sommeil  
Sur son liet d'antiquité  
En bas, de peur de travail;  
Entrer n'y peult le soleil,  
On n'y voit blanc ni vermeil  
Tout est plein d'obscurité  
.....  
Car ce dieu, de son conseil,  
N'aime point la clareté  
.....  
Luy et sa commité  
N'ont peur fors que du resveil.  
D'oyseau cresté qui en débattant l'èle  
Au point du jour dame Aurora appelle  
Ains que dessus l'émispère s'estolle,  
D'abay de chien léans n'est-il nouvelle,  
Ne de l'oyseau qui a plus grant cautèle  
(Car son jargon sauva le capitole),  
On n'oït léans une seule parole,  
Ne chant humain, ne muse qui flagrole.  
.....  
Le dieu se dort dessus sa coïcte molle;  
Silence y est qui le baise et accole,  
Puis a repos qu'elle tient et console  
En lascheté qui est sempiternelle.  
D'une pierre dure  
.....  
Par la région obscure  
Naist un fleuve merveilleux :

Il a tel nature  
Que par grant mesure  
Fait un doux murmure  
Dessus le gravier pierreux,  
Et son doux et gracieux  
Au dieu ténébreux;  
Car ce bruyt mélodieux  
L'endort sans soing et sans cure.  
Et devant les deux  
Portaulx sumptueux  
Croist le pavot savoureux  
Qui a sommeiller procuré.  
Etc., etc. »

Feuell. cxlviii v° cli—r°. Une scène fort curieuse sur les préparatifs qui se font en enfer pour recevoir l'âme d'Hérode, et sur la réception qui lui est faite à son arrivée.

Feuell. cxlv. La sainte Vierge exprime son désir de la mort.

.....  
Or me prends donc, mon filz, et te délivre;  
Je vueil mourir, mais c'est pour toujours vivre  
Aveques toy.

Mon filz Jesus, tout le plaisir de moy,  
Mon premier ney, prince vray filz de roy,  
Tu me feras si tu veulx cest octroy  
Sans demeurée.

Veoy, s'il te plaist, ta nourrice éplorée  
Qui a pour toy mainte larme plourée,  
Ma face en est pasle et descoulourée  
Pour ton absence.

Mais, mon cher filz, tout fais en sapience,  
En prescavoir, en haulte providence,  
Et tout cognois en la grant relucence  
De Trinité;

Pourtant, mon filz, faitz à ta volonté.  
Ja pour souffrir je n'auray lascheté,  
Le cher trésor doit bien estre achepé;  
Mort en souffris,

Ton corps en crois à Dieu le Père offris,  
Ce fut pour nous; tu n'avoys rien mespris.  
Pourtant, mon Dieu, certes j'ay entrepris  
Mon vueil unir

Aveques vous, mon parfait souvenir,  
Et ma famille en paix entretenir  
Jusques à tant que me ferez venir  
Au hault domaine.

Je veulz porter travail et soustenir,  
Prier souvent, quoy que doise advenir;  
Car on ne peult en gloire parvenir  
Si n'est par l'huys de tourment et de peine. »

Cette *famille* dont parle la mère de Dieu, désigne évidemment les vierges qu'elle a réunies autour d'elle et qui lui forment une sorte de couvent. Les entretiens de *Notre-Dame* avec ces filles donnent au poète l'occasion d'exprimer des sentiments où l'on retrouve souvent une délicatesse et une piété ravissantes. Ainsi, après la prière que je viens de transcrire, la sainte Vierge témoigne le désir d'aller visiter le jardin des Olives où son divin Fils haïgna la terre d'une sueur de sang. On lui répond :

« Voulentiers yrons avec vous  
Non pas au jardin seulement,  
Mais au Calvaire proprement  
Qu'on dit Golgotha en hébreu.  
Mais quand vous serez en ce lieu  
L'on ne pourra vous en tirer,  
Et de plaindre et de souspirer  
Jamais ne vous en lasserez.  
Etc. »

il ne faut donc point le juger sur l'extrait que j'en donne. Mais, pour songer quelque peu à moi-même, j'espère bien qu'en me voyant analyser ce mystère du xv<sup>e</sup> siècle, on ne me soupçonnera pas pour cela de regarder cette époque comme le berceau du drame populaire chez les nations modernes. On l'a dit longtemps; et si quelque chose pouvait expliquer une assertion tellement gratuite et fort tranquillement accréditée jusqu'à nos jours, ce serait le petit nombre des mystères antérieurs au xiv<sup>e</sup> siècle qui ont survécu au moyen âge. Mais le drame ne s'aperçoit-il pas au fond des mœurs en mille circonstances avant le xiv<sup>e</sup> siècle? Non pas, il est vrai, le drame passionné des temps modernes, mais le drame pourtant, et le drame populaire. Tantôt à l'état rudimentaire, pour ainsi dire, et réduit à une expression abrégée qui ne se propose que de donner l'éveil à l'esprit, sans nourrir la curiosité; tantôt se développant au point de s'épanouir en un spectacle complet, et de revêtir l'appareil dramatique proprement dit. Dans la première forme, c'est un simple *mémorial* qui s'empreint d'une majesté recueillie; c'est la liturgie ecclésiastique rappelant des faits plutôt qu'elle ne les peint, et retraçant néanmoins l'histoire, sans sortir d'une gravité presque austère. De là au drame il y a plusieurs pas, à la vérité, mais le moyen âge les a parcourus tous. La cérémonie commémorative s'étend, elle pousse comme des jets plus ou moins vigoureux; elle se fait de plus en plus populaire, jusqu'à devenir un *jeu*, comme on parlait alors.

Tous ces degrés sont exprimés dans le passage que j'empruntais à l'*Hortus deliciarum* (n° 88, p. 151), et que j'ai transcrit à dessein dans toute sa longueur, pour y faire distinguer ces diverses modifications naissant l'une de l'autre par une progression toute naturelle, en vertu de la force même des choses. Les voici, dans l'ordre que leur donnait l'auteur en les classant avec un grand sens.

Première source, appartenant à l'esprit même de l'Église, et dont les résultats, par conséquent, sont universels et hors de toute atteinte : souvenirs parlants (*in mysticis exemplaribus*) des leçons ou des merveilles divines, sous une forme symbolique. Tels sont, dans la liturgie, le baiser de paix avant la communion, le cérémonial des sacrements et celui du baptême en particulier, le sens mystique donné par les prières de l'Église aux vêtements sacerdotaux<sup>(1)</sup> et aux rites des consécrations et des bénédictions, etc., etc.

Un second pas, qui n'est que le même mouvement continué, amena des représentations plus précises, de véritables *imitations* plus ou moins directes (*quædam imitandi vestigia Ecclesia præfixit per exempla*). Le concret se développe ici davantage, c'est proprement de l'histoire qu'il s'agit de retracer; et comme l'incarnation du Fils de Dieu a donné à notre foi des faits palpables pour objet, il fallait bien que le culte extérieur nous les remit sous les yeux par des expressions sensibles. Il semble que d'abord, dans une sorte de langage sévère, on ait prétendu réaliser bien moins une imitation qu'une allusion où les sens ne reçoivent guère qu'un avertissement, dont l'esprit doit se saisir pour le développer à l'aide d'une contemplation tout intérieure. Tels sont, comme parle le moine de l'*Hortus deliciarum*, les palmes du jour des Rameaux, les flambeaux éteints pendant la semaine sainte<sup>(2)</sup>, etc., etc. Nous pourrions ajouter le cierge pascal, le bruit qui termine l'office des *Ténèbres*, et autres rites symboliques, conservés généralement jusqu'à nos jours. Mais, arrivés à ce point, nous voyons percer déjà dans ces ébauches d'une représentation historique quelque chose qui tend vers une imitation plus expresse. Une sorte de *mimique* se fait jour à travers la gravité des pompes liturgiques sans l'altérer en rien. Bientôt cette gravité même ne sera plus si exclusive<sup>(3)</sup>; de pieuses imitations s'y introduiront

Je pourrais citer les adieux de *Nostre-Dame* mourante aux apôtres, et son entrée dans le ciel. Mais il me suffit d'avoir montré que la part de saint Thomas n'était point un fragment d'élite. Après l'avoir prise à cause de mon sujet, il convenait de ne pas laisser aux lecteurs une fausse idée de l'ensemble; et cette rectification, tout en exigeant quelque détail, n'excuserait pas suffisamment le hors-d'œuvre d'une étude littéraire sur ce poème du xv<sup>e</sup> siècle.

(1) C'est surtout dans le *Pontifical* que ce symbolisme se complète d'une manière grandiose et mystérieuse qui a quelque chose d'oriental, parce que le pontife réunit tous les degrés du sacrement de l'Ordre.

(2) Sagissait-il, dans ce passage, de la cérémonie pratiquée encore généralement dans l'Église à l'office des *Ténèbres*, ou bien avait-on en vue l'usage ambrosien d'éteindre toutes les lumières lorsque le diacre prononce ces paroles de la Passion : *Emisit*

*spiritum*? L'importance d'une telle discussion ne serait pas assez grande pour que nous lui accordions quelque espace. Peut-être n'est-ce, d'ailleurs, qu'une indication de l'usage, encore général, de ne conserver plus de lumières dans l'église depuis l'office du vendredi saint jusqu'à la bénédiction du *feu nouveau*.

(3) Ne dites pas que la liturgie s'altère et déroge quand elle vous paraît quitter une certaine attitude sévère et presque hautaine. Dites qu'elle s'humanise, et que réellement elle s'épanouit, au lieu de dégénérer. Car qu'est-ce, je vous prie, que la liturgie, sinon la formule publique du service divin, ou l'expression consacrée du culte public? Donc si le culte public passe dans les mœurs, si le service divin n'est pas considéré comme une section de la vie qu'il faille isoler et reléguer dans certaines portions du temps ou de l'espace rigoureusement limitées, il faut bien s'attendre à ce qu'il s'opère une certaine compénétration mutuelle entre la liturgie et la vie civile. Nous ne devrions pas avoir besoin de ces con-

ça et là avec une liberté naïve. Telles sont, par exemple, certaines coutumes qui s'effacent chaque jour, mais que plusieurs d'entre nous ont encore pu voir dans les campagnes : un agneau porté à l'offrande le jour de Noël, l'étoile des mages promenée par l'église à la fête de l'Épiphanie; à Rome, les fleurs jetées du haut des plafonds de Sainte-Marie Majeure, pour rappeler le miracle de Notre-Dame des Neiges; etc., etc.(1). Les mystères de l'enfance du Sauveur jouissaient surtout du privilège

sidérations, nous qui avons vu dès l'enfance la prière hautement exprimée se mêler sans cesse aux événements les plus impétueux dans les récits, soit poétiques, soit simplement historiques, de l'antiquité. Nous semble-t-il que cette intervention dépare ou rende improbables les tableaux d'Homère ou de Tite-Live? Pourquoi cependant ces élans publics vers le ciel nous suggéreraient-ils l'idée d'un artifice faux et sans illusion, si nous les rencontrons dans une narration des faits de notre âge? Parce que notre civilisation toute matérielle ne supporte même plus l'idée de Dieu hors de ses temples. Nous avons converti le souverain maître de toutes choses en une sorte d'être abstrait dont il est absolument permis de s'occuper dans une enceinte *ad hoc* ou dans la solitude de la conscience, mais à la condition de n'en rien laisser transpirer. C'est assurément une abjection bien profonde; mais, pour ne pas perdre de vue l'objet de nos remarques, disons que c'est une manière d'être en opposition directe avec l'état des esprits à l'époque que nous étudions. Et c'est précisément ce qui fait que des explications sont nécessaires aujourd'hui, quand il s'agit de juger la société d'alors, et d'empêcher qu'on ne l'apprecie tout de travers.

Voyez les rituels monastiques : la liturgie s'y étend à presque tous les actes de la communauté, elle y est comme à demeure; elle s'empare de la journée presque entière, et le repas même en reçoit l'empreinte. Qu'est-ce à dire? Que la prière publique est l'occupation spéciale des communautés monastiques? Non pas cela précisément; mais que faisant une profession publique d'être spécialement consacrées au service divin, leur vie a revêtu tout naturellement les formes habituelles du culte public. La liturgie ne s'est pas emparée de leurs actes, mais leurs actes ont passé nécessairement à l'état liturgique, si je puis m'exprimer ainsi. Tout s'y est ennobli, et est devenu digne d'entrer dans l'appareil grave et solennel du service divin. Qu'on m'entende bien; je ne veux point dire que la vie y soit devenue roide, mais que la liturgie au contraire s'y est assouplie en admettant sur son domaine une foule d'actes qui ne semblaient pas lui être dévolus.

Quelque chose de semblable se reproduit toutes les fois que des causes analogues se présentent. Combien de gens seront surpris d'apprendre qu'à Rome, quand le souverain Pontife célèbre la messe solennellement, on lui présente au pied de l'autel une bourse *pro missa bene cantata!* Les anciens coutumiers des chapitres mentionnent quantité d'usages plus ou moins civils incorporés ainsi à la liturgie, et qu'on a fort mal jugés quand on a prétendu leur appliquer nos idées modernes. Car ce que l'on peut dire de plus bienveillant au sujet de semblables appréciations, c'est qu'elles sont d'énormes anachronismes.

(1) J'emprunte à l'*Histoire de la ville d'Amiens* écrite par M. H. Dusevel (t. I, p. 472, sv.) l'indication de quelques rites jadis chers à la Picardie, et qui avaient des analogues dans presque toute la chrétienté.

« Pendant la messe du jour de la Purification, une jeune fille magnifiquement parée, la couronne en tête, le manteau d'hermine sur les épaules, venait s'asseoir sur un trône placé dans la nef de la cathédrale au milieu d'un grand nombre d'anges. Elle en descendait pour aller à l'offrande d'un pas grave et composé. Arrivée au pied de l'autel, debout devant le prêtre, elle récitait des vers relatifs à la présentation de Jésus au temple; et l'un des anges offrait deux tourterelles... »

« Le jour de Pâques... deux chapelains en chapes blanches, la tête enveloppée d'un amict... en forme de coiffe à rouler, bridé sous le menton pour mieux représenter des têtes de femmes, entraient dans le chœur, tenant chacun un encensoir fumant, et marchaient droit à l'autel. Deux enfants de chœur revêtus d'aubes trainantes, et habillés en anges, demandaient aux chapelains (ou plutôt aux *Maries* qu'ils figuraient) à leur approche de l'autel, ... ce qu'ils cherchaient : *Quem queritis?* Les *Maries* répondaient : *Jesus Nazarenum*. Alors les anges découvraient le sépul-

cre en disant : *Non est hic*. Les *Maries* montaient à l'autel, feignaient de chercher partout, et regardaient dans ce sépulcre avec une sorte de surprise, jusqu'à ce que les anges leur eussent dit : *Ite, nunciate discipulis ejus quia surrexit*. Immédiatement après, les *Maries* retournaient au chœur en chantant : *Christus resurgens*, etc. Puis l'évêque entonnait le *Te Deum*, baisait le sépulcre, et donnait le baiser de paix au préchantre, qui allait le porter aux chanoines, en répétant ces mots à diverses reprises : *Surrexit Dominus, gaudeamus!* » Cs. Molanus, *Hist. st. imag.* libr. IV, cap. 18 (éd. cit., 495, sq.).

Comme il ne faut point prêter au moyen âge des naïvetés gratuites, il sera bon de se rappeler que l'amict relevé sur la tête n'était point jadis un accoutrement aussi étrange que pourraient le penser les laïques d'aujourd'hui. Il en reste encore des vestiges universels non-seulement dans les cérémonies de l'ordination, mais dans les rubriques mêmes quotidiennes des vêtements sacerdotaux.

Aux cathédrales de Bourges et de Rouen, le jour de l'Ascension, deux chanoines revêtus d'aubes se rendaient avant la grand-messe sur la balustrade qui règne au-dessus du portail principal; et là, figurant les deux anges qui apparurent aux apôtres lorsque Jésus-Christ quitta la terre, ils chantaient devant le peuple assemblé, le répons (c'est-à-dire l'introït) : *Viri Galilæi, quid statis aspicientes in caelum?* etc. Une grande foule de spectateurs ne manquait jamais de se réunir sur le parvis pour assister à cette cérémonie; et l'on ne saurait disconvenir que c'était une fort belle idée, et dont la suppression n'a pas été une réforme très-heureuse. Cs. Romelot, *Description... de l'église... métropolitaine de Bourges*, p. 22. — Cl. De Vert, *Explication... des cérémonies de l'Église*, t. II (1710), p. 60. — Etc.

A Amiens, encore, on représentait la descente du Saint-Esprit... pendant la messe de la Pentecôte. A cet effet, tandis qu'on chantait le *Veni Creator* (ou le *Veni Sancte Spiritus*), on lâchait du haut de la voûte du chœur de la cathédrale un pigeon blanc, et l'on jetait par les clefs de cette voûte des oublies (*nebulae*), etc. Cette cérémonie est indiquée dans un *ordinaire* du chapitre d'Amiens, qui porte la date de 1291, et l'on en retrouve des traces diverses dans plusieurs églises fort distantes les unes des autres; tant c'était une expression naturelle de la joie et de la foi populaire! A Valence en Espagne, l'évêque Vital de Blanes (1356-1368) défend de répéter cette représentation plus de deux fois, savoir : à la messe et aux vêpres; et il ne veut point qu'on la renouvelle le lundi et le mardi de la Pentecôte. Du reste, il réserve toute sa sévérité pour de certaines explosions (*non fiant tonitrua cum ballistis*), qui pourraient bien avoir été des espèces de pétards, de boîtes, ou même de mousquets, avec lesquelles on avait coutume de saluer cette apparition de la colombe. Il semble que cette prohibition ait pu donner lieu à l'introduction d'une coutume que l'on retrouve ailleurs, et qui consistait à faire tomber des languettes d'étoupe enflammée (*particula subtilissima stuppe succensa*, comme parle Luc, évêque de Cosenza, au commencement du XIII<sup>e</sup> siècle). Dans le fait, à la suite d'une cérémonie de la colombe, un incendie se déclara dans le sanctuaire de la cathédrale de Valence, en 1469, et dévora le retable d'argent du maître-autel. Cs. J. Lor. Villanueva, *Viaje literario a las iglesias de España*, t. I, p. 153, sq.; 161, sq.

Jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, on voit que l'usage s'était conservé en plusieurs lieux, de laisser envoler dans le sanctuaire une ou deux colombes vers le moment de la prose.

Le chapitre de Bourges, et celui d'Auxerre, si je ne me trompe, avaient adopté une représentation des langues de feu de la Pentecôte, qui n'était ni aussi périlleuse ni aussi turbulente que celle de Valence. Ce jour-là, les chanoines venaient à la messe couronnés de roses. On voit que les inventions pieuses de ces temps maîs n'étaient pas dépourvues d'une certaine fraîcheur vraiment gracieuse.

d'inspirer ces joyeuses démonstrations d'une piété simple et tendre. Tantôt c'étaient (comme à Amiens, à Valence en Espagne, à Narbonne, à Nantes, à Reims) des houlettes ou des bourdons de pèlerins entre les mains des clercs durant l'office de la nuit, pour rappeler l'arrivée des bergers à la crèche de Bethléem et le voyage des rois vers l'étable de l'Enfant-Dieu; ou bien un chant dialogué qui remettait en mémoire la bonne nouvelle apportée par les anges, et l'admiration des bergers publiant ce qu'ils avaient vu (1). Tantôt c'était la figure de l'*Emmanuel* lui-même (comme parle encore aujourd'hui la Flandre) offerte aux sens pour réveiller la foi et ranimer la ferveur. A Amiens (2), pour les premières vêpres de Noël, « on suspendait à la voûte de l'église cathédrale une crèche en forme de « lanterne à jour, ornée de feuillages, et autour de laquelle étaient placés douze cierges. Sur la fin du « premier nocturne des matines, un sacristain en chape apportait au chœur la figure d'un petit enfant « emmaillotté et couché sur un peu de foin, etc. » L'Allemagne a conservé jusqu'aujourd'hui des vestiges de ces anciennes joies du peuple à l'anniversaire du grand jour de ce Dieu-avec-nous (3), et le luthéranisme n'a pas entièrement banni ces restes de l'antique piété qui, sous l'influence de l'Église, avait jeté partout de si profondes racines.

94. Combien d'autres commémoraisons parlantes ne pourrions-nous pas indiquer parmi les souvenirs du passé; depuis celles où trop de facilité avait laissé pénétrer à la longue certains airs d'enfantillage ou même d'énormes inconvenances (4), jusqu'à celles qui, renfermées dans leurs vraies limites, n'étaient qu'un produit spontané de la foi et une sorte de nécessité pour les cœurs! Mais l'unique chose que nous ayons prétendu montrer en rappelant ces cérémonies plus ou moins empreintes d'une teinte dramatique, c'est que la liturgie toute seule, par un développement naturel, en était venue à réaliser, presque à son insu, ce que nos pères appelaient des *mystères sans parler*. Arrivée à ce degré, que le moine de l'*Hortus deliciarum* désigne sous le nom de *religio quedam imaginaria, religionis formula*, et dont il reconnaît l'antique et sainte origine (*ab antiquis patribus præfixita*, etc.), la liturgie ne pouvait manquer de passer outre, et de réaliser le drame dans son état complet. C'est ce qu'elle fit; et le peu de monuments qui nous en restent, suffisent pourtant à montrer que les *mystères* (ou *miracles*) latins faisaient comme partie intégrante de l'office. Aussi, semble-t-il fort probable que ce *Te Deum* qui termine communément les premiers jeux sacrés composés en langue vulgaire, ne soit qu'une trace de l'ancienne place accordée dans l'Église à leurs prédécesseurs (5). Ce n'est point, d'ailleurs, la seule

(1) Villanneva, *ibid.*, p. 137, 145. — Dusevel, *ibid.*, 476.

(2) Dusevel, *l. c.* — De Vert, *ibid.*, p. 7.

(3) Cs. Ad. Daniel, *Thes. hymnol.*, t. I, 144, sq. Un dialogue entre la sainte Vierge et saint Joseph se transmettait le soin de bercer l'enfant Jésus, un enfant couronné de fleurs descendant de la voûte pour chanter comme les anges de Bethléem un cantique au nouveau-né, etc.; ce sont des ruines échappées des âges de foi pour accuser la fade prétention au majestueux qui nous a fait niveler tous les jours de l'année, et retrancher au peuple ces joies innocentes qui, diversifiant la vie, en allégeaient le fardeau. Mais que parlé-je du peuple? Pour qui les fêtes de l'Église se présentent-elles actuellement avec leur caractère distinct et profondément senti? Pour l'homme d'oraison, et pour nul autre que pour lui. Voilà ce que nous avons gagné à devenir si sages, et voilà ce qui n'est guère propre à recommander cette prétendue sagesse.

(4) Il faudrait avoir envie de nous supposer bien prévenu et singulièrement neuf, pour imaginer que nous prétendions faire le panégyrique de toutes les inventions du vieux temps. Mais on ne saurait se dissimuler qu'une foule de ces choses avaient leur principe dans la nature humaine, et pouvaient être d'un excellent résultat; que plusieurs même, du moins quant à l'esprit, sont fort à regretter. Ce serait assurément, comme travail historique, une intéressante compilation que celle qui rassemblerait ces fragments épars des vieilles liturgies dans ce qu'elles avaient de plus populaire. Et certes Claude De Vert eût bien fait d'employer sa science des rites locaux à nous donner une pareille collection, au lieu de gâter ce qu'il en rapporte avec une prévention étroite qui fait tourner presque tout son travail en une sorte de persiflage continu.

(5) Si je ne me trompe, dans les jeux de Daniel et de Lazare, publiés par M. Champollion-Figeac parmi les compositions poétiques d'Hilarius, il s'agit de l'heure liturgique plutôt que de l'heure

astronomique quand on indique le *Magnificat* ou le *Te Deum* pour terminer la représentation. Voici le texte : *Quo finito, si factum fuerit ad matutinas, Lazarus (al. Darius) incipiat : TE DEUM LAUDAMUS; si vero ad vespertas, MAGNIFICAT ANIMA MEA DOMINUM.* Je crois pouvoir supposer l'intercalation de l'histoire avant le dernier chant de l'office qui reprenait ensuite sa marche et terminait le tout. Je proposerais donc de traduire *matines* et *vêpres*, au lieu de *matin* et *soir*. Ce n'est pas du reste matière à se quereller pour le résultat définitif. Cs. *Hilarii versus et ludi*, p. 33, 60, xiii.

Et pourquoi en effet le *mystère* n'aurait-il pas pu se glisser dans le cadre liturgique? Car, malgré des abus plus ou moins universels bien reconnus par l'autorité ecclésiastique, nous voyons encore au xv<sup>e</sup> siècle le grave saint Antonin déclarer avec plusieurs canonistes, que ce n'est point un désordre au fond. Cs. Antonin., *Summa theolog.*, P. III, Tit. XII, cap. VII, § 2 (éd. cit., t. III, 538). Si le chancelier Gerson, beaucoup moins endurant, tranche largement la question par une sorte de calembour,

« Non patitur ludam fama, fides, oculus, »

c'est peut-être sévérité magistrale de sa part, ou parce que la France avait dépassé toutes les bornes, ou parce qu'il n'avait en vue dans cette censure que la *fête des fous*, alors portée chez nous à une vraie folie. Cs. J. Gerson, *De præcept. decalogi*, cap. 7; *Serm. in die Circumcisionis*; *Conclus. de ludo stultorum* (opp. ed. Du Pin, t. I, p. 433; t. II, p. 60; t. III, p. 309). En tout cas, je lui oppose une autorité qui vaut bien la sienne, et qui est formulée doctrinalement dans un traité de théologie. Quant aux siècles plus reculés, il est certain que, loin de s'en faire un scrupule, ils prétendaient honorer Dieu et édifier le peuple par ce moyen. Cs. D. Pex., *Thesaur. Anecdol.*, t. II, *Isagog.* p. liii. — Gloss., in *Decretal.* libr. III, tit. I, cap. 12 (*Quum decorem*), V. *Monstra larvarum.* — Ostiens., Innocent. IV., Reiffenstuel, etc., in *h. l.*

marque de son ancienne tutelle qu'emporte le drame en langue moderne, quand il s'émancipe et se produit sur la place publique. La langue de l'Église y conserve d'abord le rôle de la direction; c'est en latin qu'on y exprime tout ce qui n'est pas récit; comme si, les acteurs seuls (ou même la seule forme de leur langage) changeant, l'ordonnance et la mise en œuvre étaient restées entre les mêmes mains qu'autrefois. Ainsi, dans le *Mystère de sainte Barbe*, divisé en cinq journées(1), les noms des personnages (à l'exception de quelques-uns seulement), la mise en scène, tout enfin, excepté le dialogue, est en latin (2). Notre *Mystère des actes des apôtres* présente quelque chose de semblable, soit dans le manuscrit, soit dans l'imprimé (3), quoique d'une manière bien moins constante. Ce fait, rapproché du titre de la seconde édition (1540, in-4°), où l'on donnait le *mystère* comme *translaté fidèlement de la vérité historique*, pourrait donner lieu de supposer que plusieurs de ces drames, et celui-là peut-être en particulier, n'étaient souvent qu'une version ou un remaniement des *jeux* latins exécutés jusque-là dans l'enceinte des églises. Nous n'aurions donc pas dérogé beaucoup à l'époque de notre verrière en citant cette production française du xv<sup>e</sup> siècle, puisqu'il est constant que les mystères latins étaient en possession de se jouer dans l'Église ou sur le parvis dès le xii<sup>e</sup> siècle pour le moins.

Pendant qu'on imprimait ce chapitre, l'ouvrage tout récent de M. Louis Paris sur la mise en scène du théâtre des confrères de la Passion (comme études sur les *Toiles peintes et tapisseries de la ville de Reims*) est venu mettre le public à même d'apprécier mieux l'esprit et la portée de nos drames populaires inspirés par le christianisme. Nous sommes bien aises de pouvoir signaler ce livre qui traite, plus longuement que nous ne l'avons pu faire, une question fort mal comprise par bien des gens.

(1) Parfaict, *Hist. du théâtre françois*, t. II, p. 5. svv.

(2) Par exemple, dans la désignation des personnages: *Galatea* *damisella Barbaræ*; dans la mise en scène: *Pausa*; *vadant quæsitum Barbaram*, *et habeant cordam ad ligandam eam*; etc., etc.

(3) *Pausa* et *pausula* distinguent les divers degrés d'intermit-

tence. Un passant s'appelle *quidam* (feuill. cviii v°), et dans le ciel presque tout est désigné en langue latine. C'est *anima Stephani*, 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> *Dominatio*, 1<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> *Seraphin*, 3<sup>e</sup> *de ordine angelorum*, *dominationum*; etc., etc. On a pu remarquer *Puella Hebræa*, et le *Domine mitte me*, etc. (n° 92, p. 15; et n° 91, p. 159).

## CHAPITRE TROISIÈME.

### PLANCHES TROISIÈME ET DIX-NEUVIÈME. — JUGEMENT DERNIER.

Est eis silentio est forte, et l'entre est paiement.  
La Chasteté (ap. Jubin, Antéchrist, t. 1, 499).

95. L'homme n'a jamais été si abandonné que d'ignorer entièrement cette tâche réservée à l'avenir : la justification du silence que garde le Ciel sur tant d'événements de la vie présente. Mais cette solution future du problème de la vie, la Grèce païenne se l'entendit annoncer sous une forme singulièrement rapprochée de l'Évangile. Celui que la sagesse romaine a proclamé le *Dieu de la philosophie antique* (1), Platon, après avoir médité longtemps sur la réalisation de l'ordre ici-bas, avait bien compris que le Législateur souverain n'avait pas tout confié aux lois et aux constitutions humaines. C'est pourquoi, et cette fois il ne cache pas la source orientale de son enseignement, il veut que nous songions au tribunal qui doit, après la vie, statuer sans appel sur le mérite de nos actes (2). Ce suprême *lit de justice* qu'il nous montre au delà du tombeau, a cela surtout de remarquable dans un écrivain profane, que c'est la droite et la gauche qui établissent le partage définitif entre les bons et les mauvais. Or nous savons, nous, qu'il avait bien dit; mais il paraît n'avoir pas songé que la justice divine réclamait une réparation publique au scandale de tant de vies parcourues comme en dépit de Dieu. Pour nous, il nous a été donné une leçon plus complète : une autorité plus haute que celle du *Dieu des philosophes* s'est chargée de nous en instruire; celui-là même qui doit convoquer et présider ces assises de l'humanité entière a voulu nous en tracer le tableau d'avance. Nous en connaissons les préliminaires dans ces fléaux combinés qui doivent porter à la terre les dernières sommations de la clémence divine, dans cet écroulement de la nature qui cessera d'être asservie au vouloir des ennemis de Dieu (3). La forme même de la convocation nous a été déclarée, pour que nous nous tinssions prêts à cet appel; et nous savons que déjà bien avant nous, le son de la trompette fatale a troublé des nuits plus innocentes que ne sont les nôtres (4). Le juge a voulu en outre nous apprendre jusqu'à l'énoncé de cette sentence qui doit tout consommer sans retour; tant il avait à cœur de diminuer le nombre des condamnés! Car, comme parle un Père de l'Église, *Qui désire atteindre, ne dit point : Prends garde.*

Ainsi tout l'appareil de ce grand jour nous a été dévoilé; tout, excepté seulement la question la plus grave, savoir pour chacun de nous, le sort qui doit l'y atteindre. Mais il nous a été dit que nos œuvres en décideraient, et qu'ainsi notre avenir était en nos mains.

Dans cette formidable perspective, quel intérêt ne doit point exciter le tableau de cette journée suprême! Aussi, quoiqu'aux premiers siècles de l'Église on interdit encore à l'art religieux un certain développement d'action, de peur de trop s'assimiler à une civilisation tout asservie aux choses visibles, et d'émanciper trop tôt une puissance équivoque (puisque l'art avait fortement contribué au développement et à la séduction du paganisme), les chrétiens d'alors n'avaient pas moins présente à l'esprit, avec une vivacité singulière, la peinture de ce fait décisif. Si les païens parlent de spectacles et de grandes émotions produites par les fêtes mondaines, Tertullien leur répond que le chrétien a bien

(1) M. T. Cicér., *de Nat. Deor.* II, 12.—*Cs. Tusc. quest.* I, 10, 7; *Orat.*, 3; *de Opt. gen. orat.*, 6; etc., etc.

(2) Plat., *de Republ.* X (ed. Bipont, t. VII, 322, sq.).  
*Cs. Jos. de Maistre, Délais de la justice div.*, Not. XXII, XXV, XXI, XXVIII.—Justin. M., *ad Græc.*, 27; *de Monarch.*, 3 (ed. Maran, p. 26, 38), etc.—Athenagor., *Legat. pro christ.*, 12 (Ibid. 288).—Etc.

(3) Matth. XXIV, 14—31; XXV, 31—46; XXVI, 64; XVI, 27.—Marc. XIII, 24—27.—Luc. XXI, 25—28.

*Cs. Apoc.* I, 7; VI, 12—17; XX, 11—15.—Joel. II, 30—32;

III, 12—16.—I Cor. XV, 51—56.—II Cor. V, 10.—I Thess. IV, 14—16.—II Thess. I, 5—10.—I Petr. IV, 4—7; II Petr. III, 7, 10—12.—Rom. II, 3—8; VIII, 19—22.—Etc.

(4) Ephrém., *Serm. ascet.* (P. gr., t. I, p. 53); *in secund. D. N. adv.* (Ibid., t. II, 192, 212, sq.); *de Charitat.* (Ibid., p. 254, sq.).—Agath. Arsen., *Amm. Evagr.*, etc., ap. Rufin. (?), *Pelag.*, etc. *Vit. PP.* (ed. Rosweyd., 1615, p. 523, 524, 565, etc.).

*Cs. Augustin., Confess.* IX, 10; VI, 16 (t. I, 166, 131).—Hieronym., *ad Florent.* (t. IV, P. II, p. 4).—Basil. M., *Homil. in Ps. XXXIII* (t. I, p. 151).—Etc., etc.

d'autres sujets à sa curiosité, et d'un intérêt bien autrement saisissant(1). La méditation des Écritures et la prédication suppléaient au silence forcé de l'art; la poésie, seule expression que l'art pût revêtir alors librement, comblait de son mieux le vide occasionné par le défaut des représentations sensibles(2). Plus tard, lorsqu'après un long silence d'expiation, l'art se relève dépouillé des moyens de séduction qui l'avaient rendu funeste, il s'attaque avec une généreuse témérité à ces nobles sujets qui le réhabilitent promptement. Dès lors, il nous donne à connaître s'il est vrai que la perfection de la forme soit le véritable ennoblissement du pinceau et du ciseau des maîtres. Avec une habileté désespérante en ce genre, l'artiste antique s'était précipité bientôt dans l'opprobre en mettant son savoir au service des plus vils penchants de l'homme; le peintre et le *tailleur de pierres* (n'oublions pas d'y joindre aussi le ciseleur) des *bas siècles*, comme parle l'Italie, prirent précisément le contre-pied. Novices d'abord jusqu'à la gaucherie dans le technique de leur profession, ils osèrent croire que le *motif* possédait une puissance capable de transfigurer l'insuffisance du travail; et, comme ils l'avaient pensé, il arriva que cette merveille répondit à leur espoir. Avant même qu'aux premières années du XIII<sup>e</sup> siècle le ciseau atteignit ce pouvoir qui nous terrasse, la statuaire du moyen âge n'avait point balancé à s'ouvrir un champ énorme sur les portails des églises. Là, si l'antiquité peut nommer quelques monuments où la sculpture se soit déployée dans un espace plus vaste, il est impossible de méconnaître que dans ces tympan, accompagnés de nombreuses voussures où tout se meut, le ciseau a réalisé plus de vie, de grandeur et d'effet général, qu'il n'en avait jamais obtenu. On peut bien dire que ce triomphe de la sculpture chrétienne se montre principalement dans le tableau du jugement général. Alors, suivant les graves prescriptions qui consacraient la dignité de l'art en la soumettant à une discipline mystérieuse, on aime à choisir le portail septentrional pour cette grande scène. Cette désignation, qui, du reste, n'est point invariable, et qui fut surtout modifiée plus tard, semble avoir été inspirée par le symbolisme de saint

(1) Tertull., *de Spectac.*, 28—30. « Delicatus es, Christiane, si et in saeculo voluptatem concupiscis; imo, nimium stultus si hoc existimas voluptatem... Hæ voluptates, hæ spectacula christianorum: sancta, perpetua, gratuita. In his tibi circenses ludos interpretare, cursus saeculi intueri, metas consummationis expecta;... ad signum Dei suscitare, ad tubam angelicam erigere, ad martyrum palmas gloriare..... Vis autem et sanguinis aliquid? Habes Christi. Quale autem spectaculum in proximo est: adventus Domini jam indubitati, jam superbi, jam triumphantis! Quæ illa exultatio angelorum, quæ gloria resurgentium sanctorum! Quale regnum exinde justorum, qualis civitas nova Hierusalem! At enim supersunt alia spectacula, ille ultimus et perpetuus iudicii dies, ille nationibus insperatus, ille derisus: quum tanta saeculi vetustas et tot ejus natiuitates uno igne haurientur. Quæ tunc spectacula latitudo! Quid admirer, quid rideam, ubi gaudeam, ubi exultem! tot spectans reges, qui in coelum recepti nuntiabantur, cum ipso Jove et ipsis suis testibus in imis tenebris congemiscentes! Item praesides persecutores dominici nominis, saevioribus quam ipsi contra christianos saevierunt flammis insultantibus liquescentes. Praeter ea sapientes illos philosophos coram discipulis suis una conflagentibus erubescentes: quibus nihil ad Deum pertinere suadebant, quibus animas aut nullas aut non in pristina corpora redituras affirmabant. Etiam poetas, non ad Rhadamanti nec ad Minois, sed ad inopinati Christi tribunal palpitantes. Tunc magis tragœdi audiendi, magis scilicet vocales in sua propria calamitate; tunc histriones cognoscendi, solutiores multo per ignem; tunc spectandus auriga, in flammea rota totus ruber; tunc xystici contemplandi, non in gymnasiis sed in igne jaculati. Nisi quod nec tunc quidem illos velim visos, ut qui malim ad eos potius conspectum insatiabilem conferre qui in Dominum deservierunt..... »

« Ut talia spectes, ut talibus exultes, quis tibi praetor aut consul, aut quaestor aut sacerdos de sua liberalitate praestabit? Et tamen hæc jam quodam modo habemus per fidem, spiritu imaginante representata. Caterum qualia illa sunt quæ nec oculus vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis ascenderunt! Credo circo et utraque cavea, et omni stadio graviora. »

Cette véhémence exposition de Tertullien était évidemment présente à la mémoire de saint Jérôme lorsqu'il l'imite, sans l'atteindre, en terminant sa lettre à Héliodore (t. IV, P. II, p. 11, 12) par ces traits rapides, mais pleins de feu: Delicatus es, frater, si

et hic vis gaudere cum saeculo, et postea regnare cum Christo.

« Veniet, veniet illa dies qua corruptivum hoc et mortale incorruptionem induat et immortalitatem (I Cor. XV, 53). Tunc *beatus servus quem Dominus invenerit vigilantem* (Luc. XII, 23, 37). Tunc ad vocem tubæ pavebit terra cum populis, et tu gauderis. Judicatio Domino, lugubre mundus immugiet; et tribus ad tribum pectora ferient. Potentissimi quondam reges, nudo latere palpitabant; exhibebitur cum prole sua Venus; tunc ignitus Jupiter adducetur, et cum suis stultus Plato discipulis; Aristotelis argumenta non proderunt. Tunc tu rusticanus et pauper exultabis et ridebis, et dices: Ecce crucifixus meus, ecce iudex qui obvolutus pannis in praeseptio vagiit... Cerne manus, Judæe, quas fixeras; cerne latus, Romane, quod foderas. Etc. »

Cs. Clem. Rom., *ep. I ad Cor.*, 23—28, 50 (Galland, I, 21—23, 33). — Anonym., *ep. ad Diognet.*, 7 (Ib., 323, sq.) — Justin. M., *passim*. — Athenagor., *op. cit.* (p. 289, etc.) — Iren., *contr. Hæres.*, libr. V, c. 27 (ed. Massuet, 325). — Etc.

(2) Nous avons cité précédemment (n<sup>o</sup> 58, etc.; p. 112, etc.) quelques allusions au dernier jour du monde, dans les poètes chrétiens des premiers siècles. Contentons-nous d'indiquer plusieurs autres passages qui serviront à montrer combien la poésie primitive de l'Église s'empara volontiers de ce grand thème.

Prudent., *Hamartigena.*, v. 930, sqq. (p. 571, sq., t. I).

« O deæ cunctipotens, animæ dator, o deæ Christe;  
.....  
Iudice te pallens trepido, te iudice eodem  
Spem capio.....  
Dona animæ quandoque mee quum corporeis hujus  
Liquerit hospitum.....  
..... corrupta quod incola luxu  
Heu! nimium complexa fovet; quum flebilis hora  
Claustris hos orbes, et conclamata jacebit  
Materies, oculisque suis mens nuda fruetur:  
Ne cernat truculentum aliquem de gente latronum  
Inimicem, rabidum, vultuque et voce minaci  
Terribilem, qui me maculosam aspergine morum  
In præcepis, ut prædo, trahat nigroque ruentem  
Immergat specubus. Etc. »

Cs. Paulin. Nol., Juvenc., Venant. Fortunat., ap. Arevalo, *Prudentian.* cap. 19 (p. 160, sq., t. I). — Commodian., *Instr.* XLIII, XLV (Galland, III, 637, sq.). — Pseudo-Tertullian., *de Judic. Domini* (ed. le Prieur, 639, sq.). — Etc.

Jérôme décrivant la vision d'Ézéchiel au sujet du temple de Jérusalem : c'est l'homme ramené à Dieu après le péché, par la pensée de la justice divine qui doit rendre à chacun selon ses œuvres(1).

96. Si nous nous sommes laissés aller à parler de la sculpture, c'est qu'elle, surtout, a développé la représentation du jugement dernier avec une variété, une vigueur et une puissance de verve tout à fait remarquables; en sorte qu'il est impossible de trouver parmi les œuvres de la peinture sur verre (même dans les grandes roses des cathédrales) rien qui puisse l'emporter sur un bon nombre de portails consacrés à l'exposition de cet enseignement sévère. C'est pourquoi, bien que les peintres-verriers de Bourges aient ici noblement accompli leur tâche(2), il semble plus opportun de n'aborder ce vaste ensemble que quand l'étude de la sculpture nous permettra d'appeler à notre secours les portails des grandes cathédrales. Alors les points de comparaison se présenteront comme d'eux-mêmes; la statuaire venant au secours de l'interprétation pourra confirmer et compléter le langage de la peinture, et l'expression se prononçant avec plus de netteté, l'importance ou l'à-propos des commentaires deviendra plus sensible. Cette fois nous nous contenterons de signaler, en peu de mots, deux choses seulement : la bouche de l'enfer et le groupe des malheureux que l'ennemi des hommes y entraîne comme en un faisceau.

Le moyen âge nous est représenté souvent par les historiens modernes comme courbé et presque prosterné habituellement aux pieds du pouvoir politique et religieux. Si l'on prétend dire par là que la notion de l'autorité y était puissante sur les cœurs, et placée bien haut dans les esprits, on dit vrai; et je n'aurais garde de démentir une assertion dont la preuve se lit dans toute la suite de cette époque. Quoi qu'il en soit de certaines déviations plus ou moins graves, plus ou moins nombreuses, — désordres dont l'humanité ne s'affranchira jamais totalement sur cette terre, — il est certain que jamais le droit ne fut arboré avec un caractère plus impérieux, réclamé avec plus de noblesse et de confiance, maintenu avec plus de vigueur, enraciné plus profondément dans la structure même de la société. Mais veut-on nous donner à croire que le respect pour l'autorité se fût alors transformé en une sorte d'apothéose des personnes en qui elle résidait? On nous trompe alors. Je suppose, pour faire la part belle aux écrivains qui parleraient ainsi, qu'ils se seront trompés eux-mêmes tout les premiers; mais ils ne tromperont que des hommes dont le partage est de croire sur parole. Quant aux esprits qui n'acceptent point une opinion avant d'avoir observé et réfléchi, ils doivent avoir remarqué que les sociétés vraiment chrétiennes sont extrêmement éloignées de confondre le ministère avec l'homme qui en est revêtu. Je dis le ministère, parce que c'est le langage du christianisme(3) pour désigner le pouvoir, soit ecclésiastique, soit séculier. Or, la notion même de *ministère* emporte celle de commission reçue avec responsabilité personnelle, sans préjudice des fautes du ministre pour le pouvoir qu'il représente, ni même pour la fonction qu'il accepte; parce que l'autorité de ce mandataire ne lui est que prêtée, et réside réellement plus haut que lui. Ce n'est qu'aux populations dévoyées par

(1) Hieronym., in *Ezech.* XLVI, 9 (t. III, 1047, sq.). « In domo... Domini constitutus jubetur ne post terga respiciant. . . . ; sed ut de spiritualibus quoque ad majora procedant. . . . »

« Praecipitur itaque populo terrae ut si ingreditur per portam Aquilonis ut adoret, egrediatur per viam portae meridianae. Quis est iste populus cui hoc praecipitur? Nempe gentiliam : ut qui derelinquens portam Aquilonis, a quo exardescant mala super terram, ingressus fuerit templum, non egrediatur nisi per viam portae meridianae ad portam luminis, ad portam caloris, ad portam in qua sponsus cubat in meridie. . . . Dicamus et aliter : Per portam Aquilonis ingreditur qui peccata dimittit, et egreditur per portam meridianam qui virtutes sequitur. Et e contrario si justus lapsus fuerit in peccatis, ingreditur quidem per portam meridianam, sed egreditur per viam portae aquilonaris. »

J'ai déjà donné quelque développement (n° 51, p. 94, 95) au symbolisme des points cardinaux; quant à ce qui concerne les sujets choisis pour les diverses entrées de l'église, je ne puis sans anticipation m'en occuper en ce moment. Quand nous en viendrons là, peut-être me sera-t-il donné de concilier avec quelque bonheur les principales variantes qui feraient douter de l'existence d'un programme primitif. Mais il faut réserver ces questions pour une autre partie de cet ouvrage, où les études sur l'architecture amèneront plus naturellement des considérations d'ensemble.

(2) L'importance de cette grande page est encore accrue par la rareté des verrières consacrées au jugement dernier. La cathé-

drale de Soissons en conserve un reste qui permet au connaisseur de recomposer, par analogie, un tableau singulièrement simple et grandiose; mais les fragments même de ces anciennes peintures ne se rencontrent que de loin en loin. Il se pourrait faire que cette rareté eût sa cause dans le système de symbolisme qui a généralement dicté les représentations de ce grand jour : la difficulté d'en rendre raison n'aurait-elle pas fait plus d'une fois recourir au marteau pour simplifier le problème? Il est si commun, si glorieux et si court, de déclarer absurde ce que nous ne comprenons point; et de ne pas supposer qu'il y ait pu avoir une pensée grave, là où notre intelligence ne se peut ouvrir un passage!

Il n'était pas toujours aisé, je l'avoue, de concilier certains détails des monuments figurés avec la doctrine de l'Église, si l'on faisait abstraction des monuments écrits qui constataient le sens véritable et la pensée des artistes. Mais c'est aussi trop d'absurdité, que de prétendre traduire un texte en faisant abstraction de l'idiome; et les bévues auxquelles conduirait une semblable version, appartiendraient tout entières à l'interprète. Or, qui veut éviter de donner dans ce travers, doit, ou se déclarer incompetent tout d'abord, ou se résigner à une laborieuse recherche des sources reculées qui ont déterminé le cours et la forme de l'exposition.

(3) Cs. Rom. XIII, 4, 6; XV, 16. — Eph. III, 7; IV, 12. — Col. I, 23, 25. — I Thess. III, 2. — I Tim. I, 12; IV, 6. — II Tim. IV, 5. — Act. I, 17, 25; VI, 4; XX, 24. — Etc., etc.

l'emportement de la passion, que peut venir l'idée d'imputer de prime abord à l'autorité supérieure les désordres de ceux qui la représentent, ou de faire retomber sur toute l'économie de la société les fautes d'un individu qui la compromet quand il devrait la servir. Les peuples, même simples, qui possèdent le don de la foi, savent fort bien faire cette distinction dans l'ordre religieux, et ne point s'en prendre à la religion pour les écarts du prêtre qui manquerait à son devoir. Mais, à la honte des sociétés qui se disent avancées, souvent l'homme éclairé d'ailleurs confond sous une réprobation commune, et frappe d'une même flétrissure aussi bien l'autel que l'infidèle ministre du sanctuaire qui ne soutient pas sa doctrine par ses œuvres. L'époque que nous étudions en ce moment savait être en garde contre cette grave erreur. On n'y dissimule point que l'homme d'église peut démentir parfois dans ses actes l'enseignement qu'il est chargé de promulguer (1), et qu'il devrait le premier mettre en pratique; mais on y prémunit la foi des peuples contre les conséquences emportées. C'est ainsi que parmi les condamnés au feu éternel on ne manque guère de représenter, avec les princes et les grands du monde, les évêques et les prêtres prévaricateurs. On maintient si soigneusement cette prescription, que dans le *livre d'heures* de saint Louis, où le peintre s'est permis de faire une exception insolite pour la royauté (2), on ne s'est pas fait faute de mettre au nombre des damnés un abbé et un évêque (*Étude IX*, n° 3). Dans notre vitrail (Pl. III, et *Étude X*), on distingue sans peine un roi, un évêque et une princesse. Ceux qui ont voulu voir dans ces représentations une pensée satirique plaisantent, ce me semble, dans un sujet sérieux, et cherchent des motifs raffinés à une chose toute simple. L'Écriture sainte était là pour dire aux artistes que *les princes auront à subir un jugement plus sévère que le reste des hommes*, et que *l'entrée du ciel est singulièrement difficile à trouver pour un riche* (3). Aussi voyons-nous, aux premiers siècles de l'Église, Clément d'Alexandrie écrire un traité sur la possibilité du salut pour l'homme qui vit au sein des richesses; et Tertullien ne pas soupçonner qu'il fût possible à un chrétien d'être empereur, ou à un empereur d'être chrétien (4). Mais d'ailleurs pour nous en tenir à ce que la Sagesse éternelle nous apprend sur cette journée, de quoi s'agira-t-il alors surtout, sinon de compenser par un sort inverse l'inégalité qu'aura établie ici-bas l'abondance ou la privation des biens de la terre? D'après les paroles de Jésus-Christ (Matth. XXV, 34—46. Cs. Luc. VI, 20; IV, 18; VII, 22; XIV, 12—24.—Etc.) ne dirait-on pas que la destinée des pauvres est comme assurée pour l'autre vie, et qu'ils sont tellement les

(1) L'Évangile (Matth. XXIII, 2-28) nous avait mis de bonne heure en garde contre la fausse sagesse de ces esprits mécontents qui rejettent sur la loi les fautes personnelles de ses organes, et voudraient qu'il n'y eût point de pouvoir là où n'est pas la sainteté. Remarquez pourtant comme, après avoir mis à couvert l'autorité des docteurs de la Loi ancienne, Jésus-Christ se prononce sévèrement sur leurs prévarications. Tel a toujours été le langage de l'Église: fermeté pour les droits du sacerdoce, et vigueur pour en signaler et en extirper les scandales. Plus la foi des simples fidèles est vive et enracinée, plus la parole des pasteurs est franche et rude sur les désordres qui pénètrent dans le clergé; et ces protestations publiques, ces répressions éclatantes, ces rigoureuses censures hautement formulées, ne se voilent et ne menacent de s'éteindre dans l'ombre que quand les peuples, minés par l'entraînement à la défection, risqueraient de tourner en poison le remède en n'empruntant à la correction que le signalement des abus qu'elle redresse. Si alors l'Église paraît fermer les yeux et se taire, c'est que l'état des esprits en est venu à ne pouvoir supporter la crise qu'il s'agit de produire; ainsi la cause de cette impuissance est bien moins dans le médecin que dans le malade. Hors de là le fer et le feu ne sont point épargnés, et les exemples de cette rigueur remontent jusqu'au temps des apôtres.

Des écrivains, que le malheur de leur naissance avait fait grandir parmi les nations arrachées à l'unité chrétienne au xv<sup>e</sup> siècle, ont cherché des aides et des précurseurs (comme ils disent) à la séparation de leurs pères, dans les plaintes faites au moyen âge contre les abus qui souillaient l'Église. Avec ce thème, ils ont trouvé de quoi remplir quelques volumes, soit d'écrits originaux, soit de biographies consacrées aux personnages dont ils se réclamaient. Ce leur est une grande modération vraiment, car je ne puis m'expliquer comment leur tâche s'est réduite à si peu. Ils ont donc oublié de consulter les SS. Pères, les conciles, le droit canon, les décrets des papes, etc., etc.! Je puis leur garantir qu'ils y eussent rencontré bien d'autres invectives, formant d'âge en âge une chaîne continue jusqu'aux Épîtres de saint Paul. Que si l'Ancien

Testament leur tient à cœur, ils peuvent pousser plus haut leur compilation, et se convaincre que jamais les prévaricateurs n'ont manqué aux institutions le plus évidemment divines. Dieu l'a permis, et il l'a fait écrire pour notre instruction: punissant lui-même, au besoin, le lévite ou le pontife sacrilège, mais n'autorisant jamais le peuple à renverser ou à méconnaître l'autel profané, ce semble, par un indigne ministre.

(2) Il pourrait être intéressant de savoir pour quel personnage avait été exécuté ce manuscrit (aujourd'hui à l'Arsenal), et quel motif avait fait supprimer les têtes couronnées dans un groupe où elles figurent communément. Mais nous ne saurions dire sur l'histoire de ce livre autre chose que ces lignes qu'y a tracées une main ancienne (mais non pas contemporaine): *c'est le Psautier monseigneur S. Loys, lequel fut à sa mère*. Le style des miniatures annoncerait un art moins avancé, si l'on veut, mais plus fier et plus mâle que celui de l'époque où régna le saint roi. D'ailleurs, il ne nous paraît pas évident que ces peintures aient été exécutées en France.

(3) Sap. VI, 6. — Matth. XIX, 23, 24. — Luc. XVIII, 23-25; VI, 24-26; XII, 21. — Ps. CIX, 5; II, 10-12. — Etc.

Cs. I Cor. IX, 27. — I Tim. VI, 9, 17, 18. — Hebr. XIII, 17. — Jacob. I, 10, 11; II, 5, 6; V, 1-9. — Ps. LXXII, 3-13, 18-20. — Joh. XX, 5-29; XXVII, 8-23. — Etc.

Pour les abbés, on avait la règle même de saint Benoît, ch. 2, et 3. Cs. Hraban. Maur. opp., t. VI, 265, sq. — Petr. Bles., *ad Abbat. N. de Penit.* (Bibl. PP. XIV, 1179). — Etc.

Comme on voit, il n'était pas besoin que le peuple se mêlât de faire la leçon à ses maîtres; ils avaient entre les mains tout ce qu'il leur fallait pour comprendre leurs devoirs et leur responsabilité. Lorsque ces choses s'inscrivaient sur les murailles ou sur les verrières, ce n'était donc point une pasquinade; mais seulement une nouvelle édition de ce qui se lisait dans tous les livres, à commencer par les livres saints.

(4) Clem. Alex., ed. cit., p. 935-961 (t. II). — Tertull., *Apologet.*, XXI.

amis de Dieu, que le ciel serait pour eux d'abord; et après eux, seulement pour les riches qui auront pris soin d'eux? C'est ce qu'on aura voulu montrer lorsque, dans certaines représentations du jugement dernier, on a mis les rois en tête du groupe qui est entraîné à gauche du juge vers l'enfer, et au dernier rang de celui qui se dirige à droite vers le ciel. Ne rapetissons donc point la question, en donnant une cause locale ou individuelle à ce qui se rencontre partout; et ne transformons point en une sorte d'espièglerie l'effet d'un enseignement fondamental.

97. Cette gueule de dragon ou de baleine, qui désigne ordinairement la bouche de l'enfer dans les représentations du moyen âge, est encore une extension du symbolisme de Léviathan, dont nous avons montré déjà plusieurs formes (1). C'est toujours au même texte de Job que nous trouvons le point de départ (2). Le monstre nous y est dépeint quand il ouvre sa bouche, comme creusant un abîme où peuvent s'engouffrer les fleuves sans l'ébouloir; «son souffle allume les brasiers, il fera bouillonner la profondeur des abîmes comme une chaudière; sa gueule vomit la flamme, la terreur habite autour de ses dents. Qui saura franchir la barrière de ses mâchoires? Etc.» Les lecteurs qui voudraient de la science toute faite et résumée en peu de mots, peuvent se tranquilliser en nous voyant indiquer cette matière de recherche; nous ne les retiendrons pas sur ce sujet. Ce que nous en avons dit précédemment suffit pour mettre sur la voie, et nous prétendons nous en tenir au parti de n'entamer point ce que le temps ou l'espace ne nous permettrait pas de traiter autrement qu'en effleurant. C'est pourquoi nous renvoyons, sans plus de retards, à quelques-uns des écrivains qui peuvent servir à développer cette allégorie (3), et nous n'y reviendrons même pas à propos du chapitre V.

98. Il nous faut accorder quelque place aux médaillons qui occupent le pied de la verrière, l'objet qu'ils expriment n'étant pas ordinairement reproduit, du moins aussi explicitement, dans les peintures

(1) Cs. n° 76, 77 (p. 137—139). C'était d'ailleurs une allusion à ces paroles d'Isaïe (V, 14) : «Dilatavit infernus animam suam, et aperuit os suum absque ullo termino»; et à plusieurs autres locutions bibliques. Cs. Ps. LXVIII, 16.—Prov. XV, 16.—Jon. II, 6.—Habac. III, 10.—Etc.

(2) Job XL, 18. «Ecce absorbebit fluvium, et non mirabitur; et habet fiduciam quod influat Jordanis in os ejus.» Cs. ibid. XLI 5, 12, 22, 24, etc.

(3) Cs. Origen., *de Oratione*, 13, 16, 26, 27 (t. I, 218, 225, 242, 248). — Olympiodor., Chrysost., etc.; ap. Nicet., *Caten. Græc. PP. in Job*, cap. 28 (ed. Patric. Jun., p. 566, sq.; 572, 578-581, 596, etc.). — Odon. Cluniac. *Moral. in Job*, libr. XXXIII (Bibl. PP. XVII, 448, 453, etc.). — Brun. Astens., *in Job XL, XLI* (Ibid., XX, 1675-1677). — Etc.

Pour ceux qui aiment les résultats définitifs et prompts, ce sera peut-être une bonne fortune que ce fragment du *Bestiaire* de Philippe de Thaun (Londres, 1841, p. 108).

«E ceo dit escripture,  
Cetus ad tel nature  
Que quant il veult mangier  
Cumme à balier;  
Et el bellement  
De sa buche, edur vent  
Vent suet e tant hot  
Que li petit peiscun  
Si l'odur amerunt  
En sa buche enterunt.  
Leres les acirat,  
Josi les transglaterat.

«El diable enocment  
Stranglerat la gent  
Si josi l'amerunt  
Qu'en sa buche enterunt.  
E ceo dit Bestiaire,  
Un liere de grammaire.»

Le manuscrit primitif joignait à ces vers une miniature que l'éditeur anglais ne nous a point donnée, et qui était accompagnée de ces mots : «Cetus hic pingitur. . . et quomodo pisces intrant in os ejus. — Cetus diabololum significat; . . . et pisces, animas.»

Je ne connaissais point cette publication de M. Thomas Wright, lorsque j'ai imprimé (n° 44, 45; 52, 53; 70-72; p. 77-82, 96-102, 127-132) quelques pages sur la zoologie mystique, d'après les données des vitraux. Mais l'eussé-je connue, je n'aurais abrégé en rien ce que j'écrivais sur ces matières. Il faudrait ne guère connaître le moyen âge, pour penser qu'un opuscule en langage populaire y renfermât le dernier mot de toute une série de faits; et telle n'a pas été sûrement la pensée qui a dicté l'édition des *Popular treatises on science, written during the middle ages*. Nous prouverons en son temps, que l'érudition était alors plus étendue qu'on ne le pense d'ordinaire; et que certaines prescriptions impérieuses, en fait de symbolisme, n'excluaient pas toutefois une latitude assez grande pour bien des applications. L'adoption d'un autre point de vue pourrait, j'en conviens, simplifier beaucoup le travail; mais il s'agit bien plus, ce me semble, d'être concluant, que d'être court. Nous cherchons la pensée qui a dû dicter les formes adoptées par l'art de ces siècles mystérieux pour notre civilisation; et, au lieu de désirer qu'on nous croie sur parole, nous sommes bien aises de déclarer que nous refusons positivement cet honneur, si quelqu'un prétend nous le déferer. Nous nous proposons pour but, une interprétation motivée, et rien de plus; que sa valeur soit dans ses preuves, et non dans nos assertions. Loin de songer à nous prévaloir de nos premières mises, pour réclamer à cet égard le privilège d'un crédit qui nous autorisât désormais à payer de notre parole, nous demandons en grâce, au contraire, qu'il nous soit permis jusqu'au bout d'exposer nos motifs à loisir, ne fût-ce que pour acquérir le droit d'écarter ceux qui se donneraient la liberté de trancher ces questions comme par illuminations soudaines. Car c'est trop se méprendre, que de compter résoudre, au moyen d'une brusque saillie, les énigmes d'un âge aussi sérieux et aussi distant du nôtre en toute façon. Adopter une telle marche, ce serait évidemment se faire illusion à soi-même, d'abord, et se jouer de ceux qui prêtent l'oreille à la solution. Nous le ferons voir au besoin.

Et, qu'on ne s'y trompe pas, nous sommes si loin de viser à la profusion, que dans mainte question parmi celles que nous avons traitées, il nous serait facile de doubler le nombre des indications que nous faisons passer sous les yeux du lecteur. Ce ne pouvait d'ailleurs être notre but, puisque, s'il faut dire notre pensée à ceux qui ne l'auraient pas saisie encore complètement, ces premières recherches sur la cathédrale de Bourges ne sont vraiment qu'une introduction à l'étude du symbolisme figuré, durant le moyen âge,

du jugement dernier. Une légère attention suffit pour reconnaître qu'on a prétendu y tracer, dans le sacrement de Pénitence, une introduction à la scène du jugement. C'est la pensée de saint Cyprien (1), ou plutôt la doctrine de l'Église et de l'Évangile même; car je ne cite l'évêque de Carthage qu'à raison de son antiquité. C'est le souvenir du moyen qui nous est donné ici-bas pour éviter la rigueur du souverain Juge, en soumettant d'avance nos fautes au tribunal de miséricorde établi par lui sur la terre. La considération de la honte publique qui attend au dernier jour le pécheur impénitent est bien faite pour aiguillonner celui qui craindrait la confusion d'un secret aveu(2), et la source du pouvoir qu'exerce l'Église dans ce sacrement doit inspirer la confiance au repentir. Car l'auteur de cette institution est celui-là même qui a reçu tout pouvoir pour juger les hommes(3). Ailleurs on se contente le plus souvent de rappeler cette puissance donnée aux pasteurs des âmes, en représentant saint Pierre placé près du trône de Jésus-Christ, avec la clef dont il est dépositaire(4); et à Soissons dans le débris qui reste d'un vitrail du jugement, saint Pierre paraît avoir occupé presque seul tout un médaillon sous les pieds du souverain Juge. Une grande clef qu'il présente aux regards du spectateur le moins attentif et la porte du ciel dont on voit qu'il dispose, font comprendre sur le champ le dessin de cette peinture. Ici l'on a voulu joindre au symbole accoutumé une expression plus complète de cette doctrine importante. On nous montre rapprochés l'un de l'autre, mais séparés par l'autel, le fidèle pénitent que la grâce divine amène au ministre de la réconciliation, et l'avare qui ne veut point sacrifier le bien mal acquis. La séparation suprême a son prélude dès cette vie dans la dispensation des sacrements : à droite (du tableau et du Juge), le cœur contrit et humilié va recevoir dans l'Eucharistie un gage de paix, après l'absolution du prêtre; à gauche, le Mauvais Esprit entraîne celui qu'il a déterminé à braver les anathèmes de l'Église(5). De part et d'autre, pour développer cette

dans ses rapports avec le symbolisme écrit. Mieux comprise de tous, après cet énoncé, l'intention de notre travail expliquera désormais sans doute le soin que nous avons pris de ne point limiter nos preuves à l'explication quelconque d'un fait purement local.

(1) « Cyprian., *De lapsis* (ed. Baluze, 190, sq.). « Confiteantur singuli, quæso vos, fratres dilectissimi, delictum suum dum adhuc qui deliquit in sæculo est; dum admitti confessio ejus potest; dum satisfactio, et remissio facta per sacerdotes, apud Dominum grata est. » Remarquez que ces paroles de saint Cyprien ne sauraient avoir rapport aux fautes publiques, puisqu'il oppose précisément la conduite de ces chrétiens fidèles à l'endurcissement des apostats qui refusent d'expié ouvertement leur défection scandaleuse. « Perspicit ille (*Dominus*) abdita, et secreta atque occulta considerat. . . . Videt ille corda et pectora singulorum, et judicaturus est non tantum de factis sed de verbis et de contrariis nostris; omnium mentes voluntatesque conceptas in ipsis adhuc clausi pectoris latebris intuetur. . . . Quanto et fide majores et timore meliores sunt qui, quamvis nullo sacrificii aut libelli facinore constricti, quoniam tamen de hoc vel cogitaverunt, hoc ipsum apud sacerdotes Dei dolenter et simpliciter confitentes, exomologesim conscientia faciunt; animi sui pondus exponant, salutarem modelam parvis licet et modicis vulneribus exquirant; scientes scriptum esse (Gal. VI, 70) : *Deus non irridetur*, etc. »

Ce que disait au 11<sup>e</sup> siècle saint Cyprien, l'Église le redisait au XII<sup>e</sup>, comme de nos jours; se réclamant à la fois, et de l'institution divine, et de la tradition constante. Le *Maître des sentences* ne diffère de l'évêque de Carthage qu'en ce qu'il peut invoquer des témoignages plus nombreux.

Petr. Lombard., *Sentent.*, libr. IV, dist. 16, sq. « . . . Si vero obliviscaris (*peccatorum*), tunc eorum recordaberis nolens quando publicabuntur, et in conspectu omnium amicorum et inimicorum, sanctorumque angelorum proferentur. . . . Qui enim timet judicium Dei, peccatum non erubescit confiteri. Perfectus timor solvit omnem pudorem; confessio peccati pudorem habet, et ipsa erubescencia est gravis pœna. Ideoque jubemur confiteri peccata, ut erubescenciam patiamur pro pœna; nam hoc ipsum est pars divini judicii, etc. »

Gregor. M., *Moral.*, libr. VIII, 20 (t. I, 264). « . . . Justus ori suo non parcat; quia, iram judicis districti præveniens, verbis contra se propria confessionis sævit. Hinc Psalmista ait (Ps. XCIV, 2) : *Præveniamus faciem ejus in confessione*. Hinc per Salomonem (Prov. XXVIII, 13) dicitur : *Qui abscondit scelera sua, non dirigetur; qui autem confessus fuerit, et dereliquerit ea, misericordiam consequetur*. . . »

Sed nequaquam ad confessionem os panditur, nisi quum consideratione districti judicii per pavorem spiritus angustatur. Etc., etc. »

Cs. Ambros. Ansbert., in *Apocalyp.*, libr. VIII (Bibl. PP. XIII, 605, 606).—Odon. Cluniac. *Moral.*, libr. VIII (ibid. XVII, 342).—Augustin., in *Ps. XLVIII*, 3 (t. IV, 426, sq.); *contr. Faust.*, libr. XII, cap. 31 (t. VIII, 242); in *Ps. XCIV*, 2 (t. IV, 1024, sq.).—Adam. Persenn., *ad abb. vernus.*, ep. 20 (ap. Martène, *Thesaur.*, t. I, 746).—Anonym., *ad cleric. lingon.* (Ibid., 80, 83).—Goffrid. Vindocin., *Opusc.* 7 (Bibl. PP. XXI, 63).—Etc., etc.

(2) Crodogand., *Regula canonic.*, cap. 31 (ap. d'Achery, *Spicil.*, 1655, in-4<sup>o</sup>; t. I, p. 228). « Nimis improbus est qui ante Dei oculos peccat, et homini confiteri erubescit. »

Cs. Tertullian., *de Penit.*, 9 (ed. cit., 127, sq.).—Origen., in *Levit.*, homil. III, 4 (t. II, 196).—Chrysost., in *Joann.*, homil. 34 (al. 33), 3 (t. VIII, 199).—Augustin., in *Ps. LXVI*, 4 (t. IV, 660); in *Ps. LXVII*, 16 (ibid., 700).—Leon. M. *Epist.* CVIII (al. 83), 3 (t. I, 1174, sq.); *Serm.* L (al. 49), de Quadrages. 12 (ibid., 190).—Petr. Bles., *de Confess.* (Bibl. PP. XXIV, 1174).—Etc.

(3) Chrysost., *de Sacerdot.*, lib. III, 5 (t. I, 383, sq.). « . . . Τίς ἐν γένει πάντας ἕξαστα (Matth. XVIII, 18.—Joan. XX, 23) μίλλον; πάντων τῶν κριτῶν ἰδούων ὁ Πατήρ τοῦ Υἱοῦ, ἕως δὲ πάντων αὐτῶν τούτων (1288 ας) ἕγγυροθέτας ἔπὸ τοῦ Υἱοῦ. κ. τ. λ. Leon. M. *epist. cit.*, cap. 2 (ibid., 1174).—Etc.

(4) Nous retrouverons encore une fois cette représentation dans la planche VII.

(5) Je ne veux point m'étendre sur l'excommunication, parce qu'il est trop rare aujourd'hui de rencontrer des hommes dont les idées soient parfaitement droites sur ce point. Pour en présenter les vraies notions, il faudrait trop d'espace; et si je réduisais à quelques mots l'exposé d'une question si haute, aurais-je fait face aux préjugés sans nombre dont l'esprit de mon lecteur pourrait être imbu?

Espèce de proscription plus grave que la *mise au ban* de l'État, l'excommunication n'entraînait point les conséquences farouches de la proscription civile; et si elle en produisait l'effroi, c'était tout au profit de la société et de la véritable civilisation. D'ailleurs la peine y était toujours subordonnée à l'amendement du coupable, et n'était jamais prononcée qu'après des avis réitérés. Pour opposer une digue constante à certains entraînements des passions brutales, l'Église renouvelait chaque année la dénonciation publique de plusieurs délits qu'elle frappait de cette peine; et le médaillon que nous étudions en ce moment pourrait bien avoir été dicté surtout par le désir de retracer aux yeux la prescription du concile de

leçon, la séparation se consomme à la mort : l'âme du vrai chrétien est reçue par les anges, tandis que le riche avare va expier parmi les démons cet amour de l'or qui l'a précipité à sa perte.

L'enseignement est complet : le jugement, qui doit rendre à chacun selon ses œuvres; la mort, qui fixe l'issue du jugement; et les sacrements qui peuvent, même après une mauvaise vie, procurer une bonne mort. Instruction pleine de grandeur, où les vérités s'enchaînent avec un majestueux ensemble. Tout l'avenir de l'homme est là. Perspective sévère, mais non point fatale : un jour, un mot, doit statuer irrévocablement sur nos destinées éternelles; mais cet arrêt suprême est entre nos mains ici-bas. Car la fin de la vie prélude pour chacun de nous à la fin du monde(1); et, à ce point de partage entre les deux avenir, l'Église par son jugement peut fixer celui du Fils de l'homme. Tant que dure ce délai qui s'appelle aujourd'hui (Hebr. III, 13), l'homme peut se pourvoir en grâce; et tout ne lui manquera que lorsque lui manquera l'Église, c'est-à-dire s'il vient à franchir sans elle ce moment de la mort d'où dépend l'éternité.

Voilà ce que l'on savait dire avec ces vieilles peintures, et comment on savait alors comprendre le ministère public de l'artiste. Mais n'exagérons pas; bien qu'on ne puisse méconnaître un talent vraiment supérieur dans plusieurs œuvres d'art que nous ont laissées ces *maîtres* du moyen âge, il est évident qu'on se tromperait beaucoup en faisant honneur à leur talent des grandes conceptions que nous rencontrons presque à chaque pas dans l'étude de leurs ouvrages. Veut-on savoir ce qui fait leur supériorité? c'est le bon sens, si je ne me trompe. Beaucoup plus occupés d'estimer leur profession que de s'estimer eux-mêmes, il ne paraît pas qu'il se soient crus capables d'imaginer tout d'un coup l'ensemble et la marche de la première composition venue. La recherche de l'originalité semble avoir eu peu d'empire sur leur esprit. Ils étaient d'ailleurs sauvés de ce travers par l'espèce d'étiquette qui réglait d'avance une bonne partie de leur sujet; car la chrétienté faisait le programme aussi bien que la commande. Ainsi disciplinés, en quelque sorte, ils étaient forcés tout d'abord de s'oublier eux-mêmes quelque peu pour se mettre au service d'une grande pensée sociale qu'on les chargeait de transcrire. De cette façon, comme le grand poète de l'antiquité, ils *écrivaient sous la dictée de Dieu*; et se trouvaient avoir laissé des chefs-d'œuvre, sans pouvoir précisément s'en attribuer la gloire. De là vient qu'ils ont peu songé à nous transmettre leurs noms, sentant bien qu'ils s'en seraient fait accroire en ne tenant point compte à autrui des inspirations qu'ils en recevaient : de la chaire, de la foi publique, de la liturgie, des écrivains qui forment le patrimoine de l'Église, des conseils du cloître, etc., etc. Plus tard, on a cru que l'artiste pouvait s'isoler de tout cela, c'est-à-dire que la plante pouvait s'isoler du sol et de l'atmosphère; et cet *enthousiasme*, ce *génie*, cette *influence du ciel*, que la Grèce croyait devoir supposer même dans celui qui avait habilement modelé une génisse, on l'a sécularisé au point de croire que la piété, ou même la foi, était la chose du monde la moins nécessaire pour traiter en artiste (c'est-à-dire avec *inspiration*) les choses de Dieu. Arrivé à ce point, je me retire, et, pour qu'on

Latran (1215) pour obtenir des chrétiens au moins la communion pascale, et de rappeler l'anathème lancé par le même concile contre les réfractaires. L'avare repoussé, que caractérise la hourse pendue au cou, est là probablement pour rappeler les peines sévères portées par le droit canon contre l'usure. On sait que, outre l'excommunication, ce délit entraînait l'infamie, l'incapacité de tester, la privation de sépulture ecclésiastique, etc. Cs. C. XIV, qu. 3—5. — II. tit. — Etc.

Si je parle de l'excommunication comme d'un fait passé, c'est qu'il n'est plus d'État où elle ait conservé toute son ancienne valeur relativement à la société civile. Dieu a pris soin plus d'une fois de nous apprendre qu'à ses yeux rien n'était changé; mais le monde a passé outre, et ne comprend plus ces choses. A-t-il lieu de s'en louer? C'est son affaire.

Quant à l'absolution, que je crois voir dans ces peintures, celui qui révoquerait en doute mon assertion, peut recourir au savant ouvrage de Binterim, qui a pour titre : *Die vorzüglichsten Denkwürdigkeiten der Christlich-Katholisch. Kirche*, 3<sup>e</sup> partie du V<sup>e</sup> volume, p. 4, etc., 257, etc. Quel que puisse être l'intérêt d'une digression sur la manière dont le sacrement de pénitence s'administrait durant le moyen âge, je dépasserais trop facilement les bornes en me laissant aller à l'entreprendre. Le silence même du savant Trombelli sur cette matière exige qu'on la traite à fond quand on sera conduit à l'aborder.

(1) En consultant les passages de l'Écriture sainte et des Pères les plus anciens, que nous avons marqués sommairement, on se remettra de plus en plus devant les yeux ce que l'on ne saurait avoir trop présent à l'esprit, savoir : que l'enseignement de l'Église est toujours singulièrement conforme à lui-même, c'est-à-dire, toujours apostolique. Ici, par exemple, que dit-on autre chose que ce que disait saint Clément de Rome, présentant aux chrétiens de Corinthe (Epist. II, cap. 6—9, 12; Galland, I, 40, sq.) les enseignements du jugement et de la mort? ὡς οὖν ἴσμεν ἐπὶ γῆς, μετανοήσωμεν. Παλὸς γὰρ ἴσμεν εἰς τὴν χεῖρα τοῦ τεχνίτου. Ὅν τρόπον γὰρ ὁ κεραμεὺς ἐάν ποτὲ σκεῖος, καὶ ἐν ταῖς χερσὶν αὐτοῦ διαστραφῆ, ἢ συντριβῆ, πάλιν αὐτὸ ἀναπλάσσει· ἐάν δὲ προεβῆσθαι εἰς τὴν κάμινον τοῦ πυρὸς αὐτὸ βαλεῖν, οὐδαμῶς βοηθήσει αὐτῷ. Οὕτως καὶ ἡμεῖς ὡς ἴσμεν ἐν τούτῳ τῷ κόσμῳ, ἐν τῇ σαρκὶ ἢ ἐπιπέσομεν πονηρὰ μετανοήσωμεν ἐξ ὅλης τῆς καρδίας, ἵνα σιδηώμεν ἐπὶ τοῦ Κυρίου, ὡς ἔργον καὶ ἰσὺν μετανοίας. Μετὰ γὰρ τὸ ἐξελθεῖν ἡμᾶς ἐκ τοῦ κόσμου, οὐδαμῶς δυνάμεθα καὶ ἐξομολογήσασθαι ἢ μετανοῆσαι ἑταί. — Ἐκδιγόμεθα οὖν κατ' ἔργον τῆς βασιλείας τοῦ Θεοῦ ἐν ἀγάπῃ καὶ δικαιοσύνῃ, ἵνα οὐδαμῶς οὐδαμῶς τὴν ἡμέραν τῆς ὑπερβίας τοῦ Θεοῦ, κ. τ. λ.

C'étaient là des prédications jetées dans le monde par la parole des apôtres, et qui ne demandaient qu'à se produire sous toutes les formes. Je le dis et le redirai, pour qu'on fasse bien attention qu'il s'agit de la doctrine de Jésus-Christ, et non pas de pensées nées au moyen âge. Ainsi, tout cela est bon de nos jours comme aux temps de Néron, de Philippe-Auguste et de saint Louis.

ne décline point ma compétence, je cède la parole à un grand artiste jugeant un autre artiste de renom. Voici ce que prononçait Salvator Rosa sur le *Jugement* de Michel-Ange :

« O Michelangiolo, non vi parlo in giuoco,  
Questo che dipingeste è un gran Giudizio,  
Mà del giudizio voi ne avete poco. »

J'avais donc raison de louer le bon sens comme un grand don qui avait été départi aux artistes religieux du moyen âge. Car, pour l'habileté proprement dite, et le *savoir* de l'artiste, on ne peut raisonnablement les contester à Michel-Ange. Et pourtant, il se trouve qu'un illustre contemporain de cet homme extraordinaire l'a déclaré ici en défaut sur un point fondamental. Que faudra-t-il donc dire des œuvres où se retrouverait le même manque de sens, et où l'on chercherait en vain cette compensation quelconque que le rival de Raphaël emprunte à sa supériorité en fait de *technique*? Mais je ne dois point oublier que j'ai remis à un autre temps la question spéciale du jugement dernier comme composition des vieux maîtres, et la comparaison de leurs travaux sur ce sujet avec ceux des modernes.

## CHAPITRE QUATRIÈME.

### PLANCHE QUATRIÈME. — L'ENFANT PRODIGE.

99. Je ne pense pas qu'il se rencontre, parmi ceux qui liront ces pages, quelqu'un pour qui la parabole de l'Enfant prodigue soit une nouveauté. Nous n'aurons donc qu'à parcourir rapidement le vitrail, en distinguant, par l'absence des renvois accoutumés, les développements que le peintre a prêtés au récit de l'Évangile.

Les trois médaillons au pied de la verrière sont, comme dans le vitrail de la *Nouvelle-Alliance*, une signature. Des tanneurs y sont représentés préparant leurs peaux ou recevant le prix de la vente.

En poursuivant l'étude des divers panneaux de bas en haut et de gauche à droite, nous voyons l'histoire se dérouler avec une suite non interrompue. Le plus jeune des deux fils vient trouver son père, et, malgré le geste de remontrance que fait celui-ci, le jeune homme, présentant une pièce de monnaie, fait entendre que c'est de l'argent qu'il vient chercher, et non pas des leçons(1).—Dans un autre appartement, ce fils empressé de jouir a déjà le pan de son manteau chargé d'or, et semble réclamer encore des vases précieux que son père hésite à lui abandonner(2).—Pendant ce temps-là, le frère aîné est occupé des travaux de la campagne. On voit que le peintre, bien qu'il introduise ensuite le faucon du moyen âge, dans sa mise en scène, n'a pas perdu de vue les mœurs simples et patriarcales de la Palestine.—Le Prodigue quitte la maison paternelle, en pompeux équipage : à cheval, le faucon sur le poing, et précédé d'un estafier(3).—Une femme sort de sa maison pour venir au-devant du cavalier, et l'invite par ses caresses à mettre pied à terre. A ce moment le valet semble renoncer à suivre son maître dans cette vie de désordres où il le voit se précipiter; il revient sur ses pas, et l'attitude même du chien qui l'accompagnait paraît annoncer une morne douleur. Dans les médaillons qui suivent, on reconnaît aisément le joyeux accueil que la femme perdue fait au jeune aventurier. On a décoré d'un bouquet la tête de son cheval. On s'embrasse, on se fait couronner de fleurs, et l'on s'abandonne à la bonne chère. Dans ces diverses scènes, le changement des costumes pourrait indiquer que ce sont à chaque fois de nouvelles rencontres, jusqu'à ce qu'enfin une de ces femmes le met décidément à la porte de son logis. On s'aperçoit que les ressources du Prodigue sont épuisées : plus de cheval, plus de manteau fourré de vair; il n'a même plus cette longue robe qui, au moyen âge, est la principale distinction entre les gens riches et le menu peuple(4). Le bâton qu'il tient ne sert qu'à faire comprendre combien est *démoralisé* (pour parler le langage actuel) ce jeune homme, qu'une femme éconduit honteusement.—Ce n'est pas tout : nous l'apercevons ensuite près d'un tonneau, jouant sur un coup de dés ce reste de vêtements qu'il portait encore tout à l'heure. Son compagnon, fort peu touché de la détresse du mauvais sujet, paraît ne pas douter de son coup, et les gestes résolus de cet homme annoncent qu'il joue à jeu sûr. Cet intrépide joueur ne ménage pas même l'amour-propre de celui qu'il va réduire à la besace. On reconnaît dès l'abord que la partie n'est pas égale : habitué de la *taverne*, il a pris pour lui l'escabeau, et ne laisse à sa dupe que la terre pour siège.

Désormais il ne reste au Prodigue, réduit à un état de nudité presque complète, d'autre ressource que la mendicité. Mais dans cette situation, se présenter aux portes est presque une insulte pour les maîtres de la maison. Aussi, le voyons-nous chassé impitoyablement à coups de bâton; et, pour nous faire entendre qu'il inspire bien plus l'horreur que la pitié, c'est par la maîtresse du lieu que le peintre fait fustiger notre mauvais sujet, tandis que le mari semble se borner à lui adresser une réprimande.—La famine qui ravage le pays ferme tous les cœurs à la compassion. Loin que l'on songe

(1) Luc. XV, 11, 12. « Homo quidam habuit duos filios; et dixit adolescentior ex illis patri: Pater, da mihi portionem substantiæ quæ me contingit. »

(2) Ib., 12. « Et divisit illis substantiam. »

(3) Ib., 13. « Et non post multos dies, congregatis omnibus, ado-

lescentior filius peregre profectus est in regionem longinquam; et ibi dissipavit substantiam suam vivendo luxuriose. »

(4) Le frère aîné du Prodigue paraît toujours dans cette verrière avec le vêtement court qui atteint à peine les genoux. C'est une sorte de *négligé* en harmonie avec ses occupations agricoles.

à l'aumône envers les inconnus, les services domestiques même sont au rabais. Aussi, quand notre coupable mendiant sollicite l'humanité d'un riche propriétaire, on lui propose de vendre sa liberté, et d'accepter l'emploi de porcher s'il veut obtenir quelque subsistance (1).—Il n'y a pas à balancer, et pourtant cette abjection même ne le sauve pas du besoin. Exténué, soutenant sa tête de la main, et appuyant son coude sur un bâton, on voit que s'il est assis à terre, c'est la débilité qui l'affaisse bien plus que le désœuvrement. Près de lui paissent insouciant, ou bondissent avides ses joyeux porceaux, dont il envie la paisible curée; et le chien même, atteint sans doute aussi par la famine, tourne le dos à son maître, qu'il laisse en proie à d'accablantes pensées (2).

Du fond de ce désespoir s'est élevé le repentir. Le malheureux s'est souvenu qu'il avait un père, et que sous le toit paternel il était des mercenaires dont le sort avait de quoi lui faire envie. Il s'est levé; il ira demander à ce père délaissé le pain des serviteurs. Mais si le besoin le ramène, c'est l'amour qui l'accueille; et d'ailleurs le cœur du Prodiges ne commence-t-il pas à être changé (3), puisqu'il en est venu à espérer le pardon? Aussi bien, le cœur d'un père ne cherche point des appréciations si subtiles. Le vieillard ne songe plus à son autorité méconnue; c'est lui-même qui hâte le moment de la réconciliation, et il ne permet pas à son fils d'achever la protestation de repentir que lui avait dictée la détresse (4). Il accourt au-devant de lui, fait apporter avec empressement des vêtements dignes de sa naissance, pour le réintégrer dans son premier état; et ne songe plus qu'à se réjouir.—Il active les apprêts de la fête, fait tuer le veau gras pour le festin (5).—Les joies du banquet effacent le souvenir d'un avilissement tout récent encore, et rendent au Prodiges repentant la noble contenance d'un fils de famille (6).

Pendant ce temps-là, l'aîné, toujours occupé du travail des champs, n'avait pas même appris la nouvelle avant l'heure accoutumée de son retour, tant on avait précipité les réjouissances! tant le désir de fêter le Prodiges avait banni toute autre pensée! Mais voici que, rentrant sans doute vers la chute du jour, il s'étonne du bruit d'instruments et des chants de joie qui remplissent la maison. Quand il en apprend le motif, il refuse d'entrer, et il faut que son père vienne lui faire comprendre

(1) *Ib.*, 14, 15. « Et postquam omnia consummasset, facta est famas valida in regione illa; et ipse cepit egere. Et abiit, et adhesit uni civium regionis illius. Et misit illum in villam suam ut pasceret porcos. »

(2) *Ib.*, 16. « Et cupiebat implere ventrem suum de siliquis quas porci manducabant; et nemo illi dabat. »

(3) *Ib.*, 17-20. « In se autem reversus, dixit: Quanti mercenarii in domo patris mei abundant panibus! Ego autem hic fame perco! Surgam et ibo ad patrem meum, et dicam ei: Pater, peccavi in caelum et coram te, jam non sum dignus vocari filius tuus; fac me sicut unum de mercenariis tuis. »

« Et surgens venit ad patrem suum. »

A Chartres, si l'on en croyait l'ancien manuscrit du chapitre, le verrier aurait imaginé de peindre l'Enfant prodigues agenouillé près de ses porceaux. Dans le fait il n'en est rien: le porcher est seulement assis croisant les jambes. Cette apparence de ferveur aurait d'ailleurs quelque chose d'intempestif: ce serait dépasser l'histoire au point de la fausser, si je ne me trompe. Le peintre, sans être toujours bien inspiré, a du moins eu le bon esprit de se tenir ici dans les termes de l'Évangile. Si l'on y réfléchit bien, on verra que le retour de ce cœur n'est pas absolument consommé à cet instant du récit. Que disent ses paroles? Il va chercher du pain, en somme, sous le toit qui l'a vu naître. Il y a donc, au fond, un certain motif d'intérêt qui préside à sa résolution et qui en dicte même la formule. Mais, ce qui mérite d'être remarqué, cette expression en apparence si humble: « Traitez-moi comme l'un de vos serviteurs; » elle disparaît quand il est devant son père. C'est qu'alors seulement il comprend bien le cœur paternel; il voit que s'il reste pour lui une grâce, elle sera entière. Il dit bien encore: « Je ne suis plus digne d'être appelé votre fils; » mais, sans être moins humilié, il ne parle cependant plus de restriction. C'est la présence de son père qui fait ce changement. Je serai mieux compris de ceux qui connaissent bien la doctrine de l'Église sur la réconciliation du pécheur. Il est tel mouvement de l'âme qui, bien que produit par la grâce divine, peut déterminer le cœur égaré à revenir vers Dieu, sans toutefois suffire entièrement pour sa justification complète. De ce premier degré qui n'est pas la conversion encore, mais qui nous y achemine seulement, il faut que

nous nous élevions plus haut par le secours d'un nouveau don plus parfait. A ce dernier point, c'est l'amour qui prend le pas sur la crainte; il l'efface même tout à fait, ou bien c'est la grâce du sacrement qui comble ce reste d'imperfection autant qu'il en est besoin.

Tout cela est un peu sérieux; mais comme c'est la doctrine même de l'Église, il était désobligeant de nous donner à croire que le peintre-verrier s'avisait de broder de son chef le texte de saint Luc, sans songer s'il l'altérait; au risque d'enlever ce genre de beauté si grave et si fécond à la parole de la Sagesse éternelle nous enseignant par elle-même.

Si quelque artiste trouvait que je lui fais une part bien sévère en prétendant apprécier des peintures d'après cet ordre austère de principes dogmatiques, je le prierais de vouloir bien m'indiquer une application de son art où il lui soit donné d'échapper à certaines prescriptions, et partant à certaines censures *extra-artistiques* (puisque l'on s'exprime ainsi de nos jours). Ces carrières si indépendantes, que l'artiste jaloux de liberté se les choisisse. Mais si l'art, même à son plus bas étage, c'est-à-dire dans la représentation de la nature inanimée, est justiciable du naturaliste, par exemple, et même de certaines professions industrielles; il serait assez extraordinaire que l'art religieux eût le privilège de n'avoir rien à démêler avec la science de la religion, c'est-à-dire avec la théologie! Il ne peut avoir pour cela qu'un seul moyen, c'est d'être insignifiant; mais par là même, il renonce avant tout à être religieux. En sorte qu'il ne s'est dérobé au tribunal de la théologie que pour se faire condamner à celui du bon sens.

(4) *Ib.*, 20-22. « Quum autem adhuc longe esset, vidit illum pater ipsius, et misericordia motus est; et accurrens cecidit super collum ejus, et osculatus est eum. »

« Dixitque ei filius: Pater, peccavi in caelum et coram te; jam non sum dignus vocari filius tuus. »

« Dixit autem pater ad servos suos: Cito proferte stolam primam, et induite illum; et date annulum in manum ejus, et calceamenta in pedes ejus. »

(5) *Ib.*, 23, 24. « Et adducite vitulum saginatum, et occidite; et manducemus et epulemur. Quia hic filius meus mortuus erat, et revixit; perierat, et inventus est. »

(6) *Ib.*, 24. « Et coeperunt epulari. »

ce qu'est pour un cœur paternel le retour d'un fils (1). — L'Évangile ne dit point que cet aîné si grondeur ait consenti à faire sa paix de bonne grâce, mais le vitrail de Bourges place au sommet de toute la composition le bon accord rétabli entre les deux frères par le père de famille.

100. Nous ne parlerons point de la verrière consacrée à l'Enfant prodigue dans la cathédrale de Chartres (2), mais nous pouvons dire que parmi toutes les verrières de ce genre que nous avons eu occasion d'observer, celle de Bourges mérite un rang véritablement distingué sous le rapport du choix des circonstances et de la marche des faits. L'idée de la parabole évangélique nous y paraît saisie et constamment suivie avec un sérieux et une habileté remarquables. Rien qui fasse languir l'exposé des faits, rien qui amplifie surabondamment les circonstances du récit primitif, ou qui exagère la valeur de l'une d'elles au détriment des autres. Pour qu'on le remarque plus aisément avec nous, sans avoir pourtant à subir des répétitions fastidieuses, prenons un point seulement de comparaison dans l'*Enfant prodigue* de la cathédrale de Sens (*Étude XI*). Ceux qui le connaissent ne pourront s'empêcher de convenir que notre choix a de l'impartialité; ce vitrail de Sens étant un vrai chef-d'œuvre, soit pour la richesse élégante de ses ornements, soit pour l'éclat varié de ses couleurs, soit pour la noble simplicité de ses médaillons tracés et distribués avec une symétrie et une variété pleine de bon goût, soit pour le dessin des personnages où se montrent un savoir-faire et une grâce tout à fait remarquables. C'est une merveilleuse alliance de la pompe du XII<sup>e</sup> siècle avec la gracieuse délicatesse du XIV<sup>e</sup>. Mais si l'artiste y est à ravir pour la partie matérielle de son œuvre, sa faiblesse n'en devient que plus saillante quand on l'examine du point de vue théologique (3).

Dès le début, c'est une singulière recherche du peintre de Sens, que d'avoir amené les deux frères pour réclamer en commun, et se faire adjuger ensuite, la part d'héritage qui doit revenir à chacun d'eux. L'aîné a beau se tenir quelque peu à l'écart (4), comme pour faire entendre qu'il est entraîné par son frère; cet accord ne laisse pas d'ôter quelque chose d'odieux à la conduite du Prodigue, en faisant porter à la fois sur un autre que lui l'indignation du spectateur (5). Et puis, au lieu d'un jeune homme

(1) Ib., 25-32. « Erat autem filius ejus senior in agro. Et quum veniret, et appropinquaret domui, audivit symphoniam et chorum; et vocavit unum de servis, interrogavitque quid hæc essent. Isque dixit illi: Frater tuus venit; et occidit Pater tuus vitulum saginatum, quia salvum illum recepit.

« Indignatus est autem, et nolebat introire. Pater ergo illius egressus, cepit rogare illum. At ille respondens dixit patri suo: Ecce tot annis servio tibi, et nunquam mandatum tuum præterivi; et nunquam dedisti mihi hædum ut cum amicis meis epularer. Sed postquam filius tuus hic, qui devoravit substantiam suam cum meretricibus, venit, occidisti illi vitulum saginatum.

« At ipse dixit illi: Fili, tu semper mecum es, et omnia mea tua sunt; epulari autem et gaudere oportebat quia frater tuus hic mortuus erat et revixit, perierat et inventus est. »

(2) Nous avons exprimé une fois pour toutes, n<sup>o</sup> 65 (p. 120), notre détermination à ce sujet.

(3) Je pourrais employer une autre expression, puisque ma critique n'aura souvent pour objet que des fautes de goût littéraire, pour ainsi dire; mais qui ne voit que le défaut d'entente, même purement esthétique en apparence, dans la traduction, le développement, ou le simple exposé d'un trait de l'Écriture, ressortit tout naturellement à la juridiction, sinon de la théologie proprement dite (comme science), au moins des théologiens (c'est-à-dire des maîtres en divinité, comme s'expriment encore l'Italie et l'Angleterre, à l'exemple du moyen âge)? Car qui vous garantira, si ce n'est le prêtre, contre le danger de dénaturer un enseignement grave dont vous pourriez bien, vous artiste, ne point saisir du tout la portée? Et quand, par impossible, on supposerait qu'il n'y a nul danger d'erreur pour le fonds, on ne saurait se dissimuler que la forme même importe extrêmement. Car une œuvre d'art religieux, qu'est-ce autre chose qu'une prédication rendue sensible à l'œil? Et pensez-vous pouvoir suppléer aisément à ce tact que l'exercice du ministère ecclésiastique donne pour la prédication? Si entre deux prêtres qui annoncent la parole de Dieu, nous distinguons bientôt l'homme d'expérience pratique, et celui qui n'a ses préliminaires que dans le travail du cabinet, il faut bien reconnaître que l'homme d'atelier sera loin de soupçonner le caractère de sa tâche. J'affecte de passer sous silence l'étude du symbolisme. On peut se flatter d'en acquérir la connaissance dans les livres, ou par l'inspection

des anciens monuments; et cependant cette recherche de la lettre, sans l'aide de l'esprit, peut aisément conduire à de savantes bévues qui, pour être doctement motivées, n'en seront bien souvent que plus lourdes. Mais quoi! le peintre de Genre ou de batailles croira pouvoir recueillir d'utiles observations dans la taverne, au corps de garde ou sur la place publique; et l'artiste qui destine sa palette ou son ciseau à des sujets religieux, penserait pouvoir se passer de la fréquentation de l'Église et du clergé! Énorme inconséquence, fatale aux peuples, sans doute, dont elle fausse et éteint le sentiment; mais funeste avant tout à l'art lui-même qu'elle transforme en un métier plus ou moins oisif, dont toute la destinée est accomplie quant le producteur a livré sa marchandise et touché son salaire.

Je signalais encore cette ignoble déviation, il n'y a qu'un instant (n<sup>o</sup> 99, p. 180), après l'avoir déjà relevée ailleurs (n<sup>o</sup> 57, 25; p. 110, 35); c'est que je ne crains pas qu'on puisse me reprocher trop d'insistance sur un point qui ne saurait être assez mis en saillie.

(4) L'aîné est constamment distingué à Sens par sa tunique courte et par un bâton qui se termine à son extrémité inférieure en un gros nœud recourbé. Je me rappelle que dans mon enfance, lorsque les villageois du Vexin n'avaient pas encore imaginé de dépenser leur argent à se donner des bottes et des manières citadines quelconques (c'est-à-dire, à n'être ni paysans ni bourgeois), je les ai vus souvent s'armer de ce mouchoir à chien (c'était le nom de cette badine) lorsqu'ils partaient pour faire à pied un voyage de quelques lieues. Peut-être l'antiquité de cette canne villageoise, qui subsiste encore dans plusieurs provinces, l'aura-t-elle fait adopter à Sens par le verrier du XII<sup>e</sup> siècle, comme symbole de la vie campagnarde.

(5) La forme adoptée par le peintre de Sens paraît être une interprétation du texte de saint Luc (XV, 12): Καὶ διένειμε αὐτοῖς τὰς μετοχὰς. Mais, outre que certaines versions disent expressément: *Il lui fit sa part*, on comprend aisément que les deux parts de l'héritage se trouvaient faites par la livraison d'une seule, sans qu'il faille supposer que l'une et l'autre fussent remises aux mains des deux héritiers. Le vitrail de Sens ne veut pas qu'on embrasse un autre parti que le sien; on y lit tout au long, sous le second panneau: « Pater unicuique filiorum suorum divisit substantiam. » Du reste, il est juste de dire que saint Pierre Chrysologue (*Serm.* 1) parle de même.

fasciné par l'amour de l'indépendance, et qui pour jouir oublie tout autre sentiment, on nous montre ainsi une sorte d'esprit revêche et de cœur mal fait, dont le coup d'essai est de porter par un froid complot la discorde entre tous les membres de sa famille(1). Quel intérêt pourrions-nous lui conserver dans ses malheurs après l'avoir vu s'annoncer de la sorte? Et lorsqu'il reviendra, éprouverons-nous même quelque attendrissement sur la bonté de son père, quand nous le verrons recueillir ce misérable?

La suite répond à ce premier pas. Rien qui rappelle cet enivrement d'un faste tout nouveau où l'ardeur d'un caractère généreux, mais sans expérience, peut se laisser surprendre comme par un charme subtil: à peine avons-nous vu le Prodiges partageant avec son frère le patrimoine réclamé si impudemment, voilà que nous le trouvons tout d'un coup plongé dans une odieuse débauche. Rien qui annonce la séduction, point d'accueil perfide qui le fasse glisser pas à pas, nul piège qui l'ait engagé comme à son insu dans le désordre; il s'y est jeté de prime saut, il semble que les passions brutales aient été l'objet bien avoué de ses froids calculs. On nous le présente, comme à l'improviste, entraînant trois courtisanes avec l'insolence d'un mauvais garnement accompli. Deux petites figures de diables qui se mêlent à cette scène n'ont évidemment d'autre emploi que de diversifier l'effet pittoresque: Satan est assez fin pour comprendre que son intervention n'est point nécessaire ici; sur cette pente, le mauvais sujet n'a pas besoin qu'on le pousse. Mais le peintre continue, et dès le quatrième médaillon, voici notre aventurier siégeant sur une espèce de trône élevé, où il est couronné de fleurs par six femmes de mauvaise vie, empressées autour de ce triomphateur de bacchantes. L'inscription porte: *Hic coronatur a meretricibus* (2).

Après ces échantillons de dévergondage, le verrier de Sens veut faire amende honorable. Comme il nous avait peint son aventurier entraînant trois femmes perdues, il le fait entraîner maintenant par trois démons, sous la rubrique: « *Hic ducitur a demonibus, vinctus cathenis(sic)*. » Mais c'est un luxe de moralité dont nous n'avions que faire, et qui gâte même, par l'introduction intempestive d'un merveilleux sans raison, la simplicité du récit évangélique. S'il s'agissait de nous mettre sous les yeux l'état de cette âme abandonnée à tous les travers d'une passion fougueuse et ignoble, assurément le diable n'avait pas attendu si tard pour prendre logement dans un cœur aussi corrompu. Mais a-t-on prétendu, par hasard, nous retracer la joie des esprits infernaux qui l'ont poussé à la misère en même temps qu'à l'opprobre? La leçon est bonne, sans doute(3); seulement, on ne voit pas suffisamment pourquoi cette intervention sensible des suppôts de Lucifer près du vagabond se termine à lui faire obtenir une commission de gardien des pourceaux. S'il s'agissait de lui tordre le cou pour s'assurer de son âme, à la bonne heure! Quant au résultat, qu'il fallait bien accepter sous peine de dénaturer l'Évangile, il s'expliquait, sans tant d'appareil, par les prodigalités antérieures du jeune écervelé et par la famine indiquée dans la parabole. Au reste, comme il s'agit d'un enseignement exposé par Notre-Seigneur lui-même, et où chaque circonstance porte coup d'une manière admirable, sans s'écarter le moins du monde des formes d'un récit parfaitement simple et naturel, cet embellissement pris d'un ordre étranger nous paraît déplacé et d'un mauvais goût(4).

(1) A Bourges, au contraire, comme à Chartres, l'aîné laboure, tandis que le Prodiges réclame sa part; et, soit qu'on le suppose au fait de ce qui se passe dans la maison paternelle, soit qu'on le croie absorbé par ses travaux de chaque jour, c'est une opposition pleine d'intérêt, que ce calme du fils aîné vaquant à ses occupations simples et pénibles, pendant que son frère se laisse entraîner par le rêve d'une existence brillante et joyeuse. C'est la paix et le dévouement du devoir, rendus plus saillants par l'activité inquiète d'un cœur dévoyé qui préfère le plaisir au bonheur.

(2) A Chartres, sans réunir cette troupe de courtisanes autour du Prodiges, on le fait cependant couronner d'une manière assez semblable par des femmes débauchées. De même, à Chartres, dans les tableaux qui précèdent, on retrouve le chien de la maison et le valet que nous avons remarqués à Bourges; puis, plus tard, l'expulsion ignominieuse du libertin par une femme. Ces divers traits de ressemblance, tout légers qu'ils paraissent, méritent quelque attention dans les productions d'artistes évidemment différents. Serait-ce quelque trace d'un fond de programme commun, d'un *mystère*, par exemple, où tous les trois auraient puisé comme dans un répertoire ouvert à tout le monde?

(3) Nous savons, il est vrai, ou bien le nom de *Satan* (שטן, ad-

versarius, osor, inimicus; שטן, prædones, vastatores, etc., demones) suffirait à nous l'apprendre, que le démon est l'ennemi de l'humanité, et qu'il se plaît même aux malheurs temporels des hommes (Cf. Luc. XIII, 16. — I Cor. V, 5); mais il s'agit de savoir si c'était bien ici le lieu de le faire apparaître pour orner la narration de saint Luc.

(4) C'est faire diversion dans un sujet si merveilleusement suivi, et si pathétique par sa simplicité même, que d'inventer un accessoire propre à piquer la curiosité sans avancer en rien le fait principal. Quand les verriers de Bourges et de Chartres étendent le texte de saint Luc, ils le suivent plutôt qu'ils ne l'amplifient; ils songent à le servir bien plus qu'à l'enjoliver, et le commentent sans qu'il languisse entre leurs mains. C'est surtout à Bourges que cette remarque nous paraît avoir toute son application: on ne peut, ce semble, s'empêcher d'y reconnaître un esprit grave et pénétré de son sujet. Rien d'oiseux ne se glisse dans sa composition, et tout en ajoutant quelques traits il ne s'écarte point du vieux précepte (aussi vieux que le bon sens):

« *Semper ad eventum festinat*, etc. »

Quant aux détails moins importants, si l'on y fait attention, on

Que dirons-nous donc quand, après cette marche si menaçante, nous rencontrons le Prodiges réduit, il est vrai, à la profession de porcher, mais, du reste, avec une amélioration sensible dans sa condition? Car au lieu que tout à l'heure il était aussi nu que dans les scènes les plus tristes du vitrail de Bourges, le voilà près de ses animaux, bien chaussé, couvert d'une tunique et d'un mantelet avec son capuchon; dans tout l'attirail, enfin, d'un pâtre assez bien rétribué, et ne faisant pas mine d'être fort mécontent de sa position nouvelle.

Au panneau suivant, autre manque de délicatesse. C'est à froid et à grand bruit que le père accueille son fils revenu. On est sur le seuil même de la porte, quoique l'Évangile dise : « Son père l'aperçut lorsqu'il était encore au loin; et, touché de pitié, il accourut, etc. » D'ailleurs, on s'étouffe dans ce médaillon; ce sont, avec la maison et les deux figures principales, deux ou trois spectateurs : tout ce qu'il y peut tenir de personnages; comme si la tendre délicatesse de ce bon père ne devait pas faire sentir qu'il ne fallait là qu'un serviteur tout au plus, et un serviteur de confiance, pour apporter les vêtements nécessaires à ce pauvre enfant perdu, afin qu'il pût reparaitre sans humiliation devant les anciens témoins de ses années innocentes!

Dans le médaillon voisin, où l'on tue le veau gras, ce n'est plus, comme à Bourges, le vieux père lui-même qui se diligente et se multiplie pour faire face à tous les préparatifs de la réjouissance, et veiller à l'exécution de ses ordres; c'est un serviteur quelconque qui abat une bête sur un ordre reçu on ne sait d'où. L'espace demeuré libre est occupé par un nouveau spectateur donné à la scène précédente. Il semble que ce soit l'homme qui apporte la robe pour l'Enfant prodigue.

Le reste prête moins à la critique. Le festin est joyeux et bruyant; près de là, tandis qu'un serviteur passe, chargé d'une large bouteille, l'ainé questionne une espèce d'intendant sur le sujet de ces mouvements empressés : *Hic frater Prodigis audit rem a seruo*. Le père vient ensuite, afin de calmer ce caractère difficile; et enfin il l'introduit, non sans quelque résistance, pour lui faire prendre part à la joie commune : *Hic intrant domum, etc.*

Une verrière de la cathédrale d'Auxerre, où le même sujet a été traité avec une grande surcharge d'ornementation, ne nous semble pas avoir été mieux conduite quant à l'expression de la parabole. Elle a, d'ailleurs, été mutilée par les hallebardes des huguenots.

101. Après cette attention donnée à la forme extérieure, pénétrons plus avant, et cherchons la pensée que lisait le moyen âge sous ce dehors déjà si propre à faire naître de touchantes méditations. L'entraînement des passions, l'ingratitude et la folie du cœur qui s'égaré loin de Dieu, la miséricorde du Père céleste, qui ne veut pas la perte du pécheur, mais sa vie véritable par la conversion (1); la douceur du vrai repentir, malgré les appréhensions si vives que les passions suggèrent; le faux zèle de certains justes arrogants ou chagrins, qui voudraient que leur justice extérieure profitât à leur orgueil, et qu'une pénitence sévère les vengeât sur le pécheur repentant, des plaisirs qu'il a goûtés sans eux : voilà l'histoire même, ou plutôt la surface de son interprétation. Mais quant à l'intention du XIII<sup>e</sup> siècle, elle ne paraît pas douteuse, et il ne faut pas la chercher longtemps. La *Glose* (2) fût-elle moins expresse, il devrait suffire de savoir que saint Augustin, saint Jérôme et saint Grégoire (3),

y reconnaît presque toujours une pantomime naïve, mais frappante d'expression et de vérité; tandis qu'à Sens, c'est une habileté rare, mais dépourvue de ce sentiment délicat qui vient du cœur et de la méditation plutôt que de l'étude faite dans l'atelier.

(1) Ézech. XVIII, 21—23, 30—32. — Petr. III, 9.

Cs. Ps. LXXII, 27; X, 6. — Job XXVIII, 28. — Augustin., in Ps. LXX, 3, 6, 13, 17, 19—24 (t. IV, 722, 724, 726, 734, 737—742). — Etc., etc.

(2) *Gloss.*, in Luc. XV. La profession que fait cet ouvrage de ne travailler que par extraits des écrivains accrédités, nous dispense d'en rien citer ici. On en retrouvera tout le fond dans les auteurs que nous signalerons plus bas, et qui lui avaient servi de modèle.

Du reste, il est bon de dire à ceux qui ne connaissent pas cette compilation classique au moyen âge (et y a-t-il beaucoup de gens qui la connaissent bien?), que ce n'est point du tout le dédain qui nous la fait indiquer si brièvement. Qui voudra prendre la peine d'y jeter les yeux après une étude un peu sérieuse des Pères continuée pendant quelques années, il s'apercevra que cet ouvrage est le résultat d'un énorme travail; non pas toujours de première main, sans doute, mais peu s'en faut. Car Raban Maur perce bien-

tôt à travers ce commentaire réduit; et Raban est un des plus éfrayants compilateurs d'une époque où l'homme semble avoir été infatigable.

(3) Augustin., *Quæst. evangel.*, libr. II, *Quæst.* 33 (t. III, P. II p. 259—263). — Gregor. M., *Moral.*, libr. XXIX, cap. 6 (al. 14); in Job. XXXVIII, 14 (t. III, p. 192). — Hieronym., *Epist. ad Damas.* (t. IV, P. I, p. 151—158).

Cs. Ambros., in Luc., l. cit. (t. I, 1467, sq.). — Petr. Chrysol., *Serm.* I—6. — Isidor., *Allegor.* 216, 217 (t. V, 147). — Maxim. Taurinens., *de Capitul. evangel.* (p. 772, sq.). — Cesar. Arelatens., *Homil. 6 de Pasch.* (Bibl. PP. VIII, 824).

Ces premières données doivent faire comprendre que l'entraînement était déterminé au moyen âge d'une manière irrésistible vers cette interprétation. Nous n'ajouterons donc quelques noms plus récents que pour conduire notre énumération jusqu'au temps des verriers de Bourges. En descendant à la hâte les cinq siècles qui nous restent à franchir, il n'est besoin que d'indiquer les auteurs d'élite ou influents, qui sont comme les choréges de ce concert. Bed., in Luc. XV (t. V, p. 400—406). — Hraban Maur., *Allegor.* (t. V, 773). — Brun. Astens., *Homil. quadrages.* (Bibl. PP. VI,

s'accordent à voir dans cette parabole les Juifs et les Gentils. Ces trois voix ne pouvaient manquer d'entraîner les suffrages au temps dont nous parlons, et l'on peut dire qu'après eux presque tous les interprètes latins de saint Luc ont embrassé ce parti sans hésiter.

L'ainé qui demeure près de son père, c'est l'ancien peuple de Dieu qui a conservé la vraie foi, tandis que les nations, figurées par le plus jeune des deux frères, se sont abandonnées à tous les désirs corrompus. Les Gentils, ainsi éloignés de Dieu, se sont précipités dans les plus honteux désordres, et ne sont revenus à leur père qu'après avoir épuisé tous les genres de crimes et de dégradation. Alors la Grâce a dépassé toute mesure là où l'iniquité avait été comme sans bornes (1). Mais quand, ramenés par le repentir après bien des siècles d'égarément, ils ont abandonné leurs honteuses idoles pour revenir prendre rang parmi les enfants de Dieu, il s'est trouvé que la nation privilégiée jusqu'alors s'est formalisée du paternel accueil fait à ces prodigues, et a refusé de les reconnaître pour frères. Ainsi, la jalousie des aînés a causé une séparation nouvelle lorsque toute l'humanité n'allait plus faire qu'une famille. Ils se sont tenus à l'écart, et ne voudraient pas qu'il y eût d'avantage pour ceux qu'ils s'étaient accoutumés à dédaigner comme des infidèles. La tendresse du père n'est point refroidie par ces murmures hautains; mais ceux qui blâment la miséricorde divine s'excluent eux-mêmes du banquet, et ce n'est qu'après des invitations répétées qu'ils consentiront à s'associer au festin commencé sans eux.

C'est, comme on le voit, la doctrine qui occupe une si large part dans l'épître de saint Paul aux Romains (2) : les enfants d'Abraham selon la chair déshérités, mais seulement pour un temps, en faveur des peuples jusqu'alors idolâtres; et la réunion finale des restes d'Israël avec l'Église, consommant enfin l'œuvre de la prédestination. Ce dernier trait est rendu bien sensible à Bourges dans le médaillon du couronnement, où le père, saisissant par la main chacun de ses deux fils, se met en devoir de les réconcilier. De même à Sens, il introduit l'ainé après son entretien, et l'on voit qu'il va mettre fin à la mésintelligence (3).

Cette haute interprétation, que de graves auteurs ont cru pouvoir donner comme le sens même littéral de la parabole d'après le contexte de saint Luc, remonte bien haut dans l'Église, puisque Tertullien (4) l'avait trouvée subsistante. La liturgie semble l'avoir consacrée lorsque, dans l'office du carême (5), elle réunit cet évangile dans une même messe avec l'histoire de la préférence donnée à Jacob sur Ésaü (6). Cependant, le sens purement moral (le pécheur repentant et le juste sans pitié) est loin d'avoir été méconnu ou même négligé par les interprètes. Ce qu'on peut dire toutefois sans crainte d'être démenti, c'est que cette dernière exposition, qui est celle de l'immense majorité dans l'Église d'Orient (7), n'a réellement pour elle qu'une minorité très-faible dans l'Église latine (8).

102. Ici, j'en demande bien pardon à ceux qui n'auraient prétendu feuilleter ces pages que pour y trouver un avis tout rédigé sur le nom que doivent ou peuvent recevoir les diverses compositions de la peinture sur verre au XIII<sup>e</sup> siècle, il m'est impossible de consentir à la tâche que pourraient vouloir me

725, sq.)—Honor. Augustodun., in Ps. XLVI, 7 (ap. D. Pez, *Thesaur.*, V, 934).—Gerhoh., in Ps. XVII, 48, 49 (Ibid., 258, sq.).—Zachar. Chrysopolit., in un. ex quatuor (Bibl. PP. XIX, 841—843).—Rupert., de Div. offic., libr. VII, cap. 11.—Etc.

(1) Rom. V, 20.—Hebr. I—III.—Etc. Cs. Iren. *contr. Hæreses*, libr. IV, cap. 11 (al. 24; éd. Massuet, p. 240).—Cyrill. Alexandrin., *Glaphyr. in Genes.*, libr. III (t. I, P. II, p. 95—108).—Etc., etc.

(2) Rom. IX—XI.—Cs. Hebr. IV.

(3) Nous avons eu déjà l'occasion de montrer l'Église désignée dans l'Écriture et dans les monuments, comme principalement formée par les nations, et figurée par la préférence donnée au plus jeune frère sur son aîné. Cs. n<sup>o</sup> 16, 17, 59, 61—63, etc. (p. 20—25, 113—115, 116—118, etc.).—Cyrill. Alexandr., *Glaphyr. in Genes.*, libr. I, III, V. (l. cit., p. 18, 72, 79, 81, 93—108, 128—130, 144, 150, 206—210).

Nous ne reviendrons pas non plus sur cette unité, qui doit être consommée enfin par la réunion des fils d'Abraham selon la chair, avec ceux qui sont ses héritiers et ses enfants par la foi (Cs. n<sup>o</sup> 20—22, 51, etc.; p. 27—31, 92—96).—Il faudrait citer presque tous les auteurs ecclésiastiques, et quiconque en trouvera un sous sa main peut le vérifier sans peine. Saint Cyrille d'Alexandrie, tout particulièrement, insiste sur ce point avec une véritable affectation.

(4) Tertull., de Pudicit. 8, 9 (p. 560, sq.).

(5) Sabb. post dominic. II.—Cs. Cyrill. Alexandr., *Glaphyr. in*

*Genes.*, libr. IV (l. c. 161—163).—Augustin., de Civ. D., XVI, 42.—Etc.

(6) *Genes.* XXVII.

(7) Clem. Alexandr. (Galland, II, 153, sq.).—*Constitut. apostol.*, libr. II, cap. 41 (Ibid., III, 63, sq.).—Jacob. Nisib., de Penit. (Ib. V, 17).—Aster. Amas., in Luc. XV (ap. Phot., cod. 271; et Bibl. PP. V, 840, sq.).—Cyrill., ap. Tit. Bostr. (?), in Luc. (Bibl. GG. PP. II, 813, sq.; et Bibl. PP. IV, 434).—Chrysost., de Penit., homil. I (t. II, 284, sq.); ad Theodor. laps. I (t. I, 9).—Pseudo-Chrysost., de Fil. prod. (t. VIII, 33—38).—Theophylact., in Luc. (Paris, 1631, p. 445—452).—Euthym. Zigab., in h. l. (Bibl. PP. XIX, 647).—Theophan. Tauromen., homil. 17 (éd. Scorsi, p. 100—111).—Etc.

(8) Elig. Noviom. (?), homil. 13 (Bibl. PP. XII, 317).—Pseudo-Hieronym., de duob. fil. (t. V, 214—218).—Petr. Bles., serm. 15 (Bibl. PP. XXIV, 1092, sq.).—Guarrie. Igniac., serm. Quadrages. (Ibid., XXIII, 199, sq.).—Bernardin. Senens., serm. Quadrages. 24.

Il convient d'ailleurs de faire observer que plusieurs écrivains ecclésiastiques de l'Occident, qui se prononcent pour l'interprétation de la majorité latine, ne prétendent pas exclure celle qui a dominé chez les Grecs. Saint Ambroise même, à vrai dire, n'a point de parti bien arrêté sur cette question; saint Augustin (in Ps. XLIV, 3; t. IV, 386) rappelle quelque part cette parabole dans le sens purement moral, et saint Jérôme (adv. Jovinian., libr. II; t. IV, P. II, 224) laisse toute liberté pour le choix de l'un ou de l'autre. Cs. Pacian., epist. III, 13, 14 (Galland, VII, 265, sq.).

faire des lecteurs impatientes. Mon unité, à moi, je ne saurais trop le redire pour obvier à tout mécompte, c'est le symbolisme par-dessus tout, et non pas précisément les vitraux (1); le symbolisme constaté, autant que possible, et non pas des interprétations plausibles ou même seulement probables; le symbolisme social, par conséquent, et nullement les aperçus plus ou moins curieux qu'un artiste ou même un évêque aurait pu avoir en vue. Il ne m'est donc pas seulement permis, il m'est imposé d'étudier la forme et la transmission de l'exégèse dans la société chrétienne, pour mettre en lumière les motifs des représentations bibliques qu'elle adoptait. Tant que je ne sors point de là, je me tiens dans les limites parfaitement légitimes de mon sujet. Que s'il est bien hardi de s'engager à couvrir un aussi vaste terrain, c'est mon affaire : je cours le risque d'être taxé d'une brièveté excessive, mais, à coup sûr, je n'ai point à me tenir en garde contre le reproche d'une ampleur exagérée.

En conséquence, on ne devra point s'étonner si je m'arrête un instant sur la dissemblance que nous venons d'observer entre l'Église latine et les écrivains ecclésiastiques de la Grèce ou de l'Asie. Ce n'est qu'un seul fait, si l'on veut, mais ce fait ne saurait être pris comme isolé, puisque la divergence qu'il nous présente se retrouve sur cent autres points du même ordre.

C'est une singularité digne de remarque, que ce caractère grave et mesuré, en apparence, qui distingue la Grèce européenne surtout, parmi les interprètes de l'Écriture. Est-ce maturité d'esprit et profondeur de sens? Mais ce ne sont pas là, je pense, les traits saillants que mettrait en évidence l'histoire moderne de cette contrée. Est-ce ténacité pour l'enseignement primitif du christianisme, et entente plus vraie du sens des livres saints? Mais, après le Nouveau Testament, qu'avons-nous de plus primitif dans l'Église que l'Épître de saint Barnabé, par exemple, ou les Lettres de saint Ignace d'Antioche et de saint Polycarpe, le *pasteur* d'Hermas, etc.? Or, ces écrits sont, ce me semble, empreints d'un haut mysticisme. Plus tard, quoique toujours au berceau du christianisme, saint Justin, saint Irénée, saint Victorin, etc., n'ont pas encore imaginé de raffiner sur l'exégèse des Pères apostoliques et de saint Paul. Enfin, jusqu'au delà du IV<sup>e</sup> siècle, nous trouvons dans la Grèce asiatique saint Cyrille d'Alexandrie et saint Anastase le Sinaïte, qu'on prendrait, à leur allégorie pleine de hardiesse, pour des moines ou des évêques latins du XII<sup>e</sup> siècle, si l'on ignorait que ce mysticisme majestueux remonte aux plus beaux âges de la foi (2).

Mais, soit que la témérité d'Origène eût décrié parmi les siens la route où il s'était égaré; soit que l'exemple de saint Chrysostome, retenu peut-être par le caractère de son auditoire, eût tracé décidément à ses successeurs une voie nouvelle (3); soit toute autre cause que je n'ai point le loisir de discuter actuellement, il est de fait que l'Occident se distingue par sa longue fidélité à cette manière mystérieuse et grande d'appliquer les enseignements de l'Écriture. Était-ce comme un jeu d'esprit, né d'une activité factice qu'aurait enfantée le loisir? Mais il faudrait être bien neuf pour imaginer que la vie des Augustin, des Jérôme, des Léon le Grand, des Cassiodore, des Innocent III, etc., fût assez libre de tout souci pour qu'il leur fallût inventer de pieux passe-temps. Était-ce ignorance

(1) Lorsqu'il nous faudra traiter les œuvres de la statuaire ou de l'architecture, après avoir exposé celles de la peinture sur verre, le lien commun de ces diverses parties subsistera toujours, comme on le voit. Nous ne ferons que passer successivement en revue différentes formes d'expression par où s'est manifesté aux regards un même fonds de pensées. Ainsi, au lieu de trois œuvres indépendantes, nous aurons montré les trois faces d'une grande conception qui se développe par toutes les ressources du langage monumental.

(2) J'en ai dit un mot, n<sup>o</sup> 49, 17 (p. 89, 90; 22); et je ne veux que le rappeler, afin de prescrire contre une impression fautive que notre ouvrage pourrait produire sur certains esprits inattentifs. Il ne faut pas qu'en nous voyant prendre notre point de départ dans un monument du moyen âge, pour présenter tant d'aperçus devenus étranges, on s'accoutume à regarder ces considérations comme nées avec l'art qu'elles ont au contraire fait naître. C'est aussi, malgré le peu de faveur dont jouissent aujourd'hui parmi nous les études grecques, ce qui m'a fait transcrire çà et là des passages considérables des Pères grecs. Il était bon que l'œil même fût averti de l'origine reculée à laquelle il faut se reporter, si l'on veut explorer les titres de noblesse de ces doctrines extraordinaires.

Quant à saint Anastase le Sinaïte, puisque son nom est venu tout naturellement se placer sous notre plume, disons que sa manière d'entendre la parabole de l'Enfant prodigue (*Hexaemer.*, libr. VI; *Bibl. PP.* IX, 883) est entièrement conforme à ce qu'en disent la plupart des Latins. Il est vrai que l'ouvrage où nous trouvons cette interprétation est qualifié de *Répertoire de rêveries*, par Harless (*Fabric. Bibl. grec.*, t. X, 589); mais le savant J. Alb. Fabricius n'avait pas vu cela, et c'est une des améliorations que lui a fait subir son éditeur (Hambourg, 1807).

(3) L'influence de saint Chrysostome sur les principaux écrivains ecclésiastiques de la Grèce qui sont venus après lui, même à huit et neuf siècles d'intervalle, est un fait évident pour tous ceux qui ont pris connaissance de la littérature grecque moderne. Il suffit de le signaler, tous les hommes instruits en conviendront sans peine. Mais, n'en déplaise à certains savants pour qui la littérature chrétienne est un accident sans intérêt, et qui préféreraient à *des chariots d'homélie* la trouvaille d'une nouvelle épigramme à faire entrer dans l'anthologie grecque, ce n'est point chose à mépriser que l'étude de ces actions à distance, examinées soit dans leur transmission, soit dans les causes qui ont déterminé la direction primitive de leurs sources.

des bons modèles? Mais, outre qu'il s'agit de savoir quels sont en ceci les vrais guides, il est certain que saint Chrysostome, par exemple, était connu dans l'Église latine au moyen âge (1). Imaginerait-on, peut-être, que c'est puérité ou faiblesse d'esprit, quand pareille censure porterait sur des noms comme ceux de Tertullien, de saint Irénée, de saint Augustin, de saint Léon, etc.? Laissons ce dédain superficiel qui prétendrait nous adjuer enfin la véritable et saine intelligence des livres saints, après que de tels hommes y auraient été fourvoyés par le préjugé (2) ou le défaut de lumières. Mais, quoi qu'il en puisse être, cette espèce d'interprétation est assurément un flambeau pour le sens des monuments figurés dus à la chrétienté latine et à la chrétienté primitive. Sans chercher ailleurs que dans le sujet de ce chapitre, on pourra voir, par quelques traits de saint Pierre Chrysologue (3), si cette exégèse tombe vraiment dans la puérité.

103. Reste à chercher quel peut être le sens des huit petits médaillons qui semblent perdus dans la mosaïque comme un simple ornement, mais qu'il ne nous est pas permis d'éliminer par une fin de non-recevoir si expéditive. Dussions-nous n'arriver pas à un résultat bien convaincant, pareille lacune serait assurément excusable. Mais nous ne demanderons point quartier pour si peu, et nous croyons pouvoir y annoncer une confirmation nouvelle du sens symbolique de tout le vitrail : c'est-à-dire l'admission des Gentils au nombre des enfants de Dieu, et l'abrogation du sabbat par la consommation de la loi de Moïse qui se résout en la Loi nouvelle (4) pour faire place à tous les peuples dans la grande famille. On en jugera, c'est quelque chose de plus qu'une simple conjecture.

(1) Quand on ne le reconnaît pas fréquemment dans les écrits de Paschase Rathbert, de Gerhoh de Reichersperg, etc., la *Catena* de saint Thomas d'Aquin pourrait à elle seule faire voir que l'Occident était au fait de la littérature grecque chrétienne. Mais nous montrerons ailleurs que l'on pourrait recomposer une bibliographie singulièrement étendue, en dépoillant les auteurs ecclésiastiques du moyen âge. Ce sera une nouvelle pièce à l'appui des citations rétrospectives que nous avons cru devoir joindre aux paroles des XI<sup>e</sup>, XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles. Pour le moment, il est au moins curieux de faire observer que plusieurs fragments de graves ouvrages grecs seraient aujourd'hui perdus presque sans espoir, s'ils n'avaient été conservés par d'anciennes versions latines. Quiconque est au fait des études ecclésiastiques sait qu'il en est ainsi de plusieurs textes (quelquefois même de traités complets) de saint Polycarpe, de saint Irénée, de saint Barnabé, d'Herma, d'Origène, et de saint Cyrille d'Alexandrie. Serait-ce peut-être que la Grèce en avait fait peu de cas?

(2) Je sais bien qu'on a pris souvent ce ton avantageux avec les SS. Pères; mais aussi que n'a-t-on pas dit? On a bien osé traiter de cette même façon les Épîtres de saint Paul; et j'avoue que ce m'a été une désagréable surprise de trouver ce langage dans la *Patrologie* de Mochler (Barnab., II). Ce qu'il en reste dans la traduction française (t. I, p. 99) n'est qu'une reproduction fort adoucie de ce qu'exprimait le texte allemand.

(3) Petr. Chrysol., *serm.* 5. « *Homo quidam habuit duos filios: Duos scilicet populos, Judaicum Gentilemque; sed Judaicum senioreni prudentia Legis fecit, Gentilem paganitatis stultitia reddidit juniorem. . . . Iste cum patre possessor totius sortis, ad partem propria voluntate pervenit, dicendo: Da mihi portionem substantiæ quæ me contingit. Et quæ est ista portio? Quæ est? Habitus, sermo, scientia, ratio, iudicium, quæ hominem præ cæteris animantibus in terrena habitatione contingunt; hoc est, juxta Apostolum, lex naturæ. Et ideo divisit illis substantiam, dando junioreni quinq. ista quæ diximus beneficia naturæ, senioreni quinq. Legis libros divinitus inscribendo; per quæ substantia impar merito, numero par esset: humanum teneret ista ordinem, divino illa subsisteret instituto; utraq. tamen lex filios utrosque ad notitiam Patris perduceret, ad reverentiam sui servaret auctoris.*

« *Et non post multos dies, congregatis adolescentior omnibus, peregre profectus est in regionem longinquam; et ibi dissipavit substantiam suam vivendo luxuriose. Diximus junioreni non tempora fecisse, sed mores. Non post multos dies: quia cum principio ipso mundi festinavit Gentilitas ad idolorum patriam, ad longinquam diaboli regionem animo est peregrinata. . . . Hinc est quod luxuriosus per desiderium secularis eloquentiæ, per scholarum lupanaria, per trivia sectarum, dissipavit Dei patris dementi disputatione substantiam. Et quum consumpsisset conjecturis*

quidquid erat sermonis, scientiæ, rationis, iudicii; egestatem summam, famem magnam cognoscendæ veritatis miserimus sustinebat: quia philosophia quærendæ divinitatis indixit laborem, veritatis inveniendæ fructum contulit nullum. . . . Verum quum nil divinum, nil salutare profuturum, nil Gentilis inveniret in talibus; desperans de Deo, de Providentiâ, de iudicio, de futuris, ab schola ad ventris se deponerebat ingluviem, cupiens saturari de siliquis quas porci manducabant. Hoc norunt epicurei, qui, quum platonicas et aristotelicas percurrebant scholas, nullamque illic aut divinitatis aut scientiæ invenirent disciplinam, Epicuro se tradunt ultimo desperationis et voluptatis auctori. . . .

« *Redit autem ad patrem, et clamat: Pater, peccavi in caelum et coram te. . . . Peccavit in caelum, dum in celo solem, lunam, sidera, deos esse blasphemavit; et hæc eadem profanat adorando. . . .*

« *Sed pater occurrit, et occurrit longe; Quum adhuc impius essemus, Christus pro nobis mortuus est (Rom. V, 8, 9). Occurrit Pater, occurrit in Filio, quum per ipsum de celo descendit et pervenit ad terras. . . . Et osculatus est eum. Quando? Quando misericordia et veritas obviaverunt sibi, justitia et pax osculata sunt se (Ps. LXXXIV, 11).— Dedit stolam primam: illam quam Adam perdidit, immortalitatis gloriam sempiternam. . . . Et occidit ei vitulum saginatum. . . . Audi Apostolum (Rom. VIII, 31): Qui proprio filio non pepercit, sed pro omnibus nostris tradidit illum. Hic est vitulus qui in epulum nostrum quotidie ac jugiter immolatur.*

« *Sed frater senior. . . veniens ex agro, populus legalis, . . . audit in domo patris symphoniam, audit choros, et introire non vult. Hoc quotidie oculis nostris intuemur. Nam venit Judæus ad domum Patris, id est, ad Ecclesiam, stat foris per invidiam; audit davidicam citharam personare, audit ex concentu prophetico symphoniam, ex populorum vario conventu choros audit; et introire non vult, per invidiam stans foris. Dum gentilem fratrem pristinis iudicat et horret ex moribus, ipse paternis bonis se eximit, ipse se paternis excludit gaudiis. . . . Pater egreditur, et dicit filio: *Fili, tu semper mecum es. Quomodo? Per Abel, per Henoch, per Sem, per Noe, per Abraham, per Isaac, per Jacob, per Moysen, per omnes sanctos per quos judæica generatio in Evangelio lecta (Matth. I) derivatur. . . . Et omnia mea tua sunt. Quem ad modum? Quia tibi Lex, tibi prophetia, tibi templum, tibi sacerdotium, tibi sacrificia, tibi regnum, tibi munera, tibi (quod est super omnia) natus est Christus. Sed quia tu, per invidiam, perdere vis fratrem; paternas epulas, patris gaudia dignus es non habere. Etc.**

Il peut être bon de faire observer que, même parmi les Pères grecs, c'est toujours de Jésus-Christ qu'il est question quand il s'agit d'expliquer le sens de la victime immolée pour le festin. Sur ce point je ne me rappelle pas d'avoir rencontré un seul auteur qui fit exception.

(4) Matth. V, 17.—Cs. Matth. XII, 8.—Marc. II, 28.—Luc. VI, 5.

Pour soutenir cet aperçu, nous ne recourons point à l'ogdoade gnostique, ou au premier solide des pythagoriciens. Il suffirait absolument de faire observer qu'entre tous les nombres adoptés par les prescriptions propres à la loi de Moïse (1), soit d'après le Lévitique, soit dans la structure du temple de Jérusalem, nulle part le nombre huit n'apparaît avec un caractère sacré; tandis que l'Évangile, au contraire, semble le mettre en honneur, soit par les huit béatitudes, qui ont si fort attiré l'attention des SS. Pères, soit par la résurrection de Notre-Seigneur (2), qui a fait substituer le huitième jour (*dimanche*) au septième (*sabbat*), pour célébrer le repos de Dieu. Mais la singularité de cette doctrine pour nos esprits demande que nous en constations le fait plutôt que d'en discuter le droit. Les écrivains ecclésiastiques (3) ne nous feront point défaut, et cela peut suffire pour un point dont l'importance est d'ailleurs fort secondaire ici. Aussi nous contenterons-nous d'indiquer nos autorités dans les notes.

Les insignes de la royauté que l'on a donnés aux figures des huit médaillons ne font qu'ajouter plus de poids encore à notre hypothèse. Je crois y reconnaître une allusion à la prophétie de Michée (4) annonçant précisément la publication de l'Évangile et la conversion des nations. Il y est

(1) Il faudrait n'avoir guère étudié les civilisations antiques pour avoir besoin d'apprendre quelle importance on y attachait à certains nombres. Quelles qu'aient été les déviations abusives de ce respect singulier souvent exploité par la charlatanerie et la politique, ou par un mysticisme trop confiant, un esprit grave aperçoit aisément, sous ces variétés d'un sentiment général, une base imposante et bien fondée en raison. Un caractère frappant du nombre, c'est qu'il est la manifestation d'une pensée dans la matière inerte; et l'on sait que la considération des nombres dans la disposition des corps célestes avait suffi à Kepler pour lui faire pressentir l'existence de planètes encore inconnues de son temps, mais que les moyens modernes d'observation ont réellement constatée. Si donc l'intelligence peut resplendir dans les êtres les plus bruts au moyen du nombre, cette volonté qui s'y manifeste devra le rendre respectable quand elle paraît faire choix d'une formule déterminée avec une sorte d'affection. Le motif d'une telle préférence, pour être ignoré, n'enlève rien au charme, qui s'accroît bien plutôt par le mystère. L'homme ne saurait se soustraire à l'empire qu'exerce irrésistiblement sur son esprit la vue d'une intention supérieure dont il est forcé de reconnaître la réalité, sans réussir à bien en percevoir le secret. Les anciennes institutions avaient largement usé de ce moyen d'influence, et l'Écriture sainte ne nous permet pas de douter que ce ne soit souvent un langage du ciel. On ne saurait attendre que je m'appesantisse sur cette question, toute sérieuse qu'elle est; elle a d'ailleurs été traitée plusieurs fois par des hommes distingués. Mais comme l'esprit d'erreur aime à singer les caractères du vrai, il est arrivé que des prescriptions qui n'étaient rien moins que divines ont exploité ce fonds de notre nature pour y puiser un moyen de fascination puissante.

Cs. Baehr, *Symbolik des mosaischen Cultus*, t. I, 131, etc.

(2) Marc. XVI. 1-5. « Et quum transisset sabbatum... valde mane... veniunt ad monumentum... Et respicientes viderunt revolutum lapidem. Etc. »

Cs. Joan. XXIII, 56; XXIV, 1-7. — Luc. XVI, 1-9.

(3) Ambros., *de Jacob*, libr. II, cap. 11 (t. I, 478). « Quis hanc beatam (*Machabæorum matrem*) neget, quæ quasi septem vallata muneribus, inter corpora filiorum nullum sentit mortis incursum!... Quam bonus fidei partus, quam tutus portus iste pietatis, quam splendida lucerna Ecclesiæ septeno fulgens lumine, et octavo utero cunctis luminibus oleum ministrans! De quibus pulchre dicitur (Eccl. XI, 2): *Date partem illis septem, et illis quidem octo*. Eo quod in utroque numero consortium gratiæ consequantur: in Lege nutriti, per Gratiam coronati; SEPTEM TANQUAM IN SABBATO, OCTO TANQUAM IN EVANGELIO, etc. »

Id., in *Ps. CXVIII*, prolog.; in *Luc. XXI*, 10, 11 (t. I, 972, 1452); *Epist. 26*, ad Iren. (t. II, 895).

Hieronym., in *Eccl. XI*, 2. « In Ezechiele (XL, 26, 31) septem et octo gradus ad templi leguntur ascensum. Et post ethicum illum psalmum, id est centesimum octavum et decimum, quindecim graduum psalmi sunt: per quos primum erudimur in lege, et SEPTENARIO NUMERO EXPLETO postea PER OGDOADEM AD EVANGELIUM SCANDIMUS. Præcipitur ergo (Eccl. XI, 2) ut in utrumque Instrumentum, tam vetus scilicet quam novum, pari veneratione credamus. Judæi dederunt partem septem, credentes sabbato;

sed non dederunt octo, resurrectionem dei dominicæ denegantes. E contrario hæretici, Marcion et Manichæus, et omnes qui veterem Legem rabido ore dilaniant, dant partem octo, suscipientes Evangelium; sed eandem septenario numero non tribuunt, Legem veterem respicientes. Etc. »

Id., in *Ezech. XL*, 9, 31 (t. III, 983, 988, 990). — Id., *Adv. Jovin.*, libr. II (t. IV, P. II, p. 225). — Pseudo-Hieronym. (*Augustin.*) *de Celebr. Pasch.* (t. V, 170, sq.). Cs. Augustin. *epist. LV* (al. 119) *ad Januar.*, cap. 13, 18 (t. II, 136, 137, 141).

Petr. Chrysolog., *serm. 126* (in *Luc. XVI*, 7). « Octogesimus (numerus) totam fidem præfiguratur et Gratiam. Hic est numerus in quo decalogum Legis esse et ogdoadem Gratiae satis gnarus Legis, satis studiosus Evangelii lector intelligit. »

Cs. Cassiodor., in *Ps. VIII*, concl. (t. II, 36). — Arnob., in *Ps. VI*, (Bibl. PP. VIII, 240). — Isidor., *Liber numeror.*, cap. 9 (t. V, 232). — Gregor. M., in *Ezechiel*, libr. II, homil. 8 (t. V, 87). — Gloss. in *Eccl. XI*, 2. — Paschas. Radbert., in *Matth.*, libr. VII (Bibl. PP. XIV, 530). — Etc., etc.

L'Église grecque fournirait aisément des indications conformes à celles-ci; mais il semble que c'en doit être assez. Si je ne m'étais imposé de ne point empiéter dans ce volume sur l'empire du symbolisme dans les arts plastiques, il me serait facile de montrer une dépendance de mon sujet dans l'octogone des baptistères et des fonts baptismaux. La sculpture et l'architecture pourront nous ramener ailleurs à cette nouvelle application d'une doctrine singulière, il est vrai, mais qui n'est point douteuse.

(4) Mich. III, 12; IV, 1-5; V, 2-7. « Et erit in novissimo dierum, erit mons domus Domini preparatus in vertice montium, et fluent ad eum populi... Et tu Bethleem Ephrata parvulus es in millibus Juda; ex te mihi egredietur qui sit dominator in Israel... Et convertentur... et erit iste pax... et suscitabimus super eum (*Assyrium*) septem pastores et octo primates hominum. Etc. »

Hieronym., in *h. l.* (t. III, 1534). « Tunc igitur erit pax quum reliquæ fratrum Christi conversæ fuerint ad filios Israel... Septem pastores, omnes patriarchas et prophetas et sanctos viros arbitror esse qui hebdomadi, id est veteri servierunt Instrumento. Octo autem... primates homines et, ut Symmachus interpretatus est, *christos*, universos Novi Testamenti, etc. »

Id., in *h. l.* (Ibid., 1519-1533, 1535, sqq.).

Remig. Autissiodor., in *h. l.* (Bibl. PP. XVI, 995). « Dabit eos, id est Judæos permittet legis suæ umbram observare, usque ad tempus parientis, id est donec mater Ecclesia gentilem populum ad finem generet... et subintrante plenitudine gentium, tandem omnis Israel salvus fiat (Rom. XI)... et NOVISSIMUS JUNGETUR PRIORI... septem pastores, id est patriarchas et prophetas, qui septenarium Legis, id est sabbatum, servaverunt; et octo primates, id est observatores Novi Testamenti qui ab apostolis usque in hanc ætatem suscitantur a Domino in Ecclesia. Septenarius numerus pertinet ad Vetus Testamentum, propter sabbatum qui est septimus dies in hebdomada; octonarius numerus ad Gratiam Novi Testamenti, propter Dominicam resurrectionis, quæ dicitur octava, completus est. Etc. »

Cs. Gloss. in *h. l.* — Etc., etc.

parlé de *huit princes* que le Seigneur chargera de soumettre les peuples infidèles à son joug, et les commentateurs expliquent ce passage tout à fait dans notre sens.

Si l'on demandait le sens des paroles qu'on trouve écrites entre les mains des deux personnages qui occupent les deux premiers médaillons au pied du vitrail, il faudrait bien établir d'abord quel est le langage qu'on leur a prêté; et j'avoue qu'il m'est impossible de le déterminer avec quelque certitude. Je pense qu'il faut lire à gauche: DE FILIO PROD (*igo?*); et si quelqu'un veut bien prendre cette banderole pour un titre de la verrière, je ne demande pas mieux que d'accepter cette solution. C'est un moyen de se faire comprendre, que le peintre-verrier de Chartres a mis en œuvre avec profusion; on aurait donc bien pu l'employer à Bourges au moins une fois. Mais en face, c'est quelque chose comme ESIVIAS. Dans la crainte de voir surgir un jour quelque document qui nous apprendrait peut-être à reconnaître dans ce texte problématique le nom d'un artiste ancien, je m'abstiens de toute conjecture. J'ai déclaré d'ailleurs déjà que j'aurais grand regret à toute dépense d'érudition faite pour n'atteindre qu'un résultat probable; et comme je vois ici deux ou trois traductions possibles, mais aucune qui soit certaine, j'abandonne la solution à l'avenir, quelque précieuses que puissent être mes suppositions.

## CHAPITRE CINQUIÈME.

### PLANCHE CINQUIÈME. — PASSION DE JÉSUS-CHRIST.

104. Le symbolisme n'occupe ici qu'une faible place, et, nous l'avons dit(1), c'est, à notre avis, fort bien pensé. Le simple exposé d'une grande série de faits concentre ainsi toute l'attention sur un spectacle qui est destiné surtout pour le cœur. En même temps le champ demeure libre pour détailler toutes les circonstances saillantes du grand fait de notre rédemption(2). Aussi, quoique les donateurs (les pelletiers) aient pris une large part pour leur signature(3), il est resté vingt-trois médaillons entièrement consacrés à la passion de Notre-Seigneur et à la résurrection qui la couronne. On reconnaît sur-le-champ, dans les cinq premières scènes au pied du vitrail, les détails du commerce et de la préparation des pelleteries. Je soupçonne même que les deux animaux placés dans les angles inférieurs de la bordure sont une allusion de plus aux fourrures qu'exploitait cette industrie. A partir de là, l'œil doit suivre assez régulièrement une marche ascendante par lignes alternativement conduites de gauche à droite et de droite à gauche, sauf très-peu d'exceptions qui pourraient bien n'être dues qu'à des remaniements postérieurs(4). De la sorte, on rencontrera successivement, en tenant compte de l'ordre qui nous paraît avoir été celui de la pose primitive, l'entrée de Jésus-Christ à Jérusalem (Matth. XXI. — Luc. XIX, etc.), la résurrection de Lazare (Joann. XI), le dépit ou les questions insidieuses des Pharisiens (Luc. XIX, 39, 40; XX, 1—7. — Etc.), les vendeurs chassés du temple (Marc. XI, 11, 15—17), le lavement des pieds et l'institution de l'Eucharistie (Joann. XIII, 1—13, 21—30. — Matth. XXVI, 26—28. — Luc. XXII, 19—21. — Etc.), le conseil des docteurs pour perdre Jésus-Christ (Marc. XIV, 1, 2. — Matth. XXVI, 3—5), ou pour tuer Lazare (Joann. XII, 10, 11), la prière et l'agonie de Notre-Seigneur au jardin (Matth. XXVI. — Etc.), la réunion des prêtres chez Caïphe (Joann. XI, 47—53) pour résoudre la mort du Sauveur ou pour attendre l'effet de la trahison de Judas, le

(1) Cs. n° 57) p. 107, sv.) Les considérations que nous émettions à ce sujet n'étaient pas tellement exclusives que nous ne puissions reconnaître le mérite d'une composition autrement conçue. On a quelquefois réuni dans une même page les idées du vitrail de la *Nouvelle-Alliance* avec la peinture des traits principaux de la Passion. Ce mélange, outre qu'il exige une étendue presque énorme, ne laisse pas d'affaiblir chacun des deux effets qu'il voudrait associer; mais il serait injuste de ne pas avouer qu'à la cathédrale de Rouen, par exemple (*Étude XII*, fig. F), on a composé de la sorte un vitrail vraiment beau, où l'histoire évangélique et les figures de l'Ancien Testament alternent sans se mêler. Deux grands médaillons intercalaires sont exclusivement consacrés aux faits prophétiques, et leur forme distincte permet de les isoler par la pensée, pour considérer sans diversion la suite continue du récit des évangélistes. Là nous retrouvons plusieurs des types historiques que nous avons eu lieu d'étudier dans notre premier chapitre : David et le Pélican (N° 52—54, p. 96—104. — *Études I*, fig. A, n° 19; IV, fig. A et B; XII, fig. C), la Grappe de la Terre promise (n° 31, p. 49—51. — *Étude I*, fig. D, n° 1), le Thau marqué sur les fronts (n° 25, p. 35—38 et 123. — *Études I*, fig. D, n° 3, et fig. C; VI, fig. E), les Portes teintes du sang de l'agneau (n° 23—25, p. 31—38. — *Études I*, fig. A, n° 14, et fig. D, n° 5; IV, fig. B; XII, fig. B), Élie et la Veuve de Sarepta (n° 26, 27; p. 38—42. — *Études I*, fig. A, n° 21, et fig. D, n° 2; IV, fig. B), le Sacrifice d'Abraham (n° 20—22, p. 27—31. — *Études I*, fig. A, n° 17, 18, et fig. D, n° 4; VIII, fig. 4), le Serpent d'airain (n° 43, p. 75—77. — *Études I*, fig. A, n° 13, et fig. D, n° 7; IV, fig. A et B; VII, fig. G; VIII, fig. 4). Cependant, il est arrivé, comme on pouvait s'y attendre, que, malgré la hauteur de la lancette et la petitesse des figures, ni le symbolisme, ni l'histoire, n'ont pu recevoir un développement bien complet. Je trouve qu'on a été bien mieux avisé à Saint-Quentin, à Cologne (*Étude XII*, fig. H), à Laon (*Étude XV*), à Troyes, etc., lorsque, voulant faire marcher de

front l'histoire évangélique et l'histoire prophétique, on a fait choix de l'enfance du Sauveur. Le sujet principal n'exigeait pas aussi impérieusement ce recueillement de l'esprit qui est nécessaire au pathétique; et, près d'une suite de scènes où le Fils de Dieu se montre faible enfant, pauvre, ignoré, proscrit et fugitif, il était bon de rappeler au fidèle que ce nouveau-né était l'attente des siècles et le grand objet des conseils éternels.

(2) A Bourges, bien loin de s'exposer à diminuer l'espace consacré à la Passion, en admettant des tableaux d'un autre ordre, on a pris soin de multiplier le nombre des scènes, en recourant à un artifice habilement conçu. On a multiplié les petits médaillons qui forment comme un plan reculé dans l'aspect général de la verrière, et les faits d'une importance secondaire ont été relégués dans cette série inférieure, où ils demeurent assez apparents, tout en cédant l'espace au développement des tableaux dont l'intérêt est plus grave. Pour donner cependant de la légèreté au vitrail, que tant de médaillons semblaient devoir charger outre mesure, on a fait choix d'un système d'ornementation sobre, varié, plein de simplicité et de grâce.

(3) Il est aisé de lire : « *Istam vitram dederunt pellipari* ». Les pelletiers ont donné cette vitre.

(4) Je suppose que dans le placement primitif, les vendeurs chassés du temple et la résurrection de Lazare, actuellement posés au-dessus de la cène et du lavement des pieds, pouvaient bien, au contraire, avoir été mis sous ces médaillons qu'ils surmontent aujourd'hui. Peut-être aussi que la trahison de Judas et le dressement de la croix ont pris chacun la place de l'autre. Mais, en supposant même quelques restitutions de ce genre, on ne serait pas dispensé de se rappeler une observation que nous faisons (n° 84, p. 147) au sujet de saint Thomas, en renonçant à trouver une continuité parfaitement régulière. Quoi qu'il en soit, la marche générale indique que les petits médaillons se suivent de gauche à droite; au lieu que l'ordre est inverse pour les grands.

baiser du traître, les derniers apprêts du supplice lorsque le Fils de Dieu va être dépouillé pour monter en croix, la flagellation, la sentence de Pilate, le désespoir de Judas qui rapporte l'argent, la mort de Jésus-Christ, la descente de croix, l'ensevelissement, la descente aux limbes, la résurrection.

105. Quand j'ai paru écarter toute idée de symbolisme, j'ai voulu seulement faire entendre qu'il figure ici d'une manière totalement subordonnée à l'histoire, et pour la relever seulement, mais non pas pour conduire l'esprit dans une région en quelque sorte plus haute que ne serait le récit. Le moyen de prétendre trouver un sujet plus haut que les souffrances et la mort du Fils de Dieu! Pour les faits de l'Ancien Testament et pour les paraboles du Nouveau, à la bonne heure : nous l'avons vu dans l'histoire de l'Enfant prodigue, et nous l'allons voir dans celle du Samaritain; mais dans les actions de Notre-Seigneur nous sommes au terme de toute figure, nous tenons la réalité même, et chercher quelque chose au delà, ce serait leur ôter cette valeur de consommation que la foi nous y montre. Cependant, toujours persuadés du sens profond que la Sagesse divine sait donner aux faits aussi bien qu'à ses paroles, les anciens docteurs n'ont pas manqué de creuser avec un pieux respect les moindres détails de la vie du Rédempteur, pour y étudier, avec la réalisation des prophéties anciennes, l'annonce des conséquences que devait avoir sa mission divine par le ministère de l'Église. Nous voulions les suivre dans ces interprétations souvent naïves, presque toujours majestueuses par la portée des vues, et imposantes par l'accord des grands maîtres; pour certains points, même, nous l'avions presque promis à nos lecteurs. Un autre genre de recherches semblait commander aussi notre attention. Exposer, par la comparaison des monuments, la manière adoptée à diverses époques du moyen âge pour représenter les principaux détails de la Passion, signaler les variantes plus saillantes qui ont prescrit dans l'art sur quelques-unes des circonstances laissées dans l'ombre par les évangélistes (1), indiquer les motifs qui ont présidé à cette détermination, etc., c'était une tâche propre à exciter l'intérêt des connaisseurs, et qui promettait d'ailleurs de curieux résultats pour l'histoire de l'art. Les développements qu'eût entraînés une semblable étude, pouvaient nous conduire au delà des limites qu'il faut nous imposer. En outre, une réunion considérable de représentations fidèles et bien classées était un préliminaire indispensable; et nous ne pouvions que l'ébaucher dans ce volume. Nous franchirons donc cette fois un sujet trop grave pour être traité en passant, et trop étendu pour s'accommoder de l'espace où il nous faudrait le réduire. En attendant que nous puissions le traiter à part, nous suppléerons seulement quelque peu à notre silence par le langage des monuments eux-mêmes que nous réunirons dans nos planches d'*Études*. Une telle manière de nous abstenir aura son prix pour les vrais juges; ils comprendront sur-le-champ que si nous étions imités par plusieurs dans cette façon de compenser notre silence, la question aurait bientôt gagné à une vingtaine de planches, tout autrement qu'à de nombreuses pages de texte dépourvues de cet appui.

(1) Par exemple, la verrière de Bourges nous montre la croix dressée déjà avant que Notre-Seigneur y ait été attaché. La même manière de peindre ce moment de la Passion se retrouve dans l'*Hortus deliciarum*, et la grande publication de M. le comte Auguste de Bastard l'a reproduite dans la même page qui nous a servi à réduire le détail D de notre *Étude* IV. Mais on peut dire que dans le manuscrit d'Hohenbourg cette représentation est parfaitement en harmonie avec tout le reste; au lieu qu'à Bourges elle ne correspond plus avec certaines formes qui commencent à être adoptées. Ici, ce n'est plus que le vestige d'un programme qui s'efface, tandis que pour la miniature d'Herrade rien n'est en désaccord, tout est à sa place et en son temps. Mais cette incohérence même importe extrêmement pour l'histoire de l'art. On y aperçoit que les peintres-verriers de notre cathédrale sont dans un de ces instants d'indécision où quelque chose de nouveau s'est fait jour sans que les anciennes prescriptions aient encore totalement cédé: elles conservent un reste d'empire, et l'on voit que cependant elles perdent le terrain, et vont incessamment disparaître. Saisir à la fois dans les monuments de l'art et dans les

textes anciens, le temps et le progrès de la lutte entre une forme qui naît et une forme qui meurt, c'est un sujet d'études délicates qui demandent autant de précision que d'abondance. Aussi ne peut-on bien les traiter que dans un travail spécial, étayé de preuves nombreuses choisies avec discernement, et présentées avec une critique nette et convaincante.

Quant aux poissons qui se voient sur la table de la Cène, aussi bien à Strasbourg (*Étude* XI) qu'à Bourges et dans le Psautier de saint Louis, l'inspection des monuments de ces âges eût sauvé à M. l'abbé A. Guillon de Montléon une conjecture à la fois fautive et bizarre, lorsque, supposant à Léonard de Vinci l'invention de ce plat (*le Cénacle de Léonard...*, Milan, 1811, p. 163—165), il lui prête la curieuse pensée de placer ainsi dans un réfectoire monastique une consolation pour l'ichthyophagie quadragésimale. On voit que la connaissance des vieilles peintures du moyen âge peut éclairer la critique sur les motifs qui ont dirigé les grands artistes de la renaissance: nouveau motif pour ne point traiter ces matières à la hâte, et pour réunir soigneusement les matériaux avant de rien prononcer qui puisse être démenti par les faits.

## CHAPITRE SIXIÈME.

### PLANCHE SIXIÈME. — LE BON SAMARITAIN.

#### ARTICLE PREMIER.

#### LA PARABOLE ET SON EXPLICATION.

106. « Un homme descendait de Jérusalem à Jéricho; et il donna dans une bande de brigands qui le dépouillèrent entièrement, et couvert de blessures le laissèrent pour mort.  
« Or il arriva qu'un prêtre descendait par la même route; il vit cet homme, et continua son chemin.  
« Autant en fit un lévite qui, se trouvant près de là, l'aperçut, et passa outre.  
« Mais un Samaritain qu'un voyage conduisait par là, fut ému de compassion en le voyant.  
« Il s'approcha donc, banda ses plaies en y répandant l'huile et le vin; et, le plaçant sur sa monture, il le conduisit à l'hôtellerie, où il prit soin de lui.  
« Puis, le lendemain, présentant deux pièces d'argent à l'hôtelier, il lui dit : Prends soin de cet homme; et tout l'excédant de la dépense, je te le rembourserai à mon retour(1). »

C'est encore ici, comme pour la parabole de l'Enfant prodigue, une de ces touchantes particularités dont nous sommes redevables à saint Luc, et qui donnent à cet évangéliste un caractère tout spécial(2) dans le Nouveau Testament. Nouvelle application de la figure symbolique qui le distingue, il semble qu'il ait reçu en partage le soin de nous montrer surtout le Fils de Dieu sous l'aspect de victime, et de nous faire pénétrer plus avant dans le secret de ce cœur divin qui, étant *venu apporter le feu sur la terre, ne demandait qu'à la voir s'embraser*(3).

Le sens et le but le plus apparent de cette narration, prise dans tout le contexte de l'Évangéliste(4), est évidemment d'apprendre aux Juifs que la loi de charité va recevoir une extension bien différente de l'étroite interprétation donnée par les Pharisiens. Le Samaritain, cet objet d'antipathie profonde pour le peuple de Dieu(5), est ici montré comme vrai modèle, parce qu'il a été plus fidèle au commandement d'aimer nos frères. Le prêtre même et le lévite ont mal entendu la loi, ou n'en ont pris nul souci dans la pratique. Mais peu importe la différence de langage ou d'origine : Dieu appelle tous les hommes, et les *vrais adorateurs seront désormais ceux dont le cœur sera droit et sincère*(6); la loi d'amour, voilà

(1) Luc. X, 30—35. « Homo quidam descendebat ab Jerusalem in Jericho; et incidit in latrones qui etiam despoliaverunt eum, et plagis impositis abierunt semivivo (ἐπιβάνη ἡ τυγγωννύρα) relicto.  
« Accidit autem ut sacerdos quidam descenderet eadem via, et viso illo praterivit. Similiter et levita, quum esset secus locum, et videret eum, pertransiit.

« Samaritanus autem quidam iter faciens, venit secus eum; et videns eum, misericordia motus est. Et appropians, alligavit vulnera ejus, infundens oleum et vinum; et imponens illum in iumentum suum, duxit in stabulum et curam ejus egit. Et altera die protulit duos denarios et dedit stabulario; et ait: Curam illius habe, et quocumque supererogaveris, ego quum rediero reddam tibi. Etc. »

(2) En examinant les principaux récits propres à l'Évangile de saint Luc, il est difficile de ne pas y reconnaître une sorte de mission spéciale pour mettre en saillie les traits les plus touchants du divin Maître. C'est lui qui nous a conservé les détails circonstanciés du mystère de l'Incarnation et de la sainte enfance de l'Homme-Dieu (Luc I—II). On voit, dès ces premières lignes, que les vieilles traditions n'étaient pas si mal avisées en lui attribuant le portrait de la mère de Dieu.

C'est lui encore qui nous fait apercevoir plus nettement, soit dans les paroles, soit dans les actions de Jésus-Christ, la substitution prochaine des Gentils à l'ancien peuple (V, 24—30; XIII, 5—10; XVI, 27—31; XI, 42—52; X, 25—37), et le salut plus abondamment ouvert à toute l'humanité.

Il a pris soin de recueillir les miracles les plus propres à montrer la bonté compatissante du Sauveur (VIII, 11—15; XIII, 11—16; XIV, 1—6; XXIII, 27—32), et les enseignements où sa tendresse reluit le plus (VI, 27, 28; X, 27—37; XIII, 1—4; XV, 8—32; XVI, 1—8; XXII, 43, 47).

Il nous ouvre le sanctuaire de ce cœur doux et humble (VI, 24—26; XXIII, 8—12; XIV, 7—11; XVII, 9—14; XVI, 19—26; XIV, 7—15; IV, 17—19; XXIV, 13—35; XXIII, 19—43) et les trésors de cette miséricorde inépuisable qui *ne veut point la mort du pécheur, mais plutôt son retour à la vie par le repentir* (XII, 16—21; XVI, 9; XIX, 1—10; XVIII, 1—6, 9—14; XI, 5, 6; X, 38—43).

(3) Luc. XII, 49.

(4) Luc. X, 25—37.

(5) Joann. IV, 9; VIII, 48. Etc.

(6) Joann. IV, 23, 24.

la loi nouvelle qui va être promulguée pour le monde entier, où la religion n'admettra plus de différence entre le Grec, le Juif, le Scythe et le Barbare(1).

Mais si l'on fait réflexion que cette qualification odieuse de *Samaritain* était donnée à Notre-Seigneur par les docteurs de Jérusalem, on verra que, parlant à un docteur qui l'épie dans ses réponses, Jésus-Christ a bien pu se proposer quelque intention formelle de faire apprécier publiquement son ministère par ce questionneur de mauvaise foi, en l'obligeant à déclarer lui-même que le *Samaritain* est cette fois le meilleur maître.

107. Voilà tout ce que nos esprits difficultueux sauraient lire dans ce texte si touchant d'ailleurs. Mais comment le moyen âge introduit-il à ce propos la création du monde, le paradis terrestre, le buisson ardent, le veau d'or, le Calvaire, etc., etc.? Le vitrail de Bourges, péniblement ordonné, et chargé de développements qui s'équilibrent mal, pourrait accroître encore l'embarras du spectateur. Ni l'esprit, ni l'œil ne trouvent aisément les points de repère dans cette juxtaposition de cercles et de demi-cercles qui se touchent sans se grouper sensiblement. C'est à la cathédrale de Sens qu'il faut chercher le groupement véritable et les traits saillants de cette composition mystérieuse; car la préférence que j'ai plusieurs fois exprimée pour l'œuvre des verriers de Bourges est si peu le résultat d'un parti pris, que je ne balance pas à m'en écarter dans cette occasion. Le *Samaritain* de Sens (Étude XX, fig. B) me paraît être un chef-d'œuvre entre des chefs-d'œuvre, c'est-à-dire que je le tiens pour un des plus admirables vitraux d'une cathédrale, où presque tous sont merveilleux, au moins par quelque endroit. Je ne parle pas de l'ornementation, parce qu'à Sens elle est ordinairement du plus grand style(2) qui se puisse rencontrer (j'ai presque dit imaginer); mais l'habileté du dessin dans l'exécution des figures semble y atteindre la perfection de la statuaire contemporaine, et le tracé ferme du fenêtrage y accuse nettement chacun des médaillons, tout en les assemblant par séries très-distinctes. La variété des formes y sert la pensée, tout en attachant le regard : dans chaque groupe, le carré central est affecté à la parabole qui forme ainsi la tige sensible du vitrail sans se détacher avec trop de sécheresse; et autour de ce noyau constant, les quatre cercles qui le flanquent sont réservés pour les développements où s'épanouit le mysticisme. C'est ainsi que dans notre verrière de la *Nouvelle-Alliance* les circonstances les plus solennelles du mystère de la Rédemption se présentaient appuyées sur les *types* historiques qui en avaient prophétisé la portée immense.

A Bourges, quoique l'ornementation du *Samaritain* ne manque pas de noblesse, et que ce soit le beau côté du vitrail, elle est loin de l'ampleur fière et simple qui se déploie si naturellement dans la verrière de Sens. Mais les figures sont certainement l'ouvrage d'une main peu exercée. Si certains traits dans la composition des tableaux font soupçonner quelques conseils habiles ou des cartons bien conçus, l'artiste évidemment est trop faible pour l'exécution, et semble faire son apprentissage aux dépens d'une matière qui méritait d'être confiée à un maître-homme. L'agencement disgracieux et presque indécis des médaillons empêche d'en saisir les groupes réels sans quelque tâtonnement. Il nous faut donc partir du vitrail de Sens pour bien entendre le nôtre.

Voici quelles sont (de haut en bas) les trois sections du *Samaritain* de Sens. 1° Le voyageur assailli par les brigands, et sur les faces latérales : Adam et Ève placés dans le paradis terrestre, leur désobéissance, leur condamnation et leur expulsion. — 2° L'insouciance du prêtre et du lévite, et dans les compartiments qui entourent celui-ci : le buisson ardent, Moïse devant Pharaon, le serpent d'airain, le veau d'or. — 3° La charité du Samaritain et la Passion de Notre-Seigneur.

108. A ces tableaux du XIII<sup>e</sup> siècle, cherchons une interprétation du même âge. Voici, en substance, le commentaire que l'*Hortus deliciarum*(3) joint à la représentation de cette parabole; la pensée du

(1) Col. III, 9—15.

(2) Voyez Grisailles F, Étude XI, Mosaiques, etc. L.

(3) F. 109. Ce commentaire est annoncé comme emprunté au *Speculum Ecclesie*, sorte de poème (spontané, si l'on veut) à rythme flottant, communément partagé en couplets ou en tercets, que je crois devoir faire ressortir, même à l'œil, quoique le manuscrit qui me fournit ce fragment le transcrive comme de la simple prose.

Je pense avoir ailleurs l'occasion de faire voir quelle a été l'origine, ou du moins combien grande a été l'influence de cette forme de poésie, qui fut très en faveur aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles.

\* ... Homo quippe ab Jerusalem in Jericho descendit  
Dum primus parens de gaudiis paradisi ad defectum mortis venit;

Jericho, quod luna sonat,  
Defectum nostre mortalitatis signat.

\* Qui in latrones incidit,  
Quia exulem profinus turba demonum circumdedit;  
Qui et eum depoliverunt,  
Quia non solum deliciis paradisi, sed et veste immortalitatis denuderunt;  
Semicivium reliquerunt,  
Quia in anima mortuum, in corpore vero miseria circumdatum dimiserunt.

\* Per eandem viam sacerdos descendit,  
Dum patriarcharum ordo per iter mortalitatis tetendit,  
Qui vulneratum pertransiit,  
Quia generi humano opem ferre non valuit.

xii<sup>e</sup> siècle est donc déposée officiellement dans le manuscrit d'Hohenbourg, de manière à rendre toute contestation impossible. Ce voyageur, ce n'est point un individu seulement, c'est l'homme même; c'est le genre humain s'écartant follement de sa patrie dès l'origine, et ne rencontrant hors du séjour où Dieu l'avoit abrité, qu'ennemis acharnés à sa perte, ou amis non-seulement impuissants, mais insensibles. Il faut que Dieu, dont il avait fui la société, vienne lui-même l'arracher à tant de douleurs; prenne soin de sa guérison, comme il avait cherché à lui épargner la chute; et, soit à ses propres dépens, soit par la main de ses serviteurs, le réintègre dans le bonheur perdu.

Voilà, sommairement, ce que l'*Hortus deliciarum* nous fournit très à propos, et presque sans frais. Il ne faut pas toutefois nous laisser aveugler par une reconnaissance excessive envers l'abbesse Herrade, qui nous transmet ce document authentique avec un caractère tout particulier d'évidence. Les manuscrits, même inédits, méritent assurément beaucoup de respect; mais que de choses on trouverait sans eux avec tout autant de certitude et beaucoup moins de fatigue, si l'on prenait la peine de lire les imprimés! Car combien de fois n'arrive-t-il pas que l'on va chercher la science au loin, comme une conquête ardue et mystérieuse, faute d'avoir pris un instant pour jeter tranquillement les yeux autour de soi! en sorte qu'on produit à grand fracas et comme des *dépouilles opimes*, aux yeux d'un certain public ébahi et transporté d'admiration pour la grandeur de la trouvaille, ce dont tous les hommes tranquilles, mais sérieux, étaient en possession sans bruit, de temps immémorial. Ce ridicule, qui n'est pas extrêmement rare de nos jours, où les découvertes sont presque quotidiennes, parce que les esprits appliqués sont en petit nombre, ce serait l'encourir, nous aussi, que de paraître battre des mains pour avoir rencontré ce texte près des miniatures qui retracent la narration de saint Luc. Pour nous tenir dans le vrai, il convient de dire sans détour que cela se rencontre partout à l'époque qui nous occupe (1). Et même, dût la singularité du fait perdre beaucoup de sa magie, avouons tout

« *Levita quoque ilem iter expebat,*  
 Quia ordo prophetalis (?) etiam per callem mortis tendebat;  
 Qui sauciatum preterivit,  
 Quia perditio homini adiutorium ferre non potuit  
 Dum se quoque peccatis vulneratum ingemuit.

« *A Samaritano autem semivivus curatur:*  
 Quia homo seductus, per Christum sanatur.  
 Samaria est civitas... quorum consortia Iudæi in tantum exhorruerunt,  
 Quod illos participio eorum addixerunt  
 Quibus maledicere voluerunt;  
 Unde et Dominum maledicendo, Samaritanum vocaverunt.

« *Hic iter fecit,*  
 Dum de caelis in hunc mundum venit;  
 Plagatum vidit plagatum,  
 Quia hominem conspexit peccatis et miseriis circumdatum;  
 Super eo misericordia movetur  
 Quia omnes dolores pro eo experitur.

« *Et appropians, vulnera ejus alligavit:*  
 Dum, vitam æternam nuncians, a peccatis cessare predicavit;  
 Vinum et oleum infudit  
 Dum poenitentiam et veniam docuit.  
 Per vinum quippe putredo purgatur,  
 Per oleum fota curantur.

« *In jumentum posuit,*  
 Dum peccata nostra in corpore suo super lignum crucis pertulit (1 Petr. II, 24);  
 In stabulum dedit,  
 Dum eum superæ Ecclesie conjunxit.  
 Stabulum, in quo animalia in nocte congregantur,  
 Est Ecclesia presens in qua justi in caligine hujus mundi stabulantur;  
 Donec aspæret dies æternitatis  
 Et inclinentur umbre mortalitatis (Cantic. II, 17).

« *Alterâ die protulit duas denarios:*  
 Una dies erat mortis, altera vite.  
 Dies mortis erat ab Adam, in quo omnes moriuntur;  
 Dies vite inchoavit a Christo, in quo omnes justificabuntur.  
 Ante Christi resurrectionem, omnes ad mortem tendebant;  
 Per suam resurrectionem omnes fideles ad vitam surgunt.

« *Alterâ ergo die duas denarios protulit,*  
 Dum, post resurrectionem suam, duo testamenta per duo precepta  
 charitatis impleri docuit.  
 Stabulario duas denarios dedit,  
 Dum ordini doctorum leges vite docendas commisit.

« *Si quid ipsi supererogaverint, ille reddet quam redierit:*  
 Quia si bona que populis predicant,  
 Operibus exemplificant;  
 Quum verus Samaritanus ad judicium redierit,  
 Et olim saucium,  
 Tunc autem sanatum,  
 De stabulo in celeste palatium induerit;  
 Sollicitis curatoribus sempiterna pecunia recompensabit.»

J'avoue que, malgré le titre donné à ce morceau dans l'*Hortus deliciarum*, j'ai peine à y reconnaître la manière du *Speculum Ecclesie*, où la coupe par tercets est ordinairement fort prononcée et très-constante. D'autres indices encore me feraient soupçonner une main différente; mais ce qui importe actuellement, c'est que ce texte nous donne, avec notre parabole, l'opinion irrécusable du xii<sup>e</sup> siècle sur son application à l'histoire de l'humanité. C'est caractériser par un seul trait l'atmosphère qu'avaient respirée nos artistes de Sens, de Bourges, de Chartres, de Rouen, de Lyon, etc.

(1) Voici une instruction pastorale d'un évêque de Parme au xi<sup>e</sup> siècle. Nous y retrouvons, dans l'exposition de la fête de Pâques, ce mysticisme ample et aisé joint à une forme poétique harmonieuse et pleine de pompe : majestueux accord de grandes vues et d'un langage lyrique sans apprêt, qui justifie singulièrement le beau nom de *vates*, donné souvent encore aux évêques par cette époque trop peu étudiée, même au point de vue littéraire. J'étends à dessein ma citation, pour que l'on comprenne combien ç'a été une fâcheuse pensée de vouloir remettre à neuf dans la liturgie ce que l'on tenait de ces âges solennels, si merveilleusement *inspirés* en tout ce qui tenait au service divin. Quant à la coupe de cette espèce de vers, que j'ai voulu rendre sensible dans la disposition du texte, si quelqu'un trouve qu'on pourrait, à ce compte, marquer des vers dans une quantité de pièces où l'on n'a cherché rien de pareil jusqu'à présent, je ne le nierai pas; j'accorderais même, au besoin, que les auteurs peuvent n'y avoir point songé. Mais je ne me croirai pas délogé pour cela, seulement j'ai autre chose à faire ici que de défendre cette position : je me contente de m'y établir. Cependant, pour ne point paraître trop hasardé dans mon assertion, j'invoquerai l'appui d'Hervé de Déols (xi<sup>e</sup> siècle), parlant de la *Cène* attribuée à saint Cyprien. Voici comme il qualifie le genre de cette singulière composition, dans le prologue de son commentaire : « Tetigit (*Cyprianus*) brevibus versiculis, non metricis, gesta singulorum; sociando fere semper duas sententias similes. » Or, je pense pouvoir affirmer que

simplement que cette application, en apparence si neuve, est à peu près du même âge que les plus anciens interprètes de l'Évangile (1), sans en excepter même les Pères de l'Église grecque (2).

109. Jéricho est la ville maudite (3); Jérusalem, au contraire, la cité sainte, est la vraie patrie de l'homme fidèle (4) : il apostasie et s'exile quand il l'abandonne. Le peintre de Sens la place au sommet du vitrail, comme un couronnement solennel, avec ce nom glorieux qui doit tenir le premier rang dans les pensées du véritable enfant de Dieu (5). A Bourges, nous n'apercevons plus l'intérieur de son enceinte sacrée : le voyageur (*peregrinus, homo*) vient de se résoudre à la course aventureuse qui séduit son imprudente curiosité; il a chargé sur ses épaules tout ce qu'il prétend garder des biens de la patrie; déjà il a franchi le seuil, et, dès ce premier pas, on s'aperçoit que son pied mal assuré menace de perdre terre au bord d'un précipice. La porte qu'il vient de dépasser ne se rouvrira plus

la coupe quasi-rhythmique (pourquoi ne dirait-on pas : *rhythmoides*?) est bien autrement accusée dans les pièces où je signale ce partage.

Henric. Parmens., *Serm. de Pasch. Domini* (ap. Mai, *Nov. collect. . . Vatic.*, t. VII, p. 271, sq.).

« Licet ceterarum festivitatum dies ad nostrum sint instituti gaudium et profectum,  
Hic tamen, qui resurrectionis est nostrae mysterium,  
Salutis et exultationis privilegio obtinet principatum.

.....  
.....

« Sed ut solemnitatis hujus vobis amodo mysteria revelemus,  
Testamenti veteris quodammodo portas subeamus;  
Et unde haec prius solemnitas inoleverit agnoscamus :

« Quo bene cognitam et plus amemus,  
Et venerabilius observemus;  
Quidquid etiam hinc spiritualiter patuerit assumendum,  
Utilitatis vestrae per nos erit usus exponendum.

« Quam de servitute aegyptiaca portentis insignibus plebs israelitica liberatur,  
Phase Domino anniversariter celebrare praecipitur;  
Ne tot tantorumque virtutem miraculorum processu temporis posteritas ignoraret;  
Ignotamque nulla honoris reverentia celebraret.

« Ubi etiam agnus, qui illorum pascha fuerat, immolari jubetur;  
Quo tyricus ille porticus insuetae comestitionis more vesceretur,  
Sicut ei per Moysen a Domino demonstratur (Exod. XII, 11).

« Sed quod illi in occidente Legis littera,  
Hoc nos vivificantis Spiritus custodire debemus in gratia.  
Quid ergo per Aegyptum, nisi tenebras, accipimus?  
Et quid Phase, nisi transitum, nominamus?

« Phase igitur, pro quo Pascha (si licet linguae alterius) accipimus,  
Recte celebramus.  
Quam de veteris Legis tenebris ad novae gratiae lucem venimus,  
Et infernalium claustra caelesti sede commutamus.

« Quod bene etiam demonstratur  
Quam per Lucam evangelistam dicitur:  
*Homo quidam descendens in Hiericho incidit in latrones;*  
Qui expoliatus atque vulneratus,  
Tandem relinquitur semivivus;  
Sed a Samaritano misericorditer susceptus,  
Vite et salutis gratiam est adeptus.

« Homo heic protoplastus, imo humanum genus, accipitur;  
Hiericho defectio exprimitur (יריחו, יריחו, יריחו).  
Hierusalem pacis visio nominatur (ירושלם, ראה, שלום).  
Latrones maligni spiritus intelliguntur.

« Tunc revera homo hic ab Hierusalem descendit,  
Quando, in Paradiso, Domini sui precepta contempsit.  
Qui, quum Hiericho pergit,  
Merito spiritus malignos offendit;  
Quia, quum relictis aeternis, solam defectivis intendit,  
Quod sibi pernicies pararetur nullatenus intellexit.

« Merito, itaque, tunica immortalitatis exiit;  
Merito multarum miseriarum, quibus heic involvitur,  
Plagis afficitur;  
Merito, postremo, semivivus in hujus saeculi via proteritur;  
Ut amodo quivis aeterna discat appetere.  
Et transeuntia omni studeat cautela declinare.

« Et quia sacerdos et levita, Veteris Testamenti patres, eisdem addicti  
plagis succumbebant,  
Nullum vulnerato remedium exhibere valebant.  
Neque enim aliorum solutioni idoneus est habendus  
Quicumque suis est vinculis irretitus.

« Quid ergo? Estne in illatis vulneribus  
Et imminenti mortis discrimine relinquendus?  
Absit: adest enim Samaritanus  
Custos interpretatus (שומר, שומר).  
Dominus videlicet Jesus Christus,  
Nullius peccati tenebris, secundum Petrum apostolum, obfuscatus.

« Qui ejus calamitatibus adeo propitius indoluit  
Quod de tenebris eum, moriens, et umbra mortis eripuit;  
Et, resurgens, vite et lucis perpetuae sociavit,  
Etc.

Cs. Hildegard. *Respons. ad epist.* 75 (ap. Martène, *Ampliss. collect.*, t. II, 112—114).— Hieronym. *Arctin. serm.* (ap. Mansi, *Baluzii Miscellan.*, t. II, 517—519).— Rupert., *de div. Offic.*, libr. VI, cap. 36; libr. XII, cap. 13.— Gerhol., *in Ps.* XVI, 1; XXI, 17; LXVIII, 3; LXXXVI, 2; CXLVI, 2 (ap. D. Pez, *Thesaur.*, V, 207, 383, 1370, 1572, 2125).— Brun. Astens. *Homil.* (Bibl. PP. VI, 780, sq.).— Gloss. *in Luc.* X.— Hraban. Maur., *de Universo*, libr. IV (t. I, p. 80). Mais, pour être vrai, il faut convenir que ce livre est une pure transcription des *Allégories* de saint Isidore.— Id., *ibid.*, libr. IX, cap. 10 (*Ibid.*, p. 148).— Bed., *in h. l.* (t. V, 346—348).— Elig. *Noviom. (?) Homil.* 9 (Bibl. PP. XII, 312).— Isidor., *Allégor.* 204—206 (t. V, 145).— Etc., etc.

(1) Augustin., *Quaest. evangelior.*, libr. II, qu. 19 (t. III, P. II, p. 255, sq.); *in Joann.*, tr. 43 (*Ibid.*, 583); *in Ps.* LXVIII, 27; CXXV, in fin.; CXXXVI, 3 (t. IV, 707, 1427, 1517).— Id., *serm.* 171 (al. 37 de *Verbis D.*), in Philipp., IV (t. V, 824, sq.).— Ambros., *in Luc.* X (t. I, 1427—1429).

Cs. Pseudo-Augustin., *Hypognost.*, libr. III, cap. 8 (t. X, *Append.*, p. 17—19).— Paulin Nolan., *Epist.* 23, ad Sever. (t. I, P. I, p. 129, sq.).— Zenon. Veron., *libr. II*, tract. 13 (Galland, V, 140).— Etc.

(2) Pseudo-Athanas., *Quaest. ad Antioch.* 30—32 (ed. Patav., t. II, 256). Ἐρώτ. (Luc. X, 30—35). . . Τις ὁ ἀνθρώπος, καὶ τίς ἡ ἱερουσαλήμ, καὶ τίς ἡ ἱεριχὴ, καὶ τίνας οἱ λαοὶ; Ἀπόκρ. Ἀνθρώπος μὲν, ὁ Ἰσραὴλ. Ἱερουσαλήμ δὲ, ὁ παράδεισος· ἱεριχὴ δὲ, οὗτος ὁ κλισμὸς καὶ λαοὶ, οἱ δαιμόνες. Ἐρώτ. . . Τί ἐν τῷ κατὰ συγχυρίαν, καὶ τίς ὁ ἱεροὺς, καὶ τίς ὁ λαῖτες, καὶ τίς ὁ Σαμαριτῆς; Ἀπόκρ. Τὸ μὲν κατὰ συγχυρίαν, ἀλλοὶ τὸ ἐν ἡμετέροις ἡμετέροις. Ἱεροὺς δὲ ἵσταν ὁ νόμος· λαῖτες δὲ, οἱ ἀπὸ τῆς λαϊτικῆς ἱερουσαλήμ διδάσκαλοι. Σαμαριτῆς δὲ, ὁ Χριστός. Κ. τ. λ.

Il est bon de faire observer que le compilateur de ces *Questions* (*Ibid.*, p. 259) adopte uniquement le sens moral, quand il s'agit d'interpréter la parabole de l'Enfant prodigue. Ce n'était donc point le penchant au mysticisme qui l'entraînait lorsqu'il exposait celle du bon Samaritain.

Cs. Euthym. Zigab., *in Luc.*, cap. 36 (Bibl. PP. XIX, 636).— Tit. Bostrens. (?), *in Luc.* X (*Ibid.* IV, 426).— Theophylact., *in h. l.*— Theophan. Tauromen., *Homil.* XVII (p. 101).— Greg. Nazianz., *Orat.* 29 (theolog. 3), n° 20 (ed. Louvard, t. I, 538).— Pseudo-Basil., *Homil. in aliquot Ser. locis* (t. II, 595).— Origen., *in Luc.*, homil. 34 (t. III, 972); *in Matth.* XX, 29, 30 (*Ibid.*, 728).— Aster. Amasen. *Homil. in Luc.* X (ap. Phot., *cod.* 271; et *Bibl. PP.* V, 840).— Etc.

(3) Jos. VI, 26; VIII, 2. — III Reg. XVI, 34.

(4) III Reg., XI, 13; VIII, 29. — I Par. XXIII, 25. — II Par. XXXIII, 4, 7. — Ps. XLVII, 3; LXXXIII, 8; CXXXI, 13; CXLV, 10. — Is. XXVI, 1. — Hebr. XII, 22. — Apoc. XIV, 1; III, 12; XXI, 2, 10. — Etc., etc.

(5) Ps. CXXXVI, 4—6; CXXI, 6—9; LXXXVI, 2. — Etc.

pour lui : l'innocence ne se retrouve point; mais, près de là, une autre semble l'inviter au retour, en ouvrant ses deux vantaux comme deux bras qui s'étendent pour accueillir la repentance et la prémunir contre le désespoir. Là, pourtant, point de seuil, les abords en seront pénibles; mais la croix domine cette entrée, c'est assez dire qu'une vertu divine viendra en aide à la réintégration, et qu'un médiateur surhumain prendra sur lui les peines et les douleurs du retour.

Au second pas de cet exil volontaire, des malfaiteurs se précipitent sur le présomptueux, pour se partager ses dépouilles (1); puis, non contents de lui avoir tout enlevé, ils le maltraitent avec fureur.

Autour de ces deux dernières scènes, qui à Sens n'en font qu'une, on voit le séjour de délices où Dieu avait placé nos premiers parents. Après leur avoir préparé ce monde ainsi qu'un palais, il les forme lui-même de sa main, et non plus seulement par une simple parole comme les astres et tout le reste des créatures; mais il leur donne des lois pour sanctifier leur bonheur par l'obéissance. L'ennemi des hommes trouble cette paix : il suggère au plus faible ce désir inquiet d'un progrès vague qui a tant de prise sur les esprits sans consistance; et là où l'esprit est plus ferme, il pénètre par la condescendance du cœur. C'est, en même temps, et la source et l'histoire de toutes nos misères : séductions de l'orgueil pour les esprits étroits, pièges d'une perfide tendresse pour les intelligences éclairées et en apparence plus fortes. Chacun méconnaît sa force véritable, et se laisse entamer par l'endroit faible qu'il laisse à découvert; chacun prend pour conseil le penchant qu'il devait précisément dominer, et méconnaît l'importance des qualités propres qui lui ont été données pour guide. La première femme ferme l'oreille à cette droiture de sentiment qui supplée dans la conscience délicate à la supériorité de raison; le premier homme ne consulte point cette assurance mâle d'une obéissance bien fondée, cette appréciation juste et ferme des motifs de soumission. En un mot, Ève fait l'esprit fort, Adam oublie sa noblesse, et cède à la crainte de mécontenter celle dont il devait redresser et soutenir la faiblesse; par ce renversement des rôles, la victoire est à Satan. A ce premier moment, comme presque toujours depuis, la révolte est un désordre où tout ne se consomme que par la désertion fatale de celui qui préfère son intérêt du moment à l'intérêt de l'ordre qu'il avait charge de maintenir; calcul qui ne manque guère de perdre tout, à commencer même par cet intérêt personnel à quoi on prétendait sacrifier l'autre. Aussi, dès cette entrée du mal sur la terre, voici renversée sur-le-champ cette bonne intelligence qu'Adam prétendait sauver aux dépens du service de Dieu. Cette tendresse qu'on avait mise au-dessus des décrets divins, ne tient pas contre un reproche même indirect du Seigneur; on n'y voit plus qu'une séduction perfide dont on fait justice pour se laver, et cet aveugle amour se tourne en amertume (2).

Mais la faute amène la honte et la douleur : plus d'innocence, plus d'empire sur la nature, plus de séjour de délices (3). C'était là ce qu'avait prétendu l'ennemi des hommes : c'est ainsi que de la *vision de Dieu* il l'attirait vers la *région où tout n'est plus qu'en déclin*; il a dépouillé l'humanité des glorieuses prérogatives qu'elle avait reçues dans le principe, et que de blessures n'ajoutera-t-il pas à cette première plaie, livrés que nous sommes à sa discrétion par notre chute volontaire!

Dans cet état de dénûment et de souffrances, quelle ressource l'homme invoquera-t-il? Les conseils ne lui sont rien, c'est la force qui lui manque; et nul ne lui porte cet unique secours dont il ait besoin, bien que le Prêtre et le Lévitte ne lui épargnent point les rudes avis et les remontrances poignantes.

Aussi bien, que peuvent-ils, ces ministres de la Loi, eux qui n'ont pas su trouver pour eux-mêmes dans leur enseignement la force d'être constamment fidèles! Ce peuple, dépositaire des commandements divins, et donné comme modèle au monde, n'a-t-il pas poussé à bout la bonté de son propre législateur? et embrassé l'idolâtrie des nations, lui qui devait enseigner aux autres hommes le culte du vrai

(1) Le faux saint Basile le Grand (*L. cit.*) insiste, on ne sait pourquoi, et malgré tous les textes grecs de l'Évangile, sur l'antériorité des blessures. Mais, sans remonter si loin, il paraît plus simple et plus conforme aux peintures elles-mêmes, d'interpréter à Bourges la priorité des blessures par un changement de panneaux dû aux *habilleurs* modernes de la verrière. L'accoutrement du pauvre voyageur, quand il est chargé de coups par les brigands, montre à n'en point douter, que la scène de la spoliation devait précéder celle-là dans l'exécution et dans la pose primitive.

(2) Bernard, *in fest. omn. ss. serm.* 1 (t. I, 1028) « . . . Ada

crudelitatem hæc sententia tangit, qui videbatur prius uxoris amore peccasse. . . . . O perversitas! Pœnam pro ea suscipere refugis, et culpam admittere non recusasti! Quo modo, prohi dolor! omnia confudisti, perniciosè misericors ubi severus esse debueras, et perniciosius crudelis ubi misericordiam impendere oportebat! Nam delinquere propter illam nullo modo, satisfacere vero pro ea libenti animo debuisti. Etc. » A Bourges on reconnaît ce trait dans l'un des médaillons supérieurs du troisième groupe.

(3) Voyez dans la verrière de Bourges les deux médaillons inférieurs du troisième groupe.

Dieu! Que dis-je? C'est même son premier pontife qui a donné les mains au sacrilège; institué par le Seigneur, et revêtu par lui de l'éphod, Aaron fournit à Israël, près du Sinaï, de quoi rivaliser avec l'aveugle superstition de l'Égyptien (1).

Enfin, c'est celui dont le secours était le moins attendu, qui vient remédier à cette détresse (2). Ce Samaritain, ce maudit, celui-là même qui était l'offensé, et que nul n'appelait à son aide, c'est lui qui seul s'est montré vraiment attendri, et qui à la compassion a joint la puissance. Il a relevé cet homme que rien n'avait soulevé complètement depuis sa chute; il a payé de son propre sang la guérison de ces profondes blessures qui semblaient défier tous les remèdes; il veut récompenser les soins qui auront été donnés à ce malade, comme si lui-même, le Fils de Dieu, en avait été l'objet.

110. On a pu reconnaître dans cette analyse de nos peintures quel était le partage du vitrail de Bourges. Cinq bandes, marquées par les barres lattières qui coupent les demi-cercles latéraux, forment autant de sections composées communément d'un cercle central (consacré à la parabole), et de quatre quarts de cercle (occupés par les applications mystiques) qui le flanquent.

En bas, où la distribution habituelle se modifie, comme pour faire ressortir le dénouement, l'on a élargi le cercle central, afin d'en donner une partie à la signature des tisserands ou drapiers.

Je n'oserais pas me prononcer sur la fonction de cette espèce d'autruche chevauchée par un enfant, qui occupe chacun des deux angles inférieurs de la bordure. Serait-ce le symbole adopté par un métier (par exemple, par des *paonniers* ou *chapeliers plumassiers*), qui auraient partagé la dépense de cette verrière? Je ne puis rien alléguer qui me convainque; et si mon lecteur est moins exigeant que moi, il me répugne de mettre sa confiance à profit pour faire passer une affirmation que je n'admettrais point dans l'ouvrage d'un autre.

Avant de m'étendre sur chacun des médaillons, je crois devoir exposer le symbolisme de plusieurs monuments, dont la pensée, tout à fait analogue à celle du Bon Samaritain, prètera du jour à notre vitrail ou s'éclairera de son interprétation.

## ARTICLE SECOND.

### DU CYCLE DES DEUX ADAM.

\* Quod vetus intulit, alter Adam tulit in cruce fixus. \*  
Verrière de Châlons-sur-Saône (Étude XII).

III. De graves penseurs de l'antiquité ne croyaient pas que l'état de l'humanité pût s'expliquer autrement que par une rigueur du Ciel, qui lui avait fait un destin si amer. Il leur semblait que tant de douleurs et de si humiliantes faiblesses supposaient nécessairement un Dieu qui se venge, à moins qu'on ne voulût y voir un Dieu farouche et sans entrailles. Quoi qu'il en soit du triste jugement que ces hommes supérieurs avaient porté sur notre nature, il est certain que bien des difficultés eussent disparu à leurs yeux s'ils eussent su, comme la foi nous le fait savoir, que vraiment l'homme vient coupable sur cette terre, et nait débiteur envers la justice divine (3); que vraiment l'homme

(1) Voir les deux médaillons inférieurs du quatrième groupe.

(2) Voir les deux médaillons latéraux du cinquième groupe.

(3) Augustin., *Contra Julian.*, lib. IV, cap. 12, 15 (t. X, 611, sq.; 622, sq.). « In libro tertio de Republica, Tullius hominem dicit non ut a matre, sed ut a noverca Natura editum in vitam: corpore nudo, fragili et infirmo; animo autem anxio ad molestias, humili ad timores, molli ad labores, prono ad libidines; in quo tamen inesset tamquam obrutus quidam divinus ignis ingenii et mentis... Rem vidit, causam nescivit. Latebat enim cum cur esset grave jugum super filios Adam. . . . ; quia sacris litteris non eruditus, ignorabat originale peccatum. — Videatur autem non frustra christianæ fidei propinquasse qui vitam istam, fallacis miserique plenissimam non opinati sunt nisi divino judicio contigisse: . . . quanto ergo te melius veritatisque vicinior de hominum generatione senserunt quos Cicero in extremis partibus Hortensii dialogi, velut ipsa rerum evidentia ductus compulsusque commemorat! Nam quum multa, quæ videmus et gemimus, de hominum

vanitate atque infelicitate dixisset: *Ex quibus humana, inquit, vitæ erroribus et arumnis fit ut interdum veteres illi, sive vates, sive in sacris initiisque tradendis divina mentis interpretes: qui nos, ob aliqua scelera suscepta in vita superiore, pœnarum lucendarum causa natos esse dixerunt; aliquid vidisse videantur. Nonne qui ista senserunt, multo quam tu melius grave jugum super filios Adam (Eccli. XI, 1) et Dei potentiam justitiamque viderunt? etiamsi gratiam, quæ per Mediatorem liberandis hominibus concessa est, non viderunt.* »

Au contraire, cette misère de notre nature qui avait découragé les sages du paganisme, et leur avait suggéré le blasphème, elle a inspiré des hymnes de joie et les accents d'une noble fierté aux grandes âmes qui ont connu l'Évangile. Écoutez saint Léon (*serm. in Nativit. D. 4*; t. I, 79—82), dont la parole convient si bien aux pensées hautes de la foi, et au majestueux ministère de la chaire apostolique. « . . . Condemnatio enim ex uno in omnes cum peccato transiens permaneret, et letali vulnere tabefacta natura nul-

avait été placé dès le principe hors des atteintes de la mort, et qu'une puissance ennemie a seule introduit ce fléau dans nos rangs par la trahison de notre chef(1).

Pour celui qui considère une pareille croyance sans autre moyen d'appréciation que les conseils d'une raison fastueuse, jalouse de trouver en elle-même le point de départ de toute vérité, ce doit être un singulier spectacle que de voir la poésie chrétienne chercher précisément ses inspirations dans l'exposition de ce dogme. Il en est pourtant ainsi : cette foi en la chute de l'humanité, loin d'abattre les cœurs, il se trouve qu'au contraire elle les a électrisés constamment, et cela dès les premiers âges du christianisme. Pour expliquer ce phénomène, il ne faut avec la foi que du bon sens. Lorsque les apôtres vinrent répéter au monde l'histoire partout conservée, mais presque partout incomplète et défigurée, d'une époque primitive où le bonheur avait habité cette terre avec l'innocence, ils n'apportaient le découragement que pour l'orgueil. Dire à l'homme qu'il est déchu, et qu'il se flatte en vain quand il rêve une perfection dont il serait l'unique artisan, c'est une fatale nouvelle sans doute, et d'autant plus pesante qu'elle est apportée avec l'autorité d'un message divin. Mais les envoyés de

lum remedium reperiret; quia conditionem suam suis viribus mutare non posset. Primus namque homo carnis substantiam accepit e terra, et rationali spiritu per insufflationem creantis animatus est; ut, ad imaginem et similitudinem auctoris sui vivens, formam Dei bonitatis atque justitiae in splendore imitationis tamquam in speculi nitore servaret. Quam naturae suae speciosissimam dignitatem si per observantiam legis datae perseveranter excoleret, ipsam illam terreni corporis qualitatem ad caelestem gloriam mens incorrupta perduceret. Sed quia invidio deceptorum temere atque infeliciter credidit; et superbiae consilium acquiescens, repositum honoris augmentum occupare maluit quam mereri, non solum ille homo, sed etiam universa in illo posteritas ejus audivit (Gen. III, 19): *Terra es, et in terram ibis. Qualis ergo terrenus, tales et terreni* (I Cor. XV, 49); et nemo immortalis, quia nemo caelestis.

« Ad hoc itaque peccati et mortis vinculum resolvendum, omnipotens Filius Dei, omnia implens, omnia continens, aequalis per omnia Patri et in una ex ipso et cum ipso consempiternus essentia, naturam in se suscepit humanam; et creator ac dominus omnium rerum, dignatus est unus esse mortalium. Etc., etc. » — Id., ibid., cap. I (p. 78). « Semper quidem diversis modis multisque mensuris humano generi bonitas divina consuluit, et plurima providentiae suae munera omnibus retro saeculis elementer impertit; sed in novissimis temporibus omnem abundantiam solitae benignitatis excessit, quando in Christo ipsa ad peccatores Misericordia, ipsa ad errantes Veritas, ipsa ad mortuos Vita descendit: ut Verbum illud, coaeternum et coaequale Genitori, in unitatem Deitatis suae naturam nostrae humilitatis assumeret; et Deus de Deo natus, idem etiam homo de homine nasceretur. Etc. »

Aussi cette fierté chagrine, cette morgue dépitée, cette sèche-resse hautaine et désespérée à la fois de la philosophie qui n'est point chrétienne, comme elle fait place dans le cœur chrétien à une humble reconnaissance, à une confusion pleine de grandeur et d'espoir, à un élan généreux d'amour et de confiance sans bornes, à un sentiment profond de la grandeur nouvelle qu'accroît la vue de l'abjection d'où nous avons été tirés! Voyez comme saint Augustin (*de Civit. D. X*, 28, 29; t. VII, 262—265) oppose la lumière de l'Évangile à l'orgueil platonicien qui prétend se suffire à soi-même. « . . . . Haec est Gratia quae sanat infirmos: non superbe jactantes falsam beatitudinem suam, sed humiliter potius veram misericordiam confitentes. » — « . . . . O si cognovisses Dei gratiam per Jesum Christum Dominum nostrum, ipsamque ejus incarnationem qua hominis animam corpusque suscepit; summum esse exemplum gratiae videre potuisses. . . . Gratia Dei non potuit gratius commendari quam ut ipse unicus Dei Filius, in se incommutabiliter manens, indaeret hominem; et spem dilectionis suae daret hominibus, homine medio, quo ad illum ab hominibus veniretur: qui tam longe erat immortalis a mortalibus, incommutabilis a commutabilibus, justus ab impiis, beatus a miseris. . . . Sed huic veritati ut possesit adquiiescere, humilitate opus erat quae cervici vestrae difficillime persuaderi potest. Etc. »

Prosper. *Carm. de ingratia*, v. 456, sq. (p. 150).

« Nullam habet in vobis salvatrix Gratia sedem,  
Inflato exclusa arbitrio, quod fronte superba  
Erigitis, spatium ut gravior noxore ruatis. »

Cs. Pseudo-Prosp., *Carm. de Provid.*, v. 368, sqq. (p. 799). Je n'ai pas besoin d'appeler à mon aide d'autres voix en ce moment; j'aurai occasion d'en citer un bon nombre dans le courant de cet article.

(1) Sap. II, 22—24. « Nescierunt sacramenta Dei, . . . . nec judicaverunt honorem animarum sanctarum.

« Quoniam Deus creavit hominem inexterminabilem, et ad imaginem similitudinis suae fecit illum.

« Invidia autem diaboli mors introivit in orbem terrarum. »

Voilà ce qu'ignorait le stoïcien de Rome contemporain de saint Paul, lorsqu'il donnait au mortel (*ad Lucil. epist. 30*) cette fade consolation, si bien d'accord avec le caractère dérisoire de tant d'autres remèdes présentés par sa philosophie: « Non aliam voluit (*Natura*) legem nostram esse quam suam, etc. » Ainsi, d'une pénalité il fait une loi constitutive, confondant l'état actuel avec l'état originel. C'est un philosophe qui prétend faire de l'histoire avec sa raison, et il arrive à une contre-vérité qu'il érige gravement en principe. Cs. *Consol. ad Marciam*, passim; *Natur. Q.*, VI, 32, etc. Juste-Lipse, qui avait assez étudié ce sage pour apprécier sa doctrine, le jugeait bien, lorsque, sur le lit de douleurs, il montrait le crucifix, en disant: *Voici la vraie philosophie!*

Fortunat, au vi<sup>e</sup> siècle (*Ep. ad Mummoleum*, ed. cit., p. 339, sq.), dans une occasion toute semblable, proclame ce même enseignement, mais avec une vérité plus exacte et bien moins de roideur: c'est la foi qui parle au lieu de la philosophie stoïque. « Habet hoc insitum natura, *pravariatione protoplasti parentis* ad nos decursa morte *maletata*, ut saepe quod vix acquiritur mox relinquatur; et serpentis inveterati dente radicem sic percudit, ut nec arbor steterit nisi in mortis stirpe fixa vivat. Misit hoc posteris hereditas parentalis ut, subjacentes morti, quaeramus vivere morituri; vulnificavit cunctos infelicis arboris acquisita possessio, quae blandientibus pomis proli prius nocuit quam nutrit. Quod certe sub epuli specie mors intravit, et hoc ferali tactu laesit parentes et posteros: illos gustus, nos succus; quoniam virulente suasionis poculum quod pater male sorbuit, in prolem transfudit, et, ut ita dictum sit, quod a fonte manavit, in rivis defluxit. Intulit hoc igitur illa mater de genere, sed noverca de crimine, infelix Eva. . . . Dum oculorum apertio promittitur, lux fugatur; et divinitate promissa, homo lapsus redit in terram. . . . Fecit illa captivitas nos prosperis exules, adversis consortes; et tantum peregrinatio gravior, quantum mors dura notior. Nascitur ab Adam vetere usque ad novum hominem vita nostra cum morte. Hinc se nec Abel exiit, nec Enoch effugit, nec Noe se subtrahit: qui diluvio mortem distulit, non mutavit. Hoc patriarcha non renuit, hanc legem Legifer non avertit, propheta sustinuit, et plus quam propheta succubuit. . . . Quis conqueratur de reliquis, quum ipse triumphator mortis, pro parte qua caro factus est, et morti subjectus est? Etc., etc. »

Ici est la vérité et la consolation; mais c'est l'Évangile qui enseigne, et non plus le sophiste.

Cs. Venant. Fortunat., *Carm. ad Chilperic. et Fredegund.* (p. 308—310) — Augustin., *de Civit. Dei*, libr. XIII, c. 15, 16 (t. VII, 335) — Theophil. Antiochen., *ad Autolye.*, libr. II, 26, 27 (Galilae, II, 107, 108). — Etc.

Jésus-Christ se présentent, au contraire, comme porteurs de la *Bonne nouvelle*; c'est qu'ils ne s'arrêtent pas à cette triste déclaration : ils annoncent, avec le véritable récit de notre déchéance, la voie qui peut nous reconduire plus haut encore que nous n'avions été placés dans l'origine. L'homme trouve donc le secret de sa grandeur dans cette réprobation même de ses prétentions mensongères; il ne perd que des illusions, et acquiert en échange le secret d'une élévation bien supérieure à tout ce dont il avait bercé son avidité impatiente. Créature privilégiée, c'est pour lui qu'a été fait ce monde; mais au lieu de ces efforts qu'il lui faut aujourd'hui pour subjuguier la matière, et qui souvent trompent cruellement ses calculs, un empire plus facile lui avait été octroyé d'abord. Il n'en retient plus qu'un reste; mais une immense compensation lui est ouverte : il lui est accordé des titres sur Dieu même; et, pour cette vie que la mort entame désormais de toutes parts, une vie divine lui est offerte, qu'il peut s'approprier s'il a vraiment des désirs dignes de sa destinée.

Ne nous étonnons plus si, à cette nouvelle répandue dans l'univers, l'idiome romain, tombé en une sorte de caducité, retrouva une force assez grande pour suffire aux élans de la poésie la plus mâle. L'instrument ne seconde pas toujours l'enthousiasme, mais le poète ne s'en met point en peine, et poursuit sa course malgré les entraves d'un langage trainant et rude. Pour que le lecteur pût apprécier quelque peu ce curieux effort d'une littérature trop oubliée, nous avons pris volontiers les développements de cette doctrine dans les poètes chrétiens de ce qu'on appelle la *basse latinité*. On y reconnaîtra combien il est injuste de confondre dans ces œuvres la pensée des auteurs avec les formes grammaticales de leur siècle.

112. La création d'Adam, telle que les livres saints la présentent à notre foi, est bien propre à nous faire concevoir de notre nature des sentiments nobles et généreux, aussi éloignés du découragement que de la présomption. Mais nous serons bientôt ramenés à cet objet par les détails de notre verrière; un autre sujet doit nous occuper ici, et réclame une attention sérieuse. Le premier homme ayant tourné à notre commune perte le dépôt qui avait été fait de nos destinées entre ses mains par le souverain arbitre, nous ne saurions séparer de son souvenir ce fatal héritage de la mort qu'il nous a transmis avec la vie. La vie, il l'avait reçue de Dieu; la mort, c'est proprement ce que nous devons à notre premier père. Mais Dieu a voulu réparer son œuvre défigurée par le péché : il nous a donné un *nouvel Adam*, en qui tout doit revivre avec avantage, et la réparation a été tellement supérieure au dommage (1), que l'Église a pu bénir une faute qui avait entraîné de si heureux résultats (2). Oublie, ô homme, si tu le veux, l'honneur que Dieu te fit en façonnant de sa main ton argile; quand il l'a revêtu lui-même, il te convie à des sentiments bien autrement élevés (3). Dès lors, si tu t'aban-

(1) Rom. V, 11—21. «Gloriamur in Deo per Dominum nostrum Jesum Christum, per quem nunc reconciliationem accepimus. Propterea sicut per unum hominem peccatum in hunc mundum intravit, et per peccatum mors (et ita in omnes homines mors pertransiit), in quo omnes peccaverunt. . . . Regnavit mors ab Adam. . . in similitudinem prævaricationis Adæ, qui est forma futuri.

«Sed non sicut delictum, ita et donum. Si enim unius delicto multi mortui sunt, multo magis gratia Dei et donum in gratia unius hominis Jesu Christi in plures abundavit.

«Et non sicut per unum peccatum, ita et donum. Nam judicium quidem ex uno in condemnationem, gratia autem ex multis delictis in justificationem. Si enim unius delicto mors regnavit per unum, multo magis abundantiam gratiæ et donationis, et justitiæ accipientes, in vita regnabunt per unum Jesum Christum.

«Igitur sicut per unius delictum in omnes homines in condemnationem, sic et per unius justitiam in omnes homines in justificationem vitæ. Sicut enim per inobedientiam unius hominis peccatores constituti sunt multi; ita et per unius obediendum, justi constituentur multi. Etc., etc.»

Cs. Rom. VIII, 29. — I Cor. XV, 45—49.

(2) Praecon. pasch., ad benedict. cer. «Nihil enim nobis nasci profuit, nisi redimi profuisset. O mira circa nos tuæ pietatis dignatio! O inestimabilis dilectio charitatis! Ut servum redimeres, Filium tradidisti. O certe necessarium Adæ peccatum, quod Christi morte deletum est! O felix culpa, quæ talem ac tantum meruit habere redemptorem!»

Ambros., *de Inst. Virgin.*, cap. 17 (t. II, 272). «Amplius nobis

profuit culpa quam nocuit.» — Id., *in Ps. XXXIX*, n° 20 (t. I, 865). «Felix ruina, quæ reparatur in melius.»

Cs. Maxim. Taurin., *serm. XLIV*, de Ascens. D. I (p. 515, 516). — Joann. Damasc., *in Nativ. B. M. Homil. I*, § (ed. Lequien, t. II, 846, sq.). — Thom. Aquin., *Summ. P. III*, qu. I, art. 3. — Etc.

Cl. Mar. Victor., *Commentar. in Genes.*, Præfat. (Bibl. PP. VIII, 417).

«Interea satis est nobis quod vilis terre  
Pondera dum sacra inspiras ratione, tuoque  
Informas virtute, tuique effingis ad instar,  
Nobiliora facis : dum lato in sidera vultu  
Erexti hominem quem sævi fraude tyranni  
In mortis laqueos et ad impia tartara raptum  
Unigenæ redimis profuso sanguine Nati;  
Deque imis Erebi dona ad majora petitem  
Restituis quam factus erat, vitæque perenni  
Reddis; et in cælum dira velis hoste subacto.  
Jamjam nemo patrem temerarius arguat Adam,  
..... nam culpa parentis  
Compensata satis; quia plus est vincere mortem  
Quam nescire mori. Etc.»

(3) Prudent., *Apotheos.*, v. 991, sqq. (p. 486, sqq.; t. I).

«.....  
Imperfectus enim limus mortalis erat tunc (*ante Christum*):  
Vir solus perfectus adest atque integer Jesus  
.....  
Quid, quum sanctiloquus revoluta germine Lucas (III, 23-38)  
Sursum versus agit seriem, scandente nepotis  
Corpore, perque atavos rursum relegente vetustos?

donnes aux désirs terrestres, ce n'est plus seulement une intelligence qui se soumet à l'entraînement aveugle de la brute, c'est un enfant de Dieu qui se dégrade et foule aux pieds sa noblesse (1). Car, dit l'évangéliste *théologien*, ainsi que parlent les Grecs pour marquer la sublimité de saint Jean, *Le Verbe en se faisant chair nous a donné le pouvoir de devenir enfants de Dieu* (2). Et ce ne sont point là des expressions emphatiques dont la valeur soit purement approximative : la sainteté inaltérable s'est unie à notre nature, pour que nous cessassions d'obéir à notre faiblesse et d'y chercher une excuse à nos chutes. N'accusons plus Adam de nous avoir poussés sur une pente irrésistible, un autre Adam a voulu affermir nos pas et nous aplanir la route (3). Au lieu que la grâce donnée au premier homme n'était qu'un don gratuit, nous possédons aujourd'hui des droits réels à la faveur de Dieu et à son héritage; les secours accordés à Adam n'ont pas empêché tout le genre humain d'être entraîné dans sa perte; mais la réparation apportée par le Verbe incarné ne saurait faillir à sa destination au point de laisser périr toute l'humanité. Moins douce, si l'on veut, cette grâce de Jésus-Christ est plus puissante; aussi l'esprit de sainteté s'est-il répandu sur le monde depuis l'incarnation avec une profusion merveilleuse. La gloire céleste nous est conquise comme une propriété que nous pouvons réclamer du chef de cet Homme-Dieu qui nous a fait ses frères (4), et nous donne dans le *pain vivant* un gage d'heureuse immortalité.

.....  
 Descensus nascendo gradus, redemendo retexit;  
 Actus ad usque apicem terreni corporis Adam.  
 .....  
 Et quid agit Christus si me non suscipit? Aut quem  
 Liberat infirmum, si dedignatur adire  
 Carnis onus, manuumque horret monumenta suarum?  
 Indignumne putat luteum consciscere corpus,  
 Qui non indignum quondam sibi credidit ipsam  
 Pertractare lutum! quum vas componeret arvo  
 Nondum viscerco, sed inertis glutine limi;  
 Impressoque patres sub pollice duceret artus.  
 Tantis amor terræ, tanta est dilectio nostri!

« Dignatur præpinguis humi comprehendere mollem  
 Divinis glebam digitis, nec sordida censet  
 Barentis massæ contagia. Jusserat ut lux  
 Conferret: facta est ut jusserat; omnia jussu  
 Imperitante novas traserunt edita formas.  
 Solus homo emeruit Domini formabile dextra  
 Os capere, et fabro Deitatis figuræ nasci.

« Quosum igitur limo tanta indulgentia nostro  
 Contigit, ut Domini manibus tractatus honora  
 Arte sacer ferret, tactu jam nobilis ipso?  
 Decebat quoniam Christum Deus incorrupto  
 Admiscere solo, sanctis quod fingere vellet  
 Dignum habuit digitis et clarum condere pignus.  
 Destituit natura quidem destructa coacte  
 Telluris formam, mortisque obnoxia cessit;  
 Sed natura Dei nunquam solvenda caducam  
 Tellurem, nostro vitiatam primitus usu,  
 Esse suam voluit ne jam vitabilis esset.

« Christus nostra caro est; mihi solvitur, et mihi surgit  
 .....  
 .....  
 Quum moritur Christus, quum flebiliter tumulatur,  
 Me video. Etc. »

(1) Pseudo-Prosper, *Carm. de Provident.*, v. 199, sqq. (ed. Mau-  
 geant, p. 794).

« Quo vos sponte juvat cadere, oblitosque parentis  
 In pecudum genus et sortem transire ferarum!  
 Incomperta latent naturæ exordia nostræ,  
 Aut spem propositam in Christo presentia turbant?  
 Pareite sublimes æternæ gentis honores  
 Degeneri violare metu; potiusque relictum  
 Immortale decus superato appendite celo.  
 Nota via est, Christo cunctis reserante magistro  
 Qui vocat, et secum nos deducturus et in se.  
 Etc. »

Id., v. 488, sqq. (p. 805, sq.).

.....  
 Victus enim terrenus Adam transfudit in omnes  
 Mortem homines, quoniam cuncti nascuntur ab illo,  
 Et transgressiois decurrit causa parentis.  
 Sed novus e cœlis per sacræ Virginis alvum  
 Natus homo est, aliudque bonus mortalibus in se

Fecit principium; carnemque refusit in omnem,  
 Et vita functos, naturam participando,  
 Edidit; et vivos, vitam mutando, creavit.  
 Utque illos veterum complexa est Gratia solos  
 Qui Christum videre fide, sic tempore nostro  
 Non renovat quemquam Christus nisi corde receptus.

« En, homo, quanta tibi est gratis collata potestas:  
 Filius esse Dei si vis, potes; omnipotens te  
 Spiritus umbratum Verbi virtute creavit.  
 Nec te corporeo patrum de semine natum  
 Jam reputes, pereant captiva exordia carnis:  
 Nil veteris conjunge novo, non hic tibi mundus,  
 Non hæc vita data est; nulla hæc tua, nec tuis ipse es.  
 Emptus enim es, etc. »

(2) Joann. I, 12. Cs. I Joann. III, 1. — Rom. VIII, 14—23. —  
 Gal. IV, 4—7. — Etc.

Chrysost., *in Matth.*, Homil. II, 2 (t. VII, 21 sq.). . . . . Ταῦτα  
 ἡκούειν ἀνάστηθι, . . . . ἀλλὰ καὶ διὰ τοῦτο αὐτὸ μάλιστα θαύμασον ὅτι  
 ὁ υἱὸς ἐν τῷ ἀνάγκῃ Θεοῦ καὶ γενέσθαι υἱὸς, ἐπέσχετο ἀκούσαι καὶ Δαυὶδ  
 υἱὸς, ἵνα σε παῖσος Θεοῦ υἱὸν ἐπέσχετο πατέρα αὐτὸ γενέσθαι θεῖον,  
 ἵνα σε τῷ θεῷ πατέρα παῖσος τὸν Δεσπότην. . . . Ἡδὲ γὰρ θαυμά-  
 λωτερον, ὅταν εἰς ἀνθρώπων λογισμῶν, Θεὸν ἀνθρώπων γενέσθαι, ἢ ἀνθρώπων  
 υἱὸν Θεοῦ χαρακτηρίσαι. Ὅταν οὖν ἀκούσῃς ὅτι ὁ υἱὸς τοῦ Θεοῦ υἱὸς τοῦ Δαυὶδ  
 ἐστὶ καὶ τοῦ Ἀβραάμ, μὴ ἀμφιβάλλει λατῶν ἐπὶ καὶ σὺ, ὁ υἱὸς τοῦ Ἀδάμ,  
 υἱὸς ἐστὶ τοῦ Θεοῦ. . . . Ἐγενήθη μὲν γὰρ κατὰ σάρκα, ἵνα σὺ γεννηθῇς κατὰ  
 πνεῦμα ἐγενήθη ἐκ γυναικὸς, ἵνα σὺ παῖσος γεννηθῇς ἐκ υἱοῦ κ. τ. λ. Cs.  
 Iren., libr. III, cap. 19—21 (p. 212—218). — Cyrill. Alexandrin.,  
*passim*. — Etc., etc.

(3) Cyrill. Alexandrin., *in Joann.* (VII, 39) libr. V, cap. 2; libr. VI,  
 cap. 1 (X, 14); libr. I (I, 12, 13), cap. 9 (t. IV, 472—474, 653, 91—  
 97). — Id., *Thesaur.* (t. V, 197, sq.). — Athanas., *Orat. IV, contra*  
*Arianos*, *passim*; *orat. III*, 33, sq. (t. I, 461—463, P. I). — Au-  
 gustin., *de Corrupt. et Grat.*, cap. 11, 12 (t. X, 766—770). — Etc., etc.

(4) Leon. M. *serm. LXXIII* (al. 71), de Ascens. I (t. I, 292). « Re-  
 vera magna et ineffabilis erat (apostolica) causa gaudendi, quum in  
 conspectu sanctæ multitudinis super omnium creaturarum coele-  
 stium dignitatem humani generis natura conscenderet, supergres-  
 sura angelicos ordines et ultra archangelorum altitudines elevan-  
 da; nec ullis sublimitatibus modum suæ provectionis habitura, nisi  
 æterni Patris recepta concessa, illius gloriæ sociaretur in throno  
 cujus naturæ copulabatur in Filio. Quia igitur Christi ascensio  
 nostra provectionis est, et quo præcessit gloria capitis, eo spes voca-  
 tur et corporis; dignis, dilectissimi, exultemus gaudiis, et pia  
 gratiarum actione letemur. Hodie enim non solum paradisi posses-  
 siores firmati sumus, sed etiam cœlorum in Christo superna  
 penetravimus; ampliora adepti per ineffabilem Christi gratiam  
 quam per diaboli amiseramus invidiam. »

Id. *serm. XXVIII* (al. 27), *in Nativ. D.* 8 (t. I, 101). « . . . Cui  
 naturæ in Adam dictum est (Gen. III, 19): *Terra es et in terram*  
*ibis*; eidem in Christo dicitur (Ps. CIX, 1): *Sede a dextris meis*. »  
 Cs. I Cor. XV, 12—26. — Hebr. VI, 20. — Cyrill. Alexandrin.,

Ainsi, cette solidarité qui nous avait été fatale dans notre chef, Dieu veut qu'elle nous soit bien-faisante dans un chef nouveau qu'il nous envoie pour relever ce qu'avait détruit l'autre. L'ordre de la Providence est conservé, en vertu duquel le genre humain formé en une famille doit dériver d'une commune source; mais au lieu de cette source première qui, empoisonnée par le serpent, nous versait la mort éternelle avec une vie de quelques jours, voici jaillir une autre source pour ennoblir et sanctifier notre vie terrestre, et nous assurer la vie céleste si nous le voulons (1). Le souffle divin avait imprimé en l'homme la ressemblance de Dieu, que le péché y altéra profondément; mais l'esprit divin (2) nous est donné par le Médiateur pour restaurer en nous cette image défigurée dès l'origine, et nous faire vivre dès ici-bas d'une vie supérieure à notre nature (3).

113. A cette doctrine des deux Adam, s'en rattache une autre : celle des deux Ève, que nous rencontrons aussi exposée par la peinture sur verre, et qui était trop ancienne dans l'Église et trop consolante pour être négligée par les théologiens de l'art ecclésiastique. Celle qui fut nommée la *mère des vivants* (4) eût été bien mieux appelée la porte de la mort, puisqu'elle avait introduit la mort dans le monde; et qu'à l'instant même où ce nom lui est attribué, la sentence venait d'être prononcée contre nous tous par suite de sa prévarication. Mais serait-ce peut-être qu'Adam crut pouvoir attribuer à sa compagne la promesse que Dieu venait de faire d'une femme qui détruirait l'œuvre du serpent? Quoi qu'il en soit, les docteurs de l'Église, dès le second siècle, s'étendent avec une complaisance bien marquée sur cette malédiction d'Ève qui se révoque en Marie. Aussitôt que les développements du dogme chrétien commencent à s'écrire, on voit s'épanouir les louanges de cette vierge mère, dont le nom avait été placé par la prédication apostolique dans la formule fondamentale de notre foi (5). On ne craint pas, en exaltant une créature si privilégiée, que le souvenir des superstitions païennes la fasse confondre avec la Divinité. L'économie de nos mystères ne permet point tant de réserve sur la gloire de celle qui a revêtu le Verbe de sa chair; et les plus graves organes de l'antiquité catholique exaltent à l'envi cette réparatrice du monde. Elle est celle dont l'obéissance et la foi ont guéri la plaie faite par le doute et l'indocilité de la première femme; elle est l'avocate d'Ève; en elle la malédiction prononcée contre la femme par le Tout-Puissant est remplacée par la bénédiction qu'un ange apporte de la part du Très-Haut (6); etc., etc.

in Joann. (XVI, 33), libr. XI, cap. 2 (t. IV, 945). — Ambros., in Ps. CXVIII, 17 (t. I, 996). — Etc.

(1) Bernard., *Epist.* 190, cap. 6. (t. I, 652) «... Quod si dixerit: Pater tuus addixit te; respondebo: sed frater meus redemit me. Cur non aliunde justitia, quam aliunde reatus?... Nunc ergo per hominem mors et per hominem vita: sicut enim in Adam omnes moriuntur, ita et in Christo omnes vivificabuntur (Rom. V, 12.—I Cor. XV, 22); quoniam non sic illi attineo ut non et isti. Etc.»

Cs. Paulin. Nolan., *Poem.* XXXIII, de obitu Celsi, v. 173, sqq. (t. I, P. II, p. 179). — Prudent., *Apotheos.* v. 155, sqq. (p. 415, t. I). — Ven. Fortunat., *ad Chilperic.* (p. 309, sq.). — Augustin., *op. imperf. contr. Julian.*, libr. VI, n° 7 (t. X, 1296, sq.). — Ambros., in Luc. IV, 1 (t. I, 1335—1338). — Petr. Chrysolog., *serm.* CXVIII, CXII, CXXIII. — Cyrill. Alexandrin., *Glaphyr. in Genes.*, libr. III (t. I, P. II, p. 105); in Joann. (XIX, 4), libr. XII (t. IV, 1044). — Etc., etc.

(2) Gen. II, 7; VI, 3. — Joann. XX, 22. — Act. I, 5, 8; II. — Rom. V, 5. — I Cor. XII, 13; XV, 45. — II Cor. I, 22. — Gal. IV, 6. — Eph. I, 13; II, 22. — I Thess. IV, 8. — I Petr. IV, 14. — I Joan. IV, 13. — Etc.

Cs. Isai. XI, 2. — Act. X, 38. — Luc. I, 35; III, 22; IV, 18; XII, 12. — Joann. I, 32, 33; III, 5; VII, 39; XVI, 13. — Act. II, 17. — Etc.

Cyrill. Alexandrin., in Isai. (XI, 1, sqq.), libr. II (t. II, 193, sqq.); in Joann. (I, 32), libr. I, cap. 1 (t. IV, 118—125); etc. — Hilar., in Ps. CXXII (t. I, 441). — Etc., etc.

(3) Prudent., *Apotheos.*, v. 164, sq. (p. 416, t. I).

«Ergo animalis homo quondam, nunc Spiritus illum  
Transulit ad superi naturam seminis, ipsum  
Infundendo Deum mortalia vivificantem.  
Etc.»

Prosper., *Carm. de ingratis*, v. 932, sqq. (p. 185, sq.).

«Sed nos qui Domini semen sumus, agricolaeque  
Stamus ope, et supera perflati vivimus aura,  
Viperi calicis gustum procul excutiamus;  
Divinique operis constanter confiteamur

Figmentum nos esse novum, quod prorsus ab illa  
Serpis vetustatis discretum est atque recisum.  
Et jam sit penitus carnalis originis exors  
Qui membrum est Christi, capisque in corpore vivit  
A quo subjectos vigor omnis manat in artus;  
Et sic quaeque suo vegetantur in ordine partes  
Ut quod agunt, et dispositis quod motibus explent,  
Ex illo possint qui summa atque ultima pacans,  
Ut nos insereret summis, se miscuit imis.

.....  
.....  
.....  
«Si quid enim recti gerimus, Domine, auxiliante  
Te gerimus, tu corda moves, etc.»

(4) Gen. III, 20. Cs. Gloss. in h. l.

Rupert., *de Trinitat. in Genes.*, libr. III, cap. 26. «Quis hic locus erat ut insereret (narrans) quia appellavit Adam nomen uxoris suae Evam..... Dixerat Deus: in quocumque die comederis ex eo, morte morieris; et illa comederat ac viro suo dederat, et dando occiderat; et nunc in praesentiarum dicebat quia pulvis es et in pulverem reverteris: et sic utraque morte, corporis scilicet et animae, jam mortuus et adhuc moriturus erat, tam ipse quam uxor sua. Quid ergo insanius quam in illo talis cause judicio illam nuncupare Evam, id est vitam, quae nec saltem habebat vitam; dicere matrem cunctorum viventium eam quae potius mater est cunctorum morientium! Omnes enim in peccato ejus moriuntur, et nemo filiorum ejus vivit, nisi qui per unum hominem Christum vivificantur..... Si rite perspicias, miranda cordis impenitentis duritia est, mira quoque carnis innuitur superbia, gloriantis adhuc in poena sua de posteritate futura. Etc.»

(5) Symbol. apost., ap. Rufin. (p. 61, sqq.). «Et in Christo Jesu unico filio ejus, Domino nostro; qui natus est de Spiritu sancto ex (al. et) Maria Virgine.» Cs. Augustin., *serm.* 186 (t. V, 885). — Cyrill. Hierosol., *Catech.* XII, 25—34 (p. 176—181).

(6) Justin. M., *Dialog. c. Tryph.*, n° 100 (Galland, I, 554, sq.)...  
Υὸν Θεοῦ... γενέσθαι... διὰ τῆς Παρθένου ἀνθρώπων γενόμεν' ἵνα καὶ δι' ἧς ἔδωκ' ἡ ἀπὸ τοῦ ὄρου παρακλή τὴν ἀρχὴν ἑαθε, καὶ διὰ ταύτης

Au moyen âge, où il ne s'agit plus d'établir cette doctrine, on songe surtout à la développer et à l'embellir par tous les moyens que l'on sait imaginer. De là ces jeux de mots où l'on a tort de voir de la recherche : ils sont plus ingénus qu'ingénieux; c'est le cœur qui s'y joue bien plutôt que l'esprit; et si l'expression y revêt parfois une forme prétentieuse en apparence, l'homme grave y reconnaît bientôt l'effet d'une affection naïve qui caresse avec complaisance les moindres souvenirs de son objet. Telle est, par exemple, cette interprétation du salut de l'ange à Marie, où plusieurs(1) ont prétendu trouver littéralement écrite la révocation de l'anathème prononcé contre Ève; et cette amplification, toute singulière qu'elle paraît, est prise au sérieux par des auteurs très-respectables(2). Mais,

τῆς ἑσθῆς καὶ κατὰλυσι λέβη. Παρθένοι γὰρ ὄσα εἶα καὶ ἀφύροτος, τὸν λόγον τὸν ἀπὸ τοῦ ἕρωτος συλλαβούσα, παρακαλῶν καὶ θάνατος ἔτακ. Πιστὴν δὲ καὶ χαρὴν λαβούσα Μαρία ἡ παρθένοι, ἐπαγγελισμένη αὐτῇ Γαβριὴλ ἀγγέλου,..... ἀπαρτίνατο Γένειτό μοι κατὰ τὸ ἔθμα σου κ. τ. λ.

Cs. Iren., *contr. Hæres.*, libr. V, cap. 19; libr. III, cap. 21—23 (p. 316, 218—222).—Tertull., *de Carne Chr.*, 17 (p. 321).—Ephraem, *serm. de Nativ. Chr.* I et XII (P. Syr., t. II, 396, 397; 430, 431).—Epiphani., *adv. Hæres.*, libr. III, Hæc. 78 (t. I, 1050).—Ambros., *in Luc.* IV, 1 (t. I, 1336).—Leon. M. *serm. XXIV* (al. XXIII), *in Nativ. D.* 4 (t. I, 80)—Petr. Chrysol., *serm.* 99, 142 et 148.—Joann. Damasc., *in Nativ. B. M. V.*, homil. II, 4, 5; I, 7 (t. II, 850—853, 846).—Seidul., *Eleg.*, v. 7, 8 (p. 361, sq.).

Prudent., *Cathemer.* III, 76, sqq. (p. 265, sq; t. I).

« Nos igitur tua, Sancte, manus  
Cespice composuit madido,  
Effugiem meditata sumam;  
Utque foret rata materies  
Flavit, et indidit ore animam.

« Hic draco perfidus indocile  
Virginis illicit ingenium,  
Ut socium malesuada virum  
Mandere cogeret ex vetitis,  
Ipsa pari peritura modo.

« His ducibus vitiosa debine  
Posteritas ruit in facinus;  
Dumque rudes imitatur avos.  
Fasque nefasque simul glomerans,  
Impia crimina morte luit.

« Ecce venit nova progenies,  
Æthere proditus alter homo;  
Non luteus, velut ille prior,  
Sed Deus ipse gerens hominem,  
Corporeisque carens vitis.

« Fit caro vivida sermo Patris:  
Numine quem rutilante gravis,  
Non thalamo neque jure thori,  
Nec genitalibus illecebris,  
Intemerata puella parit.

« Hoc odium vetus illud erat,  
Hoc erat aspidis atque hominis  
Digladiabile discidium,  
Quod modo cernua femineis  
Vipera proteritur pedibus

« Edere namque Deum merita,  
Omnia Virgo venena domat;  
Tractibus anguis inexplicitis  
Virus inermis piger revomit  
Gramine concolor in viridi.»

V. Fortunat., opp. P. I, libr. VIII, cap. 4 (p. 264).

« Quod Eva tristes abstulit,  
Tu reddis almo germine.»

Hymn. s. Casimir.

« Eva crimen  
Nobis limen  
Paradisii clauserat;  
Hæc, dum credit  
Et obedit,  
Cæli claustra reserat.»

Cs. Bernard., *sup. Missus est*, homil. II, 2—4 (t. I, 737, sq.).

—Amed. Lausan., *de Laud. B. M. V.*, homil. VII, et VIII (Bibl. PP. XX, 1275, 1277).—Etc., etc.

(1) Tout le monde a pu remarquer dans l'*Ave, maris stella*, que la pieuse signification attachée à cette transformation d'*Eva* en *Ave* par un renversement des lettres, a été adoptée par la liturgie de l'Église.

« Somens illud Ave  
Gabrielis ore  
Funda nos in pace  
Mutans nomen Evæ.»

Si cette hymne est vraiment de Fortunat, il faut convenir que cette manière d'opposer les deux Ève l'une à l'autre remonte assez haut. Mais on l'amplifie plus tard, au grand scandale des esprits sévères qui n'y veulent plus voir qu'un froid calembour lorsque cet *Ave* est transformé en *à-va* (*ve*, selon l'orthographe du moyen âge) ou *sans malédiction* (*absque va*, comme *amens*). Pour ce qui est du sens réel, on voit bien que rien de nouveau n'apparaît dans ce langage : ce n'est qu'une formule abrégée de ce qu'avaient répété les plus anciens Pères de l'Église. Quant à la forme de l'expression, elle ne commence à devenir populaire, si je ne me trompe, qu'aux derniers temps du moyen âge, c'est-à-dire au xv<sup>e</sup> siècle et au xiv<sup>e</sup> (Cs. Jubinal, *Mystères*, t. II, 350, 351; 48, 49). Rutebeuf (t. II, p. 14, 15), dans ses *IX Joies de Notre Dame*, ne paraît pas signaler cette singularité d'une manière incontestable.

Dame de la haute cité,  
A qui luit portent reverance,  
Luit ostiem desfréitei  
Par une general sentence,  
En en es le mont aquitei,  
.....  
En ce que tu fu volée,  
Vult Dieu montrer apertement  
En es Era la bestornée  
E de roiz e d'entendement.

Le trouvère du xiv<sup>e</sup> siècle n'enchérit point sur l'*Ave, maris stella*. Pour lui, Marie est Ève la bistournée (retournée, renversée). Quelques-uns de ses contemporains semblent approcher davantage de l'expression complète (Cs. Gonzalo de Berceo, Gautier de Coincy, etc., ap. Wolf, *Ueber die Lais, Sequenzen, etc.*, 435, 437), mais sans être aussi explicites que la prose *Dies iste celebratur*, qui se trouve dans plusieurs missels des premières années du xv<sup>e</sup> siècle, pour le jour de la Conception de Notre-Dame.

« Triste fuit in Eva va,  
Sed ex Eva format ave  
Versa vice, sed non grave.»

Ces derniers mots complètent le langage de Rutebeuf, quand il donnait à la sainte Vierge le nom d'*Eve la bistournée*. Car cette façon de parler s'employait communément en mauvaise part, comme équivalent de *tordu* ou *contourné* (Cs. Jubinal, *Myst.*, II, 346).

En indiquant le xiv<sup>e</sup> siècle comme l'époque où ce langage me paraît avoir commencé à prendre faveur, je ne prétends point dire qu'il ne se fût jamais fait entendre jusque-là. Nous le rencontrons déjà bien formellement au xii<sup>e</sup> siècle (Cs. Petr. Cellens., *serm. in Annuntiat.* 3; Bibl. PP. XXIII, 666); et, à six cents ans de là, saint Isidore (*Étymol.*, libr. VII, cap. 6, n<sup>o</sup> 5, 6; t. III, 317) avait jeté le germe de cette idée dans les écoles.

(2) Saint Antonin (*Summ. theolog.*, P. IV, tit. XV, cap. 13; t. IV, 992—998) consacre plusieurs pages à un développement doctrinal de ce seul mot. Mais sans tant de paraphrase, des prédicateurs du même temps exposent la même pensée avec une véritable complaisance.

sans chercher à ce langage une autre importance que celle qui revient à notre sujet, disons qu'il montre combien la pensée d'opposer la mère de Dieu à la séductrice d'Adam était familière à tous les esprits, et passée, pour ainsi dire, dans la circulation (1).

114. Nous avons fait remarquer déjà que souvent la très-sainte Vierge et l'Église sont désignées par des expressions toutes semblables (2). Mais il n'est pas nécessaire de remonter à cette observation pour faire voir comment d'Ève la pensée a pu se porter sur l'Église. Saint Paul est formel sur ce point (3), quand il montre dans le mariage, et particulièrement dans son institution primitive par la formation d'Ève, l'image de l'union entre Jésus-Christ et son Église. On peut dire que rien n'est plus constant parmi les écrivains ecclésiastiques : le sujet était trop grand et la doctrine de l'apôtre trop nettement exposée pour que la moindre divergence se manifestât en ceci dans la tradition. Aussi ne prétendons-nous pas rappeler cet enseignement autrement que d'une façon tout à fait sommaire (4). Quant aux conséquences qui en résultent pour le cycle qui nous occupe, il est facile de les apercevoir. On en verra, du reste, plusieurs applications (n° 121) dans le développement de nos verrières.

115. Il n'est besoin également que de rappeler ce qui a été dit plus haut sur l'opposition entre la croix et l'arbre au fruit défendu (5) qui perdit nos premiers parents. Les livres saints (*Gen.* II, 16, 17; III.—*Apocal.* II, 7; XXII, 2, 14) s'ouvrent et se ferment par le spectacle de *l'arbre de vie*. À l'une de ces extrémités, son approche est interdite à l'homme, une force insurmontable l'en exclut; à l'autre, il y est convié, et la jouissance lui en est assurée à jamais. Jésus-Christ est entre ces deux termes; c'est lui qui change à ce point les arrêts d'en haut et nous rouvre le Paradis : non plus celui de la terre, mais celui du ciel, où nul anathème ne saurait atteindre l'homme désormais relevé sans retour.

Jacob. de Varag., *Marial.*, litt. S, serm. 2. «Ista salutatio (*angelica*) est Virgini valde gratiosa... quia ibi recitantur sex privilegia quae ipsa habuit. Primum est quia fuit speculum totius munditiae, quod notatur quum dicitur *Ave*, id est *sine* var alicujus culpae, etc.»

Bernardin. Senens., *Quadragesim.*, serm. 52. «In... salutatione triplex Virginis excellentia demonstratur... Prima est excellentia naturae. Triplici namque modo in *Ave* haec naturae excellentia demonstratur.

«Primo *Ave*, id est *sine* var. Et hoc triplici quidem modo cui subjacet totum femineum genus : scilicet pudoris, laboris, et doloris in parturitione. Etc., etc.»

Bonaventur. (?), *Specul. B. M. V.*, lect. 1. «Quam purissima, propter culpae carentiam, fuerit Maria bene insinuat quum dicitur *Ave*. Recte namque ei dicitur *Ave*, quae ab omni var culpae immunissima fuit. — Lect. 2. «... *Ave* utique et *absque* var... Est autem var culpae actualis, var miseriae originalis, et var poenae gehennalis. Etc.»

(1) Je me suis borné à quelques indications; mais on n'aura pas de peine à reconnaître que les auteurs ecclésiastiques reproduisent cette pensée à profusion. Cs. Bernard., *serm. infr. octav. Assumpt.*, de XII prerogativis B. V. M. (t. I, 1006). — Berengos., *op. cit.*, (Bibl. PP. XII, 368). — Petr. Cellens., *serm. de Adv. 6; de Annuntiat. 4 et 5* (ibid. XXIII, 645, 668). — P. Damian., *serm. 45 et 46* (in *Nativ. B. V. M.* 2 et 3). — Theodulf., *carin. libr. V*, v. 404, sqq. (Bibl. PP. XIV, 402). — Pseudo-Augustin., *serm. 120 et 194* (t. V, *Append.* 219, sq., et 322). — Hildefons. (?), *serm. 12* (PP. Tolet., t. I, 384, sq.). — Augustin., *serm. CXC* (al. *de Divers.* 61), in *Nat. D.* 7 (t. V, 892). — Pseudo-Tertull., *Carin. adv. Marcion.*, libr. II (p. 632, sq.). — Etc., etc.

(2) N° 60 (p. 115). Cs. Augustin., *serm. CLXXXVIII* (al. *de Tempore* 25), in *Nat. D.* 5, n° 4; *serm. CXCH* (al. *de Temp.* 16), in *Nat. D.* 9, n° 2; *serm. CXCV* (al. *de Temp.* 12), in *Nat. D.* 12, n° 2 (t. V, 889, sq.; 896, 901). — Hermann., *de Incarn. D.*, VIII—XI (Galland, XIV, 389—393).

Il est aisé de se convaincre que dans l'explication du *Cantique des cantiques*, de l'*Apocalypse*, et d'une foule de faits bibliques, les uns voient la mère de Dieu là où d'autres reconnaissent l'Église; et réciproquement. Plus d'une fois même un seul interprète adopte tour à tour l'un et l'autre parti.

(3) Eph. V, 32, 23—27, 29—31. Cs. n° 35 (p. 58).

(4) Pseudo-Tertullian., *Carin. adv. Marcion.*, loc. cit.

.....  
Cajus in exemplum, sopito corpore somno,  
Sumitur ex latere mulier, quae costa mariti;

Quam carnem de carne sua, deque ossibus ossa,  
Evigilans dixit, praesaga mente locutus (*Gen.* II, 23).

«Mira fides! merito Paulus, certissimus auctor,  
Christum de cordis Adam docet esse secundum;  
Veritas ipsa suis exemplis usa refulget.

.....  
Haec Paulus docuit magnum mysteria docta :  
Scilicet in Christo esse decus tuum, Ecclesia, cernens.  
Hujus de latere, ligno pendens in alto  
Corporis exanimi, sanguis manavit et humor :  
Femina sanguis erat, aequae erant nova dona lavacri;  
Haec populi vera est viventis Ecclesia mater (*Gen.* III, 20),  
De Christi nova carne caro, deque ossibus ossum.»

Cs. Method., *Conviv. Virgin.*, orat. 3 (Galland, III, 683—689). — Cyrill. Hierosolym., *Catech.* III, 10 (p. 44). — Ambros., in *Ps.* XXXVI, 19 (I, 794). — Augustin., in *Ps.* XL, 9 (t. IV, 351). — Chrysost., in *Maxim.* 3 (t. III, 215). — Alc. Avit., *de Pass. D.* (Galland X, 755). — Theodulf., *de Baptism.*, c. 13 (Bibl. PP. XIV, 11). — Angelom., in *Genes.* (D. Pez., t. I, p. 1, p. 83, sq.). — Statut. Cadurcens., c. 2 (Martène, *Thesaur.* IV, 677). — Etc., etc.

(5) N° 27 (p. 40—42), et 56 (p. 106, 107). Commoian., *Instr.* XXXV (Galland III, 633).

«Adam prototypus ut Dei precepta vitaret,  
Ebelias tentator fuit de invidia palmar;  
Contulit et nobis seu boni seu mali quod egit  
Dux nativitatis, moriturus inique per illum.  
.....  
Gustato pomi vitae mors intravit in orbem,  
Hoc vitae mortis generatur vite futura.  
In vitae pendet vita, ferens poma, precepta;  
Capite nunc [vitae] vitalia poma, credentes.  
Lex a vitae data est homini primitivo timenda,  
Mors unde provenit, neglecta lege primordi;  
Nunc extende manum et sume de vitae vitali:  
Optima lex Domini sequens de vitae processit.»

Flor., *Epigramm.* ..... *homiliar. tot. anni* (Martène, *Thesaur.*, t. V, 614).

.....  
Ista salutiferi sequitur laus inclita vitae  
Quo veteris mire deleta est cautio culpae;  
Dum genus humanum, vetiti quod tactio vitae  
Perpetuae mortis dura ditone gravarat,  
Per vitae aeternae recipit nova gaudia vitae;  
Quum Christus, sacras expandens in cruce palmas  
Adde dira pio tersit delicta priore (errore? prioris?)»

Cs. Epist. ad Diognet., 12 (Galland I, 326, sq.). — Iren., libr. V,

L'ange rebelle ne fut point l'objet d'une semblable faveur. Sa chute consumma sa perte sans qu'il lui fût ouvert une voie de repentir, et ceux qu'avait entraînés Lucifer demeurèrent irrémisiblement en proie au sort funeste qu'ils s'étaient fait à sa suite. Car celui qui est venu sur la terre pour détruire l'œuvre de Satan(1) n'a point tendu la main aux sectateurs de la première révolte(2). C'est ce que rappelle la grande rose de la croisée septentrionale à Saint-Jean de Lyon(3). Au sommet, apparaît le chef des prédestinés, Jésus-Christ; et la cour céleste fléchit le genou devant son trône. Mais dans la zone intérieure des petits médaillons, on voit, de deux en deux, un ange sans nimbe, et qui, la tête en bas, se précipite; tandis qu'au dessous d'eux paraît la création de l'homme et de la femme. Au centre de toute la composition est l'Église, épouse du *nouvel Adam*, dont la fécondité comble les vides causés dans la cour céleste par la ruine de Lucifer et de ses partisans(4). N'ayant point à expliquer les vitraux de Lyon, si ce n'est dans leur rapport avec ceux de Bourges, je me borne à ce coup d'œil, et laisse à d'autres le soin de rechercher les opinions théologiques qui ont pu présider au choix des sujets pour cette composition si simple et si grandiose(5).

116. Mais dans la même église, la rose de la croisée méridionale(6) développe le cycle des deux Adam avec un détail plus palpable et plus rapproché de la marche suivie à Bourges et à Sens. A droite et à gauche de Jésus-Christ, qu'entourent les symboles du Nouveau Testament, se développent les circonstances dominantes de la chute et de la réhabilitation. D'un côté, Adam sort des mains de Dieu, une compagne lui est donnée, la prévarication se traite et se consume, le lieu de délices leur est interdit, et la mort apparaît sur la terre à la suite du péché(7); car le médaillon actuellement brisé devait assurément retracer le fratricide de Caïn. S'il était possible d'en douter, il suffirait d'indiquer le Samaritain de la cathédrale de Chartres, les portes de bronze d'Hildesheim, et une verrière de Wimpfen-im-Thal(8), où l'on ne peut s'empêcher de reconnaître une identité de vues tout à fait frappante.

cap. XVII, 3 (p. 314).—Hieronym., in *Gal.* III, 14 (t. IV, P.I, 261).—Leon. M. *serm.* LVII (al. LV), de *Pass. D.* 6, cap. 4 (t. I, 216).—Joann. Damascen., de *Fid. orthod.*, libr. IV, 11 (t. I, 263—265).—Etc., etc.

(1) I Joann. III, 8.

(2) II Petr. II, 4. Cs. Bernard., in *adv. D.*, *serm.* I, 5 (t. I, 719).—Gaudent., *serm.* 19, ad P. diac.—Etc.

(3) *Étude XX*, fig. A.

Le croquis rapide qui servait de modèle au graveur pour les deux roses de Lyon, a occasionné quelques inexactitudes que je dois faire remarquer ici. Les rayons de fer qui paraissent relier entre eux les médaillons d'une même tranche, n'existent réellement pas; ils ne sont que la traduction exagérée d'une construction graphique employée par le dessinateur pour diriger son tracé. Au lieu de ce système, qui serait monotone et disgracieux, chaque médaillon est assujéti dans la pierre isolément par deux petites pattes latérales dont l'effet n'est point sensible au premier coup d'œil. En outre, chaque tranche (ou fuseau) est encadrée par un cordon de perles qui la détache sur l'ensemble, comme pour sauver à ce vaste tableau une monotonie trop plate.

Dans la rose de la croisée méridionale (fig. C), le médaillon central représente la colombe placée au point de convergence de six lobes dont l'épanouissement extérieur déborde le cercle inscrit. Enfin, pour pousser l'exactitude jusqu'à son dernier terme, disons que, d'après une nouvelle vérification demandée à Lyon, les rayons nombreux qui paraissent environner la colombe semblent devoir être réduits à six, qui forment la séparation entre les divers lobes.

Quelqu'un trouvera peut-être dans ces rectifications l'occasion de s'étonner que tant d'inexactitudes aient pu se glisser dans notre reproduction de ces deux grandes pages; mais nous comptons bien que le plus grand nombre des vrais appréciateurs louera plutôt notre franchise, tandis que d'autres admireront même que nous nous soyons arrêtés un instant à des minuties de ce genre. Pour nous, notre avis est que la vérité la plus scrupuleuse doit avoir le pas sur toute autre considération; et lorsqu'il arrivera que le pinceau ou le crayon n'auront pas atteint cette condition importante, nous nous efforcerons constamment d'y suppléer par la parole autant qu'il nous sera possible.

(4) Leo PP. IX, in cap. *Hi duo*, de *Cons.*, Dist. I. « Quorum (angelorum) . . . ordo per superbiam corruiens, angelicum numerum minuit. . . . Quorum reparationi et consolationi consulens omni-

potens Deus creator, primum hominem de limo terre formavit: qui, sui generis multiplicatione, damna coelestis patrie resarciret, atque angelorum gaudia suppleret. Qua spe angelicus chorus non modicum letatus est. . . . Novem ordinum concentus in laudem Dei creatoris permansit imperfectus, donec in Christo resurgente resurrexit lapsus ille protoplastus. Ibi augmento sui collegii et spe meliori angelicus exercitus gavisus, in novum alleluia consurrexit totus, et in eo perstat devotus. »

Comme il s'est passé moins de deux siècles entre cette constitution et le doyen *Ernou de Colonge*, donateur de la rose de Saint-Jean, il est permis de croire que ce texte du droit canon était présent à l'esprit de celui qui dictait les peintures de la verrière lyonnaise. Du reste, cette manière de parler n'était pas si nouvelle ni si rare que l'on n'eût pu puiser la même pensée à d'autres sources. Cs. Salon., in *Eccl.* (Bibl. PP. VIII, 415).—Zachar. Chrysopol., in *un. ex quat.* (Ib. XIX, 947).—Petr. Bles., *Instr. fid.* (Ib. XXIV, 1172, sq.).—Luc. Tudens., *adv. Albigen.* II, 13 (Ib. XXV, 228).—Etc.

(5) Bien que les dogmes, et non les opinions, aient dû présider au choix des représentations ecclésiastiques, il est non-seulement possible, mais nécessaire, que la simple opinion y ait trouvé place plus d'une fois; soit lorsqu'il fallait bien se prononcer pour représenter un fait dont la réalité était certaine, sans que le mode fût bien connu; soit lorsque de graves autorités établissaient une probabilité suffisante en faveur d'une doctrine non imposée par la foi. A Lyon, par exemple, le respect pour saint Irénée n'aurait-il pas déterminé l'adoption de ce qu'il enseigne, quand il paraît vouloir que le péché des anges ait été la jalousie contre l'homme? Cs. Irén., libr. IV, cap. 40 (p. 287).—Tertull., de *Patient.*, cap. 5.—Cyprian., de *Bono patient.*; et de *Zelo* (p. 253, 256).—Etc., etc.

(6) *Étude XX*, fig. C.

(7) Sap. II, 24.—Rom. V, 12; VI, 23. On sait que les SS. Pères désignent souvent Caïn par les noms de *mortis dedicator*, *peccatoris*, etc.

(8) Cs. J. Chr. W. Augusti, *Denkwürdigkeiten*. . . , t. XII, 380—396; et *Beiträge zur christl. Kunstgesch.*, t. I, 215—221.—Fr. Hub. Müller, *Beiträge zur deutschen Kunst- und Geschichtskunde*. . . (1837), p. 45, 64.—Etc.

La verrière de Wimpfen-im-Thal est aujourd'hui au musée de Darmstadt. Il ne faut pas s'étonner de voir un monument de Westphalie se reproduire presque exactement dans la Hesse et à Lyon; à

A la droite de Notre-Seigneur, chacun de ces médaillons a son opposition, et comme son contre-poids dans l'ordre de la rédemption. A la création d'Adam répond l'incarnation du Fils de Dieu; ce n'est plus seulement le souffle divin et l'image du Créateur qui nous sont donnés pour établir notre noblesse, c'est le Verbe qui se fait chair, et vient habiter parmi nous. Vis-à-vis de la formation d'Ève, c'est la femme bénie entre toutes les femmes, la Vierge qui enfante l'Emmanuel (Is. VII, 14); la vraie mère des vivants, puisque par elle nous possédons celui en qui tout doit renaitre. Outre le parallèle d'Ève et de Marie, souvent répété par les auteurs ecclésiastiques (1), cette opposition pourrait avoir été suggérée par cette pensée de saint Cyrille (2) de Jérusalem, qui montre la maternité virgine de Marie acquittant envers l'homme la dette contractée par la femme pour la merveilleuse naissance d'Ève. En face d'Ève offrant à Adam le fruit défendu, c'est Marie présentant à l'adoration des mages le fruit de son sein (3); par elle, au lieu du funeste entretien avec le serpent, nous possédons le Verbe divin qui converse avec nous (4). D'ailleurs l'Épiphanie est la fête du baptême (5), et, par conséquent, la solennité du péché originel effacé. Mais, en outre, la fausse sagesse de nos premiers parents est réparée par la sainte folie de la croix qui commence alors à gagner les hommes. Car c'est vraiment à la venue des mages que s'ouvrent les yeux des mortels (6) : malheureuse promesse du tentateur, si mal réalisée par l'événement. De même pour cette autre promesse : *Vous serez comme des dieux* (7); tromperie de Satan, mais désir de notre cœur pourtant, que le Fils de Dieu est venu combler.

Si l'opposition des deux médaillons que nous venons de citer n'a pas quelque chose de parfaitement net pour tous les esprits, il ne saurait y avoir partage d'opinions au sujet des deux scènes suivantes : l'expulsion du paradis, et la mort de Jésus-Christ en croix. Le vitrail de Sens (8) pourrait nous dispenser

Heimersheim, près de Sinzig, un vitrail de l'abside répète les sujets historiques de la lancette centrale de l'abside de Lyon (Fr. Hüb. Müller, *op. cit.*, I, 9), et dans le même ordre. Mais, outre que ces pensées naissent de la doctrine commune à toute la chrétienté, et non pas du cerveau d'un artiste, les communications populaires de contrée à contrée étaient alors beaucoup plus multipliées qu'elles ne le sont de nos jours.

(1) Cs. n° 113 (p. 200—203). Ce parallèle est exposé bien formellement dans une prose (ap. Clichtov., *Elucidat. eccles.*, Paris, 1558, fol. 222 v°) calquée sur la *Séquence* de Notker : *Sancti Spiritus adsit nobis gratia.*

« Quando machinam  
Deus humanam  
Fecit, est prefigurata Maria :  
  
« Tellus hominem,  
Virgo virginem,  
Fudit primum;  
Sic secundum,  
Maria.  
  
« Tu collisum  
Peccatis mundum  
Ad vitam reparasti Maria. »

(2) Cyril. Hierosol., *Catech.* XII, 29 (p. 178). Ἐχρηστεύετε τοὺς ἀνδράσι παρὰ τοῦ ἔθους γίνουσι ἡ χάρις. Ἡ γὰρ Εἰσα ἐκ τοῦ Ἀδάμ ἐγεννήθη, καὶ οὐκ ἐκ μητρὸς συλλαμβάνουσα, ἀλλ' ἐκ μήλου ἀνδρὸς ὡσπερ ἀποτεχνήσασα. Ἀπίθουσαν οὖν ἡ Μαρία τῆς χάριτος τὸ χεῖρος οὐκ ἐξ ἀνδρὸς, ἀλλ' ἐξ αὐτῆς μήλου ἀγγέλτου, ἐκ Πνεύματος ἁγίου δυνάμει Θεοῦ γενέσασα.

Plusieurs auteurs disent que l'Église grecque fait mémoire d'Adam et d'Ève la veille de Noël, ou vers les derniers jours de l'Avent; mais je n'en connais la preuve nulle part.

(3) Luc. I, 42. Ἐλογημένος ὁ καρπὸς τῆς κοιλίας σου.  
Hymn. *Pange lingua.*

.....  
Fructus ventris generosi  
.....  
Nobis datus, nobis natus  
Ex intacta virgine,  
Etc. »

Joann. Damasc., *in Nativ. B. M. V.*, homil. II, 7 (t. II, 855). Χαίρει μῆλον εὐδοκάζον, ὁ σπυρροῦς καρπὸς καὶ ἀραιθίος, ἡ λέγουσα ἐν ἡμασιν· Ἐν μέλοις με σποιδήσατε (Cant. II, 5), ἐκ ἀρεσκόμενης τὴν

καθαρότητα Χριστὸς, ἐστίασας ἰσοδύναμον ἀγγέλτου τὸ μέλου διαπέμψασαν.  
Id., *ibid.* (p. 857). — Id., *in Theogon.* (t. I, 773):

Ἐλοξεν ἄνεργος οὐκ ἐπὶ θάμνο ἄνεργος,  
Ἐδόξετα παύσει τὸν ἀνεργὸν, Μάρτυρ.

Cs. Petr. Cellens., *de Adv. serm.* 6; et *de Annuntiat.*, serm. 7 (Bibl. PP. XXIII, 645, 669, 670). — Angelom., *in Genes.* II, 14 (D. Pet., *Thesaur.*, t. I, P. I, p. 80). — Gerhoh., *in Ps.* I, 3 (Ib. V, 2—10). — Bernard., *in adv. D. serm.* II, 4; et *super Missus est*, homil. III (t. I, 723, 745). — Etc.

Cette manière d'expliquer le rapport des deux scènes placées ici en regard, paraît moins forcée à ceux qui ont remarqué la pomme placée par les peintres mystiques dans la main de Marie portant l'enfant Jésus (*Grisailles G.*, vitrail d'Auxerre; *Étude XII*, fig. C, vitrail de Fribourg en Brisgau). J'ai eu occasion de signaler ailleurs, et j'espère reproduire plus amplement dans la suite, cette expression des vieux maîtres quand ils veulent montrer *Notre-Dame réparatrice d'Ève*. Ici, bien que je propose plusieurs manières d'entendre ce parallèle entre l'Épiphanie et la séduction de nos premiers parents, je ne doute pas que cette première interprétation ne soit la véritable. On la trouve expressément indiquée dans une ancienne hymne (ap. Augusti, *Deakwörd.*, XII, 324).

« Orbis gaude, quod nunc homo  
Degustato miser pomis  
Quod nos morti tradidit,  
Fructu vitam de vitali  
Ex radice virginali  
Istius luce recipit. »

Mais dans une verrière de l'abside de Sens (*Étude XVI*, C) c'est au médaillon consacré à l'adoration des mages, que l'on a placé la pomme entre les mains de la sainte Vierge qui présente l'enfant Jésus; peinture qui semble faite exprès pour justifier notre dire.

(4) Baruch III, 38. Joann. Damasc., *Carm. de Annunc.* (t. I, 690).

Διὰ σου γὰρ ὁ ἀχόρητος βροτῆς σπιτισπύριστα.

(5) Pseudo-Augustin., *in Epiph. D. serm.* 5 et 6 (t. V, Append. 242, 245). — Bernard., *in Dom. 1 post. octav. Epiph.*, serm. 1 (t. I, 806). — Etc., etc.

(6) Augustin., *in Joann.*, Tractat. II, 16; III, 6 (t. III, P. II, p. 303, 306). — Bernard., *in Epiph. serm.* I et II; *in adv. D.*, serm. I (t. I, 798, 800, sq.; 720). — Etc.

(7) Gen. III, 5. Cs. Bernard., *in adv. D.*, serm. I (t. I, 718, sq.).

(8) *Étude XX*, fig. B, groupe inférieur.

de tout commentaire, lorsque, après avoir montré le lieu de délices fermé par l'épée flamboyante du chérubin, il ramène sur le Calvaire ce ministre de la sentence divine; et là, près de la croix sanglante du Rédempteur, il lui fait éteindre dans le fourreau ce redoutable glaive qui barrait la route vers le retour. Cette majestueuse pensée n'appartient pas plus à l'artiste que toutes les autres dont nous avons trouvé l'expression traditionnelle dans les organes de l'enseignement chrétien; elle était dans l'air; le simple peuple la respirait par la liturgie, comme l'homme du cloître et le prêtre s'en imprégnaient dans la méditation des mystères divins et dans la lecture des écrivains ecclésiastiques (1).

Vis-à-vis du meurtre d'Abel, ce sont les trois Marie au sépulcre (2). D'une part, la menace de mort est réalisée par un fratricide; de l'autre, la défaite de la Mort (3) est annoncée par l'ange aux saintes femmes. La femme, auteur de la mort, est choisie pour porter cette nouvelle (4), afin que celle qui avait causé l'inimitié entre la terre et le Ciel soit aussi chargée la première des paroles de paix.

Un dernier médaillon forme le point de jonction où viennent se confondre les deux séries. C'est la descente du Fils de Dieu aux enfers, pour consommer l'œuvre de la rédemption (5) et complé-

(1) Adam. de S. Vict. (?), *Rhythm. de Resurr. D.* (ap. Rambach, *Anthol. christl. Ges.*, I, 290, 291).

« Vita mortem superat:  
Homo jam recuperat  
Quod prius amiserat  
Paradisi gaudium.  
Viam præbet facilem  
Cherubim, versatilem,  
Ut Deus promiserat,  
Amovendo gladium. »  
  
« Lex est umbra futurorum.  
Christus finis promissorum,  
Qui consummat omnia.  
Christi sanguis igneam  
Hebetavit rompluram,  
Amota custodia. »

Petr. Chrysol., *serm.* CXXIII, de Divite et Lazaro. « Flamma romphaea... paradisi volvebatur in janua, ne illuc hominis pateret accessus... Nec erat idoneus qui paradysum introiret, flammam extingueret divinitus institutam, aut aperiret januas inferni caelitus obseratas, aut solveret chirographum quod in arca legali Dei præcepto tenebatur inclusum. Hinc est quod ipse Dominus qui obseravit paradysum, qui clausit infernum, ad terras et ad inferos tota potestate descendit; ut accensa extingueret, clausa protinus aperiret, protoplasti facinus aboleret... De latere fundit aquam, ut paradisi viam temperet, etc., etc. »

Cs. Pseudo-Nicodem. *Evangel.*, cap. 26 (ap. Thilo, *Cod. apocryph. N. T.*, t. I, 772-777). — Ephræm., *in Nativ. D.*, *serm.* 6 (P. Syr., t. II, 419). — Clem. Alexandr. *Cohortat. ad Gent.* (p. 86, t. I). — Ambros., *in tit. Ps.* XXXV, n° 3 (t. I, 766). — Cyrill. Alexandr., *de Ador. in spir.*, libr. XVII et III; *Glaphyr. in Numer.* (t. I, P. I, 620, 96-99; P. II, 390). — Anast. Sinait., *in Hexaem.*, libr. VII (Bibl. PP. IX, 888). — Brun. Astens., *Homil. de Latr.* (Ibid. VI, 644). — Pseudo-Augustin., *serm. de Pasch.* (t. V, Append., 282). — Honor. Augustodun., *Hexam.*, VI (D. Pez, *Thesaur.*, t. II, P. I, p. 88). — Gerhoh., *in Ps.* XVII, 11 (Ibid. V, 230). — Arnold., *de Verb. D.* (Cyprian. Opp., ed. Baluze, *Append.*, p. xlv). — Etc. etc.

Le versificateur singulier (*Petrus Anshelm.*), dont nous avons emprunté quelquefois le langage à *l'Hortus deliciarum* (Bibl. PP. XXIV, 1275), fait aussi allusion à ce symbolisme à propos du Calvaire:

« Ensifer ille Dei cherubin, aditu patet } acto  
Christicola intrare modo sinit, ense retr }  
Flammivomus gladius versatilis ille qui }  
Letaque christicolæ paradisi porta pat } escit

(2) Marc. XVI, 1. — *Étude VIII*, lancette centrale.  
(3) *Sequent. Pasch.*

« Mors et vita duello  
Conflixere mirando,  
Dux vite moctuus  
Regnat vivus.  
  
« Dic nobis, Maria,  
Quid vidisti in via,  
— Sepulcrum Christi viventis,  
Etc. »

(4) Petr. Chrysol., *serm.* LXXIX, de *Resurr. Chr.* « Mulier mali causa, peccati auctor, via mortis, sepulcri titulus, inferni janua, lamenti necessitas tota... Non est ergo mirum si ad lacrymas, ad funus, ad sepulcrum, ad obsequium dominici corporis feminae ardentes apostolis hic videntur: ubi mulier prima currit ad lacrymas, quæ prima cucurrit ad lapsum; præcedit ad sepulcrum, quæ præcessit ad mortem; fit resurrectionis nuntia, quæ fuit mortis interpres; et quæ viro porrexerat interitus tanti nuntium, viris ipsa porrigit magnæ salutis auditum; ut compenset fidei nuntio quod perfidie ademit auditu. Non est hic præposterus ordo, sed mysticus. — Id. *serm.* LXXX. « Venite, videte locum ubi positus erat Dominus (Matth. XXVIII, 6). Venite, mulieres, venite, videte ubi Adam posuistis vos, ubi sepelivistis hominem, ubi virum vestro consilio contrusistis: per quod fecistis pro servis ipsis Dominum sic jacere; et intelligite erga vos tantam magnitudinem veniæ, quanta fuit domino injuriæ magnitudo... Et eantes cito, dicite discipulis ejus quia surrexit (Ibid., 7). Neque hic mulieribus apostoli postponuntur, sed mulier absolvitur a reatu; dum portat vitæ, portat resurrectionis auditum, quæ auditum mortis portaverat et ruinæ. Etc. » — Id., *serm.* LXXVII.

Henric. Parmens., *l. cit.* (Nov. coll. . . Vatic., t. VII, P. I, p. 273).

« Quod discipulis per mulierem resurrectio dominica nuntiatur,  
Procul dubio ostenditur  
Quia per quem humano generi sexum est mors addicta,  
Per eum beate vite est resurrectio nuntiata;  
Et quo mors mundo,  
Diabolo suggerente,  
Paratur  
Per hunc a monumento,  
Angelo monente,  
Vita revelatur;  
Et per cujus manum homo mortis suscepit poculum,  
Per ejusdem, vite suscepit antidotum. »

Cs. Cyrill. Alexandr. *in Joann.* (XX, 15), libr. XII (t. IV, 1085). — Hilar., *in Matth.* XXVIII, 9 (t. I, 810). — Augustin., *serm.* CCXXXII (al. *de Temp.* 144), in dieb. paschal. 3 (t. V, 981). — Ambros., *in Luc.* (XXIV), libr. X, 156 (t. I, 1537, sq.). — Pseudo-Bed., *in Matth.* (t. V, 118). — Paschas. Radbert., *in Matth.*, libr. XII (Bibl. PP. XIV, 702). — Rupert., *de Div. offic.*, libr. VI, 30. — Zachar. Chrysopolit., *in un. ex quat.* (Bibl. PP. XIX, 948). — Etc.

C'est bien assez de preuves, ce semble, pour faire remarquer ce que le mysticisme des anciens âges avait rattaché de hautes pensées à ce trait de l'histoire évangélique. Je m'y suis arrêté à dessein, pour laisser apercevoir aux esprits qui ont de la portée, quel pouvait être le côté sérieux de certaines cérémonies du moyen âge, où bien des gens ne verraient qu'une puérilité. Ainsi cette singulière commémoration des trois Marie dans l'office de Pâques, à la cathédrale d'Amiens (n° 93, p. 168), qui avait son analogue dans un rite du chapitre de Bourges (Romelot, *op. cit.*, p. 187, sq.), ne doit plus se présenter comme une bizarrerie joviale. C'était la forme populaire d'une doctrine importante; et si j'avais le loisir d'étendre cette réflexion, je ferais voir aisément qu'on peut trouver un fondement non moins grave à plusieurs réjouissances de ce temps qui paraissent beaucoup plus étranges encore pour la forme.

(5) *Prosa in dieb. dominic.* (ap. Clichtov., libr. IV, fol. 115 r°).

ter sa victoire sur le péché et sur la mort. C'est le monde relevé, à l'anniversaire du jour où il était sorti des mains de Dieu; et l'enfer dépouillé par le nouvel Adam, comme il avait été enrichi par l'ancien. Ce n'est donc, au fond, sous une forme différente, que ce que l'on a prétendu exprimer ailleurs (1) en représentant le tombeau d'Adam ou une tête de mort (2) sous la croix. Mais cet autre langage de l'art doit être dégagé de celui qui nous occupe en ce moment.

Au centre de toute la rose plane l'Esprit d'adoption, l'Esprit créateur, qui fut le premier don de Jésus-Christ après son entrée dans la gloire, et dont l'action vivifiante doit *renouveler la face de la terre*. Comme il avait préparé au commencement la fécondité de l'abîme (3), c'est de lui encore que vient à l'eau du baptême cette faculté régénératrice qui fait l'homme enfant de Dieu et héritier du nouvel Adam. C'est lui qui communique à l'Église cette fécondité sainte qui doit repeupler le ciel, comme la fécondité d'Ève menaçait de peupler l'enfer. Ainsi, ce grand tableau et celui qui décore le transept opposé, se complètent réciproquement, et convergent vers un même but qui est à peu près le même que celui des verrières du Bon Samaritain: l'homme élevé par Jésus-Christ à un état surnaturel.

117. Tandis que j'entreprends de pousser plus loin ces indications, en plaçant ici quelques remarques sur le tombeau d'Adam, pour faire mieux entendre les deux cycles parallèles du Bon Samaritain et du nouvel Adam, serai-je assez heureux pour ne pas soulever quelques impatiences parmi ceux qui ont suivi ces divers détails jusqu'à présent? Qu'on ne m'attribue point toutefois cette extension donnée à la parabole de saint Luc; rien ici ne s'écarte des traditions de l'art ou de l'exégèse, et l'apologie de cet excès apparent pourrait être reprise de bien haut, puisque saint Épiphanie m'y précède. C'est précisément de la parabole du Samaritain que ce Père du IV<sup>e</sup> siècle s'autorise pour en venir à l'objet qui terminera notre excursion (4).

« Ecce dies magnus Dei,  
Dies summus requiei,  
Dies est Dominica.  
« In qua mundus sumpsit exordium,  
In qua vita cepit initium  
Hæc est dies.  
« In qua Christus contrivit inferos,  
Plasma summi vesit ad superos  
Hæc est dies. »

Notker, *sequent. Pasch.* (D. Pez, t. I, P. 24).

« Illuxit dies quam fecit Dominus,  
Mortem devastans. »

Id., *in fer. II Pasch.* (Ibid., 25).

Quæ (supplicia) hodie triumphali,  
A mortuis resurgens,  
Sprevit victoria;  
Ducens secum primitiva  
Ad caelos membra.  
Etc. »

Cs. Iren., libr. III, cap. XXXIII, 12 (p. 220, sq.). — Ephrem, *serm. in Nativ. D.*, 8 (P. Syr., t. II, 424); *de Eden*, *serm.* 4, 7, 8, 12 (Ibid., t. III, 572, 582, 588, 598). — Pseudo-Nicodem, *Evangel.*, cap. 19, 24—26 (ap. Thilo, *Cod. apocr. N. T.*, t. I, 684, 696, 740—748, 778, etc.). — Epiphane (?), *in sepulch. Chr.* (t. II, 267, sq., 273—275); *in Resurr. Chr.* (Ibid., 276, 282). — Macar., *homil.* XI, 10 (ed. Prit., 143, sq.; et Bibl. PP. IV, 116). — Anastas. Sinait., *in Hezaem.*, libr. VII (Bibl. PP. IX, 888). — Augustin., *epist.* CLXIV, ad Evod., cap. 3 (t. II, 575). — Pseudo-Augustin., *serm.* CLX (al. *de Temp.* 137), de Pasch. (t. V, Append., p. 283—285); et *serm.* CLVI (al. *de Temp.*, 122), de Pass. (Ibid., 278). — Etc.

(1) A Chartres (*Étude I*, fig. A, n° 12); à Beauvais, et dans l'*Hortus deliciarum* (*Étude IV*, fig. C, D). Cs. n° 30, 64, 65 (p. 47, 119, 121).

(2) *Étude XII*, fig. D. Voyez plus bas : n° 117 118 (pp. 206, svv).

(3) Ps. CIII, 30.—Gen. I, 2.—Joann. III, 5, 6, 8.—Rom. VIII, 15, 16, 26.—II Cor. I, 21, 22.—Etc.

Notker, *seq. in Pentecost.* (l. c. 27). Je corrige çà et là le texte de Dom Pez d'après un vieux missel de Passau (1505, in-fol.).

« Quando machinam, per Verbum suum,  
Fecit Deus cœli, terræ, marium;  
Tu super aquas,  
Fetus eas  
Numen tuum expandisti, Spiritus.

« Tu, animabus  
Vivificandis,  
Aguas fecundas;  
Tu, aspirando,  
Das spiritales  
Esse homines.

« Tu divisum  
Per linguas mundum  
Et ritus,  
Adunasti, Spiritus.  
Etc. »

Une hymne de Rupert au Saint-Esprit (ed. Colon., t. III, P. I, p. 180) semble résumer toutes les pensées qui ont pu présider à cette représentation de la colombe dans la rose de Lyon.

.....  
Tu Patris indulgentia,  
Tu vera Christi charitas;  
Ex te fuit consilium  
Salvationis hominum.

« Traxisti de cœlo Deum  
In utero femineum;  
Tu es amor per quem Deo  
Coniuncta est nostra caro.

.....  
Et sicut mori voluit (Christus)  
Nos quoque doces commori,  
Dum vivos aqua sepelis,  
O artifex mirabilis.

.....  
Processisti igneis  
In linguas a throno Dei,  
Ut terra cœlum fieret,  
Ut dii essent homines.

« Tonant ergo miraculis,  
Verbis pluuat cœli novi;  
Quam terra hâbens pluviam,  
Novam concepit gratiam.

« Inde per orbem geniti  
Adoptionis filii (Rom. VIII, 15.—Gal. IV, 95),  
Abba Pater in te, Deus,  
Clamamus, sancte Spiritus.  
Etc.

(4) Epiphane, *adv. Hæres.*, libr. I, t. III, *Hæc.* 46 (t. I, 394, 396). Cette indication ne doit point être regardée comme une simple

Sur ce sujet on aurait mauvaise grâce à vouloir se donner des airs d'érudition après les recherches rapportées comme en dernière instance par le docte Molanus (1), et par l'infatigable Gretser (2) qu'il faut toujours citer lorsqu'on prétend parler de la croix. Ce que l'on pourrait ajouter de faits nouveaux aux graves compilations de ces savants maîtres, est si peu de chose vraiment au prix de leurs travaux, que le principal honneur leur en doit toujours revenir. Une tradition juive, plus ou moins autorisée, voulait que les ossements d'Adam eussent été déposés sur le Calvaire; et il est aisé d'imaginer si la piété dut accueillir avec transport une opinion qui prêtait à des rapprochements si féconds en applications touchantes. La poésie ne manqua pas de mettre à profit cette circonstance merveilleuse (3); et la prédication, la théologie même (4), s'en inspirèrent plus d'une fois pour l'édification des peuples. Quant à saint Jérôme, lui que l'on a dépeint quelquefois comme suspect de se ranger trop respectueusement aux traditions des écoles juives, il écarte celle-ci (5) avec une affectation de froideur qui a quelque chose d'inexplicable. Il ne daigne même pas mentionner son origine hébraïque; et quand il semble vouloir la réfuter, il surprend son lecteur par la faiblesse des raisons qu'il allègue. Mais il est arrivé plus d'une fois que le moyen âge, comme pour lui infliger une punition bizarre, a précisément invoqué l'autorité de saint Jérôme, quand il s'agissait d'établir la réalité de ce fait problématique (6). Toutefois, malgré le respect que doivent inspirer plusieurs théologiens et com-

curiosité d'érudition : il y a tout lieu de croire, au contraire, que ce passage de saint Épiphane n'a pas été sans quelque action directe sur l'art, ne fût-ce que par sa reproduction dans les commentaires de saint Jérôme; puisque le texte qu'il cite (*Sarge, qui dormis*, etc. Eph. V, 14) se retrouve inscrit au moyen âge sur quelques anciennes croix ciselées ou gravées qui représentent le tombeau d'Adam ou la tête de mort au pied du Crucifix. Mais comme je ne connais ce texte dans aucune peinture, je laisse le soin de cette application à ceux qui étudieront les produits de la torenutique ou de la glyptique.

(1) Molan., *de Hist. ss. imag.*, libr. IV, cap. 11. (ed. Paquot, 452—457).

(2) Gretser, *de s. cruce*, libr. I, cap. 18.

(3) Pseudo-Tertullian., *Carm. adv. Marcian.*, libr. II.

« Adam vi captum sic Christus querit ubique  
Ipse viam gradiens qua mors operata ruinam est  
.....  
.....  
.....  
Quove manum extendit temere contingere lignum,  
Qua die, quove loco cecidit clarissimus Adam;  
Hac eadem redeunte die, volentibus annis,  
In stadio ligni fortis congressus athleta  
Extenditque manus, penam et pro laude secutus  
Devicit mortem, quia mortem sponte reliquit.  
Exiit exivias carnis et debita mortis;  
Serpentis spoliis, devicto principe mundi,  
Adfuit ligno, refugarum immane tropum  
.....  
.....

« Golgotha locus est, capitis calvaria quondam,  
Lingua paterna prior sic illum nomine dixit.  
Hic medium terra est, hic est victoria (victoria?) signum.  
Os magnum hic veteres nostri docuere repertum  
Hic hominem primum suscepimus esse sepultum;  
Hic patitur Christus, pio sanguine terra madescit:  
Pulvis Adæ ut possit veteris, cum sanguine Christi  
Commixtus, stillantis aque virtute levare (levare?).  
Hæc ovis est una quam se (se?) per sabbatha vivam  
Inferni e pateo statuit subducere pastor.  
Etc., etc.»

Cette allusion à la brebis perdue (Luc. XV, 4) est fréquente chez les Pères quand ils veulent opposer la rédemption de l'homme à la sévérité des jugements divins envers l'ange rebelle. Quant à cette mention du sabbat, sur laquelle l'auteur insiste à plusieurs reprises, tous les hommes accoutumés aux études ecclésiastiques y auront reconnu un souvenir de l'Évangile (Matth. XII, 11.—Luc. XIV, 5.—Etc.) La correction «*se* per sabbatha» que je propose me paraît suggérée par le langage de plusieurs écrivains ecclésiastiques, amplifiant une expression de saint Paul. (Hebr. IV, 3—11) qui a occasionné bien des commentaires. Cs. Pseudo-Cyprian. (Arnold.) *de Sp. s.* (p. cxlv, cxlvj).—Epiphane., *adv. Hæret.*, libr. I,

t. II, hæret. 30 (t. I, 158—160).—Peiron, *L'Antiquité des temps, rétablie*, ch. 1, etc.; *Défense de l'Antiquité des temps*, ch. 1. Mais, sans tant de recherches, on peut voir Prudence (*Apoth.*, v. 987—997; p. 486, sq., t. I) insistant sur cette réminiscence biblique que le faux-Tertullien s'était contenté d'indiquer en deux mots.

(4) Epiphane., *loc. c.*—Origen., *in Matth.*, 126, tract. 35 (t. III, 920).—Pseudo-Athanas., *de Pass. et cr. D.* 12 (t. II, 68).—Pseudo-Basil. M., *in Isai.* V, 1, (t. I, 478).—Chrysost., *in Joann.* homil. LXXXV (al. 84), 1 (t. VIII, 504). Saint Jean Chrysostome n'a pas coutume de se laisser emporter à des exagérations de mysticisme; mais ici on dirait qu'il a cru ne pouvoir pas se dispenser d'accorder au moins quelques paroles à une tradition qui ne manquait point d'une certaine gravité. Une fois ce suffrage donné par un homme aussi révérend, l'Église grecque a suivi comme par entraînement.

L'Église latine a été beaucoup plus réservée dans ses principaux organes. Ambros., *in Luc.* (XXIII, 26), libr. X, 114 (t. I, 1528). « Ipse autem crucis locus vel in medio, ut conspicuus omnibus; vel supra Adæ, ut Hebræi disputant, sepulturam. Congruerat quippe ut ibi vite nostræ primitiæ locarentur ubi fuerant mortis exordia. »—Id., *epist.* LXXI, 10 (t. II, 1070). « Ibi (*in Golgotha*) Adæ sepulcrum, ut illum mortuum, in sua cruce resuscitaret. Ubi ergo in Adam mors omnium, ibi in Christo omnium resurrectio. » Cs. Ambros., *de Bened. patriarch.*, c. VII, 32 (t. I, 523).

Voilà tout ce que saint Ambroise accorde à l'autorité d'Origène, pour qui, cependant, il avait une sorte de faible. Or, après saint Ambroise, je ne vois pas que l'on puisse citer un nom vraiment grave parmi les Pères latins, qui soit bien clairement acquis à cette opinion. Car pour les paroles attribuées à saint Cyprien (*de Resurr. D.*, Append., cxxxij), tout le monde s'accorde aujourd'hui à n'y voir qu'un discours du x<sup>e</sup> siècle.

(5) Hieronym., *in Matth.* XXVII, 33, 38 (t. IV, P. I, 137, 138); *in Eph.* V, 14 (Ibid., 385).

Cs. Bed., *in Luc.* XXIII (t. V, 495).—Hraban., *in Matth.* XXVII (t. V, 153).—Glos., *in h. l.*—Pasch. Radb., *in Matth.*, libr. XII (Bibl. PP. XIV, 688).—Zachar. Chrysopolit., *in un. ex quat.* (Ibid. XIX, 941, 942).—Jacob de Vitriac., *Hist. orient.*, lib. III, 11, 14 (ap. Martène, *Thesaur.*, III, 277, 278).—Petr. Venerab., *in laud. sepulcr. D.*, serm. 1 (Ibid. V, 1426).—Rupert., *in Joann.*, lib. XIII.—Thom. Aquin., *Caten. in Matth.* XXVII.—Vincent. Bellovac., *Specul. histor.*, libr. VI, cap. 43.—Etc.

(6) Le motif de cette allégation pouvait être la lettre de Paula et d'Eustochium à Marcella, qui se trouve parmi celles de saint Jérôme (t. IV, P. II, p. 547), et qui passait pour avoir été écrite par lui. Mais, outre que ces illustres Romaines pouvaient assurément correspondre avec leurs amies sans emprunter la main de saint Jérôme, cette lettre semble calquée sur saint Épiphane. Or, sainte Paule avait vu plusieurs fois ce grand évêque, soit en Chypre, soit en Palestine. Qui sait même si ce prédicateur que blâme saint Jérôme (*in Eph.*) n'était pas précisément saint Épi-

mentateurs extrêmement graves des temps modernes, je ne balance pas à dire que le moyen âge latin est bien plus disposé à repousser cette narration qu'à l'admettre; d'où il semble permis de conclure qu'en adoptant cette représentation on a bien plus songé à peindre un dogme qu'à retracer un fait. La valeur historique du tableau ne paraît pas avoir été exagérée, mais ce qui pouvait lui manquer par cet endroit aura paru suppléé par sa portée doctrinale. Quelles pensées, en effet, ne devait pas faire naître ce spectacle! Le cadavre d'Adam retrouvant la vie quand le sang du Fils de Dieu vient à pleuvoir sur sa tombe: c'est, en une expression vive et touchante, le résumé de tout ce qu'ont dit les Pères sur l'efficacité du sacrifice de la croix, et particulièrement de ce que nous avons indiqué sur la délivrance du premier homme. C'est la puissance de cette rédemption, en vue de laquelle seule avait été enlevé à la perte éternelle tout ce qu'il y avait eu de justes dès l'origine du monde<sup>(1)</sup>; et qui n'est pas tellement le privilège du chrétien, qu'elle n'ait eu aussi son rejaillissement jusqu'au berceau de l'humanité. C'est, dans la personne du premier homme, la vie garantie à tout homme qui voudra élever son cœur vers cette victime offerte pour tous<sup>(2)</sup>. C'est le nouvel Adam, buvant la coupe amère que le premier nous avait remplie, et lui versant la vie aux dépens de la sienne qui ne devait

phane durant son dernier voyage à la Terre sainte? Mais voici ce qu'écrivait sainte Paule: « In hac urbe (Jerusalem), imo in hoc tunc loco et habitasse dicitur et mortuus esse Adam. Unde et locus in quo crucifixus est Dominus Noster, Calvaria appellatur; scilicet quod ibi sit antiqui hominis Calvaria condita: ut secundus Adam, et sanguis Christi de cruce stillans, primi Adam et jacentis protoplasti peccata dilueret; et tunc sermo ille Apostoli (Eph. V, 14) completeretur: *Excitare, qui dormis, et exsurge a mortuis, etc.* »

Quoi qu'il en soit, on ne rencontrera guère d'affirmation bien prononcée à ce sujet parmi les auteurs influents du moyen âge, si ce n'est chez les écrivains beaucoup plus occupés d'édifier que d'instruire, et qui saisissent volontiers, sans grand examen, toute occasion d'ouvrir un point de vue à la piété. Peut-être que les croisades remirent en crédit cette opinion, à cause de la faveur dont elle jouissait parmi les chrétiens d'Orient. Cs. Aboufaradj, ap. Pocock, *Hist. comp. dynast.* (Oxf. 1663), p. 10. Mais Albert le Grand (*in Luc. XXIII; Opp. ed. Lugdun. 1651, t. X, 344, sq.*) est tellement contraire à cette tradition, qu'il cherche à lui enlever l'appui de saint Ambroise.

(1) Leon. M. *serm. LXVI (al. 62) de Pass. D. 15.* (t. I, 255, sq.). « . . . Redemptio Salvatoris, destruens opus diaboli et rumpens vincula peccati, ita magnæ pietatis suæ disposuit sacramentum ut usque ad consummationem quidem mundi, præfinita generationum plenitudo decurreret, sed renovatio originis per justificationem indiscretæ fidei ad omnia retro secula pertineret. Incarnatio quippe Verbi et occisio ac resurrectio Christi, universorum fidelium salutis facta est; et sanguis unius justus hoc nobis donavit qui eum pro reconciliatione mundi credimus fustum, quod contulit patribus qui similiter credidere fundendum.

« Nihil ergo ab antiquis significationibus in christiana religione diversum est, nec unquam a præcedentibus justis nisi in Domino Jesu Christo salvatio sperata est; dispensationibus quidem, pro divinæ voluntatis ratione variatis; sed in idipsum coruscantibus et legis testimoniis, et prophetiæ oraculis, et oblationibus hostiarum: quia sic congruebat illos populos erudiri, ut que revelata non caperent, obumbrata susciperent. Etc. » — Id., *serm. LII (al. 50)*, de Pass. D. I, 1 (t. I, 198, 199). « Post illam namque humane prævaricationis primam et universalem ruinam ex qua (Rom. V, 12) per unum hominem peccatum introivit in hunc mundum, et per peccatum mors, et ita in omnes homines pertransiit, in quo omnes peccaverunt; nemo tetram diaboli dominationem, nemo vincula diæ captivitatis evaderet; nec cuiquam aut reconciliatio ad veniam aut reditus pateret ad vitam, nisi coæternus et coæqualis Patri Deo Filius Dei, etiam hominis filius esse dignaretur, veniens querere et salvare quod perierat (Luc. XIX, 10): ut sicut per Adam mors (I Cor. XV, 22), ita per Dominum Jesum Christum esset resurrectio mortuorum. Non enim quia, secundum inscrutabile propositum sapientiæ Dei, novissimis diebus *Verbum caro factum est*, ideo salutiferæ Virginis partus extremi tantummodo temporis generationibus profuit; et non se etiam in præteritis refudit ætates. Omnis prorsus antiquitas colentium Deum verum, omnis numerus apud secula priora sanctorum, in hac fide visit et placuit. Et neque patriarchis, neque prophetis, neque cui-

quam omnino sanctorum, nisi in redemptione Domini Nostri Jesu Christi salutis et justificatio fuit; que, sicut expectabatur multis prophetarum oraculis signisque promissa, ita est etiam ipso munere atque opere presentata. »

Id., *serm. LXIII, 2* (p. 244).

On doit s'apercevoir que si je cite ces passages de saint Léon, c'est à cause de la majesté de ses paroles et non pour la singularité d'une pensée sur laquelle il ne pouvait y avoir deux avis dans l'Église. Cette extension du rachat, jusqu'aux deux extrémités du temps, de la création à la consommation des siècles, est un point de foi hors de toute atteinte; et la grande miniature de *l'Hortus deliciarum* (*Étude IV*) l'expose avec une lucidité noble et bien simple à la fois, quand elle place sur le Calvaire, d'une part l'Église qui doit perpétuer le sacrifice de la croix jusqu'aux derniers jours, et de l'autre le père du genre humain qui n'est point soustrait aux bienfaisantes atteintes de cette réparation universelle.

Cs. Apoc. XIII, 8. — Heb. IX, 25—28; X, 1—14. — Etc.

(2) Lanfranc., *in Coloss. I, 19, sq.* « *Complacuit . . . per eum (Christum) reconciliare omnia: pacificans per sanguinem crucis ejus, sive que in terris, sive que in caelis sunt. Qua hora sanguis redemptionis de latere Domini in cruce pendentis exivit, dimissum est peccatum Adæ humano generi, et pacificata sunt caelestia et terrestria; quia tunc patuit hominibus introitus in regnum caelorum.* »

Gloss., *in IV Reg. XIII, 21.* « Resurrectio cadaveris per contactum ossium Helisæi significat quod quicumque firma fide tangit mortem Christi et spem suam veraciter in eo collocat, sine dubio particeps erit resurrectionis ejus. Unde (Joann. XI, 25): *Ego sum resurrectio et vita.* »

Cs. Hraban., *in h. l.* (t. III, 133). — Gloss. *in Eccl. XLVIII, 14.* — Pseudo-Augustin., *de Symbol.*, 15 (t. VI, 563).

Saint Irénée (libr. III, cap. XXIII, 2; p. 220, sq.), saint Épiphané (*l.c.*) et Origène (*l.cit.*) insistent tout particulièrement sur la convenance du salut d'Adam, pour que l'œuvre de la rédemption ne se trouvât pas avoir quelque chose d'incomplet; et il est visible que la même pensée dirigeait Eucèbe et Glycas lorsqu'ils écrivaient les paroles que nous avons rapportées au sujet du pélican (n° 52, 53; p. 99, 100, 102). C'est pourquoi, je le répète afin d'être bien compris, le symbole du pélican ne convient qu'au Calvaire et à l'autel, mais non pas précisément au tabernacle: l'Eucharistie ne pouvant être figurée dans cet emblème que comme *sacrifice*, et non pas comme *sacrement*, si ce n'est d'une manière fort indirecte. Aussi, c'est bien de la sorte qu'on l'entendait encore à Bourges à une époque plus rapprochée de nous, lorsque Barthélemy Aneau (ap. la Thaumassière, p. 105—108), décrivant l'église métropolitaine de Saint-Étienne, parle d'un énorme pélican de bronze doré, qui dominait la tour de l'horloge.

« Arcis in excelso positus stat vertice nidus  
Ad Phœbi radios aurato ex ære refulgens;  
Funesto plus in nido recubare videtur  
Pelecanus avis: proprio que sanguine vitam  
Restituit pullis, transfigens pectora rostro.  
Mystica hæc solis Christi morientis imago. »

rien à la tombe. C'est, enfin, l'indulgence et la rigueur qui viennent l'une au-devant de l'autre; la peine et le pardon qui s'embrassent sur le Golgotha (1) : l'innocence s'est offerte aux coups de la justice, pour que le coupable se relevât avec tous les droits de la sainteté.

118. La tête de mort que l'on trouve plusieurs fois sous les pieds du Crucifix (2) n'a pas d'autre sens. C'est, ou la tête d'Adam lui-même (3), ou la mort vaincue par celui qui l'a voulu souffrir sans être soumis à sa loi, pour triompher d'elle en notre nom (4). Je ne parle pas du serpent, qui se rencontre plutôt dans les œuvres de la ciselure et de la gravure que dans celles de la peinture sur verre. Mais pour ceux qui aimeraient les singularités, voici un aperçu curieux sur l'explication des faits qui viennent d'arrêter nos regards. Nous avons vu qu'on s'y réclamait généralement des traditions hébraïques, et quelques accessoires nous ramèneront encore vers cette même origine (5). Dès maintenant, ne pourrait-on pas, à l'aide de cette source, donner une interprétation plausible aux formes que revêtait le tombeau d'Adam sous la main des verriers de Beauvais et de Chartres (6)? Là ce n'est plus un squelette décharné qui git immobile, comme dans la miniature d'Hohenbourg, c'est un cadavre qui s'anime et se relève pour tendre une coupe vers la croix. Il ne paraît pas improbable que ce soit un emprunt fait aux enseignements rabbiniques. Les docteurs, même modernes, de la Synagogue ne pouvaient manquer d'attirer l'attention des écrivains ecclésiastiques, en considération de la doctrine dont ils avaient été les dépositaires privilégiés avant Notre-Seigneur, et dont ils ont dû conserver des

(1) Ps. LXXXIV, 11.

Leon. M. *serm.* LXIV (al. 61), de Pass. D. XIII, 2 (p. 248, 249).  
 « . . . . Reparationem humani generis proprie Filii persona suscepit; ut, quoniam ipse est per quem omnia facta sunt, et sine quo factum est nihil (Joann. I, 3) quique plasmatum de limo terræ hominem flatu vitæ rationalis animavit, idem naturam nostram ab æternitatis arce dejectam amissa restitueret dignitati; et cujus erat conditor, esset etiam reformator: sic concilium suum dirigens in effectum, ut ad dominationem diaboli destruendam magis uteretur justitia rationis quam potestate virtutis. Quia ergo primi hominis universa posteritas uno simul vulnere sauciata corruerat, nec ulla sanctorum merita conditionem poterant illatæ mortis evincere; venit e caelo medicus singularis multis saepe significationibus nuntiatus et prophetica diu pollicitatione promissus: qui manens in forma Dei, et nihil propriæ majestatis amittens, in carnis nostræ animæque natura sine contagione antiquæ prævaricationis oriretur. Solus enim beatæ Virginis natus est filius absque delicto: non extraneus ab hominum genere, sed alienus a crimine, in quo illius ad imaginem et similitudinem Dei conditi, et perfecta esset innocentia et vera natura; quum de Adæ propagine unus existeret in quo diabolus quod suum diceret non haberet. Qui, dum in eum sevit quem sub peccati lege non tenuit, jus impiæ dominationis amisit. »

Gregor. M., *Moral.*, libr. III, cap. 15 (t. I, 89). « . . . Mediator etenim noster puniri pro semetipso non debuit, qui nullum culpæ contagium perpetravit. Sed si ipse indebitam non susceperet, nunquam nos a debita morte liberaret. Pater ergo, quum justus sit, justum puniens omnia juste disponit; quia per hoc cuncta justificat, quod cum qui sine peccato est pro peccatoribus damnat: ut eo electa omnia ad culmen justitiæ surgerent, quo is qui est super omnia, damna injustitiæ nostræ sustineret. . . . Rubigo quippe vitii purgari non potuit nisi igne tormenti. Venit itaque sine vitio, qui se subjiceret sponte tormento; ut debita nostræ iniquitati supplicia, eo reos suos juste amitterent, quo hunc a semetipsis liberum injuste tenuissent. »

Petr. Blesens., *Instr. fid. cathol.* (Bibl. PP. XXIV, 1172, 1173).  
 « . . . Reatus quem Adam, per superbiam, ligni delectatione contraxerat, mortis amaritudine per humilitatem Christi sublatus est; fusoque sanguine sine culpa, omnium culparum chirographa sunt deleta. Alium siquidem redemptionis modum poterat Dominus procurasse, sed nullus suæ benignitati nostræque saluti congruentior occurrebat. Quum enim homo juxta suæ prævaricationis exigentiam captus a diabolo teneretur, postulabat justitia ut non eriperetur per violentiam: sed qui per superbiam lapsus est, sua si posset, sed quia sua non poterat, aliena saltem humilitate resurgeret. Ita Christus innocens, quem agnus paschalis in Lege signaverat, se pro nobis hostiam obtulit salutarem. Etc. »

Rupert., *de Divin. offic.*, libr. VI, c. 36. « Gratias misericordie Dei justitiæ, et justæ Dei misericordie qui sic adversatus est ut

subveniret, sic percussit ut sanaret; et juxta illud Psalmistæ (*loc. cit.*): *Misericordia et veritas obviaverunt sibi, justitia et pax osculatae sunt*; sic veritatem et justitiam adversus culpam exercuit, ut misericordiam et pacem reservaret homini. Nam quia satisfactionem pro culpa non nisi Deus perficere poterat, Deus homo factus est; quatenus unus idemque Christus ut verus Deus ab homine exigeret, et ut verus homo persolveret. »

Cs. Augustin., *de Trin.*, libr. XIII, cap. 13, 14 (t. VIII, 938—940). — Anselm., *Cur Deus homo*, libr. II, cap. 18—20; et *Medit.* XI, de Redempt. (p. 95, 97; 221—223). — Etc.

(2) Étude XII, fig. D.

(3) *Calvaria* ou *Calvaria locus*, *ἄμμος κρηνίς, ἄβυθός*, *Golgotha* en syriaque. Albert le Grand (*l. cit.*), tout en blâmant les peintres ses contemporains, nous apprend que leur intention était bien de représenter le crâne d'Adam par cette tête de mort qu'ils plaçaient sous la croix.

(4) Osee XIII, 14. — I Cor. XV, 55.

Præfat. pasch. « . . . Qui mortem nostram, moriendo, destruxit; et vitam, resurgendo, reparavit. »

Pierre le Vénérable (*Rhythm.*, Bibl. PP. XXII, 1128), ce digne représentant du grand corps de Cluny dans toute sa virilité, réunit à ces souvenirs celui des deux arbres du péché et de l'expiation; puis, ce que d'autres ne font qu'indiquer rapidement, il oppose au poison qu'Eve nous avait versé, la coupe salutaire que le sang de Jésus-Christ offre à l'homme pécheur.

« Per lignum vetitum Sumpsit interitum Nostra mortalitas; Ligni patibulo Redditur sacculo Amissa dignitas:	« Gaude, mortalitas, Redit æternitas Quæ reparaberis; Quidquid de funere Soles metueri Jam ne timearis.
« Fructus comeditur Quo vita perditur, De mortis arbore; Sanguis effunditur, Qui fide sumitur, De Christi corpore.	« Dat certitudinem Vita per hominem Et Deum reddita; Quam in se pertulit, Ac tibi contulit Morte deposita ..... .....
« Draco perimitur, Mundus redimitur, Sanguinis pretio; Huic mortem intulit, Sed vitam contulit Nobis hæc potio. ..... .....	« Quod in principio Pravo consilio Perverse voluit, Nunc per justitiam, Non per superbiam Adam obtinuit. Etc. »

(5) Nous aurions pu le faire remarquer déjà au sujet de la représentation du *sein d'Abraham* dans le tableau du jugement dernier (Pl. III), mais le chapitre IX nous en fera retrouver l'occasion.

(6) Étude IV, fig. C; etc. Cs. n° 45 (p. 82).

traces importantes dans l'état où Dieu les a laissés tomber depuis l'établissement de l'Église. Car Dieu, qui n'a jamais abandonné le monde à la pâle lueur d'un simple texte, n'a pu manquer de confier aux maîtres de l'ancien peuple quelque chose de plus qu'une lettre morte; et l'enseignement oral développait sans aucun doute, avec l'autorité d'une mission divine, les paroles sacrées de la Loi et des prophètes. Même après le rejet de ces docteurs qui confessèrent la venue du Messie, et acceptèrent le poids de son sang<sup>(1)</sup>, le ministère singulier de cette nation extraordinaire exigeait que la Providence laissât entre ses mains un flambeau assez éclatant pour servir de fanal aux cœurs droits<sup>(2)</sup>. Ainsi, le mélange des pensées humaines, la mauvaise foi même, qui auront altéré l'ancien dépôt des promesses depuis la mort de Jésus-Christ et la dispersion définitive des Juifs, n'empêchent point la Synagogue moderne de posséder bien des lumières empruntées à l'ancien foyer. Aussi voyons-nous des auteurs chrétiens très-graves s'appuyer plusieurs fois des assertions de Philon ou de Josèphe, entre autres; et, contenues dans une certaine mesure, ces recherches peuvent amener des résultats importants. Au siècle de Raymond Martin et de Nicolas de Lire, on ne doit pas être surpris de rencontrer quelques traces d'études sur les livres rabbiniques; d'autant qu'à cette même époque nous voyons le *Talmud* traduit et brûlé publiquement à Paris<sup>(3)</sup>. Or, les rabbins enseignent qu'Adam doit être justifié et délivré par le Messie, qui rendra ce qu'avait fait perdre le péché du premier homme<sup>(4)</sup>; et, outre que le Messie est évidemment désigné dans plusieurs endroits de l'Écriture où il est question de vigne et de vin<sup>(5)</sup>, les docteurs juifs parlent fréquemment du grand festin que ce libérateur d'Israël doit donner à son peuple<sup>(6)</sup> dans le paradis, et où le vin précieux ne doit pas être épargné. Là doit paraître la coupe de David<sup>(7)</sup>: souvenir altéré, sans doute, des prophéties qui annonçaient le sacrifice et le banquet eucharistique<sup>(8)</sup>.

119. Si je n'avais ajourné indéfiniment l'analyse des formes employées par l'art du moyen âge dans la représentation de la Passion, je pourrais indiquer également la possibilité d'une allusion rabbinique dans cette pragmatique constante qui fait placer le soleil à droite de la croix et la lune à gauche<sup>(9)</sup>. Que ceux qui viendront après nous ne se croient point traversés dans leurs recherches par les développements que nous avons accordés à nos peintures. Nous leur laissons sur ces mêmes matières une belle part encore pour l'exploitation à venir. Outre les représentations diverses de ce *cycle des deux Adam*, que nous n'avons certes pas épuisées<sup>(10)</sup>, il y aurait matière à d'intéressants détails sur les formes écrites qu'il a revêtues dans la littérature. On verrait la parabole du Samaritain se mêler à celle de l'Enfant prodigue pour accroître l'intérêt de la composition; des personnages allégoriques y figurer dans une sorte de drame ou de *mystère*, et le genre épique s'emparer de ces premiers essais pour les tourner en un roman où l'intention est souvent ce qu'il y a de mieux.

### ARTICLE TROISIÈME.

#### DÉTAILS DES VERRIÈRES DU SAMARITAIN.

120. Il ne faut point s'attendre à nous voir analyser une à une toutes les particularités curieuses des médaillons de Sens et de Bourges. La Passion, l'œuvre des six jours, la mission de Moïse, ce sont

(1) Matth. II, 3—6. — Joann. I, 19—37; XIX, 12, 15. — Matth. XXVII, 25. Cs. n° 41 (p. 71, 72).

(2) Augustin., *in Ps.* LVIII, 12 (t. IV, 568, sq.). — Isidor., *contr. Jud.*, libr. II, cap. 21, sq. (t. VI, 103, sq.). — Etc. Cs. n° 40 (p. 70, 71).

(3) Cs. du Boulay, *Hist. univers. paris.* P. III, p. 176, sq.

(4) Raym. Martin, *Pug. fid.*, fol. 457 (ed. Carpov, p. 571). — Eisenmenger, *Entdeckt. Judenth.*, t. II, 823—828.

(5) Gen. XLIX, 11, 12. — Isai. LXIII, 2, 3.

Cs. Schöttgen, *Jesus d. wahre Messias*, p. 177—179, 270, 386, sq. — Id., *Horæ hebr.*, t. II, p. 28, 97, sq.

(6) Eisenmenger, *op. cit.*, t. II, 872, sqq., 878.

(7) Eisenmenger, *l. cit.* 884, sq. Cs. *Ps.* CXV, 13.

(8) *Ps.* XXI, 27—30. — Zachar. IX, 17. — Prov. IX, 1—5. — *Ps.* CIX, 4; CXV, 12, 13.

Ce calice, qui se voit à Reims sous la croix (*Étude XII*, fig. D; et *Étude XVIII*, fig. C), est une des plus anciennes formes données à l'expression du sacrifice eucharistique rapproché de celui du

Calvaire. Nous en avons exposé le sens (n° 30, 31; p. 46—50) dans le premier chapitre; mais il y aurait matière à un mémoire grave et curieux, pour celui qui voudrait suivre à diverses époques l'exposition variée de ce dogme fondamental sous la forme de l'art. On la trouverait tantôt isolée, et suggérant surtout à l'esprit le souvenir de l'Eucharistie comme sacrement; tantôt étroitement rattachée à l'idée de l'Église, et présentant davantage l'Eucharistie comme sacrifice. Un continuateur de Trombelli rencontrerait dans de semblables recherches une source de preuves théologiques qui ne manqueraient pas de frapper les esprits droits. Il faudra tenir compte de cette ancienne expression *natalis calicis*, qui désigna le jour du jeudi saint.

(9) Schöttgen, *Horæ hebr.*, t. II, 619.

(10) Nous n'avons pas dit un mot de la sculpture, pour nous renfermer exactement dans l'étude de la peinture sur verre; et même dans ces limites nous avons eu soin de ne pas dépasser l'époque de nos vitraux de Bourges. C'est assurément ménager nos successeurs.

autant de sujets dont un seul, pris à part, prêterait à de longs et utiles commentaires sur l'histoire de l'art ou du symbolisme. Le but de cet article est beaucoup moins ambitieux : il ne s'agit que d'expliquer, dans les scènes de nos verrières, ce qui n'offrirait pas un sens facile à saisir dès le premier coup d'œil; ou certaines formes de représentation dont le symbolisme risquerait d'échapper à l'attention du spectateur(1).

Le premier groupe nous montre la création des anges vis-à-vis celle des astres, soit que le peintre ait suivi en ceci l'opinion d'un grand nombre de docteurs latins, qui pensent que les anges ont été formés en même temps que les cieux; soit qu'il ait prétendu suivre le langage de l'Écriture qui les désigne plusieurs fois sous le nom de *virtus des cieux*.

Le peintre de Bourges a choisi pour la création d'Adam le moment où son corps, avant d'être entièrement achevé, n'a pas encore cessé d'appartenir à la terre, et va se formant sous la main divine qui le modèle. A Chartres, le vitrail du Samaritain ne retrace que l'instant où le souffle de Dieu vient animer ce corps déjà complètement organisé. C'est, en apparence, faire à l'homme plus d'honneur; mais la verrière de Bourges n'a pas négligé ce dernier point de vue. Le troisième groupe y renferme un médaillon consacré à montrer la grandeur de l'homme et l'empire qui lui avait été donné sur la terre. Là, Dieu vient de réunir les animaux autour de sa créature privilégiée, et semble lui confier une autorité absolue sur tous les êtres sans raison. Ce tableau ne paraît pas être à sa véritable place, et je ne saurais dire pourtant à quel autre endroit il a pu être destiné primitivement(2); mais tout annonce qu'Adam et Ève y sont représentés avant le péché. Ainsi, l'on ne s'est pas arrêté à nous rappeler notre humble origine : se borner là, c'était permettre à l'homme de se mépriser lui-même en se méconnaissant. On a eu soin de nous rappeler cet hôte invisible de nos corps qui nous fait un rang à part entre les animaux. C'est la pensée de Prudence, qui, de notre empire même sur les autres créatures, conclut notre liberté(3) et l'indignité de la prévarication.

(1) La pensée générale des deux vitraux de Bourges et de Sens a été suffisamment exposée déjà (n° 109, 110, p. 164—196). Il ne faut donc plus chercher ici qu'un choix de détails complémentaires. Les trois grands faits, bien distincts dans le vitrail de Sens, sont : la chute de l'homme par le péché originel, l'insuffisance de la Loi ancienne, et l'abondante rédemption que nous ouvre Jésus-Christ dans la Loi nouvelle. Voilà ce qu'il s'agit non plus d'exposer, mais d'appliquer à l'appréciation de quelques scènes seulement. En jetant un regard sur la manière dont notre parabole a été rendue dans d'autres cathédrales, nous ne nous proposerons que de faire mieux entendre combien les peintures de Sens et de Bourges méritaient d'être le thème d'une interprétation développée.

(2) Peut-être le quart de cercle opposé aurait-il été échangé contre celui-ci; et, dans ce cas, tous deux auraient été retournés. Mais nous n'avons pas songé à nous en assurer pendant notre séjour à Bourges. Un pareil renversement n'est pas sans exemple, comme on le verra tout à l'heure (n° 121, p. 212).

(3) Prudent., *Hamartigen.*, v. 673, sqq. (p. 550, t. I).

« Nescis, stulte, tuæ vim libertatis ab ipso  
Formatore datam! Nescis ab origine quanta  
Sit concessa tibi famulo super orbe potestas,  
Et super ingenio proprio; laxaque soluto  
Jure voluntatis licet cui velle, sequique  
Quod placitum, nullique animum subjugere vinclo!  
An quum te dominum cunctis quæcumque creatat  
Præficeret, mundumque tuis servare juberet  
Imperiis; quumque arva, polum, mare, flumina, ventos  
Dederet, arbitrium de te tibi credere avarus  
Nollet! ut indigno; libertatemque negaret!  
Quale erat, electus magni rex orbis ut esset,  
Non rex ipse sui; curto fordatus honore!  
Nam quis honos domini est cujus mens libera non est,  
Una sed impositæ servit sententia legi?  
Que laus porro hominis, vel quod meritum, sine certo  
Inter utramque viam discrimine vivere juste?  
Non fit sponte bonus cui non est prompta potestas  
Velle aliud, flexosque animi convertere sensus.

« Atqui nec bonus est, nec collaudabilis, ille  
Qui non sponte bonus; quoniam probitate coacta  
Gloria nulla venit, sordetque ingloria virtus.  
Nec tamen est virtus, nisi deteriora refutans  
Emicet, et meliore viam petat indole rectam.

« Vade, ait ipse Parens opifexque et conditor Adæ:  
Vade, homo, et afflatu nostri prænobilis oris,  
In subjecta potens, rerum arbiter, arbiter idem  
Et judex mentis propria; mihi subdere soli  
Sponte tua: quo sit subjectio et ipsa soluto  
Libera judicio. Non cogo nec exigo per vim,  
Sed moneo, injustum fugias justumque sequaris;  
Lux comes est justus, comes est mors horrida iniqui.  
Elige rem vite: tua virtus temet in ævum  
Provelat, æternum tua damnet culpa vicissim;  
Præstet et alterutra permissa licentia sortem.

« Hac pietate vagus et tanto munere abundans  
Transit propositum fas, et letalia prudens  
Eligit atque volens; magis utile dum sibi credit  
Quod prohibente Deo persuasit callidus anguis.  
Persuasit certe hortato, non impulsi acri  
Imperio. Hoc mulier rea criminis exprobranti  
Respondit Domino: suadetis se malefabris  
Illectam, suasisse viro; vir et ipse libenter  
Consensit. Licuitne hortantem spernere recti  
Libertate animi? Licuit, namque et Deus ante  
Susserat ut meliora volens sequeretur; at ille  
Spernens consilium, sevo plus credit hosti.

« Nunc inter vite dominum, mortisque magistrum  
Consistit medius; vocat hinc Deus, inde tyrannus  
Ambiguum, atque suis se motibus alternantem.»

Je cite Prudence non-seulement à cause de sa mâle poésie et de son ancienneté, mais surtout parce qu'il était bien connu de tous les hommes d'étude au moyen âge, et parce que son influence sur les artistes est évidente dans un bon nombre de faits saillants. On n'attend certainement pas de moi que j'accumule ici les preuves de cet énoncé. Je pourrai le faire plus tard; mais, pour ne pas laisser ma dernière assertion sans quelque appui facile à vérifier, je rappellerai seulement le meurtre d'Abel, que les vitraux de Tours et du Mans (*Étude IV*, fig. A, B. — N° 59, p. 113, 114) peignent frappé d'une sorte de sarcloir ou de hoyau par son frère. C'est précisément le programme tracé (*Hamartigen.*, Præf., v. 14, sqq.; p. 496, t. I) par notre poète, aussi bien pour la forme que pour le symbolisme général.

« .....  
Armat deinde parricidalem manum  
Frater, probate sanctitatis æmulus;  
Germana cravo colla frangit sarculo;

121. Si je ne me trompe, la création d'Ève est un de ces points curieux où se manifeste une nouvelle direction dans l'art, vers le commencement du XIII<sup>e</sup> siècle. Sans avoir autant observé qu'il le faudrait pour établir une formule précise et absolue, il me semble que jusqu'à la fin du XI<sup>e</sup> siècle, la femme est généralement représentée sortant du côté gauche d'Adam. Au delà de cette époque, l'usage s'introduit et prescrit bientôt de lui donner, au contraire, le côté droit (1). Je n'ai pas à rechercher quels avaient pu être les motifs de l'ancienne manière, puisque mon sujet ne m'offre que la nouvelle; j'en constate simplement le fait, avec toutes les réserves que commande une revue beaucoup trop bornée des vieux monuments (2), et je passe immédiatement à l'exposition des motifs qui ont pu guider l'école à laquelle mon travail est consacré.

Aussi loin que mes souvenirs peuvent se reporter, je trouve que la plaie du côté de Notre-Seigneur est assez constamment représentée à droite, tant que l'art obéit à une sorte de discipline acceptée religieusement par tous. C'est sur l'épaule droite que la tête du crucifix s'incline; c'est à

Mundum recentem corde tingit impia,  
Sero expiandum, jam senescentem, sacro  
Cruore Christi, quo preceptor concidit.

« Mors prima cepit innocentis vulnere,  
Cessit deinde vulnerato innoxio;  
Per crimen orta, dissoluta est crimine  
Abel quod ante percolit, Christum delinere;  
Finita et ipsa est, finis exortem petens. »

On retrouvera une nouvelle preuve de l'influence qu'a exercée Prudence, dans un autre trait que nous indiquerons au n<sup>o</sup> 124.

(1) Pour vérifier cette particularité, que des recherches ultérieures pourront élever au rang de *caractère spécifique* dans la détermination des temps et des écoles, il faudra bien s'assurer si le panneau de vitrail que l'on étudie présente réellement au spectateur la même face que dans l'origine. Il est arrivé parfois que dans un remaniement des vitraux, quelque médaillon de figure symétrique a subi un renversement de côtés qui a substitué le *sens* postérieur du verre peint, au *sens* antérieur (l'envers, pour ainsi dire, à l'endroit); de manière à fausser l'indication pour l'observateur qui se tiendrait à distance. Ceci n'est point une simple possibilité dont nous exagérons les chances par une recherche de précaution. Nous pouvons citer notre propre expérience. A Saint-Jean de Lyon (*Étude* XII, fig. A), la rose de la croisée septentrionale nous a offert un exemple de ce renversement. Le médaillon inférieur était réellement *retourné* quand nous l'avons dessiné (vers juin 1842); et nous nous sommes assurés que l'intention du peintre avait été de montrer Ève formée du côté droit d'Adam, comme nous l'avons fait restituer dans la gravure. Il se pourrait faire que ce changement eût été opéré avec une intention formelle, pour mettre cette peinture d'accord avec la rose de la croisée méridionale, ou l'on voit Ève sortir du côté gauche du premier homme. Mais c'était confondre les temps: l'ornementation de cette dernière rose, avec ses enlacements et ses cordons perlés, accusant incontestablement le XII<sup>e</sup> siècle, ou tout au plus les premières années du XIII<sup>e</sup>; tandis que le donateur de la rose septentrionale (li *Diens Emms*) fournissait irrécusablement pour celle-ci une date beaucoup plus rapprochée.

(2) Ce n'est pas qu'on ne puisse citer des autorités de quelque poids en faveur de l'ancienne peinture. Le grave Suarez, qui ne laisse rien intact sur son passage, et qui conserve toute sa supériorité dans les matières les plus inattendues, n'a pas négligé celle-ci; il penche vers l'avis des artistes antérieurs au XIII<sup>e</sup> siècle. (Suar., *de Incarnat.*, disput. XLI, sect. 1), sans toutefois prétendre décider la question. Les *raisons de convenance* que proposent les divers auteurs pour appuyer cette hypothèse, sont de plus d'un genre: au dire des uns, le côté du cœur marquerait l'amour qui doit unir les époux; selon d'autres, la gauche indiquerait la faiblesse et l'infériorité de la femme. Cs. Gretser, *de s. Cruce*, libr. I, cap. 35. Mais, encore une fois, l'antériorité seule de cette opinion est ce qui nous importe; et nous la trouvons très-formellement exprimée par saint Avit (*Poem.* lib. I, de initio mundi, 144, sq.; ap. Galland, t. X, 763) au V<sup>e</sup> siècle. Je n'ai garde de mesurer scrupuleusement au strict nécessaire cet emprunt aux chants d'un évêque des Gaules: c'est une littérature trop grave pour n'être indiquée que rapidement. L'homélie et le poème s'y con-

fondent, et cette noble alliance est loin de tourner au détriment de la poésie.

« Interex sextus noctis primordia vesper  
Retulit, alterno depellens tempore lucem;  
Dumque petunt dulcem spirantia cuncta quietem,  
Solvitur et somno laxati corporis Adam.  
Cui Pater omnipotens pressum per corda soporem  
Jecit, et immenso tardavit pondere sensus,  
Vis ut nulla queat sopitam solvere mentem  
.....

« Tum vero cunctis costarum ex ossibus unam  
Subducit rivo lateri, carnemque reponit.  
Erigitur pulcro genialis forma decore,  
Inque novum subito procedit femina vultum;  
Quam Deus aeternus conjungens lege marito,  
Conjugii fructu pensat dispendia membri.

« Istius indicium somni mors illa secuta est  
Sponte sua subit sumpto quam corpore Christus:  
Qui (enit?), quam passurus ligno sublimis in alto  
Penderet nexus, culpas dum penderet orbis,  
In latus extensi defixit missile lictor.  
Profundus exiliens manavit vulnere lymphæ  
Qua visum populi jam tum spondente lavacrum,  
Fluxit martyrium signans et sanguinis unda.  
Inde quiescenti, gemina dum nocte jaceret,  
De lateris membro surgens Ecclesia nupsit.

« Principio rector tanti sacrare figuram  
Disponens vinculi, nectit connubia verbo  
.....  
Tum lex conjugii, toto venerabilis ævo,  
Intemerata suo servabitur ordine cunctis:  
Femina persistat, de viscere sumpta virili,  
Conjugio servare fidem; nec separet alter  
Quod jungit sociatque Deus (Matth. XIX, 6)....

« Taliter, aeterno conjungens fodere vota,  
Festivum dicebat hymen; castoque pudori  
Concinuit angelicum juncto modulamine carmen.  
Pro thalamo paradisi erat, mundusque dabatur  
In dotem, et lætis gaudebant sidera flammis. »

Tel était le langage d'un pontife chrétien au moment où les Francs venaient de fonder leur pouvoir dans les Gaules. Voilà comme les sociétés modernes, grâce à l'Église qui protégea leur berceau, rencontrèrent les arts mis au service du Ciel et tournés à la vraie civilisation de l'homme, par leur consécration exclusive aux pensées grandes et vraies; au lieu que dans le monde grec ils n'avaient été d'abord qu'un noble loisir, et puis bientôt après, un dissolvant rapide pour les vérités et pour les mœurs. Ce que l'évêque de Vienne proclamait au temps de Clovis, avec des accents que la Rome des derniers Césars eût enviés, d'autres le retraceront sur l'airain et la pierre, pour saisir les yeux aussi bien que l'ouïe. C'est, dans cette origine divine des choses humaines, les penchants de l'homme épurés et sanctifiés; le mariage indissoluble; l'union de l'homme et de la femme, élevée à un ordre surnaturel par la sainteté du sacrement qui l'ennoblit et le transforme; Jésus-Christ montré dès le principe, et grandissant par son reflet les faits de l'histoire primitive, etc., etc. On comprend que les pasteurs des âmes ne dérogeassent point en se faisant artistes, lorsque les arts étaient des interprètes du Ciel, et des auxiliaires, ou plutôt des formes de la prédication et du ministère apostolique.

droite que l'on place le soldat romain armé d'une lance (1); là aussi se retrouve le bon larron, dont on a dit qu'il avait été comme baptisé dans le sang et l'eau qui jaillirent du flanc entr'ouvert de l'Homme-Dieu (2). Cette dernière assertion suppose ou confirme l'opinion qui regarde le coup de lance donné au corps de Jésus-Christ, comme ayant été porté du côté droit; et que des textes fort anciens (3) élèvent à un haut degré de probabilité. Le calice fut placé d'abord sous les pieds du crucifix, pour montrer que le sacrifice de l'autel (la messe) était une reproduction de celui du Calvaire. L'Église, après avoir été représentée agenouillée près de la croix, soutenant cette coupe sacrée, reçut bientôt une place plus convenable à sa qualité d'épouse de l'Homme-Dieu. Elle se dressa au niveau de ce côté d'où nous coule la vie qu'elle doit transmettre aux élus; elle apparut comme une reine au jour de ses noces (4) : avec la gloire dont l'Époux divin la couronne, et la promesse d'une fécondité qui ne doit point défailir. A ce degré de la marche ascendante suivie par l'art chrétien dans les efforts qu'il tentait pour joindre du plus près possible la théologie, la peinture de ce dogme appelait comme développement complémentaire celle d'un enseignement parallèle. Il fallait que, conformément au langage unanime des docteurs, la formation de la première femme et la naissance de l'Église pussent se retracer réciproquement, et comme se confondre en une forme presque identique; en sorte que l'art traduisit à l'œil cette doctrine de l'Apôtre, qui nous montre le mariage élevé à un ordre surnaturel dans l'union de Jésus-Christ et de l'Église. Il fallait donc que, comme l'Église était sortie du côté droit de Notre-Seigneur (5), Ève sortit aussi du côté droit d'Adam; et comme cela devait être, cela fut; tous s'y rangèrent promptement, ainsi qu'on se range à l'évidence.

122. La mission de Moïse, avec son caractère provisoire et incomplet (6), est bien représentée par les quatre médaillons placés autour du lévite et du prêtre. Nous ne développerons point les deux

(1) Cs. n° 34, 62, 63 (p. 54, 117, 118). — Étude IV, fig. C, D. — Planches V, XIX, etc.

(2) Augustin., *de Anima*, libr. I, cap. 9 (t. X, 343). « Non incredibiliter dicitur latronem qui tunc credidit, iuxta Dominum crucifixum, aqua illa quæ de vulnere lateris ejus emicuit tamquam saceratissimo baptismo fuisse perfusum. » Cs. Gerhoh., *in Ps. XXI*, 18 (D. Pez, V, 381). — Etc.

Quant à la place ordinairement assignée au bon larron, nous avons déjà vu (n° 34, 64; p. 54, 119) qu'on s'accordait à lui donner la droite. Albert le Grand, dans son commentaire sur saint Luc (*l. cit.*, p. 345), ne paraît pas même songer qu'un doute puisse se présenter à l'esprit. « . . . Unum (latronem) a dextris, qui poenituit; et alterum a sinistris, qui in malitia perduravit. »

(3) Cs. Joann. XIX, 34, aethiopic. (ap. Walton *Polygl.*, p. 505). — Codd. græc. (ap. Thilo, *Cod. apocr. N. T.*, t. I, p. 587). — *Evangel. infant.*, XXXV (Ibid., 108, 109).

Outre ces témoignages qui ne sont pas à mépriser, on conviendra, si l'on veut y réfléchir, que les stigmates de saint François d'Assise donnent un crédit nouveau à cette espèce de tradition. Cs. Bonaventur., *Legend. s. Francisci*, cap. 13. — Luc. Tudens. *adv. Albig.*, libr. I, cap. 11 (Bibl. PP. XXV, 224, sq.). Il en résulte tout au moins que le XIII<sup>e</sup> siècle était généralement prononcé pour ce parti. C'est un point que je n'ai pas le temps de développer; mais peut-être un jour trouverai-je l'occasion d'y revenir, en traitant des révélations privées dans leurs rapports avec les opinions publiques contemporaines : question complexe, où l'histoire, la théologie et l'art même, réclament chacun leur part trop impérieusement pour que quelques lignes puissent suffire à les concilier.

(4) Cs. n° 35 (p. 56—59); Pl. I; Études I, II, IV, VI, VIII, XII, XX. Cette idée, souvent exprimée par les Pères, était singulièrement familière aux écrivains du XIII<sup>e</sup> et du XIV<sup>e</sup> siècle. Le Dante la reproduit à plusieurs reprises. *Parad.* XI, 30—33.

.....  
Perocchè andasse ver lo suo diletto  
La sposa di colui che ad alte grida  
Disponò lei col sangue benodetto. »

Ib. XXXII, 128, 129.

..... La bella sposa  
Che s'acquistò (*Cristo*) colla lancia e co' clavi. »

(5) Act. XX, 28. Cs. n° 30, 114 (p. 46—49, 201). — Eph. V, 21—27. L'eau et le sang que verse le flanc de Jésus-Christ, c'est le bap-

tême pour le rachat de l'Église, et l'Eucharistie pour sa dot. On retrouverait cette manière de parler dans plusieurs auteurs anciens; je me borne à un seul qui a été longtemps confondu avec saint Augustin.

Pseudo-Augustin., *de Symbolo*, c. 6 (t. VI, 562). « Agite, Judæi, nescientes nuptias Agni; . . . agite ut ille qui natus est de virgine, a Pontio Pilato suspendatur in cruce. Ascendat sponsus noster thalami sui lignum; . . . dormiat moriendo, aperiat eum latus, et Ecclesia prodeat virgo: ut quo modo Eva facta est ex latere Adæ dormientis, ita et Ecclesia formetur ex latere Christi in cruce pendens. Percussus est enim ejus latus, ut evangelium loquitur, et statim manavit sanguis et aqua: quæ sunt Ecclesie gemina sacramenta. AQUA, IN QUA EST SPONSA PURIFICATA; SANGUIS, EX QUO INVENIATUR ESSE DOTATA. In isto sanguine sancti martyres amici sponsi stolas suas laverunt (Apoc. VII, 14; XXII, 14), candidas eas fecerunt, ad nuptias Agni invitati venerunt; ab sponso calicem acceperunt, biberunt, eique propinaverunt. Sanguinem ejus biberunt, sanguinem suum pro illo fuderunt. . . . Exsulta, exsulta, sponsa Ecclesia; quia nisi ista in Christo facta essent, tu ab illo formata non esses. Venditus redemit te, occisus dilexit te; et quia te plurimum dilexit, mori voluit propter te. O magnum sacramentum hujus conjugii! O quam magnum mysterium hujus sponsi et hujus sponsæ! Non explicabitur digne humanis verbis. De sponso sponsa nascitur; et ut nascitur, statim illi conjungitur; et tunc sponsa nubit quando sponso moritur, et tunc ille sponsæ conjungitur quando a mortalibus separatur: quando ille super celos exaltatur, tunc ista in omni terra fecundatur. Etc., etc. »

Le monumentaliste intelligent s'apercevra que je touche ici toute une série de faits sur laquelle on déraisonne bien souvent avec une intrépidité d'assertion vraiment décourageante pour les esprits graves. Car si notre siècle peut se féliciter pour avoir repris en considération les monuments chrétiens du passé, il ne faut pas lui laisser croire qu'il les traite toujours avec le sérieux qu'ils méritent. Et ce n'est pas que je prétende interdire ce sujet à quiconque n'aurait point pâli sur la théologie et les Pères; je demande seulement, et rien n'est plus juste, ce semble, qu'on ne l'aborde pas sans s'être bien assuré que l'on sait son catéchisme. La connaissance des mythes orientaux de la Perse, de l'Inde, etc., ne peut venir qu'après ce préliminaire indispensable; et toujours sauf les droits du bon sens, dont il faut aussi tenir compte là comme ailleurs.

(6) Gal. III, 23—25. — Rom., III—V; VII, 6. — Hebr. VII, 19; X, 1. — Etc.

scènes propres à la verrière de Sens. Le serpent d'airain a déjà fixé notre attention(1), et les merveilles opérées par Aaron et Moïse devant le roi d'Égypte n'ajoutent rien de bien important aux idées exprimées par le peintre de Bourges. C'est au buisson ardent que le législateur des Hébreux est appelé, et investi de tous ses pouvoirs; là est le point de départ de la Loi écrite(2). Là aussi les écrivains ecclésiastiques aiment à faire ressortir les circonstances qui peuvent marquer son infériorité(3) et donner à entendre qu'une mission plus haute est réservée pour l'avenir. Ce n'est ici qu'un prélude, et comme un essai de la manifestation divine qui doit se réaliser dans l'incarnation(4); Moïse lui-même le reconnaît quand, refusant opiniâtrément le ministère qu'on lui impose, il conjure le Seigneur d'envoyer dès lors le Médiateur véritable(5). D'ailleurs, Dieu lui parle comme à un serviteur qui ne peut s'approcher avant d'avoir protesté de sa dépendance(6). Évidemment, il y a loin de cet homme, tout favorisé qu'il est, à celui dont le Ciel compensa plus tard les abaissements en le proclamant *Fils bien-aimé en qui sont toutes les complaisances du Très-Haut*(7).

123. L'adoration du veau d'or, et le courroux de Moïse qui brise les tables de la Loi à la vue de cette apostasie prématurée, ont été réunis en un seul médaillon par les peintres de Sens et de Saint-Denis. A Bourges, on s'est contenté de rapprocher ces deux scènes, en plaçant la seconde au-dessus de l'autre, comme pour rappeler que le législateur descendait de la montagne, et n'était pas encore arrivé près de l'idole, quand il fut saisi de cette violente indignation. Nous avons déjà vu que la rescission

(1) Cs. n° 43 (p. 76, 77). Du reste, plus d'un auteur ecclésiastique réunit l'interprétation de ce fait à celle de la vision du buisson ardent. Cs. Augustin., *in Ps. LXXIII*, 2 (t. IV, 771, sq.); *serm. VI*, 5, (t. V, 36).—Caesar., *de Pasch.* homil. 4 (Bibl. PP. VIII, 822).—Etc., etc.

(2) Exod. III, IV. Cs. Deuter. XXXIII, 16. — Marc. XII, 26. — Luc. XX, 37. — Act. VII, 30, 35.

(3) Gloss. *in Exod.*, III, IV. « Erat flamma in rubo, et non cremabatur. Rubus, spinæ peccatorum Judæorum; flamma in rubo, Verbum Dei: id est lex data illi populo. Sed et flamma rubum non comburit, quia lex data peccata eorum non consumit. Etc., etc.

« Solve calcamentum. . . Veterum consuetudo erat (Deuter. XXV, 9. — Ruth. IV, 8. — Etc.) ut si sponsus sponsam repudiaret, in signum repudii discalciaretur. Ideo Moyses discalciari jubetur, ne ad Ecclesiam, quæ in rubo significatur, quasi sponsus accedat calciatus; hoc enim Christo servandum, qui verus est sponsus. Etc. »

Presque tout ce commentaire est emprunté à saint Isidore (*in Exod.*, cap. 7—9; t. V, 362—364) qui, dans toute la suite de ce récit, trouve divers symboles de l'infidélité des Juifs. Mais les peintres verriers paraissent avoir eu surtout en vue l'interprétation symbolique de l'injonction adressée à Moïse, quand la voix lui ordonne de se déchausser. Voyez *Études VII* et *XX*. A Bourges, Moïse a déjà les pieds nus.

(4) Prudent., *Apotheosis*, v. 48—73, (p. 405—409, t. I).

« Hoc Verbum est quod, vibratum Patris ore benigno,  
Sumpsit virgineo fragilem de corpore formam.  
Inde figura hominis, nondum sub carne, Moysi  
Objecta, effigiem nostri signaverat oris;  
Quod quandoque Deus Verbi virtute coactum  
Sumpitur corpus, faciem referebat eandem.

« Sed tamen et sentiam visa est excita cremare  
Flamma rubum: Deus in spinis volitabat acutis,  
Vulnificasque comas innoxius ignis agebat;  
Esset ut exemplo Deus illapsurus in artus  
Spiniferos sudibus quos texunt crimina densis,  
Et peccata malis hirsuta doloribus implet.  
Inculto nam stirpe frutex vitiosus iniquis  
Luxuriam virgis inhoneste effundere succo  
Cœperat, et nodos per acumina crebra ligabat.  
Cernere erat steriles subito splendescere frondes,  
Accensisque citum foliis magno impete late  
Collucere Deum, nec spinæ lacerare texta;  
Lambere sanguinos fructus et pomæ cruenta.  
Stringere mortiferi vitæ germina ligni:  
Quandoquidem tristes purgantur sanguine culpa,  
Quæ contorta rubus densis cruciatibus edit.  
Ergo nihil visum, nisi quod sub carne videndum,  
Lumen, imago Dei, Verbum Deus, et Deus ignis,  
Qui sentum nostri peccamen corporis implet. »

Cs. Gregor. M., *Moral.*, libr. XXVIII, n° 8 (t. III, p. 168); *in Ezechiel.*, libr. I, homil. 7 (t. IV, 179, sq.).—Petr. Chrysol., *serm.* 164, 170, 69.—Augustin., *serm.* 6, et 7, (t. V, 34, sq.; 37, sq.).—Etc.

(5) Exod. IV, 13. « Obsecro, inquit, Domine, mitte quem misurus es. » Moïse vient d'opposer plusieurs difficultés à l'ordre qui lui est donné d'aller trouver Pharaon; et Dieu, comme pour le punir, charge son frère d'une partie de ce ministère. Il est probable qu'en peignant à Sens le moment où Moïse se présente avec Aaron devant le roi d'Égypte, on a voulu faire sentir ce qu'il y avait d'emprunté dans une mission où l'envoyé de Dieu était réduit à prendre un interprète. Aussi, la dignité sacerdotale et l'autorité du législateur, divisées entre les deux frères, montrent-elles qu'aucun d'eux ne possédait un plein pouvoir. La prophétie et le sacerdoce ne sont ici qu'une sorte de prêt, qu'un dépôt dont il faudra se dessaisir. Cs. Deuter. XVIII, 15—19. — Joann. I, 45. Le serpent d'airain, à la manière dont les Pères en interprètent la signification prophétique (Deuter. XXVIII, 66; Cs. n° 43, p. 76, 77), ne fait que déterminer de plus en plus le sens de cette première expression.

(6) Ambros. *in Luc.* (III, 32), libr. III, 32, 34 (t. I, 1326); *de Fide*, libr. III, 69—75, cap. X (t. II, 510, sq.).—Isidor., *in libr. Reg.*, cap. IX (t. V, 504, sq.). On peut dire que saint Ambroise et saint Isidore ne font qu'un en ceci; mais saint Cyprien (*Testimon. adv. Jud.*, libr. II, 19; p. 292, sq.) exprimait très-formellement le même symbolisme avant eux, aussi bien que celui du serpent d'airain comparé à la croix (Ibid., cap. 20; p. 292). Le moyen âge se rattache donc ici, comme d'ordinaire, aux plus anciens interprètes de l'Écriture.

Si l'on regarde Moïse comme figurant son peuple, sorte d'interprétation employée fréquemment par les docteurs de l'Église (Cs. n° 42, p. 75), on peut y voir un type de la défection future des Juifs, et de la répudiation de la Synagogue. Cs. Origen., *in Exod.* Homil. XII; *in Numer.* Homil. VII (t. II, 173, 291).—Cyrill. Alexandrin., *Glaphyr. in Exod.*, libr. II (t. I, P. II, 297—306).—Augustin., *in Ps. LXXIII*, 2, 11 (t. IV, 771, 772, 774, sq.).—Clem. Alexandrin., *Pædagog.*, libr. II, cap. 8 (p. 214, sq., t. I).—Etc.

Ceux qui ont pris le buisson ardent comme type de la perpétuelle virginité de Marie (n° 70, p. 127.—*Étude VIII*, bordure de la lancette centrale) n'innovent pas, bien que cette interprétation ait surtout pris faveur au moyen âge; ils ne font que modifier l'idée adoptée par Prudence, entre autres, quand il y voyait une figure de l'incarnation. Cs. Brun. Astens., *sup. Exod.* III (Bibl. PP. XX, 1337).—Hieronym. Aretin., *serm. in Nativ. D.* (Baluz. *Miscell.*, ed. Mansi, t. II, 466).—Rupert., *de Trinit.* in Exod., libr. I, cap. 12. — Etc.

(7) Luc III, 22; II, 11, 13, 14. — Matth. III, 17; XVII, 5. — Joann. V, 45—47. — II Petr. I, 17, 18. — Hebr. III, 3, sqq.

Cs. Origen., *in Exod.*, l. cit.

de ce premier contrat entre Dieu et l'ancien peuple est souvent considérée comme une prophétie de ce qui devait arriver un jour à cette nation malheureuse (1), lorsqu'elle perdrait l'héritage des patriarches en reniant celui qui avait été leur espérance et l'objet de tous leurs désirs, et encourrait l'indignation du Ciel, au moment de recueillir le fruit de ses longues et glorieuses promesses.

Mais ce qui n'est rien moins qu'un hors-d'œuvre, c'est la part que prend Aaron à l'infidélité d'Israël. Les deux ministres de la délivrance prophétisent chacun à leur manière la défection future de ce peuple, qu'ils viennent d'arracher à la terre d'esclavage, et semblent prendre ainsi à tâche tous les deux de faire entendre qu'il faut aspirer vers un autre affranchissement plus réel. Moïse s'est défendu de tout son pouvoir quand Dieu lui imposait le soin de sauver une nation si indocile (2); et le voici maintenant qui reconnaît que l'inconstance rebelle de ses frères passe toutes ses appréhensions. Après avoir lutté tout à l'heure en faveur de ces ingrats contre la colère céleste (3), il semble maudire sa commisération et ses prières; il annule, autant qu'il est en lui, les traités du Seigneur avec cette foule sacrilège, et en détruit immédiatement les titres. Loi impuissante, alliance éphémère, qui ne mènent à rien de complet (4)! Le rôle du pontife est bien plus triste encore, et bien plus significatif. Ce chef du sacerdoce lévitique met au service d'une multitude idolâtre les prémices de sa dignité. Choisi avec Moïse pour être le *Dieu de Pharaon* (5) et le thaumaturge de l'émancipation d'Israël, il prête les mains à l'inauguration des dieux de l'Égypte dans le camp du Seigneur. Ainsi un ministère de propitiation se change dès l'origine en une source de malédictions, d'apostasie et de mort. Il nous fallait un pontife qui *apportât une espérance meilleure*, qui n'eût point à offrir le sacrifice pour ses propres iniquités, qui ne fût point confondu avec les pécheurs, et qui méritât par lui-même d'avoir un crédit sans bornes auprès de Dieu (6). La fragilité et l'insuffisance se trahissent tout d'abord dans cet *ordre d'Aaron*; un autre avait été montré dès les jours anciens comme *type* d'un sacerdoce pris hors de la tribu de Lévi, dont les ministres pourraient être choisis parmi les nations, et qui ne devait point être révoqué (7). Mais ici que voyons-nous, sinon ce prêtre et ce lévite de la parabole, qui aperçoivent le blessé et passent outre sans rien faire pour le retirer de sa langueur?

124. La manière dont le peuple est représenté dans ce tableau n'est pas une circonstance oiseuse. On le voit apportant au grand prêtre (8) les boucles d'oreilles qui doivent fournir la matière nécessaire pour la fonte du veau d'or. Prudence nous apprendra quel est le sens *super-historique* que le peintre s'est proposé dans cette scène; il résume en trois vers (9) le symbolisme adopté par plusieurs docteurs

(1) N° 9, 68 (p. 13, 126). — *Études* IV, fig. E, F; VII, fig. I.

Gloss. in *Exod.* XXXII, 19. « Iratus Moyses, tabulas testimonii digito Dei scriptas fregisse videtur. Magno tunc mysterio figurata est iteratio Testamenti, quia vetus fuerat abolendum. » Cs. *Commodian.*, *Instr.* 38 (Galland, III, 634). — Augustin., *Quæst. in Exod.* 144, 166 (t. III, P. I, 464, 471, sq.). — Isidor., in *Exod.*, cap. 40 (t. V, 388). — Ambros., in *Ps.* XXXIX, 10 (t. I, 86). — Pseudo-Ambros., in *II Cor.* II, 3 (t. II, Append., p. 176). — Pseudo-Athanas., *Quæst. ad Antioch.* 61 (t. II, 229). — Pseudo-Augustin., *serm.* XXVII, 4 (t. V, Append., p. 56). — Etc., etc.

Il est à remarquer que l'éclat du visage de Moïse ne paraît pas avoir été sensible, ou du moins éblouissant pour le peuple, avant les nouvelles tables de la Loi qui furent substituées aux premières, comme si Dieu avait voulu montrer en un nouveau type l'aveuglement qui devait s'emparer des Juifs à l'instant où s'accompliraient les promesses. Cs. *II Cor.* III, 13—16. — *Matth.* XIII, 14, 15. — *Isai.* VI, 9, 10. — *Joann.* XII, 39—41. — *Act.* XXVII, 25—28. — *Rom.* XI, 7—10. — Etc.

(2) *Exod.* III, 11, 13; IV, 1, 10; V, 20—22; VI, 12. — *Act.* VII, 23—36.

(3) *Exod.* XXXII, 7—14.

(4) *Hebr.* VII, 19.

(5) *Exod.* VII, 1, 2.

(6) *Hebr.* VII, 19, 22, 25—28; etc.

(7) *Hebr.* VII, 18. Cs. *Ps.* CIX, 4. — *Hebr.* V, 6—10, 20; VII—IX. — *Genes.* XIV, 18. — Etc.

Gloss., in *h. l.* « . . . Etsi omnes patriarchæ et prophætæ figura Christi fuerunt, Melchisedech specialius; qui non de genere Judæorum processit, in typum sacerdotii Christi. — *Secundum ordinem Melchisedech*, multis modis: quia solus rex et sacerdos fuit, et ante circumcisionem functus sacerdotio; ut non gentes a

Judæis, sed Judæi a gentibus sacerdotium acciperent. Etc., etc. « *Translato enim sacerdotio*. . . . Quod alius surgat subsequenter, probatur et per tribum et per ritum. . . . *Manifestum est enim quod ex Juda ortus sit Dominus noster*. De tribu ad tribum translatum est sacerdotium. Etc., etc. »

Cs. *Rupert.*, in *Genes.*, libr. IX, cap. 40. — *Cassiodor.*, in *Ps.* CV, 19, 20 (t. II, 362). — *Augustin.*, in *tit. Ps.* XXXIII (t. IV, 210, sqq.). — *Justin M.*, *Dialog. c. Tryph.*, 19 (Galland, I, 478). — Etc., etc.

(8) J'ai déjà fait observer que la mitre d'Aaron n'a rien d'extraordinaire pour l'époque de ces peintures. Jusqu'au xv<sup>e</sup> siècle, le mot *évêque* désigne assez constamment un pontife quelconque; qu'il soit chrétien, juif ou païen, il n'importe. Les *mystères* en fourniraient maint exemple; mais il est beaucoup plus simple de dire que c'est l'expression ordinaire.

(9) *Prudent.*, *Apotheos.*, v. 321 (p. 432, t. I).

« Hæc si judæicos sic intellecta rigissent  
Auditis, stupidas ut possent tangere fibras,  
Audissent Dominum virtutum, . . . . .  
. . . . . sed LE AUDIENS OMNIS  
FLEXERAT ORNATUS; caput et jam coctile Baal  
FLEXERAT, AURICULASQUE SVO SPOLIARAT HONORE. »

Pour l'intelligence de ce texte, il faut se rappeler que, selon la manière de parler employée par un bon nombre d'auteurs anciens, l'idole d'Aaron semblerait n'avoir été qu'une tête de veau. Cs. *Hieronym.*, in *Isai.* XLVIII, 8 (t. III, 347). — *Augustin.*, in *Ps.* LXI, 5 (t. IV, 596). — Etc., etc. L'éditeur italien de *Sulpice Sévère* (t. II, 485—488) s'étend assez sur ce point, pour me dispenser d'entrer dans le détail d'une question d'ailleurs trop étrangère à mon sujet.

Quant à l'interprétation symbolique adoptée par *Prudence*, il s'en faut beaucoup qu'elle soit de son invention. *Tertullien*

sur ce fait. L'oreille, comme organe de l'ouïe, suggérait tout naturellement à l'esprit l'idée d'attention, et d'acquiescement de l'intelligence ou de la volonté; c'est-à-dire d'*application*, de *foi*, d'*obéissance*, etc. La langue latine, pour ne point appeler de bien loin un exemple qui puisse sentir la recherche, rattache à une même famille de mots les notions d'*audition*, de *compréhension* et de *docilité* (1); tant la parenté de ces trois faits est saillante, malgré les divers ordres auxquels ils appartiennent. Que si l'art et l'exégèse viennent à s'emparer de cette observation vulgaire, pour en transporter dans leur sphère les résultats, on usera d'une sévérité bien partielle en refusant de leur main ce que l'on accepte tous les jours dans la philosophie populaire d'un idiome qui n'a jamais encouru la qualification d'inintelligible ou de bizarre. Or, cette conception du grave esprit romain n'est pas autre chose que celle des artistes ou des écrivains ecclésiastiques, quand ils ont pris l'organe de l'ouïe comme emblème de la docilité et de la foi. Il ne faut donc pas s'étonner s'ils ont jugé qu'un ornement de l'oreille pût éveiller dans l'esprit la pensée des préceptes divins qui, requérant l'adhésion de l'intelligence et la soumission de la volonté, offrent à l'homme le plus noble emploi possible de sa faculté de percevoir les sons et l'enseignement qu'ils transmettent (2). C'est encore par suite de cette conception très-ancienne, comme on voit, et très-naturelle, que l'action de saint Pierre coupant l'oreille droite de Malchus, a été regardée souvent comme une *figure* de la droite intelligence des livres saints enlevée à la Synagogue (3).

Quant au médaillon de notre vitrail, nous en avons dit assez pour faire voir qu'on y a voulu peindre le peuple hébreu oubliant, dès le Sinaï (4), les merveilles et les commandements de Dieu; et fermant l'oreille aux enseignements de son législateur.

125. Je ne pense pas que l'on rencontre une seule verrière ancienne du Bon Samaritain, où le cheval qui transporte à l'hôtellerie le voyageur blessé, soit d'une autre couleur qu'à Bourges. D'où pourrait provenir cette unanimité des peintres en un point dont nous avons peine à soupçonner l'importance? Pour rencontrer le motif qui aura réglé ce fait en apparence si indifférent, il sera bon de remonter la question jusqu'à son point de départ. La fonction symbolique du cheval dans l'art chrétien à l'époque que nous étudions, ne saurait être précisée en quelques mots. Elle varie, selon que l'artiste emprunte ses données à l'idéal ou aux faits bibliques (5); éléments divers dont il faut tenir compte, pour ne pas prêter aux monuments une pensée fort étrangère à leurs auteurs.

La force impétueuse du cheval (6) et ses emportements fougueux auxquels l'Écriture compare plus d'une fois l'homme entraîné par ses passions brutales (7), voilà sans doute ce qui l'aura fait adopter comme expression symbolique de l'*homme animal*, ainsi que s'expriment les auteurs sacrés. De là ces centaures qui figurent surtout dans les vieilles frises historiées par l'art roman. C'est la fougue des sens, la présomption de la force, l'impétuosité des vils penchants, l'orgueil du *siècle*, l'obstination de la révolte, la violence aveugle et l'enivrement des désirs mauvais (8). Car on peut dire qu'entre les

(Scorpiac., III) l'exposait moins énigmatiquement, quoique en fort peu de paroles. «Urgetur Aaron, et jubet in aures foeminarum suarum in ignem conferrari. Amissuri enim erant, in iudicium sibi, ornamenta aurium: Dei voces.» Cs. Cyrill. Alexandrin., *Glaphyr. in Exod.*, libr. III. (t. I, P. II, p. 336). — Rupert., *in Exod.*, libr. IV, 24. — Etc. Bien que les commentateurs de l'Écriture ne mentionnent point tous cette explication singulière à l'occasion du veau d'or, il est certain qu'un très-grand nombre d'entre eux emploient le même langage lorsqu'ils exposent les divers passages de l'Ancien Testament où se rencontre le mot *inaures*. Je n'en signalerai quelques-uns que par manière d'échantillon, si je puis parler ainsi. Cs. Origen., *in Exod.*, homil. XIII (t. II, 178). — Ambros., *de Abraham*, libr. I, cap. IX, 89 (t. I, 311). — Hieronym., *in Isai.* III, 20 (t. III, 41). — Hraban., *in Genes.*, libr. III, cap. 6. (t. II, 50, 51). — Rupert., *de Divin. offic.*, libr. VII, cap. 2. — Etc., etc.

(1) Auris, audio, ausculto, obaudio; ἀκούς, ἀκουή, οὖς (ὄσας).

(2) Rom. X, 17, 10—18.

(3) Isidor., *Allegor.*, 242 (t. V, p. 150). «Servus principis sacerdotum cujus dextera amputatur auricula (Matth. XXVI, 51—Etc.), israeliticus est populus propter incredulitatem servus effectus. Hic dexteram aurem amittit, dum ad sinistram per intellectum litterae transit; cui Dominus, in his qui credunt, auditum restituit fidei, et obedientiam evangelici facit mandati.» Cs. Origen., *in Matth.*, Tractat. XXXV, 101 (t. III, 907). — Hilar., *in h. l.* (t. I, 804).

— Ambros., *in Luc.* (XX, 50), libr. X, 69 (t. I, 1519). — Hieron., *in Matth.* XXVI, 51 (t. IV, P. I, p. 131). — Cyrill. Alexandrin., *in Joann.* (XVIII, 10), libr. XI (t. IV, 1018). — Pseudo-Augustin., *serm.* CLI, de Pass. D. 2 (t. V, Append., 266). — Angelom., *Strom. in libr. I Reg. II* (Bibl. PP. XV, 315). — Brun. Astens., *in Exod.* XXIX, 20 (Ibid. XX, 1377). — Gerboh., *in Ps.* XXXIX, 7 (D. Pez, V, 802). — Etc.

(4) Isai. XLVIII, 8. — Ps. CV, 13—22. — Etc.

(5) Non pas que le souvenir de l'Écriture fût absolument étranger aux idées abstraites qu'on rattachait à ce symbole. Je prétends seulement faire observer que souvent le cheval est une simple allusion à des tableaux tracés dans l'Ancien ou le Nouveau Testament, mais surtout dans l'Apocalypse; tandis qu'ailleurs il représente non plus un fait, mais une notion abstraite. Dans ce dernier cas, on peut l'appeler emblème, si l'on veut; dans l'autre, ce n'est plus l'expression concrète d'une idée, mais la reproduction plus ou moins abrégée d'une image exposée par un prophète. Du reste, on comprend aisément que je ne puis entrer à ce sujet dans tout le détail d'une exposition complète; il ne s'agit que de mettre le lecteur sur la voie.

(6) Job XXXIX, 19, sqq. — Ps. CXLVI, 10. — Etc.

(7) Tob. VI, 17. — Ps. XXXI, 9. — Jerem. V, 8. — Etc., etc.

(8) Petr. Damian., *Epist.*, libr. VI, 22, ad Damian. nep. «Per Zachariam (XIV, 20) dicitur: *In die illa erit, quod super frenum equi est, sanctum Domino vocabitur. Frenum equi sanctum est*

acceptions prêtées à cet emblème, la mauvaise part est, sans contredit, tout à fait prépondérante.

Cependant, comme cette force menaçante peut subir le frein, et se soumettre aux manifestations d'une volonté intelligente, on conçoit que des qualités moins funestes aient pu être exprimées symboliquement sous la même forme. Mais alors, pour déterminer l'acception particulière de cette expression, il était à peu près convenu que la couleur blanche lui serait affectée comme moyen de distinction (1); et cette ressource bien simple multipliait sans confusion les fonctions d'un même signe (2). Transformé en quelque façon par cet artifice, le symbolisme du cheval passe dans un ordre tout nouveau : c'est la force docile (3), la soumission généreuse, l'héroïsme du dévouement, l'impétuosité du zèle. Aussi, verrez-vous communément parmi plusieurs cavaliers réunis en un même groupe, celui du cheval blanc être le seul à ne point chausser l'éperon. Si j'allais dire que ce cavalier est le Verbe de Dieu, ne se rencontrerait-il personne qui se récriât sur le mysticisme de cette allégation? Or, ni moi, ni le moyen âge ne sommes responsables de cette singularité : c'est la parole même de saint Jean (4) interprétant sa vision. Il n'est donc pas besoin de recourir au symbolisme mystérieux de saint Denis l'Aréopagite (5); c'est simplement le symbolisme de tous ceux qui ont lu l'Écriture. On n'a pu se partager que quand il s'est agi de savoir ce que pouvait représenter le coursier guidé par cette main puissante et souple à cette grande voix. Les uns veulent que ce soit l'Église; selon d'autres, ce serait l'humanité même que le Fils de Dieu s'est unie dans l'incarnation (6); et, pour ramener de suite le discours à notre sujet principal, ce dernier avis est certainement celui des peintres et des interprètes du Bon Samaritain (7). Un bon nombre d'entre eux s'en expliquent si formellement, qu'ils ne nous laissent pas le moindre mérite à le deviner.

Evangelium; quod utique carnalis desiderii, infrenis equi cohibet appetitum. » Cs. Clem. Alexandrin., *Pedagog.*, libr. II, cap. 10; *Stromat.*, libr. IV (p. 223, 568, sq.; t. I). — Basil. M., *in Ps.* XXXII, 16, 17 (t. I, p. 141). — Pseudo-Basil., *in Isai.* XIV, 23 (Ib., 594). — Origen., *in Exod.*, homil. 6 (t. II, 147). — Hieronym., *in Amos* VI, 4—14; *in Zachar.* X, 5 (t. III, 1428, 1430; 1767). — Theodoret., *in Amos*, l. c. (t. II, 783, sq.). — Augustin., *in Ps.* LXXV, 7, 8, 11; XXXI, 9; CXLVI, 10; XXXII, 17, (t. IV, 799)—801, 183, 1649, 206). — Gregor. M., *Moral.* XXXI, 24 (t. III, 285). — Isidor., *in Genes.*, cap. XXXI, n° 40 et 41 (t. V, 353). — Etc., etc., etc.

(1) Ne traitant ceci que par occasion, et comme en passant, je n'aurais pas le temps de m'arrêter pour des chicanes. Qu'on ne me cite donc point des peintures où le cheval blanc représenterait évidemment des passions mauvaises. Je sais fort bien qu'il s'en rencontre, puisque l'Enfant prodigue de Bourges me l'apprendrait sans que j'eusse à sortir de la cathédrale qui m'occupe. Je laisse donc des textes du moyen âge qui montreraient qu'on y reconnaissait cette variété; que mon lecteur commence, avant de me quereller, par accorder Virgile et Horace lorsqu'ils disent, l'un (Georg. III, 82):

« . . . . . color deterimus albis. »

et l'autre (S. libr. I, sat. VII, 8):

« . . . . . Equis præcurreret albis. »

(2) Ces divers sens réunis sous une seule expression ne surprendront nullement ceux qui ont remarqué dans Platon (*Phadr.*, ed. Bipont., t. X, 319, sqq.) ce char de l'âme emporté par deux coursiers de nature si différente. Ne nous hâtons point de froncer le sourcil quand le moyen âge nous paraît suivre des voies singulières; souvent pour être beaucoup moins étonnés, il ne nous faudrait qu'être un peu plus instruits. C'est ce qui m'a fait prendre le parti de donner aux citations des auteurs anciens un développement bien supérieur à celui de mon texte, et de confier à des extraits plusieurs détails à peine soulevés par mes paroles. L'homme d'étude vérifiera volontiers les pièces justificatives, et celui qu'effaroucheraient des langues étrangères à la conversation n'aura communément pas ce qu'il faut pour apprécier avec maturité une civilisation qui le dépasse.

(3) Encore une fois, je ne me propose point de tout fixer d'une manière si ferme et si complète que nulle espèce de cas n'échappe à cet aperçu tracé en quelques lignes. Il n'est personne qui ne puisse deviner, par exemple, que dans un groupe formé

de plusieurs cavaliers, le sens du principal personnage pourra déterminer celui des autres. D'ailleurs, lorsqu'il s'agit de peindre un fait, il est évident que les prescriptions symboliques cèdent le pas aux données de l'histoire.

(4) Apoc. XIX, 11—14; VI, 2.

(5) Dionys., *de cael. Hierarch.*, XV (t. I, 200).

(6) Origen., *in Cant.*, libr. II (t. III, 60). « Sed opus est gratia Dei quæ horum (Apoc. XIX, 11—14) nobis aperiat intellectum, quo possimus advertere quid istæ indicent visiones: qui sit equus albus, et qui sit qui sedet super eum, cujus nomen est Verbum Dei. Et forte quidem dicet aliquis album esse equum corpus quod assumpsit Dominus, et quo ille qui in principio erat apud Deum (Joann. I, 12) Deus Verbum, vel vestitus vel vectus est. Alius autem animam dicet quam assumpsit Primogenitus omnis creaturæ (Col. I, 15), et de qua dicebat (Joann. X, 18): Potestatem habeo ponendi eam, et potestatem habeo iterum sumendi eam. Alius vero utrumque simul, corpus atque animam, quasi ubi peccatum non fuerit, equum dici album putabit. Alius adhuc quarto loco Ecclesiam dicet, quæ et corpus ejus nominatur, album videri equum quasi non habentem maculam aut rugam, quam sibi ipse sanctificavit lavacro aquæ (Eph. V, 26, 27). Etc., etc. »

Cs. Hieronym., *in Isai.*, LXVI, 20; *in Habac.* III, 8; *in Zachar.* I, 8, sqq. (t. III, 510, 1627, 1710, 1711). — Ambros., *de Benedict. patriarch.* (Gen. XLIX, 17), cap. 7 (t. I, 523). — Augustin., *de Civit. D.*, XVIII, 32 (t. VII, 514). — Gregor. M., *Moral.* XXXI, 14, 24 (t. III, 279, 286). — Hraban., *de Universo*, XX, 35 (t. I, 256); c'est saint Isidore (*Etymologiar.*, XVIII, 41) revu et augmenté. — Ambros. Autpert., *in Apocal.*, libr. IX (Bibl. PP. XIII, 613). — Berengaud., *in Apoc.*, vis. 5 (Ambros. Opp., t. II, Append., 569). — Rupert., *in Apoc.*, libr. IV (ed. cit., t. III, P. IV, p. 62, sq.). — Etc., etc.

(7) Rupert., *l. cit.* « . . . Itaque equum album et eum qui sedebat super eum (Apoc. XIX), unum intelligimus Christum; et hunc equum illud esse jumentum de quo in illa parabola (Luc. X, 34) de homine qui incidit in latrones, sic dictum est: *Et appropians, videlicet Samaritanus, alligavit vulnera ejus, infundens oleum et vinum; et imponens illum in jumentum suum, duxit in stabulum. Samaritanum illum sedentem super jumentum suum, unum intelligimus Deum et hominem Christum. Qui profecto vulneratum hominem super jumentum suum imposuit, qui peccata generis humani ipse in corpore suo pertulit. Et recte hic equus albus dicitur quia, quod certum tenet fides catholica, hic homo de Spiritu sancto conceptus, sine peccato de virgine est natus. Solus iste est qui non in iniquitatibus conceptus est, quem non in peccatis mater sua concepit: in peccatis videlicet prevaricationis Adæ in quo*

126. S'il en fallait d'autres preuves, il n'y aurait qu'à jeter les yeux sur les médaillons latéraux de ce groupe, qui transportent dans le langage de l'art ces expressions de saint Pierre<sup>(1)</sup> parlant de Notre-Seigneur : « Il a chargé nos iniquités en son corps sur le bois : afin que, morts au péché, nous vivions à la justice; c'est à ses meurtrissures que vous devez d'être guéris. » L'innocence est flagellée pour nous épargner les coups de la colère céleste; le saint et l'immortel se soumet à la mort, afin de nous faire acquérir des droits à l'éternelle vie; et, pour rendre ce contraste plus sensible, le peintre de Bourges a donné à la croix tout l'aspect d'un arbre encore debout sur ses racines, quoique les tronçons seuls des branches aient été conservés. Il n'est pas possible de méconnaître l'intention d'opposer l'arbre du Calvaire à l'arbre du paradis terrestre, conformément au grave langage consacré par un usage antique et solennel dans l'Église<sup>(2)</sup>.

La sainte Vierge paraît ici abattue par la douleur; et, pour l'exprimer plus vivement, on s'est écarté du texte de l'Évangile, qui nous la montre debout près de la croix. Cette dérogation, qui prit faveur au siècle de Giotto, ne s'était pas encore introduite dans l'art de l'époque que nous exposons. Mais on a voulu, sans doute, peindre les angoisses du nouvel Adam et de la nouvelle Ève auprès des tableaux où nous avons vu la prévarication et les trompeuses espérances de nos premiers parents.

127. C'en est assez sur nos vitraux, bien qu'on y puisse trouver le sujet de beaucoup d'autres recherches encore. Mais il importe, pour mieux apprécier les verriers qui nous ont laissé ces œuvres, de voir comment d'autres ont traité la même matière. A la cathédrale de Rouen, dans un fenêtrage subdivisé avec une monotonie froide en trente-sept petits médaillons, dont le champ étroit ne permettait de rien développer, on n'a pas su faire autre chose que de disséminer à profusion des lambeaux décousus du récit de saint Luc. Condamné à une abondance stérile, par le tracé même dont il avait fait choix pour former le réseau de sa verrière, le peintre n'a pu aboutir qu'à fragmenter son sujet en parcelles sans lien; et, bien loin de réaliser quelque chose de semblable aux groupes d'idées et de formes qui donnent un aspect si large au Samaritain de Sens et de Bourges, il n'a pas même réussi à exposer nettement le fond de la parabole. Ses panneaux, réduits à une dimension qui

*omnes peccaverunt ut Apostolus ait (Rom. V); sed non iste quem, ut jam dictum est, de Spiritu sancto Virgo concepit.*

Aleim. Avit., *Poem.* III, 390, sqq. (Galland, X, 772).

.....  
Sed famulis tu redde tuis quod perdidit Adam;  
Quodque tulit primum vitiatæ stirpis origo,  
Ortu restituit melior jam vita secundo.  
.....  
Seminecem quondam miserans qui forte repertum  
Projectumque via, quem sævi corde latrones  
Impositis cuncto spoliabant tegmine plagis.  
Sed tu, Sancte, vim sacro dum coarctat curris,  
Invenis allisum, nec præteris; insuper agrum  
Inverso cæcis præverte sub tecta reportas.  
Etc., etc.»

Augustin., *serm.* CCLXIV, 5 (t. V, 1078). «... Dispensatio carnis Christi... fidelibus necessaria est, per quam tendant ad Dominum... Ecce quod dico, fratres, credite Jesum Christum natum de Maria Virgine, crucifixum resurrexisse... Putate ergo caritatem gallinæ illius (Matth. XXIII, 37) quæ protegit infirmitatem nostram; putate esse jumentum misericordis illius trans-euntis, in quod levavit languidum qui vulneratus erat. *Levavit enim illum, quo? In jumentum suum. JUMENTUM DOMINI CARO EST.* Etc.» Cs. Hraban., *de Universo*, VII, 8 (t. I, 123); c'est une amplification de saint Isidore (*Etymol.* XII, 1).—Bed., *in Luc.* X, 34 (t. V, 347).—Etc.

Ces preuves suffiront, sans doute; d'autant que dans les interprètes indiqués précédemment (n° 108, p. 192—194), on en trouvera la confirmation plus d'une fois.

(1) I Petr. II, 24. Cs. I Joann. III, 5.—Isai. LIII, 4—6, 12.—Etc.

Pseudo-Augustin., *serm.* CLIII (al. *de Temp.* 114), de Passione 4 (t. V, Append., p. 268). «Hodie Dominus noster in statera crucis pretium nostræ salutis appendit; et una morte universum mundum, sicut omnium conditor, ita omnium reparator absolvit... Qui ergo non habebat peccata propria, digne delevit aliena: solus hic, pia victima, pro omnibus cecidit ut omnes levaret; et quia debitum solus non habuit, recte fœnus misericordiæ pro debitoribus erogavit... In hac itaque die fides prophetice annun-

tiationis impleta est, ita dicentis (Isai. L, 6): *Corpus meum dedi percutientibus, et genas meas vellentibus, etc.* Suscepit mala nostra, ut tribueret bona sua.

«... Agnosce, homo, quantum valeas, et quantum debeas. Etc., etc.» Cs. Ambros., *in Luc.* (XXIII, 24, 25), libr. X, 165 (t. I, 1526).—Epiphani., *in Sepulcr. Chr.* (t. II, 274).—Ephraem, *Paran.* 74 (P. Syr., t. III, 545).—Etc.

(2) Cs. n° 115 (p. 202, 203), etc. Aleim. Avit., *Poem.* III, 20—23 (Galland, X, 769).

«Et tamen adveniet tempus quum crimina ligni  
Per lignum sancti purgetur novissimus Adam,  
Materiamque ipsam faciat medicamina vitæ  
Qua mors invaluit; leto delibere letum.  
Etc.»

Il y aurait lieu à d'intéressantes et graves considérations si l'on voulait analyser et apprécier les formes du cycle de la croix, soit dans la littérature, soit dans les monuments figurés de l'art chrétien. Mais, encore une fois, il s'en faut beaucoup que j'aie la folle prétention d'épuiser la matière. Quand j'ometts des aperçus vastes et féconds, il ne faudra pas s'émerveiller si je garde le silence sur des faits dont l'explication ne demande qu'une très-légère connaissance du moyen âge. Ainsi, lorsque le prêtre et le lévite de l'Ancien Testament sont représentés par un prêtre et un diacre chrétiens, il n'est personne qui n'en saisisse le sens et même le motif. On sait bien que *levita* était l'équivalent de *diaconus* dans le latin de cette époque.

A Sens, comme sur les portes de bronze d'Hildesheim, on a consacré un panneau à la sentence de Pilate; et dans ces deux compositions on a fait intervenir près du juge un petit monstre qui paraît diriger ses pensées et ses paroles. Mais je ne puis entrer dans tous ces détails pour une verrière qui ne trouve place près de celle de Bourges qu'afin d'en faciliter l'explication. Quant à la visite des trois Marie au tombeau, ce que nous avons dit sur la rose de Lyon (n° 116, p. 205) peut assurément suffire; c'était un sujet cher au moyen âge (*Études* XVI, B; et XX, lancette 4), et dont la reproduction souvent répétée annonce qu'on y rattachait des pensées importantes.

n'admettait que de petites scènes étriquées, reçoivent à peine chacun deux personnages; en sorte que, dans ce tissu lâche et sans consistance, l'esprit suit avec quelque embarras le fil flottant de l'histoire (1).

A Chartres, les mouvements de l'ossature ont plus d'ampleur et de variété; ils sont les mêmes que dans l'Enfant prodigue de Bourges, et permettaient, par conséquent, de réunir des traits de symbolisme autour des faits saillants de la parabole. Le verrier a préféré peindre d'abord la parabole toute seule, et la faire suivre de son application à l'histoire de l'humanité. Mais, dans cette dernière partie, il laisse le développement incomplet, soit qu'il ait cru avoir fait assez en mettant sur la voie de l'interprétation; soit que, ne sachant pas se borner dans l'exposition des faits qu'il avait à produire, il ait atteint l'extrémité de son espace avant d'avoir pu franchir les premières données de sa matière; soit aussi, peut-être, que, trop inférieur à sa tâche, il l'ait tronquée en faisant de son mieux. Après trois médaillons accordés à la signature des cordonniers, il représente l'entretien de Notre-Seigneur avec le Pharisien, et divise en huit scènes les aventures du voyageur (*peregrinus*). Cette diffusion continue dans les diverses circonstances de la création, du péché et du châtement, qui sont partagées entre onze tableaux (2). Arrivé à ce point, il ne restait plus qu'un seul médaillon disponible; on y franchit tout d'un coup l'histoire du peuple de Dieu et de la rédemption. Sans doute, dans cette nécessité, c'était trancher le nœud avec assez de bonheur que de couronner toute la composition par le trône de Jésus-Christ pacificateur; mais il n'est personne, ce semble, qui ne donne la préférence aux conceptions des habiles maîtres dont nous avons expliqué et publié les œuvres dans ce chapitre.

(1) Il ne faut donc pas s'étonner si ces démembrements multipliés sans intelligence, et que l'on croirait adoptés à dessein pour désorienter le spectateur, ont réellement dépaysé des hommes qui n'étaient pas toutefois dépourvus d'expérience. C'est ce qui est arrivé à E. H. Langlois du Pont-de-l'Arche, antiquaire trop peu au fait, il est vrai, des sources écrites qui dirigeaient le moyen âge, mais dont le zèle et les connaissances n'ont pas contribué peu à réhabiliter l'art de nos pères et particulièrement les vitraux peints. Dans son *Essai... sur la peinture sur verre* (Rouen, 1832, p. 31), décrivant les vitraux de la cathédrale de Rouen, il est arrêté par celui-ci, sans pouvoir donner d'autre explication que les paroles suivantes : « Fenêtre sans meneaux, offrant la vie d'un saint, peint dans presque tous les sujets en fort pauvre

équipage, nu de la tête à la ceinture, et monté à cheval. » Pour soupçonner qu'il ne s'agissait pas d'un saint, il aurait pu suffire de remarquer l'absence du nimbe, puisqu'on n'en voit pas dans cette verrière, si ce n'est lorsque Notre-Seigneur s'entretient avec le Pharisien, ou siège sur son trône entouré par les anges; mais il est évident que tout le tort n'est pas pour l'interprète; le peintre y a sa part, sans contredit.

(2) La pénitence et les malheurs d'Adam et d'Ève, avec le crime de Caïn, sont assurément des sujets importants et pleins d'instructions sérieuses; mais la suppression de tout ce qui pourrait rappeler l'ancienne Loi et le Calvaire, laisse ces peintures bien loin de celles que nous avons trouvées à Sens, à Lyon et à Bourges. Cs. n° 107, 115, 116, 120—126 (p. 192, 203—206, 210—218); etc.

## CHAPITRE SEPTIÈME.

### PLANCHE SEPTIÈME. — L'APOCALYPSE,

#### OU LE RÈGNE DE JÉSUS-CHRIST PAR L'ÉGLISE.

128. Un auteur dont nous rappelions, il n'y a qu'un instant, les recherches sur les vitraux peints(1), a dit, en parlant de la cathédrale à laquelle nous consacrons nos premières études : « Les nombreux « sujets religieux des vitres de Bourges se retrouvent partout ailleurs, et n'offrent dans leur composition aucun travail qui les singularise. » Nous croyons qu'il ne lui eût pas été facile de prouver son assertion, et elle nous paraît surtout très-hasardée relativement à la verrière qu'il s'agit d'expliquer en ce moment. Non pas certainement qu'il soit sans exemple que le livre de l'*Apocalypse* ait servi de motif à la peinture sur verre; mais traité comme il l'est ici, on peut bien dire que, s'il se rencontre ailleurs, il s'en faut bien qu'il se *retrouve partout*. Quant à nous, cette verrière nous paraît avoir été si peu répétée, que nous serions assez portés à la tenir, telle qu'elle est, pour unique; et c'est à ce titre que nous l'interpréterons rapidement, parce que l'intérêt de nos explications risquerait d'avoir trop peu de portée pour trouver grâce aux yeux de certains lecteurs. D'ailleurs, le sujet est aussi simple que majestueux; et, s'il prête à de vastes développements, il peut s'éclairer par une exposition de quelques mots. Car ce qui paraît ici mériter surtout l'attention, c'est la netteté précise et la sobriété, pour ainsi dire, de la conception générale.

Trois grandes scènes dominant les visions de saint Jean, et en tracent le partage; le peintre-verrier de Bourges les a fort bien saisies : il les détache de leurs accessoires et les fait ressortir avec une simplicité solennelle sur laquelle il serait difficile d'enchériser. Ce sont : 1° la manifestation du Fils de l'homme sur la terre, et sa parole (chap. I, 12—III); 2° sa grandeur dans le Ciel, et son action continue dans le temps (chap. IV—XVIII) pour gouverner le monde jusqu'à la consommation des âges; 3° son triomphe, enfin, et le règne immortel de ses serviteurs avec lui (chap. XIX-XXII), après que les siècles auront achevé leur cours. Tout le reste se range autour de ces points de centre; et ce n'est pas une petite preuve du mérite de notre artiste(2), que cette gravité qui lui fait exclure tout objet de second rang pour mieux mettre en saillie ce qu'il y a de fondamental et de plus solidement instructif. Il fallait un esprit solide et mûr, pour ne pas se laisser entraîner au désir de retracer des visions merveilleuses et terribles, mais souvent énigmatiques et diversement interprétées par les docteurs; tout ce qu'il présente a un caractère dogmatique irrécusable, et une portée pratique où la contestation ne saurait pénétrer. S'il emprunte quelque circonstance à l'un des tableaux de saint Jean, pour le faire passer dans un autre, c'est avec un discernement plein de modération et de sagesse.

129. Le texte de l'*Apocalypse*, et la marche la plus ordinaire à nos vitraux, font assez comprendre que le groupe inférieur est le premier dans l'ordre des scènes. Le Fils de l'homme y apparaît au milieu des sept flambeaux(3); le glaive à deux tranchants est dans sa bouche; et les sept anges des

(1) E. H. Langlois, *l. cit.*, p. 146.

(2) Quand je parle d'artiste, de peintre-verrier, etc., j'imagine que ma vraie pensée n'échappe pas au lecteur. Je prétends surtout désigner le véritable *auteur*, quel qu'il soit : l'inventeur, celui qui a tracé le programme, beaucoup plus que le *metteur en œuvre*. L'art du moyen âge, avec son aspect *schématique* et son caractère d'universalité, nous montre bien que l'abnégation des anciens artistes dont les noms nous échappent si souvent, n'était pas toujours de la modestie; c'était souvent conscience, vérité, justice (Cs. n° 98, p. 177). Ainsi, lorsque cette dame gauloise dont parle Grégoire de Tours (*Hist. Fr.*, II, 17; ed. Ruinart, p. 70), dirigeait les peintres de la basilique qu'elle avait élevée, leur montrant la Bible en main, ce qu'ils avaient à retracer sur les murailles, il est probable qu'à l'indication du sujet principal elle joignait des avis de détail pour l'exécution. Dès lors, en signant leur œuvre, les

peintres eussent évidemment donné le change à la postérité; le véritable auteur n'était pas celui qui avait tenu le pinceau. De même les populations qui ont laissé perdre les noms d'artistes que notre curiosité aimerait à enregistrer aujourd'hui, n'ont été ni si injustes ni si indifférentes que nous pourrions le croire. Elles savaient que ces monuments n'étaient ni l'œuvre d'un homme, ni même celle d'un corps : c'était l'ouvrage de la chrétienté, exécuté par un de ses délégués au département de l'art; mais sur des instructions reçues de plus haut, et dont l'honneur revenait avant tout au commettant.

(3) Apoc. I, 12, sqq. « Vidi septem candelabra aurea; et in medio septem candelabrorum aureorum, similem Filio hominis. . . . Et habebat in dextera sua stellas septem, et de ore ejus gladius utraque parte acutus exibat, etc. » Cs. Apoc. II, 1.

Le globe ou disque supporté par la main gauche du Fils de

Églises (1), ou du trône, l'entourent de leurs hommages. Mais le livre aux sept fermails (2) et le baptême (3) sont empruntés à la seconde vision de saint Jean.

Le groupe central est consacré à la seconde scène de l'*Apocalypse* : le trône et les vingt-quatre vieillards (4). Il n'est pas nécessaire d'étudier beaucoup pour savoir que l'on s'accorde assez généralement à voir dans ces vingt-quatre assesseurs les représentants de l'ancienne Loi et de la nouvelle (5) : les patriarches et les apôtres, les écrivains des deux Testaments, etc.

Vers le sommet de la verrière, la durée se ferme; les temps sont accomplis (6), et tout se fixe pour l'éternité. Le maître vient recueillir sa moisson (7), et ses serviteurs ont séparé le bon grain; le grand roi convoque ses amis au banquet, où ne seront admis que ceux qui ont revêtu la robe nuptiale (8). La salle du festin s'ouvre pour les noces de l'Agneau; là, l'innocente ivresse sera sans terme, et la joie sans mesure (9) dans les palais éternels.

Sur tout cet ensemble plane le double symbole du nombre mystérieux qui revient tant de fois dans la *Révélation* de l'apôtre bien-aimé (10). Sept nuages et sept étoiles couronnent le vitrail, pour n'y rien laisser entrer qui ne porte avec soi quelque chose de solennel et de sacré.

130. Cherchons à imiter la concision grave de notre modèle, afin de ne point lui ôter dans l'explication même, cet aspect austère et auguste qui saisit et fixe le regard. Aussi bien, pour lui accorder tous les développements qu'il mérite, il faudrait appeler à notre secours trop de monuments étrangers; un exposé général de l'emploi de l'*Apocalypse* dans les arts se présenterait alors à nous, et ne pourrait s'accommoder des limites où nous serions forcés de l'êtreindre (11). Réservons ce travail pour d'autres temps, et fournissons seulement le nécessaire. Nous avons au pied du vitrail l'établisse-

l'homme, est aujourd'hui en verre blanc. Le vitrail, dans son état primitif, représentait peut-être les sept étoiles sur la pièce de verre actuellement remplacée par ce disque muet. Peut-être aussi ce globe indiquait-il tout simplement le *prince des rois de la terre* (Apoc. I, 5). Cs. Apoc. XVII, 14; XIX, 16. — I Tim. VI, 15. — Etc.

Quant au glaive à deux tranchants (Apoc., *l. cit.*; XIX, 15. — Hebr. IV, 12), qui semblerait désigner une épée à double lame, dont la poignée serait au milieu (Cs. Judic. III, 16), le peintre y a vu un espadon. Sur la lame, près de la poignée, est un  $\Omega$  précédé d'une lettre peu distincte : je ne sais s'il faut lire  $\Lambda\Omega$ , ou bien  $\Omega\Lambda$  (*celui qui est*, Apoc. I, 4, 8.) écrit de droite à gauche. Cs. n° 133.

(1) Apoc. I, 20. « Sacramentum septem stellarum quas vidisti in dextera mea, et septem candelabra aurea : septem stelle, angeli sunt septem ecclesiarum; et candelabra septem, septem ecclesie sunt. » — Apoc. III, 1. « . . . Hæc dicit qui habet septem spiritus Dei et septem stellas. » — Ibid. I, 4. « Joannes septem ecclesiis que sunt in Asia : Gratia vobis et pax ab eo qui est, et qui erat, et qui venturus est; et a septem spiritibus qui in conspectu throni ejus sunt. » — Tob. XII, 15. — Etc. Cs. n° 135.

(2) Apoc. 5, 1. « Et vidi, in dextera sedentis supra thronum, librum scriptum intus et foris, signatum sigillis septem. Etc. » Dans la première vision c'est également la main droite qui porte les sept étoiles. Ce pourrait être une raison de douter que les étoiles aient été figurées sur le globe que tient la main gauche; d'autant que du côté droit on pourrait trouver une autre allusion aux sept étoiles dans les sept personnages nimbés qui s'avancent vers le Fils de l'homme en portant chacun un livre. Cs. n° 135.

Quant à la forme du livre qui est en la main du Fils de l'homme, elle est un peu plus reconnaissable dans le vitrail qu'elle ne paraît l'être dans la lithographie : la partie supérieure offre quelque indice de la tranche des feuillets.

Il est évident que pour le peintre de Bourges, comme pour bien d'autres, ce livre est le symbole de l'Écriture sainte. Cs. Rupert., *in Apoc.*, libr. IV. — Berengaud., *in Apoc.*, vis. 3 (Ambros. Opp., t. II, *Appendix*, 518). — Brun. Astens., *in Apoc.*, libr. I (Bibl. PP. XX, 1685). — Alcuin., *in Apoc.*, cap. 5 (ap. Mai, *Nova collect.* . . . *Vatic.*, t. IX, p. 296). — Gloss., *in h. l.* — Etc., etc.

(3) Apoc. IV, 6. « Et in conspectu sedis tanquam mare vitreum simile crystallo. » Cs. Apoc. XXII, 1, 2. Rien n'est plus ordinaire parmi les écrivains ecclésiastiques que de montrer dans cette *mer de cristal* un symbole du baptême. On en sera moins surpris si l'on songe à l'usage primitif, longtemps conservé dans l'Église, de baptiser par immersion. Cs. Rupert., *op. cit.*, libr. III. — Brun. Astens., *op. cit.*, libr. II (Bibl. PP. XX, 1684). — Gerhoh. Reichers-

perg., *in Exod.* XV, 14 (D. Pez, V, 2172). — Gloss., *in h. l.* — Alcuin., *op. cit.*, cap. 4 (Mai, *l. cit.*, 293). — Pseudo-Augustin., *in Apoc.*, homil. 2 et 3 (t. III, *Appendix*, p. 162, 164). — Ambros. Autpert., *in Apoc.*, libr. III (Bibl. PP. XIII, 465). — Etc., etc.

(4) Apoc. IV, 1, sqq. « Post hæc vidi : et ecce ostium apertum in celo. . . . Et ecce sedes posita erat in celo, et supra sedem sedens. . . . Et iris erat in circuitu sedis. . . . Et in circuitu sedis sedilia viginti quatuor; et super thronos viginti quatuor seniores sedentes. . . . »

« Et de throno procedebant fulgura et voces. . . . Et in medio sedis et in circuitu sedis, quatuor animalia, etc. »

Les foudres et les éclairs ont été traduits en larges flammes qui s'échappent des mains de Jésus-Christ; et les quatre animaux évangéliques ont été compris parmi les vingt-quatre vieillards. Ils me paraissent désignés par les personnages qui tiennent des espèces de diptyques ouverts; d'autant plus que sous les pieds de l'un d'entre eux on lit encore le nom de saint Matthieu. Cet indice permet de conclure que les noms des trois autres évangélistes avaient été tracés aussi bien que celui-là.

(5) Rupert., *in Apocal.*, libr. III. — Brun. Astens., libr. II (Bibl. PP. XX, 1684). — Gloss., *in h. l.* — Alcuin. (*l. cit.*, p. 292). — Ambros. Autp. (Bibl. PP. XIII, 464). — Etc.

(6) Apoc. XIX, 6, sqq. « . . . Alleluia : quoniam regnavit Dominus Deus noster omnipotens. Gaudeamus et exultemus, et demus gloriam ei; quia venerunt nuptie Agni, et uxor ejus preparavit se. . . . Beati qui ad coenam nuptiarum Agni vocati sunt. — Etc. » Cs. Apoc. XIV, 7; X, 6.

(7) Matth. XIII, 24—43; III, 10, 12. — Luc. III, 17. Cs. Apoc. 7, 14—20. — Is. IX, 3. — Joann. IV, 38. — Etc.

(8) Apoc. XIX, 9; XX, 15; XXI, 7, 8, 27; XXII, 3, 11, 14, 15; VII, 13—15. Cs. Matth. XXII, 1—13; XXV, 1—13. — Luc. XII, 35—38. — Etc.

(9) Apoc. XXI, 1—4, 7, 9—14; XXII, 1—5; VII, 16, 17. Cs. Prov. IX, 1—5. — Isai. LXVI, 10—14. — Ps. XXXV, 9. — Etc.

(10) Apoc. I, 4, 12, 16; IV, 5; V, 1, 6; VIII, 2; X, 3; XI, 13; XII, 3; XV, 1, 7, 8, etc. Ce nombre est devenu tellement caractéristique de saint Jean, que le moyen âge a souvent peint cet apôtre ayant près de lui sept petites églises, qui forment son attribut distinctif dans quelques vitraux.

(11) Tous ceux qui ont réfléchi, les écrivains ecclésiastiques à la main, sur l'art du moyen âge, savent très-bien qu'on serait ridicule à vouloir traiter comme par épisode l'influence de l'*Apocalypse* sur les œuvres des artistes chrétiens. Pour moi, j'avoue ne pas comprendre comment il se peut faire que le savant Augusti

ment de l'Église : « Toute puissance m'a été donnée au ciel et en la terre; allez donc : enseignez toutes les nations, et baptisez-les au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, leur apprenant à garder tous les commandements que vous tenez de moi. Etc. (1). » Au milieu, c'est l'accomplissement de cette promesse, qui accompagnait la mission des apôtres (2) : « Voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation du temps. » Enfin, cette simple et mâle trilogie s'achève par l'accomplissement irrévocable de cette autre parole qui couronnait les premières (3) : « Qui croira, et aura reçu le baptême, sera sauvé. »

Mission de Jésus-Christ, et prédication apostolique qui étend à tout l'univers l'œuvre du Fils de Dieu; ministère ecclésiastique qui perpétue, par l'enseignement et la discipline, l'œuvre des apôtres; salut éternel des hommes, terme des conseils divins dans la mission de Jésus-Christ, qui concilie la gloire de Dieu et le bonheur de la créature. Partout, auprès de Jésus-Christ, l'Église : pour enrôler les hommes au service de Dieu; pour maintenir la doctrine évangélique sur la terre, et diriger les fidèles dans la voie du salut; puis sur le seuil de l'autre vie, l'Église encore, pour ouvrir le ciel même aux pécheurs, par le sacrement de la réconciliation. Telles sont les trois coupes de cette grande composition. Jésus-Christ et l'Église en forment l'unité, les points de partage sont dans la diversité des temps et des ministères.

Jésus-Christ, conciliateur de la terre avec le Ciel (4), et cause de toute justification pour les hommes (5), est surtout médiateur du Nouveau Testament (6) et chef de l'Église (7); c'est ainsi qu'il se présente à notre foi depuis l'incarnation (8). L'Église, c'est ce flambeau que Jésus-Christ est venu allumer, et qu'il veut porter bien haut comme un phare (9) pour guider la marche des générations; c'est la ville de refuge qui seule peut nous abriter contre la colère divine. Cette cité de Dieu (10), ce royaume de celui à qui les nations ont été données pour héritage (11), le Roi des rois l'a achetée de son sang (12); mais tous les jours il en poursuit la conquête avec le glaive de la parole divine (13) qui se résout dans l'Évangile (14). L'entrée de ce royaume, la porte de cette cité, c'est le baptême (15); car c'est l'Évangile et le baptême qui enfantent à Dieu des sujets (16), et peuplent son royaume.

Ainsi, « *Un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême* (17); voilà le résumé du premier groupe. Plus de religion sans Jésus-Christ, depuis que le Verbe s'est fait homme (18); point de christianisme hors de l'Église (19); point de part dans l'Église sans les sacrements qu'elle seule dispense (20).

Mais cette proclamation de la loi nouvelle ne devait pas être faite à quelques générations seulement, et se perdre dans le silence de l'Écriture après la mort des apôtres; leur doctrine devait se faire entendre jusqu'aux derniers jours, et leur pouvoir devait se transmettre à travers les siècles à des successeurs (21). Maintenir l'esprit de sainteté avec la vraie doctrine dans son Église, défendre les siens contre les ennemis intérieurs aussi bien que contre les attaques du dehors; diriger l'arche du salut à travers les orages du monde, et l'arracher manifestement parfois aux plus affreux périls; et, pour cela, disposer du sort des empires d'après ses desseins sur son Église, c'est à quoi saint Jean nous montre le Seigneur veillant sans relâche du haut de son trône dans le ciel, et c'est ce qu'indique le centre du vitrail (22).

(*Beiträge...*, t. I, 90, sqq.) n'ait presque rien trouvé à dire sur cette question. C'est véritablement marcher à tâtons en plein midi.

- (1) Matth. XXVIII, 18-20. — Marc. XVI, 15-20.  
 (2) Matth. XXVIII, 20.  
 (3) Marc. XVI, 16.  
 (4) I Cor. V, 18, 19. — I Tit. II, 5, 6. — Eph. II, 13-16. — Col. I, 20-22.  
 (5) Hebr. VII, 24-27. — Rom. III, 24-26. — Eph. I, 7-10.  
 (6) Hebr. IX, 15; VIII, 6; XII, 24. — Gal. III, 19, 20.  
 (7) Eph. I, 22; IV, 12, 15; V, 23. — Col. I, 18; II, 19. — Act. XX, 28.  
 (8) Joann. XVII, 3. — Col. I, 5, 12-20, 24, 26-28. — Hebr. I — III. — I Tim. III, 15. — Gal. III, 22-26. — Rom. XVI, 25-27.  
 (9) Isai. II, 2. — Matth. V, 14-16. — Hebr. XII, 22. — Etc.  
 (10) Hebr. XII, 22. — Matth. V, 14. — Eph. II, 19-22. — Apoc. XXI.  
 (11) Ps. II, 6-9. — Apoc. XIX, 12-16. — Ps. XXI, 26-29. — Col. I, 13.  
 (12) I Cor. VI, 20; VII, 23. — Act. XX, 28. — I Petr. II, 9.  
 (13) Hebr. IV, 12. — Apoc. I, 16; II, 16; XIX, 15. — Eph. VI, 17.

- (14) Philipp. I, 16. — Matth. XXIV, 14. — Marc. I, 15; VIII, 35; XVI, 15. — Act. XV, 7. — Rom. X, 16. — I Cor. IV, 15. — II Cor. IV, 4; XI, 4. — Col. I, 26-28. — Gal. I, 6-11. — II Thess. I, 8. — II Tim. I, 10. — I Petr. IV, 17. — Etc.  
 (15) Joann. III, 3, 5. — I Petr. III, 21. — Tit. III, 5. — Etc.  
 (16) I Cor. IV, 15. — Joann. III, 3-7.  
 (17) Eph. IV, 5.  
 (18) Col. II, 8. — Joann. III, 18, 19, 36; VIII, 24; XVII, 3. — I Cor. XVI, 22. — Gal. I, 8, 9. — I Joann. V, 10-12; II, 23. — II Joann. 9. — Marc. XVI, 15, 16. — Etc., etc.  
 (19) Matth. XVIII, 17. — I Tim. III, 15. — Eph. IV, 3-6, 11-18. — Joann. X, 1, 16. — Etc.  
 (20) Matth. XXVIII, 19. — Marc. XVI, 16. — Joann. III, 5. — Tit. III, 5. — Eph. V, 26. — I Petr. III, 20, 21.  
 (21) Matth. XXVIII, 20. — Tit. I, 5. — II Tim. II, 2. — I Petr. V, 1-4. — Etc.  
 (22) Deuteron. XXXIII, 2, 3. — Dan. VII, 9-14. — Rupert., *in Apoc.*, libr. IV. « Verbum quippe sive eloquium Domini est de quo et Psalmista (Ps. CXVIII, 140): *Ignitum, ait, eloquium tuum vehementer.* Etc. »

Le dernier tableau est plus varié que les deux autres. Il convenait d'y réunir plus d'intérêt, tout le reste n'étant qu'un acheminement vers ce point. En avançant dans l'examen du vitrail, on reconnaît de plus en plus la pensée qui a dirigé l'auteur. Il n'embrasse dans l'*Apocalypse* que la tige centrale qui est le règne du Verbe incarné; les combats, il les omet : parce que, malgré les obscurités qui peuvent dérober à nos yeux mortels la marche des affaires divines sur la terre, le Christ, néanmoins, demeure victorieux, *il règne, il triomphe et commande en maître* (1). Le chef des prédestinés appelle, rassemble et dirige ses élus; il brise ou courbe les obstacles sur leur passage, il permet que souvent les voies leur soient pénibles, mais enfin il les guide et les amène : c'est le terme seul qui importe. Puis, lorsqu'il les a réunis tous, il ferme cette scène du monde où l'on se flattait d'avoir bien autre chose à faire (2); et tout ce qui passe est arrêté irrévocablement dans son cours, en dépit des projets sans limites (3) qui se formaient tranquillement ici-bas. Alors commence le jour de Jésus-Christ (4) et de tous ceux qui se trouveront inscrits dans le livre de vie (5).

L'innocence n'y est pas seule admise; celui qui a souillé sa robe dans la fange du monde, après l'avoir reçue éclatante de blancheur dans son baptême, peut en retrouver l'éclat dans le sang de l'Agneau (6). C'est ce qu'annonce la présence de saint Pierre, dont les clefs indiquent le ministère de

Augustin., in *Tit. Ps.* LIX (t. IV, 577). « Quando ergo nos mutaret Christus, nisi fecisset quod dixit (Luc. XII, 49): *Ignem veni mittere in mundum?* Si ergo Christus venit mittere in mundum ignem, utique salubriter atque utiliter; non quo modo missurus est mundum in ignem. . . . Non ergo timeatur ignis Christi, fœnum consumit. Etc., etc. — Id., in *Ps.* CXXXIX, 11 (Ibid. 1558, sq.).

Cs. Gerhoh., in *Ps.* XVII, 13, sqq. (D. Pez, t. V, 232—235). — Brun. Astens., in *Apoc.*, libr. II (Bibl. PP. XX, 1684). — Berengaud., in *Apoc.*, vis. II (l. cit., 513). — Alcuin., in *h. l.* (loc. cit., 293). — Ambros. Autpert., in *Apoc.*, libr. I, et III (Bibl. PP. XIII, 428, 464). — Etc. Pour tous ces auteurs, la seconde vision de saint Jean représente la succession des docteurs et de la prédication, maintenues par Jésus-Christ dans son Église. C'est l'apostolat persistant et continué jusqu'aux derniers jours, par la protection de celui qui envoya les premiers apôtres; pensée noblement exprimée par la *préface* de la messe des apôtres, et que le sacramentaire de saint Grégoire répète volontiers sous plusieurs formes. *Nat. s. Bartholom.* (édit. BB, t. III, P. I, 124): « Qui Ecclesiam tuam sempiterna pietate non deseris; sed per beatos apostolos tuos jugiter erudis, et sine fine custodis. » — *Cathedr. S. Petri.* (Ib., 29). « Per quos Unigeniti tui sacrum corpus exornas, et in quibus Ecclesie tue fundamenta constituis: quam in patriarchis fundasti, in prophetis præparasti, in apostolis condidisti. » — *Nat. s. Matthie* (Ib., 30). « Vere dignum et justum est. . . te laudare mirabilem Deum in beatis apostolis tuis, in quibus glorificatus es vehementer: per quos Unigeniti tui sacrum corpus colligis, et in quibus Ecclesie tue fundamenta constituis. » — *Nat. s. Matthai* (Ib., 131). « Qui Ecclesiam tuam, in tuis fidelibus ubique pollentem, apostolicis facis constare doctrinis; præsta, quæsumus, ut, per quos initium divinæ cognitionis accepit, per eos usque in finem sæculi capiat regni celestis augmentum. » — Etc.

Notker, *seq. de Apostolis* (D. Pez, t. I, P. I, 38).

« Clare sanctorum  
Senatus apostolorum,  
Princeps orbis terrarum,  
Rectorque regnorum;

« Ecclesiarum mores et vitam moderare  
Que per doctrinam tuam fideles sunt ubique. »

(1) Les princes, aux temps qu'il y avait une chrétienté, ne pensaient pas pouvoir mieux relever leur autorité qu'en la présentant aux peuples comme l'instrument du règne de Jésus-Christ. Depuis un demi-siècle, nulle monnaie (que je sache) ne proclame plus cette généreuse profession de foi politique *XS VINCIT, XS REGNAT, XS IMPERAT*, qui déclarait si bien l'égalité commune des monarques et des sujets devant le roi des rois; et j'ignore si peuples et rois ont gagné beaucoup à cette suppression. Ce qui est bien sûr, c'est que cela ne modifie en rien les oracles du psaume second, par exemple. Pour ce qui est de la formule, qu'on ne s' imagine pas que je la regrette; quand on s'avisa enfin de la biffer,

il y avait déjà bien des années qu'elle formait une dissonance que le temps devait effacer, faute de pouvoir la résoudre : la couronne de Louis XIV ne portait déjà plus la croix. Ceci est, à propos de numismatique, une remarque de blason que les héraldistes pourraient faire remonter plus haut; car je ne saurais en préciser la date, et j'aimerais à la voir déterminer.

(2) Apoc. VI, 9—11 — Rom. VIII, 19—22.

Epist. ad Diognet., n° 6 (Galland, I, 323). . . Ἀπλῶς δ' εἰπὼν, ὅτι πᾶν τὸ ἐν σάρτι ψυχὴ, τοῦτ' εἶναι ἐν κόσμῳ Χριστιανὸν ἵσχυρα κατὰ πάντων τῶν τοῦ σώματος μελῶν ἢ ψυχῆ, καὶ Χριστιανὸν κατὰ τῆς τοῦ κόσμου πλῆθους. Οἷόν μιν ἐν τῷ σώματι ψυχὴ, οἷον ἐστὶ δὲ ἐκ τοῦ σώματος; καὶ Χριστιανὸν ἐν κόσμῳ οἰκίστην, οἷον εἶσι δὲ ἐκ τοῦ κόσμου. Ἄφρατος ἢ ψυχὴ ἐν ἀρατῷ φρουρεῖται τῷ σώματι; καὶ Χριστιανὸν γινώσκονται μόνον ἐν τῷ κόσμῳ, ἀφρατος δὲ αὐτῶν ἢ θεοσύνη μῆναι. Μισὴ τὴν ψυχὴν ἢ σὰρξ καὶ πολυμῆ, μὴδὲν ἀδικουμένη, δίδωσι ταῖς ἡδοναῖς καλίστα γρηθῆναι; μισὴ καὶ Χριστιανὸς ὁ κόσμος, μὴδὲν ἀδικουμένη, ὅτι ταῖς ἡδοναῖς ἀνατιθέσονται. Ἡ ψυχὴ τὴν μισῶσαν ἀρατῆ σώματι, καὶ τὰ μέλη; καὶ Χριστιανὸν ταῖς μισῶσας ἀρατῶσιν. Ἐγχείλεισται μὲν ἢ ψυχὴ τῷ σώματι, συνέχει δὲ αὐτὴ τὸ σῶμα; καὶ Χριστιανὸν κατέχεται μὲν ἐκ ἐν φρουρῆ τῷ κόσμῳ, αὐτὸ δὲ συνέχεται τὸν κόσμον. Κ. τ. λ.

(3) Matth. XXIV, 37—42. — Luc. XVII, 26—30. — Etc.

(4) Philipp. I, 6, 10; II, 16. — Jud. 21. — Etc., etc.

(5) Apoc. XX, 12, 15; XXI, 27. — Etc.

(6) Apoc. XXII, 14. — Paulin. Nolan., *Poem.* VI, de S. Joann. Bap., v. 276, sqq. (t. I, P. II, p. 13).

« O Pater, o hominum rerumque æterne creator,  
Quot gradibus parcat pietas tua! Quis pater unquam  
Sustinet erranti toties ignoscere nato!  
Das genti sensum quo vel bona vel mala noscant;  
Non satis: innectis servandæ vincula legis,  
Proponisque malis penas, et præmia justis.  
Hæc quoque quis sprevit? redeat quandoque libebat,  
In promptu venia est: sanctum patet ecce lavacrum  
Quod renovet vitam, veteresque oblietret actus,  
Quodque novos homines faciat. Quid querimus ultra?  
Et tamen ulterior venia est: violaverit ullus  
Hoc quoque polluto prolapsus corpore donum.  
Quamquam jam nimis longe processerit error,  
Desinat et redeat; quum se damnaverit ipse,  
Absolvi meruit: si penitet, irrita culpa est.  
O vere, quod ais, pondus leve! Quodque colaret,  
Suave jugum (Matth. XI, 30)! toties homini quom ignoscitur uni.  
Et tamen erramus, finis nec criminis ullus  
Humano generi! Sed crescit laus tua; nam quo  
Major culpa rei, parentis gloria major.  
Etc. »

Ces accents de saint Paulin, si nobles en même temps que si pieux, me paraissent entrer tout à fait dans l'ordre des idées qu'a suivies l'artiste de Bourges. Il ne veut montrer Notre-Seigneur dans cette composition que comme *auteur et consommateur de notre foi* (Hebr. XII, 2). Tout ce qui n'est point le salut des hommes est écarté de ce plan, afin de fixer nos regards sur celui qui *nous a aimés et nous a lavés de nos péchés dans son sang* (Apoc. I, 5). Près d'arrêter cette grande perspective, il n'a pas

réconciliation confié à l'Église dans le sacrement de pénitence, et qui rappellent l'ouverture de l'*Apocalypse*, où Jésus-Christ est montré comme disposant de l'entrée du ciel et de celle de l'abîme (1). C'est en vertu de ce pouvoir de la *première résurrection* (2), que l'Église à tous les âges introduit au *banquet de l'Agneau* de nouveaux convives.

131. C'est toujours cette pensée que nous avons trouvée dans plusieurs verrières du jugement (3) : « Réconciliez-vous avec le juge, avant que le temps soit venu de comparaître devant son tribunal « pour rendre compte de tout avec rigueur. » C'est toujours l'Église, sans laquelle on se flate en vain d'appartenir à Jésus-Christ (4). Car quand même Pierre ne paraîtrait que comme *premier confesseur de la foi chrétienne, et juge pour le Ciel dans les affaires de la terre* (5), c'est-à-dire comme personnification de l'enseignement et de l'autorité ecclésiastique dont il est le dépositaire suprême, on voit bien qu'il est ici pour bannir toute pensée d'arriver au Fils de Dieu sans être présenté par l'Église. Tous ces sens peuvent être exprimés par le symbole de la clef du ciel, et sous le surnom de *Portier du ciel*, jadis fréquemment donné à saint Pierre (6). Mais, outre que le pouvoir de remettre les péchés me paraît plus sensiblement indiqué à cet endroit de l'*Apocalypse* (7) par l'interprétation des écrivains

voulu omettre cette ressource que nous donne la bonté divine pour repousser l'accusateur qui porte plainte contre nous jour et nuit en présence de notre Dieu (Apoc. XII, 10). Cs. I Joann. II, 1.

(1) Apoc. I, 18; III, 7, 8.—Etc.

Ambros. Autp., in Apoc., libr. I (Bibl. PP. XIII, 429). «... Habet siquidem et Ecclesia pro modulo suo has claves in Christo (Apoc. I, 18)... Nec mirum si habeat in Christo claves mortis et inferorum, quæ ipso annuente in Petro accepit claves regni caelorum. Unde scriptum est (Matth. XVI, 19) : Tibi dabo claves regni caelorum : et quodcumque ligaveris super terram erit ligatum et in caelis, etc. Et rursus (Joann. XX, 23) : Accipite, ait, Spiritum sanctum : quorum remiseritis peccata, remittantur eis, etc. Consideret itaque unica a Christo dilecta, consideret autem desiderio gemens, spe gaudens, quanta illi in patria viventi potestas maneat; si adhuc et in exilio tamquam mortua, in caelis pariter et in terris solvit et ligat.»

Cette peinture ne sort point du cercle tracé par saint Jean. Nous avons marqué la troisième division de l'*Apocalypse* dès le chapitre XIX<sup>e</sup>, parce que le *régne de mille ans* après la défaite du judaïsme et du paganisme y apparaît comme le prélude du triomphe définitif de l'Agneau.

Or, c'est à cette occasion que l'apôtre parle de la *première résurrection*. A défaut d'idées bien nettes sur le *régne de mille ans*, divers commentateurs ont vu dans la *résurrection première*, soit le baptême, soit le sacrement de pénitence. C'était toujours la rémission des péchés; mais il ne paraît pas douteux que ce soit la seconde interprétation qui ait prévalu dans la pensée du peintre-verrier de Bourges.

(2) Apoc. XX, 5, 6. Ambros. Autp., libr. III (Ib., 461). «... Totum Ecclesiae tempus quod in sua visione saepius recapitulando contexit (Joannes), ad illam continuatam resurrectionis diem docet referendum de qua non longe inferius in hac revelatione dicitur : Beatus et sanctus qui habet partem in resurrectione prima. Prima enim resurrectio qua a morte peccati ad vitam justitiae animae resurgunt, toto nunc tempore agitur. Secunda vero, qua de terrae pulvere ad vitam corpora redeunt, in futurum expectatur.»

Cs. Alulf., sup. Apoc., cap. 57 (Gregor. M. opp., edd. BB., t. III, 954).

(3) N° 98 (p. 175—177). Pseudo-Chrysostom., de Pœnit. (t. VIII, Append., p. 290, 296). «... Μὴ ποτὶ σε παραδῶ ὁ ἀντίδικος τῷ κριτῇ τῷ μέλλοντι κριτῇ. Ὁ ἀντίδικος ὁ ἴσος ὡς οὐ χάρις τότε εὐρίσκειται σε παραδιδούς ὁ κριτῆς τῷ ὑπηρέτῃ (Matth. V, 25, 27)... καὶ εἰς φυλακὴν βληθήσῃ, εἰς τὸ πάλαι τὸ ἐξῆτερον. Φοβήσῃ ὁ πότος... Ἐάν πρὸ τοῦ θανάτου διαλύσῃ τὸ χρεὶς, λήσεται... Ταῦτα εἰδότες, ἀδελφοί, παράλληλα θέσθε τὰς ἡδονὰς καὶ τὰς μέλλουσας ἡμέρας τῆς κρίσεως, καὶ τὴν τοῦ δικάζοντος ἕξιν. Κ. τ. λ.—Πορεύσατε πάντως τῆς τοῦ Δεσπότητος φιλανθρωπίας, ἐπὶ πρὸς τὸν μακάριον Πέτρον μετὰ τῶν ἄλλων ἱπταίνον καὶ τούτο ἔγνωτε (Matth. XVI, 19.—Joann. XX, 23) : Σοὶ δώσω τὰς κλεῖς τῆς βασιλείας τῶν οὐρανῶν. Ἄν τινας ἀφῆς τῆς ἁμαρτίας, ἀφίενται, κ. τ. λ. Οὐ δύνανται τούτοι τὴν τοῦ Δεσπότητος φιλανθρωπίας; Δώσω σοὶ τὰς κλεῖς. Διὰ τί οὐκ ἴδωκεν Ἰωάννης ἐξ ἐπισημοῦ ἀνέπεισε τοῦ Δεσπότητος, τῆς ἀγάπης ἀκριβῶς ἔχον τὸ σφάβλον;.....

Διὰ τί τὰς κλεῖς τῆς βασιλείας οὐκ ἐπαίρειται, καίτοι ἀγαπῶν ὑπὲρ πάντας αὐτούς..... Ἐλάττωται οὖν ἐπὶ διὰ τοῦτο Πέτρος τὰς κλεῖς τῆς βασιλείας ἐπίστειται, καὶ εὐδὲν τὸν ἀναμαρτήτων καταπίπτουσι, ἵνα Πέτρος ὡς οὐκ ἴσως τὸν ἐξ ἁμαρτημάτων ἐπιτερομένον, καὶ διὰ μετανοίας εἰς τὴν βασιλείαν εἰσβαλλόμενον (Matth. XI, 12)..., μνησθῆς τοῦ καθ' ἑαυτὸν ὑποδείγματος, καὶ ἡμῖν τὰς διὰ μετανοίας προσόδου ὑπανοίη θέσθαι... Μετανοήσαν πρὶν ἀπολυθῆναι. Ἐξουσίαν γὰρ ἔχει ὁ Υἱὸς τοῦ ἀνθρώπου ἐπὶ τῆς γῆς ἀφίεναι ἁμαρτίας. Ὅπου ἡ ἁμαρτία, καὶ ἡ λύσις... Ἐνταῦθα λύσων, καὶ τότε σε Πέτρος ὑποδέξεται.

(4) N° 35 (p. 58, 59).

(5) Hilar. Pictav., in Ps. CXXXI, 2 (t. I, 503). «... Petrum primum Filii Dei confessorem, Ecclesiae fundamentum, caelestis regni janitorem, et in terreno judicio judicem caeli... — Id., de Trinit. VI, 37 (t. II, 161). «... Hinc regni caelorum habet claves, hinc terrena ejus judicia, judicia caelestia sunt.»

(6) Hilar., in Matth. XVI, 19 (t. I, 749, sq.). «O beatus coeli janitor! cujus arbitrio claves aeterni aditus traduntur; cujus terrestre judicium praedjudicata auctoritas sit in caelo : ut quae in terris aut ligata sint aut soluta, statuti ejusdem conditionem obtineant et in caelo.»

Prudent., Peristeph., II, 461, sqq. (924, t. II).

«Alter (apostolus) vocator gentium;  
Alter, cathedram possidens  
Primum, recludit creditas  
Aeternitatis januas.»

Elpis, Hymn. de Petro et Paulo.

«Janitor coeli...  
.....  
..... peccati vincula  
Resolve tibi potestate tradita  
Qui cunctis caelum verbo claudis, aperis.»

Le Dante (*Paradiso*, XXIII, XXIV) ne manque pas de rappeler ce titre, et de donner à saint Pierre une place éminente parmi les bienheureux admis aux noces de l'Agneau.

«Quivi trionfa sotto l'alto Filio  
Di Dio e di Maria, di sua vittoria,  
E coll'antico e col novo concilio  
Così che tien le chiavi di tal gloria.

«O sodalizio eletto alla gran cena  
Del benedetto Agnello, il qual vi ciba  
Si che la vostra voglia è sempre piena,  
Etc.»

(7) Je parle non-seulement de la *première résurrection*, mais des *livres qui sont ouverts devant le trône* pour le jugement, et de l'exclusion prononcée à plusieurs reprises contre l'impur et le profane. Apoc. XX, 5, 6, 12, 15; XXI, 8, 27; XXII, 15.

Petr. Bles., serm. 65 (Bibl. PP. XXIV, 1145). «... Tres in judicio libros attendo : librum viae, librum conscientiae, et librum vitae. Etc. — Id., de Confessione (Ibid., 1174). «Sicut Deus judex et ultor est culpas abscondentium, sic advocatus est confitentium; nec melius causam nostram justificare possumus quam si, accusando et puniendo nos, partes judicis exsequamur... Si vero

du moyen âge, il me semble que saint Pierre a déjà été montré dans le groupe central comme juge de la foi et chef de la hiérarchie. Car telle est, si je ne me trompe, l'intention qui a dicté la scène où deux apôtres debout s'approchent de saint Pierre. Ce doit être saint Paul venant faire hommage (1) au lieutenant du *Prince des pasteurs*, auquel il est présenté par saint Barnabé. C'était une noble et simple invention pour relever la dignité de saint Pierre, que de le représenter accueillant le grand apôtre avec l'affabilité d'une puissance hors de toute contestation (2); cette seule expression équivalait à bien d'autres, et il n'était plus besoin d'y rien ajouter dans la suite.

132. On a pu remarquer que nous évitons soigneusement de mêler à l'art du moyen âge celui des monuments chrétiens de Rome que l'on pourrait appeler primitifs. Certes, la parenté de ces deux arts est visible en plusieurs points, et leur exposition pourrait avoir une grande portée; mais, avant de les comparer, il convient de bien étudier chacun d'eux, pour ne pas gâter ce parallèle par un empressement indiscret, soit en prévenant l'époque où il pourra être présenté comme il le mérite, soit en brusquant des aperçus qui exigent un ample cortège de faits. Cette fois, il est impossible de ne pas rappeler les antiques peintures chrétiennes en parlant de l'*Agneau triomphateur*; mais nous le ferons avec une extrême réserve, pour ne pas enlever à ces études l'intérêt qu'elles pourront avoir plus tard.

L'agneau ou la brebis a souvent exprimé le fidèle; l'Évangile conduisait bien naturellement à ce symbole (3). Mais, d'un autre côté, le Fils de Dieu avait été montré aussi par l'Esprit saint sous cet emblème (4). Le troupeau et le pasteur se trouvaient donc confondus sous une même expression, puisque celui qui va chercher la brebis perdue et la rapporte lui-même au bercail est aussi celui que montrait le Précurseur comme « l'Agneau de Dieu, chargé des péchés du monde (5) ». Il importait donc de caractériser nettement l'*Agneau maître du monde* (6). Aussi voyons-nous que dans des représentations

pudor prohibeat confiteri, recolat quomodo libri conscientiarum aperiantur coram omnibus in die iudicii, quum revelaverit Dominus abscondita tenebrarum. . . . Non ergo pudeat dicere quod non potuit facere; sed utili erubescencia confundatur, ut in splendoribus sanctorum de humilitatis suae merito gloriatur. »

Petr. Lombard., *Sentent.* IV, 17, n° 4. . . . Ex his indubitanter ostenditur oportere Deo primum et deinde sacerdoti offerri confessionem; nec aliter posse perveniri ad ingressum paradisi, si adsit facultas. »

Augustin., *serm.* CCCXCII, 3 (t. V, 1504). « Agite poenitentiam qualis agitur in Ecclesia, ut oret pro vobis Ecclesia. Nemo sibi dicat: Occulte ago, apud Deum ago; novit Deus qui mihi ignoscat, quia in corde meo ago. Ergo sine causa dictum est: *Quae solveritis in terra, soluta erunt in caelo?* Ergo sine causa sunt claves datae Ecclesiae Dei? Frustramus Evangelium, frustramus verba Christi. Etc. »

L'expression de saint Bernard, si hardie en apparence (*in Fest. ss. app. Petr. et Paul.*, *serm.* I, 2; t. I, 989): « Claves regni caelorum tam singulariter accepit (*Petrus*), ut praecedat sententia Petri sententiam caeli, » n'est qu'un abrégé de ce qu'avaient dit saint Chrysostome (*in Isai.*, hom. V, 1; t. VI, p. 132) et saint Hilaire (*loc. cit.*) bien des siècles avant lui.

Hieronym., *epist. ad Heliodor.* (t. IV, P. II, p. 10). « Absit ut de his quidquam sinistrum loquar qui, apostolico gradui succedentes, Christi corpus sacro ore conficiunt; per quos et nos christiani sumus; qui, claves regni caelorum habeantes, quodam modo ante iudicii diem iudicant. »

Cs. n° 98 (p. 176).

(1) Gal. I, 18. — Act. IX, 26, 27. Cette idée du peintre-verrier avait, en outre, l'avantage de distinguer ainsi entre tous, les deux apôtres dont la vocation avait un caractère tout spécial, et, pour ainsi dire, exceptionnel. Peut-être leur nimbe plus orné les désigne-t-il comme premiers apôtres des Gentils, et comme ayant fondé l'Église où commença le nom de *chrétien*. Cs. Act. XIII, 2, 3; XI, 25, 26. — Etc.

(2) Optat. Milevit., *de Schism. donatist.*, II, 2, 3, 5 (Galland, V, 471). « . . . Negare non potes scire te in urbe Roma Petro primo cathedram episcopalem esse collatam, in qua sederit omnium apostolorum caput Petrus; unde et Cephas appellatus est: in qua una cathedra unitas ab omnibus servaretur, nec caeteri apostoli singulas sibi quisque defenderent; ut iam schismaticus et peccator esset qui contra singularem cathedram, alteram collocaret.

Ergo cathedram unicam, quae est prima de dotibus, sedit prior Petrus, etc.

« Unde est ergo quod claves regni caelorum vobis usurpare contenditis, qui contra cathedram Petri, vestris praesumptionibus et audaciis, sacrilegio militatis? »

Saint Jérôme (*in Gal.* I, 18; t. IV, P. I, p. 236) ne parle pas autrement au sujet du premier voyage de saint Paul à Jérusalem. « . . . Non discendi studio, qui et ipse eundem praedicationis haberet auctorem, sed honoris priori apostolo deferendi. »

(3) Luc. XV, 4—6. — Matth. XVIII, 12—14; XII, 11; XXV, 32, 33. — Joann. X, 1—16. — I Petr. II, 25. — Etc. Ailleurs les apôtres sont désignés sous cette figure (Matth. X, 16; XXVI, 31—Luc. X, 3. — Joann. XXI, 17), et ces diverses acceptions se retrouvent dans les monuments. Cs. Ciampini, *Vetera monim.*, P. II, tab. 16, p. 62; tab. 52, p. 162; tab. 47, p. 149; tab. 37, p. 123; etc. — Buonarruoti, . . . *Framm. . . di vetro*, p. 45—48. — Aringhio, *Roma subterranea* (1659), t. I, 189; t. II, 61. — Etc.

(4) Act. VIII, 32. — Isai. LIII, 7, XVI, 1. — Jerem. XI, 19. — I Petr. I, 19. — Joann. XIX, 36. — Exod. XII, 5—14, 43—47. — Numer. IX, 12. — Joann. I, 29. — Apoc., *passim*.

(5) Joann. X, 11, 14, etc. — Hebr. XIII, 20. — I Petr. II, 25. — Etc. Ce langage complexe ayant de part et d'autre sa source dans l'Écriture sainte, se rencontre dans la liturgie aussi bien que dans la Bible et sur les monuments figurés. On cherchait si peu à sauver cette cause apparente de confusion, qu'on affecte même volontiers de rapprocher les deux termes.

Sequent. Pasch.

« Victimae paschali laudes  
Immolent christiani,  
Agnus redemit ovem,  
Etc. »

Sabb. in albis, *Responsor.* « Isti sunt AGNI NOVELLI qui annuntiaverunt; modo venerunt ad fontes, repleti sunt claritate. In conspectu AGNI amicti sunt stolis albis. Etc. »

Les écrivains ecclésiastiques parlent de même. Paulin. Nolan., *epist.* 42, ad Florent. (t. I, P. I, p. 256). « . . . Factus es et positus in caput populi, electus ex ovibus in virum gregis ut regeres oves pascuae ejus qui animam pro ovibus suis posuit. Idem AGNUS et PASTOR reges nos in secula, qui nos de lupis oves fecit, earumque nunc ovium pastor est ad custodiam, pro quibus fuit AGNUS in victimam. Etc. »

(6) Isai. XVI, 1.

primitives, lors même que la situation et les circonstances de la composition distinguent assez aisément l'Agneau de Dieu, on a cependant pris soin de le signaler tout particulièrement, soit par le nimbe de sa tête, soit par la croix ou le *chrisme* qu'il porte sur le front (1), soit même par une espèce de houlette qu'il porte appuyée sur son flanc (2). Cette houlette se trouve dès lors remplacée par une croix inclinée vers l'épaule (3), comme on l'a fait généralement dans la suite. Plus tard, le nimbe croisé et la croix *hastée* sont déjà réunis (4), sans que cette croix prenne encore l'aspect d'un étendard.

Quoi qu'il en soit de ce qu'avait prétendu statuer le conciliabule *quinisexte* sur l'usage de cette figure (5), il est certain qu'il constate son emploi dans l'Église (6) comme ayant prescrit. Les évêques grecs de cette assemblée prétendent faire disparaître l'agneau devant le crucifix, et prouvent par là deux choses : que le crucifix était déjà connu, et que l'agneau datait de fort loin; c'est tout ce qui nous importe en ce moment. L'Église romaine, qui a toujours été singulièrement éloignée de la manie législative, n'accorda nulle sanction à ce statut capricieux qui conclurait à la prohibition (7) après avoir débüté par l'éloge; et l'Occident, sans repousser l'image de Jésus-Christ crucifié, maintint avec respect l'ancienne représentation de l'agneau, soit isolée (comme dans les médaillons de cire, solennellement bénits par les papes, et connus sous le nom d'*Agnus Dei*), soit sur la croix au pied ou au revers du crucifix sculpté ou ciselé (8), soit sur les calices ou les patènes.

133. Ainsi fut conservé cet antique emblème qui avait consolé la foi des premiers chrétiens, lorsque le voisinage du paganisme obligeait l'Église à s'interdire bien des moyens dont la saison n'était pas venue. Le temps arriva où la succession des générations nées dans le christianisme, l'abolition du supplice de la croix, et le bannissement de l'idolâtrie hors des sociétés policées, permirent à l'Évangile de se produire sans entraves. Alors, tout en écartant les premiers voiles du mystère qui avait protégé le berceau de la chrétienté, il eût été bien singulier que l'on rompît brusquement avec cet âge vénérable en répudiant les signes qui avaient alimenté la piété des martyrs. Loin de les rejeter, on s'y affectionna de plus en plus; et cet héritage s'embellit au lieu de décroître entre les mains de la postérité. Cette croix, que l'Agneau portait pour nous remettre en mémoire son sacrifice volontaire (9), s'orna d'une bannière, et devint un étendard de vainqueur. Sur ce signe de ralliement, le peintre de Bourges inscrit les principaux éléments du monogramme antique de Jésus-Christ, le X, l'A et l'Ω. Le

(1) Aringhio *op. cit.*, t. I, 253; t. II, 203. — Bottari, . . . *Roma sotterranea*, t. I, tav. 21, 22; t. II, tav. 50.

(2) Aringhio, *op. cit.*, t. I, p. 319. — Bottari, *op. cit.*, t. II, tav. 68. — Mamachi, *Origine et antiquité christ.*, t. I, p. 282.

(3) Aringhio, *op. cit.*, t. II, p. 14.

(4) Aringhio, t. II, p. 295.

(5) Cs. Boldetti, . . . *Cimiterj*, p. 22 — Etc.

(6) Concil. Trull. (A. 692), can. 82. *Ἐν τῇ τῶν σιπτῶν εἰκότι γραφαίς ἀγνῶν... ἠγγράττεται... τὸν ἀληθινὸν ἄγνῶν διὰ τοῦ νόμου προ- παραίνων ἀγνῶν, Χριστὸν τὸν Θεὸν ἄγνῶν... Ω; ἀντὶ τὸ τοῦτο καὶ ταῖς γραμματικαῖς ἐν ταῖς ἀπάντων ἔμοις ὑπογράφεται, τὸν τοῦ αἰώντος τὸν ἀκαρτίων τοῦ κόσμου ἄγνῶν Χριστοῦ τοῦ Θεοῦ ἄγνῶν, κατὰ τὸν ἀνθρώπινον χαρακτῆρα καὶ ἐν ταῖς εἰκόσι ἀπὸ τοῦ νόου ἀντὶ τοῦ παλαιῦ ἄγνῶν ἀναστρέφονται ἠρῶμεν. Κ. τ. λ.*

(7) Je parle dans le sens de ceux qui prêtent à ce *canon* LXXXII l'intention d'exclure absolument l'image de l'Agneau; interprétation qui n'a pas conquis l'assentiment universel, bien qu'elle soit assez généralement adoptée. Cs. Hadrian. PP. *epist. ad Taras.*, Concil. VII (Nicæn. II), Act. 2 (ss. Concil., ed. Coleti, t. VIII, 768). — Elie, Epiphani., etc., confess. (Ibid., 779, etc.).

(8) L'abside d'Auxerre (*Étude* XVII) consacre au triomphe de l'Agneau une rose tout entière. Autour de lui sont des anges thuriféraires, et les symboles des quatre évangélistes, qui lui forment un glorieux cortège, les uns en l'entourant de leurs hommages empressés, les autres en le montrant comme le législateur du monde. La comparaison de cette rose avec le médaillon de Bourges donne lieu d'observer une sorte de prescription qui me paraît avoir réglé très-souvent cette représentation au moyen âge. Communément l'Agneau triomphateur semble marcher de droite à gauche, et sa tête, se dirigeant vers le spectateur, se trouve tournée du côté droit : allusion visible à l'appel du grand jour où il réunira, pour partager à jamais sa gloire, ceux qui l'auront suivi ici-bas. Cs. Matth. XXV, 33, 34. — Apoc. VI, 16; XIX, 9; XXI, 5, 7; XXII, 4. Sous cette forme l'image de l'Agneau triomphateur

atteint donc sa plus haute expression; tout y parle : non-seulement l'emblème, mais jusqu'aux moindres circonstances de la représentation, le port, la démarche, les attributs divers.

Du reste, je suis loin de prétendre que cette prescription ait régi constamment et impérieusement toutes les représentations de l'Agneau triomphateur. L'assertion ne serait pas soutenable; et tout ce que je prétends dire, c'est que le XIII<sup>e</sup> siècle me paraît s'être rangé assez ordinairement à ce parti.

Je suppose bien qu'on ne me prètera pas non plus la prétention d'énumérer toutes les variantes qu'offre l'Agneau de Dieu dans les monuments, même au moyen âge. Pour peu qu'on m'en soupçonne, je dirai que je n'y songe aucunement; et si j'ajoute quelque chose en terminant cette ébauche, c'est uniquement comme sujet de comparaison avec une peinture que nous avons déjà rencontrée plus d'une fois (Cs. n<sup>o</sup> 30, 31; p. 46—49. — Pl. I. — *Études* I, fig. F; II, fig. D; VI, fig. D; VIII, lanc. 4; XII, fig. A, D, F, G; XVIII, fig. C; XX, fig. A, B). Dans une ancienne mosaïque de Saint-Pierre au Vatican, qui remontait pour le moins au temps d'Innocent III, et qui subsistait encore sous Sixte-Quint, on voyait devant un autel l'Agneau couronné du nimbe divin, versant le sang de ses quatre membres et du côté droit de sa poitrine. Mais le sang de cette dernière plaie était reçu dans un calice. Cs. Ciampini, *de Saec. edific. a C. M. constructis*, tab. 13. — AA SS., *Jun.*, t. VII, p. 135, 141. — Casali, *de Veter. ss. christian. ritibus* (1647), p. 3. Pour l'explication de cette peinture, c'a été une bonne pensée à Casali que de consulter le grand pontife qui avait restauré la magnifique abside dont elle faisait partie. Innocent III, *de Offic. missæ*, libr. IV, cap. 44 (al. 17) : « Non solum lavit nos (*Christus*) a peccatis nostris in sanguine suo, quando sanguinem suum fudit pro nobis in crucis patibulo; verum etiam quotidie nos lavat a peccatis nostris in sanguine suo quando ejus sanguinem accipimus in calicis poculo. » Cs. Apoc. XXI, 22; XIII, 8; V, 12, etc.

(9) Isai. LIII, 7. — Hebr. IX, 14. — Gal. II, 20. — Etc.

chrisme constantinien allait s'oblitérant sensiblement avec la succession des âges (1), et les siècles que nous étudions dans cet ouvrage ne s'en servaient plus que de loin en loin. L'adjonction anti-arienne des deux lettres  $\alpha$  et  $\omega$  remplace alors presque constamment la *sigle* primitive qu'elle avait accompagnée d'abord; mais son origine apocalyptique (2) la désignait tout naturellement pour cette verrière entièrement calquée sur les révélations de saint Jean. D'ailleurs, cette formule si fréquemment employée à Chartres, par exemple, ne pouvait être mieux placée que sur la bannière de l'Agneau, afin de réunir à un emblème de mansuétude le signe de la toute-puissance et de la majesté suprême. Celui qui, pour nous sauver, s'est laissé conduire comme la brebis à la boucherie (3), s'abandonnant sans résistance aux mains des bourreaux (4), il ne faut pas qu'on oublie qu'il est la vertu divine (5) et la splendeur des cieux (6). C'est lui qui inspirait les écritures, et lui qui en est le terme; en lui se résolvent les promesses et les figures de l'ancienne Loi. Comme il avait dicté les paroles des prophètes et réalisé en sa personne leurs oracles, il a instruit les apôtres, et soutient leur œuvre dans la lutte de ce monde, pour la consommer un jour, enfin, dans la gloire. Il est le législateur des saints, leur modèle et leur couronne (7).

(1) L'abréviation IHS XPS, évidemment empruntée à la Grèce (ΙΗΣΟΥΣ ΧΡΙΣΤΟΣ, IC XC) par le moyen âge, passa même dans l'orthographe habituelle chez nos pères; et rien n'est plus ordinaire dans les manuscrits latins de cette époque, que l'adoption de cette écriture à demi grecque: *Ihesus Xpistus*, ou tout simplement *ihx xps*. On la rencontre variant avec les divers cas (*ihm xpm, ihu xpe, xpi, xpo*), comme expression absolument adoptée, et qui ne pouvait arrêter personne. Cette singularité, qui semblait devoir conserver au monogramme constantinien son antique popularité, ne fit, au contraire, qu'en précipiter la désuétude. Les nations du rite latin, c'est-à-dire la presque totalité des catholiques, appliquèrent à la nouvelle forme, un peu trop exotique, malgré sa prescription, cette force constante de simplification qui pousse les peuples vers la réduction des signes fréquemment usités. *Ihesus* n'était qu'une illégalité glossologique entièrement réhabilitée par l'usage qui l'avait fait entrer dans le domaine de l'orthographe (comme *Iherusalem, Iheremias*, etc., qui se lisent çà et là dans les manuscrits); mais *Xpistus* était par trop étrange, et disparut de bonne heure sous la main des copistes qui écrivaient en langues modernes: dans les manuscrits français, par exemple, on trouve presque constamment *Ihesucrist*. En outre, les monuments exposés aux yeux du public appelaient sans cesse une modification dont ils présentaient le modèle totalement élaboré: le mot IHS ou IHC (Jesus Nazareus, etc.), le seul des noms du Sauveur qui fût inscrit sur la croix (Cs. Pl. I.—*Études* II, XVII, XVIII), et d'ailleurs son seul véritable nom (Cs. Matth. I, 21, 25.—Luc. I, 31; II, 21), devait prendre le dessus dès qu'il y aurait à choisir. Les prédications de saint Bernard, de saint Bernardin de Sienne, etc., à la louange de l'auguste nom de Jésus, ne firent que prêter une nouvelle impulsion à un mouvement déjà bien fort, parce qu'il était naturel. L'art s'empara enfin de ce signe, dont la popularité était décidée dès le xv<sup>e</sup> siècle, et le chrisme de la primitive Église ne se remoutra plus guère depuis lors que comme une affectation d'archaïsme; car la transformation était consommée, et les peuples, auxquels il ne faut point d'érudition, ne lisaient plus rien dans la sigle du *labarum* et des catacombes.

Du reste, cette modification s'est trouvée singulièrement justifiée par la marche des choses dans la société; et l'état des esprits, à quelque temps de là, prouva que ce n'était point une simple fantaisie de la piété. Être chrétien aujourd'hui, qu'est-ce à dire? C'est ce que l'antiquité aurait appelé n'être pas un barbare. Le baptême est devenu comme la porte de la civilisation pour les nations modernes; et le christianisme qui, au temps des catacombes, ne ralliait guère que des âmes d'élite et des cœurs dévoués au martyre, s'est trouvé, après plusieurs siècles, être la condition commune dans les régions policées. Cette révolution une fois opérée, n'être pas chrétien est devenu une sorte d'ignominie; si bien que, sauf certaines âmes désespérées, nul n'est jaloux de passer pour ennemi du christianisme. Aussi la dissidence a constamment pris soin de conserver, du moins quant au dehors, des airs de réforme plutôt que de protestation; ce qui nous a conduits à voir inaugurer dans le langage la pluralité des sociétés, et même des *églises* (ou, comme on dit, des *communions*) chrétiennes; ex-

pression tellement dérisoire et vide, dans la conscience même de ceux qui l'emploient, qu'alléguer aujourd'hui devant des hommes d'État les intérêts de la *chrétiété*, ce serait prêter à rire.

A ce point, il n'était donc pas si mal avisé de se donner une bannière qui ne fût pas précisément entre les mains de tout le monde; et les *Réformés* du xv<sup>e</sup> siècle montrèrent bien que le choix n'avait pas été mal fait, quand ils semblèrent prendre à tâche de ne plus prononcer qu'à peine ce nom glorieux du Seigneur Jésus qui suffisait à réjouir les apôtres quand il leur avait été donné d'être déshonorés pour lui aux yeux des hommes. Cs. Act. V, 41; IV, 17, 18, 29, 30; XVIII, 4; XIX, 17; XXI, 13; XXVI, 9.—Philipp. II, 10.—Etc.

Quant au X seul employé avec l' $\alpha$  et l' $\omega$ , on en trouve des exemples dans l'antiquité chrétienne. Cs. Vettori, *Nomus arcuus vet. christ.*, p. 75. La guerre que Julien l'Apostat avait déclarée à cette lettre montre que les symboles chrétiens ont toujours été pris au sérieux de part et d'autre.

(2) Apoc. I, 8, 17; XXI, 6, XXII, 13; II, 8.

(3) Act. VIII, 32.—Matth. XXVI, 63.—Etc.

(4) I Petr. II, 23.—Joann. IX, 15, 17, 18.

(5) I Cor. I, 18, 24.—Rom. I, 4.—Hebr. I, 3.—II Petr. I, 16, 17.—Etc.

(6) Hebr. I, 3.—Apoc. XXI, 23.—Etc.

(7) Prudent., *Cathemer.* IX, 10, sqq. (p. 336, t. I).

«Corde natus ex parentis  
Ante mundi exordium,  
Alpha et  $\Omega$  cognominatus:  
Ipse fons et claustra  
Omnium que sunt, fuerunt,  
Quaque post futura sunt.»

Rupert., in *Apocal.* (I, 8) libr. I. — Totum quod haecenus dixit (Joannes) de persona Filii, parum erat; nec sufficiens ad salutem credenti vel confitenti. Quid enim illic offenderet Cerinthum, Ebionem, sive Arium; aut alium quemlibet divinitatis Christi inimicum haeticum. . . . ? Recte igitur. . . addit istud quod summum est in quo fides christiana consistat velut supremo gradu: de Christi divinitate sublimiter aequè ut de Patre sentiens, . . . *Ego sum  $\alpha$  et  $\omega$* , id est *principium et finis*, . . . *qui est, qui erat, et qui venturus est*. . . . Ut ergo dubium non sit quale vel cuius rei principium sit vel finis, per  $\alpha$  commoniti. . . ad sacrae scripturae exordium respiciamus, ubi scriptum est (Gen. I, 1): *In Principio creavit Deus caelum et terram*. Et per  $\omega$ , quae ultima est, item commoniti, ad finem ejusdem scripturae in evangelico volumine respiciamus, ubi scriptum est (Matth. XXVIII, 20): *Et ecce ego vobiscum sum omnibus diebus usque ad consummationem saeculi*; ut veraciter credamus et confiteamur hunc esse principium in quo omnia facta sunt, et finem, sive consummationem quae omnia restaurata et perfecta sunt.

Id., ib. (XXII, 12, 13) libr. XX. — *Ecce venio cito, et merces mea mecum est, reddere unicuique secundum opera sua*. Nimirum sic loquitur ut bene sibi conscius quam magnae sit fortitudinis et inexhaustae facultatis ad puniendum noxios atque sordidos

134. Je n'entreprendrai point de m'arrêter au symbolisme de l'amande à propos de la gloire fuselée où paraît Jésus-Christ dans le centre du groupe supérieur, et qui est soutenue par deux anges. Ce sujet appartiendrait plutôt à des principes généraux d'iconographie chrétienne, où l'on pourrait énumérer et apprécier la forme et la valeur des transformations que subit cette figure selon les lieux et les âges. M. Didron ne saurait manquer de développer cette question dans l'ouvrage qu'il rédige en ce moment au nom du *Comité des arts*, et dont personne ne désire la publication plus que nous.

Quant à cette reine dont les mains portent des couronnes, et dont le sein est en partie découvert comme pour allaiter deux hommes qui fléchissent le genou près d'elle, il n'y a pas lieu à balancer sur le nom qu'on doit lui donner. C'est l'épouse de l'Agneau (1), l'Église. Outre plusieurs allusions au langage figuré du *Cantique des cantiques* (2), et aux paroles des prophètes annonçant les torrents de délices que Dieu doit répandre dans les cœurs de ses élus (3), on y reconnaît aisément un symbole des deux voies qui ont conduit l'homme au salut, aux deux grandes époques marquées par les formes de la révélation divine. Souvent les écrivains ecclésiastiques du moyen âge ont adopté cette figure pour présenter à nos esprits les deux sources qui ont versé à l'humanité la vérité céleste : la prophétie et l'Évangile (4), la promesse et le libérateur, l'ancienne et la nouvelle Loi; ou, pour employer le langage jadis consacré, l'Église avant et après Jésus-Christ (5).

135. Au sujet des sept étoiles qui dominant tous ces tableaux, faisons observer d'abord que l'étoile à cinq pointes est une sorte de *pièce rapportée* et disparate dans les monuments chrétiens. Sans grande érudition, il suffira de recourir au simple témoignage des yeux pour se convaincre que cette sorte d'étoile est inconnue aux représentations chrétiennes avant la fin du xv<sup>e</sup> siècle (6); voilà pour l'empirisme. Quant à l'étude scientifique des textes, elle montrerait que ce signe est un symbole profane qui s'est introduit dans l'art au moment où les rênes de la tradition hiératique flottaient en des mains molles et distraites. Mais l'époque de nos verrières n'aurait pas admis cette intrusion; nous n'avons donc qu'à constater la longue protestation des vieux âges contre une forme qui semble régner aujourd'hui sans contrôle, depuis que les artistes régentent à leur gré les représentations religieuses.

Quel est le sens de ces sept étoiles et de ces sept nuages? Nous avons vu (7) que les sept étoiles

(Apoc. XXII, 11) quantumcumque nocuerint, quantumcumque sorduerint, nihil minus a suis meritis tormenta recepturos; et ad remunerandum justos et sanctos quantumcumque justitiam fecerint, quantumcumque sanctificati fuerint, nihil minus a suis meritis præmia recepturos. Ait ergo: *Ecce venio*, etc. Quamvis servo malo (Luc. XII, 45—48), noxio atque sordido, inebrianti se atque percutienti conservos suos, videatur quod in tempora longa fiat hoc; ego dico quia *ecce venio, cito venio*. Et ne quis de mercede dubitet, merces mea mecum est. . . . Unde tibi tanta potestas, tanta sufficientia? Ait: *Ego sum alpha et omega, primus et novissimus, principium et finis*. Ac si dicat: Inde manus mea non est invalida ad reddendum unicuique secundum opera sua, quia ego sum ante omnes et ante sæcula Deus, et post me non erit alius; quod intelligitur per *alpha* et *omega*, quarum videlicet litterarum in alphabeto græco altera prima altera ultima. . . . Hoc idem in initio libri dixerat, . . . et hic idcirco renovat. . . ne quis adhuc dormitet aut de ignorantia sese excuset; seu, quasi vilem, scripturæ hujus tubam præ amore sordium suarum audire dissimulet.

Cs. Honor. Augustodun., *Gemm. anim.*, libr. I, cap. 100 (Bibl. PP. XX, 1060).—Paschas. Radb., in *Ps.* XLIV (Ib. XIV, 707).—Ambros. Autp., in *Apoc.*, libr. X (Ib. XIII, 653, 418, sq.).—Primas., in *Apoc.*, libr. V (Ib. X, 338).—Ambros. (?), de *Instit. Virg.* 73, cap. XI (t. II, 265, sq.).—Id. (?), de *Sacram.*, libr. V, cap. I, 1 (Ibid., 373).—Épiphân., *adv. hæc.*, t. I, hæc. 62 (t. I, 519).—Origen., in *Joann.*, t. I, 22, 34, 35; in *Rom.*, libr. IX, 39 (t. IV, 21, 34—36, 661).—Clem. Alexandr., *Pædag.*, libr. I, 7; et *Strom.* IV (p. 119, 635; t. I).—Tertullian., de *Monogam.*, 5.—Etc.

Le Dante, lorsqu'il peint les joies du ciel, affecte de rappeler ce titre de Notre-Seigneur, comme l'a fait le vitrail de Bourges.

*Parad.* IX, 86, 87:

« . . . Signor mio  
Ove ogni ben si termina e s'inizia. »

Ib. XXVI, 16—18.

« Lo ben che fa contenta questa corte  
Alfa et omega è di quanta scrittura  
Mi legge amore e levemente e forte. »

L'ancienne hymne, si majestueuse, *Sancti venite* (ap. Daniel, *Thesaur.*, I, 194) fait aussi précéder de ce nom l'annonce du jour qui doit consommer les temps.

Alpha et omega  
Ipsæ Christus Dominus  
Venit venturus  
Judicare homines. »

(1) Apoc. XXI, 9; XIX, 7, 9.

(2) Cantic. I, IV, VII, etc. Cs. Prov. V, 19.

(3) Isai. LXVI, 10—13; XLIX, 15. Cs. Osee, II, 14.—Isai. LX, 16.—Exod. III, 8.—Numer. XIII, 28.—Etc., etc.

(4) Augustin., *contr. Faust.*, libr. XII, cap. 47 (t. VIII, 250).  
« . . . Ibi (in disciplina catholica) sunt omnes thesauri sapientiæ et scientiæ absconditi, qui nulli aperiuntur si sibi per maternam carnem trajectum cibum, id est per apostolica et prophetica ubera, lactis alimenta contempserit. Etc. » Cs. I Cor. III, 2.—I Petr. II, 2.—Etc.

Isidor., in *Gen.* (XLIX, 25), cap. XXXI, 57 (t. V, 356). « *Benedictionibus uberum*, sive duorum testamentorum: quorum altero nunciatus est (Filius), altero demonstratus. » Cs. Apon., in *Cantic.* (I, 12), libr. III (Bibl. PP. XIV, 112).—Honor. Augustodun., in *Cantic.* (Ibid. XX, 1158, sq.).—Irimbert., in *Cantic.* VII, 3 (D. Pez., *Thesaur.*, t. II, P. I, 412).—Etc.

(5) Honor. Augustodun., in *Cantic.*, passim (Bibl. PP. XX, 1164, 1168, 1172, 1201, etc.).—Etc. Cs. Hebr. XII, 23.

(6) On pourrait étendre plus loin la portée de cette observation. L'étoile des artistes chrétiens régnait partout avant l'époque que je signale; et si les héraldistes avaient été fidèles au vieux blason, l'étoile à cinq pointes serait une preuve d'armoiries modernes. Mais on a modifié les anciennes formes pour l'amour de ce symbole nouveau; le changement des étoiles a entraîné celui des molettes d'éperon, et les armoiries se plièrent à cette fantaisie de la mode avec une mystérieuse souplesse dont je n'ai pas à chercher les raisons en ce moment.

(7) Apoc. I, 16, 20; II, 1; III, 1. Cs. n° 129 (p. 220, 221).

étaient dans la droite du Fils de l'homme lorsqu'il se fit voir à saint Jean avec le mystérieux appareil qui ouvre les scènes de l'*Apocalypse*. L'explication de ce signe est donnée au prophète dès le commencement, et il nous l'a transmise. Ce sont les anges des sept Églises de l'Asie Mineure qui étaient tout spécialement confiés à la sollicitude du disciple bien-aimé, et, sous cette indication déterminée, c'est l'universalité des pasteurs de l'Église (1). Les sept nuages suspendus au-dessus des sept étoiles, comme pour indiquer une protection spéciale de Dieu (2) sur les dépositaires du ministère apostolique, me paraissent correspondre à l'expression adoptée fréquemment dans les représentations de Notre-Seigneur, lorsqu'on peint sept colombes qui l'entourent ou se reposent au-dessus de lui (3). C'est le septuple Esprit de Dieu, ou, autrement, la plénitude des dons de l'Esprit divin. Isaïe avait dicté cette figure mystique (4), lorsque, annonçant cette fleur sacrée, ce rejeton (5) bienfaisant qui devait couronner la tige de Jessé, il montrait l'Esprit de sainteté (6) se reposant sur lui.

(1) Ambros. Authp., in *Apocal.* (I, 16), libr. I (Bibl. PP. XIII, 426). «... Quia vero septem non numero sunt, sed significatione universalitatis, nimirum omnes Ecclesie predicatorum illa species comprehendit... sicut septem candelabra non solum septem Asiae ecclesias, sed unam atque universalem Ecclesiam designant. Etc.» Id. *ibid.* (I, 20), libr. II (Ib., p. 430). «... Constat namque et verum est, quod Veritas exposuit, septem stellas septem esse angelos ecclesiarum; id est universalis Ecclesie septiformem predicantium ordinem.» — Id. *ibid.* (Ibid., 411).

Rupert., in *h. l.*, libr. I, «Septem stellae, ut infra scriptum est, angeli sunt septem ecclesiarum, id est omnes praesules omnium ecclesiarum.» Cs. Victorin. Petavion., *Schol. in Apoc.* (Galland. IV, 53). — Berengaud., *l. cit.*, vis. I (Ambrosii opp., t. II, *Append.*, 499, 502, 504). — Etc., etc.

Rien n'est plus fréquent parmi les SS. Pères que d'attribuer au septénaire le sens d'universalité. Il ne faut pas s'étonner de voir Ambroise Ansbert (ou Anthpert) appliquer aux prédicateurs ce que Rupert, entre autres, semble restreindre aux évêques; l'enseignement étant une fonction propre de l'épiscopat, le ministère de la parole est dans l'Église un épanchement du droit pastoral. Aussi, le bréviaire nous fait-il réciter pour tous les saints évêques ces paroles : *Omnia terra doctrina ejus repleta est*. La symbolique chrétienne exprimait la même pensée en plaçant un livre dans la main des évêques et dans celle des docteurs, indifféremment; et, si je ne me trompe, c'est ainsi qu'on doit expliquer les sept personnages qui portent chacun un livre, à la droite du Fils de l'homme, dans le premier groupe du vitrail de Bourges. Selon moi, ce seraient les pasteurs et les docteurs de l'Église, sauf meilleur avis, conformément au texte de l'*Apocalypse*. La couronne que porte l'un d'eux ne doit faire nulle difficulté; écoutons Alcuin (ap. Mai, *Nov. collect.*, *Vatic.*, t. IX, p. 264) expliquant le titre de *Princeps regum terrae* (Apoc. I, 5) que saint Jean donne au Fils de l'homme. «Reges vero, aut omnes sanctos dicit, qui se bene regere noverunt; aut certe predicatorum, qui bonis se sociant, sed super malos erigunt: sicut Petrus super Ananiam (Act. V); et Paulus sceptrum vibrat dicendo (I Cor. IV, 21): *Quid vultis? In virga veniam ad vos.*» D'ailleurs saint Jean parle au même endroit du *sacerdos regis* que Jésus-Christ a donné aux siens. (Apoc. I, 6. Cs. I Petr. II, 9).

Il me semble retrouver une seconde fois sept personnages avec leurs livres au pied du groupe supérieur. Là, cédant la droite à saint Pierre qui introduit les pécheurs dans le ciel en vertu du *pouvoir des clefs*, ils paraissent admirer le bonheur de ces hommes qu'une vie coupable (ils n'ont point de nimbe) n'exclut pas cependant du royaume de l'Agneau, grâce au sacrement de la réconciliation.

On peut remarquer que dans ce vitrail le nimbe est partout, excepté dans les deux tableaux (le Baptême et la Pénitence) où paraissent des hommes qui viennent chercher la rémission de leurs péchés. Car il est permis de penser que dans le médaillon consacré à l'*épouse de l'Agneau*, les couronnes suppléent le nimbe.

(2) La forme de *convention* que l'on a donnée à ces nuages ne doit pas arrêter le spectateur. Il la rencontrera dans un grand nombre des vitraux que reproduit ce volume; et, faute d'interpréter ainsi ces tubercules singuliers, il faudrait renoncer à l'intelligence d'un artifice *schématique* qui se reproduit maintes fois dans les monuments antérieurs au xv<sup>e</sup> siècle. La protection particu-

lière du Ciel, la manifestation de la présence divine, s'expriment communément à cette époque par une sorte de ruban ondulé, ou par une main qui semble percer la voûte des cieux, ou par une espèce de nœud mamelonné qui s'abaisse sur le personnage vers lequel est censée se diriger l'action de Dieu. Cs. Pl. I, *passim*, Pl. III, VIII—X, XI B, XIV, XVI A, etc. — *Études* VII, E; VIII, 6, 7; XIII, B, D, etc.

(3) Cs. *Études* VI, fig. D; XII, fig. H.

(4) J'affecte de substituer ce mot de *mystique* à celui de *mystérieux* qui pourrait être mal interprété. Le *mystère des figures* employées sans cesse par l'art et par le langage chrétien, durant les âges de foi, n'avait rien qui ne fût extrêmement populaire. La forme était mystérieuse, si l'on veut; mais comme l'intelligence de ces symboles n'était voilée pour personne, comment qualifier de *mystère* ce que percevait tous les jours et partout le plus vulgaire regard? C'est un caractère remarquable de la religion de Jésus-Christ, que d'avoir rendu le mystère familier aux femmes et aux enfants. Ce fait inouï jusqu'alors appelait une expression nouvelle. Les idiomes classiques de l'antiquité païenne ne nous en ont fourni que la matière première, si je puis ainsi parler; car, outre la nuance de signification que nous y avons mise, que dire de cet épanouissement que nous montrent le verbe *mystificare* du x<sup>e</sup> siècle, le *mysticisme* et la *mysticité* des vocabulaires modernes? Le christianisme n'a plus voulu de mystère que là où l'esprit humain ne saurait atteindre; et alors même, à défaut de l'intelligence (que nous ne pouvions obtenir) il nous a du moins livré l'exposé des vérités supérieures qui nous importaient le plus. Hors de là, ce que l'antiquité eût appelé *mystère* n'est plus dans l'Église qu'une forme majestueuse pour revêtir noblement les choses saintes sans les voiler; ce n'est plus qu'une sorte d'*étiquette* respectueuse qui traite avec distinction les objets d'un ordre supérieur, ou un langage qui s'efforce d'atteindre, par un ordre à part d'expressions consacrées, ce qui échapperait aux signes ordinaires.

Or, ce langage hiératique étant précisément fait pour être divulgué, le titre de *mystérieux* lui va mal; celui de *mystique* est le seul qui lui convienne.

Je ne dis pas que beaucoup de ses formules ne soient tombées à l'état de mystère pour nous; mais pourquoi avons-nous été si malavisés que de désapprendre la langue de nos pères? Prétendre aujourd'hui qu'ils aient pu broncher sur ce qui nous embarrasse en cela, c'est imaginer qu'ils aient pu ne pas savoir lire ce qu'ils faisaient écrire partout à grands frais. Cs. n° 79 (p. 141).

(5) 722 Servator, Sarculus, Isai, XI, 1. Cs. Matth. II, 23. — Exod. XXXIV, 7: «Qui custodis (722) misericordiam in millia, qui auferis iniquitatem et scelera atque peccata, nullusque apud te per se innocens est.» — Stolberg, *Gesch. d. Relig. J. C.*, t. V, 61. — Salmeron, in *Matth.*, l. cit. — Lactant., *Divin. institut.*, libr. IV, cap. 13 (ed. cit., t. I, 305). — Etc.

(6) Isai., l. cit., 1—3. «Et egredietur virga de radice Jesse, et flos de radice ejus ascendet. Et requiescet super eum spiritus Domini. «Spiritus sapientiae et intellectus, spiritus consilii et fortitudinis, spiritus scientiae et pietatis; et replebit eum spiritus timoris Domini.»

On voit dans ce texte l'esquisse antique de la peinture si noblement variée par les peintres du moyen âge, dans leurs *arbres de Jessé*, dont nous avons donné à dessein un spécimen

Mais pourquoi ce septuple Esprit de Dieu serait-il représenté par ces nuages qui s'abaissent sur les sept étoiles? J'ai dit que cette expression avait une foule d'analogues dans l'art du moyen âge. Rupert(1) et saint Victorin de Pettau autoriseraient au besoin mon interprétation; et dans l'intervalle des neuf siècles qui séparent ces deux auteurs, il serait aisé d'en rallier bien d'autres. Nous n'avons donc plus à parler de ce point, si ce n'est pour montrer en peu de mots comment cette figure d'Isaïe est exposée par les écrivains ecclésiastiques. On voit bien que ces détails reviendront à dire comment la représentation quelconque du septuple Esprit de Dieu était entendue au moyen âge.

Pour être courts, disons que c'était une expression mystique du nom de CHRIST, c'est-à-dire de cette onction sacrée au-dessus de tout langage humain, qui devait dans le Fils de l'homme(2) abroger et remplacer l'unction figurative de l'ancien sacerdoce(3). Le sacre des rois de Juda et les consécérations sans nombre du rite lévitique n'ont leur raison que dans le CHRIST, fils de David et Fils du Dieu vivant; mais comme ces onctions annonçaient ce seul véritable *Oint du Seigneur*, elles trouvent leur terme à sa venue, et c'est de lui désormais que toute grâce, toute vraie dignité, descend sur nous. Car en lui habite la plénitude de l'Esprit qui avait animé les prophètes, sanctifié les pontifes et dirigé les chefs du peuple de Dieu; et c'est de sa plénitude que s'est épanchée sur nous la grâce et la vérité(4).

parmi les vitraux que reproduit la planche d'Étude XII (fig. H).

(1) Rupert., in *Apoc.* (II, 1), libr. II. « Hic jam septem spiritus Dei loqui incipiunt... nam qui dicit, ipse quidem est Filius hominis... qui habet septem spiritus Dei (III, 1)... Sed perpende quia per singula septem locutionum suarum capitula clamat sic (Apoc. II, 7, 11, 17, 29; III, 6, 13, 22): Qui habet aures audiat quid Spiritus dicat ecclesiis. Septem ergo loquantur spiritus Dei, loquente hic uno Filio hominis, sive Filio Dei...; quia videlicet iste Filius hominis propositus est ad imitandum Ecclesie Dei, habens in se septem spiritus Dei.

« Loquitur hic ecclesiis primo loco spiritus timoris, secundo spiritus pietatis, tertio spiritus scientie, etc., etc.

Id., *ib.* (I, 4), libr. I. « Nonnullis visum est dicta hæc de persona Filii debere intelligi... et nullam hic personæ Patris mentionem fieri, sed tantummodo Filii et Spiritus sancti... Spiritus sancti in eo quod ait (Apoc. I, 4): et a septem spiritibus qui in conspectu throni ejus sunt. Etc., etc.

« A septem spiritibus, id est a septiformi Spiritu. Ita vero dicens, prioris scripturæ vultum respicit, ubi sic scriptum est (Isai., I. cit.). Et requiescet super eum Spiritus Domini: spiritus sapientie et intellectus, etc., etc. Et hic nimirum opportune ad illius scripturæ faciem respexit: præsertim quia is de quo propheta loquebatur, flos qui ascendit de radice Jesse, agnus Dei, idemque leo fortis, eorumdem septem spirituum super se requiescentium fortitudinem simul et claritatem significabat. Etc., etc.»

Victorin. Petavion., *Schol. in Apoc.* (Galland, IV, 52), I, 4. « Et a septem spiritibus... septiformem Spiritum in Esaia legimus: spiritum videlicet sapientie et intellectus, etc., etc. » Plusieurs endroits de ces textes prêteraient à penser que Rupert avait lu le commentaire d'Aleuin. *Cs. Nov. collec... Vatic.*, t. IX, p. 263, etc.

*Cs.* Ambros. Authpert. (Bibl. PP. XIII, 414).—Berengaud., *vis.* I (loc. cit., p. 500)—Augustin., in *Joann.* (XXI), tractat. CXXII, 8 (t. III, P. II, p. 813).—Etc.

(2) Ps. XLIV, 8.—Hebr. I, 9.—Dan. IX, 24.—Act. IV, 27; X, 38.—Luc. IV, 18.—Etc.

(3) Dan. IX, 24, 27.—Hebr. V, VII—X.—Etc.

Dan. IX, 26: Ἐξολέθη ἡ σέβαστις Χριστοῦ. Conformément à cette version, les SS. Pères ont lu souvent dans le texte d'Isaïe (requiescet super eum Spiritus Domini, ἀναπαύσεται ἐπ' αὐτόν), non-seulement l'habitation de l'Esprit saint en Jésus-Christ, mais la cessation de ses dons pour le peuple juif.

Justin. M., *Dial. c. Tryph.*, 86—88 (Galland, I, 544). Ἀναπαύσεται ὁ θεός, τὸ ἅγιον πνεῦμα, κ. τ. λ. Hieronym., in *Daniel.* IX, 24 (t. III, 1111—1117) «... usque ad Christum ducem, non alios arbitramur quam principes qui... judaico populo præfuerunt: hoc est ἀρχιερεῖς et pontifices quos christos, ab eo quod uncti sunt, Scriptura cognominat. Etc... Defecit hostia et sacrificium; quidquid enim in templo postea (post passionem Domini) factum est, non fuit sacrificium Dei sed cultus diaboli. Etc... Adimplentur sexaginta duæ hebdomades... in diem nativitatis Christi. Et manifestata est justitia æterna, et unctus est Sanctus sanctorum, id

est Christus; et signata est visio et prophetia... Quid est autem quod dicit signari visum et prophetiam? Quoniam impleta est prophetia per adventum ejus... quoniam ipse est signaculum omnium prophetarum, adimplens omnia quæ retro de eo propheta nunciabant. Post adventum enim et passionem ejus jam non est visio neque prophetia... Et signabitur visio et prophetia ut nequaquam propheta inveniatur in Israel, et ungetur Sanctus sanctorum de quo in Psalterio legimus (Ps. XLIV, 8): Propterea unxit te Deus oleo lætitiæ pro consortibus tuis.»

Id., in *Isai.* XI, 1; LXI, 1 (Ibid., 99, 100; 455).—*Cs.* Ignat., ad *Ephes.*, 17 (Galland, I, 269).—Lactant., *Divin. institut.*, libr. IV, cap. 7 (t. I, 287, sq.).—Ambros., *de Sp. s.*, libr. I, cap. 9 (t. II, 621, sq.).—Hilar. Pictav., in *Matth.* XII, 43 (t. I, 732—734).—Anastas. Abb., *Contr. Jud.*, 3 (Mai, *Nov. coll. Vatic.*, VII, 224, sq.).—Bed., in *Luc.* IV, 18 (t. V, 248, sq.).—Petr. Venerab., *Contr. Jud.* (Bibl. PP. XXII, 983, sq.).—Arnold. Bonæ-Vall., *de Unct.* (Cyprian. Opp. *Append.*, cxxiii, sqq.).—Rupert., in *Isai.*, libr. I, cap. 14.—Honor. Augustodun., in *Ps.* XLIV, 8 (D. Pez, V, 922, sq.).—Etc.

(4) Joann. I, 14, 16. *Cs.* Act. IV, 27; X, 38.—Hebr. I, 8, 9.

Ainsi, les sept colombes, les sept étoiles, les sept lampes, etc., peuvent être prises comme expressions équivalentes pour représenter l'unction divine, l'esprit de prophétie, de révélation, d'inspiration, etc. *Cs.* Bæhr, *Symbol. d. mos. Cult.*, t. I, p. 443.—*Apoc.* III, 1; V, 6; XIX, 10; XXII, 16, 17; I, 10, 12.—*Zach.* III, 9; IV, 2, 10.—Etc.—Ansaldo, *de Bapt. in Sp. sanct.*, passim.

Malgré cette interprétation, qui est, je crois, l'unique véritable, et qui convient à la plupart des peintures où se voient les sept esprits, on trouvera les sept colombes peintes à Fribourg en Brisgau (Étude XII, fig. C) autour du nimbe de la sainte Vierge. Était-ce à cause de l'enfant Jésus qu'elle porte sur ses genoux, ou bien n'est-ce qu'une traduction exagérée des textes: *Gratia plena*, et *Spiritus sanctus superveniet in te*, etc. (Luc. I, 28, 35)? S'il s'agissait réellement de l'enfant Jésus, pourquoi transporter son attribut à Marie? Mais si ce n'était au moins cette excuse, il faudra convenir que ce symbole perd beaucoup de son ancienne gravité, par l'emploi qu'on en fait dans cette verrière, laquelle, d'ailleurs, est d'une époque où la suffisance des artistes commençait à leur persuader qu'ils pouvaient se passer des avis de la théologie. Certes, il y a loin d'une pareille peinture à celle de Suger (Étude VI, fig. D), et aux expressions de saint Grégoire le Grand, que voici. Gregor. M., in *libr. Reg.* (I, m), libr. VI (t. XIII, 377, sqq.). «... Quid vero Samuel, nisi... novorum prædicatorum ordinem, signat? Quid vero David, nisi Redemptorem, signat? Ad eum ergo ungendum Samuel mittitur. Ungere quippe eum est ejus incomparabilem sanctificationem ignorantibus prædicare... Hunc namque ungebat, qui dicebat (Col. II, 9) quia ei se infudit omnis plenitudo divinitatis corporaliter. Sed quid tantum novos prædicatores ad ejus unctionem recipimus? Quam etiam veteres tam venerabiliter unxisse videamus. Quid enim melius ac suavius redolet quam illud quod in eo propheta Isaïas effudit, dicens (Isai. XI, 2): Requiescet super eum Spiritus Domini: spiritus

136. Par le défaut même de signature, je crois reconnaître les donateurs; car l'aspect général de toute la composition rappelle sensiblement le cérémonial des *Chevaliers pathmiens* ou d'*Occident*. Il se pourrait faire que dans le vitrail du Jugement dernier (Pl. III), les fonctions sacerdotales représentées au-dessous de la résurrection, aient indiqué le clergé comme donateur, tout en rappelant les sacrements que dispense le ministère ecclésiastique. Mais pour la verrière de l'*Apocalypse* l'absence de toute indication semble donner lieu de conjecturer que les tableaux en disent assez au spectateur entendu (1). J'imiterai cette discrétion affectée, me réservant de traiter plus tard les questions historiques auxquelles cet aperçu pourrait conduire (2).

Je n'en dirai point davantage sur ces tableaux majestueux et pleins de sens. C'est beaucoup de rapidité, il est vrai, pour un sujet si fécond; car j'avoue que ce vitrail exerçait sur moi une sorte de fascination, lorsque, dans la cathédrale de Bourges, je m'asseyais devant ce grand spectacle. Plus d'une fois il m'est arrivé d'y oublier la fuite des instants, fixé que j'étais par la magie d'un enseignement si grave et si ample. Le lecteur ne sera peut-être que plus à même de partager mes impressions, par suite de la brièveté à laquelle j'ai tâché de me réduire dans l'exposition des pensées que les peintres verriers ont voulu nous transmettre.

*sapientia et intellectus, etc., etc. Hinc item. . . David ei loquens, ait (Ps. XLIV, 3) : Speciosus forma præ filiis hominum, diffusa est gratia in labiis tuis. Et post pauca : Unxit te Deus tuis oleo lætitiæ præ consortibus tuis. Hunc autem Daniel unxit, et omnis unctionis sacramentum Judæis præbuit, dicens (Dan. IX, 26) : Quam venerit Sanctus sanctorum, cessabit unctio vestra. Etc.*

(1) Les expressions et les formes apocalyptiques de toute espèce sont semées à profusion dans la pragmatique des *Chevaliers d'Occident*, ou, pour mieux dire, leur formulaire de réception ne se compose que de cela. C'est le septénaire reproduit sans cesse, soit dans le langage, soit dans les actions; c'est le livre mystérieux, l'épée à deux tranchants, les étoiles, la cuve pleine d'eau; ce sont les vingt-quatre vieillards, les paroles et les figures empruntées à la narration de saint Jean (*Apoc.* VII, 14; V, 4, 12; VI—IX; X, 16; etc.), et quantité d'autres détails calqués originairement sur l'*Apocalypse*.

(2) Ce même projet m'a fait déjà passer rapidement sur l'indication des *Chevaliers Rose-Croix*, pour ne point entamer comme

au hasard ce qui demande à être examiné mûrement. Je devais signaler ces traces, et je ne pouvais que les signaler. Je ne prétends point cependant être assez heureux pour que nul ne blâme mes réticences. Se voir taxé de diffusion par les uns et d'excessive brièveté par d'autres, c'est le sort presque inévitable de quiconque entreprend le premier un travail auquel se rattachent divers genres d'intérêt. Chaque savant voudrait y trouver traité à fond ce qui fait l'objet spécial de ses études; et, dans cette préoccupation, il s'impatiente de tout avantage donné à d'autres matières. Le lecteur moins instruit désirerait, au contraire, que tout fût mené de front sans profondeur. Quant à l'auteur, lequel, du reste, est sujet à se tromper aussi bien que les critiques, il est tout simple qu'il préfère l'avis des savants, mais pour en réclamer le bénéfice en faveur des études qui ont fixé son affection. Tout ce qu'on peut alors exiger de lui, c'est qu'il ne prétende pas avoir épuisé le sujet, et qu'il reconnaisse la direction un peu exclusive que prennent nécessairement ses recherches. Cs. n° 73 (p. 132).

## CHAPITRE HUITIÈME.

### PLANCHES HUITIÈME, SEIZIÈME, ETC. — SAINT ÉTIENNE.

137. Saint Étienne étant le patron de la cathédrale de Bourges, il ne faut pas s'étonner de le voir reparaitre plusieurs fois dans sa basilique. Mais on peut dire que la dévotion des peintres sur verre ne lui a pas fait faute. Nous avons une portion considérable du vitrail qui était consacré à sa vie (Pl. XVI, A), et la légende de l'*Invention de ses reliques* (Pl. VIII); au fond de l'abside (Pl. XXIV), il porte le modèle quelconque de l'édifice consacré sous son invocation, et se tient auprès de la mère de Dieu. Nous le retrouvons encore parmi les évêques de Bourges, qui ont enseigné dans son église (Pl. XVII); et là on a placé en face de lui saint Laurent, peut-être à cause de l'abbaye consacrée à cet autre diacre martyr dans la ville de Bourges; mais la dévotion à saint Laurent s'alliait souvent aux honneurs rendus à saint Étienne. Puis, dans une rose (Pl. XXVIII) on lui associe saint Vincent comme pour compléter son cortège par cet autre héros chrétien de son ordre.

On nous permettra de ne pas nous abandonner à l'entraînement de l'exemple pour cette pieuse profusion. Notre principale tâche est presque terminée, puisque nous avons fait passer sous les yeux de nos lecteurs toutes les verrières théologiques qui subsistent encore à Bourges, et la plupart de celles qu'y inspira le grave symbolisme du XIII<sup>e</sup> siècle. Désormais nous ne dépasserons guère ce qu'exigera strictement l'explication des peintures qui nous restent à parcourir. Or, la vie du patron de notre basilique ne nous étant connue que par les livres saints, il faudrait être fort étranger à l'histoire la plus élémentaire de la religion, pour ne pas reconnaître immédiatement dans les verrières de son martyr (Pl. XVI, A; *Étude VIII*, lancette 3), quelque mutilées qu'elles soient, les divers traits qu'en rapportent les *Actes des apôtres* (1).

Même pour l'*Invention des reliques de saint Étienne* (Pl. VIII), dont les détails sont beaucoup moins répandus, il pourra suffire de mettre le spectateur sur la voie d'une interprétation qu'il est facile de vérifier dans plusieurs ouvrages célèbres et connus de tous les hommes instruits (2).

138. La signature du vitrail désigne les fontainiers. Leur profession devait avoir quelque importance dans une ville située sur une hauteur, et presque entourée de marais. Aussi voyons-nous au XVI<sup>e</sup> siècle un fontainier italien établi à Bourges, épouser la fille unique du fameux Cujas (3).

Il n'y a pas lieu de douter que le médaillon actuellement placé au bas du groupe inférieur n'ait été échangé contre celui qui occupe la place correspondante dans le groupe central. Si l'on suppose ce dérangement corrigé, on aura moins de peine à retrouver la suite des événements dans la succession naturelle des divers tableaux. Ce sera d'abord la vision du prêtre Lucien. Il repose près de l'église confiée à ses soins (4), et Gamaliel lui apparaît tel, à peu de chose près, que le dépeint la narration ancienne, tenant en main la verge d'or dont il se sert pour fixer l'attention du prêtre (5).

(1) Act. VI, VII. Dans la verrière de Lyon (*Étude VIII*, 3), un médaillon représente saint Étienne devant un évêque. Peut-être a-t-on voulu peindre l'ordination de ce premier *archidiaque* de l'Église, ou *primicier* de l'ordre des diacres, comme l'appelle Jacques de Varazze, entre autres. Mais, s'il en était ainsi, cette scène n'aurait pas aujourd'hui la place que lui assigne la série des faits. Quoi qu'il en soit, j'y verrais, en attendant mieux, une traduction de ces paroles que l'hymne de Notker (ap. D. Pez, t. I, P. I, p. 20) avait apprises à tout le monde :

Te Petrus Christi ministrum statuit.

Et, en effet, cette scène a été placée à Chartres dans la verrière de Saint-Étienne, si je ne me trompe.

Du reste, nous avons donné une verrière complète de Saint-Étienne en publiant l'abside de la cathédrale de Sens (*Étude XVI*, A).

(2) Outre la relation primitive du prêtre Lucien, dont la version contemporaine a été publiée avec les œuvres de saint Augustin (Opp. t. VII, *Appendix* 1, sqq.), on peut consulter Baronius

(*Martyrol.*, 3 August.—*Annal. Eccles.*, A, 415, 1—XVII), Tillemont (*Mémoires pour servir à l'hist. eccl.*; Paris, 1701—1712, t. II, 505, etc.), Orsi (*St. eccl.*, libr. XXV, n<sup>o</sup> 118; t. XI, Rom. 1753, p. 268, etc., etc.) On y verra qu'il serait tout à fait déraisonnable de révoquer en doute l'authenticité de cette narration.

(3) Il est vrai que cette malencontreuse héritière du célèbre juriconsulte n'a pas joui d'une réputation qui puisse la faire croire difficile sur le fait d'une mésalliance; mais, outre que son père ne l'avait pas laissée précisément dans l'indigence, son second mari, le fontainier, était un gentilhomme florentin (Cs. Labouvie, *op. cit.*, p. 182, sv.). Nouveau motif de croire que cette profession n'entraînait point une existence abjecte.

(4) Augustin. Opp., t. VII, *Append.*, p. 3. « Adveniente nocte dormiens in cubili meo, in loco sancto baptisterii : in quo consuetudo erat mihi dormire et custodire ecclesiastica que erant in ministerio, etc. » Une énorme coupe placée derrière le mur auquel s'adosse l'autel, semble indiquer le *secretarium* de la basilique.

(5) Lucian., *loc cit.*, 3, 4.

La croix tracée sur son vêtement, la couleur blanche de sa robe, et les riches bandes de broderie qui l'ornent, sont autant de circonstances détaillées par le récit authentique (1). Sa tête, qui se détourne vers le médaillon voisin (2), doit porter nos yeux et nos pensées vers les deux scènes qui surmontent celle de l'apparition, et nous y lisons les paroles de Gamaliel à Lucien : le soin que prit le Ciel de dérober le corps de saint Étienne aux atteintes des animaux carnassiers (3), et la sépulture qui lui fut donnée à Caphargamala (4).

Les corbeilles de fleurs (dans le premier médaillon) appartiennent à la seconde vision (5). Mais au lieu de quatre dont parle la relation ancienne, nous n'en avons ici que trois. Celle que tient Gamaliel paraît désigner saint Étienne et son martyr (6); je vois bien une corbeille d'argent, mais non pas remplie de safran, comme l'exigerait le texte (7) si on avait voulu le suivre scrupuleusement. La couleur bleue de la troisième paraît être une invention du peintre, qui, tout occupé de saint Étienne, aura bien pu négliger les faits étrangers au patron de la cathédrale.

Au sommet de ce même groupe, Lucien se présente devant l'évêque Jean de Jérusalem pour lui faire part de ce qui lui a été révélé; et il reçoit l'ordre de réserver pour la métropole le corps de saint Étienne (8).

Les petits médaillons latéraux montrent les fouilles dirigées par Lucien sur de nouvelles indications que lui transmet le solitaire Migetius instruit par Gamaliel (9); et les tombeaux sont trouvés, après de premières recherches restées sans succès.

En passant au groupe central, si nous prenons soin de restituer à sa vraie situation le médaillon placé actuellement au pied du vitrail, nous reconnaitrons la vérification faite par l'évêque de Jérusalem, qui vient assister à la levée des ossements (10). Les deux scènes supérieures n'en font qu'une; c'est la déposition des reliques de saint Étienne dans une châsse, que viennent vénérer le clergé et le peuple (11). Un artifice quelque peu intelligible indique la pluie qui vint, alors même, faire cesser une sécheresse dont la Palestine était affligée depuis longtemps (12).

139. Là se termine tout ce que nous apprend la lettre du prêtre Lucien. Ce qui suit ne remonte pas à une source aussi grave, et, d'ailleurs, les faits que l'on y retrace n'auraient pu se passer que plusieurs années après l'époque de la première relation. C'est donc une seconde partie tout à fait

(1) *Id.*, *ibid.*

(2) Qu'on se rappelle que je suppose ce médaillon placé au bas du groupe inférieur; situation qui a dû lui être donnée dans la pose primitive. Cela me paraît hors de doute.

(3) L'ange paraît être là bien moins pour enlever l'âme du martyr que pour commander le respect aux bêtes qu'avait attirées la vue du cadavre.

(4) Lucian., *l. c.*, n° 3 (p. 5, 6).

(5) Le peintre aura accumulé en un seul tableau les circonstances de diverses visions, pour ne pas multiplier des scènes qui eussent été trop semblables les unes aux autres, et dont la répétition n'eût pas avancé l'exposé des faits. Il trouvait, d'ailleurs, le modèle de cette abréviation dans plusieurs narrateurs qui l'avaient précédé.

(6) Lucian., *l. c.*, n° 4 (p. 5, 7, 8).

(7) *Id.*, *ibid.* Les corbeilles désignaient la place des tombeaux, et les divers corps qu'on devait y trouver.

Un fort beau reste de vitrail du XII<sup>e</sup> siècle, à la cathédrale de Châlons-sur-Marne, distingue bien les trois corbeilles d'or et la quatrième d'argent. Là, comme dans l'*Évangélaire* de Bruxelles, dont je parlerai tout à l'heure, Gamaliel est le seul personnage qui soit nimbé; mais on ne voit point de croix sur ses vêtements.

(8) *Ib.*, n° 6 (p. 7, 9, 10).

(9) *Ib.*, n° 7 et 8 (p. 9, 10). Sans vouloir affirmer quelle a été l'intention du peintre relativement à l'ordre de priorité entre ces deux médaillons, je pense que les premières fouilles, faites sans résultat avant l'avis de Migetius, n'ont pas trouvé place dans la verrière. En ce cas, la marche des événements devra conduire l'œil ici de droite à gauche, pour que la venue du solitaire précède la découverte des tombeaux. Je suis porté à cette supposition par les miniatures d'un *Évangélaire* du IX<sup>e</sup> ou du X<sup>e</sup> siècle, actuellement dans la *Bibliothèque de Bourgogne*, à Bruxelles (n° 9428). Le sujet qui nous occupe y est représenté en sept tableaux, dont voici le détail :

1<sup>o</sup> Avec cette inscription : *Locutus est Dominus in visione sanctis suis*, apparition de Gamaliel (sic). Il porte une longue barbe, comme l'indique la relation de Lucien; et sa tête est nimbée. Mais on ne voit point de croix sur sa robe. Une espèce d'étole gemmée descend des deux côtés jusque sur ses pieds. Il touche de sa baguette le prêtre endormi. Ce dernier est dans un lit; une lampe suspendue à la voûte et un autel montrent que la scène se passe dans l'église.

2<sup>o</sup> *Hic fert pontifici Lucianus visa Johanni*. L'évêque sur son trône écoute les paroles de Lucien.

3<sup>o</sup> *Quæsiit eum, et non est inventus locus ejus*. Lucien, accompagné de trois travailleurs, creuse le flanc d'un monticule.

4<sup>o</sup> (Aucune inscription). Migetius, dans son lit, voit apparaître Gamaliel (toujours nimbé) qui tient de la main gauche un disque.

5<sup>o</sup> *Alter adest testis monstrans loca plena beatīs*. Migetius (ou Micetius), la tête couverte d'un capuchon, vient instruire le prêtre Lucien; et quatre travailleurs mettent à découvert quatre tombeaux.

6<sup>o</sup> *Multi curantur dum corpora sacra levantur*. Translation des corps portés sur les épaules d'un grand nombre de diacres. Un prêtre et un évêque marchent près du brancard, et une foule d'estropiés et d'infirmes élèvent les mains vers le convoi. *Cs. Lucian, loc. cit.*, n° 8 (p. 9, 12).

7<sup>o</sup> *Factus est in pace locus ejus, et habitatio ejus in Syon* (sic). Déposition solennelle du corps de saint Étienne dans l'église de Jérusalem au milieu d'un clergé nombreux.

Dans cette série de peintures aucun tombeau ne se rencontre avant la venue de Migetius. Les fouilles où l'on met à découvert un sépulcre, dans le vitrail de Bourges, peuvent donc être supposées postérieures au nouvel avis qui est donné à Lucien par le solitaire.

(10) Lucian., *l. cit.*, n° 8 (p. 9, 10).

(11) *Ibid.*, *l. cit.*

(12) *Ibid.*, n° 9 (p. 9).

distincte de la première, et qui est venue s'ajouter là sur la foi d'une narration grecque extrêmement suspecte, pour ne rien dire de plus (1). Voici les principales assertions de l'écrivain byzantin; on n'aura pas de peine à les suivre sur le vitrail.

Le sénateur Alexandre ayant fait construire à Jérusalem un oratoire sur le tombeau de saint Étienne, avait demandé, en mourant, que ses restes fussent déposés près de ceux du martyr. Huit ans après, Julienne, veuve du sénateur, obtient un rescrit impérial pour faire transporter à Constantinople les ossements de son mari. Soit erreur, soit ruse couverte d'un air de simplicité, elle prend (et on lui laisse emporter) les reliques de saint Étienne (2). Les esprits infernaux tentent de décourager les voyageurs; mais on poursuit la route jusqu'au port où il s'agit de s'embarquer, et plusieurs guérisons miraculeuses signalent le passage du corps saint (3).

A Ascalon, Julienne confie son secret au patron du navire, qui accepte volontiers la tâche de transporter un si précieux dépôt (4). Mais, tandis que le marin compte sur une heureuse traversée, Satan se propose bien d'abîmer tous les passagers avec le fardeau qui cause leur confiance. Tempête horrible, en effet; mais saint Étienne se montre lui-même à l'équipage (5), et le sauve du danger.

A cet endroit du récit, il faut placer la circonstance qu'expriment les deux petits médaillons latéraux, si l'on ne veut intervertir l'ordre des faits. Rapprochés l'un de l'autre par la pensée, comme le donnent à entendre l'attitude et le geste des personnages, ces deux tableaux n'en font qu'un, et représentent un prince donnant des ordres à un valet. Selon le narrateur byzantin, les démons ayant excité un tremblement de terre, tandis que le navire longeait une côte (6), persuadèrent au prince de ce pays qu'il fallait faire incendier le fatal vaisseau qui avait causé ce malheur. Là-dessus, des serviteurs furent expédiés avec des ordres funestes; mais ils périrent dans les flots, en voulant accomplir leur commission.

Vis-à-vis de la tempête, Julienne paraît devant l'empereur, et lui annonce de quel trésor elle va doter la ville impériale. Un chariot est envoyé pour prendre les reliques dans le vaisseau (7); mais, après avoir parcouru une certaine distance avec une extrême rapidité, les mules s'arrêtent, sans que les coups puissent rien obtenir. L'écrivain prête même à l'un de ces animaux le rôle de l'ânesse de Balaam (8), et l'on voit que le peintre de Bourges a suivi cette version. On a beau changer l'attelage, il faut se déterminer à ne point passer outre: on dépose les ossements de saint Étienne en ce lieu, et bientôt une église est érigée sur sa nouvelle tombe (9) à Constantinople.

(1) Une ancienne version latine de cette pièce a été publiée par les Bénédictins dans leur édition des œuvres de saint Augustin, t. VII, Append., p. 11. Cs. Tillemont, *l. cit.*, not. 7 (p. 509).— Baron., *Annal. Eccl.*, A. 439, n° 1, 2 (ed. Luc. 1738—59, t. VII, p. 511).— Etc.

(2) A cet endroit le peintre-verrier change sa marche. Du petit médaillon latéral de gauche, il nous conduit au compartiment inférieur du dernier groupe; et de là, au petit médaillon latéral de droite. C'est le départ de Julienne, les démons s'efforçant d'effrayer les voyageurs, Julienne confiant son secret au patron du navire avant de s'embarquer.

Cs. *Script. de Translat. s. Steph.*, *l. cit.*, n° 1—4 (p. 11—13).

(3) Le petit médaillon latéral de gauche montre le guide des chevaux se retournant vers la dame. Il lui demande d'où vient qu'il entend les anges chantant les louanges de saint Étienne devant le char. Cs. *Translat. s. Steph.*, *l. cit.*, n° 3 (p. 13).

(4) *Ibid.*, n° 4 (p. 13, 14).

(5) *Translat. s. Steph.*, n° 4 (p. 14). En dépit du vitrail ou du

dessinateur, le texte fait apparaître saint Étienne lui-même. Ce que je puis dire, et tout le monde peut le remarquer avec moi, c'est que le nimbe dont on a gratifié la femme qui tire les vaisseaux du péril, serait une anomalie parmi toutes les représentations de Julienne que nous offre la verrière. On l'a donc substituée mal à propos au saint martyr; et peut-être est-ce l'œuvre de quelque raccommodeur, qui ne se sera pas mis fort en peine d'accorder scrupuleusement entre eux les divers détails de la légende. Pour moi, je dois avouer à mon tour que je ne comprends guère non plus l'espèce de gerbe renversée qui aboutit au nimbe. Ce pouvait être autrefois une main de Dieu rayonnante, pour marquer l'intervention divine.

(6) Je ne cite aucun nom d'homme ou de lieu, ne prétendant en aucune façon me faire garant ni de la géographie, ni de la chronologie de l'auteur. Cs. *Translat. s. Steph.*, n° 4 (p. 14).

(7) *Translat.*, n° 5, 6 (p. 14, 15).

(8) *Ibid.*, n° 6 (p. 15).

(9) *Ibid.* (*l. cit.*).

## CHAPITRE NEUVIÈME.

### PLANCHE NEUVIÈME. — LE MAUVAIS RICHE.

140. L'histoire de Lazare et du *riche épulon*, comme parlaient nos pères, est-elle une parabole proprement dite, où l'instruction repose sur un enseignement moral revêtu de formes historiques imaginaires, ou bien doit-on la tenir pour un récit de faits réels appliqués à l'instruction des auditeurs? Cette discussion nous intéresserait assez peu si nous ne trouvions le personnage de Lazare pris au sérieux par le moyen âge. On sait assez que saint Lazare, transformé souvent en *saint Ladre*, a donné son nom à un ordre de chevalerie institué pour prendre soin des lépreux, aux *ladgeries* ou léproseries, etc. (1). En admettant la réalité historique des personnages indiqués dans cette narration, le moyen âge pouvait se réclamer de Tertullien (2), de saint Irénée, de saint Ambroise et de bien d'autres; mais, histoire ou parabole, notre verrière n'en reste pas moins ce qu'elle est : une traduction de l'Évangile. Analysons-la d'après ce modèle.

La signature désigne les maçons, dont la profession est retracée dans les trois petits médaillons du pied. La scène de construction qui s'aperçoit au milieu du rang supérieur n'appartient plus précisément à la signature; elle fait partie d'une sorte de prologue emprunté à un autre endroit de saint Luc (3), et qui occupe toute cette seconde ligne. Les serviteurs, après une abondante moisson, viennent apporter le grain de la récolte, et le riche commande qu'on lui construise tout exprès d'amples greniers pour abriter ces richesses inespérées. Mais, au milieu de ces projets, Jésus-Christ lui dit : « Insensé! cette nuit on te redemandra ton âme; et ces biens amoncelés pour qui seront-ils? Car tel thésaurise, qui devant Dieu n'est point riche. »

La troisième et la quatrième ligne du vitrail ne sont que les diverses faces d'un même groupe, pour ainsi dire; on y peint la vie joyeuse et désœuvrée du riche épicurien. Tandis qu'une espèce de valet de chambre, l'aiguïère en main, fléchit le genou pour lui donner à laver, on voit que le gourmand suit de l'œil, et dirige du geste les préparatifs qui se font à la cuisine. Cependant, sa femme, suivie d'un estafier, apporte un vase de parfums pour compléter les préparatifs du repas. Bientôt on est à table, et deux pages apportent, avec une ostentation fort sérieuse, des vases couverts qui vont prendre place parmi les autres pièces du service. Le pauvre se présente à la porte pour obtenir quelques restes de ce festin; et porte sa *cliquette* (4) devant ses lèvres, comme pour épargner même au riche voluptueux le dégoût que pourrait lui inspirer le souffle d'un misérable. Mais il ne réussit point à apitoyer le Sybarite, qui ne voit dans ce spectacle qu'un objet d'horreur, quoique la maîtresse de la maison semble éprouver quelques mouvements d'une stérile commisération; et les chiens seuls paraissent prendre part à la détresse du pauvre lépreux, en s'avancant sur le seuil pour lécher ses plaies.

(1) Saint Lazare était devenu la personnification ennoblie de tous les pauvres *souffreteux* : des lépreux, des mendiants, des privations acceptées ou embrassées pour Dieu, etc. Dans les documents de la fondation du Val des Écoliers en 1201 (ap. du Boulay, *Hist. universit. Paris.*, t. III, p. 17), nous voyons ce souvenir renouer profondément l'âme de maître Frédéric, docteur en droit canon, quand il a connaissance du genre de vie qu'allaient entreprendre les fondateurs de cet établissement. « Quid agit devotus episcopus Catalaunensis? Se cogitat esse moriturum, diem calamitatis sub corde tacita mente revolvit; supplicia epulonis divitis et premia pauperis Lazari retractat et pensat; pauper Christi efficitur, omnia præter Christum contemnit, mundum relinquit, etc. » Nous apercevons ici Lazare présenté comme le type du *pauvre de Jésus-Christ*; et aujourd'hui encore quiconque aura passé quelques jours dans la ville d'Amiens, doit avoir remarqué que les mendiants y emploient fréquemment cette recommandation pour solliciter une aumône, disant dans leur demi-patois : *Ayez pitié de ces pauvres kiots Lazares*. On voit que les *Lazzaroni* de l'Italie ne sont pas l'unique vestige des *Lazari* (ou *ladres*) et des *miselli* (ou *messeaux*) du moyen âge.

(2) Tertullian., *de Anima*, 7. « ... Et quid illic Lazari nomen, si non in veritate res? »

Cs. Iren., *libr. IV*, 2; II, 34 (p. 229, 168). — Clem. Alexandr., *Paedagog.*, *libr. II*, 16 (p. 232, t. I). — Ambros., *in Luc.* (XVI, 19, sqq.), *libr. VIII* (t. I, 1473). — Etc. Saint Chrysostome, parlant à diverses reprises de ce passage de saint Luc, l'appelle tantôt histoire, tantôt parabole, et en rappelle plusieurs fois les circonstances comme s'il s'agissait de faits réels.

Cs. Molanus, *de Hist. ss. imag.*, cap. 23 (ed. cit., p. 519, sqq.). — Baron., *Annal. Eccl.*, A. 33, XXXIX. — Maldonad., *in h. l.* — Etc.

(3) Luc. XII, 16—21. Les quatre chapitres qui, dans le texte de l'évangéliste, séparent ce trait et l'histoire de Lazare, n'ont pas arrêté le peintre; et vraiment le dernier verset de ce prélude le rattache très-naturellement aux faits qui vont suivre dans la verrière. Saint Chrysostome (*de Lazaro*, conc. II; 3, t. I, 729) ne fait pas difficulté d'adopter cette même réunion, mais c'était du moins un complément fort bien choisi pour faire ressortir la folle sécurité du mauvais riche. Cs. Augustin., *serm. CVII*, 5, 6 (t. V, 551, sq.).

(4) Nous verrons bientôt la signification de ce mot, quand nous ferons l'inventaire du mobilier laissé par Lazare en mourant.

141. C'est, avec le développement que l'art exigeait, une traduction très-fidèle de trois versets de saint Luc (1) : jours de bonne chère et de luxe, d'une part; vie de privations et de souffrance, de l'autre. Mais voici le contre-poids : tout cela trouve sa fin, et alors les rôles changent pour toujours. Lazare meurt sans autre compagnie que les anges; mais ceux-ci recueillent respectueusement cette âme si éprouvée sur la terre, et la conduisent avec honneur dans un séjour plus heureux (2). Le riche, au contraire, malgré la compagnie de sa femme qui s'efforce de calmer ses angoisses, ne voit venir le dernier instant qu'avec effroi : il s'arrache les cheveux sur son lit de douleur; et l'esprit infernal est le seul à se réjouir, dans l'attente d'une âme qui lui est dévolue. Puis, quand la mort est venue clore cette existence brillante et enviée, le sort du maître impérieux subit un renversement complet. Tandis qu'un serviteur profite de l'affliction de la veuve pour dérober un vase précieux et une riche fourrure sans être aperçu, les démons s'emparent rudement de la pauvre âme effarée, qui va être transportée d'un palais dans une funeste demeure. Bientôt, en effet, nous voyons le *riche épulon* déchargé dans une fournaise par les deux pourvoyeurs d'enfer; et un troisième avec un sourire satanique, lui sert un breuvage d'or et d'argent fondus (3).

Du milieu des flammes où il est plongé, le nouvel hôte de ces lieux d'horreur a vu au loin, dans le sein d'Abraham, reposer doucement celui qu'il avait tant de fois rebuté sur la terre. C'est vers lui qu'il pousse maintenant des cris plaintifs et une voix suppliante, pour obtenir quelque adoucissement à ses maux. Son geste annonce bien la soif qui le dévore, et traduit avec une rude vérité la demande que nous rapporte l'évangéliste (4). L'immobilité calme d'Abraham et du mendiant glorifié répond d'une manière désespérante à ces lamentations suppliantes et à ces demandes pressées. Les parts sont changées; voilà tout.

142. Nous avons rencontré ailleurs encore (5) cette représentation du sein d'Abraham, comme une introduction au séjour de la béatitude éternelle. Sans vouloir nous étendre sur un sujet qu'il faudrait étudier dans les œuvres de la sculpture, il est une remarque à laquelle nous pouvons donner place dès maintenant; elle servira de confirmation à ce que nous n'avons fait qu'indiquer au sujet des

(1) Luc. XVI, 19—21. «Homo quidam erat dives, qui induatur purpura et bysso; et epulabatur quotidie splendide.

«Et erat quidam mendicus, nomine Lazarus, qui jacebat ad januam ejus, ulceribus plenus;

«Cupiens saturari de micis que cadebant de mensa divitis. Et nemo illi dabat; sed et canes veniebant, et lingebant ulcera ejus.»

Dans l'*Hortus deliciarum* (fol. 120), cette première partie de l'histoire donne déjà lieu à l'exposition et à la morale que voici :

«Dives avet, fortuna favet, falsus color  
Iste (Lazarus) gemit, fortuna premit, canis ulcera l' | ambit.

«Cur malo bene, et bono male

«Est aliquando bono bene, ne gravibus super | etur  
Est male, quo maculas lavet, adversisque probi |  
Est aliquando malo bene, quo gravibus feri | atur.  
Est male, quo redcat, vel ut hic quoque jam poti |

(2) Je n'ai pas ordinairement accordé beaucoup de place aux usages civils; mais la dépouille du pauvre lépreux sera si peu de chose à inventorier, qu'elle ne saurait occasionner une digression fort abusive. Tout se réduit à une béquille accompagnée de la cliquette et du biberon. Le mendiant de l'Évangile a donc été représenté comme un pauvre même entre les lépreux; car, d'après la Coutume du Hainaut (chap. 135, Cs. *Nouveau Coutumier général*, t. II, p. 150), «on devra lui bailler (au lépreux)... un chapeau, manteau gris, cliquettes (*sic*) et besasse.» Le manteau ou *chappe* est également exigé par d'anciens statuts synodaux de Contances (ap. Martène, *Thesaurus*, IV, 806). Ailleurs on voit le biberon ou baril marqué parmi les pièces de ce *fourniment*. Plusieurs rituels anciens renferment des documents pleins d'intérêt sur le mobilier des lépreux et sur les injonctions qui leur étaient imposées pour la sûreté publique, ainsi que sur le cérémonial ecclésiastique de leur séquestration. Ici, pour nous renfermer dans le pauvre équipage de Lazare, nous n'avons qu'à expliquer l'usage des cliquettes, dont on trouve un modèle dans notre verrière. C'était, comme on voit, un appareil assez semblable à celui qu'emploient encore aujourd'hui certains marchands ambulants pour faire remarquer leur passage; une espèce de grossier éventail en

bois, dont les branches libres produisaient par le choc un cliquetis assez éclatant, lorsque l'instrument était heurté à plusieurs reprises, par exemple contre le poignet ou contre la béquille. Les lépreux devaient agiter de temps en temps cette espèce de crécelle dans les lieux fréquentés, pour donner avis de leur présence; ils mettaient ainsi les passants en mesure d'éviter un contact redouté.

(3) Le moyen âge, on l'a pu remarquer à la planche III', introduit volontiers le grotesque dans les scènes d'enfer. Mais c'est le grotesque terrible d'une époque qui croit, et pour laquelle le rire dans cette matière n'est qu'un assaisonnement effrayant de la cruauté. C'est donc bien moins du rire que du sarcasme. Il ne faut pas s'y méprendre, et imaginer que les mêmes moyens puissent être encore de saison, aujourd'hui que ce grotesque, au lieu de faire frissonner, prêterait à une sorte de divertissement. On doit s'apercevoir que cette remarque pourrait être fort étendue. Il est telle représentation que j'ai développée avec quelque complaisance dans les vitraux de Bourges ou de Lyon, et que je désapprouverais très-formellement dans une œuvre du XIX<sup>e</sup> siècle. Car il ne faut pas imiter servilement; c'est l'esprit surtout que nous devons chercher : saisir dans les monuments des âges de foi.

Quoi qu'il en soit, à travers quelques circonstances amplifiées, on voit que l'artiste a continué à suivre exactement l'évangile (Luc. XVI, 22). «Factum est autem ut moreretur mendicus, et portatus est ab angelis in sinum Abraham. Mortuus est autem et dives, et sepultus est in inferno.

(4) Luc., *l. cit.*, 23, sqq. «Elevans autem oculos suos, quum esset in tormentis, vidit Abraham a longe, et Lazarum in sinu ejus.

«Et ipse clamans dixit : Pater Abraham, miserere mei; et mitte Lazarum ut intingat extremum digiti sui in aquam, ut refrigeret linguam meam : quia crucior in hac flamma.

«Et dixit illi Abraham : Fili, recordare quia recepisti bona in vita tua, et Lazarus similiter mala; nunc autem hic consolatur, tu vero cruciaris.

«Etc., etc.»

(5) Pl. III, et *Étude IX*.

données puisées par l'art du moyen âge dans les enseignements rabbiniques(1). Les tableaux du Jugement dernier nous ont montré Abraham tenant en ses mains des bouquets(2), et ayant un arbre de chaque côté de son siège; mais le vitrail du Mauvais Riche substitue deux rosaces fleuronées à ces bouquets et à ces arbres. Ces diverses formes ne seraient-elles pas nées d'un emprunt fait à la description des portes du ciel telle que la tracent les rabbins(3)? Au dire de ces docteurs, le paradis aurait deux portes, devant chacune desquelles veillent des myriades d'anges. L'âme qui arrive en ce lieu est couronnée d'abord de deux diadèmes par ces gardiens, qui lui donnent ensuite, en manière de sceptre, huit rameaux de myrte avant de l'introduire dans le séjour des bienheureux. Si quelqu'un trouvait ce sujet intéressant, qu'il l'exploite; pour moi je ne prétends pas m'y arrêter davantage; j'aime mieux consacrer quelques lignes à l'indication des vues *superhistoriques* qui se rattachaient à l'histoire du Mauvais Riche.

143. Honorius d'Autun, dans son *Speculum Ecclesie*, développe fort longuement, quoique sans diffusion, l'histoire du Mauvais Riche et de Lazare(4). Je transcrirai ce commentaire tout entier, parce qu'il

(1) N° 118 (p. 209, 210).

(2) On en verra un nouvel exemple dans la planche XI, lancette B.

(3) Cs. Herm. V. der Hardt, *Exegesis loc. difficil. quat. evangel.*, ad Luc. XVI, 19, sqq. (ap. Winckler, *Tempe*, p. 537).

(4) Honor. Augustodun., *Specul. Eccles.* (ap. Herrad., fol. 124).

« Refert Dominus quod quidam homo divitiis affluerit,  
Quotidie solemnes epulas duserit;  
Et pauperi Lazaro,  
Insuper ulceroso,  
Micas de mensa cadentes denegaverit.

« Hic homo rex fuisse insinatur  
Quum purpura vestitus esse memoratur,  
Quia olim soli reges purpura utebantur.

« Sed quia rex a regendo est dictus,  
Et ipse, servus peccati, vitii erat subjectus;  
Non rex, sed homo appellatur;  
Quia voracitati  
Tantum, et libidini  
Ut animal irrationale famulabatur.

« Cujus nomen ideo non exprimitur,  
Quia in libro viventium cum justis non scribitur;  
Lazarus autem pauper nominatur,  
Quia nomen ejus in eo scriptum invenitur.

« Dives in inferno sepultus legitur,  
Quia infernus sub terra esse scribitur,  
Et qui ibi mergitur  
Terra cooperitur;  
Sicut corpus pulvere, quum in tumulo sepelitur.

« Sinus autem Abrahæ erat locus a penis quietus,  
In quo Christum expectabat sanctorum cætus;  
Ante Christi quippe adventum  
Omnes descenderunt ad infernum.

« Duo autem inferna leguntur :  
Inferior  
Et superior.  
Inferior, in quo animæ reproborum torquebantur;  
Superior, in quo electi Christum prestolabantur.  
In inferno novem speciales penis esse referuntur :

« Scilicet ignis inextinguibilis,  
Horror frigoris incomparabilis,  
Vermes immortales  
Factor intolerabilis,  
Mallei percutientes,  
Tenebræ palpabiles,  
Confusio peccatorum,

Visio dæmonum et auditio insultantium,  
Ignea vincula singulorum membrorum.

« Superior autem infernus erat ultima pars terre :  
Locus inferno junctus,  
Sed a penis disjunctus,  
In quo justis positi  
Potuerunt a malis conspici  
Qui in inferno erant inferiore.

« Notandum vero quod is lingue specialiter petit refrigerium,  
Quem in omnibus membris coquebat incendium.  
Per hoc datur intelligi quemlibet in eo membro amplius tormenta passurum  
In quo majorem exercuerit peccandi usum.

« Et quia hic deditus erat edacitati,  
Jugiter et inserviebat loquacitati;  
Juste dicitur in lingua plus cruciari,  
Quia semper studebat inanis fari.

« Et notandum quod nulli legitur quidquam rapuisse,  
Sed tantummodo propria non tribuisse;  
Et si is tanto supplicio plectitur  
Qui propria non largitur,  
Quid de his est sentiendum  
Qui semper parati sunt ad rapiendum?

« Hic dives aliqua bona pro humana laude fecit,  
Et bonum mercedem per bona temporalia recepit;  
Lazarus vero aliqua mala gesserat  
Que hic dolore corporis luerat.

« Quibus ergo Dominus concessit divitias hujus sæculi, caveant,  
Ne eos divitiarum, ut servos, possideant,  
Et a veris divitiis vacuos ad tartara protrahant.  
Grave est enim divitias in malum usum contorquere.

« David enim, Ezechias,  
Atque Josias,  
Ut puta reges,  
Alique eorum similes,  
Multas divitias possederunt (*possidere?*);  
Sed, per eas, indeficientes divitiis sibi comparaverunt (*comparaverunt?*).

« Cyrus vero et Antiochus  
Atque Croesus,  
Illisque consimiles, servi divitiarum erant;  
Quia eas (*eor?*) ad superbiam atque luxuriam converterant.

« Et quia hic suum regnum colorum habuerunt,  
Obeuntes nihil in manibus suis invenerunt (Ps. LXXV, 6);  
Sed, cum illo divite,  
In æterna egestate  
Erunt et dolebant.

« Quidam divites, ut Abraham et Job, salvantur;  
Quidam vero divites, ut Pharo et Nabuchodonosor, damnantur.  
Quidam pauperes, ut Lazarus et monachi, ditantur;  
Quidam autem, ut Judas et alii fraudulentis, miseris æternis traduntur.

« Dives autem, qui purpura et bysso induebatur,  
Est judæicus populus qui regno et sacerdotio gloriabatur;  
Per purpuram, quippe, regnum,  
Per byssum designatur sacerdotium.

« Hic quotidie splendide epulabatur,  
Dum, in exteriori cultu Dei, fereulis Legis et prophetarum saginabatur.  
Per Lazarum vero gentilis populus prefigurabatur,  
Qui ulceribus peccatorum sanciebatur.

« Hic micas de mensa cadentes non accipiebat,  
Quia nec minimam sententiam de sacra scriptura audiebat;  
Canes autem, venientes, ulcera ejus lingebant;  
Quia apostoli,  
Canes Domini,  
Eum copiose legem Domini instruebant,  
[Et] ulcera peccatorum medicamine penitentis curabant.

« Hic, mortuus, in sinu Abrahæ portatur,  
Dives vero in inferno tumulatur;  
Quia multi fideles  
Ab Oriente et Occidente venient  
Et cum Abraham, Isaac et Jacob, in regno colorum recumbent;  
Perfidi autem Judæi ejicientur in tenebras exteriores (Matth. VIII, 11).

me paraît renfermer des traits remarquables pour l'étude de cette littérature ecclésiastique du XII<sup>e</sup> siècle, à la fois naïve et sérieuse; pleine d'abandon, et toujours guidée par les Pères, érudite par le fond, et d'une aisance presque folâtre par la forme; tant on était encore familiarisé avec l'usage de la langue latine! Mais, afin qu'on ne prenne pas pour une doctrine universelle l'application symbolique de ce récit au sort des Gentils et des Juifs(1), nous citerons une pièce de vers du moyen âge, qui n'y voit qu'une leçon sur l'égalité morale des personnes devant Dieu, et sur cet avenir seul durable qui doit compenser les inégalités éphémères des sociétés terrestres(2). Telle est aussi la doctrine que nous y montrent ordinairement les Pères de l'Église(3); enseignement si bien fait pour consoler les affligés sur la terre, que saint Augustin croit devoir leur recommander de ne pas s'en faire un sujet d'orgueil(4). N'en soyons point surpris, puisque Notre-Seigneur conseille aux riches de faire la cour aux pauvres(5), pour obtenir par leur entremise d'être admis près du grand Roi. Leçon assez importante, et trop naturelle, d'ailleurs, à la suite des faits retracés par saint Luc, pour que nous songions à prêter une

Quia non crediderunt Moysi nec prophetis,  
Nec Christo resurgenti a mortuis.

On voit dans l'avant-dernière strophe que l'idée de représenter les hommes apostoliques sous la forme de chiens de berger, comme l'a fait Simon Memmi à Florence pour les Dominicains (Cs. Vasari, *Vita di Simone Memmi*, ed. Bottari, t. I, p. 102. — Rosini, *Storia della pittura*, t. I. — Etc.), n'était ni une invention du siècle de Giotto, ni la traduction puérile d'un calembour à froid (*Dominici canes*). C'était tout simplement une réminiscence de ce qu'avaient dit, entre autres, saint Grégoire (*in Evangel.*, homil. XL, 2; t. V, 367, sq.) et saint Augustin (*in Ps.* LXVII, 24; t. IV, 682), quelque sept ou huit siècles auparavant. Je le fais remarquer pour que l'on s'accoutume à bien saisir ce caractère du symbolisme chrétien qui vise toujours à une sorte de consécration puisée dans quelque chose de traditionnel. De cette sorte, l'artiste ennoblissait sa couronne en empruntant certains rayons à l'aurole des saints docteurs. Raphaël avait encore un sentiment trop délicat de son rôle, pour ne pas comprendre cette dignité de l'art ainsi entendu; mais après lui, on dirait que ce tact a été enlevé aux artistes presque universellement. Cela est si vrai, que beaucoup d'entre eux ne saisiraient même pas bien ce que je veux dire.

La description de l'enfer telle que la trace le *Speculum* semble être un extrait de l'*Elucidarium* (libr. III, cap. 4; Anselm. Opp., ed. cit., p. 479) attribué souvent à saint Anselme. La comparaison des deux passages me paraît confirmer d'une manière très-grave l'opinion de ceux qui regardent l'*Elucidarium* comme une des premières œuvres d'Honorius.

(1) Ce symbolisme, reproduit par Honorius dans sa *Perte de l'âme* (libr. IV, cap. 44; Bibl. PP. XX, 1115. — *Hortus deliciarum*, fol. 124), est exposé également par Rupert (*de Div. offic.*, libr. XII, cap. 1), et paraît être une imitation de saint Grégoire le Grand (*in Evang.*, homil. XL; t. V, 367, sq.); car saint Ambroise (t. I, 1473, sq.) ne fait guère qu'en suggérer l'idée avec une certaine réserve. Mais saint Isidore avait donné du crédit à cette interprétation, en la résumant dans ses *Allégories* (t. V, 147, sq.).

(2) J'emprunte encore cette curiosité littéraire du XII<sup>e</sup> siècle à l'*Hortus deliciarum* (fol. 120). La forme est la même que celle du poème de Petrus Anselmi *sur les Mystères du nouveau sacrifice*; mais comme les vers liés en couplets par la queue ont été souvent employés à cette époque, le silence du manuscrit d'Hohenbourg me réduit à confesser mon ignorance.

\* Divite de mensa quicumque venis epulatur  
Quis sit post cenam lectus debes meditari  
Presentem vitam convivia nostra vocamus.  
Et mors est lectus tibi post cenam recubantibus.  
Quosdam fercula sunt quibus hic bene possumus  
Sed multo plura que sunt inimica salutanti

\* Si quis in hac cena mundo tantum saturatur  
Post hanc in lecto non pascit, sed cruciatur.  
Velle Patris facere, Christi cibus esse (Joann., iv, 34) docetur.  
Post non esuriet si quis semel hoc satiatur.  
Ille cibus bonus est, Christi sunt fercula gratiantur.  
Hec faciunt nobis post cenam mollia strata  
Audiant omnes homo qui mecum nunc epulatur  
Quid cum discipulis Verbum Patris inde loquitur

\* Divitis exemplo subjectos edificabat  
Quem celebris vestis et splendida cena juvabat

Ante fores ejus pauperrimus ille jaciebat  
Ulceribus plenus Lazarus, micisque petebat  
Sed frustra pulsat ubi nemo misertus egreditur  
Clausam domum fuerat, obstructaque janua munita  
Post epulas mundi, post fercula fine notata  
Post finem vite, meritis mercede parata  
In patriarcharum numero miser iste locatur.  
Ille potens, ardet; ardens gutta negatur.  
Ardet in inferno dives sine fine sepultus  
Et reficit Lazarum Domini per secula vultus  
Pro celebri veste, pro cena splendida ori  
Dives in inferno cruciatur et inferi  
Illa fames Lazari nimium nimisque hebetata  
Præmia nunc recipit, vultu Domini satiata

\* O Felix anima, Domini splendore repleta  
Nunc consolaris, et agis convivia lætata  
O prudens Lazare, feliciter esuriisti  
Nam modo te satiatis facies ea quam voluisti  
O bona paupertas, qua Christum promeruisti  
Ecce metis gaudens que semina fendo (Ps. cxxv, 6) dedisti  
Ulceres qui catulis lingentibus exhibuisti  
Totus ab ulceribus vitiorum convalescisti  
O Felix pauper, modo gaudes qui doluisti  
Sic commutavit excelsi dextera (Ps. lxxvi, 11) Christum

\* Tu vero quid agis, infelicissime dives  
Pro mundi pompa modo vermes sunt tibi esurientes  
Vermibus exposita nunc est caro deliciosa  
Quam pavit cena tam splendida, tam pretiosa  
Et cruciant animam vermes qui non mori esuriant.  
O miseri qui sic vivunt! quia sic pati esuriant.  
O dives, quem nunc inferni vallat abissus!  
Quid prodest illic tibi purpura! quid tibi habissus!  
Jam nunc apparet in tempore perditio  
Mundi divitiarum ejus sint conditio

\* Nolo cornantes nimio sermone tenere  
Dedecet hic nimiumque loqui, nimiumque tacere  
Tu quemcumque juvat vestis bona, splendida mense  
Pauperis esto memor; et, dum potes, hic modo persequere  
Quam cito pnterent miseri solatia mundi  
Et quam sint longa mala judicii tremebunda  
Ex alia parte debes modo præmeditari  
Civibus angelicis quam dulce sit associari  
Quorum te civem faciet mundus modo victus  
Ad quem vincendum nos armet Rex benedictus  
Amen.

\* On doit s'apercevoir que cet *inle loquatur* répond à notre expression: *Ce qu'il en dit.*

\*\* Pour bien saisir l'intention de l'auteur, quand il parle des plaies de Lazare, il faut se rappeler que les écrivains ecclésiastiques comparent fréquemment la lipre au péché, et voient une figure du sacrement de pénitence dans le droit de juger la lipre qui était attribué au sacerdoce lévitique. Cs. Gregor. M., *in Evangel.*, homil. XL, 2 (t. V, 367).

(3) Augustin., *in Ps.* XLVIII, 9—14; XXXIII, 10—15 (t. IV, 430—435; 222—225); serm. XLI, *de Eccl.* XXII, 28 (t. V, 206, sq.). — Petr. Chrysolog., serm. LXVI, CXXI—CXXIV. — Chrysost., *de Lazaro* (t. I, 715—751). — Pseudo-Chrysost., *de Lazaro* (t. VIII, *Append.*, 113—116). — Hieronym., *epist.* XCII, ad Julian. (t. IV, P. II, 753, sq.). — Maxim. Taurin., *de Capit. Evang.*, XIX (p. 773—775). — Gaudent., *Præfat. ad Benivol.* — Etc., etc.

S. Maxime de Turin, comme Prudence, saint Paulin de Nole, etc., donnent à Lazare le nom plus hébraïque d'Éléazar.

(4) Augustin., serm. XIV, *de Ps.* IX, 14 (t. V, 83—85).

(5) Luc. XVI, 9.

autre intention aux auteurs de la verrière. Danger et vanité des richesses, prix et sainteté des souffrances acceptées de la main de Dieu; c'était de quoi suffire à la méditation, et les applications pratiques ne manquaient point : nul esprit si grossier qui ne pût les saisir sur-le-champ et les suivre dans leurs dernières conséquences. La nécessité de l'aumône et l'indifférence du Ciel pour ce que nous appelons distinctions et fortune; le sort éternel, seul vrai flambeau pour apprécier tout ce que l'on nomme bonheur ou malheur ici-bas; Que voudrions-nous de plus? et sous quelle forme plus sensible à la fois et plus solennelle pourrait-on présenter de tels enseignements?

Cependant, il ne fallait pas laisser ignorer à nos lecteurs cette autre interprétation plus mystique que divers écrivains ont cherchée à l'histoire de Lazare. Nous en avons montré la trace dans plusieurs auteurs que réflétait l'œuvre d'Honorius d'Autun; mais, loin de chercher à nous prévaloir de quelques suffrages pour préconiser un symbolisme inattendu, nous nous tenons en garde contre tout ce qui ne se présente point avec des caractères irrécusables de valeur historique. Or, ce qui est insolite étant, par le fait même de sa singularité, en état de suspicion, doit produire des titres d'autant plus incontestables. C'est pourquoi nous ne l'admettons qu'avec des preuves pour ainsi dire surabondantes; ce qui pourrait ailleurs être pris pour de la prodigalité, n'est en ce cas qu'une économie bien entendue.

## CHAPITRE DIXIÈME.

### PLANCHE DIXIÈME. — JOSEPH.

144. La touchante histoire de Joseph n'a pas besoin d'être exposée en détail. Qui pourrait ignorer une seule des circonstances du simple et pathétique récit que la *Genèse* (1) consacre à ce patriarche? Nous n'aurons qu'à les rappeler en quelques mots pour faire comprendre les scènes du vitrail; et le symbolisme pourra fixer notre attention plus utilement.

Dans la signature on reconnaît sans peine les tonneliers, les charpentiers, les cercliers, etc. Puis l'histoire commence par les *songes de Joseph* (2). Onze gerbes s'inclinent devant la sienne, et le soleil avec la lune, accompagnés de onze étoiles, s'abaissent comme pour lui rendre hommage : source des jalousies qui causèrent ses malheurs, et figure prophétique en même temps de l'élévation qu'il devait atteindre. Car Dieu conduit les événements à ses fins, par les voies même que prennent les hommes pour démentir la Providence divine. — Joseph est envoyé vers ses frères; il est chargé de pains qu'il doit leur porter; mais, tandis qu'il s'approche, on l'a reconnu, et d'odieux projets s'élèvent déjà dans les cœurs (3).

Le petit médaillon central, qui domine actuellement tout ce premier groupe, pourrait bien avoir été déplacé. Si l'on admettait qu'il eût été échangé contre celui de l'étage supérieur, ce pâtre qui garde des béliers et des chèvres me représenterait l'homme que Joseph rencontra tandis qu'il cherchait ses frères, et dont l'indication dirigea ses poursuites vers Dothain (4). Ou bien ce pourrait être Joseph lui-même, témoin de quelque indigne action de ses frères pendant qu'il les accompagnait aux pâturages (5). L'Écriture nous apprend qu'ayant informé son père de ce crime, il s'était ainsi attiré la haine des coupables. Près de nous montrer leur vengeance perfide, le peintre aura voulu rassembler toutes les causes qui avaient envenimé les cœurs : jalousie occasionnée par les songes du jeune homme en même temps que par la tendresse particulière du vieux Jacob, et colère excitée par une censure incommode. C'est, du reste, la marche qu'a suivie la *Genèse* dans son récit (6).

145. Le centre du second groupe accuse bien plus clairement encore une méprise des rhabilleurs modernes. Si, par la pensée, vous échangez le losange qui occupe aujourd'hui le centre contre celui du groupe supérieur, tout se rejoint et se complète en un instant. Joseph est jeté dans la citerne pour y être abandonné aux horreurs de la faim; mais, sur la représentation de Judas, on profite du passage des marchands ismaélites pour se défaire de ce jeune frère par quelque chose d'un peu moins odieux qu'un fratricide. On le vend donc au lieu de le faire périr, et l'on porte sa tunique à Jacob pour lui laisser soupçonner un horrible accident (7).

Cependant Joseph, conduit en Égypte par les marchands qui l'avaient acheté, est revendu à Putiphar (8), l'un des principaux officiers du royaume. Dieu lui concilie la faveur de son nouveau maître; mais sa chasteté le fait accuser par sa maîtresse, et Putiphar le fait jeter dans les fers (9).

Ici, en tenant compte du déplacement que nous avons supposé dans les petits médaillons circulaires, nous avons à rendre compte de la scène qui se trouve actuellement entre le premier groupe et le second. Je crois y voir une allusion aux paroles de Jacob, lorsque, bénissant son fils Joseph, il rappelle les premières années de cet enfant de prédilection, où sa beauté le faisait regarder avec des yeux d'envie (10) en quelque endroit que le conduisissent ses pas. C'était réunir merveilleusement tout ce qui peut concourir à un éloge accompli de ce vertueux jeune homme : la force de l'âge, un extérieur plein de grâce qui attire tous les regards, des sollicitations pressantes, l'impunité à espérer pour le crime, et la certitude d'une implacable animosité contre la vertu.

(1) Gen. XXXVII, XXXIX—XLVII.

(2) Gen. XXXVII, 5—11.

(3) Gen., *Ibid.*, 12—14, 18—20.

(4) *Ibid.*, *l. cit.*, 15—17.

(5) *Ibid.*, *l. cit.*, 2.

(6) *Ibid.*, *l. cit.*, 2—11.

(7) *Ibid.*, *l. cit.*, 20—35.

(8) *Ibid.*, *l. cit.*, 36; XXXIX, 1.

(9) Gen. XXXIX, 2—20.

(10) *Ibid.* XLIX, 22. « Filius accrescens Joseph, filius accrescens et decorus aspectu; filiae discurrebant super murum. » — *Ibid.*, XXXIX, 6. « Erat autem Joseph pulchra facie, et decorus aspectu. » Cs. Remig. Antisiodor., *in Gen.* XLIX, 22, 25 (ap. D. Pez., *Thesaur.*, t. IV, p. 1, p. 121). — Etc. Aussi saint Ephrem. (P. Græc., t. II, p. 21) l'appelle-t-il, comme par excellence, *le beau Joseph* (··· ἡλικίῳ τῷ παρὰ τοῦ Ἰωσήφ).

146 Mais Dieu, qui paraissait avoir oublié son serviteur au milieu des disgrâces que lui avait attirées sa fidélité, envoie au roi d'Égypte un songe mystérieux (1). Joseph résout si bien l'énigme, que Pharaon lui confie sur-le-champ le gouvernement de ses provinces, et lui accorde des honneurs presque royaux (2).

Souvenons-nous que nous avons fait passer dans le second groupe le losange qui forme aujourd'hui le centre de celui-ci, et appelons maintenant à notre secours la scène que nous avons écartée alors. Nous aurons ainsi, soit les Égyptiens qui viennent déposer sous la garde du prudent ministre le surplus de leurs premières récoltes, soit les frères de Joseph qui vident leurs sacs pour se soumettre à l'injonction de son intendant (3).

Selon le parti que l'on aura adopté pour le tableau qui vient de nous occuper, la scène supérieure à gauche (du spectateur) sera censée représenter la coupe cachée ou retrouvée dans le sac de Benjamin (4). En face, Joseph se fait reconnaître, et embrasse tendrement le plus jeune de ses frères; puis, tenant ce dernier par la main, il l'introduit dans son palais.

147. Tout se termine par un couronnement presque entièrement semblable à celui de l'Apocalypse : sept étoiles, et ces nuages qui annoncent l'intervention divine. Ce dernier terme sera le point de départ de notre explication. Le symbole du Fils de Dieu fait homme, placé au sommet de la composition, nous avertit que dans toute cette page il s'agit de Jésus-Christ. Il n'y paraît pas en personne, mais tout l'annonce; et ne point le reconnaître, ce serait ne pas savoir lire. Qu'on se rappelle ce que nous avons dit (5) des *types historiques*; c'est ici quelque chose de plus grand encore : c'est toute une vie modelée prophétiquement, si je puis ainsi parler, sur celle de Notre-Seigneur, et retraçant dans chacune de ses circonstances quelques-uns des traits du Messie. Car, si dans les actions des patriarches il faut savoir reconnaître de mystérieuses figures des choses à venir (6), que dirons-nous de cette vie distinguée entre toutes les autres par les éloges que lui prodigue l'Esprit saint! Homme non moins admirable qu'Hénoch, il montra dès son enfance la maturité de l'âge viril; adopté par le Seigneur entre tous ses frères, ce que les patriarches avaient reçu de faveurs divines jusqu'à lui, semble s'accumuler sur sa tête. Éprouvé par d'amères afflictions, il devint le maître et le guide de ses frères : Pharaon le choisit pour enseigner la sagesse aux vieillards de l'Égypte, mais Dieu l'avait élu pour être la ressource et le salut de son peuple; et sur le bord du sépulchre l'esprit de prophétie éclairait encore son regard mourant (7). Puis, lorsque bien des années semblaient avoir scellé sa tombe, il guidait encore les enfants de ses frères vers la terre de la promesse (8).

Il n'est aucune de ces louanges que je n'emprunte à l'Écriture; mais, pour ne point paraître en faire une application trop étendue, ce sera sur les pas des saints Pères que je développerai les relations merveilleuses qui rapprochent la vie de Joseph de celle du Fils de Dieu (9); et afin de ne pas

(1) Gen. XII, 1—7. Si les épis n'ont point trouvé place dans le vitrail de Bourges, les vaches grasses et les vaches maigres y sont faciles à distinguer. Ces dernières surtout ont été peintes avec une vérité presque hideuse.

(2) *Ibid.*, l. cit., 8—45.

(3) *Ibid.* XII, 47—49; XLIV, 11.

(4) *Ibid.* XLIV, 1—3, 4—12.

(5) Cs. n° 28, et 15, 18 (p. 42—45, 20, 25, 26).

(6) Ambros., *de Joseph.*, 85, cap. XIV (t. I, 510). « Gesta igitur patriarcharum, futurorum mysteria sunt. »

(7) Eccli. XLIX, 16—18. « Nemo natus est in terra qualis Hénoch. . . . ; neque ut Joseph qui natus est homo, princeps fratrum, firmamentum gentis, rector fratrum, stabilimentum populi; et ossa ipsius visitata sunt, et post mortem prophetaverunt. »

Gen. XLIX, 23—26. « Sedit in forti arcus ejus. . . . inde pastor egressus est lapis Israel. Deus patris tui erit adjutor tuus, et omnipotens benedicet tibi. . . . Benedictiones patris tui confortate sunt benedictionibus patrum ejus, donec veniret desiderium collium æternorum; fiant in capite Joseph, et in vertice Nazarei inter fratres suos. »

Cs. Gen. I, 23.—Deuteron. XXXIII, 13—17.—Ps. CIV, 17—22.—Act. VII, 9, seqq.—Hebr. XI, 22, 21.—Sap. X, 13, 14.

(8) Eccli. XLIX, 18.—Ps. LXXIX, 1, 2.

(9) Ce parallèle a été exposé dans l'Essai de M. l'abbé Caron sur les rapports entre le saint patriarche Joseph et Notre-Seigneur Jésus-Christ. Mais on ne peut s'empêcher de regretter que les

SS. Pères et les guides vraiment graves aient été presque entièrement laissés de côté dans ces recherches. Des citations continues de l'abbé Duguet ou des réflexions empruntées à Mésenguy ne sont pas des matériaux dignes d'un sujet pour lequel on pouvait puiser à pleines mains aux sources les plus anciennes et les plus saintes de la science ecclésiastique; et marcher dans les voies du symbolisme sans l'appui des docteurs, c'est trop prêter, aujourd'hui surtout, au soupçon de combinaison arbitraire ou de pieuse rêverie.

Or, les anciens auteurs qui ont insisté sur le sens prophétique de ce qu'a fait et souffert Joseph, sont en si grand nombre, que je ne puis songer ni à les passer tous en revue, ni à choisir des passages étendus dans ceux que je citerai. Qu'il suffise, pour entrer en matière, de transcrire deux expositions abrégées que nous fournissons le moyen âge. L'une a été adoptée par la compilation du monastère d'Hohenbourg, l'autre sera plus facile à vérifier dans toutes les bibliothèques sérieuses.

Honor. Augustodun., *Specul. Eccles.* (*Hort. deliciar.*, fol. 69 v°).

« Joseph a patre suo post fratres in solitudinem mittitur,  
Sed ab ipsis, consilio Judo (Gen. xxxvi, 26) in Ægyptum venditur;  
A lasciva domina petulanter arripitur,  
A familia oppressus, carceri includitur.

« Inde eductus, a rege princeps constituitur,  
Nomen Salvator ei imponitur;  
A fratribus et ab omni populo adoratur,  
Ægyptus a fame per eum liberatur.

m'écarter de mon sujet, je ne parlerai que des traits représentés dans la verrière de Bourges. Cependant, qui ne remarquerait tout d'abord la ressemblance de certaines expressions dont se servent les prophètes annonçant le Messie, avec quelques-unes de celles qui désignent le fils aîné de Rachel? De part et d'autre, il est question de la pierre (du refuge, de la force) d'Israël(1), méprisée par les hommes, mais désignée par le souverain maître; de l'opprimé qui a reçu le sceptre pour écraser, s'il le veut, ses persécuteurs(2); du Nazaréen(3), du pasteur(4) de la maison de Jacob, etc.

148. Mais suivons pas à pas les détails de la Genèse qu'a choisis le peintre-verrier. Le songe de Joseph présage, dans celui que Joseph figure, quelque chose de plus qu'un simple mortel. Ce sera un homme de qui son père et sa mère tiendront tout, et qui ne leur obéira que le voulant bien(5). Quant au fils de Jacob, pour rendre plus sensible le rôle purement figuratif qui lui est donné dans cette vision, on peut dire que jamais elle ne s'est vraiment accomplie en lui, puisque ni sa mère, ni aucune des femmes de son père ne paraît avoir vu sa grandeur. Mais en Jésus-Christ seul tout s'explique parfaitement. Son père éternel reconnaît en lui une puissance égale à la sienne(6); sur la terre, Marie et Joseph, tout en lui donnant des ordres(7), savent fort bien qu'ils lui doivent tous leurs hommages; les grands hommes de l'ancienne Loi, le père et le législateur du peuple de Dieu, ne sont que ses serviteurs et ses sujets(8); et les enfants des patriarches ne peuvent espérer de salut qu'en se prosternant devant lui.

Malgré tous ces droits, et bien que Jésus-Christ les énonçât souvent avec une réserve qui allait jusqu'à les voiler, ou ne les exprimât que pour répondre à des sommations précises, il rencontra comme Joseph des frères jaloux, toujours prêts à s'en offenser comme de prétentions odieuses et impies(9). En vain son père l'envoie-t-il avec tous les caractères d'une mission auguste porter la bonne nouvelle à ces cœurs égarés(10); en vain poursuit-il avec une charité opiniâtre que nulle fatigue ne

\* Sic Christus a Patre in mundum post refugos servos mittitur,  
Sed a Juda, concilio Judaeorum venditur.

† Synagoga in carnalibus lasciva crudeliter comprehenditur,  
A militibus, ut Joseph a familia (David sui) circumfunditur;  
Occisus sepulchro, ut carceri, includitur.

« Inde resurgens, a rege omnium Domino princeps super omnia constituitur;  
Nomen ei Salvator mundi ab omni populo ubique dicitur.  
Etc., etc. »

Adon. *Chroniq.*, Et. III (Bibl. PP. XVI, 774, sq.). « In actionibus Joseph... Christus et Ecclesia ipsius figuratur... Joseph a patre missus signat Christum a Patre missum ad oves visitandas; quem fratres in Passione tunica exspoliatum miserunt in lacum, ... venditumque Gentibus salvatorem transmiserunt: cui coelum, in sole, stellis ac luna, et in manipulis terra, inferna quoque carceris subderentur, ut ei omne genu flectatur caelestium, terrestrium et infernorum (Phil. II, 10).

« Cum eodem Joseph, ad sacramentum dominicae Passionis, duo Pharaonis spadones in carcerem detrusi sunt; ut trium crucifixorum numerus suppleretur: e quibus verus Joseph Christus, revelando mysteria, unum puniret per debitum supplicium, alterum per indebitam gratiam liberaret.

« Idem Joseph post duos annos, dierum tertio incipiente, de carcere educitur; et Christus die tertia a mortuis resurgit. Praesentatur Pharaoni, mundo resurrectio declaratur. Data est Joseph potestas in Aegypto, data est Christo omnis potestas in caelo et in terra (Matth. XXVIII, 18). Collegit Joseph per suos frumentum multum, collegit Christus credentium numerum sine numero. Constituit Joseph horrea per totam Aegyptum, consecravit Christus per totum mundum ecclesias. Aperuit Joseph horrea tempore famis, et ministravit frumenta populis; aperuit Christus ex horreis suis, diuturnam sui corporis praebiturus annonam, esurientibus et sitientibus justitiam. Acquisivit Joseph totam Aegyptum Pharaoni, acquisivit Christus mundum pastum et reconciliatum Patri.

« Venerunt fratres Joseph qui eum vendiderunt, fame compulsi, ad eum; venerunt et ad Christum Judaei qui eum crucifixerant, ut ejus refecti cibariis a fame animae liberarentur. Adorant illi, adorant et isti; sicque miris sacramentis, in actione fratrum, actio nobis apostolica praemonstratur. » Cs. Ambros. Autp., in *Apo-cal.*, libr. V (Bibl. PP. XIII, 511, 512). — Pseudo-Chrysost., de *Negat. Petri*, etc. (t. VIII, *Append.*, p. 136). — Etc.

Il est facile de reconnaître dans le texte de saint Adon une réduction de celui des *Promesses divines* (P. I, cap. 26—30; Prosp.

opp., *Append.*, p. 109—112), qui porte le nom de saint Prosper.

(1) Gen. XLIX, 24. — Ps. CXVIII, 22, 23. — Act. IV, 11. — Luc. XX, 17, 18. — Dan. II, 34—45. — Zach. III, 9. — Etc.

Cs. Hieronym. Aretin., *Serm. de Joseph*. (ap. Baluz. *Miscellan.*, ed. cit., t. II, 494). — Prosper (?), de *Promiss. Dei*, P. I, cap. 23 (*L. cit.*, p. 107, 108). — Etc., etc.

(2) Sap. X, 14. — Ps. CIX, 1, 2, 5—7; II, 7—11. — Etc.

(3) Gen. XLIX, 26. — Matth. II, 23. Cs. n° 135 (p. 229, not. 5, etc.). — Isidor., in *Genes.*, cap. XXXI, 60 (t. V, 357). — Rupert., in *Genes.*, libr. IX, cap. 36, 37. — Etc.

(4) Gen. XLIX, 24. — Joann. X, 10, sqq. — Hebr. XIII, 20. — Ezech. XXXIV, 23. — Etc., etc., Cs. Berengos., de *Myster. ligni Domini*. (Bibl. PP. XII, 372). — Brun. Astens., *Expos. sup. Pentateuch.* (Ibid. XX, 1335, sq.). — Remig. Autissiodor., in *Genes.* XLIX, 22, 25 (ap. D. Pez., *Thesaur.*, t. IV, P. I, p. 121). — Etc.

(5) Luc. II, 48, 49; I, 31—33, 47—49. — Joann. II, 3, 4.

Ambros., de *Joseph.*, 7, 8, cap. II (t. I, 485). « ... Regem venturum visio illa significabat, quem omnis caro generis humani inflexo adoraret genu... Quis est ille quem parentes et fratres adoraverunt super terram, nisi Christus Jesus quando eum Joseph et mater cum discipulis adorabant? Etc. »

Cs. Gloss. in *Gen.* XXXVII, 5—7. — Remig. Autissiodor., in *h. l.* (D. Pez., *Thesaur.*, t. IV, P. I, p. 97). — Pseudo-Augustin., *serm.* XIII, de Joseph I, 4 (t. V, *Append.* 27, sq.). — Etc.

(6) Luc. III, 22. — Matth. XVII, 5. — Joann. XII, 28. — Hebr. V, 5—11. — II Petr. I, 16—18. — Ps. CIX, 3, 4. — Phil. II, 6—11. — Joann. V, 17—27, 37, 41. — Eph. I, 17—22. — Act. III, 13. — Etc.

(7) Luc. II, 51, 49.

(8) Joann. VIII, 51—58. — Matth. XVII, 3. — Joann. I, 45; V, 45, 46. — Deuter. XVIII, 18. — Exod. IV, 13. — Hebr. XI, 24—26. — Etc.

Cs. Ambros., de *Benediction. patriarch.*, 52 (t. I, p. 528). — Rupert., in *Genes.*, libr. VIII, cap. 22. — Brun. Astens., *Expos. super Pentateuch.* (Bibl. PP. XX, 1336). — Etc.

(9) Joann. V, 18, 30—47; X, 24—39; XIX, 7; VIII, 37—59. — Matth. XXVI, 59—67. — Marc. XIV, 56—64. — Etc.

Cs. Cyrill. Alexandrin., *Glaphyr. in Genes.*, de Joseph (t. I, P. II, 184, sq., et 238). — Brun. Astens., *Exp. sup. Pentateuch.* (Bibl. PP. XX, 1331). — Gerhoh., in *Ps.* LXVIII, 8 (ap. D. Pez., *Thesaur.*, t. V, 1380). — Etc.

(10) Joann. VIII, 42; I, 9—12; III, 34; V, 40; VI, 40, 47; X,

rebuté(1), avec un dévouement généreux(2), le soin de leur faire entendre la voix du Ciel; une haine toute gratuite, une incrédulité envieuse et cruelle l'accueille parmi les siens(3). Quand vient le moment où leur fureur peut espérer de s'assouvir dans son sang, ils s'applaudissent de pouvoir mettre à l'épreuve la réalité des titres qu'il s'était attribués, et des prophéties qu'il avait faites, ou dont il s'était donné pour être l'objet(4). Et de fait, sans le savoir, ils accomplissent ses prédictions, qu'ils voulaient rendre vaines.

Alors, malgré leurs fureurs et leurs projets homicides, ils sont entraînés à se décharger sur d'autres du soin de contenter cette haine farouche(5), et se rendent encore sans doute le témoignage d'avoir agi avec une extrême modération(6). Mais, de part et d'autre, pour donner au parallèle un caractère plus frappant, c'est un Judas qui livre à prix d'argent le sang du juste(7). Car dans ces derniers traits que je viens d'esquisser rapidement, et dans plusieurs de ceux qui vont suivre, saura-t-on démêler si je peins Joseph ou Notre-Seigneur? tant la similitude est frappante!

149. Quelques pièces d'argent échangées contre le juste et le saint concluent promptement ce marché, où l'on ne voit pas qu'il y ait eu le moindre débat sur les conditions(8); car la haine et le mépris se donnent ici la main. Entre les mains des Gentils, Joseph paraît quelque temps avoir été apprécié comme il le mérite(9); et le Fils de l'homme, aussi, livré par les Juifs au gouverneur romain, semble un instant sur le point d'obtenir justice(10). Mais une calomnie astucieuse consomme la perte du juste près d'un juge faible et aveuglé(11).

C'est alors, quand tout semble perdu, que la main de Dieu se manifeste. Joseph passe trois années dans la prison sans qu'on ouvre les yeux sur son innocence; et durant trois jours le tombeau paraît devoir rester fermé sur Jésus-Christ. Mais enfin cet état d'anéantissement et d'oubli presque entier fait place à un éclat qui efface tous les opprobres précédents : un grand peuple met tout son espoir dans

10. — Matth. XV, 24; XXI, 37—39. — Gal. IV, 4—7. — Eph. II, 4—8, 10—22. — Hebr. I—II. — Isai. XLVIII, 16, 17; XLIX, 5; LVII, 19. — Etc.

Cs. Cyrill. Alexandrin., *loc. cit.* (p. 189—191). — Isidor., *in Genes.*, cap. XXX (t. V, 340). — Etc.

Saint Ambroise, et d'autres après lui, voient un sens mystérieux dans le nom même du lieu (צפת, *Defectio, abalienatio a lege*) où s'étaient retirés les frères de Joseph quand il les atteignit. Ambros., *op. cit.*, II, cap. III (p. 486). — Cyrill. Alexandrin., *loc. cit.* (p. 187, sq.). — Isidor., *in Genes.*, cap. XXX (t. V, 340). — Etc. Je n'ai pas besoin de citer Bède (t. IV, 74, sq.), parce qu'il ne fait guère autre chose ici que transcrire saint Isidore pour le fond, et souvent même pour la forme.

Cs. Gen. XXXVII, 12—17. — Matth. XXIII, 13—37; X, 6, 15, 16. — I Petr. II, 25. — Isai. LIII, 6. — Jerem. I, 6. — Etc.

(1) Joann. IV, 6. — Isai. XLIX, 4. — Matth. VIII, 20. — Etc. Plus d'un auteur ecclésiastique a fait remarquer, comme un nouveau point de rapprochement entre Joseph et Jésus-Christ, le nom de Sichem ou de Sichar, qui se retrouve dans le récit des prédications de Notre-Seigneur (Joann. IV, 5, sqq.) et dans celui des courses de Joseph (Gen. XXXVII, 12). Cs. Ambros., *op. cit.*, 9, cap. III (p. 486). — Pseudo-Augustin., *serm. XIII*, de Joseph I, 1 (t. V, *Append.*, p. 27). — Hieronym. Aretin. (ap. Baluz. *Miscell.*, ed. Mansi, t. II, 495). — Etc.

(2) Gen. XXXVII, 14. — Ps. XI, 7—9. — Is. LII, 6. — Matth. XXIII, 37. Cs. Rupert. *in Genes.*, libr. VIII, cap. 23.

(3) Joann. I, 10, 11; XI, 47, sq.; XV, 18, 25. — Matth. XXI, 15, 16. — Act. XIII, 28. — Luc. XXIII, 14, 15, 22. — Marc. XV, 10, 14. — Etc. Cs. Gen. XXXVII, 4; XLIX, 23.

Ephraem, *serm. in Jos.*, (P. Græc., t. II, 21). — Chrysostom., *in Genes.*, homil. LXI, 3 (t. IV, 586). — Prosper. (?) *De Promissionib.*, I. cit. (p. 109). — Pseudo-Augustin., *sermo I de Joseph*, 1, 2 (t. V, *Append.*, p. 27). — Etc.

(4) Matth. XXVII, 39—44, 63, 64. — Marc. XIV, 65. — Sapient. II, 12—21. — Ps. XXI, 8, 9; XXXIV, 19—26; LXIX, 3, 4. — Etc. Cs. Gen. XXXVII, 18, 19.

Cyrill. Alexandrin., *loc. cit.* (p. 239). — Chrysost., *loc. cit.*, (p. 587, sq.). — Pseudo-Augustin., *serm. I de Joseph*, 2—4 (t. V, *Append.*, p. 27). — Rupert., *in Genes.*, libr. IX, cap. 1, 2. — Etc.

(5) Matth. XXI, 46. — Luc. IV, 28—30. — Joann. VII, 3, 32, 33; VIII, 59; X, 31, 39. — Matth. XX, 18, 19. Cs. Gen. XXXVII 25—28.

Chrysost., *loc. cit.*, 4 (p. 588). — Isidor., *Allegor.* 45 (t. V, 125). — Prosper. (?), *loc. cit.* (p. 109, 110). — Rupert., *in Genes.*, libr. VIII, cap. 24. — Etc.

(6) Joann. XVIII, 28, 31. — Matth. XXVII, 3—7. Cs. Gen. XXXVII, 21—27.

Cyrill. Alexandrin., *in Joann.*, I. cit. (t. IV, 1032, 1035). — Chrysost., *in Matth.*, Homil. LXXXV (al. 86), 2 (t. VII, 807). — Etc.

(7) Gen., I. cit., 26, 27. — Marc. XIV, 10, 11. — Luc. XXII, 3—6. — Etc.

Cs. Tertullian., *adv. Marcion.*, III, 18. — Hieronym., *Quest. hebr. in Genes.* (t. II, 540). — Origen., *in Exod.*, homil. I, 4 (t. II, 131). — Isidor., *in Genes.*, cap. XXX (p. 340). — Pseudo-Augustin., *serm. I de Joseph*, 1 (t. V, *Append.*, p. 27). — Berengos., *de Inv. et Laud. s. Crucis*, libr. I, cap. III (Bibl. PP. XII, 350); et *de Myst. ligni dominici* (Ibid., 370). — Brun. Astens., *Exp. sup. Pentateuch.* (Ibid. XX, 1331, sq.). — Hieronym. Aretin. (Baluz. *Miscell.*, ed. cit., t. II, p. 495). — Etc.

(8) Act. III, 13, 14. — Matth. XXVI, 14—16. — Zach. XI, 12. Cs. Gen. XXXVII, 28.

Hieronym., *Quest. . . in Genes.* (t. II, P. I, 546). — Rupert., *in Genes.*, libr. VIII, cap. 27. — Etc.

Si le petit médaillon central que nous avons considéré comme n'occupant plus aujourd'hui sa place primitive, rappelait l'accusation portée par Joseph contre ses frères (Cs. n° 144, p. 240), nous pourrions rappeler les paroles sévères qui avaient aigri la haine des Pharisiens contre Notre-Seigneur. Matth. V, 20; XV, 6, 11; XXIII, 2—35. — Luc. XI, 42—53. — Etc.

Mais peut-être quelqu'un croira-t-il y voir l'affliction de Ruben, lorsque, ignorant le parti qu'avaient pris ses frères, il ne retrouve plus Joseph dans la citerne (Gen. XXXVII, 29, 30). S'il en était ainsi, on pourrait croire que le peintre s'est proposé une allusion au désespoir de Judas. Cs. Matth. XXVII, 3—5. — Etc. Entre ces diverses suppositions, presque également plausibles, je ne saurais pour quel parti me prononcer.

(9) Gen. XXXIX, 1—6.

(10) Matth. XXVII, 18, 19. — Luc. XXIII, 4, 14, 15, 22. — Joann. XVIII, 38; XIX, 4, 12.

(11) Gen. XXXIX, 7—20. — Luc. XXIII, 2. — Joann. XIX, 12—16. Cs. Chrysost., *in Matth.*, Homil. LXXXIV (al. 85), 4 (t. VII, 803). — Hieronym. Aretin. (Baluz. *Miscell.*, I. cit.). — Rupert., *in Genes.*, libr. VIII, cap. 33, 34.

ce condamné, et ne vit que par lui; les nations éloignées entendent parler de sa gloire et du bonheur que l'on goûte sous son administration (1). Ainsi le Sauveur, après ses abaissements, voit tout genou fléchir à son nom; une immense famille se glorifie de lui appartenir, et les peuples lointains se rangent sous son empire (2). Pour Jésus-Christ, comme pour Joseph, ceux qui l'ont livré sont obligés de plier sous son pouvoir, lors même qu'ils ne reconnaissent point leur trahison (3), parce qu'il est écrit dans les conseils divins que ses ennemis doivent servir d'escabeau à ses pieds (4). Mais pour Jésus-Christ également, comme pour Joseph, le vrai triomphe qu'il ambitionne, — bien que dans d'autres desseins il en retarde le dernier accomplissement, — c'est l'instant où il sera reconnu par ses frères. Car s'il les éprouve et leur cause d'amères angoisses, c'est bien moins pour se venger qu'afin de les amener à réparer leur crime par le repentir et par un désaveu qui mérite le pardon.

150. Cependant, le vitrail de Bourges ne nous montre que Benjamin entre les bras de Joseph. De même c'est Benjamin seul que l'on voit introduit dans le palais. Le dernier des enfants d'Israël nous est, en effet, présenté dans la *Genèse* comme l'objet de toutes les sollicitudes de Joseph (5); mais il n'est pas besoin d'une grande application pour reconnaître que le peintre s'est proposé, là comme dans tout le reste, quelque chose de plus que l'histoire sainte elle-même. C'est toujours comme prophétie qu'il envisage chacune des circonstances de la vie du patriarche; et à cet endroit, nul doute qu'il n'ait eu en vue de retracer un grave événement de l'avenir, garanti par l'Écriture sainte et par l'enseignement commun des docteurs. Je veux parler de la conversion des Juifs, lorsque les temps seront sur le point d'achever leur cours (6): dernière consolation que le Fils de Dieu accordera à son Église au moment où l'œuvre du salut touchera à son terme. Alors, *se levant, et prenant Sion en pitié, parce que le temps est venu* (7), le Fils de David ramènera à la foi d'Abraham les derniers rejetons du sang de ce patriarche.

Je n'ai pas à faire remarquer que la Synagogue même a conservé jusqu'à présent les traces d'une croyance à la similitude singulière entre Joseph et Jésus-Christ. Ma tâche peut se borner à signaler la persuasion du moyen âge à ce sujet, et les solides fondements de cette interprétation consacrée par l'unanimité des écrivains ecclésiastiques. J'en aurai dit assez pour rendre compte de ma verrière et des pensées qui ont présidé à son exécution.

(1) Gen. XL — XLII. Cs. Ephraïm, *l. c.* (p. 22). — Isidor., *in Genes.*, loc. cit. (p. 341, sqq.). — Prosp. (?), *loc. cit.* (p. 111). — Hraban., *adv. Jud.*, cap. VIII (ap. Martène, *Thesaur.*, t. V, 422). — Berengos., *de Invent... s. Cruc.*, loc. cit. — Etc.

(2) Joann. XII, 32. — Ps. XXI, 20—32. — Etc. Cs. Ambros., *op. cit.*, 40, cap. VII (p. 498); et 71, 72, cap. XII (p. 507). — Augustin., *in Ps. LXI*, 5 (t. IV, 592, sq.); *contr. Faust.*, libr. XII, cap. 28 (t. VIII, 240). — Origen., *l. cit.* — Cyrill. Alexandrin., *Glaphyr.*, loc. cit. (p. 185). — Isidor., *Allegor.* 45 (t. V, 125); *in Genes.*, cap. XXXI (p. 355). — Cassiodor., *in Ps. LXXVI*, 15 (t. II, 262). — Pseudo-Augustin., *serm. XVI*, 1 (t. V, *Append.*, p. 33, sq.). — Gerhoh., *in Ps. LXVIII*, 14; CXXXIV, 1 (D. Pez, *Thesaur.*, t. V, 1386, 2045, 2046). — Etc.

L'auteur du livre *De promissionibus... Dei* voit dans les deux ennuques de Pharaon, emprisonnés avec Joseph (Gen. XI), une figure des deux larrons crucifiés à côté de Notre-Seigneur. Nous avons déjà vu (p. 242) ce symbolisme dans la *chronique* de saint Adon, et l'on en pourrait citer bien d'autres encore; mais je ne puis m'appesantir sur tous les développements donnés à ce grand type. Ainsi Berengose (*de Myst. ligni domin.*, loc. cit., p. 372) explique le *Filii discurrebant super murum* par l'empressément des

nations à embrasser la loi de Jésus-Christ. Pour moi, il me suffit de montrer dans une énumération sommaire, combien la valeur *christologique* de l'histoire de Joseph était établie et reconnue par tous les Pères.

(3) Gen. XLIII, XLIV. Cs. Ambros., *op. cit.*, 47, cap. IX (p. 501). — Cyrill. Alexandrin., *Glaphyr.*, loc. cit. (p. 203, sq.). — Prosper. (?) *loc. cit.* (p. 112). — Rupert., *in Genes.*, libr. IX, cap. 3, 4, 9. — Etc.

(4) Ps. CIX, 1, 2; II, 9. — I Cor. XV, 25. — Hebr. I, 13; X, 13. — Cs. Cyrill. Alexandrin., *Glaphyr.*, loc. cit. (192, sq.). — Etc.

(5) Gen. XLII, 15; XLIII, 29, 30, 34; XLV, 12, 14, 22. Cs. Ambros., *op. cit.*, 56, 57, cap. X (p. 503).

(6) Rom. XI, 12, 25—27. — Malach. IV, 5, 6.

Cs. Ambros., *op. cit.*, 83, 84, cap. XIV (p. 510). — Origen., *in Genes.*, homil. XV, 7 (t. II, 102). — Cyrill. Alexandrin., *Glaphyr.*, loc. cit. (p. 204). — Isidor., *in Genes.*, cap. XXXI, 62 (p. 357). — Hraban., *adv. Jud.*, cap. XLVI (loc. cit., 497). — Remig. Autissiodor., *in Genes.*, (D. Pez, *Thesaur.*, t. IV, P. I, p. 106). — Rupert., *in Genes.*, libr. IX, cap. 7. — Etc. J'ai déjà cité bien des témoignages à ce sujet, n° 20, 34, 51 (p. 28, 54 et sv., 96), etc.

(7) Ps. CI, 14.

## CHAPITRE ONZIÈME.

### PLANCHE ONZIÈME. — MADELEINE ET LA JUSSIENNE.

151. Les deux lancettes réunies dans plusieurs de nos planches ne sont point toujours rapprochées l'une de l'autre dans la cathédrale de Bourges. Mais, pour nous écarter le moins possible de l'ordre qui leur a été assigné par la pensée des artistes anciens, nous avons presque constamment eu soin d'associer deux à deux celles qui se font face réciproquement dans une même chapelle, ou celles qui, dans deux chapelles voisines, occupent la place du fond. Ici, prises dans une même chapelle, elles présentent en regard la vie des deux *bienheureuses pécheresses* (comme parle le moyen âge) qui offrent les plus illustres exemples de la pénitence après une vie de honteux plaisirs.

#### ARTICLE PREMIER.

##### SAINTE MADELEINE, SAINTE MARTHE ET SAINT LAZARE DE BÉTHANIE.

Les mutilations qu'a subies ce vitrail ne paraissent pas l'avoir entamé au vif. Si je ne me trompe, nos verriers avaient puisé la légende (1) de sainte Madeleine presque uniquement dans l'Évangile, et n'y avaient même pas rassemblé tous les traits de son histoire que les évangélistes nous ont transmis. S'il entrait dans nos vues d'exposer et de discuter un projet de *restitution*, nous pourrions nous aider d'une verrière contemporaine, à Saint-Jean de Lyon (2), qui ne donne pas lieu de croire que le peintre de Bourges ait poussé son travail fort au delà de ce que nous possédons actuellement. Car, malgré les brèches de notre sujet, il nous reste encore plus de scènes qu'il n'en faudrait pour remplir les deux médaillons brisés aujourd'hui dans l'œuvre de l'artiste lyonnais. Supposons à Bourges un panneau de plus (à trois compartiments), consacré aux signatures (3), et il est probable que nous approcherons beaucoup de l'ancienne réalité.

A ces injures du temps, qui ne semblent pas mériter de grandes plaintes, s'est ajoutée dans notre reproduction une autre mésaventure que voici, et qui, heureusement, peut être réparée sans peine par la pensée. Une première copie des panneaux retracés isolément ayant été livrée au lithographe avec des numéros qui devaient servir à en rétablir la série sur la pierre dans l'ordre du modèle, il les a disposés de haut en bas, contrairement à la marche du vitrail; et son travail s'est trouvé trop avancé quand on a remarqué cette erreur. Il faudrait donc, pour une exactitude entière, supposer un

(1) Le mot légende, avec les diverses acceptions qu'il a reçues, risque de donner lieu à des malentendus qu'il serait bon de pouvoir éviter. Tel auteur l'emploiera dans son sens primitif, pour désigner l'analyse autorisée (quoique non pas précisément garantie) d'une vie de saint; tel autre, en adoptant cette expression, prétendra indiquer un récit où l'imagination et l'histoire se mêlent avec une complaisance mutuelle, pour former un tout passablement équivoque; un autre, enfin, n'y verra qu'une simple composition poétique, etc. Cependant, il faut convenir que cette confusion même ne laisse pas de prêter à des réflexions utiles. Les vies des saints destinées jadis à la lecture, même à la lecture liturgique (et c'est là le véritable sens primitif de la *legenda*), ayant été singulièrement dépréciées par une sévérité plus ou moins légitime, il en est résulté assez généralement une défaveur qui a rejailli jusque sur les documents hagiographiques les plus graves et les mieux constatés. Pour une foule d'esprits confiants en eux-mêmes, le nom de *légende* répond d'avance à toute preuve historique, et constitue préalablement une fin de non-recevoir contre les faits merveilleux. Car avoir prononcé ce mot si commode à l'homme morose ou léger, c'est pour les uns avoir mis hors de

cause un conte puéril enfanté par une crédulité presque imbécile (si ce n'est pas un fanatisme de mauvaise foi); et pour les autres, c'est avoir relégué parmi les curiosités poétiques le monument naïf d'un passe-temps populaire.

En confondant ainsi sans discernement (je pourrais bien dire sans bonne foi), sans nulle véritable appréciation de cette *critique* dont on parle fort à son aise, tout ce que l'on est décidé d'avance à ne pas admettre; on fait bien voir que la cause de la légende, même de la légende poétique, n'est pas du tout jugée. Puisque les *actes* des saints ont été souvent écartés, et leur valeur historique dépréciée à l'aide de ce mot de légende, il est permis de conclure que la légende tient de fort près à l'histoire, et qu'il faut traiter la première avec ménagement si l'on met quelque prix à ne pas entamer l'autre.

(2) *Étude VIII*, lancette 1. A Chartres, la verrière de Sainte-Madeleine embrasse une plus grande durée, et ne se renferme pas dans les faits garantis par l'Évangile.

(3) A Chartres, il semble que ce soit des porteurs d'eau qui aient donné cette verrière; mais, d'une église à l'autre, nous trouvons bien des fois les mêmes sujets et des donateurs différents.

ordre inverse à celui de la planche lithographique; en sorte que la résurrection de Lazare occupât le sommet de la verrière, au lieu d'être au pied comme on le voit ici. Tout le reste devra être censé subir un déplacement qui complète cette évolution générale.

152. Il est clair que l'auteur de nos peintures n'a pas subtilisé, à la manière de quelques critiques des derniers siècles, sur le personnage que nous représentent les divers panneaux de ce vitrail. Pour lui la pécheresse, la sœur de Lazare, etc., ne sont qu'une seule et même Marie, reparaisant en diverses circonstances et en divers lieux dans le récit des quatre évangélistes; sans qu'il soit nécessaire de la décomposer en plusieurs individualités distinctes(1). En suivant tout simplement le parti qu'il adopte, nous expliquerons sans peine, à l'aide de l'Évangile, tous les faits qu'il déploie à nos yeux.

Le premier panneau, malgré l'absence du nimbe qui manque ailleurs encore, me paraît représenter la *canonisation*, pour ainsi parler, que prononce le Verbe lui-même en proclamant la sainteté de Madeleine. Soit que cette scène ait été choisie comme une glorieuse introduction à l'histoire de cette illustre pénitente, soit que primitivement peut-être elle ait été placée à la suite du banquet dont elle est un appendice naturel, je ne saurais dire à quelles peintures ont dû être consacrés les deux médaillons défoncés aujourd'hui. Mais il se peut que le plus grand (celui du milieu) ait montré Notre-Seigneur se tournant vers Madeleine assise sur le trône, et annonçant de quels honneurs serait récompensée dans l'avenir celle dont la sainte prodigalité excitait d'amères censures(2). Cette partie répondrait aux murmures des disciples, tandis que l'autre serait relative au scandale pharisaïque de l'hôte de Naïm(3); et ce serait, comme je viens de le dire, le complément total du double tableau qui occupe actuellement la seconde ligne. Réunissons ces deux rangs pour montrer leur étroite connexion d'une manière plus sensible.

A Naïm, la pécheresse publique vient arroser de ses larmes les pieds du Sauveur, tandis qu'il est à la table du Pharisien(4). C'est, je crois, ce que l'on a prétendu retracer dans la partie du panneau qui est à la gauche du spectateur. Ici déjà le Fils de Dieu s'adresse au Pharisien qui se scandalisait en son cœur, et lui montre qu'il sait fort bien non-seulement ce que signale la rumeur publique, mais ce qui se passe même au fond des âmes. Du reste l'entretien, qui n'est ici qu'indiqué, se reconnaît bien mieux au côté droit du panneau supérieur(5). Je pense que la double tablette placée dans la main de Jésus-Christ fait allusion à ce double compte qui sert de fondement à la parabole(6): « Deux « débiteurs reçoivent la remise de leur dette; l'un d'eux devait 500 deniers, et l'autre 50 seulement. « Lequel des deux aimera davantage son créancier?... Or, à celle-ci il a été remis de nombreux péchés, « mais elle a aimé beaucoup, etc. »

A Béthanie, plus d'un an après la circonstance que nous venons de rappeler, quelque chose de semblable se passe dans une autre occasion toute pareille. Mais cette fois le récit fait mention beaucoup plus expressément d'un vase de parfums, et ce sont les disciples qui se formalisent(7). C'est ce qui me détermine à placer le repas de Béthanie à droite du second panneau. La Madeleine porte un petit bassin(8); et Notre-Seigneur s'adresse à des personnages nimbés, qui doivent être les apôtres. Puis,

(1) Bien des critiques modernes ont partagé entre trois femmes les divers traits accumulés ici sur sainte Madeleine. Ils ont admis une Marie de Magdala (*Magdalene*), délivrée de sept démons par Jésus-Christ (Marc. XVI, 9. — Luc. VIII); une autre Marie de Béthanie, sœur de Marthe et de Lazare (Matth. XXVI, 6, 7. — Marc. XIV, 3. — Joann. XII, 1—3; XI); et enfin une pécheresse de Naïm, dont le nom serait inconnu (Luc. VII, 37, sqq.). Cette savante distinction fut inaugurée dans la leçon française du *Dies iræ*, où l'on changea le vers

« Qui Mariam absolvisti »,

en cet autre :

« Peccatricem absolvisti »,

sans doute pour éviter le danger de confondre la pécheresse soi-disant anonyme avec Marie de Béthanie ou avec Marie-Madeleine. Mais l'auteur du *Dies iræ* n'eût rien compris à ces finesses. Il parlait comme saint Grégoire le Grand (*in Evangel.*, homil. XXXIII; t. V, 36): « ... Hanc quam Lucas peccatricem mulierem, Joannes Mariam nominat, illam esse Mariam credimus de qua Marcus septem demonia ejecta esse testatur. » Cs. Homil. XXV (*Ibid.*, p. 256). — AA. SS., *Jul.*, t. V, p. 196, sqq. — Etc. Tillemont (t. II, p. 30, sv.; et 512, sv.),

dont la critique si renommée ne résiste pas toujours au plaisir de censurer les vieilles traditions sur des raisons assez minces, n'ose pas prendre parti dans la question présente. C'est une sorte de suffrage qui ne laisse pas d'avoir quelque poids.

(2) Matth. XXVI, 6—13. — Joann. XII, 1—8. — Etc.

(3) Luc. VII, 36—50.

(4) *Luc. loc. cit.* Dans ce texte, c'est surtout des larmes de la pénitente qu'il s'agit; le parfum répandu n'est indiqué que par deux mots seulement. C'est ce qui me donne lieu de penser que cette première action de sainte Madeleine est l'objet de la scène où l'on n'aperçoit point de vase entre ses mains.

(5) L'idée de ce tête-à-tête pourrait bien avoir été suggérée par les premières paroles de Notre-Seigneur: « Simon, j'ai quelque chose à vous dire. » Peut-être a-t-on supposé que Jésus-Christ avait conduit son hôte à l'écart pour lui donner cette leçon sans l'humilier devant les convives.

(6) *Luc., l. cit.*, 41, sqq.

(7) Matth., *l. cit.* — Marc. XIV, 3—9. — Etc.

(8) Ce vase de parfums, sous des formes très-variées, et quelquefois bizarres, est devenu le caractère iconographique de sainte Madeleine. Il rappelait, outre le repas de Béthanie, les prépara-

à gauche du panneau supérieur, le Fils de Dieu venge la sainte des reproches de ses critiques. Il proclame la gloire et les louanges à venir qui doivent remplacer partout ce blâme chagrin; et, si l'on y songe bien, le trône exprime à merveille la prophétie du Verbe éternel : puisqu'après la Mère de Dieu il n'est peut-être point de femme qui ait été l'objet d'autant d'honneurs que Madeleine (1).

153. L'explication la plus plausible qui se présente à mon esprit pour rendre raison du troisième panneau, serait d'y voir sainte Marthe et sa servante sainte Marcelle. Plusieurs anciens interprètes de l'Écriture ont pensé que c'était ou sainte Marthe ou sainte Marcelle qui s'était écriée du milieu de la foule pressée autour de Jésus-Christ : «Heureuses les entrailles qui vous ont porté! Heureux le sein qui vous a allaité(2)!» Selon moi, le médaillon extrême à droite représenterait sainte Marthe instruisant sa servante; et cette dernière s'adresse ensuite à Notre-Seigneur. Les inscriptions ne m'occupent que médiocrement, parce qu'il est pour le moins un cas dans ce vitrail où il est impossible de s'y fier. Du reste, si mon interprétation ne satisfaisait pas tout le monde, je vais en proposer bientôt une autre que l'on pourra substituer à cette première hypothèse.

Désormais un simple coup d'œil jeté sur l'Évangile suffira pour expliquer tout le reste de la verrière. Le panneau que nous rencontrons immédiatement après celui qui vient de nous occuper, n'est que la traduction de quelques versets de saint Luc (3). Marthe reçoit le Fils de Dieu dans sa maison, et s'évertue à lui préparer un repas, tandis que Madeleine, assise aux pieds de Jésus-Christ(4), ne songe qu'à écouter les paroles du divin maître. À droite, Marthe se plaint d'être laissée seule aux soins du ménage; et la contenance calme de Jésus-Christ répondant à ces réclamations est bien d'accord avec ses paroles, qui placent la contemplation fervente fort au-dessus de l'activité inquiète (5).

Si l'on voulait ne voir qu'un seul groupe dans les deux panneaux que nous venons d'étudier, on pourrait expliquer deux médaillons de la troisième ligne par la réception empressée que sainte Marthe fait à Notre-Seigneur(6). Mais alors je n'ai plus d'interprétation satisfaisante pour la scène où deux saintes s'entretiennent. De deux ou trois suppositions que je pourrais absolument hasarder à ce sujet, il n'en est pas une qui me paraisse convaincante.

154. La seconde partie de notre verrière est consacrée à Lazare, frère de Marthe et de Marie. On y suit pas à pas la narration de saint Jean(7), comme dans les médaillons de Lyon; et la comparaison de ces deux vitraux donnerait lieu de penser que le peintre lyonnais s'est renfermé dans l'exposition des faits qui, à Bourges, forment une moitié seulement de l'ensemble. Énumérons rapidement les divers tableaux, qu'il sera facile de reconnaître en consultant le texte de l'Évangile.

Tandis que Lazare est malade, ses sœurs font avertir Jésus-Christ, qui tranquillise l'envoyé sur les résultats de cette maladie(8); cependant, Lazare succombe, et son corps est déposé dans le tombeau. —Deux jours après, Jésus-Christ quitte la Galilée pour se rendre à Béthanie, malgré les craintes que les apôtres s'efforcent de lui inspirer. Marthe vient à sa rencontre (9), tandis que Madeleine assise dans la maison est entourée de Juifs qui tâchent d'apaiser sa douleur(10). Mais aussitôt qu'on lui

tifs que fit Madeleine pour l'embaumement du corps de Jésus-Christ dans le tombeau.

(1) Si je ne m'étais imposé de passer rapidement sur les verrières à sujets historiques, j'aurais une belle tâche à tracer un aperçu du culte de sainte Madeleine dans la chrétienté, et à choisir quelques-unes des touchantes poésies que lui a consacrées le moyen âge. Je laisse ce soin à d'autres; celui qui pourrait y consacrer des études suivies n'aurait pas à s'en repentir.

(2) Cs. Cornel. v. d. st., in *Luc. XI*, 27. — Dionys. Carthus., in *h. l.* — Lyran., *ibid.* — Jacob. de Varag., *Leg. aur.*, de S. Mar. Magdal. — Etc. La principale raison d'attribuer cette exclamation à sainte Marthe ou à sa servante, paraît être que, dans ce récit de saint Luc, le chapitre précédent (*Luc. X*, 38—42) se termine par le séjour de Notre-Seigneur à Béthanie; mais il s'agit bien moins d'apprécier la solidité de ce motif, que de constater l'existence de cette assertion et la faveur dont elle jouissait.

(3) *Luc. X*, 38—42.

(4) *Luc. X*, 39. «... Maria... sedens secus pedes Domini, audiebat verbum illius.» Le texte désigne trop bien le médaillon de gauche pour que je m'arrête à l'inscription, qu'il serait impossible de justifier si l'on ne lit *Maria Magdalena*, au lieu de *Maria Martha*. (*Marthæ*)? La différence des attitudes (*sedens et stetit*) que

signale saint Luc, dirigeait certainement l'artiste dans les deux scènes qui occupent chaque extrémité du panneau.

(5) *Luc. X*, 40—42. «Martha autem... stetit et ait: Domine, non est tibi cura quod soror mea reliquit me solam ministrare? Dic ergo illi ut me adjuvet.

«Et respondens dixit illi Dominus: Martha, Martha, sollicita es et turbaris erga plurima; porro unum est necessarium. Maria optimam partem elegit, que non auferetur ab ea.»

(6) *Luc. X*, 38.

(7) *Joann. XI*, 1—45.

(8) *Joann. XI*, 1—6. «Erat autem... languens Lazarus a Bethania... Miserunt ergo sorores ejus ad eum (*Dominum*), dicentes: Domine, ecce quem amas infirmatur.

«Audiens autem Jesus dixit eis: Infirmas hæc non est ad mortem, sed pro gloria Dei, ut glorificetur Filius Dei per eam. Etc.

«Ut ergo audivit quia infirmabatur, tunc quidem mansit in eodem loco duobus diebus.»

(9) *Joann. XI*, 7—27. «... Martha ergo, ut audivit quia Jesus venit, occurrit illi. Etc.» Cs. v. 30.

(10) *Joann. l. cit.*, 18—20. «... Multi autem ex Judæis venerant ad Martham et Mariam ut consolarentur eas de fratre suo... Maria autem domi sedebat.» Cs. v. 31.

annoncé la présence de Jésus, elle va se jeter à ses pieds(1); et, sur sa demande, elle le conduit au tombeau de son frère.—La parole du Fils de Dieu se fait entendre dans ce sépulcre, et l'on s'empresse d'enlever les bandelettes(2) qui gênent seules désormais les mouvements de ce cadavre rendu à la vie.

155. Le peu qui reste de la verrière de Lyon est bien propre à faire regretter les scènes que nous n'avons plus. La vérité naïve des attitudes, le mouvement et la variété bien entendue des divers groupes, attachent le regard et fixent l'esprit avec un certain charme. Ce qui n'est qu'indiqué un peu sèchement dans les peintures de Bourges, est véritablement représenté dans les autres. Ces consolations que les amis de Madeleine s'empressent de lui prodiguer à l'envi, cette nouvelle que Marthe lui apporte avec une sorte de mystère, ces hommages désolés qu'elle rend à Notre-Seigneur tandis que l'œil est attiré par le sépulcre de Lazare, cette compassion que lui témoigne Jésus-Christ tout en faisant renaître quelque espérance dans son cœur, cette admiration et cette reconnaissance qui accompagnent le prodige, ce sont autant de petits sujets rendus avec bonheur, je dirai même avec habileté. La forme que revêt à Lyon la résurrection de Lazare est une réminiscence des monuments chrétiens de l'âge des catacombes. Cette petite momie, debout sous une porte, sera reconnue sur-le-champ par ceux qui ont étudié les sculptures de Rome souterraine; et il ne paraît pas douteux que le modèle en ait été emprunté par le peintre à quelque sarcophage lyonnais des premiers siècles de l'Église.

## ARTICLE SECOND.

### SAINTE MARIE L'ÉGYPTIENNE.

156. Du simple nom de l'*Égyptienne*, comme s'exprime notre verrière(3), nos ancêtres avaient fait celui de *Gipecienne*(4), qui était enfin devenu *la Jussienne*, en vertu de ce pouvoir absolu qu'exercent les peuples sur tout mot admis à la grande naturalisation(5).

Au moyen d'un ralliement laborieux qui nous a fait reconnaître dans diverses parties de la cathédrale (et jusque dans des roses) plusieurs fragments dispersés de ce vitrail, nous sommes parvenus à le publier plus complet qu'il ne l'est à Bourges dans la lancette qui lui avait été assignée par le XIII<sup>e</sup> siècle. L'encômbrement d'une partie de la baie par une maçonnerie étrangère au plan primitif, a occasionné pour quelques médaillons une triste mise en disponibilité, et les a fait destiner à combler, n'importe en quel endroit, les lacunes qui réclamaient du verre de couleur. Ainsi égarés sans nul rapport à leur destination première, ils ne se sont retrouvés que par suite de l'examen attentif qui fit passer sous nos yeux tous les panneaux de vitres que renferme la basilique de Saint-Étienne. À l'aide de cette revue générale, il est devenu possible de recomposer presque entièrement la grande page consacrée à sainte Marie l'Égyptienne par les peintres verriers. Car, sauf les donateurs, tout se retrouve presque à coup sûr, même pour les brèches du panneau incomplet.

157. La toilette recherchée de l'*Égyptienne* dans le médaillon inférieur, et son attitude qui annonce plus que de la prévenance, mettent sur la voie du sujet qui occupait probablement toute la ligne. Livrée à la dissipation, et même à une vie de débauche dans la grande ville d'Alexandrie, elle a remarqué que l'on s'embarque en foule pour un voyage où l'affluence des passagers lui fait espérer une occasion merveilleuse de faire valoir tous ses moyens de séduction(6). C'était à Jérusalem que

(1) Ibid., v. 28—34. . . . Abiit (*Martha*) et vocavit Mariam sororem suam silentio, dicens: Magister adest et vocat te.

«Illa ut audivit, surgit cito et venit ad eum. . . . Maria ergo quum venisset ubi erat Jesus, videns eum cecidit ad pedes ejus, etc.»

(2) Ibid., 38—44. . . . Tulerunt ergo lapidem. Jesus autem. . . . voce magna clamavit: Lazare, veni foras. Et statim prodit qui fuerat mortuus, ligatus pedes et manus inistis, et facies ejus sudario erat ligata. Dixit eis Jesus: Solvite eum et sinite abire.»

(3) Je doute qu'il soit nécessaire d'avertir que dans cette planche onzième, la lancette A correspond à l'article premier, et la lancette B à l'article second. Ce sera ordinairement le partage que nous adopterons pour les planches à sujet multiple. Mais le

plus souvent, comme ici, les inscriptions de quelques scènes pourraient servir de guide.

(4) Ce mot, qui pourrait sembler bizarre, se retrouve encore dans l'anglais *gipsy*. On sait que les *Zingari*, appelés Bohémiens par le peuple, étaient considérés comme *Égyptiens* au XV<sup>e</sup> siècle.

(5) La rue de la Jussienne à Paris conserve encore le nom de la sainte, qui avait jadis une chapelle en ce lieu.

(6) Je n'ai pas besoin d'invoquer fréquemment le témoignage des anciens auteurs. La verrière suit ponctuellement les récits qui se trouvent partout. Cf. Rutebeuf, t. II, p. 106—150. — Legend. aur. — Sophron., ap. Rosweid., *Vit. PP.*, lib. I, p. 381—392. — AA. SS., *April.*, t. I, p. 67—90; et *Append. alt.*, p. 1, xiii—xxi. Etc.

l'on se rendait pour y adorer la croix durant le temps pascal. Mais la piété entre pour si peu de chose dans les projets de l'Égyptienne, qu'elle offre de s'abandonner au patron du navire pour payement de son passage à bord (1). Cependant, au terme du voyage, la curiosité la pousse à visiter l'Église où les pèlerins se pressent pour rendre hommage à la sainte croix. Elle s'efforce en vain d'y parvenir; et tandis que les fidèles entrent et sortent autour d'elle, une force insurmontable s'oppose à ce qu'elle arrive jamais au delà du seuil (2). Repoussée ainsi à plusieurs reprises, malgré tous ses efforts, elle reconnaît qu'une main céleste l'empêche de franchir la porte du saint lieu, et que les souillures de son âme sont la vraie cause de cette exclusion insurmontable. Confuse, et rentrant en elle-même, elle aperçoit une image de la Mère de Dieu; elle se prosterne avec larmes, implorant l'assistance de la Vierge sans tache, et recourt à son intercession pour obtenir accès près de la croix du Sauveur.

Après qu'elle a détesté sa coupable vie, et réclamé le secours de celle qui est le refuge des pécheurs, rien n'arrête plus ses pas : elle parvient jusqu'auprès des gages sacrés de notre salut que l'on honore dans le sanctuaire, et puise en ce lieu une nouvelle douleur de ses crimes. Une voix du ciel lui a dit de se rendre au monastère situé sur les rives du Jourdain, et de s'enfoncer dans la solitude au delà du fleuve; elle va donc confesser ses péchés et se faire absoudre dans l'église des moines; après quoi, trois pièces de monnaie que lui donne un pèlerin, lui servent à acheter trois pains, qui forment toute sa provision (3) pour le reste de ses jours.

158. Sans autre souci de l'avenir, elle se fait transporter sur le bord opposé, et pénètre dans le désert, où quarante-sept années se passent sans qu'elle rencontre âme vivante. Cependant, ses vêtements n'avaient pu fournir une durée si longue, et elle n'était plus défendue contre les injures de l'air que par une peau désormais durcie à l'intempérie des saisons, et noircie par les ardeurs du soleil.

Une année que l'abbé Zozime, l'un des plus saints moines de la Palestine, avait pénétré au fond de ce désert pour y passer le carême dans toute la rigueur de mille privations, il aperçoit quelque chose de semblable à un homme qui semble fuir devant lui. Persuadé qu'il a rencontré l'une de ces âmes d'élite qu'il désirait étudier de près pour se former à une sainteté plus parfaite, il court vers cet hôte mystérieux de la solitude. Mais comme il s'efforçait d'atteindre cette espèce d'ombre, il l'entend prononcer ces paroles, sans se détourner dans sa fuite : « Abbé Zozime, je suis une femme, et ne puis paraître devant vous si je n'ai quelque vêtement pour couvrir ma nudité. » Le solitaire lui jette son manteau (4), et apprend d'elle-même sa merveilleuse histoire. Puis la pénitente le conjure de lui apporter la sainte eucharistie, qu'elle n'a pu recevoir depuis le jour de sa conversion.

Zozime se rend à son désir, et lorsqu'un an après lui avoir donné la communion il veut chercher encore dans la solitude la trace de cette *repentie*, il trouve le cadavre de la sainte, qui semblait n'avoir attendu la seconde visite de Zozime que pour recevoir de sa main le viatique, et atteindre enfin le terme de sa longue pénitence.

Comme le solitaire se mettait en devoir d'ensevelir le corps (5), la terre desséchée de ces solitudes arides opposait un obstacle insurmontable aux efforts d'un vieillard qui ne pouvait s'aider que d'une branche d'arbre pour ouvrir une fosse. Mais un lion s'approcha, qui creusa la terre avec ses ongles, et se tint respectueusement près de là jusqu'à ce que les restes de la sainte pénitente fussent recouverts par le cénobite (6).

(1) On n'a pas manqué de faire de sottes plaisanteries sur cette circonstance, à propos d'un vitrail qui existait autrefois à Paris. Mais les auteurs de ces moralités ignoraient ou feignaient de ne pas savoir qu'il s'agissait là d'une action antérieure à la conversion de la Jussienne. Il leur paraissait piquant, sans doute, de citer ce trait comme l'une des curiosités édifiantes de la légende.

\* Ce que c'est qu'à propos toucher la passion!

(2) Le peintre de Bourges a suivi la version du Ménologe de l'empereur Basile (Urbain., t. III, p. 39), qui dit *ὡς ἀπὸ ἀγγέλων κολυβήτων ἀπελάθην*; mais les légendaires se contentent communément de suivre l'ancien auteur grec de cette vie (AA. SS., *loc. cit.*, p. xvii), dont l'expression est moins précise : *Ἐπὶ δὲ τῶν τῆς ἐκείνης ἀνομιῶν.*

(3) Ces trois pains sont devenus le caractère iconologique de la sainte, quand on la représente isolément.

(4) La pantomime de cette scène peut surprendre au premier

coup d'œil, mais elle s'explique bientôt si l'on réfléchit. Zozime détourne la tête par décence, et la pénitente, placée derrière un arbre, saisit le vêtement qui lui est présenté.

(5) Le vitrail nous représente l'Égyptienne ensevelie aussi complètement que l'était Lazare dans la verrière voisine; mais Sophronius (AA. SS., *loc. cit.*, p. xx) dit positivement que le corps fut mis en terre dans l'état où Zozime l'avait trouvé, à demi voilé par le morceau d'étoffe que la sainte s'était fait donner deux ans auparavant.

(6) Sophronius (*l. c.*) dit que le lion se tint là jusqu'à la fin, mais non pas qu'il aida à déposer le corps dans la fosse. Rutebeuf (*l. cit.*, p. 148, 149), je ne sais d'après quelle autorité, est ici d'accord avec le peintre de Bourges :

Quand la fosse fu bien chesée  
Et saint hermites l'a levée (la dame).

Il n'est personne qui ne reconnaisse au sommet de la verrière l'âme de la sainte se reposant dans le sein d'Abraham, après ses longues expiations; et les anges qui, du haut du ciel, prennent part à ses obsèques.

Α (Ο?) ses mains par Devers la teste,  
Et par les pies la prist la brote.  
Etc.  
.....  
Σοφισμα .....  
En plorant telcema artiere;

Sente la vie et la maniere  
Centa au chapitre en content  
.....  
Comment un igono i corrint,  
Qui par Devers les pies la tint;  
Etc.

APPENDICE.

Plusieurs imprimeurs du xv<sup>e</sup> siècle et du xvi<sup>e</sup> terminent assez singulièrement une publication principale par quelque opuscule tout à fait inattendu, donnant pour raison les feuillets que, sans cette ressource, il eût fallu laisser blancs. Tant on était loin encore de cette éclatante prodigalité de pages blanches où l'imprimerie moderne a vu la splendeur des éditions de luxe (non sans quelque complicité des écrivains, sans doute)! Au risque de sembler méconnaître le progrès, je me range ici à l'exemple des premiers typographes, en comblant le vide de cette page par un petit poème grec sur sainte Marie l'Égyptienne (Bibl. R. Suppl. gr., 139, fol. 146 v<sup>o</sup>). Sauf quelques traits, qui ne manquent pas d'une certaine fraîcheur, on n'y rencontrera ni beautés littéraires fort curieuses, ni détails historiques bien circonstanciés; mais, tel qu'il est, il me paraît propre à exercer la sagacité des critiques. D'autres diront quel était ce Proussouch, dont le nom annoncerait une origine syriaque ou arabe, et ce Michel, qui aura peut-être composé la musique pour cette pièce de vers; voici le texte.  
Cette édition sera sans accents, autre singularité. C'est le résultat d'une querelle grammaticale, où je me suis engagé à publier de la sorte le premier ouvrage grec que j'exhumerais. Si, en tenant parole, je fais froncer le sourcil à d'austères hellénistes, ce ne sera pas, du moins, pour avoir déparé une production très-importante.

ΤΟΥ ΠΡΟΥΣΟΥΧ

ΕΙΣ ΤΗΝ ΟΣΙΑΝ ΜΑΡΙΑΝ ΤΗΝ ΑΙΓΥΠΤΙΑΝ.

Αν εἴ παρθένον κερύοντα και βόθρ, .  
Αἰγύπτου ὡς ἑρμητρον ἀβρῖ μοι βῆτον,  
Και Μαρίας καίθων ὡς βόθρῳ βῆτον.  
Εἴ Ἀρρῆδεται τῶν βῆρον ταχὺ ῥῆμα,  
5 Τῶν ῥοκαίῳ ῥορῆται τῶν παθῶν χροῖν;  
Αἰθωδῆς ῥα γὰρ αἰθωδῆς,  
Και βῆαντο το κεντρον εἶχον ἐκ βῆρον.  
.....  
Αἰγύπτου ἀντι πρῶτοφῶς τῶντο φραστῆ  
Μαριζῆται γὰρ τῆς δεκαπενταῖον πλῆον  
10 ὡς ἄμα και ἐσθῆ, ὡς Φαροῦ βυγατερ.  
Σουδῆται δε νικτομαχῆδαι τῶν;  
Τῷ φῶλαρατῷ τῆς ἡμαρτίας κῶστω (Exod. x, 21).  
Υπερ το Νυῖου βῆθρον ἡμαρθε πλῆον (Ibid., vii, 17, 18).

Εἰς δευτεροτον τῶν βῆρον χροῖθῆδαι τῶν,  
15 Εἴ ἄκαρτερῆς ῥαπαθῆδαι παρροῖδαι.  
.....  
Ἀλλ' ἡμαρθε παθῶν κῶστω ἀβρον  
Ὁ Μοῖσους ἔ βῆθῆδαι ἡ θῆλλομαρθε,  
Το σπασῆρον δε ἔλδον ἐκ τριδῆδραι,  
Ὁν τῶντο ἡμαρθε νυδῶν χροῖν (Ibid., i, 10).  
20 Εἰς λυκαῖστα χροῖν τῆρῆδαι.  
.....  
Αἰγύπτου ἀντι πρῶτοφῶς τῶντο βῆτον  
Ἡς τῶν ῥραχῶν καίθῆδαι τῶν χροῖθῆδαι (Ps. 139, 14).  
Ὡς και παρῆδαι τῶν κῶρῆδαι χροῖν (χροῖν?),  
Και τῶν ὀδῆδαι ῥαπαθῆδαι τῆς τῆρῆδαι (Ib., 13)  
25 Ἀρρῆδῆδαι τῶντο εἴ ῥαπαθῆδαι.  
.....  
Αν εἴθῆδαι τριδῆδαι ἡμαρθε,  
Ἦτον ἀλλ' ἀπικῆδαι τῶντο ἔθῆδαι (Ib., 15)  
Ὁς παρῆδαι, ἡμαρθε πῶντοκατῆδαι.  
Και τῶν ὀδῆδαι τῶν γῆρῆδαι παρῆδαι  
30 Φραχῆδαι κῶρῆδαι ἀρῆδαι ῥαπαθῆδαι,  
Τῶν ῥαπαθῆδαι δεῖν ἡμαρθε κῶρῆδαι  
Ἐκδῆδαι τῶντο, τῶν πρῶ κῶρῆδαι.  
Ὡ ὀδῆδαι κῶρῆδαι, ἡ γῆρῆδαι ὄδῆδαι βῆτον.  
Και ἀρῆδαι ῥαπαθῆδαι ἡ ῥαπαθῆδαι πῶντο.  
35 Ὁς τῶν ῥαπαθῆδαι (Deuterion. xxxii, 33) ὄδῆδαι κῶρῆδαι τῆρῆδαι.  
Ὡ σπασῆδαι ῥαπαθῆδαι, ὄδῆδαι ἡμαρθε  
Εἴ ῥαπαθῆδαι ῥαπαθῆδαι ἀρῆδαι,  
Μοῖντο ῥαπαθῆδαι λυκαῖστα τῶντο ῥαπαθῆδαι.  
.....  
Σοφῆ Μοῖσῆ, ῥαπαθῆδαι ῥαπαθῆδαι  
40 Τῶν ἐκ Χροῖθῆδαι ῥαπαθῆδαι βῆτον (Numer. xii, 24),  
Ὡς χροῖθῆδαι κῶρῆδαι, ὡς δεκαπενταῖον ῥαπαθῆδαι.  
Ἦτον Ζουρῆδαι, ὡς κῶρῆδαι χροῖν (Ib., 18, 19).  
Ὁς ἐκ Χροῖθῆδαι βῆτον ῥαπαθῆδαι φῶντο  
Ἦτον δε τῶν ῥαπαθῆδαι ῥαπαθῆδαι,  
45 Και τῶν κῶρῆδαι σπασῆδαι τῶντο βῆτον  
Υπερ κῶρῆδαι σπασῆδαι κῶρῆδαι ἔλδον,  
Καθ' ἡμαρθε, πρῶτοκατῆδαι τῶντο.  
.....  
Σπασῆδαι γὰρ ὄδῆδαι ῥαπαθῆδαι ῥαπαθῆδαι ῥαπαθῆδαι,  
Τῶν ἐκ ἔλδον πῶντο Χροῖθῆδαι ῥαπαθῆδαι  
50 Ἦτον δε, δεκαπενταῖον, ἡ κῶρῆδαι τῶντο,  
Ἦτον Ζουρῆδαι Μοῖσῆ, ἀλλῆ κῶρῆδαι  
Ὁδῆδαι μῶν ὄδῆδαι πῶντο κῶρῆδαι  
Τῆς ἡμαρθε ἀρῆδαι ἀρῆδαι (Matth. xvi, 9),  
Χροῖθῆδαι δε πῶντο ἡμαρθε τῶντο  
55 Ἦτον ῥαπαθῆδαι και φῶντο και σπασῆδαι.  
.....  
Αν αἰ, τῶντο Βυδῆδαι ῥαπαθῆδαι  
(Τῆς ῥαπαθῆδαι ἐκ πῶντο τῶντο),  
Τῶ γὰρ πρῶτοφῶς τῶντο πρῶτοφῶς ῥαπαθῆδαι  
Ὡς ῥαπαθῆδαι τῶντο και τῶντο τῶντο.

60 Τῶ νυκτῆ σου πρῶτοφῶς τῶντο πῶντο (Ps. 139, 9).  
Τῶντο πρῶτοφῶς ῥαπαθῆδαι τῶντο τῶντο.  
.....  
Ἦτον (— ὄδῆδαι?) ὄδῆδαι, φῶντο, ἐκ πῶντο  
(Πῶντο κῶρῆδαι ῥαπαθῆδαι ῥαπαθῆδαι)  
Τῶντο πῶντο τῶντο πῶντο και τῶντο βῆτον (Ps. 139, 3—Etc.).  
65 Και λυκαῖστα τῶντο ῥαπαθῆδαι ῥαπαθῆδαι  
Ὁς ῥαπαθῆδαι τῶντο ῥαπαθῆδαι πῶντο  
Ἀρῆδαι τῶντο και λυκαῖστα κῶρῆδαι.  
.....  
Αν πρῶτοφῶς και πῶντο ῥαπαθῆδαι,  
Ἦτον σπασῆδαι και φῶντο μῶντο,  
70 Ἦτον ῥαπαθῆδαι τῶντο κῶρῆδαι τῶντο  
Ἦτον ῥαπαθῆδαι ῥαπαθῆδαι ῥαπαθῆδαι  
Και τῶντο κῶρῆδαι τῶντο ῥαπαθῆδαι (Gen. 1, 15).  
Τῶντο δε τῶντο ῥαπαθῆδαι ἀρῆδαι (Ps. 139, 3).  
.....  
Ὡς πρῶτοφῶς τῶντο πῶντο ῥαπαθῆδαι ῥαπαθῆδαι  
75 Σπασῆδαι τῶντο τῶντο ῥαπαθῆδαι ῥαπαθῆδαι  
Ὁς ἔλδον, ὡς ῥαπαθῆδαι ῥαπαθῆδαι  
Ἦτον ῥαπαθῆδαι, ἀρῆδαι φῶντο  
Ζῶντο πρῶτοφῶς ὡς ῥαπαθῆδαι ῥαπαθῆδαι  
Και πῶντο ῥαπαθῆδαι ῥαπαθῆδαι ῥαπαθῆδαι,  
80 Και τῶντο ῥαπαθῆδαι φῶντο ῥαπαθῆδαι  
Ἦτον δε κῶρῆδαι ὡς ῥαπαθῆδαι ἔλδον,  
Τῶντο ῥαπαθῆδαι ῥαπαθῆδαι ῥαπαθῆδαι.  
.....  
Ὡς τῶντο, τῶντο ῥαπαθῆδαι, τῶντο φῶντο;  
Ὁς ῥαπαθῆδαι και φῶντο τῶντο πῶντο.  
85 Ἀλλ' ὡς ῥαπαθῆδαι ὡς πρῶτοφῶς ῥαπαθῆδαι,  
Νῶν βῆτον ῥαπαθῆδαι ῥαπαθῆδαι ῥαπαθῆδαι  
Και ὡς πῶντο ῥαπαθῆδαι ῥαπαθῆδαι.  
.....  
Σπασῆδαι ῥαπαθῆδαι και τῶντο ῥαπαθῆδαι,  
Πῶντο ῥαπαθῆδαι ῥαπαθῆδαι ῥαπαθῆδαι  
90 Ἦτον πῶντο ῥαπαθῆδαι ῥαπαθῆδαι,  
Ὡς πρῶτοφῶς τῶντο τῶντο ῥαπαθῆδαι  
Σπασῆδαι δε τῶντο, ὡς κῶρῆδαι ῥαπαθῆδαι  
Ἦτον ῥαπαθῆδαι ῥαπαθῆδαι ῥαπαθῆδαι,  
Και τῶντο ῥαπαθῆδαι ῥαπαθῆδαι ῥαπαθῆδαι (Ps. 139, 3—Etc.).  
95 Ἦτον ὡς Ζουρῆδαι δεκαπενταῖον βῆτον  
Ἀρῆδαι ῥαπαθῆδαι μῶντο ῥαπαθῆδαι,  
Ἦτον δε τῶντο γῆδαι ὡς δεκαπενταῖον ῥαπαθῆδαι,  
Ἦτον, ὡς ῥαπαθῆδαι ἐκ τῶντο ῥαπαθῆδαι,  
Και ῥαπαθῆδαι τῶντο ῥαπαθῆδαι τῶντο  
100 Και τῶντο ῥαπαθῆδαι ῥαπαθῆδαι ῥαπαθῆδαι.  
.....  
Ἦτον δε ῥαπαθῆδαι ὡς ῥαπαθῆδαι ἐκ τῶντο,  
Ἦτον κῶρῆδαι ῥαπαθῆδαι ὡς ῥαπαθῆδαι ῥαπαθῆδαι  
Σπασῆδαι δε και βῆτον τῶντο δεκαπενταῖον,  
Τῶ τῶντο Νυδῆδαι ἀρῆδαι πῶντο,  
105 Μοῖσῆδαι τῶντο Μοῖσῆδαι Βασιλῆδαι.

## CHAPITRE DOUZIÈME.

### PLANCHE DOUZIÈME. — SAINT MARTIN ET SAINT DENIS.

#### ARTICLE PREMIER.

#### SAINTE MARTIN.

• Vere fatetur : non si ipse, ut aiunt, ab infans Homerus  
• emegret, possit exponere; adeo omnia enjora in Martino  
• sunt quam ut verbis enocipi queant. »

Sulpic. Sever., de Vit. S. Mart.,  
cap. 16 (ed. cit., t. I, p. 21).

159. La gloire du *grand saint Martin* qui, dès le *v<sup>e</sup>* siècle, avait rempli toute l'Église (1), n'a point sauvé son vitrail des atteintes de l'impéritie ou de l'insouciance (2). Il n'a pas seulement perdu plusieurs médaillons qui devaient évidemment faire partie de l'œuvre primitive (3); la similitude d'ossature et de mosaïque a fait mêler ensemble les deux verrières de Saint Martin et de Saint Denis, en sorte que plusieurs médaillons ont passé de l'une dans l'autre à la suite de quelque *radobage* inintelligent qu'elles auront eu à subir en commun.

Pour commencer par une revue sommaire qui élimine tout d'un coup les éléments étrangers de part et d'autre, je distingue dans chacun des deux vitrages quatre groupes bien saillants, à chacun desquels j'assignerai son numéro d'ordre, en partant du pied de la verrière. Dès le second groupe de la lancette A nous trouvons une fournaise qu'il faut faire passer dans la lancette B, comme appartenant à la légende de saint Denis (4). La nécessité d'une élimination est bien plus visible encore dans le troisième groupe, où nous rencontrons le nom de saint Denis écrit en toutes lettres.

Si nous cherchons maintenant dans la lancette B les médaillons qui pourraient avoir été détachés du vitrail de Saint Martin, je n'en reconnais qu'un seul : c'est au troisième groupe, celui où deux hommes paraissent se disputer une hache. Cette scène me semble avoir appartenu au premier groupe de la lancette A; et c'est par elle que doit commencer notre explication, pour se conformer à la marche de l'histoire. On y reconnaît, d'ailleurs, au costume laïque du personnage nimbé, qu'il s'agit d'un fait antérieur à l'épiscopat de saint Martin.

160. Après avoir quitté la profession des armes, Martin (5), retiré à Poitiers auprès de saint Hilaire,

(1) Sulpic. Sever., *Dial.* I, 26 (ed. Veron., t. I, p. 94). «... Hoc Ægyptus fatetur, hoc Syria, hoc Æthiops comperit, hoc Indus audivit; hoc Parthus et Persa noverunt, nec ignorat Armenia; Bosphorus exclusa cognovit, et postremo si quis aut fortunatas insulas, aut glaciale frequenter oceanum, etc.»

(2) Pour ne point prêter à l'injustice ou à l'exagération, il faut dire que la cathédrale de Bourges a été en proie au fanatisme calviniste, lorsqu'en 1562 Montgomery se rendit maître de la ville. Ce serait plus qu'il n'en faut pour expliquer bien des désastres; il y a même de quoi s'étonner après cela de voir tant de restes des âges de foi subsister encore dans cette vieille basilique. Cependant, il est probable que les *réformés* ne s'amuserent pas à des dévastations de détail: ils avaient formé un plan beaucoup plus simple et plus fécond, c'était de saper les piliers pour faire crouler les voûtes. Ce projet avait déjà reçu un commencement d'exécution dont les traces se voient encore (Cs. Romelot, p. 134, sv.—La Thaumassière, p. 10); mais comme ces dévastateurs furent délogés après trois mois de séjour, et comme la spoliation des trésors ou le bannissement des catholiques les plus fidèles avaient occupé leur première ardeur, ils ne trouvèrent point tout le loisir nécessaire pour consommer une destruction qui ne devait point les enrichir. Aussi, sauf les arquebusades, qui endommagèrent les

sculptures extérieures, il ne paraît pas qu'ils aient laissé autant de dégâts qu'on aurait pu en attendre de leur zèle accoutumé.

(3) Quand nous n'aurions pas pour renseignement le défaut de bordure inférieure et les signes d'arrachement que l'on a conservés dans la lithographie, il est hors de doute que l'on avait dû peindre la fameuse aumône de saint Martin partageant son manteau avec un pauvre. Nous en retrouverions encore la trace dans l'apparition de Jésus-Christ, qui se montre couvert de ce vêtement, pour récompenser la charité du jeune catéchumène. Mais le médaillon perdu, pour ainsi dire, qui représente ce songe, a été jeté avec plusieurs autres débris dans une rose où très-peu de curieux sauraient le reconnaître. Nous l'avons abandonné à son malheureux sort.

(4) Je ne m'occupe pas de rechercher à quelle place précisément devront être renvoyées les scènes que j'écarte en ce moment. La série des faits pourra donner plus tard quelque lumière sur ce point. Peut-être aussi que l'une d'elles aura été retournée; et, dans ce cas, la fournaise pourrait bien prendre la place (dans la lancette B, troisième groupe) du médaillon où l'on voit deux hommes tenant une hache. Je n'ai pas songé à m'en assurer sur les lieux.

(5) Bien des auteurs ont célébré à l'envi les glorieuses actions de saint Martin; l'Église grecque aussi bien que l'Église latine, la poésie aussi bien que l'histoire, ont reproduit sa vie et ses mi-

avait déjà reçu l'ordre d'exorciste, lorsque Dieu lui inspira de se rendre en Pannonie, afin d'arracher ses parents au culte des idoles. Comme il passait les Alpes, des brigands se saisissent de lui; et l'un d'eux allait lui trancher la tête (1), lorsque, plein d'admiration pour son courage, un autre arrêta la hache du meurtrier. Ces barbares n'avaient jamais vu tant de calme devant la mort; et celui que l'on avait chargé de garder le saint homme, demanda le baptême quand il sut que cette magnanimité naissait de la confiance en Jésus-Christ (2).

Si Sulpice Sévère ne disait assez clairement que saint Martin trouva encore son père et sa mère en vie (3), mais que sa mère seule consentit à embrasser la religion chrétienne, on pourrait croire que la conversion de cette femme est l'objet de la scène qui se passe près d'un tombeau; et alors le sépulcre indiquerait qu'elle seule aurait revu son fils. Mais avant que l'homme de Dieu fût devenu évêque de Tours, il avait déjà ressuscité deux morts. On peut choisir, bien que cette représentation ne me paraisse cadrer exactement avec aucune des deux narrations laissées par le biographe (4).

Après ce que nous avons vu des dislocations éprouvées par les deux vitraux de la planche XII, il ne faudra pas s'étonner de trouver la série des médaillons plusieurs fois intervertie. Je ne me dirigerai donc que d'après les historiens; et ils nous conduisent actuellement au haut du troisième groupe, où nous trouvons deux hommes prosternés aux pieds du saint évêque. Une hache que tient l'un d'eux, me donne lieu de regarder cette peinture comme ayant servi primitivement à compléter le tableau du fait que voici. Saint Martin exhortait une population païenne à renverser un vieux pin objet de cérémonies superstitieuses. On lui promet d'exécuter ce qu'il demande, si lui-même veut consentir à demeurer immobile près de l'arbre du côté où il penchera dans sa chute. La condition acceptée, déjà les craquements du tronc, profondément entamé par la hache, menaçaient d'une mort imminente l'homme apostolique; mais tandis que ses disciples pâlissaient d'effroi, pensant assister à sa dernière heure, il n'oppose au danger qu'un signe de croix, et l'arbre se précipite du côté opposé vers les spectateurs, qui se croyaient à l'abri de tout péril (5). Ce prodige fut suivi de la conversion de tout le bourg, qui s'empressa de demander le baptême; et ce doit être ce dernier trait que l'on se sera proposé dans la scène aujourd'hui restée seule.

161. L'ordre des faits appellerait ici un autre fragment que la dispersion de cette verrière a jeté bien loin de là, isolé et tronqué, dans une rose. Deux hommes de guerre, dont l'un tient l'épée haute, comme pour frapper avec violence, se regardent l'un l'autre d'un air déconcerté, et paraissent en proie à quelque sentiment indéfinissable. Je pense que l'artiste avait en vue deux tentatives d'assassinat (6), qui échouèrent d'une façon prodigieuse, par une convulsion ou une torpeur subite des assassins.

raclés sous plusieurs formes; mais Sulpice Sévère est la principale source où l'on a puisé constamment. Il racontait ce qu'il avait vu, et son témoignage a reçu une sorte de consécration par les nombreux emprunts que lui a faits la liturgie dans l'office du grand évêque de Tours. C'est donc à son récit que nous renverrons communément nos lecteurs. Toutefois, lorsque nous avons eu à citer quelque passage des anciennes relations, une certaine prédilection pour la poésie chrétienne nous a fait emprunter les paroles des poètes d'une époque où la littérature ne subsistait plus que par l'Église.

(1) Sulp. Sever., *de Vit. B. Mart.*, cap. 5 (*L. cit.*, p. 11). Le peintre-verrier, à Bourges comme à Chartres, se conforme à la narration de Sulpice Sévère, et non pas à celle de Paulin de Périgueux qui parle de glaive au lieu de hache (*de Vit. s. Mart.*, libr. I; Bibl. PP. VI, 299):

« Hostiles gladios manibus post terga revinctis  
Risit, et immoto tempore discrimina vultu. »

(2) Sulp. Sever., *L. cit.* (p. 12).

(3) Id., *ibid.*, cap. 6, (p. 12). Cs. Paulin. Petrocor., *L. cit.* Je n'ai aucune raison de supposer que le peintre ait suivi le texte de Fortunat. Celui-ci (*de Vit. s. Mart.*, libr. I; t. I, 393), ne parlant absolument que de la mère de saint Martin, aurait pu donner lieu de penser que son père n'existait plus à cette époque. C'est tout ce que je puis imaginer de mieux.

(4) *Ibid.*, cap. 7, 8 (p. 14, 15). Ni l'une ni l'autre de ces résurrections ne semble avoir eu lieu dans un tombeau. Le texte de Sulpice Sévère dit même chaque fois très-formellement que le thaumaturge entra seul dans la chambre où était déposé le corps. Il ne serait pas impossible d'indiquer quelque autre fait pour

rendre raison de ce tableau; mais dans tout ce qui précède l'épiscopat de saint Martin, je ne vois rien qui réponde aux données de la peinture. Or, le costume du saint annonce qu'il n'est pas encore évêque à cette époque. Pour moi, je ne serais pas loin de penser que ce fût là quelque reste d'un vitrail consacré à toute autre chose qu'à la légende de saint Martin ou de saint Denis.

(5) Sulpic. Sev., *loc. cit.*, cap. 13 (p. 19, sq.).—Venant. Fortunat., *L. cit.* (p. 398, sq.).

.....  
Interea rapidis sonat icta bipennibus arbor,  
Atque subinrepitans, casura, cacumine nutat.  
Paulatim inclinans, jam victa secure ruelat,  
Turbati monachi spectant extrema magistri,  
.....  
Vir tamen intrepidus perstat, pinoque cadenti  
Obtulit arma crucis.....  
Extimuit fugitiva virum repedabilis arbor,  
Et ruitura procul suspendit in aera lapsum;  
Excitans, retro versa, comas, sine more caducum  
Continuit saltum, sese per inania librans.  
Contra naturam succisa et curva repugnans,  
Mox petit illud iter qua non sua pondera torquent.  
.....  
Resque parata neci, fuit ultro facta saluti.  
.....  
Judicio ligni est hominum mollita voluntas:  
Esperit arma crucis, conversa, errore relicto;  
Et timor hinc pini Martinum fecit amari,  
Majorem generans fructum quam decidit arbor.»

Cs. Paulin., *op. cit.*, libr. II (p. 302, sq.).

(6) Sulpic. Sever., cap. 15 (p. 22).—Ven. Fortunat., *L. cit.* (p. 400, sq.).—Etc.

C'est maintenant le tour de tout ce qui appartient à notre sujet dans le second groupe. La simple exposition des faits expliquera suffisamment les peintures (1). Tetradius, qui était (ou avait été) proconsul, fait prier saint Martin de secourir un de ses serviteurs tourmenté par le démon. L'homme de Dieu ne se rend à la maison du maître qu'après lui avoir fait promettre de se soumettre à l'Évangile si le démoniaque est délivré, et il trouve ce malheureux s'efforçant de mordre tous ceux qui l'entouraient. Il pose, sans crainte, son doigt dans la bouche du forcené, disant à Satan : « Si tu as quelque pouvoir, mors ceci. » Au milieu de l'accès de rage, le frénétique se sent les mâchoires comme engourdies; et le diable, cherchant à s'éloigner du saint évêque, prend dans sa fuite la voie qui convenait le mieux à l'esprit immonde (2). Le baptême du démoniaque et celui de Tetradius furent le fruit du prodige.

Ici pourrait se placer le lépreux guéri par l'embrassement du saint (troisième groupe) à la porte de Paris (3). Puis nous passerons à la messe de saint Martin (premier groupe, au bas de la verrière). Les bras nus du célébrant indiquent qu'il vient de se dépouiller pour revêtir un pauvre auquel son archidiacre tardait à faire l'aumône. C'était au moment de monter à l'autel, et le peuple attendait dans l'église. Pressé par son archidiacre, homme dur et impatient, l'évêque répond qu'il attendra jusqu'à ce que le pauvre ait reçu le vêtement dont il a besoin. Il parlait de lui-même, ayant congédié le mendiant, auquel il venait de donner en cachette sa propre tunique; mais l'archidiacre, n'apercevant plus le solliciteur, et ne voyant en ceci qu'une réprimande, sort brusquement, s'en va acheter pour quelques pièces de monnaie une misérable tunique, courte et de l'étoffe la plus grossière, et la jette aux pieds de saint Martin. L'homme de Dieu, dont le manteau couvrait seul la nudité, s'enferme un instant, passe ce chétif vêtement qui atteignait à peine ses genoux et ses coudes, et se rend au sanctuaire pour célébrer l'office divin. Il s'efforçait de dissimuler cette demi-nudité, à l'aide des vêtements de dessus; mais pendant le saint sacrifice (soit à l'offertoire, soit à la consécration) ses bras mis à découvert trahirent sa charité. A ce moment, plusieurs aperçurent une lumière éclatante qui couronnait sa tête (4).

(1) Je raconterai cette histoire comme je suppose que l'artiste l'aura entendue, c'est-à-dire en réunissant sur un seul récit diverses circonstances de deux faits assez semblables, et qui se suivent d'ailleurs sans interruption dans les biographies de saint Martin. *Cs. Sulp. Sever.*, cap. 17 (p. 23, sq.). — *Paulin. Petrocor.*, libr. II (p. 304). — *V. Fortunat.*, libr. I (p. 403, sq.).

Pour orner l'histoire de Tetradius, qui se termine par le baptême, on aura bien pu imaginer de prêter à son serviteur des signes de possession un peu extraordinaires qui s'étaient réalisés dans la même ville et vers le même temps, quoique dans une autre maison.

(2) Sulpice Sévère est très-formel sur cette singulière déviance, qui n'a pas plus effrayé le peintre qu'elle n'avait embarrasé les poètes. Voici les vers de Fortunat :

« Ne violet digitos, suspendit bellua rictos,  
Et manibus tangi timuit qui dente voraret.  
Qui dum intra obsessum pennis ageretur acerbis,  
Nec tamen ob digitos exire per ora liceret;  
Fœda ministerii fœdus vestigia linquens,  
Sordidus egreditur qua sordibus est via fluxu.  
Tale iter arreptum sic te decet ire, viator! »

Dans cette scène, le saint devrait être nimbé de vert. La suppression de ce caractère ne doit point être portée à la charge du peintre verrier; elle n'est qu'un oubli du lithographe.

(3) *Sulpic. Sever.*, cap. 18 (p. 25).

(4) *Id.*, *Dial.* II, cap. 1, 2 (p. 99, sq.). — *Paulin. Petr.*, libr. V (p. 309).

« Pergibat sanctus benedicti ad limina templi  
Ut solita æterno ferret mysteria Christo.  
Ecce autem tremulus glaciali frigore pauper  
Collidens miseros nutanti vertice dentes,  
Admotasque manus malis pallentibus aptans,  
Captabat tenuem flatu adspirante teporem.

Protinus adstanti diacono, quem more priorum  
Antistes sanctæ custodem legerat arce,  
Imperat ut Domini sumpta munusque coemptam  
Aptaret properans argenti in corpore vestem.

« Ergo hæc que fieri voluit quasi facta reliquit;  
Exin secreta penetrans habitacula cellæ

.....  
Sed quid non penetrant miseri quos cogit erumna  
Attrite expositum frontis vulgare pudorem!  
Quod nec presbyteris patuit, perripit egestas,  
Allegans querulam dilato munere causam.  
Tum vero invasit totum miseratio sensum,  
Nec placuit rursus mandati adferre periculum.  
Amphibulo caput ocululit, tum teste remoto  
Subtraxit flexus paulatim ad membra lacertos,  
Collectam excutiens addidit pectore vestem,  
Nec patuit nudum vestito paupere corpus.

.....  
« Interea, quod moris erat, solemnibus horam  
Esse monet diaconus conventu in plebis agendis.  
Ille ait : implenda est sancti doctrina propheta,  
Præcedat missam miseratio; gratior hæc est  
Hostia mandatum faciens (Uleg., XV, 22), prius obtege nudam.  
Egressus paulum quesito paupere, rursus  
Suggerit absentem, nec largitione repertum.  
Promte, age, sanctus ait, munus non deerit egenis.  
Tum vestem octava solidi vix parte coemptam,  
Nodosis textam fœtoso vellere filis,  
Ante pedes sancti stomachatus projecit ille.

« Amoto paulum diacono pretiosa coarctat,  
Congaudens, proptere tam vili tegmine membra.  
Sic altare petens, et multo comptior heros  
Hoc habitu; qualis regi post bella reverso  
Occurrit madidas sudore et pulvere miles,  
Pulchrior hoc titulis quo membris turpior horret.  
.....  
Nec dubia hoc votum mox conjectura probavit;  
Nam dum solemnè cumulat pia dona rogatu,  
Prosequiturque sacris vota immortalia verbis,  
Effulsit rutilans claro de vertice flamma  
Splendorem capiti infundens, innoxia crini,  
Perspicuo sursum porrecta atque edita tractu,  
Ignifluo liquidam perrumpens æra sulco. »

*Cs. Sulpic. Sev.*, *Dialog.* III, cap. 10 (p. 138). — *Ven. Fortunat.*, *de Vit. s. Mart.*, libr. III et IV (p. 433—435, 459, sq.). La prose de Notker (ap. D. Pez, *Thesaur.*, t. I, P. I, p. 36) en l'honneur de saint Martin mentionnait ce fait parmi les plus saillants de sa légende.

« Hic nudis mysteria  
Brachiis conficiens,  
Præditus est celesti lumine. »

De ce médaillon, il faut porter nos regards au troisième groupe, où saint Martin ressuscite un enfant près de Chartres (1), à la vue d'une multitude de païens que ce miracle convertit au christianisme.

Les quatre scènes placées au haut du vitrail représentent les obsèques du saint évêque et son âme reçue dans le ciel par Jésus-Christ (2). L'archevêque (reconnaissable à son pallium), qui jette de l'eau bénite sur le corps, doit être saint Ambroise, dont la présence aux funérailles de saint Martin a été admise par plusieurs artistes du moyen âge (3). Le nimbe aura été oublié.

## ARTICLE SECOND.

### SAINT DENIS.

• Quanta sit habetudo mactronum, pessimi generis hominum,  
• autem non video : qui doctorem egregium et exilium mar-  
• tyrum se habere, si gloriam patrie sua suscipere querent.  
• contredere debuerunt : potius se, quam habere, non habere  
• immutarent. •

Hiluin, ad imper. Andree. P. (ap. Sur., 9 octobr., n° 11.)

162. Les paroles de l'abbé Hilduin, placées en tête de cet article, montrent que, dès le IX<sup>e</sup> siècle, on avait contesté l'aréopagitisme de saint Denis de Paris, et que les expressions acerbes n'étaient pas épargnées dans cette discussion. Pour moi, je prends le fait comme il est présenté par l'artiste de Bourges, qui embrassait évidemment le parti de l'aréopagitisme. Il avait l'immense majorité de ses contemporains, et des hommes fort distingués ont pensé comme lui à des époques où certainement l'on entendait quelque chose aux études historiques. Mais notre parti pris de ne point insister longuement sur les légendes, doit faire deviner d'avance que nous nous en tiendrons au rôle d'interprète.

Pour commencer par le pied du vitrail tel que nous l'offre la planche lithographique, j'éprouve quelque embarras à prononcer sur le sens de ces deux médaillons, où un évêque congédié par un autre, semble se mettre en voyage avec une suite simple et peu nombreuse. Si quelque chose pouvait m'assurer qu'il fût là question de saint Denis, je n'hésiterais guère à dire qu'on a voulu peindre l'instant où, se rendant à Rome (4), il vient de se donner un successeur sur le siège d'Athènes. Mais peut-être aussi cette scène a-t-elle été primitivement comprise dans la lancette A; et elle pourrait alors s'expliquer par l'expulsion de saint Brice, que les habitants de Tours chassèrent de leur ville, en lui substituant un certain Justinien (5). Du reste, je ne m'oppose point à ce qu'on y voie saint Denis détachant quelqu'un de ses compagnons pour fonder d'autres chaires épiscopales, comme saint Rieul, saint Saintin, saint Lucien, etc. (6).

Après avoir signalé à tout hasard ces peintures, dont la signification et la destination premières ont quelque chose de fort douteux, nous ferons la revue des autres, en suivant l'ordre des faits tel que l'expose la légende.

(1) Sulpic. Sev., *Dialog.* II, cap. 4 (p. 106).

(2) Il ne faut pas s'étonner de l'affection avec laquelle le peintre a traité ces derniers tableaux. Sulpice Sévère en donnait l'exemple (*ep. ad Bassul.*, p. 57, sq.) dans ces paroles que le bréviaire lui a empruntées en partie : « ... Martino divinis plauditur psalmis, Martinus hymnis coelestibus honoratur. ... Martinus, hic pauper et modicus, coelum dives ingreditur. Etc. »

(3) On n'en saurait citer de plus illustre exemple que l'autel d'or de Wolvinius à Milan. M. du Sommerard a reproduit ce beau monument dans son *Album des arts au moyen âge*, 9<sup>e</sup> série, pl. XVIII.

(4) Pass. ss. Dionysii, ap. Sur., n° 17.

(5) La légende de saint Brice, successeur de saint Martin dans l'épiscopat, sert ordinairement d'appendice complémentaire à l'histoire de saint Martin lui-même; et le peintre verrier de Bourges avait certainement adopté cette addition, comme le montre un médaillon conservé jusqu'aujourd'hui, mais actuellement perdu dans une rose, et qui représentait le sacre ou l'intronisation de saint Brice. L'inscription *s. Briceus* n'y permet aucun doute.

Brice avait fait partie du clergé de saint Martin, et Jacques de Varazze semble le confondre avec l'archidiaque dont nous avons

eu occasion de connaître la rudesse (Cs. n° 161, p. 253). Violent et frondeur, il avait souvent témoigné du mépris pour le thaumaturge, et plusieurs fois on avait conseillé à saint Martin d'éloigner ce caractère difficile. Pour lui, se refusant toujours à sévir contre Brice, il prédit que cet homme deviendrait son successeur, et que Dieu prendrait soin alors de lui faire expier ses brusqueries. C'est ce qui arriva, en effet; après plusieurs années d'épiscopat, une calomnie amena le peuple de Tours, qui choisit un nouvel évêque, et força Brice de prendre la fuite. Celui-ci quitta la ville, en reconnaissant que Dieu punissait sa conduite envers son saint prédécesseur, et il ne put rentrer en possession de son siège qu'après sept ans d'exil. Cs. Sulpic. Sever., *Dial.* III, cap. 15 (p. 144, sq.) — Gregor. Turon., *Hist. Francor.*, libr. II, cap. 1; et libr. X, cap. 31 (p. 41—44, 528, sq.) — Etc.

On voit que l'histoire de saint Brice complétait tout naturellement l'histoire de saint Martin; elle était une preuve de l'esprit de charité et de prophétie qui avait animé ce grand homme. Aussi, dans une des roses de la Pl. XXVIII, nous trouvons saint Martin et saint Brice réunis en un même panneau, comme s'entretenant ensemble.

(6) Hincmar., *epist. de s. Dionys.*, ap. Sur., *l. cit.*, n° 4. — AA. SS., *octobr.* t. IV, p. 771—774, 792, 793. — Cs. Halloix, *Vit. s.*

163. Au troisième groupe de la lancette A, l'inscription *Dionisius* nous avertit qu'un fragment de la verrière voisine s'est égaré au milieu de celle-ci. L'absence de toute indication propre à faire reconnaître un saint, donne lieu de croire que saint Denis est ici représenté avant sa conversion au christianisme; et, pour interpréter d'une manière plausible l'attitude ou les gestes de l'un des personnages, je proposerais de recourir au fait rapporté dans la lettre à Apollophane(1). Denis raconte qu'étant à Héliopolis avec ce dernier, ils observèrent ensemble l'éclipse de soleil qui accompagna la mort de Notre-Seigneur, et Apollophane, frappé de cette dérogation aux lois des corps célestes, s'écria : « Il se fait quelque révolution dans les choses divines. »

Si l'on voulait que le médaillon du tombeau, au pied de la lancette A, eût appartenu dans l'origine au vitrail de saint Denis, on pourrait l'expliquer passablement en disant qu'il représente saint Paul convertissant Damaris, femme de saint Denis(2). Le tombeau aurait absolument pu alors indiquer le dernier trait de la prédication de saint Paul devant les Athéniens(3), c'est-à-dire la résurrection future et le jugement dernier.

Quelque lecteur pourra bien branler la tête en lisant ces interprétations, mais je le prie de croire qu'il n'est pas plus difficile à persuader que moi. A défaut de certitude, je cherche parfois quelques motifs de probabilité; mais, on doit le voir, ce n'est jamais en exagérant la valeur de ces conjectures. D'un autre côté, lorsque j'affirme, il me semble que ce n'est pas à la légère. Il faudra donc chercher des preuves, lorsqu'on prétendra me débouter de mes assertions; et c'est pour cela même que j'aurai soin de n'exprimer que le doute quand les raisons n'ont pas de quoi produire la conviction.

164. Pour revenir à la lancette B, je suppose que l'une des scènes du second groupe a pour objet les divers voyages de saint Denis à la suite du grand apôtre durant trois années qu'il aurait consacrées à s'instruire(4) sous ce maître des nations. Près de là, c'est sans doute saint Denis méditant, sous la conduite d'Hiérothée, les mystères de la science divine(5).

Immédiatement au-dessus, ce doit être déjà la prédication dans les Gaules. Le premier évêque de Paris jette les semences de la foi dans cette ville(6) destinée à devenir la capitale du royaume très-chrétien, dénomination qui a été longtemps autre chose qu'un vain titre. Ceux qui, dans le médaillon voisin, paraissent s'approcher avec un empressement curieux du lieu où prêche le saint, pourraient être des hommes de bonne volonté qui veulent écouter ses paroles, ou des païens qui viennent pour se saisir de lui pendant qu'il exerce son ministère(7). Cette dernière supposition semblerait justifiée par le voisinage de la scène où nous voyons saint Denis jeté en prison(8).

Vers cet endroit devait être placé un médaillon maintenant relégué loin de là dans une rose, et qui représentait l'homme de Dieu endurent sur un gril le supplice du feu(9); puis cet autre, actuellement rejeté dans la verrière voisine (deuxième groupe), où saint Denis est enfermé dans une fournaise(10) sans éprouver l'ardeur des flammes. Sauvé de ces tortures, il est exposé aux lions, et respecté par ces bêtes

*Dionys.*, cap. 10, 11, 15, etc. (*Dionys. opp.*, t. II, 308—310, 312—314, 325, 327, 329, 331, 333, 334).

(1) *Pass. ss. Dionys.*, ap. Sur., n° 14. *Cs. Dionys. opp.*, t. II, p. 274, 91, 270, 271, 256—259.

(2) Je parle comme les anciens légendaires, dont l'assertion n'est pas dénuée de fondement. *Cs. Halloix, Not. ad vit. s. Dionys.*, cap. 1 (*Dionys. opp.*, t. II, p. 259, sq.). — Baron., *Annal.*, A. 52, n° XIII (t. I, 383).

(3) Act. XVII, 32—34. « Quum audissent autem resurrectionem mortuorum, quidam quidem irridebant, quidam vero dixerunt: Audiemus te de hoc iterum. Sic Paulus exivit de medio eorum. »

« Quidam vero viri adhaerentes ei, crediderunt; in quibus et Dionysius areopagita, et mulier nomine Damaris, etc. »

(4) *Pass. ss. Dionys.*, *l. cit.*, n° 8. — Halloix, *Vit. s. Dionys.*, cap. 4 (*Dionys. opp.*, t. II, 279).

(5) *Metaphrast.*, ap. Sur., *l. cit.*, n° 3. — Halloix, *op. cit.*, cap. 4, 3 et 23 (*l. cit.*, p. 279, 271, 357).

(6) Sans prétendre brusquer en quelques lignes une question amplement débattue entre des érudits fort distingués, je me permettrai une remarque dont l'appréciation appartient aux hommes compétents. Il me semble qu'on n'a pas mis en œuvre, ni de part ni d'autre, la présomption que semblerait autoriser l'érection fort tardive de Paris en métropole ecclésiastique. On ne s'explique pas

aisément qu'une église d'où la foi serait descendue sur une grande partie de la France, soit par le fait à peu près le plus récent archevêché de France. Si vraiment le premier évêque de Paris avait institué au loin des sièges épiscopaux, comment imaginer que l'intervention royale eût été nécessaire au XVII<sup>e</sup> siècle pour obtenir que la capitale du royaume fût enfin détachée de la province sénonaise? C'est là un des points qu'on aimerait à voir développé par les adversaires de la mission apostolique de saint Denis, ou résolu par ceux qui la défendent.

(7) Halloix, *Vit. s. Dionys.*, cap. 18 (*l. cit.*, p. 335, 337, 339).

(8) Les manières un peu brutales de celui qui pousse saint Denis dans le cachot, paraissent avoir été un trait de couleur historique au moyen âge. *L'Extraict des faintes pour le mistère des Actes des apostres*, dont nous avons donné ailleurs (n° 90, p. 157, sv.) un spécimen, dit au livre X<sup>e</sup> (selon le manuscrit) à propos de saint Denis : « Fol. 68. Fault des bastons faintes aux tyrauds pour baptre saint Denys et ses compaignons en les menant en prison. »

(9) *Pass. ss. Dionys.*, ap. Sur., *l. cit.*, n° 28. — Halloix, *op. cit.*, cap. 19 (*l. cit.*, p. 340). — Etc. Dans *L'Extraict des faintes* on avait pourvu à cette circonstance. « F. 104. Fault une grille et du charbon pour mecre s. Denys. — F. 111. Fault mecre du feu sous la grille, et fault des soufflez. »

(10) *Ibid.*

féroces<sup>(1)</sup>. Ramené dans sa prison, comme il y offrait le saint sacrifice, Jésus-Christ lui apparaît, et le communie de sa main<sup>(2)</sup>, pour l'encourager aux derniers combats.

Enfin, Denis, Rustique et Éleuthère perdent la vie sous la hache ou le glaive, et le saint évêque se redresse, portant sa tête entre ses mains<sup>(3)</sup> vers le lieu où s'éleva depuis la célèbre abbaye qui porte encore son nom. Ici le peintre ne s'est pas contenté de placer la tête de saint Denis sur ses mains; il en a posé une autre sur ses épaules<sup>(4)</sup>, et ces deux têtes sont colorées en rouge, comme pour dépayser davantage le spectateur. Si tel a été vraiment le but de l'artiste, je dois avouer qu'il a tout à fait réussi avec moi, car je ne puis trouver la solution de son énigme.

(1) Ibid. *L'Extrait des fainets* indiquait ainsi la représentation de cette merveille « F. 121. Fault deux lyons enchainez, les- quels après qu'ils sont desliez lécheront s. Denys. — F. 124. Se- doivent agenouiller les lyons. » Cette scène paraît avoir été reproduite plusieurs fois dans les sculptures de l'ancienne chapelle élevée à Montmartre sur l'emplacement du martyre de saint Denis. Des chapiteaux, conservés encore aujourd'hui dans l'église paroissiale, semblent faire allusion à cette victoire de la foi sur l'instinct brutal des animaux farouches.

(2) *Pass. ss. Dionys.*, *ibid.*, n° 29. — Halloix, *l.cit.* (p. 341—343).

(3) *Pass. ss. Dionys.*, *ibid.*, n° 32.

Plusieurs relations, hymnes ou proses anciennes, gardent le

silence sur cette dernière merveille. Pour moi, encore une fois, je ne me suis point donné la tâche de critique, mais celle d'interprète; et la déclaration que j'ai faite de ne point viser à un travail étendu sur les vitraux à légendes, me dispense d'examiner des faits que je pensé pouvoir traiter dans un autre ouvrage.

(4) Au moins dans quelques représentations on trouve saint Denis portant seulement entre ses mains la partie supérieure de son crâne, et conservant, du reste, sa tête tout naturellement, mais baignée du sang qui découle de la blessure; comme si l'on avait prétendu de la sorte distinguer entre la décapitation et la décollation. Mais à Bourges tout confond les conjectures, et je déclare bien n'y rien comprendre.

## CHAPITRE TREIZIÈME.

### PLANCHE TREIZIÈME. — SAINT PIERRE ET SAINT NICOLAS.

#### ARTICLE PREMIER.

##### SAINTE PIERRE.

165. Encore deux verrières tronquées! Mais il faut nous y faire; car presque aucun des sujets à légendes que renferme la cathédrale de Bourges, n'est arrivé sain et sauf jusqu'à nous. Du reste, pour le vitrail réservé à saint Pierre, nous pouvons le compléter en partie à l'aide du vitrage que lui a consacré la peinture sur verre dans l'abside de Troyes<sup>(1)</sup>. La clef du ciel confiée à ce chef des apôtres<sup>(2)</sup>, et la pêche miraculeuse qui lui donna lieu de réparer son infidélité par un acte éclatant de foi, devaient sans aucun doute figurer parmi les médaillons inférieurs qui n'existent plus. Nous pouvons bien y ajouter, sans crainte d'erreur, la scène où l'ange délivre saint Pierre de la prison (deuxième groupe). L'époque de ce fait autoriserait suffisamment sa restitution parmi les peintures du groupe que le temps nous a dérobées. Mais, sauf cet unique événement, tout ce qui nous reste se rapporte au séjour de saint Pierre à Rome durant les dernières années de sa vie.

On sait que l'une des causes qui hâtèrent la venue du prince des apôtres dans la capitale du monde, fut le désir d'arrêter les progrès de Simon le Magicien<sup>(3)</sup>. Le mépris de la religion penche à la superstition et à la crédulité aveugle, plus qu'on ne fait semblant de le croire; aussi la philosophie des derniers âges païens est-elle singulièrement empreinte de prétentions théurgiques plus ou moins avouées. Il importait donc de ne point souffrir qu'un imposteur entraînant l'admiration du peuple de Rome par l'attrait que les prestiges pouvaient prêter à une doctrine impie, et discréditât d'avance les véritables miracles dont le pouvoir avait été confié aux envoyés de Jésus-Christ comme gage de leur mission.

166. Les détails de la première lutte entre saint Pierre et Simon le Magicien, à Rome, sous le règne de Claude, ne nous ont été transmis par aucune relation vraiment authentique. Nous savons seulement que le suppôt de Satan fut contraint de se retirer pour se dérober à la honte qu'attiraient sur lui les œuvres éclatantes du chef de l'Église<sup>(4)</sup>. Mais nous sommes mieux informés au sujet d'un autre essai que fit Simon sur la superstition inquiète de la ville impériale au temps de Néron, et c'est précisément ce qu'a retracé notre vitrail.

Un jeune Romain d'une famille illustre venait de mourir; pressés par divers conseillers, ses parents recourent à la fois au magicien et à saint Pierre pour tenter si l'un des deux ne pourra pas le rappeler à la vie. Ainsi, ces deux thaumaturges, d'une espèce si diverse, se rencontrent près du cadavre; et, furieux de se trouver en présence d'un rival, Simon propose de mettre à mort celui qui ne réussira point dans la tentative. Au moyen de certaines formules magiques ou de quelque fourberie déguisée, il réussit à faire mouvoir la tête du jeune homme. Mais ce fut là tout son pouvoir; et quand il fut bien prouvé que sa puissance ne dépassait pas ces misérables prestiges, Pierre, au nom de Jésus-Christ, rendit la vie à ce corps déjà glacé<sup>(5)</sup>, et sécha les larmes de la mère.

(1) *Étude XIII*, fenêtrage E.

(2) A Chartres, dans le fenêtrage de saint Pierre et de saint Paul, comme pour faire mieux sentir la portée de cette parole du Fils de Dieu (Matth. XVI, 19), on a donné à saint Pierre la tiare et le pallium dans le médaillon où Notre-Seigneur lui promet le pouvoir des clefs.

(3) Euseb., *Hist. eccl.*, libr. II, cap. 13, 14 (éd. H. Val., Paris, 1677, p. 39—41). — Hieronym., *Catalog. script. eccles.*, n° 1 (t. IV, P. II, p. 101). — Nicéphor., *Hist. eccl.*, libr. II, cap. 14. — Etc., etc.

(4) Le langage vague des historiens sur la confusion de Simon le Magicien, à ce premier séjour du prince des apôtres dans

Rome, donne lieu à plusieurs assertions erronées sur l'époque du triomphe complet que saint Pierre obtint dans la suite. Cf. Baron., *Annal.*, A. 44, n° LIII, sq. (t. I, p. 305, sq.).

(5) Pseudo-Egesipp. (Ambros.), *de Excid. Hierosol.*, libr. III, cap. 2 (Galland, VII, 700, sq.). — Pseudo-Abd., *Apostol. histor.*, libr. I, cap. 16, 17 (ap. Fabric., *Cod. apoc. N. T.*, t. I, 432, sq.). — Pseudo-Lin., *Act. s. Petr.*, 9 (AA. SS., jun. t. V, 427). Je n'ai pas besoin de faire remarquer que ce fait est l'objet de l'un des deux médaillons qui occupent actuellement le pied de la verrière. On reconnaîtra sans peine le jeune homme étendu sur son lit, et le magicien qui le saisit par le menton, en proférant des paroles

167. A côté du médaillon qui représente cette rencontre des deux rivaux, on voit saint Pierre et saint Paul en prière. Ce doit être le reste d'un ensemble qui se composait sans doute de plusieurs scènes, et qui comprenait au moins l'un des deux médaillons supérieurs du premier groupe (1). Simon, qui avait gagné les bonnes grâces de l'empereur, promet de lui donner un grand spectacle : il traversera les airs, pour reconquérir sa popularité perdue; et Néron, charmé d'une proposition si brillante, convoque le peuple à cette nouveauté. Le magicien tint parole de son mieux (2), et la foule applaudissait avec transport, lorsque la prière des deux apôtres (3) vint arrêter cet enthousiasme. Simon, précipité comme un simple mortel, vit échouer toute sa gloire contre un opprobre auprès duquel les meurtrissures de sa chute ne durent être que peu de chose.

168. Le *Done covadis* (Domine quo vadis?) est encore aujourd'hui à Rome le nom que porte une chapelle bâtie, à ce que l'on croit, dans le lieu même où arriva l'apparition représentée par l'un des médaillons du second groupe. Saint Pierre, pressé par les fidèles de se soustraire aux fureurs de Néron, se mit en devoir de quitter Rome secrètement. Déjà il avait atteint la porte de la ville, lorsque Jésus-Christ se présenta devant lui, tel que l'apôtre l'avait connu. Pierre, surpris de cette rencontre, mais ne doutant nullement de la réalité de sa vision, demanda au divin maître : « Seigneur, où allez-vous (4)? » Et Jésus lui répondit : « Je vais à Rome pour y être crucifié de nouveau. » L'apôtre comprit qu'il s'agissait de lui-même, et revenant sur ses pas, il ne tarda point à être saisi par les satellites de l'empereur.

169. Je pense que le médaillon placé au-dessus de ce dernier, fait allusion à la seconde épître de saint Pierre, qui doit avoir été écrite peu de temps avant son martyre, et peut-être immédiatement après la vision qui le ramena dans Rome. Ses paroles y sont celles d'un testament : il annonce sans aucune hésitation sa mort prochaine (5), porte ses regards prophétiques jusqu'aux derniers jours du monde, encourage les fidèles à se tenir prêts pour le second avènement du Fils de l'homme (6), et

mystérieuses. Pendant ce temps-là saint Pierre surveille l'impos-  
teur, et se prépare à faire éclater le pouvoir de Jésus-Christ.

(1) On cite plusieurs comparutions de Simon le Magicien et de saint Pierre devant Néron. Les deux médaillons qui forment maintenant la partie supérieure du premier groupe pourraient bien avoir appartenu à divers faits dont nous ne pourrions restituer la totalité sans quelque arbitraire. Cs. Jacob. a Varag., *Legend. aur.* — Abd., *Apost. hist.*, libr. I, cap. 17, 18. (l. cit., p. 433, sqq.). — Etc.

(2) Malgré quelques variantes, il est impossible de méconnaître l'unanimité des plus graves auteurs sur ce point d'histoire, tout singulier qu'il peut paraître. Cs. Pseudo-Lin., *AA. s. Petr.*, 10 (l. cit., 427). — Ambros., *de Excid. Hierosol.*, l. c. (Galland, VII, 701). — *Constit. apostol.*, libr. VI, cap. 9 (Galland, III, 145, sq.). — Cyrill. Hierosolym., *Cateches.* VI, 15 (p. 96); et *Not. in h. l.* — Etc. Baronius (Ann. 68, n° XIV—XXII, et Ann. 44, n° LIV; t. I, p. 614—617, 306) a réuni de nombreux témoignages sur ce sujet, avec cette érudition large et sûre que l'on retrouve ordinairement dans les travaux de ce pieux et savant cardinal. Cs. Foggini, *de Roman. D. Petr. itin.*, Exercit. 12 (p. 263—279).

(3) Plusieurs écrivains semblent supposer que saint Pierre seul fut l'auteur de cette dernière humiliation du magicien. Cs. Pseudo-Walafrid. (Fortunat?), *Carm. de s. Petr.* (ap. Canis., *Theaur. monument.*, ed. Basnage, t. II, P. II, p. 257). — Maxim. Taurin., *Homil. 62*, de Petr. et Paul. (p. 232—234; et Augustin. opp., t. V, *Append.*, p. 336). — Pseudo-Augustin., *contr. Fulgent.*, cap. 24 (t. IX, *Append.*, p. 11). — *Constitut. Apostol.*, loc. cit. — Augustin., *de Hæres.* (t. VIII, 6); et Anonym., ap. Augustin., *epist. XXXVI, ad Casul.*, cap. 9 (t. II, 76). — Arnob., *adv. Gent.*, libr. II, cap. 7 (Galland, IV, 150). — Theodoret., *Hæretic. fabul.*, libr. I, cap. 1 (t. IV, 192). — Ambros., *de Excid. Hierosol.*, l. cit.; *Hexaemer.*, libr. IV, cap. 8 (t. I, p. 78). — Philastr., *de Hæres. p. Chr. pass.*, cap. 1 (Galland, VII, 485). — Etc., etc. D'autres, et c'est le parti qu'a embrassé l'auteur de notre verrière, associent saint Paul à saint Pierre dans ce triomphe public de la prière opposée au pouvoir des démons. Cs. Gregor. Turon., *Hist. Francor.*, libr. I, cap. 24 (p. 20). — Sulpic. Sever., *Hist. sacr.*, libr. II, cap. 28 (t. II, p. 160). — Cyrill. Hierosol., l. cit. — Etc. Mais il est permis de penser que ceux qui indiquent seulement la présence de saint Pierre

se proposent de mettre en relief sa primauté, plutôt que de donner précisément l'exclusion à saint Paul. Autrement Grégoire de Tours deviendrait inexplicable, puisque, après avoir parlé des deux apôtres réunis (l. cit., et de *Glor. Mart.*, libr. I, cap. 28, p. 750), il s'exprime ailleurs comme si saint Paul n'avait eu nulle part à ce prodige. Cs. Gregor. Turon., *Hist. Fr.*, libr. II, 23 (p. 76). Dungal, au contraire (*adv. Claud. Taurin.*, Bibl. PP. XIV, 223), ne parle que de saint Paul; nouvelle singularité dont on peut rendre raison pareillement. Dungal prétend parler de la prière; or il est permis de croire qu'il aura eu sous les yeux un ancien texte dont nous trouvons les vestiges dans Jacques de Varazze, et selon lequel les deux apôtres auraient pris chacun une part différente à la chute du magicien : Pierre le rôle de l'autorité, et Paul celui de l'oraison. Jac. de Varag., *Legend.*, de s. Petr. . . . Dixit autem Paulus ad Petrum : Meum est orare, et tuum est imperare. Etc. Ce serait une nouvelle preuve de la fidélité avec laquelle l'auteur de la *Légende dorée* suit les monuments anciens, ainsi que l'attestait l'expérience et le sens droit du premier des Bollandistes. Cs. n° 75 (p. 236).

(4) Origène, citant peut-être de mémoire, ainsi qu'il arrive souvent aux anciens auteurs, indique ce fait (*in Joann.*, t. XX, cap. 12; t. IV, 322) comme s'il l'avait lu dans les *Actes* de saint Paul. Mais son assertion est rectifiée par plusieurs autres écrivains, et en particulier par saint Ambroise, sur lequel, toutefois, l'autorité d'Origène a souvent une grande influence. Cs. Pseudo-Lin., *AA. s. Petr.*, n° 11 (l. cit., p. 428). — Ether. et Beat., *adv. Elipand.*, libr. I, 46 (Galland, XIII, 301). — Ambros., *de Excid. Hierosol.*, l. cit.; et *contr. Auxent.*, de basilic. (t. II, 867). — Etc. Du reste, si l'on admet les *Actes* de saint Proesse et de saint Martinien (n° 2, ap. Sur. 2 Jul.), il serait facile d'accorder Origène avec les autres auteurs, puisque saint Pierre et saint Paul auraient pris la fuite ensemble. Pour moi, j'avoue que les raisons alléguées par Tillemont (ed. cit., not. 41; t. I, p. 532) contre l'authenticité de ces *Actes* ne me semblent pas du tout convaincantes. Mais je n'ai pas à discuter ce point de critique.

(5) II Petr. I, 14. « Certus quod velox est depositio tabernaculi mei, secundum quod et Dominus noster Jesus Christus significavit mihi. »

(6) Ibid. III.

les prémunit d'avance contre l'interprétation arbitraire de l'Écriture, qui devait, en effet, enfanter tant de maux (1). Selon moi, sauf meilleur avis, cette peinture représenterait saint Pierre écrivant sa dernière lettre aux enfants de l'Église, et l'envoyant au loin par des messagers fidèles.

La condamnation et le martyre de saint Pierre et de saint Paul occupent tout le reste du vitrail. Paul, comme citoyen romain (2), est livré au glaive, tandis que Pierre, plébicien d'une nation odieuse à Rome, est envoyé au supplice de la croix. Ici les monuments sont d'accord avec le témoignage des saints Pères. On rapporte que le chef des apôtres, se voyant destiné à la même mort que son maître, refusa cet honneur, et demanda d'être crucifié la tête en bas, comme s'il eût craint de profaner par une ressemblance trop exacte le supplice qu'avait consacré l'auteur de notre salut (3).

Quant à la manière dont saint Pierre fut attaché à la croix, le peintre de Bourges, ainsi que celui de Reims (4), suit le dire de Tertullien (5) en représentant les pieds et les mains de l'apôtre liés avec des cordes. A Troyes, au contraire, ses membres sont fixés par des clous (6), conformément au langage du plus grand nombre (7).

Le reste n'a pas besoin d'explication. D'ailleurs, je supprime tout ce qui n'est point nécessaire, et les vitraux consacrés à la série des apôtres (8) ramèneront l'occasion de traiter certains détails qui pouvaient prendre place ici.

ARTICLE SECOND.

SAINT NICOLAS.

\* Licet scholasticum numerus incide rhetorica, sub Quintiliani  
 \* vel Ciceronis analitica, tenuissimas orationum laudibus extra-  
 \* dat; superat tamen gloria confessoris (Nicolai) vocem, men-  
 \* tem, linguam, etc. \*

Pseudo-Dionys. (P. Damian.?) serm. de s. Nicolao.

170. Nous avons déjà signalé cet esprit de suffisance qui, comme un vertige contagieux, s'empara des gens de lettres au XVI<sup>e</sup> siècle (9), et par eux se répandant au loin, jeta de profondes racines. Les esprits forts préluèrent à cette liberté de penser dont on fit si grand bruit deux cents ans plus tard, et le protestantisme développa singulièrement la disposition générale qui portait alors les gens d'étude à remettre tout en cause. Cette époque qui a conservé, on ne sait trop pourquoi, le nom de *renaissance*, se distingue par tous les défauts qui annoncent un parvenu : faste et prodigalité, aveugle confiance en soi-même, et insolence, pour dire le vrai mot. Cette attitude de la société nouvelle détermina une vivacité d'attaque, dont les conséquences méritent quelque attention. En faisant une irruption impétueuse sur le terrain où l'ancienne chrétienté vivait de confiance, les novateurs n'entraînèrent pas

(1) Ibid. I, 20; III, 16.  
 (2) Act. XVI, 37, 38; XII, 25—28.  
 (3) Prudent., *Peristeph.* XII, v. 7. sqq. (p. 1190—1193, t. II).

\* Scit tiberina palus quae flumine lambitur propinquo  
 Ensis dictum caespitem trophæis,  
 Et crucis et gladii testis; quibus irrigans easdem  
 Eas fluxit imber sanguinis per herbas.  
 Prima Petrum rapuit sententia, legibus Neronis  
 Pendere jussum præminente ligno.  
 Ille tamen veritus, celsae decus amulando mortis,  
 Ambire tanti gloriam magistri;  
 Exigit ut pedibus mersum caput imprimant supinis,  
 Quo spectet inani stîpitem cerebro.  
 Figitur ergo manus subter, sola versus in cacumen;  
 Hoc mente major quod minor figura.  
 Noverat ex humillî caelum citius solere adiri:  
 Dejecit ora, spiritum daturus. \*

Il serait aisé de citer ici un bon nombre d'auteurs ecclésiastiques qui attestent la vérité des paroles de Prudence. Mais le P. Arevalo les a presque tous réunis dans les notes qui accompagnent le texte du poète. Ce serait un plagiat honteux, quoique très-commun, de lui dérober en un trait de plume l'honneur de quelques lignes qui ont pu lui coûter bien des jours. Du reste, il est juste de dire que Foggini, entre autres, et Baronius surtout (A. 69, XIX; t. I, 632), avaient laissé peu de chose à faire à leurs successeurs.

(4) *Étude* XVIII, rose du fenêtrage D.  
 (5) Tertull., *Scorpiac.*, XV. «Tunc Petrus ab altero cingitur (Joana. XXI, 18), quam cruci adstringitur.»  
 (6) *Étude* XIII, fenêtrage E.  
 (7) Augustin., *serm.* CCLIII, cap. 4 (t. V, 1046).—Theodoret., *Or. de caritat.* (t. IV, 689)... κατὰ παραπέδησαν ἑαυτῶν.— Pseudo-Chrysost., *in Petr. et Paul.* (t. VIII, append., p. 10).— Etc.  
 (8) Pl. XXIII, XXV, etc.  
 (9) Cs. n° 53 (p. 100). C'est bien sciemment que j'emploie le mot *gens de lettres*. Un des caractères les plus saillants de cette époque est l'importance exorbitante que s'attribuent les grammairiens et les humanistes. Certes, je ne nie point que la renaissance ait produit des érudits fort distingués en fait d'études classiques; mais je défie bien leur plus chaud admirateur de prouver qu'ils n'aient pas été souvent d'une outrecuidance impertinente, appelant à leur tribunal les causes les plus étrangères à leur juridiction, et décidant comme sans appel force choses en quoi ils égalaient à peine le savoir d'un écolier. Quoi de plus pitoyable, par exemple, que leurs prétentions théologiques! Et cependant quelle intrépidité d'assertion de la part de ces hellénistes, quand ils prononcent sur les questions qui tiennent au dogme et à l'histoire de l'Église! On a souvent prêté aux théologiens des naïvetés littéraires qui font sourire; mais que dire des bévues théologiques avancées par les humanistes du XVI<sup>e</sup> siècle, quand ils se fourvoient de gaieté de cœur hors de leur sphère?

seulement les âmes mécontentes; ils ébranlèrent à la fois les esprits légers et sans consistance, qui, ne sachant point soutenir un choc, supposent d'ailleurs facilement que la force est du côté du bruit. Puis, dans l'énorme tâche de faire face à d'innombrables assauts, les défenseurs de l'Église concentrèrent principalement leur résistance sur les points les plus graves, en couvrant avant tout les vérités de foi. Des hommes éminents eurent beau entourer de travaux inexpugnables ces positions importantes, une guerre de chicane ne continua pas moins autour des points mis hors d'atteinte; mais cependant des positions secondaires, nécessairement négligées durant cette grande lutte, semblèrent plus accessibles à l'insulte, et bien des hommes sans résolution s'accoutumèrent à penser qu'il ne fallait pas s'opiniâtrer à y faire une vive résistance. Là-dessus, par manière de magnanimité, certains cœurs froids trouvèrent qu'il serait beau de renoncer hautement à des postes de moindre valeur, et de travailler eux-mêmes à en discréditer les ressources.

C'est ainsi que se forma dans le sein de l'Église une légion de gens qui s'appelèrent eux-mêmes des *critiques*, et dont tout l'effort sembla n'avoir d'autre but que de percer à jour leurs propres retranchements. Ils avaient pour prétexte le beau semblant de mettre d'autant plus hors d'atteinte ce qui devait être conservé à tout prix; et sous ce dehors spécieux, ils se donnèrent la tâche de signaler eux-mêmes à l'ennemi les endroits faibles. Avec quelle bonne foi ce plan fut conçu d'abord, puis exécuté, c'est ce dont je ne veux point m'enquérir. Qu'il suffise de faire observer que la pente vers cette *critique* se trouva surtout bien forte parmi les faux enfants de l'Église; en sorte que ce fut mainte fois comme une courbe de raccordement entre l'hérésie patente et l'hérésie plus ou moins masquée.

Toutefois, comme la mode poussa quelque temps à la *critique*, loin de moi la pensée de ranger en masse ses partisans parmi les faux frères. Elle recruta les esprits à la fois faibles et outrés, chose moins rare qu'on ne le supposerait peut-être; il s'y rallia un certain nombre d'érudits pointilleux et mutins, qui prirent la taquinerie pour de la sévérité. Les hommes à concessions, les caractères emportés et extrêmes, aussi bien que les savants timides et irrésolus, grossirent énormément la foule; en sorte que l'opinion fut entraînée en masse vers un scepticisme de détail qui gagna souvent les meilleurs esprits.

171. L'histoire ecclésiastique et surtout l'hagiographie ont été entamées fort avant par ce système d'hésitation chez les uns et de dépréciation chez les autres. La vie de saint Nicolas pourrait en fournir la preuve si nous ne nous étions interdit toute recherche considérable sur les questions purement historiques. Ce thaumaturge(1) s'est vu contester tout ce qui pouvait servir à déterminer son époque; ses miracles, par suite de la mauvaise réputation faite assez légèrement à Siméon Métaphraste, se sont trouvés n'aboutir à rien à peu près qui pût supporter un regard sérieux; et c'est à peine s'il est resté quelque mince détail que l'on osât hasarder sur ses vertus(2). Car pour sa constance dans la foi malgré les persécutions, on ne se sentait plus le courage de rien affirmer après l'avoir transporté en deçà de l'âge des persécuteurs. De son zèle contre l'arianisme, comment oser en citer le témoignage, depuis qu'on avait conclu à lui assigner *un temps moins éclairé que celui de Constantin et de Constance*(3)?

Or, n'est-ce pas chose déconcertante que de rencontrer un semblable désaccord, une telle hostilité même, entre ces écrits qui portent le nom d'histoire, et cette autre histoire transmise de bouche en bouche par les générations qui se succèdent! Quoi! les peuples entiers, des peuples divers, se redissent mille prodiges dont ils s'accordent à reconnaître une commune source dans la protection d'un même serviteur de Dieu; au sommet de ces récits, ils placent tous d'une voix l'histoire d'une vie dont quelques circonstances sont rapportées différemment, mais dont tout l'ensemble est répété sans contestation; et voilà qu'après douze ou treize cents ans, des hommes se sont rencontrés qui, se don-

(1) Ce titre donné à saint Nicolas par le ménologe grec de l'empereur Basile (VI décembre, t. II, p. 12) lui est confirmé par l'Église dans l'oraison de sa fête: «Deus qui B. Nicolam... innumeris decorasti miraculis...»; et il suffit d'ouvrir les yeux sur le passé, pour reconnaître que la chrétienté tout entière a proclamé d'une commune voix cette gloire de l'évêque de Myre. Aussi voyons-nous que, dans les litanies des saints, il est le seul évêque grec qui ait trouvé place parmi les *confessors*.

(2) On peut voir ce qu'écrivent Baillet (6 décembre), Tillemont (t. VI, 688, sv.) et Fleury (libr. LXIII, 32) au sujet de saint Nicolas.

Si l'on y fait bien attention, l'on reconnaîtra qu'il était impossible de réduire à une expression plus brève et plus vague la vie du personnage le plus oublié parmi tous ceux qui ont laissé un nom quelconque dans l'histoire. Cet exemple a été si bien suivi que, depuis Baronius, les historiens de l'Église semblent faire beaucoup, lorsqu'ils portent la hardiesse jusqu'à nommer saint Nicolas; et si on lui consacre quelques lignes, c'est presque toujours au détriment de sa réputation.

(3) Tillemont, *l. cit.*, p. 690. Baillet ne se dément point ici, il y est plus faible de raisons et plus tranchant de paroles, que jamais.

nant pour historiens, ont cru ne devoir tenir nul compte de ces renseignements paisiblement transmis à travers les âges! Que leur faut-il donc à ces écrivains si difficiles, pour que le témoignage de tout l'univers, soutenu durant vingt ou trente générations, soit admis à peser quelque chose dans leur balance? Ils exigent des documents contemporains des faits primitifs?—Qu'on les recherche, et qu'à leur apparition ces pièces authentiques servent à contrôler le dire populaire: rien de mieux; mais n'est-ce pas aussi un document, et quelque chose d'authentique, que ce concert des nations qui se maintient durant mille ans et plus? Il faudrait donc, du moins, faute de mieux, inventorier les résultats de cette déposition continuelle, où l'humanité comparait presque entière. Car si l'on ne peut absolument parvenir aux premières sources, c'est pourtant une donnée digne d'intérêt qu'une tradition longtemps caressée par l'affection de la chrétienté, et gardée soigneusement par elle comme une sainte relique.

172. Ce que je viens de dire à l'occasion d'un seul personnage, serait applicable à bien d'autres cas où l'on a brusquement franchi la vie de saints illustres, sous prétexte de n'avoir rien à en dire qui pût forcer la conviction des modernes. Mais, pour saint Nicolas, on n'était point réduit à se contenter de bruits populaires. Sa présence au concile de Nicée avait été constatée d'une manière au moins plausible, par la publication d'un catalogue arabe des Pères de ce concile, que Selden avait mis au jour (1) assez à temps pour ôter toute excuse à la critique souvent expéditive de Tillemont, de Baillet, de Fleury, et de leurs imitateurs. D'ailleurs, ces doctes personnages devaient bien savoir que dans les autres catalogues des évêques réunis à Nicée, on ne pouvait point prétendre posséder tous leurs noms; et, s'ils pensaient devoir écarter cette nouvelle liste, c'était la moindre chose qu'ils nous en donnassent quelque raison.

Une autre pièce, également publiée à temps, pouvait aussi appuyer la réalité de deux faits attribués à saint Nicolas par les légendaires. Je veux parler de son apparition à Constantin (2); mais le vitrail de Bourges nous y ramènera bientôt (Cs. n° 175, p. 262, sv.). Ainsi, trois circonstances de la vie du thaumaturge se trouvaient attestées par l'histoire, conformément à ce qu'avait dit la légende; présomption légitime ce semble, en faveur de celle-ci pour le reste de ses assertions.

Ce n'est pas que je veuille garantir dans le plus grand détail chacun des points rapportés par les panégyristes de saint Nicolas. Je pourrais assurément les défendre avec des raisons tout aussi bonnes que celles dont on se prévaut pour les attaquer; mais j'en voudrais de meilleures, et, ne pouvant me proposer un travail spécial sur les diverses légendes représentées à Bourges, une réhabilitation générale doit me suffire: le reste est une tâche que je lègue aux vrais critiques.

« Exoriare aliquis.....! »

173. Le premier tableau que nous offre le pied de la verrière, dans son état actuel, peut se réclamer des traditions populaires beaucoup plus que des documents écrits. Mais, en revanche, la chrétienté latine (3) avait tellement adopté ce fait, qu'il est devenu dans presque toute l'Europe le caractère iconographique de saint Nicolas; et, si je ne me trompe, ce doit être là l'origine du patronage célèbre de ce saint, fêté tout particulièrement par les jeunes garçons et les écoliers (4); car il s'agissait d'éco-

(1) Eutychii... Alexandrini... *Ecclesie sue origines*... ed. J. Selden (Lond. 1642), p. 114. Lequien (*Or. christ.*, t. I, p. 967) et l'auteur d'une lettre adressée au P. Desmolets dans sa *Continuation des mémoires... de Salengre* (t. VI, p. 106, sv.), ont fait voir qu'outre le nom de saint Nicolas il est facile d'y reconnaître celui de la ville de Myre. Aussi Lequien va-t-il jusqu'à indiquer approximativement l'année 341 comme étant la date probable de la mort du saint évêque.

(2) Cs. Eustrat. (ap. L. Allat., *De utriusq. eccl.*... in dogm. de purgatorio consens., p. 452, sqq.). Le correspondant du P. Desmolets (*loc. cit.*) ne peut s'empêcher, à cette occasion, de blâmer le système de ceux qui, se donnant la peine de retoucher et de réformer le bréviaire, ont eu bien soin de ne pas se risquer à dire un seul mot sur la vie du grand saint Nicolas.

(3) Métaphraste (ap. Sur., 6 decembr.) ne dit rien de ce miracle, et je ne le rencontre dans aucun document grec ni dans des tableaux grecs de la légende de saint Nicolas, que j'ai eu occasion

d'examiner. Ce que je connais d'anciennes proses latines en l'honneur du saint évêque de Myre ne fait également nulle mention de ce prodige. On comprend que Molanus n'ait pas connu cette narration, dont j'ignore tout à fait la première origine, et qui ne se lit point dans la *Légende dorée*.

(4) Alban Butler (*The lives of the primitive fathers*, etc.), dans une note que Godescard, son traducteur, s'est contenté de supprimer, explique tout autrement l'origine de ce patronage. Il cite même un manuscrit des fêtes de la cathédrale de Salisbury, qui se contente d'alléguer la douceur, l'humilité, la droiture, l'innocence des mœurs de saint Nicolas, vertus qui dépassent trop rarement les années de l'enfance, et qui, conservées durant toute la vie, méritent d'être proposées à l'imitation des enfants. Je rencontre bien quelque chose de semblable dans le poème singulier de Petrus Anselmus (ou *Anselmi*) que j'ai cité plusieurs fois, et qui, au XII<sup>e</sup> siècle, applique à saint Nicolas notre expression populaire de *bon enfant*, que nous serions tentés de croire moderne.

liers dans cette narration. La voici telle que je la trouve résumée à la fin d'un sermon attribué à saint Bonaventure. L'auteur de ce sermon nous avertit lui-même qu'il l'a prise ailleurs que dans la *Légende*.

« Deux écoliers (1) de famille noble et riches portaient une grosse somme d'argent, se rendant à Athènes pour y étudier la philosophie. Or, comme ils voulaient auparavant voir saint Nicolas pour se recommander à ses prières (2), ils passèrent par la ville de Myre. L'hôte, s'apercevant de leur richesse, se laissa entraîner aux suggestions de l'esprit malin, et les tua. Après quoi, les mettant en pièces comme viande de porc, il sala leurs chairs dans un vase (3). Instruit de ce méfait par un ange, saint Nicolas se rendit promptement à l'hôtellerie, dit à l'hôte tout ce qui s'était passé, et le reprit sévèrement; après quoi il rendit la vie aux jeunes gens par la vertu de ses prières. »

Ce prodige avait été mis en scène dans les *mystères* dramatiques du XIII<sup>e</sup> siècle, et l'on peut en voir un fragment dans plusieurs compilations qui l'ont reproduit (4) au siècle passé. La verrière de Bourges représente les voyageurs endormis au moment où, suivi de sa femme, qui l'excite et porte une corbeille pour l'aider à expédier l'affaire, le perfide aubergiste se met en devoir de les assommer. On les prendrait aisément pour trois jeunes filles; mais il n'est pas possible de méconnaître l'ensemble de l'histoire, et les points obscurs doivent être interprétés à l'aide de ceux qui n'offrent nul sujet de doute.

174. Le médaillon supérieur peint un trait bien connu; c'est la charité délicate avec laquelle saint Nicolas sauva de la prostitution trois jeunes filles que la pauvreté pouvait conduire au déshonneur. Leur père, ruiné, désespérait de les établir honorablement, et déjà la nécessité lui faisait former le projet de fonder sur leur infamie l'espoir d'une aisance qui semblait devenue impossible par des voies honnêtes. Le saint, qui n'était pas encore évêque (quoique le peintre lui ait donné les attributs de la dignité épiscopale), vint à trois reprises, durant la nuit, déposer par la fenêtre une somme suffisante pour doter chacune de ces filles l'une après l'autre. Cette aumône que sanctifiaient doublement la compassion et l'amour de la chasteté, a été célébrée bien des fois par le moyen âge (5), et souvent adoptée par les artistes comme symbole caractéristique du secourable évêque de Myre (6).

175. Tout le second groupe ne représente qu'un même fait démembré en ses principales circonstances. Trois officiers des armées de Constantin, dont les noms même ont été conservés (7), avaient

Petr. Anshelm., *de Sacr. nov. sacrif.* (Hort. deliciar., fol. 137; et Bibl. PP. XXIV, 1277).

.....  
 Quem non alterius (Laurentii) succendat pugna viri  
 Alterius (Nicolaï) moveat bonitas etiam pueri

Mais je ne vois là, comme dans plusieurs prédications du moyen âge, qu'une de ces interprétations parénétiques qui ne sauraient préjudicier à une origine historique plus capable de frapper le commun des esprits, et qui semble devoir exister nécessairement à la source de toute coutume populaire.

(1) Les narrateurs s'accordent à ne parler que de deux jeunes gens; les artistes, au contraire, en représentent assez constamment trois; et parmi les artistes il faut placer aussi les poètes.

« Ut pictura, poesis. »

(2) Selon d'autres, ces deux jeunes gens étaient frères, et c'était leur père qui leur avait enjoint d'aller demander à saint Nicolas sa bénédiction.

(3) On sait assez que le latin du moyen âge, à l'imitation de la Vulgate, accorda un sens extrêmement étendu au mot *vax*. Or, comme les peuples peu avancés dans les arts se servent surtout de vaisseaux de bois (ainsi qu'on le voit encore dans les montagnes de Suisse, par exemple), ce vase a généralement pris la forme d'un cuvier ou d'un baquet. C'est, d'ailleurs, même aujourd'hui, la configuration ordinaire d'un saloir. Mais à Bourges les trois enfants semblent se dresser dans une sorte d'auge ou de huche.

(4) Cs. Paquot, *Not. ad Molan.*, op. cit. (ed. Lovan., p. 588, sq.). — Lebeuf, *Remarques sur les spectacles...* (Mercure de France, décembre 1729, p. 2991, sv.). — Etc. Le chanoine d'Auxerre, piqué, peut-être, et pour cause, de la remarque que le correspondant du P. Desmolets venait de se permettre contre les correcteurs du bré-

viaire, oublie ici cette sagacité remarquable qui dicte ordinairement ses appréciations des œuvres du moyen âge. Fond et forme, tout lui paraît pitoyable. Quant au fait lui-même, je n'ai pas à en prendre la défense, puisque j'ai déclaré qu'il me paraissait être un des moins authentiques de cette légende; mais je ne veux point me charger non plus d'ôter à ceux qui le traitent d'absurde la responsabilité de leur assertion.

(5) Cs. Clichtov., *Elucidator.*, fol. 200 r<sup>o</sup> et v<sup>o</sup>. Le Dante (*Purgator.*, XX, 31) a voulu consacrer un hommage à la charité de saint Nicolas dans les paroles qu'il prête à Hugues Capet.

« Esso parlava ancor della larghezza  
 Che fece Nicolao alle pulcelle  
 Per condurre ad onor lor giovinezza. »

(6) C'est ainsi, du moins, que l'on explique assez communément les trois boules placées par les peintres ou les sculpteurs sur la main de saint Nicolas. Cs. Joann. Keisersperg., *serm.*; ap. Molan., libr. III, cap. 53 (p. 390). Toutefois, il serait possible que la dorure eût fait toute la réputation de ce symbole primitivement destiné à une autre signification. Pour moi, je soupçonne que ce pourrait bien être trois pains qui, multipliés par l'homme de Dieu, suffirent à plusieurs convives. Ce prodige n'a pas de nombreux garants, mais on le trouve dans quelques auteurs.

(7) Cs. Metaphrast., ap. Sur., *l. cit.* — Method., Joann. Diacon., etc., *ibid.*, et ap. Asseman., *Kalendar.*, t. V, p. 420; it. ap. Baron. A. 326, XC—XCIV (t. IV, 190, sq.). — Menolog. græc., 6 décembre (t. II, p. 20). — Etc.

Baillet paraît avoir ignoré entièrement le récit d'Eustrate (ap. Allat., *loc. cit.*) au VI<sup>e</sup> siècle, lorsqu'il s'étonne de rencontrer une indication de ce fait dans le martyrologe d'Usuard. Ce critique était vraiment possédé d'une manie de dévaliser les saints. Il s'était fait pour cela une grande arme dans la diffamation de Méta-

été condamnés à mort injustement, par suite d'une intrigue où l'avarice d'Ablavius, préfet du prétoire, s'était laissé gagner. Tout se préparait déjà pour leur supplice, lorsque l'un d'eux se rappela avec quelle généreuse hardiesse il avait vu le saint évêque de Myre arrêter le glaive d'un bourreau pour sauver des innocents dont il avait fait ensuite casser l'arrêt. A ce souvenir, Népotien, l'un des trois prisonniers, s'écrie vers Dieu avec amertume, le conjurant par les mérites de son serviteur Nicolas, d'empêcher l'exécution de la sentence inique qui va les frapper. En ce même instant, saint Nicolas apparaissait à la fois à Constantin et au préfet du prétoire durant leur sommeil, leur déclarant qu'il prenait les accusés sous sa protection, et qu'il tirerait une vengeance éclatante de leur sang, si l'on osait passer outre.

Dès son réveil, Constantin mande Ablavius, et apprenant que celui-ci a eu durant la nuit une vision toute semblable à la sienne, il attribue ces songes à quelque illusion produite par un artifice magique. Les condamnés sont amenés devant l'empereur, qui leur reproche ce nouveau crime. Confondus de se voir charger encore d'une accusation inattendue, ils s'adressent au ciel, invoquant à haute voix l'entremise du métropolitain de Myre. L'empereur veut savoir quel est ce Nicolas dont le crédit auprès de Dieu semble si célèbre; et, après s'être fait raconter les vertus et les merveilles de ce thaumaturge, il ne se borne pas à relâcher les trois condamnés, il les charge de porter en son nom de riches présents au saint évêque. — On les voit recevant des mains de Constantin un riche évangélaire (1) et une sorte de sacoche rebondie qui indique les trésors envoyés par le prince.

176. Le dernier trait de la légende, qui est placé au sommet du vitrail, a été fréquemment reproduit par les artistes, sans pouvoir cependant alléguer le suffrage de beaucoup d'écrivains. Mais, quoi qu'il en soit de son authenticité, voici à peu près comme l'exposent Jacques de Varazze et quelques auteurs plus modernes (2).

phraste; mais comme Usuard écrivait avant le grand légendaire grec, Baillet recourt à l'expédient d'une interpolation dans les manuscrits d'Usuard. A tout hasard, il consentirait à admettre qu'Usuard aura pu connaître une histoire de la vie de saint Nicolas qui fût antérieure à celle de Métaphraste; mais il faudra dire que cette histoire ne valait pas mieux que l'autre (Baillet, 6 décembre, § 3). C'est, en vérité, une manière fort commode de traiter la critique; car de preuve, il n'en est pas même question. Métaphraste étant mis hors de la loi, tout est de bonne guerre contre lui; et les faits, pour avoir eu le malheur d'être écrits par lui, ne sont pas seulement suspects, mais frappés d'impossibilité *in odium auctoris*.

J'avais donc quelque raison de dire (n° 77, p. 140) que ces Aristarques modernes de l'hagiographie tranchent force questions avec une impardonnable légèreté; car leur sévérité prétendue se résout fort souvent en une brusquerie atrabilaire, quand elle n'est pas tout simplement de la mauvaise foi.

Autre exemple: Baillet (*l. cit.*, § 1) donne comme une cause d'exclusion pour les anciennes biographies de saint Nicolas, la mention qu'on y fait d'un monastère dont il aurait été chargé avant son épiscopat. Voici comment est appuyée cette *fin de non-recevoir*: « Il ne paraît pas qu'il y ait eu de communautés religieuses qui aient été gouvernées par des abbés avant saint Antoine et saint Pacôme. » Si cela signifie que saint Nicolas ait dû être *abbé* en propres termes, Baillet dresse un mannequin pour se procurer la gloire très-facile de le terrasser; s'il prétend nous donner à entendre qu'il n'y eut point de monastère avant saint Antoine, il aurait bien fait de nous expliquer ce qu'était ce *παρθεσιον*, où — c'est saint Athanase qui parle (*Vita s. Anton.*, n° 3; ed. cit., t. I, p. 634) — saint Antoine prit soin de placer sa sœur quand il se retira dans le désert. Maintenant, que ces *parthéons* eussent des *abbés* ou des *archimandrites*, ou des *hégumènes*, ou des supérieurs quelconques, il est probable qu'ils avaient des directeurs cependant, dont le nom nous importe peu, mais dont la réalité suffit à sauver de l'absurde ces narrations dont Baillet se débarrasse si lestement. Ajoutez que, selon saint Athanase encore (*l. cit.*), les monastères n'étaient pas alors aussi nombreux qu'ils le devinrent par la suite; ce qui suppose qu'il en existait pourtant. Or, saint Antoine quittait le monde quelques années avant l'époque que les historiens assignent à saint Nicolas, et saint Athanase ne doit pas avoir survécu plus de trente ou quarante ans à l'évêque de Myre. Qu'est-

ce donc que cette érudition dont on a fait honneur à certains critiques? et ne fallait-il pas un grand esprit de parti pour établir la réputation de ces travaux, où la science et la conscience sont brusquées tant de fois!

(1) Métaphrast., ap. Sur., *l. cit.* — Vincent. Bellovacens., *Specul. histor.*, libr. XIII, cap. 73.

(2) Cette merveille est racontée par Wace, dans sa *Vie de saint Nicolas* (Bibl. du Roi, *ms. fr.*, n° 7268 <sup>3</sup>A<sup>2</sup>, fol. 122), avec la diffusion ordinaire aux versificateurs du moyen âge. Ce même poète explique (fol. 118 v°) une autre scène qui se rencontre rarement sous la plume des historiens, mais que les artistes ont adoptée assez volontiers. En abrégant la légende de notre saint sur le tombeau de l'évêque Burkhardt de Serken à Lubeck, on n'a pas oublié cette particularité; et je crois utile de l'exposer sommairement, pour suppléer aux médaillons qui ont été détruits dans la lancette de Bourges, d'autant plus que l'éditeur des monuments de Lubeck (*Denkmäler bildender Kunst in Lüb.*, 1843) paraît n'avoir pas même soupçonné de quoi il s'agissait.

Entre autres faits, donc, de saint Nicolas, qui se retrouvent dans notre verrière, on a figuré un enfant préservé de la mort en la façon que voici. A la nouvelle de l'intervention divine qui venait d'éclater dans le choix de saint Nicolas pour le siège épiscopal de Myre, une femme avait quitté sa maison en toute hâte pour aller prendre part aux acclamations publiques dans l'église. C'était une pieuse curiosité, mais une curiosité si violente, et dont l'accès avait été si subit, que cette malheureuse femme oublia son devoir de mère pour se passer cette sainte fantaisie. Car le bruit de l'événement l'avait surprise comme elle venait de préparer un bain pour son enfant. Or, par une singularité remarquable, il paraît que les bains de ce temps-là se donnaient en mettant les gens sur le feu avec l'eau et la baignoire (en manière de marmite ou de chaudron). On peut juger de ce qui devait arriver au petit misérable suspendu ainsi à la crémaillère, tandis que sa mère courait à l'église, afin de s'associer aux transports de l'allégresse commune. Pour surcroît, tant l'enthousiasme populaire était contagieux et enivrant, la pensée du pauvre enfant ne revint pas à sa mère avant qu'un assez long espace de temps se fût écoulé; c'est-à-dire jusqu'à ce que la cérémonie du sacre et de l'intronisation étant finie, l'élan général se trouva un peu calmé. Alors seulement, cette triste ménagère, sentant toute l'énormité de sa distraction, se précipita vers son logis avec des cris aigus qui atti-

Un homme riche, qui désirait avoir un fils, avait adressé ses prières à saint Nicolas, s'engageant, si sa demande était exaucée, à conduire l'enfant au lieu où étaient les reliques du thaumaturge; et là il devait déposer un riche vase d'or. Le fils tant désiré vient au monde et grandit, et le vase est commandé pour le pèlerinage. Mais l'orfèvre exécute si bien son travail, que le *hanap* fait envie au donateur; l'évêque de Myre s'accommoderait tout aussi bien d'un autre vase un peu moins précieux<sup>(1)</sup>, et celui-là figurerait trop élégamment sur les *dressoirs* de la maison pour qu'on songeât à s'en défaire. Un second est donc exécuté et mis en réserve pour l'accomplissement du vœu, tandis que le premier prend place parmi les plus belles pièces de la vaisselle. Cependant, on met à la voile pour se rendre au tombeau de saint Nicolas outre mer. Durant la traversée, l'enfant, qui voulait puiser de l'eau dans le premier vase, se laisse tomber dans la mer, en sorte que le *hanap* favori se trouva perdu, et le fils comme par surcroît. Néanmoins, les parents se rendent seuls au but de leur pèlerinage, et déposent l'infidèle *ex-voto* sur l'autel de saint Nicolas. Mais, à leur grand effroi, l'offrande est repoussée par une invisible main, qui s'obstine à la rejeter à terre chaque fois qu'on s'efforce de la replacer sur l'autel. Rumeur dans l'église à ce spectacle mystérieux; mais, pendant qu'on s'attroupe, voici venir l'enfant portant en ses mains le premier vase, qui avait été l'occasion de sa perte. Le saint l'avait sauvé, et le ramenait, comme chantait la vieille prose<sup>(2)</sup>:

« Vas in mari  
Mersum, patri  
Redditur cum filio. »

Je n'ai pas besoin d'ajouter que le père, redevable de son fils à saint Nicolas pour la seconde fois, laissa les deux vases qui, cette fois, furent reçus.

La planche XXVII nous présentera le tombeau de saint Nicolas.

rèrent l'attention de tout le voisinage; mais ce ne fut qu'au profit du nouveau prélat, dont l'honneur s'accrut par la réunion de tant de témoins. Quand on pénétra jusqu'au foyer, il se trouva que le Ciel, en considération de son serviteur, avait préservé les jours de l'enfant, qui sortit sain et sauf de cet affreux péril. Grand sujet de gloire pour l'évêque, et cruelle mystification pour Satan, qui aurait énormément désiré attacher à cet épiscopat quelque impopularité par un début si funeste. Aussi, dans un vitrail d'Auxerre, on a introduit deux diables qui se mettent en devoir d'activer les flammes sous la malheureuse chaudière où le marmot est déposé à la façon d'un pot-au-feu.

(1) Je ne dois pas dissimuler qu'il y a force variantes. Selon Jacques de Varazze et Meffreth (*de Sanctis*, serm. 6), le second *hanap* avait la même valeur que le premier; si bien que cette substitution était fantaisie toute pure dans le donateur, et que saint Nicolas pouvait à peine s'en offenser, à moins d'être extrême-

ment susceptible. Wace est d'avis qu'il y eut avarice dans cette nouvelle commande.

Dant fist faire un altre vassel  
Ases ben fait et ases bel;  
Mes pire... et plus léger,  
Et meins valut que li primer.

Quant à Vincent de Beauvais, il suppose que l'orfèvre ne put réussir à venir à bout du second vase. Ce que voyant le donateur, qui n'en persistait pas moins à vouloir retenir le premier, il lui sembla que sa promesse serait suffisamment remplie s'il portait tout simplement la matière de l'*ex-voto* au tombeau de son bienfaiteur. Mais tout ce que je connais de représentations se prononcent pour deux vases réellement exécutés.

(2) Cs. Clichtov., *Elucidator* (ed. cit.), fol. 201.

## APPENDICE.

ΓΕΩΡΓΙΟΥ ΔΙΑΚΟΝΟΥ, ΤΟΥ ΗΣΙΔΟΥ.

εις τὸν ἅγιον Παύλον  
(Cod. B. cit., fol. 59).

Ἰθάτων σουεῖ, καὶ λαοὶ σουεργάτες.

ΤΟΥ ΑΥΤΟΥ,

εις τὸν Λάζαρον (Ibid.).

Ὁ τὸν φλογερὸν σουδασίως τεράθια,  
Τετραχόνητον ἱερότατον σίον.

## CHAPITRE QUATORZIÈME.

### PLANCHE QUATORZIÈME. — SAINT LAURENT ET SAINT VINCENT.

De Dieu ne veut espérer que l'aide  
De celui qui n'a point de pain,  
Et qui par lui n'est assés.  
Par l'ère d'une scène et d'opéra,  
Mieux est dans saint Étienne travaillé  
Que le cœur et grillé,  
Qui fit à Dieu de son cœur l'aide.  
Bibliothèque, Palais de la mort, Ms. de  
la Bibliothèque de St.

177. Je ne sais qui, ou plutôt je ne sais combien de fois, et par combien d'organes, certaine philosophie de l'art a blâmé fort magistralement les représentations de tortures dans les églises. C'était, disait-on, s'écarter tristement des modèles qu'avait chéris le christianisme primitif, et alimenter, sous ombre de religion, des instincts sauvages, que l'on ne saurait assez comprimer. Doléances d'une philosophie bien tendre! Mais les philosophes que leur sensibilité a entraînés dans ces considérations lamentables, eussent dû songer que, comme il est un rire aux larmes, il est aussi une sorte de pathétique qui prête à rire. Est-ce que, par hasard, ils auraient ignoré que ce sont les victimes, ici, qui sont offertes à l'admiration des peuples? Quand le patient est présenté comme un objet d'horreur, et que les rigueurs du supplice sont étalées sous la forme d'une justice sévère qui vise à obtenir l'adhésion de la foule, que l'on désire alors un adoucissement dans cet appareil des vengeances publiques, de crainte que le témoin ne s'associe trop vivement aux sentiments farouches du bourreau; passe! Je n'adopte cette thèse, ni ne la repousse; je l'écarte seulement, attendu qu'il ne s'agit pas de cela. Mais il ne faut pas être sentimental jusqu'à bannir la pensée, ou même le spectacle de l'héroïsme par égard pour les constitutions nerveuses. En outre, lorsque, se réclamant de l'antiquité chrétienne, on vient nous parler du Bon Pasteur ou de l'Orphée des catacombes, par exemple, pour nous persuader l'emploi exclusif des douces peintures et des tableaux purement gracieux, c'est cumuler une fausse assertion en fait d'histoire avec une fausse analogie en fait de raisonnement.

Quand il serait vrai que les premiers âges de l'Église se fussent interdit les représentations de tourments, et que les rudes parois des catacombes n'eussent été tapissées que d'albanes, qu'en pourrait-on conclure? J'ai déjà fait entendre<sup>(1)</sup> ce qu'il y a de légèreté ou d'affectation dans ces appels à la primitive Église; mais y aurait-il vraiment lieu de recourir à ce patronage contre les peintures de martyres? Tant que la paix n'était pas venue clore l'ère sanglante des grandes persécutions, il est bien clair que le nombre des sujets aujourd'hui exploités par l'art devait être beaucoup plus restreint, puisque quantité d'illustres martyrs vivaient encore, ou même n'étaient pas encore nés. Ainsi, les victimes de la persécution de Dioclétien ou de Galère ne pouvaient évidemment être exposées aux regards des fidèles contemporains d'Aurélien ou de Dèce. Sur ce point on n'exigera pas de longues preuves, sans doute. Donc, premièrement, le choix des sujets étant renfermé dans un cercle bien moins étendu, et qui va toujours se resserrant à mesure que l'on remonte vers le premier martyr, saint Étienne; les lieux, d'ailleurs, où il était possible de les reproduire étant extrêmement rares, et très-peu de monuments chrétiens antiques ayant pu arriver jusqu'à nous, il serait sage de ne pas trop agrandir les conséquences auxquelles sembleraient prêter ceux qui nous restent.

Et puis, quelle différence entre ces temps et les nôtres, quant aux motifs qui pourraient inspirer l'adoption ou l'interdiction de ces spectacles! Du temps que sur les places publiques apparaissaient chaque jour, pour ainsi dire, les supplices réels, qu'avait-on besoin de rappeler aux témoins de ces affreuses tortures les rudes combats des athlètes chrétiens? L'appareil officiel des tourments dans toute leur horrible réalité, suffisait certes à montrer aux disciples de Jésus-Christ leur destinée probable; et les modèles vivants étaient assez répétés pour animer leur courage. C'est alors qu'il y aurait eu vraiment danger de rendre le chrétien farouche, si, rentrant de l'arène où il avait vu ruisseler le sang de ses frères, du tribunal où il avait respiré l'odeur des chairs brûlées, et entendu les imprécations

(1) N° 36 (p. 59—61), etc.

sauvages d'un juge qui ne se trouvait pas assez compris par la férocité des bourreaux; si, au retour de ces scènes barbares, dis-je, il eût encore retrouvé devant ses yeux ce dont son imagination était nécessairement obsédée. Sous la compression d'une si odieuse tyrannie, sans cesse présente à leurs regards, comment les fidèles eussent-ils pu résister à cette exaltation fébrile qui fait dévier les courages, en les poussant aux résolutions extrêmes? Plus les peines d'esprit et de cœur étaient poignantes, plus le despotisme était odieux, plus aussi, par là même, il convenait aux guides du troupeau de dériver les sentiments et les pensers vers les objets d'amour et de consolation; de même que l'écurier habile sait calmer par des caresses le coursier ardent dont il voit l'œil prendre feu. De ce point de vue, qui est incontestablement le vrai, on s'explique pourquoi l'art des catacombes chérit tout particulièrement les images riantes et propres à épanouir doucement les âmes. Mais il faut se déplacer si l'on veut apercevoir un autre horizon.

Cette sainte paix, ce baume bienfaisant que les docteurs chrétiens versaient alors si volontiers dans les âmes — et il ne faut pas oublier que l'artiste religieux doit absolument tenir du docteur (1), — c'était pour chaque fidèle un avant-goût du repos qui l'attendait au terme de sa dure carrière; et, pour l'Église elle-même, comme un pressentiment des temps plus calmes où elle était destinée à recueillir paisiblement le fruit de ses pénibles semailles. Plus tard, d'autres âges ont besoin d'un enseignement plus approprié à un monde qui a changé de face. Car, comme il faut une main douce pour plier et assouplir le cheval ombrageux qu'un écart peut jeter hors de la voie, il faut aussi que l'éperon pressant sollicite la lenteur de celui qui risque de s'accoutumer au repos. Si donc l'Église fut très-sage d'offrir surtout aux premiers chrétiens la consolation et la joie de l'espérance durant leurs cruelles épreuves, la même sagesse voulait que plus tard elle portât d'un autre côté sa sollicitude. Lorsqu'une paix extérieure, à peu près constante, menaçait d'assoupir les âmes, il convenait désormais d'aiguillonner la foi trop calme, peut-être, du chrétien, par le souvenir vivement renouvelé de ce qu'avait coûté cette foi à ses pères (2).

Ainsi, ni le petit nombre de ces austères enseignements au premier âge du christianisme, ni leur multiplicité par la suite, ne devraient nous étonner. Mais que ce soit pourtant une invention moderne, et que les siècles des Pères aient écarté ces tableaux des assemblées ecclésiastiques, c'est ce qu'on ne saurait soutenir sans recevoir les démentis bien formels que proclamerait la voix de ces grands témoins. Je laisse de côté les catacombes, m'étant imposé de ne point mêler leur langage à celui des temps qui m'occupent dans cet ouvrage; mais sitôt que les persécutions ont fait cesser le spectacle vivant du martyr, nous le trouvons rappelé par toute la puissance d'évocation que possédait l'art. Prudence, saint Astère et saint Basile nous en seront des garants (3) assez graves pour attester l'ancien

(1) Cs. n° 143, 100, 99, 98, 57, 25 (p. 238, 181, 180, 177, 110, 35), etc.

(2) C'est bien ainsi que l'entend le moine Théophile (*Divers. art. sched.*, Prolog., libr. III; ed. C. de l'Escalopier, p. 123), et précisément en faisant allusion aux vitraux, si je ne me trompe. « Si . . . conspicatur fidelis anima . . . quanta sancti pertulerint in suis corporibus cruciamina, quantaque vite aeternae perceperint praemia conspicit, vite melioris observantiam accipit. » Pensée tout à fait conforme à celle que rapporte Jacques de Varazze, quand il aborde l'histoire de saint Vincent: « Ut cum omnibus erroribus, amoribus et timoribus vincatur hic mundus, sanctorum martyria docent et docuerunt. »

(3) Prudent., *Peristephan.* IX, v. 5, sqq. (p. 1051, sqq.; t. II).

« Stratus humi tumulo advelat quem sacer ornat  
Martyr dicato Cassianus corpore.  
Dum lacrymans mecum reputo mea vulnera, et omnes  
Vite labores, ac dolorem acumina;  
Erexi ad caelum faciem, stetit obvia contra  
Fucis colorum picta imago martyris:  
Plagas mille gerens, totos lacerata per artus,  
Ruptans minutis praeferebat punctis cutem.  
Innumeri circum pueri, miserabile visu!  
Confossa parvis membra figebant stilis.  
.....  
Editus consultus ait: Quod prospicis, hospes,  
Non est inanis aut anilis fabula.  
Historiam pictura refert, etc., etc. »

Id., *Peristephan.*, XI (de pass. s. Hippolyt.), v. 123, sqq. (p. 1175, sq.).

« Exemplar sceleris paries habet illitus, in quo  
Multicolor fucus digerit omne nefas:  
Picta super tumulum species liquidis viget umbris,  
Effigies tracti membra cruenta viri.  
Rorantes saxorum apices vidi, optime Papa,  
Purpureasque notas vepribus impositas.  
Docta manus virides imitando effingere dumos,  
Luserat e minio russeolum saniem.  
Cernere erat, ruptis compagibus, ordine nullo  
Membra per incertos sparsa jacere situs.  
Etc. »

Voilà, ce semble, d'horribles supplices peints dans toute leur crudité, longtemps avant le Ménologe de l'empereur Basile. Cs. Arevalo, *Not. in Peristeph. hymn.* II, p. 932, 936, 937.

Basil. M., *Homil.* 17, in Barlaam (t. II, 141): Ἀνάπτυξί μου νόον, ἐν λαμπροῖς ζωγράφου. Ἐγγραφίον τοῦ πίνακι καὶ ἡ... ἀγαθότης Χριστοῦ. Je sais que Combefis a prétendu n'apercevoir ici qu'une figure de rhétorique et un simple appel aux orateurs. Il m'est impossible de trouver cela convaincant, et de n'y voir tout au moins une allusion irrécusable à l'usage de peindre les combats des martyrs. Ce qui peut rassurer dans cette diversité d'opinion, c'est que le septième concile général (II<sup>e</sup> de Nicée, A. 787) a cité ces paroles de saint Basile, entre autres, comme formant une preuve imposante en faveur des saintes images. Cs. Concil. Nic. II, *act.* 4 (Coleti, t. VIII, p. 919).

Cs. Aster. Amas., *de s. Euphemia* (ap. Coleti, *ibid.*, p. 855—859; et ap. Ruinart, *A.A. MM. sincera*, ed. Amstel., 1713, p. 490, sq.). — Greg. Nyssen., *de s. Theodoro* (ap. Ruinart, ed. cit., p. 482). — Etc.

accord de l'Orient et de l'Occident. Il ne sera donc point nécessaire de rassembler d'autres preuves en cet endroit, où une telle question ne se présente que comme incidemment.

178. Il faudrait n'avoir reçu qu'une éducation à peu près païenne, pour ne pas retrouver dans sa mémoire les principaux traits du martyr de saint Laurent. Tant de saints Pères ont rivalisé de zèle pour célébrer la magnanimité de ce héros chrétien, tant de solennité avait été donnée à sa fête dans l'Église, tant de grandeur éclate dans ses derniers moments, que le monde a été longtemps rempli de l'enthousiasme qu'inspirait ce mâle courage. Aussi son nom est-il de ceux que l'empressement des peuples a fini par rendre trop communs, en sorte que *les gens comme il faut* se sont laissés aller à n'en vouloir plus guère pour leurs enfants; plaisant travers, qui donne entrée à la mode jusque dans le patronage des saints! Mais le nombre de ceux qui parmi mes lecteurs seraient entièrement neufs sur l'histoire du saint diacre romain sera, sans doute, si petit, que je puis bien ne pas en tenir grand compte, et les renvoyer aux nombreux auteurs (1) qui peuvent suppléer les détails omis dans cette simple description.

Les médaillons que nous n'avons plus devaient représenter les adieux du pape saint Sixte II à son clergé, au moment où éclate la persécution de Valérien (2), et la recommandation faite par lui à son premier diacre (saint Laurent) de distribuer les trésors de l'Église pour tromper la rapacité des païens (3).

On y voyait, assurément, aussi le saint *architrésorier* de l'Église romaine (4) répandant ces dernières aumônes dans le sein des pauvres, mêlant la prédication à ce ministère de charité, préludant déjà par des miracles à cette réputation de thaumaturge que les peuples lui confirmèrent (5) après sa mort; et enfin réclamant dans le supplice de saint Sixte la place que ce saint pontife lui avait donnée à l'autel (6).

179. En parcourant les scènes qui sont restées entières jusqu'aujourd'hui, nous trouvons (de bas en haut), comme dans la légende, les faits suivants : Saint Laurent, conduit au tribunal du gouverneur, est sommé de livrer les richesses confiées à sa garde, et demande trois jours pour rendre ses comptes.

(1) Gregor. M. *Responsorial.* (ed. Paris., t. III, 812—814).— Leon. M. *serm.* LXXXV (al. 83) in *Nat. s. Laur.* (t. I, 338, sq.).— Maxim. Taurin., *homil.* LXXIV—LXXVI (p. 237—244).— Petr. Chrysol., *serm.* CXXXV.— Ambros., *de Offic. ministr.*, libr. I, cap. 41 (t. II, 54—56); et alib. *passim.*— Etc. Il importe donc assez peu, quant au fond des choses, que nous ne possédions plus les *actes* primitifs de saint Laurent, puisque saint Ambroise, par exemple, les avait eus sous les yeux. Si je n'indique pas Prudence, c'est qu'il n'est presque pas permis d'ignorer quels chants il a consacrés à la gloire de saint Laurent.

(2) Un petit poème français (Bibl. du R., fonds S.-Germain, 1856, fol. 2 v<sup>o</sup>) du moyen âge suppose que le pape réunit les principaux dignitaires de l'Église romaine pour prendre congé d'eux avant que le tyran l'eût fait saisir. Il n'y a là rien que d'extrêmement probable; la teneur des édits publiés par Valérien devait faire comprendre au saint pontife que la persécution allait frapper surtout les pasteurs. Mais le peintre-verrier de Bourges pourrait bien s'être borné à reproduire les adieux de saint Laurent au pape, tandis que ce dernier était conduit au supplice ou à la prison. Cependant, le bréviaire, qui devait tout naturellement guider l'artiste du xiii<sup>e</sup> siècle, montre saint Laurent comme ayant déjà distribué les richesses confiées à ses soins, lorsqu'il court au-devant de saint Sixte pour obtenir de partager avec lui la couronne. « Noli me derelinquere, pater sancte, quia thesauros tuos jam expendi. » Il était tout simple de conclure que le saint diacre avait été chargé de ce soin avant l'instant où il déclare s'en être entièrement acquitté.

Je n'ai pas besoin de dire que le moyen âge attribue communément cette persécution à l'empereur Dèce. Les inscriptions de notre verrière sont d'accord en cela avec la *Légende dorée*. On n'attend sûrement pas de moi une dissertation chronologico-diplomatique sur l'origine de ce malentendu (Cs. AA. ss., *August.*, t. II, p. 135, 133, 140.—Etc.). Cependant, il convient de remarquer que Jacques de Varazze, après avoir raconté le martyre de saint Laurent, consacre un assez long article de critique à l'exposition des motifs qui peuvent faire écarter le nom de Dèce.

(3) Toujours dans la persuasion qu'il s'agissait de Dèce, la *Légende dorée* (d'après les auteurs accrédités au xiii<sup>e</sup> siècle) veut que ces richesses soustraites aux perquisitions des païens, fussent le trésor de l'empereur Philippe. On ne doutait point alors que ce

prince n'eût été chrétien. Plus tard, on n'a pas été moins affirmatif sur cette question, mais ç'a été en sens contraire; et je ne sais vraiment d'après quelle bonne preuve. Ce qui est certain, c'est que Prudence (*Peristeph.*, hymn. II, v. 45—108; p. 893, sqq., t. II) ne paraît pas prêter au préfet de Rome le soupçon d'un dépôt impérial. Mais il ne serait pas absolument impossible que le texte même de Prudence eût occasionné la conjecture de ce testament. Quand le poète fait dire (v. 99—102) au gouverneur :

« Ni fallor, haud ullam tuus  
Signat Deus pecuniam;  
Nec, quum veniret, aureos  
Secum philippos detulit, »

ces *philippes* (à la manière des *louis* et des *napoléons* de notre temps), que certains manuscrits remplacent par *Philippus*, auront bien pu donner le change à quelque commentateur aussi hardi que léger; chose qui n'est pas si rare que l'on ne puisse en tenir compte parmi les diverses éventualités.

(4) Le poème dont j'ai parlé le nomme

Et *trésorier archidiacon.*

(5) Cs. Jacob. de Varag., *Legend. aur.*— Ambros., Prudent., etc., ap. J. Pin., *AA. ss.*, l. cit., p. 493, sqq.— Breviar., *ad Matut.*, responsor. 1. « . . . per signum crucis cecos illuminavit, et thesauros Ecclesiae dedit pauperibus. » On pourrait penser que cette guérison des aveugles fait allusion à Lucillus qui recouvra la vue en recevant le baptême de la main du saint dans la prison. Mais Jacques de Varazze cite un autre miracle de ce genre qui précéda l'incarcération de notre martyr.

(6) Le trouvère, traduisant le fragment des *Actes* que le bréviaire a consacré, fait parler ainsi saint Laurent sur le passage de saint Sixte.

Saint Laurent vient, si l'atent;  
Dis lui : « Or Père, que ferai?  
Esq les trésors dependus ai,  
As povrés Den les ai donés.  
Père, sens mei où en aler?  
Quant (ne?) volés faire sacrifier  
Que ne face à vostre service. »

—Au temps marqué, il produit, pour toutes richesses, les pauvres, vrais trésors de la sainte Église (1).— L'empereur, irrité, veut le forcer de sacrifier aux idoles;— sur son refus, il le fait dépouiller, et ordonne qu'on étale à ses yeux les instruments de torture : fouets armés de pointes, scies, etc. C'est exactement le récit suivi par la *Légende dorée*.— Déce, renouvelant avec fureur l'injonction de sacrifier aux dieux, le fait battre de fouets plombés. On aperçoit près du trône un bourreau tenant un *peigne* de fer.— Bientôt le tourment est renouvelé d'une manière à peu près semblable, — et enfin un autre genre de flagellation est employé pour ébranler cette invincible constance.

Ici, le peintre s'écarte un peu du texte, quoique sans grandes conséquences : il donne aux bourreaux des verges au lieu de *scorpions*, et je ne sais pas où il a pris cette espèce de traquenard qui assujettit le pied du martyr, tandis qu'on le fouette à la colonne. Mais le véritable objet de ce médaillon est la conversion de saint Romain, dont l'histoire continue dans les deux scènes supérieures. Romain était l'un des gardes qui assistaient au supplice de ce magnanime disciple du Christ; et comme il contemplait avec admiration les effets d'un si grand courage, il s'aperçut qu'un jeune homme ravissant de beauté essuyait les membres déchirés du martyr. C'est ce premier moment de surprise que l'artiste a voulu rendre en donnant un air de saisissement à ce spectateur. Plus haut, nous voyons le baptême de ce nouveau converti; il est venu se jeter aux pieds du saint dès qu'il l'a vu ramené en prison, et le précède bientôt au ciel. — Car dès que l'empereur apprend cette nouvelle victoire de Laurent, l'ordre est donné de décapiter le téméraire qui s'est fait son disciple à une heure si funeste.

Tout le groupe du sommet est consacré aux derniers moments de saint Laurent. Le mouvement du martyr qui relève la tête vers l'empereur, rappelle évidemment ces deux énergiques paroles, réduites avec une simplicité si fière par le texte que le bréviaire adopte (2) : *C'est cuit; tourne maintenant, et mange.*

180. Pour deviner le motif qui a fait placer les verrières de saint Vincent et de saint Laurent vis-à-vis l'une de l'autre, il n'est pas besoin de recourir à la narration de Jean Belet (3), qui les faisait frères, tant sont anciennes les généreuses prétentions de l'Espagne à s'attribuer ces grands cœurs! La pensée des vieux artistes de Bourges s'explique d'une manière plus simple, quand sur les lieux on voit le vitrail du fond de cette chapelle donné à saint Étienne (4). C'était, autour du patron principal, l'élite de son ordre pour lui former cortège.

La partie inférieure du premier groupe peignait, sans doute, non-seulement les premières tortures de saint Vincent, mais aussi sa comparution devant le tribunal du féroce Dacien (5), avec l'évêque Valerius. Le courageux diacre attira sur lui-même alors toute la fureur de ce barbare préfet, parce que son évêque ayant naturellement la langue embarrassée, Vincent s'offrit à répondre en sa place, et protesta hautement de son mépris pour l'idolâtrie. Dacien, qui avait eu soin de les disposer tous deux à moins de hardiesse, en leur faisant d'abord endurer la faim dans la prison, se débarrassa sur-le-

(1) Pour l'intelligence des vers que je vais citer, il faut se rappeler que, dans l'hypothèse qui attribuait à Déce cette persécution, Valérien était censé y figurer cependant comme préfet de Rome.

Tant ont été qu'il sont venu  
Al siège où Valérien fu.  
Valérien dit donc al saint  
Que il les trésors lui ensaint.  
Saint Corens dit : « Or me donez  
Trois jors de terme, d'es verres. »  
Valérien dit : « Estré  
Te soit si comme l'os peif. »  
.....

Et saint Corens d'ilor s'en vait;  
Par la cité fait assembler  
Tous les porces qu'il peut trouver,  
Où les trésors ont despendu.  
Il l'unt ja mangé et bés,  
Et macé les en la maison  
Hpelite son compaignun.

A cet endroit, le trouvère fait paraître l'empereur lui-même, contrairement au récit de Prudence, mais toujours d'accord avec la *Légende dorée*.

Décius César, al tiers jor,  
Se cist al sie l'empereor;

Et barun del sime i ont,  
Eiment ploit, et jugement font.  
Quant Corens i a amené  
La peure gent qu'ont assemblé,  
Et dit, oient trestos, en haut :

« Dis et le trésor qui ne font  
Descrittes ne puet, ains creintres;  
Eier est, ja n'amennera. »  
Et Valérien en est descez.  
Etc.

(2) Ad Sec. vesp., ad *Magnif.* « Assatum est; jam versa, et manduca. » Prudence, dont le talent atteint plus aisément la force que la mesure, n'a pas si bien réussi à rendre la mâle noblesse de cet adieu au tyran. Le nombre des mots éteint l'idée dans les deux strophes qu'il donne à sa version (v. 397—408; p. 920).

(3) Ap. Jacob. de Varag., de s. *Laurentis*.

(4) Pl. XVI, lanc. A. Cette disposition peut être vérifiée sur le plan général de la cathédrale de Bourges, que nous joignons à ce volume pour faciliter l'étude de l'ensemble.

(5) Dacien, quoique simple gouverneur de province, est constamment représenté ici avec une couronne. L'absence de ce signe dans la verrière de saint Laurent, quand il ne s'agit que du préfet de Rome, avait peut-être pour but de faire ressortir davantage la dignité de l'empereur.

champ de l'évêque par l'exil, et prit à tâche de réduire ce jeune homme par toutes les ressources d'une cruauté dont l'histoire ecclésiastique a conservé bien des traces (1).

Dans son état présent, le vitrail nous introduit brusquement à l'instant où Dacien, furieux de voir le patient conserver toute sa sérénité sur le chevalet, s'en prend aux bourreaux eux-mêmes, et les frappe pour exciter leur bonne volonté, jugeant, sans doute, qu'ils avaient disloqué les membres du martyr avec trop de précautions. « Eh bien ! lui dit Vincent, vous seriez-vous chargé de me venger de « mes bourreaux ? » — Outré de rage, le préfet veut qu'on lui déchire la chair avec les instruments les plus pénétrants et les plus cruels (2). — Puis, comme le calme insultant (3) de cette indomptable victime ne se dément point parmi tant de rigueurs, il imagine de le faire mettre sur des charbons ardents (4).

(1) C'était le règne de Dioclétien; et, soit férocité naturelle, soit désir de bien faire sa cour, Dacien inaugura dignement cette ère des martyrs, si profondément gravée dans les souvenirs de l'Espagne. Aussi le nom de ce persécuteur subalterne est-il l'un de ceux qui reparaissent le plus fréquemment dans le martyrologe.

La restitution que je propose pourrait s'appuyer d'une série de quatre bas-reliefs qui existent encore dans la cathédrale de Bâle, et où l'on reconnaît aisément les principaux traits de notre légende.

(2) Je ne saurais dire si l'espèce de tourment dont l'artiste a fait choix au pied du second groupe, est précisément le déchirement des chairs. Peut-être est-ce l'application des lames ardentes sur les flancs, et des broches rougies au feu sur les jarrets. Dans ce dernier cas, les bourreaux ne sembleraient point s'épargner assez eux-mêmes; car ils tiennent leurs instruments à pleine main, sans paraître songer à se garantir du feu.

Quant à l'autre partie de cette scène, la lithographie exige quelque explication. Cette espèce de croix à banderole que tient un personnage placé derrière Dacien, serait propre à désespérer tous les interprètes, si l'original ne présentait quelque chose de plus adapté à la circonstance. Or, malgré une forme quelque peu vague, je crois reconnaître dans le vitrail une épée dont le ceinturon s'enroule autour du fourreau. Celui qui la porte serait donc un écuyer auquel Dacien se plaint de ne pouvoir dompter cette âme intraitable.

(3) Malgré un certain idéal de vertu purement passive que se sont fait à priori, au xvii<sup>e</sup> siècle et au xviii<sup>e</sup>, les critiques d'une école bien douce et singulièrement débonnaire, comme chacun sait, on est réduit à confesser, l'histoire en main, que les martyrs ne se sont pas toujours montrés aussi patients, ou du moins aussi charitables que l'auraient voulu les critiques. Saint Vincent même ne saurait échapper à la censure, dans un ordre de principes si relevés. Ces contraventions aux lois de la critique sont d'autant plus fâcheuses pour la théorie, que la charité des martyrs se trouve préconisée d'ailleurs par une autorité plus haute. Car c'est le Fils de Dieu (Joann. XV, 13) qui a dit : « Majorem hac dilectionem nemo habet, ut animam suam ponat quis... » Or, la charité envers Dieu étant le fondement et le motif de celle que nous devons au prochain, il est permis de croire que les hommes qui mouraient pour Dieu possédaient la charité envers le prochain, à un degré pour le moins suffisant au salut. C'est là probablement ce qui a encouragé l'exaet Baillet à dissimuler doucement, et puis à excuser de son mieux les rudesses de certains martyrs envers les tyrans. J'en choisis un exemple qui me paraît curieux, dans les *Actes* de saint Taraq et de ses compagnons (11 octobre). Baillet semble annoncer d'abord qu'il va transcrire, à très-peu de chose près, le récit primitif; puis, dans le cours de sa narration, il fait porter tout particulièrement ses suppressions sur les réponses des trois saints. Enfin, près de terminer (§ IX), il ne peut résister au zèle qui le presse de prévenir toute mauvaise édification. Ces paroles sont à citer, et il sera bien permis, je pense, d'en mettre quelques-unes en saillie. «... Andronic... garda aussi peu de ménagement « que ses compagnons dans les termes qu'il employa pour confondre son juge. . . . . On ne devait pas exiger, sans doute, « de ces saints martyrs toute la politesse et toute la civilité que « l'usage du grand monde donne ordinairement aux personnes du « siècle. Cependant, il aurait été peut-être plus à souhaiter pour « l'exemple de la postérité, qu'ils eussent observé plus littéralement « les maximes de la douceur et de la modestie que Jésus-Christ a « prescrites à ses disciples, et dont il a formé le modèle par ses

« actions comme par ses discours. Etc., etc. Mais on peut considérer que nos saints martyrs, dont le premier avait presque toujours été à la guerre, et les deux autres paraissent engagés « dans le commerce des affaires séculières, n'étaient que des « laïques qui n'avaient peut-être pas eu tout le loisir des gens d'église et des personnes retirées pour s'instruire dans les saintes « Ecritures du véritable esprit du christianisme. C'est ce qu'on « peut alléguer au moins pour les excuser, si l'on ne veut pas les « justifier en ce point. Etc., etc., etc. » J'abrège, mais toute la tirade vaudrait bien la peine qu'on la transcrivit. Tillemont (éd. cit., t. V, p. 285, sv.) est presque aussi doux envers les persécuteurs, c'est-à-dire presque aussi aigre envers les martyrs.

Comment se retenir de rire ou d'impatience à la lecture de pareilles lignes ! Sainte Agathe devra-t-elle être comptée au nombre des gens de guerre, pour avoir dit au gouverneur qui lui faisait ténailier le sein : « Impie, crudelis, dire tyranne, non te pudet « amputare in femina quod in matre susisti ! » Il est vrai que Baillet se montre assez embarrassé (§ 5 février, § III) s'il s'agit d'admettre et d'expliquer ces termes un peu forts. Mais sera-t-on réduit aussi à rayer saint Paul du nombre des gens d'église, pour se défaire du fâcheux exemple de quelques-unes de ses vivacités (Cs. Act. XXIII, 3; XVI, 37, etc.) ! Or, sans m'exagérer la valeur de Baillet et de Tillemont, je crois qu'ils étaient cependant trop instruits pour ne pas entrevoir ce qu'il y avait de faux à faire entendre que ce saint courroux des héros chrétiens fut causé par une sorte de mauvaise humeur que leur auraient fait éprouver les mauvais traitements. Le doux saint Hilaire n'était point sur le chevalet, lorsqu'il adressait à l'empereur Constance des paroles tout aussi amères assurément. Cs. Hilar., *cont. Constant.*, passim (t. II, 563 — 571, 575 — 583. Cs., p. 556 — 558).

Ou bien les faits n'ont point de langage et de sens, ou bien il est clair qu'en définitive ce qui enthousiasme surtout nos admirateurs modernes de la primitive Église, c'est son asservissement et ses entraves, puisqu'ils savent si bien la rappeler à l'ordre et nous prémunir contre la contagion de ses exemples, lorsqu'elle s'émanche jusqu'à parler un peu haut. Car il faut bien reconnaître qu'il s'est trouvé aussi parmi les gens d'église des hommes trop soigneux de faire la route belle aux ennemis de Jésus-Christ, et fort en peine d'épargner les moindres désagréments à ceux qui guerroyaient Dieu dans ses serviteurs. On voit que la maxime : « Surtout, point de zèle ! » n'est descendue dans les choses de la terre qu'après avoir été mise en honneur dans les affaires de Dieu. Devra-t-on s'étonner, après cela, de la sympathie et des panégyriques que cette école modérée a trouvés toujours parmi les mécréants ?

(4) Les *Actes* de saint Vincent parlent assez clairement d'un gril, et c'est ainsi que l'a compris le sculpteur de Bâle, par exemple, et un peintre-verrier à la cathédrale du Mans. A Bourges, soit que l'on crût traduire suffisamment les anciens textes en représentant un brasier quelconque, soit qu'on prétendit éviter de faire confondre saint Vincent avec saint Laurent, on a donné une autre forme à ce supplice. Du reste, les charbons ardents versés sur la tête des martyrs se retrouvent dans l'histoire des héros chrétiens, et particulièrement dans les *Actes* de saint Taraq et de ses compagnons. C. Ruinart, *op. cit.*, AA. SS. Tarach. etc., § V (éd. cit., p. 431).

En outre, pour que rien ne semblât manquer au mérite du martyr, le peintre a joint aux deux bourreaux armés de braise ardente, un troisième serviteur de Dacien, qui, la torche en main, se prépare à torturer dans ce corps déchiré déjà, tout ce qui pourrait échapper à l'action des charbons.

181. Toutefois, le préfet romain craint d'en finir trop promptement; et, d'ailleurs, il s'agissait aussi de donner quelque relâche aux bourreaux, auxquels il avait déjà fallu laisser prendre haleine pendant la durée des tortures. Vincent est donc reconduit en prison; mais quel repos! On fixe ses pieds par des entraves, et pour lit son corps n'a que la terre couverte de fragments de vases rassemblés exprès. Le Ciel vient à son secours, ses entraves se brisent; et les gardes le trouvent se promenant en chantant des cantiques. Dacien, à cette nouvelle, ne veut point paraître confondu, et, pour ôter à sa victime tout semblant de secours céleste, il le fait mettre dans un lit comme par compassion. — Là, tandis que le tyran se promet peut-être de renouveler les supplices dès qu'il ne craindra plus le danger de le voir expirer en un instant, Dieu met un terme à tant de souffrances. — Le gouverneur prend soin que cette mort ne tourne point en triomphe; et, afin de dérober aux hommages des chrétiens les restes du martyr, il fait jeter le cadavre aux animaux des champs. — Alors un corbeau prend la défense de ce corps livré à la rapacité des bêtes; il écarte toutes celles qui s'approchent, et un loup qui était accouru à cette proie s'arrête à quelque distance comme pour admirer la singularité(1) de l'obstacle qui lui ferme le chemin.

Quand cette nouvelle marque de l'intervention céleste est annoncée à Dacien, il imagine un dernier moyen d'éviter la honte qui le poursuit. Il fait donc embarquer le cadavre, et veut que, cousu dans un sac, il soit précipité, avec une meule au cou, bien loin du bord. Celui qui avait trouvé des bourreaux si obéissants n'eut pas de peine à rencontrer des matelots pour cette dernière commission. Mais Dieu voulait la gloire de son serviteur; et le corps était déjà rejeté sur le rivage, où les chrétiens le recueillirent, avant que la barque fût rentrée au port(2).

Je n'ai fait qu'analyser les *Actes* presque contemporains du saint martyr, et ç'a été la même chose que de décrire la verrière.

(1) Ruinart, *AA. S. Vincent*, § X (p. 371, sq.). — Prudent., *Peristeph.*, Hymn. IX, v. 393—420 (p. 1013, sq.).

(2) Ruinart, *l. cit.* § XI (p. 372). — Prudent., *loc. cit.*, v. 429—520 (p. 1014—1021).

## CHAPITRE QUINZIÈME.

### PLANCHE QUINZIÈME. — SAINT JACQUES LE MAJEUR ET SAINT JEAN <sup>(1)</sup>.

182. Les deux lancettes de cette planche nous donnent la mesure de ce qu'étaient à Bourges toutes celles des chapelles du chevet, avant qu'on eût cédé à la malencontreuse pensée de corriger cette noble et simple architecture de la première période ogivale. Mais leur transformation a été exécutée avec tant de soin, que pas une de leurs verrières ne peut se retrouver dans son entier. Quant à la légende de saint Jacques, elle a été entamée d'une manière si fâcheuse, que notre tâche se trouve extrêmement allégée par cet endroit. Car ayant fait bien des fois notre profession de ne point viser à dépasser le pur nécessaire en fait de verrières à légendes, et les légendes des apôtres étant d'ailleurs assez mal famées pour la plupart, on doit bien s'attendre à ne pas nous voir discuter longuement une *restitution* dont le résultat définitif n'aurait qu'un assez mince intérêt. Pour l'intelligence, donc, des médaillons qui subsistent encore, disons qu'à Bourges comme à Chartres on avait représenté fort au long la lutte de saint Jacques contre le magicien Hermogène<sup>(2)</sup>, et la conversion de ce dernier avec son disciple Philetus. Ceci suffit pour expliquer la présence des démons qui hurlent dans les airs pendant la prédication de l'apôtre, le sorcier conduit par le diable au saint, qui avait chargé Satan de cette commission; le bâton de l'apôtre remis entre les mains d'Hermogène pour lui servir de préservatif contre la colère des puissances infernales, les livres de magie jetés au feu, etc.

Quant au médaillon le plus voisin du pied de la verrière, si le personnage qui est debout n'était dépourvu de nimbe et vêtu d'une tunique très-courte, je croirais voir dans cette scène saint Jacques guérissant un paralytique étendu sur son passage, tandis qu'on le conduisait au martyre. Nous transportant immédiatement de là au groupe du sommet, nous y reconnaitrons l'apôtre donnant le baptême, sur le lieu même du supplice, à l'un de ceux qui l'avaient trainé à la mort avec le plus d'ardeur. Plus haut, enfin, c'est la décapitation de saint Jacques<sup>(3)</sup>.

La valve supérieure de la coquille que nous appelons encore *peigne de saint Jacques*, paraît avoir été choisie pour orner les fonds de tout ce groupe, comme symbole du fameux pèlerinage de Compostelle, où l'on se rendait de tous les points de la chrétienté, afin de vénérer les restes de ce grand patron de l'Espagne. Cette dévotion populaire avait fait de la Galice une sorte de *Terre-sainte*, et les récits des pèlerins avaient répandu au loin de merveilleuses histoires, qui donnaient une haute idée de la sollicitude du saint pour ses dévots. Des vitraux entiers ont été composés en mémoire de ces prodiges, dont nous ne pouvons faire autre mention sans sortir de notre sujet.

183. Les trois grandes verrières placées dans la chapelle que nous étudions en ce moment, saint Jacques le Majeur, saint Jean-Baptiste<sup>(4)</sup> et saint Jean l'Évangéliste, donnent lieu de soupçonner une certaine pensée d'ensemble. Saint Jacques et saint Jean peuvent paraître désignés dans le Nouveau Testament comme *frères* de Notre-Seigneur<sup>(5)</sup>; sainte Élisabeth, mère de saint Jean-Baptiste, était

(1) Ces deux saints, comme frères, se voient encore réunis dans une rose de la planche XXVIII.

(2) Pour le peu que nous avons à en dire, il n'est besoin que de renvoyer les lecteurs à Jacques de Varazze.

(3) On ne doit pas s'attendre à nous voir chercher des hypothèses pour donner un sens plausible au médaillon supérieur du quatrième groupe. Des spectateurs empressés qui arrêtent leurs yeux sur un objet soustrait aujourd'hui à nos regards, c'est un sujet qui prête à bien des possibilités, sans qu'il y ait moyen d'en choisir une à l'exclusion des autres. Si pourtant on tenait à une explication quelconque, je dirais que ce pouvait être une troupe de fidèles accompagnant de leurs vœux et de leurs regrets l'apôtre que l'on mène au supplice.

Il y a peu de lumières à puiser pour notre légende dans la rose que les vitraux de Reims consacrent à saint Paul et à saint Jacques le Majeur (*Étude XVIII*, fenêtrage B). On n'y retrouve guère que la prédication du saint, sa condamnation et son exécution.

Seulement, sous la grande figure en pied, on a placé une espèce de canard; indication, si je ne me trompe, de la *traversée* apostolique que saint Jacques entreprit pour annoncer la foi en Espagne. Cet oiseau aquatique était devenu un symbole de navigation dans le langage des monuments au moyen âge; et son nom avait même reçu, dans plusieurs idiotismes français, le sens de flottage. C'était donc, malgré ce que nos esprits peuvent y trouver de bizarre aujourd'hui, un symbole beaucoup plus approprié à saint Jacques le Majeur que la pèlerine et le bourdon qui lui furent affectés généralement à d'autres époques. Car plus d'un apôtre avait entrepris de longs voyages pour porter au loin l'Évangile, plus d'un apôtre aussi réunissait de nombreux pèlerins autour de son sépulchre; mais nul autre ne semble avoir exécuté une si longue *traversée* pour annoncer Jésus-Christ aux nations infidèles.

(4) Pl. XVI, lanc. C.

(5) Je n'ignore pas que des écrivains très-graves ont attribué

proche parente de la mère de Dieu; on pourrait donc s'être proposé de rapprocher ces trois saints à cause des liens du sang qui passaient pour les unir au Fils de Dieu. Mais cette intention devient évidente lorsqu'on aperçoit quelques-uns des médaillons par où débute le second vitrail de notre planche quinzième. Avant d'exposer la légende du disciple bien-aimé, on a rangé deux à deux plusieurs personnages dont l'insertion serait bizarre, si elle n'était motivée par le désir de grouper toute la parenté du Sauveur.

J'espère bien que les curieux me sauront gré de ne pas les retenir longtemps sur la vérification des titres généalogiques qui peuvent justifier l'introduction de chacun des figurants, par l'examen des divers degrés de consanguinité ou d'alliance. Comme entre tous ces noms il en est dont l'insertion n'est due qu'à des probabilités assez peu concluantes, le dégagement de cet alliage donnerait lieu à une opération qui ne serait pas médiocrement fastidieuse. D'ailleurs, dans cette ancienne tendance à agrandir les données de l'Évangile, pour compléter l'histoire sainte par des inductions souvent forcées, il y a un luxe de dévotion qui n'est plus guère de notre époque. C'est chose trop peu commune aujourd'hui, que de posséder le nécessaire en fait de religion; n'ayons donc pas l'air d'exagérer l'importance de ce qui est simple curiosité. Signalons cette recomposition de la sainte famille comme un fait dans l'art(1), sans plus de débats; et que l'on se contente de nous voir alléguer les principaux fondements de ces opinions plus pieuses, parfois, que savantes(2).

Dans toute cette verrière, il faudra faire abstraction de la situation actuelle des scènes, les chiffres que nous avons introduits dans l'encadrement de la lithographie serviront de fil à ce labyrinthe, pour appliquer la suite de notre texte et retrouver la série des faits.

184. Saint Joachim et sainte Anne, n° 3, ouvrent bien naturellement la marche, comme père et mère de la très-sainte Vierge. J'imagine que la mère de Dieu, n° 10, placée entre Jésus-Christ et saint Joseph, faisait face primitivement au n° 3. — Au rang immédiatement supérieur devait se trouver sainte Anne une seconde fois, mais avec Cléophas, n° 7; et cette scène avait sans doute pour pendant, comme aujourd'hui, Marie femme d'Alphée, n° 8. — Je n'hésite pas le moins du monde à placer au troisième rang le n° 2 (actuellement vide), où sainte Anne aura figuré une troisième fois avec un Salomé; et je lui assigne pour pendant le n° 1, représentant une autre Marie, femme de Zébedée (3). — Enfin, je termine cette première partie du vitrail par un dernier rang, composé des n° 9 et 6 (Ce sera 6 et 9, si l'on veut), et consacré aux six apôtres ou disciples qui étaient censés descendre de sainte Anne à la seconde génération (4).

cette parenté à saint Jacques le Mineur exclusivement. Mais saint Jacques le Majeur a été décoré de ce titre par des auteurs plus ou moins dignes de considération. Cs. AA. SS., *Jul.*, t. VI, p. 7. — Ribaden., *Flos. SS.*, 25 Jul. — Etc. Ce qui importe surtout en ce moment, c'est que cette assertion a joui d'une grande faveur au moyen âge, comme on va le voir.

Je demande permission de ne pas m'étendre beaucoup sur un point qui me semble extrêmement douteux, pour ne rien dire de plus, et dont la discussion ne saurait manquer d'être emuyeuse à merveille.

(1) Ce fait doit être remarqué pour l'intelligence de plusieurs monuments, car on trouve des peintures exclusivement consacrées à la réunion de tous les membres (réels ou présumés) de la sainte famille.

(2) Ceux qui voudraient trouver quelque résumé doctrinal et méthodique de ces généalogies, peuvent consulter Tornielli (*Ann. sacr.*, A. 4037), tout en se rappelant qu'il est très-permis de ne point adopter absolument toutes ses décisions. Du reste, ni le tableau généalogique dressé par Tornielli, ni celui de Tirin (ibid., ed. Negri; Luc. 1757, t. IV, p. 297, sq.), ne suivent le système qui présidait à nos peintures. C'est ce dernier qu'il s'agit d'exposer pour faire entendre la verrière de Bourges.

(3) Les noms des hommes, dans quelques-uns de ces couples, ne se distinguent plus aisément, ou même ne se distinguent plus du tout.

(4) Cette manière de rattacher distinctement à une même souche tous ceux qui sont ou paraissent être désignés dans l'Évangile comme proches parents (frères) de Notre-Seigneur, date de loin. Légèrement modifiée çà et là par diverses conjectures, elle semble avoir surtout pris faveur en Allemagne, où le xvi<sup>e</sup> siècle la maintenait encore très-chaudement. Le pieux et docte Jean Eck la trouvait si respectable, qu'il qualifie les opposants avec beaucoup

de rudesse. Cs. AA. SS., *Jul.*, t. VI, p. 235—238. — Trombelli, *Vita... de' ss. Gioachino ed Anna*, cap. III, XII, XIII (p. 18—23, 59—77); et *Maria ss. Vita*, P. I, dissert. VIII, cap. 2, 3 (t. I, p. 246—262). Etc. Mais en deçà du Rhin, on ne prenait plus cette opinion si fort au sérieux. Aussi, Salmeron, sans être moins jaloux de l'orthodoxie que Jean Eck, permet à peine de regarder cette invention comme tolérable. Cs. Alf. Salmer. *Commentar. in Evang. histor.*, P. II, tract. XI (t. IV, p. 324—330). Déjà un demi-siècle auparavant le carme Spagnoli (J. B. Mantuan. *Fast.*, Jul.), malgré la liberté que se donnent communément les poètes, n'avait osé exprimer cette opinion dans ses vers que comme un *On dit* :

« Anna, puerperio fortunatissima sancto,  
Tres habuisse viros et tres genuisse Marias  
Dicitur. »

Mais avant lui, des espèces de vers techniques avaient donné une sorte de consécration au système des trois mariages de sainte Anne; et Gerson, qui n'en faisait nul doute, les donne (*serm. de Nativit. Mar.* I; ed. cit., t. III, p. 1348) comme on citerait un aphorisme :

« Anna tribus nupsit : Joachim, Cleophae, Salomeque.  
Ex quibus ipsa viris peperit tres Anna Marias,  
Quas dixere Joseph, Alphæus, Zebedeusque.  
Prima Jesum; Jacobum; Joseph, cum Simone Judam  
Altera dat; Jacobum dat tertia, datque Joannem. »

Pour ampliation, en voici d'autres qui avaient également cours, au rapport du P. Salmeron (*loc. cit.*, p. 327), et qui déterminent un peu plus quelques personnages de cette lignée :

« Anna solet dici tres concepisse Marias;  
Quas genuere viri Joachim, Cleophas, Salomeque;  
Prima parit Christum, Jacobumque secunda minorem,  
Et Joseph justum peperit, cum Simone Judam;  
Tertia majorem Jacobum, volucrumque Joannem. »

On voit qu'il n'est pas question de saint Jean-Baptiste et de ses parents. C'est donc, à vrai dire, plutôt la descendance présumée de sainte Anne, que les peintres avaient en vue; ou, si l'on veut, ce sera les *trois Marie* (non compris sainte Madeleine, bien entendu) et leurs familles. Qu'on excuse pour le moment cette expression un peu détournée, qui me semble appropriée à la circonstance; mais, dans le fait, lorsqu'au moyen âge on parle des *trois Marie*, la Mère de Dieu est censée hors de rang, et c'est Marie Madeleine qui complète le nombre. La prose *O filii*, si connue en France, donne, pour ainsi dire, la vraie formule populaire de ce groupe, quand elle rappelle la visite des *trois Marie* au saint sépulcre :

« Sed Maria Magdalene,  
Et Jacobi, et Salome  
Venerunt corpus ungerē. »

*Maria Jacobi*, nommée aussi *Maria Cleophae* (1), est la femme d'Alphée, et la mère (soit par un seul époux, soit par plusieurs) de saint Jacques le Mineur (2), de Joseph (3) le Juste, et de saint Jude ou Thaddée (4), auxquels on donne pour frère saint Simon, d'après certaines vraisemblances (5). Jusque-là, donc, on ne manquait pas de quelques probabilités (6). Ajoutons, avant de passer outre, l'explication de cette espèce de pains qui ont été mis dans la main de *Maria Cleophae*. Mère de trois ou quatre disciples du Fils de Dieu, proche parente de la sainte Vierge, et sa compagne sur le Calvaire, elle a été introduite comme de droit parmi les saintes femmes qui suivaient Notre-Seigneur et le servaient (7). Lorsqu'on a voulu distribuer entre ces pieuses suivantes de Jésus-Christ des attributs caractéristiques qui les distinguassent l'une de l'autre, on a attribué la fourniture du vin à la plus riche (Jeanne, femme d'un intendant d'Hérode); et le pain s'est trouvé dévolu iconographiquement à la modeste fortune de la femme d'Alphée. Cette particularité peut avoir influé sur l'affection des boulangers pour la représentation des Marie, puisqu'ils semblent avoir été les donateurs de ce vitrail.

C'est au sujet de *Maria Salome*, surtout, que l'on a exploité le droit de faire des conjectures pour la détermination des inconnues. Car on n'a jamais établi ni qu'elle appartient à la sainte famille, ni même qu'elle s'appelât Marie (8); en sorte que *Salomé* et *femme de Zébédée* paraissent être les seules désignations qui

J'omet les autres théories généalogiques, comme, par exemple, celles qui font de Cléophas un frère de saint Joseph, ou veulent que Cléophas et Alphée ne soient que deux noms divers d'un même personnage (Cs. *Hist. Josephi fabr.*, cap. 2, 4, 11; ap. Thilo, *Cod. apocr. N. T.*, t. I, p. 8—11, 12, sq., 18—21. — *Evang. Thom.*, cap. 16; *ibid.*, 310, sq. — *It. ibid.*, p. 362—364. — Ph. Schaf, *D. Verhältniss d. Jacob. Br. d. H., zu Jacob. Alphai*, passim. — Etc.) Nous avons uniquement à constater que les six apôtres ou disciples de Notre-Seigneur, ordinairement groupés par les anciens peintres dans la descendance apostolique de sainte Anne, sont décidément d'une part : saint Jacques le Majeur et saint Jean l'Évangéliste (tous deux fils de Zébédée); de l'autre, trois apôtres : saint Jacques le Mineur, saint Simon et saint Jude, plus un disciple, Joseph le Juste (Act. I, 23; etc.). Quant à mettre de l'érudition dans le ballottage de tout ceci, je n'y aurais ni peine ni mérite après Salmeron, G. Cuper, Trombelli, Molanus, Capisucchi, etc.; et je pourrais bien paraître tout simplement diffus, car le débat de l'affaire principale gagnerait peu à mes citations. Voici seulement, pour augmenter les emprunts faits par Trombelli aux liturgies allemandes, quelque chose d'Aix-la-Chapelle. Dans un missel du XIV<sup>e</sup> siècle, une prose en l'honneur de sainte Anne (*Gaude eunctis veneranda*, etc.) nous offre ces stances qu'on croirait faites exprès pour plusieurs tableaux des vieux maîtres allemands :

« O quam felix et beata  
Tali prole fecundata,  
Parens matris Gratia!  
Stupet omnis creatura,  
Laudum tibi litans thura  
Coram Dei facie.  
  
« Bis (huic?) accedunt NINE NAYE  
ET SEX PROLES PERBEATE  
VIX CHERVI COMITES.  
Et in culmo septem spice,  
Atque vitis ex radice  
Tres surgentes palmites. »

Qu'il suffise, en prenant acte de ces inventions, de faire observer qu'elles avaient pour but d'expliquer les noms de frères du

Seigneur, et de savoir de la mère de Jésus, qui se rencontrent dans l'Évangile (Joann. XIX, 25. — Matth. XII, 46, 47; XIII, 55, 56. — Marc. VI, 3. — Joann. II, 12; VII, 3, 5, 10. — Etc. Cs. Gal. I, 19). Mais j'avoue que rien ne m'y paraît autoriser l'idée d'une parenté entre saint Jean et Notre-Seigneur; à moins que l'on ne veuille chercher dans les liens du sang le motif des faveurs particulières qui semblent parfois distinguer saint Jean et saint Jacques le Majeur entre les apôtres. Cs. Legend. aur., *De s. Jacob. ap. Maj.*, Prolog.; et *De s. Joh. ap.*, Prolog. On a fait valoir aussi, pour confirmer ces inductions, les paroles du Sauveur mourant qui confie sa mère au disciple bien-aimé.

Quoi qu'il en soit, cette séparation des six rejetons apostoliques de sainte Anne, en deux groupes, était celle de la parenté même. Les quatre fils de Marie de Cléophas sont réunis, et les deux fils de Zébédée sont placés en face des fils d'Alphée.

Pour résumer l'ordre que je crois avoir été donné primitivement à tous les médaillons de cette première partie du vitrail, je les classe deux à deux par leurs numéros. En prenant comme signature les deux scènes de boulangerie, nous obtenons le résultat que voici : 5, 4, — 3, 10, — 7, 8, — 2, 1, — 9, 6.

(1) Joann., XIX, 25.

(2) Marc. XV, 40; XVI, 1. — Luc. XXIV, 10. — Matth. X, 3. — Marc. III, 18. — Luc. VI, 15. — Act. I, 13. — Etc.

(3) Matth. XXVII, 56. — Marc. XV, 47. — Act. I, 23.

(4) Luc. VI, 16. — Act. I, 13. — Jud. I, 1. — Etc.

(5) Marc. VI, 3. Cs. Abd., *Hist. apostol.*, libr. VI, cap. 7 (ap. Fabric., *Cod. apocr. N. T.*, t. I, p. 608). — Hegesipp., ap. Euseb. *Hist. Eccl.*, libr. III, cap. 11 (ed. H. Val., p. 69). — Etc.

(6) *Maria Cleophae* était indubitablement parente de la sainte Vierge (Cs. Joann., *l. cit.*), sans que l'on sache à quel degré, car d'anciens auteurs ont pris soin de nous donner là-dessus des renseignements qui ne sauraient convaincre personne. Cs. Salmeron., *l. cit.* (p. 324). — G. Cuper (AA. SS., *l. cit.*, p. 238, sqq.). — Etc.

(7) Luc. VIII, 3. Cs. Matth. XXVII, 55. — Etc.

(8) On sait que ce nom de *Marie de Salomé* est le résultat d'un

lui conviennent (1). Mais, pour ce qui nous intéresse en ce moment, s'il n'est pas certain du tout qu'il soit fait mention d'une *Marie Salomé* dans l'Évangile, il est très-constant qu'il en est parlé beaucoup au moyen âge. C'est tout ce qu'il nous faut dans la recherche du programme qui dirigeait les artistes de Bourges.

185. La moitié supérieure du vitrail est exclusivement consacrée à saint Jean l'Évangéliste. Elle a traversé presque sans encombre les cinq ou six siècles qui se sont écoulés depuis sa pose première; et son explication sera singulièrement facilitée par les fenêtrages que nous avons empruntés aux absides de Troyes (2), de Reims (3), et de Lyon (4). Mais s'il nous devient ainsi très-aisé de comprendre l'intention des peintres, l'authenticité des récits qu'ils suivaient n'y gagnera rien; et l'accord des artistes sur plusieurs points ne servira qu'à montrer la popularité dont jouissait leur légende au XIII<sup>e</sup> siècle. Car ce qui nous reste de vraiment historique sur les apôtres se réduit à un bien petit nombre de faits; et, sans pousser la sévérité jusqu'à traiter d'absurdes toutes les narrations qui prétendent compléter le Nouveau Testament (5), il faut néanmoins convenir que plusieurs ont pour le moins des parties très-suspectes. Il en est même qui trahissent assez clairement une rédaction hétérodoxe, dans l'état où nous les possédons aujourd'hui. Cela suffit-il pour les faire prendre en pitié, et pour les confondre toutes, à titre de fables puériles ou même dangereuses, dans un commun sentiment de dédain? Non. Mais cela suffit pour que nous ne leur accordions rien au delà d'un simple intérêt de curiosité, jusqu'à nouvelles recherches; et ces recherches ne peuvent être l'affaire d'un travail comme le nôtre. Qu'on ne s'attende donc pas à nous voir dépasser ce qu'exige la traduction, pour ainsi dire, du monument offert à nos regards. D'autres, s'ils le veulent, se chargeront du commentaire à leurs risques et périls. Nous-mêmes serions assez disposés à l'entreprendre plus tard.

Entre ces dix médaillons, l'histoire n'en garantit pas plus de deux ou trois, qu'il est bon de classer à part tout d'abord; d'autant qu'ils ont formé probablement le début de ces peintures dans la disposition primitive des scènes. Ce sont les n<sup>os</sup> 12, 15 et 17, c'est-à-dire saint Jean écrivant son Évangile (ou l'*Apocalypse*), comparaisant devant l'empereur Domitien ou devant un proconsul, et plongé dans l'huile bouillante sans éprouver nulle atteinte de ce supplice (6). Tout le reste est non-seulement fort contestable, mais à peine même jugé digne d'attention par des auteurs ecclésiastiques du premier rang (7). Ainsi, liberté entière à nos lecteurs d'en penser ce qu'ils voudront, pour peu qu'ils s'y connaissent.

*quiproquo* dans l'explication du texte qui énumère une partie des saintes femmes présentes à la mort du Sauveur (Marc. XV, 40; XVI, 1). *Salomé* a été regardé comme un nom indéclinable qui devait revêtir le sens du *génitif* à cet endroit; et, pour compléter l'expression, on a supposé que le mot *Maria* était sous-entendu, parce qu'il venait d'être employé deux fois dans le cours de cette phrase.

(1) Cs. Salmeron., *op. cit.*, p. 328.—G. Cuper., *AA. SS.*, loc. cit., p. 7, et 240.—Bellarmin., *De sept. verb.* (ibid.).—Trombelli, *Maria ss. vita*, l. cit., p. 251, sq.—Etc.

(2) Étude XIII, D.

(3) Étude XVIII, E.

(4) Étude VIII, lancette 6.

(5) Sauf les restrictions que j'indique dans la suite du texte, on ne peut, ce semble, alléguer rien de péremptoire pour écarter dédaigneusement les *Actes apocryphes* des apôtres, en leur refusant absolument toute valeur. Il n'est point d'homme un peu au fait de la littérature ecclésiastique, qui ne sache que ces singulières narrations remontent presque toutes aux premiers siècles du christianisme, et peuvent présenter de très-curieux documents pour plusieurs points d'érudition qui ne sont pas à mépriser. Mais pourquoi, relativement à la vie même des apôtres, n'y faudrait-il voir que des contes? A cause des miracles, sans doute, qui n'y sont point épargnés? Ce pourrait bien être là une partie de ce que M. J. C. Thilo (*AA. s. Thomæ*, etc., p. lxxii) attribue à la *superstition et à la sottise des moines*. Quant à moi, qui ne vois point du tout pourquoi un moine serait plus sot qu'un autre, je trouve d'ailleurs dans l'Évangile (Joann. XIV, 12; XVI, 23.—Matth. XVII, 19.—Etc.) la promesse d'énormes prodiges, que l'on pourrait bien prendre comme une histoire prophétique des *vertus* accordées par le Ciel à l'apostolat. Le Fils de Dieu, au moment de quitter ses disciples, et après leur avoir renouvelé l'ordre d'étendre son royaume, assure à la foi des siens (Marc. XVI, 17, 18) l'*expulsion des démons, le don des langues, la mort des serpents, l'im-*

*puissance des poisons*. Dès lors, que nous faut-il pour attribuer bien et dûment quelqu'un ou plusieurs de ces miracles à quelqu'un ou à plusieurs des apôtres? Rien autre chose qu'une preuve de fait comme celles dont on se contente tous les jours en histoire; avec cette différence seulement, à l'avantage du prodige cette fois, que sa probabilité *à priori* repose sur une garantie donnée par la Vérité même. Cette preuve historique qui spécifierait le lieu, le temps, le personnage en qui s'est réalisée la solennelle promesse du Verbe éternel, les *Actes apocryphes* des apôtres ne nous la fournissent point; je le sais, je le dis même. Cependant, il est tel parchemin qui peut sortir de la poudre pendant que j'écris ceci, et dont le résultat serait d'élever immédiatement à la dignité historique tel passage des *Actes apocryphes* que la théophobie aura traité jusqu'aujourd'hui de conte puéril. Les *Actes canoniques* (Act. XXVIII, 3—6) nous apprennent que le «Serpentes tollent (Marc., l. cit.)» s'est réalisé pour saint Paul; qu'est-ce qui s'opposerait à ce que saint Jean, par exemple, eût eu pour sa part le «Si mortiferum quid biberint, non eis nocebit (Marc., l. cit.)»? Ce dernier trait, qui n'est que dans les apocryphes, n'a point passé à l'état historique; voilà tout. Mais n'être point historique et être absurde, ce sont deux qualifications tout à fait distinctes. Il suffit du simple bon sens pour comprendre cela, et toute la science du monde s'évertuerait en pure perte contre le bon sens.

(6) Tertull., *de Præscript.*, cap. 36.—Hieronym., *in Matth.* XX, 23; et *adv. Jovin.*, libr. I (t. IV, P. I, p. 92; et P. II, p. 169).—Etc. Cs. Baron. A. 92 (t. I, p. 723—726).

Le médaillon n<sup>o</sup> 12 pourrait bien avoir été placé originairement au rang supérieur, comme indication de l'exil à Patmos qui suivit le supplice de l'huile bouillante.

(7) Baron., A. 92, I; et A. 44, XLIII.—L. (t. I, p. 723, 302—304).—Etc.

Il convient de ne pas regarder comme ouvrage de faussaire et livre de rebut tout ce qui est qualifié d'apocryphe. Ce mot dési-

186. Restent les faits suspects(1). Déférant de notre mieux à la sévérité des critiques, nous allons passer ces faits en revue sans autres détails que ceux qui seront nécessaires à l'intelligence des peintures. Nous suivrons d'assez près la *Légende dorée* pour que les vérifications soient plus faciles au lecteur (2).

L'apôtre venait de rentrer à Éphèse, après son exil; en même temps une chrétienne, nommée Drusiana, laissait les pauvres dans la désolation par sa mort. Elle avait manifesté, en mourant, le regret de ne pas expirer entre les mains de celui qui l'avait enfantée à Jésus-Christ; et les larmes des veuves et des orphelins, dont elle était la mère, pressaient vivement le disciple bien-aimé de rouvrir ces yeux de Drusiane, qui avaient tant veillé sur leurs besoins. Il la rend à leurs vœux, pleine de vie, en invoquant sur le cadavre le nom de son Maître (3).

Les n<sup>os</sup> 13 et 18 appartiennent à un même fait. Deux jeunes gens qui avaient distribué tous leurs biens aux pauvres pour s'abandonner à la conduite de saint Jean, se prirent un jour à maudire le zèle qui les avait ainsi dépouillés. L'apôtre, comprenant la cause de leur chagrin, les envoya chercher des cailloux et du menu bois; puis, leur déclarant que Dieu cessait de leur tenir compte d'une générosité qu'ils regrettaient, il changea ces vils matériaux en une quantité de pièces d'or et de pierres précieuses. « Reprenez, leur dit-il, ces richesses qui vous tiennent tant au cœur, et jouissez-en désormais sur la terre, puisque vous êtes fâchés de les avoir échangées contre le ciel (4). »

Il n'est personne qui n'ait eu occasion de remarquer un des caractères iconographiques les plus ordinaires de saint Jean, la coupe empoisonnée (surmontée d'un serpent). Ce n'est qu'une expression abrégée du récit que présentent les n<sup>os</sup> 11 et 19. Pour prouver la divinité de celui qu'il annonce, l'Évangéliste a accepté le défi de boire un poison violent dont on vient de faire l'épreuve sur des condamnés, qui ont succombé immédiatement à la funeste puissance de ce breuvage. Pour lui, non-seulement il épuise la coupe sans frayeur et sans en éprouver nulle atteinte, il rappelle même à la vie ceux que cette potion avait terrassés sans nul espoir de ressource humaine (5).

Les médaillons 16 et 20 montrent d'abord le Fils de Dieu apparaissant à son disciple pour lui annoncer que la fin de ses travaux approche (6); puis, saint Jean se couchant dans la tombe qu'il s'est fait préparer, et de là passant enfin à une vie meilleure (7).

187. Cette analyse est suffisante pour rendre compte de toutes les représentations que nous trouvons à Reims et à Troyes (8). Mais il est fort remarquable qu'à Lyon, où la mémoire de saint Jean devait

gnait primitivement dans l'Église les livres que la crédulité ou la mauvaise foi de certains gens avait attribués à l'inspiration divine, et qu'il fallait bien se garder de faire entrer dans le canon des Écritures. Mais, en les excluant de la liste des écritures canoniques, les anciens décrets ne prétendent point les flétrir en masse. On se propose surtout de leur enlever une autorité usurpée, en déclarant que l'Église ne s'en portait point garante. Quelques-uns sont formellement indiqués comme ayant les hérétiques pour auteurs. Cela même montrerait assez qu'on ne regardait point la qualification d'*apocryphe* comme formant, à elle seule, un préjugé fâcheux. Mais on dépasse tout ce que prétendaient les censures, lorsqu'on substitue le mépris à ce respect exagéré que l'Église avait voulu interdire.

(1) Je dis *suspects*, et non pas *controvés*. Il est, dans les actes apocryphes des apôtres, certains traits qui sont assez d'accord avec des données vraiment historiques, pour inspirer de l'intérêt à celui qui n'aurait point pris le parti de considérer comme faux tout ce qui ne serait pas certain. A défaut de certitude, on doit savoir respecter la probabilité, fût-elle faible. Affirmer sans preuves décisives, et nier résolument parce que les preuves décisives manquent, ce sont deux manières d'être tranchant.

(2) Pour rétablir l'ordre des scènes conformément aux narrations qui dirigeaient le peintre-verrier, voici, à peu de chose près, quelle dut être l'ancienne disposition du vitrail : 15, 17, — 12, 14, — 13, 18, — 11, 19, — 16, 20.

(3) A Chartres, où la légende de saint Jean est beaucoup plus développée que dans notre verrière, Drusiana n'est point enveloppée comme à Bourges. Peut-être avait-on en vue l'histoire de Callimaque. Cs. Abd., *Apost. hist.*, libr. V, cap. 4—13 (ap. Fabric., *op. cit.*, t. I, p. 542—557). A Chartres encore, dans un médaillon suivant, on a peint une autre résurrection. Nous savons par d'an-

ciens auteurs, dont le témoignage paraît irrécusable, que l'Évangéliste rendit la vie à un mort dans la ville d'Éphèse. (Cs. Fabric., *op. cit.*, p. 567, sq.). Cela n'eut-il lieu qu'une fois, et était-ce Drusiane ou quelque autre? C'est en quoi l'histoire nous refuse son flambeau.

(4) Ce qu'il y a d'un peu vague dans les tableaux de Bourges et de Troyes sur cette circonstance de la légende, s'explique très-nettement à Chartres, où l'on voit les pièces d'or qui commencent à se multiplier sur une table, tandis que saint Jean détache une à une les branches du faisceau. Cs. Mellit., *de Pass. s. Joann.* (ap. Fabric., *op. cit.*, P. III, p. 609, sq.). — Abd., *loc. cit.*, cap. 15, 16 (p. 560, sqq.). — Isidor., *de Ortu et ob. PP.*, cap. 72 (t. V, 184). — Etc.

(5) Un raccommodage malheureux doit avoir altéré à Bourges la forme de ce que saint Jean tenait en sa main dans le tableau numéroté 11. Il ne paraît pas possible de douter que ce fût une coupe. Ailleurs on voit l'apothicaire préparant dans un mortier la redoutable potion. On sait que le pilon et le mortier sont le symbole assez ordinaire de la pharmacie au moyen âge.

Cs. Molan., *de Hist. ss. imag.*, libr. III, cap. 58 (p. 399, sq.). — Mellit., *op. cit.* (l. cit., p. 617—621). — Abd., *l. cit.*, cap. 20, 21 (p. 575—580). — Isidor., *loc. cit.* — Etc. Le vrai nombre de ces condamnés ressuscités alors par saint Jean est de deux, selon les textes.

(6) Pour le peintre de Bourges, c'est une vision nocturne; mais les textes permettent de l'entendre autrement. Cs. Mellit., *op. cit.* (p. 621). — Abd., cap. 22 (p. 581).

(7) Mellit., *l. cit.* (p. 621—623). — Abd., cap. 22, sq. (p. 581—589). — Pseudo-Isidor., *de Ortu... PP.*, cap. 43 (t. VII, 390, sq.). — Etc.

(8) M. du Sommerard, dans son *Album* (9<sup>e</sup> série, pl. 16), a publié un fermail de chape épiscopale (*pectorale, formalium*, etc.) qui

être aussi vénérée qu'en aucun lieu de l'Occident, on se soit presque entièrement interdit les faits apocryphes pour sa verrière. C'est du moins ce que semblent indiquer les peintures du vitrail de l'abside qui sont arrivées jusqu'à nous. Ce sont deux scènes du premier chapitre de l'*Apocalypse* (Apoc. I, 9—14; peut-être aussi XIX, 9, 10; XXII, 8, 9), que précédait probablement le supplice de l'huile bouillante. L'unique médaillon dont la destination première restera incertaine, ne donne pas lieu de recourir à d'autre source que l'Évangile. Dans les trois derniers tableaux (vers le sommet), je crois reconnaître Jésus-Christ qui vient, suivi de ses autres apôtres, appeler au *festin éternel* (1) ce dernier des douze. Plus haut, ce doit être saint Jean formant ses plus illustres disciples, Polycarpe (particulièrement cher aux Lyonnais), et Ignace (2) d'Antioche. Ses derniers moments et la gloire de son tombeau servent de couronnement à toute la lancette.

Si j'étais Lyonnais, je trouverais dans la composition de ce vitrail le motif d'un travail sur les livres hagiographiques de l'ancienne Église de Lyon.

réduit à quatre petits tableaux toute la légende de saint Jean, avec un vers léonin servant de texte à chaque médaillon. L'artiste y a suivi les mêmes données que nos peintres.

Dans la rose de Reims, une scène assez peu caractérisée semble s'expliquer suffisamment si l'on y suppose saint Jean près d'entrer dans le tombeau.

(1) Cs. p. 275, n. 6. Le *fermail* dit ici, conformément aux légendes:  
«*Cane veni, quare cum discipulis epulare.*»

(2) Iren., *adv. Hæres.*, libr. III, cap. 3, n° 4 (p. 176); et *Ep. ad Florin.* (p. 340). — Euseb., *Hist. eccl.*, libr. III, cap. 36, 23 (p. 85, 73). — Hieronym., *Catalog. script.*, n° 16, 17 (t. IV, P. II, p. 108). — Ruinart, *AA. MM.*, act. s. Ignat., cap. 3 (ed. cit. p. 16).

## CHAPITRE SEIZIÈME.

### PLANCHE SEIZIÈME. — SAINTE CÉCILE, SAINT JEAN-BAPTISTE ET SAINT ÉTIENNE.

188. On a fait une bien mauvaise querelle aux musiciens, quand on a prétendu leur contester la légitimité du patronage de sainte Cécile. Comme il est assez rare que l'érudition et la musique se donnent rendez-vous dans un même cerveau, je pense que les auteurs de cette chicane ont un peu compté sur l'indifférence des érudits pour la patronne des musiciens, ou sur la facilité d'entamer les musiciens dans une affaire d'érudition. Les moyens d'attaque ont été si pauvres, que cela s'est trouvé ne ressembler pas mal à une mystification toute pure. Il y a peu d'années encore, l'on a présenté comme une découverte curieuse, l'idée que Raphaël pourrait bien s'être inspiré de la *Chronique de Nuremberg*. En outre, Raphaël ou les intermédiaires entre lui et Wilhelm Pleydenwurff, n'auraient eu qu'un tort en ceci : celui de ne pas copier assez exactement leur modèle. Quand il serait vrai, — et il n'en est rien, — que W. Pleydenwurff ou son confrère en gravure sur bois, Michel Wolgemut, eussent mis à la main de sainte Cécile une carde de fer comme instrument (imaginaire) de son martyre; cette palette quelconque ressemble si peu à tout ce qui pourrait faire naître la pensée d'un orgue, qu'il n'y a pas moyen de tolérer l'invention d'une pareille origine.

Pour nous, que l'état actuel du vitrail de Bourges (lancette B) dispense d'entrer ici dans ces questions, bornons-nous à rendre raison des scènes qui nous restent. Il ne nous faudra point, comme l'a fait l'un des censeurs les plus récents de la légende de sainte Cécile, recourir à un vieux bréviaire de Cracovie, qui ne disait en cela rien que ne dise encore toute l'Église (sauf une partie de la France) avec le bréviaire romain. Nous possédons les anciens actes de la sainte, publiés par Bosio d'abord, puis par Laderchi, et parfaitement d'accord avec les abrégés populaires qu'en ont faits le bréviaire et la *Légende dorée* entre autres.

189. Cécile, jalouse de conserver sa virginité, pour ne laisser entrer nul amour mortel en son cœur, s'était vue contrainte d'épouser Valérien; et la solennité des noces venait de s'accomplir. Sitôt qu'elle se trouve seule avec son époux encore païen, elle lui déclare qu'un ange de Dieu veille sur elle, prêt à venger toute tentative contraire à la résolution qu'elle a formée de rester vierge. Le jeune homme demande qu'il lui soit donné au moins de voir ce gardien mystérieux; et Cécile lui apprend que, sans le baptême, ses yeux ne s'ouvriront point pour ce spectacle céleste. Elle l'envoie au pape saint Urbain I<sup>er</sup>, qui, ayant déjà confessé deux fois la divinité de Jésus-Christ devant les tribunaux, vivait caché dans les catacombes. Valérien est baptisé, et, à son retour, il trouve Cécile en prières; un ange, éclatant de lumière, était près d'elle, et tenait de chaque main une couronne destinée à chacun des époux (1).

(1) Il faut citer au moins quelques extraits de cette belle relation dont les fragments épars dans les antiennes et les répons du bréviaire, exhalent encore un parfum de piété naïve et de simplicité majestueuse, que trop peu d'autres offices ont conservé jusqu'à nos jours. Je suis le texte publié par Bosio (*Hist. pass. B. Cæcil.*, etc., Rom., 1600) « Venit dies in quo thalamus collocatus est. . . et biduanis ac triduanis jejuniis orans, commendabat (*Cæcilia*) Domino quod timebat, invitabat angelos precibus, lacrymis interpellabat apostolos, et sancta agmina omnia Christo famulantia exorabat ut suis eam deprecationibus adjuvarent suam Domino pudicitiam commendantem.

« Sed quum hæc agerentur, venit nox in qua suscepit una cum sponso suo cubicali secreta silentia, et ita cum alloquitur: O dulcissime et amantissime juvenis, est mysterium quod tibi confitear, si modo tu juratus asseras tota te illud observantia custodire. Jurat Valerianus sponsus, se illud omnino nulla prodere ratione, nulla necessitate detegere. Tunc illa ait: Angelum Dei habeo amatorem, qui nimio zelo corpus meum custodit. Hic si vel leviter senserit quod tu me polluto amore contingas, statim circa te suum furorem exagitat; et amittis florem tuæ gratissimæ juventutis. Si

autem cognoverit quod me sincero corde et immaculato amore diligas, et virginitatem meam integram illibatamque custodias, ita te quoque diligit sicut me, et ostendit tibi gratiam suam.

« Tunc Valerianus, metu Dei timore correptus, ait: Si vis ut credam sermonibus tuis, ostende mihi ipsum angelum; et si approbavero quod vere angelus Dei sit, faciam quod hortaris. Si autem virum alterum diligis, et te et illum gladio feriam. Tunc B. Cæcilia dicit ei: Si consiliis meis acquiescas, et permittas te purificari fonte perenni, et credas unum Deum esse in caelis vivum et verum, poteris eum videre. Dicit ei Valerianus: Et quis erit qui me purificet, ut ego angelum videam? Respondit ei Cæcilia: Est senior qui novit purificare homines, ut mereantur videre angelum Dei. . . .

« Tunc Valerianus perrexit et, secundum ea signa quæ acceperat, invenit s. Urbanum episcopum qui. . . inter sepulera martyrum latitabat. Cui quum dixisset omnia verba Cæciliæ, gavisus est gaudio magno. . . . et cum lacrymis dixit: Domine Jesu Christe, seminator casti consilii, suscipe seminum fructus quos in Cæcilia seminasti. Domine Jesu Christe, pastor bone, Cæcilia famula tua quasi ovis (al. *apix*) argumentosa tibi deservit; nam sponsum,

Il y a lieu de penser que la verrière, dans son état complet, avait donné place à la conversion de Tiburce, frère de Valérien. Quand elle nous montre le préfet de Rome sur son tribunal, elle fait comparaître à la fois Valérien et sainte Cécile; c'est une sorte d'abréviation (1), sans doute, pour presser la marche des événements par une légère dérogation à la rigoureuse exactitude de l'histoire.

L'état de mutilation où se trouve réduit ce beau vitrail, m'empêche de rien affirmer sur la scène de sépulture qui est adossée à la comparution de Cécile et de Valérien devant Almachius. Cependant, il ne paraît pas possible d'y voir l'inhumation de sainte Cécile elle-même. Le cadavre n'étant point nimbé, tandis que les deux hommes qui l'ensevelissent ont la tête entourée d'un nimbe, il est tout à fait probable que l'on a prétendu peindre Tiburce et Valérien, consacrant leur temps et leurs biens à honorer les corps des martyrs (2). Ainsi, ce médaillon devrait passer avant celui du tribunal, et la marche des deux lignes serait de gauche à droite.

Voilà tout ce qu'autorise de notre part ce reste d'une belle verrière, maintenant si délabrée, mais qui n'est pas l'unique monument de la dévotion du Berry envers sainte Cécile. Un archevêque de Bourges (3) voulut, deux siècles plus tard, contribuer à la décoration du tombeau de cette illustre martyre à Rome; et c'est même le premier acte de son archiépiscopat dont l'histoire fasse mention, si je suis bien informé.

190. Le vitrail de saint Jean-Baptiste (4), quoique tronqué, n'a pas été entamé aussi profondément que celui de sainte Cécile; et les huit scènes qui nous restent forment du moins une série complète, où la bordure seule est perdue. Ainsi, les actions du saint Précurseur, telles que les rapporte l'Évangile, s'y trouvent représentées à peu près entièrement; ses parents et sa naissance devaient occuper presque exclusivement les médaillons que nous n'avons plus. Du reste, l'église de Saint-Jean à Lyon (5) peut nous donner approximativement l'idée de ce que devait être notre verrière lorsqu'elle garnissait toute sa lancette. On y voit l'apparition de l'ange à Zacharie (6), la naissance de cet enfant annoncé par le Ciel (7), et le nom de Jean confirmé par son père (8) malgré l'opposition et la surprise de sa famille. Arrivés à cet endroit, nous reconnaitrons que le peintre-verrier de Bourges, sans puiser ailleurs que dans l'Évangile, traite son sujet avec beaucoup plus d'ampleur que ne l'a fait l'artiste de Lyon.

Il est fâcheux que Paciaudi, qui, au milieu du siècle dernier, consacra un monument d'érudition chrétienne au patron de l'ordre de Malte (9), n'ait pas même soupçonné que l'on pût trouver quelque chose sur son sujet dans les grandes œuvres de l'art latin au moyen âge. Certains détails que la peinture et la sculpture maintiennent communément dans sa légende, certaines représentations où notre XIII<sup>e</sup> siècle ne manque guère de le faire figurer, auraient prêté facilement à plusieurs de ces profusions érudites dont cet écrivain saisit l'occasion assez volontiers (et que je ne lui reproche point du tout). Pour moi, qui n'écris pas comme lui une monographie du culte de saint Jean-Baptiste, je m'en tiens, pour cette fois, à la sobriété dont je me suis fait une loi dans ce livre au sujet des légendes.

191. Les deux premiers médaillons qui s'offrent à nous dans le vitrail de Bourges, représentent saint

quem quasi leonem ferocem accepit, ad te, Domine, quasi agnum mansuetissimum destinavit. . . . . Tunc sanctus Urbanus baptizavit eum; et, edocens eum omnem fidei regulam, remisit eum ad Ceciliam diligenter instructum.

« Veniens igitur Valerianus, . . . Ceciliam intra cubiculum orantem invenit, et stantem juxta eam angelum Domini, pennis fulgentibus alas habentem. . . . . duas coronas habentem in manibus coruscantes rosis, et liliis albescentes; quique unam dedit Cecilie, alteram Valeriano, dicens: Ista coronas immaculato corde et mundo corpore custodite, quia de paradiso Dei eas ad vos attuli. Etc. »

(1) D'après les *Actes*, Valérien et Tiburce avaient été mis à mort avant que le préfet Almachius se fit amener sainte Cécile.

(2) Hist. pass. B. Cecil., p. 14.

(3) Guillaume III (de Boissatier). Cs. Bosio, *op. cit.*, p. 141.—Gall. christ. (nov.), t. II, 85, sq.

(4) Lancette C.

(5) *Étude VIII*, lanc. 5. Le nom du donateur lyonnais pourra être vérifié plus sûrement à Lyon même, depuis que les verrières de Saint-Jean ont été démontées et remaniées par un peintre-verrier du XIX<sup>e</sup> siècle. Les antiquaires du pays, en touchant du doigt, s'ils le veulent, et en considérant à loisir ces lettres qu'il nous fallait épeler à distance (en 1842) sous la couche épaisse d'une

sorte de *patine*, modifieront peut-être la *leçon* que nous avons cru trouver dans la *signature*, et parviendront sans doute à la mettre d'accord avec les documents des chartes. Nous sommes tellement disposés à subir ce redressement pour l'amour de l'histoire, que nous soumettons aux critiques dès maintenant une correction plausible. Si l'on réussissait à retrouver les principaux éléments du mot RAINALDVS, cette indication coïnciderait assez bien avec ce que nous apprend l'histoire sur la magnificence de Rainaud II (de Forez), qui occupa le siège archiépiscopal de Lyon précisément à l'époque où s'élevait la basilique de Saint-Jean (1193—1226), et laissa cent mares d'argent pour les travaux de cette église. Cs. Gall. christ. (nov.), t. IV, 133—138.—A. Péricaud, *Notes et Documents pour servir à l'hist. de Lyon*.

Le style des vitraux qui décorent l'abside de Saint-Jean (*Étude VIII*) donnerait un nouveau poids à notre conjecture.

(6) Luc. I, 5—23. Il est bien clair que la présence d'une femme en ce lieu n'est que l'effet d'un artifice, à l'aide duquel le peintre a prétendu exprimer la prédiction faite pour Elisabeth en même temps qu'à Zacharie.

(7) Luc. I, 24, sq.; 57, sq.

(8) Ib. 59—63.

(9) *De Cultu s. Johannis Baptistæ, antiquitates christianæ*; Rom. 1755, in-4°.

Jean, quittant sa longue solitude pour aller prêcher aux peuples l'accomplissement des promesses divines. Le livre, signe de doctrine et de prédication (1), marque le ministère qu'il se met en devoir de remplir; son costume est cette espèce de cilice naturel qu'indique l'Évangile en décrivant la vie extraordinaire de cet homme admirable (2); et les femmes qui l'écoutent ou le considèrent respectueusement, rappellent, avec les merveilleux fruits de pénitence qu'opérait sa prédication, l'indulgence de son zèle (3), qui n'avait de dures paroles que pour les cœurs faux (4) et pervers.

La vie incestueuse d'Hérode, blâmée hautement par le Précurseur (5); le festin qui décida de la vie de Jean-Baptiste, la tête du plus grand des prophètes (6) devenue le prix d'une danseuse (7), et comme le dernier plat d'un banquet voluptueux, c'est ce que tout le monde saura lire dans les derniers panneaux de notre verrière, sans que nous ayons nul besoin de les interpréter.

Quant à la danse qui fait de la fille d'Hérodiade une sorte de saltimbanque aux grossiers tours de force, il faut savoir que l'époque dont nous nous occupons dans cet ouvrage, l'entend toujours ainsi. Le vitrail de Lyon est d'accord avec le nôtre, et l'on réunirait en vain plusieurs monuments de cet âge pour avoir une grande variété sur ce point (8). Le XVI<sup>e</sup> siècle, le plus gracieusement corrompu, peut-être, que l'histoire puisse citer, compose cette scène d'une manière bien différente; mais je n'ai point à rechercher ses œuvres pour le moment. Les deux femmes représentées dans un seul médaillon à cet endroit par le peintre de Bourges, me paraissent être une ressource imaginée pour retracer divers moments d'une même scène, et comme deux rôles de la danseuse: d'abord les ressources de son art, puis les éloges et la promesse qu'elle reçoit, et la demande qu'elle adresse à Hérode.

192. Sur saint Étienne (lancette A), comme je l'ai déjà dit (9), nous donnerons plutôt des monuments que des détails historiques. Sept, au moins, de nos planches représentent ce saint ou quelques traits de son histoire (10); ainsi nous ne pourrions pas être accusés d'avoir failli aux convenances que nous imposait la dévotion du Berry envers le premier martyr du christianisme. Ce serait, au contraire, une sorte de dérogação à la célébrité de saint Étienne, que de prétendre interpréter ce que tout le monde doit saisir dans les tableaux de sa vie. En complétant les lancettes mutilées de Lyon et de Bourges par le fenêtrage de l'abside de Sens, qui est à peu près intact, nous retrouvons: l'ordination du saint diacre, — ses prédications aux juifs de Jérusalem, et son discours en présence du prince des prêtres, devant lequel on l'a fait comparaître comme un blasphémateur. Si l'on voulait subtiliser, ce serait ici le lieu de peindre Jésus-Christ se montrant debout à son serviteur, comme pour lui dicter ses paroles (Act. VII, 55) dans le conseil des docteurs. Car au moment du supplice, Étienne adresse sa

(1) Durand, *Ration.*, libr. I, rubr. 3 de Pict. «...pinguntur... doctores cum libris in manibus.»

(2) Matth. III, 4.—Marc. I, 6. Cs. Paciaudi, *op. cit.*, dissert. V, cap. 2, 3 (p. 169—176).

(3) Matth. XXI, 32, 33. Cs. Lac. III, 12—14.

(4) Matth. III, 7—10.

(5) Marc. III, 19, 20.—Matth. XIV, 3—5.—Etc.

(6) Matth., *l. cit.*, 6—11. Cs. Matth. XI, 9.—Lac. VII, 26—28.

(7) Ce trait, emprunté à saint Ambroise par l'un des hymnographes du XVIII<sup>e</sup> siècle qui ont accepté la tâche de faire des bréviaires français, rappelait un passage véhément avec lequel il était bien hardi de prétendre se mesurer. Quelle poésie n'eût-il pas fallu pour lutter avec la prose du docteur de Milan (*de Virginit.*, libr. III, cap. 6; t. II, p. 181, 182)! «... Ab adulteris justus occiditur, et a reis in judicem capitalis sceleris poena convertitur. Deinde præmium saltatricis, mors est prophetæ. Postremo (quod etiam omnes barbari horrere consueverunt) inter epulas atque convivia, consummandæ crudelitatis profertur edictum; et a convivio ad carcerem, de carcere ad convivium, feralis flagitii circumfertur obsequium. Quanta in uno facinore sunt crimina!

«... Quis non, quum e convivio ad carcerem cursari videret, putaret prophetam jussum esse dimitti? Quis, inquam, quum audisset natalem esse Herodis, solemne convivium, puellæ optionem eligendi quod vellet datum, missum ad Joannis absolutionem non arbitraretur? Quid crudelitati cum deliciis? Quid cum funeribus voluptati? Raptur ad poenam propheta conviviali tempore, conviviali præcepto, quo non cuperet vel absolvi; perimitur gladio, caput ejus affertur in disco. Hoc crudelitati ferculum debebatur, quo insatiata epulis feritas vesceretur.

«Intuere, rex acerbissime, tuo spectacula digna convivio. Por-

rige dexteram, ne quid sævitia tua desit, ut inter digitos tuos rivi defluant sacri cruoris. Et quoniam non exsaturari epulis famas, non restingui poculis potuit inaudita sævitia sitis; bibe sanguinem scaturientibus adhuc venis exsecti capitis profluentem. Certe oculos, in ipsa morte sceleris tui testes, aversantes conspectum deliciarum. Clauduntur lumina, non tam mortis necessitate quam horrore luxuriæ. Os aureum illud exsanguæ, cujus sententiam ferre non poteris, conticescit et adhuc times. . . . Portatur hoc caput ad Herodiadem; latatur, exultat, quasi crimen evaserit quia judicem trucidavit.»

(8) Soit que le XII<sup>e</sup> siècle et le XIII<sup>e</sup> n'imaginassent pas de milieu entre l'honnête femme et la femme perdue, soit que la fille d'Hérodiade leur semblât devoir être une effrontée, il est certain qu'ils prêtent habituellement à la danseuse qui ravit Hérode, des espèces de cabrioles fort brutales. Il se peut que ces grossiers artifices de séduction soient traités de spectacle lubrique par notre haute civilisation, dont les ballets splendides scandalisent les baiadères païennes. Mais je ne puis récuser un fait cent fois reproduit par l'âge des vieilles cathédrales. J'avouerai donc que l'on n'entendait probablement rien alors à embellir le vice et à farder la luxure.

(9) N<sup>o</sup> 137 (p. 232).

(10) Pl. VIII, XVI, XVII, XXIV, XXVIII.—*Étude VIII*. Dans l'*Étude XVII*, qui réunit tous les vitraux de l'abside d'Auxerre, il ne paraît pas douteux que le saint diacre placé à droite de Notre-Seigneur, soit encore saint Étienne (fenêtrage B). La cathédrale lui étant dédiée, l'absence de son nom ne peut pas embarrasser le spectateur. La même cause avait produit le même effet à Sens (*Étude XVI*, fenêtrage A), où il n'est pas possible de méconnaître saint Étienne à droite du crucifix. Ceci soit dit sans rien préjuger sur la détermination générale de la droite et de la gauche.

prière au Fils de Dieu, sans parler précisément de vision; et par conséquent, sans attribuer une posture particulière à Notre-Seigneur. C'est pourquoi le peintre de Lyon était bien libre de faire paraître à ce moment Jésus-Christ sur son trône.

Poursuivons la concordance de nos verrières, à partir du point où le vitrail de Bourges cesse de nous faire défaut. On entraîne le martyr hors de la ville pour le lapider;—Saul, le persécuteur (Act. VII, 57, 59; VIII, 3; IX, 1—5), qui devint bientôt Paul le grand apôtre (Act. IX, XXII, 4, sqq.; XXVI, 9, sqq.—Galat, I, 13, sq.—I Tim. I, 13), s'associe autant qu'il peut à toutes ces fureurs d'un peuple ameuté. Il est là comme un monument de ce qu'opéra la dernière prière d'Étienne expirant.—Le saint meurt sous une grêle de pierres, en priant Dieu de pardonner à ses bourreaux;—et son âme est transportée dans le ciel.

Nous ne croyons pas céder à une prévention aveugle, en déclarant notre vitrail de Bourges bien supérieur à ceux de Lyon et de Sens, soit pour le groupement et le mouvement des personnages, soit pour le développement des faits, soit pour l'ornementation qui sert de fond général à tous les tableaux.

Les fragments que nous avons placés au bas de la planche XVI sont des restes d'anciens vitraux qui doivent avoir appartenu à la première ornementation de la cathédrale de Bourges, peut-être même à l'ancienne cathédrale. Tous ont fait partie de quelque *signature* (1), et, malgré l'isolement ou la mutilation de ces détails, on y reconnaît bien clairement un bottier ou *cordouannier* (fragment D). Les autres sont moins aisés à nommer, et toute recherche pour déterminer leur vrai sujet serait déplacée en ce moment.

(1) Nous les avons fait entrer ici, renonçant à former dans ce volume une collection d'usages civils que nous avions projetée d'abord. L'abondance des matériaux que nous fournissaient nos voyages d'exploration, menaçait de nous entraîner dans un développement énorme; nous avons préféré donner le pas aux *études* de symbolisme et d'ornementation. Le reste trouvera place ailleurs, et pour ne point laisser ici une série tronquée, nous avons supprimé entièrement la planche intitulée *Usages civils A*. Elle ne

se trouvera donc que dans les deux cent cinquante premiers exemplaires d'*étude*, et ne devra plus être considérée désormais que comme une attestation de présence pour ceux qui nous ont honorés les premiers d'une souscription complète.

La même mesure a été adoptée pour le calque des lions et de Moïse (*Étude III*). Ainsi, dans les exemplaires postérieurs à cette suppression, l'*Étude II* (calque du crucifix) réunira deux numéros (II et III).

## CHAPITRE DIX-SEPTIÈME.

### PLANCHES XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> ET XIX<sup>e</sup>. — CLAIRE-VOIE DES ÉVÊQUES.

(FENÊTRAGES DE LA NEF MOYENNE.)

193. Toutes les grandes verrières de Bourges qui sont antérieures au XIV<sup>e</sup> siècle ont passé sous nos yeux; et nous avons terminé l'explication de tout ce qui s'offrait à notre étude dans la basse nef(1). Les fenêtrages de la nef moyenne (intermédiaire) se présentent maintenant à nous; et le caractère de série est trop saillant dans le choix des sujets qu'on y a placés, pour que nous les considérions autrement qu'en masse. Nous ne réserverons donc une place à part que pour les deux lancettes qui, dans l'arcade du chevet, forment le centre de toute la rangée.

#### ARTICLE PREMIER.

#### ÉVÊQUES.

Sauf les quatre lancettes du chevet, et quelques grisailles réunies dans la planche XXXIII, tout ce qui reste de cette claire-voie(2) ne représente que des évêques; et toutes les inscriptions conservées jusqu'à aujourd'hui désignent des archevêques de Bourges. Or, comme le nombre de ceux qui, après avoir occupé la chaire archiepiscopale de cette ville, ont été honorés d'un culte public dans l'Église, s'élève au moins à dix-sept, il était facile d'en former une réunion imposante. Belle pensée, d'ailleurs, après avoir désigné la claire-voie de la haute nef pour ranger au sommet de l'édifice les témoins de Jésus-Christ dans l'ancienne et dans la nouvelle Loi, de faire apparaître au-dessous d'eux les saints qui avaient planté et cultivé la foi sur le sol même où se dressait la basilique primatiale de l'Aquitaine(3).

194. C'est cette *nuée de témoins* (4), évidemment, que l'ordonnateur des vitraux de Bourges a prétendu faire planer sur nos têtes; et ce serait nuire à l'effet qu'il se proposait, que de démembler ces groupes majestueux en arrêtant l'œil du spectateur sur quelques-uns des membres qui les composent. Sans doute, parmi les grandes verrières de la basse nef, lorsqu'elle jouissait de la décoration complète que lui avaient donnée ses premiers artistes, on avait donné place à saint Ursin et à sa mission, à saint Oustrille et aux merveilles de la protection divine qui avaient éclaté en sa faveur, à saint Sulpice le

(1) A défaut d'anciens mots, qu'il ne paraît pas possible de faire revivre pour nommer les *bas-côtés*, nous évitons cependant cette dernière expression, malgré une certaine popularité qui la recommande. Puisqu'on parle d'église à trois et à cinq nefs, pourquoi ne distinguerait-on pas ces nefs en basse, moyenne et haute? L'adoption du mot *bas-côtés* quand il s'agit de décrire les églises à cinq nefs, obligerait à une subdivision burlesque entre les bas-côtés hauts et les bas-côtés bas. Dans cet embarras, si l'on veut éviter le mot *nef* pour toute autre chose que la nef centrale, on s'écartera du langage populaire: licence dont les savants ont beaucoup trop abusé depuis un siècle. Car c'est merveille comme le peuple a été éconduit par les gens de lettres en proportion des flatteries qu'ils lui décernaient sur le papier.

(2) Le chanoine J. L. Romelot (*Description... de l'église... de Bourges*, p. 87) nous apprend que «les six vitraux... depuis la seconde colonne du rond-point jusqu'à la huitième inclusivement... du côté du midi, ont été mis en verre blanc en 1760, lorsqu'on a fait les nouvelles décorations du chœur; parce que (*sic*) les verres colorés qu'ils remplaçaient donnaient tant d'obscurité dans le chœur, qu'il était impossible d'y pouvoir lire en plein midi.» Le renseignement est bon, mais l'impartial chanoine eût bien fait de nous apprendre en sus comment on s'y était pris pendant cinq siècles pour venir à bout de la liturgie sacrée dans ce chœur si

ténébreux. Car enfin l'usage des heures canoniales n'y datait sûrement pas de 1760. Quel est donc le véritable secret d'un zèle de si fraîche date pour le service divin, qui aurait exigé, après si longtemps, que l'on bannît la mémoire d'une douzaine de saints évêques?

(3) Quoique, suivant le cardinal Lambertini (*de Synod. diac.*, libr. II, cap. IV, 6, 7; Opp. ed. Venet., t. XI, p. 17), l'ancien titre primatial que se donnait le siège de Bourges ne mérite pas grande attention, il est de fait que les monuments historiques appuient cette prétention fort ancienne, et constatent plus d'une fois l'exercice de la juridiction qui s'y rattachait. Mais je n'écris point l'histoire ecclésiastique du Berry; et l'assertion du savant canoniste est énoncée si gratuitement à la fois, et si résolument, qu'il est tout à fait convenable de lui opposer une simple dénégation. Ce serait autre chose s'il se fût borné à contester aux archevêques de Bourges une certaine plénitude d'autorité patriarcale proprement dite. Du reste, la discussion sur ce sujet peut être désormais poussée avec un zèle dégagé d'amertume, puisque le concordat de 1801, changeant le point de départ des sièges français, a transformé toute querelle de prérogative entre eux en une thèse d'histoire et d'érudition pure qui ne doit plus émouvoir que l'homme de cabinet.

(4) Hebr. XII, 1.

Débonnaire, dont la réputation a bien dépassé les limites du Berry, et à qui son surnom devait garantir une longue popularité; etc., etc. Mais dans cette *galerie des archevêques* on a poussé jusqu'à une sorte de sécheresse l'affectation de ne faire ressortir aucun d'eux. Pour nous conformer à cette pensée, nous obéirons au peintre et aux événements en nous imposant une désignation rapide, et nous ne l'accorderons même qu'à ceux qui ont conservé jusqu'à notre époque un vestige de l'intention primitive.

A droite du souverain Maître, après le martyr saint Laurent, paraît saint Ursin, apôtre du Berry et premier pasteur de l'église de Bourges. Il était tout simple qu'il présidât, sous le Fils de Dieu, cet imposant concile. Selon les vieilles traditions, jadis embrassées avec amour par la piété confiante, c'était lui qui avait apporté en ces lieux, avec les reliques de saint Étienne, dont il avait vu le martyr, les paroles de la vie éternelle qu'il avait pu recueillir de la bouche même de Jésus-Christ. Touchante illusion, si ce n'est qu'une illusion, qui rattachait immédiatement le berceau de tant d'églises au berceau du christianisme! Expression vive et ardente d'un sentiment gravé bien avant dans les âmes, et dont les cœurs cherchaient à s'approprier la réalisation la plus haute. Point de christianisme que par les apôtres; point de véritable autorité apostolique que par saint Pierre; point de catholicité, donc, et, à vrai dire, point de chrétienté que par le lien avec Rome; point d'enfant de l'Église que par la fécondité sainte et le lait intarissable de la mère et maîtresse de toutes les églises.

De même que les hommes de ces temps donnaient à tous les pontifes romains les noms de *saint Pierre* et de *l'Apostole*, un élan de chaleureuse émulation leur faisait revendiquer à l'envi pour leurs pères les relations les plus directes avec le premier dépositaire du pouvoir des clefs. C'était le même principe transporté avec quelque exagération dans l'histoire; c'était un acte de foi revêtant la forme des faits: unité de l'Église, maintenue et rendue palpable par l'autorité universelle et le plein pouvoir confié au prince des apôtres pour toute la durée des temps après Jésus-Christ; autorité des pasteurs, grandie et consacrée sans cesse par la sanction du pasteur suprême, père et docteur de tous les enfants de Dieu. En un mot, ces espèces de généalogies des chaires épiscopales que l'on faisait remonter si volontiers jusqu'au plus près possible de saint Pierre, formulaient au fond une profession solennelle de foi à l'Église *une, sainte, catholique, apostolique et romaine*. Ajoutez que, dans leur inébranlable confiance à la sollicitude paternelle des vicaires de Jésus-Christ, nombre de peuples, même éloignés de Rome, se refusaient à penser que le saint-siège eût pu laisser leurs pères livrés à l'idolâtrie durant des siècles.

Cette foi, cet amour, portés jusqu'à un généreux enthousiasme, ont bien pu n'être pas assez soigneux de réserver les pièces du procès pour la conviction d'une postérité pointilleuse et froide qui devait remettre tout en cause. Peut-être aussi, sous l'impression de ces sentiments, nos pères ont-ils trop rapidement sondé les bases historiques de récits qui leur étaient chers, et qu'ils adoptaient comme par acclamation. Mais il faudrait faire aussi notre part, si nous voulions être équitables dans la révision du procès; et, pour avoir le droit de juger autrui, il serait bon de commencer par ne pas nous flatter nous-mêmes. Comment ne pas convenir que les critiques modernes ont été souvent par trop précipités aussi, lorsqu'ils se sont pris à faire comparaître ces pieuses traditions devant leur tribunal? Combien de fois n'ont-ils pas qualifié de rêve et de fausseté toute pure, des narrations que la logique n'autorisait pas à traiter autrement que comme douteuses!

Je m'en tiens à ces considérations générales, pour ne pas outre-passer les intentions qui ont dirigé l'ordonnateur des vitraux de Bourges. On s'imaginerait bien à tort que je craigne de m'engager dans une application particulière pour saint Ursin, puisque, suivant Tillemont(1), «on peut dire que ce « saint est effectivement venu en France au commencement du second siècle, et qu'il y a fondé l'église « de Bourges; mais qu'après sa mort, ou après la persécution de Sévère, la foi s'y trouva fort affaiblie, « et y fut ensuite renouvelée vers le milieu du III<sup>e</sup> siècle.» Prenons acte de cette concession, que Baillet se croit obligé de faire à son tour(2), et qui déroge sensiblement à l'âpreté de Launoy(3). Nous n'en demandons pas davantage ici.

(1) *Mémoire pour... Hist. eccl.*, t. IV (éd. cit), p. 447—479, et 726, sv.

(2) *Les Vies des SS.*, 29 décembre.

(3) *Dissertatt... de septem episcoporum adv. in Galliam, etc.*; diss. I, § 8, et diss. II, § 3.

Evidemment je puis bien m'abstenir d'émettre un avis sur cette

partie des querelles que la critique du XVII<sup>e</sup> siècle et du XVIII<sup>e</sup> a faites aux persuasions confiantes de nos ancêtres; et je suis, d'ailleurs, bien loin de prétendre que les recherches de l'érudition moderne n'aient porté aucune vraie lumière dans les origines de l'histoire ecclésiastique. Mais quelque opinion que l'on adopte sur le point spécial qui se présente à nous en ce moment, il est

195. La droite de Jésus-Christ étant donnée à la très-sainte Vierge, saint Étienne a reçu le premier rang après la Mère de Dieu, c'est-à-dire la gauche; et c'est à lui que se termine la série des saints évêques qui a commencé par la droite après saint Laurent(1). Saint Guillaume (de la maison de Corbeil) serait donc le dernier que les peintres-verriers auraient eu à retracer pour compléter cette galerie hagiographique du siège de Bourges, telle qu'elle existait de leur temps. Ce n'est pas seulement, je pense, parce qu'il est bien réellement le dernier archevêque de Bourges qui ait reçu les honneurs de la canonisation. D'autres, depuis, ont été déclarés bienheureux, quoique seulement au XIV<sup>e</sup> siècle. Mais tout semble annoncer que l'épiscopat de saint Guillaume est l'époque même où la cathédrale de Bourges sortit de terre, et s'éleva telle, à peu près, que nous l'avons aujourd'hui. Dans un ancien cartulaire(2) du chapitre, on aperçoit vers 1172 quelques vagues projets d'agrandir ou de rebâtir l'église métropolitaine; en 1194, l'archevêque Henri de Sully(3) donne 500 livres pour des réparations ur-

impossible de ne pas admirer comment dans la même contrée (la France) où l'on avait peut-être le plus écrit, et certainement le plus tranché au détriment de l'antiquité des sièges, il se trouve qu'on ait accueilli avec plus de faveur qu'en aucun autre lieu le reproche fait au saint-siège d'avoir trop longtemps retenu les pays de missions dans une sorte d'état précaire. Pour plus d'inconséquence encore, les panégyristes les plus emphatiques de la primitive Église furent en même temps les plus ardents adversaires des histoires qui aimaient à étendre le cercle des régions évangélisées par les apôtres, ou qui faisaient remonter jusqu'aux temps apostoliques la série de nos évêques, et les plus emportés censeurs de délais tous semblables à ceux qu'ils s'étaient efforcés de constater, quand ils les rencontraient dans les temps modernes. Ainsi, les apôtres et leurs premiers successeurs s'étaient peu souciés, sans doute, du salut des infidèles; le saint-siège avait laissé tranquillement les nations suivre leur voie, jusqu'à ce qu'un hasard quelconque dirigeât vers elles un missionnaire conduit par son zèle particulier; et sous nos yeux, Rome encore continuait à ne pas s'enquérir si l'existence de la religion courait de grands risques dans les pays arrachés à la foi, ou récemment conquis à son empire! Pourquoi donc se réclamer si chaleureusement de l'antiquité, ou bien pourquoi blâmer si amèrement la conduite des pontifes romains de nos jours? Tant il est vrai qu'une savante mauvaise foi couve fréquemment sous ces pompeux éloges décernés à la primitive Église!

Mais comme tout cela n'était pas énoncé par des esprits sans consistance qui laissassent percer ouvertement leur venin, et comme d'ailleurs ces contradictions n'étaient pas rapprochées ainsi que je le fais, quelques-unes de ces plaintes trouvèrent accès dans des âmes droites qui crurent y reconnaître du zèle; d'autant que, détournées sur les ordres religieux, ces accusations paraissaient moins outrageuses à la sagesse des souverains pontifes et à l'assistance du saint Esprit qui gouverne les conseils de l'Église. Tant mieux pour ceux qui ont eu le précieux privilège d'attirer sur eux-mêmes bien des animosités dirigées plus ou moins sciemment contre la chaire apostolique. Cependant, l'intention ne sauve pas le résultat: bonne, elle en aggrave plutôt le danger. Cette fois particulièrement, les coups ont trop de portée réelle pour qu'on ne déplore pas l'imprévoyance avec laquelle des hommes loyaux ont donné dans ce piège. Car le clergé régulier est-il si peu de chose dans l'Église, que l'Église n'ait point à répondre des fautes héréditaires qu'il aurait constamment maintenues par un esprit de système inhérent à sa propre constitution? et le ministère des ordres religieux a-t-il été si imperceptible dans la propagation de la foi, que les vicaires de Jésus-Christ ne fussent tenus d'y voir clair pour satisfaire au devoir de la sollicitude universelle?

Mais que l'on veuille donc bien nous dire si l'on peut désigner beaucoup de sièges épiscopaux qui aient été incontestablement fondés par les apôtres. Dans ce monde gréco-romain, sur ces plages baignées par la Méditerranée, où la plus haute civilisation qu'ait possédée le monde avant le christianisme, rapprochant les plus puissantes des races humaines, semblait avoir élevé l'homme à une capacité merveilleuse qui n'attendait plus qu'une direction, combien comptera-t-on de grandes cités qui puissent présenter des titres irrécusables pour revendiquer à leurs chaires épiscopales une origine immédiatement apostolique? Combien trouvons-nous d'évêques locaux clairement indiqués dans les *Actes* des apôtres?

Et cependant le peuple juif était là avec ces milliers de disciples entièrement prêts, que les premières effusions de l'Esprit saint venaient d'y former. En eux l'Église avait non pas de simples néophytes, mais des hommes aguerris dès le berceau à la discipline sévère d'antiques institutions dictées par le Ciel, et abreuvés dès le sein maternel aux sources vraiment divines d'une foi qui venait de recevoir son complément dernier parmi des prodiges sans nombre. Néanmoins, que voyons-nous? Sous la main même de Rome, nous avons Florence, ville dès lors influente, sans doute, qui peine à rattacher son siège aux premières années du IV<sup>e</sup> siècle. La Gaule a cru faire merveille en faisant remonter quelques-uns de ses évêques jusqu'à saint Clément; et toutefois Lyon est bien fier de pouvoir atteindre avec quelques preuves jusqu'à un disciple d'un disciple du vieux saint Jean. L'Afrique latine même, avec cette Carthage, qui devait bien pourtant avoir laissé des souvenirs dans les pensées des Romains, n'offre nulle trace d'ordre hiérarchique du vivant des princes des apôtres. L'Égypte, durant les deux premiers siècles, n'eut pas d'autre chaire que celle d'Alexandrie. Etc., etc.

A quoi songait donc saint Pierre? et en quels soins s'épanchait la dévorante activité du Maître des nations?

Ce n'est pas, certes, qu'ils ne prêchassent et ne prissent souci de faire prêcher l'Évangile jusqu'aux confins de l'univers; mais c'est que les apôtres avaient reçu la mission non pas seulement d'aller et de faire fructifier la *bonne nouvelle*, mais de *faire des fruits durables* (Joann. XV, 16). C'est qu'un clergé capable de se reproduire sur la terre qu'il cultive n'est pas une moisson que la parole même d'un apôtre puisse faire surgir en beaucoup de lieux. Il y faut un sol profondément remué, et amendé de telle sorte par de longues sueurs, qu'il conserve généreuse la semence dont il est dépositaire, sans péril de la faire tourner en un poison qui se perpétuerait irremédiablement. Les empereurs et les patriarches de Constantinople y procédaient, je le sais, avec plus de hâte; mais aussi leur triste apostolat versa sur la chrétienté des nations ariennes, qu'il fallut que la Providence anéantît pour sauver l'Église.

Tout esprit grave verra que je ne serais pas embarrassé pour pousser plus loin ces aperçus. Mais je n'ai voulu que mettre sur la voie, et faire entendre, ne fût-ce qu'à demi-mot, que l'apostolat n'a point failli dans l'Église. Il ne faut point, du reste, beaucoup d'érudition pour comprendre *a priori* que non-seulement le zèle doit y vivre toujours, mais aussi le *zèle selon la science* (Rom. X, 2).

(1) On n'aura pas de peine à s'apercevoir que saint Laurent, appelé par une exigence de symétrie à prendre place en face de saint Étienne, n'occupe réellement que le quatrième lieu, précisément parce qu'il est à droite (mais au second rang de ce côté).

(2) Ce recueil, nommé *pancarte* dans les anciens actes, est aujourd'hui entre les mains de M. Vermeil, qui en a fait l'acquisition au moment où il allait être perdu pour le Berry, par suite d'un malheureux marché qui venait de livrer le reste des archives capitulaires à des spéculateurs de bas aloi. Si bien des pièces importantes ont été dispersées dans cette triste circonstance, il est heureux que ce volume, entre autres, ait été recueilli par un homme plein de zèle pour l'histoire de sa province, et de complaisance pour ceux qui l'étudient.

(3) Henri de Sully, prédécesseur immédiat de saint Guillaume sur le siège de Bourges, était frère d'Éudes, évêque de Paris; et

gentes, ce semble; après quoi l'on perd toute trace jusqu'au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle. Mais les historiens de saint Guillaume viennent jeter quelques lueurs dans cet espace mystérieux. La maladie qui l'emporta rapidement fut déterminée surtout par une de ses prédications dans la cathédrale: malgré la fièvre qui pouvait bien excuser son silence, et son absence même, il ne voulut point laisser passer la fête de l'Épiphanie sans adresser la parole à son peuple. Or le lieu où il prêchait à la multitude rassemblée dans l'église de Saint-Étienne était ouvert à tous les vents (1). Ceci conduirait à supposer qu'une partie, au moins, de l'ancienne église était déjà renversée, et qu'une partie de la nouvelle était déjà reconstruite, sans être encore garnie de ses verrières. Or, c'était en janvier 1209.

Ce qui n'est pas douteux, c'est que l'église inférieure (sous le chevet) existait déjà, puisque le corps du saint archevêque y fut déposé (2). Or, le style de cette chapelle sous œuvre ne s'écarte en rien de celui qui règne dans la portion la plus ancienne de l'église supérieure. Mais nous savons, du reste, qu'en 1218, époque de la canonisation de saint Guillaume (3), le chœur était bien certainement achevé, puisque les restes du nouveau patron de Bourges furent alors placés dans une châsse derrière le grand autel (4).

Pour compléter ces premières données qui ont leur poids, malgré la singulière discrétion des auteurs contemporains, ajoutons que la nef était si bien terminée au milieu de ce siècle, qu'en 1260

ce fut à ce dernier (au mois de novembre 1200) que le chapitre défera l'élection d'un successeur pour son frère, embarrassé que l'on était pour opter entre divers sujets dont les mérites semblaient se balancer complètement. Il peut être utile de faire observer cette intervention toute spéciale d'Eudes de Sully, qui poussait alors avec activité l'achèvement de Notre-Dame de Paris. L'examen des divers styles qui ont présidé aux travaux de Paris et de Bourges fait assez voir, d'ailleurs, que le chœur de Saint-Étienne n'est pas antérieur à la nef de Notre-Dame. Rien de roman ne s'y montre plus, l'époque de Philippe-Auguste y apparaît avec son art bien caractérisé: moins somptueux de détails que la période romane, et moins gracieux de lignes que l'âge de saint Louis; mais plus élancé que ses devanciers, et plus majestueux que ses successeurs; la plus fière chose, en un mot, et la plus spontanée, peut-être, qu'ait jamais réalisée l'homme en cherchant le beau par l'architecture.

(1) Anonym., ap. Sur., *Vita s. Guillelmi*, n° 28. Cs. AA. SS. januar., t. I, p. 633. Les divers actes écrivent *Willermus*, *Guillermus*, etc.

(2) La Thaumassière, liv. IV, ch. 78 (p. 310). Romelot (p. 268—270) fait gratuitement une querelle sur ce sujet à la Thaumassière. Plusieurs chapelles dans l'église inférieure de Chartres ne sont pas d'une autre architecture, ni d'une autre époque que la chapelle centrale inférieure à Bourges; et Romelot s'est engagé là dans une question de critique beaucoup trop en dehors de sa compétence. Il est assurément permis de récuser l'expertise d'un monumentaliste qui voit dans l'ogive un cachet incontestable de l'âge carolingien (p. 10, 11), et adjuge au XII<sup>e</sup> siècle la reprise du plein cintre, ou même les voûtes surbaissées (p. 270). Ces axiomes avaient, il est vrai, l'avantage d'appuyer encore en 1824 (et même plus tard) l'origine carolingienne de la cathédrale de Bourges (Cs. Labouvie, *l. cit.*, p. 235—237, 128, 279); mais aujourd'hui ils auraient le malheur de n'être que divertissants. Nous avons fait trop de ruines depuis cinquante années pour que la science des monuments n'ait pas gagné quelque chose à tant d'autopsies. Car si la chimie et la physiologie sont bonnes, rien cependant n'est plus précieux que les raffinements et la multiplicité de l'homocidie, pour hâter les progrès de la médecine légale. Aussi avons-nous fait des pas immenses en un demi-siècle; et Dieu veuille que le progrès atteigne un jour son terme!

Quoi qu'il en soit, tout ce que je connais d'un peu historique sur les travaux exécutés du temps de saint Guillaume se réduit au nom de *caves de Saint-Guillaume*, qui désigne à Bourges des voûtes souterraines du palais archiépiscopal. Près de là également une petite tour d'escalier, dite de *Saint-Guillaume*, ne dément point par son style l'époque que ce nom populaire assignerait à sa construction. Elle est couronnée d'une flèche octogone pleine de hardiesse, et la sveltesse de son élan aussi bien que la noble simplicité de tout l'ensemble annoncent un goût exquis dans son architecte. C'est bien là le cachet des premières années du XII<sup>e</sup> siècle.

(3) Ce délai si bref, relativement aux procédures actuelles, avait

semblé pourtant bien long à l'enthousiasme qu'excitaient en France les vertus et les miracles du saint archevêque. Le Cartulaire dont j'ai parlé contient des brefs d'Innocent III, qui montrent que deux fois (un an d'abord, et puis trois ans après la mort de Guillaume) ce grand pape avait cru devoir mettre un frein à l'ardeur des Berrichons. Comme tout ce qui émane de cet illustre pontife mérite d'être conservé, je transcris ces lettres d'après la copie (un peu négligée) de la *Pancarte*.

*De expectatione facienda in canonizatione s. Guillelmi.*

Innocentius episcopus, servus servorum Dei, venerabili fratri archiepiscopo bituricensi et dilectis filiis decano et capitulo, salutem et apostolicam benedictionem.

« Ex tenore litterarum vestrarum accepimus quod misericordia Redemptoris que servos suos in regno glorificat felicitatis aeternae, ac interdum clarificat in presenti, diebus istis in quibus abundat iniquitas refrigerante caritate multorum, ad devotionem christiani populi excitandam et fidei augmentum per sanctae memoriae Willelmum predecessorem tuum, frater archiepiscopo, in partibus vestris crebra miracula operatur. Ad cuius tumorem, per inspirationem illius qui corda fidelium illuminat et accendit, de diversis regni Francorum partibus nullo momento vel predicante maxima multitudo concurrat; ubi multi languentes restituntur pristinae sanitati. Unde quam tanta lucerna que vite merito et operibus odore, dum frueretur luce presenti, apud omnes effulsit, non sit ponenda *sub medio*, sed *super candelabrum* potius statuenda; dilectum filium magistrum P. ecclesiae vestre cancellarium ad sedem apostolicam destinasti, cum eo et per eum nobis humiliter supplicantes ut illum faceremus adscribi sanctorum catalogo venerandum.

« Nos igitur ex hoc referentes laudem et gloriam Creatori qui, in sua majestate mirabilis, faciens signa et mirabilia magna in terris per servos suos, ad imitandum pie conversationis exemplum non desinit operari, per illorum gloriam sempiternam opem nobis conferens salutarem; quia iudicium istud divinum est potius quam humanum, ad praesens in eo non duximus procedendum, aestimantes consultius expectare ut Deus magis ac magis clarificet quem jam clarificare inchoavit; quatenus in tempore opportuno ad tam arduum iudicium exsequendum, ipso praesente, securius procedamus.

— Datum Laterani, VI<sup>o</sup> kalendas januaris, pontificatus nostri anno XIII (1200).—

*Responsum PP. Inno. super canonizatione B. Guilf.*

Innocentius episcopus, servus servorum Dei, dilectis filiis decano et capitulo bituric. salutem et apostolicam benedictionem.

« Litteras quas pro sanctorum catalogo adscribendo pie recordationis W<sup>o</sup> archiepiscopo vestro, nostro apostolatus destinasti, paterna benignitate recepimus: devotionem vestram in Domino commendantes qua ad hoc negotium promovendum cum tanto desiderio aspiratis. Verum quia sacrosancta romana Ecclesia in hoc negotio, utpote valde arduo et ad divinum potius quam humanum iudicium pertinente, cum multa consuevit maturitate procedere; ad praesens in eo non duximus procedendum, sed adhuc decrevimus expectandum: ut is qui eum, prout creditis, clarificavit in caelis, amplius clarificet ipsum in terris ad sui nominis gloriam et honorem; ita quod securius procedere valeamus ad praefatum negotium exsequendum.

— Datum Laterani, VI<sup>o</sup> kal. junii, pontificatus nostri anno XV (1201).—

Honorius III parle aussi d'instances multipliées (*multotiens*), dans la bulle de canonisation (1218). Cette pièce, publiée par Fontanini d'après les archives romaines (*Cod. constitut.*, p. 49), n'offre que de légères variantes dans le Cartulaire de Bourges.

(4) Romelot, p. 271. — La Thaumassière, p. 310, sv.

elle avait déjà eu le temps d'éprouver un incendie (1). Cet accident paraît n'avoir guère endommagé que les combles; mais il occasionna plus tard la reconstruction partielle des voûtes, qui accusent encore dans leurs arêtes transversales la manière flasque et tourmentée du règne de Philippe le Bel (2). Or, comme tout le style de la nef (sauf ces voûtes restaurées) annonce un âge sensiblement postérieur à celui du chœur, et bien antérieur, toutefois, à la Sainte-Chapelle de Paris, ce ne serait pas se hasarder que d'indiquer les années 1230 à 1240 comme terme extrême des grands travaux de notre basilique.

196. Pourquoi faut-il dérober si péniblement des lambeaux presque imperceptibles de cet étrange mystère qui n'a pu s'accomplir que par des populations nombreuses, et à la face du soleil durant quinze ou vingt ans? Comment s'expliquer un secret si bien gardé sur des faits aussi publics, aussi glorieux, et qui avaient dû entraîner tant de sacrifices? Dans quelle tête d'architecte avait été conçu ce plan grandiose? Dans quelles bourses s'alimentèrent les profusions incalculables que nécessitait ce grand œuvre? Quel administrateur organisa cet immense service dans une société qui nous paraît si peu organisée? Quel jour, du moins, ou quelle année cet énorme dessein fut-il arrêté ou communiqué à tant de volontés, et quel jour ou quelle année se trouva-t-il accompli? De tout cela, pas un mot, si ce n'est qu'il échappe à quelque chroniqueur ou greffier une révélation indirecte dont il ne soupçonnait pas la portée (3). Comment aussi songer à s'en faire accroire pour une cathédrale, à une époque où il s'en élançait de toutes parts, comme si une cause universelle de soulèvement eût travaillé la terre? Et puis, il s'agissait bien de parler ou d'écrire pour se vanter, dans un temps où il ne se faisait rien que de gigantesque! La chrétienté, emportée à plusieurs reprises au-devant du mahométisme dans les saints lieux, la France entraînant ses princes contre l'hérésie qui l'entamait par le Languedoc (4), l'organisation presque universelle des institutions municipales, l'empire latin de Constantinople, les littératures populaires produisant alors leurs œuvres capitales, les rapports des grands feudataires avec le suzerain presque partout régularisés par des garanties éclatantes, de puissants ordres religieux naissant et se multipliant comme par miracle, les grandes universités déterminant leurs constitutions et accroissant chaque jour leur influence, etc., tant de faits auxquels prenait part la chrétienté tout entière, permettaient-ils que l'on se crût distingué des autres pour avoir produit quelque chose parmi tant de choses majeures?

D'ailleurs, un pieux motif poussait les travailleurs à s'effacer, et à dissimuler leur chef-d'œuvre, comme on déguiserait un méfait. On craignait de porter atteinte à la majesté vénérable des vieux souvenirs, et d'altérer, par l'aveu d'une dérogation, cette gloire d'une origine apostolique que revendiquait le siège de Bourges. La cathédrale, comme on l'avait déjà pratiqué plus d'une fois, ne changeait qu'en demeurant toujours *l'église du premier martyr saint Étienne*; et ce nom, continué à des édifices qui se remplaçaient successivement, permettait de penser qu'on possédait toujours la basilique

(1) Dans le cartulaire de Bourges, parmi plusieurs listes ainsi énoncées: « Nomina canonicorum qui juraverunt residentiam que incipit in festo s<sup>t</sup> Michaelis anni. . . et terminatur in vigilia ejusdem festi anni. . . , ad percipiendos grossos fructus », je trouve au xiii<sup>e</sup> siècle l'indication suivante: « Sciendum est quod canonici qui inceperunt residentiam in anno L<sup>o</sup> nono et perfecerunt in anno sexagesimo, concesserunt foraneas præbendas ad opus fabricæ ratione incendi; et fuerunt illo anno septem præbende foraneæ et dimidia. »

(2) Les artistes chargés de cette restauration n'ont pas douté qu'ils n'eussent quelque chose de mieux à substituer aux nervures du xiii<sup>e</sup> siècle, si amples et si vigoureusement fouillées. Ils ont donc brusquement tronqué sans nulle honte les profils fermes de l'architecture antérieure, pour étaler sur cette base la pauvreté prétentieuse de leurs réformes. Au lieu de ces gorges profondes, qui traçaient une ombre épaisse entre les trois tores de l'arête primitive, pour mieux détacher leur ressaut, un cavet disgracieusement épaté exagère, dans l'œuvre nouvelle, la maigreur et la sécheresse de la moulure centrale. En sorte qu'on imaginerait difficilement quelque chose de plus complètement antipathique à ce qu'il s'agissait de continuer.

(3) Je sais bien que plusieurs incendies, pillages, etc., ont fait disparaître la plus grande partie des anciens documents de Bourges. Mais la singulière discrétion des pièces qui nous restent est un fait assez grave, vraiment, pour mériter qu'on le remarque. Quelqu'un voulait louer devant Catinat la simplicité si grande qui

l'avait fait passer immédiatement d'une victoire à une partie de quilles. Cet homme remarquable interrompit le complimenteur, en disant: J'estimerai bien davantage le général qui en ferait autant après une défaite. A ce compte, que dirons-nous des peuples entiers qui vont s'asseoir distraits et calmes au foyer domestique, en revenant de faire et de souffrir les grandes choses que vit le monde aux temps de saint Bernard, d'Alexandre III, d'Innocent III et de Grégoire IX? On a écrit que la vie de ces gens-là était monotone. Plaisante monotonie! sur laquelle j'aurais aimé à connaître l'avis de Catinat et de Turenne. Mais notre siècle a ses raisons pour confondre la force avec la turbulence et l'inquiétude. La santé est calme (et même très-monotone, si l'on tient à ce mot); c'est le malaise, qui se remue et qui est accidenté. Seulement, lorsqu'il s'agit de soulever une masse puissante, l'homme robuste n'aura qu'à se lever et à se rasseoir, après quoi il ne s'en souviendra même plus; tandis que le valétudinaire, s'il pousse le courage jusqu'à étendre la main vers l'obstacle, n'en triomphera qu'en jetant les hauts cris, et encore voudra-t-il que tout le monde sache sa prouesse: tant la chose lui semble incroyable! Voilà en quoi l'effort diffère de la force.

(4) Lorsque saint Guillaume mourut, il se disposait à partir pour la croisade contre les Albigeois; ce qui n'empêchait pas qu'il ne fût merveilleusement débonnaire, et cher à tous pour sa rare bonté. Son successeur sur le siège de Bourges hérita de son zèle pour la foi, et fit sa *quarantaine* à l'armée de Simon de Montfort. *Cs. Gall. christ.*, t. II, 62, 63.

fondée par saint Ursin (1), aussi bien que la doctrine et la succession des pasteurs établie par lui dans la métropole des Aquitaines.

197. La petite figure agenouillée sous les pieds de saint Guillaume représente Mathilde (ou Mahaut) de Courtenai, comtesse de Nevers (2), arrière-petite-nièce du saint archevêque, et qui avait signalé de bonne heure son respect pour la mémoire de l'homme de Dieu en faisant élever un autel sur son tombeau (3). Cette signature est surtout remarquable en ce que, parmi tous les vitraux de cette époque qui restent à Bourges, elle est la seule qui annonce l'intervention de la noblesse, et qui ait un caractère d'individualité. Je sais qu'à Chartres il en est autrement, quoique du reste les signatures populaires y forment la très-grande majorité, et y occupent en général les lieux les plus apparents. Mais ici c'est chose digne d'observation que, dans le seul cas où un illustre personnage laïque a trouvé place, il lui ait fallu, en quelque sorte, une excuse dans sa parenté avec le saint de la verrière. Ainsi, l'on serait fondé à dire que la comtesse Mahaut ne figure dans notre lancette que grâce à la fonction historique de son portrait, qui indiquait la famille de saint Guillaume, en manière d'écu blasonné. Si nous n'avions réservé à un autre temps tout ce qui appartient à la comparaison du XIII<sup>e</sup> siècle avec les époques postérieures, ce serait l'occasion de faire voir que la vraie considération pour le peuple et sa part d'action véritable dans le monde ont toujours été baissant à mesure que les âges de foi se sont effacés. Hors de là, on le musèle ou on l'ameute, mais toujours on l'exploite pour le compte d'autres que lui (4). A ceux qui n'auraient pas leur parti pris de croire le contraire, on pourrait donner sur ce sujet de curieux éclaircissements, et je n'imagine pas ce que trouveraient à y répondre les hommes les plus prévenus.

La signature de la lancette occupée par saint Ursin a quelque chose d'énigmatique que je ne réussis pas à percer. Je pense que ce peut être une désignation des tabletiers (5). Dire si le coq perché près des joueurs est autre chose qu'un *rébus*, c'est ce que je laisse à de plus habiles.

(1) Tillemont (*l. cit.*, t. IV, p. 479) trouvait encore cette confiance paisiblement enracinée dans le Berry au XVII<sup>e</sup> siècle. « La cathédrale de Bourges, dit-il, porte encore aujourd'hui le nom de saint Étienne, et on prétend que c'est toujours la même que celle qui avait été bâtie d'abord par Léocade (mais renouvelée, sans doute, plus d'une fois). » Cs. Labouvie, *l. cit.*, p. 128.

(2) Mathilde de Nevers ne doit pas être confondue avec Mahaut de Mehun, femme de Robert de Courtenai, laquelle, dans une charte de 1223 pour une fondation en l'honneur de saint Guillaume, ne paraît qu'à raison du domaine de Mehun, sur lequel était assignée la reate. Voici ce document tel que l'a transcrit le cartulaire de Bourges déjà cité :

Simon (de Salève), Dei gratia liter, archiepiscopus, Aquitania primas, universis presentes litteras inspecturis, salutem in Domino.

« Noveritis universi quod R[obertus] de Cortenaio dominus de Magluno dedit in elemosinam, pro remedio anime sue et antecessorum suorum, duodecim libras parisienses percipiendas annuatim in redditibus suis de Magluno ad opus ejusdem cerei qui debet ardere tam de nocte quam de die ante venerabile corpus pie recordationis B[ertrandi] avunculi sui in ecclesia h[ic]it[ur] quiescentis. Hanc autem donationem laudavit et concessit Mathildis uxor ejusdem R., de cujus capite movet redditus memoratus; fide data in manu nostra promittens quod per se vel per alium contra ipsam de cetero aliquatenus non veniret.

« Quam donationem nos, de cujus feodo movet ipse redditus et castrum Maglunum, ratam habemus; et, ad petitionem dictorum R. et M. uxoris, in testimonium capitulo h[ic]it[ur] presentes sigilli nostri patrocinio litteras munitas dedimus.

« Actum anno Domini M<sup>o</sup> CC<sup>o</sup> XX<sup>o</sup> XII<sup>o</sup>, nono aprilis.

On voit que Robert de Courtenai se réclame seul de la parenté de saint Guillaume. Mais comme il n'était sieur de Mehun que du chef de sa femme, celle-ci intervient pour valider une obligation qui devait grever sa terre; de même que Simon de Sully prend part à cet acte, parce que la châtellenie de Mehun relevait des archevêques de Bourges.

Mahaut (ou Mahauld), unique héritière de la maison de Mehun, avait porté les droits de sa famille à Robert, son second mari, frère cadet de Pierre, empereur de Constantinople, et petit-neveu de saint Guillaume. Quant à la comtesse Mahaut, héritière de Nevers par sa mère Agnès, première femme de Pierre de Courtenai, elle était elle-même arrière-petite-nièce du saint, et épousa d'abord (vers 1199) Hervé de Donzy (précédemment seigneur de Gien), puis (en 1226) Gui, comte de Forez.

Ces détails m'ont paru nécessaires, à cause de la multiplicité

des Mahaut (Mahauld, Mahaulz, Mathilde) dans les titres historiques de cette époque, et spécialement dans les alliances ou la parenté des Courtenai. Celle de notre vitrail est une des plus célèbres, parce que deux fois veuve (1222—1226, et 1241 ou 1242), et d'ailleurs seule dès 1239, époque du départ de Gui pour la croisade d'Orient (où il mourut), elle gouverna immédiatement durant plusieurs années ses comtés de Nevers, Auxerre et Tonnerre. Aussi paraît-elle dans un grand nombre de chartes. Elle mourut en 1257, et appartient à la généalogie des Bourbons par Agnès, sa fille du premier lit, mariée à Gui de Châtillon, comte de Saint-Pol. A ce titre, sa signature pourrait mériter une place dans un musée historique.

On cite également (Cs. Guy Coquille, ap. La Thaumassière, *l. cit.*, p. 310) un acte du mois de juillet 1223, par lequel Mahaut de Nevers aurait, elle aussi, donné à l'église de Bourges 12 livres parisis de rente pour l'entretien d'un cierge *ardant* devant le sépulchre (ou le corps) de saint Guillaume. Je ne conteste point l'authenticité ni la réalité de ce document, mais je rapporte celui que j'ai rencontré, et qui assurerait du moins la priorité à Robert de Courtenai sur sa nièce; en sorte que, d'une façon ou de l'autre, on peut regarder le second fait comme un calque du premier. C'est par le vitrail que la comtesse de Nevers semble avoir pris sa revanche.

(3) La Thaumassière, *l. cit.*

(4) Quant aux temps qui font le sujet de notre ouvrage, je prie qu'on me dise s'il est vrai que le peuple y fût au néant ou bien en tutelle. Lorsque l'on administre sa fortune comme nous voyons qu'il le faisait, il est clair, 1<sup>o</sup> que l'on existe, 2<sup>o</sup> que l'on a un patrimoine, 3<sup>o</sup> que l'on est majeur, et 4<sup>o</sup> que l'on sait l'être. Notre siècle s'est beaucoup vanté, et il ne faut pas songer à lui interdire cette jouissance; mais il doit être permis de lui demander une petite part dans ses réflexions pour les aïeux qui lui ont fait (du moins en deçà des Alpes) à peu près tout ce qu'il a de beau et de fort.

(5) On a oublié de reproduire, dans la lithographie, trois des qui sont jetés sur le *tablier*. Même dans la verrière on ne les aperçoit pas sans une attention un peu minutieuse; mais une lunette y fait reconnaître les points amenés par le joueur, qui sont 4, 1 et 5. Je suis fort peu expert en fait de jeux, même modernes, et je puis bien m'excuser ici d'une digression sur ce point, puisque

Dans la planche XVIII, sous les pieds des deux évêques qui suivent saint Sulpice le Sévère, on reconnaîtra sans peine les signatures des bouchers et des pelletiers que nous avons rencontrées déjà dans les grandes verrières. (Pl. I et V).

198. Saint Sulpice I<sup>er</sup> (Pl. XVIII) ne doit pas être confondu avec le disciple et l'historien de saint Martin. Deux siècles les séparent, et l'archevêque de Bourges est le plus moderne. Sa vie est peu connue; son surnom même pourrait bien ne lui avoir été donné qu'une cinquantaine d'années après sa mort, pour le distinguer de saint Sulpice II, le Bon ou le Débonnaire (1).

Dans la planche XXVIII, une rose réunit à saint Guillaume (*Willermus*) un autre évêque, qui pourrait être saint Palais (*Palladius*), l'un des premiers successeurs de saint Ursin. L'inscription, très-difficile à reconnaître sur le verre, n'a été copiée qu'avec beaucoup de tâtonnement; et il doit être permis de l'interpréter avec quelque liberté (2). Mais je ne me crois pas en droit de rien affirmer sur des données si vagues. Je ne dirai rien non plus sur l'affectation que semble avoir mise le verrier à placer deux fois entre les mains de saint Guillaume une crosse dont la partie recourbée est tournée vers lui (en dedans). Quelqu'un pourrait y voir l'intention de faire connaître qu'il avait été abbé; pour moi, je m'abstiens.

## ARTICLE SECOND.

### JÉSUS-CHRIST JUGE (PL. XIX).

199. Nous renvoyons à l'explication de la planche XXIV ce qui a rapport à la sainte Vierge, et la représentation de Jésus-Christ sera seule l'objet de nos réflexions en ce moment.

Les morts qui soulèvent la pierre du sépulcre au bruit de la trompette, les anges qui arborent, comme enseigne de victoire, les instruments de la Passion, et le Fils de l'homme, glorieux, mais découvrant ses plaies saignantes, tout indique ici une peinture abrégée du jugement général. Notre intention ne saurait être de traiter un si grand sujet à propos d'un tableau qui affecte évidemment la brièveté de l'expression. Une occasion plus naturelle se présentait dans la grande verrière que retraçait notre planche III, et nous avons déclaré alors (3) que, sans le recours aux grandes œuvres de la sculpture, on risque de tronquer la majestueuse exposition qu'avait conçue le moyen âge pour rappeler le jugement dernier à la pensée des peuples.

Nous n'avons donc qu'une remarque à faire, en comparant tout ce que notre volume renferme (Pl. III, XIX. — *Études* IV, et IX) de monuments relatifs à ce dernier jour du monde. Mais, auparavant, il faut expliquer un point où notre planche pourrait prêter à l'erreur. Pour peu que l'on soit familiarisé avec les œuvres du XIII<sup>e</sup> siècle, on reconnaîtra sans peine les trois clous dans la main droite de l'ange qui porte la croix (4). Ainsi, dans ce vitrail, les clous sont portés à droite de Notre-Seigneur, tandis que la gauche leur était assignée par les artistes qui représentèrent en grand la scène du jugement dernier (5) pour la même cathédrale.

J'ai renvoyé ailleurs tout ce qui concerne les usages civils, etc. Je me contenterai donc de suppléer à l'oubli du lithographe, en faisant observer que l'usage de trois dés est à peu près constant au moyen âge. On a pu le remarquer dans notre vitrail de l'Enfant prodigue (Pl. IV); et si l'Enfant prodigue de Chartres ne joue réellement que sur deux dés, comme l'indique la gravure de la monographie publiée par le gouvernement (Mon. de la cath. de Chartres, C. n<sup>o</sup> 7), ce serait une exception à l'usage constaté par beaucoup de monuments.

(1) Cs. Hier. de Pr., *Sulpic. Sev. opp.*, ed. cit., t. I, p. lxxv—lxxxi. — Etc.

(2) Si, au lieu de *Palladius*, on venait à reconnaître dans l'inscription un reste du nom *Nicolaus*, la réunion de saint Guillaume et de saint Nicolas pourrait recevoir une explication plausible. Nous avons vu (n<sup>o</sup> 173, p. 261, sv.) que l'évêque de Myre était le patron des écoliers; et un titre assez semblable pouvait suggérer l'idée de lui associer l'archevêque de Bourges qui était, à l'univer-

sité de Paris, le patron de la *nation de France*. Aussi, me paraît-il probable qu'il faille reconnaître notre saint Guillaume sur un sceau de l'université (de Paris) publié par MM. Firmin Didot dans *l'Univers pittoresque* (France, 415). Je sais que, selon d'autres, il faudrait y voir saint Nicolas; ce n'est pas ici le lieu de peser les raisons pour et contre.

(3) N<sup>o</sup> 96 (p. 173).

(4) Leur longueur, un peu exagérée par la lithographie, les ferait aisément prendre pour une verge, mais le vitrail les présente plus distinctement. Pour compléter cette rectification, j'ajoute que dans le vitrail du Mans qui fait partie de l'Étude IV (au sommet de la lancette B), l'ange qui élève la croix près de Jésus-Christ doit également porter les trois clous dans sa main droite. Les petites dimensions de la gravure ont fait perdre de vue cet accessoire, mais le peintre-verrier n'en est pas responsable.

(5) Au tympan central du grand portail, et dans la grande verrière du chevet que reproduit notre planche III.

200. C'est maintenant l'occasion de combler une des lacunes que l'on aura pu blâmer dans quelques-uns de nos précédents chapitres (1). Nous avons devant nous une image de ce grand spectacle dont le pressentiment faisait tressaillir saint Jérôme, quand il s'écriait plein de feu et d'enthousiasme à la pensée du dernier jour (2) : « Le voilà mon crucifié, le voilà ce juge qui, enveloppé de langes, a poussé des cris enfantins dans la crèche... Vois, Juif, ces mains que tu avais clouées; vois, Romain, ce flanc que tu avais ouvert. » N'oublions pas de remarquer que c'est ici précisément, pour les yeux, ce langage que le solitaire de Bethléem n'adressait qu'à l'esprit : l'enfance aimable et presque ignorée du Fils de l'homme, et les traces encore saignantes de sa mort ignominieuse; mais à la fois, et offerte au même regard, la majesté de son triomphe. Le moyen âge avait une intelligence profonde de l'étroite union que la foi doit toujours maintenir dans nos esprits entre ces deux ordres d'idées. S'il insiste particulièrement sur l'un d'eux, ce n'est jamais que le côté divin, pour ainsi dire, qui le préoccupe; mais, quand il nous peint les humiliations de l'Homme-Dieu, il n'oublie guère de nous rappeler quel est celui qui s'abaisse, et de nous remettre en mémoire que si cet *agneau de Dieu* a été immolé, c'est qu'il *l'a bien voulu* (3).

201. L'on se méprendrait extrêmement si l'on pensait devoir expliquer cette sévérité de l'art chrétien chez nos pères, par une énergie un peu farouche qui n'aurait pas été accessible à l'impression des images tendres et gracieuses. Qui voudra y réfléchir sérieusement, m'accordera, je pense, qu'il est impossible de ne pas reconnaître un tact plein de délicatesse et de mesure dans la forme que revêtaient alors certains sujets, où l'âpreté d'une imagination inculte n'eût pas manqué de se donner carrière en cherchant l'effet dans l'agitation. Esthétiquement, quoi de mieux conçu, quoi de plus simplement profond, que cette solennelle impassibilité du souverain maître prononçant pour l'éternité sur ses amis et ses ennemis? Je demande si ce n'est pas là comprendre ce majestueux *principe de la moindre action* qui est le secret de la vraie grandeur. Toute créature est en travail : la terre s'ouvre en mille endroits, pour rendre au jour et à la vie toute cette poussière jadis animée dont elle

(1) N° 28, 105 (p. 42, 190). — Etc.

(2) Cs. n° 95 (p. 172). Ce que saint Jérôme n'emprunte pas à Tertullien dans ce texte, il le puise dans l'Écriture sainte. Cs. Apoc. I, 7. — Joann. XIX, 37.

(3) Is. LIII, 7. A Bourges, le vitrail de la Passion (pl. V), celui de l'Apocalypse ou de l'Église (pl. VII), et ceux du Bon Samaritain (pl. VI), du Jugement dernier (pl. III) et de la Nouvelle Alliance (pl. I), peuvent être tous embrassés d'un seul coup d'œil. A Auxerre (Étude XVII), le Calvaire n'est point séparé de Jésus-Christ législateur et docteur; un même fenêtrage comprend ces deux sujets rapprochés l'un de l'autre. Le centre de la claire-voie dans la nef moyenne de Bourges nous offre actuellement dans un même fenêtrage encore le Fils de Marie, juge des vivants et des morts. Il serait facile de multiplier ces exemples. Mais le spectacle même de la Passion ne manque guère de se terminer, dans les représentations de ces âges, par le triomphe de celui qui a payé notre rançon de son sang. Rarement y trouverons-nous la croix isolée; mais alors même la lune et le soleil, constamment peints à gauche et à droite, nous rappellent que le supplicié du Golgotha est le maître du ciel. Toujours les artistes de ces siècles mâles semblent extrêmement préoccupés du danger de nourrir notre piété aux dépens d'une certaine vigueur de la foi. Jamais ils ne nous permettent d'oublier que celui qui nous a rachetés est en mesure de nous demander compte du prix que lui ont coûté nos âmes.

Je ne pense pas qu'avant les approches du xv<sup>e</sup> siècle on puisse me citer dans les monuments publics beaucoup d'exemples de cette religion désolée ou de pur sentiment, qui court si grand risque d'énervier pieusement les cœurs; et j'ose croire que bien des générations eussent été un peu moins faciles à entamer, si elles eussent été nourries plus fréquemment de la pensée bien formelle que le crucifié du Calvaire est celui *au nom de qui tout genou doit fléchir* (Philipp. II, 10. — Rom. XIV, 11). Car il ne s'agit pas tant de le pleurer, que de le servir et d'*avancer son règne* (Matth. VI, 10). Mais, faute de cette vieille entente de la prédication par l'art, combien d'âmes se sont insensiblement affaïssées dans une sorte de méditation langoureuse qui leur ferme souvent les yeux sur la fonction que Dieu leur avait départie dans le monde! Ainsi, pour un grand nombre d'hommes, le Roi des rois est devenu une sorte

de prince dépossédé qui ne peut plus prétendre qu'à un culte de souvenir et d'hommages profondément secrets, où les soupirs tiennent lieu de générosité. Mais, comme a dit un homme un peu rude, je l'avoue,

«... C'est pleurer non s'opra.»

Aussi le monde entier en a faibli, et le langage même en a si fort senti l'atteinte, que bien des gens aujourd'hui confondent la foi avec la piété; en sorte que nous sommes menacés de n'avoir bientôt plus la foi que dans les couvents. Une telle manière d'entendre les choses nous rend complices de ce préjugé du monde, qui tiendrait volontiers la religion pour bonne, à condition qu'elle ne prétendit d'empire que sur les enfants et les femmes; c'est-à-dire, à charge par elle de ne point dépasser l'enceinte d'un oratoire, ou ira la chercher qui voudra.

Voilà des considérations, dira quelqu'un, qui aboutissent bien loin du point de départ. Nullement; car je n'aurais pas de peine à montrer que cet abaissement de l'art a de nombreux *congénères* dans des ordres qui paraissent très-différents. Au point de vue où je me place, il s'agit des idées que l'art exprimait, bien plutôt que de ses formes; et qui ne voit que les idées ont bien des manières de se produire sans échapper à un même jugement? Comme j'ai indiqué en quoi l'art de ces derniers temps me semble comprendre beaucoup moins sa mission que ne l'avait fait celui de Philippe-Auguste, je pourrais montrer aussi combien certaines formules de prières, par exemple, qui cherchent à se substituer aux anciennes, sont dangereusement inférieures à ce qu'elles prétendent remplacer. Mais il peut suffire d'avoir signalé les principes. Je répète seulement ce que j'ai dit ailleurs (n° 143, p. 238) : Quiconque prétend agir sur les esprits dans l'Église, doit pouvoir se rendre ce témoignage qu'il possède quelque chose de ce qui fait le docteur; faute de quoi, il ne faut songer ni à peindre, ni à écrire, ni à sculpter pour l'Église. Ceux qui s'avisent de cette tâche au moyen âge avaient droit de s'y croire autorisés, parce qu'ils étaient ou prêtres instruits, ou dépositaires d'une *pragmatique* qu'ils respectaient fidèlement, mais toujours sous la direction des premiers pasteurs. Hors de là, ce que l'on peut faire de mieux, c'est d'être simplement inutile; et l'on peut nuire beaucoup. Cs. n° 57, 98, 99 (p. 109, sv.; 177, sv.; 180), etc., etc.

a été faite dépositaire depuis les premiers jours du monde; l'air retentit aux quatre vents de l'appel qui convoque les morts; les anges arrêtent le mouvement des cieux pour mettre fin aux temps, et tracent enfin une séparation entre les élus et les maudits, que la vie passagère avait semblé confondre (1); Satan, avec ses suppôts, dilate ses abîmes, et vient réclamer son immense proie. Cependant, au sommet de toute cette agitation violente, un calme auguste règne sur le trône d'où la solution dernière doit partir. C'est ici le point saisissant que d'habiles gens n'ont pas su reconnaître; mais le XIII<sup>e</sup> siècle s'est fort bien aperçu qu'il ne fallait point le dépasser. Au delà, quoi que vous puissiez faire, vous ne me donnerez plus qu'un spectacle; et, si grand que vous le fassiez, je vous défie de me mettre en des termes où je ne puisse absolument me dérober à votre atteinte. Car que me représenteriez-vous qui porte dans mon âme une émotion irrésistible?

Je ne me souviens pas que quelqu'un ait jamais choisi pour fait saillant dans un tableau du jugement général, l'instant où les *bénis du Père céleste* sont appelés à la gloire (2). Toutefois, quel élan de sainte envie, quels nobles et puissants désirs pourraient naître à la pensée de cette bienheureuse parole qui mettra les serviteurs de Dieu en possession d'une félicité désormais assurée! Mais c'eût été peut-être déroger trop au caractère terrible qui marque ordinairement ce dernier jour dans les saints livres (3). Cependant, croit-on me frapper d'une inévitable terreur si l'on me retrace l'éternelle malédiction scellant à jamais le sort des réprouvés? Toute l'habileté du monde mise au service de cette conception n'en assurera point le résultat. Une expérience quotidienne nous montre que des cœurs en qui la foi n'est pas éteinte, réussissent néanmoins à se tranquilliser sur un formidable avenir, au moyen d'un *peut-être*. Comme, donc, on voit chaque jour des gens se dire à eux-mêmes: « Qui sait si le « dernier moment ne me laissera pas le loisir de mettre ordre à ma conscience? » pourquoi devant les fresques de Michel-Ange ou d'André Orcagna, ne se dira-t-on point aussi: « Qui sait si je n'aurai pas « le temps de prendre mes mesures pour n'être point rangé au nombre des maudits? »

J'ajoute qu'il faut être bien téméraire pour oser se donner la tâche de rendre cette *colère de l'Agneau* (4) qui fera désirer aux réprouvés l'horreur des abîmes. Qu'André Orcagna me montre la Mère de Dieu saisie de compassion pour les malheureux qu'anathématise son Fils, ou que Michel-Ange la peigne atteinte elle-même d'un effroi subit aux éclats de cet ineffable courroux; ce ne sont là que divers degrés d'inconvenance qui témoignent que l'artiste s'avouait son impuissance à réaliser la donnée principale du sujet. Il est de ces grandes choses à quoi l'art ne doit point s'attaquer, parce qu'il n'est pas de moyens terrestres qui puissent atteindre à de telles hauteurs. Toute l'habileté consiste alors à épuiser les ressources pour lancer l'âme du spectateur à mi-voie; là on l'abandonne à bout de moyens, et c'est à lui de franchir le vide avec ces ailes de l'imagination qui n'atteignent point le but, il est vrai, mais qui le grandissent indéfiniment par les efforts même qu'elles tentent pour l'atteindre.

D'ailleurs, exagérez tant qu'il vous plaira la puissance de vos effets; du moment où vous arrêtez la perspective pour me peindre quelque chose de décidé, je cesse à l'heure même d'être haletant et de vous appartenir. Ou plutôt, vous renoncez par ce fait seul à m'avoir sous votre empire: c'est moi qui deviens le juge de l'œuvre, et qui me prends à chercher si elle s'élève assez haut pour répondre à l'idéal de ma conception. Tout est dit, je me retire, après ce qu'il m'a fallu d'instant pour saisir l'ensemble; et si je reste à le contempler, c'est pour en étudier les détails,—véritable distraction,—ou pour m'ériger en arbitre. Mais c'est l'indécis, l'indéfini, qui me placerait sous la main du maître, qui fait frémir mon âme sous son étreinte, qui me livre à sa merci sans que je puisse songer à lui infliger le fouet de ma critique ou à l'abriter de ma protection de panégyriste; qui m'agite, enfin, et me bouleverse plus que ne sauraient faire tous les artifices d'atelier. Car ce n'est point le pinceau ou le ciseau, c'est l'âme qui agit sur l'âme.

202. Quand le XIII<sup>e</sup> siècle, évitant tous ces écueils à la fois, fixe nos regards sur le souverain juge, il ne s'agit point précisément de bénédiction ou de malédiction éternelle, d'amour divin ou de courroux formidable, de rien, enfin, qui puisse tendre un piège à la présomption d'un artiste, ou même s'exprimer par des formes appréciables aux sens (5); il s'agit du livré des consciences, et de la redoutable attente que ces assises suprêmes doivent faire naître en nos âmes. Le Fils de l'homme vient de

(1) Matth. XIII, 25, sqq.

(2) Matth. XXV, 34.

(3) Apoc. VI, 17.—Rom. II, 5, 16.—I Thess. V, 2—4.—II Thess.

I, 5—10.—II Petr. II, 9; III, 7, 10, 12.—Etc.

(4) Apoc. VI, 16, 17; XI, 17, 18.

(5) Cs. n° 48 (p. 87).

paraître après les tribulations des derniers jours; à peine quelques serviteurs d'élite obtiennent-ils l'honneur de siéger avec lui au sommet de cette assemblée immense; quant à lui, ses insignes d'honneur sont les instruments du supplice qu'il endura pour nous sur le Calvaire, et ses membres en conservent la trace fraîche encore. Néanmoins, ni le peintre, ni le sculpteur, ne se laissent engager dans la rude tâche de compléter un tableau où ils avaient cependant l'Écriture sainte pour guide; ils s'arrêtent sur le seuil de ce *moment d'où dépend l'éternité*, et nous tiennent enchaînés à la terreur de cette suspension qu'ils ne veulent point résoudre. Jésus-Christ se montre; son regard ne prononce pas encore entre la droite et la gauche; seulement, il élève ou étend les mains pour qu'aucune de ses plaies ne soit dérobée à la vue des hommes rassemblés sous ses pieds. Ce n'est, en apparence, qu'un prélude; mais en réalité tout est là, et l'on serait insensé de vouloir rien de plus émouvant et de plus grandiose.

A cet instant où le *maître de la vigne* (1) semble se donner lui-même à juger, lorsqu'il dit, par cette seule présence : *Prononcez entre moi et ma vigne; qu'ai-je dû faire que je n'aie point fait* (2)? alors, dis-je, conçoit-on qu'il y ait moyen de passer outre? Quel homme, conservant en son âme une étincelle de foi, ne se sentirait maîtriser le cœur par ce spectacle? Voilà une alternative qui me regarde, dont j'éprouverai un jour les angoisses, et qui, dans le moment où j'en considère l'appareil, est pleine de vérité et de conséquences pour moi. Je la puis mettre à profit, mais je ne la puis éviter; car elle demeure suspendue sur mon avenir, quoi que je fasse. « Que dirai-je, malheureux, en ce jour-à-là? à quel protecteur aurai-je recours, quand le juste ne sera point sans quelques alarmes (3)? »

Cependant, aux pieds du Sauveur qui vient demander compte de son sang, s'aperçoivent, comme simple accessoire, les débats de la cause et la division qui s'exécute entre les élus et les réprouvés après l'examen de leurs œuvres. Là souvent de graves leçons se lisent sous des formes piquantes et variées, où la fantaisie de l'artiste ne lui fait jamais perdre de vue l'enseignement qu'il doit donner avant tout. Mais toujours la dimension des figures et la disposition des groupes ramènent l'œil au faite du tableau; et tandis que le regard, fixé par le vague solennel de cette attitude mystérieuse (4), s'arrête comme sous l'empire d'une fascination puissante, l'esprit lui prête des voix diverses qui ébranlent les profondeurs de la conscience. Enfin, après avoir subi presque à son insu l'action de ce charme, le spectateur ne s'en détache guère sans avoir entendu retentir en son âme ce cri saisissant de la liturgie dans l'office des morts (5) : « Dieu!.. mes actions m'épouvantent, et j'en rougis devant vous; quand vous viendrez juger, ah! ne me condamnez pas. »

J'ai supposé un spectateur en qui la foi ne serait point morte; mais je ne doute point qu'une partie de ces choses ne demeurent vraies pour celui qui ne ferait que suivre, en homme intelligent, le drame de l'œuvre, comme on étudie une composition littéraire. Il sentira qu'une force secrète entraînait son âme, tandis que les yeux étaient attachés sur les formes de la matière. Si ce n'étaient là

(1) Matth. XX, XXI.— Marc. XII.— Luc. XIII, XX.— Etc.

(2) Isai. V, 3, 4.

(3) *Sequent. in Miss. pro defunct.*

« Quid sum miser tunc dicturus,  
Quem patronum rogaturus,  
Quum vix justus sit securus! »

Les répons si pathétiques de l'office des morts reproduisent plusieurs fois ce sentiment plein d'angoisse, et si propre à inspirer au chrétien un utile retour sur sa conscience. L'expression y revêt une simplicité pénétrante qu'il serait difficile d'égaliser. « Domine, quando veneris judicare terram, ubi me abscondam a vultu irae tuae! quia peccavi nimis in vita mea. » — « Heu mihi, Domine, quia peccavi nimis in vita mea! Quid faciam, miser! ubi fugiam! . . . Miserere mei, dum veneris in novissimo die. » — « Ne recorderis peccata mea, Domine, dum veneris judicare saeculum. » — « Domine, secundum actum meum noli me judicare; nihil dignum in conspectu tuo egi, ideo deprecor majestatem tuam ut tu, Deus, deleas iniquitatem meam. » — « Libera me, Domine, de morte aeterna in die illa tremenda quando caeli movendi sunt et terra, dum veneris judicare saeculum per ignem. Tremens factus sum ego et timeo, dum discussio venerit atque ventura ira. Dies illa, dies irae, calamitatis et miseriae; dies magna et amara valde! »

(4) Pour assurer mes souvenirs, je passe en revue douze ou treize représentations du Jugement, toutes du xiii<sup>e</sup> siècle, et il n'est impossible d'y reconnaître, soit dans les traits de Jésus-

Christ, soit dans sa contenance ou son geste, rien qui annonce ni la colère, ni même la sévérité proprement dite. Ce n'est jamais qu'une sérénité austère; quelque chose qui n'est ni précisément la rigueur, ni la bonté, mais seulement la justice. On s'aperçoit qu'il vient rendre à chacun selon ses œuvres (Matth. XVI, 27.— Rom. II, 6), et cette incertitude même du résultat, tenant le spectateur dans l'attente, le force de se replier sur lui-même pour prévenir en son cœur l'enquête inévitable dont les préparatifs se déploient sur sa tête. Plusieurs compositions parlantes confirment cette manière d'interpréter les formes adoptées par l'artiste. A Autun, sur un tympan d'une époque antérieure, il est vrai, mais où la disposition adoptée depuis par le xiii<sup>e</sup> siècle se détermine déjà, on a gravé ces paroles :

« Omnia dispono solus, meritosque coronos;  
« Quos scelus exerceat me judice poena coercoet. »

Sur la chaise des trois rois à Cologne, le premier vers et le dernier sont :

« Advenio dignos salvare, ferire malignos.  
« Quisque metit quod promeruit, sub judice justo. »

Les compléments de ces inscriptions s'adressent à chacune des deux grandes parts de l'assemblée, mais l'exposition principale fait voir qu'on a voulu surtout montrer le début du jugement.

(5) *Offic. Defunctor., ad matut., in 1<sup>o</sup> nocturn. Cs. II et III noct.*

de ces hautes pensées que l'Esprit de Dieu communique dans la méditation à des esprits même vulgaires, il faudrait dire que c'est du génie. Toutefois, le génie même n'y atteint pas sans une profonde habitude des pensées chrétiennes.

Je sais que le moyen âge n'a pas été invariable dans la manière de représenter le jugement dernier, et qu'il en a conçu plusieurs fois le tableau avec beaucoup de grandeur et de majesté sans adopter le type que je préconise. Mais je parle du XIII<sup>e</sup> siècle et de la disposition la plus fréquente dans les monuments publics.

203. J'ai écarté précédemment (1) la question générale de la *gloire*, et je n'en dirai un mot ici qu'à raison des deux *amandes* que nous trouvons rapprochées dans ce fenêtrage. Quelles que soient les modifications que subit la circonscription de ce champ privilégié qui semble affecté (quoique non pas d'une manière incommunicable) à la majesté divine, *gloire* devrait être son nom iconographique (2), ce me semble. Outre que ce nom est popularisé déjà dans un sens fort rapproché de celui qu'il s'agirait de lui attribuer pour les œuvres du moyen âge, il répond très-bien à l'emploi qu'on a fait de cette figure souple qui passe du simple disque au quatre-feuilles, à l'ellipsoïde (*amande*), etc., sans jamais changer de fonction. Elle est si exactement réservée (surtout sous la forme amygdaloïde) à la manifestation de la *gloire* divine, que le Fils de Dieu fait homme n'y paraît dans aucun des actes de sa vie mortelle. L'exception souvent faite pour la *transfiguration*, confirme évidemment la règle. Les âmes des saints montant au ciel entrent parfois dans cette *gloire* (3); mais ce n'est qu'à cet instant de leur triomphe, comme pour traduire aux yeux les paroles de l'Apôtre (4) qui nous anime par l'espérance de la gloire des enfants de Dieu, et du riche héritage de gloire réservé aux saints. Il se peut aussi que dans cette circonstance on ait eu en vue cet appel du Seigneur que l'Église nous remet si souvent en mémoire par sa liturgie (5) : « Serviteur fidèle, entre dans la joie de ton maître. » C'est pourquoi j'appellerais ce moment *glorification*, au lieu du singulier mot d'*apothéose*, qui est d'un paganisme honteux.

Seule entre toutes les créatures, la sainte Vierge s'environne de la *gloire* en d'autres circonstances encore qu'à l'instant de sa glorification. C'était une manière emphatique d'exprimer l'honneur tout spécial auquel l'élève la maternité divine (6); et d'ailleurs, la *gloire* n'est plus qu'un attribut, tout simple et parfaitement approprié au sujet, lorsque Marie est représentée comme *Mère de Dieu*, c'est-à-dire portant l'enfant Jésus caractérisé par quelques signes de la souveraine puissance.

La désignation d'autres cas où paraît l'*amande*, et la raison de son emploi dans ces circonstances, appartiendraient à un travail spécial qui ne peut trouver place ici.

204. Nous avons fait remarquer (7) qu'à l'époque où règnent les traditions dans l'art, la plaie du côté de Jésus-Christ est constamment représentée à droite. Nous retrouvons ici cette forme consacrée, et ce peut être le lieu de montrer l'accord des textes avec les monuments figurés. Parmi les écrivains des premiers siècles, je ne saurais indiquer ni un accord constant, ni même beaucoup d'affirmations bien positives. Cependant, j'ai laissé apercevoir (8) que le côté gauche avait d'anciens partisans. Vers

(1) N° 134 (p. 228).

(2) J'ai employé à dessein le mot *majesté*, parce qu'il paraît avoir été adopté anciennement pour désigner ces représentations de Dieu entouré de l'appareil de sa gloire. Cs. du Cange, *Gloss. . . med. . . latin.*, v. *Majestas*. — Theophil. *Divers. art. sched.*, libr. III, cap. 74 (ed. cit., p. 244; et not., p. 299). — Garampi, *Memorie della B. Chiara di Rimini*, p. 41, 523. — Etc. Durand de Mende (*Ration.*, libr. I, rubr. de *Picturis*) paraît employer cette expression comme une de ces choses reçues dont on ne songe pas à faire remarquer la portée.

Mais l'usage fit descendre ce mot du haut rang qu'on lui avait donné d'abord, et il reçut une application si étendue, qu'il tomba bientôt en une sorte de roture. Cs. du Cange et Garampi, *l. cit.* — Paricelli, de *SS. MM. Nazar. et Cels.*, cap. C, 14 (p. 494). C'est cette mauvaise fortune de la *majesté* qui devrait nous faire préférer la *gloire* aujourd'hui. Car il semble qu'on ne peut se dispenser de choisir l'un ou l'autre.

(3) Plusieurs vitraux du XIII<sup>e</sup> siècle, à Chartres, à Auxerre, à Troyes, etc., constatent cette dérogation apparente.

(4) Eph. I, 18. Cs. Rom. V, 2; — VIII, 18, 21; IX, 23. — II Cor. IV, 17. — I Thess. II, 12. — II Thess. II, 13. — II Petr. I, 3. — Etc.

(5) Matth. XXV, 21, 23. Cs. Joann. XV, 11; XVI, 24; XVII, 13. — I Joann. I, 4. — II Joann. 12.

(6) Il ne faut pas, sans doute, que nous rappelions de quelles louanges les Pères se sont plu à célébrer la grandeur de Marie, persuadés qu'ils n'en diraient jamais trop, tant qu'ils ne l'égaleraient point à Dieu. Elle est l'arche vivante du Seigneur, toute près de Dieu, élevée au-dessus des chérubins par delà les séraphins, le trône du vrai Salomon, le siège animé du Tout-Puissant, la reine du monde, la souveraine des anges et du ciel; celle que mille noms ne sauraient dignement qualifier, qui est supérieure à toute louange, qui dispose de la toute-puissance par sa prière, qui approche de l'autel de notre réconciliation moins avec des supplications qu'avec une sorte d'autorité; que toute gloire et tout pouvoir environne, etc., etc. Reine, dit saint Pierre Damien (*S. in Ass. B. M. V.*), qui a été portée jusqu'au trône du Père, et placée sur le siège de la Trinité même. On sait combien cette dernière expression fut chère au moyen âge, qui, si longtemps et avec tant de grâce, a présenté le couronnement de la sainte Vierge aux regards des fidèles.

(7) N° 34, 121 (p. 54, 212, sv.).

(8) N° 121 (p. 212). L'opinion de Prudence, qui n'est pas ex-

l'époque de nos vitraux, ce n'était plus cela (1); et l'on peut dire que tout le monde est d'accord, jusqu'au moment où les artistes ne croient plus avoir rien à apprendre au sortir de l'atelier (et quels ateliers encore!). D'habiles gens ont déjà rassemblé plusieurs passages qui attestent cette préférence adoptée par le moyen âge (2); je dois donc m'imposer d'ajouter quelque chose à leurs recherches plutôt que de les transcrire, ce qui serait trop commode et n'avancerait en rien la question.

Quelques usages liturgiques passaient pour avoir cette origine (3), et l'on interprète encore ainsi le cérémonial prescrit pour la communion solennelle du pape sur son trône (4). Nombre d'allusions mystiques dans l'explication de l'Écriture étaient également appliquées à cette blessure du côté droit (5); et l'on hésite si peu dans toutes ces allusions, que la conviction commune devait nécessairement justifier d'avance leur emploi. Ailleurs, sans avoir nul besoin de recourir à cette particularité, les écrivains ecclésiastiques l'expriment comme s'il n'eût pas été possible de parler autrement; ou bien, la considérant comme hors de doute, ils y puisent des motifs de considérations pieuses (6) dont ils pouvaient très-aisément se passer. Ils eussent sacrifié sans doute quelques paroles édifiantes qui n'étaient point nécessaires à leur sujet, s'il leur était venu en pensée que le fondement de ces paroles ne fût pas bien établi dans l'esprit de leurs auditeurs.

primée aussi nettement qu'on aurait pu le désirer, a été pesée avec une grande maturité par Arevalo (p. 346, sq., t. I). Il semble qu'on y pourrait trouver un moyen de concilier tous les avis.

Du reste, je prétends montrer bien moins ce qui avait réellement eu lieu, que ce qui a fait loi dans la représentation au temps qu'embrassent mes études actuelles. Ce n'est pas qu'à cette époque même on ne puisse trouver quelques variations, mais elles ont généralement peu de valeur. Durand de Mende, dont il ne faut pas exagérer l'autorité en liturgie, car c'est comme canoniste qu'il s'est fait une grande réputation, se contredit sur ce point aussi bien qu'en plusieurs autres. Dans un même livre de son *Rational*, il nous dit à ce sujet le *oui* et le *non* avec une égale assurance; et quand il se prononce pour le côté droit, on reconnaît aisément les expressions mêmes d'Innocent III, dont il transcrit parfois des phrases entières sans avertir son lecteur. Cs. *Rational*, libr. IV, P. I, rubr. *de Ag. bened.* . . . ; et *Ibid.* P. II, rubr. *de Oblat.*

Luc de Tuy (*Adv. Albig. err.*, libr. II, passim; *Bibl. PP.*, t. XXV, p. 225, 227, etc.), qui est toujours extrêmement entier dans ses affirmations, et partisan rigide de tout ce qu'il a trouvé établi, ne veut pas entendre parler d'un crucifix qui aurait le côté gauche percé au lieu du côté droit.

(1) Déjà du temps de la *Glose*, on se prononçait bien formellement pour la droite; et l'auteur de cet ancien commentaire si

accrédité fait profession de recueillir les assertions de ses devanciers, plutôt que d'écouter ses propres inventions. Cs. Tornielli, *Ann. sacr.*, A. 4084, XXXI (t. IV, 434—436).

(2) Cs. Coll., *de Sang. Chr.*, libr. IV, cap. 2 (p. 643—648). — Suarez, *de Incarn.*, disput. XLI, sect. 1. — Consalv. Durant., *not. ad Revelat. s. Birgitt.*, libr. VII, cap. 15. — Etc., etc.

(3) Il ne s'agit pas seulement de l'ancienne manière de placer la patène près du calice (Cs. Innocent III, *de Offic. miss.*, libr. II, cap. 53, al. 57), et qui n'était pas usitée partout (Cs. *Stat. synod.* . . . ap. Martène, *Thesaur.*, t. IV, p. 710); d'autres prescriptions sont interprétées de même par plus d'un grave auteur. Cs. Bed (?), *Collectan.* (t. III, p. 666). — *Microlog. de Eccl. observ.*, cap. 10, 9, 17 (*Bibl. PP.*, t. XVIII, p. 474, 476). — Etc.

(4) Cs. Cancellieri, *Descr. des chap. pap.*, frontisp. — Rocca, *opp.*, t. 1, 9 (et ap. Rocabert., *Bibl. pontif.*, t. IV, p. 3, 12). — Magri, *Hierolex.*, v. *Communio*. — Etc.

(5) Cs. Isidor., *contr. Jud.*, libr. I, cap. 48. — (t. VI, 53). — Angelom., *Strom. in III Reg.* VI (*Bibl. PP.*, t. XV, 367). — Rupert., *in h. l.* — Petr. Bles., *serm.* 65 (*Bibl. PP.* XXIV, 1147). — Etc.

(6) Cs. Goffrid. Vindocin., *serm.* 5, de Resurr. (Sirmond. *opp.*, t. III, 622). — Bernard., *in Ps.* XC, 7 (t. I, 844). — Gerhoh., *in Ps.* XXI, 17, 15. (ap. D. Pez., *Thesaur.*, t. V, 382—385, 379, 373). — Etc.

## CHAPITRE DIX-HUITIÈME.

### CLAIRE-VOIE DE LA HAUTE-NEF.

#### ARTICLE PREMIER.

#### PLANCHES VINGTIÈME A VINGT-TROISIÈME. — PROPHÈTES.

« Vor dreissig Jahren war die Bibel unbekant, die Propheten ungenant, und gehalten als weren sie unmöglich zu verstehen. »

Colloquium, oder christliche, nützliche Tischreden Doctoris Martini Lutheri. Item, 1592.

Cap. XXXIII, Von dem Ausschrieb und Gepethumb zu Rom (p. 35a).

205. Que le docteur Martin Luther, après boire, se donnât la récréation d'annoncer qu'on avait eu besoin de lui pour connaître les noms des prophètes, ce pourrait être une jovialité assez originale, s'il ne s'agissait d'un réformateur; mais quelle foi bizarre ne fallait-il pas en la parole de ce *symposiarque* pour que ses commensaux prissent le soin de transmettre à la postérité une pareille impertinence de leur maître? Si l'on voulait la faire passer pour supportable au moins en Saxe, il y aurait à imaginer que cette partie de la chrétienté ne ressemblait guère aux autres. Car, assurément, il s'en fallait de beaucoup que la cathédrale de Bourges fût l'unique église où les noms des prophètes se trouvassent constamment sous les yeux du peuple<sup>(1)</sup> en lettres grandes comme la main. L'Allemagne, à elle seule, pouvait en donner plus d'un exemple; et je ne serais pas surpris que la Saxe même en offrit plusieurs, qui, peut-être, y subsistent encore aujourd'hui.

Mais laissons cet homme, auquel il a été donné de faire tant de mal en se jouant; tant il était peu question de raisons dans la grande rupture qui entraîna le nord de l'Allemagne au XVI<sup>e</sup> siècle!

C'était un grand spectacle, et un magnifique enseignement pour le fidèle, que cette série continue formée depuis le Sinaï jusqu'à nous par les prophètes, les apôtres et la succession des évêques sur un même siège. Ailleurs, Joseph, Jacob, Isaac, Abraham, Noé, Adam, rattachaient cette chaîne à l'instant où l'homme sortit des mains de Dieu. Ainsi, une suite non interrompue de patriarches, de prophètes et de pontifes, depuis le commencement du monde, témoigne que Jésus-Christ qui est le salut aujourd'hui, l'était aussi dans le passé, et le sera à jamais<sup>(2)</sup>. Le fil de la vérité ne s'est jamais rompu, et dans cette marche solennelle des temps qui s'acheminent vers le Messie, ou en descendent, toute la différence c'est que la bonne nouvelle était promesse jadis, et qu'aujourd'hui elle est histoire. C'est là ce que peignent vivement à Chartres des figures regardées, peut-être, par des hommes superficiels, comme une imagination bizarre et grotesque : les quatre grands prophètes portant sur leurs épaules les quatre évangélistes. Expression hardie, sans doute, un peu sauvage même, mais pleine d'instruction et de grandeur, pour montrer aux esprits les plus lents que l'Évangile et la prophétie diffèrent uniquement par les époques<sup>(3)</sup>. L'une est le support, l'autre le couronnement; c'est par les pieds du prophète, pour ainsi dire, que l'évangéliste fait son entrée dans le monde.

(1) Si l'on pouvait songer à dresser une nomenclature de tous les lieux où ces représentations se retrouvent encore sous diverses formes, il faudrait nommer à peu près toutes les grandes basiliques du moyen âge qui ont conservé leur ancienne ornementation. Il en est même qui les reproduisent comme à satiété, car on ne croyait pas pouvoir trop répéter l'importante instruction que renfermait ce spectacle. Sculptures, vitraux, chasses, tout s'efforçait de redire ainsi que Jésus-Christ est le centre des deux Testaments; et le moine Théophile (si c'est lui), vers le XIV<sup>e</sup> siècle, propose ce motif pour le ciseleur qui voudrait historier richement

un encensoir. Cs. Theophil. *Divers. art. sched.*, libr. III, cap. 60, de *Thurib.* (ed. cit., p. 212, sq.)

On reconnaîtra aisément dans les beaux restes d'une verrière du XII<sup>e</sup> siècle à Châlons-sur-Marne, que reproduit notre douzième planche d'étude (fig. B), un fragment d'une série de prophètes. Isaïe seul subsiste encore; il aperçoit le Seigneur dans la nuée, et annonce la *Fuite en Égypte* (Isaï. XIX, 1). « Ecce Dominus ascendet super nubem levem, et ingredietur Ægyptum, etc. »

(2) Hebr. XIII, 8; I, 1, 2; III, 1—6. — Eph. II, 19—22. — Etc.

(3) J'ai déjà fait remarquer (n<sup>o</sup> 48, 135, etc.; p. 87, 229, etc.) à

A Bourges, comme en bien d'autres églises, on a cru faire assez en offrant aux regards du fidèle cette nuée de témoins (1) qui attestent la divinité de la foi. Mais ailleurs, donnant une voix à ces graves figures, on a voulu souvent distinguer plus spécialement chacune d'elles, et animer la peinture en caractérisant les divers prophètes par quelque une des promesses que Dieu leur dicta. Pour ne pas nous

quelle puissance d'expression les arts du dessin avaient été élevés par le moyen âge; mais il est impossible de s'en former une juste idée, si l'on n'a pas pénétré dans une foule de détails que de longues études peuvent seules faire entrevoir. Jamais, assurément, les formes de la matière n'ont été poussées jusqu'à un degré si voisin de la parole; jamais tant de pensées, et de pensées si hautes; n'avaient été transmises à l'âme par la voie du regard, si ce n'est à l'aide de l'écriture. Mais ici, c'était à la fois pour l'intelligence, la portée abstraite et presque illimitée du langage écrit; et pour l'imagination, la puissance magique du spectacle. Ajoutez, chose plus admirable encore, que ce majestueux système d'expressions était consacré constamment, non-seulement au vrai, mais aux vérités les plus utiles et les plus grandes qu'ait jamais possédées l'homme. Enfin, pour y joindre un dernier trait bien caractéristique, tout cela était au service du simple peuple, et compris par les petits enfants du pauvre. Magnifique épanchement de l'incarnation qui a rendu le Verbe divin accessible aux sens (I Joann. I, 1-3), et qui a donné comme caractère de la mission du Fils de Dieu, la vérité céleste distribuée au pauvre peuple (Matth. XI, 5. — Luc. IV 18. — Etc.). Aussi, quoi qu'on en puisse dire, et bien que ce ne semblât pas être une conséquence nécessaire de l'Évangile, il se trouvera toujours que la société la plus chrétienne aura fait au pauvre peuple la plus large part dans ce que la vie a de meilleur : le Bon, le Vrai et le Beau. Car d'où l'on bannit Jésus-Christ, l'on bannit nécessairement le pauvre; et si c'était le lieu de développer ces aperçus, je n'en demanderais point d'autres preuves que l'art.

Quant aux quatre grandes figures de Chartres, qui nous ont conduit à ces réflexions, j'ignore si quelque artiste antérieur leur avait servi de modèle; cependant, la priorité ne pourrait être réclamée par le peintre-verrier de Chartres que relativement à la forme dont il se sert pour rapprocher des quatre évangélistes les quatre grands prophètes. Le fond de l'idée avait été exposé bien avant lui, et je la rencontre plus d'une fois dans l'*Hortus deliciarum*. Lorsqu'on y peint le palais de l'Église (fol. 219 v°), chacun des angles de la façade réunit deux médaillons, dont l'un (le plus voisin de la marge) renferme toujours le buste (sans nimbe) d'un prophète, tandis que l'autre (plus rapproché de l'édifice) est consacré au buste nimbé d'un des animaux évangéliques.

Voici quelle est leur disposition :

Au sommet,

à droite du palais (à gauche du spectateur), YSAÏAS, MATTHIEUS.

à gauche du palais (droite du spectat.), IOHANNES, IHEREMIAS.

Vers la base,

à droite du palais (gauche du spectateur), EZECHIEL, MARCUS.

à gauche du palais (droite du spectateur), LUCAS, DANIEL.

Vis-à-vis de ces peintures, dans une page de texte (fol. 220 r°) destinée à les expliquer, on lit les six vers que j'ai transcrits déjà (n° 44, p. 78, note 7), et que précèdent ces paroles : « Quod prophetae de Christo et Ecclesia Domini praedixerunt, hoc evangelista... evangelium scribentes pleniter exposuerunt. » Ailleurs (fol. 193 r°), un extrait du *Speculum Ecclesiae* insiste sur ce rapprochement des quatre grands prophètes et des quatre évangélistes :

« Patriarchae, de quorum sanguine Christus propagatur,  
.....  
In figuris Christum et Ecclesiam praesignaverunt.

« Adam namque de munda terra procreatur,  
De cujus latere femina formatur.  
Figuram Christi gerit, qui de casta virgine generatur;  
De cujus latere Ecclesia aedificatur.

« Alii praecipui patriarchae bissemi,  
Forma sunt senatus apostolorum duodecim.  
Per hos enim (scilicet Seth, Enoch, Noe, Melchisedech, Abraham, Isaac,

Jacob, Joseph, Moyses, Job, Samuel, David) qui nominatim exprimuntur,  
Quasi firmis columnis fideles ante legem in justitia fulciantur.

« Post hos sunt prophetae qui futura Christi mysteria, quasi praesentia, pronuntiaverunt

Et Christum pro mundo passurum suis passionibus glorificaverunt.  
Ex quibus Helias vel Heliscus Christum praenotat;  
Quorum alter mortuus, alter vivus, caelum penetrat.

« Quatuor praecipui (videlicet Isaias, Jeremias, Ezechiel, Daniel) figuram quatuor evangelistarum habuerunt,

Qui quadruplum mundum copiosis scripturis repleverunt.  
Porro [alii?] duodecim (Oseas, Joel, Amos, Abias, Jonas, Michas, Naum, Abacuc, Sophonias, Aggeus, Zacharias, Malachias), duodecim apostolos expresserunt

Qui populum fidelem sub lege, scriptis et exemplis instraverunt.

« Inter quos, major inter natos mulierum (Luc. VII, 28), Johannes Baptista maximus fuit;

Qui, velut lucifer verum solem praeveniens, nuncius aeternae dei mundo illavit.

Hic Patris agnum,  
Crimina mundi ablaturum,  
Digito ostendere, unda tingere meruit;  
Quem prophetarum chorus longe ante praecinnit.

« Post prophetas, novae gratiae Dei praedicatores,  
Vite aeternae praecones,  
Mundi iudices (Matth. XIX, 28),  
Ecclesiarum principes

Apostoli et evangelistae existerunt;

Qui Verbum Patri coeternum,

Pro nobis occisum

Oculis videre, manibus contractare (I Joann. I, 1-3),

Secreta Patris ab ore ipsius ediscere,

Ipsam demum ad patrium thronum conscendere videre,

Et omnium linguarum genera per Spiritum sanctum percipere meruerunt.

« Qui sponsam Christi, Ecclesiam, ... etc. »

J'ai cité précédemment cette dernière strophe (n° 68, p. 125, note 2). On peut jeter de nouveau les yeux sur l'article qui avait amené cette citation (n° 68, p. 126), pour se rappeler sous quelles formes originales Suger avait exprimé l'accord des deux Testaments. Ces bizarreries de Saint-Denis et de Chartres avaient cela d'excellent et d'apostolique, que, par la singularité même de l'expression, elles forçaient le peuple à remarquer et à retenir une leçon importante.

Si l'assertion de Luther, dans ses *Propos de table*, méritait une réfutation, je pourrais faire remarquer les noms des prophètes énumérés un à un par l'auteur du *Speculum Ecclesiae*; mais signaler chez un écrivain ce qui se retrouve à peu près partout, ce serait me donner un ridicule un peu trop fort. Je me borne donc à montrer dans des textes antérieurs au XIII<sup>e</sup> siècle, le fond de la pensée que les vitraux de Chartres formulent avec une rudesse si saillante.

L'admirable ponctualité des récits de l'avenir que l'Esprit saint avait dictés à Isaïe, l'ont fait souvent appeler l'Évangéliste de l'ancienne Loi. Cs. Hieronym., *Ep.* 117 (*Prof. in Isai.*, t. I, 473, sq.). — Augustin., *de Civ. D.*, libr. XVIII, cap. 29 (t. VII, 510). — Isidor., *Allegor.* 107 (t. V, 133). — Ale. Avit., *Epist.* 3, ad Gundobald. (Bibl. PP. IX, 567). — Cassiodor., *de Inst. divinar. lect.*, cap. 3 (t. II, p. 541). — Rupert., *de divin. Offic.*, libr. III, cap. 11. — Etc. Ce premier pas une fois fait, le nombre des grands prophètes égal à celui des évangélistes devait bientôt conduire à compléter la similitude, dans un temps où les cœurs et les esprits étaient avides de mysticisme.

On a vu dans le texte d'Honorius d'Autun, comme dans la claire-voie de Bourges, saint Jean-Baptiste couronnant la série des prophètes. La parole du Fils de Dieu explique suffisamment cette place donnée au Précurseur; il ne faut donc pas s'étonner d'en retrouver la trace fréquemment chez les auteurs ecclésiastiques. Cs. Sedul. (?), *in Eph.* III, 1 (Bibl. PP. VI, 563). — Claud. Taurin., *in Gal.* I, 1 (Ibid. XIV, 142). — Rupert., *de div. Offic.*, libr. I, cap. 32. — Etc.

(1) Hebr. XII, 1.

borner à une simple mention de ces séries parlantes, nous avons fait entrer dans nos planches d'études (1) le dessin d'une admirable verrière de Cologne, où les prophètes se rangent autour de l'arbre de Jessé. C'est, néanmoins, tout ce que nous accorderons ici à un genre de représentation trop distinct du système adopté par le peintre-verrier de Bourges. Ce dernier, profitant de l'énorme hauteur (plus de trente-quatre mètres) où cette partie de l'ornementation devait aller prendre place, n'a recherché qu'un effet d'ensemble, sans accorder nulle importance aux détails. Son intention est si peu déguisée, que l'on reconnaît aisément un même *patron* dans plusieurs figures entre lesquelles la variété des couleurs fait l'unique différence. Nous sortirions donc du sujet si nous admettions des comparaisons qui s'accorderaient mal, avec la simplicité de notre claire-voie (2). Du reste, l'instruction que présentait cette simple rangée des prophètes était assez grave pour qu'il fût permis de ne la rehausser par aucun accessoire. Ces grands témoins de Jésus-Christ dans les temps qui ont précédé sa venue, ne planaient pas en vain au-dessus des fidèles assemblés. Leur image rappelait des paroles que l'Église a toujours redites (3) dès l'origine, en montrant l'Écriture comme son titre de noblesse.

ARTICLE SECOND.

PLANCHES VINGT-QUATRIÈME ET DIX-NEUVIÈME — LA MÈRE DE DIEU.

206. Si l'on examine attentivement les diverses représentations de la sainte Vierge que nous a laissées le moyen âge, il est impossible que l'on ne soit pas frappé de deux choses. Indiquons-les l'une après l'autre, pour ceux qui ne les auraient pas suffisamment observées.

(1) *Étude XII, fig. II.* Comme la petite dimension des personnages, dans notre réduction, ne permet pas de distinguer nettement les paroles inscrites sur le lambel que déploie chaque prophète à Saint-Cunibert de Cologne, nous les répéterons ici telles que nous les avons relevées sur les lieux avec une attention extrême. Le travail de notre lithographie était déjà fort avancé, lorsque nous avons eu sous les yeux la planche que M. Sulpice Boisserée a consacrée au même monument. (*Denkm. d. Baukunst... am Nieder-Rhein*, 1844, T. 72, S. 26, 27). Ne pouvant plus alors faire une nouvelle vérification en Allemagne, nous avons cru devoir maintenir cependant tous les détails de notre dessin. La fidélité que l'un de nous y avait apportée en l'exécutant sur les lieux, nous autorisait à ne pas nous donner tort, même en la concurrence de l'habile antiquaire de Munich.

Pour restreindre aux seuls prophètes notre énumération des personnages parlants, il suffira d'indiquer en général que les lambels des anges font allusion à la *Salutation angélique*, à l'*Hymne angélique* (Gloria in excelsis) et au récit de l'Ascension (Act. I, 11). Sous le buste du Père éternel, on lit: «Hic est Filius meus dilectus (Matth. XVII, 5).»

Voici maintenant les noms et les textes, tels qu'un examen scrupuleux nous les avait dictés, avant que nous pensassions rencontrer un rival aussi grave que M. Boisserée. Aussi, exprimons-nous encore quelque doute, sans toutefois nous dédire.

Près de l'Annonciation :

YSAIAS (XI, 1). Egredietur virga de radice Jesse.  
ABACUC (III, 3). Deus ab austro veniet.

Près de la Crèche :

EZECHIEL (XLIV, 2). Dominus solus ingredietur per eam.  
— [JOH. BAPT., Joann. I, 29]. Ecce Agnus Dei, ecce qui tollit peccatum mundi.  
AMOS (IX, 13). In die illa stillabunt montes dulcedinem.

Près de la Croix :

IOHEL (III, 21). Dominus de Sion rugiet, et de Jerusalem dabit vocem suam.  
AGGEVS (II, 8). Ecce veniet desideratus cunctis...

Près de la Résurrection :

MICHEAS (I, 3). Ecce Dominus egredietur de loco suo.  
— [DAVID, Ps. LXXV, 9, 10]. Terra tremuit (... dum exsurgere...)  
NAVM (I, 15). Ecce, super montes, pedes...

On reconnaît sans peine Aaron, David et saint Jean-Baptiste, quoiqu'ils ne soient pas nommés; mais rien n'annonce clairement la présence des autres prophètes (*Iheremias, Daniel, Osée, Abdias, Jonas, Sophonias, Zacharias, Malachias*). Quelques-uns d'entre eux peuvent être censés trouver place parmi les personnages sans nom qui complètent le texte d'une figure voisine, ou qui occupent des médaillons jetés vers le centre de la verrière. D'ailleurs, l'artiste s'était imposé la tâche de faire entrer trois ou quatre compositions dans un seul tableau où chacune d'elles se trouvait forcée de céder quelque chose aux autres, ainsi que nous l'avons vu dans la lancette centrale de l'abside de Lyon (*Étude VIII, fig. 4*), par exemple. La généalogie de Notre-Seigneur, ordinairement développée avec tant d'ampleur et de pompe, ne devenait plus qu'une sorte de cadre. Franchissant tous les intermédiaires, on n'a pris que les deux termes extrêmes; et le fond ordinaire de l'arbre de Jessé a fait place aux principales circonstances de l'Incarnation et de la Rédemption. Puis, comme si c'eût été trop peu encore, on a voulu trouver de l'espace pour la *Nouvelle-Alliance*, les prophètes et la prédication apostolique. Car les évangélistes sont certainement indiqués par les quatre fleuves du Paradis terrestre, *Jehon, Fison, Nigris (sic?), Tigris*, qu'on voit assis au pied du vitrail. C'est là un point de symbolisme qui ne peut arrêter aucun spectateur accoutumé au style du moyen âge. Aussi, n'en avons-nous dit qu'un mot (n° 43, p. 75, sv.), lorsque ce sujet s'est présenté sous notre plume.

Dans ce concours de tant de grandes choses, on ne doit pas s'étonner si elles se gênent réciproquement; mais il faut que le spectateur sache aider un artiste forcé d'abrégier pour suffire à tout.

(2) Sans cette espèce de nécessité que nous imposent les peintures de Bourges, et malgré l'exclusion que nous avons affecté de donner à la sculpture dans cet ouvrage, nous aurions eu peine à passer sous silence un travail publié tout récemment à Amiens par MM. Jourdain et Duval. La Bible en main, ces deux prêtres ont expliqué avec tant de sagacité toute une série de sculptures de leur belle cathédrale, que je ne puis me refuser le plaisir d'indiquer au moins l'opuscule où ils ont exposé ces curieux aperçus. Il a pour titre : *Le Portail Saint-Honoré... de la cathédrale d'Amiens*, 1844, in-8°.

(3) Ignat. Antioch., *ad Magnes.*, 8, 9; *ad Philadelph.*, 5, 9 (Gal-land, t. I, p. 273, 276, 278).—Justin. M., *Apolog.* I, 31—41; *Dial. c. Tryph.*, 130—138, 24—26, 28, 29, 31—34, 36—45, 50—56

Tant que l'art conserve quelque chose de ce mâle caractère que lui avait imprimé la main du XII<sup>e</sup> siècle, et qui, sans rien perdre de sa grandeur, s'allia si bien aux admirables progrès de la sculpture vers l'époque de Philippe-Auguste, la Mère de Dieu est toujours représentée avec un air de majesté tout à fait remarquable. Et, il faut le dire à ceux qui pourraient ignorer encore, cette noblesse un peu sévère n'est point l'effet d'une maladresse des artistes qui n'auraient pas su s'élever au delà de certaines grandes lignes plus fermes que gracieuses. Quiconque a regardé de près les œuvres du ciseau de cette époque, doit savoir qu'on le jugerait fort mal en supposant que les sculpteurs en fussent encore à s'essayer (1). On pourrait avec plus d'apparence attribuer ces tâtonnements à la peinture sur verre. Née plus tard, et renfermée dans des limites étroites par la nature même de ses vrais moyens bien compris, elle devait se borner à des effets larges et solennels qui lui interdisaient de songer à dépasser une simplicité austère dans l'expression des têtes. Cependant, les poses lui restaient avec quelque variété; et d'ailleurs, la marche suivie par la sculpture qui n'était point retenue dans les mêmes entraves, nous autorise à penser que les peintres-verriers ne gémissaient point ici sur la fermeté sévère que commandait leur art. Nous en comprendrons plus aisément le motif si nous faisons attention au style employé par l'Église dans les louanges les plus solennelles qu'elle décerne à Marie. Prenons les quatre grandes antiennes qui ont passé dans la liturgie, et qui, presque toutes, existaient à l'époque dont nous parlons. Toutes, excepté une seule, débutent par le titre de *Reine* (2); et la seule qui s'écarte de ce langage, n'y substitue que le nom auguste de *Mère du Rédempteur* (3). C'était, d'ailleurs, le temps où le nom de Marie venait d'être remplacé, dans l'usage ordinaire de presque toute la chrétienté, par cette noble expression de *Notre-Dame* (4), dont il ne s'est transmis jusqu'à nous qu'un écho affaibli.

Malgré les tendres effusions de saint Anselme et de saint Bernard, pour ne choisir qu'entre les plus graves noms de cet âge, il est certain que la grandeur de Marie paraît avoir préoccupé singulièrement ceux qui voulaient alors la présenter aux yeux et à la pensée des hommes. Les artistes du XVI<sup>e</sup> siècle nous ont un peu trop fait perdre de vue cette noble conception, quand ils ont multiplié outre mesure des scènes d'intérieur appliquées à la sainte famille; et l'on s'est précipité, à leur suite, dans le doucereux et le fade, pour ne rien dire de ceux qui font pis encore. Cependant, que n'eût pas fait le beau génie de Raphaël, s'il eût pris soin de maintenir ce type majestueux de la Mère de Dieu glorifiée, au lieu d'ouvrir la voie aux tableaux d'appartement, dont on s'est pris à inonder les églises et les chapelles! Quant à la sculpture, j'ignore vraiment si elle a rien produit depuis le XIV<sup>e</sup> siècle qui puisse le moins du monde remplacer l'ancienne manière, pour le sujet dont je parle. Ainsi, on ne rencontre presque plus ces majestueuses figures de la Mère de Dieu assise (5), et présentant son fils aux adorations des créatures, ou recommandant le pécheur à ce divin enfant. Mais, en revanche, le XIII<sup>e</sup> siècle ne

(ed. Maran, p. 62—68, 222—229, 123—125, 126, sq., 128—132, 133—141, 146—152). — Iren., *contra Her.*, libr. IV, cap. 9—12, 21, 23, 26, etc. (ed. cit., p. 237—242, 257, seq., 259, sq., 261, sq., etc.). — Tertullian., *adv. Jud.*, 3, 5, 7—14; *adv. Marcion.*, libr. III et IV, etc. — Augustin., *de Civ. D.*, libr. XVIII, cap. 28—37 (t. VII, p. 510—520), etc. — Prosp. (?), *de Promiss. D.*, P. III (ed. cit., 171—204). — Gregor. M., *in Ezechiel.*, libr. I, homil. 6 (t. IV, 168—172). — Adon. *Chronie.*, passim (Bibl. PP. XVI, 774, sqq.). — Theodulph., *Carm.*, libr. II, 1 (Sirmond. opp., t. II, 765, 766). — Petr. Venerab., *contr. Jud.*, pass. (Bibl. PP. XXII, 978, sqq.). — Petr. Bles., *contr. perfid. Jud.*, pass. (Ibid. XXIV, 1192, sqq.). — Etc., etc. Je choisis comme au hasard, et parmi les premiers qui me tombent sous la main; car il n'est pas de siècle où l'on ne puisse trouver ces témoignages répétés jusqu'à une sorte de monotonie.

(1) Dussent bien des auteurs se récrier de mon assertion, je ne balance pas à dire qu'il est beaucoup de morceaux du XII<sup>e</sup> siècle (du moins pour certaines parties) que les vrais connaisseurs courent risque d'attribuer spontanément à l'école de Phidias, si quelque accessoire de costume ou d'ornementation ne les avertit de se tenir en garde contre l'illusion du premier coup d'œil. Quand on voudra tout de bon former un musée de la sculpture des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, ce paradoxe deviendra une vérité si palpable, que l'on ne comprendra pas l'ignorance où l'on est resté jusqu'aujourd'hui sur ce point. Mais il semble qu'on ait peur d'ouvrir les yeux sur la gloire de nos pères, tant l'on se prête de mauvaise grâce (quand on est forcé de se prêter en quelque chose) à

faire connaître les œuvres des siècles chrétiens! Il est vrai que trop de gens sont intéressés à retarder cette réhabilitation de l'Église; il y a donc lieu réellement d'admirer encore ce que l'on s'est résigné à faire jusqu'à ce jour. Mais, à moins d'un nouveau 92, ou 93, un peu plus habilement conduit que le premier, on ne réussira pas à repousser cet avenir de justice, qui menace d'atteindre sa majorité en dépit de ses tuteurs.

(2) *Salve regina.* — *Ave regina caelorum.* — *Regina cali.*

(3) *Alma Redemptoris mater.*

(4) Je ne voudrais pas cependant laisser croire à ceux qui se payent de certaines assertions empruntées aux novateurs du XVI<sup>e</sup> siècle ou du XVII<sup>e</sup>, que le culte et les honneurs rendus à la Mère de Dieu fussent une sorte de produit spontané du moyen âge, qui n'aurait pas eu de racines dans le passé. Ce ne serait plus, au dire de ces plaisants historiens, qu'un pieux reflet de la galanterie chevaleresque; et bien entendu, en outre, que la galanterie chevaleresque serait venue des Arabes. Car les ennemis de l'Église ont des tendresses étranges pour le mahométisme.

Tout cela ne vaut pas l'honneur d'être réfuté; mais pour les esprits quelque peu droits qui s'y seraient laissé prendre, il doit suffire de les renvoyer à saint Hildefonse, par exemple, et à saint Cyrille d'Alexandrie. Ce dernier, surtout, ne s'était pas inspiré des trouvères, sans doute; et son discours au concile d'Éphèse atteint les dernières limites de la louange, quand il exalte Marie en présence des Pères assemblés pour condamner Nestorius.

(5) Je m'en tiens toujours à l'idée de Marie reine, et l'on com-

paraît pas avoir soupçonné tout ce que le langoureux, le maniéré, la minauderie ou l'enfantillage, devaient nous fournir de variétés, pour diversifier la fadeur dans un tel sujet. C'est en quoi les cent cinquante dernières années surtout ont comblé la mesure. Aussi, ne fût-ce que dans le désespoir d'atteindre jamais plus loin, il faut espérer que la postérité fera choix d'une autre route.

207. Une chose devait aider beaucoup à maintenir dans les esprits, et par conséquent dans l'art, cette noble idée que l'on se formait alors de Marie. C'est le titre de *Mère de Dieu*, sur lequel j'insistais à dessein, en rappelant la majestueuse figure de la très-sainte Vierge telle que la concevait le XIII<sup>e</sup> siècle. Cette expression et celle de *Notre-Dame*, devenues familières au fidèle, entretenaient les âmes dans un sentiment élevé de tout ce qui avait rapport au culte de Marie. La sigle grecque MP ΘΥ (souvent c'est ΘΥ), maintes fois employée, soit comme invocation près d'un portrait de personnage vivant, soit comme désignation près d'une image de la reine du ciel, semblait prétendre à relever encore la dignité de ce caractère par l'emploi d'un langage peu connu. Mais, en outre, presque jamais on n'offre Marie à la vénération des peuples autrement qu'avec l'enfant Jésus entre ses bras ou sur ses genoux. C'était entendre parfaitement la gloire de la mère que d'en rapporter immédiatement toute la cause à son divin fils; et le Ciel même a pris soin de sanctionner une coutume si bien fondée en raison. Car entre les images célèbres que les merveilles célestes ont rendues chères aux populations chrétiennes, il en est extrêmement peu qui ne reproduisent point ce type. Un Français qui croirait pouvoir appliquer à toute la chrétienté la dérogation de l'art et du langage qu'il trouve autour de lui, serait tenté d'en chercher une cause générale. Peut-être la modification qu'éprouva vers le milieu du XV<sup>e</sup> siècle, la plus populaire des prières à Marie, l'*Ave Maria* (1), semblerait-elle alors pouvoir être accusée de cette déviation. Mais

prendra aisément que le motif de la *Vierge à la chaise* ne me soit rien ici. Il est de ces sculptures du XIII<sup>e</sup> siècle qui, même dans une dimension fort petite, sont rayonnantes de grandeur facile et de majesté sans apprêt; c'est une véritable splendeur qui fait courber involontairement la tête. Et voilà ce que j'aimerais à voir reproduit par nos artistes, s'ils pouvaient en venir à bout. Toutefois, il ne faudrait pas qu'ils s'y méprissent: la tâche n'est pas aussi facile qu'ils pourraient bien le croire d'abord. Cette idée d'une femme élevée au-dessus de toutes les autres grandeurs créées, mère d'un enfant qui est Dieu, humble, néanmoins, autant que grande, vierge et sanctuaire tout spécial de l'Esprit divin, — en un mot, tout ce que dit le *Magnificat*, — c'est ce qui ne paraît pas avoir été bien compris depuis fort longtemps par nul peintre ou sculpteur. Pour s'excuser, il est assez facile d'accuser les autres, en prétextant que l'histoire ne permet pas d'allier l'enfance de Jésus-Christ et la glorification de Marie; mais le moyen âge, qui connaissait assurément l'Évangile aussi bien qu'aucun artiste moderne, ne pensa pas que ce beau semblant pût déguiser suffisamment l'impuissance, et il a répondu d'avance à cette objection par d'admirables chefs-d'œuvre.

Nous aurons à faire voir en quelque endroit combien l'on a mal à propos invoqué une soi-disant critique historique contre des œuvres d'art inspirées par des pensées bien supérieures à l'histoire, ou du moins très-peu justiciables de ce que l'on érige en histoire, faute d'avoir étudié suffisamment ce dont on parle. Mais ce n'est pas seulement dans l'art que l'on se dispute avant d'avoir pris la peine de demander ce dont il s'agit (Cs. n° 48, p. 88).

Si l'annonciation n'était pas représentée dans les panneaux de nos planches XIX et XXVIII comme un simple accessoire, la manière dont elle est peinte à Bourges pourrait donner lieu d'appliquer immédiatement quelques-unes des considérations qui viennent d'être émises. Mais nous en avons dit un mot dans un autre travail, et nous nous proposons d'y revenir ailleurs plus amplement.

(1) A une simple formule de louanges puisée dans l'Écriture, on ajouta une prière; et la *salutation* de l'ange cessa d'occuper la principale partie. Ce n'avait été précédemment qu'un éloge de l'auguste mère de Dieu, ce fut en outre un recours à sa protection auprès de son fils. Pour qu'on aperçoive dans les monuments la trace des époques où l'*Ave Maria* marchait vers sa forme actuelle, nous indiquerons l'état où cette prière se trouve dans divers auteurs, à partir du XIII<sup>e</sup> siècle.

Rutebeuf (éd. cit., t. II, p. 1—6) développe cette prière, en

s'étendant, quelquefois fort au long, sur chacun des motifs qui la composent; et, quand il a paraphrasé *ventris tui*, il termine, sans plus, par « Disons amen. . . » C'est donc absolument le même texte que celui de la prose composée par saint Pierre Damien (*Rhythmus super Salut. angel.*, Opp. t. IV, c. 63).

Le *Mariale* de Jacques de Varazze (*Litt. S.*, serm. 1) ne va pas plus loin; et le *Speculum s. Mariae*, qu'il ait ou non saint Bonaventure pour auteur, n'annonce pas encore (*lect.* 16, sq.) l'insertion du nom de Jésus à la fin de la première partie.

Le *Stimulus amoris*, assez généralement attribué au Docteur séraphique, semblerait indiquer (Part. III, cap. 16) quelque chose de bien plus restreint encore. Mais l'auteur ne développant même pas toutes les paroles de l'archange, on voit qu'il ne cherchait qu'une occasion d'aspirations pieuses dans les premières expressions seulement.

Les sermons qui portent le nom de saint Bernardin de Sienne (*Quadragesimal. de chr. relig.*, serm. 52) supposent déjà l'usage d'ajouter le nom de Jésus, et même de terminer par *sancta Maria, mater Dei, ora pro nobis peccatoribus*. Mais c'est à quoi se borne encore l'addition. D'ailleurs, comme saint Antonin, contemporain et compatriote de saint Bernardin, ne pousse pas son commentaire de la Salutation angélique (*Summ. theol.*, P. IV, tit. XV, cap. 25; éd. Baller., t. IV, p. 111, sqq.) au delà de *ventris tui*, ce pourrait être un nouveau motif de révoquer en doute l'authenticité du discours où nous avons remarqué la trace d'un premier progrès si avancé. Cependant, on serait peut-être fondé à penser que l'ordre de saint Dominique, par respect pour la formule primitive qu'avait employée l'instituteur du rosaire, aura opposé quelque résistance à toute innovation, même pieuse, dans une formule dont il lui était permis de se considérer comme le gardien. En ce cas, le silence de saint Antonin pourrait bien n'être regardé que comme une sorte de protestation tacite contre une nouveauté qui n'aurait pas encore conquis la force de loi. Mais nous voyons du moins qu'aux yeux de graves auteurs du XV<sup>e</sup> siècle l'*Ave Maria* n'était point censé avoir fait un pas depuis le temps où Rutebeuf, Gautier de Coincy (ap. Wolf, *Ueber d. Lais*, p. 435), et bien d'autres poètes, constataient dans leurs chants sa forme populaire.

C'est encore l'état où nous retrouvons la Salutation angélique, non-seulement dans l'un des opuscules qui passent pour être de saint Thomas d'Aquin, mais dans un ouvrage imprimé à Nuremberg, en 1505 (*D. beschloszn. Gart des Rosenkrantz Marie*, 1 Th., vi Bl. v<sup>e</sup>), et dont l'auteur consacra deux volumes in-folio à la dévotion du rosaire. Toutefois, on pourrait ici soupçonner égale-

un tort qui nous appartient à peu près en propre, ne doit pas être attribué à une cause qui subsiste partout ailleurs sans produire les mêmes effets. D'ailleurs, l'Église a fait choix précisément du titre de Mère de Dieu pour commencer la prière qu'elle ajoutait aux louanges dont cette formule était composée jusqu'alors, rejetant positivement d'autres expressions (1) qu'une piété peu éclairée avait cru devoir substituer à celle-là. Ajoutez que c'est au XVIII<sup>e</sup> siècle, et presque uniquement chez nous, que commencèrent à se multiplier les images qui semblent isoler la Mère de Dieu comme une sainte quelconque, ou comme une créature beaucoup trop privilégiée si on laisse oublier la source de ses prérogatives. En même temps, se perdaient dans notre langage ces antiques expressions qui alliaient si bien la solidité à la tendresse de la dévotion.

J'ai parlé ailleurs du sens de la pomme (2) que nous voyons ici dans la main de la très-sainte Vierge, et qui nous montre en Marie la réparatrice d'Ève et l'avocate des pécheurs, celle qui écrase la tête du serpent, etc., etc.

## ARTICLE TROISIÈME.

PLANCHES XXIII<sup>e</sup>, XXV<sup>e</sup> A XXVII<sup>e</sup>. — APÔTRES.

208. Après les apôtres de l'ancienne loi, comme Tertullien (3) désigne les prophètes, notre claire-voie de la nef centrale présente au spectateur les envoyés du Fils de Dieu; puis, viennent deux des premiers disciples, que les Grecs nomment souvent apôtres (4) aussi par extension; enfin, la série se termine par un évêque dont le nom a disparu, mais qui pourrait être l'apôtre du Berry, saint Ursin, regardé jadis à Bourges comme ne faisant qu'un avec le Nathanaël de l'Évangile (5). Il est permis de penser que sa présence en cet endroit avait pour but d'établir une transition plus sensible entre la claire-voie de la haute nef et celle de la nef moyenne, où saint Ursin figurait de nouveau à la tête de ses successeurs dans l'Aquitaine.

C'est à peine si la moitié des personnages a reçu à Bourges quelques-uns de ces attributs (6) que le XIV<sup>e</sup> siècle et le XV<sup>e</sup> adoptent si volontiers, pour caractériser les saints par le souvenir d'une circonstance choisie dans leur histoire. Ici, comme pour le sujet de la planche V, on avance beaucoup plus l'étude en lui préparant des matériaux par la réunion des monuments, que par un texte détaillé dont le lecteur aurait peine à saisir l'application. Cette collection de pièces iconographiques sur les apôtres, nous n'avons pu que la commencer en reproduisant l'abside de Reims (7). Nous essayerons de la pousser

ment la main austère de quelque Dominicain, rigide partisan de la forme primitive.

Quoi qu'il en soit, le XV<sup>e</sup> siècle laisse déjà percer bien des exemples de l'addition *Jesus Christus*, que nous n'avons pas même conservée entière. En revanche, la seconde partie de cette prière, qui se rencontre çà et là dans les manuscrits de cette époque, manque presque toujours du mot *peccatoribus* et des paroles suivantes que tout le monde y fait entrer actuellement.

Dès lors, on aperçoit souvent cette prière complétée avec quelque variété, mais généralement telle, à peu de chose près, que nous la récitons aujourd'hui. Seulement, on indique d'ordinaire ce complément comme proposé à la piété des fidèles, et laissé à leur libre choix. Car la sanction de l'autorité ecclésiastique n'est venue la consacrer qu'assez avant dans le XVI<sup>e</sup> siècle.

Si donc quelque esprit un peu faible se sentait pris d'une sorte de scandale en voyant dépouiller cette formule d'une patine de vétusté qu'il lui prêtait pieusement, qu'il sache remplacer cette illusion par un caractère non moins cher à la foi. C'est que, dans l'état où l'Église nous donne l'*Ave Maria* aujourd'hui, nous avons une protestation éclatante de la piété catholique contre la témérité des derniers hérésiarques qui osèrent condamner le culte de la Mère de Dieu. Au reste, je suis loin de mériter ni le blâme, ni l'honneur de cette découverte. Elle a déjà été exposée fort en détail par des hommes aussi pieux que doctes; et c'est ce qui m'a fait franchir rapidement les données que j'avais commencé à rassembler. Cs. Trombelli, *Maria ss. Vita*, p. II, Diss. IV (t. V, p. 229—266). — M. Gerbert, *Vet. liturg. alemann.*, disq. VIII, cap. II, 8

(p. 819—822). — Binterim, *Die vorzugl. Denkwürd. d. christ. kath. Kirche*, VII B., I Th., 118—129. — Etc.

(1) Trombelli, *l. cit.*, p. 265.

(2) Cs. n<sup>o</sup> 113—116 (p. 200—204). — *Étude XII*, fig. C. — Grissilles G.

(3) Tertull., *adv. Marcion.*, libr. IV, 34, et *passim*.

(4) Theophylact., *in I Cor. XV*, 7 (opp. ed. Venet., t. II, 217). — *Menol. græc.*, d. 31 jul. (t. III, 186).

(5) Une ancienne prose de Bourges pour le jour de saint Ursin constatait cette persuasion :

« Hic ille Nathanael  
Quem videns Emmanuel,  
Ad ejus indicium (*indicia?*)  
Verba dedit talia :  
« Ecce verus  
Et sincerus  
Israelita,  
In quo dolus  
Non est nec malitia. »

L'évangile de la messe (Joann. I, 45, sqq.) était évidemment choisi dans la même intention.

(6) Je ne ferai remarquer que la tonsure de saint Pierre (Pl. XXIII et XIII) et la croix horizontale de saint André (Pl. XXVII, E). Ce dernier sera facilement reconnu à l'aide du même signe, dans une rose de la pl. XXVIII, malgré l'inscription qu'il était extrêmement difficile de distinguer sur le vitrail. Peut-être le verrier avait-il écrit en français ANDRIEVS.

(7) *Études XVIII et XIX.*

plus avant dans un autre travail; et alors seulement il sera temps de nous arrêter à un point de vue qui, évidemment, n'était pas celui du peintre-verrier de Bourges (1).

Quant à l'ordre des personnages, le chœur de Reims suit exactement la série consacrée par les litanies des saints; mais je serais très-porté à croire qu'à Bourges, quelque remaniement aura modifié l'ordre adopté dans la pose primitive. L'Église, qui suit pour sa liturgie (dans le Canon de la messe et dans les litanies) une série constante quand elle nomme les apôtres, n'oblige personne à l'employer exclusivement; d'autant plus que, sauf la priorité de saint Pierre, les livres saints eux-mêmes varient sur ce sujet. Toutefois je ne me souviens pas d'avoir jamais rencontré une liste des apôtres vraiment autorisée et complète, qui place à la fois saint Thomas si haut et saint Jacques le Majeur si bas (2). Néanmoins la transposition de ces deux figures n'obvierrait pas à tout inconvénient. La meilleure restitution que l'on puisse faire aux deux fenêtrages qui n'ont plus leurs inscriptions (pl. XXVI) serait d'assigner THADDEVS au premier et MARCVS au second. Mais saint Jude (Thaddée) et saint Matthias se trouveront encore placés au-dessous du numéro d'ordre qui leur conviendrait.

(1) Dès maintenant, toutefois, on doit reconnaître la légende de l'apôtre saint Thomas (n° 83, 90; p. 145, 157, sv.) dans la rose du fenêtrage A de l'abside de Reims (*Étude XVIII*); et dans celles des fenêtrages B, D, E, plusieurs faits signalés déjà à propos de saint Jacques le Majeur, de saint Paul, de saint Pierre et de saint Jean l'évangéliste.

(2) Les deux lancettes isolées de la pl. XXVII (fig. E, H) étant réellement placées dans la claire-voie entre saint Paul (pl. XXIII) et saint Thomas (pl. XXV), saint Jacques le Majeur descendrait

au septième rang, chose presque inouïe (si ce n'est pour les monuments grecs), tandis que saint Thomas, élevé au cinquième rang, atteindrait à une hauteur que je ne lui connais nulle part dans les séries complètes qui peuvent faire autorité.

Sans vouloir établir ici un travail définitif sur les diverses pragmatiques qui ont présidé au classement des apôtres et des évangélistes, je crois utile de comparer plusieurs listes qui pourront guider l'observation. Pour plus de brièveté, je les groupe en une espèce de *paradigme* réduit à son expression la plus simple.

CANON MISSA-	LETTRES Sacerdotum.	Ps. Augu- stin. II. V. Appendix p. 394, sq.)	SYNON. Apostol. Biblioth. Viadobon. (Lambek)	MISSAL. Gallican. (Morlet)	Ps. Augu- stin. II. V. Appendix p. 394, sq.)	ACT. I, 12, 26.	Constitut. Apostol., VI, 14.	Ninglor. Gallit., II, 44.	MEXICO. Grece., 30 Jun.	Pseudo- Usuard., 12 Jul.	LUC. VI.	MATTH. X.	MARC. III.	BASILIC. S. Pauli EPISTO- LARIUM U. (Ms. 1800)
Petrus.....	1.		1.	1.			1.		1.	1.	1.	1.	1.	1.
Paulus.....	2.		0.	0.			0.		2.	2.	0.	0.	0.	2.
Andreas.....	3.		2.	1.			2.		3.	3.	2.	2.	4.	3.
Jacobus (Maj., Zebed.)	4.		3.	3.			3.		4.	4.	3.	3.	2.	4.
Joannes.....	5.		4.	2.			4.		5.	5.	4.	4.	3.	5.
Thomas.....	6.		5.	6.			7.		7.	9.	8.	7.	8.	8.
Jacobus (Min., Alph.)	7.		6.	9.			9.		10.	7.	9.	9.	9.	11.
Philippus.....	8.		7.	5.			5.		6.	6.	5.	5.	5.	7.
Bartholomaeus.....	9.		8.	7.			6.		8.	8.	6.	6.	6.	6.
Matthaeus.....	10.		11.	8.			8.		9.	12.	7.	8.	7.	9.
Simon.....	11.		9.	10.			11.		11.	10.	10.	11.	11.	10.
Thaddeus.....	12.		10.	11.			10.		12.	11.	11.	10.	10.	13.
Matthias.....	13.		12.	12.			12.		0.	13.	0.	0.	0.	12.
Earnabas.....	14.		0.	0.			0.		0.	0.	0.	0.	0.	15.
Lucas.....	0.	15.	0.	0.			0.		0.	0.	0.	0.	0.	16?
Marcus.....	0.	16.	0.	0.			0.		0.	0.	0.	0.	0.	14.

## CHAPITRE DIX-NEUVIÈME.

### PLANCHES VINGT-SEPTIÈME A TRENTE-TROISIÈME. — MÉLANGES.

209. Tout ce qui pourrait prêter encore à d'utiles développements dans les vitraux et les fragments de nos cinq dernières planches, ne présente plus un ensemble suffisant sous le rapport du symbolisme (1), et le symbolisme est surtout ce qui nous occupe dans ce volume. Quelques scènes isolées de sujets à légendes s'expliquent suffisamment à l'aide de nos chapitres précédents (2), ou réclament une place à part dans des recherches iconographiques.

Resterait l'ornementation, que nous avons respectée au point d'en recueillir avec amour les plus minces fragments (3). Elle méritait, du reste, ce soin, et le développement que nous lui avons donné, soit dans nos planches XXIX<sup>e</sup> à XXXIII<sup>e</sup>, soit dans les sept feuilles de grisailles qui accompagnent nos *Études* (4), soit dans les *mosaïques, fleurons, bordures*, etc., qui occupent treize pages, parfois bien pressées, révèle une fécondité dont plusieurs ne soupçonnaient point peut-être l'existence dans ces âges où il semble qu'on en devait être encore à s'essayer. Nous terminerons donc par une revue de ce que nous avons pu réunir en ce genre, sans préjudice pour les travaux d'ensemble qui formeront un jour des collections plus nombreuses, plus variées, et propres à caractériser les diverses phases de la peinture sur verre au moyen âge (5).

Les cinq roses (pl. XXIV, XXIX, XXX) qui, dans la claire-voie de la haute nef, couronnent les lancettes géminées du rond-point, nous paraissent composées avec une élégante simplicité de formes et une harmonie de couleurs dignes d'être proposées pour modèle à l'art renaissant de la peinture sur verre. Elles doivent, à notre avis, prendre place dans l'élite des produits de la décoration polychrome à la plus belle époque de l'architecture ogivale. Le système de fenêtrage où elles se découpent est en parfait rapport avec celui des verrières, et annonce un art parvenu à cette heureuse maturité qui associe à la grâce la fermeté des lignes, et sait assouplir sous les lois d'une raison sévère les caprices d'une imagination féconde, en mariant la richesse des détails à la simplicité de l'ordonnance générale. Ainsi,

(1) Dans les médaillons historiés des planches XXXI et XXXIII, par exemple, ces joueurs d'instruments qui portent des couronnes, paraissent être l'ébauche ou le reste d'une de ces grandes compositions où le XII<sup>e</sup> siècle et le XIII<sup>e</sup> aiment à déployer le triomphe de Jésus-Christ et de la très-sainte Vierge.

Dans la planche d'*Étude* XVII (abside d'Auxerre), deux roses qui réunissent les arts et les sciences, les vertus et les vices, exigeraient un complément où il faudrait admettre la sculpture. Ce sera l'objet d'un autre travail.

Les mystères de la vie de Notre-Seigneur (*Études* VIII, XII, XIII à XVI, XX) ne sont encore qu'à l'état de collection commencée. On ne saurait assembler trop de matériaux avant d'aborder une tâche si grave.

(2) Madeleine aux pieds de Jésus-Christ chez le Pharisien (pl. XXVII, L) reproduit, dans un style un peu plus archaïque, une scène que nous avons expliquée précédemment (pl. XI, A; n<sup>o</sup> 152, p. 246). Ce pourrait être un reste des vitraux qui ornaient l'ancienne cathédrale de Bourges. On ne courrait guère risque de se tromper en appliquant la même conjecture au fragment K de la même planche XXVII, qui représente très-probablement le tombeau de saint Nicolas à Myre ou à Bari. Peut-être y avait-on voulu peindre l'enlèvement des reliques du saint évêque, lorsque des marchands italiens les transportèrent furtivement dans la Pouille. Du reste, la réputation nouvelle du pèlerinage de Bari n'avait pas entièrement effacé celle de l'ancien sépulchre; car une confrérie d'Amiens, par exemple, s'était imposé la loi de choisir ordinairement son chef parmi ceux de ses membres qui auraient fait le pèlerinage de Myre (Cs. Dusevel, *Hist. d'Amiens*, t. I, 466. — Millin, *Antiquités nationales*, n<sup>o</sup> 51, p. 6; t. V). La cuve de pierre, placée sous la châsse, indique cette espèce de baume qui, s'écoulant de la tombe de saint Nicolas, l'a fait classer parmi les saints *myroblytes*.

(3) Le fragment A de la planche XXVII est emprunté à une dra-

perie dans un sujet très-mutilé, dont le style annonce le XII<sup>e</sup> siècle; C est le spécimen du ruban qui surmonte la scène de la bonne-mort au pied de la verrière du jugement (Pl. III); F est la décoration du trône de David vers le sommet du vitrail de la Nouvelle-Alliance (Pl. I); et des morceaux épars d'anciennes verrières ont fourni les détails D, G, I, qui paraissent avoir appartenu à des draperies du XII<sup>e</sup> siècle.

(4) Quatre autres grisailles font partie de l'*Étude* XI.

(5) On comprend aisément que pour apprécier, comme il le faudrait, le développement de l'art, il serait nécessaire de comparer ces détails d'ornementation aux formes qui les ont précédés et suivis entre le XII<sup>e</sup> siècle et le XVI<sup>e</sup>. Le moyen âge, depuis les premiers établissements germaniques dans l'empire romain, jusqu'à l'époque de l'intervention espagnole dans les affaires d'Allemagne, conserve certaines qualités constantes qui, durant ce long espace, y font toujours reconnaître un même âge; et pourtant divers caractères qui prennent successivement le dessus, y marquent plusieurs périodes bien tranchées qu'on ne saurait méconnaître, à moins de confondre la parenté avec l'identité. Il convient de ne point considérer isolément des lambeaux qui trahiraient toujours deux extrêmes de transition, dont les compléments antérieur et postérieur réclameraient une mention inévitable. Nous devons donc, pour les vues générales sur le symbolisme comme pour les aperçus historiques sur la liturgie, l'art, les usages civils, etc., attendre que notre monographie de la cathédrale de Bourges ait atteint son terme. Alors cinq ou six siècles nous offriraient des matériaux réunis, dont nous ne pouvons prévenir le résultat par des assertions incomplètes ou dénuées de l'appui que les pièces de conviction doivent leur prêter. Aussi, n'accordons-nous ici quelques pages à l'ornementation, qu'à raison des nombreux spécimens qui permettent de ne pas laisser sans application certaines vues générales. Cependant l'art des vieux peintres-verriers demanderait bien d'autres détails, s'il s'agissait de l'étudier comme il le mérite.

la rose et les deux lancettes s'ouvrent dans de larges pleins; mais, pour que la gravité ne dégénère point en pesanteur, la construction est allégée à l'œil par les biseaux, les colonnettes et les nervures des archivoltes et de la rose; en sorte que la variété charme le regard, sans que l'intelligence s'inquiète pour la solidité. Un autre système prévalut vers le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, mais nous ne saurions partager l'opinion de ceux qui le préfèrent. Alors, comme à toutes les époques qui succèdent à celles du génie, on chercha dans la richesse le secret d'enrichir sur la beauté; et, pour augmenter le nombre des jours en multipliant les meneaux effilés, on perça les murailles de ces baies pressées qui semblent prendre à tâche de supprimer entièrement les pleins. Les absides de Troyes (*Étude* XIII), de Reims (*Études* XVIII, XIX) et de Sens (*Études* XV et XVI), la Sainte-Chapelle de Paris et la cathédrale de Cologne sont des produits assurément très-gracieux de cette nouvelle manière; mais il ne nous est pas démontré que ce soit le résultat d'un art supérieur à celui de Bourges. Cependant, comme l'entraînement naturel poussait vers cette voie d'innovation, nous en apercevons déjà les premiers essais dans la claire-voie du bas de notre nef centrale. La planche XXXI nous y montre les lancettes plus aiguës, tendant évidemment à réduire en meneaux le tympan où sont percées les roses, et déjà les lobes de celles-ci sont évidés à jour. Qu'en résulte-t-il comme effet d'architecture? C'est que la convergence des rayons qui pénètrent à travers des vides plus rapprochés, diminue encore à l'œil l'épaisseur de la partie opaque déjà fort amincie par le ciseau; tandis qu'une des principales causes du charme qui vous séduit à l'aspect des roses de l'abside, consiste dans la parfaite netteté du contour de leurs lobes, et dans l'opposition tranchée des larges ombres qui cernent leurs harmonieuses couleurs.

Hors de cette sage distribution, la peinture sur verre allait être engagée sur une pente de décadence d'autant plus inévitable que, rétrécie dans des champs où la hauteur démesurée perdait de plus en plus tout rapport de proportion avec la largeur, elle n'avait plus l'espace nécessaire pour qu'il lui fût permis de songer à développer de savantes combinaisons. Il devait lui arriver ce qui arriva en effet: qu'elle devint stérile et monotone, jusqu'à l'époque plus rapprochée de nous, où elle prétendit rivaliser avec la peinture sur toile. Mais alors, après avoir été la sœur de l'architecture, puis sa servante, elle se mit à vouloir être sa maîtresse. C'était méconnaître les rôles, et l'architecte ne put se plier à ces exigences qu'en sacrifiant le génie de l'ensemble. Aussi, ne paraît-il plus occupé dès lors qu'à préparer du travail au sculpteur et au peintre: se mettant au service de ceux qu'il aurait dû diriger, et cédant aux fantaisies de ceux qui devaient prendre ses ordres.

210. Les planches accessoires intitulées *Mosaïques, bordures, etc.*, donnent, dans les feuilles A, B, C, D, les détails des grandes lancettes de la basse-nef (autour du chœur et derrière l'abside). Là, comme dans les roses, on remarquera sans peine une véritable entente de l'effet général, et une habileté remarquable pour varier les moyens sans sortir d'une noble simplicité qui n'exclut point la richesse.

Les planches XXXII, XXXI, XXXIII, et les feuilles de *Grisailles* A, B, C, produisent sur diverses échelles les grisailles de Saint-Étienne (1). D'après ce qui nous reste aujourd'hui des anciens vitraux de cette cathédrale, on serait porté à conclure que le plan primitif réserva les peintures à personnages pour la partie supérieure de l'Église (en commençant à la naissance du chœur); et les fenêtres de la première moitié de l'édifice auraient bien pu n'être destinées qu'à recevoir des ornements en grisaille, sauf le médaillon central des roses.

Voici, à ne prendre que les verrières du XIII<sup>e</sup> siècle (et quelques-unes, peut-être, du XII<sup>e</sup>), la distribution des divers sujets. A gauche, en entrant, dans la première travée de la claire-voie du chœur (2), commence la série des prophètes qui vous conduit par saint Jean-Baptiste au Sauveur enfant, placé dans les bras de sa mère. A votre droite, après le patron du diocèse, les apôtres font face aux prophètes. Au-dessous, dans la nef moyenne, se lèvent les saints évêques qui ont continué durant la suite des siècles le premier apostolat. Au centre, encore, siège Jésus-Christ, représenté cette fois dans les deux mystères qui commencent et achèvent l'œuvre du salut: l'incarnation et le jugement. Enfin, dans la basse-nef, les grandes pages symboliques et légendaires, c'est-à-dire la doctrine et l'exemple, ou les enseignements du dogme et de l'histoire.

Un tel développement, échelonné en une soixantaine de travées sur trois hauteurs différentes, et comme

(1) Le style de ces grisailles n'atteint point, il est vrai, la perfection que nous avons admirée dans les roses du rond-point; mais nous en publions l'ensemble et le détail, pour faire connaître l'ornementation de notre cathédrale dans son intégralité.

(2) Nous ne renvoyons point au plan de l'édifice; les chiffres qui l'accompagnent y feront connaître aisément la place des verrières. Placé en tête de notre volume (après la préface), il pourra servir de recours pour toutes les vérifications.

en retrait, jusqu'à une élévation de trente-sept mètres, pouvait assurément permettre d'adopter pour tout le reste de la basilique un vaste système d'ornementation en grisaille qui aurait ajouté à l'avantage de l'économie celui d'une plus grande lumière. Nous ne voudrions point affirmer cependant que ce parti ait été celui du puissant génie qui a conçu Saint-Étienne de Bourges. Car sans parler de l'immense fenêtre de la façade, qui ne date que de Philippe le Bel, l'architecture de la nef est évidemment postérieure au moins de quelques années à celle du chœur; et nous ne prétendons même pas assurer que les grisailles soient précisément contemporaines des lancettes qui les encadrent. Quant aux grandes verrières qui éclairaient la basse-nef entre le chœur et le grand portail, il nous est impossible d'en rien dire, puisqu'elles ont été impitoyablement dispersées durant les trois siècles (du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup>) qui construisirent entre les contre-forts ces gracieuses chapelles où la peinture sur verre a continué de tracer son histoire jusqu'à la fin. Malgré l'intérêt de cette galerie historique, malgré la perfection de la plupart de ces verrières d'un autre âge, les fragments des anciens vitraux (pl. XVI) donnent bien lieu de regretter vivement leur destruction.

211. On nous permettra de dire que le premier tome de notre monographie compense assez largement ces pertes de la cathédrale de Bourges, par les emprunts que nous avons été faire au loin chez les artistes de la grande époque. Pour ne parler que de l'ornementation, nous produisons dans les feuilles L, M, N de *mosaïques, bordures, etc.*, une grande variété de bordures feuillagées ou fleuronées. L'ampleur des formes et la profusion somptueuse des ornements portent l'empreinte de la magnificence propre aux grandes œuvres de la période romane. Celles de Saint-Cunibert de Cologne sembleraient sorties des mêmes mains que celles d'Angers, de Chartres, de Saint-Denis, de Troyes, de Châlons et du Mans; tant une flamme commune à toute la chrétienté entretenait alors un même degré de chaleur sur les points les plus éloignés l'un de l'autre!

Vers les premières années du XIII<sup>e</sup> siècle, les bordures commencent à perdre quelque chose de leur importance: leur faire a déjà moins de fini, et les détails ont moins de pompe. Mais, en revanche, elles courent avec une légèreté de mouvement et une grâce de contours que la gravité du style roman ne connut pas, et sont aux bordures de l'époque précédente ce que l'ogive de Philippe-Auguste est au plein-cintre de Louis le Gros.

On aperçoit clairement la même transformation dans diverses mosaïques (Mos. E, F, I, K) et grisailles (Gris. D, E, F, G, et *Étude XI*). Rien de plus splendide que les enroulements de feuillages fantastiques qui servent de fond à la verrière centrale de Saint-Cunibert de Cologne (*Étude XII*). La grisaille de Saint-Denis (*Étude XI*), contemporaine, sans doute, des vitraux de Suger (*Études VI, VII*), est d'une fierté imposante, tandis que celles de Soissons et de Saint-Remi de Reims (Gris. E, mos. F), qui semblent appartenir aux dernières années du XII<sup>e</sup> siècle (1), conservent encore la fécondité des compositions et l'éclat du coloris, tout en acquérant la flexibilité des lignes et l'élégance du tracé.

Mais, à notre avis, rien n'égale en beauté l'ornementation des cathédrales de Salisbury et de Sens (Grisailles D, E, F; *Études XI, XX*, mosaïq. 1), si ce n'est, peut-être, les cinq roses de Bourges et quelques détails de Chartres. Nous demanderons sans crainte à l'admirateur le plus enthousiaste de l'antiquité grecque, si, de bonne foi, il peut considérer avec dédain la composition de l'Enfant prodigue (*Étude XI*), ou la végétation puissante et gracieuse tout à la fois qui s'enroule dans les bordures et dans les compartiments de plusieurs de nos planches (pl. II, V, XI; mosaïq. B, etc.). Comment mépriser aussi les grisailles de Salisbury ou de Sens? Au-dessous de ces productions grandioses, mais à un rang, certes, digne de quelque attention, viennent se placer les grisailles de Chartres (*Étude XI*), d'Auxerre (*Étude XVII*, gris. G) et de Reims (gris. E). Restreints comme nous l'étions, nous aurons au moins mis en saillie les premiers avec une certaine ampleur, la valeur de ce grand art qui ne fait plus que décliner après le règne de saint Louis.

212. L'ornementation et l'agencement des verrières qui décorent l'abside de Lyon (*Étude VIII*, mosaïq. K), appartiennent encore à la belle époque; mais un certain froid qui pénètre déjà sensiblement dans leur noble et élégante composition, laisse pressentir ces médaillons mollement noyés dans les

(1) Le chœur de Saint-Remi est l'ouvrage du célèbre abbé Pierre de Celles vers 1170. Cs. Petr. Cell. *Epist.*, libr. VIII, 22; IX, 4, 5 (Bibl. PP. XXIII, 897, 900, sq.). Ces grisailles de Saint-Remi, comme celles de Soissons et plusieurs autres, ne se rédui-

sent plus aujourd'hui qu'à des débris mutilés et semés au hasard dans les verrières; en sorte qu'une partie n'a pu être dessinée qu'au moyen de la lunette d'approche, ni complétée qu'à l'aide de parties isolées où le regard avait besoin d'être secouru par la réflexion.

mosaïques, tels que nous les montrent l'abside de Sens (*Études* XV et XVI) et les mosaïques de Clermont-Ferrand (mos. E). Évidemment l'architecte commence à perdre le sentiment de sa tâche. La disparition de ces réseaux fermes, larges et variés, qui, n'accordant aux accessoires qu'une place tout à fait secondaire, ennoblissent le vitrail par le jeu même de l'ossature, annonce que la main du maître a cessé de tenir le crayon. Le génie de la composition générale plie et recule; on voit que les travaux d'invention ont dû être distribués entre des subalternes après le premier jet, si bien que l'ordonnateur semble avoir eu grande hâte d'abdiquer sa responsabilité en la partageant. Alors les artistes du second ordre accaparent tout ce que laisse échapper la main nonchalante du chef, et les décorateurs s'attribuent une importance hors de proportion. Quelques pas encore, et cette décoration de plus en plus appauvrie achèvera entièrement de disparaître pour céder le terrain aux scènes historiques, comme à Reims (*Études* XVIII, XIX), à Troyes (*Étude* XIII), à Strasbourg (*Étude* XIV), etc.

Les mosaïques de Strasbourg et de Colmar (mos. G, H) trahissent, il faut l'avouer, une époque plus avancée (et partant, une école bien moins élevée) que celle dont nous nous occupons spécialement dans ce volume. Nous espérons néanmoins qu'on nous saura gré de les avoir fait connaître. Elles offrent le plus riche système d'ornementation qui ait été mis en œuvre lorsque l'extrême maigreur des jours trop subdivisés dans les entre-meneaux rendit les médaillons impossibles. Ces longs rubans diaprés de couleurs diverses, à la manière des plates-bandes d'un parterre consacrées à différentes espèces de fleurs, s'associent merveilleusement avec les découpures des gigantesques fenêtrages qui prévalurent entre le XIV<sup>e</sup> siècle et le XVI<sup>e</sup>. Les absides devinrent d'immenses corbeilles de fleurs d'où descendirent ces fraîches guirlandes que les siècles ne devaient point faner.

Au milieu de ces fleurs aériennes s'élevèrent les édifices fantastiques aux délicats supports, aux dais ouvragés, aux pignons en dentelles, aux mille clochetons dorés couronnant les images des élus; semblables à ces autres édifices que l'orfèvrerie construisait en argent et en or, et faisait étinceler de pierreries au-dessus des saintes reliques. Notre *Étude* XII (fig. C, E) ne donne qu'un aperçu de cette magnificence un peu coquette, mais souverainement gracieuse. Bourges nous en offrira de nombreux exemples s'il nous est donné de conduire jusqu'à sa fin la monographie dont nous achevons en ce moment le premier volume.

Au point où nous sommes actuellement parvenus, nous pouvons du moins nous rendre le témoignage d'avoir traité avec quelque honneur une noble et grande époque qui le méritait, sans contredit, et qui avait déjà trop attendu cette tardive justice. Si nous ne nous abusons, il y aura dans tous ces éléments réunis plus d'une leçon dont on n'avait pas assez soupçonné l'importance. L'avenir y pourra trouver de quoi s'enrichir; et ne fût-ce que cela, nous aurons contribué à l'appréciation d'un passé où dormaient de vieilles gloires, qu'il ne fallait pas laisser ensevelies plus longtemps dans un si profond sommeil.

---

« Exposui sicut potui; nec ignoro quod non omnibus placebit; . . . Ubi autem dixi quod a Patribus accepi, dum sic absit typhus presumptionis ut non desit fructus devotionis, patienter audiam de superfluitate causantes. »

Bernard., *Excus. post Homil. sup. Missus est*  
(t. I, 755).

---

FIN.

## TABLE DES PLANCHES ET DES MATIÈRES.

Bien que l'on puisse réunir à part toutes les planches en une sorte d'atlas, surtout pour les exemplaires d'*Études*, nous les supposons toutes distribuées dans le texte, en rédigeant cette Table. Ceux qui adopteraient cette disposition y trouveront une direction pour le relieur; et les autres y verront du moins dans quel ordre de succession devrait être disposé l'Atlas, pour correspondre plus naturellement à la marche de l'explication.

Afin d'établir une distinction bien nette entre les planches nécessaires et celles qui ne sont que facultatives, nous portons ces dernières en avant comme pour un *alinéa*, et nous les indiquons par un caractère plus petit.

Les planches doivent faire face aux numéros des pages que nous indiquons.

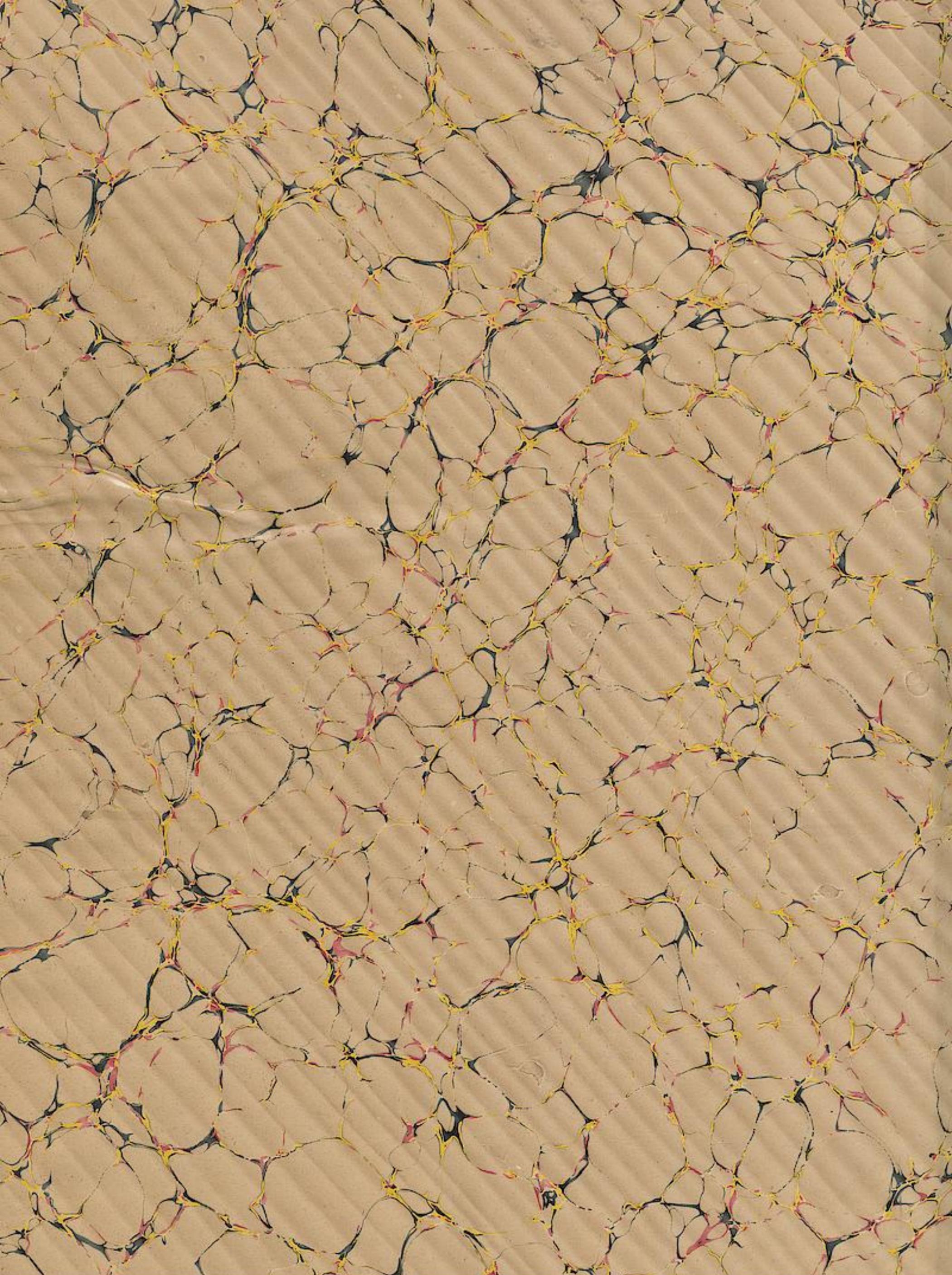
	Pages.		Pages.
Préface et plan.....	1	Planche VI, le Samaritain.....	191
Planche I, Nouvelle alliance.....	1	<i>Étude XX</i> .....	199
<i>Étude I</i> .....	2	Planche VII, Apocalypse.....	220
<i>Étude II</i> (numérotée II—III après les deux cent cinquante premiers exemplaires).....	7	Planche VIII, Invention des reliques de saint Étienne.....	232
<i>Étude III</i> (supprimée après les deux cent cinquante premiers exemplaires. Cf. p. 280).....	10	Planche IX, Mauvais riche.....	235
<i>Étude IV</i> .....	13	Planche X, Joseph.....	240
<i>Étude V</i> ( <i>l'Étude II</i> et celle-ci n'ont été coloriées que dans les cent premiers exemplaires).....	85	Planche XI, Sainte Madeleine et Marie l'Égyptienne.....	245
<i>Étude VI</i> .....	123	Planche XII, Saint Martin et saint Denis.....	251
<i>Étude VII</i> .....	125	Planche XIII, Saint Pierre et saint Nicolas.....	257
<i>Étude VIII</i> .....	127	Planche XIV, Saint Laurent et saint Vincent.....	265
Planche II, Saint Thomas.....	133	Planche XV, Saint Jacques le majeur et saint Jean l'Évangéliste.....	271
Planche III, Jugement dernier.....	171	Planche XVI, Sainte Cécile, saint Jean-Baptiste et saint Étienne.....	277
<i>Étude IX</i> .....	173	Planches XVII et XVIII, Saints archevêques de Bourges.....	281
<i>Étude X</i> .....	174	Planche XIX, Jésus-Christ juge.....	287
Planche IV, Enfant prodigue.....	179	Planches XX à XXIII, Prophètes.....	293
<i>Étude XI</i> .....	181	Planche XXIV, La mère de Dieu.....	295
Planche V, Passion de Notre Seigneur.....	189	Planches XXV et XXVI, Apôtres.....	298
<i>Études XII, XIII, XIV, XV—XVI, XVII, XVIII, XIX, à la suite</i>		Planches XXVII à XXXIII, Mélanges.....	300
<i>Tome de l'autre (1)</i> .....	190	<i>Mosaïques, Bordures, etc., depuis A jusqu'à N (treize feuilles)</i>	}
		<i>Grisailles, depuis A jusqu'à G (sept feuilles)</i> .....	
		<i>Usages civils, A (supprimé après les cent cinquante premiers exemplaires)</i> .....	

(1) Non promises aux souscripteurs étant assurément déjaçées, les *Études XV—XVI* (étude de Sens) et *XIX* (chorus de Reims) ne font point partie des livraisons; mais on pourra se les procurer chez le libraire-éditeur.

à la suite du texte.

~~C 6897~~

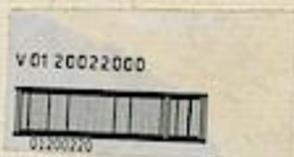
C 6478<sup>4</sup>

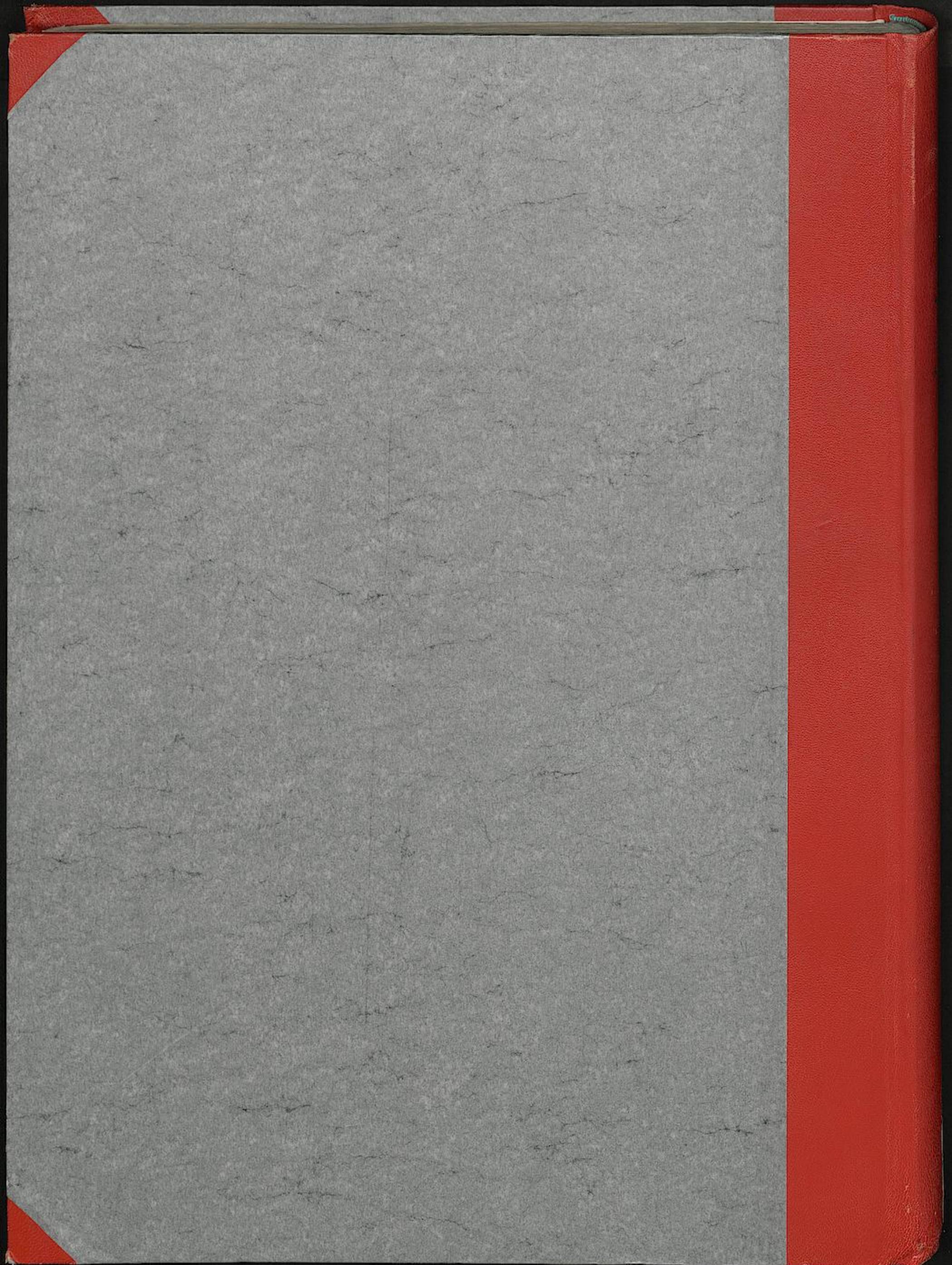






C 6478-4-620  
Res SK





borner à une simple mention de ces séries parlantes, nous avons fait entrer dans nos planches d'études (1) le dessin d'une admirable verrière de Cologne, où les prophètes se rangent autour de l'arbre de Jessé. C'est, néanmoins, tout ce que nous accorderons ici à un genre de représentation trop distinct du système adopté par le peintre-verrier de Bourges. Ce dernier, profitant de l'énorme hauteur (plus de trente-quatre mètres) où cette partie de l'ornementation devait aller prendre place, n'a recherché qu'un effet d'ensemble, sans accorder nulle importance aux détails. Son intention est si peu déguisée, que l'on reconnaît aisément un même patron dans plusieurs figures entre lesquelles la variété des couleurs fait l'unique différence. Nous sortirions donc du sujet si nous admettions des comparaisons qui s'accorderaient mal, avec la simplicité de notre claire-voie (2). Du reste, l'instruction que présentait cette simple rangée des prophètes était assez grave pour qu'il fût permis de ne la rehausser par aucun accessoire. Ces grands témoins de Jésus-Christ dans les temps qui ont précédé sa venue, ne planaient pas en vain au-dessus des fidèles assemblés. Leur image rappelait des paroles que l'Église a toujours redites (3) dès l'origine, en montrant l'Écriture comme son titre de noblesse.

ARTICLE SECOND.

PLANCHES VINGT-QUATRIÈME ET DIX-NEUVIÈME — LA MÈRE DE DIEU.

206. Si l'on examine attentivement les diverses représentations de la sainte Vierge que nous a laissées le moyen âge, il est impossible que l'on ne soit pas frappé de deux choses. Indiquons-les l'une après l'autre, pour ceux qui ne les auraient pas suffisamment observées.

(1) *Étude XII*, fig. II. Comme la petite dimension des personnages, dans notre réduction, ne permet pas de distinguer nettement les paroles inscrites sur le lambel que déploie chaque prophète à Saint-Cunibert de Cologne, nous les répéterons ici telles que nous les avons relevées sur les lieux avec une attention extrême. Le travail de notre lithographie était déjà fort avancé, lorsque nous avons eu sous les yeux la planche que M. Sulpice Boisserée a consacrée au même monument. (*Denkm. d. Baukunst... am Nieder-Rhein*, 1844, T. 72, S. 26, 27). Ne pouvant plus alors faire une nouvelle vérification en Allemagne, nous avons cru devoir maintenir cependant tous les détails de notre dessin. La fidélité que l'un de nous y avait apportée en l'exécutant sur les lieux, nous autorisait à ne pas nous donner tort, même en la concurrence de l'habile antiquaire de Munich.

Pour restreindre aux seuls prophètes notre énumération des personnages parlants, il suffira d'indiquer en général que les lambels des anges font allusion à la *Salutation angélique*, à l'*Hymne angélique* (Gloria in excelsis) et au récit de l'Ascension (Act. I, 11). Sous le buste du Père éternel, on lit: «Hic est Filius meus dilectus (Matth. XVII, 5).»

Voici maintenant les noms et les textes, tels qu'un examen scrupuleux nous les avait dictés, avant que nous pensassions rencontrer un rival aussi grave que M. Boisserée. Aussi, exprimons-nous encore quelque doute, sans toutefois nous dédire.

Près de l'Annonciation :

YSAIAS (XL, 1). Egre dietur virga de radice Jesse.  
ABACUC (III, 3). Deus ab austro veniet.

Près de la Crèche :

EZECHIEL (XLIV, 2). Dominus solus ingreditur per eam.  
— [JOH. BAPT., Joann. I, 29]. Ecce Agnus Dei, ecce qui tollit peccatum mundi.  
AMOS (IX, 13). In die illa stillabant montes dulcedinem.

Près de la Croix :

IOBEL (III, 21). Dominus de Sion rugiet, et de Jerusalem dabit vocem suam.  
AGGEYS (II, 8). Ecce veniet desideratus cunctis...

Près de la Résurrection :

MICHEAS (I, 3). Ecce Dominus egredietur de loco suo.  
— [DAVID, Ps. LXXV, 9, 10]. Terra tremuit (...dum exsurgere...?)  
NAVM (I, 15). Ecce, super montes, pedes...

On reconnaît sans peine Aaron, David et saint Jean-Baptiste, quoiqu'ils ne soient pas nommés; mais rien n'annonce clairement la présence des autres prophètes (*Iheremias, Daniel, Osee, Abdias, Jonas, Sophonias, Zacharias, Malachias*). Quelques-uns d'entre eux peuvent être censés trouver place parmi les personnages sans nom qui complètent le texte d'une figure voisine, ou qui occupent des médaillons jetés vers le centre de la verrière. D'ailleurs, l'artiste s'était imposé la tâche de faire entrer trois ou quatre compositions dans un seul tableau où chacune d'elles se trouvait forcée de céder quelque chose aux autres, ainsi que nous l'avons vu dans la lancette centrale de l'abside de Lyon (*Étude VIII*, fig. 4), par exemple. La généalogie de Notre-Seigneur, ordinairement développée avec tant d'ampleur et de pompe, ne devenait plus qu'une sorte de cadre. Franchissant tous les intermédiaires, on n'a pris que les deux termes extrêmes; et le fond ordinaire de l'arbre de Jessé a fait place aux principales circonstances de l'Incarnation et de la Rédemption. Puis, comme si c'eût été trop peu encore, on a voulu trouver de l'espace pour la *Nouvelle-Alliance*, les prophètes et la prédication apostolique. Car les évangélistes sont certainement indiqués par les quatre fleuves du Paradis terrestre, *Jehon, Fison, Nigris* (sic?), *Tigris*, qu'on voit assis au pied du vitrail. C'est là un point de symbolisme qui ne peut arrêter aucun spectateur accoutumé au style du moyen âge. Aussi, n'en avons-nous dit qu'un mot (n° 43, p. 75, sv.), lorsque ce sujet s'est présenté sous notre plume.

Dans ce concours de tant de grandes choses, on ne doit pas s'étonner si elles se gênent réciproquement; mais il faut que le spectateur sache aider un artiste forcé d'abréger pour suffire à tout.

(2) Sans cette espèce de nécessité que nous imposent les peintures de Bourges, et malgré l'exclusion que nous avons affecté de donner à la sculpture dans cet ouvrage, nous aurions eu peine à passer sous silence un travail publié tout récemment à Amiens par MM. Jourdain et Duval. La Bible en main, ces deux prêtres ont expliqué avec tant de sagacité toute une série de sculptures de leur belle cathédrale, que je ne puis me refuser le plaisir d'indiquer au moins l'opuscule où ils ont exposé ces curieux aperçus. Il a pour titre : *Le Portail Saint-Honoré... de la cathédrale d'Amiens*, 1844, in-8°.

(3) Ignat. Antioch., *ad Magnes.*, 8, 9; *ad Philadelph.*, 5, 9 (Galilæa, t. I, p. 273, 276, 278).— Justin. M., *Apolog.* I, 31—41; *Dial. c. Tryph.*, 130—138, 24—26, 28, 29, 31—34, 36—45, 50—56

